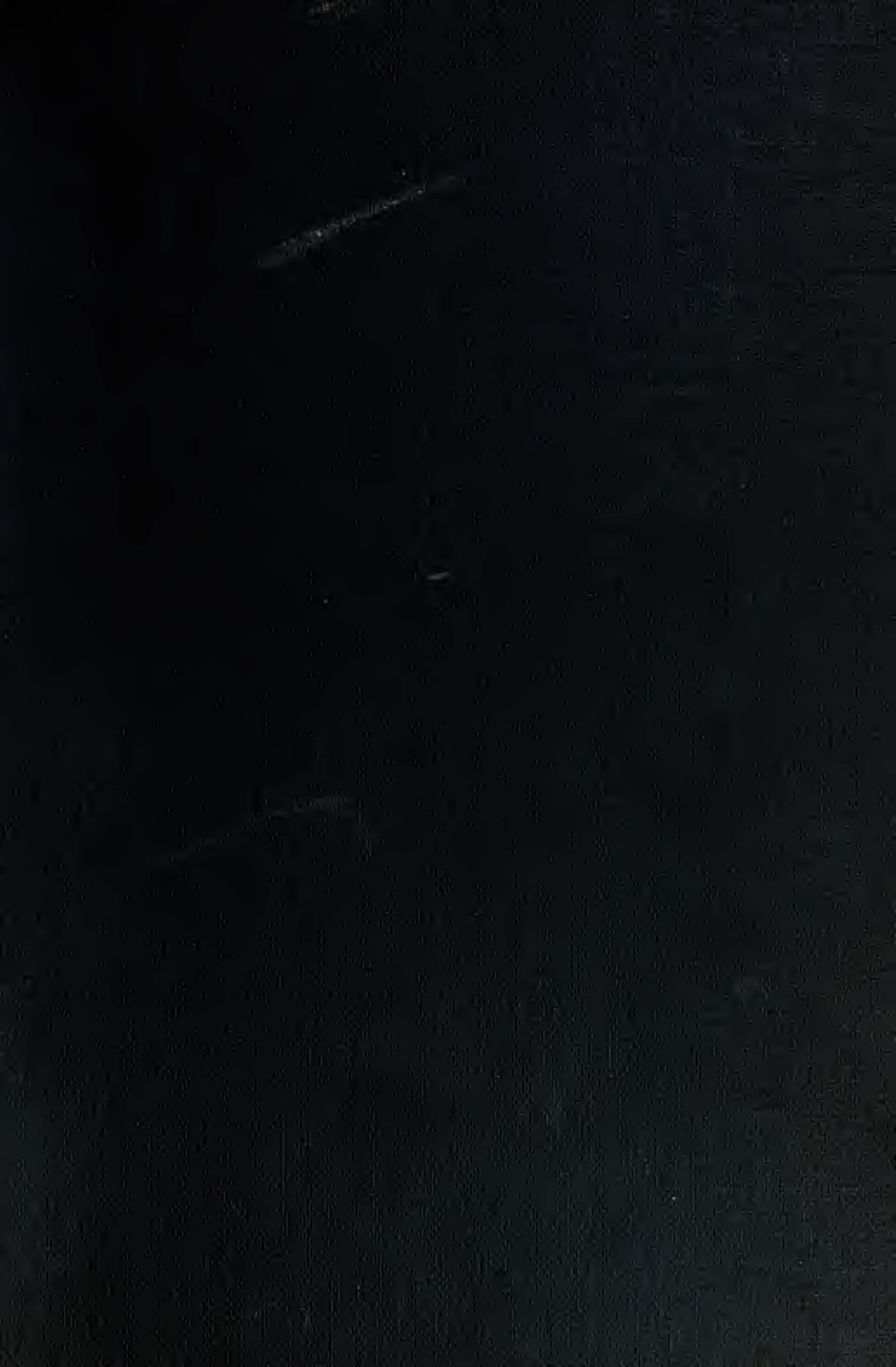

JOURNAL

DES SAVANTS

COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie Nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, Secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL
DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

NOUVELLE SÉRIE. — 6ᴱ ANNÉE

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

HACHETTE ET Cᴵᴱ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

MDCCCCVIII

JOURNAL

DES SAVANTS.

JANVIER 1908.

LA STATUAIRE ÉGYPTIENNE.

F. W. von Bissing. *Denkmäler ägyptischer Sculptur.* Texte in-4° et atlas in-folio. Munich, F. Bruckmann, 1906-1907.

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que j'ai ouvert l'ouvrage de M. de Bissing; il n'a tenu qu'à moi de le faire. Ebers avait proposé à l'éditeur Bruckmann de m'en charger, et j'étais sur le point de traiter avec celui-ci lorsque les préparatifs d'un congrès d'orientalistes, qui devait avoir lieu à Paris en 1897, m'ayant enlevé tout ce que mes cours et l'impression de mon *Histoire* me laissaient de loisirs, je fus contraint de renoncer à ce projet. M. de Bissing, moins encombré de besognes que je ne l'étais alors, consentit à risquer l'entreprise et nul n'était mieux armé que lui pour la pousser à fond. La recherche des matériaux, l'exécution des clichés typographiques, la composition du texte et sa mise au net exigèrent de lui huit années de voyages et d'effort continu; il donna la première livraison vers la fin de 1905 et, depuis lors, cinq autres livraisons se sont succédé rapidement qui forment presque la moitié de l'œuvre, soixante-douze planches in-folio et les portions du texte explicatif afférentes aux planches.

I. Le titre n'est pas tout à fait exact, au moins jusqu'à présent. La sculpture égyptienne connaît, en effet, outre les statues et les groupes en ronde bosse, les bas-reliefs souvent de dimensions énormes qui décorent les tombeaux ou les murailles des temples. Or M. de Bissing n'a guère admis aux honneurs de l'héliogravure que des statues et des groupes : les rares spécimens qu'il nous présente du bas-relief n'ont pas été pris dans les ruines mêmes, mais ils sont uniquement des pièces de musée, stèles ou fragments d'édifices détruits. Ce sont les monuments

de la statuaire égyptienne qu'il fait défiler sous nos yeux plutôt que ceux de la sculpture.

Cela dit et l'étendue du champ d'action ainsi restreinte, on doit confesser franchement qu'il a presque toujours choisi heureusement les pièces à reproduire. Sans doute on regrettera de ne point rencontrer plusieurs morceaux célèbres, le Scribe accroupi du Louvre ou la Vache de Déir-el-Baharî; la faute n'en est pas à lui et peut-être réussira-t-il à surmonter les obstacles qui l'ont obligé à nous priver d'eux. Aussi bien les omissions ne sont-elles pas nombreuses; lorsque la liste qu'on lit sur la couverture de la première livraison sera épuisée, les amateurs et les savants auront à leur disposition à peu près tout ce qu'il leur faudra pour suivre l'évolution de la statuaire égyptienne, depuis les origines lointaines jusqu'à l'avènement du christianisme. Les Écoles de l'époque grecque et romaine, dédaignées injustement par les archéologues qui ont écrit sur ces matières, ne manqueront pas à la série, et pour la première fois les gens qui ne sont pas du métier pourront décider par eux-mêmes si tous les artistes de la décadence méritent également le mépris ou l'oubli. C'est un tableau complet que M. de Bissing a voulu nous retracer, non pas une esquisse restreinte aux monuments principaux de l'art entre la IV[e] dynastie et la XXVI[e]. Rien de pareil n'avait été tenté sérieusement avant lui, mais sur beaucoup de points il a dû se frayer les chemins qu'il a parcourus. Il est arrêté pour l'instant au commencement des temps saïtes, et nous n'avons pas encore les moyens de juger si le plan qu'il s'est imposé est mené jusqu'au bout d'une ampleur et d'une fermeté partout égales; un examen rapide des parties parues nous montrera qu'il a été exécuté jusqu'à présent avec vigueur et avec félicité.

Quatre planches sont consacrées à l'Égypte archaïque; encore les deux premières portent-elles le fac-similé des bas-reliefs qui décorent la stèle de l'Horus Qá-âou et la soi-disant *palette* du roi que nous appelons Nâr-mer, faute d'avoir déchiffré son nom. C'est peu en vérité, mais les fouilles ont été si pauvres en monuments de ces âges reculés que c'est à peu près tout ce que l'on peut leur emprunter; seules les statuettes du pharaon Khâsakhmoui auraient valu la peine d'être citées en plus. Quoi qu'il en soit de cette omission, les objets figurés nous inspirent un respect réel pour le degré d'habileté auquel les sculpteurs d'alors étaient parvenus. Certes, la stèle de Qá-âou (pl. I) ne vaut pas celle du *Roi-Serpent* qui est au Louvre[1]; elle est pourtant d'un assez bon style, et

[1] On peut se demander si la stèle du *Roi-Serpent* est un original, ou bien une restitution du temps de Sétoui I[er].

le faucon d'Horus y est plus près de l'animal vrai que ne le seront plus tard les faucons du protocole royal. De même les scènes gravées sur la *palette* de Nâr-mer témoignent d'une virtuosité incontestable dans la façon d'attaquer la pierre. Le dessin des personnages est moins schématique et leurs allures sont plus libres que dans les compositions de l'âge classique, mais on sent que l'ouvrier n'a pas encore des notions très nettes sur la manière d'ordonner un tableau et d'en grouper les éléments. Il faut avouer néanmoins que les bas-reliefs sont supérieurs de beaucoup aux statues connues présentement. Nous possédons de celles-ci une demi-douzaine environ qui sont éparses à travers le monde. M. de Bissing en a pris une seule à l'exclusion des autres, celle qui est au Musée de Naples (pl. III), et peut-être a-t-il eu raison si l'on s'en tient aux impressions de pure esthétique : rien n'est plus gauche ni plus rude qu'elles. La tête et la face sont à peu près passables, mais le reste est de mauvaises proportions, cou trop court, épaules et poitrine massives, jambes sans finesse sous un jupon pesant, pieds et mains démesurés; et l'on ne saurait accuser de ces défauts la dureté de la matière, car le Scribe du Caire, qui est en calcaire, les offre tous aussi flagrants que les bonshommes en granit de Naples, de Munich (pl. IV) ou d'ailleurs. Je n'ose pas conclure que ce sont bien là des fautes constantes chez les Thinites : les statuettes de Khâsakhmoui sont d'une facture beaucoup moins lourde et qui s'approche davantage à celle des ateliers plus récents. Si les fouilles ne nous en ont rendu que de peu de valeur, cela ne prouve pas qu'il n'y en eût point d'excellentes : il faut nous résigner à la patience et attendre qu'un hasard heureux nous sorte de la médiocrité.

L'Empire memphite a fourni treize planches et je crains que cela ne suffise pas. Le nombre des chefs-d'œuvre et surtout celui des pièces qui, sans avoir de prétentions à la perfection, offrent de l'intérêt par quelque côté est si considérable que M. de Bissing aurait trouvé facilement, ne fût-ce qu'au Musée du Caire, de quoi doubler le nombre des exemples. Affaire d'éditeur et question d'économie probablement : je n'en regrette pas moins l'absence d'une demi-douzaine de statues qui auraient bonne mine à côté du Scribe de Berlin (pl. VII). Du moins, les espèces principales de l'époque sont-elles représentées par de fort bons types, les statues du Pharaon assis et recevant l'hommage par deux des Chéphrên du Caire (pl. IX et X), celles du Pharaon debout par le Pioupi en bronze du Caire (pl. XII[b] et XIII), celles des particuliers debout et isolés ou en groupes par le Cheikh-el-Beled (pl. XI) puis par le Sapouî et par la Nasi (pl. V) du Louvre, ou par le couple de Munich (pl. VI), celles des particuliers assis par le Scribe de Berlin (pl. VII) et

par un des *Lecteurs* du Caire (pl. VIII); une des statues du Caire, de travail moyen, est pourtant curieuse en ce qu'elle nous montre un prêtre entièrement nu, ce qui n'est pas ordinaire, et circoncis, ce qui est moins ordinaire encore. Trois fragments conservés à Munich et provenant de trois stèles (pl. XIV-XVI), une stèle complète du Caire (pl. XVII), un épisode emprunté au tombeau d'Apoui, dont le Caire possède une muraille presque entière, proposent à l'examen des étudiants des spécimens de bas-reliefs, sans toutefois leur laisser soupçonner la variété de motifs et l'abondance de détails qu'on rencontre d'habitude dans les nécropoles de Sakkarah ou de Gizèh. Restreint à ces éléments, le livre de M. de Bissing produira sur ceux qui l'auront parcouru l'impression d'un art très noble et très élevé par l'inspiration, minutieux et savant dans l'exécution matérielle, mais monotone et enfermé dans un cercle assez étroit de concepts et de formes expressives. Il est juste d'ajouter qu'il n'est pas terminé, et que, grâce au système adopté de planches doubles et triples, rien n'est plus facile que d'ajouter des documents nouveaux à ceux des livraisons déjà parues. Certaines des lacunes seront comblées assurément, et les additions nous permettront de juger en meilleure connaissance de cause la valeur de l'Ecole memphite.

Les notices du premier Empire thébain sont plus nombreuses et l'on y peut étudier l'histoire de la statuaire pendant le très long intervalle qui sépare l'époque héracléopolitaine de la domination des Pasteurs. Nous avons, pour la XI[e] dynastie, outre l'étonnante statue de Montouhotpou III (pl. XIX[a]), des bas-reliefs ou des peintures recueillis à Gébéléin (pl. XXXIII[a] et XXXV) dans les ruines d'un temple de Montouhotpou I. Nous rencontrons ensuite, à la XII[e] dynastie même, les statues assises de Sanouosrît I (pl. XX) et de Nofrît (pl. XXI, XXII), d'Amenemhaît III (pl. XXIV), le sphinx d'Amenemhaît III (pl. XXV, XXVI) que Mariette déclarait être le portrait d'un roi Hyksôs, une admirable tête de roi (pl. XXVII) conservée au Musée de Vienne, et des pièces d'un intérêt moindre parmi lesquelles il faut mentionner un curieux bas-relief de Sanouosrît I, dansant devant le dieu Minou (pl. XXXIV) à Coptos. Pour la XIII[e] dynastie et pour les suivantes, je ne vois encore que le Sovkhotpou du Louvre (pl. XXVIII), la tête barbare de Mit-Farès (pl. XXX) et le Sovkemsaouf de Vienne (pl. XXXI), mais attendons les livraisons prochaines avant de décider jusqu'à quel point M. de Bissing a su utiliser les documents que cette époque lui prodiguait. Le second Empire thébain, si riche en souvenirs de toute espèce, ne lui offrait que l'embarras du choix : le Musée du Caire renferme à lui seul la matière de deux ou trois volumes, surtout depuis les fouilles

heureuses qui ont conduit Legrain à la *favissa* de Karnak. Les sujets en faveur desquels il s'est décidé ont leur importance particulière : ils sont chacun une vraie tête de colonne, le type d'une série qu'il aurait dans bien des cas pu développer presque entière tant le hasard nous a servis au cours de ces années dernières. Ces statues des Aménôthès, des Thoutmôsis, des Ramsès, des Harmaïs sont célèbres et il n'est plus nécessaire de les dénombrer l'une après l'autre : le lecteur les reverra agréablement au passage, et il n'aura qu'à admirer l'habileté merveilleuse avec laquelle le photographe les a saisies et l'imprimeur a fait valoir l'adresse du photographe. L'imagerie du volume est souvent parfaite, et des planches telles que celles sur lesquelles on voit la tête de l'un des sphinx d'Amenemhaît III (pl. XXV, XXVI), sont si bien venues qu'à les regarder on éprouve presque la sensation de l'original. Il y a pourtant çà et là quelques tirages trop épais, où la lourdeur de l'encre a empâté et dénaturé les modelés. D'une manière générale, la plupart des défauts que j'ai notés sont dus à cette malheureuse question des encres : je sais trop, par ma propre expérience, quelles difficultés l'obstination des ouvriers suscite sur ce point pour ne pas excuser et M. Bruckmann et M. de Bissing.

II. Voilà pour l'illustration : la portion publiée du texte en rehausse grandement l'intérêt et elle assure une valeur durable à l'ouvrage. Elle contient en effet les indications de provenance, de migration, d'emplacement actuel, de conservation et au besoin de restaurations que l'objet comporte : des descriptions curieusement fouillées et des bibliographies fort étendues complètent les renseignements de l'image et nous instruisent aux jugements antérieurs. Les notices les plus courtes mesurent deux colonnes in-4° très compactes et soutenues de notes abondantes; beaucoup sont de véritables mémoires où le sujet est traité sous toutes ses faces et épuisé autant qu'il peut l'être. Des vignettes intercalées, ou bien donnent l'objet sous un jour différent de celui de la planche, ou bien placent sous les yeux du lecteur quelques-uns des motifs analogues qui sont cités dans la discussion. La répétition des mêmes types a entraîné M. de Bissing à morceler son exposition, et parfois l'on est contraint de chercher sous plusieurs rubriques avant de savoir entièrement son opinion. C'est là un inconvénient grave, si toutefois il n'y est pas remédié dans l'introduction : peut-être trouverons-nous là toutes les observations réunies en corps de doctrine, avec renvois justificatifs à chacune des notices en particulier.

Les jugements de M. de Bissing sont toujours motivés fortement : ils témoignent d'un goût affiné ou d'un tact sûr et il y en a peu auxquels

IMPRIMERIE NATIONALE.

je ne souscrirais pas volontiers. Çà et là pourtant j'aurais des réserves à y faire, par exemple, à propos du Chéphrên de Gizèh. Après avoir discuté tout au long et réfuté les raisons que Borchardt croyait avoir de l'attribuer à une école saïte, il en arrive à déclarer que c'est peut-être la copie tardive d'une œuvre contemporaine au pharaon. J'ai eu récemment l'occasion de l'étudier de près afin de l'établir à la place qui lui convient le mieux dans le Musée, et de déterminer la hauteur du socle sur lequel il repose : reprenant l'un après l'autre les arguments de Borchardt et les hypothèses de Bissing, il m'a paru que la date assignée par Mariette au moment de la découverte, sous le coup de la première admiration, est bien la seule qui reste admissible. Le détail archéologique est celui de l'âge memphite, et les particularités de style que Bissing signale et qui sont réelles ne sont pas assez accusées pour justifier l'attribution à une époque postérieure; j'y vois uniquement les divergences qu'on remarque en tout temps entre des œuvres sorties d'ateliers divers et peut-être rivaux. Les artistes qui taillèrent les *doubles* en diorite destinés à la pyramide du pharaon, n'avaient certainement pas eu les mêmes maîtres que ceux à qui nous devons le Chéphrên en albâtre et les statuettes royales de Mitrahinèh : la différence d'origine suffit à expliquer qu'elles ne se ressemblent point. Je crains qu'en appréciant certaines œuvres, Borchardt et d'autres n'aient été dominés malgré eux par les idées qui ont régné longtemps sur l'uniformité et sur la monotonie de l'art égyptien. Il leur a paru qu'à une même époque la facture et l'inspiration devaient demeurer toujours identiques et, partout où ils ont relevé des désaccords, ils les ont attribués uniquement à un éloignement dans le temps. Il faudrait pourtant s'habituer à penser que les choses n'en allaient pas autrement chez les Egyptiens qu'elles ne vont chez nous. Il y avait plus d'un atelier dans une cité telle que Memphis, et ils possédaient tous leurs traditions, leurs manies, leur faire qui les distinguaient entre eux et qu'on retrouve comme une marque de fabrique sur leurs œuvres. On s'évitera à l'avenir bien des erreurs de classement si l'on se persuade que beaucoup de particularités, que nous commençons à découvrir sur les statues et sur les bas-reliefs, sont des maniérismes d'école et non pas des indices d'âge relatif.

Le soin que M. de Bissing a pris de rendre son dû à chacun des savants qui ont découvert une pièce ou qui ont parlé d'elle, mérite d'autant plus d'être loué que beaucoup parmi les Egyptologues de la génération présente ont adopté le parti de négliger ce qui s'est dit ou écrit avant eux. Archéologie, religion, grammaire, histoire, il semble qu'ils aient la prétention d'insinuer à leurs lecteurs que rien de ce qu'ils

touchent n'avait été étudié, et que la bibliographie d'un sujet commence avec le premier mémoire qu'ils lui ont consacré. Si court que soit le passé de l'Égyptologie, il est difficile à connaître et l'on ne s'étonnera pas que M. de Bissing en ait altéré quelques traits ou ignoré quelques autres. Il attribue par exemple à Wiedemann le mérite d'avoir reconnu dans la queue d'animal que les rois s'attachent aux reins, non pas une queue de lion, mais une queue de chacal[1]; je ne sais pas si j'ai été le premier à le constater, mais je crois bien l'avoir constaté avant Wiedemann[2]. Un peu plus loin, je regrette que Bissing n'ait point connu la notice que j'ai écrite pour la statue de Montouhotpou dans le *Musée Égyptien*[3] : j'aurais été curieux de savoir s'il accepte l'explication que j'offre de la disproportion qu'on remarque entre les dimensions des pieds, celles des jambes et celles du buste. Il me paraît en effet qu'elle n'était pas destinée à être placée de plain-pied avec le spectateur, mais qu'elle était posée dans un naos, sur une estrade assez élevée, à laquelle on accédait de face par un escalier : vue de bas, en raccourci, l'effet de la perspective rachetait les exagérations de la forme et rétablissait l'équilibre entre les parties. Il semble d'ailleurs que Bissing n'a pas connu la livraison du *Musée* où il est question de cette statue, car il ne la cite pas non plus à propos de la statue d'Amenemhaît III (pl. XXIV), découverte au Fayoum par Petrie[4]. Plus loin encore, M. de Bissing aurait pu indiquer que Legrain a recueilli, dans les boues de la *favissa*, à Karnak, les débris d'une statuette en granit noir qui ressemble à l'admirable Ramsès II de Turin (pl. XLVIII, IL) à tel point qu'elle pourrait presque en être la copie ou une sorte de maquette originelle[5]. La tête manque malheureusement, mais nous avons réussi à reconstituer le corps presque en entier : s'il n'est pas dû au même sculpteur qui modela si amoureusement la statue de Turin, il est issu du même atelier royal. Les quelques différences qu'on signalerait à la rigueur entre les deux proviennent uniquement de l'inégalité de taille : il a fallu simplifier certains détails ou en supprimer dans la plus petite.

On voit par ces exemples qu'il n'y a rien de bien grave dans les omissions ou dans les oublis : l'étonnant n'est point qu'il y en ait, mais que, étant donné la masse des références, il n'y en ait point davantage. J'aurais

(1) Bissing, *2. Tafel mit dem Namen des Königs Atothis*, note 6.

(2) J'ai même signalé l'existence au Musée de Marseille (*Catalogue*, p. 92, n° 279) d'une de ces queues en bois.

(3) *Musée Égyptien*, t. II, pl. IX-X et p. 25-30.

(4) *Musée Égyptien*, t. II, pl. XV et p. 41-45.

(5) Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, 1906, p. 156-157, n° 550.

peut-être à chicaner M. de Bissing sur plusieurs des théories ou des points de doctrine qu'il examine à chaque instant, mais j'attendrai pour le faire qu'il ait résumé en doctrine les éléments répandus à foison dans les notices. Il y a toutefois une critique que je lui adresserai dès à présent : il ne parle presque pas des écoles en lesquelles l'Égypte se partageait, si bien qu'on en pourrait conclure qu'il croit, comme beaucoup des archéologues d'aujourd'hui, à l'existence d'une école unique qui aurait travaillé de manière presque uniforme sur toute l'Égypte à la fois. Il est certain pourtant qu'il y eut au bord du Nil plusieurs écoles qui possédaient chacune leurs traditions, leurs poncifs, leurs façons d'interpréter le costume ou la pose des individus, et dont les œuvres ont une physionomie assez particulière pour qu'on sépare aisément l'un de l'autre les groupes qu'elles forment. Ici encore, il me paraît que l'on a pris parfois les variétés d'exécution qui résultent de leurs enseignements pour des signes d'âge, et qu'on a réparti entre plusieurs siecles des morceaux qui sont contemporains à quelques années près, mais qui procèdent d'écoles distinctes. Je n'ai pas remarqué encore que M. de Bissing ait commis des erreurs de ce genre : sa pénétration naturelle et son expérience des monuments l'en ont préservé. Toutefois j'aurais souhaité qu'il abordât la question plus résolument qu'il ne l'a fait et, qu'après avoir laissé entendre dans plusieurs endroits qu'il admettait l'existence de ces écoles, il en définît les caractères au fur et à mesure que la marche de son travail amenait de leurs œuvres sous les yeux du lecteur. Il en a touché quelques mots à propos des sphinx de Tanis et de la statue d'Amenemhaît III, mais il aurait pu saisir l'occasion du Montouhotpou (pl. XIX[a]) par exemple, afin de montrer ce qu'étaient les tendances de l'École thébaine naissante : il les aurait signalées dans leur évolution, et l'Aménôthès I[er] de Turin (pl. XXXVI) lui aurait peut-être servi à nous enseigner comment elles s'étaient développées ou modifiées, entre les débuts du premier Empire de Thèbes et ceux du second. Un passage de la notice des soi-disant sphinx Hyksôs me porte à espérer qu'il en agira de la sorte pour l'École tanite à propos des célèbres *porteurs d'offrandes :* je souhaite vivement que mon espoir ne soit pas déçu.

III. Autant que j'en puis juger, il y eut dans la vallée du Nil au moins quatre grandes Écoles de sculpture, à Memphis, à Thèbes, à Hermopolis et dans la région orientale du Delta. J'ai essayé ailleurs d'esquisser l'histoire et de définir les caractères principaux de la thébaine[(1)] : je n'y

[(1)] *Revue de l'Art ancien et moderne,* 1906, t. X, p. 241-252, 337-348.

reviendrai donc ici qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire comprendre en quoi elle se distingue des trois autres.

Et d'abord, il est vraisemblable que la première en date de celles-ci, la memphite, est simplement le prolongement et la suite d'une thinite antérieure. Si je compare en effet les quelques objets d'art véritable qui nous sont parvenus des Thinites aux œuvres parallèles que les nécropoles de Gizèh, de Sakkarah et du Fayoum nous ont rendues en si grand nombre, je suis frappé des ressemblances d'inspiration et de technique qu'il y a entre les deux. Nous n'avons pas encore de statues originaires de Thinis même, mais les stèles, les amulettes en ronde bosse, les fragments de meubles minuscules qu'on a recueillis dans les tombes d'Omm-el-Gaâb, trouvent leur contre-partie exacte dans les pièces similaires qui sortent des fouilles d'Abousir-el-Malak et de Méidoum ou du sous-sol des résidences memphites. Je crois discerner qu'il y avait au début, dans la plaine des Pyramides, des ouvriers médiocres, capables toutefois de fabriquer tant bien que mal une statue d'homme assis ou debout : c'est à ces gens-là que j'attribue la statue du Caire, le Matonou (Amten) de Berlin, le Sapouî (Sepa) du Louvre et quelques autres moindres. On observe en effet les mêmes fautes, tête hors de proportion avec le corps, cou engoncé, épaules montantes, buste épannelé sommairement et sans respect des dimensions de chaque partie, bras et jambes courts, épais, anguleux. Leur rudesse et leur gaucherie, comparées à la belle venue des deux statues de Méidoum, qui pourtant leur sont presque contemporaines, étonneraient, si l'on ne songeait que ces dernières, commandées pour des parents de Sanofraouî, ont été exécutées dans les maîtrises royales. Le transfert de la capitale à Memphis, ou plutôt dans la région qui s'étend de l'entrée du Fayoum à la fourche du Delta, eut nécessairement pour effet d'appauvrir Thinis-Abydos : les tailleurs de pierre, architectes, statuaires et maçons accompagnèrent la cour, et ils implantèrent dans ses résidences nouvelles les traditions et les enseignements de leurs patries respectives. Selon ce qu'on voit dans les tombeaux de Méidoum, le dernier style thinite, ou plutôt le style de transition de la III^e^ dynastie, offre exactement les mêmes caractères que le style perfectionné de la IV^e^, de la V^e^ et de la VI^e^, mais avec des allures moins compassées. Les poses des personnes ou les silhouettes des animaux sont déjà schématisées et cernées dans les lignes qu'elles conserveront presque jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne, mais le détail est plus libre et il serre la réalité de plus près ; on y sent seulement cette tendance à la rondeur et à la mollesse qui domine dès Chéops et Chéphrên. Les Memphites ont cherché à idéaliser leurs modèles plus qu'à les copier fidèle-

ment, et, tout en respectant la ressemblance générale, ils ont voulu imposer au spectateur l'impression de la majesté calme ou de la douceur. Leur manière fut adoptée par contre-coup à Thinis et, de la IVe à la XXVIe dynastie, on peut dire qu'Abydos resta presque une succursale de l'École memphite qui pourtant procédait d'elle. Les productions ne diffèrent de celles des Memphites que par des points secondaires, sauf pendant la XIXe dynastie, par exemple, où Sétouî Ier et Ramsès II ayant appelé chez elle des sculpteurs thébains, elle devint quelques années durant un fief artistique de Thèbes.

Si l'on voulait indiquer en un seul mot le caractère de cet art thinito-memphite, on pourrait dire qu'il aboutit à un idéalisme de convention par opposition au réalisme de l'art thébain. Grâce aux hasards de la vie politique, qui firent alternativement de Memphis et de Thèbes les capitales du royaume entier, l'influence de ces deux villes gagna les cités avoisinantes et ne permit guère qu'il se formât à côté d'elles un art indépendant : Héracléopolis, Beni-Hassan, Assiout, Abydos, relevèrent de Memphis, tandis que le Saïd et la Nubie, de Dendérah à Napata, demeurèrent du ressort de Thèbes. Sur un point pourtant, une école originale surgit et se maintint assez longtemps dans Hermopolis la Grande, la cité de Thot. Là on remarque, dès la fin de l'ancien Empire, des sculpteurs qui s'attachèrent à exprimer avec une exactitude scrupuleuse, et souvent avec une recherche de laideur voulue, les formes des individus et les mouvements des masses humaines. Il faut voir de quelle humeur ils ont interprété, dans les deux tombeaux dits *des gras* et *des maigres*, les extrêmes de l'obésité et de l'émaciation chez l'homme et chez les animaux. La région où ils fleurirent est si mal explorée qu'on ignore encore combien de temps leur activité s'exerça de façon continue : elle est au plus haut sous le premier Empire thébain, à Berchèh, à Beni-Hassan, à Cheikh-Saïd; le moment où elle nous apparaît le plus évidente, c'est vers la fin de la XVIIIe dynastie, sous les Pharaons hérétiques. Lorsque Aménôthès IV fonda sa capitale de Khouîtatonou, il y installa probablement quelques maîtres thébains, mais il utilisa à coup sûr les ateliers d'Hermopolis. Les scènes gravées aux hypogées d'El-Tell et d'El-Amarna procèdent du même esprit et du même enseignement que celles des *tombeaux des maigres* et *des gras* : on y observe les mêmes déformations caricaturales de la personne humaine, la même souplesse et quelquefois le même emportement dans les gestes et dans les attitudes. L'élément d'importation prévaut dans nombre de portraits; mais c'est aux Hermopolitains qu'il convient d'attribuer les cavalcades, les processions, les audiences royales, les scènes populaires, dont l'inspiration et l'exécution offrent un

contraste si saisissant avec celles des tableaux analogues qu'on rencontre sur les murailles de Louxor ou de Karnak. La chute de la petite dynastie atonienne arrêta net leur activité; privés des vastes commandes qui avaient ouvert un champ nouveau à leur esprit d'entreprise, ils retombèrent dans leur routine provinciale, et nous n'avons pas encore assez de documents pour savoir ce que leurs successeurs devinrent pendant les siècles postérieurs.

Au Delta nous apercevons dès le début deux styles assez différents. Vers l'Est, à Tanis et dans le voisinage, c'est, aux débuts du premier Empire thébain, une véritable école, dont les productions ont une physionomie si particulière que Mariette en voulut gratifier les Pasteurs : depuis les travaux de Golénischeff, on sait que les sphinx soi-disant Hyksôs sont d'Amenemhaît III, et qu'ils appartiennent à la deuxième moitié de la XII^e dynastie. Cette École tanite se perpétua à travers les siècles; elle florissait encore sous la XXI^e et sous la XXII^e dynastie, ainsi que le prouve le beau groupe des porteurs d'offrandes conservé au Musée du Caire. Les traits prédominants y sont la rudesse et l'énergie du modelé, surtout de la face humaine : ses maîtres ont dû imiter un type et des façons de coiffure appartenant, comme Mariette l'indiquait naguère, aux populations mi-sauvages du lac Menzalèh, les Égyptiens dans les marais d'Hérodote. Il me semble que l'on distingue encore leur faire à l'époque gréco-romaine sur les statues de princes et de prêtres que nous avons au Musée du Caire : toutefois l'habileté technique y est moindre que chez les sphinx et les porteurs d'offrandes. Le Centre et l'Ouest du Delta sont au contraire placés sous l'influence de Memphis, autant qu'on en peut juger par les rares débris qui y subsistent de l'ancien Empire. Sous les Thébains, la dépendance s'accuse, et tout ce qui nous vient de ces régions ne diffère en rien de ce que nous tirons des nécropoles memphites. Vers l'époque éthiopienne seulement, et sous l'impulsion des successeurs de Bocchoris, une École saïte se révèle à nous qui, empruntant à la memphite sa facture générale, serre pourtant la nature de plus près, et s'efforce de donner un cachet individuel à certains éléments de la figure humaine qu'on avait traités jusqu'alors d'une façon large et pour ainsi dire abstraite : le modelé de la face y est aussi ressenti que dans les belles œuvres de l'École thébaine avec plus de fini peut-être et avec des effets moins heurtés; les ravages de la vieillesse, rides, pattes d'oie, mollesse des chairs, maigreur, y sont enregistrés avec une curiosité inusitée chez les générations précédentes; enfin le crâne y est détaillé si minutieusement qu'on dirait presque une pièce d'étude pour l'anatomie. Ce mouvement vers le réalisme savant, commencé d'instinct au

sein de l'école, s'accentua et s'accéléra au contact des Hellènes qui, à partir de Psammétique Ier, pullulèrent dans les cantons du Delta. Certains bas-reliefs d'Alexandrie et du Caire, qu'on date du règne de Nectanébo II et que je rapporterai volontiers à celui d'un des premiers Ptolémées[1], peuvent être considérés comme les témoins subsistants d'une sorte d'art mixte, analogue à celui qui se développa deux siècles plus tard à Alexandrie ou à Memphis, et dont le Musée du Caire possède des spécimens assez rares.

On conçoit que je n'ai pas eu la prétention d'enfermer en ces quelques lignes le résultat complet de mes recherches sur les écoles dont je constate dès maintenant la présence dans l'Égypte antique. J'ai tenu seulement à montrer le rôle qu'elles ont pu jouer aux temps historiques, et à quelles erreurs se sont laissé entraîner ceux qui ont écrit l'histoire de l'art égyptien sans soupçonner leur existence ou sans prendre en considération ce que nous savons d'elles. M. de Bissing ne les ignore point, et sans doute se réserve-t-il de parler d'elles dans son introduction. Il a tant de matériaux à sa disposition qu'il lui sera facile de rectifier mes hypothèses et de les confirmer où il sera nécessaire; son livre y gagnera de n'être plus un simple recueil de monuments décrits ou appréciés justement à l'état isolé, mais un véritable traité de sculpture ou tout au moins de statuaire égyptienne.

J'en aurais du regret s'il ne le faisait point, mais même alors on aurait le droit d'affirmer qu'il s'est tiré à son honneur d'une entreprise où il n'avait pas eu de prédécesseurs. Les quelques planches que j'ai insérées dans les *Monuments de l'art antique*, il y a un quart de siècle, et les notices dont se composent les livraisons parues du *Musée Égyptien* ont pu donner aux savants et aux amateurs un avant-goût des surprises que l'Égypte nous réservait sur le fait de l'art; elles ont été trop peu nombreuses et elles ont porté sur des sujets trop dispersés dans le temps pour qu'il soit résulté d'elles un corps de doctrine. Ici au contraire, ce sont près de deux cents pièces que l'on rencontrera, classées selon l'ordre des dynasties et inédites pour la plupart ou mieux reproduites que par le passé. Chacune d'elles sera accompagnée d'une analyse où les recherches dont elle a été l'objet précédemment seront exposées et discutées; pour la première fois, les Égyptologues et le grand public auront sous les yeux et dans les mains l'apparat artistique et critique nécessaire à apprécier la valeur des œuvres principales de la statuaire égyptienne. Ce qu'il a fallu à M. de Bissing de patience et de flair bibliographique pour

[1] *Le Musée Égyptien*, t. II, p. 90-92.

recueillir dans les bibliothèques les renseignements qu'il a prodigués à pleines mains dans ses notices, ceux-là se le figureront aisément qui connaissent l'étendue de la littérature égyptologique et son éparpillement. Ce n'est là pourtant que le moindre de sa tâche; l'appréciation des objets mêmes a exigé de lui une attention toujours éveillée, et par suite une tension d'esprit incessante qui aurait épuisé promptement un homme moins entraîné aux minuties de l'observation artistique. Dans d'autres branches de la science, les matières ont été brassées et rebrassées si fréquemment pour la plupart que presque toujours la moitié de la besogne est à peu près faite; chez nous, rien de semblable n'existe, et le plus souvent M. de Bissing a dû aborder des objets que personne n'avait connus avant lui et sur lesquels aucune étude préalable n'avait été essayée. Qu'il se soit fatigué parfois et qu'on puisse çà et là reprendre à ses jugements, il l'avoue de bonne grâce; ce qui m'étonne, c'est qu'on ait aussi rarement l'occasion de le faire.

Je souhaite donc que la fin de cet excellent ouvrage ne se fasse pas attendre trop longtemps. Me sera-t-il permis d'ajouter qu'après l'édition présente, qui est de luxe, une édition populaire serait la bienvenue? Nous autres Égyptologues, nous sommes condamnés à payer nos livres si cher que le prix de ces *Denkmäler* ne nous effraie pas, mais ailleurs on y regarde de plus près; une reproduction en un format plus petit, et qui coûtât moins, contribuerait beaucoup à répandre la connaissance de l'art égyptien dans des classes de lecteurs où le livre présent ne pénétrera pas.

G. MASPERO.

L'ALBIGÉISME LANGUEDOCIEN.

JEAN GUIRAUD. *Cartulaire de Notre-Dame de Prouille,* précédé d'une *Étude sur l'Albigéisme languedocien aux* XII*e et* XIII*e siècles.* 2 vol. gr. in-4° de CCCXXXVII-286 p. et 355 p. Paris, Alphonse Picard et fils, 1907.

Le fonds de la publication de M. Jean Guiraud est un recueil de 548 actes, presque tous publiés *in extenso*, et dont la série commence à l'année 1206 pour se terminer à l'année 1427; mais les pièces du XVe siècle ne sont qu'au nombre de trois : en réalité, la très grande majorité des

IMPRIMERIE NATIONALE.

documents appartiennent au XIII[e] siècle et à la première moitié du XIV[e]. Ce recueil a été constitué artificiellement sur le modèle des cartulaires que confectionnaient les moines du moyen âge : en tête l'acte de fondation, les bulles pontificales, les privilèges des rois et des princes féodaux, et, à la suite, les pièces réparties dans l'ordre géographique, par groupes domaniaux. M. Guiraud a ajouté de son fait, aux rubriques traditionnelles, celle des *actes dominicains*, qui concernent les rapports du couvent de Prouille avec le chef d'ordre et avec les autres établissements du même institut, et celle des *actes de profession et de donation*, qui nous montrent l'attrait qu'exerçaient sur les consciences religieuses du XIII[e] et du XIV[e] siècle l'ordre des Frères prêcheurs et le couvent de femmes qui en avait été comme le berceau.

Tous ces documents, dont quelques-uns sont des enquêtes d'une extrême longueur, ont été édités avec un réel souci de la clarté et de l'ordre. Le luxe de l'impression en rend la lecture absolument facile. Au lieu de ces pages compactes et d'aspect rébarbatif qui, dans beaucoup de cartulaires, rebutent le lecteur, la beauté des caractères, la multiplicité des alinéas, l'emploi judicieux des signes de ponctuation lui permettent ici de parcourir rapidement et sans fatigue les pièces d'archives les plus étendues et de la teneur la plus complexe. Les diplomatistes de profession trouveront peut-être que certains textes n'ont pas été transcrits avec un soin assez minutieux. Il nous paraît cependant que, dans l'ensemble, ces transcriptions ont été fidèles. D'autre part les lacunes ont été le plus souvent indiquées et les mentions chronologiques du moyen âge ramenées avec exactitude aux dates modernes[1].

Les actes sont empruntés surtout aux archives de l'Aude et de la Haute-Garonne, aux archives et aux bibliothèques municipales de la région du bas Languedoc, au fonds Doat et au manuscrit français 8671 de la Bibliothèque nationale, aux archives de l'ordre dominicain à Rome (une source sur laquelle on ne nous donne malheureusement aucun détail : les pièces qui y sont puisées ne portent pas de cote), et à une compilation manuscrite sur l'histoire de Prouille, du dominicain Combefort, que l'éditeur n'a pas pu consulter directement. Inutile d'ajouter qu'ils sont en très grande partie inédits : les textes déjà imprimés dans le *Cartulaire de Saint Dominique* des PP. Balme et Lelaidier ou dans le *Bullaire de l'ordre des Frères prêcheurs* y forment un groupe relativement très restreint.

[1] Des erreurs, comme celle qu'on peut constater au t. II, p. 8, où l'acte 242 est daté du 4 août, au lieu du 2 (*IIII nonas augusti*) sont rares.

On imagine aisément ce que le *Cartulaire de Prouille* apporte de données intéressantes et nouvelles à l'histoire des mœurs et des institutions de la région languedocienne, sans parler du jour très vif qu'il jette sur les destinées de la première maison de l'ordre des Prêcheurs.

Un pareil répertoire de faits échappe à l'analyse. Il suffit, pour se faire une idée de leur intérêt et de leur variété, de lire, au tome second, l'excellente *Table chronologique* qui nous donne la substance de tous les documents. Elle est suivie d'une série d'*Indices*, noms de personnes, noms des religieux dominicains de Prouille, noms des religieuses, noms de lieux. Ils sont dressés avec l'ampleur et le soin qui distinguent les autres éléments de l'ouvrage. Peut-être reprochera-t-on à M. Guiraud de n'avoir apporté, dans son index topographique, aucune identification avec la nomenclature moderne. Il se contente de citer les formes latines de ces noms de lieux. Mais il a pensé sans doute qu'identifier les lieux-dits était une tâche souvent impossible et que, pour les localités plus importantes, on en trouvait la dénomination actuelle dans les sommaires qui précèdent les actes. Il aurait pu, tout au moins, pour le lecteur peu familier avec la topographie du Languedoc, indiquer la situation des petites localités mentionnées dans ces sommaires, soit en note et dans le courant du texte, soit à la fin du volume et par un index spécial.

Somme toute, nous estimons que, comme éditeur de documents, M. Guiraud a rempli sa tâche avec succès. Mais il a voulu faire autre chose, puisque le tome premier du *Cartulaire* contient une *Étude sur l'Albigéisme languedocien aux XII^e et XIII^e siècles*, qui constituerait par elle-même un gros volume de format ordinaire. Elle complète assez heureusement les publications déjà nombreuses que les savants français ont consacrées à la question des Albigeois, de leurs doctrines, de leurs progrès et de leur lutte avec la religion établie. C'est un morceau d'histoire considérable, auquel il faudra nécessairement recourir quand on voudra étudier ce sujet, toujours passionnant. M. Guiraud s'y est montré, ce qu'il est dans tous ses livres, un historien laborieux, éclairé et plein de scrupules, qui rend toujours à la dignité de la science ce qu'il lui doit, et ne subordonne jamais sciemment aux intérêts de l'opinion religieuse qu'il professe ceux de l'histoire et de la vérité. Catholique convaincu, il a su parler des Albigeois et de leur croyance en savant, qui cherche avant tout à faire revivre exactement le passé d'après les textes, et ne se soucie que des faits. Une œuvre de ce caractère mérite d'être examinée de près, car la science véritable y trouve toujours quelque profit. En tout cas, la critique de ceux qui ne pensent pas comme M. Guiraud et interprètent

autrement que lui certains documents historiques, quelles que soient les divergences, est obligée de rendre hommage à sa parfaite sincérité.

Le chapitre premier est intitulé : *La critique des sources*, et l'auteur s'efforce tout d'abord d'y répondre à l'objection tant de fois formulée et qui se pose inévitablement à l'esprit de tout historien scrupuleux : « On n'est renseigné sur les Albigeois et leurs doctrines que par les écrits de leurs adversaires, de ceux qui les ont combattus et brûlés : comment arriver sur ce point à une certitude? » La réponse n'est pas moins connue : « 1° Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'on n'a pas de renseignements de source cathare, puisque nous possédons le *Nouveau Testament* traduit par des Albigeois au milieu du XIIIe siècle et accompagné d'un *rituel* cathare; 2° Les témoignages des écrivains catholiques sur la doctrine albigeoise, et provenant de documents d'origine et de nature très différentes : actes de l'Inquisition, traités de procédure à l'usage des inquisiteurs, réfutations ou *Sommes* des controversistes de l'ordre de Saint-Dominique ou d'ailleurs, présentent entre eux et avec le rituel cathare une concordance telle que le doute n'est pas possible. » Mais quand même on reconnaîtrait, avec M. Guiraud, que les témoignages catholiques s'accordent assez bien pour nous permettre de connaître scientifiquement l'ensemble de la doctrine et les détails essentiels de la pensée albigeoise, ainsi que les actes et les paroles des sectaires et de leurs adhérents, nous n'arriverions pas néanmoins à traiter comme lui de « chimériques » les scrupules et les réserves exprimés par certains historiens. Ce fait incontestable que la *presque totalité* des renseignements que nous possédons sur les Albigeois sont ceux qui ont été fournis par les bourreaux sur leurs victimes, laissera toujours dans notre esprit de fortes inquiétudes. M. Guiraud avoue lui-même (p. XXIII), avec sa loyauté ordinaire, à propos des procès-verbaux de l'Inquisition, qu'il est très possible que « parfois » la crainte ait inspiré de faux témoignages aux paysans soumis aux enquêtes, et que les inquisiteurs les aient conduites « de manière à les faire aboutir à des conclusions fixées d'avance pour les besoins de leur cause ». Si cela n'a pas eu lieu en toutes circonstances, cela a pu se produire dans un bien plus grand nombre de cas que ne l'admet l'auteur du *Cartulaire de Prouille*, et il y aura toujours impossibilité d'arriver, sur ce point, à une détermination précise. Nous n'avons pas la même confiance que lui dans la sincérité et la sérénité des membres de ces tribunaux d'exception, quelque désir ou quelque besoin qu'ils eussent d'arriver à connaître la vérité exacte. Nous ne croyons pas du tout, comme lui, « qu'ils se proposaient moins de punir les hérétiques que de faire un relevé aussi exact que possible de la situation ». Et de ce que certains auteurs de *Sommes*

rédigées contre l'albigéisme avaient commencé eux-mêmes par être hérétiques, il n'en résulte pas nécessairement que leurs révélations sur l'hérésie et sur les agissements de leurs anciens coreligionnaires aient été faites sans passion et dans un esprit d'entière bonne foi.

Les textes cités par M. Guiraud sur la distinction des Cathares et des Vaudois (p. XXIX) auraient pu être complétés par le plus ancien de tous, et qu'on s'étonne de ne pas trouver indiqué ici, celui du chroniqueur Pierre des Vaux de Cernai[1]. Il affirme que la doctrine vaudoise avait beaucoup de traits communs avec la doctrine catholique et qu'elle n'en différait que sur certains points (*in multis enim nobiscum conveniebant, in aliquibus dissentiebant*). M. Guiraud ne dit rien de ces concordances nombreuses entre le valdisme et l'orthodoxie. Elles expliquent pourtant ce témoignage postérieur cité par lui, d'après lequel les Vaudois apparaissent en lutte avec les Albigeois et soutenus par les catholiques, explication plus valable que celle qu'il nous donne en disant « que les Vaudois, plutôt que de vivre en paix avec les Cathares, se rapprochaient de l'Église ».

Dans la série des chapitres du livre premier consacrés à la métaphysique et à la théologie des Albigeois, à la morale cathare, à l'opposition du catharisme et du catholicisme, aux parfaits et aux croyants de la secte, à la situation de leurs églises, à l'initiation et au culte cathare, enfin à l'essence du catharisme[2], l'auteur du *Cartulaire* a beaucoup emprunté à l'ouvrage classique de Schmidt (*Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*). Il en a suivi les grandes lignes et adopté les conclusions essentielles. Son apport personnel consiste d'abord dans une minutieuse analyse des témoignages consignés aux registres de l'Inquisition. Il a utilisé également, avec plus de soin et de détail qu'on ne l'avait fait avant lui, la *Practica* de Bernard Gui, les *Sommes* contre les hérétiques, et le *Rituel cathare*, publié par M. Clédat. Au total, c'est principalement la grande quantité de faits et d'assertions doctrinales extraits des enquêtes judiciaires qui constitue, au point de vue scientifique, la valeur et la nouveauté de l'exposé de M. Guiraud, et c'est par là qu'il a mérité, d'une manière incontestable, la reconnaissance des historiens.

Mais cet exposé de la doctrine et des actes des hérétiques du Languedoc aura toujours, pour un critique un peu rigoureux, un défaut capital qui lui est commun avec toutes les publications où l'on a traité jus-

[1] *Historiens de France*, XIX, p. 6.

[2] Ce dernier chapitre aurait pu se fondre aisément avec celui qui traite de la métaphysique et de la théologie des hérétiques. D'une façon générale on ne saisit pas toujours très bien la suite d'idées qui explique la place occupée par les divisions du livre premier.

qu'ici du même objet. C'est qu'il est la résultante de textes empruntés à des régions diverses et à des époques très différentes. N'oublions pas : 1° que si les registres de l'Inquisition nous donnent souvent des détails rétrospectifs et des renseignements qui nous reportent à la période antérieure à la croisade des Albigeois, ces registres n'ont été rédigés qu'au milieu du XIIIe siècle et que la grande majorité de leurs données se réfèrent à cette dernière époque ; 2° que toutes les *Sommes* importantes ne sont pas non plus antérieures à cette même date et qu'elles ont été écrites par des dominicains d'Italie qui nous renseignent sur le patarinisme milanais et non sur l'albigéisme languedocien ; 3° que les traités de procédure de Bernard Gui nous font descendre jusqu'au commencement du XIVe siècle. Il est évident que, comme toute institution humaine, la doctrine albigeoise a évolué, s'est compliquée, altérée, modifiée au cours de cette longue période de plus d'un siècle, si bien qu'on ne peut pas savoir au juste à quelle époque précise s'applique le tableau présenté par M. Guiraud. Il faudrait absolument que ceux qui, comme lui, essayent de nous faire connaître l'albigéisme, s'efforcent de sérier leurs affirmations d'après les époques, et cessent d'englober dans une même conclusion les contemporains de Philippe Auguste avec ceux de Philippe le Bel, chose tout à fait contraire à la bonne méthode historique. L'entreprise est difficile sans doute, mais elle est nécessaire : elle exige, ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici, une détermination chronologique rigoureuse des textes et leur répartition au moins entre trois périodes principales : celle de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe, contemporaine de la croisade et d'Innocent III ; celle du milieu du XIIIe siècle, époque des principaux controversistes, du *Rituel cathare* et de la grande enquête de 1247 ; enfin celle du commencement du XIVe siècle, contemporaine de Bernard Gui. En d'autres termes, il n'est pas d'une saine critique que l'exposé dogmatique et historique de l'albigéisme forme un bloc unique et compact, tel qu'il se présente dans cette *Introduction* au Cartulaire de Prouille. Elle n'en atteste pas moins un des efforts les plus méritoires qui aient été faits pour jeter la lumière sur une question de l'histoire du moyen âge difficile et complexe entre toutes.

A cette réserve générale, et qui vise bien d'autres ouvrages que ceux de M. Guiraud, nous ajouterons, sur des points de détail, quelques observations particulières.

Dans le chapitre sur *La morale cathare*, et ailleurs (p. CXVI-CXVIII), l'auteur, tout en reconnaissant que l'élite de la secte, les *parfaits*, pratiquaient une chasteté rigoureuse, les accuse d'encourager le concubinage chez les simples adhérents, les *croyants*, en admettant leur sconcubines dans les

réunions affectées à la prédication et au culte. Il assure même que les parfaits, en conformité logique avec leurs idées sur le mariage, le toléraient chez les croyants, mais « avaient une sorte de prédilection étrange » pour l'union libre. Nous avouons que cette prédilection aurait besoin d'être prouvée par d'autres arguments que ceux qui sont produits par M. Guiraud. Les directeurs de la secte, malgré le bon exemple personnel qu'ils donnaient à la foule, ne pouvaient pas facilement changer les habitudes et les mœurs des hommes du Languedoc et n'étaient pas plus en mesure d'exclure de leur église les concubines et les bâtards des croyants, que les prêtres catholiques n'avaient eu le pouvoir de s'opposer aux mêmes dérèglements de leurs fidèles. Il fallait que le clergé albigeois, tout comme le clergé orthodoxe, prît les gens du Midi comme ils étaient, sous peine de ne pas recruter d'adhérents. En passant d'une doctrine religieuse à une autre, ils ne transformaient pas leur manière de vivre, et beaucoup de ces *croyants* étaient Albigeois, sans doute, comme les compagnons de Clovis furent chrétiens. Que cette tolérance des parfaits pour le mariage ou le concubinage des simples adhérents fût en désaccord avec les principes de leur métaphysique et de leur morale, soit; mais leur premier intérêt était de fonder un parti et de propager leur religion dans tout le Languedoc pour le mener à la lutte contre l'orthodoxie, et ceci nécessitait des concessions et des tempéraments considérables. M. Guiraud ne semble pas l'avoir très bien compris.

D'autre part, l'auteur paraît faire de la *saignée* une pratique spécialement en faveur chez les ministres cathares et leurs adeptes, parce qu'en les affaiblissant elle leur permettait d'observer les jeûnes et les abstinences rigoureuses; mais, ici non plus, son interprétation des textes n'est peut-être pas absolument concluante. Les Albigeois se saignaient souvent, comme tous leurs contemporains, les catholiques du moyen âge, par mesure d'hygiène. Et quand un témoignage d'enquête nous montre le parent d'un hérétique de marque appelé dans une maison pour « raser et saigner » un autre adepte de la secte, pourquoi penser qu'il s'agit là d'un usage cathare, presque rituel, et ne pas croire tout simplement que certains ministres albigeois jouaient, dans leur milieu, comme certains curés auprès de leurs ouailles, le rôle de médecin ou de chirurgien-barbier? À la page CCLXX, M. Guiraud consacre lui-même tout un paragraphe à montrer « que c'est par les soins médicaux que les parfaits s'emparaient peu à peu des consciences ».

D'après M. Guiraud (p. XCX), les Albigeois, qui n'admettaient pas le culte des saints, étaient logiquement iconoclastes et commettaient contre le crucifix, les reliques et les images de la Vierge et des saints de véri-

tables profanations. Et pour prouver son dire, il cite (p. xcvi), non pas, comme on devrait s'y attendre, un texte de la première moitié du xiiie siècle, mais un auteur protestant du xvie, Jean Chassaniol de Monistrol-en-Velai, dont l'*Histoire des Albigeois* (1595) est soigneusement indiquée à la *Bibliographie* qui précède le *Cartulaire*. *A priori*, quelle autorité peut avoir un ouvrage de cette date pour la connaissance de l'albigéisme languedocien à l'époque d'Innocent III et de Grégoire X? M. Guiraud en extrait néanmoins, comme un précieux témoignage qu'il ne faut pas laisser perdre, tout un long passage dans lequel il n'a évidemment pas reconnu une simple traduction de la chronique de Pierre des Vaux de Cernai (chap. xliv, xlv, xlvi, *passim*), et cela est d'autant plus surprenant qu'à la page cclxxix il a cité lui-même, cette fois directement d'après le chroniqueur du xiiie siècle, les mêmes faits.

Le chapitre v (*Parfaits et Croyants*) est, scientifiquement, un des plus importants de l'ouvrage, car il nous donne sur l'existence et la répartition géographique des communautés d'hérésiarques, hommes et femmes, un ensemble de renseignements précis (résultat d'un dépouillement consciencieux des registres d'enquête), qui nous avait manqué jusqu'ici. Ces informations sont utilement complétées, d'après la même source, dans le chapitre xi, sur *Les Églises cathares*. On y remarquera spécialement les pages très neuves consacrées aux diacres et au diaconat chez les Albigeois. Nous attachons moins de prix au chapitre ix (*L'essence du catharisme*), où l'auteur signale les ressemblances plus ou moins étroites qu'il a remarquées entre la doctrine cathare et celle des anciens Égyptiens, du mazdéisme et du bouddhisme. Par leur nature même, de telles comparaisons ne peuvent amener l'historien à des résultats bien positifs : il va de soi qu'entre toutes les religions dualistes il existe un fonds commun d'idées et de croyances ; mais cette constatation ne nécessitait pas, à notre avis, les développements considérables que M. Guiraud lui a consacrés, et forcément de seconde main.

L'auteur examine, dans le livre II, la diffusion du catharisme dans le Languedoc au commencement du xiiie siècle, ce qui le place sur le terrain plus solide des faits historiques, mais ce qui comporte aussi un apport moins considérable de nouveauté, car cette question est une de celles qui ont été traitées avec un certain détail par les historiens du Languedoc et les biographes d'Innocent III. Et ici M. Guiraud a très largement utilisé les travaux antérieurs au sien. On trouve encore, néanmoins, dans les deux chapitres intitulés *Liberté absolue des Cathares* et *La noblesse languedocienne et les Cathares*, beaucoup de détails intéressants empruntés aux registres d'enquêtes.

Au cours de ce dernier chapitre (p. CCXLIX), parlant du comte de Foix et des persécutions qu'il infligeait aux chanoines de Saint-Antonin de Pamiers, l'auteur cite, d'après le chapitre 24 de la *Chronique* de Pierre des Vaux de Cernai, une menace adressée au comte par un des abbés cisterciens qui prêchaient dans le Languedoc. Mais il y a ici une légère inexactitude : c'est au chapitre 45 que le chroniqueur rapporte les paroles de cet abbé. Nous ne pouvons, d'ailleurs, admettre que le comte de Foix soit présenté comme « un disciple fervent de la secte cathare ». Aucun témoignage, quoi qu'en dise M. Guiraud, ni dans Pierre des Vaux de Cernai ni ailleurs, n'autorise à affirmer que le comte ait fait profession de catharisme. Comme bien d'autres seigneurs du Midi, il était l'ennemi du clergé catholique et, pour lui nuire, favorisait la secte et ses prédicateurs, mais il ne s'y est jamais affilié et s'est toujours abstenu de prendre part personnellement aux cérémonies religieuses des Cathares. Il est significatif que lorsque sa sœur Esclarmonde se fit initier avec d'autres dames, au château de Fanjeaux, tous les assistants participèrent au rite final de l'adoration et du baiser de paix, sauf le comte de Foix lui-même, dit le texte de l'enquête.

L'intérêt des derniers chapitres est presque tout entier dans le tableau que trace M. Guiraud des essais de prédication et de conversion des Cathares par les moines cisterciens et par l'évêque espagnol, Diego de Acebes, accompagné du prieur d'Osma, Dominique. Il a utilisé surtout les récits de source dominicaine, mais avec plus de critique que les auteurs du *Cartulaire de Saint Dominique* et les biographes modernes du saint. Il repousse les vies fabuleuses d'Alain de la Roche, de Jean de Réchac et de Baillet; il fait à Diego de Acebes la part légitime qui lui revient dans l'œuvre de la fondation de Prouille et des premières prédications; il combat l'opinion des écrivains dominicains sur l'apparition par laquelle la Vierge aurait révélé à Dominique la dévotion du Rosaire (p. CCCXXVIII-CCCXXIX). Mais s'il se refuse à accepter toutes les légendes qui ont eu cours dans l'ordre des Prêcheurs, n'étant pas de ces savants qui écrivent l'histoire *ad edificandum*, nous ne comprenons guère comment, au sujet du miracle de Fanjeaux (p. CCCXIV et suiv.), il préfère l'affirmation des hagiographes dominicains à celle de Pierre des Vaux de Cernai, par la raison que le dire de ces hagiographes est « corroboré par une tradition locale ». Comme si les traditions de cette nature n'étaient pas, pour la plupart, une « localisation » populaire des faits rapportés dans la vie d'un saint, une adaptation tardive et plus ou moins exacte de la légende hagiographique!

En bonne critique, et étant donné ce que M. Guiraud reconnaît lui-

IMPRIMERIE NATIONALE.

même avec sa sincérité coutumière « que les religieux de l'ordre de Saint-Dominique se sont efforcés de rattacher tout à leur ordre, à leur fondateur et à leur couvent » (p. CCCXV), et qu'il faut « se défier de cette tendance », le témoignage de Pierre des Vaux de Cernai, chroniqueur véridique et exactement contemporain d'Innocent III et de saint Dominique, doit être accueilli de préférence aux assertions des écrivains de l'ordre des Prêcheurs, fût-ce même du plus ancien d'entre eux, Jourdain de Saxe.

Ceci peut s'appliquer à un épisode sur lequel l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il était revenu à plusieurs reprises, dans trois chapitres différents de sa *Préface* (p. CIII, CCLXIX, CCCIX), ce qui prouve, entre parenthèses, que cette préface n'a pas été soumise à une revision assez sévère, car on pourrait citer d'autres exemples de ces doubles et triples emplois. Il s'agit de la rencontre de Diego de Acebes, à Castelnau, près Montpellier, avec les légats du pape et du conseil qu'il leur donne, en prêchant lui-même d'exemple, de faire leur campagne de prédication à pied et pauvrement vêtus, comme les Apôtres, pour ne pas donner prise au principal argument des hérétiques. À la page CIII, M. Guiraud place en 1207 l'entrevue de Castelnau qu'il fixera plus bas en 1205 (p. CCCXI), et il traduit là une première fois le passage y relatif de Jourdain de Saxe. À la page CCLXIX, il reproduit en partie le discours de l'évêque d'Osma, en le citant d'après le moine de Cernai, ce qui est une erreur, les paroles traduites ne se trouvant que dans Jourdain de Saxe. Enfin, à la page CCCIX, il donne une troisième traduction du même discours, cette fois, comme il convient, d'après Jourdain de Saxe. Mais il ajoute : « Pierre de Vaux-Cernay et Constantin d'Orvieto prêtent aussi à Diego ces paroles : « À l'invitation du bon Maître, commencez par faire, puis enseignez : « allez à pied, sans or ni argent, gardant en tout la forme de la vie apo-« stolique. Comme David contre Goliath, marchez avec une simple fronde « et un bâton et prêchez, pauvres, un Christ pauvre. » Or, il n'y a pas un mot de cette dernière phrase dans le texte du moine de Cernai : elle appartient sans doute au dominicain Constantin, évêque d'Orvieto, qui écrivait beaucoup plus tard. Mais M. Guiraud n'est pas responsable de cet amalgame singulier de textes historiques : il n'a fait que reproduire ici littéralement huit lignes du P. Balme, l'auteur du *Cartulaire de Saint Dominique* (I, p. 78), dont les assertions et les citations ont toujours besoin d'être vérifiées. Tout ceci tendrait à démontrer que l'éditeur du *Cartulaire de Prouille* n'a pas toujours étudié les sources d'assez près et d'une façon assez directe.

Sur le fond des choses, en ce qui touche l'épisode de Castelnau, il est

nécessaire aussi de faire des réserves, et quant à la date de l'entrevue, et quant à l'influence que pourraient avoir eue dans cette affaire les prescriptions d'Innocent III.

La date a son importance. Celle qu'a adoptée M. Guiraud est 1205, conformément sans doute aux conclusions des Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 1er août, p. 397). Cette détermination est le résultat de la discussion assez longue à laquelle ces derniers savants se sont livrés pour infirmer la chronologie des actes de saint Dominique constituée par Echard, l'éditeur des *Scriptores ordinis Prædicatorum* qui, lui, attribue l'entrevue de Castelnau à février ou à mars 1206. Mais les arguments invoqués par les Bollandistes ne sont pas de nature à entraîner la conviction. Jourdain de Saxe ne donnait aucune date. Echard s'était fondé sur un passage de Bernard Gui, qui fixe l'entrevue à la fin de l'année 1205 (ancien style, donc premiers mois de 1206, nouveau style). Or les Bollandistes ont cité une autre édition de Bernard Gui où on lit « Anno Domini MCCV in fine *quarti* istius anni », et ils en ont conclu que le mot *quarti* impliquait que 1205 avait été mis là par erreur pour 1204, ce qui est une interprétation absolument conjecturale, car on pourrait tout aussi bien supposer (et encore mieux) que *in fine quarti* signifie « à la fin de la quatrième partie ou du quatrième trimestre » de l'année 1205 (vieux style), ce qui équivaut à la détermination d'Echard. Les autres arguments des Bollandistes ne prêteraient pas moins à la controverse. D'autre part, la date de 1205 donnée pour l'entrevue de Castelnau entraîne celle de 1206 pour les conférences contradictoires des prédicateurs orthodoxes avec les hérétiques, et c'est en effet celle à laquelle se rallie M. Guiraud (p. CCCXIII). Mais notre conviction très ferme sur cette question est qu'il vaut mieux s'en tenir aux indications chronologiques fournies par les auteurs exactement contemporains de la croisade des Albigeois. Or il est curieux que les Bollandistes et les écrivains dominicains n'aient pas rappelé que Pierre des Vaux de Cernai attribue formellement le voyage de Diego et de Dominique en cour de Rome et, à plus forte raison, l'entrevue de Castelnau, à l'année 1206[1]. D'un autre côté, Guillaume de Puylaurens, qui écrivait les premiers chapitres de sa chronique d'après des souvenirs de jeunesse très précis, et dont l'exactitude soigneuse est hors de doute[2], fixe à l'année 1207 la conférence de

(1) Chap. III. Ce chiffre se trouve dans tous les manuscrits.

(2) Voir ce qu'en a dit M. Beyssier dans son étude « Guillaume de Puylaurens et sa chronique » (*Bibl. de la Faculté des lettres de Paris*, t. XVIII). M. Guiraud, qui cite cette chronique d'après le texte fautif des *Historiens de France*, semble ne pas connaître cette édition, publiée en 1904.

Montréal, sur laquelle il a donné des détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Et au sujet de cette conférence, nous signalerons une nouvelle erreur de M. Guiraud (p. cccxiv). Après avoir dit que, d'après Pierre des Vaux de Cernai, les arbitres de Montréal refusèrent de rendre leur sentence, il attribue au même chroniqueur (sans citer il est vrai le chapitre) les déclarations faites plus tard par l'un d'eux, Bernard de Villeneuve. Or ce n'est pas le moine de Cernai, mais Guillaume de Puylaurens qui a rapporté ces déclarations (chap. ix, p. 128 de l'édition Beyssier).

Nous avions émis l'hypothèse[1] que les conseils donnés par Diego de Acebes au légat du pape dans l'entrevue de Castelnau auraient pu lui être inspirés par Innocent III, auprès duquel l'évêque d'Osma venait de passer quelque temps, et invoqué à l'appui de cette conjecture une bulle du 17[2] novembre 1206 dans laquelle le pape recommande à l'un de ses légats du Languedoc l'apostolat par la pauvreté. M. Guiraud repousse cette conjecture par la raison suivante : « Innocent s'exprime ici comme Diego : mais la bulle est du 19 novembre 1206, tandis que Diego avait parlé en 1205. Le pape décrit le type des premiers prêcheurs : mais ce type avait été déjà réalisé par Diego et saint Dominique *une année auparavant.* » Si l'on adopte, comme selon nous la saine méthode l'exige, la date de 1206 attribuée par Pierre des Vaux de Cernai au voyage des deux Espagnols à Rome, et que l'on admette par suite que l'entrevue de Castelnau ait eu lieu vers le milieu de cette même année (car Jourdain de Saxe affirme que Diego revint de Rome en passant par Cîteaux, ce qui demanda encore un certain temps), il est clair que la raison opposée par M. Guiraud à notre conjecture n'a plus de valeur. La bulle n'a pas été de beaucoup postérieure à l'entrevue de Castelnau. Elle prouve, en tout cas, que le pape était tout à fait d'accord, sur la nécessité d'un changement de tactique de la part des prédicateurs, avec l'évêque d'Osma et son compagnon. Et enfin l'intervention de la papauté dans cette affaire est démontrée par un autre fait, dont M. Guiraud ne parle pas, mais qu'atteste formellement Jourdain de Saxe (p. 543 de l'édition des Bollandistes) : c'est que ce fut sur l'ordre exprès d'Innocent III[3] que le légat Arnaut Amalric alla chercher les douze abbés cisterciens qui devaient, dans l'humble tenue des douze apôtres, entreprendre la conversion des hérétiques du Languedoc.

[1] *Innocent III. La Croisade des Albigeois*, p. 91.

[2] Et non 19, comme nous l'avons écrit par erreur.

[3] « Eo enim tempore dominus Innocentius papa duodecim abbates ordinis Cisterciensis cum uno legato contra hereticos Albigensium ad prædicandam fidem direxerat. »

Soucieux de réserver à saint Dominique l'honneur d'une création absolument originale, l'éditeur du *Cartulaire de Prouille* n'admet pas qu'il ait pu s'inspirer de l'œuvre de Durand de Huesca, ce Vaudois converti qui sous le patronage d'Innocent III avait fondé, dès 1208, en Espagne et en Languedoc, la congrégation mendiante des *Pauvres catholiques*. Il nous reproche d'avoir affirmé que saint Dominique ou saint François avaient copié Durand de Huesca. Pour lui « il y a eu coïncidence plutôt qu'imitation. Au commencement du XIIIe siècle, on sentait le besoin de réformer l'Église en ravivant l'esprit de renoncement et de détachement qui est le fond de l'Évangile » (p. CCCXVIII). C'est exactement ce que nous avions écrit nous-même avant M. Guiraud[1] : « L'esprit de réforme ou plutôt de retour à la pauvreté chrétienne, dont les ordres mendiants seront l'expression la plus complète, s'essayait alors un peu partout par la fondation de pieuses confréries, ouvertes aux laïques comme aux clercs. » Et nous avions montré que, dès 1201, Innocent III approuvait le principe de la pauvreté volontaire mis en pratique par la confrérie italienne des *Humiliés*. On peut même ajouter que le retour à la pauvreté évangélique a été le point de départ de la plupart des grandes réformes monastiques à travers tout le moyen âge. Sur ce fait aussi général qu'incontestable nous sommes tout à fait d'accord avec M. Guiraud. En ce qui concerne l'institut des Pauvres catholiques, nous n'avons jamais supposé ni écrit que François d'Assise, l'autodidacte par excellence, ait pu lui emprunter sa conception de la vie chrétienne. Mais, pour ce qui est de saint Dominique, le cas apparaît tout différent. Nous ne disons pas que le prieur d'Osma ait attendu l'exemple de Durand de Huesca pour prêcher, comme tous les réformateurs du moyen âge, le renoncement évangélique et vivre à la manière des apôtres. Nous avons établi simplement ce fait indéniable que six ans au moins avant la création de l'institut des Frères prêcheurs[2], on avait vu se répandre dans le Languedoc *une congrégation de chanoines vêtue de blanc ou de gris, demandant à la mendicité les moyens de vivre et de se vêtir au jour le jour, et s'étant donné pour mission la prédication, l'enseignement et la conversion des hérétiques*, c'est-à-dire exactement le prototype de la congrégation dominicaine. Et des couvents de cet ordre mendiant avaient existé de 1208 à 1212 dans les diocèses d'Elne, de Béziers, de Carcassonne, de Nîmes et d'Uzès. Comment ne pas admettre, que pour la fondation de l'institut dominicain, créé d'après les mêmes principes, avec les mêmes traits d'organisation intérieure et

(1) *Innocent III. La Croisade des Albigeois*, p. 104.

(2) Sur la date et les circonstances de la fondation de l'ordre des Prêcheurs, voir Balme et Lelaidier, *Cartulaire de Saint Dominique*, p. 516 et suivantes.

extérieure, et sur le même terrain, il y ait eu emprunt direct? M. Guiraud nous dit : « Les compagnons de Diego pratiquaient la pauvreté et prêchaient depuis deux ans lorsque Durand de Huesca fonda, après sa conversion, la communauté des Pauvres catholiques. » Mais ce n'est pas comme prédicateur et convertisseur individuel, c'est comme fondateur de congrégation que Dominique a imité, suivant nous, Durand de Huesca et son institut.

L'apparition du *Cartulaire de Prouille* nous a fourni l'occasion de discuter plusieurs questions relatives à l'albigéisme et aux origines de l'ordre dominicain, sur lesquelles nous resterons probablement en désaccord avec l'auteur : mais les réserves que nous avons faites sur quelques détails et sur certaines tendances de l'œuvre ne nous empêchent pas d'en reconnaître le mérite. En éditant ce cartulaire dans les conditions où il l'a fait, M. Jean Guiraud a rendu un service considérable à l'histoire du Languedoc, et tel que l'histoire générale pourra également en faire son profit.

Achille LUCHAIRE.

QUATRE DISCOURS DE LAMARCK.

Lamarck. *Discours d'ouverture des cours de zoologie, an VIII, an X, an XI, et 1806*, publiés par A. Giard. 1 vol. in-8°. Paris, 1907. (Extrait du *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique.*)

I. Il y aura cent ans bientôt qu'a paru la *Philosophie zoologique*, et nous commençons à peine à comprendre aujourd'hui que l'apparition de ce livre marque, dans l'histoire de la pensée humaine, une date au moins aussi importante que celle du *Discours de la méthode* et du mémoire de Lavoisier. Depuis quelques années cependant, un mouvement considérable s'est produit autour du nom de Lamarck.

Un comité s'est formé pour élever une statue au père du transformisme ; il eût été préférable, à mon avis, d'employer l'argent recueilli par souscription à la publication d'une bonne édition des œuvres de Lamarck ; la forme de son visage importe moins que celle de sa pensée. Giard, qui avait depuis longtemps déjà demandé une édition nationale des ouvrages de notre grand évolutionniste, vient d'avoir l'excellente idée, en attendant cette édition nationale qui viendra un jour, de réimprimer

quatre discours d'ouverture des cours de zoologie du Muséum, ceux de l'an VIII, de l'an X, de l'an XI et de 1806.

Dans ces leçons d'ouverture qui ont précédé la *Philosophie zoologique* parue en 1809, on suit pas à pas la genèse de la théorie transformiste. Le discours de l'an VIII, étant le premier, est le plus important au point de vue historique, quoique, dans les suivants, les idées de l'auteur aient pris une forme plus précise. M. Marcel Landrieu, un jeune savant qui s'est attaché depuis plusieurs années à l'étude de Lamarck et qui serait merveilleusement outillé pour préparer une édition de ses œuvres, écrit dans l'introduction bibliographique qui précède les quatre discours réimprimés par le *Bulletin scientifique :* « C'est dans ce discours de l'an VIII que Lamarck expose pour la première fois ses idées sur l'évolution des espèces ; quelque soigneuses qu'aient été nos recherches dans ses œuvres antérieures, botaniques ou physico-chimiques, nulle part nous n'avons trouvé d'allusion à la possibilité de variation des espèces : « J'ai « longtemps pensé, dit Lamarck lui-même, qu'il y avait des espèces con- « stantes dans la nature... » *On peut donc dater du 21 floréal an VIII l'acte de naissance du transformisme.* »

Si le transformisme est né ce jour-là, il a eu, pendant près d'un demi-siècle, une existence bien précaire ; et l'on est en droit de penser que, même sans Lamarck, il serait né aujourd'hui et bien viable. Quoique Darwin ait connu, sans les apprécier d'ailleurs, les œuvres de son immortel devancier, l'honnêteté la plus élémentaire poussera tout bon Lamarckien à considérer la « sélection naturelle » comme issue directement du cerveau de son inventeur. Certainement, Darwin eût été transformiste, même si Lamarck n'avait jamais vécu ; et c'est parce que l'œuvre de Darwin est venue à une heure où l'humanité était mûre pour la comprendre que l'enthousiasme provoqué par l'*Origine des espèces* a fait exhumer la *Philosophie zoologique.* Le premier mouvement d'admiration passé, on s'est même aperçu que Lamarck avait été beaucoup plus loin que Darwin dans l'explication de la formation des êtres actuels ; mais c'est Darwin qui a suscité le mouvement.

Le mouvement transformiste n'eût-il pas eu lieu sans Darwin ? Il serait téméraire, à mon avis, de l'affirmer. Les connaissances humaines tendent, de jour en jour, à se fondre en un tout harmonieux ; la généralité merveilleuse des lois de la physique et de la chimie devait fatalement conduire les chercheurs à l'idée que les corps vivants ne sont pas en dehors des lois naturelles ; le principe de la conservation de l'énergie, par exemple, devait, de toute nécessité, être considéré finalement comme se vérifiant dans un contour comprenant des êtres vivants, aussi

bien que dans un contour dépourvu d'animaux et de végétaux. La notion d'équilibre était, elle aussi, trop générale pour que personne ne pensât à l'appliquer aux corps organisés en même temps qu'aux substances brutes; si Lamarck et Darwin n'avaient pas vécu, l'idée transformiste serait née certainement chez le premier naturaliste qui eût lu et compris les admirables travaux de Willard Gibbs. Aujourd'hui le cerveau humain est arrivé à ce point qu'un écolier bien doué concevrait l'idée de la transformation des espèces, du moment qu'on lui aurait enseigné les lois générales de l'équilibre. Le transformisme est une nécessité de l'état actuel des sciences.

Mais c'est le propre des hommes de génie d'avoir l'intuition des découvertes futures à un moment où rien n'est prêt pour qu'elles soient comprises du public et même des savants. Nul plus que Lamarck ne mérite donc le nom d'homme de génie; son œuvre constitue, dans son admirable simplicité, l'un des plus beaux monuments élevés par les hommes; et il est merveilleux de voir que cent ans après l'apparition de son livre, les plus avancés des évolutionnistes s'en tiennent encore, à peu de chose près, aux conclusions qu'il a établies dans sa *Philosophie zoologique*.

II. Déjà, dans le discours d'ouverture de l'an VIII, on trouve le germe de tout le système Lamarckien. L'auteur dit lui-même d'ailleurs, parlant de ce discours[1] : « J'y ai laissé entrevoir quelques vues importantes et philosophiques que la nature et les bornes de cet ouvrage ne m'ont pas permis de développer. » Voici une page extraite du discours de l'an VIII et qui est la première expression historique de la théorie de l'Évolution :

Si l'on considère la diversité des formes, des masses, des grandeurs et des caractères que la nature a donnée à ses productions, la variété des organes et des facultés dont elle a enrichi les êtres qu'elle a doués de la vie, on ne peut s'empêcher d'admirer les ressources infinies dont elle sait faire usage pour arriver à son but. Car il semble en quelque sorte que tout ce qu'il est possible d'imaginer ait effectivement lieu; que toutes les formes, toutes les facultés et tous les modes aient été épuisés dans la formation et la composition de cette immense quantité de productions naturelles qui existent. Mais si l'on examine avec attention les moyens qu'elle paraît employer pour cet objet, l'on sentira que leur puissance et leur fécondité a suffi pour produire tous les effets observés.

Il paraît, comme je l'ai déjà dit[2], que du *temps* et des *circonstances favorables* sont

[1] Dans le *Système des animaux sans vertèbres*, p. VI.

[2] Ce « comme je l'ai déjà dit » ne semble pas se rapporter aux premières pages du discours. Il est donc probable que Lamarck avait déjà exprimé les opinions dont nous trouvons ici la première trace imprimée.

les deux principaux moyens que la nature emploie pour donner l'existence à toutes ses productions. On sait que le temps n'a point de limite pour elle, et qu'en conséquence elle l'a toujours à sa disposition.

Quant aux circonstances dont elle a eu besoin *et dont elle se sert encore chaque jour* pour varier ses productions, on peut dire qu'elles sont en quelque sorte inépuisables.

Les principales naissent de l'influence des climats, des variations des températures de l'atmosphère et de tous les milieux environnants, de la diversité des lieux, de celle des habitudes, des mouvements, des actions, enfin de celle des moyens de vivre, de se conserver, se défendre, se multiplier, etc., etc. Or, par la suite de ces influences diverses, *les facultés s'étendent et se fortifient par l'usage, se diversifient par les nouvelles habitudes longtemps conservées;* et insensiblement la conformation, la consistance, en un mot, la nature et l'état des parties ainsi que des organes, participent des suites de toutes ces influences, *se conservent et se propagent par la génération.*

L'oiseau que le besoin attire sur l'eau pour y trouver la proie qui le fait vivre, écarte les doigts de ses pieds lorsqu'il veut frapper l'eau et se mouvoir à sa surface. La peau qui unit ces doigts à leur base contracte par là l'habitude de s'étendre. Ainsi, avec le temps, les larges membranes qui unissent les doigts des canards, des oies, etc., *se sont formées telles que nous les voyons.*

Mais celui que la manière de vivre habitue à se poser sur les arbres, a nécessairement à la fin les doigts de pied étendus et conformés d'une autre manière. Les ongles s'allongent, s'aiguisent et se courbent en crochet pour embrasser les rameaux sur lesquels il se repose si souvent.

De même l'on sent que l'oiseau de rivage, qui ne se plaît point à nager et qui cependant a besoin de s'approcher des eaux pour y trouver sa proie, sera continuellement exposé à s'enfoncer dans la vase : or, voulant faire en sorte que son corps ne plonge pas dans le liquide, il fera contracter à ses pieds l'habitude de s'étendre et de s'allonger. Il en résultera pour les générations de ces oiseaux qui continueront de vivre de cette manière, que les individus se trouveront élevés comme sur des échasses, sur de longues pattes nues, c'est-à-dire dénuées de plumes jusqu'aux cuisses et souvent au delà [1]. »

J'ai souligné, dans cette page admirable de simplicité et de bonhomie, les passages qui contiennent l'exposé des deux grands principes Lamarckiens, la loi d'habitude et l'hérédité des caractères acquis. Ces deux lois sont connues sous la forme définitive que leur a données leur auteur dans sa *Philosophie zoologique.* Il n'est pas sans intérêt d'en trouver une première rédaction dans le discours de l'an XI :

Premièrement : l'exercice de la vie, et conséquemment du mouvement organique qui en constitue l'activité, tend sans cesse, non seulement à étendre et à développer l'organisation, mais il tend en outre à multiplier les organes et à les isoler dans les foyers particuliers. Pour s'assurer si l'exercice de la vie tend à étendre et à développer l'organisation, il suffit de considérer l'état des organes d'un animal qui vient

[1] Discours de l'an VIII, p. 464.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de naître, et de comparer cet état à celui où ils se trouvent lorsque l'animal a atteint le terme où ces organes cesseront de recevoir de nouveaux développements [1].

Il y a là déjà une première idée de la loi d'habitude, mais surtout la notion de la différenciation progressive et de la division du travail. Voici maintenant, empruntée au même discours, la première formule de la loi d'habitude :

Secondement : l'emploi habituel d'un organe, surtout s'il est fortement exercé, fortifie cet organe, le développe, accroît ses dimensions, agrandit et étend ses facultés . . .

En effet, on sait que toutes les fois qu'un organe ou qu'un système d'organes est fortement et longtemps exercé, non seulement sa puissance et les parties qui la constituent s'étendent et se fortifient, mais on a des preuves que cet organe, ou ce système d'organes, attire alors sur lui les principales forces actives de la vie de l'individu; car il devient la cause qui fait languir dans cette circonstance les fonctions des autres organes [2].

Comme on le voit, c'est ici la claire expression de la loi d'habitude, mais aussi celle de la loi du *balancement organique*. Voici enfin l'application de ces principes, non plus à l'évolution individuelle, mais à l'évolution spécifique :

Troisièmement : enfin les efforts faits par le besoin pour obtenir des facultés nouvelles, se trouvant aidés du concours des circonstances favorables, *créent avec le temps, les organes nouveaux* qui sont propres à ces facultés et qu'ensuite ce long emploi développe. Combien est importante cette considération et quelle lumière elle répand sur l'état de l'organisation des différents animaux qui existent [3] !

On reconnaît aisément dans ces phrases la fameuse formule un peu trop abrégée, mais si célèbre dans sa forme abrégée : « La fonction crée l'organe. » On y trouve aussi, quoique plus enveloppée, la loi de l'hérédité des caractères acquis que nous avons déjà trouvée très explicitement dans les discours d'ouverture de l'an VIII. Somme toute, on peut dire que Lamarck a été mis presque d'un coup en possession de tout son système. La loi d'hérédité des caractères acquis lui paraît d'ailleurs être une chose tellement évidente qu'il néglige pour ainsi dire de l'énoncer; on la trouve surtout dans des phrases incidentes comme celle-ci, qui se trouve dans le discours de l'an XI deux pages après les passages cités précédemment :

Ensuite, conservant toujours les progrès acquis, par les reproductions des individus et la succession des générations, et aidée de beaucoup de temps et par une diver-

[1] Discours de l'an XI, p. 526. — [2] Discours de l'an XI, p. 527. — [3] Discours de l'an XI, p. 528.

sité lente mais constante dans les circonstances, elle a peu à peu amené, à cet égard, l'état de choses que nous observons maintenant.

III. Une des remarques les plus amusantes que l'on puisse faire en lisant les discours de Lamarck, c'est celle de la véritable bonhomie avec laquelle il admire sa théorie évolutionniste; il ne se pose pas vis-à-vis d'elle comme un artiste devant son œuvre, il s'oublie certainement lui-même dans son enthousiasme, et son admiration va bien plus à la nature dont il a dévoilé les mystères qu'à l'ingéniosité de celui qui a soulevé le rideau :

Qu'elle est grande cette considération, s'écria-t-il dans le discours de l'an XI, et surtout qu'elle est éloignée de tout ce que l'on a pensé sur les objets dont il s'agit! Aussi, l'étonnement que sa nouveauté et sa singularité doivent produire en vous, exige d'abord que vous suspendiez votre jugement à son égard. Mais l'observation qui l'établit est maintenant consignée, et les faits qui lui ont donné lieu subsistent et se renouvellent sans cesse; or, comme elles ouvrent un champ vaste à vos études et à vos propres recherches, c'est à vous-mêmes que j'en appelle pour prononcer sur ce grand sujet, lorsque vous aurez suffisamment examiné et suivi tous les faits qui s'y rapportent[1].

Avec la même honnêteté scientifique et la même absence de fausse modestie, le grand évolutionniste écrira un peu plus tard, au début de la *Philosophie zoologique*[2], ces lignes qui sont un modèle de conscience et de noblesse :

En me livrant aux observations qui ont fait naître les considérations exposées dans cet ouvrage, j'ai obtenu les jouissances que leur ressemblance à des vérités m'a fait éprouver, ainsi que la récompense des fatigues que mes études et mes méditations ont entraînées; et en publiant ces observations, avec les résultats que j'en ai déduits, j'ai pour but d'inviter les hommes éclairés, qui aiment l'étude de la nature, à les suivre et à les vérifier et à en tirer de leur côté les conséquences qu'ils jugeront convenables.

On a l'habitude de plaindre Lamarck parce qu'il est mort aveugle et méconnu, dans une société pleine de la gloire de naturalistes qui ne le comprenaient pas; mais, à un homme de cette hauteur morale, les satisfactions intérieures devaient suffire, et je suis convaincu, pour ma part, qu'à travers toutes les infortunes, le père du transformisme a goûté la joie pure du chercheur qui a trouvé la vérité; car il n'a pas connu le doute; cela est évident pour qui lit son œuvre; il a pu déplorer l'aveuglement de ses contemporains, mais il n'a jamais craint de s'être trompé, et il eut là une grande joie et une grande force. On n'en dirait pas autant

[1] P. 530. — [2] Avertissement, p. XXIII.

de Darwin mourant; il semble au contraire que l'illustre Anglais, tout en restant convaincu de l'évidence du transformisme, avait compris l'insuffisance de la sélection naturelle comme explication de l'origine des espèces. Lamarck n'a jamais laissé percer la moindre hésitation, et en effet, les lois qu'il a établies ont déjà subi l'épreuve d'un siècle; notre époque si critique n'a pu les entamer.

IV. Lamarck a connu l'importance de la révolution qu'il introduisait en philosophie; il a compris que tout se transforme dans le monde, aussi bien l'inorganique que le vivant, et que toutes les entités statiques, toutes les idoles adorées jusque-là par les savants, s'effondreraient sous le coup de la théorie nouvelle. Il faut connaître la belle page[1] où, abjurant ses anciennes erreurs, le consciencieux savant montre le danger de la croyance à la *stabilité* des choses :

J'ai longtemps pensé qu'il y avait des *espèces* constantes dans la nature et qu'elles étaient constituées par les individus qui appartiennent à chacune d'elles.

Maintenant, je suis convaincu que j'étais dans l'erreur à cet égard, et qu'il n'y a seulement dans la nature que des individus.

L'origine de cette erreur, que j'ai partagée avec beaucoup de naturalistes qui même y tiennent encore, vient de la *longue durée*, par rapport à nous, *du même état de choses* dans chaque lieu qu'habite chaque corps vivant; mais cette durée du même état de choses pour chaque lieu, a un terme, et avec beaucoup de temps, il se fait des mutations dans chaque point de la surface du globe, qui changent, pour les corps qui l'habitent, tous les genres de circonstances.

En effet, on peut maintenant affirmer que rien n'est constamment dans le même état à la surface du globe terrestre. Tout, avec le temps, y subit des mutations diverses, plus ou moins promptes selon la nature des objets et des circonstances. Les lieux élevés constamment se dégradent, et tout ce qui s'en détache est entraîné dans les lieux bas. Les lits des rivières, des fleuves, des mers même, insensiblement se déplacent ainsi que les climats : en un mot, tout à la surface de la terre, y change peu à peu de situation, de forme, de nature et d'aspect. Voici ce que, de toute part, les faits recueillis attestent : il ne faut qu'observer et y donner de l'attention pour s'en convaincre.

Ainsi, ce n'est pas seulement pour la zoologie et la botanique que le transformisme est établi; il l'est également pour les corps bruts. Pour comprendre ce qu'est aujourd'hui un corps quelconque, il faut savoir son histoire; il faut savoir quels accidents il a subis, quelles catastrophes il a traversées; un corps n'est plus lui-même une entité définie, mais un aspect momentané observé dans une série de déformations. Il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver à la notion de l'équilibre universel dans

[1] Dans l'appendice au discours de l'an x.

lequel un corps n'existe plus que par les autres corps qui l'entourent, qu'en fonction de l'ambiance.

Cette idée n'est-elle pas déjà exprimée dans le passage suivant du *Discours* de 1806?

Je trouve dans ces importantes considérations des moyens très suffisants pour soulever le voile épais qui nous cachait le plus grand des secrets de la nature, celui qui est relatif à *l'origine de tous les corps naturels.*

Je ne dois pas aujourd'hui vous exposer comment la nature me paraît être parvenue à faire exister tous les corps naturels que nous observons, et qui font le sujet de vos études; comment tous ces corps étant véritablement ses productions, *il a suffi que quelques-uns d'entre eux aient été formés directement par elle,* tandis qu'elle n'a participé à l'existence de tous les autres qu'indirectement, les ayant fait successivement dériver des premiers, en opérant peu à peu et à la suite de beaucoup de temps des changements et une composition croissante dans l'organisation de ces corps vivants[1].

Je ne voudrais pas torturer les phrases et trouver, dans cette théorie d'un minimum de création, plus de choses que Lamarck n'en a désiré mettre, mais il est incontestable que ses considérations sur les changements géologiques contiennent le germe et même l'exposé fort net du système dont les Anglais font gloire au grand géologue Lyell. Il est même certain que l'idée du transformisme est venue à Lamarck de ses études géologiques; s'il n'avait pas fait de géologie avant d'être chargé d'enseigner la zoologie au Muséum d'histoire naturelle, je crois bien qu'il n'aurait pas écrit la *Philosophie zoologique.* C'est peut-être de ses études de géologie qu'il a tiré cette remarque philosophique d'où découle toute son œuvre et toute celle de l'école évolutionniste :

On peut assurer que cette apparence de *stabilité* des choses dans la nature sera toujours prise, par le vulgaire des hommes, pour la *réalité;* parce que, en général, on ne juge de tout que relativement à soi.

Pour l'homme qui observe, et qui, à cet égard, ne juge que d'après les changements qu'il aperçoit lui-même, les intervalles de ces mutations sont des *états stationnaires* qui lui paraissent sans bornes, à cause de la brièveté d'existence des individus de son espèce. Aussi, comme les faits de ses observations, et les notes des faits qu'il a pu consigner dans ses registres, ne s'étendent et ne remontent qu'à quelques milliers d'années (trois à cinq mille ans), ce qui est une durée infiniment petite relativement à celles qui voient s'effectuer les grands changements que subit la surface du globe, tout lui paraît *stable* dans la planète qu'il habite, et il est porté à repousser les indices que des monuments entassés autour de lui, ou enfouis dans le sol qu'il foule sous ses pieds, lui présentent de toutes parts.

Il me semble entendre ces petits insectes qui ne vivent qu'une année, qui habitent quelque coin d'un bâtiment, et que l'on supposerait occupés à consulter parmi eux

[1] Discours de 1806, p. 558.

la tradition pour prononcer sur la durée de l'édifice où ils se trouvent : remontant leur chétive histoire jusqu'à la 25ᵉ génération, ils décideraient unanimement que le bâtiment qui leur sert d'asile est éternel, ou du moins qu'il a toujours existé; car ils l'ont toujours vu le même, et ils n'ont jamais entendu dire qu'il ait eu un commencement.

Les grandeurs, en étendue et en durée, sont relatives. Que l'homme veuille bien se représenter cette vérité, et alors il sera réservé dans ses décisions, à l'égard de la *stabilité* qu'il attribue, dans la nature, à l'état des choses qu'il y observe[1].

Si Lamarck a compris l'importance de la révolution que devait opérer le transformisme dans les idées des hommes, il a prévu aussi, dès le début, les difficultés qu'aurait à vaincre la nouvelle théorie heurtant des traditions universellement respectées. Déjà, dans son discours de l'an X, il a fait suivre l'énoncé du problème de l'espèce de considérations destinées de toute évidence à rassurer les esprits timorés :

Tous ceux qui se sont fortement occupés de l'étude de l'histoire naturelle savent que maintenant les naturalistes sont extrêmement embarrassés pour définir ce qu'ils entendent par le mot *espèce*.

À la vérité, l'observation nous a montré pendant longtemps et nous montre encore dans un grand nombre de cas des collections d'individus qui se ressemblent tellement par leur organisation et par l'ensemble de leurs parties, qu'on n'a pas balancé à regarder ces collections d'individus semblables comme constituant autant d'espèces.

D'après cette considération, on a appelé *espèce* toute collection d'individus semblables, ou à très peu près semblables, et on a remarqué que la régénération de ces individus conservait l'espèce et la propageait, en continuant successivement de reproduire de pareils individus.

Bientôt après, l'on a supposé que chaque espèce était immutable, aussi ancienne que la nature, et qu'elle avait eu sa création particulière de la part de l'Auteur suprême de tout ce qui existe.

Sans doute, rien n'existe que par la volonté du sublime Auteur de toutes choses.

Mais pouvons-nous lui imposer des règles dans l'exécution de sa volonté et fixer le mode qu'il lui a plu de suivre à cet égard, si ce n'est parce qu'il nous permet d'en reconnaître à l'aide de l'observation? Sa puissance infinie n'a-t-elle pas pu créer un ordre de choses qui donnât successivement l'existence à tout ce que nous voyons comme à tout ce qui existe et que nous ne connaissons pas.

Assurément, quelle qu'ait été sa volonté, l'immensité de sa puissance est toujours la même, et de quelque manière que se soit effectuée cette volonté suprême, rien n'en peut diminuer la grandeur.

Respectant donc les décrets de cette sagesse infinie, je me renferme dans les bornes d'un simple observateur de la nature. Alors, si je parviens à démêler quelque chose dans la marche que suit la nature pour opérer ses productions, je dirai sans crainte de me tromper; qu'il a plu à son Auteur qu'elle ait cette faculté et cette puissance[2].

(1) Discours de l'an XI, p. 541. — (2) Discours de l'an XI, p. 532.

Dans sa *Philosophie zoologique*, Lamarck est revenu encore plusieurs fois sur ces considérations destinées à adoucir le scandale que ne pouvait manquer de provoquer la hardiesse de son système. Mais cela n'a pas empêché les traditionnalistes d'étouffer dans le germe cette vérité audacieuse. Un demi-siècle plus tard, Darwin s'est heurté aux mêmes difficultés, et ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que le transformisme a été adopté définitivement par tous les savants, quelles que fussent d'ailleurs leurs croyances religieuses ou philosophiques.

Lamarck a compris aussi que ce qui étonnerait le plus dans la théorie de la formation naturelle progressive des espèces vivantes, ce serait non la diversité des formes, mais la merveilleuse adaptation des mécanismes, les instincts, les actes intellectuels. Voici le passage du discours de l'an XI où il expose l'objection et y répond; on trouvera dans sa réponse le germe de ce qui est, encore de nos jours, le fondement de toute théorie de l'instinct :

Mais, dira-t-on, quand on voudrait supposer qu'à l'aide de beaucoup de temps et d'une variation infinie dans les circonstances, la nature a peu à peu formé les animaux divers que nous connaissons, ne serait-on pas arrêté, dans cette supposition, par la seule considération de la diversité admirable que l'on remarque dans l'*instinct* des différents animaux et par celle des merveilles de tout genre que présentent leurs diverses sortes d'*industrie?*

Osera-t-on porter l'esprit de système jusqu'à dire que c'est la nature qui a, elle seule, créé cette diversité étonnante de moyens, de ruses, d'adresses, de précautions, de patience, dont l'*industrie* des animaux nous offre tant d'exemples! Ce que nous observons à cet égard dans la classe seule des *insectes*, n'est-il pas mille fois au delà de ce qui est nécessaire pour nous faire sentir que les bornes de la puissance de la nature ne lui permettent nullement de produire elle-même tant de merveilles, et pour forcer le philosophe le plus obstiné à reconnaître qu'ici la volonté du suprême Auteur de toutes choses a été nécessaire et a suffi seule pour faire exister tant de choses admirables ?

Sans doute, répond Lamarck à cette objection, il faudrait être téméraire, ou plutôt tout à fait insensé pour prétendre assigner des bornes à la puissance du premier Auteur de toutes choses; et par cela seul, personne ne peut oser dire que cette puissance infinie n'a pas pu vouloir ce que la nature même nous montre qu'elle a voulu.

Cela étant, si je découvre que la *nature* opère elle-même tous les prodiges qu'on vient de citer, qu'elle crée l'organisation, *la vie, le sentiment même;* qu'elle multiplie et diversifie, dans des limites qui ne nous sont pas connues, les organes et les facultés des corps organisés dont elle soutient ou propage l'existence; qu'elle crée les animaux, *par la seule voie du besoin qui établit et dirige les habitudes,* la source de toutes les *actions, depuis les plus simples, jusqu'à celles qui constituent l'instinct, l'industrie, enfin le* RAISONNEMENT, ne dois-je pas reconnaître dans cette faculté de la nature, c'est-à-dire des choses existantes, l'exécution de la volonté de son sublime Auteur qui a pu vouloir qu'elle ait cette faculté?

Admirerai-je moins la grandeur de la puissance de cette première cause de tout,

s'il lui a plu que les choses fussent ainsi, que si, par autant d'actes de sa volonté puissante, elle se fût occupée et s'occupât continuellement encore des détails de toutes les créations particulières, de toutes les variations, de tous les developpements et perfectionnements, de toutes les destructions et de tous les renouvellements, en un mot, de toutes les mutations qui s'exécutent généralement dans les choses qui existent [1] ?

Cette hypothèse d'un Dieu qui, ayant créé le monde, se serait contenté de lui imposer, une fois pour toutes, des lois dont tout découlerait naturellement ensuite, sans qu'il eût besoin de s'occuper à chaque instant de toutes nos misères, n'est peut-être pas très orthodoxe. On pourrait répondre à Lamarck que, à notre époque, en admettant sa manière de voir, il y aurait équivalence absolue entre ces deux affirmations : « Le monde est tel qu'il est et non autrement, et nous n'en savons pas davantage »; et : « Dieu a voulu que le monde fût ce qu'il est et s'est contenté de lui dicter une fois pour toutes des lois immuables. » Mais on n'introduit pas des idées aussi neuves sans heurter quelques convictions et il faut savoir gré à Lamarck de n'avoir pas essayé de concilier, comme le font certains sophistes doués d'une grande souplesse, le déterminisme de la nature et la volonté sans cesse agissante d'un créateur. C'est là évidemment qu'est la grande difficulté que rencontre le transformisme; les hommes, comme dit Huxley, n'aiment pas à reviser leurs convictions.

Lamarck avait bien prévu qu'on ferait à sa théorie des objections de toute nature; il avait prévu les objections de sentiment auxquelles il a essayé de répondre dans les phrases précédemment citées; il avait prévu surtout les objections de fait, bien plus importantes pour son esprit d'observateur consciencieux. Dans son discours de l'an XI, il parle, par exemple, des fameuses collections rapportées d'Égypte par Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire et il cite l'opinion exprimée par les rapporteurs chargés de les étudier. Il dit d'ailleurs, en note, au sujet de ces rapporteurs : « J'en étais du nombre, et j'ai dû ne pas m'opposer à la publication d'une idée qui, au premier aspect, semble contraire à la mienne, mais qui n'a point de fondement, comme on va le voir [2]. » Cette simple note nous prouve, malgré son ton résigné, que le génie de Lamarck était parfaitement méconnu dans les milieux les plus savants; car s'il a exposé ses objections à ses collègues rapporteurs, ceux-ci n'ont pas pu ne pas les comprendre, et ont publié quand même leur rapport, où on lit ces phrases :

La collection a cela de particulier qu'on peut dire qu'elle contient des Animaux

[1] Discours de l'an XI, p. 539. — [2] Discours de l'an XI, p. 539 et note.

de tous les siècles. Depuis longtemps[1], on désirait savoir si les espèces changent de forme par la suite des temps. Cette question, futile en apparence, est cependant essentielle à l'histoire du globe, et par suite à la solution de mille autres questions qui ne sont pas étrangères aux plus graves objets de la vénération humaine. . . On voit encore, conservé avec ses moindres os, ses moindres poils, et parfaitement reconnaissable, tel animal qui avait, il y a deux ou trois mille ans, dans Thèbes ou dans Memphis, des prêtres et des autels. Mais sans nous égarer dans toutes les idées que ce rapprochement fait naître, bornons-nous à vous exposer qu'il résulte de cette partie de la collection de C. Geoffroy, que ces animaux sont parfaitement semblables à ceux d'aujourd'hui.

Il n'est pas question, dans le rapport, des remarques que fit sûrement Lamarck relativement à l'antiquité de ces documents. C'était un trop petit personnage pour qu'on s'occupât de ses divagations dangereuses. Voici ce qu'il répond à ce sujet dans son discours de l'an XI :

Je les ai vus, ces animaux, et je crois à la conformité de leur ressemblance avec les individus des mêmes espèces qui vivent aujourd'hui. Ainsi, les animaux que les Égyptiens ont adorés et embaumés il y a deux mille ans, sont encore en tout semblables à ceux qui vivent actuellement dans ce pays.

Mais il serait assurément bien singulier que cela fût autrement, car la position de l'Égypte et son climat sont encore, à très peu près, ce qu'ils étaient à cette époque. Or les animaux qui y vivent n'ont pu être forcés de changer leurs habitudes.

Il n'y a donc rien dans l'observation qui vient d'être rapportée, qui soit contraire aux considérations que j'ai exposées sur ce sujet, et surtout qui prouve que les animaux dont il s'agit aient existé de tout temps dans la nature. Elle prouve seulement qu'ils existaient il y a deux ou trois mille ans; et tout homme qui a quelque habitude de réfléchir et en même temps d'observer ce que la nature nous montre des monuments de son antiquité, apprécie facilement la valeur d'une durée de deux ou trois mille ans par rapport à elle[2].

J'ai cité ici beaucoup de passages des discours d'ouverture de Lamarck; j'en aurais cité bien davantage si je m'étais laissé aller à l'admiration que m'inspire cette pensée lucide, qui a atteint du premier coup le cœur de l'histoire de la nature. Aujourd'hui, après cent ans de prodigieuses découvertes, nous ne trouvons pas un mot à changer à ce qu'a dit Lamarck. Aucun homme ne pourra s'empêcher de ressentir une vénération profonde pour ce savant modeste, qui a exprimé son opinion sans crainte comme sans témérité, et qui, attribuant à l'homme une origine infiniment humble, a été lui-même l'exemple le plus brillant de la hauteur où peut atteindre l'humanité partie de si bas.

FÉLIX LE DANTEC.

(1) Il n'y avait pas si longtemps que la question se posait! — (2) Discours de l'an XI, p. 540.

IMPRIMERIE NATIONALE.

UN LIVRE DE CHŒUR NORMANO-SICILIEN CONSERVÉ EN ESPAGNE.

Le Graduel de l'église de Rouen au XIIIe siècle. Étude historique et liturgique sur le manuscrit 904 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, par HENRI LORIQUET, *directeur des bibliothèques de Rouen. — Remarques sur la liturgie, le chant et le drame, par* DOM JOSEPH POTHIER, *abbé de Saint-Wandrille. — Breve officiorum, par* AMAND COLLETTE, *chanoine de Rouen.* 1 vol. in-8° de 338 p. Rouen, typographie et phototypie J. Lecerf, 1907.

Le livre annoncé sous ce titre est, en réalité, la première partie d'un ouvrage en deux volumes, dont le second, portant en sous-titre les mots *Liber gradualis ecclesiae Rotomagensis*, n'a été tiré qu'à cinquante exemplaires, distribués à des souscripteurs avant la mise en vente du premier, lequel se présente ainsi comme unique et complet à lui seul.

Bibliographiquement parlant, il a paru à Rouen un ouvrage en deux volumes, dont le second est la reproduction phototypique d'un ancien graduel de l'église de Rouen, et dont le premier est, à vrai dire, le commentaire d'un texte qui n'est guère accessible au lecteur. Cette disposition est fort regrettable. Une bonne partie du volume des commentaires restera à l'état de lettre morte pour les travailleurs qui ne pourront pas se reporter au volume de texte.

On doit le regretter vivement, car le travail de M. Loriquet et celui de dom Joseph Pothier sont remplis d'observations très savantes, la plupart originales et que liront avec autant de profit que d'intérêt tous ceux qui s'intéressent aux antiquités liturgiques et à l'histoire religieuse et civile de la ville de Rouen. Quant aux 102 pages du *Breve officiorum* de M. le chanoine Collette, cette partie sera à peu près sans utilité pour qui ne pourra pas se reporter ou au manuscrit de la Bibliothèque nationale, ou à la phototypie qui est dans le tome II de l'édition. Il est vraiment fâcheux de ne pas voir représenté, ne fût-ce que par une page de fac-similé, le manuscrit auquel le volume tout entier est consacré. Il y a là une lacune d'autant plus fâcheuse que sept pages de ce même volume sont couvertes par le fac-similé, d'après trois manuscrits[1], des *Laudes* (*Christus vin-*

[1] Les mss. de Rouen 489 (venu de Fécamp), 538 (venu de Saint-Ouen) et 256 (venu de la cathédrale de Rouen). — Il y a, en outre, deux pages de fac-similé pour une prose empruntée à un missel de Rouen (ms. 277 de Rouen).

cit. . .), pièce dont les deux premiers mots sont seuls inscrits au folio 108 v° du Graduel : « Si archiepiscopus presens fuerit, cantetur ante Epistolam *Christus vincit.* » Il y a là une faute vénielle, ce qui ne doit pas nous empêcher de déclarer que M. Loriquet et dom Pothier ont heureusement accompli une tâche assez difficile et dont il doit leur être su gré, comme l'atteste le compte rendu développé, semé de remarques originales et instructives, que M. le chanoine Tougard a publié dans la *Revue catholique de Normandie*, imprimée à Évreux.

Au moment même où paraissaient et l'ouvrage de M. Loriquet et l'article de M. Tougard, je recevais, par une étrange coïncidence, une longue lettre, que mon vieil ami, M. le docteur Wilhelm Meyer, m'écrivait de Göttingen, le 25 octobre, pour me rendre compte de son récent voyage en Espagne. Il y appelait mon attention sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, qu'il pensait, à bon droit, devoir m'intéresser en ma qualité de Normand : un livre de chœur attribué à l'église de Rouen, qui porte le numéro C 132. Plusieurs des mots relevés par lui me firent soupçonner que c'était un livre apparenté de très près au Graduel édité par M. Loriquet. Pour m'en assurer, je m'empressai de me procurer, grâce à l'obligeante entremise du directeur de la Bibliothèque, M. Menendez y Pelayo, la photographie de quelques pages. En combinant ces photographies avec les notes de M. Meyer, je trouvai que deux pièces tout à fait caractéristiques sont si semblables dans le manuscrit C 132 de Madrid et dans le manuscrit latin 904 de la Bibliothèque nationale que celui-ci doit être considéré comme un frère cadet du premier. L'un des deux morceaux est une sorte de cantique, ou de litanie, qui se chantait à une procession des Rogations. Il consiste en stances de deux distiques, avec refrain ainsi conçu :

Humili prece et sincera devotione
Ad te clamantes, semper audi nos.

Ce cantique, qui, dans l'état primitif, se composait de vingt stances, était l'œuvre d'un moine de Saint-Gall nommé Hartmann. La dernière et la meilleure édition qui nous en ait été donnée est celle que le docteur Paul de Winterfeld a insérée, d'après le manuscrit 381 de Saint-Gall, dans le tome IV des *Poetæ latini ævi Carolini*, p. 319-321. On va voir qu'elle a reçu des interpolations pour être appropriée à l'usage de différentes églises qui l'avaient introduite dans leur liturgie.

De bonne heure, probablement dès le XIe siècle, la litanie de Hartmann fut adoptée par l'église de Rouen. Elle se trouve dans le manuscrit C 132 de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui est de la première moitié du

XII^e siècle, comme on le verra à la fin de cet article. Elle est aussi copiée dans le Graduel, n° 904 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, que M. Loriquet a fait reproduire.

L'auteur anonyme qui s'est chargé d'imprimer à la litanie de Hartmann un caractère normand y a fait des suppressions, des additions et surtout des changements de noms de saints. Aux noms de saints particulièrement honorés à Saint-Gall, il a substitué des saints de Normandie.

Dans le vers 31 il a remplacé le nom de *Proculus* par celui de *Gildardus*.

Dans le vers 39, *Bertulfus* par *Germanus*[1].

Dans le vers 41, *Gallus* par *Romanus*.

Dans le vers 54, *Otmarus* par *Audoenus*.

Les vers 9-12 ont été supprimés et remplacés par ceux-ci :

Michael et Gabriel, Raphael et celicus ordo,
    Ac patriarcharum munera sancta patrum,
Electi proceres Johannes, preco, prophete,
    Per horum cara suppliciter merita;
Angelicus cetus, celi super ardua clarus,
    Conjubilans Domino carmine dulcissimo,
Sanctus ave, sanctusque vale, sanctus quoque salve,
    Nos sibi societ et pie letificet.

À la suite du vers 24 ont été ajoutés ces quatre vers :

Athlete Domini, vos nunc deposcimus, almi,
    Cyriace, Pius atque Bonefacius,
Pancratius, Paulus, Gregorius atque Johannes,
    Crimine pro nostro forte juvando preces.

La strophe *O vos martyrii* (vers 25-28), qui s'adresse à l'ensemble des martyrs, a été supprimée.

Au vers 64 :

Eufemia, Regula, Eugenia atque Bona,

a été substitué celui-ci :

Lucia, Cæcilia, Regula atque Bona.

Un autre remaniement de la litanie de Hartmann a été fait pour qu'elle pût servir à l'église d'Évreux. Cet autre texte est inséré dans un Processionnal d'Évreux, imprimé au commencement du XVI^e siècle, peut-être

[1] Dans le ms. de Madrid, au lieu de *Germanus*, le nom de *Gildardus* a été répété, ce qui fait un double emploi.

sous les presses rouennaises de Pierre Olivier; quelques cahiers en ont été recueillis à la Bibliothèque nationale, sous le numéro B. 27772[1]. Il s'y trouve plusieurs des strophes insérées dans le texte de Rouen : ce sont celles qui commencent par les mots *Angelicus cetus*, *Michael*, *Athlete Domini.*

Les substitutions sont différentes. Dans le Processionnal d'Évreux, *Aquilinus* a pris la place de *Proculus* (vers 31), *Andoenus* celle de *Gallus* (41), et *Landulfus* celle de *Otmarus* (vers 54).

§ 6. Cetus apostolicus, duodeno sydere comptus,
Propicius cunctos protege nos famulos,
Et quos multiplices lacerant pro crimine pestes,
Peccata absolvens, fac bona cuncta sequi.

§ 7. Martyrii flores, qui agnum sine labe sequentes
Dulcibus in modulis dragma pium canitis,
Ut saltem vestras auditus hauriat odas,
Gratuitum vestrum poscimus auxilium.

§ 9. O ductor vere Dyonisii, sancta Sophia,
Rustice, Eleutherii, supplicio socii,
Gallicole, vestro sacrantur sanguine gentes,
Gallicole, vestrum petimus auxilium.

§ 12. Normanie gentis, Taurine, doctor herilis,
Nomine virtutis major homo meritis,
Inter piratas mundi, [jam] lucra tuere,
Restituenda Deo fenore multiplici.

§ 13. Hic tibi perpetuis resonant cum cetibus odas,
Ossibus et sacris semper habetur honos.
Cum leti famuli celebrant hic facta Taurini,
Laudibus instantes nocte dieque suis.

Une autre litanie métrique, composée par Ratbert, moine de Saint-Gall, est aussi entrée dans le Graduel de Rouen. Elle se chantait aussi dans une procession des Rogations. Elle commence par les mots *Ardua spes*, et elle est publiée dans les *Poetæ ævi Carolini*, t. IV, p. 321. La liturgie rouennaise s'est aussi appropriée cette seconde litanie, mais en y supprimant les vers 17-26, qui ont été remplacés comme il suit dans le Graduel de Rouen[2] :

Hinc Martine comes, pariter Nicholae beate,
Florentes celo jungite nos Domino,

[1] Sur ces précieux fragments, on peut consulter mon *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen*, t. II, p. 61.

[2] Édit. Loriquet, p. 90.

Atque Dyonisius Bonifacius Ambrosiusque,
Cum prece nostra letificate pia.
O Romane tonans, simul Audoene choruscans
Candide, cum Laudo, reddite nos Domino.

Dans le vers 38 :

Virgineos flores Agnes Agathesque florentes,

le nom de *Katherina*, qui était honorée d'un culte spécial dans la ville de Rouen, a été substitué à celui de *Agathes*.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les poésies métriques composées au xe siècle dans l'abbaye de Saint-Gall, et adoptées un peu plus tard par plusieurs églises de Normandie. J'arrive à la seconde pièce qu'il s'agit d'examiner : le morceau de l'office du samedi saint se rapportant à la bénédiction du cierge pascal, qui commence par les mots *Exultet jam angelica turba celorum*. . . Elle se trouve au folio 94 du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, et au folio 96 v° de la Bibliothèque nationale de Madrid.

La Bénédiction du cierge pascal se célébrait avec une grande solennité, surtout dans les églises de l'Italie. Le diacre, monté sur l'ambon, psalmodiait l'*Exultet* dans lequel sont expliqués les mystères de la fête, et qui se termine par une prière pour les fidèles, le clergé, les dignitaires de l'Église et ceux de l'État. Sur le rebord de l'ambon était déposé un grand rouleau, contenant le texte de l'Homélie, avec de nombreuses peintures explicatives. Ce rouleau se déroulait au cours de la psalmodie, de façon que les fidèles, debout auprès de l'ambon, suivaient la psalmodie du diacre les yeux fixés sur les images correspondantes du rouleau. Il existe en Italie un certain nombre de ces rouleaux, et on en peut voir un spécimen à la Bibliothèque nationale, un autre au Musée britannique, dont un segment a été reproduit en autotypie dans le recueil de la Société paléographique de Londres; ce sont des documents très curieux à étudier pour constater l'état de la peinture en Italie pendant le xie et le xiie siècle. M. Émile Bertaux leur a consacré un chapitre de son beau livre *L'Art dans l'Italie méridionale* (1). Je ne connais pas de rouleaux de l'*Exultet* exécutés en France; mais le texte accompagné de la notation musicale se trouve dans quelques-uns de nos vieux livres de chœur, comme ceux dont il est en ce moment question.

La prière finale de l'*Exultet* doit être examinée avec le plus d'atten-

(1) Voir surtout les grands tableaux placés dans le fascicule intitulé *Iconographie comparée des rouleaux de l'Exultet*.

tion. C'est là, en effet, qu'on a chance de rencontrer des renseignements sur l'époque à laquelle les manuscrits ont été copiés. La formule ordinaire de la prière, telle que M. Bertaux l'a relevée dans son ouvrage, est : *ut nos famulos tuos, beatissimum papam* illum, *imperatorem, comitem, omnem clerum et devotissimum populum, quiete temporum concessa*. . ., ou bien : *unacum beatissimo papa nostro* illo, *et antistite nostro* illo, *sed et omnibus presbyteris* . . .

Dans le Graduel de Rouen, nous lisons au folio 96 v° du manuscrit latin 904 :

Precamur ergo te, Domine, ut nos, famulos tuos, omnem clerum ac devotissimum populum, cum patre nostro papa *N.*, et antistite nostro *N.*, necnon Francorum rege *N.*, et principe nostro *N.*, quiete temporum concessa, in his paschalibus gaudiis conservare digneris.

Les mots *necnon Francorum rege N.* conviennent parfaitement à un manuscrit dont les caractères paléographiques dénotent la première moitié du XIII^e^ siècle. Quant aux mots *et principe nostro N.*, n'est-il pas vraisemblable que les Normands du temps de saint Louis croyaient qu'à un moment donné leur province pourrait être concédée, à titre d'apanage, à un prince, comme l'étaient alors l'Artois et le Poitou? Peu importe. Ce qui est très important, c'est de voir quelle est la leçon du manuscrit de Madrid. Je mets sous les yeux du lecteur (p. 48) le fac-similé phototypique du passage :

Precamur ergo te, Domine, ut nos famulos tuos, omnem clerum et clementissimum populum, unacum patre nostro papa ROMANO, et antistite nostro N. necnon et REGE nostro ROGERIO, quiete temporum concessa, in his paschalibus gaudiis, conservare digneris, qui semper vivis, regnas, imperas necnon et gloriaris, solus Deus, solus altissimus, Jhesu Christe, cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris. Amen.

Il s'agit là évidemment de Roger, roi de Sicile (de 1130 à 1154), et le livre a été fait pour servir dans une église des États de ce prince. Il est plus embarrassant de dire quel était le pape pour lequel on priait dans cette église : *unacum patre nostro papa Romano.* Ce n'est point là, comme on l'a vu un peu plus haut, la formule officielle par laquelle le pape est désigné dans l'*Exultet.* Je suis porté à croire que les mots *papa Romanus* désignent ici l'antipape Anaclet, qui était reconnu par les Romains, pendant que le pape Innocent II avait dû se réfugier d'abord en France, puis dans la ville de Pise. Le *pater noster papa Romanus*, placé tout à côté de *rex noster Rogerus*, doit être l'antipape Anaclet. Le roi Roger fut le plus puissant partisan d'Anaclet, par lequel il fut proclamé roi de

Sicile le 27 septembre 1130[1], titre qui lui fut seulement reconnu en 1139 par Innocent II[2].

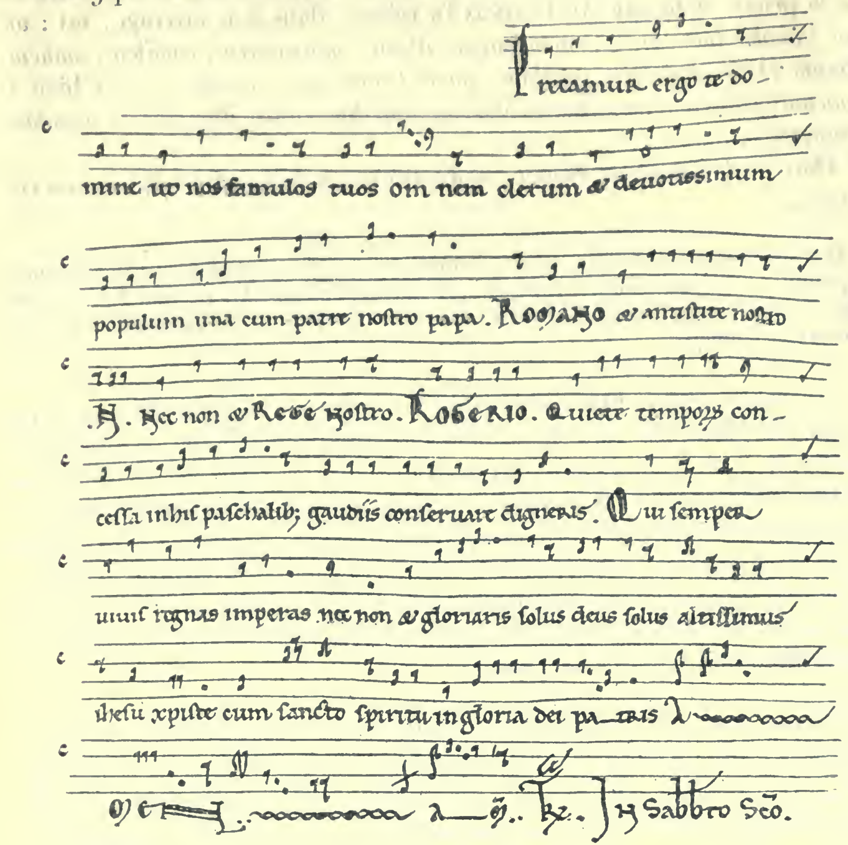

De là il résulte que le manuscrit de Madrid a été fait entre les années 1130 et 1139. Le caractère de l'écriture et celui de la notation musicale sont tels que nous les voyons dans les manuscrits normands de la même époque. C'est l'œuvre d'un de ces religieux normands qui

(1) Jaffé-Löwenfeld, n° 8411. — C'est à tort que, sur la foi d'Orderic Vital (t. V, p. 37 et 109), les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (t. III, p. 812) ont avancé que la première femme de Roger, Alberie ou Elvire, morte en 1135, était une fille de Pierleone, et par conséquent sœur d'Anaclet. Cette princesse avait pour père Alphonse VI de Castille. Voir F. Chalandon, *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, t. II, p. 105.

(2) Jaffé-Löwenfeld, t. I, p. 890, avant le numéro 8043.

furent attirés dans l'Italie méridionale et dans la Sicile près des princes français établis dans ces pays. C'est le cas de rappeler les pages consacrées par Orderic Vital aux colonies de moines que l'abbaye de Saint-Évroul envoya dans la Calabre, et qui, richement dotées par Robert Guiscard, formèrent ou rétablirent les abbayes de Sainte-Eufémie, de Venose et de Melito. Il cite un certain Bérenger, qui avait été élevé dans le monastère de Saint-Évroul et qui devint abbé puis évêque de Venose, et dont il vante l'habileté à lire, à chanter et à écrire[1]. Orderic termine par ces mots ce qu'il dit des trois filles italiennes de Saint-Évroul : « In his itaque tribus monasteriis Italiæ Uticensis cantus canitur et monasticus ordo usque hodie, prout opportunitas illius regionis et amor habitantium permittit, observatur[2]. »

Ainsi s'explique l'usage de la liturgie rouennaise dans les États de Roger, roi de Sicile. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid est un monument historique également précieux pour la Normandie et pour l'Italie.

L. DELISLE.

LIVRES NOUVEAUX.

L. Duchesne. *Histoire ancienne de l'Église*, t. II, in-8° de xi-671 pages. — Paris, Fontemoing, 1907.

Mgr Duchesne poursuit, avec la même autorité et le même succès, la publication de sa magistrale *Histoire ancienne de l'Église*. Le premier volume, que nous avons récemment signalé ici (1907, p. 108), et dont nous avons dit toute la nouveauté, était consacré aux trois premiers siècles, aux origines des principales Églises et de l'épiscopat, à l'étude de l'âge apostolique, de la propagande chrétienne, des persécutions, du judéo-christianisme et des plus anciennes hérésies, des controverses pascales, de la littérature apostolique ou apologétique, des premiers exégètes ou polémistes, de la théologie, des mœurs, et de la société chrétienne à la fin du IIIe siècle. Le tome II, qui vient de paraître, est de tous points digne du premier. Il traite du IVe siècle : le temps du triomphe de l'Église, de sa constitution officielle, des grandes batailles contre l'arianisme. Nous sommes désormais en pleine histoire. Il suffira d'indiquer brièvement le contenu de ce second volume : persécution de Dioclétien, rôle de Constantin et schismes nés de la persécution (ch. I-III); luttes contre l'arianisme (ch. IV-VIII et X); Julien et la réaction païenne (ch. IX); Basile de Césarée

[1] « Hic nobili parentela exortus, ab infantia sub Teoderico abbate apud Uticum militavit peritiaque legendi et canendi optimeque scribendi floruit. » Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, édition de la Société de l'histoire de France, t. II, p. 90.

[2] *Ibid.*, p. 91.

IMPRIMERIE NATIONALE.

et Grégoire de Nazianze (ch. XI-XII); le pape Damase (ch. XIII); les moines d'Orient (ch. XIV); l'Occident au temps de saint Ambroise (ch. XV); l'Orient chrétien sous Théodose (ch. XVI); le christianisme, religion d'État (ch. XVII). Le récit s'arrête provisoirement vers la fin du IV^{e} siècle, au temps où commencent à rayonner, en Orient, la grande figure de Jean Chrysostome, en Occident, celle d'Augustin. M^{gr} Duchesne a merveilleusement éclairé l'histoire de ce IV^{e} siècle, si vivant et si gros d'avenir, mais si confus. De la mêlée des conciles, des controverses et des anathèmes, il a su tirer les faits dominants, les idées directrices, et les personnages de premier plan. Il concentre d'abord l'attention sur l'événement capital de cette période, la lutte contre l'arianisme; puis, il esquisse de jolis portraits des grands évêques du temps : Athanase, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, le pape Damase; il nous montre à l'horizon les moines, qui déjà s'avancent de l'Orient à la conquête de l'Occident, et qui bientôt tiendront tant de place dans l'Église et ailleurs. Inutile d'insister sur la solidité du récit, qui est d'une érudition impeccable; mais le bagage de l'érudit n'alourdit jamais la démarche de l'historien. Rarement l'on a vu un écrivain unir à tant de science tant d'aisance et d'esprit.

Paul MONCEAUX.

MARIAN ZDZIECHOWSKI. *Die Grundprobleme Russlands, literarisch-politische Skizzen*, aus dem polnischen übersetzt von ADOLF STYLO. 1 vol. in-8°. — Vienne-Leipzig, Akademischer Verlag, 1907.

M. Marian Zdziechowski, professeur à l'Université de Cracovie, s'est appliqué depuis plusieurs années à faire connaître le monde slave à ses compatriotes et à leur en révéler la valeur scientifique, intellectuelle et morale. Tandis que certains d'entre eux, confiants dans la mission divine de leur pays et dominés uniquement par le sentiment de la haine et l'espoir de la revanche vis-à-vis de la Russie, se confinaient dans des formules toutes faites et une dédaigneuse ignorance, M. Zdziechowski s'est appliqué à étudier la Russie et la Bohême et nous a donné d'excellents travaux de littérature comparée. Je citerai seulement son étude sur *les Messianistes et les Slavophiles*, écrite d'abord en russe et traduite plus tard en polonais, et un important ouvrage sur *Byron et le Byronisme* où toutes les littératures slaves sont largement mises à contribution. Pour initier ses compatriotes aux choses slaves, M. Zdziechowski a contribué à organiser à Cracovie un club slave et à fonder une revue, *Le Monde slave*, à laquelle il collabore assidûment. C'est en grande partie d'articles publiés dans cette revue que se compose le présent volume. M. Zdziechowski n'est pas de ces patriotes mystiques qui veulent remonter le cours de l'histoire et rêvent la reconstitution miraculeuse de la Pologne; il voudrait seulement que la Russie se décidât loyalement à reconnaître l'existence politique des Polonais dans son empire; il étudie les diverses doctrines qui ont agité les esprits en Russie au XIX^{e} siècle, le mysticisme d'un Khomiakov ou d'un Vladimir Soloviev, l'anarchisme romantique d'un Herzen, l'anarchisme militant d'un Bakounin, l'anarchisme chrétien d'un Tolstoï; il souhaite que la Russie menacée se transforme et ressuscite sous l'influence du christianisme libéral et qu'elle se mette au niveau de l'Occident. Ses conclusions sont en somme assez pessimistes; ce n'est pas le lieu de les discuter ici. Nous nous contentons d'appeler l'attention sur cet ouvrage, dont bien des pages pourront donner lieu à de graves réflexions et qui mériterait peut-être d'être mis sous une forme un peu réduite à la portée du public français. Louis LEGER.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1908.

MM. BABELON, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *président;*
H. BECQUEREL, délégué de l'Académie des Sciences,
L. OLIVIER-MERSON, délégué de l'Académie des Beaux-Arts,
DE FOVILLE, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques,
BOISSIER, délégué de l'Académie Française,
} *vice-présidents.*
Georges PERROT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *secrétaire.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE CENTRALE POUR 1908.

MM. HALÉVY, THUREAU-DANGIN, BOISSIER, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie Française.*

L. DELISLE, Alfred CROISET, G. PERROT, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

BORNET, Maurice LÉVY, DARBOUX et A. DE LAPPARENT, secrétaires perpétuels, *pour l'Académie des Sciences.*

DAUMET, CHAPLAIN, H. ROUJON, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Beaux-Arts.*

LEVASSEUR, AUCOC, Georges PICOT, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Sciences morales et politiques.*

SÉANCE TRIMESTRIELLE.

L'Institut a tenu le mercredi 8 janvier, à deux heures, sa première séance trimestrielle, sous la présidence de M. Babelon. M. Mézières a fait, sur le Musée Condé, un rapport qui paraîtra prochainement dans le *Journal des Savants.* M. Georges Picot a ensuite parlé de la gestion administrative du domaine de Chantilly.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le premier trimestre de 1908. M. René BAZIN, *directeur;* M. Maurice DONNAY, *chancelier;* M. Gaston BOISSIER, *secrétaire perpétuel.*

Réception. M. Maurice Donnay a été reçu le jeudi 19 décembre 1907 et a lu un discours sur la vie de M. Albert Sorel, son prédécesseur. M. Paul Bourget, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Bureau pour 1908. M. BABELON, *président;* M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *vice-président;* M. Georges PERROT, *secrétaire perpétuel.*

Hommage à M. L. Delisle. Dans la séance du 6 décembre, M. Salomon Reinach, président, a offert à M. Léopold Delisle la médaille frappée à l'occasion du cinquantième anniversaire de son élection à l'Académie, et a prononcé une allocution. M. Léopold Delisle a remercié ses confrères et leur a offert son ouvrage *Recherches sur la librairie de Charles V.*

Nécrologie. M. Mehren, orientaliste danois, correspondant de l'Académie depuis 1894, est décédé. M. Mehren était né à Elseneur le 6 avril 1822, et avait été professeur à l'Université de Copenhague.

Élections. L'Académie a élu, le 13 décembre 1907, un membre libre en remplacement de M. J. Lair, décédé. Au premier tour de scrutin, M. H. Cordier a obtenu 9 suffrages, M. le comte Paul Durrieu 15, M. Gaston Raynaud 4, M. Théodore Reinach 15. — Au deuxième tour, M. H. Cordier a obtenu 3 suffrages, M. le comte P. Durrieu 20, M. Théodore Reinach 20. — Au troisième tour, M. H. Cordier a obtenu 1 suffrage, M. le comte P. Durrieu 21, M. Théodore Reinach 21, bulletin blanc 1. — Au quatrième tour, M. le comte Paul Durrieu a été élu par 23 suffrages; M. Théodore Reinach en a obtenu 21.

— L'Académie a élu, le 27 décembre 1907, correspondants étrangers : MM. Max van Berchem, orientaliste suisse; le P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane, membre de la commission cardinalice des études historiques; Alexandre Conze, membre du Comité de direction de l'Institut archéologique allemand à Athènes, membre des Académies des Sciences de Berlin et de Munich.

Communications. 13 décembre. M. Bouché-Leclercq fait une communication sur l'ingénieur Cléon, contemporain de Ptolémée Philadelphe.

20 décembre. M. Ph. Berger communique les résultats de fouilles pratiquées dans le cimetière mérovingien de Bourogne (territoire de Belfort), par M. F. Scheurer.

— M. de Mély commente l'inscription de l'autel d'Avenas (Rhône) et en fixe la date au 12 juillet 1280.

— M. A. Merlin communique une note sur une mosaïque trouvée à Sidi Nasseur Allah (Tunisie).

27 décembre. M. Ph. Berger communique de la part de M. A. Merlin l'épitaphe punique, trouvée à Carthage, de la prêtresse d'un dieu Sokaroua, qui nous était inconnu jusqu'à présent. Les noms du beau-père et de l'aïeul de la prêtresse, Kartjatou et Kartmasal, méritent aussi d'attirer l'attention, soit qu'il faille voir dans la première partie de ces noms l'Éponyme de la ville de Carthage, soit qu'il faille y voir une abréviation du nom de Melkart.

— M. Holleaux fait un exposé des fouilles accomplies par l'École d'Athènes à Délos en 1907.

— M. Léopold Delisle fait la communication suivante : « Le R. P. Dom Besse, au nom de ses confrères de l'abbaye de Ligugé, m'a chargé d'offrir à l'Académie un médaillon de Mabillon d'après l'exemplaire qui est conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. En acceptant cet hommage, l'Académie s'associe à la commémoration du deuxième centenaire de la mort du célèbre fondateur de la critique diplomatique. Elle n'a pas oublié qu'au commencement du XVIII[e] siècle, Mabillon

a été un de nos confrères et que De Boze, en prononçant son éloge, a rappelé la part qu'il avait prise aux travaux de la Compagnie. L'éloge de notre Secrétaire perpétuel se terminait par ces mots : Dom Mabillon se trouvait souvent aux assemblées particulières et c'était autant de jours de fête pour l'Académie. Sa présence y excitait une noble émulation et chacun avait les yeux attachés sur cet homme simple qui ne les levait presque jamais. »

Subvention. L'Académie a accordé une subvention de 1,500 francs à l'Institut papyrologique établi près l'Université de Lille.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Bureau pour 1908. M. Henri Becquerel, *président;* M. Bouchard, *vice-président;* MM. G. Darboux et A. de Lapparent, *secrétaires perpétuels.*

Nécrologie. M. Jules Janssen, membre de la Section d'astronomie depuis le 10 février 1873, est décédé à Meudon le 23 décembre 1907. Il était né à Paris, le 22 février 1824. Il fut nommé membre du Bureau des longitudes en 1873, et directeur de l'Observatoire d'astronomie physique de Meudon en 1875.

— Lord Kelvin (sir William Thomson), associé étranger de l'Académie depuis le 3 décembre 1877, est décédé le 17 décembre 1907, à sa résidence d'Ayrshire, à Netherhall-Largs (Écosse). Il était ne à Belfast, le 26 juin 1824, fut nommé en 1846 à la chaire de philosophie naturelle de l'Université de Glasgow, qu'il conserva jusqu'en 1899, et élu, en 1890, président de la Société Royale de Londres. Il était, cette année encore, chancelier de l'Université de Glasgow.

MM. G. Darboux, H. Becquerel et Lippmann ont été délégués par l'Académie aux obsèques de Lord Kelvin, qui ont eu lieu, le 23 décembre, à Westminster Abbey. Le corps de Lord Kelvin repose près des restes de Newton, de Darwin et d'Herschel.

Élections. L'Académie a élu, le 23 décembre 1907, sir George Darwin et, le 30 décembre, lord Brassey, correspondants de la Section de géographie et navigation.

Présentations. Dans sa séance du 16 décembre 1907, l'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour le poste de directeur de l'Observatoire de Paris, vacant par suite du décès de M. M. Lœwy : en première ligne, M. Bigourdan; en deuxième ligne, M. Baillaud.

— Dans la même séance, l'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de chimie organique, vacante au Collège de France par suite du décès de M. M. Berthelot : en première ligne, M. Jungfleisch; en deuxième ligne, M. Bouveault.

Biographies scientifiques. M. le colonel Joseph Bertrand a remis à l'Académie des Notes sur l'enfance de *Joseph Bertrand* que celui-ci écrivit autrefois pour Louis Pasteur, chargé de le recevoir à l'Académie française, et une lettre du grand-père maternel de Joseph Bertrand relative à l'examen d'admission à l'École polytechnique que son petit-fils venait de passer à l'âge de onze ans et qui l'aurait fait classer le troisième s'il avait eu l'âge légal pour entrer à l'École.

Ces pièces seront conservées dans les Archives de l'Académie.

— M. le Secrétaire perpétuel a présenté à l'Académie, au nom de M. Gustav Retzius, correspondant de l'Académie, membre de l'Académie royale des Sciences de Stockholm, une reproduction photographique d'un portrait de *Descartes*. Ce portrait, récemment découvert à l'Observatoire astronomique de Stockholm, est la copie, par un peintre inconnu, d'un original de David Beck, élève de Van Dyck. M. G. Retzius indique en quoi il diffère du célèbre portrait dû à Frans Hals.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Bureau pour 1908. M. Luc Olivier-Merson, *président;* M. Nenot, *vice-président;* M. Henry Roujon, *secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Bureau pour 1908. M. de Foville, *président;* M. Stourm, *vice-président;* M. Georges Picot, *secrétaire perpétuel.*

Communications. 14 décembre. M. Léon Lefébure lit une notice sur la vie et les travaux de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, son prédécesseur.

21 décembre. M. Louis Renault expose les travaux de la Conférence de la paix qui s'est tenue à la Haye en 1907.

Prix du Budget à décerner en 1911 (2,000 francs). Sujet proposé : « Étude critique et de législation comparée sur la minorité pénale ».

COMITÉ DE RÉDACTION DU *JOURNAL DES SAVANTS* POUR 1908.

MM. Boissier, pour l'Académie Française; L. Delisle, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; G. Darboux, pour l'Académie des Sciences; Guiffrey, pour l'Académie des Beaux-Arts; R. Dareste, pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie Française. Séance publique annuelle du jeudi 21 novembre 1907, présidée par M. Maurice Barrès. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Seance publique annuelle du vendredi 15 novembre 1907, présidée par M. Salomon Reinach. — *Académie des Beaux-Arts.* Séance publique annuelle du samedi 9 novembre 1907, présidee par M. Antonin Mercié. — *Académie des Sciences morales et politiques.* Séance publique annuelle du 7 décembre 1907, présidée par M. Achille Luchaire. 4 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot et C^ie^.

Institut de France. Académie Française. Discours prononcé dans la séance publique tenue pour la réception de M. Maurice Donnay le jeudi 19 décembre 1907. 1 broch. in-4°. Paris, Firmin Didot et C^ie^.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Funérailles de M. Victor Brochard. Discours prononcé par M. Luchaire. — Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Block, par M. Emile Cheysson, 2 broch. in-4°. Paris, Firmin Didot et C^ie^.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

Séance du 3 novembre 1906. Furtwängler, *Olympie, Delphes et Athènes.* Le sanctuaire d'Olympie ne doit pas être reporté à l'époque mycénienne ou prémycénienne. Il est des environs de la fin du VII^e siècle. Nouvelles données sur le conducteur de char de Delphes et sur l'époque du temple de Niké à Athènes. — Furtwängler, *Bronzes antiques,* retrouvés dans la réorganisation du musée : une tête, plus grande que nature, de l'empereur Maximin le Thrace; une tête de jeune homme, dans le style grec du milieu du V^e siècle avant J.-C.; une lampe très richement ornée. Ces œuvres avaient été reléguées dans un coin, comme modernes et sans valeur. — K. Krumbacher, *Un anneau de fiançailles serbo-byzantin.* L'inscription forme deux vers de douze syllabes : **Μνῆσ7ρον Στεφανου Δουκικῆς ῥίζης κλάδου | Κομνηνοφύης ταῖν χεροῖν, Ἄννα, δέχου.** C'est l'anneau de fiançailles d'Étienne Radoslav Dukas, roi de Serbie (1228-1234), et d'Anne Comnène, fille de l'empereur Théodore l'Ange Comnène Dukas de Thessalonique (1222-1230), qui s'opposait à la fois à l'empire latin de Constantinople et à l'empereur grec de Nicée. Aucun autre anneau byzantin ne peut être rapporté à un personnage précis, aucun autre ne peut être daté sûrement, aucun autre n'a d'inscription métrique et ne peut être considéré avec certitude comme un anneau de fiançailles.

Séance du 1^{er} décembre. Muncker, *Quelques modèles des poésies de Klopstock.* Des épiques étrangers que Klopstock connaissait quand il commenca la *Messiade,* il n'avait lu dans l'original que Homère, Virgile, Voltaire, le *Télémaque* de Fénelon, auquel il reconnaissait le caractère d'une épopée, et peut-être Vida: il faut ajouter Milton, à travers une traduction allemande. Les autres poètes dont il parle dans son discours d'adieu de Schulpforta ne lui étaient connus que par les jugements d'autres critiques, allemands, français et anglais. Cela est très vraisemblable pour le Tasse, dont la *Jérusalem délivrée* a été sans influence sur la *Messiade.* En ce qui concerne les drames bibliques de Klopstock, la *Mort d'Adam* pourrait avoir été inspirée par Wieland, l'*Épreuve d'Adam; Salomon* peut avoir un rapport avec *Hamlet;* la principale source de *David* est la Bible (*I Chron.,* XXII; avec le dernier chapitre du livre II de *Samuel*).

CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 5 mai 1906. L. Traube, *Un nouveau ms. des Confessions de saint Augustin.* Actuellement entre les mains du libraire Rosenthal, ce ms. est un monument certain de l'école paléographique et miniaturiste du monastère bénédictin du Michaelsberg, près Bamberg. Sur le dernier feuillet on lit : *Heinricus anno 1169;*

c'est la date du ms. et le nom du copiste. Cet Heinricus figure au nécrologe de Michaelsberg en 1177.

Séance du 9 juin. Grauert, *Le sort de Spire au début de la guerre du Palatinat.* Sur les efforts tentés auprès de Louis XIV, par l'intermédiaire de Christian V de Danemark, pour faire reconnaître la neutralité de la ville. — Simonsfeld, *Documents de Frédéric Barberousse* aux archives de Lucques, Florence, Faenza, Imola, Rimini, Ravenne, Ferrare, Padoue, Venise. Parmi les textes publiés dans leur entier se trouve un privilège accordé par le comte palatin, Frédéric de Wittelsbach, sur l'ordre de Frédéric Barberousse, à la cathédrale Saint-Cassien d'Imola (9 mars 1159).

Séance du 7 juillet. Quidde, *Les actes du concile de Bâle et leur tradition manuscrite.* — Von Rockinger, *Manuscrits relatifs à l'histoire de l'Allemagne, de la Bavière et du Palatinat conservés dans la bibliothèque de la classe d'histoire de l'Académie.* Manuscrits importants pour l'histoire religieuse et politique.

Séance du 3 novembre. Riehl, *Miniatures de livres d'heures flamands du* xv*e et du* xvi*e siècle, possédés par le Musée national de Bavière et la Bibliothèque de Munich.* Ces manuscrits sont apparentés au bréviaire Grimani. Mémoire des *Denkschriften.* — Von Heigel, *Les rapports de l'archiviste Karl Heinrich Lang, de Plassenburg, sur les séances du congrès de Rastatt, 1797-1798.* Ce personnage est connu pour ses mémoires humoristiques. Mais jusqu'ici on n'avait pas étudié ses rapports à Hardenberg, où l'on retrouve son goût pour la caricature et ses observations pénétrantes. Ils apportent du nouveau.

Séance du 1er décembre. Von Riezler, *La plus ancienne histoire de Munich.* Les moines auxquels Munich doit son origine doivent être cherchés à Tegernsee, comme il résulte de la charte de Frédéric Ier à Tegernsee (1163). Études sur la classe des chevaliers, qui apparaît à Munich au xiie siècle; sur Munich, considérée comme ville de marché et de péage sous Henri le Lion et les premiers Wittelsbach, et sur la politique douanière de la royauté allemande. Mémoire réservé aux *Denkschriften.*

SÉANCES COMMUNES.

Séance publique du 14 mars 1906, pour le 147e anniversaire de la fondation. Th. von Heigel, président, *Discours.* — Rapport sur les prix et les fonds de l'Académie. — Nécrologe de l'année. — E. Kuhn, *Pour le centenaire de Johann Kaspar Zeuss.*

Séance publique du 17 novembre. Von Heigel, *Discours du Président,* sur la location d'un jardin des plantes. — Élections. — Von Röntgen, *Le développement des instituts de physique dans le haut enseignement en Allemagne dans les quarante dernières années.*

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

FÉVRIER 1908.

OBSERVATIONS SUR L'ARCHITECTURE GOTHIQUE EN ANGLETERRE.

Francis Bond. *Gothic Architecture in England, an analysis of the origin and development of English Church Architecture from the Norman Conquest to the dissolution of the monasteries.* 1 vol. in-4° de xvii-782 p. et 1,254 pl. ou fig. Londres, Batsford, 1905.

L'Angleterre a commencé à s'intéresser aux monuments du moyen âge à une époque où, en France et dans les autres pays de l'Europe, on n'avait guère pour eux que du dédain. Nulle part on ne leur a consacré un plus grand nombre de publications luxueuses et, depuis que l'application des procédés photographiques aux divers genres de gravure a permis de réduire dans de notables proportions le prix des livres illustrés, auteurs et éditeurs se sont ingéniés à populariser par l'image les monuments de toute date encore debout sur le sol anglais. Je ne crois pas, cependant, qu'on ait encore rien fait, à ce point de vue, de comparable au beau livre que M. Bond a consacré à l'Architecture gothique de son pays, et que M. Batsford, l'éditeur bien connu, a consenti à publier à un prix fort abordable, quoique le volume ne contienne pas moins de 1,254 planches ou figures, dont près de 800 sont des reproductions photographiques. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt d'un livre conçu de la sorte. Quelle que soit la valeur du texte, quelque opinion que l'on puisse avoir sur les théories développées par l'auteur, une pareille abondance de renseignements graphiques rend cet ouvrage aussi précieux pour les travailleurs que séduisant pour les simples curieux; elle lui donne une valeur documentaire qui doit lui assurer un légitime et durable succès.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mais ce n'est pas seulement par ses illustrations que le livre de M. Bond se recommande à l'attention des archéologues; le texte contient une foule d'observations qui dénotent chez l'auteur non seulement une étude consciencieuse des monuments de son pays, mais aussi la connaissance des principaux édifices similaires élevés en France, du moins dans celles de nos provinces qui ont joué un rôle important dans la formation de l'architecture anglaise : la Normandie et l'Île-de-France.

M. Bond ne s'en tient pas à l'étude des monuments purement gothiques. Il consacre également de longues pages aux édifices romans où se manifestent les premiers essais des principes de construction qui formeront plus tard les éléments constitutifs de l'art gothique. Il nous fournit ainsi une sorte de tableau du développement et des transformations de l'art de bâtir en Angleterre depuis la Conquête normande jusqu'au règne de Henri VIII.

Avant l'arrivée de Guillaume le Conquérant, l'Angleterre était loin d'occuper, au point de vue de l'architecture, un des premiers rangs parmi les nations chrétiennes. Tout change avec la Conquête. Non seulement les libéralités de Guillaume et de ses successeurs suscitent la fondation d'une foule d'églises nouvelles, mais presque toutes les églises préexistantes sont rebâties au xi^e et au xii^e siècle dans un style nouveau et dans des proportions plus vastes. Ce sont des prélats et des moines venus de Normandie qui inspirent ces constructions et souvent les dirigent; ce sont des artistes normands qui les exécutent ou, du moins, qui apprennent aux indigènes les principes de construction auxquels on doit les grandes cathédrales anglaises du xii^e siècle.

Aussi pendant longtemps ces églises sont-elles de pur style normand. Par leur plan, par leur mode de construction, par leur décoration, elles sont semblables à celles que l'on bâtit en Normandie. Elles n'en diffèrent que par le luxe et les dimensions. Les biens considérables dont jouissent les chapitres et les monastères anglais permettent, en effet, aux architectes de concevoir des édifices qui surpassent par leurs proportions ceux que l'on construit non seulement en Normandie, mais dans tout le reste de la France. Ainsi la surface couverte au xii^e siècle par l'Abbaye aux Hommes de Caen peut être évaluée avec M. Bond à 30,000 pieds carrés, et la plus grande de nos églises romanes, celle de Cluny, en mesurait 54,000. Or les cathédrales anglo-normandes de Winchester et de Saint-Paul de Londres en avaient 65,000, et Bury-Saint-Edmond 68,000[1].

La largeur de ces monuments anglo-normands n'a pas souvent été dé-

[1] Prior, *Gothic Art in England*, p. 34.

passée, même dans les édifices gothiques les plus vastes. Quant à leur longueur, si, pour le chœur, elle atteint rarement des dimensions extraordinaires [1], il en est autrement pour la nef, car nos principales églises normandes n'ont guère que huit ou neuf travées de nef, tandis que celles d'Ely et de Saint-Albans en ont treize et la cathédrale de Norwich quatorze.

Quel stimulant pour le génie des architectes que des entreprises d'une pareille envergure, et doit-on s'étonner du développement extraordinaire pris par l'École anglo-normande dans un terrain si favorable!

Chose curieuse, c'est sans doute dans son éclat même qu'il faut chercher la cause du peu d'empressement qu'ont mis les architectes anglais à suivre les nôtres dans la voie qui devait aboutir à la création du style gothique. On sait que dans une grande moitié de la France les architectes avaient commencé dès le XI^e siècle à s'attaquer au problème dont la solution devait révolutionner l'art de bâtir, je veux parler de l'emploi des voûtes au-dessus de la nef des grandes églises; on sait combien ils ont déployé dans cette recherche d'ingéniosité, de patience, de ténacité. Or pendant qu'ils essayaient toutes les combinaisons imaginables, l'Angleterre restait indifférente à leurs efforts et comme ignorante des résultats obtenus. Dès le début du XII^e siècle plusieurs de nos Écoles provinciales sont en possession de types bien conçus d'églises entièrement voûtées; l'Angleterre ne semble pas s'en douter [2], et jusqu'au troisième quart du XII^e siècle beaucoup de ses plus beaux édifices n'auront point de voûte sur la nef [3].

Ce fait, M. Bond n'hésite point à le reconnaître; aussi peut-on être surpris qu'il ait accueilli sans discussion les théories de M. John Bilson; sur l'âge des voûtes de la cathédrale de Durham. Il est vrai que ce dernier les a défendues avec assez de talent [4] pour leur gagner l'adhésion

[1] Notons cependant que plusieurs églises anglo-normandes ont un chœur de quatre travées, tandis qu'en Normandie le chœur n'a généralement que deux, et exceptionnellement trois travées (Montivilliers).

[2] Ainsi la voûte en berceau, si commune sur la nef de nos églises romanes, est presque inconnue en Angleterre, et les rares essais qui en ont été faits, comme à la chapelle Saint-Jean à la Tour de Londres, sont restés sans influence appréciable.

[3] Même si leurs collatéraux sont voûtés, ex.: Peterborough, Ely, Binham, Carlisle, Chepstow, Saint-Jean à Chester, Dunfermline, Leominster. Saint-Barthélemy de Smithfield à Londres, Rochester, Romsey, Saint-Albans, Selby, Shrewsbury, Waltham, Wymondham, etc. (Bond, p. 312.)

[4] J. Bilson, *The Beginnings of Gothic Architecture*, publié dans le *Journal of the Royal Institute of British Architects*, 3^e série, t. VI, p. 259 à 269 et 289 à 319. — Voir la réplique du même

des hommes les plus compétents de l'Angleterre, et je crois bien que rares sont aujourd'hui les personnes que n'a point convaincues son habile argumentation.

La place me manque pour traiter ici comme il conviendrait cette très intéressante question, mais elle a trop d'importance dans l'histoire des origines de l'art gothique pour que je puisse me dispenser d'en exposer au moins les données principales.

La pittoresque ville de Durham possède une admirable cathédrale de style normand, dont la première pierre fut posée le 11 août 1093 par l'évêque Guillaume de Saint-Calais [1]. Nous ignorons à quel point elle était parvenue quand cet évêque mourut, le 6 janvier 1096. Un chroniqueur du XII[e] siècle nous dit que les moines qui desservaient l'église de Durham continuèrent l'œuvre de Guillaume de Saint-Calais, et qu'à l'avènement de Raoul Flambart, qui lui succéda trois ans après, on en était à la nef [2]. À prendre à la lettre le témoignage de ce chroniqueur, le chœur et le transept devaient donc être achevés en 1099. Mais ce renseignement est sujet à caution, car nous savons par Guillaume de Malmesbury que le chœur venait à peine d'être fini en 1104, lors de la translation du

auteur aux objections que j'avais faites, publiée dans le même *Journal of the R. I. B. A.*, 3[e] série, t. IX, p. 350 et suiv. — Ces deux mémoires ont été traduits en français dans la *Revue de l'art chrétien*, t. XII (1901) et t. XIII (1902).

[1] Cette date nous est donnée par le moine Siméon, contemporain de Guillaume de Saint-Calais, à qui nous devons un *Libellus de exordio Dunhelmensis ecclesiæ* (voir l'édition due à T. Arnold, dans les *Rolls Series*). L'ouvrage de Siméon s'arrête en 1096, mais il a une continuation qui va jusqu'en 1144. Voici le passage relatif à la pose de la première pierre de la cathédrale :

« Ecclesiam XCVIII anno ex quo ab Alduno fundata fuerat, destrui præcepit [Willelmus de S. Carilefo], et sequenti anno positis fundamentis nobiliori satis et majori opere aliam construere cœpit. Est autem incepta MXCIII Dominicæ Incarnationis anno, pontificatus autem Willelmi XIII, ex quo autem monachi in Dunelmum convenerant XI, tertio idus Augusti, feria V[a]. Eo enim die episcopus et qui post eum secundus erat in ecclesia, prior Turgotus, cum cæteris fratribus, primos in fundamento lapides posuerunt. Nunc paulo ante, id est IV kal. Augusti, feria VI, idem episcopus et prior, facta cum fratribus oratione ac data benedictione, fundamentum cœperant fodere. » (*Symeonis libellus*, I, 128, 129.)

[2] « [Willelmus de S. Carilefo], qui opus inchoavit, id decernendo statuerat, ut episcopus ex suo ecclesiam, monachi vero suas ex ecclesiæ collectis facerent officinas. Quod illo cadente cecidit. Monachi enim omissis officinarum ædificationibus operi ecclesiæ insistunt, quam usque navem Rannulfus jam factum invenit. » (*Symeonis continuatio*, I, 140.)

corps de saint Cuthbert dans le tombeau qu'on lui avait élevé au milieu de l'abside[1].

Raoul Flambart construisit la nef, mais sans grande hâte, car à sa mort, en 1128, elle n'était point terminée[2]. Elle s'arrêtait à la naissance des voûtes. Le siège de Durham resta vacant pendant cinq années après la mort de Flambart; les moines mirent ce temps à profit, et à l'avènement de Geoffroy le Roux, en 1133, la nef était terminée[3].

La cathédrale de Durham a donc été bâtie de 1093 à 1133. Or elle est voûtée dans toutes ses parties et, chose extraordinaire, elle est couverte de voûtes d'ogives non seulement sur la nef achevée de 1128 à 1133, mais même sur le chœur et sur le transept dont la construction serait, d'après le chroniqueur Siméon, antérieure à l'avènement de Raoul Flambart en 1099.

J'ai déjà dit[4], à l'époque où M. Bilson a publié son étude sur les commencements de l'architecture gothique en Angleterre, combien il semblait étrange qu'on ait su et qu'on ait osé, avant l'an 1100, monter des croisées d'ogives au-dessus d'un vaisseau aussi large et aussi élevé que le chœur de Durham, dans un pays où la croisée d'ogives ne s'est acclimatée que beaucoup plus tard, et où pendant longtemps les voûtes ne sont employées que pour couvrir les petits espaces formés par les étroites travées des cryptes ou des collatéraux surmontés de tribunes. Mais,

(1) G. de Malmesbury raconte, en effet, que le temps ayant manqué pour enlever les cintres soutenant la voûte du chœur, « materia lignorum quæ recentem presbyterii testudinem sustinebat », le saint les fit disparaître dans la nuit qui précéda la translation. (G. Malmesb., *De gestis pontificum*, l. III, § 135.) Le tombeau de saint Cuthbert était placé dans l'abside, derrière le maître autel (voir Bilson, *On the recent discoveries at the East end of the cathedral church of Durham*, pl. II, dans les *Transactions of the Architect. and Archæol. Society of Durham and Northumberland*, t. IV, part. 2. — Cf. *Archæological Journal*, LIII, 1); on pourrait donc se demander si les mots *presbyterii testudinem* ne désignent pas la voûte de l'abside et de la petite travée où se trouvait l'autel, plutôt qu'une voûte qui aurait couvert le chœur; mais je crois avec M. Bilson que par *presbyterium* il faut entendre l'espace compris entre le transept et l'autel. Cela importe peu, au surplus, car il est très permis de supposer que le chœur était couvert d'une voûte d'arêtes.

(2) « Circa opus ecclesiæ modo intentius modo remissius agebatur, sicut illi ex oblatione altaris et cœmeterii vel suppetebat pecunia vel deficiebat. His namque sumptibus navem ecclesiæ, circumductis parietibus, ad sui usque testudinem erexerat. » (*Symeonis continuatio*, I, 139.)

(3) « Vacavitque episcopatus per quinquennium. Eo tempore navis ecclesiæ Dunelmensis, monachis operi instantibus, peracta est. » (*Ibid.*, I, 141.)

(4) *Discours sur les origines de l'architecture gothique*, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XXII; reproduit dans la *Revue de l'Art chrétien*, 2e sem., t. XIII, p. 213 et suiv.

n'ayant jamais eu jusque-là l'occasion d'étudier sur place ce cas anormal, je n'osai présenter mes objections qu'avec beaucoup de réserves.

Aujourd'hui, je puis être plus hardi, car j'ai fait exprès le voyage de Durham, et j'ai relevé de nombreuses preuves matérielles d'un fait que j'avais pressenti : c'est que cette magnifique cathédrale ne ressemble plus à ce qu'elle était au temps de Guillaume de Saint-Calais ou de Raoul Flambart, et qu'elle a subi une transformation analogue à celle que l'on a reconnue à Saint-Étienne de Caen [1]. Dans le transept sud, en particulier, les traces de reprise sont si reconnaissables, surtout quand on monte dans les galeries hautes, qu'elles ne sauraient avoir échappé à la perspicacité de M. Bond. Je ne puis donc comprendre qu'il n'en ait rien dit.

Dans le chœur, je l'avoue, la restitution de l'état primitif est moins facile. La maîtresse voûte n'est pas antérieure au second quart du XIIIe siècle. M. Bilson a produit un texte prouvant qu'elle a remplacé postérieurement à 1235 une voûte plus ancienne qui menaçait ruine [2]. Mais en admettant que ce texte s'applique bien au chœur, et non à l'abside qui le terminait à l'Orient et dans laquelle était placé le tombeau de saint Cuthbert, rien n'autorise à dire que ce chœur fût voûté d'ogives. M. Bilson a été amené à le croire par une constatation matérielle dont on ne saurait contester l'exactitude, mais que l'on peut interpréter autrement qu'il ne l'a fait.

Quand on examine la partie haute des murs du chœur de la cathédrale de Durham, on y remarque, noyées dans les maçonneries du XIIIe siècle, des traces de maçonneries plus anciennes dessinant une sorte d'ellipse allongée. M. Bilson y a vu les arrachements d'une voûte antérieure à celle qui existe aujourd'hui, et je crois qu'il a vu juste. Mais n'est-il pas bien hardi quand il suppose que cette voûte pouvait être d'ogives? Le principal motif qu'il invoque pour justifier cette hypo-

[1] Voir les articles de Georges Bouet dans le *Bull. mon.*, t. XXVIII, p. 57; XXIX, p. 769; XXXI, p. 417 et 637; XXXIII, p. 254, 546 et 763. — Cf. Ruprich-Robert, *Architecture normande*, t. I, p. 85 à 87.

[2] C'est une lettre d'indulgence de Hugues de Northwold, évêque d'Ely, datée de 1235, où il est dit que « supra sacrum illius [S. Cuthberti] sepulchrum devocio veterum lapideas erexit testudines, quæ jam nunc plenæ fissuris et ruinis dissolutionem sui indicant imminere ». L'abside au centre de laquelle était placé le tombeau de saint Cuthbert était précédée d'une petite travée probablement voûtée en berceau. On pourrait soutenir que c'est seulement de la voûte de cette petite travée et de la voûte de l'abside qu'il est ici question. Mais il paraît certain qu'en les reconstruisant on refit également celles qui couvrent actuellement les quatre travées du chœur à partir du transept.

thèse, c'est que les bas côtés du chœur étant voûtés d'ogives, il est peu vraisemblable que la voûte haute, où les ogives étaient bien autrement utiles, en ait été dépourvue. Cette raison aurait en effet quelque valeur s'il était bien certain que les voûtes d'ogives qui couvrent actuellement les collatéraux du chœur remontent elles-mêmes à la construction première; mais il est permis d'en douter et l'on peut se demander si ce ne sont pas d'anciennes voûtes d'arêtes, transformées ultérieurement en voûtes d'ogives, par l'insertion de nervures sous les arêtes. M. Bilson nie la possibilité de cette opération, sous prétexte que dans une voûte d'arêtes la courbe que décrivent les arêtes est un segment d'ellipse, tandis que dans une voûte d'ogives la courbe décrite par les nervures diagonales est un segment de circonférence. Théoriquement cela est vrai, et ces deux courbes ne peuvent s'accorder. Mais il n'en est pas de même dans la pratique, et quiconque a pris la peine de mesurer exactement quelques voûtes du XIIe siècle sait que leurs arêtes dessinent bien rarement un tracé d'une rigueur géométrique, et que le moindre *coup de pouce* permettait de corriger les défauts de concordance existant en théorie. On a, j'en suis convaincu, renforcé souvent au XIIe siècle des voûtes d'arêtes par l'addition de croisées d'ogives. Il y a bien longtemps que M. de Verneilh a signalé ce fait dans divers édifices anglais[1]. J'ai vérifié la plupart des exemples qu'il a relevés, et plusieurs m'ont semblé incontestables. D'ailleurs, M. Bilson lui-même en a reconnu un dans les voûtes de la cathédrale de Winchester[2].

Il ne me paraît donc pas démontré que le chœur de Durham s'écartât du type généralement adopté par l'École normande. Son plan, — des fouilles récentes l'ont prouvé, — était semblable à celui de Saint-Nicolas de Caen et de Saint-Georges de Boscherville. N'est-ce pas une présomption que ses voûtes étaient semblables à celles de ces mêmes églises? Or toutes deux ont des voûtes d'arêtes au chœur.

Je sais bien que M. Bilson a d'autres raisons pour croire à l'emploi de la croisée d'ogives par les architectes anglo-normands dès le début du XIIe siècle. Je ne connais malheureusement qu'une partie des monuments dont il invoque le témoignage, et j'attends avec impatience l'occasion de visiter les autres, car ils peuvent confirmer ce que j'ai dit et imprimé depuis longtemps : c'est qu'on a certainement fait une part trop exclusive aux architectes de l'Île-de-France dans la découverte de la croisée d'ogives. Pourront-ils modifier mon opinion sur l'âge des voûtes de Durham? Je

(1) *Annales archéol.*, t. XXIV, p. 232 et 233.

(2) *The Beginnings of Gothic Architecture*, p. 302.

suis prêt à l'admettre, car je n'apporte en cette question ni amour-propre national, ni attachement excessif à des doctrines qui, pour se réclamer de Viollet-le-Duc et de Quicherat, ne m'en paraissent pas moins devoir être sérieusement amendées.

Mais, pour en revenir au livre de M. Bond, j'y ai vainement cherché quelque argument nouveau pouvant aider à la solution du problème dont je viens de parler. À le lire, la cathédrale de Durham apparaît comme un édifice anormal, mais l'auteur semble à peine s'en apercevoir, et ne se préoccupe nulle part de justifier les anomalies que lui-même a mises en relief.

Quoi qu'il en soit, il est bien prouvé, et M. Bond le reconnaît, que c'est pendant le dernier quart du XII^e siècle que le gothique anglais arrive à sa pleine éclosion. On cite habituellement comme premier exemple d'édifice franchement gothique, le chœur de Saint-Hugues à la cathédrale de Lincoln (1192). M. Bond donne la préférence au chœur de la cathédrale de Wells, qui aurait été bâti par l'évêque Réginald de Bohun, qui siégea de 1174 à 1191[1]. Mais ici encore je ne puis partager son avis.

La cathédrale de Wells est un superbe monument dont la sculpture particulièrement abondante et soignée offre beaucoup d'analogie avec notre sculpture française. On y voit notamment d'adorables chapiteaux ornés de feuillages entremêlés de figurines, qui rappellent beaucoup certains chapiteaux de la cathédrale de Laon. Je ne sais si ce rapprochement a jamais été fait, mais il m'a tellement frappé quand j'ai visité Wells que j'ai eu la curiosité d'étudier de près les dates que quelques savants d'Outre-Manche attribuent à ce bel édifice. Or j'ai acquis la conviction qu'ils en vieillissent trop certaines parties, le chœur spécialement.

La cathédrale de Wells fut reconstruite pendant la première moitié du XII^e siècle par l'évêque Robert de Lewes. Il la consacra en 1148[2], mais cela ne prouve point qu'elle fût terminée; il semble, au contraire, qu'elle ne fut point achevée avant le pontificat de Réginald de Bohun (1174-1191). En effet, les textes qui mentionnent les travaux faits par ce dernier à la cathédrale de Wells ne disent pas qu'il la fit reconstruire[3]. Ils en parlent seulement comme d'un édifice en cours de construction.

[1] Bond, p. 105.

[2] *L'Historiola* (publiée dans les *Camden Society's Publications*) lui attribue formellement (p. 24) cette reconstruction : « Porro non est oblivioni tradendum quod ecclesia Welliae suo auxilio fabricata est et consilio. »

[3] Voir les documents recueillis par le chanoine Church, *Chapters in the early history of the church of Wells* (1894),

Un seul peut faire croire à l'édification d'une nouvelle église : c'est une charte par laquelle Martin de Carscumbe fait un don de trois marcs d'argent « ad constructionem novi operis et ad emendationem capellæ B. Mariæ ejusdem loci[1] ». Cet acte est daté de la deuxième année après le couronnement du roi à Winchester. Or deux rois ont été couronnés dans cette ville à la fin du XIIe siècle, Henri le Jeune, fils de Henri II, en 1172, et Richard Cœur de Lion, en 1194. L'acte est donc de 1174 ou de 1196. Rien dans son contexte ne permet de choisir entre ces deux dates, mais la suite de l'histoire de la cathédrale de Wells nous autorise à opter pour la première. On sait, en effet, que l'évêque Jocelin, qui monta sur le trône épiscopal de Wells en 1206, dut reconstruire sa cathédrale qui tombait de vétusté, « quæ periculum ruinæ patiebatur præ sua vetustate[2] ». Comment expliquer qu'elle fût dans un pareil état de ruine si l'on était encore occupé à la construire en 1196? Cela est déjà assez étonnant si l'on recule jusqu'en 1174 les travaux auxquels fait allusion la charte de Martin de Carscumbe, et pour le comprendre il faut admettre que l'édifice dont Jocelin entreprit la reconstruction au XIIIe siècle était celui que Robert de Lewes avait commencé dans la première moitié du XIIe, celui qui avait été consacré en 1148 et dont quelque partie, la nef probablement, n'était point complètement terminée en 1174. Quoi qu'il en soit, le chœur de l'église actuelle ne saurait être l'œuvre de Réginald, car eût-on même quelque raison de croire que ce prélat ait rebâti l'édifice que Robert de Lewes avait élevé si peu d'années avant son avènement, il n'en resterait rien aujourd'hui. On ne peut douter, en effet, que l'évêque Jocelin n'ait entrepris la reconstruction totale de sa cathédrale, car, il le dit lui-même dans une charte de 1142[3] et son témoignage est confirmé par ce fait qu'une nouvelle consécration fut jugée nécessaire. Elle eut lieu en 1239 le lendemain de la Saint-Romain[4]. Or, de la charte précitée de 1142, on peut conclure que ce nouvel édifice n'était point encore terminé, et que la consécration

p. 79 et suiv. Ainsi, dans l'acte par lequel l'évêque Réginald attribue les revenus des bénéfices vacants « ad fabricam Wellensis ecclesie... in usus operationis... donec per Dei miserantis auxilium consumetur », il n'est aucunement dit qu'il s'agisse d'une église nouvelle, commencée par lui ou avec son aide. — Mais il y a plus; je tiens de juges compétents que la date des deux ou trois actes mentionnant des travaux à la cathédrale sous le pontificat de Réginald est fort incertaine, et qu'on n'a aucune preuve positive que ce prélat y ait fait exécuter la moindre construction. N'ayant pas les éléments voulus pour vérifier cette assertion, je m'en tiens aux documents tels qu'ils sont publiés.

(1) Church, p. 83.

(2) *Ibid.*, p. 151.

(3) *Ibid.*, p. 151.

(4) *Ibid.*, p. 149.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de 1239 s'appliquait au chœur, à ses autels et aux accessoires nécessaires au culte[1]. On m'objectera peut-être que, à en juger par son style, le chœur de Wells semble appartenir à une époque plus rapprochée de l'an 1200. Cela est vrai, et il est bien probable qu'il s'est écoulé quelques années entre son achèvement et sa consécration. Deux donations de bois de charpente furent faites en 1220 et 1221 à l'église de Wells par le roi Henri III[2]. Cela prouve qu'on y travaillait alors à quelque bâtiment important. Serait-il téméraire de supposer que c'était le chœur de la cathédrale? Cette hypothèse me semblerait concilier assez bien le témoignage difficile à récuser des documents écrits, avec le style du chœur, l'élégance de la sculpture, la décoration de la charmante porte latérale, où l'on remarque une figure d'évêque coiffée de la mitre telle qu'on la portait au XIIIe siècle, etc.

Le chœur de la cathédrale de Wells ne serait donc pas antérieur au premier quart du XIIIe siècle, et devrait céder le pas à la cathédrale de Lincoln dans la liste des églises gothiques de l'Angleterre.

Le dernier quart du XIIe siècle fut une brillante époque pour l'architecture anglaise; les premières années du XIIIe siècle le furent moins, sans doute à cause du règne désastreux de Jean sans Terre (1199-1216). L'art de bâtir reprit tout son essor après la mort de ce prince, mais c'est cent ans plus tard, sous le règne d'Édouard III, que l'art gothique anglais a véritablement atteint son apogée. M. Bond a raison de dire que « la grandeur et la prospérité de l'Angleterre sous ce règne se reflètent dans son architecture[3] ». C'est alors, en effet, que triomphe ce que M. Bond appelle le *late decorated style*, et que d'autres nomment *curvilinear style*. Ce style dura peu, car il n'apparaît guère avant 1315 et dès 1350 ou 1360 commence à se manifester le style perpendiculaire, qui ne tarda pas à le supplanter et dont la vogue devait persister jusqu'en plein XVIe siècle.

Mais malgré sa courte durée, il a produit un nombre considérable de monuments importants dont les traits les plus frappants sont : une décoration d'une richesse, d'une exubérance même parfois excessive, et

[1] « Ecclesiam S. Andreæ Wellensis quæ periculum ruinæ patiebatur præ sua vetustate... ædificari cœpimus et ampliare; in qua adeo profecimus quod ipsam... cum altaribus, vasibus, vestimentis et reliquiis ad divinum cultum explendum in eadem devote sollempniterque consecravimus. » (Acte de 1242, dans Church, p. 151.)

[2] Church, *op. cit.*, p. 148.

[3] Bond, p. 126.

l'emploi systématique de la plupart des éléments qui caractériseront un peu plus tard notre style flamboyant.

Cette particularité, si intéressante pour nous et sur laquelle M. Bond insiste avec raison, n'a guère appelé jusqu'ici l'attention des archéologues français. Seul, M. Enlart en a fait l'objet d'une sérieuse étude[1], dont la conclusion est que « le style flamboyant nous est venu d'Angleterre[2] ». M. Bond va encore plus loin. Pour lui, « le style flamboyant n'est pas autre chose que le *late decorated style* parvenu à son terme logique[3] ». L'Angleterre aurait payé de la sorte la dette artistique qu'elle avait contractée vis-à-vis de nous à l'époque romane, car :

De même que l'architecture romane anglaise des XIe et XIIe siècles est sûrement le style roman de la Normandie importé et naturalisé en Angleterre, le style flamboyant français des XVe et XVIe est sûrement le *late decorated* des Anglais importé et naturalisé en France[4].

Voici comment M. Bond en explique l'introduction en France :

Le XIVe siècle fut pour une grande partie de la France une période d'extrême misère. Au moment où le gothique anglais remportait ses plus beaux triomphes à Hull, Boston, Howden, Selby, Beverley, Carlisle, Lichfield, Wells, Ely, la France traversait les épreuves de la guerre de Cent Ans, de la Jacquerie, de la Peste noire, de la séparation du Duché de Bourgogne, et des troubles de Flandre. Les guerres anglaises ont duré un siècle entier. L'architecture française fut pratiquement annihilée. Le style du XIIIe siècle cessa d'exister et mourut sans laisser d'héritier. Dans bien des régions de la France, il ne fut pas élevé au XIVe siècle une seule église importante. L'histoire de cette période est écrite dans mainte cathédrale française : Sens, Beauvais, Limoges, Auxerre, Amiens, Troyes, Senlis, Séez, où le chœur et la nef sont du XIIe ou du XIIIe siècle, le transept du XVe. Un long intervalle de temps s'est écoulé entre ces deux époques, un intervalle assez long pour que les grandes traditions des artistes français aient pu largement disparaître, si bien que lorsque l'étranger fut finalement expulsé et que la France redevint libre, elle dut faire de copieux emprunts à l'art de l'Angleterre et des Flandres[5].

Je ne sais ce que M. Enlart pense du passage qui précède, mais je m'étonne qu'il n'ait suscité aucune observation de la part d'un savant français bien connu, M. Anthyme Saint-Paul, qui vient de publier récemment un intéressant article pour réfuter le travail de M. Enlart et soutenir que notre style flamboyant est né spontanément du style qui l'a

[1] *Origine anglaise du style flamboyant* dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, p. 38 et suiv.

[2] *Manuel d'archéol. française*, t. II, p. 12. — Cf. *Bull. mon.*, t. LXX, p. 40.

[3] Bond, *Gothic Architecture*, p. 128.

[4] Bond, p. 128.

[5] Bond, p. 128.

précédé et indépendamment de toute influence étrangère[1]. Il me semble, en effet, qu'il y a beaucoup à dire sur cette façon de présenter la question, et que le problème est plus complexe que ne le pense M. Bond.

Deux choses sont évidentes : la première, c'est que le *late decorated style* ou *curvilinear* des Anglais offre de nombreuses analogies avec notre style flamboyant; la seconde, c'est qu'il a formé chez nos voisins un style nettement caractérisé longtemps avant que le flamboyant se soit pleinement dégagé chez nous du style rayonnant ou géométrique auquel il succéda. Ce dernier point me paraît définitivement acquis, car prouverait-on même que certains des monuments sur lesquels cette assertion s'appuie sont mal datés, il en reste, comme l'a fort justement dit M. Enlart, un trop grand nombre dont l'histoire est bien établie, pour qu'il soit possible de nier que le *curvilinear* était en pleine vogue au delà de la Manche cinquante ou soixante ans avant que le flamboyant fût à la mode chez nous.

Rien donc de plus logique que d'admettre une filiation directe entre ces deux styles, surtout si l'on songe au rôle que l'Angleterre a joué dans notre pays sous Édouard III et jusqu'au milieu du xv^e^ siècle. Mais est-il juste de comparer ce rôle à celui que les Normands jouèrent en Angleterre après la Conquête et d'attribuer aux événements de la guerre de Cent Ans une aussi grande part dans l'influence artistique que l'Angleterre a pu exercer chez nous? Je ne le crois pas, car les armées d'Édouard ne furent point suivies de légions de moines et d'évêques bâtisseurs apportant en France les traditions artistiques de leur pays comme l'avaient fait les moines et les clercs normands que Guillaume et ses successeurs avaient appelés à se partager les bénéfices enlevés aux Anglo-Saxons[2]. Ce ne sont pas non plus les barons et les chevaliers français que les défaites de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, conduisirent prisonniers à Londres, « qui observèrent beaucoup l'état des arts dans la capitale anglaise[3] » et purent songer, à leur retour, à faire bénéficier notre pays de ce qu'ils avaient remarqué pendant leur captivité. Ce ne sont pas davantage les vaillants capitaines préposés par nos ennemis à la garde des villes ou des châteaux tombés entre leurs mains, qui purent contribuer

(1) A. Saint-Paul, *Les origines anglaises du gothique flamboyant en France*, dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, p. 483 et suiv. — M. Enlart a répondu à cet article dans le même fascicule du *Bulletin monumental*, p. 511.

(2) M. Anthyme Saint-Paul a fait remarquer avec raison que dans les provinces françaises soumises aux Anglais on ne remarque pour ainsi dire aucun nom d'évêque décelant une origine anglaise. (*Bull. mon.*, t. LXX, p. 490.)

(3) Anthyme Saint-Paul, *Bull. mon.*, t. LXX, p. 492.

à l'introduction du nouveau style. Ils avaient bien d'autres soucis que de bâtir des églises, et quand des travaux furent faits à quelque édifice dans les pays soumis à leur domination, il ne semble pas qu'on ait jamais appelé des architectes anglais pour les diriger, « car, dit M. Anthyme Saint-Paul, les pièces d'archives ne manquent pas sur les architectes à partir de la fin du XIII[e] siècle; en a-t-on encore signalé un qui soit arrivé d'outre-mer pour exercer en France? »

Reste l'hypothèse que des architectes français seraient allés voir les œuvres de nos voisins et leur emprunter des idées nouvelles. M. Bond, s'il y a songé, n'en a rien dit; quant à M. Anthyme Saint-Paul, il la rejette sous prétexte qu'« on ne va guère pérégriner chez l'ennemi, ce qui n'est jamais sans désagréments et sans dangers ». Or, sur ce point, les faits ne lui donnent pas raison. Les guerres qui ont désolé notre pays au XIV[e] et au XV[e] siècle n'ont pas empêché les relations entre nos artistes et ceux des autres pays; l'histoire de la miniature permet de l'attester. Elles n'ont pas davantage interdit l'accès de l'Angleterre à nos architectes, à ceux du moins qui habitaient les provinces soumises à sa domination. M. Charles de Beaurepaire en a fourni une preuve curieuse: c'est un document par lequel nous apprenons qu'Alexandre de Berneval, le célèbre architecte de Saint-Ouen de Rouen, se rendit, en 1414, à Chellaston près de Nottingham pour y acheter l'albâtre nécessaire à l'exécution d'un travail dont l'avait chargé l'abbé de Fécamp[1].

Des faits analogues ont dû se reproduire plus d'une fois; il est peu probable qu'ils soient restés sans influence, et j'y verrais plus volontiers que dans les faits politiques allégués par M. Bond la voie par laquelle l'Angleterre a pu exercer chez nous quelque influence artistique.

Mais là n'est pas le point le plus obscur. Il y a une singularité que M. Bond et M. Enlart ont reconnue tous les deux, mais dont ils n'ont point donné d'explication satisfaisante. Tous deux nous disent que le *late decorated style* n'a régné en Angleterre que pendant une période de temps fort courte et qu'il était passé de mode depuis près de vingt ans quand la France adopta, vers 1380, le style flamboyant. Non seulement il était passé de mode, mais l'influence que les Anglais avaient exercée en France sous le règne d'Édouard III avait singulièrement décliné; l'habile politique de Charles V avait réparé les désastreuses conséquences de la bataille de Poitiers et du traité de Brétigny, et les Anglais ne devaient reprendre sérieusement pied chez nous que plus tard, après la bataille

[1] *Bull. des Amis des mon. rouennais*, année 1902, p. 85-87. — Cf. Bilson, dans *The archæological Journal*, de mars 1907, p. 32-37.

d'Azincourt et l'assassinat de Jean sans Peur. Or à cette date le style flamboyant régnait en France depuis un quart de siècle, tandis que l'Angleterre le délaissait depuis quarante ans. Comment, dans ces conditions, expliquer que nos artistes s'en soient inspirés alors qu'ils n'empruntaient rien au style perpendiculaire qui a produit tant de beaux édifices en Angleterre depuis 1360 jusqu'au règne de Henri VIII?

Cette objection est d'ordre historique; on en pourrait trouver d'autres d'ordre technique.

Si, par exemple, au lieu de se contenter d'établir un parallèle sommaire entre le *late decorated* anglais et le flamboyant français, on examine de près l'agencement des voûtes, le dessin des fenestrages, le profil des moulures, le style des chapiteaux, on remarque une foule de différences. L'idée mère dont sont issus les éléments caractéristiques des deux styles est bien la même, mais la façon dont elle s'est exprimée chez nos voisins et chez nous diffère tellement que M. Enlart a pu écrire des phrases comme celle-ci : « L'Angleterre n'a pas de style flamboyant ; on pourrait même dire qu'*elle n'a point d'architecture qui y ressemble*[1] . . . »

Mais si cela est vrai, comment peut-on soutenir que notre style flamboyant est d'origine anglaise!

M. Bond, qui connaît bien notre architecture française, ne doit pas ignorer que le style flamboyant ne s'est point substitué brusquement au style géométrique, que la plupart des éléments qui le caractérisent apparaissent peu à peu dans nos monuments, et qu'on en retrouve les origines bien avant le temps de Charles V et même d'Édouard III, car certains existent déjà à l'état embryonnaire dans des édifices du XIIIe siècle, comme les cathédrales de Reims et de Beauvais.

Dès lors, ne serait-il pas plus exact de dire que le *late decorated style* des Anglais correspond à notre style flamboyant; que son antériorité bien établie et les relations incessantes de la France avec l'Angleterre au cours du XIVe siècle ne permettent pas d'admettre qu'il soit resté sans influence sur la constitution de notre style flamboyant; mais que cette influence n'a été ni aussi rapide ni aussi grande qu'on serait en droit de le supposer; que la plupart des éléments qui constituent le style flamboyant existaient en germe dans l'architecture du XIIIe siècle; que l'exemple de l'Angleterre a sans doute amené l'éclosion de ces germes, mais qu'il a peu contribué à leur développement.

Il s'est passé pour le style flamboyant ce qui s'était passé, deux ou

[1] *Bull. mon.*, t. LXX, p. 40. — M. Enlart insiste sur cette idée et répète cette même phrase dans sa réplique à M. Anth. Saint-Paul (*Bull. mon.*, t. LXX, p. 511).

trois générations plus tôt, pour le style rayonnant ou géométrique. M. Bond reconnaît comme tout le monde que les éléments essentiels du style géométrique ont apparu en France plus tôt qu'en Angleterre, mais il conclut des nombreuses différences qui distinguent cette variété de l'art gothique dans les deux pays, qu'elle s'y est développée indépendamment sans que l'un ait fait aucun emprunt à l'autre[1].

On peut, en renversant les rôles, en dire autant du style flamboyant. L'Angleterre cette fois nous a précédés, comme nous l'avions précédée pour le style géométrique. Dans la voie ouverte par nous elle s'était engagée à son heure et à sa guise; à notre tour nous l'avons suivie, mais de loin, entraînés moins peut-être par son influence que par les tendances qui se dégageaient, à l'insu de tous, des principes suivis et des habitudes prises depuis longtemps par les constructeurs des deux pays.

Voilà, je crois, dans l'état actuel de nos connaissances, ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur cette très intéressante question. On s'étonnera peut-être que je parle de l'état de nos connaissances à propos de monuments appartenant à une époque aussi avancée du moyen âge. C'est qu'aucune période, dans l'histoire de notre architecture nationale, n'a été jusqu'ici aussi mal étudiée. Nos écrivains et nos savants, Viollet-le-Duc en tête, éblouis par la splendeur des constructions religieuses du XII^e et du XIII^e siècle, ont prêté peu d'attention à celles du XV^e; elles n'ont encore fait l'objet d'aucune étude d'ensemble; la chronologie en est mal connue, et bien rares sont les auteurs qui leur rendent justice. M. Bond est de ce nombre, et les éloges qu'il accorde à notre architecture flamboyante, la supériorité même qu'il lui reconnaît à certains égards, sont d'autant plus dignes d'attention qu'il est un admirateur convaincu des édifices anglais, et que dans les comparaisons qu'il aime à faire entre eux et les nôtres, il lui arrive rarement de donner la préférence aux nôtres. Il y aurait là encore matière à d'intéressantes observations, mais cela m'entraînerait sans doute à soutenir sur divers points des opinions contraires à celles de M. Bond, et je craindrais que mes lecteurs n'en conçussent de son livre une opinion moins favorable que celle que je voudrais leur inspirer. Je m'arrête donc, et pour conclure je souhaite qu'il se trouve en France un auteur pour nous donner un pendant à ce bel ouvrage et un libraire capable de l'éditer.

R. de LASTEYRIE.

[1] Bond, p. 478.

LES VILLES FORTES DE LA GAULE ROMAINE.

ADRIEN BLANCHET. *Enceintes romaines de la Gaule.* 1 vol. in-8° de 356 p. et 21 pl. Paris, Ernest Leroux, 1907.

Le livre de M. Blanchet sur les villes-fortes de la Gaule romaine est venu à son heure : il fait suite à l'œuvre de M. de la Noë sur les fortifications celtiques et préhistoriques, il précède les études de M. Enlart sur l'architecture militaire du moyen âge. Avec ces trois groupes de travaux, nous possédons enfin toute l'histoire des forteresses de France, depuis l'origine jusqu'à la Renaissance.

Ce genre de recherches n'intéresse pas seulement l'art militaire et la technique monumentale. Il apporte de précieux documents à la science de la géographie humaine, en nous faisant connaître la manière dont les hommes d'autrefois se sont groupés et protégés, la façon dont les anciens ont compris et exploité, pour se réunir ou se défendre, la structure naturelle du sol français, ses routes et ses carrefours. Il nous révèle aussi le caractère propre, les habitudes ou les aspirations d'une époque, ses besoins et ses craintes, la faiblesse ou la prépondérance de la vie civile ou de l'état de guerre.

I. Lorsque les Romains conquirent la Gaule, la forteresse était l'élément principal de la vie municipale et de la vie humaine : je veux dire par là que les centres urbains, chefs-lieux de cités ou de tribus, étaient d'ordinaire entourés de remparts, et que, tout en servant de domicile à une population permanente, ils s'offraient également comme refuge, en temps de guerre, aux paysans ou aux nobles du pays. Ce sont de très grandes places fortes que Bibracte ou le mont Beuvray, capitale des Éduens; Avaricum, des Bituriges; Besançon, des Séquanes[1];

[1] La topographie de Besançon est un des problèmes les plus délicats que soulève l'histoire des cités gauloises. En interprétant à la lettre le fameux texte de César (I, 38), on place d'ordinaire la ville celtique dans les terrains bas qu'enferme la boucle du Doubs; cf. surtout dom Berthod, *Dissertation sur les différentes positions de Besançon*, 1764, imprimé dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon, II, 1839, p. 229 et s. J'hésite beaucoup à me rallier à cette opinion : 1° Les conditions habituelles des villes gauloises et surtout des villes importantes excluent un emplacement de plaine; 2° César n'eût pas insisté sur le

Gergovie, des Arvernes; et ce sont aussi des cités à murailles qu'Alésia et Uxellodunum, qui ne furent, je crois, que des centres de tribus ou de domaines. — En outre de ces lieux principaux, résidences de magistrats ou de chefs, les Gaulois avaient bâti des forteresses à des points stratégiques, carrefours de routes ou passages de rivières, et en particulier aux endroits où les voies principales franchissaient des frontières et entraient dans les cités. C'est ainsi que, sur le chemin direct d'Orléans à Bourges, les Bituriges avaient, à la limite même de leur État, la place de *Noviodunum*, qui surveillait leurs voisins et les prévenait contre toute attaque imprévue. Lyon, à l'extrémité du territoire des Allobroges vers le Nord, semble avoir été, à l'origine, le fort protecteur de la peuplade dauphinoise contre sa redoutable voisine, celle des Éduens.

La forteresse, dans les temps gaulois, était avant tout la gardienne d'un peuple ou d'un grand domaine. Elle servait de lieu de surveillance et de résistance. Aussi, tout, dans le choix de sa situation, était subordonné à des questions stratégiques. Presque toujours, le refuge national d'une peuplade est exactement au centre de ses États : voyez Paris, Bibracte, Gergovie. Ces villes et bien d'autres sont à égale distance des points extrêmes de la cité. Un vaste enclos au milieu, des vigies à l'entrée de leur sol, voilà comment se présentaient ces États qu'on appelait Bituriges, Arvernes ou Éduens. — La forteresse de frontière, qui est seulement destinée à arrêter l'ennemi, est d'ordinaire une place de valeur médiocre, et comme étendue et comme situation. La citadelle centrale est une chose énorme, environ 140 hectares à Bibracte, et, dit-on, 300 hectares à Vieille-Toulouse[1]. De plus, c'est une chose formidable : je ne parle pas seulement des remparts, mais des défenses naturelles qui les complètent : marécages à Avaricum, bras de fleuve et marais à Paris, ravins à Poitiers, rochers hérissés de bois à Bibracte et à Gergovie. Qu'on lise César, et on verra la peur qu'il a eue parfois devant ces forteresses, le temps qu'elles lui ont fait perdre, les affronts qu'elles lui ont infligés. Plus, beaucoup plus que les armées rangées, elles ont été les véritables adversaires du proconsul.

rôle militaire de Besançon. Je place donc la ville sur le plateau de la citadelle, et l'*arx*, dont parle César, sur la partie la plus haute de ce plateau.

[1] Je suis cependant obligé de faire d'expresses réserves sur ce chiffre, vulgarisé encore tout récemment par M. Schulten dans son travail sur *Numantia*. Que les ruines gauloises connues sous le nom de Vieille-Toulouse s'étendent sur 300 hectares, cela ne veut point dire que toutes ces ruines fussent encloses dans une enceinte d'*oppidum*. En réalité, ce n'est sans doute qu'une partie de cet espace qui formait la ville, et je crois que telle est l'opinion de M. Joulin, l'érudit qui a le mieux étudié ces ruines.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pourtant, ne nous figurons pas que toute la Gaule fût complantée de places fortes, et que nulle société d'hommes ne pût se passer de sa cuirasse de bois ou de pierre, le seigneur, de son donjon, le village, de sa palissade, et la cité, de son enceinte. La Gaule, tout au contraire, faisait déjà une part assez grande à la vie civile, aux groupements pacifiques. S'il y avait, entre Rhin et Pyrénées, un millier de forteresses, c'est tout au plus, et vraiment c'est peu de chose si l'on songe à la prodigieuse quantité qui s'en bâtit sur ces terres dans le haut moyen âge. Dans le Bordelais et le Bazadais il s'élevait, vers 1200, au moins vingt bourgades fortifiées, et un nombre bien plus grand de châteaux aussi solides qu'elles : je doute que l'époque gauloise offrît, sur le même espace, plus d'une demi-douzaine d'*oppida*, grands et petits. Nous ne trouvons nulle part en Gaule, sauf peut-être chez les peuplades extrêmes, de ces redoutes, tours, *castella*, qui pullulaient dans l'Espagne des hautes terres et sur les montagnes ligures. Le village, la villa, la ville ouverte même, libre, épanouie, ont depuis longtemps pris naissance chez ces peuples. Polybe reprochait à leurs congénères de Circumpadane d'avoir des bourgs qui ne fussent point défendus. En sa qualité de Grec, il ne comprenait pas une cité des hommes sans l'enceinte sacrée et fermée de murailles continues. Les Celtes en avaient déjà une idée différente. Je crois bien que quelques-uns des lieux centraux de leurs peuplades n'avaient point de remparts : Amiens, Arras, Saintes, peut-être Reims lui-même, ont été, à leur origine de capitales, des endroits sacrés ou des gîtes d'étapes, des terrains où les hommes et les dieux se rencontraient sans cette image obsédante de la peur et du danger que représentaient des remparts debout.

Grâce à cette manière pacifique d'envisager la vie et de tenir le sol, les Gaulois avaient déjà occupé à demeure presque tous les carrefours de plaines, si bons pour les rencontres et les demeures humaines, quoique si malaisés à défendre. Ils étaient déjà à Arles, à Mâcon, à Chalon, à Reims, à Saintes, à Bordeaux, à Narbonne et à Amiens. Quand l'ennemi approchait, on se réfugiait dans les grandes enceintes de la montagne. L'état de guerre ne nuisait qu'à moitié à la formation des villes d'en bas. Et ainsi, avant l'arrivée de César, les points essentiels de notre pays arrivaient déjà à la vie municipale.

II. Il est digne de remarque que le premier effet de la conquête romaine fut non pas d'affaiblir, mais de consacrer le rôle militaire, le caractère guerrier des cités gauloises. N'oublions pas qu'entre la vie à la gauloise et la vie à la romaine il y eut une longue période de patientes transitions.

D'aucune de ces cités il n'est dit que César ou Auguste firent démanteler les murailles. Même Bibracte, la plus forte d'entre elles, conserva ses remparts ; on sait que les fouilles intelligentes de Bulliot les ont fait découvrir par endroits, et ces jours-ci encore, sous l'habile direction de M. Déchelette, on a mis à jour un pan de mur fort bien conservé[1]. Il est vrai que, dans la seconde moitié du règne d'Auguste, les habitants des villes gauloises les plus fortes et les plus hautes quittèrent leurs sommets aux sentiers escarpés, leurs rudes plates-formes au sol ingrat et aux âpres froidures pour s'asseoir à mi-coteau, près des terrains de culture et des routes passagères. C'est ainsi que le mont Beuvray cessa d'être une aire de ville et que la métropole des Éduens fut transférée sur les bords de l'Arroux, à Autun. Mais la nouvelle ville eut également ses remparts, que l'on peut reconnaître aujourd'hui sur beaucoup de points, et dont on peut étudier les portes monumentales.

D'autre part, les empereurs de ce temps, je veux dire César et Auguste, créèrent en Gaule des villes romaines, des colonies de droit quirite ou de droit latin. Toutes ces villes eurent leurs remparts, aussi bien Fréjus et Arles, bâties toutes neuves et franchement romaines, que Nîmes ou Aix, où les colons étaient à demi perdus au milieu d'éléments indigènes. Que ces remparts aient été dressés comme un boulevard possible contre une insurrection de la Gaule du Nord ou contre une descente des Germains, ou qu'ils aient été regardés comme l'attribut nécessaire et quasi religieux d'une colonie, peu importe : la vie municipale, au début de l'ère romaine, ne se comprenait pas encore sans l'ornement d'une muraille, ni chez les cités sujettes ni chez les colonies souveraines.

Mais cette apparence militaire n'a plus, si je peux dire, la sauvagerie des temps de l'indépendance. Elle est plutôt une attitude qu'un besoin. Les cités de hauteur disparaissent peu à peu. On a vu les gens du Beuvray descendre de quelques centaines de mètres sur les demi-plaines d'Autun. Toutes les colonies impériales sont des villes de plaines, ou en tout cas bâties sur des mamelons à peine sensibles. Béziers, Lyon et Orange sont sur de rudes rochers, mais peu élevés, et comme baignés de toutes parts par les vignes, les prés et les rivières. Le temps est arrivé, pour la civilisation municipale, de se développer sur des surfaces planes et au croisement des grandes routes. Elle est devenue surtout un organe de la vie pacifique, des concordes commerciales; elle n'est plus un instrument de défense et de protection matérielle.

[1] Avec fiche en fer, encore en place, plantée verticalement. Photographie communiquée par M. Déchelette.

III. Ce mouvement pacifique, cette descente vers les terrains d'en bas s'accentue dès la fin du règne d'Auguste et ne s'arrête plus jusque vers Alexandre Sévère.

Il est accéléré par des maladresses gauloises et par les mesures impériales qu'elles ont provoquées. Tout d'abord la Gaule propre fut relativement moins tranquille après Auguste que sous son règne : qu'on se rappelle les tentatives de soulèvement sous Tibère, Vindex et Civilis, sous Néron et Vespasien. Alors le désarmement des villes gauloises fut réellement voulu par les princes. Je suis convaincu que la plupart des moindres *oppida* de la Gaule, surtout dans le Midi, — ces *oppida* des Arécomiques si bien étudiés par M. de Saint-Venant, — ont été évacués sur des ordres venus de Rome, et notamment à l'époque de Tibère. D'autres empereurs il est dit qu'ils ont privé de leurs remparts certaines cités de la Gaule. Sauf Autun et peut-être d'autres villes de l'Est, les cités celtiques, en ce temps-là, n'ont plus leurs remparts traditionnels. En revanche, les cités fidèles bâties par Rome, Lyon ou Nîmes, conservent orgueilleusement les leurs.

En même temps, du reste, de grandes villes gauloises s'étaient bâties dans la plaine, pour servir aux peuplades de capitales politiques, religieuses et commerciales, et on n'avait pas jugé bon de les fortifier. Je ne crois pas que la plupart des nouveaux chefs-lieux de cités, Soissons, Beauvais, Angers, aient eu des remparts. C'étaient surtout des villes de marché, ce qu'indiquait du reste leur nom de *Magus*, qui équivaut au latin *forum : Cæsaromagus*, Beauvais; *Juliomagus*, Angers. On s'imagina fort bien qu'une métropole, qu'une grande ville pût se passer de remparts. Et, quand on songe à l'importance sacrée de l'enceinte dans le monde antique, on peut affirmer que ce fut là, pour l'histoire de l'humanité, une évolution morale de premier ordre.

Dans les cités rempardées elles-mêmes, romaines ou celtiques, le rempart finit par devenir un luxe encombrant ou une simple curiosité d'histoire, comme à Rome celui de Servius. À Autun, on cessa, je crois, de le réparer. Au IIIe siècle, même les villes fortes du Midi devaient présenter les mêmes brèches et les mêmes éboulis que les communes médiévales au temps de François Ier et de Henri IV. Et l'on vit même cette chose extraordinaire, des Romains bâtir une colonie, *Camulodunum* en Angleterre, et négliger de la fermer d'une muraille. Des temps nouveaux étaient venus. La confiance en la paix romaine était telle qu'elle avait fait disparaître la foi millénaire en la sainteté des remparts municipaux.

IV. On sait combien les invasions du IIIe siècle ont ébranlé cet orgueil et détruit cette confiance. Sur aucun point de l'Empire, semble-t-il, la sécurité ne demeura absolue. Là où on ne pensait pas aux Germains, qui arrivaient par terre, on redoutait les Saxons, qui venaient par mer. Au pied même des Pyrénées, le long de la route principale du Pays Basque, — de Bayonne à Hasparren, — les cachettes de monnaies rappellent aujourd'hui encore les craintes qui assaillirent les contemporains de Gallien et de Dioclétien, et ces craintes, sans doute, venaient des pirates qui guettaient les rives de l'Adour. Et là enfin où l'on n'attendait ni ennemis ni corsaires, on eut tout à redouter des Bagaudes, des esclaves, des brigands, de l'inévitable jacquerie qui accompagne toute guerre un peu prolongée.

Le monde revint alors, après une courte accalmie de trois siècles, au principe de la ville armée, de la garde municipale, de la bourgeoisie en état de guerre. Et de nouveau, à partir du règne d'Aurélien, la Gaule se hérissa de places fortes.

Ces nouvelles forteresses ont pour l'histoire de France une importance particulière. Je ne dis pas pour l'histoire de notre sol, de nos habitats. À ce point de vue, leur construction n'a rien apporté de nouveau. On a bâti des murailles là où il y avait déjà beaucoup d'hommes. La forteresse a sanctionné l'existence de groupements antérieurs, et rien de plus. L'enceinte de Paris, qui date de la seconde moitié du IIIe siècle, n'est certes pas l'origine de cette ville. Déjà avant César, sur le pourtour marqué par le rempart du bas-empire, s'allongeait et s'arrondissait l'enceinte gauloise. Celle des empereurs a constitué le noyau de la cité des Capétiens ou de Clovis, mais exactement à l'endroit où était la masse compacte et de la cité celtique et de la cité de Tibère ou d'Hadrien. La formation de la vie municipale, des centres habités, tout cela est l'œuvre non pas même de la Rome du haut empire, mais de la Gaule indépendante. La véritable origine des villes françaises est, pour quelques-unes, César ou Auguste; pour d'autres, l'abbaye médiévale; pour les deux tiers, la cité ou la tribu gauloise. Les remparts du bas-empire n'ont rien créé à ce point de vue.

Ce qu'ils ont fait, c'est de déterminer une certaine physionomie, un certain plan de nos villes. Par le fait qu'elle avait son rempart, la cité prenait des limites fixes, un cadre déterminé. Ce sont ces limites et ce cadre qui serviront pendant tout le haut moyen âge, comme serviront aussi les remparts bâtis par les derniers empereurs.

V. Il ne faudrait point croire que les ingénieurs romains aient pro

cédé d'une façon arbitraire dans ce grand travail de fortification. Ils ont fait un choix parmi les villes de la Gaule.

On a dit que tous les chefs-lieux des cités ont dû être fortifiés en principe. Je ne le crois pas du tout. Parmi les métropoles, celles-là seules ont reçu des remparts qui avaient une population suffisante ou qui occupaient d'importantes situations stratégiques. Les marchés ou les simples bourgades, que la domination romaine avait parés du titre de capitales de peuplades, ont été sacrifiés. Et si par exemple nous ne trouvons pas de remparts romains à la Teste de Buch[1], capitale des Boïens d'Aquitaine, ce n'est pas parce qu'ils ont disparu, c'est parce que ses gouverneurs ont jugé inutile de fortifier ce bourg, perdu dans les pinèdes, loin des grandes routes, sans bonne assiette militaire. Et c'est aussi le cas de Javols chez les Gabales, et de bien d'autres.

En revanche, certaines localités qui n'étaient point des chefs-lieux de cités, mais que leur importance industrielle ou commerciale avait transformées en grandes villes, reçurent leurs remparts, tout comme des capitales. Et ce fut par exemple le cas de Dijon, qui dépendait de la cité de Langres et qui se fortifia comme sa métropole. Et ce fut le cas de Bayonne, qui se fortifia à côté de Dax sa capitale. L'œuvre militaire du bas-empire n'a donc fait que compléter et protéger les résultats pacifiques des siècles antérieurs.

Mais ce choix devait avoir, dans l'histoire de nos villes, de longues conséquences.

Fatalement, les chefs-lieux de cités qui n'avaient point de remparts durent disparaître ou décroître. Leur impuissance militaire les condamnait à un rôle secondaire. — Tantôt la cité elle-même fut supprimée. Voyez ce qui est arrivé chez les Boïens. Pendant quelques années, la circonscription qu'ils formaient essaya de vivre encore. Elle demeura cité, elle devint diocèse, elle eut son évêque. Puis tout cela disparut, et les Boïens ne furent plus qu'un *pagus* ou un archiprêtré de la cité et diocèse de Bordeaux. — Tantôt, si la cité fut maintenue, le centre politique et religieux émigra, il quitta la vieille capitale diminuée et peu sûre, il s'installa derrière les remparts d'une bourgade voisine. Chez les Vellaves du Velay, le chef-lieu ne fut plus à Saint-Paulien, mais au Puy; chez les Gabales du Gévaudan, Javols perdit toute son importance au profit de Mende. — Et enfin il arriva que, dans les cités qui reçurent deux places fortes, la circonscription se dédoubla et chacune reçut son comte et son évêque.

[1] Ou à Andernos, suivant qu'on accepte l'un ou l'autre lieu comme *caput Boiorum*.

Du jour où Dax vit Bayonne s'entourer de remparts, elle eut en elle une rivale, et Bayonne finit par être le chef-lieu d'un nouveau diocèse, démembré de celui de Dax. Ces villes fortes du bas-empire ont déterminé les nouveaux groupements politiques et religieux de la France mérovingienne.

VI. Enfin, elles ont protégé, dans cette France, la vie matérielle et morale. Elles ont été, pour une part, son salut. Tous ces remparts, fort solidement construits, en pierres, briques et mortier, étaient des masses d'une résistance incomparable. La dernière œuvre architecturale de l'Empire romain a abrité le foyer de la nation nouvelle. Quand les invasions reprirent, après 400, les villes résistèrent. Quand les Francs reçurent ou confisquèrent la Gaule, ils s'y établirent d'abord. La civilisation romaine y avait survécu à l'ombre des remparts : à Paris, à Marseille ou à Bordeaux les Francs prirent contact avec cette civilisation, se laissèrent transformer par elle. On sait que Clovis fit de Paris sa résidence. Cela signifie que, à Paris, Clovis vécut de la vie municipale, que sa monarchie se laissa imprégner par elle, c'est-à-dire par les choses romaines. Et à cet égard, ne disons pas que Clovis a fait la fortune de Paris; je dirais plus volontiers que Paris a fait le caractère de la nouvelle royauté.

Plus tard encore, quand les Carolingiens répudieront la vie dans les cités, qu'ils préféreront villas et palais, Aix-la-Chapelle ou Cassinogilum, les remparts romains des cités perpétueront les traditions urbaines, épiscopales, bourgeoises et pacifiques. Et par une contradiction qui n'est qu'apparente, ces engins de guerre ne seront que des aides au travail. Ils empêcheront par là même la civilisation française de devenir uniquement aristocratique, guerrière et rurale.

Et enfin, lors du dernier retour offensif du Germain, lors des incursions normandes, les mêmes remparts sauvèrent cette vie municipale. Qu'on se souvienne de la résistance opérée par Paris sous son chef capétien et sous son évêque Goslin. Cette résistance des murs et des remparts, ce fut comme une survivance ou comme un réveil de cet orgueil municipal, de cette confiance dans la muraille sainte qui avait fait la splendeur de la cité antique. Et, quelques générations plus tard, les communes naissaient de cet orgueil et de cette confiance. Les remparts romains sont peut-être autant à nos origines morales qu'à nos origines matérielles.

Camille JULLIAN.

REMARQUES SUR LES NOUVEAUX FRAGMENTS DE MÉNANDRE.

Περικειρομένη.

Les remarques que je me propose de faire n'auront pas l'intérêt et le charme des analyses et des traductions que mon savant confrère, M. Maurice Croiset, vient de donner dans ce *Journal*[1]. Je me bornerai à faire quelques observations sur la portée et le texte des nouveaux fragments.

Quand j'ai reçu la belle publication qui fait tant d'honneur à M. Lefèvre, ma curiosité se porta tout d'abord sur les restes de la Περικειρομένη, comédie dont MM. Grenfell et Hunt avaient déjà fait connaître deux scènes[2] et dont je m'étais occupé moi-même[3].

Cette comédie a ceci de particulier qu'elle est rattachée par le poète à une date précise : la guerre de Corinthe, qui eut lieu en 395 avant notre ère et pendant les années suivantes. C'est ainsi que l'action des *Captifs* de Philémon et de Plaute se passe pendant la guerre des Étoliens avec les Éléens. Dans notre pièce, le lieu de la scène n'est pas Athènes, mais Corinthe.

La première scène est malheureusement perdue, mais le prologue y fait allusion. Le soldat Polémon, se croyant trahi par la belle Glykéra, lui coupe les cheveux tout autour de la tête dans un accès de fureur jalouse. Cela se passait sous les yeux du spectateur, comme je l'avais induit du titre de la pièce qui est au participe présent. On voit que le titre se justifie par la première scène. C'est ainsi que l'*Ajax*, de Sophocle, n'est pas intitulé *La Mort d'Ajax*, mais Αἴας μαστιγοφόρος, parce que le héros paraît dans la première scène avec un fouet à la main. — Revenons à notre comédie. — L'action brutale de Polémon ne pouvait guère se commettre dans la rue. Il faut donc supposer que l'intérieur de la maison était rendu visible au moyen du plancher roulant qu'on appelait ἐκκύκλημα. Cette machine servait aussi dans la comédie; au commencement des *Thesmophores*, d'Aristophane, le poète Agathon est ainsi roulé dehors.

Le prologue n'est prononcé ni par un homme, ni par un dieu, mais par une personnification : « la Méprise », Ἄγνοια. M. Maurice Croiset l'a

(1) Voir les numéros d'octobre et de décembre 1907, p. 513 et 633.

(2) *Oxyrhynchus Papyri*, Part II.

(3) *Études sur l'antiquité grecque*, p. 273.

vu, et il ne peut y avoir de doute à ce sujet, puisqu'on lit au vers 21 : « Moi, . . . la Méprise », ἐμὲ . . . τὴν Ἄγνοιαν.

Ce personnage apprend au public que Polémon s'est trompé en croyant à l'infidélité de Glykéra (il l'a vue dans les bras d'un jeune homme, lequel était, nous le savons, le propre frère de la belle), que cette erreur doit tourner à bien et amener un dénouement heureux. Je ne sais si dans le cours de la comédie d'autres erreurs étaient commises; quoi qu'il en soit, le poète loue ici d'une manière indirecte l'économie de sa pièce. Le prologue nous dit aussi que l'acte barbare commis par le soldat n'était pas dans son caractère, et il prépare ainsi le raccommodement final[1].

Le fragment suivant est avec raison attribué par l'éditeur au frère de Glykéra : C'est lui qui dit : « Allez-vous faire pendre, lonchophores (soldats armés de lances). » Plus loin cependant, il ne parle plus que d'un seul soldat. Je suppose que ce jeune homme est gris : en effet, le prologue nous avait appris qu'il s'enivrait habituellement, et il faut bien que cela se marque dans le cours de la pièce. Le personnage en scène dit ensuite qu'il s'est couché dans une chambre[2] (ce dont il avait grand besoin). Il y a moins d'incohérence dans le reste du monologue, mais tous les rêves d'un homme ivre ne sont pas nécessairement décousus; ou faut-il croire qu'il commence à se dégriser?

Aux vers 71 et suivants, je suis étonné d'apprendre que Glykéra, qui s'était sauvée de la maison de Polémon, se trouve dans la maison de Pataikos avant de savoir que Pataikos est son père, puisque la reconnaissance a lieu plus tard. Y avait-il là aussi une erreur qui devait tourner à bien?

Le fragment qui commence au vers 161 est très obscur. Si je devine bien, Glykéra se plaint qu'elle n'ait pas été, comme elle croyait, la femme (γαμετή) de Polémon, mais seulement sa maîtresse (ἑταῖρα), puisque sa mère nourricière n'avait pas le droit de la marier, droit qui n'appartient qu'à des parents. En effet, dans la scène finale, déjà connue auparavant, Pataikos conclut le mariage valable.

[1] Les premiers vers du prologue sont perdus, mais on en devine le sens : la femme qui avait recueilli les deux enfants exposés les traita diversement. Quant à la fille (τὴν μὲν κόρην), elle voulut l'élever elle-même, ayant conçu de l'affection pour un enfant de son sexe (περὶ τέκνον ou βρέφος) προθυμηθεῖσα θῆλυ; pour ce qui est de l'autre, le garçon, elle le confia à une femme riche, etc. La conjecture τὴν μὲν προθυμηθεῖσα nous paraît inadmissible pour plus d'une raison.

[2] En prose et dans le langage familier de la comédie, οἶκος diffère de οἰκία et ne veut pas dire : « maison », comme on a traduit.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le discours du frère de Glykéra est très obscur pour nous : on voit cependant que ce jeune homme s'accuse d'avoir commis un acte insensé, ce qui est conforme à un trait de son caractère marqué dans le prologue.

Ἥρως.

De la première comédie contenue dans le manuscrit il ne reste que l'argument en vers[1] trimètres, la liste des personnages et 51 vers de la première scène. Comme un des personnages est appelé Ἥρως, nom suivi de l'explication Θεός, l'éditeur suppose qu'il s'agit du Héros éponyme d'un des dèmes de l'Attique et que l'action se passait dans ces dèmes[2]. Nous savons qu'une des comédies perdues de Ménandre était intitulée Ἥρως et tout porte à croire que le manuscrit nous donne un fragment de cette comédie.

Mais quel rôle le dieu ou demi-dieu jouait-il dans la pièce? Voici la conjecture de l'éditeur : Le « Héros » paraissait à la fin du drame comme *deus ex machina*, afin de débrouiller une situation qui, s'il n'était pas intervenu, aurait été sans issue. Il est vrai que l'argument n'en dit rien; mais les mots vagues « Tout s'étant éclairci » (καταφανῶν δὲ γενομένων) ne contredisent pas cette ingénieuse conjecture. Il est cependant plus sûr que le héros paraissait immédiatement après la première scène. On sait, en effet, que les personnages sont toujours énumérés dans l'ordre suivant lequel ils entrent en scène pour la première fois. Or, dans la liste, Ἥρως vient immédiatement après les deux esclaves Dahos (*sic*) et Gétas, qui sont les interlocuteurs de la première scène. Leur conversation sert, il est vrai, à exposer l'intrigue, mais comme ils ne savent pas tout, le héros venait compléter cette exposition.

L'Arbitrage : Ἐπιτρέποντες.

De cette comédie nous avons maintenant plus de cinq cents vers, la plupart bien conservés. Aussi M. Croiset a-t-il pu reconstruire avec une grande probabilité la pièce tout entière. Il loue l'économie de la comédie et les caractères bien conçus qui ne se démentent jamais.

[1] Au vers 2 le texte est évidemment fautif. Peut-être ἐπιτρόπῳ, au lieu de ἐπὶ τροφῷ. Je ne pense pas qu'il y ait un autre exemple du verbe διαλαμβάνω (argument) employé pour ὑπολαμβάνω, mais comme il n'est guère possible de corriger le texte sans violence, il faut l'accepter tel quel.

[2] Ou bien Ἥρως était-il l'ancêtre héroïsé de la famille?

Je voudrais faire une légère restriction à cet éloge, d'ailleurs bien fondé. L'esclave Onésimos expose une doctrine philosophique qui est évidemment au-dessus de sa portée. Ménandre fait ici ce qu'Euripide, qu'il admirait tant, avait fait plus d'une fois, en mettant dans la bouche de ses personnages des idées qui lui étaient chères.

Il n'est pas naturel non plus que Sophroné sache par cœur de longues tirades d'Euripide.

J'ajouterai maintenant quelques observations sur le texte de cette comédie.

Vers 12 : Περιπατεῖτε fait-il une allusion ironique aux philosophes péripatéticiens?

Vers 17 : *μέρος* est sans doute pris ici dans le sens de rôle, ou faut-il lui donner déjà le sens de « chose » qu'il a souvent dans Polybe? Les grammairiens puristes ont sans doute noté cet emploi, peut-être vulgaire, mais étranger aux auteurs réputés classiques.

Vers 235 : Παννυχίδος *οὔσης καὶ γυναικῶν*, (des hommes et) aussi des femmes.

Vers 391-392. On ne peut donner à *καλόν* le sens de « facile », que cet adjectif n'a nulle part ailleurs, et qui demanderait la négation *οὐκ*, au lieu de *οὐδέ*. Onésimos dit : « pâlir, changer de couleur à plusieurs reprises (*χρώματα*), cela est honteux, même à dire ».

M. Croner, qui a lu tous les fragments avec grande attention a, dans un article du *Litterarisches Centralblatt* (1907, n° 48), relevé tous les vers faux; il les a remis sur leurs pieds par des changements faciles et évidents. Il insiste aussi sur le mélange des vers ïambiques et trochaïques dans la comédie qui porte le titre de *Σαμία*.

Je terminerai par une considération plus générale. On s'étonne que des comédies tant lues, jouées, admirées par les anciens ne nous aient pas été transmises et ne sortent que maintenant, peu à peu, du sol de l'Égypte. L'éditeur pense que le rigorisme des moines les empêchait de copier des vers dans lesquels il est question d'amour. Il m'est difficile de partager ce sentiment. Ces mêmes moines n'ont pas reculé devant les crudités des pièces carnavalesques d'Aristophane. D'un autre côté, les moines d'Occident ont copié sans aucune pruderie les comédies de Plaute et de Térence, imitations ou adaptations de celles de Ménandre et de ses rivaux. Il faut chercher ailleurs l'explication du fait qui nous étonne. Les grammairiens puristes relèvent dans Ménandre des expressions qu'on ne lit pas dans les écrivains de l'époque du pur atticisme. Il était de tradition de ne copier que ces derniers écrivains, et c'est le pédantisme des

grammairiens qui nous avait privés jusqu'ici de jouir des œuvres d'un grand poète[1].

H. WEIL.

LA LANGUE FRANÇAISE AU XVI^e SIÈCLE.

Ferdinand Brunot. *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Tome II : *Le seizième siècle.* 1 volume in-8°. Paris, Librairie Armand Colin, 1906.

Dans le premier volume de l'*Histoire de la langue française,* M. Brunot, unissant le xiv^e siècle et le xv^e, s'arrête seulement à la Renaissance. On pouvait en être surpris. La langue de Commynes ressemble moins à celle de Froissart qu'à celle du Loyal Serviteur, et d'Eustache Deschamps à Villon la distance est plus grande que de Villon à Clément Marot. Mais cette disposition se justifie par des raisons très fortes. C'est vraiment à la Renaissance que le développement du français cesse d'être entièrement spontané. C'est à partir de la Renaissance qu'on travaille à perfectionner systématiquement la langue vulgaire.

La cause de cet effort, c'est qu'on ne veut plus que le français soit seulement la langue vulgaire. On veut qu'il rivalise avec le latin et qu'il devienne, lui aussi, une langue scientifique, une langue littéraire. Comment ce désir de « magnifier le français » peut-il se concilier avec l'admiration passionnée de l'antiquité? M. Brunot, après Thurot, montre clairement qu'il n'y a là aucune contradiction. Les purs cicéroniens n'admettent pas qu'on profane le latin, qu'on lui fasse subir l'alliage de barbarismes et de solécismes sans lequel il est impropre à la circulation et ne peut se prêter à l'expression des idées modernes. En outre les lettrés veulent que tous profitent du trésor qu'on vient de découvrir, et, ne pouvant apprendre à tout le monde le grec et le latin, il faut bien qu'ils emploient la langue française à vulgariser la connaissance des anciens.

Cette entreprise se heurte à de puissants obstacles. Le latin règne dans

[1] Cet article était écrit depuis longtemps quand j'ai reçu la brochure de M. von Wilamowitz : *Zum Menander von Kairo,* et celle de M. Léo : *Bemerkungen zu den neuen Bruchstücken Menanders.* Leurs corrections sont généralement d'accord avec les miennes. Wilamowitz et Legrand ont inséré avec raison dans la *Περικειρομένη* deux feuilles qui avaient été attribuées par erreur à la *Σαμία.* Il y est question de jeunes gens qui s'enivrent ensemble. Ces feuilles se placent avant les vers prononcés par le frère de Glykéra, Moschion, quand il commence à se dégriser.

l'Université comme dans l'Église. Il est la langue des tribunaux. Mais le français a pour lui la royauté. Depuis Louis XII, tous les rois protègent et encouragent les écrivains qui contribuent à enrichir la langue française. Claude de Seyssel, offrant à Louis XII sa traduction de Justin, déclare qu'il faut « que ceux qui n'ont aucune notice de la langue latine puissent entendre plusieurs choses bonnes et hautes, soit en la Saincte Escriture, en Philosophie morale, en Medecine ou en Histoire ». Il montre aussi les avantages politiques qui peuvent résulter de la diffusion de notre langue, et rappelle que les Romains, pour conserver la monarchie du monde, « n'ont trouvé autre moyen plus certain ne plus seur que de magnifier, enrichir et sublimer leur langue latine ». Il faut sans doute attribuer à une idée semblable la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets qui, en 1539, rendit l'emploi du français obligatoire pour tous les actes judiciaires.

Claude de Seyssel voulait que les sciences fussent traduites en vulgaire français, « pour estre mises comme sur un perron d'où elles doivent estre veues de toutes parts ». Vingt ans plus tard, Geoffroy Tory, dans son *Champfleury,* se plaint de l'obligation où sont les Français de « mandier et prendre quasi furtivement des Grecz et des Latins » ce qu'ils veulent savoir des sciences. Il voudrait qu'« en ayant leur langue bien reiglee, ils peussent rediger et mettre bonnes sciences et arts en memoire et par escript ». De plus en plus on comprend cette nécessité d'employer la langue française au service de la science. Dans une série de chapitres très curieux, M. Brunot nous montre comment la langue vulgaire a conquis peu à peu, malgré toutes les résistances, les diverses parties du domaine scientifique. Avant de pénétrer dans la médecine, elle s'empare des deux arts inférieurs, la chirurgie et la pharmacie. Dès le début du XVI^e siècle, Champier affirme qu'un chirurgien peut se passer de la connaissance du latin. Puis Canappe met à la disposition des étudiants en chirurgie « qui n'ont estudié aux lettres latines » les livres nécessaires à la connaissance de leur art. « L'art de medecine et chirurgie, dit-il, ne gist pas du tout aux langues, car cest tout un de l'entendre en grec ou latin ou arabic ou francoys, ou (si tu veulx) en breton bretonant, pourveu qu'on l'entende bien. » Ambroise Paré, qui n'a appris dans sa jeunesse ni le grec ni le latin, et ne s'en cache pas, n'a lu les médecins anciens que dans les traductions de Canappe. C'est naturellement en français qu'il écrit, considérant « que chaque langue est propre à traicter les arts et a les donner a entendre ». Quant à la pharmacie, elle aurait dû toujours parler français : au XVI^e siècle, sortis depuis peu de la corporation des apothicaires et épiciers, les apothicaires n'avaient pu encore

s'élever jusqu'à la connaissance du latin, et bien peu auraient pu profiter des livres écrits dans la langue savante. La médecine proprement dite était plus difficile à conquérir : le français s'y introduit pourtant : il sert à décrire les symptômes des maladies, à répandre les préceptes d'hygiène. On voudrait réserver au latin la thérapeutique, et les médecins croient dangereux de se mettre « a divulguer leur art au peuple et a luy faire entendre ce dont les medecins se veulent et doivent prevaloir ». Les efforts de Laurent Joubert et de Cabral ne triompheront pas immédiatement de cette résistance. C'est au XVII^e siècle seulement que tout le monde comprendra le ridicule du latin médical. Mais, dès le XVI^e, Cabral a proclamé cette vérité qu'on n'oubliera pas : « Il seroit de besoin que tout ce dont le peuple est capable concernant sa santé fust en langue vulgaire pour son profit. »

Le français entre de même dans les sciences mathématiques. Forcadel ne se contente pas de les enseigner en langue vulgaire au Collège Royal : il traduit les mathématiciens anciens et modernes et écrit en français ses traités sur l'arithmétique. On emploie le français à vulgariser l'astronomie, dont la connaissance est nécessaire à la navigation. La géographie devient française aussi, ainsi que les sciences physiques et naturelles. M. Brunot nous rappelle que le vrai créateur de la chimie en France fut Bernard Palissy, qui n'était « ne Grec, ne Hebrieu, ne Poëte, ne Rhetoricien, ains un simple artisan bien pouvrement instruit aux lettres ». C'est encore le nom de Palissy que nous rencontrons dans l'histoire de la physique et dans celle de la géologie. Pierre Belon rédige en français une partie de ses grands travaux sur la zoologie. La philosophie elle-même cesse de dédaigner la langue commune. On traduit quelques dialogues de Platon et l'on compose en français des œuvres originales. C'est en français que Ramus écrit sa *Dialectique*, voulant, « à l'exemple et imitation des bons escholiers, rendre sa leçon à sa patrie, en laquelle il avoit esté engendré et eslevé, et luy declairer en sa langue et intelligence vulgaire le fruict de son estude ». Le français devient la langue de l'histoire : Amyot veut que les Français, « sans se travailler pour apprendre les nobles ancienes langues », aient « en leur maternelle et chez eulx, par maniere de dire, ce qu'il y a de plus beau et de meilleur en la latine et en la grecque ». Et une simple traduction lui donne la gloire. De Thou, au contraire, pour avoir cru le latin seul digne de l'histoire, condamne à l'obscurité une belle œuvre originale. Parmi les érudits, Henri Estienne proclame la supériorité du français non seulement sur toutes les langues modernes, mais sur le latin lui-même, et Étienne Pasquier refuse de croire sa langue

« plus legere et plus foible que les anciennes, sinon de quelques grains ».

Le français n'avait pas seulement les qualités nécessaires à une langue scientifique. On s'était aperçu aussi qu'il avait au moins autant de grâce et d'harmonie que le latin ou le grec. C'est ce que disait en 1548 Jacques de Beaune. M. Roy, qui a réimprimé son discours, a montré que le plaidoyer de Du Bellay était venu après plusieurs autres. M. Brunot estime lui aussi, ce qui me semble en effet indiscutable, que les revendications de Du Bellay en faveur de la langue française n'ont absolument rien d'original. On peut le trouver peut-être un peu sévère quand il affirme le vide et l'incohérence de la *Deffence et Illustration :* mais il est certain que le manifeste de la Pléiade ne mérite nullement l'admiration qu'on lui a si longtemps et si aveuglément prodiguée. Du Bellay ne comprend pas quelles sont les qualités de la langue française. Il croit ou feint de croire qu'elle n'a jamais été une langue vraiment littéraire, et s'efforce bruyamment de lui conquérir un domaine qu'elle possède depuis longtemps. Il serait injuste pourtant de croire tout ce bruit absolument vain. Comme le reconnaît M. Brunot, on n'admettait pas encore que le français pût être l'égal du latin. « Le préjugé que la poésie française était un simple passe-temps subsistait. Il y avait à l'élever au-dessus d'elle-même et à lui gagner, après l'affection, la considération publique. » C'est le résultat qu'ont obtenu Ronsard et ses amis. Leurs vers sans doute y ont contribué plus que leurs plaidoyers, mais il était utile aussi que les qualités de la langue fussent hautement affirmées, et peu importait qu'elles le fussent en termes vagues et maladroits quand la démonstration s'accompagnait d'exemples éclatants.

En s'élevant si haut, en devenant l'égale des langues anciennes, la langue française perd sa liberté. On veut la rendre plus digne de ses brillantes destinées, et c'en est fait de son libre développement. On remarque ses défauts et l'on cherche à les corriger. L'un des plus fâcheux, c'est sa mauvaise orthographe, sans cesse en désaccord avec la prononciation. Sans avoir eu jamais une orthographe tout à fait phonétique, l'ancien français était arrivé, au XIIᵉ siècle, à une notation à peu près satisfaisante. M. Brunot a montré, dans le premier volume de son *Histoire,* comment la graphie s'est altérée du XIIIᵉ au XVIᵉ siècle, devenant de plus en plus inexacte : elle n'a pas tenu compte des changements de la prononciation et a conservé traditionnellement les mêmes signes pour des sons qui se sont modifiés; elle a, sous l'influence de l'analogie, accepté des lettres qui ne se prononçaient pas et donné à d'autres une extension abusive; par souci de l'étymologie, elle s'est encombrée de lettres

parasites. À cela s'est ajoutée la fantaisie des scribes, pour enjoliver les mots de lettres ornementales ou pour y introduire des lettres dont la présence n'était pas plus conforme aux origines grecques ou latines qu'aux habitudes françaises : le tout sans aucune méthode, avec une incohérence complète et des contradictions inextricables. De cet état naît au XVI^{e} siècle la querelle orthographique. Comme aujourd'hui, on demande que l'orthographe soit simplifiée et unifiée, et les adversaires de la réforme protestent contre la prétention qu'on a de troubler leurs habitudes. D'un côté et de l'autre les arguments sont à peu près les mêmes que de nos jours. Meigret expose avec force la nécessité d'une réforme, répond d'avance à toutes les objections qu'on peut lui faire, et propose un système orthographique qui n'a pas toute la hardiesse que l'on pouvait attendre. Il a de sérieux adversaires, tels que Guillaume des Autels et Peletier du Mans, mais il a aussi de nombreux partisans. Ronsard lui est favorable et pourrait faire triompher sa réforme. Mais un ami trop prudent, Du Bellay sans doute, représente à Ronsard combien il est dangereux d'aller contre « le vulgaire, l'antiquité, et l'opiniastre avis des plus celebres ignorans de son temps », et le poète se résigne à conserver l'orthographe traditionnelle, avec tout ce qu'elle a d'illogique et d'incertain. Meigret, après cet échec, se décourage. D'autres continuent la lutte sans aucune chance de succès. Les audacieux comme Ramus et Rambaud, les modérés comme Baïf échouent dans leurs tentatives. Mais l'effort n'est pas entièrement perdu. Si nous comparons l'orthographe d'aujourd'hui à celle du XVI^{e} siècle, nous voyons qu'on a fini par accepter peu à peu une partie des simplifications proposées par Meigret et par les autres réformateurs.

L'un des principaux reproches que l'on faisait à la langue française, c'est qu'elle n'avait pas de grammaire, qu'elle n'était soumise à aucune règle. On demandait qu'elle fût régie par des lois, comme la langue latine, et préservée ainsi des changements continuels qu'elle avait subis jusqu'alors. De très bonne heure des étrangers avaient composé des grammaires françaises, mais leurs livres, même le meilleur, celui de Palsgrave, étaient peu connus en France : ils étaient destinés d'ailleurs non pas à établir des règles, mais à enseigner l'usage présent. Jacques Dubois fut le premier à tenter de donner à la langue française les règles dont elle manquait. Mais Jacques Dubois était tout pénétré de latinisme. C'est en latin qu'il écrit sa grammaire et c'est sur la langue latine qu'il prétend modeler notre langue. Meigret, au contraire, se détache complètement de l'autorité latine. Il ne reconnaît d'autre règle que l'usage, le bon usage, car, un siècle avant Vaugelas, il s'attache à observer le lan-

gage des gens « bien appris ». M. Brunot nous montre en Meigret « un esprit délicat, qui ne confond pas les faits, mais au contraire les analyse avec finesse ». Meigret observe avec exactitude, il raisonne le plus souvent avec justesse : M. Livet a eu raison de l'appeler le fondateur de la grammaire française. Robert Estienne et même Ramus le copient sans scrupule. Ramus apporte cependant des observations nouvelles et une classification intéressante, si imparfaite qu'elle soit. Henri Estienne touche à peu près à toutes les questions, et, comme le dit M. Brunot, il aurait pu faire une excellente grammaire s'il avait coordonné et complété ce qui est épars dans tous ses livres. En somme, à la fin du XVIe siècle, la règle que l'on souhaitait n'est pas encore établie, mais elle est toute préparée; elle est acceptée d'avance ou plutôt appelée par les écrivains : les grammairiens du XVIe siècle ont rendu la tâche facile à leurs successeurs.

En même temps qu'on cherchait à constituer des règles grammaticales, on travaillait à enrichir le vocabulaire. Ce développement s'était fait pendant les siècles précédents d'une façon toute spontanée. Mais pourtant, dès le XIVe siècle, c'était de parti pris qu'on empruntait au latin des mots souvent fort inutiles, souvent aussi vraiment nécessaires. Au XVIe siècle, le néologisme est, sur tous les points, conscient et systématique. Puisqu'on veut faire du français la langue des diverses sciences, il est naturel qu'on lui donne les termes techniques indispensables. Sans doute, à toutes les époques il existe des langues techniques qui ne se mêlent pas à la langue usuelle, mais la pénétration est inévitable quand le savant est en même temps « orateur » ou poete, et le cas est fréquent au XVIe siècle. D'ailleurs les poètes aussi veulent créer des mots, et ils croient en cela servir grandement les intérêts de la langue. « Plus nous aurons de mots en nostre langue, dit Ronsard, plus elle sera parfaite. » La théorie était dangereuse; elle fut cependant généralement acceptée, et appliquée avec plus ou moins d'audace. Il fallut l'extravagance de quelques novateurs pour soulever des protestations qui ralentirent un peu l'affluence du néologisme.

Avec ce grand désir d'accroître le vocabulaire, on devait chercher à ne rien perdre de ce qui existait déjà. On s'aperçut que hors de Paris, loin du centre du bon usage, il se trouvait des mots dialectaux dont l'équivalent manquait à la langue élégante. Ronsard veut qu'on les emprunte aux provinces. Il ne refuse pas « les vocables picards, angevins, tourangeaux, mansseaux, lorsqu'ils expriment un mot qui defaut en nostre françois », et tous ses disciples sont d'accord avec lui. Henri Estienne, lui aussi, approuve d'autant plus ces emprunts aux dialectes

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'ils lui paraissent conformes aux habitudes des poètes grecs. Malgré le succès de cette théorie, il ne semble pas que l'on ait beaucoup puisé à la source dialectale. M. Brunot se borne naturellement à donner quelques exemples, et ses listes sont intéressantes, mais il est probable que les meilleurs emprunts, les plus durables, ne sont pas le fait des écrivains. C'est la langue usuelle et non la langue littéraire qui emprunte au provençal des mots comme *auberge, barrique, brancard, brindille, escalier, fadaise, luzerne, milan*, etc. Elle les emprunte par besoin et non par souci de s'enrichir, et c'est parce qu'ils étaient vraiment nécessaires que les mots de ce genre se sont maintenus.

La Pléiade veut aussi qu'on puise dans les vieux livres, que l'on conserve avec soin les mots qui vieillissent, qu'on reprenne ceux qui sont sortis de l'usage, ou du moins, s'ils « ont laissé quelque rejeton », qu'on en fasse naître par provignement des dérivés nouveaux. L'entreprise a complètement échoué. Elle était séduisante pourtant. Elle avait été, avant la Pléiade, conseillée par Geoffroy Tory et tentée par Herberay des Essarts. Plus tard Henri Estienne partagea l'erreur de Ronsard et de Du Bellay. Mais il est plus facile de faire accepter des mots nouveaux que de sauver ceux qui périssent. Le plus souvent, avant de disparaître, ils sont déjà remplacés; l'idée qu'ils exprimaient s'est attachée à d'autres; quand on les ramène à la lumière, ils sont incapables de lutter contre les mots qui les ont dépossédés et que tout le monde a l'habitude d'employer et d'entendre.

Les écrivains sont mieux inspirés quand ils usent de la dérivation ou de la composition. M. Brunot passe en revue les divers procédés en donnant quelques exemples des mots ainsi formés. Beaucoup sans doute sont des mots purement littéraires à l'origine, mais beaucoup aussi ont dû s'employer couramment avant d'apparaître sous la plume d'un écrivain. Certains suffixes commencent à vieillir et donnent peu de dérivés; d'autres, les suffixes diminutifs par exemple, sont employés au XVI^e^ siècle d'une façon abusive et ridicule; les procédés de composition ne sont pas toujours heureux : des composés comme *chaude-sèche, aigu-tournoyant, cuisse-né*, sont évidemment en désaccord avec les habitudes du français. Ceux-là sont des créations littéraires. Les mots formés par la langue familière sont toujours meilleurs; ils sont toujours conformes aux lois naturelles et irraisonnées qui régissent le développement de la langue.

De tout temps le français a joint à ses ressources propres celles des langues étrangères. Au XVI^e^ siècle, c'est à l'italien qu'il fait presque tous ses emprunts. Il y a pour cela bien des raisons. Nos écrivains et nos artistes subissent profondément l'influence italienne, et ne peuvent rece-

voir d'Italie leur inspiration sans y prendre aussi beaucoup de mots et de tournures. Nos savants aussi se mettent à l'école des savants italiens. Beaucoup de termes sont apportés par les gens de guerre, qui font en Italie de longs séjours. D'autres sont introduits par les marchands italiens. Enfin Catherine de Médicis et sa suite ont sur le langage comme sur le costume et les mœurs de la Cour une influence qui se prolonge pendant trente ans au moins. Mais les emprunts à l'italien sont assez mal accueillis. On craint de reconnaître une supériorité à la nation voisine. On déteste d'ailleurs ces étrangers qui prennent trop d'importance dans le gouvernement du royaume; l'italianisme a pour adversaires tous les ennemis de la politique de Catherine de Médicis. On sait quelle guerre acharnée Henri Estienne a faite à la langue rivale. La plupart des écrivains, avec moins de véhémence que lui toutefois, se plaignent de l'afflux des mots italiens. Mais ce sont des raisons historiques qui nous expliquent cette invasion, ce sont des causes historiques aussi qui la font cesser ou du moins la ralentissent beaucoup. La volonté ou le désir des théoriciens n'a pas eu grande part dans cette histoire de l'italianisme au XVIe siècle. En comparaison de la prodigieuse abondance des mots italiens, les emprunts aux autres langues, à l'espagnol même, sont bien peu de chose. Aussi l'influence espagnole semble-t-elle n'avoir jamais inquiété ceux qui se montrent le plus jaloux de préserver le français de la pénétration étrangère.

Il s'en faut de beaucoup que le latinisme et l'hellénisme aient eu des adversaires aussi convaincus. Sans doute, on trouve partout des protestations contre les latiniseurs. Marot, Rabelais, Des Périers, tous sont unanimes à tourner en dérision les écumeurs de latin. « Use de motz purement francoys », dit Du Bellay. « Je te veux encore advertir, dit Ronsard dans son *Art poétique*, de n'escorcher point le latin, comme nos devanciers qui ont trop sottement tiré des Romains une infinité de vocables estrangers, veu qu'il y en avoit d'aussi bons en nostre propre langage. » Mais qu'on lise les listes dressées par M. Brunot : on y trouvera, à côté des mots empruntés au grec ou au latin, les noms de Marot, de Du Bellay, de Ronsard, et de tous les grands écrivains du XVIe siècle. On y trouvera naturellement aussi les noms des savants, car la science ne trouve pas en français tous les termes dont elle a besoin. Cependant, il y a aussi un très intéressant effort pour employer les mots ou tout au moins les radicaux de la langue usuelle. M. Brunot cite de curieuses pages d'Abel Mathieu, qui se reproche à lui-même d'avoir dit *élégie* et non *complainte*, *hymne* et non *chant à Dieu* ou *aux choses sainctes*. Olivetan, Castellion, en traduisant l'Écriture sainte, veulent la rendre vraiment

accessible à tous : Castellion appelle la cène un *souper*, et emploie *brûlage* pour *holocauste*. Dans un traité de philosophie, J. du Perron dit *accord de naturel* pour éviter *sympathie;* il dit *horscentrin* pour *excentricus, mesmeté* pour *identitas, puissanciel* pour *potentialis*. M. Brunot considère d'ailleurs comme certain que, dans la langue littéraire, les emprunts aux langues anciennes deviennent de moins en moins fréquents. Le mal est au plus haut point au commencement du siècle, au temps des grands rhétoriqueurs. Depuis cette époque il a presque toujours été décroissant.

Ici se termine ce qu'on peut considérer comme la première partie du livre de M. Brunot : l'auteur a raconté le développement conscient de la langue française au XVI[e] siècle, il va en exposer le développement spontané. La division que j'indique était à peu près celle qu'il avait adoptée autrefois dans l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville. Je ne lui reproche pas d'avoir modifié son plan. Tout en effet n'est pas conscient dans les faits exposés jusqu'ici, tout n'est pas spontané dans ce qui va suivre. Le développement du vocabulaire n'est pas entièrement l'œuvre des théoriciens et se fait souvent contre leur gré ; par contre, dans la syntaxe par exemple, les latinistes introduisent certaines tournures que n'aurait jamais connues le français abandonné à son libre développement. Cependant il est incontestable que, dans leur ensemble, les modifications de la prononciation, de la morphologie, de la syntaxe sont plutôt spontanées que voulues, inconscientes plutôt que réfléchies, collectives plutôt qu'individuelles. C'est à des efforts systématiques que nous venons d'assister quand nous avons vu les écrivains et les savants introduire le français dans les sciences, s'efforcer de lui constituer une grammaire, d'augmenter la richesse de son vocabulaire. C'est au contraire l'action des tendances naturelles, plus ou moins contrariée par diverses influences, qui modifie la prononciation, les formes grammaticales et les constructions syntaxiques.

M. Brunot a placé dans les cadres habituels de la grammaire cette partie de son exposé ; mais ce qu'il a voulu faire, ce qu'il a fait, ce n'est pas une grammaire de la langue du XVI[e] siècle. Cette grammaire serait incomplète, car on n'y doit trouver que les faits qui sont propres au XVI[e] siècle, et il n'y peut être question des cas où l'usage du XV[e] subsiste sans aucune modification notable. Sans doute cette disposition est un peu factice, elle sépare des faits qui sont du même ordre et dérivent de la même cause; mais, pour adopter un classement différent, il eût fallu pouvoir toujours indiquer avec certitude la nature de chaque fait et le

rapporter à une cause évidente. Dans tel changement faut-il reconnaître l'influence de l'analogie, ou le besoin de clarté, ou la tendance à l'analyse ? Dans beaucoup de cas, plusieurs influences ont contribué à l'évolution, et, même quand il ne faut la rapporter qu'à une seule, cette influence unique n'est pas toujours facile à reconnaître. D'autres plans auraient pu être plus logiques, plus satisfaisants pour l'esprit : mais ils auraient fait la part trop large à l'hypothèse, et M. Brunot a choisi, je crois, celui qui était le moins discutable.

Pour composer le chapitre relatif à la phonétique, il fallait faire jaillir quelque clarté des témoignages des grammairiens, qui se trouvent accumulés d'une manière assez confuse dans le précieux recueil de Thurot. M. Brunot a réussi à dégager de ces affirmations souvent contradictoires, sinon toujours une certitude, au moins des conclusions très vraisemblables. Dans beaucoup de cas fort embarrassants, il a pu faire la part de Paris et des provinces, apprécier la valeur des témoignages et en reconnaître l'exacte signification. On lira avec intérêt ce qu'il dit de la prononciation de l'*e* sourd, de la lutte entre *o* et *ou*, de la réduction des hiatus, de l'amuissement de *r* final. Sur ces points et sur d'autres, il a obtenu toute la clarté qu'on pouvait espérer.

L'exposé des faits de morphologie et de syntaxe s'appuie sur des lectures très étendues. M. Brunot ne s'est pas borné aux grandes œuvres : il a cherché des faits chez des écrivains de tous les genres et de tous les rangs. À côté de la langue oratoire ou poétique, on trouve dans son livre la langue populaire, dont certains textes nous offrent une fidèle image. À côté des exemples empruntés aux poètes ou aux prosateurs, on trouve les constatations des grammairiens et les règles qu'ils cherchent à établir. Ce continuel rapprochement est un excellent moyen de contrôle. L'opinion des contemporains peut souvent nous mettre en garde contre les apparences et nous empêcher de tirer des faits observés une conclusion trop hâtive. Les grammairiens de chaque époque parlent non seulement d'après ce qu'ils lisent, mais d'après ce qu'ils entendent. Ceux du XVI^e siècle se trompent souvent ; ils connaissent moins que nous ce qui les a précédés, et par suite peuvent mal comprendre ce qui se passe de leur temps ; mais ils étudient des faits vivants, présents ; ils les observent dans la conversation et non pas seulement dans les livres, et ils ont ainsi un grand avantage sur nous qui sommes réduits à nous en rapporter aux textes.

En lisant ces chapitres du livre de M. Brunot, on peut voir à l'œuvre toutes les influences qui contribuent à l'évolution de la langue. Si l'on ne peut reconnaître exactement la part de chacune, on peut du moins,

comme l'a fait M. Brunot dans beaucoup de cas, montrer leur puissance et la persistance de leur action.

Presque partout on voit l'œuvre de l'analogie. C'est elle, par exemple, qui impose à tous les adjectifs l'*e* muet du féminin, et qui fait si bien de cet *e* la caractéristique du genre qu'elle le supprime souvent au masculin. C'est elle qui donne des féminins en *-euse* aux adjectifs en *-eur*, que l'amuissement de l'*r* a rapprochés des adjectifs en *-eux*. C'est elle qui ajoute un *s* à la première personne du singulier du présent de l'indicatif dans des verbes qui ne l'avaient pas étymologiquement, *je crois*, *je dis*, *je viens*, etc., et qui rend *e* muet obligatoire à cette même personne dans les verbes de la première conjugaison. Elle unifie les radicaux des verbes, et fait prévaloir, assez capricieusement, tantôt le radical atone, tantôt le radical accentué, préférant *clame* à *claime*, *souffre* à *seuffre*, mais *aimer* à *amer*, *pleurer* à *plourer*. Elle reforme les adverbes d'après les féminins nouveaux : *grandement*, sur *grande*, au lieu de *gramment*. Elle modifie le genre des substantifs selon leur désinence. Elle place de plus en plus devant l'infinitif sujet ou régime direct la préposition *de*. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, son action, au XVI[e] siècle, n'est que la continuation de ce qu'elle a effectué dans les précédents.

La tendance à l'analyse continue à faire disparaître les vieux comparatifs, comme *greigneur* et *mineur*. Elle se manifeste souvent sous la forme de la périphrase : c'est à elle qu'il faut attribuer les interrogatifs périphrastiques : *Qu'est-ce que j'ay dit? elle demanda qui c'estoit qui venoit.* C'est elle aussi qui maintient les formes périphrastiques du verbe : *aller priant*, *rendre assouvi*, qui survivront même aux condamnations prononcées par Malherbe. Elle fait un véritable futur de la forme *estre pour* suivie d'un infinitif. Elle subit cependant sur certains points un recul : on emploie moins souvent les formes lourdes du pronom personnel, soit précédées de *à : parler à luy*, *servir à elle*, soit précédées de *de : le père de luy, le fils d'elle.*

La tendance à la simplification entraîne la disparition de la vieille forme contracte de l'article, *ou* pour *en le*, et rend de plus en plus rare *es* pour *en les*. Elle fait paraître archaïques les pronoms *cil*, *cestes*, *cestuy*, *iceluy*, etc. Elle finit par faire considérer *qui* comme la forme unique du relatif sujet. Elle élimine peu à peu, au profit de *pas* et de *point*, les autres mots complétifs de la négation : *mie*, *grain*, *maille*. Elle réduit le nombre des adverbes, des prépositions, des conjonctions, sans pourvoir toujours d'une façon bien satisfaisante aux fonctions qu'avaient remplies les mots abandonnés.

Entre les formes qui subsistent, on tend à faire une plus rigoureuse

répartition des emplois. On distingue définitivement les formes adjectives et les formes pronominales des possessifs. On répand la forme *chaque*, et l'on enlève de plus en plus à *chacun* le rôle d'adjectif. *Celuy* et *celle* servent encore très habituellement comme adjectifs, mais moins souvent à mesure qu'on approche de la fin du siècle, et l'on en peut dire autant de *ce* employé là où plus tard on dira toujours *cela*.

De plus en plus, on tend à la clarté. Ce besoin de clarté, ce souci d'éviter l'équivoque est sans doute une des raisons qui nous expliquent l'emploi de plus en plus ordinaire de l'article, du pronom sujet, le succès du relatif *lequel*, qui a l'avantage de marquer le genre et le nombre. C'est lui qui la plupart du temps range les éléments de la proposition dans l'ordre où nous les plaçons aujourd'hui, et interdit des inversions qui, depuis la chute des désinences casuelles, sont devenues une cause d'obscurité. Il restera beaucoup à faire aux grammairiens du XVII^e siècle et même à ceux du XVIII^e. Mais on voit déjà se former les qualités qui plus tard seront celles de la langue classique. Ces changements d'ailleurs ne sont pas toujours avantageux, et ce n'est pas sans perdre une partie de son charme que la langue française devient plus nette et plus régulière.

A toutes ces tendances naturelles et la plupart du temps inconscientes se mêle le latinisme, qui souvent les contrarie. Le latinisme se trouve partout, même dans la phonétique, car il impose peu à peu à la prononciation des lettres parasites. Il répand l'usage des féminins en *-trice* : la vieille forme *emperiere* cède déjà la place à *impératrice*, quoiqu'elle se rencontre encore souvent. Il trouble profondément le genre des substantifs : peu s'en faut que les substantifs en *-eur* ne deviennent tous masculins. Il introduit en français les constructions relatives formées sur le modèle du latin, et relie solidement entre eux les différents membres de la période. Il rend de plus en plus commune la proposition infinitive. Il maintient encore quelque temps la négation simple contre la forte concurrence de la négation composée. Il est du reste très difficile de déterminer exactement son influence. M. Brunot l'a indiquée, je crois, autant qu'il était possible de le faire.

Il a montré aussi combien le développement de la langue a été entravé par les grammairiens. Soucieux d'établir des règles, ils ne peuvent se contenter d'observer les faits : ils doivent nécessairement avoir la prétention de rendre obligatoire l'usage qui leur paraît le meilleur et le plus répandu. Là où l'usage est indécis, ils cherchent une solution, et celle qu'ils trouvent n'est pas toujours conforme à la logique ou aux tendances naturelles du langage. Désormais, ni pour la prononciation, ni pour les

formes, ni pour la syntaxe, nous n'assisterons à une évolution toute spontanée. Partout nous verrons se mêler, comme M. Brunot le dit au sujet du développement des sons, « l'effet des grandes causes générales et le produit de la volonté consciente des hommes ».

En 1897, Gaston Paris écrivait au sujet des articles de M. Brunot dans l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises* : « Il est à souhaiter que l'auteur, une fois terminée la grande publication collective à laquelle cette œuvre est annexée, l'en dégage pour faire un livre à part qui sera assurément, quand il l'aura revu, complété et perfectionné, un des livres les plus importants, les plus distingués et les plus utiles que la philologie du XIXe siècle léguera à l'âge qui vient[1]. » M. Brunot a plus que réalisé le vœu de Gaston Paris. Si, dans la première partie de son livre, l'histoire de la langue française au XVIe siècle a été beaucoup améliorée, la seconde partie est entièrement nouvelle. Tous ceux qui étudient notre langue admireront la solidité, la belle ordonnance de l'œuvre, et féliciteront l'auteur d'avoir si vaillamment mené à bonne fin cet immense travail.

EDMOND HUGUET.

LE MUSÉE CONDÉ EN 1907.

Du rapport oral présenté par M. Alfred Mézières, président du Conseil des conservateurs du Musée, à la séance trimestrielle de l'Institut du 8 janvier 1908, nous avons extrait les passages suivants :

Pour la dixième fois, les conservateurs du Musée Condé viennent vous rendre compte de la mission que vous leur avez confiée. Chantilly n'a pas périclité en leurs mains; le succès toujours croissant que rencontre auprès du public et du monde savant l'œuvre de l'illustre fondateur est la meilleure récompense de leurs soins, de leur libéralité et de leurs constants efforts. En cette année 1907, l'affluence des visiteurs a été plus considérable que les années précédentes, et les entrées du samedi se sont élevées à 3,273, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1899.

Vous vous rappelez, Messieurs, les belles paroles par lesquelles M. le duc d'Aumale préludait à sa fondation : « Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent. . . » La France a répondu à son appel. Moins grandiose, moins somptueux, mais plus intime, plus charmant que Versailles, plus vivant surtout grâce au souvenir et aux témoignages d'une habitation récente, Chantilly plaît à toutes les classes de la société, dont les plus humbles ne sont pas les moins enthousiastes. Les

[1] *Journal des Savants*, 1897, p. 542-543.

éducateurs du peuple ont compris les services que Chantilly peut apporter à leur enseignement; nous avons fort à faire pour assurer dans de bonnes conditions la visite des nombreuses écoles qui s'adressent à nous. Il n'est pas jusqu'à l'École normale des instituteurs de la Seine qui ne soit venue chercher à Chantilly, en novembre dernier, une haute leçon d'histoire, de tolérance et d'impartialité.

Soucieux de maintenir et de continuer les traditions libérales et courtoises qui, dans tous les temps, ont été l'honneur de Chantilly, désireux aussi de concilier les exigences du public avec la bonne tenue de la maison, nous devons faire fréquemment appel à l'amour-propre et au dévouement de notre personnel, surtout aux époques qui amènent à Paris des réunions de sociétés savantes. Ce fut le cas pour l'année 1907 : congrès de chimie, d'astronomie, de pharmacie, de stomatologie, congrès de conservateurs de musées, etc.; aucun congrès ne peut se terminer sans une visite à Chantilly. Nous mentionnerons tout particulièrement la splendide réception faite à l'Université de Londres par l'Université de Paris; dans le programme des fêtes, une journée fut consacrée à Chantilly, où les Universitaires anglais furent reçus et guidés par un certain nombre de nos éminents confrères.

Dix années de recherches et d'études n'ont pas épuisé les ressources qu'offrent au monde des érudits les collections du Musée Condé; longtemps encore elles apporteront leur appoint à de nombreux travaux; et ce n'est pas le moindre honneur de M. le duc d'Aumale d'avoir ouvert une mine aussi riche à la curiosité des savants. Parmi ceux-ci je citerai en première ligne notre cher confrère et ami Léopold Delisle, dont nous venons de fêter les cinquante années d'Institut. Vous connaissez l'éclat que sa grande renommée jette sur nos compagnies; je n'en dirai pas davantage de crainte de blesser sa modestie. Mais j'ai le droit de constater que ce demi-siècle d'un labeur sans relâche ne lui a rien enlevé de sa verdeur, de sa force de travail, de sa brillante intelligence. Capable de mener de front les besognes les plus ardues, il se repose de l'examen des nombreuses chartes du roi Henri II d'Angleterre par l'étude des manuscrits les plus complexes du Cabinet des livres de Chantilly, préparant ainsi la suite du catalogue commencé par le duc d'Aumale et dont nous espérons vous offrir l'an prochain un ou deux volumes nouveaux. Son dernier effort s'est porté sur un énorme in-folio, énorme en hauteur comme en épaisseur, non moins énorme par la quantité de matières qui s'y trouvent condensées, un de ces volumes que les profanes, dont je suis, ne contemplent qu'avec respect, presque en tremblant. Le *Liber Floridus* est une compilation tout à fait désordonnée, dans laquelle un chanoine de Saint-Omer, nommé Lambert, a fait entrer des morceaux de genres très divers, que le hasard de ses lectures lui faisait remarquer et dont il trouvait à propos de conserver le texte, ou des extraits parfois très courts. La date de cette bizarre composition doit être fixée à l'année 1120; on en connaît le manuscrit original, aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque de l'Université de Gand. La copie de Chantilly a été exécutée au XVe siècle dans le monastère de Saint-Pierre de Gand; elle a sur ses congénères l'avantage d'avoir été ornée par un habile artiste flamand; les nombreuses peintures qui décorent ce beau volume illustrent le texte de façon assez précise pour éviter au profane une lecture aussi difficile qu'indigeste; cartes géographiques et tableaux astronomiques sont mêlés aux sujets les plus divers : par exemple Salomon sur son trône, l'Assomption et le couronnement de la Vierge, les figures de l'Apocalypse, Alexandre monté sur Bucéphale, saint Pierre et la ville de Rome.

A Chantilly aussi, M. Delisle a trouvé des documents sur Gilles Malet, qui l'a

IMPRIMERIE NATIONALE.

précédé de cinq siècles dans le gouvernement de la Bibliothèque du Roi et dont il a entrepris de retracer la vie et l'œuvre. Il a découvert avec plaisir que cet éminent devancier était venu, lui aussi, frapper plus d'une fois à la porte du château de Chantilly, non pas toutefois pour s'y livrer à des recherches bibliographiques, mais pour y remplir ses devoirs de vassalité, car le seigneur de Chantilly était son suzerain : l'excellent bibliothécaire avait acquis dans nos environs un joli domaine foncier. C'est une fortune que nous ne redoutons pas pour notre cher confrère; nous craignons plutôt que la passion des livres et des chartes ne le mène directement à la ruine.

M. Delisle n'est pas le seul de nos confrères qui fréquente la salle de travail du Musée Condé; j'y ai rencontré récemment M. Paul Meyer, aux prises avec de gros manuscrits; ce qu'il en tirera, nous le saurons bientôt sans doute par quelque savante étude insérée dans la *Romania*.

Les vacances nous ont amené leur contingent habituel de professeurs français et étrangers. Parmi ces derniers, je citerai M. Stengel, de l'Université de Greifswald et membre du Reichstag, qui est venu passer en revue les plus anciens monuments de notre langue conservés à Chantilly. Deux de ses élèves viennent de nous arriver du fond de la Poméranie pour transcrire des textes qui ne se trouvent qu'au Musée Condé. Dans ce genre de manuscrits, le plus précieux que nous possédions est certainement le recueil de romans en vers du cycle de la Table Ronde auquel le regretté Gaston Paris a consacré une importante étude insérée dans le tome XXX de l'*Histoire littéraire de la France;* un de ces romans, encore inédit, celui de *Rigomer,* a fourni un sujet de thèse à un jeune privat-docent de l'Université de Berlin, M. Eugen Pessen. L'éminent romaniste de l'Université de Halle, M. Wendelin Fœrster, dont l'âge n'a pas éteint l'ardeur, publie en ce moment le texte complet de ce roman du XII^e siècle, soit près de dix-huit mille vers, que je n'oserais vous engager à lire. Nous n'avons qu'à nous féliciter de cet hommage rendu à la langue française et aux riches collections du Musée Condé; aussi facilitons-nous de notre mieux les travaux de ces courageux savants; ils se plaisent d'ailleurs à reconnaître le bon accueil aussi bien que l'aide matérielle qu'ils rencontrent à Chantilly.

D'Italie nous est venue une bonne étude consacrée par un professeur de Lucques, M. Luiso, à un très précieux manuscrit italien du XIV^e siècle, anciennement acquis par M. le duc d'Aumale : *Cantica del Inferno* de Dante, accompagné d'un copieux commentaire de Fra Guidone de Pise et décoré de curieuses peintures. De ce commentaire on ne connaît qu'un second manuscrit, conservé au Musée Britannique à Londres.

Les richesses de notre Cabinet des livres attireront toujours l'attention des bibliographes. Parmi ces derniers, il convient de nommer en première ligne M. Paul Lacombe, qui vient de publier un *Catalogue des Livres d'Heures imprimés au XV^e et au XVI^e siècle.* Le Musée Condé possède trente-quatre Livres d'Heures, tous en très belle condition, la plupart dans la reliure originale : on sait avec quel soin M. le duc d'Aumale procédait au choix et à la vérification des livres dont il faisait l'acquisition. — Pour une époque plus moderne, nous signalerons les ressources que M. Frédéric Lachèvre a trouvées à Chantilly pour l'établissement de ses quatre volumes intitulés : *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700.*

Les séries de nos archives qui contiennent les correspondances des Montmorency et des Condé ont été largement mises à contribution dans le passé; mais on y trouve toujours à glaner. Notre cher confrère M. de Boislisle en sait quelque chose; il a été heureux de pouvoir citer les documents du Musée Condé dans les plus récents volumes de sa belle et savante édition des *Mémoires* de Saint-Simon. Son fils marche courageusement sur ses traces; nous attendons le troisième volume de son édition des *Mémoriaux du Conseil de Louis XIV*, et il vient de mettre au jour un curieux livre sur *Les Suisses et le marquis de Puizieulx*, auquel les papiers de Condé ont apporté une notable contribution.

M. Jean Lemoine, bibliothécaire du Ministère de la Guerre, historien de M^lle^ de La Vallière et de M^me^ de Montespan, s'est attaqué cette année à M^me^ de La Fayette, dont il étudie les relations avec Louvois, avec les Condé, avec Madame Royale, duchesse de Savoie. Nous la voyons enthousiasmée d'une visite à Chantilly en 1673 : «De tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point de pareil à celui-là.» Mais les Condé sont alors en Hollande, et les Hollandais, pour se défendre, n'ont rien trouvé de mieux que d'ouvrir leurs écluses et de submerger tout le pays : «Les inondations sont prodigieuses, écrit le duc d'Anguien à Gourville, et je hais si fort les canaux, les prairies et les eaux que j'aurais choisi pour mon habitation, si la paix se fait, quelque lieu stérile et sec où il n'y a pas de source à dix lieues à la ronde, si M^me^ de La Fayette et M. de La Rochefoucauld ne m'avaient mis en tête les beautés de Chantilly, et ne m'avaient fait comprendre qu'un canal dans un pré, une pièce d'eau bien claire, des arbres bien verts peuvent être agréables. En vérité, il fallait deux autorités si fortes pour m'obliger de soumettre mon jugement, et une lettre comme celle de M^me^ de Lafayette pour me persuader.»

C'est encore M^me^ de Lafayette qui rapporte cette anecdote : le duc d'Anguien s'ennuyait beaucoup à Utrecht; à défaut de places fortes à prendre, il mit le siège devant une jeune femme qui, souffrant mal de trop grandes familiarités, lui dit un jour : «Pour Dieu, Monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolent.»

Henri-Jules de Bourbon, duc d'Anguien, se trouva pendant la plus grande partie de sa vie comme éclipsé par l'ombre du Grand Condé, son père; mais c'était le plus éveillé des courtisans et le plus dévoué des amis. La duchesse de Savoie savait l'apprécier mieux que personne, comme le prouve une volumineuse correspondance conservée au Musée Condé : «Vous êtes un ami admirable par bien des endroits, mais surtout par l'exactitude, le soin et la sensibilité que vous avez pour ce qui regarde vos amies. M^me^ de Lafayette et moi traitons ce chapitre souvent ensemble; elle le fait d'une délicatesse où je ne peux pas parvenir, et aussi il n'appartient qu'à un esprit comme le sien de louer une personne comme vous. Pour moi je me retranche à sentir une reconnaissance infinie de la manière obligeante dont vous en usez pour ce qui me regarde, et à me taire sur le reste de peur de n'en pas dire autant que vous le méritez.» (9 août 1678.) Et elle s'autorise de cette amitié pour le taquiner sur quelque petite débauche : «Je suis ravie que le vin de Piémont vous ait plu; il est trop doux pour enivrer et l'on ne court pas ce risque en le buvant. Celui de France est plus fort à échauffer la tête; aussi je ne m'en scandalise pas ni ne m'en étonne : ne faites point de contes en l'air, je sais plus de vos nouvelles que vous ne pensez et m'y intéresse plus que vous ne vous imaginez.»

C'est à regret qu'on se sépare de ces femmes du grand siècle dont l'esprit et le charme ont quelque chose de si séduisant; mais je me suis assez longuement étendu sur le concours apporté à la science par les collections bibliographiques et

historiques du Musée de Condé, et je ne dois pas oublier que Chantilly est aussi le domaine de l'art.

Il y a deux ans, Messieurs, je vous rendais compte de la somptueuse publication des *Très riches Heures* du duc de Berry et de l'étude si consciencieuse consacrée par notre nouveau confrère, le comte Paul Durrieu, aux admirables peintures qui décorent ce manuscrit. L'intérêt provoqué par cette publication n'est pas encore épuisé. Un jeune érudit dont le sens critique nous paraît fort aiguisé, M. Jacques Mesnil, tout en rendant hommage à l'étendue des recherches, à la sagacité de M. Durrieu, a cru devoir contester, dans une revue d'Anvers, *L'Art flamand et hollandais*, l'exactitude de ses conclusions. Alors que M. Durrieu, après avoir constaté et discuté l'influence étrangère qui est manifeste dans l'œuvre géniale de Pol de Limbourg et de ses frères, conclut que cette œuvre dans son ensemble est un monument de l'art français, M. Jacques Mesnil essaie de prouver que le style du manuscrit n'est pas plus français que flamand ou italien, et que le caractère international de l'œuvre empêche de lui donner une patrie.

M. de Mély va plus loin. Protagoniste du symbolisme dans l'art du moyen âge, il a découvert dans un grand nombre de peintures de notre manuscrit des signes qui équivalent à des signatures, et ces signatures seraient celles de deux artistes dont le premier au moins a joui d'une réelle réputation, Henri Bellechose et Hermann Rust. Nous avons examiné de très près, et sans parti pris, les peintures que M. de Mély enlevait ainsi aux frères Pol, Jehannequin et Hermann de Limbourg, et j'avoue que nous n'avons pas été convaincus. Nous pensons qu'il est prudent de s'en tenir à l'identification donnée par l'inventaire dressé après la mort du duc de Berry : « les très riches Heures que faisoient Pol et ses frères ».

M. de Mély est sans doute plus près de la vérité lorsqu'il attribue à Godefroy le Batave toute l'illustration, peintures et grisailles, des trois manuscrits de la *Guerre gallique* exécutés pour François I^er^ en 1519 et 1520. Il n'y a pas de raisons sérieuses qui permettent de retirer à cet artiste les portraits de François I^er^ et des preux de Marignan qui ont pris place, sous des noms romains, dans un des volumes de ce bel ouvrage. Mais nous n'irons pas jusqu'à affirmer que les crayons d'après lesquels ces peintures ont été exécutées sont l'œuvre de Godefroy le Batave. Ici le champ reste ouvert, et l'incertitude est grande, faute d'un criterium certain.

L'art français du XVI^e^ siècle a joui cette année d'une grande faveur, grâce à l'exposition des portraits français, dessinés ou peints, que les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque Nationale ont abritée de mai à juillet. Vous savez que M. le duc d'Aumale nous a interdit le prêt des œuvres d'art dont nous avons la garde; mais cette prudente restriction ne porte aucun préjudice aux légitimes curiosités du public, car l'exposition des portraits du XVI^e^ siècle est permanente au Musée Condé, et notre collection n'est égalée par aucune autre pour l'époque de 1510 à 1560. C'est à Chantilly qu'il faut voir les contemporains de François I^er^ et de Henri II. Nous avons permis à un éditeur parisien d'entreprendre la très coûteuse publication de ces 360 crayons, qui seront reproduits en phototypie dans leurs dimensions exactes. Cette publication sera accompagnée de descriptions et de commentaires dus à la plume sagace de M. Étienne Moreau-Nélaton, qui a déjà consacré des études partielles à certains de ces crayons et révélé des artistes auxquels on ne pensait guère : les frères Le Monnier. Ce que sera son texte, je ne puis vous le dire maintenant, car il n'est pas encore imprimé; mais M. Moreau a déjà fait et publié une découverte très intéressante, à savoir que nos crayons ont été entre les mains de Cathe-

rine de Médicis; elle-même a écrit les noms sur un certain nombre de portraits, dont le plus curieux est assurément celui d'Érasme. Et c'est à M. Moreau-Nélaton que revient le mérite d'avoir déchiffré le nom d'Érasme, que la bizarre écriture de la reine n'avait pas encore permis de reconnaître. Ces prémisses, Messieurs, nous font attendre avec confiance le résultat de l'entreprise. Vous voudrez bien nous accorder que nous avons à cœur de faire connaître le plus largement possible les collections du Musée Condé, et nous avons conscience que nous ne pouvons mieux répondre aux intentions de l'illustre fondateur.

Avant de quitter le XVI^e^ siècle, je dois vous dire quelques mots d'un livre que l'Académie des Beaux-Arts a honoré d'une belle récompense. Précédé d'une préface de notre éminent confrère M. Daumet, l'ouvrage de M. Marius Vachon retrace l'histoire et l'œuvre d'*Une Famille parisienne d'architectes*, les Chambige. Je ne vous cache pas que les conclusions de l'auteur ont été vivement combattues en ce qui concerne la construction de l'Hôtel de Ville de Paris sous François I^er^ et les travaux de la cathédrale de Senlis; je me garderai bien de me prononcer, et je ne sortirai pas de mon domaine, qui est Chantilly : ici le terrain était solide et l'auteur ne pouvait s'égarer; il n'avait qu'à reproduire, et c'est ce qu'il a fait, la belle étude publiée en 1900 par notre conservateur adjoint, M. Macon : *Les Architectes de Chantilly au XVI^e^ siècle.*

Les historiens de l'art reprennent goût au XVII^e^ siècle ; on revient surtout à Nicolas Poussin, si longtemps et si injustement négligé ; on essaie même d'y intéresser le grand public, et je n'ai pas été peu surpris de lire dans le *New-York Herald* un article de M. A. Francastel, intitulé : *Dessins de Poussin au Musée Condé.*

L'art du XVIII^e^ siècle est trop charmant pour rien perdre de sa vogue, et ce sont surtout des œuvres d'art de cette époque que les artistes viennent copier au Musée Condé. Au nombre des tableaux, pastels, miniatures de la seconde moitié de ce XVIII^e^ siècle se trouvent un certain nombre de portraits des princes et princesses de la maison d'Orléans; depuis trois ans notre confrère et ami M. Gruyer les étudie avec le plus grand soin, et il publie en ce moment un important travail intitulé : *La Jeunesse du roi Louis-Philippe d'après les œuvres d'art conservées au Musée Condé;* outre que l'histoire y trouvera son compte, ce sera un bel hommage rendu à M. le duc d'Aumale, qui, vous le savez, professa jusqu'au dernier moment un véritable culte pour la mémoire du roi son père.

J'ai le regret de ne pouvoir vous dire, Messieurs, que les collections du Musée Condé se sont enrichies cette année; nos ressources limitées nous interdisent les acquisitions d'objets d'art ou de livres anciens; les livres modernes eux-mêmes sont hors de notre portée quand le prix en est élevé, et nous ne pouvons nous procurer les publications dites *de luxe.* Mais nous rencontrons parfois de généreux donateurs : M. Édouard Kann nous a offert le très somptueux catalogue de la collection Rodolphe Kann, quatre volumes de grand format ornés de superbes gravures; M. Étienne Moreau-Nélaton nous a remis un exemplaire du travail qu'il a consacré à l'œuvre de Corot, cinq volumes in-quarto bondés de reproductions des tableaux et dessins de l'illustre paysagiste. L'habileté de notre ami M. Delisle nous a valu le retour à Chantilly d'un livre qui en était sorti depuis plus d'un siècle : l'*Alexandre ou les Parallèles de Monseigneur le duc d'Anguien avec ce fameux monarque,* par M. de da Serre (Paris, 1645). C'est l'exemplaire de dédicace, somptueusement préparé pour être offert au jeune héros, avec titres en lettres d'or, gravures en couleurs, L'une conservation parfaite dans une belle reliure en maroquin rouge aux armes de

Condé. Le propriétaire de ce livre en demandait d'abord un prix raisonnable, trop élevé cependant pour notre bourse; je vous laisse à deviner à quel sortilège notre ingénieux confrère dut avoir recours pour que ce beau livre, à peine entre ses mains, fût aussitôt offert au Musée Condé à titre purement gracieux; ne sondons pas les mystères, et bornons-nous à remercier le généreux donateur, M. Ludovic Badin.

Je fais passer sous vos yeux, Messieurs, un objet dont va profiter aussi le Musée Condé. Ce n'est malheureusement pas le document original qu'on nous donne, mais seulement cette très belle reproduction, qui vaut presque l'original. C'est la minute du contrat de mariage de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, avec Françoise-Marie de Valois, fille de Louis de Valois, comte d'Alais, signée par Louis XIV et tous les princes et grands dignitaires de la Couronne, y compris Turenne et Condé.

Alfred MÉZIÈRES.

LIVRES NOUVEAUX.

F.-B. Dressler. *Superstition and Education.* 1 vol. in-8°, Berkeley, University Press, 1907. (*University of California Publications, Education*, t. V, n° 1.)

« Nous nous flattons quelquefois d'être parvenus à une liberté presque entière; mais il me semble qu'une étude même rapide des tendances superstitieuses qui prévalent aujourd'hui convaincra le plus enthousiaste que nous sommes encore, dans une grande mesure, les esclaves de la déraison de nos ancêtres non civilisés. » Par *superstition*, l'auteur entend une survivance émotive qui persiste en nous, malgré le développement du « contrôle rationnel » à notre époque; les superstitions représentent en partie les conclusions que les hommes ont adoptées pour affranchir leur esprit de la tension d'une pensée incomplète. M. Bressler ne s'est pas contenté de raisonner sur la superstition et sur les remèdes que l'instruction peut apporter à cette maladie mentale; il a appliqué une méthode ingénieuse pour recueillir, de 875 individus âgés de 16 à 28 ans (en majorité des femmes), 7176 expressions de croyance, de demi-croyance ou de scepticisme à l'égard de superstitions très répandues. A cet effet, et sans que les personnes interrogées pussent se concerter à l'avance, il leur a demandé d'énoncer par écrit les superstitions qu'elles connaissaient et d'indiquer le degré de confiance qu'elles leur inspiraient; puis il a classé les réponses sous des chefs généraux et les a disposées en tableaux. Par exemple, 23 personnes ont rappelé la superstition suivante : « Si l'on répand du sel, on se prendra de querelle avec un ami, à moins qu'on ne jette un peu du sel versé par-dessus son épaule gauche. » Sur ces 23 personnes, 13 ont déclaré qu'elles connaissaient la superstition, mais n'y croyaient pas; 10 qu'elles y croyaient à moitié; aucune n'y croyait entièrement. La colonne de la croyance entière (*full belief*) ne contient généralement que des chiffres faibles ou le signe 0, parce que M. Bressler s'est adressé à des jeunes gens d'une certaine éducation, qui se préparent à la carrière de l'enseignement; pourtant, 8 élèves sur 16 ont déclaré croire que les pommes de terre plantées à la nouvelle lune donnent une bonne récolte; 14 sur 30 admettent comme un fait que les cheveux coupés à la nouvelle lune

repoussent plus vigoureusement; 8 sur 35 opinent que tuer un chat porte malheur; 15 sur 47, que si on laisse tomber sa fourchette, cela signifie que l'on va recevoir la visite d'un ami; 32 sur 89, que le don d'un couteau à un ami présage la rupture d'une amitié, etc. — Ce recueil, déjà précieux aujourd'hui, le sera davantage encore dans un avenir plus éclairé, où l'on pourra ainsi passer en revue, sous une forme très commode, l'infinie variété des opinions qui prévalaient en Californie, et sans doute ailleurs encore, sur des questions que la science ne se pose pas.

S. Reinach.

H. Nissen. *Orientation, Studien zur Geschichte der Religion*. Erstes Heft. — Berlin, Weidmann, 1906.

M. H. Nissen a publié le premier fascicule d'un ouvrage dans lequel, reprenant et développant des travaux antérieurs, il se propose d'étudier l'orientation des monuments et des villes antiques. Cette orientation est, d'après lui, déterminée toujours par des préoccupations religieuses; le cas le plus fréquent est celui où elle s'explique par le culte que les anciens rendaient soit au soleil soit aux astres les plus brillants; le sens étymologique du mot *orientatio* prouve d'autre part que c'était de préférence le lever du soleil ou des astres qui était pris en considération.

Ce premier fascicule renferme, après une Introduction d'ensemble sur l'orientation des édifices religieux dans les divers pays et un premier chapitre d'observations générales, trois chapitres intitulés : *Aegypten, Die Semiten, Stadtanlagen*. Dans le chapitre consacré à l'Égypte, H. Nissen passe en revue, au point de vue de leur orientation, les temples d'Amon à Karnak, d'Amon Chnum à Kasr-Karun dans le Fayoum, d'Hathor à Dendera, d'Horus à Edfou, d'Osiris à Abydos, d'Arhes à Tuka ou Antaeopolis, de Neit et de Chnum à Esneh, de Sebak-Ra à Ombos, de Montu à Erment, et les Pyramides de Gizeh. Il s'efforce de prouver que l'orientation de ces divers monuments a été déterminée soit par le lever du soleil, soit par le lever de certaines étoiles particulièrement brillantes, telles que Sirius, Canopus, Arcturus, Orion, Antares, Regulus, etc. H. Nissen doute que le coucher des astres ait pu être utilisé de la même manière. Il fait observer que c'est tantôt l'axe longitudinal, tantôt l'axe transversal du monument, dont la direction est donnée par le lever de l'astre.

Parmi les peuples sémites de l'Asie antérieure, H. Nissen s'attache surtout aux Juifs et aux Arabes musulmans. En ce qui concerne la Chaldée, il se contente de rappeler que les sanctuaires de ce pays étaient orientés sur le soleil soit par leurs faces soit par leurs angles. Orientés également sur le soleil étaient les grands temples d'Héliopolis et de Palmyre. Chez les Juifs, le temple de Jérusalem avait sa façade tournée à l'est; il est vraisemblable que l'orientation du monument avait été déterminée par le lever du soleil au moment de l'équinoxe du printemps. Ce Temple, considéré comme la demeure terrestre de Jéhovah, est ici-bas le point vers lequel doivent être tournées toutes les synagogues. Et de fait c'est plus ou moins exactement vers Jérusalem que sont orientées, en tout pays, les synagogues, même les tombes des Israélites. En ce qui concerne les Musulmans, H. Nissen croit que l'orientation des mosquées, dont l'entrée est en tout lieu tournée vers la Mecque, a son origine dans l'orientation de la Pierre-Noire de la Kaaba, et que l'orientation de cette pierre avait été déterminée par le lever d'une étoile.

Le chapitre IV traite spécialement des villes, de la *limitatio* agraire et urbaine

chez les Romains, de l'orientation de certaines cités, Alexandrie, Priène, Antioche, Pompéi, Naples, orientation qui a pu être exactement déterminée par des recherches archéologiques et des observations astronomiques également précises. Pour Alexandrie, le lever de Canopus fournit la direction de la principale artère transversale (*Queraxe*), celui de Regulus la direction de la principale artère longitudinale (*Längenaxe*). À Priène, l'élément essentiel qui détermina la direction des rues fut le lever du soleil à l'équinoxe du printemps. Il en fut de même à Antioche. A Pompéi, la direction du decumanus paraît avoir été fixée d'après le lever du soleil au solstice d'été. J. Toutain.

Léon Gauthier. *Les Lombards dans les deux Bourgognes.* Un vol. in-8° de 397 p. — Paris, Champion, 1906.

À la fin de la première dynastie capétienne et pendant tout le xiv[e] siècle, les banquiers lombards ont joué en France et dans les pays voisins un rôle dont l'importance n'échappe à personne; cependant leur histoire et l'organisation de leurs compagnies étaient jusqu'à présent mal connues. M. Gauthier a comblé cette lacune en ce qui concerne le duché de Bourgogne et la Franche-Comté. À la suite de recherches méthodiques dans les dépôts d'archives, il nous apporte une quantité de renseignements nouveaux sur les opérations de ces habiles marchands, de ces prêteurs d'argent tant discrédités.

Dans les premières pages de son trop court mémoire, il nous montre des banquiers d'Asti et de Chieri prenant pied, à la fin du xiii[e] siècle, au comté de Bourgogne, et bientôt après dans le duché. En Franche-Comté, c'est d'abord la faveur de Philippe de Savoie, puis celle du comte Othon IV, qui leur ouvre le pays, où bientôt ils vont régner. Leurs premières maisons se fondent à Salins, Arbois, Dôle, Besançon, Gray, Apremont; mais à l'origine ils opèrent moins pour leur propre compte que comme représentants des grandes compagnies financières de l'Italie septentrionale et de la Toscane. Othon IV, entreprenant, dépensier, souvent à court d'argent, a sans cesse recours à leurs offices; il les prend pour agents et pour conseillers, témoin ce Jacques Scaglia, originaire de Florence, dont on nous expose les procédés et l'étrange fortune, homme souple et peu délicat, en grande faveur auprès du comte Othon et de Philippe le Bel.

Le sol du duché de Bourgogne, peuplé de Juifs depuis 1250, se prête d'abord plus difficilement que la Franche-Comté à l'invasion des Lombards; leur action commence pourtant à s'y faire sentir à partir de 1275, et dès les premières années du xiv[e] siècle ils s'établissent à Chalon-sur-Saône. Les derniers ducs de la lignée capétienne les utilisent, sauf à les poursuivre de temps à autre comme usuriers. Sous le premier duc de la maison de Valois, ils se font dans le pays et à la cour ducale une place beaucoup plus importante. Ce n'est d'ailleurs ni sans peine ni sans dangers. Philippe le Hardi, tout aussi avisé qu'eux, inaugure à leur égard un système combiné de faveurs et d'incarcérations, d'expulsions et d'autorisations de séjour sous lequel malgré tout ils font bien leurs affaires. De son côté le duc, grâce aux concessions accordées à des Lombards, et dont la cour de France lui donne l'exemple, s'assure le moyen de trouver toujours de l'argent à un moment précis.

Nous ne pouvons pas suivre ici par le détail l'établissement des banquiers lombards dans les deux Bourgognes et le comté de Montbéliard; notons seulement que par le fait même de leur admission dans le pays ils sont pour leurs nouveaux maîtres une source de revenus; le premier motif des concessions qui leur sont accordées est toujours le « versement d'une somme plus ou moins considérable, payée en bloc ou

en détail, ou d'un cens annuel». Une fois en place, les Lombards se font, malgré des tourmentes passagères, une situation des plus favorables. À Montbéliard, ils sont classés, eux et leurs gens, au nombre des bourgeois du comte, affranchis de toutes sortes de charges, garantis, avec leurs valets, contre le danger d'être arrêtés autrement qu'en flagrant délit; ils ont la liberté de tester, de plaider, de gager; on les exempte de toute poursuite pour usure passée, présente ou future. Quand, dans les pays qu'ils exploitent, le mécontentement public devient trop fort, on les arrête ou on les chasse, mais ils ne tardent pas à revenir.

Le négoce et la banque constituent en leur faveur un vrai monopole, et le trafic des marchandises est toujours exercé par eux de pair avec celui de l'argent. Ils font le commerce des laines, de la draperie, de la mercerie, des fourrures, des armes, des blés, spéculent sur les vins; ils importent en Bourgogne les grands chevaux de bataille élevés sur les rives du Pô et de l'Arno.

Faute de pouvoir insister sur les nombreux documents qui accompagnent ce mémoire, nous nous bornerons à signaler un compte daté du 25 décembre 1340 au 11 novembre 1341. C'est un état des recettes de marchandises, laines, chevaux, merceries et épiceries, amenées d'Italie par des Lombards, et du bétail exporté par des Bourguignons, en passant aux ports de Saint-Jean-de-Losne, du Châtelet et de Seurre. Ce document, dont M. Gauthier a fait photographier la première partie, porte les marques commerciales apposées sur les balles de laine importées par des Lombards, et caractérisant chaque maison de commerce; il est unique en son genre.

Élie Berger.

F. Bornarel. *Cambon et la Révolution française.* 1 vol. in-8°. Paris, F. Alcan.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans l'ouvrage de M. Bornarel, comme on serait tenté de l'espérer, une étude approfondie de l'histoire des finances révolutionnaires : la biographie et la politique occupent la plus grande place dans ce livre, et n'en laissent qu'une relativement restreinte aux finances. — Né en 1756, à Montpellier, d'un riche commerçant de cette ville, Cambon en était déjà un citoyen fort en vue lorsque les événements de 1789 le portèrent à la célébrité. Il prit une part active à la campagne menée contre ces États trop vantés du Languedoc, dont l'imprudente prétention d'accaparer toute la représentation provinciale exaspéra les esprits et précipita l'écroulement. Son influence s'exerça dans la rédaction des cahiers et dans les élections, d'où il sortit député suppléant. Tandis que son père domine la nouvelle municipalité de Montpellier, en attendant qu'il préside le département, lui-même est à Versailles où il défend les intérêts de sa ville natale et d'où il tient ses concitoyens au courant des prodigieux événements qui se succèdent si rapidement. De retour à Montpellier en 1790, il y fonde une *Société des amis de l'égalité*, achète un domaine national, se montre ardent partisan de la Constitution civile du clergé, qui, à Montpellier comme ailleurs, est la grande cause des troubles dans une ville obstinément tranquille jusque-là. Cambon siège à la Législative dans les rangs des plus avancés : il pousse à la guerre, il veut une politique de rigueur envers les insermentés, il combat Louis XVI, que, cependant, fidèlement attaché à la légalité, il ne voudrait pas voir renverser par l'émeute. Cette émeute accomplie, Cambon ne dissimule pas son aversion pour la domination de la Commune, son horreur pour les massacres de septembre : et l'on peut le tenir pendant les premiers temps de la Convention pour un des plus fermes appuis des Girondins. Des conflits avec Dumouriez, et surtout la défection de celui-ci, amènent de la part de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cambon une volte-face complète, et le rallient aux vainqueurs des 31 mai et 2 juin, sans cependant qu'il épouse complètement leurs opinions. Il n'hésite pas à blâmer les abus des taxes révolutionnaires, le maximum, les mascarades de ceux qu'il appelle « les scandaleux apôtres de l'athéisme », dont il apprécie à leur juste valeur la moralité et le désintéressement. Sa politique, au Comité de salut public et au Comité des finances, est d'ailleurs nettement révolutionnaire : il préconise l'emprunt forcé, les émissions d'assignats; il crée le grand-livre de la dette publique, qui n'est pas seulement destiné à uniformiser et à républicaniser la dette, mais qui l'est aussi à faire passer à la fois un impôt et un emprunt. Il ne participe au 9 thermidor que parce qu'il se sent directement menacé par Robespierre, et plus tard, lorsqu'il sera aux prises avec la réaction thermidorienne, il se reprochera amèrement d'avoir contribué à la chute du tyran. De fait, si l'on en excepte le décret de séparation, depuis longtemps désiré par lui, que Cambon fit voter le 18 septembre 1794, le 9 thermidor marqua la fin de sa carrière politique : décrété d'arrestation après le 12 germinal, il dut fuir, puis rentra dans la vie privée, d'où il ne devait plus sortir qu'un instant, lors des Cent-Jours. Il mourut exilé, en sa qualité de régicide, en 1820.

C'était certainement un homme intègre, qui s'appauvrit, plutôt qu'il ne s'enrichit, au pouvoir, qui avait horreur du gaspillage et du désordre, et qui les a vivement attaqués dans un temps où il n'était pas sans danger de le faire. Il devait en outre à ses habitudes commerciales un certain esprit pratique et un certain sens des possibilités, qui le distinguent avantageusement de plusieurs de ses coreligionnaires politiques de l'an II. Il lui manqua d'avoir suffisamment, d'avoir toujours, le courage de son bon sens et de sa modération; et ce n'est pas en somme sans quelque justice que l'opinion s'est accoutumée à considérer comme l'homme des assignats à outrance celui qui, en 1791, avait parfaitement signalé le danger des émissions continuelles et exagérées, et qui aurait dû mieux s'en souvenir en 1793. Ce livre apologétique, admirateur même, de M. Bornarel, obtiendra pour Cambon des circonstances atténuantes ; il ne l'absoudra pas de la responsabilité qui lui incombe dans la déplorable gestion des finances révolutionnaires.

M. Marion.

Louis Passy. *Mélanges scientifiques et littéraires.* 5e série, 1 vol. in-8°. — Paris, Félix Alcan, Masson et Cie, 1907.

Le nouveau recueil publié par M. Louis Passy comprend vingt-deux études relatives à l'économie rurale, à l'histoire économique, à la biographie scientifique. L'économie rurale est représentée par les comptes rendus que, chaque année, M. L. Passy lit devant la Société nationale d'agriculture, dont il est le secrétaire perpétuel, ainsi que par un éloquent discours qu'il prononça le 7 décembre 1903, à la cérémonie du cinquantenaire de la Société centrale d'agriculture de Belgique.

Parmi les études d'histoire économique, nous citerons la publication d'un « Mémoire présenté par la Société royale d'agriculture à l'Assemblée nationale, le 24 octobre 1789, sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture et sur les encouragements qu'il est nécessaire d'accorder à ce premier des arts », des « Notes sur la crise alimentaire de 1811 et de 1812 dans le Vexin normand », et un article sur les mouvements de la population dans le département de l'Eure, qui comptait 398,000 habitants en 1861 et 330,000 seulement en 1906.

Ce recueil contient encore un choix de monographies très étudiées, dans lesquelles M. L. Passy a rappelé la vie et les travaux du jurisconsulte Albert Desjardins, du chimiste Aimé Girard, du pasteur suisse Schatzmann, qui s'adonna à l'économie

rurale alpestre, du viticulteur du Frioul, Alberto Levi, de l'agronome Risler, directeur de l'Institut agronomique. Il contient enfin les dernières paroles d'adieu prononcées par M. L. Passy, au nom de la Société nationale d'agriculture, aux obsèques de plusieurs de ses confrères : parmi ces discours, je n'ai pas relu, sans une émotion que l'on comprendra aisément, l'hommage qu'il rendit, le 10 décembre 1902, à une mémoire qui m'est infiniment chère. H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception. M. le marquis de Ségur a été reçu le jeudi 16 janvier 1908 et a prononcé un discours sur la vie et les ouvrages de M. Rousse, son prédécesseur. M. Albert Vandal, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. le baron Victor Rosen, correspondant de l'Académie depuis 1896, professeur de langue arabe à l'Université de Pétersbourg, membre de la Section historique et philosophique de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, est décédé à Pétersbourg le 23 janvier 1908.

Communications. 3 janvier 1908. Le P. Guillaume de Jerphanion communique une note sur les églises souterraines de Gueureme et de Soghanle (Cappadoce). Il a relevé le plan des églises, copié les inscriptions et photographié les peintures, qui sont le principal intérêt de ces chapelles souterraines monolithes. Suivant l'usage byzantin, on a représenté sur les parois verticales des théories de saints debout, dans des poses hiératiques.

10 janvier. M. S. Reinach essaie de montrer qu'un passage du VII^e^ livre de la *Pharsale* de Lucain, relatif à la tristesse muette de Rome lors du retour de César, dérive d'un passage de la deuxième *Philippique* de Cicéron, relatif aux mêmes événements. L'enthousiasme juvénile de Lucain pour Pompée, dont il fait, à l'exemple de Cicéron, un demi-dieu, est un souvenir d'école, où l'on apprenait par cœur cette *Philippique*, qualifiée de «divine» par Juvénal.

— M. Bouché-Leclercq lit une notice sur les travaux de desséchement et d'irrigation du Fayoum, dirigés par l'ingénieur Cléon sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Les papyrus de Gourob (Papyrus Petrie) lui en ont fourni les éléments. Il écarte le problème insoluble posé par les textes des auteurs anciens concernant le lac Moeris, en constatant que le système accepté durant un demi-siècle (depuis 1843), sur la foi de l'ingénieur français Linant de Bellefonds, est récusé et disqualifié par les observations et mensurations plus précises du major R. H. Brown [1], lequel

[1] Cf. *The Fayum and Lake Moeris*, Londres, 1892.

considère le lac actuel, le Birket el-Keroun, comme le reliquat du lac Moeris. Les papyrus provenant des bureaux de l'ingénieur Cléon nous donnent une foule de détails sur l'emploi et le prix des matériaux, les terrassements, la manœuvre des vannes qui jalonnaient les canaux, l'entretien des ponts et des routes, les salaires des ouvriers, l'observance du repos décadaire, attestée par les comptes mensuels qui déduisent les journées de repos de la somme des journées de travail et de celle des salaires. Il arrivait de temps à autre que les ouvriers, las d'attendre leur paye ou se refusant à des travaux non stipulés dans leurs contrats, se mettaient en grève et se livraient à des violences sur leurs chefs d'équipes. Enfin pour des raisons qu'il faut sans doute chercher dans la comptabilité de ses bureaux, l'ingénieur Cléon, après avoir présidé durant six ou sept ans (258-252 av. J.-C.) à la direction des travaux, fut disgracié par le roi, comme en témoigne sa correspondance privée, et remplacé par son auxiliaire l'ingénieur Théodore.

17 janvier. M. Bouché-Leclercq communique, de la part de l'Institut papyrologique de Lille, trois papyrus de Ghoran, qui doivent être prochainement publiés dans le second fascicule des *Papyrus grecs*. Traduits et commentés par MM. Collart et Lesquier, ces textes fournissent des renseignements sur la condition juridique de l'esclave en Égypte au IIIe siècle av. J.-C..

— M. Le Tourneau présente les aquarelles et photographies des mosaïques qui décorent la coupole et l'abside de l'église Sainte-Sophie de Thessalonique et qui forment une suite intéressante pour l'histoire byzantine.

— M. René Pichon étudie les passages de Tite-Live consacrés à l'histoire d'Otacilius. Il montre que cet homme d'État a été écarté du pouvoir à deux reprises par l'aristocratie romaine; cette antipathie systématique s'explique probablement par l'intention présumée d'Otacilius, précurseur du premier Scipion, de porter en Afrique la guerre contre Carthage.

— M. Giron lit un mémoire sur de nouvelles maximes en démotique extraites du papyrus de Leyde.

24 janvier. M. Ed. Pottier communique une note du P. Ronzevalle, proposant une nouvelle lecture de l'inscription d'un monument phénicien, publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie* (1907, p. 589).

31 janvier. M. Héron de Villefosse lit, au nom du P. Delattre, une note sur un puits rempli de squelettes, qui a été découvert à peu de distance de la basilique de Mcidfa. Au-dessous d'un amoncellement d'ossements, d'environ trente mètres de hauteur, on a recueilli des débris d'inscriptions sur lesquels figurent le nom de Perpétue et des épitaphes de la *Gens Vibia*. Or sainte Perpétue, qui subit le martyre à Carthage, s'appelait *Vibia Perpetua*. Le P. Delattre en conclut que le terrain sur lequel il a fait cette découverte appartenait à la famille Vibia, qui possédait là, sur son propre domaine, une sépulture privée. Il pense aussi que le puits rempli de squelettes avait pu recevoir les corps des nombreux Donatistes qui, en 317, trouvèrent la mort dans la *basilica majorum*, en résistant à main armée à l'édit de Constantin leur enjoignant de rendre aux catholiques leurs églises.

— M. Paul Monceaux fait une communication sur la chronologie des ouvrages de saint Augustin entre les années 396 et 404. Il montre qu'une correction très

simple dans l'en-tête d'un document permet de rétablir toute la série chronologique et de déterminer la date des divers ouvrages, notamment des *Confessions*, qui furent écrites à la fin de 397 ou au commencement de 398.

— M. Philippe Berger présente l'inscription funéraire d'un fondeur trouvée par le P. Delattre dans la nécropole de Bordj-Djedid. Elle est curieuse à cause de l'aspect tout à fait inusité des noms propres des ancêtres du défunt. M. Berger se demande s'il ne s'agirait pas de noms grecs transcrits en punique.

— M. Collignon fait une communication sur une statuette grecque archaïque, en pierre calcaire, du Musée d'Auxerre. Elle date de la première moitié du VIᵉ siècle et représente une femme, la main droite ramenée sur la poitrine. L'intérêt de cette figure réside surtout dans l'étroite parenté qu'elle offre avec des œuvres crétoises comme le torse du Musée de Candie, trouvé à Éleutherne, et celui du Musée d'Athènes découvert à Tégée. En tous cas cette statuette appartient au groupe des œuvres de l'École crétoise dont les maîtres furent les initiateurs de l'art dans le Péloponèse.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Présentation. L'Académie a présenté le 27 janvier 1908 à M. le Ministre du commerce, pour la chaire de métallurgie et de travail des métaux vacante au Conservatoire des Arts et Métiers, par suite du décès de M. Le Verrier, en première ligne M. Léon Guillet, en deuxième ligne M. Mesnager, en troisième ligne M. Hollard.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Legs. Par suite du décès de l'usufruitier, l'Académie dispose désormais du legs Ardoin-Fayolle dont l'acceptation a été autorisée par décret du 18 juin 1883, et dont les arrérages (1,500 francs environ) serviront à fonder un prix annuel « pour les jeunes filles pauvres qui se destinent à la carrière des arts et dont la position de fortune est souvent un empêchement pour arriver à la réputation ».

Communication. 1ᵉʳ février 1908. M. Lucien Luchaire, chargé de cours à l'Université de Grenoble, fait une communication sur le projet de création d'un Institut français à Florence.

Dictionnaire des Beaux-Arts. L'Académie a adopté en première lecture le mot *haubert.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 4 janvier 1908. M. Paul Beauregard lit une notice sur la vie et les travaux de M. Clément Juglar, son prédécesseur.

11 janvier. M. Vidal de La Blache lit une notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Rambaud. Le successeur de M. Rambaud, M. Paul Guiraud, mourut avant d'avoir eu le temps de composer cette notice.

18 janvier. M. Luigi Luzzatti, associé étranger de l'Académie, lit une étude intitulée « Une conférence monétaire pour la paix internationale ». M. Luzzatti propose « que, par l'initiative de la France, la plus grande puissance monétaire du Monde,

à qui personne ne peut disputer l'honneur des inspirations fécondes tendant au bonheur du genre humain, avec le consentement de l'Italie, qui a su pendant ces derniers temps gouverner ses finances et sa circulation de telle façon qu'à travers des variations inévitables, ses billets à cours forcé valent plus que les billets changeables en or de tous les autres pays, avec l'appui de l'Autriche-Hongrie, qui par la sage modestie de sa politique étrangère jouit d'une heureuse situation internationale, soit convoquée à Paris une conférence internationale, où les représentants techniques des trésoreries d'État et des banques d'émission exposeraient et compareraient ensemble les rapports réciproques de ces institutions, et surtout les règlements des banques de circulation dans leur essence et discipline intime ».

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie Française. Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. le marquis de Ségur. In-4°, Paris, Firmin-Didot.

Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Notice sur la vie et les travaux de M. Anatole de Barthélemy, par M. Antoine Thomas, lue dans la séance du 6 septembre 1907. In-4°, Paris, Firmin-Didot.

Institut de France. Académie des Sciences. Notice historique sur Antoine d'Abbadie, par M. Gaston Darboux. In-4°, Paris, Gauthier-Villars, 1907.

Institut de France. Académie des Sciences. Funérailles de M. Janssen. In-4°, Paris, Firmin-Didot.
H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.

L'Académie fait paraître le dernier fascicule du deuxième volume de son *Dictionnaire de la langue russe.* Nous avons déjà dit avec quelle lenteur marchait cette importante publication. Le fascicule publié comprend la fin de la lettre Z, qui n'est que la huitième de l'alphabet cyrillique. Il reste encore vingt-quatre lettres à pourvoir, soit quatre ou cinq volumes à rédiger. De très nombreux exemples empruntés aux classiques et aux textes populaires rendent la lecture de certains articles fort intéressante.

M. V. I. Lamansky est chargé de la rédaction d'un recueil d'*Études de Slavistique* qui renferme des travaux écrits non seulement dans les diverses langues slaves, mais même en français. Le second fascicule, publié sous sa direction, contient des travaux en tchèque, en petit-russe et en français. Nous signalerons particulièrement un mémoire de M. Asboth (de Budapest) sur certains mots slaves passés en magyare, et un autre de M. Th. Korsch sur la versification slave.

Bulletin de l'Académie. — Ce bulletin, rédigé en russe, en allemand, en français et même en latin, est commun aux trois Sections de l'Académie. On peut y souscrire : l'abonnement annuel pour vingt numéros coûte douze roubles. Parmi les travaux relatifs aux études historiques et philologiques qu'il a donnés en 1907 nous relevons les suivants :

Stcherbatskoï, *Sur l'Abhysamayālamkāra attribué à Maitreya* (en russe). — Oscar von Hemm, *Koptische Miscellen* (I-IV). — Salemann, *Manichæica* (en allemand; étude sur des manuscrits qui appartiennent au Musée asiatique de Saint-Pétersbourg.) — Kondakov, *Notice sur feu Stasov.* — Radloff, *Ein ungarisches Text aus dem XII^ten Jahrhundert.* — Oldenbourg, *Liste des antiquités rapportées de Turfan par Kochanowski.*

Publications de la Section de langue et de littérature russes. — *Mémoires* (*Izviestija*, t. XI, livre II). — A. I. Sobolevsky, *Études sur la chronologie des anciens textes slaves ecclésiastiques. Les fragments glagolitiques de Kiev. L'eucologue du Sinaï.* — Istrine, *Étude sur les anciennes chroniques.* — Rosanov, *La vie du despote serbe Étienne Lazarevitch et le chronographe russe.* — T. Glagolev, *Matériaux pour une édition complète des œuvres d'A. D. Kantemir.* (M. Glagolev a découvert des traductions de Boileau en vers russes qu'il attribue à Kantemir. Ces traductions renferment de nombreux gallicismes. D'autre part, l'interprète s'est efforcé d'éliminer les détails qui auraient été inintelligibles au public russe.) — Sobolevsky, *Les anciens sermonnaires russes.* — V. F. Miller. *Les allusions aux temps des troubles dans les bylines* (épopées populaires). — Soumtsov, *Les mœurs littéraires chez les écrivains de la Russie méridionale au XVII^e siècle.* — Bogoroditsky, *Études dialectologiques sur la prononciation russe. De l'amollissement des consonnes sous l'influence des consonnes suivantes.* — Iatsimirsky, *Petits textes slavons et russes.* — Sipovsky, *Le roman grec dans les traductions russes du XVIII^e siècle.* — Korobka, *Les origines du christianisme russe.* — Fassner, *Études gréco-slaves.* (Ce travail, dédié au savant hellène M. Pappadopoulo Kerameus à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de son activité littéraire, renferme des études sur la transcription des mots grecs dans les anciens textes russes, sur celle des mots latins passés par l'intermédiaire du grec, sur les mots russes empruntés au grec et les mots grecs empruntés au slave.)

T. XI, livre III. — A. N. Veselovsky, *Les Russes et les Viltines dans la Thidregsaga* (travail posthume du regretté Secrétaire perpétuel). — H. Z. Kountsevitch, *La chicane* (comédie de Kapnist). — Krymsky, *L'ancien parler de Kiev.* — Bibliographie : Speransky, *Les manuscrits de la Bibliothèque de Moscou et des Bibliothèques d'Orel.*

T. XI, livre IV. — F. I. Tchernychev, *Contributions à l'histoire de l'orthographe russe.* — Riezanov, *Contributions à l'histoire du drame russe.* — Koulbakine, *Remarques sur la quantité et l'accent slaves.* — Bobrov, *Études sur l'histoire littéraire du XIX^e siècle.*

T. XII, livre I. *Voyage en Orient de P. A. Kotov dans la première partie du XVII^e siècle.* (Ce Kotov était un marchand de Moscou qui visita la Perse sous le règne du tsar Michel Feodorovitch, 1613-1645; son récit avait déjà été imprimé; mais le nouvel éditeur a découvert un manuscrit plus complet.) — Peretz, *Nouveaux documents sur l'histoire de la poésie lyrique dans l'ancienne Ukraine.* — Pokrovsky, *Un chansonnier manuscrit du XIX^e siècle.*

M. Beaudouin de Courtenay a publié à part, aux frais de l'Académie, le fac-similé et le texte italien-latin-slovène d'un obituaire du XV^e et du XVI^e siècle qui avait déjà été étudié par feu Oblak dans l'*Archiv fur Slavische Philologie* (tome XIV).

La Section a encore fait paraître : *À la mémoire de Joukovsky et de Gogol* (recueil de documents relatifs à ces deux écrivains, 1er volume). — *Recueil de travaux offerts au professeur V. I. Lamansky à l'occasion du cinquantenaire de sa carrière scientifique* (1er volume). — Le douzième volume des *Œuvres de l'impératrice Catherine II* (cf. *Journal des Savants,* année 1906, p. 308, 353) comprend les mémoires en français, des fragments et des anecdotes également en français avec notes et commentaires en russe. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer antérieurement, il est regrettable que ces volumes-là ne paraissent pas avec un titre et un *apparatus* français qui leur eussent assuré chez nous un public assez nombreux.

Nous avons déjà signalé la situation singulière dans laquelle se trouve la Section créée il y a quelques années pour la littérature russe moderne, Section qui semble correspondre à notre Académie Française et qui pourrait avoir quelque éclat, car les hommes de talent ne manquent pas en Russie. La *Pamiatnaïa Knijka* (livre des références), qui est l'almanach de la Cour, persiste à ignorer cette Section.

L'annuaire de Souvorine qui, lui, n'est pas officiel, la place à la suite de la IIe Section (langue et littérature russes) et lui accorde cette brève mention : Groupe des Belles-Lettres, en mémoire de Pouchkine : le grand-duc Constantin Constantinovitch, le comte Tolstoï, Nicolas Nekrasov, etc. . . Voilà un etc. un peu dédaigneux.

Or, voici enfin cette Section ou ce groupe mystérieux qui se révèle à nous par deux petites publications : K. R., *Études sur les poésies de A. A. Semenov;* K. R., *Étude critique sur un recueil de sonnets* (extrait des travaux du Groupe des Belles-Lettres de l'Académie impériale des Sciences). K. R., autrement dit Constantin Romanov, c'est le pseudonyme bien connu du grand-duc Constantin Constantinovitch, poète distingué, qui est le président de l'Académie des Sciences. Voilà donc le groupe des Belles-Lettres qui manifeste son existence par deux publications d'un membre de la famille impériale. Après un pareil début, il y a lieu de croire que ce groupe jusqu'alors si modeste finira par avoir sa place à l'almanach impérial. La reconnaissance définitive de l'Académie des Belles-Lettres ne peut que faire honneur au règne de l'empereur Nicolas II. L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance commune du 14 mars 1907. U. von Wilamowitz Moellendorff, *Les hymnes de Proclus et de Synésius.* Les hymnes de Proclus, écrits dans une langue conventionnelle, s'adressent au divin, non aux divinités qui sont nommées. Le sentiment du péché, qui paraît si peu hellénique, doit être interprété dans le sens de l'axiome pythagoricien, *σῶμα σῆμα ψυχῆς*. Il craint les mauvais esprits, c'est-à-dire ce qui excite les passions. Synésius est au fond très voisin de Proclus. Il a trouvé dans le christianisme la personnification des idées des néo-platoniciens. Analyse des hymnes. Nombreuses corrections à ceux de Synésius. Édition et traduction de l'hymne IX de Synésius, sur la descente du Christ aux enfers. Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MARS 1908.

LA RELIGION ET LES PHILOSOPHES EN GRÈCE.

Paul Decharme. *La critique des traditions religieuses chez les Grecs des origines au temps de Plutarque.* 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 1904.

Les Grecs ont eu la plus poétique des mythologies; ils n'ont pas eu de théologie sacerdotale. Ce sont les philosophes qui, en réfléchissant sur les traditions sacrées, en les interprétant suivant leurs théories personnelles, ont créé les seuls systèmes théologiques qu'ait connus l'antiquité hellénique. Mais si la raison, émancipée de la tutelle de toute autorité sacrée, y prétendit fournir à l'homme, avec une conception déterminée du monde, le fondement de sa vie morale, il était cependant inévitable qu'elle prît en considération le culte positif établi dans la cité, et ses spéculations en transformèrent le contenu, même lorsqu'elles en respectaient les formes. Les légendes de la Grèce et les rites de ses temples ont été étudiés depuis longtemps en détail, mais on a quelque peu négligé cet autre aspect de sa religion; on ne s'est guère attaché à exposer la transformation progressive que firent subir à la foi des esprits éclairés l'approfondissement de la pensée et l'extension de la science. C'est une partie de ce vaste problème qu'a traitée M. Decharme dans un livre littéraire, érudit et suggestif, qu'il termina peu de mois avant d'être emporté par une mort déplorable. Il n'a pas prétendu nous y esquisser « l'évolution de la théologie dans les philosophes grecs », comme Caird, dans des études pénétrantes, a tenté récemment de le faire pour toute l'antiquité, ou comme M. Diès l'a essayé ensuite avec plus de développement pour les prédécesseurs de Platon [1]. Ses visées sont

[1] Edward Caird, *The evolution of theology in the Greek Philosophers* (*Gifford Lectures*). Glasgow, 1904, 2 volumes. — Diès, *L'évolution de la théologie dans les philosophes grecs* (Revue d'histoire et de littérature religieuses, XI, 1906).

IMPRIMERIE NATIONALE.

moins ambitieuses : il a voulu rechercher ce que les Grecs ont pensé de leur religion et des traditions qui s'y rapportaient. « L'histoire des dieux tels que les poètes l'ont contée est-elle vraie? Les dieux s'intéressent-ils à l'humanité? Les dieux existent-ils? » Telles sont les trois questions que se sont posées successivement les Hellènes et auxquelles ils ont imaginé les réponses les plus diverses. Mais qui ne voit que pour comprendre celles-ci, il faut remonter aux conceptions métaphysiques qui les ont inspirées? Aussi, malgré quelques aperçus sur la littérature poétique ou narrative, est-ce en substance une histoire de la philosophie grecque dans ses rapports avec la religion que nous offre Decharme, et le récit de leurs luttes, de leurs compromis et de leurs accords est, même à notre point de vue actuel, singulièrement instructif et attachant. Essayons donc de dégager les aspects principaux d'un conflit qui, s'il n'eut pas chez les Grecs la même acuité que dans les temps modernes, s'y perpétua cependant à travers les siècles, tantôt déclaré, tantôt latent, depuis le jour où la raison s'opposa au « subconscient ».

L'effort de l'esprit humain pour critiquer et interpréter les créations de son activité spontanée commence presque aussitôt que cette activité elle-même, et la réflexion mythologique, qui est le premier stade de la réflexion philosophique, remonte aux origines de l'histoire. Je doute que les aèdes épiques aient eu « une foi entière » dans les légendes qu'ils chantaient, et « les Olympiens d'Homère, — on l'a dit ingénieusement — ne sont pas plus primitifs que ses hexamètres[1] ». Toutefois, ces récits héroïques ne s'attardent pas à disserter sur les causes premières ou sur la fin des choses, et les premiers essais d'une théologie cherchant à rendre compte de l'existence du monde n'apparaissent qu'avec les théogonies. Le besoin de clarté, qui est une des exigences de l'esprit grec, conduisit de bonne heure les penseurs primitifs à coordonner les traditions d'une mythologie confuse et à rechercher la filiation des familles divines. Mais comme les dieux font partie intégrante d'un univers, tout pénétré d'une vie mystérieuse, fixer l'origine de ces êtres supérieurs, c'est expliquer la génération des choses, coordonner les mythes, c'est faire comprendre la naissance, les révolutions et l'organisation graduelle du monde. Les théogonies seront donc des cosmogonies[2]. Une pensée déjà fort abstraite se manifeste dans l'œuvre hésiodique, bien que son auteur reste avant tout un poète. Les cosmogonies orphiques,

[1] Harrison, *Prolegomena to the study of Greek Religion*, 1903, Introduction, p. VII. — [2] Cf. Diès, *loc. cit.*, p. 3 et suiv.

celles de Phérécyde de Scyros et d'Épiménide de Crète, ont toutes la prétention de révéler le passé de l'univers et les lois nécessaires qui président à son développement. Elles exposent, sous le voile de symboles, un panthéisme vague où le Zeus homérique perd sa personnalité précise, pour devenir le principe unique, source de toute vie.

Ce sont là des systèmes encore à demi sacerdotaux; ils ne sont pas sans affinités avec la littérature sacrée de l'Orient, qui les a peut-être inspirés en partie. Avec l'apparition des premiers philosophes, la Grèce devient originale et s'affranchit de la tradition hiératique. À la vérité, chez les premiers Ioniens, Thalès, Anaximandre, Anaximène, le respect et la pratique du culte positif se concilient encore avec toute la hardiesse d'une pensée qui prétendait expliquer la formation du monde et ses phénomènes sans l'intervention des dieux, et Héraclite lui-même, malgré son dédain aristocratique des superstitions de la foule, est en religion un conservateur, ennemi des cultes dionysiaques, qui envahissaient la Grèce, et du mysticisme pythagoricien. Mais l'antagonisme entre la tradition et la réflexion éclate dans Xénophane. Bien que celui-ci reste polythéiste, et qu'en concevant l'unité divine plus clairement qu'on ne l'avait fait avant lui, il continue à vénérer les forces éternelles qui animent les diverses parties du Grand Tout, il attaque résolument l'anthropomorphisme, la divination lui est en horreur et il fulmine contre les poètes frivoles qui ont attribué aux immortels des actions honteuses : c'est le premier polémiste anticlérical. Si son successeur Parménide est moins agressif, s'il ne dédaigne pas d'user de mythes poétiques, il apparaît cependant plus franchement rationaliste encore. Considérant comme seul réel l'Être parfait « qui est et ne peut point ne pas être », il relègue tous les dieux et leurs légendes dans le second domaine de la connaissance, celui de l'apparence et de l'illusion. Après les Éléates, Empédocle ne se pose plus en adversaire, mais en réformateur de la religion. Prophète et thaumaturge, il apporte une doctrine de rédemption; instruit des purifications qui doivent égaler peu à peu l'âme humaine à la divinité, il interdit les sacrifices sanglants. Sa conception des dieux n'est pas moins éloignée de la théologie vulgaire : sa cosmologie, purement mécanique, les lui fait considérer non plus comme immortels, mais seulement comme doués d'une longue vie (*δολιχαίωνες*), car ils sont nés avec cet univers, formé du mélange des quatre éléments, et sa dissolution sera leur mort.

On le voit, malgré leurs divergences profondes, ces philosophes ont ceci de commun, qu'ils subordonnent à leurs spéculations les traditions religieuses. Celles-ci n'ont ni assez de fixité ni assez de cohésion pour

pouvoir affirmer leur autorité en face de systèmes métaphysiques qui les remodèlent sans cesse librement comme une matière amorphe et docile. Ainsi s'accuse, presque dès l'origine, ce caractère qui distinguera la théologie grecque de toutes les autres : c'est qu'elle est purement laïque.

Mais les doctrines hardies de penseurs isolés représentent mal l'opinion moyenne de leurs contemporains. L'étude des littérateurs apprendra davantage sur les idées qui avaient cours parmi les gens cultivés. Les historiens surtout, qui rencontraient partout des traditions merveilleuses, devaient prendre position à leur égard. On trouve chez eux les mêmes tendances critiques que chez les philosophes, — c'étaient aussi des Grecs, — mais combien moins affirmées. S'il est vrai qu'à Hécatée de Milet, le moins naïf des anciens logographes, « appartienne l'honneur d'avoir le premier appliqué aux fables de la mythologie hellénique l'effort d'une interprétation rationaliste », cet effort est encore bien timide, puisqu'il rapportait, sans sourciller, la fable de l'hydre de Lernes et faisait parler le bélier qui portait Phrixos. Hérodote introduisit en histoire une règle de créance nouvelle, la vraisemblance, mais l'on sait avec quelle circonspection ou plutôt quelle appréhension il l'applique aux choses sacrées. Car, si son bon sens impose des bornes à sa crédulité, il redoute fort le courroux du ciel et l'accusation d'impiété. Aussi évite-t-il de parler de sujets aussi scabreux. Cette réserve devient chez Thucydide une abstention complète, qui laisse le champ libre aux interprétations. Est-ce un esprit religieux reconnaissant dans les événements de ce monde une direction céleste ou un homme dégagé des préjugés vulgaires, mais qui respecte la foi de ses lecteurs? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que l'intervention divine n'est certainement plus pour lui le jeu mobile de volontés capricieuses, mais une action régulière, liée à l'ordre de l'univers. Thucydide est contemporain d'Anaxagore et de Socrate.

La poésie, qui vit de fictions, n'avait pas les mêmes motifs que l'histoire de s'engager dans les voies de la critique. Néanmoins, elle n'échappa pas à l'influence des idées ambiantes. Déjà, au VI[e] siècle, l'éloquente protestation de Théognis contre des dieux qui font expier aux enfants les fautes restées impunies de leurs pères, est une manifestation d'une tendance qui ira en s'accusant. Comme la responsabilité héréditaire est condamnée ici au nom de la justice, ailleurs l'obscénité et l'horreur des légendes primitives sera flétrie au nom d'une éthique nouvelle. Chez Pindare, chez Eschyle, l'idéal religieux s'est ennobli. À la crédulité naïve des premiers âges a succédé chez eux une foi réfléchie, qui en use très

librement avec des mythes dont la variété même prouve la relativité. Ils doivent à la philosophie non seulement la largeur de leurs vues sur la destinée de l'homme, mais une nouvelle conception de la divinité. Comme pour les orphiques, Zeus devient à leurs yeux le Tout, l'univers entier, et un panthéisme mal défini les inspire inconsciemment. Cependant, ils restent des dévots, très attachés à un culte dont le merveilleux séduit leur imagination sans choquer leur intelligence. Sophocle surtout, conservateur en religion comme en politique, pratique la piété sans restrictions et sans réserves; la formule « hors des mystères, point de salut », est pour lui satisfaisante, et il accepte sans discussion comme un legs du passé la lettre des fables. Ce fut « une des âmes heureuses qui aiment à reposer en paix dans l'héréditaire simplicité de leur foi ».

Mais une pareille sérénité dans la croyance allait bientôt devenir impossible. L'idée de la « Nature », régie par des lois constantes, qui apparaît déjà chez les Ioniens, tend vers la fin du v^e^ siècle à remplacer celle d'une divinité personnelle. Avec les atomistes, surtout avec Démocrite, commencent des recherches scientifiques qui, malgré tous les ménagements qu'on pouvait garder, aboutissaient logiquement à la suppression des dieux. Ces dieux, dont les philosophes antérieurs faisaient généralement des parties du Tout divin, sont maintenant analysés, et, si j'ose dire, disséqués par l'observation. L'imagination des hommes effrayés par les phénomènes célestes, orages, éclipses, comètes, a cru que ceux-ci étaient produits par des être ssupérieurs, mais en réalité, tout doit s'expliquer par des tourbillons d'atomes se mouvant dans le vide. Anaxagore lui-même, bien qu'il fît du Νοῦς le premier moteur, Cause intelligente de l'ordre de l'univers, attribuait cependant les transformations de celui-ci, Platon le lui reproche[1], à des agents purement mécaniques et matériels, « comme l'air, l'eau, l'éther ». Il osait soutenir que Hélios n'est qu'une masse incandescente et Séléné une terre.

Il s'entourait encore, il est vrai, de mille précautions et ne communiquait ses théories physiques qu'à un petit nombre de disciples. Mais toutes les idées qu'on agitait dans les écoles allaient être vulgarisées par les sophistes, « précurseurs du conférencier et du journaliste modernes[2] », qui tirèrent hardiment des principes formulés par les Eléates et les atomistes leurs conséquences dernières : toute certitude est impossible, et l'on ne peut rien savoir de la divinité; la croyance, dont les formes varient de peuple à peuple, est le résultat d'une convention; la crainte des dieux fut enseignée par un homme avisé, afin que les méchants n'osassent plus

[1] Phédon, 97 c. — [2] Diès, *loc. cit.*, p. 346.

commettre de crimes cachés, — ainsi s'exprimait Critias. Née d'une préoccupation de moralité, la religion n'est donc qu'un mensonge utile. Ces propositions et d'autres semblables étaient soutenues dans des discours brillants, où les maîtres de rhétorique affichaient un scepticisme et même un nihilisme absolus. Le théâtre propage leurs doctrines, et Euripide non seulement laisse entendre qu'il ne faut pas croire aux fictions de la fable, mais trahit parfois dans ses vers un agnosticisme complet. Ce qui, chez le poète tragique, est exprimé sous une forme enveloppée ou reste sous-entendu, est hautement proclamé par d'autres. Vers la fin du v^e siècle, un groupe d'hommes, où il faut distinguer des philosophes et de simples viveurs, rompt ouvertement à Athènes avec la foi de leurs contemporains; « ils furent à leur époque ce qu'ont été chez nous ceux qu'au xviii^e siècle on appelait les libertins ». Fanfarons d'impiété, ils se plaisaient à bafouer tout ce que les dévots vénéraient, et à montrer par leurs actes le peu de cas qu'ils faisaient de la religion. Le type de ces « athées » resta Diagoras de Mélos, dont la tête fut mise à prix, en 414, parce qu'il avait osé divulguer et ridiculiser les mystères d'Éleusis.

La cité chercha en effet à se défendre contre ces négations subversives : elles minaient toutes les traditions sacrées sur lesquelles reposait l'ordre établi et elles devaient provoquer les châtiments du ciel. Les conservateurs alarmés crurent sauver la société en défendant la religion, et l'on vit dans l'Athènes de Périclès se multiplier les procès d'impiété. La vieille loi qui punissait de mort la profanation du culte et en particulier celle des mystères ne parut plus suffisante, et le devin Diopeithès en fit voter une autre qui permettait de poursuivre « quiconque ne croit pas aux dieux ou donne un enseignement sur les choses célestes », donc les « athées » et les « météorologues ». Anaxagore, qui dépouillait le Soleil et la Lune de leur divinité, en éprouva le premier les rigueurs. En 411, le sophiste Protagoras fut banni, et en 399 Socrate périt victime de ce mouvement de réaction. Encore au iv^e siècle, les accusations d'impiété restaient une menace suspendue sur la tête des théoriciens trop audacieux, mais en fait on n'inquiéta plus guère que ceux contre qui l'on avait des motifs d'hostilité politiques, comme Aristote, le maître d'Alexandre. « La loi sans doute fut sévère à Athènes pour les libertés de la pensée, mais dans la pratique l'esprit public le fut rarement. »

Les philosophes étaient d'ailleurs animés, au iv^e siècle, d'un esprit très différent de celui des sophistes. Ils essayent de reconstruire, ou tout au moins de rénover, la religion que leur critique a détruite. Malgré la polémique souvent fort acerbe qu'ils dirigent contre les extravagances des poètes, ils se montrent déférants envers le culte établi, et après avoir

bâti leurs châteaux métaphysiques sans beaucoup se soucier des dieux populaires, ils y ajoutent au besoin une annexe pour les loger. Ce n'est pas seulement qu'ils comprenaient l'impossibilité de faire disparaître ces formes d'adoration auxquelles la foule restait invinciblement attachée, ni même parce qu'ils voyaient dans une dévotion sincère un frein moral et pensaient « qu'il faut une religion pour le peuple » (si la formule est moderne, l'idée est antique); mais ils sentaient aussi, bien que parfois confusément, que la philosophie ne peut se substituer au sentiment et que son rôle n'est pas de supprimer la réalité et de mutiler l'homme, mais de les expliquer. De plus, comme leur idéal, au moins chez Platon et chez Aristote, n'est pas individualiste mais social, et qu'ils ne conçoivent pas la personne humaine en dehors de la cité qu'il s'agit de réformer, ils ne songent pas à détruire des institutions sacrées qui répondent à une nécessité de l'ordre public. Ils s'entendent d'ailleurs sans trop de peine avec une religion plus formaliste que doctrinale, plus civique que morale, qui commande surtout le respect du culte de l'Etat, mais où aucune autorité n'exige l'assentiment intérieur à des dogmes définis et qui se concilie avec les plus hautes spéculations intellectuelles comme avec la superstition la plus niaise. Si parfois on l'invoque pour justifier des pratiques puériles ou odieuses, elle est aussi « un vase que de nobles esprits ont rempli des plus pures idées[1] ».

La renaissance de la philosophie date de Socrate. La personnalité de ce génie évocateur et énigmatique présente deux aspects différents. Il y a en lui l'ironiste qui tourne en dérision les légendes mythologiques, celui qu'on put accuser, bien qu'il s'en défendît, de ne pas reconnaître les dieux d'Athènes; il y a aussi le mystique qui obéit aux avertissements de son démon, et dont la prière est l'élan d'une âme sainte vers la source céleste de toute perfection morale. La première tendance s'accuse chez son disciple Antisthène et se développe chez les Cyniques, qui accablent de leurs railleries les dévotions superstitieuses et dont l'enseignement, surtout négatif, se plaît à combattre le polythéisme purement conventionnel, en l'opposant à l'unité divine, seule réelle. Mais c'est l'autre caractère de la philosophie socratique qui triomphe avec Platon, le créateur de la première théologie systématique, le penseur « à qui remonte toute notre théologie moderne et à qui elle doit plus qu'à tout autre[2] ». Pour lui, comme pour son maître, la divinité est absolument parfaite; donc toutes les fables licencieuses ou grotesques dont les Immortels sont les tristes héros doivent être regardées comme de miséra-

[1] Gomperz, *Les Penseurs de la Grèce*, t. I, p. 15. — [2] Caird, *l. c.*, t. I, p. 69.

bles fictions ou, pour mieux dire, comme de dangereux blasphèmes. Les poètes, gens à l'imagination déréglée, ont déshonoré les dieux en leur attribuant tous les méfaits et toutes les turpitudes. Ils ont aussi, par leurs contes monstrueux, fait du monde souterrain le royaume des tortures et des épouvantements. En réalité, une justice rigoureuse attribue, après la mort, le sort qui est dû à chacun selon ses mérites, et, s'il est des supplices pour les méchants, d'ineffables récompenses sont réservées aux âmes des justes. Mais dans cette description des Enfers et ailleurs, on le sait, la pensée platonicienne, souvent indécise, se voile de mythes brillants, c'est-à-dire que le philosophe ne condamne pas ceux-ci, mais seulement l'usage abusif que des insensés en ont fait. Ils ne doivent servir qu'à présenter les vérités morales aux esprits qui sont incapables de suivre un exposé scientifique.

De même, s'il est vrai qu'il y a un Dieu suprême, éternel, réunissant toutes les perfections, il existe aussi des dieux secondaires, engendrés par lui : d'abord, les astres qui peuplent le ciel, puis, tous les Olympiens d'Homère. Si le philosophe trouve dans la contemplation de l'Idée divine et dans la compréhension de sa nature une source de moralité supérieure, la foule, incapable de s'élever à une pareille hauteur, doit conserver ses dévotions héréditaires : il faut maintenir pour elle l'état municipal avec ses vertus civiques et les croyances religieuses sur lesquelles il repose[1]. Les *Lois* condamnent les athées à cinq ans de réclusion dans une maison de correction, un « sophronistère », où ils auront le loisir de méditer sur leurs erreurs.

Malgré toute la différence de leurs esprits et de leurs systèmes, Aristote adopte à peu près le même point de vue que Platon à l'égard des croyances populaires. Comme lui, il critique l'anthropomorphisme tout en ne dédaignant pas de se servir lui-même de mythes; comme lui, après avoir affirmé l'unité de la Cause première, il reconnaît la divinité des astres, substances éternelles; comme lui surtout, en dépit de toutes ses spéculations sur l'essence divine, à qui il ne laisse qu'une activité purement contemplative, il respecte et adore les dieux de l'État, sans s'expliquer clairement sur leur nature. La question de savoir s'il faut les honorer lui paraît aussi étrange que de se demander si l'on doit aimer ses parents, et, dans sa *Politique*, il formule des prescriptions minutieuses sur le culte et le sacerdoce. Car lui non plus ne conçoit pas l'homme sans la cité, ni la cité sans religion.

Après Platon et Aristote, la politique monarchique des diadoques se

[1] Voir sur ce point les pages remarquables de Caird, *l. c.*, 150 et suiv.

chargea d'abattre l'idéal, déjà chancelant, de l'ancienne république grecque. L'Académie pouvait donc difficilement conserver la position qu'avait prise son fondateur à l'égard des dieux officiels, que la puissance de la tradition, soutenue par le prestige des arts et de la littérature, maintenait encore debout. Les doutes raisonnés se multipliaient dans tous les esprits éclairés; les disciples de Platon n'y échappèrent pas et inclinèrent peu à peu vers le scepticisme. Carnéade, en attaquant ses principaux ennemis, les stoïciens, atteignait en même temps le culte populaire qu'ils défendaient : les dieux n'ont pas figure humaine, ils ne sont pas corporels, ils ne gouvernent pas le monde, la conception des héros est incohérente; toutes ces propositions d'une critique négative avaient pour conséquence logique la condamnation générale des superstitions dont se nourrissait l'ignorance. Mais le probabilisme des néo-académiciens commande, on le sait, de suspendre en tout son jugement. Faire profession d'athéisme serait une forme du dogmatisme, qu'ils ont partout en horreur. Leurs doutes méthodiques leur permettent de s'accommoder de toutes les nécessités sociales. Pour la conduite de la vie (*βιωτικῶς*), la piété paraît être un bien, et le philosophe qui argumente théoriquement contre les preuves de l'existence des dieux, peut pratiquement sacrifier à ces protecteurs de l'État.

Épicure aboutit par un autre détour au même résultat positif. Il reconnaît une multitude de dieux, ayant une forme humaine, mais cette forme est incorporelle : ce sont des fantômes aériens et diaphanes. Inaccessibles aux troubles et aux défaillances des sens, ils n'ont point cette enveloppe matérielle qui les condamnerait à toutes les faiblesses de l'humanité. Dépourvus de corps, ils sont incorruptibles et ils jouissent dans la paix des « intermondes » de cette sérénité absolue qui est la félicité suprême. Leur quiétude parfaite est étrangère à toute préoccupation et à tout travail. Ils n'ont pas créé le monde; ils n'interviennent en rien dans les affaires de cette terre, car sinon, le mal existerait-il ici-bas? L'humanité n'a donc rien à espérer d'eux, mais elle ne doit pas davantage les redouter; Épicure se flattait de détruire ainsi la crainte superstitieuse de tyrans capricieux et la terreur maladive de l'au-delà. Sa philosophie était la libératrice des âmes.

Mais alors la logique semblerait exiger que l'homme ne s'inquiétât pas plus des dieux que les dieux n'ont cure de lui. Épicure admettait cependant le culte pratique; il avait même écrit, pour le justifier et l'expliquer, un traité « de la Sainteté » et un autre « de la Piété ». Il n'invoquait pas seulement ce principe « qu'il faut obéir aux lois et aux coutumes tant qu'elles n'ordonnent rien d'immoral »; il considérait aussi comme

IMPRIMERIE NATIONALE.

naturel de vénérer l'excellence d'êtres supérieurs, et il attendait de la dévotion un bénéfice moral : car en se représentant la beauté idéale et le calme bienheureux des êtres célestes, l'homme se pénètre de ces images divines; il est rempli du désir de s'élever à la même perfection, et le sage devient ainsi lui-même un dieu parmi les hommes. Il peut être exagéré de faire d'Epicure un mystique qui voulait qu'on aimât Dieu pour lui seul, oubliant cette terre pour se perdre dans les délices de la contemplation[1], mais il est certain que le culte était pour lui d'un désintéressement absolu et qu'en participant aux cérémonies sacrées, il n'espérait d'autre faveur que l'édification intérieure. Tout en ayant des sentiments très différents de ceux du vulgaire, il pouvait cependant agir comme le vulgaire et éviter ainsi que sa précieuse « ataraxie » ne fût troublée par les persécutions des dévots.

Tandis que les disciples d'Épicure, infidèles aux tendances de leur maître, se confinèrent souvent dans un utilitarisme purement terrestre, leurs adversaires, les stoïciens, restèrent foncièrement religieux. La moralité de l'homme consiste pour eux dans la soumission à la volonté immuable de Dieu; aussi se préoccupèrent-ils toujours beaucoup de théologie, et ils s'efforcèrent, plus que toutes les autres sectes, de justifier les traditions sacrées et l'observation des rites. Mais comment concilier la multiplicité des dévotions populaires avec le dogme du Dieu unique, embrassant tout l'univers dans sa compréhension, qu'on l'appelle Feu ou Ether, Intelligence ou Raison, Destin ou Providence? C'est que ce Dieu, en lequel la matière et l'intelligence se confondent, forme le monde tout entier, dont les diverses parties sont ainsi déifiées; non seulement les astres, où le Feu céleste manifeste avec le plus d'éclat sa puissance, mais les éléments, qui composent l'univers, sont animés d'une vie divine. Le panthéisme s'accorde ainsi sans peine avec le polythéisme, pourvu qu'on sache interpréter sainement celui-ci.

Le système d'exégèse appliqué par les stoïciens n'était pas nouveau. Depuis une haute antiquité, les philosophes avaient soutenu que la poésie parlait par énigmes, qu'Homère et Hésiode avaient revêtu leurs pensées profondes du voile brillant des mythes. Il s'agissait de deviner leurs sous-entendus (*ὑπόνοια*), ou, comme l'on dit plus tard, de pénétrer leurs allégories (*ἀλληγορία*), et déjà les sophistes dépensèrent, à résoudre les « problèmes homériques », les ressources infinies de leur subtilité. Tantôt les dieux étaient des forces naturelles et leurs actes amicaux ou

[1] On complétera utilement, à cet égard, l'exposé de M. Decharme par un article de M. Pascal : *La venerazione degli dei in Epicuro* (Rivista de filologia, XXXIV, 1906, p. 241 et suiv.).

hostiles, la combinaison ou le conflit des éléments; Zeus est l'air et Déméter, la terre : c'est l'allégorie physique. Tantôt ils étaient regardés comme les passions et les vertus qui luttent en nous-mêmes; Aphrodite est l'amour et Athéna, la sagesse : c'est l'allégorie psychologique; ou encore, on cherche dans les fables des leçons édifiantes et l'on transforme Homère en un prédicateur de morale : c'est l'allégorie éthique. Un instrument précieux pour découvrir la signification véritable des noms sacrés, est l'étymologie. Des Grecs ont enseigné avant Max Müller que « la mythologie est une maladie du langage » et ont cru qu'en retrouvant la forme primitive de vocables devenus incompréhensibles, ils expliquaient du même coup la formation des légendes. Tous ces vieux procédés d'exégèse furent mis en œuvre par les stoïciens avec une méthode et une conséquence qui les renouvelèrent. L'interprétation physique fut celle qu'ils s'attachèrent surtout à perfectionner, comme leur panthéisme le commandait, sans toutefois rejeter les autres; ils jouèrent avec les syllabes et jonglèrent avec les lettres pour faire passer dans les noms divins le sens qu'ils voulaient y trouver : Héra (Ἥρα) est l'Air personnifié (ἀήρ), le rapprochement est frappant; allons un pas plus loin : Héraklès combattant l'hydre de Lernes est le Soleil, « gloire de l'air » (ἀέρος κλέος), qui dissipe les vapeurs humides (ὕδωρ) des nuées aux mille formes. L'école de Max Müller n'a rien trouvé de plus lumineux. Mais, malgré les puérilités de fantaisies individuelles que ne dirigeait aucune méthode grammaticale, ces essais d'étymologie étaient inspirés par une pensée féconde : celle de chercher dans le spectacle de la nature l'explication des fables divines. Pratiquement, elle permettait au stoïcien d'adorer les dieux des prêtres; ils n'étaient pour lui que des aspects divers de la divinité unique partout répandue.

Mais l'arbitraire même de ces allégories, qui variaient chez les différents maîtres du Portique et jusque chez le même philosophe, devait jeter le discrédit sur une exégèse conduisant à des résultats contradictoires et parfois extravagants. Une réaction ne tarda pas à se produire; Évhémère en profita. Il ne vint pas opposer une métaphysique à une autre métaphysique; c'est dans un roman qu'il exposa ses idées, évitant ainsi toute apparence de dogmatisme, et ce roman eut un succès inouï.

Dans ce « livre criminel », qui exaspérait Callimaque, il considérait les dieux comme ayant été des hommes supérieurs, rois, conquérants ou philosophes, auxquels après leur mort l'admiration, la reconnaissance ou la terreur avaient fait attribuer l'immortalité. Seuls les astres étaient des divinités éternelles. Cette doctrine hardie ne devait pas choquer à

une époque où l'apothéose égalait fréquemment les souverains et même les sages aux habitants du ciel. Toutes les actions des immortels chantés par les poètes étaient ainsi réduites aux proportions médiocres d'événements humains. Non seulement Évhémère donnait de toutes les traditions sacrées l'interprétation la plus plate, mais il paraît avoir voulu tuer le miracle par le ridicule. Les lyriques avaient autrefois célébré les noces merveilleuses de Cadmos et d'Harmonia, qui furent une fête pour les dieux eux-mêmes. Évhémère eut l'audace de raconter que Cadmos était un cuisinier du roi de Sidon, Harmonia une joueuse de flûte et qu'un beau jour les deux domestiques avaient pris la fuite ensemble.

Ceci ressemble à une mauvaise parodie, mais au fond l'œuvre du romancier messénien avait une portée considérable. Elle montrait la vanité et l'absurdité des allégories à la mode, elle permettait aussi de se rendre compte aisément de plusieurs faits qu'on ne s'expliquait guère : ainsi l'existence de tombeaux des dieux dans certains pays — les Crétois montraient la sépulture de Jupiter sur l'Ida — ou la multiplicité des localisations qui faisaient naître et agir les immortels dans les contrées les plus distantes; l'homonymie de personnages différents résolvait toutes les difficultés, sans qu'on dût recourir à l'hypothèse d'une ubiquité miraculeuse. Enfin Évhémère avait créé un genre littéraire, le conte mythologique, et à sa suite les écrivains en quête de sujets nouveaux transformèrent à l'envi les fables gracieuses des anciens Grecs en insipides romans d'aventures.

De ces œuvres d'imagination, l'évhémérisme passa dans les histoires les plus sérieuses. Les mythes ne seront plus des apologues édifiants ou une physique en images, mais le récit dénaturé d'événements authentiques; il suffira de les dégager du miracle pour retrouver la réalité. Polybe, esprit positif, applique à la Fable le « pragmatisme » qu'il introduit dans l'historiographie : Éole, dispensateur des vents, devient un prince bienfaisant qui aidait les navigateurs à sortir du dangereux détroit de Messine. Diodore aussi est persuadé qu'au moins les légendes héroïques ont un fond de vérité : Hercule a bien exécuté sur la terre ses immortels travaux, Bacchus a donné le vin aux hommes et conduit dans l'Inde une expédition. Palaephatos applique méthodiquement ce procédé d'interprétation dans son traité « Des choses incroyables ». Un réalisme terre à terre se substitue au merveilleux poétique; mais rien de moins historique que cette prétendue histoire. L'evhémérisme se transmettra jusqu'aux Pères de l'Eglise, qui y trouveront une arme d'une force sans pareille pour achever de ruiner les croyances païennes. Il contribua puissamment avec l'épicurisme vulgaire et le probabilisme

de l'Académie à créer cet esprit sceptique qui régnait dans la société gréco-romaine à l'époque de Cicéron.

Mais déjà des tendances opposées se faisaient jour. Le pythagorisme renaissant apportait une conception nouvelle de la vie religieuse. Son originalité réside moins dans ses essais d'allégorie mathématique, où les noms des dieux expriment symboliquement les propriétés des figures et des nombres, que dans le principe auquel il fait appel pour établir la vérité de toute cette dogmatique. Celle-ci repose sur une révélation; son auteur Pythagore est un sage inspiré par la divinité. M. Decharme ne me paraît pas avoir suffisamment mis en lumière l'importance de ce changement gros de conséquences. J'aurais désiré qu'il le mît en rapport avec d'autres manifestations contemporaines et qu'il l'eût rapproché notamment du mysticisme de Posidonius et de Philon, qui ne sont nommés nulle part. Soit qu'elle invoque comme fondement de la connaissance une autorité sacrée, soit qu'elle repose sur la certitude intime que donne l'intuition directe du divin, la philosophie nouvelle rompt avec l'ancienne métaphysique, qui était aussi purement rationnelle que peut l'être œuvre humaine; par sa source même d'inspiration, elle se rapproche de la religion, et elle prépare cette alliance intime de la théologie et des mystères païens qui se réalisera dans le néoplatonisme après Porphyre.

Plutarque, lui aussi, bien qu'il paraisse tout engagé dans les liens du passé, annonce l'avenir. Si on le considère seulement comme un académicien, tempérant ses « opinions platoniques doulces et accommodables à la vie civile », comme dit Montaigne, par un choix éclectique d'idées de toute provenance, son originalité est certainement médiocre, et on ne peut voir en lui que le représentant attardé d'une vieille école. Mais il est bien de son temps, d'abord par sa dévotion profonde qui lui fait abandonner lorsqu'il parle des dieux « cette manière dubitatrice et ambiguë », où il se complaît, ensuite et surtout par la place qu'il accorde dans ses spéculations théologiques aux religions orientales. Il leur emprunte un principe capital, le dualisme, qui fait de ce monde le théâtre d'une lutte entre deux puissances opposées, et qui permet de concilier l'existence du mal avec la bonté infinie de l'Être suprême. La présence supposée d'une légion de créatures semi-divines, bienfaisantes ou perverses, qui s'agitent et se disputent dans notre atmosphère, fournit aussi une explication commode des crimes et des malheurs, faussement imputés aux dieux, qui sont parfaits par essence. Ces « démons » seront responsables de tout ce que les cérémonies du culte offrent de choquant, de tout ce qu'il y a de fâcheux ou de répugnant dans la mythologie.

C'est là un procédé d'interprétation dont les philosophes abuseront étrangement après Plutarque, et les apologistes chrétiens, tirant de ces prémisses leurs conséquences, peupleront de ces démons malfaisants et subtils toutes les idoles du paganisme. Mais M. Decharme a voulu s'arrêter au moment où le christianisme entreprend d'anéantir la religion des « Hellènes », contre laquelle la critique même des anciens Grecs devait fournir des armes puissantes.

Notre résumé donnera, je le crains, l'impression d'une raideur dogmatique qui est absente d'un livre très littéraire. Il ne faudrait pas chercher dans celui-ci un exposé rigoureusement ordonné du développement et de l'évolution de la critique rationaliste chez les Grecs. L'auteur aime à discourir — il le fait fort agréablement — sur les sujets qui lui tiennent à cœur. Il s'arrête longuement aux procès d'impiété; il s'étend avec complaisance sur les mérites de l'honnête Plutarque, qui lui inspire une sympathie particulière — et ses plus jolies pages. Mais des disproportions qui choqueraient dans un manuel didactique ne doivent pas ici être condamnées sans rémission, pas plus que certaines lacunes qui surprennent. Si des noms importants ont été omis, aucun système essentiel ne manque; si des ouvrages modernes, même capitaux[1], n'ont pas été utilisés, en revanche les écrivains anciens ont été bien lus et sont cités de première main, sans étalage d'érudition. Ce livre est l'œuvre d'un humaniste épris de l'antiquité plutôt que d'un historien. L'auteur se préoccupe peu de montrer la genèse et l'enchaînement des doctrines; il ne se demande pas quelles répercussions les idées religieuses ont eues sur les conceptions politiques et sur la vie sociale, il ne les fait pas revivre dans la réalité ambiante, se soucie médiocrement de la chronologie et aime à se maintenir sur les hauteurs idéales où il se meut avec aisance. Ses chapitres font l'effet de larges fresques détachées de monuments pour être placées dans un musée; on préférerait les voir dans le cadre architectural qui leur donnerait leur vraie valeur. Mais ce sont des exigences qui ne surgissent dans l'esprit qu'à la réflexion, et, en lisant ces pages, on est sous le charme d'un style limpide qui s'épanche sans effort, de toutes ces qualités de goût, de mesure et de pondération qui séduisent et qui persuadent.

Franz CUMONT.

[1] Je citerai les *Griechische Denker* de M. Gomperz.

L'OFFICE DE PIERRE DE CORBEIL.

L'Office de Pierre de Corbeil (Office de la Circoncision), improprement appelé « Office des Fous ». Texte et chant publiés d'après le manuscrit de Sens (XIII^e^ siècle), avec introduction et notes, par M. l'abbé Henri Villetard. 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 1907.

Archéologique ou paléographique, littéraire et musicale à la fois, cette copieuse monographie épuise le curieux sujet dont elle traite. De tout ce qui le constitue, ou le touche, ou l'approche, elle ne nous laisse rien ignorer.

L'ouvrage de M. l'abbé Villetard consiste premièrement dans l'étude complète, puis dans la reproduction intégrale (paroles, musique et reliure même) d'un fameux manuscrit liturgique. Sénonais d'origine, ce petit livre, ou ce « missel », s'est conservé depuis sept cents ans, d'abord et jusqu'à la Révolution dans la cathédrale, puis dans la bibliothèque, enfin dans le musée de la ville de Sens, où il figure encore aujourd'hui. Un vieux diptyque l'enferme entre deux feuillets d'ivoire, fixés par des lamelles d'argent sur des planchettes de chêne, et travaillés grossièrement, à une époque douteuse, par les copistes maladroits d'originaux inconnus. Le sujet de la première feuille paraît être le triomphe de Bacchus. L'autre représente, plus confusément, Diane debout sur son char et traversant le ciel nocturne. Sur l'âge et la provenance du diptyque, les archéologues ne s'entendent guère. Ceux-ci tiennent pour le second ou le troisième, ceux-là pour le cinquième ou le sixième siècle. Quant au manuscrit, il date assurément du treizième. Il a pour auteur (nous verrons comment le mot doit s'entendre ici) l'illustre Pierre de Corbeil, celui qui fut le maître du futur pape Innocent III, le chapelain du roi Philippe-Auguste, l'archevêque de Sens, enfin le guide et le chef, en des temps difficiles, de l'épiscopat et du clergé français.

Le premier soin de l'historien est de bien établir, ou plutôt de rétablir une distinction quelquefois oubliée. On a pris trop souvent l'office de Pierre de Corbeil pour le texte, ou l'argument, ou le programme de la fête que le moyen âge célébrait, au début de l'année, sous le nom de Fête des Fous. Avant d'étudier son sujet, l'auteur tient à le définir ou à le dégager. Quelques documents, en effet, pourraient prêter à l'équivoque.

Deux inventaires du trésor métropolitain de Sens, l'un du XVI[e] et l'autre du XVII[e] siècle, désignent ainsi notre missel : « *Item* un livre appelé le Livre de la Feste des Fols. — Un livre long et étroit. . . appelé vulgairement le Livre des Folz. » Il y a plus, et sur le verso de la feuille de garde, une espèce d'épigraphe latine, en quatre vers, se rapporte encore à ladite fête et paraît y associer le manuscrit. Mais ce sont là vaines apparences. Le savant éditeur n'a pas de peine à les dissiper. Il fait voir, et par de solides raisons, que cette double appellation, que ce texte même, postérieur de deux siècles au manuscrit, ne saurait rien prouver ou seulement rien prétendre contre la gravité, la piété d'un office uniquement religieux.

Au contraire, on peut soutenir avec certitude que ledit office eut pour objet, dans la pensée de Pierre de Corbeil, de détourner le goût populaire de ces fêtes traditionnelles et de plus en plus profanes, que l'Église, par tous les moyens en son pouvoir, essaya constamment, sinon d'abolir, au moins de purifier.

Tel avait été déjà l'effort de l'évêque de Paris, Eudes de Sully, à la fin du XII[e] siècle. Dans une lettre pastorale de 1198, où figure le nom de Pierre de Corbeil, alors chanoine de Notre-Dame, le prélat réprouve et proscrit les désordres de tout genre qui souillaient, paraît-il, non seulement par de honteux propos, mais par le sang répandu (*non solum fœditate verborum, verum etiam sanguinis effusione*) le sanctuaire de la Vierge, « en sorte que le jour très saint où le Rédempteur du monde voulut être circoncis a mérité d'être appelé le jour de la Fête des Fous ».

Suivaient des ordonnances concernant l'office dudit jour. Il en faut retenir seulement cette notion ou ce principe, que l'Eglise ici transforme et corrige, mais ne supprime pas. Elle tolère l'idée et, dans une certaine mesure, la pratique même de la fête, qu'elle débarrasse seulement des excès impies, impurs, qui la déshonoraient. On en trouve une preuve dans le passage suivant d'un ouvrage du XIII[e] siècle, la *Somme* de Guillaume d'Auxerre :

> *Et si ista die ab Ecclesia quædam fiant præter fidem, nulla tamen contra fidem. Et ideo ludos qui sunt contra fidem permutavit in ludos qui non sunt contra fidem. Et hoc fecit (Ecclesia) permittendo.*

Associé, comme chanoine de Paris, à cet essai de réforme, Pierre de Corbeil, une fois archevêque de Sens, en reprit tout naturellement le dessein et l'exécution. Aussi bien le goût de ses ouailles, comme la renommée de sa métropole et de son diocèse, était pour lui d'un précieux secours. C'est dans une intention d'art et de dévotion à la fois qu'il rédigea

son volumineux office pour le jour de la Circoncision. Il le voulut très développé, très riche de poésie, de musique et de cérémonies, afin que l'interêt, la magnificence même en pût séduire le peuple, l'arracher aux plaisirs de la rue en ces temps de licence, l'attirer à l'église et l'y retenir longuement.

Il est vrai que le succès d'une telle entreprise n'en égala pas, ou du moins pas longtemps, la beauté. En 1245, un peu moins de vingt-cinq ans après la mort de Pierre de Corbeil, un mandement publié par Odon, cardinal de Tusculum et légat du Saint-Siège, interdisait dans la ville de Sens aux jours de Saint Jean l'Évangéliste, des Saints Innocents et de la Circoncision, la célébration des jeux anciens et déjà sans doute revenus. La texte, à la vérité, ne fait plus mention de propos obscènes ou de sang versé, mais seulement de travestissements, de guirlandes de fleurs et « dissolutions d'autre sorte » (*In mutatione habitus aut in sertis de floribus, seu dissolutionibus aliis*).

Une chose en tous cas est constante, c'est que la condamnation prononcée au nom du Saint-Siège ne visait que des excès populaires, laïques, et nullement notre office. Celui-ci leur était non seulement étranger, mais contraire, ayant eu pour objet de les amender et d'en prendre la place.

On peut suivre à travers trois siècles d'histoire, dans les documents rapportés par M. l'abbé Villetard, les destins en quelque sorte parallèles, séparés mais voisins, de l'office de Pierre de Corbeil et de la Fête des Fous : l'un constamment permis, recommandé même, l'autre toujours contrôlée et le plus possible retenue ou restreinte.

À partir de l'année 1295, les comptes du chapitre de Sens font de fréquentes allusions à ladite fête. Le jour des Saints Innocents appartenait aux enfants de chœur. Celui de la Circoncision était réservé aux vicaires. Les enfants, par une sorte d'inoffensive parodie, avaient le droit de se choisir un archevêque; les clercs élisaient, pour leur commander, un *præcentor* ou préchantre. À la dernière solennité — et c'est bien la preuve que rien de répréhensible ne s'y passait — le chapitre ne se faisait pas faute d'octroyer des encouragements, et même, soit en argent, soit en nature, des subventions.

Les choses durèrent ainsi, réglées avec décence, permises et tempérées par l'Église, jusque vers le milieu du xv^e^ siècle. Elles se gâtèrent alors. La guerre et tous les maux qui s'ensuivirent paraissent bien avoir été cause de leur corruption. Bientôt les registres cessent de porter aucune trace de prébende accordée, pour célébrer leurs fêtes et leurs jeux, soit aux vicaires, soit aux enfants. Avec les subsides pécuniaires, l'influence

IMPRIMERIE NATIONALE.

morale du clergé disparaît. Les pires abus ne tardent pas à se reproduire. On voit l'esprit d'indépendance et de révolte s'accroître, s'affaiblir la discipline et le sentiment religieux. Toute faveur ecclésiastique, toute indulgence même, devenait de plus en plus difficile pour des excès chaque jour grandissants. L'Église avait décidément le devoir de sévir. Un décret du concile de Bâle (9 juin 1435), puis une lettre circulaire de la Faculté de théologie de Paris (10 mars 1444) attestent qu'elle n'y faillit point.

Ce n'est pas que, dans le diocèse et particulièrement dans la métropole de Sens, le désordre paraisse avoir jamais pris un caractère qu'on puisse qualifier de scandaleux :

Les folies qui s'y pratiquaient tenaient plus de l'enfantillage que de la profanation. C'étaient des déguisements, des danses, des cris : quelques moqueries adressées aux membres du clergé, quelque châtiment burlesque infligé aux héros mêmes de la fête.

Et puis, et surtout, pour la défense de notre office, que l'historien poursuit dans la première partie de son ouvrage, on ne saurait assez faire observer que toute pièce prohibitive ou restrictive de ces trop libres divertissements renvoie audit office et prescrit de s'y tenir. Moins sévère — probablement pour des abus moins graves qu'ailleurs — que le concile de Bâle ou la Faculté de Paris, le chapitre de Sens se contente de reprendre les sages efforts déjà tentés au XIII^e^ siècle. Il se borne à remettre en vigueur le mandement de 1245 et d'ordonner la scrupuleuse exécution du célèbre missel : *Viso super hoc per quemdam legatum edicto* (le légat dont il s'agit ne saurait être que l'archevêque de Tusculum et légat pontifical Odon). Plus loin : *Dictum servitium fiet prout jacet in libro ipsius servitii.* « Ledit office (de la Circoncision) sera célébré ainsi qu'il est écrit au livre de cet office même. » Or on ne connaît pas, en ce genre, d'autre livre que celui de Pierre de Corbeil.

Ainsi, contre celui-ci, nulle défense ecclésiastique ne fut jamais prononcée. La Fête des Fous au contraire encourait des censures réitérées, et d'ailleurs impuissantes. Vainement l'archevêque de Sens Louis de Melun (novembre 1445) en prescrivait l'abolition complète, avec ordre de rayer dans les livres tout ce qui la concernait. En 1460, 1485 et 1486, de nouvelles et nombreuses tentatives demeurent sans effet. Notez bien que, de toutes ces décisions encore, pas une seule ne blâme notre office. Rien ne saurait mieux témoigner qu'il était sans reproche. Si, pourtant, quelque chose le démontrerait mieux. Une décision capitulaire de 1511, condamnant une fois de plus certains excès de la Fête des

Fous, autorise la célébration du service divin : *Prout et quemadmodum antiquitus in eadem ecclesia fieri et decantari consuerit.*

Enfin les décisions redoublées de l'Église triomphèrent des plus opiniâtres résistances. Un registre capitulaire de 1547 porte cette mention décisive :

> Les années précédentes, on avait permis aux enfants de chœur et aux vicaires de faire les fêtes de Saint Jean et des Innocents, pourvu que ce fût sans vacarme et sans scandale. Mais parce que le chapitre reconnut qu'il était difficile de l'empêcher, pour l'éviter, il ordonna qu'à l'avenir on ne célébrerait plus ces fêtes que comme les autres fêtes doubles.

Pour le coup, ou plutôt par ce coup, le dernier, l'office de Pierre de Corbeil se trouvait aboli. Vaincue elle aussi, la noble liturgie disparaissait avec les rites mêlés, profanes, qu'elle n'avait pas réussi à vaincre, et l'historien Taveau pouvait écrire (en 1608) à propos des vieilles solennités religieuses de Sens : *Quæ fieri tum solebant et penitus obsolerunt.*

Ayant ainsi justifié le célèbre missel, M. l'abbé Villetard en fait ensuite une étude, et le mérite de l'analyse égale, s'il ne le surpasse, l'intérêt de l'apologie.

L'écrivain nous avertit d'abord qu'il ne faut pas voir en Pierre de Corbeil l'auteur, mais plutôt le rédacteur ou le compilateur de l'office de la Circoncision. Quelques pièces, il est vrai, pourraient bien être son œuvre originale. Mais le reste se compose, outre les morceaux liturgiques, de nombreux fragments intercalés, de ceux qu'on appelle *tropes, centons* ou *farcitures.* Aux textes pour ainsi dire officiels de l'Église Pierre de Corbeil en ajoute d'autres, souvent très développés, non pas de son invention, mais extraits par lui du répertoire liturgique. Une aussi délicate opération n'allait pas sans péril et sans difficultés. Il y fallait de l'érudition et du goût, de la délicatesse et de l'à-propos :

> Quelle science pour découvrir des fragments ou des phrases entières appropriées au sujet, à la pensée qu'on voulait développer! Quelle habileté ensuite pour les adapter, les enchâsser en quelque sorte dans le corps du texte et composer avec cela cet ensemble merveilleux où tout, les paroles et la musique, s'enchaîne harmonieusement.

Le fait est que, même ainsi composé, de pièces rapportées et diverses, l'office de la Circoncision n'a rien d'hétérogène. Les genres et les degrés divers de la lyrique sacrée s'y rencontrent : prière et méditation, théologie et mysticisme. La valeur littéraire et poétique (pour ne parler que du texte) s'y mêle à l'intérêt de la linguistique et de la versification. Vous trouverez là telle série de strophes ainsi disposées, que le dernier

mot de chacune est le premier de la suivante. Ailleurs, par analogie avec le genre acrostiche ou abécédaire, les six strophes d'un chant commencent toutes par le mot *dies*, pris successivement aux six cas de sa déclinaison. Enfin la première pièce, chantée sur le seuil de l'église pour annoncer la cérémonie, offre certaines assonances où l'on peut surprendre l'origine de la rime et par conséquent de notre moderne poésie.

Mais la beauté générale du fond surpasse encore ici la singularité de certaines formes. L'office abonde en prières également admirables, que d'ailleurs elles appartiennent au « propre » du jour, ou bien qu'en plus grand nombre, commentaires ou paraphrases, elles y aient été ajoutées. Pour n'en citer que peu d'exemples, c'est le Noël charmant :

Natus est
Natus est
Natus est hodie Dominus.

C'est aussi le fameux et tragique répons *In media vita,* attribué au B. Notker, en tout cas une des plus belles œuvres de l'abbaye de Saint-Gall, et qu'on chantait au moyen âge dans les jours de tribulation et de mortalité.

Mais surtout nous aimerions transcrire ici le texte intégral de certaine « prose » éclatante :

Trinitas,
Deitas,
Unitas
Eterna...

où les vers d'un seul mot, de deux ou trois au plus, déroulent, comme sur les grains d'un collier ou d'un rosaire de pierreries, « la longue et superbe énumération des titres divins ».

L'office de la Circoncision, dont Pierre de Corbeil avait souhaité faire une solennité d'art et de foi, une sorte de festival sacré, comprenait autre chose encore que de simples chants. Le *conductus* y tenait une large place. Chacun sait qu'on appelait de ce nom des morceaux chantés en marchant, des hymnes processionnelles accompagnant un cortège, soit que le sous-diacre allât lire l'épître sur les marches du jubé, soit que le diacre s'y rendît en portant le livre de l'Évangile, soit encore que les chantres et le clergé, suspendant un moment un office de très longue durée, allassent prendre quelque nourriture. Il semble bien qu'on puisse regarder ces marches chorales comme un souvenir, un reste des danses autrefois pratiquées dans les cérémonies sacrées. L'Église

alors, plus indulgente pour une foi plus naïve, en autorisait tous les signes sincères. Si, dans le diocèse de Pierre de Corbeil, renommé pour l'éclat de ses offices, on disait couramment : *li chanteor de Sens*, une autre expression, non moins familière, était celle-ci : *Tel jour, le préchantre bale*, allusion évidente aux coutumes dont nous parlons.

Quoi qu'il en soit, le premier (il se chantait au début) et le plus intéressant des *conductus* qui figurent dans notre office est le *conductus ad tabulam*. On le connaît encore mieux sous un autre nom, celui de *Prose de l'âne*. Et ce titre n'a pas non plus contribué médiocrement à jeter sur ledit office les soupçons d'irrévérence, d'impiété même dont l'historien, avant tout, a dû le justifier. À l'exception d'un seul mot, un seul, de certain quatrain qui précède le texte même du *conductus* :

C'est ici l'unique passage de tout le manuscrit où il soit fait allusion à une fête de l'âne. Ce morceau, du reste, n'était pas chanté dans l'église, mais, comme le prouve la rubrique, devant les portes de la cathédrale, soit au retour de la procession, si procession il y avait, soit, plus probablement, pendant que la foule se pressait vers l'entrée de l'église. S'il faut en croire certains historiens, c'était l'usage qu'une pauvre fille, vêtue de blanc et portant un enfant dans ses bras, montât sur l'âne, pour mieux représenter la Vierge Marie partant pour l'Égypte. Rien n'autorise pareille supposition, du moins dans la cérémonie de Sens. Il n'est même pas démontré que l'âne ait réellement figuré dans ces préparatifs de fête, comme cela se pratiquait dans d'autres églises, notamment à Beauvais et à Autun. Il semble, au contraire, qu'on se soit contenté de rappeler son souvenir en exécutant la prose fameuse qui fait tout au long l'éloge de ses précieuses qualités [1].

« Monographie », avons-nous dit en commençant d'analyser l'ouvrage de M. l'abbé Villetard. Ce n'était pas assez dire. Ce livre, en effet, ne se contente pas de traiter à fond un sujet particulier : il le dépasse, ou le déborde. L'auteur, à l'en croire, n'a voulu que « donner aux spécialistes un monument riche en beautés littéraires et musicales, offrant en quelque sorte une synthèse du chant religieux et populaire au moyen âge ». Il y a réussi. Mais nous lui devons plus encore. En quelques pages, d'un intérêt très général, il a rattaché l'une à l'autre les deux formes, non seulement du chant, mais de la vie médiévale elle-même. Dans l'office de la Circoncision, tel qu'il le publie et le commente; en cet office non pas du tout monastique, mais séculier et paroissial; en cet office complet, embrassant et sanctifiant une journée entière, la première de l'an nouveau; dans cet office extrêmement long, et dans sa longueur même, nous voyons un signe du temps, de ce temps auquel ne ressemble pas le

[1] Sur le symbolisme de l'âne, on peut lire une étude assez développée dans F. Clément, *Histoire de la musique religieuse*.

nôtre. Il nous parle naïvement, cet ordre si développé de cérémonies et de prières, d'une époque où la maison de Dieu était celle de tous. L'église, écrit Michelet, « était alors l'asile universel; la vie sociale s'y était réfugiée tout entière ».

Un autre historien a dit avec raison :

> Au moyen âge, tout le monde croyait humblement... tout le monde comprenait et aimait les cérémonies religieuses, qu'on ne trouvait jamais ni trop longues ni trop magnifiques... Les jours de fête, beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, étaient, pour les souffrants de la terre, autant de jours de repos, dont ils saluaient avec enthousiasme la bienvenue... Quel bonheur d'aller dans l'abbaye voisine, tout un jour de loisir, contempler les utiles splendeurs d'un culte tout à la fois prière, enseignement et spectacle! Comme on devait souhaiter que ces fêtes fussent fréquentes, que ces offices fussent longs[1]!

De ces offices et de ces fêtes, comme des cathédrales qui les abritaient, la France alors fut la plus pieuse et la plus géniale ouvrière. Et c'est au cœur même de la France, on le sait, que son pieux génie a naturellement battu le plus fort. Les premières pages du livre de M. l'abbé Villetard proclament glorieuse plus que toutes l'Église de Sens, alors la mère, entre autres diocèses suffragants, des Eglises d'Auxerre, de Chartres, de Paris. Aucune, et cela bien avant le XIIIe siècle, aucune parmi toutes les Églises des Gaules, n'était plus célèbre par son amour pour la mélodie sacrée et la perfection de la liturgie. La beauté du chant ecclésiastique parisien — il y a quelque dix siècles de cela — fut peut-être un héritage reçu de la métropole sénonaise. En tout cas celle-ci prépara durant des centaines d'années l'idéal esthétique religieux dont le manuscrit de Pierre de Corbeil devait, au XIIIe siècle, rendre le plus magnifique témoignage. Poètes et musiciens, des moines et des prélats illustres, tantôt les enfants de l'Église de Sens, tantôt ses voisins et ses serviteurs, l'ont aidée en son œuvre glorieuse. C'étaient les Alcuin et les Aldric, les Héric, les Hucbald et les Rémy d'Auxerre, les Odon, les Odoranne, et peut-être, car il est l'auteur au moins d'une séquence de l'Annonciation et parfois il habita le diocèse, peut-être Abeilard lui-même.

Enfin, et sur un tel sujet on ne saurait mieux finir, ce n'est pas l'un des titres les moins anciens et les moins honorables de l'Église de Sens, que sa prompte et parfaite soumission aux ordonnances liturgiques du Saint-Siège. Aux VIIe et VIIIe siècles, alors que commençait à se répandre en Gaule la cantilène romaine, on pourrait signaler mainte relation de

[1] Marius Sepet, *Le drame chrétien au moyen âge*, Paris, Didier, 1878.

la métropole sénonaise avec Rome. Nulle ne fut plus docile à la réforme de la musique, voulue par le Souverain Pontife. Aucune, au temps d'Adrien et de Charlemagne, ne mit plus de zèle à pratiquer et à propager, selon les vœux du Pape et de l'Empereur, l'enseignement de la liturgie et du chant grégorien.

Camille BELLAIGUE.

NUMISMATIQUE HINDOUE.

Catalogue of the coins in the Indian Museum, Calcutta, including the cabinet of the Asiatic Society of Bengal. — Vol. I, by Vincent A. Smith. Vol. II, by H. Nelson Wright. — Oxford, at the Clarendon Press, 1906-1907.

L'Indian Museum, à Calcutta, abrite deux collections de médailles; l'une appartient en propre à l'institution, l'autre est prêtée par la Société Asiatique du Bengale. L'une et l'autre, formées surtout au hasard des dons officiels ou particuliers, longtemps exposées aux pires conséquences de l'incurie, sont loin de constituer un ensemble méthodique de la numismatique indienne; telles qu'elles sont pourtant, avec leurs imperfections et leurs lacunes, elles comptent environ vingt mille pièces. Pour s'orienter dans une masse si considérable, on n'avait jusqu'ici que le Catalogue de Rodgers, publié de 1893 à 1896, simple inventaire, et limité de plus aux médailles de l'Indian Museum. L'administration du Musée, en 1903, reconnut la nécessité d'un catalogue scientifique. L'inéluctable dualisme de l'Inde imposait le partage de la tâche : Inde propre et Inde musulmane. La numismatique de l'Inde propre fut confiée à M. Vincent Smith. J'ai déjà eu l'occasion de signaler ici même la compétence exceptionnelle de M. Smith comme numismate; au cours de sa longue carrière dans l'Inde, il a pu manier et examiner un nombre considérable de pièces; ses articles, dispersés dans les Journaux Asiatiques du Bengale, de Londres, d'Allemagne, marquent un progrès sur chacune des questions. Nul choix ne pouvait être plus heureux. Il n'a pas fallu plus de trois ans à M. Smith pour achever toute sa tâche; désigné officiellement en novembre 1903, il publiait le 24 décembre 1906 un magnifique volume de 346 pages, et qui ne décrit pas moins de trois

mille pièces. Pour apprécier justement l'intensité d'un pareil effort, il faut tenir compte de la distance entre le Musée de Calcutta et l'Angleterre, où M. Smith est rentré depuis plusieurs années, des retards inévitables qu'entraînent les envois successifs de menus lots; il faut tenir compte aussi des difficultés spéciales inhérentes au travail, et principalement de l'extrême variété des écritures en usage dans l'Inde aux différentes époques de son histoire.

On ne saurait s'attendre à trouver dans un catalogue de numismatique hindoue une série continue qui se prolonge dans le temps et dans l'espace. À propos d'un autre livre de M. Smith, j'ai déjà insisté sur les désastreuses lacunes de nos connaissances touchant l'Inde ancienne : une masse compacte de ténèbres, avec quelques points lumineux, les uns stables heureusement comme des phares, les autres incertains et fuyants comme des feux follets, tel est l'aspect du domaine où s'exercent nos pénibles recherches. M. Smith a donc adopté sagement un système de classification fondé sur la technique. Le monnayage de l'Inde ancienne procède de deux types, l'un d'origine grecque, l'autre indigène. Les modèles grecs viennent de l'Iran hellenisé après les campagnes d'Alexandre; un contemporain du conquérant macédonien, un voisin de Taxile et de Porus, Sophytes, se fait graver un coin par un artiste grec : au droit, la tête du roi, coiffée d'un casque orné de lauriers; au revers, un coq fièrement dressé; dans le champ, un caducée, et le nom en belles lettres grecques : ΣΩΦΥΤΟΥ. Il reste encore des exemplaires assez nombreux de cette frappe; le Musée de Calcutta en possède trois. Cinquante ans plus tard, la satrapie de Bactriane, détachée de l'empire séleucide, s'érige en royaume indépendant; les monnaies de Diodote, d'Euthydème, de Démétrius, de leurs émules ou de leurs successeurs, portées par les armées ou par les échanges commerciaux sur les rives de l'Indus et du Gange, initient l'Inde aux beautés d'un art élégant et noble; elles glorifient la face humaine et propagent les images divines de Zeus, d'Héraklès, de Pallas, d'Artémis. La langue et l'écriture de l'Inde viennent s'associer au grec sur les légendes monétaires; les emblèmes et les symboles de l'Inde viennent alterner avec ceux de l'hellénisme. Une poussée de barbares anéantit les dynasties grecques de l'Hindou-Kouch; des Parthes, des Scythes se taillent des principautés ou des empires sur les marches de l'Inde et de l'Iran. Les Indo-Parthes, dont le plus célèbre est Gondopharès, continuent la tradition du monnayage indo-grec avec ses légendes bilingues, mais avec un accent nouveau; la figure humaine perd de sa dignité; les représentations d'animaux se multiplient; le tracé s'alourdit, les proportions s'altèrent; un

style indo-barbare se crée. Les Indo-Scythes, que domine le nom de Kaniṣka, montrent un autre aspect de cette évolution; la langue grecque s'élimine; l'écriture grecque, modifiée à dessein, sert à transcrire les titres turcs ou iraniens; le panthéon grec se grossit de divinités iraniennes, hindoues; le graveur, à court de ressources traditionnelles, s'évertue à représenter des types, des costumes, des rites, des dieux étrangers aux ateliers grecs. La monnaie romaine, introduite par la voie de l'empire parthe, provoque la création d'un *aureus* indo-scythe, imitation maladroite du buste d'Auguste. La dynastie des Satrapes (Kṣatrapa), également d'origine touranienne, appartient plus intimement au monde hindou par son local même; riveraine du golfe de Cambaye, elle règne jusqu'aux frontières du Dekkhan. Son monnayage, d'argent, continue les hémidrachmes grecques; la tête du souverain est traitée à la manière grecque, habilement adaptée; mais le caractère grec disparaît de bonne heure devant la légende hindoue; le symbole du revers est foncièrement hindou. Les Guptas, qui datent leur ère de 318/319 ap. J. C., et qui réussissent quelque temps à former de l'Inde entière un seul empire, réunissent dans leur monnayage la tradition helléno-romaine des Indo-Scythes et la tradition hellénisante des Satrapes, tandis que le style hindou s'affirme victorieusement chez leurs artistes : les scènes sont surchargées de figures et de détails; les lignes s'assouplissent jusqu'à se contourner; les attitudes sont d'une violence outrée ou d'un schématisme hiératique; mais il convient de reconnaître que cette fantaisie a aussi ses lois, que les détails s'agencent harmonieusement au regard, que l'impression d'ensemble s'exprime avec clarté, que les mouvements sont saisis avec justesse et traduits avec talent. Ici, comme dans les autres manifestations de la culture sous les Guptas, le génie hindou atteint son apogée. Avant d'en suivre la décadence, M. Smith aborde l'étude d'une autre série : les monnaies anciennes du type hindou. C'est la seconde partie du Catalogue.

Dès une époque reculée, antérieure à la conquête macédonienne, l'Inde employait en guise de monnaies des fragments de métal poinçonné, argent ou cuivre, surtout de l'argent, car les coquilles de cauris suffisaient aux menus échanges. Le *signatum argentum* offert par Taxile à Alexandre, selon le récit de Quinte-Curce, était probablement de l'argent poinçonné. La pièce de ce type (on l'appelle en sanscrit *purâṇa* « l'ancienne » ou encore *dharaṇa*) pesait environ 3 grammes 3/4; c'était en principe une plaque découpée dans une feuille de métal martelée; pour la ramener au poids nécessaire, on amputait les bords autant qu'il le fallait. Ainsi s'explique l'aspect irrégulier du contour; la forme géné-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rale est rectangulaire ou oblongue. Pour être admise dans la circulation locale, elle devait recevoir l'estampille d'une corporation; ces poinçons, imprimés en creux, finissaient en se surajoutant par couvrir la face entière; au revers, une autre autorité, celle du souverain peut-être, frappait également son poinçon. Tous ces coins, si importants comme le plus ancien témoignage de l'art hindou, ont été répartis en six catégories : corps humain (le plus rare); outils, armes, œuvres de l'homme (stûpa, arc et flèche, etc.); animaux (éléphant, rhinocéros, paon, etc.); arbres, branches, fruits; symboles solaires, planétaires, çivaïtes (svastika, disque surmonté du croissant, etc.); et enfin divers. Les pièces de cuivre poinçonnées ne diffèrent que par l'échelle des poids; l'unité est le *paṇa* d'environ 9 grammes 1/2. L'introduction de la monnaie hellénique ne fit pas disparaître les pièces à poinçon; les princes indo-grecs de la Bactriane durent eux-mêmes respecter la tradition indigène : Pantaléon, Agathoklès, Eukratidès commencèrent à frapper des monnaies carrées ou oblongues, avec la tête du roi sur la face et, au revers, les symboles ordinaires de l'Inde, emblèmes expressifs d'une fusion féconde, et qui ne cesse de s'accélérer. Dans le même temps peut-être, sur le territoire propre de l'Inde, le coin poinçonné aboutit à une véritable monnaie, frappée au nom d'un prince ou d'un peuple : ainsi à Ayodhyâ (les Mitras), à Ujjayinî (avec le symbole bien caractérisé de la croix à quatre boules), à Kauçâmbî, à Taxile, et aussi chez les Arjuṇâyanas, les Kuṇindas, les Audumbaras, les Mâlavas, les Nâgas, les Râjanyas, les Yaudheyas, tribus à constitution républicaine dispersées entre le Gange et l'Indus, et connues des Grecs, en partie au moins, dès l'expédition d'Alexandre; plus loin encore, en pleine vallée du Gange, dans le Pañcâla et le Kosala; à Mathurâ enfin, « la ville des dieux », aussi bien sous les rois indigènes que sous les Satrapes (*kṣatrapa*) à noms étrangers, représentants d'un souverain inconnu, sans doute étranger comme eux. L'ensemble de ce monnayage, qu'il n'est possible en aucun cas de dater avec précision, tient pourtant tout entier, à en juger sur le caractère paléographique, entre le IIIe siècle av. J. C. et le IIIe siècle après l'ère chrétienne. L'antique et longue dynastie des Sâtakarṇis du Dekkhan, qui semble s'affirmer sous tant de points de vue comme le champion de la patrie hindoue, ne manque pas de rester fidèle dans son monnayage à la frappe nationale; réfractaire aux innovations, obstinée aux vieux symboles comme aux vieux procédés, elle adopte pour son art grossier une matière aussi grossière, le plomb.

Les deux premières parties du Catalogue forment ainsi deux groupes très nets. La troisième partie n'a pas d'autre unité que sa diversité

même : elle comprend en effet les Sassanides, les Indo-Sassanides, les Çâhis (dits de Kaboul); les dynasties médiévales du centre et du nord, le Cachemire et le Kangra, le Népal et le Champaran; la frontière du nord-est : Assam, Jayantapura, Manipour, Tippérah, Chota Ouday-pour, Sikim; l'ouest et le sud, Vijayanagar, Mysore; enfin Ceylan, l'Arakan, et d'autres encore. La plupart de ces séries ne sont représentées au cabinet des médailles du Musée Indien que d'une manière imparfaite et parfois rudimentaire. Les Sassanides sont en dehors du cadre naturel du Catalogue; ils n'y ont été introduits que sur la demande expresse des directeurs du Musée. Personne au reste ne saurait le regretter, puisque leur influence s'exerce plus ou moins directement sur la suite de la numismatique indienne, en concurrence avec les deux facteurs antérieurs. Le tracé au pointillé, la simplification des lignes et la surcharge héraldique du décor séduisent le burin hindou. Le nouveau style paraît d'abord sur les confins de l'empire sassanide, chez les Tékins turcs de Kaboul, chez les Huns Blancs (Toramâṇa, Mihirakula, v^e^-vi^e^ siècle); c'est de lui que dérive le singulier monnayage Gadhiya du Rajpoutana (viii^e^-xii^e^ siècle); il s'impose à Canoge (Bhojadeva Âdivarâha), au Magadha, vers le ix^e^ siècle; il ressuscite vers le même temps chez les Çâhis, héritiers des Turcs de l'Indus. Les monnaies médiévales de l'Hindoustan n'intéressent que l'historien; le champ en est tout couvert par une légende massive et disgracieuse. Les monnaies du Népal, remarquablement nombreuses, s'en détachent par contraste et mettent en relief la vigueur du génie décoratif dans ce rude pays. Le sud de l'Inde ne figure que pour rappel dans la collection de Calcutta; c'est au Musée de Madras qu'il faut l'étudier, avec les excellents catalogues qu'en a dressés le conservateur, M. Thurston. Pourtant les spécimens décrits, si peu nombreux qu'ils soient, serviront utilement de repères aux amateurs et aux étudiants.

L'esprit pratique de la science anglaise se marque ainsi, et fort heureusement, dans l'ouvrage de M. Smith. L'administration du Musée de Calcutta a voulu, en effet, que le Catalogue du cabinet des médailles pût servir aussi de guide aux collectionneurs dispersés dans l'Inde, à l'écart des grands centres et des bibliothèques. Une histoire générale de la numismatique indienne ne pourra pas être entreprise avant que le Catalogue des collections du British Museum ait été publié; la section des monnaies grecques, indo-grecques et indo-scythes, la seule qui ait paru jusqu'ici (Catalogue de Percy Gardner, 1886), laisse deviner la richesse des autres fonds. Le petit manuel de Rapson (*Indian Coins*, 1898), incorporé dans le *Grundriss der Indo-Arischen Philologie* de Bühler-Kielhorn,

est à coup sûr une merveille de condensation savante; mais, dans les limites étroites où il était obligé de se mouvoir, l'auteur n'a pu que tracer une esquisse de son sujet. Les monographies et les articles de détail sont épars dans des recueils de numismatique ou d'orientalisme souvent rares, inaccessibles ou coûteux. Le Catalogue de M. Vincent Smith tiendra donc lieu pour quelque temps d'un ouvrage d'ensemble [1].

Le Catalogue de l'Inde musulmane et moderne doit former trois volumes; le premier, qui contient « les sultans de Delhi et leurs contemporains », a paru dans le cours de cette année; je me contente cette fois de l'annoncer; il est préférable de réserver pour le travail de M. Nelson Wright, une fois achevé, un compte rendu d'ensemble.

Sylvain LÉVI.

[1] Pour en rendre l'acquisition plus facile aux intéressés, l'administration met en vente chacune des trois sections à part. Le volume entier coûte 30 francs; la première partie se vend 15 francs; la deuxième, 6 francs; la troisième, 10 fr. 60. Les planches, nombreuses, sont d'une admirable exécution; elles sont inégalement réparties entre les trois sections, dix-huit dans la première, cinq dans la seconde, huit dans la troisième.

Pourquoi M. Vincent Smith, numismate excellent, s'obstine-t-il à traiter la philologie comme une quantité négligeable? Je lui ai déjà cherché querelle à ce sujet à propos de son *Histoire ancienne de l'Inde.* L'insuffisance de ses connaissances en sanscrit éclate encore ici. Par exemple, p. 119, en décrivant la monnaie de Nara Bâlâditya, il interprète ce titre par « the sun of power ». M. Smith a confondu *bala* « la force » et *bâla* « jeune ». Le nom de Balâditya n'existe pas, à ma connaissance; au contraire Bâlâditya « le soleil naissant » est une appellation fréquente. Le soleil naissant évoque pour la rhétorique hindoue, avec la résurrection bienvenue de la lumière, l'idée de la force encore potentielle et qui va bientôt se réaliser dans sa plénitude. — À la même page, à propos de la légende inscrite sur la monnaie de Prakâçâditya et lue *vasudhâṃ devaṃ jayati*, M. Smith observe que « *devaṃ* est un nominatif prâcrit substitué pour le sanscrit normal *devo* ». J'ignore si la lecture indiquée est exacte; mais l'explication est inadmissible. Il n'y a pas de prâcrit où un masculin en *a* fasse son nominatif en *aṃ*. Si le graveur a tracé *devaṃ*, c'est une simple faute, au lieu de *devo* que portent d'autres pièces du même roi. — Je ne veux pas multiplier ces menues observations qui n'atteignent pas le fond du livre; on ne peut s'empêcher de regretter qu'un travail si honorable soit déparé par des taches si faciles à éviter.

UN HISTORIEN TCHÈQUE, VACSLAV TOMEK.

VACSLAV VLADIVOJ TOMEK. *Paměti z mého života* (*Souvenirs de ma vie*). 2 vol. in-8°. Prague, 1904-1905.

Vacslav Vladivoj Tomek a été l'un des historiens les plus laborieux de la Bohême, l'un des agents les plus actifs de la renaissance intellectuelle et politique de la nation tchèque au XIX^e^ siècle. Professeur à l'Université de Prague, membre de la diète de Bohême, du Reichsrat autrichien, de la Chambre des Seigneurs, de l'Académie et de la Société royale des Sciences, il s'est montré partout le digne élève et émule de son illustre maître, l'historien national François Palacky. Palacky n'a pas laissé de mémoires et jusqu'ici on n'a publié qu'un seul volume de sa correspondance. Tomek lui, à dater de 1847, a eu l'idée de rédiger un cahier de notes où il a résumé les incidents les plus importants de sa vie pendant les périodes antérieures et qu'il a tenu ensuite au courant. Ces notes ne sont pas toujours fort intéressantes; beaucoup d'entre elles ont un caractère purement intime et familial et ne méritaient point d'être publiées. En les supprimant, l'édition de ces mémoires aurait pu être réduite à un seul volume où tout eût été fort instructif. L'auteur nous raconte lui-même que ce qui lui a donné l'idée d'imprimer une forme définitive à ces mémoires, ce fut la perte de son épouse Ludmila arrivée en 1868. Il voulait surtout perpétuer le souvenir des journées vécues auprès de cette compagne chérie; l'habitude une fois prise, il continua de rédiger jusqu'à l'année 1888.

Tomek était le fils d'un maître cordonnier de Hradec Kralové, cette petite ville tchèque qui est si célèbre en Europe sous le nom tragique de Kœniggratz. J'y suis allé dernièrement et je puis affirmer *de visu et audita* qu'elle ne justifie aucunement ce nom hybride dans lequel il y a un mot allemand qui est un contresens et un mot slave défiguré. Hradec Kralové veut dire le Château de la Reine. En 1363 l'empereur-roi Charles IV avait assigné cette ville en apanage à sa femme Élise de Poméranie, qui y mourut en 1393, d'où le nom qui existe encore aujourd'hui. La traduction allemande exacte serait Kœniginburg. Gratz est une déformation du tchèque Hradec (prononcez *Hradets*), le château[1].

[1] Comparez le serbe *grad* (Belgrade, la ville blanche), le russe *Gorod*, etc. La ville de Gratz, en Styrie, a la même étymologie.

Vacslav Tomek était né en 1816; ses souvenirs les plus anciens remontent à l'année 1821. Il commença ses études dans sa ville natale. En ce temps-là, tout l'enseignement — qui se donne aujourd'hui en tchèque — se donnait en allemand.

À l'âge de quatorze ans, on l'envoya achever ses études à Prague. Sa condition était assez misérable. Il servait les séminaristes à table et se nourrissait des reliefs de leurs repas; de temps en temps on lui envoyait de la maison paternelle quelques miches, des vêtements, des chaussures.

L'argent était fort rare dans la poche de l'étudiant. Quand venaient les vacances, il s'en allait à pied à Hradec Kralové, couchant sur la paille dans les auberges.

Pendant la seconde année de son séjour à Prague il eut la bonne fortune de donner quelques leçons qui lui étaient payées en nature : « On m'offrait, dit-il, tantôt un peu de café, tantôt un peu de soupe ou de viande. » En revanche, pendant la seconde année de philosophie, il eut le malheur de perdre les reliefs du séminaire. Mais il obtint sur le fonds de secours des étudiants pauvres une subvention de douze florins d'argent, ce qui lui faisait onze kreuzers par jour. Il était sobre : « Je n'ai jamais eu faim, dit-il, j'étais toujours bien portant et joyeux et je ne vivais que pour mes études. »

Dès cette époque, le goût de l'histoire s'était emparé de lui. Il faisait des extraits des livres d'histoire qui lui plaisaient le plus, de Schiller (*Histoire de la guerre de Trente ans*), de Walter Scott (*Vie de Napoléon*), et il trouvait le moyen de suivre des cours d'anglais et d'italien. Le régime sous lequel vivaient alors les divers pays autrichiens était celui d'un absolutisme patriarcal et peu intelligent. Beaucoup de livres étaient défendus, mais la jeunesse ne les lisait qu'avec plus d'ardeur. Tomek avait fait la connaissance d'un vieux médecin républicain qui se plaisait à chanter la *Marseillaise* à la face de deux gentilshommes français, compagnons d'exil de notre Charles X, qui vivait retiré à Prague au château du Hradchin [1].

Dès l'année 1834 la vocation historique du jeune Tomek commença à se dessiner. Il lui tombe en main une histoire de sa ville natale par un certain Bienenberg, et il entreprend de refaire ce travail. Il achète l'édition Tauchnitz des *Commentaires* de César — c'était pour sa petite bourse une très lourde dépense — et il les dévore avidement. L'année

[1] Voir sur ce château ma monographie, *Prague*, 1 vol. in-4°, Paris, Laurens (chap. IV).

1835 lui apporte une grande joie; grâce à ses bonnes notes, sur la recommandation de ses professeurs, il obtient de nouveau le dîner et même le souper chez les séminaristes. Il se présenta chez le supérieur, qui le loua fort de ses succès et l'engagea à entrer dans l'ordre des jésuites, qui recrutait tous les jeunes gens distingués et où l'on était assuré pour la vie du boire et du manger. L'étudiant ne se laissa point séduire par ces alléchantes perspectives. Il resta toute sa vie un catholique pratiquant, mais tolérant. S'il était entré dans l'ordre célèbre, il n'aurait probablement écrit ni son *Histoire de Prague*, ni surtout sa *Vie de Zizka*.

Pendant les vacances de Pâques, il va visiter le château d'Orlik, qui appartient à la famille Schwarzenberg. Il y contemple avec émotion des reliques napoléoniennes : un fusil à deux coups donné par l'Empereur au prince de Schwarzenberg, ambassadeur à Paris, un buste de marbre blanc qui représente le souverain. C'était la première fois que Tomek voyait la figure de Napoléon, et cette visite laissa dans sa mémoire une trace ineffaçable. Le château d'Orlik avait des archives importantes. « Je vis là pour la première fois de vieilles chartes et j'appris que peu de temps auparavant Palacky, l'historiographe du royaume, était venu pour les consulter. »

Vers la même époque il commence à étudier sérieusement sa langue maternelle; son éducation a été tout allemande; c'est tout juste si à l'école on lui a appris le tchèque. Il ne l'a jamais écrit. Il n'est pas au courant du mouvement de renaissance littéraire qui s'est produit depuis une vingtaine d'années. Il est pénétré du généreux humanisme de Schiller et d'un cosmopolitisme sentimental.

Dans les efforts des patriotes tchèques, je voyais une tendance qui n'était pas d'accord avec les idées cosmopolites qui dominaient la littérature autant que je la connaissais. J'aimais les idées démocratiques et républicaines. Je ne les trouvais pas chez les patriotes tchèques et je m'imaginais que, pour eux, il s'agissait uniquement de remplacer les vocables allemands par les mots tchèques. Peu à peu, certains détails que j'entendais raconter sur tel ou tel partisan de notre langue m'amenèrent à changer d'idée. Jungmann[1], conduit par quelques amis sur le champ de bataille de la Montagne-Blanche, avait pleuré au souvenir du désastre qui avait accablé la nation bohémienne. Svoboda[2], professeur au gymnase de la Vieille-Ville[3], avait fondu en larmes en dictant à ses élèves un devoir sur le règne de Charles IV. Ces récits exerçaient sur moi une action considérable. Je commençais à comprendre que

[1] Philologue auquel on doit le premier grand dictionnaire de la langue tchèque.

[2] Sur Svoboda, voir *Vacslav Hanka et ses correspondants slaves*, *Journal des Savants*, février et mars 1907, p. 70 et 128.

[3] Quartier de Prague.

ces hommes devaient avoir à cœur autre chose qu'une question de lexique. Ce qui m'éclairait encore plus, c'était mes études sur l'ancienne histoire de la Bohême. Je constatais — ce à quoi je n'avais jusqu'alors jamais réfléchi — que la langue allemande n'avait pas toujours été en usage en Bohême comme de nos jours, que le passé des Tchèques était tchèque, que Hus, Žižka, Georges de Podiebrad, que rois et nobles tchèques parlaient tchèque et non allemand. Ces réflexions m'amenèrent à conclure que l'on ne peut pas bien aimer sa patrie et son peuple sans aimer et sans cultiver la langue qui en est l'attribut spécial.

À Orlik, Tomek n'avait pas seulement fait connaissance avec la figure de Napoléon; il avait rencontré un prêtre intelligent et patriote, l'abbé Rozsypal. Cet abbé lui apprit l'existence d'un certain nombre de publications tchèques qu'il ignorait encore, de la *Revue du Musée*[1], du Dictionnaire de Jungmann, et il lui inspira le désir de contribuer lui aussi au relèvement de la littérature nationale.

De retour à Prague, il s'exerça à traduire en tchèque des fragments de Jules César et des auteurs allemands et il se mit à rédiger en tchèque les notes quotidiennes qu'il avait jusqu'alors écrites en allemand.

Dès ce moment, il conçut l'idée d'écrire en sa langue l'histoire des guerres hussites dans un style imité de Jean de Müller et d'après les idées dominantes de l'historien allemand Rotteck[2], qui était alors fort à la mode.

En 1836, il visita le fameux château historique de Karlstein[3]; il a emporté avec lui la chronique de Hajek et il la lit sur le théâtre même des événements qu'elle raconte en son naïf langage.

Tout en étudiant le droit, il publie des leçons qui lui permettent de vivoter; il se monte une petite bibliothèque, il s'abonne à des journaux tchèques. Il s'essaye bientôt à y écrire. Il publie des articles historiques et, pour se créer une individualité littéraire bien tranchée, il ajoute à son nom de Vacslav le nom de Vladivoj, qui n'a guère été porté dans l'histoire que par un prince bohémien du XIe siècle. Vladivoj veut dire le maître des armées. « Je ne m'inquiétais point du sens de ce nom, dit Tomek; je ne considérais qu'une chose, c'est qu'il me plaisait et que jusqu'ici aucun de mes amis ne l'avait porté. »

En 1837, l'étudiant en droit a la bonne fortune d'entrer comme répétiteur chez le célèbre Schafarik. Les appointements étaient bien modestes : quatre florins d'argent pour cinq leçons par semaine. Scha-

(1) Revue scientifique qui existe encore aujourd'hui.

(2) Historien allemand né en 1775, mort en 1840, auteur d'une *Histoire universelle* fort estimée.

(3) Sur Karlstein, voir, dans mon ouvrage *Le Monde Slave* (2e édition, Paris, 1897), l'étude intitulée *De Paris à Prague*, et une vue du château dans *Prague*, p. 47.

farik vivait très pauvrement : son logis se composait de trois pièces en tout, l'une pour lui-même, l'autre pour sa femme et sa belle-mère, la troisième pour l'écolier. Il n'y avait ni salon, ni salle à manger, mais c'était un grand honneur que de pouvoir fréquenter assidûment l'auteur des *Antiquités Slaves*, qui, cette année même, publiait son grand ouvrage.

Schafarik exerçait alors les pénibles fonctions de censeur. Elles le mettaient à de cruelles épreuves. Le jeune répétiteur venait précisément d'écrire pour une revue un important article sur les guerres hussites. Schafarik — qui était protestant — dut mettre son veto à cet article, et comme le jeune historien lui demandait la raison de ce veto, il se contenta de hausser les épaules en disant qu'il obéissait à ses instructions.

La lecture de l'important ouvrage de Palacky sur *Les anciens historiens de la Bohême*[1] confirma encore Tomek dans sa vocation historique; il se mit à copier des manuscrits du xv^e^ siècle, notamment le texte du chroniqueur Vincent de Brezov. Un déménagement de Schafarik lui donna l'occasion de mettre en ordre la bibliothèque du maître et de faire connaissance avec beaucoup d'ouvrages dont il ignorait même l'existence.

Le futur historien employait ses vacances à des excursions pédestres où il se familiarisait avec la topographie et les monuments historiques de son pays. Je ne puis l'accompagner dans ces tournées. Voici cependant un détail curieux que je relève en passant. Jean Hus a, pendant fort longtemps, été considéré comme un saint dans une grande partie de la Bohême. Le 16 août 1838, Tomek visita au village de Kopeček un clocher dont la cloche avait porté cette inscription :

SW. JANA HUSI

(saint Jean Hus). Mais il constata que le groupe SW. (Swaty, *saint*) et le nom de Hus avaient été effacés.

En 1839, Schafarik, qui était directeur de la Revue du Musée tchèque, inséra dans ce recueil un travail de Tomek sur *Le roi Jean à l'étranger*[2]. C'était là un début fort encourageant. Mais l'histoire ne semblait pas devoir être pour le jeune débutant une carrière lucrative et il allait accepter un poste dans l'administration financière de la Galicie lors-

[1] « Würdigung der alten böhmischen Geschichtsschreiber » (Prague, 1830). Cet ouvrage a été réimprimé en 1869. Sur Palacky, voir le deuxième volume de mes *Études slaves* (Paris, 1880).

[2] Il s'agit du roi Jean de Luxembourg, le héros de Crécy.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'un de ses camarades le mit en rapport avec Palacky, qui cherchait tout ensemble un répétiteur pour son fils et un auxiliaire pour ses propres travaux. Décidément la chance lui souriait et à l'école de l'historien national il allait pouvoir suivre sa véritable vocation.

En 1840, un des représentants les plus distingués de la noblesse bohémienne, le comte Léo Thun, pria Palacky de lui indiquer un jeune homme capable de mettre en ordre les archives de son château de Dečin. Palacky désigna Tomek. Il fut accepté, prit logement au château et se mit énergiquement à l'œuvre, étudiant non seulement les archives qui lui étaient confiées, mais aussi la topographie de la région. À son retour à Prague, tout en continuant à vivre de leçons particulières, il s'occupa à écrire une Histoire de la ville et de la seigneurie de Dečin : « C'est, dit-il dans ses mémoires, le premier de mes travaux qui ait quelque valeur. Il m'a fait comprendre le rôle important que joue la topographie dans l'histoire. »

Après avoir été pendant quelque temps clerc chez un avocat, il fut employé dans les bureaux de la municipalité. Mais il sentait de plus en plus que l'histoire était sa véritable vocation. En 1842, il publia une petite *Histoire universelle* et en 1843 une *Histoire de Bohême* qu'il a plusieurs fois remaniée et dont la sixième édition a paru en 1898. C'est un livre classique.

À ce moment-là, on se préoccupait déjà de fêter dignement le cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Prague. Palacky désigna Tomek pour écrire l'histoire de cette illustre école. Il accepta; mais, tout en préparant ce travail, il publia un certain nombre d'écrits, notamment une *Histoire d'Autriche,* qui, dans les deux langues tchèque et allemande, est devenue aussi classique que son *Histoire de Bohême.*

« A dater de l'année 1843, écrit Tomek, j'ai commencé à vivre proprement pour l'histoire autant que le permettaient les exigences de ma vie, auxquelles je subvenais surtout par des leçons. »

Au début de cette année, une circonstance heureuse lui permit de se dégager un peu de cette pénible servitude. À l'instigation du comte Frédéric Deym, un certain nombre de membres de l'aristocratie bohémienne, des Clam Gallas, des Schwarzenberg, des Auersperg, décidèrent de subventionner à leurs frais deux jeunes archivistes; l'un fut Jaromir Erben, qui devint depuis archiviste de la ville de Prague; l'autre fut Tomek. Ils touchaient par mois une indemnité de 20 à 35 florins. D'autre part, on promettait 1,000 florins d'honoraires pour l'histoire de l'Université. Ce n'était pas la fortune, mais, étant données

d'une part la valeur de l'argent en ce temps-là, d'autre part les modestes habitudes du jeune historien, c'était presque la vie assurée.

Ce qui n'était point assuré, c'était la liberté de l'écrivain. Tomek en avait fait pour lui-même l'expérience. Il la fit aussi pour son maître Palacky.

En 1844, Palacky entreprit un voyage d'études en Italie. Il avait chargé son jeune adjoint de surveiller l'impression du volume de son Histoire où il était question de la période hussite. À propos, non pas d'un passage original, mais d'une citation de Poggio Bracciolini sur Jérôme de Prague, il recevait du censeur une note ainsi conçue :

Le volume ne peut être autorisé qu'à condition de supprimer le passage signalé à la page 21. On ne peut autoriser l'impression de la lettre de Poggio Bracciolini relative à Jérôme de Prague, lettre à laquelle l'auteur paraît attacher une si grande importance. On ne peut autoriser qu'à en donner un extrait qui devra être soumis à une autorisation préalable et où l'on pourra mentionner les mérites de Jérôme qui n'ont point trait à ses rapports avec l'Église en tant que dialecticien, orateur, etc....

La lettre en question est reproduite au livre X, § 5 de l'*Histoire de Bohême*. Elle figure intégralement dans l'édition de 1870, que j'ai sous les yeux; j'imagine que parmi les passages interdits dans la première édition figurent des lignes telles que celles-ci. Jérôme interpelle les membres du Concile :

Homines estis, non dii, non perpetui, sed mortales; labi, errare, falli, decipi, seduci potestis. Hic mundi lumina, hic orbis terrarum prudentiores esse dicuntur : maxime vos decet elaborare, ne quid temere, ne quid inconsulte aut quid preter justitiam faciatis... Indignum videtur, sapientiam tot virorum adversum me aliquid statuere præter æquitatem, non tantum re quantum exemplo nociturum.

Après cet épisode Tomek nous raconte comment il se rencontra chez Schafarik avec le professeur Klacel de Brno (Brünn), qui venait d'être destitué « pour cause d'idées exaltées, de panslavisme et de relations avec des gens d'attitude incorrecte ». Ce Klacel était un ecclésiastique, professeur au séminaire de Brno, qui, dégoûté de l'Autriche, finit plus tard par émigrer en Amérique.

Vers 1845, les esprits commençaient à fermenter. On ne prévoyait pas la révolution qui devait éclater en France trois ans plus tard et déchaîner l'esprit de révolte dans une grande partie de l'Europe, mais on supposait que le cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Prague, qui tombait précisément en 1848, serait le point de départ d'une ère de liberté.

Les renseignements que Tomek nous a fournis plus haut sur la vie matérielle de Schafarik et ceux qu'il nous présente sur son propre budget nous donnent une idée des conditions pénibles dans lesquelles se débattaient les adeptes des études slaves en Bohême :

J'avais reçu, dit-il, de 20 à 25 florins par mois pour mes travaux d'archiviste, 4 florins pour les leçons de Schafarik, en tout 25 à 35 florins par mois, plus quelques petits profits littéraires. Quand je cessai d'enseigner, je me trouvai privé des dîners qu'on me donnait dans les familles.

Parmi les progrès de l'esprit national que Tomek note au jour le jour, il signale à la date de 1846 la fondation du Cercle des bourgeois de Prague, qui donna un centre régulier de réunion aux patriotes réduits jusque-là à se rencontrer dans des cafés et des auberges.

Il nous présente dans ses mémoires un tableau fidèle de la révolution de 1848; mais ce tableau a été souvent retracé, notamment chez nous dans le récent ouvrage de M. E. Denis[1]. Au milieu de cette époque de troubles, le cinquième centenaire de l'Université passa presque inaperçu. Les étudiants s'étaient constitués en légion académique et songeaient plus à l'histoire de l'avenir qu'à celle du temps jadis. L'*Histoire de l'Université*, rédigée en allemand par Tomek, parut au milieu de cette période troublée. L'auteur prit part aux délibérations préparatoires du Comité qui convoqua le congrès slave dont Prague fut le théâtre au mois de juin. Il fut membre de cette assemblée et il nous en retrace un tableau pittoresque. Il vit aussi se dresser les barricades et se développer l'insurrection qui eut pour résultat la dissolution du Congrès et le bombardement de Prague. Tomek venait précisément de se marier et ce fut dans des circonstances tragiques que sa jeune femme fit connaissance avec la capitale.

Le régime constitutionnel une fois inauguré, Palacky, le grand électeur de la nation tchèque, proposa son collaborateur comme député du cercle d'Opočno. Tomek fut élu et se rendit à Vienne, puis ensuite à Kroměřiž (Kremsir) lorsque le siège du Parlement eut été transporté dans cette ville. Les pages qu'il consacre à ces deux assemblées appartiennent à l'histoire générale. La dissolution de la Diète de Kremsir le rendit à ses études historiques.

Sa situation était toujours fort précaire. Secrétaire de la *Matice*[2], auxiliaire de Palacky, il n'avait point encore trouvé dans l'enseignement la

(1) Voir *Journal des Savants*, 1903, p. 464.

(2) Société pour la publication d'ouvrages littéraires et scientifiques.

situation à laquelle il avait droit. Il multipliait les travaux historiques, publiait en tchèque et en allemand une grammaire de la langue bohémienne et restait fort incertain de son avenir.

Par bonheur l'empereur François-Joseph avait appelé au ministère de l'Instruction publique un gentilhomme bohémien, le comte Léon Thun, qui appréciait les travaux de Tomek et qui eut l'idée de lui confier une chaire à l'Université de Prague. À cette chaire devait être annexé un séminaire historique.

Pour mettre le futur professeur en état de remplir ses fonctions, une bourse de voyage lui fut attribuée. Les finances autrichiennes n'étaient pas prospères et la subvention était insuffisante. Palacky put, sur les fonds dont il disposait, offrir à son collaborateur une indemnité complémentaire pour copier à Paris des manuscrits concernant le Concile de Bâle qui l'intéressaient.

Tomek savait assez mal le français, surtout au point de vue de la conversation, mais il eut la bonne fortune de rencontrer à Paris deux compatriotes, Rieger, l'homme d'État, le gendre de Palacky, et Antoine Springer, bien connu par ses travaux d'histoire et d'esthétique en allemand. Il s'installa dans un modeste hôtel du passage du Commerce et visita Paris sous la direction de ses deux compatriotes. À l'École des Chartes, il entra en rapport avec Guérard et Mas Latrie, qui lui expliquèrent l'organisation de l'École. Sur la recommandation de l'ambassade d'Autriche, il obtint l'autorisation de prendre chez lui, à l'hôtel, les manuscrits qu'il était chargé de copier. Ses notes sur Paris sont assez succinctes. Il visita les Universités de Breslau et de Berlin. Il avoue qu'il n'a pas trouvé à Berlin une organisation pareille à celle de l'Ecole des Chartes de Paris. Ranke lui apprit qu'il exerçait parfois ses élèves à des travaux historiques, mais que faute de disciples, il n'avait point ce semestre-là de séminaire. Koepke, Wattenbach firent bon accueil à leur confrère bohémien, qui visita encore Gœttingue. Le ministre viennois fut particulièrement intéressé par le rapport de Tomek, qui à la fin de l'année 1850 fut nommé professeur extraordinaire d'histoire d'Autriche à l'Université de Prague avec mille florins de traitement. Son cours commença au mois d'avril 1851. Il avait lieu en langue tchèque. Il en résulta une *Histoire de l'État autrichien*, qui parut dans les deux langues en 1858. Le manuscrit eut quelques démêlés avec la censure et l'ouvrage ne put paraître sans certaines modifications. Il se distinguait des manuels antérieurs en ce qu'il faisait une part égale aux divers États ou peuples dont se compose l'État austro-hongrois, et à ce point de vue il marque une date dans l'historiographie.

Le nouveau manuel d'histoire d'Autriche fut traduit en croate, en magyar, en italien.

Désormais l'historien était à l'abri de la misère. Il pouvait se livrer sans inquiétude à ses études favorites. . . autant du moins que la censure lui en laissait la faculté. L'année même où il entrait à l'Université de Prague, un de ses collègues, le philosophe Hanuš, était brusquement destitué pour avoir enseigné avec trop d'indépendance les doctrines de Hegel.

En 1860, Tomek fut nommé professeur ordinaire. Tout en écrivant des travaux de moindre importance, il s'occupait à préparer l'œuvre à laquelle son nom restera attaché, la grande *Histoire de la ville de Prague*. La renaissance de la vie parlementaire en Autriche après la guerre d'Italie faillit l'arracher à ses études. Il fut nommé député au nouveau Reichsrat autrichien, mais il s'en retira dès le mois d'avril 1863. En 1866 il fonda la Société historique de Prague, dont il fut pendant de longues années le président. Il fait dans ses mémoires, sous l'année 1859, une allusion rapide à la guerre d'Italie, dans laquelle aucun des siens n'était intéressé. En 1866, il enregistre, impassible, les divers épisodes de la guerre contre la Prusse, l'invasion de la Bohême et l'occupation de Prague. On sent très bien à le lire que son patriotisme bohémien n'est que médiocrement affecté des échecs de l'Autriche.

Le 8 juillet les Prussiens entrèrent à Prague. C'étaient des hommes de la landwehr, du tempérament le plus calme. Nous fîmes ce jour-là, avec ma femme, sans aucune difficulté, une longue promenade et nous vîmes partout circuler les postes; les portes étaient partout occupées par les Prussiens et ils étaient en partie logés chez l'habitant; mais ils ne nous gênèrent aucunement dans nos démarches.

Le 10 juillet parut dans les journaux un ordre du 9 en vertu duquel toutes les armes des particuliers devaient être livrées aux autorités militaires. Cet ordre causa quelque inquiétude à la Direction du Musée, où l'on conservait de vieilles armures. On se demanda s'il fallait les déposer aussi et le concierge de l'établissement vint me consulter à ce propos. J'allai trouver le directeur et nous allâmes à l'hôtel de ville demander la carte du bourgmestre, avec laquelle nous nous rendîmes chez le lieutenant-colonel Ramisch. Il nous reçut très courtoisement et nous remit un mot ainsi rédigé : « Les armes du Musée ne doivent pas être livrées. » À notre retour nous rencontrâmes le général prussien à cheval sur le pont.

Le même soir on lut sur les murailles la proclamation du commandant en chef « aux habitants du glorieux royaume de Bohême ». Elle rejetait la cause de la guerre sur le gouvernement autrichien, déclarait que la Prusse ne méditait aucune conquête, manifestait des sympathies pour les Tchèques et leur droit national et invitait les citoyens à ne pas s'enfuir par crainte de vexations. Si la cause juste de la Prusse triomphe, — disait la proclamation, — peut-être les Tchèques et les Moraves auront-ils un jour l'occasion de décider eux-mêmes librement de leur avenir.

En citant ces lignes, qu'il est en effet bien difficile de prendre au sérieux, Tomek ajoutait qu'elles ne provoquèrent que le sourire et qu'elles ne gagnèrent pas la moindre sympathie aux Prussiens. Ce qui fit au contraire un bon effet, ce fut le manifeste de l'empereur François-Joseph adressé le 10 juillet aux peuples autrichiens, manifeste où il se déclarait prêt à accepter la paix, mais à condition que les conditions fondamentales de l'empire, en tant que grande puissance, ne seraient pas compromises.

Au milieu de ces circonstances dramatiques, Tomek poursuivait sans relâche ses études sur l'ancienne topographie de Prague. Je faisais remarquer plus haut combien le patriotisme *autrichien* de Tomek paraissait avoir peu souffert des humiliations de l'empire. Je trouve, à la date du 5 septembre 1866, un passage qui vient à l'appui de mon observation. À cette date l'historien voyage dans le nord de la Bohême. Il arrive à Skalice (Skalitz), un endroit où trois mois plus tôt les Autrichiens ont subi un sanglant échec.

Il y avait là, dit-il, deux officiers prussiens, un capitaine, un lieutenant et un cadet qui voyageaient à travers les champs de bataille. Nous nous divertîmes bien avec eux.

L'Autriche vaincue, et désormais exclue de l'Allemagne, se trouvait dans la nécessité de faire des concessions à ceux de ses peuples qui avaient été jusqu'alors sacrifiés à la prépondérance germanique. Au mois d'octobre l'empereur vint visiter la Bohême et le Ministère de l'Instruction publique annonça l'intention d'établir l'égalité des deux langues et l'ouverture de cours parallèles pour toutes les matières à l'Université. Tomek, pendant plusieurs années, prit une part considérable aux négociations qui amenèrent la fondation d'une Université tchèque absolument indépendante. Cette Université fut définitivement instituée en 1882. Tomek en fut le premier recteur[1]. Détail curieux, durant sa laborieuse et pénible jeunesse il n'avait jamais trouvé le temps de passer son doctorat. On tint compte de l'énormité de son labeur scientifique et des circonstances exceptionnelles au milieu desquelles s'ouvrait la nouvelle Université. Elle a singulièrement prospéré depuis ses débuts. Elle compte aujourd'hui plus de trois mille étudiants.

Les mémoires nous fournissent des détails assez piquants sur les que-

[1] L'élection se produisit dans des circonstances assez curieuses. Tomek avait pour concurrent le savant juriste Randa. Au scrutin ils obtinrent l'un et l'autre le même nombre de suffrages. On décida de tirer au sort entre les deux candidats et ce fut Tomek qui fut favorisé.

relles qui se produisirent entre les deux Universités, l'ancienne, restée l'Université allemande, et la nouvelle qui, elle aussi, prétendait remonter jusqu'au XIVe siècle. On ne pouvait naturellement improviser de toute pièce des édifices nouveaux et il fallait se partager à l'amiable ceux qui existaient déjà.

Un conflit s'éleva en ce qui concernait la jouissance de la grande salle du Carolinum, autrement dit de l'*Aula*. Le lieutenant royal décida que les jours pairs appartiendraient à l'Université allemande et les jours impairs à l'Université tchèque, qui se trouva ainsi bénéficier de tous les 31.

Une autre question se posa : le recteur de l'Université avait une voix *virile* à la Diète; autrement dit il y siégeait de droit. Le maréchal du pays, c'est-à-dire le président de la Diète, adjugea cette voix au recteur de l'Université allemande; les députés tchèques protestèrent et une loi votée par la Diète assigna une nouvelle voix virile au recteur de l'Université tchèque.

Ce fut une bien autre histoire quand il fallut entrer en possession des insignes universitaires pour procéder à l'installation du nouveau recteur. Le recteur de l'Université allemande refusa carrément de les prêter à son collègue. Le Sénat académique tchèque fit auprès du Sénat académique allemand une démarche officielle : il demandait aussi que les fonds de l'Université allemande fussent partagés avec l'Université tchèque. Il fallut recourir au ministre, qui fit rendre justice aux réclamations de ces nouveaux venus que les Allemands, *beati possidentes*, considéraient volontiers comme des intrus.

Pour consoler le recteur de tous ces déboires, la Faculté de philosophie tchèque lui conféra le titre de docteur *honoris causa*. Nous avons vu qu'il avait, dans sa jeunesse, négligé de prendre ce diplôme.

Nous qui vivons aujourd'hui d'une vie purement laïque, nous avons peine à nous figurer quel rôle la religion et les cérémonies traditionnelles jouent encore dans les pays qui sont restés fidèles au culte du passé. À Prague, l'année universitaire débute par une messe du Saint-Esprit célébrée dans une des plus antiques églises de la capitale. L'installation d'un recteur est un événement considérable dans la vie de la cité.

La mienne, raconte Tomek, était fixée au 19 décembre. Le 14, j'allai faire les invitations de rigueur, chez le maire, le lieutenant royal, quelques conseillers de la lieutenance, chez l'archevêque, chez le commandant du corps d'armée, chez le directeur de la police.

L'installation solennelle eut lieu le 19 décembre 1885, dans la grande

salle du Carolinum, et cette date marque une étape dans cette renaissance morale des nationalités slaves qui est assurément l'un des événements les plus considérables du XIXe siècle.

Les mémoires s'arrêtent à l'année 1888[1]. Mais l'activité de l'historien s'exerça bien au delà de cette date. Ce fut en 1901 qu'il publia le douzième volume de son *Histoire de Prague*, l'ouvrage capital de sa vie, celui auquel il a consacré plus d'un demi-siècle, et dont le premier volume avait paru en 1855. Avec l'*Histoire de Bohême* de Palacky, cette œuvre monumentale est la plus considérable dont s'honore la littérature tchèque.

L'ouvrage que je viens de résumer a été la dernière œuvre publiée par Tomek. Il achevait d'en corriger les épreuves quand la mort le surprit le 12 juin 1905. Ces mémoires font bien connaître l'homme honnête et droit qui les a écrits, et à l'admiration qu'inspirent ses ouvrages ils ajoutent un sentiment de respectueuse sympathie.

Louis LEGER.

LIVRES NOUVEAUX.

H. Diels. *Die Fragmente der Vorsokratiker.* 2e édition, tome Ier. — Un vol. de 466 p. Berlin, Weidmann, 1906.

La seconde édition de cet excellent livre aura deux volumes au lieu d'un; le premier, le seul qui ait encore paru, contient les *Présocratiques* proprement dits; le second donnera le texte des écrivains classés sous la rubrique *Cosmologues, Astrologues, Sept Sages, Sophistes,* avec des remarques critiques et des index. Aucune autre modification essentielle n'a été apportée par l'auteur à son plan primitif; le succès de la première édition, publiée en 1903, proclame assez l'intérêt et la valeur de l'ouvrage.

Toutes les histoires générales de la philosophie grecque ont, avec des mérites incontestables, le tort de substituer trop souvent l'interprétation d'un penseur moderne aux témoignages et aux jugements des anciens : M. Diels a essayé de mettre simplement sous les yeux de ses disciples les fragments des philosophes présocratiques, avec le commentaire que l'antiquité nous en a laissé.

Sans doute, quoi qu'il fasse, la part du maître, dans un pareil travail, est encore prépondérante; ces fragments de chaque philosophe, il les a recueillis lui-même et les a classés; bien plus, il les a traduits; et ces témoignages mêmes de la critique

[1] J'ignore s'il y a une continuation et si elle est en état d'être publiée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ancienne, qui servent de base à l'exposé de la doctrine, il les a coordonnés, suivant un ordre qui ne peut manquer de répondre à sa propre conception du sujet. Mais, malgré tout, la valeur objective du livre reste entière : la traduction aide le lecteur, sans s'imposer à lui, puisqu'il a toujours le texte entre les mains; l'ordre des fragments n'est soumis à aucune interprétation théorique de la doctrine; les commentaires anciens sont donnés sans traduction ni notes explicatives. En somme, M. Diels est un guide qui épargnera beaucoup de peine aux débutants, mais qui exigera toujours, des lecteurs même les plus avertis, un sérieux effort de travail et de réflexion. Amédée Hauvette.

P. Linde. *De Epicuri vocabulis ab optima Atthide alienis* (t. IX, 3ᵉ fascicule de la collection publiée par R. Förster, *Breslauer philologische Abhandlungen*). — Une broch. in-8ᵒ de 58 p. Breslau, M. et H. Marcus, 1906.

L'intérêt d'une étude sur le vocabulaire d'Épicure est avant tout historique et philologique. Épicure, au témoignage des anciens, écrivit beaucoup et vite; en vain chercherait-on dans son œuvre des effets de style, des préoccupations de lettré. Mais, pour cette raison même, la langue qu'il parle comporte des éléments nouveaux dans la prose grecque, des termes populaires ou familiers, dont le caractère véritable n'a été bien reconnu que de nos jours. L'abondance des découvertes épigraphiques et papyrographiques, pour la période qui va d'Aristote à Polybe, permet aujourd'hui de mieux apprécier les rapports d'un auteur comme Épicure avec le parler vulgaire de son temps, et cette comparaison éclaire d'un jour plus vrai la physionomie du philosophe, en excluant de prétendus et invraisemblables emprunts à des poètes et à des écrivains ioniens du vɪᵉ et du vᵉ siècle. En réalité, c'est la langue commune elle-même qui entraînait alors avec elle une foule de vieux mots, dont la valeur littéraire était depuis longtemps oubliée. Ce n'est pas qu'Épicure n'ait parfois, pour exprimer des idées neuves, forgé des mots ou employé certains termes dans des acceptions nouvelles; mais le plus souvent il n'a fait que prendre son bien dans le fonds, déjà fort enrichi, de ce dialecte attique qui sera bientôt la *κοινή*. Ce fait historique, M. P. Linde l'a bien mis en lumière, par une comparaison attentive des mots employés par Épicure avec la langue des documents contemporains. Amédée Hauvette.

Jules Nicole. *L'apologie d'Antiphon*, d'après des fragments inédits sur papyrus d'Égypte, avec un fac-similé. — 1 vol. in-8ᵒ, 55 p. Genève, Georg et Cⁱᵉ, 1907.

Voici une nouvelle et brillante découverte que vient de faire le savant professeur de l'Université de Genève, M. Jules Nicole : quatre morceaux détachés d'un seul et même rouleau de papyrus portent, en une belle écriture du ɪɪᵉ ou du commencement du ɪɪɪᵉ siècle de notre ère, plusieurs passages du fameux discours prononcé par Antiphon pour sa défense, après la chute du gouvernement oligarchique des Quatre Cents. Ces fragments sont d'inégale étendue; mais de chacun d'eux M. Nicole a su tirer, malgré les lacunes du texte, des indications précieuses sur l'argumentation, la composition et le ton général du discours. Le premier et le plus long de ces fragments (3 colonnes de 25 lignes chacune, à raison de 10 ou 12 lettres par ligne) se rapporte à la partie du discours où l'orateur se justifiait d'avoir pris part à la révolution oligarchique : sa conduite, disait-il, n'avait eu pour mobile ni la crainte, ni la vengeance; son intérêt même s'opposait à un changement de régime : habitué qu'il était à composer des plaidoyers pour d'autres citoyens, il ne pouvait que perdre à une révolution qui tendait à supprimer les tribunaux. De ces lignes, parfaitement

lisibles, M. Nicole conclut que l'orateur faisait valoir pour sa défense les raisons d'ordre politique et patriotique qui l'avaient déterminé à entrer dans la lice, pour continuer la lutte contre les ennemis du dehors. Ce passage contient en outre un détail du plus piquant intérêt : c'est que les adversaires d'Antiphon l'accusaient de se faire payer vingt pour cent par ses clients, sans doute sur la valeur des sommes engagées dans chaque procès; et Antiphon ne contestait pas la justesse de cette assertion. On comprend que les logographes, à ce prix, aient fait aisément fortune. Le second fragment semble appartenir à la narration : l'orateur y rappelait une délibération du Conseil des Quatre Cents, et les accusations réciproques échangées alors entre les principaux membres du gouvernement, sans doute à l'occasion de l'ambassade à Sparte; mais les faits sont ici à peine reconnaissables; les noms propres manquent, sauf celui de Théramène, et l'histoire n'a presque rien à prendre dans ce passage mutilé. Une autre colonne, conservée sur le même morceau de papyrus, contenait des attaques directes d'Antiphon à l'adresse de ses accusateurs. Dans le troisième fragment, Antiphon faisait allusion à l'activité qu'il avait déployée sous le gouvernement des Quatre Cents, pour armer des vaisseaux, commander des troupes, et se rendre utile à l'État par toutes sortes de moyens : il avouait d'ailleurs son peu de compétence en toutes ces matières (*οὐ τέχνῃ*, disait-il, « non en homme de métier »). La suite du même passage vise le châtiment infligé déjà par le peuple à Phrynichos et à Pisistrate. M. Nicole pense que le second de ces noms est mis là par erreur, au lieu de Pisandre, et il voit dans ces lignes la preuve qu'Antiphon séparait nettement sa cause de celle de ses anciens amis politiques. Le dernier fragment (p. 46-47) faisait partie de l'épilogue : l'accusé signalait la présence des membres de sa famille, hommes, femmes et enfants, venus pour implorer la pitié des juges; il rappelait qu'il aurait pu fuir, et qu'il avait voulu rester dans la ville pour y protéger ces êtres chéris. Ainsi se déroule à nos yeux, en dépit de lacunes énormes, la suite de ce célèbre plaidoyer. M. Nicole a eu le rare mérite d'en reconstituer la composition, d'en bien apprécier le ton et l'esprit; ajoutons qu'il a joint à son analyse de curieux rapprochements littéraires, qui attestent le succès extraordinaire de ce discours auprès des contemporains et des successeurs d'Antiphon.

Une seule réserve pourrait être présentée, ce semble : c'est que l'auteur n'a pas encore assez insisté, suivant nous, sur le caractère hypothétique et provisoire de quelques-unes de ces restitutions : à force de pénétration et d'ingéniosité, il a vu dans ces morceaux de papyrus plus de choses peut-être, en définitive, qu'il n'y en a. Mais je serais bien surpris cependant si, dans l'ensemble, il s'était trompé, et s'il ne nous avait pas vraiment rendu, dans ses grandes lignes, le fameux plaidoyer d'Antiphon.

Amédée Hauvette.

Friedrich Blass. *Die Eumeniden des Aischylos*, erklärende Ausgabe. — Un vol. in-8°, 179 p., Berlin, Weidmann, 1907.

On sait que M. Fr. Blass est mort au mois de mars 1907. Le présent ouvrage était alors à moitié imprimé, et M. F. Bechtel, pour répondre au vœu de la famille et de l'éditeur, n'a eu qu'à surveiller l'impression d'un manuscrit généralement correct. Pour apprécier dignement un pareil travail, il nous faudrait en examiner une à une toutes les parties : l'introduction littéraire et critique, le texte grec accompagné des scholies et des variantes, enfin le commentaire explicatif, qui remplit à lui seul 110 pages. Une analyse aussi minutieuse dépasserait les limites d'un compte rendu. Bornons-nous à signaler d'abord l'importante discussion critique où l'auteur étudie les rapports du manuscrit de Florence (*Laurentianus* M) avec les manuscrits

deteriores (f, g, h). La démonstration tend à prouver que cette seconde classe de manuscrits, du moins en ce qui concerne l'*Agamemnon* et les *Euménides*, dépend, non du manuscrit M, mais d'une autre source, différente et indépendante de la première. On sait quelles délicates collations exige une enquête de ce genre; encore l'interprétation des faits ainsi relevés laisse-t-elle toujours prise à la critique; mais on peut du moins avoir pleine confiance dans la scrupuleuse exactitude des recherches poursuivies par M. Blass. Le texte des *Euménides* donné par le regretté savant comporte quelques corrections, dont il faudra désormais tenir compte. Quant au commentaire, il a, entre autres mérites, celui de présenter une analyse métrique, fort intéressante, des chœurs : personne n'ignore combien les questions de rythme ont occupé M. Blass pendant sa belle carrière de philologue et d'helléniste; nous retrouvons ici parfois les mêmes préoccupations qui lui ont fait découvrir chez les maîtres de l'éloquence attique un rythme jusqu'alors méconnu : il y a, ce semble, des correspondances analogues entre certains trimètres de la tragédie, et M. Blass en propose de curieux exemples (v. 131-133). Amédée HAUVETTE.

Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1906. — Un vol. in-8°. Athènes, 1907.

Le volume d'*Actes* que publie tous les ans la Société archéologique d'Athènes, par les soins de son zélé secrétaire général, M. Cavvadias, est particulièrement intéressant cette année. Il s'ouvre, comme d'ordinaire, par la liste des membres et par le relevé des comptes; puis vient le rapport d'ensemble sur les travaux de la Société et de ses représentants pendant le cours de l'année 1906. Le rapporteur résume en quelques mots les résultats de chacune des fouilles qui ont été conduites par les agents de l'administration dont il est le chef et il indique les autres entreprises qui ont occupé la Société, qui ont été poursuivies avec les ressources de son budget. Celui-ci, en 1906, avait comporté une recette de 330,818 drachmes, sur lesquelles ont été dépensées 158,492 drachmes. La Société avait donc en caisse, au 1er janvier 1907, une somme de 172,326 drachmes, excédent qui lui était nécessaire pour faire face à des engagements contractés au cours des années précédentes et pour pouvoir commencer, à Athènes même, ce déblaiement du site de l'antique *agora* qui promet des découvertes du plus haut intérêt. Les expropriations qu'exigera ce travail rendront cette fouille très coûteuse.

Une autre source de dépenses sera l'effort que la Société se décide à faire pour arracher à la destruction et conserver dans un état convenable les antiquités byzantines éparses sur le sol de la Grèce. M. Cavvadias se félicite d'avoir trouvé en M. Adamantios Adamantiou, attaché à la Bibliothèque nationale d'Athènes, l'homme compétent qui se dévouera à cette tâche. Des travaux importants de consolidation et de réparation ont déjà, par ses soins, été commencés à Mistra et se continueront pendant les prochaines années.

La Société consacre aussi et ne cessera point de consacrer une partie des fonds dont elle dispose à la création de musées provinciaux, où seraient conservées sur place les antiquités dont l'importance ne justifierait pas leur transport au Musée national d'Athènes. En 1906, la Société a bâti les Musées locaux de Lycosura, où seront reconstituées les statues colossales de Damophon, et de Corcyre, près du tombeau de Ménécrate. Elle a agrandi le Musée de Sparte. Elle sollicite du gouvernement des crédits qui lui permettraient de donner aux plus importants de ces musées des conservateurs bien préparés à leur tâche par de sérieuses études archéologiques.

La seconde partie du volume est remplie par les rapports que les inspecteurs ou *éphores* de la Société lui ont adressés; chacun d'eux rend compte, avec plus ou moins de détail, de la marche et du succès de l'exploration dont la charge lui a été confiée. Voici la liste de ces rapports :

B. Léonardos, *Fouilles de l'Amphiaréion, à Oropos.* — B. Staïs, *Fouilles de Sunium* (découverte de deux statues colossales, appartenant au groupe dit des *Apollons archaïques.* Elles sont au Musée d'Athènes). — Clon Stéphanos, *Fouilles de Naxos* (restes de la civilisation prémycénienne, dite *égéenne*). — Cavvadias, *Sur les fouilles et autres travaux exécutés à Épidaure* (planches I-IV. C'est de beaucoup la plus importante de ces relations. Dix-neuf figures insérées dans le texte et quatre planches illustrent la description de trois édifices intéressants, le temple d'Artémis, le temple de Thémis et le temple d'Aphrodite, dont le déblaiement venait d'être achevé; elles donnent des échantillons de leur architecture et présentent des essais de restauration des ensembles. Suivent quelques indications sur d'autres temples mentionnés dans les inscriptions, mais dont le site n'a pas encore été déterminé). — Kouroniotis, *Les fouilles de Lycosura* (dégagement de tout l'emplacement du hiéron de Despoina et construction du musée).

Arvanitopoulos, *fouilles de Thessalie* (elles ont été opérées sur divers points et ont dégagé tantôt des tombes à coupole mycéniennes et tantôt les restes de sépultures et d'édifices de l'âge classique).

Sotiriadis, *Fouilles dans la Locride occidentale, l'Étolie et la Phocide* (exploration d'une nécropole chez les Locriens Ozoles; complément des recherches qui, en Étolie, à Thermos, ont fait connaître le curieux temple d'Apollon que décoraient des métopes en terre cuite polychrome; en Phocide, près d'Élatée, découverte de tombes qui ont fourni en abondance des vases de l'âge préhistorique). — A. Skias, *Fouilles à Corinthe* (planche V. C'est une carte, dressée par le lieutenant Mazarakis Aenian, sur laquelle sont très clairement indiquées toutes les traces des édifices, des rues, des défenses et des ports de l'ancienne Corinthe qu'ont fait apparaître les fouilles américaines et celles de M. Skias. Discussion des idées que se sont faites les archéologues américains sur la topographie de Corinthe). — Papabasileios, *fouilles à Chalcis* (quelques tombes). — Adamantios Adamantiou, *Travaux à Mistra* (1906).

Si les affaires politiques de la Grèce étaient aussi bien menées que celles de sa Société archéologique, avec autant de méthode et d'économie judicieuse, combien ce pays serait encore plus prospère ! G. Perrot.

Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et des Arts. I. *Le Temple d'Apollon à Bulla Regia,* par M. Alf. Merlin, directeur des Antiquités. — Une broch. in-8°, 7 planches. Paris, E. Leroux, 1908.

Cette brochure inaugure une série de fascicules dont la Direction des Antiquités et des Arts de Tunisie vient d'entreprendre la publication. Malgré la multiplicité des communications de toute sorte que les différents directeurs successifs ont fait parvenir aux corps savants et aux revues d'archéologie, le Service des Antiquités possède encore, tant le sol est fécond et tant la moisson a été riche, dans ses archives sans cesse grandissantes, beaucoup de documents, surtout des plans et des dessins, qui sont restés inédits et menacent de le rester longtemps. La nouvelle publication permettra de les porter peu à peu à la connaissance des érudits.

Le fascicule I contient une étude de M. Merlin sur un sanctuaire d'Apollon, à Bulla Regia, déblayé en 1906 par M. le capitaine Benet. Les inscriptions et les

statues qui sont sorties de ces fouilles ont déjà été publiées par M. Merlin lui-même, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, au fur et à mesure de leur découverte. Le présent travail est une étude d'ensemble qui porte, non plus sur ces documents, mais sur le sanctuaire même d'où ils proviennent, sur sa disposition (cf. pl. I et II), sur la nature du dieu principal et des divinités secondaires qui y étaient adorés. C'est donc une contribution à l'histoire religieuse des villes africaines sous l'empire. M. Merlin voit dans cet Apollon, surnommé *patrius*, un « prête-nom » latin du Baal punique local, dans les deux autres *dii Augusti*, ses compagnons, Cérès et Esculape, une Tanit et un Eschmoun romanisés, et dans le trio « une survivance de la triade phénicienne » à l'époque impériale, au centre d'une ville d'origine fort ancienne. R. C.

Les pères apostoliques. I. Doctrine des apôtres. Épître de Barnabé. Texte grec, traduction française; introduction et index, par Hippolyte Hemmer, Gabriel Oger et A. Laurent. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de H. Hemmer et P. Lejay.) 1 vol. in-16 de cxi et 122 pages. — Paris, A. Picard et fils, 1907.

Nous avons signalé (mai 1907, p. 274) les quatre premiers volumes de cette collection et indiqué le plan adopté par les savants qui la dirigent. Le cinquième contient : 1° une nouvelle édition de la *Didaché*, dont le texte grec fut découvert et publié en 1883 par Philotheos Bryennios, métropolite de Serrhes, d'après le manuscrit unique, exécuté en 1056, conservé d'abord à la Bibliothèque de l'hospice du Saint-Sépulcre, à Constantinople, et transféré depuis lors à celle du patriarcat de Jérusalem; 2° la lettre de Barnabé, publiée par l'archevêque anglican d'Armagh, T. Usher (édition détruite dans un incendie en 1644), puis en 1645 par dom Luc Dachery, qui ne fut d'ailleurs que l'éditeur du travail préparé par dom Hugue Ménard. L'introduction et l'annotation de la Didaché sont l'œuvre de M. Hemmer; celles de l'Épître sont dues à M. Oger. Les textes sont donnés d'après l'édition critique de F.-X. Funk (*Patres apostolici*).

C. E. R.

Monumentos Arquitectónicos de España. T. Ier. *Toledo,* par D. Rodrigo Amador de los Rios y Villalta. — 19 livraisons avec planches, in-folio (traduction française en regard du texte espagnol). Madrid, E. Martin y Gamoneda, 1905-1907.

À diverses reprises, l'idée de faire connaître au monde des artistes et des savants les richesses architecturales de l'Espagne reçut par le passé un commencement d'exécution. L'avertissement placé en tête de la première livraison du présent ouvrage nous fait connaître ces tentatives. En 1850, le gouvernement espagnol patronnait l'initiative prise par l'École supérieure d'architecture de Madrid pour la reproduction des anciens monuments, surtout au point de vue architectural. Les études archéologiques n'avaient pas atteint à cette époque le développement qu'elles ont reçu depuis. Sous le titre de *Monumentos Arquitectónicos de España*, la Commission, composée d'architectes distingués, devait « perpétuer au moyen d'une publication graphique et descriptive les restes vénérables de l'art monumental espagnol ». Si les recherches archéologiques ne tenaient pas une place prépondérante dans l'œuvre projetée, elles n'en étaient cependant pas exclues. La première livraison de l'ouvrage entrepris alors ne parut qu'en 1859; la publication avait été faite avec luxe. Ce fut sans doute la cause de son abandon; d'ailleurs, on ne disposait pas alors des ressources précieuses qu'on possède aujourd'hui pour la reproduction des monuments,

et tout ouvrage d'architecture ou d'archéologie ne saurait se passer de planches. Or, les ouvrages trop dispendieux sont voués d'avance à l'insuccès.

La collection des Monuments architectoniques de l'Espagne n'ayant pas produit alors les résultats espérés, le soin de la reprendre et de la continuer fut confié, en 1870, à l'Académie royale des Beaux-Arts de San Fernando. Les architectes et ingénieurs les plus qualifiés assumèrent la direction de l'entreprise; elle parut devoir donner cette fois de meilleurs résultats. De 1875 à 1881 parurent quatre-vingt-neuf fascicules; mais le gouvernement ayant suspendu le concours qu'il avait d'abord accordé, la publication cessa de paraître en 1882.

Cette œuvre considérable et vraiment nationale, un éditeur de Madrid a entrepris de la continuer à ses risques et périls, sans les subsides de l'État, mais en usant des procédés économiques que les découvertes modernes mettent à la disposition de l'érudition et de l'art. Nous nous proposons seulement d'indiquer ici le plan et les conditions de la nouvelle publication.

Le programme paraît des plus vastes, car il embrasse toutes les parties de l'Espagne. Chaque province aura son tour et formera un ensemble. Les éditeurs débutent par une des provinces les plus riches en monuments célèbres de toutes les époques. Toutes les livraisons parues se rapportent aux édifices de la ville de Tolède et les auteurs n'ont pas abordé la description de la cathédrale, qui, seule, exigera de longs commentaires.

Comme les monuments de toute l'Espagne sont compris dans le plan de l'ouvrage, il est à peu près impossible de fixer dès aujourd'hui les limites de la publication. Les monuments de Tolède occuperont une cinquantaine de fascicules, soit deux volumes, chaque volume comprenant 25 livraisons[1]. Grenade nécessitera 35 à 40 livraisons. Par contre, deux ou trois provinces de moindre importance se trouveront parfois groupées dans un même volume. Les auteurs appelés à collaborer à cette œuvre immense comptent parmi les érudits et les archéologues les plus distingués de l'Espagne.

Chaque livraison se compose de seize pages in-folio divisées en deux colonnes: d'un côté, le texte espagnol; en regard, la traduction française. Cette traduction française était indispensable pour que l'ouvrage pût se répandre et être consulté à l'étranger. Les savants de tous les pays apprécieront les facilités qui leur sont ainsi offertes; jusqu'ici on ne possédait aucun travail approfondi et bien complet sur les richesses archéologiques de l'Espagne.

L'exposé détaillé des matières contenues dans les quinze premières livraisons donnera une idée de la richesse et de la variété du sujet, et en même temps du plan adopté par les auteurs.

Les monuments de la ville de Tolède sont étudiés par D. Rodrigo Amador de los Rios, membre de l'Académie des Beaux-Arts de San Fernando, le dernier survivant des collaborateurs de la publication primitive. Dans une introduction préliminaire l'écrivain indique les divisions adoptées par lui et nous avertit qu'il passera successivement en revue les ruines romaines, les débris des constructions wisigothiques, les monuments musulmans, enfin les édifices du moyen âge érigés après la conquête chrétienne. Se conformant strictement à cet ordre chronologique, il décrit successivement les vestiges du grand cirque (*circus maximus*) dans les livraisons 1 et 2; puis il passe aux autres ruines romaines, le temple d'Hercule, l'amphithéâtre, l'aqueduc sur le

[1] Le prix du fascicule est fixé à 3 pesetas ou 3 francs. Il doit en paraître quatre par mois.

Tage, les débris romains de l'intérieur de la ville, notamment les substructions du monument dit *la cave d'Hercule*. Les 3ᵉ et 4ᵉ livraisons sont consacrées aux débris des édifices construits par les Wisigoths, consistant surtout en chapiteaux de la décadence. Avec la 5ᵉ livraison commence la revue des monuments mahométans par l'étude de la mosquée Bil al Mardom, dont certaines parties ont été exhumées seulement en février 1899. Les deux livraisons 5 et 6 sont exclusivement réservées à cette mosquée Bib al Mardom. La mosquée dite de *Las Tornerias* est décrite dans les 7ᵉ et 8ᵉ livraisons. Viennent ensuite les autres constructions musulmanes antérieures au xiᵉ siècle, parmi lesquelles figure au premier rang la porte de Bisagra. La revue des souvenirs de la conquête arabe se termine à la 9ᵉ livraison par la description de la maison des Bains de Aben Yayix et par l'étude d'un astrolabe oriental dont la reproduction figure à la fin du chapitre.

Dans les fascicules subséquents sont présentés les monuments communs aux époques romaine, wisigothe, mahométane et chrétienne, constructions militaires, murs d'enceinte, portes, tours, en particulier les ponts d'Alcantara et de Saint-Martin. L'Alcazar n'exige pas moins d'une quarantaine de pages, soit environ trois livraisons, dont la dernière (nº 14) est complétée par le château de San Servando. Enfin, avec le fascicule 15, l'auteur aborde l'étude des édifices de transition et inaugure cette revue par la paroisse Mudéjar de Santiago del Arrabal et par l'examen de certaines décorations arabes du palais archiépiscopal. Dans les trois livraisons 16, 17, 18 et 19, parues récemment, on trouve, décrites avec le plus grand luxe de détails, la synagogue de Simuel-Ben-Meir-Ha-Levi, vulgairement nommée *El Transito*, type fameux de ce style de transition, puis la synagogue Majeure, aujourd'hui Santa Maria la Blanca, avec le début du chapitre relatif au couvent de Santa Isabel de los Reyes. Les décorations exquises de ces constructions, inspirées du style oriental le plus pur, donnent aux illustrations de ce chapitre un intérêt tout particulier. Ce sont ces souvenirs de l'influence sarrasine qui rendent les monuments de cette période particulièrement précieux pour l'histoire de l'art.

Nous n'entrerons pas ici dans l'examen détaillé des opinions et des dissertations du savant archéologue espagnol. Il connaît à fond tous les auteurs anciens, y compris les écrivains arabes, qui ont abordé les questions qu'il traite. C'est assez pour inspirer pleine confiance et pour garantir que ce grand ouvrage sera digne du sujet et occupera une place d'honneur parmi les œuvres capitales de l'érudition archéologique. L'essentiel est maintenant qu'il paraisse à intervalles réguliers et aussi rapidement que possible. Dans un pareil livre l'illustration tient une place capitale ; il n'est donc pas hors de propos de donner quelques détails sur les reproductions parues dans les premières livraisons. Elles sont de deux espèces. Dans le texte sont intercalés des ensembles ou des détails reproduits photographiquement, à raison de dix à douze par fascicule. Parfois, aux planches photographiques sont substitués des croquis ou des relevés architectoniques. Ces illustrations accompagnent toujours, bien entendu, le texte auquel elles se rapportent. La même méthode n'a pu être strictement observée pour les planches hors texte; car il doit en paraître trois dans chaque livraison, et le sujet de la livraison ne se prête pas toujours à une illustration de cette nature. Ainsi, dans la 1ʳᵉ livraison, avec une vue d'ensemble du Cirque antique et quelques détails du même édifice ou d'autres ruines romaines, se trouve une reproduction en couleur des portraits de Jean Guas, architecte de Saint-Jean-des-Rois, et de son fils, conservés dans la paroisse de Saint-Just, bien qu'il ne soit question de ces peintures dans aucune des livraisons parues jusqu'ici. De même, dans le dernier fascicule sont représentés les dossiers

des stalles inférieures de la cathédrale de Tolède dont il ne sera parlé que plus tard. On doit ajouter à la fin de chaque volume une table générale des planches pour indiquer leur classement, addition indispensable pour faciliter les recherches.

Actuellement paraissent simultanément les livraisons du deuxième volume de Tolède et celles qui donnent la description des monuments de Grenade. La traduction du texte, confiée à un Français fixé à Madrid, M. Paul Prevost, nous a paru exacte et de tous points satisfaisante.

Jules GUIFFREY.

A. WALLENSKŒLD. *Le conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère. Étude de littérature comparée.* — Un vol. in-4° de 174 pages. Helsingfors, 1907. (*Acta Societatis scientiarum Fennicæ*, tom. XXXIV, n° 1.)

M. A. Wallenskœld, professeur à l'Université d'Helsingfors, qui prépare pour la Société des Anciens Textes français une édition des diverses versions en notre langue du poème de *Florence de Rome*, étudie ici dans son ensemble le conte qui en fait le fond, et qui, ramené à ses traits essentiels, peut être résumé de la façon suivante : Un homme, partant en voyage, confie sa femme à son frère, qui lui fait des propositions déshonnêtes. Repoussé, il se venge en accusant d'adultère la femme innocente. Celle-ci, condamnée à mort, échappe au supplice et mène une vie aventureuse, au cours de laquelle elle est encore en butte aux sollicitations de plusieurs séducteurs. Tous sont punis, comme le premier coupable, par d'affreuses maladies. Cependant, l'héroïne s'était retirée dans une solitude où, grâce à sa sainteté, elle guérissait les maladies réputées incurables. Un jour, ses divers persécuteurs se présentent à elle, sans la reconnaître, et implorent leur guérison; après leur avoir fait avouer leur crime, elle leur rend la santé, puis elle retrouve son mari, auprès duquel elle achève sa vie dans la paix et le bonheur.

Il existe de cette histoire, dans les langues les plus diverses, une foule de rédactions, dont on a tenté depuis longtemps la classification. Les versions orientales ont toutes ce trait commun qu'elles présentent quatre criminels; les versions occidentales, sauf deux (les *Gesta Romanorum* et *Florence de Rome*) ont réduit ce chiffre de moitié. Quelle est la version originale? La seconde, selon Svendt Grundtvig; la première, selon Benfey, Mussafia et G. Paris. C'est à cette dernière opinion que se range M. Wallenskœld. De toutes les hypothèses que l'on peut faire sur le rapport de ces trois groupes de récits, la plus vraisemblable, en effet, consiste à supposer que le conte oriental, parvenu en Europe, y a pris deux formes, dont l'une a éliminé deux criminels, tandis que l'autre les conservait tous les quatre. On pourrait supposer, il est vrai, que c'est le groupe occidental à quatre criminels qui est l'original; mais ce qui a sans doute déterminé M. Wallenskœld à écarter cette hypothèse, c'est que le conte a un air de famille tout à fait frappant avec d'autres contes qui sont certainement d'origine orientale, car on ne leur a jamais trouvé de correspondants en Occident.

M. Wallenskœld a résumé dans ce mémoire des recherches infinies, et la profonde érudition qui s'y révèle ne nuit en rien à la clarté et à l'agrément de l'exposition. Ayant ainsi déblayé le terrain, il pourra consacrer l'Introduction de son édition à des recherches spéciales sur le rapport des versions françaises entre elles.

En appendice il publie quatorze versions du conte, toutes inédites, sauf deux. Quatre sont en français, deux en prose et deux en vers. Je comprends que M. Wallenskœld ait renoncé à donner de tous ces textes des éditions critiques; mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

j'avoue que, pour certains d'entre eux, quelques notes explicatives eussent été fort utiles. Les deux textes français en vers, notamment, abondent en passages obscurs, sur lesquels ont eût aimé à avoir l'avis d'un savant aussi sagace et bien informé que l'est M. Wallenskœld. A. **Jeanroy.**

Atti del Congresso internazionale di scienze storiche (*Roma, 1-9 aprile 1903*). Volume I, parte generale. — Un vol. in-8°. Rome, Ermanno Loescher, 1907.

Nous avons rendu compte en 1905 (p. 568) et en 1906 (p. 393), à mesure qu'ils paraissaient, des *Atti* du Congrès international des sciences historiques, qui se tint à Rome en 1903. Le nouveau volume, qui ouvre la série dans l'ordre de la tomaison et qui la clôt dans l'ordre de la publication, contient les documents généraux du Congrès : une préface du sénateur Pasquale Villari, exposant dans quelles conditions il en a pris la présidence, les circulaires relatives à l'organisation générale du Congrès, les listes des délégués étrangers et de tous les membres participants, le programme des communications faites dans les sections, les procès-verbaux des séances générales, la liste des ouvrages offerts en hommage au Congrès, les vœux émis et enfin un compte rendu financier (les recettes se sont élevées à 79,810 lire et les dépenses à 76,589, sur lesquelles la publication des douze volumes des *Atti* a coûté 38,973 lire).

Le volume se termine par trois mémoires qui n'avaient pu être insérés dans les précédents volumes des *Atti* : « Les archives des États-Unis », par Herbert Putnam; « Mémoire sur les publications des sources historiques en Suède », par Émile Hildebrand; « Catalogue des livres et travaux concernant l'histoire d'Italie écrits par des Suédois en Suède », par K. Henrik Karlsson. H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception. L'Académie a reçu, le 20 février 1908, M. Henri Barboux, qui a prononcé un discours sur la vie et les œuvres de M. Ferdinand Brunetière, son prédécesseur. M. Jules Claretie, directeur de l'Académie, lui a répondu.

Élections. L'Académie a élu le 5 mars 1908 trois membres, en remplacement de MM. Berthelot, André Theuriet et Sully Prudhomme, décédés.

M. Francis Charmes, directeur de la *Revue des Deux-Mondes,* a été élu, en remplacement de M. Berthelot, au premier tour de scrutin par 27 suffrages; il y a eu 6 bulletins blancs.

Le remplacement de M. André Theuriet a donné lieu à quatre tours de scrutin. Premier tour : M. Haraucourt a obtenu 12 suffrages; M. Henri de Régnier, 8; M. Jean Richepin, 12; bulletin blanc, 1. — Deuxième tour : M. Haraucourt a obtenu 11 suffrages; M. H. de Régnier, 7; M. Richepin, 14; bulletin blanc, 1. — Troisième tour : M. Haraucourt a obtenu 10 suffrages; M. H. de Régnier, 7; M. Richepin, 16. — Au quatrième tour, M. Jean Richepin a été élu par 18 suffrages; M. Haraucourt en a obtenu 8; M. de Régnier, 6; bulletin blanc, 1.

Le remplacement de M. Sully Prudhomme a donné lieu à deux tours de scrutin.

Premier tour : M. Aicard a obtenu 7 suffrages; M. Henri Poincaré, 14; M. de Pomairols, 12. — Au deuxième tour, M. Henri Poincaré, membre de l'Académie des Sciences, a été élu par 17 suffrages; M. Bergerat en a obtenu 2; M. Aicard, 4; M. de Pomairols, 10.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 7 février. M. Glotz fait une communication sur le Conseil fédéral des Béotiens, à propos d'un texte publié dans le tome V des *Papyrus d'Oxyrynchus.* Attribué par les éditeurs, MM. Grenfell et Hunt, à Théopompe ou à Cratippe, ce texte, qui est assurément d'une importance considérable, décrit la constitution fédérale qui régissait la Béotie en 395 av. J.-C., et qui était déjà en vigueur au milieu du v^e siècle. En rapprochant de ce document un passage de Thucydide (V, 38), on peut voir ce qu'était le Conseil qui avait la haute main sur les affaires de la confédération. M. Glotz montre que les béotarques en référaient non pas aux Conseils particuliers des cités, mais au Conseil de 660 membres qui représentait les onze districts de la confédération et qui était divisé en quatre sections comme le Conseil des cités. On voit ainsi les Béotiens, se conformant à la tradition hellénique, créer la confédération sur le modèle des cités qu'elle englobe.

14 février. M. Adrien Blanchet lit une étude sur le monnayage de l'Empire romain après le partage de Théodose Ier. Les monnaies prouvent qu'Arcadius et Honorius et leurs successeurs régnaient sur un seul et même empire, car ces pièces étaient émises pour chaque prince par des ateliers situés en Orient et en Occident. Certaines monnaies de cette époque peuvent être datées avec précision, celles par exemple qui furent frappées à Constantinople et à Aquilée, en 425 et 426, par Théodose II, à l'occasion des consulats où il eut Valentinien III pour collègue.

— M. Bréal fait une communication sur la forme verbale πρέπει, il convient.

— M. de Mély étudie les textes relatifs à l'accusation portée contre les premiers chrétiens d'adorer un dieu à tête d'âne, dont la figure découverte en 1856 au Palatin est la représentation la moins douteuse.

21 février. M. Ed. Pottier lit un mémoire sur l'art dorien.

28 février. M. Ed. Pottier communique les résultats de la dernière campagne de fouilles poursuivies par M. de Morgan à Suse.

— M. Cagnat annonce, de la part de M. Merlin, que M. le capitaine Gondouin a trouvé sur le sommet du Gorra, en Tunisie, une inscription qui donne le nom d'un village ancien, *Suttu* ou *Suttua*, situé à cet endroit.

— M. le comte Paul Durrieu fait une communication sur les armoiries du roi René d'Anjou. Il expose qu'il a réussi à établir les cadres d'un classement chronologique pour toute une série d'importantes œuvres d'art du xv^e siècle, à l'aide des différents types de blasons employés par le roi René. Chacun de ces types correspond à une période particulière de la vie du roi, période dont les limites sont nettement déterminées par des événements historiques. M. Durrieu cite comme exemple des résultats auxquels conduit cette méthode un médaillon en terre cuite par Luca della Robbia, représentant le blason du roi René et conservé au Musée Victoria and

Albert (South Kensington). On a jusqu'ici daté ce médaillon de 1453 environ, époque où Luca était encore dans la force de l'âge. Le type du blason permet au contraire d'affirmer que la pièce ne peut être antérieure à la période s'étendant de 1466 à 1480 et qu'elle date par conséquent de la vieillesse de l'artiste.

— M. Chavannes expose les résultats de sa récente mission archéologique dans le Nord de la Chine. Il a parcouru les provinces de Chan-tong, de Ho-nan, de Chen-si et de Chan-si. Dans le Chan-tong et le Ho-nan, M. Chavannes a recherché les restes de l'art des Han représenté par des bas-reliefs qui datent des deux premiers siècles après J.-C. Dans le Chan-si septentrional et dans la province de Ho-nan, il a étudié en détail deux groupes de monuments importants pour l'histoire de l'art bouddhique : 1° les statues sculptées dans les grottes situées à 15 kilomètres à l'ouest de Ta-t'ong fou, datant du v^e siècle ap. J.-C. et offrant des réminiscences de l'art gréco-romain; 2° les sculptures des grottes de Long-men, au sud de Ho-nan fou, exécutées aux vi^e, vii^e et viii^e siècles ap. J.-C. Dans la province de Chen-si, M. Chavannes a relevé les sépultures des empereurs T'ai-tsong (627-649), Kao-tsong (650-683), Jouei-tsong (710-712) et Hien-tsong (806-820). Près de la tombe de T'ai-tsong, on voit les six chevaux en bas-relief qui sont parmi les plus beaux monuments que possède la Chine. Les trois autres sépultures impériales présentent des séries de personnages et d'animaux colossaux. Ces derniers sont les prototypes d'animaux fantastiques qui apparurent dans la sculpture des siècles postérieurs. Outre ces documents archéologiques, M. Chavannes a réuni une grande quantité d'estampages d'inscriptions; il a notamment relevé des stèles de l'époque mongole, qui avaient été négligées par les épigraphistes chinois eux-mêmes.

Fondation Benoît-Garnier. Une somme de 300 francs est accordée à M. Vaillet pour exécuter des fouilles au Fouta-Djalon.

Le prix Duchalais (1,000 francs) est décerné à la *Revue numismatique*, dirigée par MM. Babelon, Schlumberger et Adrien Blanchet.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection. L'Académie a élu, le 24 février, un membre dans la Section d'astronomie en remplacement de M. Loewy, décédé. La Section présentait en première ligne M. B. Baillaud, en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Andoyer, Maurice Hamy, Pierre Puiseux. Au premier tour de scrutin, M. Baillaud, directeur de l'Observatoire de Paris, a été élu par 43 suffrages. M. Hamy a obtenu 2 suffrages et M. P. Puiseux 9.

Présentations. L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique : 1° pour la chaire de chimie minérale, vacante au Collège de France par suite de la démission de M. H. Le Chatelier, en première ligne M. C. Matignon, en deuxième ligne M. Job; 2° pour la chaire de biologie générale, vacante au Collège de France par le décès de M. Charrin, en première ligne M. Gley, en deuxième ligne M. Moussu.

Donation. Le prince Roland Bonaparte, membre libre de l'Académie, lui a fait don d'une somme de cent mille francs. Le donateur désire que cette somme soit employée sous forme d'un petit nombre d'annuités, non à récompenser des travaux déjà exécutés quel qu'en puisse être le mérite, mais « à provoquer des découvertes en

facilitant les recherches des travailleurs ayant déjà fait leurs preuves en des travaux originaux et qui, n'appartenant pas à l'Académie, manqueraient de ressources suffisantes pour entreprendre ou poursuivre leurs investigations ».

La donation est faite sous les conditions suivantes : 1° la somme de cent mille francs constituera jusqu'à son entier épuisement un fonds portant le nom de « Fonds Bonaparte »; 2° en vue d'obtenir une subvention, il n'est pas nécessaire de faire la demande soi-même; il suffit que la demande soit présentée par un membre de l'Académie; 3° pour la première année, toutes les demandes ou propositions devront parvenir avant le 1er mai 1908; pour les autres années, avant le 1er janvier 1909, 1910 et 1911; passé ces dates, elles seront renvoyées à l'année suivante; 4° les bénéficiaires de subventions devront adresser dans les douze mois à l'Académie un rapport succinct relatif à la manière dont ils ont employé les ressources mises à leur disposition et aux résultats qu'ils ont obtenus; 5° tout bénéficiaire qui n'aurait pas fourni de rapport dans les délais voulus sera exclu du droit de recevoir de nouvelles subventions; 6° la primeur des découvertes, sous quelque forme que ce soit, sera réservée à l'Académie; la non-observation de cette clause entraînera pour l'auteur la perte du droit de recevoir de nouvelles subventions.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 8 février. M. Xénopol lit un mémoire sur *L'influence française en Roumanie.*

— M. Sayous lit un mémoire sur *La Bourse des valeurs à New-York.*

15 février. M. Dieulafoy donne lecture d'une étude intitulée : *La prédestination, la prescience et le libre arbitre dans les tragiques espagnols et dans le Coran.*

22 février. M. Welschinger donne lecture d'une étude sur le couronnement de Napoléon Ier.

29 février. M. Adolphe Lair lit une étude sur *Damiron intime.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Mémoire de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. T. XXXIII, 3e partie, comprenant la table alphabétique des matières contenues dans les volumes XXIII à XXXIII, rédigée par M. Léon Dorez. 1 vol. in-4°. Paris, Imprimerie nationale, 1907.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Notice sur la vie et les œuvres de M. Alfred Rambaud, par M. Vidal de la Blache. In-4°. Paris, Firmin-Didot, 1908.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes. Tome I, fasc. V, Ægyptus. Hunc fasciculum edendum curavit R. Cagnat, auxiliante P. Jouguet. In-4°. Paris, E. Leroux, 1908.

Académie des Sciences. Bulletin du Comité international permanent pour l'exécution photographique de la carte du ciel Tome V, fasc. I, in-4°. Paris, Gauthier-Villars, 1907.

Académie des Sciences morales et politiques. Notices biographiques et bibliographiques, 1906-1907. Membres titulaires et libres; associés étrangers. 1 vol. in-8°. Paris. Imprimerie nationale, 1907.

Académie des Sciences morales et politiques. Catalogue des actes de François I[er] (1515-1547). Tome IX, in-4°. Paris, Imprimerie nationale, 1907.

Ce volume contient les listes des ambassadeurs envoyés par le roi ou reçus par lui, un essai d'Almanach royal donnant la liste de tous les officiers royaux depuis le chancelier jusqu'aux membres du Parlement, enfin le commencement de l'Index général, qui sera continué dans le tome X. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 21 mars 1907. H. Zimmer, *Infiltrations de la civilisation préceltique d'Irlande dans la peinture de la civilisation de l'ancienne Irlande présentée par la légende héroïque du Nord de l'île.* Dans les récits du cycle de Cuchulinn, tout ne reflète pas l'ancienne culture celtique du continent. Bien des traits importants, notamment en ce qui concerne la situation de la femme, sont des infiltrations étrangères et elles proviennent des habitants non indo-européens des Îles Britanniques, antérieurs à la période celtique.

Séance du 11 avril. Dressel, *Le denier de M. Plaetorius Cestianus et la prétendue représentation de la déesse «Sors».* Sous l'influence de la forme donnée aux bustes par les artistes de la Renaissance, on a cru, dès le XVI[e] siècle, que la partie qui porte l'inscription SORS était la base d'un buste. Pour la première fois, Cavedoni et Klügmann ont montré dans quelle direction il fallait chercher l'explication de la monnaie. Un des enfants qui servaient à rendre l'oracle est figuré à mi-corps tenant devant lui la tablette sur laquelle est écrit le mot *sors*. Cette tablette est l'oracle qu'il présente au consultant. Sur une monnaie de Séleucie sur le Calycadnus, la Victoire tient de la même manière une tablette devant elle; c'est une charte d'affranchissement qu'elle présente au peuple.

Séance commune du 18 avril. Burdach, *Deux recueils de formules siléso-bohêmes du XV[e] siècle en latin et en allemand.* Le même manuscrit du couvent de Prémontrés de Schlägl (Haute-Autriche) contient deux recueils de modèles de lettres. L'un provient de la Haute Lusace et des confins de la Silésie et de la Bohême. L'autre, plus considérable, appartient à la région située entre Schweidnitz et Prague, et date de 1407. Il contient une double rédaction, latine et allemande, des mêmes lettres et est précédé d'une introduction théorique dont l'auteur est vraisemblablement Anselme de Frankenstein. Tous deux sont importants pour l'histoire de la langue de la chancellerie dans cette région de l'Allemagne.

Séance du 25 avril. Pischel, *Le « Kantāpasūkta » sur Parikṣit.* Ce chant, sur un air populaire, a été originairement composé aussi dans un dialecte populaire, à la fin de la guerre que décrit le Mahābhārata. Cette guerre est donc un événement historique et il devient vraisemblable que le Mahābhārata primitif a été réellement composé sous Janamejaya, le fils de Parikṣit. — Harnack, *Les données chronologiques des Actes des apôtres de Luc.* Discussion séparée de ces données : lien avec l'histoire du temps, indications d'années, de mois et de jours, indications de fêtes, indications vagues. De cette discussion il ressort que l'ouvrage est une œuvre historique très respectable et qu'elle peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle histoire du même temps. — E. Sieg, *Fragment d'une grammaire sanskrite provenant de Sängim Aghïz dans le Turkestan chinois.* Trois chapitres, dont les deux premiers sont presque mot pour mot tirés du *Kātantra ;* l'origine du troisième reste douteuse. Ce texte permet de déterminer avec sûreté la valeur de certains signes de l'écriture brāhmi.

Séance du 16 mai. Roethe, *Mots du vieux haut allemand qui ont la syllabe radicale longue et la syllabe intérieure brève.* Accord des formes du type *hausida* et des formes syncopées dans le germanique occidental. — F. W. K. Müller, *La terminologie du calendrier perse dans le canon bouddhique de la Chine.* Les gloses trouvées récemment par Huber ne sont pas néo-persiques, mais sogdiennes. Les noms des mois dans le dialecte de la Sogdiane. — Communication provisoire du même sur la découverte de textes bouddhiques en dialecte de la Sogdiane et dans une écriture appelée proto-ouigoure. — Diels, *Un exemplaire ancien des dits des Sept Sages de Sosiades.* L'inscription publiée par M. F. W. Hasluck, dans le *Journal of Hellenic Studies,* XXVII, 1, 62, nous en donne la plus ancienne rédaction connue. C'était probablement un tableau d'école.

Séance commune du 30 mai. Schäfer, *Le développement des relations des peuples européens au XVI^e siècle avec les pays d'Outre-Mer.* Extrait d'une histoire moderne en deux volumes, qui est en cours d'impression. — Koser, *Rapport sur les « Monumenta Germaniae historica ».* Parmi les volumes parus depuis le précédent rapport se trouvent : la *Chronique autrichienne des quatre-vingt-quinze seigneuries* (en allemand; par Seemüller) ; la troisième édition de Nithard (édition de Pertz revue par Ernst Müller) ; un fascicule du tome IV des *Constitutiones* (par J. Schwalm). La direction donne tous ses soins à presser la publication des éditions dites scolaires (in-8°). M. Strecker, qui a succédé, à l'Université de Berlin, à Paul de Winterfeld, prend la suite de l'édition des *Poetae latini* de l'époque carolingienne, et les séquences de Saint-Gall, dont s'occupait aussi Winterfeld, sont préparées par M. J. Werner, de Zurich. — Adresse de l'Académie pour le deuxième centenaire de Linné.

Séance du 6 juin. Ed. Meyer, *Les commencements de l'État et ses rapports avec le mariage et la nationalité.* L'État n'est pas une création de l'homme, mais est antérieur à lui, et, bien loin que l'État soit sorti de la famille, la famille est plutôt un produit de la société. Ce qui est important dans l'organisation familiale, ce n'est pas l'union conjugale, mais le droit sur les enfants. Les nations et groupes étendus de l'humanité sont le résultat d'un procédé complexe.

Séance commune du 13 juin. Adresse à l'occasion du troisième centenaire de la mort d'Ulysse Aldrovandi, à Bologne.

Séance du 20 juin. W. Schulze, *Mots allemands empruntés au slave.* La phonétique

de ces emprunts permet d'en fixer la date. — H. Schäfer et K. Schmidt, *Les manuscrits chrétiens en vieux nubien de la Bibliothèque de Berlin.* Lectionnaire du x[e]-xi[e] siècle, probablement monophysite; prédication du Christ, faisant après la résurrection l'éloge de la croix, et où se trouve intercalée une sorte d'hymne composée de quarante-sept acclamations (cf. une œuvre apocryphe de Chrysostome, dans Migne, *P. G.*, L, 819, et un sermon attribué à saint Éphrem, Assemani, éd. gr.-lat., II, 247).

Séance commune du 27 juin. Brandl, *L'origine de l'épopée de Beowulf.* Elle s'est formée vers 700 à la cour des rois de Mercie. Ce n'est pas un agrégat de cantilènes, mais elle montre le mélange de deux styles, le passage de l'épopée lyrique du jongleur à l'épopée largement développée du livre, à l'imitation de l'*Énéide.*

Séance publique du 4 juillet en l'honneur de Leibniz. Discours de M. Waldeyer, discours de réception de MM. Orth, Rubner, Penck, Müller, et réponses de MM. Waldeyer et Diels. Médailles de Leibniz. Le prix von Miloszewski, sur la philosophie de Hégel, n'est pas donné, et le sujet est retiré.

Séance du 11 juillet. F. W. K. Müller, *Découvertes littéraires de la deuxième mission Le Coq à Turfan :* quatorze espèces différentes d'écrits, en dix langues.

Séance commune du 18 juillet. O. Franke, *Une inscription chinoise d'un temple de Idikutsahri, près Turfan* (*Turkestan*). Cette inscription, de 469 ap. J.-C., célèbre l'achèvement d'un temple élevé au Maitreya Bouddha et la mémoire du prince An-chou, de la race turque des Tsu-k'u, qui, de 444 à 460, était le maître du Kao ch'ang et avait résidé à Idikutšahri. — O. Puchstein, *Rapport sur l'Institut archéologique allemand.*

Séance du 25 juillet. H. Vahlen, *Remarques critiques sur la technique du vers de Plaute.* Les tentatives que l'on a faites pour raccourcir les tétramètres hypermètres transmis par les manuscrits, sont généralement manquées et font tort à l'expression et au sens. — P. Jacobsthal, *Voyage épigraphique à Chio et sur la côte opposée.* Nouvelles inscriptions, notamment une loi de Chios qui peut être contemporaine de Solon, la loi qui fonde le culte d'Asclépios à Érythrées avec le péan au nouveau dieu (fin du v[e] siècle). On ne trouve plus de restes de sculptures, qui existaient autrefois : la destruction est rapide. — Sachau, *Trois documents araméens sur papyrus, du Musée de Berlin.* Transcription, traduction et commentaire. La pièce la plus importante est adressée par les représentants de la communauté juive d'Éléphantine au gouverneur de Judée, 407 av. J.-C. Ils demandent la permission de rebâtir leur lieu de culte, détruit en 410. Ces documents ont des rapports avec les plus récents des livres historiques de l'Ancien Testament, Esdras et Néhémie. — N. Finck, *Les pronoms personnels et possessifs à Samoa.* Ces catégories grammaticales présentent une extrême complication. Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AVRIL 1908.

LES CERTIFICATS DE SACRIFICE PENDANT LA PERSÉCUTION DE DÉCIUS (250).

La persécution de Décius n'était connue jusqu'ici que par les témoignages de deux auteurs chrétiens contemporains et les passions des martyrs, dont une seule, celle de Pionius, peut inspirer confiance[1]. Les documents d'origine païenne faisaient complètement défaut. Fort heureusement, des papyrus récemment retrouvés en Egypte nous ont rendu des *libelli* ou certificats de sacrifice, qui permettront de mieux connaître sur quelques points et de marquer avec plus de précision les caractères propres de cette persécution.

Pour la commodité du lecteur, j'ai réuni ci-dessous les textes qui sont dispersés dans plusieurs recueils, en y ajoutant les références nécessaires :

A. — Krebs, *Sitzungsber. der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1893, p. 1007. — Harnack, *Theolog. Lit.-Zeitg*, 1894, p. 38. — Franchi, *Nuovo Bull. di archeol. crist.*, 1895, p. 68. — J.-A.-F. Gregg, *The Decian persecution*, p. 153.

Τοις επι των θυσιων ηρη-
μενοις κω(μης) Ἀλεξ(ανδρου) Νησου
ϖαρα Αυρηλ(ιου) Διογενου Σατα-
βουτος απο κω(μης) Αλεξανδ(ρου)
Νησου ως L οβ, ουλ(η)
οφρυι δεξ(ια). Και αει
θυων τοις θεοις διετε-
λεσα και νυν επι ϖα-
ρουσιν υμειν κατα
τα ϖροστετατα[γμε]-
να εθυσα και ε(σ)π[εισα]
κα]ι των ιερειων [εγευ]-
σαμην[2] και αξιω υ[μας]
υποσημιωσασθαι.
Διευτυχειται.
Αυρηλ(ιος) [Διο]γενης επιδ[εδωκα].

[1] Cyprien (*Epist.* 1-56 et *De lapsis*). — Denys d'Alexandrie, cité par Eusèbe (VI, 40-42 et VII, 11, 20). — Passion de Pionius dans Gebhardt, *Acta martyrum selecta*, p. 96.

[2] La restitution de Harnack pour les lignes 11-12 a été confirmée par les deux papyrus découverts postérieurement.

Αυρηλ(ιος) σ . . ρ . . .
θυοντα μυσ . . .
. . . νωνος σεσ(ημειωμαι)[1].
[Lα] Αυτοκρατορος Καισαρος
Γαιου Μεσσιου Κοιντου
Τραιανου Δεκιου Ευσεβους
Ευτυχους Σεβαστου
Επειφ β

B. — Wessely, *Akademie der Wissenschaften zu Wien*, 1894, p. 5. — Harnack, *Theolog. Lit-Zeitg*, 1894, p. 162. — Gregg, *The Decian persecution*, p. 154.

Τοις επι των θυσιων ηρημενοις
κωμης Φιλαδελφιας
παρα Αυρηλιων Συρου και Πασβειου του
αδελφου και Δημητριας και Σαραπιαδος
γυναικων [η]μων, εξωπυλειτων.
Αει θυον[τες] τοις θεοις διετελε-
σαμεν και νυν επι παροντων υμων
κατα τα προσταχθεντα (εθυσαμεν) και εσπεισαμεν
και [τω]ν ι[ερειων] ε[γευσαμεθα και]
[αξιουμεν υμας υποσημειω]-
σασθαι ημιν. Διευτ[υχειτε]
Αυρηλ[ιοι] Συρος και Πασβης επιδεδ(ωκαμεν)
ισιδωρος εργ υ αυτ αγ
. . . .

Ligne 8. J'ai restitué *εθυσαμεν*, qui figure dans les deux autres actes; la conjonction *και* devant *εσπεισαμεν* rend fort probable l'omission d'un premier verbe.

Les lignes 12-13 sont d'une autre main, celle d'Isidoros. Harnack a bien vu que les abréviations de la treizième ligne devraient se lire : *Ισιδωρος εγραψα υπερ αυτων αγραμματων*. Dans le bas du papyrus, qui n'a pas été conservé, se trouvait la signature du secrétaire ou du président de la commission, ainsi que la date.

C. — Grenfell et Hunt, *Oxyrhynchus papyri*, t. IV, p. 49, n. 658. — Franchi, *Miscellanea di storia e di cultura ecclesiastica*, nov. 1904, p. 3.

Τοις επι των ιερων [και]
θυσιων πολ[εως]
παρ' Αυρηλιου Λ . . .
θιωνος Θεοδωρου, μη[τρος]
Παντωνυμιδος, απο τη[ς]
αυτης πολεως. Αει μεν
θυων και σπενδων [τοι]ς
θεοις [δ]ιετελ[εσα, ε]τι δε
και νυν ενωπιον υμων
κατα τα κελευσθ[ε]ν[τα]
εσπεισα και εθυσα κα[ι]
των ιερων εγευσαμην
αμα τῳ υιῳ μου Αυρη-
λιῳ Διοσκορῳ και τῃ
θυγατρι μου Αυρηλιᾳ
Λαιδι· αξιω υμας υπο-

(1) Les lignes 16-18 sont d'une écriture différente, celle du membre de la commission qui a contresigné le *libellus*.

σημιωσασθαι μοι.
[Ετους] α' Αυτοκρατορος Καισαρος
Γαιου Μεσσιου Κυιντου
Τραιανου Δεκιου

Ευσεβου[ς Ευ]τυχους
[Σεβασ]του [Παυ]νι κ'
[.....] ν [...
....

D. — Un quatrième *libellus*, provenant du Fayoûm, est conservé dans la bibliothèque d'Alexandrie. Le conservateur Botti en parla dans plusieurs réunions savantes, annonçant la prochaine publication du texte, qui n'eut jamais lieu, probablement à cause de la difficulté du déchiffrement. Wilcken, qui a lu ce papyrus, s'est abstenu par discrétion d'en publier le texte; mais, dans une courte note, il a signalé ce qui donne à ce *libellus* une importance capitale, c'est qu'il a été délivré à une prêtresse de Pétésouchos[1].

Ces documents, contemporains de la persécution de Décius, ne font pas connaître directement les ordres donnés par l'empereur, mais ils en montrent l'application dans des cas particuliers. La première chose à faire est de dégager, par la comparaison des différences et des ressemblances, les données positives qu'ils contiennent; puis, les faits bien établis, d'en tirer les conséquences et de s'en servir pour reconstituer en partie l'édit impérial ou pour marquer en quoi il se distingue des précédents.

Voici d'abord quels sont les requérants qui demandent à la commission, siégeant dans leur localité, la délivrance d'un certificat ou *libellus*.

A. Aur. Diogénès, fils de Satabous, âgé de 72 ans, du bourg d'Alexandrounésos (nome Arsinoïte);

B. Les deux frères, Aur. Syros et Aur. Pasbès, ainsi que leurs femmes, habitant hors des portes du bourg de Philadelphia (nome Arsinoïte);

C. Aur. A.... thion, fils de Théodoros et de Pantonymis, pour lui, son fils et sa fille, de la ville d'Oxyrynchos, capitale du nome du même nom.

Les auteurs de ces demandes agissent non seulement en leur nom, mais au nom de leurs femmes et de leurs enfants; c'était toute la famille qui devait se présenter et satisfaire aux prescriptions de l'édit. D'après les apparences, ces gens appartenaient aux classes les plus humbles de la société. Ce serait déjà un indice que l'édit ne visait pas directement

[1] *Archiv für Papyruskunde*, t. I, p. 174.

les chrétiens. Depuis que l'autorité impériale était mieux au courant de l'organisation de l'Église, elle frappait surtout les chefs, les évêques et les docteurs, par exemple, dans la persécution précédente de Maximin. Les fidèles de petite condition n'étaient pas recherchés, à moins qu'ils ne fussent dénoncés ou qu'une circonstance ne les amenât à se dénoncer eux-mêmes en confessant leur foi. Rien n'indique qu'une circonstance de ce genre se soit produite au sujet de ces gens ou que leur cas ait présenté quelque chose d'extraordinaire. On serait même fort en peine de trouver dans ces trois *libelli* un indice permettant de décider si leurs possesseurs étaient païens ou chrétiens. Heureusement, il n'y a pas de doute pour le quatrième. Celui-là avait été demandé par une femme, et elle se qualifiait de *prêtresse de Pétésouchos*, c'est-à-dire du dieu crocodile qui était le patron du nome Arsinoïte. Supposer cette femme chrétienne est impossible. Encore bien que l'Église n'interdît pas aux fidèles l'exercice des charges et des fonctions publiques, il y en avait, comme le sacerdoce païen, qui étaient absolument incompatibles avec la foi chrétienne. Si on avait soupçonné la prêtresse d'incliner vers les croyances nouvelles, il aurait fallu exiger d'elle, comme preuve du contraire, autre chose qu'un sacrifice. Offrande de l'encens, libation, participation aux chairs des victimes, mais c'étaient les actes qu'on lui voyait accomplir journellement dans son ministère, et les renouveler devant la commission n'aurait rien prouvé.

L'explication du certificat délivré à la prêtresse du dieu crocodile est beaucoup plus simple. L'édit de Décius ne s'adressait pas exclusivement aux chrétiens, mais à tous les habitants de l'empire, païens ou chrétiens; il leur prescrivait d'offrir un sacrifice et probablement désignait la ou les divinités auxquelles cet honneur devait être rendu. Ce fut aussi sous cette forme que débuta la persécution de Gallus en 253. À l'occasion d'une peste qui désola l'empire, le prince publia un édit ordonnant de sacrifier à Apollon Salutaris; et l'on voit, par une lettre de Cyprien, que c'était une obligation générale : *sacrificia quæ edicto proposito celebrare populus jubebatur* (Ep. 56)[1]. Il en fut de même pour le cinquième édit de Maximin en 306 : le sacrifice était prescrit à tous les habitants de l'empire, y compris les femmes et les enfants. Déjà l'édit de Décius avait atteint ces deux catégories : dans le certificat B, les deux frères se présentent avec leurs femmes; dans A, un père amène à l'autel son fils et sa fille.

[1] D'après cet édit de Gallus, Massebieau avait déjà montré, pour la province d'Afrique, que l'édit de 250 s'adressait à tous les habitants. *Revue de l'histoire des religions*, 1884, p. 68.

Pour la province d'Afrique, Cyprien parle de petits enfants portés sur les bras ou traînés par leurs parents à l'autel [1].

Le témoignage des auteurs ecclésiastiques attestait seulement l'existence d'un édit de Décius, « édit terrible, dit Denys d'Alexandrie, capable de faire tomber les élus [2] ». Les nouveaux papyrus nous apportent une acquisition des plus importantes : la connaissance de quelques-unes des prescriptions elles-mêmes. En effet, il est dit que les actes accomplis par les requérants l'ont été conformément aux ordres reçus : *κατὰ τὰ προστεταγμένα* (A) ou *προσταχθέντα* (B), *κατὰ τὰ κελευσθέντα* (C). L'édit prescrivait-il aussi la déclaration qui précède : *Καὶ ἀεὶ Θύων τοῖς Θεοῖς διετέλεσα* ? Si elle se rencontrait dans une seule pièce, on pourrait l'attribuer à la crainte ou à un excès de zèle du requérant; mais comme elle figure également dans les deux autres, il faut croire qu'elle était aussi imposée en termes formels. Voici, je crois, quelle était la portée de cette exigence. On ne paraissait pas supposer que le comparant était ou avait été chrétien et on n'exigeait pas de lui qu'il reniât la foi chrétienne. Les auteurs ecclésiastiques, il est vrai, ont parlé de renonciations au Christ que des fidèles défaillants proférèrent en ces circonstances. Mais ces apostats, stimulés par la peur ou le désir de détourner les soupçons, en faisaient plus que le prince ne réclamait d'eux. Ce n'était pas un acte formel d'abjuration que demandait l'édit, mais, comme le montre le texte des *libelli*, l'affirmation que le requérant avait toujours rendu le culte dû aux dieux de l'empire; et cette déclaration était tenue pour suffisante par elle-même, sans témoignage à l'appui et sans enquête. On semblait donc moins chercher à découvrir les chrétiens qu'à offrir une occasion de proclamer la fidélité à la religion romaine.

Mais si l'autorité se montrait facile pour le passé, en revanche elle devenait rigoureuse pour les actes matériels qui devaient, dans le présent, faire la preuve de la piété envers les divinités nationales; ils étaient distingués et précisés, de telle sorte que leur accomplissement constituât une adhésion visible et incontestable au culte de la cité [3]. C'était d'abord

[1] « Infantes quoque parentum manibus vel impositi vel attracti. » Cyprian. *De lapsis*, 19. — Une petite fille à la mamelle. *Ibid.*, 25.

[2] Euseb. *Hist. eccles.*, VI, 41. Cf. Cyprian. *Ep.* 43.

[3] Condamnation à l'exil d'une femme qui protestait contre les actes de sacrifice que son mari et ses parents lui avaient fait accomplir de force. — « Mulier nomine Bona quæ tracta est a marito, quæ, conscientia non commissi, sed quia tenentes manus ejus ipsi sacrificaverunt, cœpit dicere contra : « Non « feci, vos fecistis », sic et ipsa extorris facta est. » Lettre de Caldonius à Cyprien (18).

le sacrifice. La victime était immolée par un prêtre ou un sacrificateur. Le comparant, tête voilée et couronnée, s'associait à l'offrande en répandant quelques grains d'encens sur le vase où brûlaient les parfums (*tura imponere, ἐπιθύειν, turificati*, dans l'épître 52 de Cyprien, désignant ceux qui avaient sacrifié). La libation était un acte distinct, mais inséparable du sacrifice. Celui qui l'offrait versait une partie du vin sur l'autel, mais il devait boire le reste de la coupe, ce qui explique les fortes expressions de Cyprien : *mors invicem letali poculo propinata est* (*De lapsis*, IX, p. 243, 8), et le rappel de la défense de l'apôtre : *Non potestis calicem Domini bibere et calicem dæmoniorum* (*ibid.*, p. 248, 14). C'était, à peu de chose près, ce que Trajan avait exigé de ceux qui étaient dénoncés comme chrétiens; le magistrat devait accepter leur dénégation, à condition d'offrir aux dieux l'encens et la libation [1]. Cette abjuration n'était pas requise dans l'édit de Décius, qui était censé s'adresser à tous les habitants de l'empire.

Par compensation, l'édit de 250 renforçait l'offrande de l'encens et de la libation par un troisième acte, encore plus significatif. Après le sacrifice, les païens avaient coutume de se partager et de manger les chairs des victimes immolées. Ce repas n'était donc pas, en lui-même. une nouveauté; ce qui fut nouveau, ce fut d'imposer, en présence de commissaires, l'accomplissement d'un acte qui ne faisait pas partie intégrante du sacrifice, mais que l'on jugeait devoir, plus que tout le reste, paraître abominable à des chrétiens [2]. Pour ceux-ci, manger les viandes offertes aux idoles, c'était recevoir en soi les démons auxquelles elles appartenaient et devenir leur possession [3]. Il est probable que des conseillers, mieux instruits des pratiques du nouveau culte, suggérèrent à l'empereur l'idée d'opposer ainsi un banquet païen à la communion chrétienne.

[1] « Puniendi sunt, ita tamen ut qui negaverit se Christianum esse idque re ipsa manifestum fecerit, id est supplicando diis nostris....., veniam ex pœnitentia impetret. « Lettre de Trajan. Plin. *Epist.* 97. Cf. dans la lettre de Pline, 96. » Qui negabant esse se christianos aut fuisse, quum præeunte me deos appellarent et imagini tuæ... ture ac vino supplicarent. »

[2] Il est probable que l'édit insistait sur l'observation de cette prescription, à en juger par la rigueur des fonctionnaires qui l'appliquèrent à une petite fille encore à la mamelle. — « Relictam nutrix retulit ad magistratus. Illi ei, apud idolum quo populus confluebat, quod carnem nondum edere potuisset, panem mero mixtum, quod tamen et ipsum de immolatione pereuntium supererat, tradiderunt. » Cyprian. *De lapsis*, 25.

[3] « Sceleratus cibus, — feralibus cibis pollui, — mortiferos idolorum cibos, — post diaboli cibum. » Cyprian. *De lapsis*, passim.

Il est bien évident que cette exigence ne se borna pas à l'Égypte, mais s'étendit à toutes les provinces; nous en avons des témoignages formels pour celles d'Asie et d'Afrique [1]. En raison même de l'horreur qu'un pareil acte inspirait aux chrétiens, l'innovation fut maintenue dans les persécutions qui suivirent. En particulier, le cinquième édit de Maximin (306) ordonnait un sacrifice général à tous les habitants des provinces d'Orient : hommes, femmes et enfants; parmi les actes qu'ils devaient accomplir, il n'oubliait pas de spécifier la participation aux chairs des victimes :

Πανδημεὶ πάντας ἄνδρας ἅμα γυναιξὶ καὶ οἰκέταις καὶ αὐτοῖς ὑπομαζίοις παισὶ θύειν καὶ σπένδειν, αὐτῶν τε ἀκριβῶς τῶν θυσιῶν ἀπογεύεσθαι. (Euseb. *De Martyr. Palest.* X.)

Cette partie de l'édit de Maximin paraît être la reproduction de celui de Décius, tel que les papyrus nous le font connaître.

Nous sommes encore éclairés sur un point important : la nature même de ces *libelli* et la composition des commissions rituelles qui les délivraient. Nous voyons qu'elles existaient non seulement dans les villes, comme Oxyrynchos, mais dans les bourgs. Elles étaient composées de notables de la localité, élus par leurs concitoyens. Leur nombre n'est pas indiqué; il variait probablement suivant l'importance de la ville ou du bourg. Leurs fonctions sont clairement déterminées par le titre qu'ils portent : *ἐπὶ τῶν θυσιῶν* (A et B), *ἐπὶ τῶν ἱερῶν καὶ θυσιῶν* (C), ainsi que par le rôle qui leur était assigné : ils devaient assister à la célébration des cérémonies du sacrifice, telles que l'édit les prescrivait, et, au besoin, délivrer à qui le demandait un certificat, où ils attestaient leur accomplissement et aussi la déclaration d'observance de la religion de l'empire. Encore ici, nous devons remarquer que l'existence de ces commissions n'est pas spéciale à l'Égypte, mais que nous pouvons la constater dans deux autres provinces. Aux commissions qui sont mentionnées dans les papyrus correspond exactement celle dont il est parlé à Smyrne :

ὁ νεωκόρος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ τεταγμένοι ἀναζητεῖν καὶ ἕλκειν τοὺς χριστιανοὺς ἐπιθύειν καὶ μιαροφαγεῖν [2].

Il est également facile de reconnaître une commission de même

[1] À Smyrne, texte cité au bas de la page; pour l'Afrique, texte cité p. 174, note 2.

[2] *Acta Pionii*, III. Le narrateur parle du but poursuivi par l'édit plutôt que des termes employés en réalité. La présence du néocore marque bien le caractère rituel de la commission.

nature, fonctionnant en Afrique, dans la phrase suivante de Cyprien : *Quinque primores illi qui edicto nuper magistratibus fuerunt copulati ut fidem nostram subruerent* (Epist. 40). On aurait pu croire que l'auteur avait voulu parler d'une commission mixte de magistrats et de notables; mais ce ne serait pas exact. Les uns et les autres concouraient au même but, assurer l'exécution de l'édit; mais leur rôle était absolument distinct. La commission des notables avait été instituée pour veiller à l'exact accomplissement des actes du sacrifice; ils n'avaient de valeur que faits en sa présence[1]; elle seule avait qualité pour délivrer le certificat qui le constatait. Les magistrats n'avaient pas à intervenir dans cette épreuve rituelle. Leur action commençait lorsqu'un habitant avait refusé de sacrifier ou se déclarait chrétien de quelque autre manière. Ils le faisaient alors enfermer dans la prison de la ville; tantôt par les mauvais traitements et les coups, tantôt par la séduction et les promesses, ils essayaient de vaincre sa résistance. En dernier ressort, le rebelle obstiné comparaissait devant le gouverneur romain qui avait pleins pouvoirs, lui faisait appliquer la torture et prononçait la peine, exil, travaux forcés ou dernier supplice.

Le *libellus* était une requête qui s'adressait, non aux magistrats, mais seulement aux membres de la commission rituelle. Rédigée en des termes à peu près conformes à un modèle, elle était écrite et signée de la main de l'intéressé; s'il ne savait pas écrire, mention expresse en était faite, avec le nom et la signature de celui qui avait écrit à sa place (A). Après les détails nécessaires pour établir son domicile et son identité, et après la profession d'une fidélité constante au culte des dieux, le requérant priait les membres de la commission d'attester par leur signature qu'il avait, en leur présence, accompli les trois actes prescrits par l'édit impérial. La demande était faite par le requérant pour lui-même et aussi pour les membres de sa famille vivant avec lui. La pièce ne prenait de valeur que par la signature du président ou du secrétaire de la commission. Celle-ci n'est conservée, en assez mauvais état du reste, que dans un seul papyrus (A, l. 17-19), mais elle est réclamée dans les deux autres (B et C) et devait nécessairement y figurer. La date est marquée par l'année de l'empereur et le jour du mois égyptien (A et C).

Les deux dates conservées correspondent au 14 et au 26 juin 250; les deux certificats furent donc délivrés plusieurs mois après la promulgation de l'édit et le commencement de la persécution. Le pape Félicien

[1] *καὶ νῦν ἐπὶ παροῦσιν ὑμῖν* (A). — *ἐπὶ παρόντων ὑμῶν* (B). — *ἐνώπιον ὑμῶν* (C).

avait été arrêté dès le début et mis à mort le 20 janvier. À Smyrne, le prêtre Pionius fut brûlé le 23 février. Nous voyons qu'assez longtemps après, les commissions rituelles étaient encore en activité, et nous devons aussi nous demander si les *libelli* furent en usage dans la première ou seulement dans la seconde période. L'édit ordonnait à tous les habitants de l'empire, sans distinction, de sacrifier aux dieux; un espace de quelques jours était nécessaire pour la cérémonie. Pendant ce sacrifice général, il y eut un appel nominatif des chefs de famille qui devaient se présenter avec tous les leurs; il n'est pas vraisemblable que cet appel ait été fait sur une liste de gens accusés ou soupçonnés d'être chrétiens (comment aurait-elle été dressée?), mais d'après les registres du cens. Les noms de ceux qui avaient ainsi sacrifié en public, dans le délai fixé, étaient probablement effacés sur les registres au fur et à mesure, ce qui rendait inutile la délivrance du certificat. Ceux qui avaient refusé d'obéir étaient jetés en prison, tenus pour chrétiens et traités comme tels. Restaient ceux qui s'étaient soustraits par la fuite ou ne s'étaient pas présentés pour cause d'absence, de maladie, ou pour une raison quelconque. Ils n'étaient pas encore considérés comme chrétiens, puisqu'une prêtresse de Pétésouchos figure parmi ces retardataires. Mais une liste en fut dressée et les magistrats les recherchèrent pour les faire comparaître devant les commissions rituelles; opération assez longue, qui n'était pas encore achevée à la fin de juin 250. Ce fut pour ceux-là seulement, à mon avis, que fut institué le *libellus*. N'ayant pas sacrifié, comme les autres, en public, dans la cérémonie générale, mais seulement devant la commission, ils pouvaient avoir intérêt à posséder un certificat qui assurait leur sécurité contre les dénonciations ou les recherches des autorités.

Ces différents points, éclaircis par des documents d'origine païenne, ne changeront pas notablement le jugement que les historiens ont porté sur la persécution de Décius; mais il deviendra possible d'en marquer les caractères avec plus de précision et aussi de se rendre mieux compte du but que poursuivit l'empereur et des moyens qu'il employa. Décius était un homme des anciens âges, attardé dans les souvenirs glorieux d'un passé évanoui. Il eut l'idée bizarre de restaurer la censure, croyant sans doute qu'avec elle renaîtraient les anciennes mœurs, et Valérien, investi de cette charge, reçut la mission de réformer tous les abus. À l'égard du christianisme, il ne le connaissait ni ne le comprenait guère mieux que le grand nombre des magistrats ou des fonctionnaires et la plus grande partie de l'aristocratie. Les uns regardaient la religion nouvelle comme un de ces cultes étrangers que Rome avait parfois admis ou

IMPRIMERIE NATIONALE.

tolérés, et, de même que l'empereur Alexandre Sévère, ils n'auraient pas refusé de placer l'image du Christ dans leur chapelle des dieux Lares. Les autres, persuadés que les dieux étrangers étaient, sous des noms différents, les mêmes que ceux de Rome[1], ne pouvaient admettre qu'une différence nominale empêchât de rendre aux dieux nationaux le culte prescrit par les lois. Incapables, les uns et les autres, de comprendre que la doctrine chrétienne était inconciliable avec la croyance à d'autres dieux et que tout hommage rendu à ceux-ci était un sacrilège, ils ne voyaient dans le refus de sacrifier qu'une obstination incompréhensible qu'il fallait vaincre par la prison et les tourments, ou bien la preuve de desseins secrets que la secte nourrissait contre l'autorité du prince et l'existence même de l'empire.

À ces idées Décius joignait la conviction que le déclin trop visible de la puissance romaine était dû à la négligence du culte national; le remède tout indiqué était de ramener les habitants de l'empire à la pratique des cérémonies religieuses qui avaient assuré aux ancêtres la protection des dieux. L'édit de 250 ne visa pas directement les chrétiens, il n'avait même pas pour but de faire disparaître leur croyance[2]. Mais il convoquait tous les habitants de l'empire à faire un acte d'adhésion solennel à la religion des ancêtres. La forme même en fut empruntée aux plus anciennes pratiques de Rome. Maintes fois, depuis la fondation de la ville, le sénat ou les grands magistrats, pour remercier les dieux d'une victoire, plus souvent pour conjurer un fléau ou les suites d'un prodige menaçant, avaient ordonné une *supplicatio*, procession solennelle qui durait un ou plusieurs jours, suivant les cas, et qui se terminait par un sacrifice. Décius n'innovait donc rien lorsque en 250 il prescrivit à tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, de se rendre aux temples à un jour fixé et d'immoler des victimes. Il aurait été puéril de s'imaginer que tous ceux que leurs croyances avaient écartés des sanctuaires païens n'essayeraient pas, d'une manière ou d'une autre, de se soustraire à l'acte de piété qu'on exigeait d'eux; quelques-uns même pourraient aller jusqu'à refuser ouvertement d'obéir. Contre ces rebelles, l'édit prescrivait une série de peines qui devaient vaincre leur obstination; quelques exemples intimideraient les plus audacieux. L'empereur comptait bien qu'en n'imposant pas une renonciation formelle du Christ, mais en exi-

[1] Voir dans les *Acta Pionii* les efforts du proconsul Proculus pour démontrer à Pionius que le Dieu créateur du ciel et de la terre est le même que Jupiter.

[2] L'édit de Valérien (257) enjoignait aussi aux chrétiens de sacrifier aux dieux de l'empire, sans leur interdire cependant d'honorer leur dieu, pourvu que ce fût en leur particulier.

geant le sacrifice comme un acte de loyalisme, la plupart des chrétiens, surpris, intimidés, entraînés par l'exemple et les instances de leurs amis restés païens, se soumettraient à ses ordres. L'événement sembla lui donner raison. Ce fut, aux premiers jours, une défaillance générale qu'atteste le témoignage douloureux de Cyprien et de Denys d'Alexandrie[1].

Décius estimait que la vigilance et la suite étaient surtout nécessaires pour le succès de son entreprise. Aussi prit-il ses précautions pour que la participation au culte des dieux fût complète et indubitable. Il n'était pas besoin, aux temps de la Rome païenne, de spécifier les cérémonies de la *supplicatio;* de son plein gré, la foule se rendait aux temples et s'associait aux sacrifices. Cette fois, l'édit précisait les trois actes que chacun devait accomplir : offrande de l'encens, libation et surtout participation aux chairs des victimes; il y astreignait non seulement les hommes, mais les femmes et même les enfants à la mamelle. La préoccupation paraît avoir été de ne laisser échapper personne. A cet effet, Décius avait institué des commissions rituelles qui fonctionnèrent dès le début, mais qui devaient rester en permanence jusqu'au jour où il ne resterait plus dans tout l'empire un seul habitant qui n'eût pas sacrifié conformément aux prescriptions de l'édit. La délivrance de certificats devait de plus fournir aux autorités un moyen de contrôle. Par cette permanence et cette régularité de l'action administrative, l'empereur comptait arriver à une soumission complète et universelle.

L'invention des *libelli,* dont il n'est pas question dans les persécutions précédentes, donna des résultats inattendus. Tout d'abord, elle trompa les espérances de l'empereur. Dans ses calculs, les chrétiens, surveillés par les commissions locales, n'auraient plus aucun moyen de se dérober au sacrilège, et ce fut par là précisément qu'un grand nombre échappa. Les haines populaires, sauf en quelques endroits, s'étaient apaisées; les membres des commissions locales avaient, parmi les chrétiens, des parents, des amis; ils leur épargnèrent les peines dont les menaçait l'édit, en leur délivrant des certificats de complaisance. D'autres, et ce fut le plus grand nombre, en obtinrent à prix d'argent; tantôt le marché se déguisait sous la forme de cadeaux, tantôt l'affaire se traitait ouvertement[2]. Bref, la mesure imaginée par Décius pour enlever aux retardataires tout espoir d'échapper à son édit devint le moyen le plus souvent employé pour s'y soustraire.

[1] Cyprian. *De lapsis.* — Denys d'Alexandrie cité par Eusèbe, VI, 41.

[2] Cyprien cite un évêque d'Espagne, Basilidès, qui acheta un de ces certificats (*Ep.* 67).

D'autre part, cette même facilité fut nuisible à l'Église, parce qu'elle ouvrait la porte aux capitulations de conscience. Tel qui n'aurait pas consenti à sacrifier réellement se laissait entraîner à présenter une requête où il déclarait avoir sacrifié. Bon nombre de fidèles eurent recours à des subterfuges qui semblaient atténuer leur faute. Au lieu de demander personnellement le certificat, on le faisait demander par un tiers; quelques-uns prétextèrent qu'ils ne pouvaient ou ne savaient écrire, pour faire rédiger et signer le *libellus* par un autre. Ceux-là surtout qui avaient purement et simplement acheté le certificat en arrivèrent à dire, peut-être à croire, que c'était un acte louable, excusable tout au moins, d'avoir donné une somme d'argent afin de ne pas commettre un acte contraire à leur foi. La défense ingénieuse de ces derniers a été résumée dans une lettre de Cyprien (55) et vaut la peine d'être citée :

Ego prius legeram et episcopo tractante cognoveram non sacrificandum idolis nec simulacra servum Dei adorare debere, et idcirco, ne hoc facerem quod non licebat, quum occasio libelli fuisset oblata, quem nec ipsum acciperem, nisi ostensa fuisset occasio, ad magistratum vel veni, vel alio eunte mandavi : Christianum me esse, sacrificare mihi non licere, ad aras diaboli me venire non posse, dare me ob hoc præmium ne, quod non licet, faciam.

Les chrétiens donnèrent le nom de *libellatici* à ceux d'entre eux qui avaient demandé ou accepté un certificat de sacrifice. La question de savoir s'ils devaient être reçus, après pénitence, dans la communauté des fidèles, question qui se posait pour la première fois, suscita de vives discussions dans l'Église, parce qu'il n'y avait pas encore de doctrine arrêtée sur ce point.

Pendant la persécution même, le clergé romain montra une sévérité qui s'explique par le danger de permettre des compromissions voisines de l'apostasie. Dans une lettre adressée à l'évêque de Carthage, il lui faisait connaître qu'il condamnait comme également coupables ceux qui avaient sacrifié et ceux qui déclaraient l'avoir fait, ceux qui avaient personnellement demandé le certificat et ceux qui se l'étaient procuré indirectement. Vouloir paraître avoir obéi, c'était avoir obéi[1]. Cyprien

[1] « Adversus eos qui se ipsos infideles illicita nefariorum libellorum professione prodiderant, quasi hoc evasuri illos diaboli laqueos viderentur, quo non minus quam si ad nefarias aras accessissent, hoc ipso quod ipsum contestati fuerant tenerentur, sed etiam adversus illos qui accepta fecissent, licet præsentes quum fierent non fuissent, quum præsentiam suam utique ut sic scriberentur mandando fecissent. Non est enim immunis a scelere qui ut fieret impetravit, nec est alienus a crimine cujus consensu licet non admissum crimen tamen publice legitur. . . . . Hoc ipso jam paruit quo videri paruisse se voluit. » — Cyprian. *Ep.* 30.

soutint une thèse moins rigoureuse. S'il condamnait sans ambages la faiblesse des *libellatici*, il ne trouvait pas juste de les mettre sur le même pied que les *sacrificati*. Contre ceux qui trouvaient les premiers excusables, il déclare à plusieurs reprises qu'en demandant ou en acceptant le certificat, ils ont souillé leur conscience, tout comme les autres ont souillé leurs mains et leur bouche[1]. D'un autre côté, il fait remarquer qu'au moins les *libellatici* n'ont pas donné le scandale d'un outrage à la foi devant la foule, qu'ils n'ont pas ajouté à la souillure de leur conscience celle de leur corps; sans cesser d'être coupables, leur faute a été moindre[2]. L'opinion de Cyprien prévalut. L'Église admit à la réconciliation immédiate les *libellatici* repentants; elle fut ajournée à l'article de la mort pour les *sacrificati*.

Dans les persécutions suivantes, il n'est plus question de *libelli*. L'expérience malheureuse de Décius détourna ses successeurs de recourir à un moyen de contrôle que la complaisance ou la vénalité avait rendu illusoire.

Paul FOUCART.

LES TYPES MONÉTAIRES DE LA GRÈCE PRIMITIVE, LEUR INTÉRÊT HISTORIQUE.

E. Babelon. *Traité des monnaies grecques et romaines.* 1re partie : *Théorie et doctrine,* t. I; 2e partie : *Description historique,* t. I. 2 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1901 et 1907.

M. Babelon a commencé, il y a quelques années déjà, la publication d'un *Traité des monnaies grecques et romaines,* ouvrage considérable qui

[1] « Quum comperissem eos qui sacrilegis contactibus manus suas atque ora maculavissent, vel nefandis libellis nihilominus conscientiam polluissent (Cyprian. *Ep.* 20).

Iste qui libello maculatus est....... etsi manus pura sit et os ejus feralis cibi contagio nulla polluerit, conscientiam tamen ejus esse pollutam (*Ep.* 50).

Qui etsi nefandis sacrificiis manus suas non contaminaverunt, libellis tamen conscientiam miscuerunt... fecisse se dixit quidquid alius faciendo commisit. » (*De lapsis*, 26.)

[2] « Minus plane peccaverit non videndo idola nec sub oculis circumstantis atque insultantis populi sanctitatem fidei profanando, non polluendo manus suas funestis sacrificiis nec sceleratis cibis ora maculando; hoc eo proficit ut sit minor culpa, non ut innocens conscientia. » (*Ep.* 28.)

marquera une date comme la *Doctrina numorum veterum* d'Eckhel ou la *Geschichte des römischen Münzwesen* de Mommsen. Cette « grammaire numismatique[1] » comprend deux parties distinctes : la première, théorique et doctrinale, présentera un exposé didactique et une synthèse de toutes les questions relatives aux monnaies de l'antiquité; la seconde, historique et descriptive, contiendra, dans un ordre à la fois chronologique et géographique, la nomenclature et l'explication des espèces frappées par les provinces, les villes ou les dynasties, avec des représentations excellentes d'un très grand nombre d'entre elles.

Le premier tome de l'une et de l'autre subdivision, ainsi qu'un premier album de planches, est actuellement paru.

Il est assez malaisé de donner un aperçu d'ensemble de ces livres, résultat d'une expérience consommée et d'une érudition des plus riches, qui traitent une matière aussi étendue que diverse et envisagent sous leurs aspects multiples, chacun à un point de vue différent, les problèmes numismatiques. Chaque volume lui-même ne saurait être embrassé dans sa complexité d'un seul coup d'œil ni résumé à grands traits d'une manière suffisante : ce sont des recueils à lire et à consulter la plume à la main.

Force nous est donc de nous borner et nous croyons que le mieux est de nous attacher à des détails, minimes il est vrai en présence d'un ouvrage d'une portée aussi vaste, mais qui pourront faire saisir, même à ceux qui ne sont pas spécialistes, l'intérêt de cette encyclopédie ; on pressentira par là tout ce qu'on y trouve non seulement pour s'initier à la science numismatique, mais pour approfondir la vie romaine ou grecque à travers toutes les manifestations de son activité.

Dans cet ordre d'idées, il nous paraît que notre connaissance générale de l'antiquité a beaucoup à profiter de l'étude des monnaies rassemblées, coordonnées et commentées par M. Babelon au tome premier de sa seconde partie, qui renferme les *Monnaies grecques depuis les origines jusqu'aux guerres médiques*, et nous pensons que, parmi les documents mis ainsi à notre portée, les images gravées au droit et parfois au revers des pièces ne sont ni les moins précieux ni les moins instructifs.

Les types des monnaies anciennes, on le sait, sont infiniment variés non seulement d'une ville à l'autre, mais le plus souvent dans une même cité. Ce qu'on devine moins au premier abord, c'est combien le classement et l'interprétation de ces représentations, si réduites de taille et qui

[1] I, I, p. V.

semblent banales dans leur apparent désordre, offrent de valeur pour l'historien. Pourtant, c'est peut-être surtout grâce à ces effigies que la masse des monnaies antiques mérite d'être regardée, suivant le mot de Friedrich Creuzer[1], « comme un miroir métallique dans lequel s'est reflété tout le monde ancien ».

« Les types monétaires primitifs, écrit quelque part M. Babelon[2], [sont] empruntés généralement à la mythologie, à l'histoire locale, aux productions naturelles du pays. » Il est impossible, en effet, lorsqu'on parcourt la série formée par les premières monnaies, de n'être point frappé du grand nombre des types héraldiques qui rappellent les ressources des cités, les produits de leur sol, les animaux de leurs forêts, les herbes de leurs champs, les occupations de leurs habitants, la matière la plus importante de leur négoce. La monnaie ayant eu une origine essentiellement commerciale, il n'est pas surprenant qu'elle évoque, d'une façon en quelque sorte spontanée, le souvenir de ces denrées qui constituent la base des transactions mercantiles et sont les facteurs les plus notables de cette prospérité dont elle est le signe palpable et qu'elle contribue encore à augmenter. Les immenses pêcheries que Cyzique avait installées sur le Pont-Euxin et qui alimentaient tous les marchés de la Grèce ont fourni à la ville son emblème : le thon, qui se rencontre toujours sur ses pièces, soit à la place d'honneur, occupant tout le champ, ici entier, là sa tête seule, soit en symbole à côté du sujet principal[3]. Les Cyméens d'Éolide, laboureurs et éleveurs de chevaux, adoptent un cheval en liberté ou une protomé de cheval[4]. Les agglomérations qui s'élèvent au milieu de plaines réputées pour leur merveilleuse fécondité en céréales, estampillent leurs espèces avec un grain de blé germé, comme Orchomène en Béotie[5], ou un épi de blé barbelé, comme Métaponte dans la Grande-Grèce[6]. Celles qui tirent leur fortune des vignobles qui les avoisinent préfèrent une amphore, une grappe de raisin, un cep de vigne; c'est le cas de Téroné, à l'extrémité méridionale de la péninsule de Sithonie[7], d'Andros, une des îles égéennes[8], de Chios[9]. Le pétoncle de Tarente[10], la moule de Cumes[11] font allusion à l'élevage

(1) Cité par M. Babelon, I, 1, p. 66.
(2) P. 371-372; cf. p. 396. Quand le numéro du tome n'est pas indiqué, le renvoi se rapporte au tome I de la 2e partie.
(3) P. 150.
(4) P. 332.
(5) P. 961.
(6) P. 1395, 1398.
(7) P. 1160.
(8) P. 1277.
(9) P. 190, 295.
(10) P. 1393.
(11) P. 1438.

de ces coquillages qui était pratiqué auprès de ces ports. Les exemples pourraient se multiplier aisément.

Du même coup, il arrive quelquefois que l'effigie monétaire est une arme parlante de la cité qui l'emploie et qui elle-même a tiré originairement son nom des richesses naturelles de la contrée où elle est située Sélinonte a pour timbre de ses espèces une feuille de persil (*σέλινον*)[1] : cette plante, qui croissait en abondance sur les bords du fleuve Selinus, servit à désigner la bourgade bâtie en cet endroit. Les Anciens, on l'a souvent noté, prisaient fort ces jeux de mots qui rapprochaient le nom d'une ville du type des monnaies qu'elle émettait. Cette habitude est née avec la monnaie elle-même et les Grecs n'ont pas tardé même à renchérir de subtilité à cet égard. Le phoque de Phocée[2], la proue de *φάσηλις* à Phasélis[3], la grenade (*σίδη*) à Sidé[4] sont des blasons parlants faciles à trouver et à comprendre; mais parfois c'est un détail seulement du type qui évoque le nom de la ville : ainsi Agrigente (*Ἀκράγας*), sur ses pièces les plus anciennes, emploie un aigle au bec fermé, qui reste muet (*ἀκραγής*)[5], et M. Babelon[6] explique avec beaucoup d'ingéniosité que si Calymna, en Carie, a choisi pour revers une lyre à sept cordes, dont le tympan est formé d'une carapace de tortue, c'est parce que le terme qui désigne cet animal est *χελώνη* ou *χέλυμνα*.

Les types héraldiques empruntés à la nature ou au principal objet de commerce ont une autre raison d'être et une autre importance. Les dieux d'une cité sont en rapport direct avec sa situation, les productions de son territoire, la vie de ses habitants : les images qui se rapportent à celles-ci sont en même temps les emblèmes de ceux-là. Au début, les divinités protectrices sont rarement figurées sous forme humaine; on pourrait cependant citer des exemples soit de têtes, comme l'Aphrodite de Cnide[7], soit de personnages en pied, comme l'Héraclès combattant à demi agenouillé, de Terméra en Carie, reproduction plus ou moins interprétée d'une œuvre de la statuaire archaïque[8], ou le Zeus debout d'Olympie, dans le prototype duquel M. Babelon est disposé à voir la main du sculpteur éginète Aristonoos[9]; mais en général ce sont des animaux ou des attributs qui représentent les dieux tutélaires. Souvent par suite, le symbolisme de ces emblèmes est double et ils traduisent aussi bien les réalités de l'existence quotidienne que les sentiments de l'hommage reli-

(1) P. 1554.
(2) P. 97.
(3) P. 515-516.
(4) P. 534.
(5) P. 1549.
(6) P. 438.
(7) P. 425-426.
(8) P. 419, cf. p. 167-168.
(9) P. 888 et suiv.

gieux : le sphinx ailé de Chios[1], consacré à Dionysos, indique l'abondance et la renommée des vignobles de l'île; le bouc de Paros « se rapporte au culte de Dionysos et fait allusion en même temps aux troupeaux de chèvres sauvages dont la plupart des îles égéennes étaient peuplées[2] »; l'ours de Mantinée[3] est un hôte des forêts de chênes voisines et un des personnages du célèbre conte arcadien où la nymphe Callisto, mère de l'éponyme Arcas, est changée en ourse par Héra; le silphium de la Cyrénaïque est à la fois un produit du pays et la plante du dieu pastoral Aristée[4].

Ailleurs les types sont purement mythologiques et tirés des cultes nationaux : le bouclier béotien est l'arme particulière de l'Héraclès thébain[5]; la chouette, qui paraît d'abord seule sur des pièces que M. Babelon[6] revendique à juste titre pour Athènes, est l'oiseau favori d'Athéna. En d'autres cas, ils mettent en scène les héros de la cité et les légendes locales. La soumission de Pégase par le Corinthien Bellérophon sert de thème aux artistes de Corinthe[7]; le jardin des Hespérides se montre à Cyrène[8]; Tarente fait graver la silhouette de Taras, son fondateur, monté sur le dauphin[9]; Aeneia se place sous le patronage de celui qu'elle regarde comme son *κτίστης* : un superbe tétradrachme de Berlin où l'on voit Enée fuyant avec Créuse et Ascagne et portant Anchise sur son épaule est un témoignage capital pour affirmer l'antiquité de cette fable, qui dès avant l'an 500 av. J.-C. avait pénétré, constituée de toutes pièces, jusque dans la Macédoine à demi barbare[10].

Le milieu géographique, les affinités ethnographiques, les transactions commerciales ont exercé également une influence prépondérante sur le choix des types monétaires, aussi bien que sur l'adoption de tel ou tel étalon, les rapports pondéraux des espèces et certaines particularités de fabrication. Des villes situées dans la même contrée, ayant une population de même race ou entretenant des relations économiques régulières, ont été instinctivement amenées à user de monnaies aussi semblables que possible, à s'emprunter entre autres les armes de leurs pièces. En Lycie, les dynastes des différentes villes ont mis sur leurs monnaies le sanglier[11]; c'est aux rapports mercantiles qu'il faut attribuer la présence à Ialysos, dans l'île de Rhodes, indépendamment de l'étalon

(1) P. 190, 295.
(2) P. 1311-1312.
(3) P. 865-866.
(4) P. 1361-1362.
(5) P. 937.
(6) P. 703 et suiv.
(7) P. 784, 795.
(8) P. 1355, 1357-1358.
(9) P. 1379, 1384.
(10) P. 1111-1112.
(11) P. 482.

IMPRIMERIE NATIONALE.

milésiaque, du sanglier ailé bondissant inauguré à Clazomène[1], comme aussi la copie du sphinx ailé, assis, levant la patte, des monnaies primitives de Chios par Idalion dans l'île de Chypre[2]. Les monnaies des colonies naissantes sont la plupart du temps des imitations des espèces de la mère patrie[3] : Abdère, filiale de Téos, a le griffon téien[4]; dans la région thraco-macédonienne, Neapolis s'approprie la tête de Gorgone de sa métropole, Erétrie[5]; à Cardia, le lion détournant la tête, inspiré du type de Milet, conservait le souvenir de la colonisation milésienne, tandis que la tête d'Athéna faisait songer aux émigrés venus d'Athènes avec Miltiade l'Ancien[6]. Par là se perpétuaient les traditions historiques et s'affirmait la gratitude des colons envers la ville d'où ils étaient issus.

Les types monétaires créés par des circonstances diverses, chargés de porter des symboles de toutes sortes, de commémorer des événements passés, d'illustrer des légendes, d'évoquer les dieux, se maintiennent parfois, fixes et immobiles, à travers les siècles, avec une monotonie telle qu'on ne les connaissait communément que par le nom de leur effigie : on disait les tortues en parlant de la monnaie d'Égine[7], les poulains en pensant aux pièces de Corinthe[8]. Il en est d'autres par contre qui évoluent, cessent, sont remplacés par de nouveaux. Ces changements temporaires ou permanents, ces substitutions momentanées ou définitives, ces variantes sont le résultat de conjonctures d'ordre politique et commercial, surtout politique. Sur les espèces d'Athènes, l'image d'Athéna se modifie à une certaine date : « À la place d'un casque au timbre entièrement nu et lisse, on voit apparaître un casque dont le timbre est orné de trois grandes feuilles d'olivier alignées depuis l'oreille jusqu'au-dessus du front[9] »; des bandeaux se substituent aux frisures tuyautées ou aux festons ondulés de la chevelure; au revers, la pousse d'olivier, jusque-là plus ou moins régulière et ayant des feuilles en quantité variable, devient fixe et se compose dorénavant de la baie de l'olive accostée de deux feuilles bien étalées. Ces transformations ont été faites au lendemain de la bataille de Marathon, pour célébrer et éterniser la victoire des Grecs; M. Babelon l'a établi péremptoirement[10].

A la suite de la prise de Milet en 494, un parti de Samiens et de

(1) P. 473.
(2) P. 601-602.
(3) P. 272, 780.
(4) P. 1203, cf. p. 106, 312.
(5) P. 1191 et suiv.
(6) P. 1229, cf. 1226.
(7) I, 1, p. 509.
(8) *Ibid.*
(9) P. 761-762.
(10) P. 761 et suiv

Milésiens vient en Occident chercher une nouvelle patrie. Anaxilas les accueille à Rhegion, puis les autorise à s'installer à Zancle-Messana qu'ils ont conquise. Leur installation a une conséquence immédiate sur le monnayage de la ville qu'ils occupent. Au lieu du type primitif représentant au droit en relief, au revers en creux, le port de Zancle, sous la forme d'une faucille ouverte (*ζάγκλον*), on a le mufle de lion de face et la tête de veau de profil, blasons de Samos qu'on retrouve à la même époque et pour un motif analogue sur des monnaies de Rhegion, gravées sous l'influence des émigrés samiens[1].

Les Phocéens, réduits à quitter leurs foyers en 546 pour échapper à l'armée de Cyrus, avaient d'abord frappé l'électrum et l'argent au type du phoque; la ville ne tarda pas à se relever et, quoique les historiens ne nous disent point par qui s'effectua ce repeuplement, nous pouvons le préciser en remarquant que le phoque est remplacé par le griffon attitré de Téos[2] : « La nouvelle Phocée ne fut qu'une colonie de Téos[3]. »

Les types monétaires, considérés en eux-mêmes, nous apportent de fort utiles indications; leurs transformations, qu'elles affectent une effigie qui persiste avec de légères modifications ou qu'elles amènent le remplacement d'une image par une autre, sont elles aussi pleines d'enseignements; la façon enfin dont il leur arrive de se combiner entre eux n'est pas moins éloquente. La fin de l'histoire des Pisistratides à Athènes en est un des exemples les plus significatifs. Thucydide[4] raconte qu'après le meurtre de son frère, Hippias, craignant pour son pouvoir et sa sécurité personnelle, chercha un appui dans l'amitié de princes étrangers. « Il donna, en conséquence, lui Athénien, sa fille, Archedicé, à Aiantidès, fils d'Hippoclès, tyran de Lampsaque. » Or nous possédons des monnaies de Lampsaque[5] et d'Athènes[6], contemporaines, qui associent les types des deux villes : la tête janiforme de femmes diadémées, blason de Lampsaque d'un côté, et la tête d'Athéna des espèces athéniennes de l'autre. M. Babelon rapproche fort judicieusement les unes et les autres du texte de Thucydide et y voit avec toute raison des « pièces de mariage[7] » frappées lors de l'union de la fille d'Hippias avec Aiantidès et de l'alliance politique entre Athènes et Lampsaque qui en fut la conséquence. Les descendants d'Hippias à Lampsaque devaient y

(1) P. 1489 et suiv., p. 1469 et suiv.
(2) P. 105-106.
(3) P. 106.
(4) VI, 59.
(5) P. 391 et suiv., n° 641 et suiv.
(6) P. 571-572, n° 1128 et suiv.
(7) P. 754.

conserver la tête d'Athéna[1] et la pousse d'olivier, avec peut-être la chouette[2].

Hippias, chassé d'Athènes, sut intéresser à sa cause les Chalcidiens et les Béotiens qui furent écrasés par les Athéniens en 507. Cette ligue des Chalcidiens et des Béotiens a laissé sa trace dans la numismatique. Ce sont les pièces de Tanagra[3] et de Chalcis[4], capitales des deux confédérations, qui montrent la roue chalcidienne au revers d'un bouclier béotien.

Quelques années plus tôt, aux environs de 520, les Athéniens et les Corinthiens, au témoignage d'Hérodote[5], firent cause commune contre Égine. Un tridrachme attique[6], aux types combinés de Corinthe et d'Érétrie, alliée de longue date avec Athènes[7], paraît conserver le souvenir de ce pacte conclu sous la tyrannie d'Hippias.

Une association semblable, vers la même date, aboutissait au même résultat. Le roi de Cyrène, Arcésilas III, forcé de fuir devant l'insurrection de ses sujets, se réfugiait à Samos auprès du tyran Polycrate, et aidé par son hôte, il rassemblait à Samos et à Rhodes une armée imposante, avec laquelle il réussit à s'emparer de sa capitale et à y reprendre le pouvoir vers 528. C'est pourquoi certaines monnaies de la Cyrénaïque, qui rapprochent la graine de silphium, emblème national, du mufle de lion samien ou de la tête d'aigle de Ialysos, concernent cet épisode historique et attestent que Samos et Rhodes, où Arcésilas III recruta des troupes, eurent une grande part au rétablissement de ce roi sur son trône[8].

D'autres alliances, comme celles de Cnide et d'Halicarnasse, de Chios et de Cyrène[9], qui furent provoquées en 498 par la révolte des cités grecques contre Darius, eurent, elles aussi, un contre-coup sur la numismatique de ces villes, dont les symboles furent accouplés les uns aux autres.

Ce sont là des combinaisons de types monétaires amenés par des événements plus proprement politiques; en voici qui l'ont été par des conditions économiques et des relations commerciales. Tantôt, c'est une ville qui s'approprie les armes de ses voisines pour étendre plus aisément

(1) P. 386.
(2) P. 140.
(3) P. 967 et suiv., nos 1359 à 1365, 1366 à 1371.
(4) P. 974.
(5) VI, 89.
(6) P. 803-804, cf. 1243.
(7) Une monnaie d'Érétrie, du temps des Pisistratides, associe la tête de bœuf, type athénien, à la tête de Gorgone, type érétrien (p. 677-678, n° 1063; cf. p. 684).
(8) P. 1353-1354, n° 2005 en particulier; cf. p. 289, 468.
(9) P. 421-422, n° 693; p. 627-628, n° 988.

son négoce sur les places où les pièces de celles-ci sont familièrement reçues, comme Cyzique qui accapare en particulier les blasons de Chios, Clazomène, Téos, Samos, ajoutant au sujet dont elle s'inspire le thon, son insigne propre, en symbole [1]. Tantôt, ce sont plusieurs cités, liées par le transit et désireuses de développer leur trafic réciproque, qui s'entendent ensemble pour garantir le bon aloi des espèces, en favoriser l'usage et la circulation dans tout le cercle des pays où chacune a l'habitude de faire des affaires, et frappent des monnaies avec une marque distinctive de leur accord. Ce besoin et ces alliances politico-mercantiles donnèrent originairement naissance à la monnaie. Ces « confédérations commerciales et monétaires » [2], ces « ligues hanséatiques » [3] ont été fort nombreuses. Lampsaque, Chios, Clazomène, Samos, d'autres encore, forment entre elles une union de ce genre, reconnaissable à la palmette stylisée, marque caractéristique du groupement, qui est jointe au type particulier de chaque cité sur des pièces offrant d'ailleurs le même carré creux, la même composition du métal, la même technique [4]. Quelques cités de la Grande Grèce, ayant une population de souche commune, ont des espèces d'argent de même poids avec un revers « orné d'un type en creux qui est généralement la reproduction abrégée du type qui figure en relief au droit des mêmes pièces [5] ». Le dauphin, « si universellement répandu dans le monnayage des îles égéennes, pourrait bien être l'emblème d'une ligue commerciale et monétaire [6] » analogue. Ailleurs, « l'adoption d'une forme de carré creux [identique] dans différentes villes de la même région est comme le gage et l'attestation des liens commerciaux qui unissaient ces villes les unes aux autres [7] ».

Parfois, l'entente a une moins grande envergure et n'est conclue qu'entre deux cités. Samos et Chalcis mettent ainsi en commun le type de l'aigle dévorant un serpent [8]; Sidé et Holmoi confondent leurs armes [9], pendant que Phocée et Lesbos, Phocée et Mitylène esquissent déjà des arrangements ayant pour objet la fabrication de pièces semblables de style et d'aspect, qui seront renouvelés entre elles à la fin du v^e siècle [10] et deviendront d'un usage très fréquent entre les républiques urbaines de la Grèce après la défaite des Perses [11].

(1) P. 150 et suiv., en part. p. 173-174, 179-180.
(2) P. 724.
(3) P. 1371, cf. I, 1, p. 33.
(4) P. 197 et suiv., cf. p. 193, 188.
(5) P. 1372.
(6) P. 1275-1276.
(7) P. 815-816.
(8) P. 201 et suiv., p. 664, p. 684.
(9) P. 540.
(10) P. 342.
(11) Par exemple entre Samos et Clazomène (p. 294); entre Chios et d'autres villes (p. 302); etc.

De cette rapide esquisse une conclusion ressort. C'est que sur les monnaies anciennes, aucune particularité du type n'a été livrée au hasard. Les détails les plus insignifiants y ont une vie et une âme, y reflètent de l'histoire. Même à l'époque primitive, qu'embrasse seule le premier volume de la *Description historique* de M. Babelon, même pendant cette période qu'on a appelée « l'ère des tyrans », la monnaie a un caractère documentaire d'une valeur inappréciable. Grâce aux moyens très simples dont il dispose, le graveur, par les effigies qu'il imprime sur le métal, rappelle avec un art plus ou moins rude, plus ou moins parfait, les grands faits contemporains; il commémore les alliances princières, les ligues commerciales, les victoires des armées, les confédérations des villes; il célèbre les productions du pays, les mythes des dieux, les légendes des héros; la fantaisie individuelle, le caprice esthétique sont bannis de son atelier : les nouveautés apportées aux types anciens, les créations d'images sont le fruit de circonstances qui intéressent l'existence nationale tout entière, son avenir marchand ou politique. Par leurs sujets plus encore que par leurs procédés de fabrication ou par leurs étalons, les monnaies anciennes sont, dès leur naissance, suivant une excellente formule, un « microcosme »[1] de la vie antique : tout y est symbole, tout y a un sens, tout y demande une explication et livre un renseignement d'ordre social, économique ou historique dont la science doit faire état.

A. MERLIN.

LA CHRONOLOGIE BABYLONIENNE D'APRÈS DES TEXTES RÉCEMMENT PUBLIÉS.

L. W. KING. *Chronicles concerning early Babylonian kings.* 2 vol. in-18. Londres, 1907.

H. V. HILPRECHT. *Mathematical, metrological and chronological tablets from the Temple Library of Nippur* (The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania, Series A, XX, 1). 1 vol. in-4°. Philadelphia, 1906.

La chronologie babylonienne antérieure à Nabonassar, c'est-à-dire à 747 avant notre ère, est et surtout était jusqu'ici fort incertaine. Deux

[1] I, 1, p. 65.

textes récemment publiés complètent et rectifient sur des points très importants la connaissance que nous avions de cette chronologie : l'un, publié par L. W. King, est une chronique qui fournit des données précieuses sur le rapport chronologique des trois premières dynasties babyloniennes; l'autre, publié par H. V. Hilprecht, est une liste de rois antérieurs à la fondation du royaume babylonien. Dans sa discussion de la nouvelle chronique, King a abordé les principaux problèmes de la chronologie babylonienne. Ses conclusions ne sont pas les nôtres[1]. Nous aurons néanmoins plus d'un emprunt à faire à ce travail remarquable, où des hypothèses très diverses sont successivement envisagées.

I. La date de la fondation du royaume babylonien est généralement obtenue par le moyen du Canon Royal. Ce document, lorsqu'il était complet, donnait la liste des rois babyloniens depuis l'origine avec la durée de leurs règnes et la durée des dynasties. Il nous est parvenu malheureusement assez mutilé et ne peut être restauré que partiellement. Si, par exemple, nous connaissons par d'autres sources la liste des rois de la première dynastie, nous sommes par contre hors d'état de combler la lacune qui s'ouvre vers le début de la huitième dynastie. Force est donc, pour calculer les dates des règnes antérieurs à la huitième dynastie, de déterminer par quelque moyen la date de l'un des règnes précédant cette lacune. Voici généralement le moyen qu'on emploie. On sait, par l'inscription du rocher de Bavian, qu'en 689 Sennachérib replaça dans la ville d'Ekallâti les statues d'Adad et Shala que quatre cent dix-huit ans auparavant, au temps de Téglath-phalasar I[er], Marduk-nâdin-akhê avait emportées à Babylone : ce dernier événement aurait donc eu lieu en 689 + 418 ou 1107 et l'avènement de Téglath-phalasar pourrait se placer vers 1120. D'autre part, Téglath-phalasar nous apprend qu'au début de son règne il reconstruisit le temple d'Anu et d'Adad, détruit soixante ans auparavant par Ashur-dân : donc Ashur-dân aurait régné aux environs de 1120 + 60 ou 1180. Or, d'après l'Histoire Synchronique, Ashur-dân fut contemporain de Zamama-shum-

[1] J'ai communiqué à la séance de la *Société Asiatique* du 13 décembre 1907 le système que j'expose dans cet article pour la chronologie des trois premières dynasties babyloniennes et traité la même question dans *Zeitschrift für Assyriologie*, XXI, p. 176 à 186. Voir, sur le même sujet, l'article publié par Pœbel, *ibidem*, p. 162 à 175. Ungnad (*Orientalistische Literatur-Zeitung*, 15 déc. 1907, p. 638, note 2) donne des chiffres presque identiques aux miens, mais intervertit les règnes d'Agum et de Bitiliash. (Voir, sur ce point, ci-dessous p. 194.)

iddin, dont le règne, qui ne dura qu'une année, se place quatre ans avant la fin de la troisième dynastie ou dynastie kassite. Le Canon Royal donne à la troisième dynastie cinq cent soixante-seize ans trois quarts de durée et à la dynastie précédente trois cent soixante-huit ans; nous savons d'autre part que la première dynastie dura trois cent quatre ans. Si donc on place Zamama-shum-iddin aux environs de 1180, le début de la première dynastie aurait eu lieu vers 1180 — 4 + 576 3/4 + 368 + 304, c'est-à-dire vers 2424 3/4, ou en nombre rond 2425 avant notre ère. Cette date de 2425 soulève de graves difficultés qu'on a cherché à résoudre de différentes manières. L'examen des divers systèmes proposés n'offrirait aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif. La publication de King modifie en effet sur un point très important les conditions du problème. On croyait généralement que la seconde dynastie du Canon Royal avait suivi la première[1]; or la chronique publiée par King nous apprend qu'Ilîma-ilum, fondateur de la seconde dynastie, régna non à Babylone, mais au « Pays de la Mer », c'est-à-dire dans la région située au bord du Golfe Persique et qu'il fut contemporain de Samsu-iluna et Abi-eshu', septième et huitième rois de la première dynastie. Ce synchronisme est confirmé par un document contemporain; en effet, un contrat, trouvé à Niffer, est daté du règne d'Ilîma-ilum et scellé par un *burgul* (sorte de notaire) qui est mentionné sur d'autres contrats de même provenance dont le plus ancien est daté de l'année 33 de Hammurabi et le plus récent de l'année 14 de Samsu-iluna (cet ensemble de faits a été signalé par un collaborateur de Hilprecht, Arno Pœbel[2]). Ilîma-ilum régna soixante ans, les deux règnes de Samsu-iluna et Abi-eshu' durèrent ensemble soixante-six ans. Admettons provisoirement que la première année d'Ilîma-ilum et par conséquent le début de la seconde dynastie coïncide avec la première année de Samsu-iluna[3]. Les deux premières dynasties auraient dans ce cas été contemporaines pendant cent cinquante-neuf

[1] Cependant ceci avait été contesté par Halévy, Hommel et Niebuhr (cf. King, *loc. cit.*, p. 85-86).

[2] Voir *Zeitschrift für Assyriologie*, XX, p. 229 et suiv. (Cet article a paru en tirage à part un peu avant la publication de King.)

[3] La trente-septième année d'Ammiditana est datée de la destruction d'une forteresse construite par un certain Damqi-ilishu, dont l'avènement ne peut par suite être postérieur à la trente-sixième année d'Ammi-ditana (voir Pœbel, *loc. cit.*, p. 229-230). Si ce Damqi-ilishu est identique au troisième roi de la seconde dynastie, l'avènement d'Ilîma-ilum ne pourra se placer plus bas que la trentième année de Hammurabi. Mais Ungnad a tout récemment montré (*Beiträge zur Assyriologie*, VI, 3, p. 28 et suiv.) qu'il s'agit ici probablement de Damiq-ilishu, le dernier roi de la dynastie d'Isin.

ans et, après la disparition de la première dynastie, la seconde dynastie aurait duré 368 — 159, soit deux cent neuf ans. Resta-t-elle confinée au Pays de la Mer, ou s'établit-elle à Babylone? King adopte la première hypothèse : la troisième dynastie du Canon Royal ou dynastie kassite aurait selon lui succédé à la première dynastie et c'est toute la durée de la seconde dynastie, soit trois cent soixante-huit ans, qu'il faudrait retrancher de la chronologie habituellement adoptée; par suite, la fondation de la première dynastie se placerait non plus à la fin du xxv^e siècle, mais au milieu du xxi^e. Ce système offrirait, suivant King, l'avantage de s'harmoniser avec la chronologie assyrienne. En effet, la nouvelle chronique fait de Sumu-abum, fondateur de la première dynastie babylonienne, un contemporain d'Ilu-shûma. Or, d'après une inscription récemment découverte à Ashur, Salmanasar I^er comptait sept cent trenteneuf ans entre la reconstruction du temple du dieu Ashur par Irishum (fils d'Ilu-shûma) et sa destruction par le feu sous son propre règne. Il était père de Tukulti-ninib qui s'empara de Babylone vers 1255 [1] : son règne se placerait donc vers le début du xiii^e siècle et celui d'Irishum vers la fin du xxi^e. On arriverait ainsi pour Ilu-shûma, père d'Irishum, à une date approximativement identique à celle que King assigne à Sumu-abum. King reconnaît, il est vrai, que la donnée de Salmanasar, relative à l'intervalle qui le sépare d'Irishum, ne peut être acceptée sans réserve, puisque, pour le même espace de temps, une inscription d'Esarhaddon, découverte peu après celle de Salmanasar, donne des chiffres entièrement différents. À cela on peut ajouter qu'il n'est pas prouvé qu'Ilu-shûma, contemporain de Sumu-abum, soit identique à Ilu-shûma, père d'Irishum. Il s'ensuit que le synchronisme, fondé sur la nouvelle chronique, ne constitue, en faveur du système de King, qu'un argument très contestable et peut-être de nulle valeur. Le champ reste donc ouvert à d'autres combinaisons.

Examinons d'abord la section de la nouvelle chronique relative aux circonstances de la disparition de la seconde dynastie.

Voici la traduction de ce passage :

Ea-gâmil, roi du Pays de la Mer, ayant [ ] en Elam, après sa mort, Ulambur(i)ash, frère de Bitiliash, le kassite, réunit son armée, conquit le Pays de la Mer et y exerça la souveraineté.

Agum, fils de Bitiliash, réunit son armée, marcha contre le Pays de la Mer, prit la ville de Dûr-enlil et détruisit l'E-malga-uru-na, le temple d'Enlil à Dûr-enlil.

[1] Voir ci-dessous, p. 197, n. 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Les faits peuvent se restituer comme il suit : Ea-gâmil, roi du Pays de la Mer et dernier représentant de la seconde dynastie du Canon Royal, est tué au cours d'une campagne en Elam. Ulam-buriash, frère de Bitiliash, le (roi) kassite, s'empare du Pays de la Mer et y règne. Les Kassites sont expulsés[1]. Ils reviennent sous la conduite d'Agum, fils de Bitiliash, et exercent des représailles.

Le troisième roi de la dynastie kassite a nom Bitiliash, mais il est désigné comme successeur et non comme père d'Agum. King en conclut qu'à moins de supposer dans la liste une interversion de noms, Bitiliash, père d'Agum, doit être considéré comme distinct du roi de ce nom, mentionné par le Canon Royal. Cette conclusion, ce nous semble, ne s'impose pas nécessairement. En effet, Agum n'est aucunement désigné comme ayant été roi de Babylone. La chronique dit seulement de lui qu'il était fils de Bitiliash, le (roi) kassite, et rien ne prouve qu'il fût héritier du trône babylonien : comme le précédent conquérant du Pays de la Mer (Ulam-buriash, frère de Bitiliash), Agum, fils de Bitiliash, pouvait être un cadet. Cette hypothèse permettrait d'identifier Bitiliash, père d'Agum, avec le troisième roi kassite. Or toute autre combinaison paraît écartée par l'examen de la généalogie d'Agum-kakrime. J'ai exposé ailleurs[2] les raisons pour lesquelles le nom du cinquième roi kassite est sans doute à lire A-bi-rat-tash (et non A-du-me-tash) : ce roi, qui d'après le Canon Royal est le prédécesseur de Taz-zi-gurmash, est certainement identique à A-bi-ru-[ut-tash], père de Tashshi-gu-ru-mash et grand-père d'Agum-kakrime. D'après l'inscription d'Agum-kakrime, A-bi-ru-[ut-tash] serait le fils et héritier légitime d'Agum l'Ancien. Or, entre Agum et Abi-rattash, le Canon Royal mentionne Bitiliash et son fils Du(?)-shi; ces deux derniers rois seraient donc des usurpateurs. D'autre part, une inscription trouvée à Babylone[3] nous apprend qu'Ula-burariash, roi du Pays de la Mer, était fils d'un chef kassite nommé Burna-burariash ; cet Ula-burariash[4] est, selon toute vraisemblance, identique à Ulam-buriash, frère de Bitiliash et conquérant du Pays de la Mer.

Nous pourrons donc reconstituer les deux généalogies suivantes :

(1) Cette hypothèse semble nécessaire pour expliquer la seconde expédition. Il est peu vraisemblable que l'expédition d'Agum ait été dirigée contre Ulam-buriash.

(2) Voir *Oriental. Liter.-Zeitung*, janvier 1908, p. 31.

(3) Publiée par Weissbach, *Babylonische Miscellen*, p. 7 et pl. I, n° 3.

(4) *Burariash* est une variante par itération de *buriash*.

Famille de Gandash.

GANDASH.
(Premier roi kassite de Babylone.)

AGUM L'ANCIEN.
(Succède à son père.)

ABIRATTASH.
(Rentre, après un intervalle de trente ans, en possession du trône de Babylone, usurpé par Bitiliash.)

TASHSHI-GURUMASH.
(Succède à son père.)

AGUM-KAKRIME.
(Succède à son père.)

Famille de Burna-burariash.

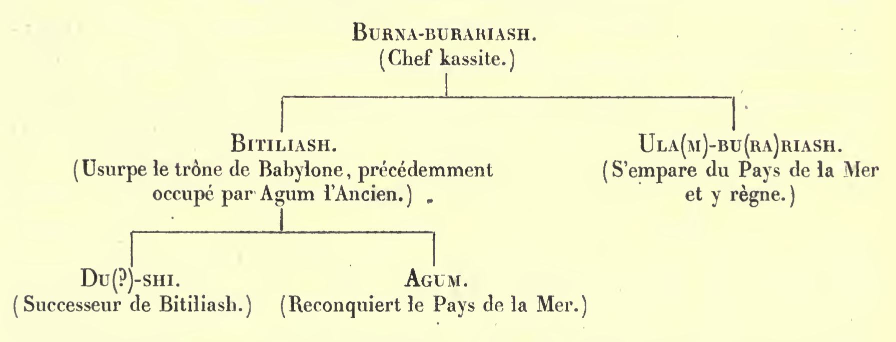

L'expédition conduite par le frère et celle conduite par le fils de Bitiliash furent certainement séparées par un assez long intervalle. En effet, d'une part le règne d'Ulam-buriash fut sans doute de quelque durée, puisque la chronique, généralement si laconique, spécifie qu'il « exerça la souveraineté »; d'autre part, il est peu vraisemblable que la réapparition des Kassites au Pays de la Mer ait immédiatement suivi leur expulsion. Il y a donc apparence que la mort d'Ea-gâmil se place plutôt vers le début que vers la fin du règne de Bitiliash. Si ce roi est bien identique au troisième roi de la dynastie kassite, son règne a duré vingt-deux ans. Plaçons par hypothèse la mort d'Ea-gâmil au milieu de la première moitié de ce règne, soit en l'année 6. Les deux premiers règnes kassites durèrent ensemble trente-huit années. La fin de la seconde dynastie coïnciderait donc avec l'année 38 + 6, ou 44 de la troisième dynastie ou dynastie kassite.

Nous avons constaté plus haut que la fin de la seconde dynastie est d'environ deux cent neuf ans postérieure à celle de la première dynastie. De ces deux cent neuf années retirons les quarante-quatre années durant lesquelles la deuxième et la troisième dynastie auraient été contemporaines; restent cent soixante-cinq années qui représenteraient l'intervalle séparant la troisième dynastie de la première. Il est probable que durant cet espace de temps la seconde dynastie ou dynastie du Pays de la Mer régna à Babylone : ainsi s'expliquerait sa présence dans le Canon Royal babylonien. Les trois premières dynasties auraient donc duré 304 + environ 165 + 576, en tout environ mille quarante-cinq années.

Nous avons vu qu'en partant de la donnée de Bavian, on a généralement placé la dernière année de la troisième dynastie vers 1180 — 3 ou 1177. En réalité, les données chronologiques utilisées permettent seulement de situer cette année dans un espace d'un demi-siècle ou même de trois quarts de siècle, se répartissant à peu près également au delà et en deçà de 1177 [1]. Peut-être pourrait-on, par un autre moyen, déterminer cette date avec plus de précision. Nous savons par les lettres d'El-Amarna que Burna-buriash fut contemporain d'Aménophis IV et qu'il commença à régner avant la fin du règne d'Aménophis III. Jusqu'ici, en raison d'une lacune du Canon Royal, on ne pouvait déterminer avec une entière certitude la place de Burna-buriash dans la troisième dynastie. Les documents de Niffer, récemment publiés par Clay, apportent la preuve que le vingt-deuxième roi de la troisième dynastie est Kuri-galzu, fils de Burna-buriash. Or, du début du vingt-deuxième règne à la fin du dernier règne, le Canon Royal compte cent soixante-dix-sept (ou cent soixante-dix-huit) années. La dernière année attestée de Burna-buriash est la vingt-cinquième : aux 177 (178) années ajoutons 25 + 2 ou 3 années, nous obtiendrons un chiffre d'environ deux cent cinq ans qui représentera l'espace s'étendant du début du règne de Burna-buriash à la fin de la troisième dynastie [2]. La mort d'Aménophis III se pla-

[1] Interprétées rigoureusement, les données chronologiques de Sennachérib et Téglath-phalasar prouvent seulement que la fin de la dynastie kassite se place au plus tôt en 1164 + le nombre d'années moins 2 des règnes de Téglath-phalasar et d'Ashur-dân et au plus tard en 1164 — le nombre d'années moins 1 du règne d'Ashur-dân.

[2] Entre Burna-buriash et Kuri-galzu se place un roi, sur lequel nous possédons des données contradictoires. Ce roi se nommait probablement Kara-khardash (cf. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, p. 34, n. 2). Il y a de bonnes raisons de croire que son règne fut extrêmement court (cf. *Zeitschr. f. Assyr.*, XXI, p. 182, n. 3) : peut-être dura-t-il les neuf mois qui figurent dans le total des années de la troisième dynastie.

çant vers 1380 [1], l'avènement de Burna-buriash se placera non loin de 1390 et la fin de la troisième dynastie aux environs de 1390 — 205 + 1, soit vers 1186 [2].

Si, comme nous avons cherché à l'établir, les trois premières dynasties ont duré environ mille quarante-cinq années, le début de la première dynastie se placera vers 1186 + 1045 — 1, soit vers 2230. Or, suivant la chronologie de Bérose, c'est en 2232 que commencerait la seconde dynastie après le déluge, c'est-à-dire la première dynastie historique [3]. La concordance presque complète de ces deux dates est très frappante : elle ne permet pas de douter que la date fondée sur le système de Bérose s'applique au début de la première dynastie du Canon Royal. Nous avons admis provisoirement qu'Ilîma-ilum avait commencé à régner en même temps que Samsu-iluna. Si la première dynastie débute en 2232, nous serons amenés à placer l'avènement de Samsu-iluna deux ans avant celui d'Ilîma-ilum et à évaluer l'intervalle entre la première et la troisième dynastie à cent soixante-sept au lieu de cent soixante-cinq années.

Voici en résumé les dates auxquelles nous nous arrêterons :

1re dynastie.	304 ans : de 2232 à 1929.
2e dynastie.	368 ans au Pays de la Mer : d'environ 2085 à environ 1718.
	Environ 167 ans à Babylone : de 1928 à environ 1762.
3e dynastie.	576 ans : d'environ 1761 à environ 1186.

[1] Voir Ed. Meyer, *Ægyptische Chronologie*, p. 68.

[2] Nous savons qu'un sceau de Shagarakti-shuriash avait été emporté de Babylone par Tukulti-ninib, puis rapporté à Babylone où Sennachérib s'en empara de nouveau « six cents ans après » (cf. King, *Records of the reign of Tukulti-Ninib I*, p. 106 et suiv.). Ces six cents ans sont probablement comptés de la prise de Babylone par Tukulti-ninib à la prise de Babylone par Sennachérib. Après s'être emparé de Babylone, Tukulti-ninib régna sept ans sur la Babylonie, puis fut expulsé par Adad-shum-usur soixante-deux ans avant la fin de la dynastie kassite. Si la dynastie kassite se termine en 1186, la prise de Babylone par Tukulti-ninib se placerait en 1186 + 62 + 7, soit en 1255 ou cinq cent soixante-six ans avant la prise de Babylone par Sennachérib (en 689). Ce chiffre n'est pas en contradiction avec les six cents ans de Sennachérib, qui évidemment ne sont qu'un nombre rond. Nabonide déclare que huit cents ans se sont écoulés depuis la fondation de l'E-ul-mash sous Shagarakti-buriash (Shagarakti-shuriash) jusqu'au moment où il retrouva le *temen* de ce roi. L'hypothèse la plus probable est que ces huit cents ans sont comptés d'un règne à l'autre. L'avènement de Nabonide eut lieu en 555, la fin du règne de Shagarakti-shuriash se placerait donc vers 1355. Or, si la dynastie kassite finit en 1186, le règne de Shagarakti-shuriash a duré de 1277 à 1265. Le chiffre donné par Nabonide serait donc trop fort de quatre-vingt-dix ans.

[3] Cf. Ed. Meyer, *Beiträge zur alten Geschichte*, III, p. 131 et suiv.

Deux données, jusqu'ici inexplicables, toutes deux de source babylonienne, confirment pleinement le rapport chronologique que nous avons cherché à établir entre les trois premières dynasties :

1° Nabonide nous apprend que Hammurabi aurait sept cents ans avant Burna-buriash restauré le temple de Shamash à Larsa; on doit, ce semble, entendre par là qu'entre ces deux rois s'étendait un espace d'environ sept cents ans. La fin du règne de Hammurabi précède de cent cinquante-neuf ans la fin de la première dynastie et l'avènement de Burna-buriash est d'environ trois cent soixante et onze ans postérieur au début de la troisième dynastie[1]. Si nous représentons par x l'intervalle entre la première et la troisième dynastie, nous aurons, d'après la donnée de Nabonide, $159+x+$ environ $371=$ environ 700, d'où $x=$ environ 170. Or, nous avons plus haut évalué cet intervalle à environ cent soixante-sept ans.

2° La tablette d'Enlil-nâdin-abli fixe à six cent quatre-vingt-seize ans l'espace séparant Gul-ki-shar de Nabuchodonosor Ier. Ce dernier roi appartient à la quatrième dynastie. Nous savons qu'il n'en était ni le premier ni le second roi, qui ont régné respectivement dix-sept et six ans, soit ensemble vingt-trois ans; nous savons d'autre part qu'il n'était ni le cinquième roi ni aucun des rois suivants. D'après l'Histoire Synchronique, Nabuchodonosor était contemporain d'Ashur-rêsh-ishi père de Téglath-phalasar Ier; nous avons vu plus haut que, sur la base de la donnée de Bavian, l'avènement de Téglath-phalasar se place vers 1120 : on en conclut généralement que celui de Nabuchodonosor se place vers 1140. Si, comme nous avons cherché à l'établir, la troisième dynastie se termine vers 1186, la quatrième dynastie débute vers 1185; donc l'avènement de Nabuchodonosor serait d'environ quarante-cinq ans postérieur à la fondation de la quatrième dynastie, ce qui est admissible, puisque Nabuchodonosor peut, nous l'avons vu, avoir été le quatrième roi de cette dynastie. D'autre part, Gul-ki-shar est le sixième roi de la seconde dynastie; la fin de son règne précède de cent vingt ans la fin de cette dynastie. Représentons par x le nombre d'années durant lequel la seconde et la troisième dynastie ont été contemporaines; nous aurons, d'après la donnée de la tablette d'Enlil-nâdin-abli, $120-x+576$ (durée de la troisième dynastie) $+$ environ $45=696$, d'où $x=$ environ 45. Or, nous avons évalué cet espace de temps à environ quarante-quatre années.

[1] L'avènement de Burna-buriash est d'environ deux cent cinq ans antérieur à la fin de la dynastie kassite (voir plus haut, p. 196), donc d'environ 576 — 205 ou 371 ans postérieur au début de cette dynastie.

Voici, pour conclure, un tableau chronologique des trois premières dynasties babyloniennes :

PREMIÈRE DYNASTIE.

1.	Sumu-abum.......	2232–2219
2.	Su-mu-la-il........	2218–2183
3.	Zabium..........	2182–2169
4.	Abil-sin..........	2168–2151
5.	Sin-muballiṭ......	2150–2131
6.	Hammurabi.......	2130–2088
7.	Samsu-iluna......	2087–2050
8.	Abi-eshu'.........	2049–2022
9.	Ammi-ditana......	2021–1985
10.	Ammi-ṣaduga.....	1984–1929
11.	Samsu-ditana......	

TROISIÈME DYNASTIE.

1.	Gandash.........	1761–1746
2.	Agum...........	1745–1724
3.	Bitiliash..........	1723–1702
4.	Du(?)-shi.........	1701–1694
5 – 21	....	1693–1363
22.	Kuri-galzu........	1362–1338
23.	Nazi-maruttash....	1337–1312
24.	Kadashman-turgu..	1311–1295
25.	Kadashman-enlil...	1294–1284
26.	Kudur-enlil.......	1283–1278
27.	Shagarakti-shuriash.	1277–1265
28.	Bitiliash II........	1264–1257
29.	Enlil-nâdin-shum..	1256–1255
30.	Kadashman-kharbe.	1255–1254
31.	Adad-shum-iddin..	1253–1248
32.	Adad-shum-uṣur...	1247–1218
33.	Meli-shipak.......	1217–1203
34.	Marduk-abil-iddin..	1202–1190
35.	Zamama-shum-iddin.	1189
36.	Bêl-MU-[ ]......	1188–1186

DEUXIÈME DYNASTIE.

1.	Ilîma-ilum........	2085–2026
2.	Ki-an-ni-bi........	2025–1971
3.	Damqi-ilishu......	1970–1935
4.	Ish-ki-bal.........	1934–1920
5.	Shushshi.........	1919–1893
6.	Gul-ki-shar.......	1892–1838
7.	Pesh-gal-dar-mash..	1837–1788
8.	A-dar-kalam-ma....	1787–1760
9.	A-kur-du-an-na....	1759–1734
10.	Me-lam-kur-kur-ra..	1733–1727
11.	Ea-gâmil.........	1726–1718

II. Nabonide relate quelque part qu'après de longues fouilles dans les fondations du temple de Shamash à Sippar, il finit par trouver le *temen* de Narâm-sin, fils de Sargon (l'Ancien) que « trois mille deux cents ans durant aucun des rois ses prédécesseurs n'avait vu ». Nabonide ayant commencé à régner peu avant 550, Narâm-sin se placerait vers 3750. Sur cette date a été fondée toute une chronologie qui ferait remonter au milieu ou même au début du cinquième millénaire le commence-

ment de la période historique. On a, il est vrai, contesté la valeur du témoignage de Nabonide[1], mais les éléments d'une démonstration absolument concluante faisaient défaut. La récente publication de Hilprecht nous apporte enfin des données précises sur la durée d'une partie de la période séparant Narâm-sin du début de la première dynastie babylonienne. Nous savons maintenant par un texte trouvé à Niffer que les dynasties d'Ur et d'Isin durèrent ensemble trois cent quarante-deux ans. Mais l'incertitude reparaît lorsqu'il s'agit de déterminer quel intervalle sépare d'une part Damiq-ilišu, dernier roi d'Isin, de Sumu-abum, fondateur de la première dynastie babylonienne, et d'autre part, Ur-engur, fondateur de la dynastie d'Ur, de Narâm-sin.

Hilprecht propose de placer la fin de la dynastie d'Isin en la dix-septième année de Sin-muballiṭ, le prédécesseur de Hammurabi; en effet, cette année est désignée comme étant celle où fut prise la ville d'Isin. J'ai déjà exposé ailleurs[2] les raisons qui font croire qu'Isin appartenait à ce moment à un roi de Larsa, ce qui enlèverait tout fondement au synchronisme suggéré par Hilprecht. D'ailleurs, toute hypothèse impliquant la coexistence des dynasties d'Isin et de Babylone paraît peu vraisemblable. Les rois d'Isin, qui s'intitulaient rois de Sumer et d'Akkad, semblent avoir jusqu'à la fin exercé une autorité effective en pays d'Akkad; un contrat, trouvé à Sippar, est daté du règne de Damiq-ilišu, le dernier roi d'Isin. Or, les rois de Babylone paraissent avoir dès le début régné non seulement sur la région immédiatement voisine de Babylone, mais encore sur la majeure partie du pays d'Akkad; l'autorité de Sumu-abum, le fondateur de la dynastie, était reconnue, si nous en croyons les dates de son règne, à Kish et à Dilbat aussi bien qu'à Babylone, et un contrat, provenant probablement de Sippar, est daté de ce roi[3]. Il est donc probable que la fondation de la première dynastie babylonienne est postérieure à la disparition de la dynastie d'Isin. Peut-être y eut-il entre les deux dynasties un intervalle. En tout cas, cet intervalle ne put être que de très courte durée, si les tablettes datées de la dynastie d'Isin et celles datées de la dynastie de Babylone ont entre elles, en ce qui concerne la forme, la couleur, l'écriture, la terminologie, etc., une parenté aussi étroite que le déclare Hilprecht (p. 55, note 1). Nous

[1] Voir Lehmann-Haupt, *Zwei Hauptprobleme*, pages 172 et suivantes; Winckler, *Forschungen*, I, page 549, et *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, I, pages 17-18. Voir aussi nos remarques dans *Rev. d'Assyr.*, IV, page 72, et *Recueil de tablettes*, page IX.

[2] Voir *Orientalistische Literatur-Zeitung*, 1907, p. 256.

[3] Voir Peiser, *Keilinschr. Bibl.*, IV, p. 10.

avons placé en 2232 la fondation de la première dynastie babylonienne; la fin de la dynastie d'Isin pourra donc se placer vers le milieu du XXIIIe siècle, et l'avènement d'Ur-engur trois cent quarante-deux ans plus tôt, soit à peu près en 2600.

Ur-engur établit son autorité à Lagash au temps d'Ur-nin-gir-su fils de Gu-de-a[1]. Le règne de ce dernier fut probablement fort long; nous pourrons placer son avènement vers le milieu du XXVIIe siècle. Si la donnée de Nabonide est exacte, il y aurait donc de Narâm-sin à Gu-de-a un espace d'environ onze siècles : c'est là une impossibilité absolue. On a trouvé à Tello des tablettes datées de l'époque sargonique et des tablettes datées du règne de Gu-de-a. Entre les unes et les autres les différences sont peu considérables; on possède d'ailleurs des tablettes de la période intermédiaire (datées d'Ug-me, Ur-ma-ma, Ur-ba-u, etc.) qui permettent de suivre la transformation de l'écriture entre Narâm-sin et Gu-de-a. Que le passage d'un type d'écriture à l'autre ait demandé onze siècles, cela est d'autant plus invraisemblable qu'à cette époque l'écriture se transforme assez rapidement et qu'elle n'a pas encore acquis cette stabilité relative qu'elle possédera plus tard lorsque le type cursif sera constitué. Pour apprécier approximativement la durée nécessaire à cette évolution, nous n'avons d'autre ressource que de prendre un terme de comparaison dans la période immédiatement suivante, celle de la dynastie d'Ur. Les tablettes d'Ibi-sin ne diffèrent guère moins de celles d'Ur-engur que les tablettes de Gu-de-a de celles de Narâm-sin[2]. Entre Ur-engur et Ibi-sin, il y a à peu près trois quarts de siècle : nous pourrons évaluer à un siècle environ l'intervalle séparant Narâm-sin de Gu-de-a; par suite la fin du règne de Narâm-sin se placerait vers 2750. Assurément, il y a dans cette évaluation une large part de conjecture. En tout cas il paraît certain que la date donnée par Nabonide ne peut être conservée et qu'avec cette date il faut définitivement abandonner la chronologie à laquelle elle servait de base. Si Narâm-sin cesse de régner vers 2750, Sargon se place vers 2800, Manishtusu vers 2900, Uru-ka-gi-na vers 3000 ou 3100, Ur-ninâ au XXXIIe ou XXXIIIe siècle et les docu-

[1] C'est au moins l'hypothèse la plus probable; cf. *Vorderasiatische Bibliothek*, I, p. 187, note 1.

[2] Des tablettes de l'époque de Narâm-sin, de l'époque d'Ur-engur et de la période intermédiaire sont publiées *Recueil de tablettes*, 3e, 4e et 5e séries. J'ai donné dans l'introduction quelques indications sur la provenance de ces tablettes (les nos 261, 277 et 278 de la 5e série, bien qu'appartenant certainement à la même collection que les autres tablettes de la même série, ne proviennent pas directement des fouilles de Sarzec).

ments écrits les plus anciens (j'entends ceux qui nous sont parvenus) ne sont peut-être pas beaucoup plus anciens que 3500. Le cinquième millénaire sort de la perspective historique et fait retour — au moins provisoirement — au domaine de la préhistoire.

Fr. THUREAU-DANGIN.

LA GAULE PRIMITIVE ET ARCHAÏQUE.

Camille Jullian. *Histoire de la Gaule.* I. *Les invasions gauloises et la colonisation grecque;* II. *La Gaule indépendante.* 2 vol. in-8°. Paris, Hachette et C^ie, 1908.

PREMIER ARTICLE.

On a beaucoup écrit sur la Gaule et les Gaulois. Depuis 1579, date à laquelle Claude Fauchet publia son *Recueil des Antiquitez gauloises et françoises*, jusqu'en 1900, où parut, dans l'*Histoire de France* entreprise par M. Ernest Lavisse, le volume de G. Bloch sur *Les origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine*, d'innombrables travaux, dont plusieurs signés de noms illustres, avaient cherché à reconstituer notre passé national. Mais tout n'était pas d'égale valeur dans cette immense bibliothèque. Les anciens ouvrages d'ensemble se ressentaient du temps où ils avaient été composés. L'*Histoire des Gaulois,* d'Amédée Thierry (1828), se recommande surtout par l'art de la narration : les théories ont vieilli. Michelet, dans le tome I^er de son *Histoire de France* (1833), n'est encore qu'imparfaitement sûr de son génie intuitif : sur ce terrain hasardeux, le voyant qu'il est n'a pas toujours devancé l'avenir. Que dire de Henri Martin? Au début de son *Histoire de France* (2^e édition, 1838), avec ses idées préconçues sur la patrie celtique, il embrouille et embrume la trame des faits. Il n'est aucun de ces trois grands tableaux, au reste si différents de conception et de couleur, qui ne baigne dans une atmosphère romantique.

Quant aux monographies, elles forment un fatras qui est l'image du chaos. Les recherches sagaces, conduites avec prudence et méthode, y voisinent avec les aberrations niaises. Pour un Roget de Belloguet, dont l'*Ethnogénie gauloise* (1861) a souvent défriché avec bonheur le terrain que devait ensemencer la science contemporaine, combien d'illu-

minés sans critique se sont ambitieusement leurrés des mensonges de l'esprit de système?

Il y avait donc un premier service à rendre dans ce laboratoire encombré : classer les matériaux, en déterminer le mérite, séparer l'or du clinquant, agglutiner en un bloc durable les paillettes de prix.

Une seconde tâche s'imposait, plus considérable encore. En même temps que l'histoire se frayait sa voie dans le grand mouvement intellectuel qui suivit les guerres de Napoléon, une autre science naissait chez nous, qui se proposa de retrouver le lien primitif entre la Terre et l'Homme : la préhistoire. Ce que l'anthropologie et la paléontologie, ces créations éminemment françaises, ont produit et accumulé, depuis Boucher de Perthes jusqu'à Cartailhac, est prodigieux. Mais là aussi il fallait trier, expertiser, dégager, et avec d'autant plus de soin que les mystérieux documents émergés des entrailles du sol, armes et outils de silex, os de rennes, peintures et gravures rupestres, architectures mégalithiques, se prêtent, beaucoup plus que les textes écrits, aux folles constructions de la chimère.

La nécessité de ce double classement, historique et préhistorique, n'a pas été méconnue. Elle a guidé, par exemple, les recherches de Bloch. Mais visant à un rapide exposé des résultats acquis, l'habile collaborateur de M. Ernest Lavisse n'a pu qu'entre-bâiller la porte des écuries d'Augias. En somme, après 1900 comme avant, la question restait intacte. On attendait l'homme d'initiative et de courage qui mènerait à bien l'énorme inventaire de la richesse gauloise; on appelait l'homme de science et d'imagination sous la main de qui les infiniments petits de milliers d'analyses se cristalliseraient en une belle et forte synthèse.

Notre espérance s'est-elle réalisée? C'est ce que nous apprendra l'examen d'une *Histoire de la Gaule* dont l'auteur est M. Camille Jullian, professeur d'antiquités nationales au Collège de France. Six volumes sont annoncés; deux ont simultanément paru. Le premier porte en sous-titre : *Les invasions gauloises et la colonisation grecque;* on lit sur le second : *La Gaule indépendante.* La période qu'embrassent ces onze cents pages s'étend depuis les plus lointains millénaires de l'âge paléolithique jusqu'au siècle qui, après le passage d'Hannibal, vit (218-125), sous le sceptre des Luern et des Bituit, les Arvernes tendre à l'hégémonie de la Gaule entière. Deux phases distinctes se partagent cette longue période : l'une, antérieure aux sources littéraires, enveloppe comme une nébuleuse immense la Gaule primitive; l'autre, fondée sur la tradition grecque et latine, éclaire d'une lumière plus riante la Gaule archaïque. En un domaine aussi vaste, il faut nécessairement choisir ses lignes d'orientation.

J'en aperçois quatre, dont l'étude me semble offrir un intérêt particulier : la méthode, le vieux monde indigène préhistorique, l'immigration gauloise, la colonisation grecque.

I. La méthode de M. Jullian est une méthode intégrale : elle ne se limite ni à l'analyse, ni à la synthèse; mais elle les fait intervenir tour à tour, suivant un rythme qui est la loi même de la vie. Examinons par exemple, dans l'*Histoire de la Gaule*, les trois chapitres d'introduction : *Structure de la Gaule, Situation de la Gaule dans le monde ancien, Nature et aspect du sol.* Avec le *Tableau de la Géographie de la France*, que M. Vidal de la Blache a donné pour assise à l'*Histoire* de M. Ernest Lavisse, c'est, je ne dis pas littérairement, car ce serait oublier un des plus célèbres, un des plus admirables morceaux de Michelet, du moins scientifiquement, ce que l'on a écrit de plus substantiel et de plus pénétrant sur l'individualité géographique qu'est notre pays. Or, comment procède l'auteur? D'abord, cela va de soi, il ordonne en un faisceau logique et cohérent la masse des faits particuliers. Mais il ne s'arrête pas là. Il sait qu'en tout organisme la vie locale est intimement liée à la vie générale, qu'elles réagissent sans cesse l'une sur l'autre et qu'après avoir étudié la marche de celle-ci il reste à préciser le fonctionnement de celle-là. Donc, à peine a-t-il déterminé les grands centres d'activité commune et universelle, — tels Lyon et Paris, ces deux capitales naturelles de la Gaule, — qu'il s'empresse de mettre en valeur l'importance des carrefours régionaux : Marseille, où les routes maritimes confluent avec les artères continentales du sud de la France; Narbonne, dans le bas-fond où les vallées du Roussillon et du Languedoc s'embranchent sur le seuil du Lauraguais; Toulouse, à l'extrémité occidentale de ce même passage, dans l'angle de plaine où la Garonne sort des couloirs pyrénéens pour obliquer vers l'Océan; Bordeaux, sur le croissant que forme son fleuve, en un dernier repli, avant de s'élargir en bras de mer; Nantes, au sommet du mol estuaire de la Loire; Rouen et Le Havre,

> Cités souvent sacrifiées, victimes de la concurrence de Paris qui est trop proche et qui suffit à exercer la maîtrise de tout le bassin[1];

Trèves, au cœur du massif boisé dont la Moselle est l'axe et la richesse.

> De ces positions de capitale, celle de Bordeaux est seule définitive, autonome et comme royale. L'éloignement de Paris et de Lyon; le croisement, à son port de la Lune, de la route fluviale et de la grande voie des plaines occidentales de la

[1] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 37.

Gaule; l'énorme masse de flots qui, au Bec d'Ambès, portent des chemins venus de tous les points de son horizon : tout cela rend Bordeaux nécessaire à un immense morceau de la Gaule. A lui seul, il joue dans le Sud-Ouest le rôle qui, dans le Sud-Est, est partagé entre Narbonne et Marseille : celui de point de départ des courses et des marches vers la mer, vers l'intérieur, vers la frontière espagnole [1].

Assurément, M. Jullian n'a pas inventé la méthode intégrale. L'honneur de l'avoir découverte et appliquée revient à Michelet :

Michelet est le premier qui ait essayé, tout en faisant l'histoire générale du pays, de faire l'histoire particulière de ses provinces et de ses villes. Il a eu cet inoubliable mérite, à la fois de rattacher les destinées de la France à celles de l'humanité et de retrouver la vie municipale dans la vie nationale. Quand il voyageait en France, une de ses vives curiosités était de chercher comment les villes s'étaient formées, les causes qui expliquaient leur topographie et leur rôle social. De tous nos historiens, Michelet a été, si l'on peut dire, le moins dynastique et le moins centralisateur.

Qui nous a donné cette définition si vraie? M. Jullian [2]. Il a observé; puis il s'est souvenu. Ne croyez pas que le mérite soit mince. Combien d'autres, au lieu de profiter de l'expérience acquise, sont retombés dans les vieux errements de la micrographie à œillères? N'a-t-on pas vu des historiens, auxquels on fit une réputation considérable, nous présenter, alors même que les originalités provinciales furent le plus intenses, une France abstraite où tout est sacrifié à l'action exclusive du pouvoir central et où rien ne subsiste de l'idiosyncrasie des régions?

Dans l'exécution de l'ouvrage, comme dans sa conception, nous retrouvons la méthode intégrale. Pénétré de ce principe que toutes les sciences, étant solidaires, se doivent un mutuel appui, M. Jullian n'en néglige aucune. D'abord et avant tout, il marche à la lueur des textes. Disciple de Fustel de Coulanges, il excelle, comme le maître incomparable dont il fut l'éditeur et l'ami, à les interroger, à les grouper, à leur demander ses lignes directrices :

J'ai tenu, nous dit-il dès la première note de son livre, à faire cet exposé suivant la manière et avec les expressions mêmes dont les géographes grecs et romains ont caractérisé la structure visible du sol gaulois.

Mais les textes le guident sans l'emprisonner. S'il a la religion des sources littéraires, il est tout aussi curieux des richesses, moins précises, mais plus directes et plus palpitantes, de l'archéologie. Il est de

[1] *Hist. de la Gaule*, t. I, p. 38-39.
[2] Dans ses *Extraits des historiens français du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1897, p. L.

ceux qui associent sans cesse le monument au document. Il a eu cette bonne fortune que durant vingt ans, à côté de l'histoire romaine, par laquelle il s'est maintenu dans le large courant de la culture classique, il a enseigné l'histoire locale, qui l'a mis en rapports avec tout ce qui, chez nous, a le souci passionné de la petite patrie dans la grande. On peut dire qu'il n'est pas, depuis les plus illustres compagnies savantes de la capitale jusqu'aux plus humbles groupes d'antiquaires des moindres chefs-lieux de « pays » français, une société ou une académie dont M. Jullian n'ait compulsé les travaux, dépouillé les périodiques, interrogé les membres. Son information, servie par une puissance d'investigation toujours en éveil, est véritablement extraordinaire. Historiens et préhistoriens, géologues et géographes, philologues, érudits, archivistes, ingénieurs, statisticiens, industriels, agriculteurs, sans parler des physiciens, des naturalistes et des chimistes, disent leur mot dans son livre et chacun au moment où il importait de recourir à sa compétence spéciale.

Une telle ardeur de curiosité inlassable ne peut manquer d'être féconde en découvertes. En voici deux, parmi cent autres, qui sont ingénieuses et amusantes. L'auteur recherche quel a été l'habitat primitif des tribus gauloises, leur domicile d'avant l'invasion :

> On peut, dit-il [1], le placer, avec une certaine vraisemblance, dans les plaines les plus basses de l'Allemagne septentrionale, dans les îles et la presqu'île danoise, sur les côtes extrêmes de la mer du Nord : Frise et Jutland, voilà, je le crois, les terres et les rivages qui furent la plus antique patrie des Celtes.

À l'appui de son opinion, il invoque différents textes, notamment un, d'Aristote, où le savant grec relate que l'âne, à cause du froid, ne se trouve pas en Celtique ou chez les Celtes,

> Ce qui ne convient guère qu'aux régions frisonnes ou danoises : les ânes deviennent rares en Hollande (1,467 seulement, *Ministère de l'agriculture, Annales* de 1902, p. 740), presque inconnus en Danemark (139 seulement, *ibid.*, p. 730).

Qui, si ce n'est un des plus sagaces héritiers de la tradition de Michelet, eût songé à vivifier un passage du grand philosophe de Stagire à l'aide d'une statistique agricole?

Plus loin, ce sont les données de l'océanographie qui entrent en jeu. Une des causes de l'exode des Celtes, — leurs prêtres, leurs druides

[1] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 229.

s'en étaient transmis le souvenir, — avait été une brusque irruption des flots de la mer :

Adluvione fervidi maris sedibus suis expulsos[1].

Or,

Les montées subites de l'Océan, sur les côtes de la Frise et du Jutland, sont une des choses les plus effroyables que puissent voir les hommes. En une minute, une seule vague, haute comme une colline, submerge des milliers d'hectares. Tout disparait alors sous les eaux, arraché, englouti, confondu dans une égale destruction, arbres, moissons, bestiaux, et des milliers d'hommes[2].

Et M. Jullian cite :

Le raz de marée d'octobre 1634, qui coûta la vie à 15,000 hommes en Frise, 10,000 dans le Schleswig-Holstein, et engloutit beaucoup plus de 50,000 têtes de bétail; la grande « noyade » du 8 septembre 1362, qui anéantit 30 paroisses dans les îles de Sylt et de Föhr. Dans la même région, le 25 décembre 1717, furent noyées 10,828 personnes et 90,000 têtes de bétail.

Tout à l'heure, Aristote était conduit au Ministère de l'agriculture; maintenant, c'est Timagène qui pénètre au Bureau central de météorologie.

En dehors de son mérite intrinsèque, un ouvrage de fond comme l'*Histoire de la Gaule* vaut par les recherches qu'il suggère. Grâce au soin qu'a pris l'auteur de toujours étudier concentriquement l'organe général et la cellule provinciale, son livre n'intéressera pas seulement les professionnels rompus aux habitudes critiques : il sera encore le répertoire et le guide, le manuel, je dirais presque l'évangile, d'une foule d'érudits locaux. Les groupes ou corps savants qui sont l'âme permanente de tant de formations géographiques naturelles de la Terre française, Académies des lettres, sciences, agriculture et arts, Comités d'archéologie, Sociétés d'émulation, jusqu'aux sections du Club alpin ou du Touring-Club, lui demanderont en bien des cas leur substance et lui emprunteront leur règle. À ce titre, et puisque la spécialisation à outrance dédaigne de plus en plus les horizons régénérateurs de la culture classique, il m'a paru bon d'insister sur les avantages de la méthode intégrale, la seule dont le réalisme intuitif ait chance d'atteindre les nuances pittoresques du vrai, la seule qui donne ce que Michelet voulait que fût l'histoire : une résurrection.

Georges RADET.

(*La fin au prochain cahier.*)

[1] Ammien Marcellin, XV, 9, 4 (d'après Timagène). — [2] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 239.

LIVRES NOUVEAUX.

Paolo Orsi. *Gela, scavi del 1900-1905*, dessins de D. Carta et L. Polizzi. Un vol. de texte et un atlas in-4°.

Ce bel ouvrage présente les résultats de six années de recherches opérées sur le terrain par un fouilleur qui n'en est plus à gagner son brevet de persévérance dans l'effort, de sagacité dans l'interprétation et de talent dans l'exposition. Le livre forme le tome XVII d'un recueil périodique qui s'édite aux frais et par les soins de l'Académie royale des *Lincei* et qui lui fait grand honneur par le choix des mémoires qu'il contient, par l'exécution matérielle du texte et des images qui y sont jointes.

La *Gela* de M. Paolo Orsi méritait d'avoir sa place dans le recueil où, sans parler de tant d'autres pièces d'un intérêt capital, ont été décrits et figurés les palais de Phæstos et d'Haghia Triada, exhumés par MM. Halbherr et Pernier avec tout leur riche mobilier, fresques, bas-reliefs, bijoux et vases. C'est aussi à une véritable exhumation que Géla doit de reparaître aujourd'hui, dans l'histoire de la Sicile antique, avec des titres en règle, qui justifient la renommée dont cette ville a joui au VI^e et au V^e siècle de notre ère, sous des princes ambitieux, protecteurs des lettres et des arts, qui, d'Hippocrate à Thrasybule, firent de Géla l'heureuse et brillante rivale de Syracuse.

L'ouvrage s'ouvre par deux courts chapitres intitulés, l'un *Esquisse topographique de Géla et de son territoire*, l'autre *Résumé de l'histoire de Géla;* puis l'auteur termine cette sorte d'introduction en décrivant les *ruines de Géla* et en indiquant ce que l'on sait des quelques recherches qui y ont été faites depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Sous Frédéric II de Hohenstaufen, au XIII^e siècle, la ville de *Terra Nova* s'était élevée sur le site désert de l'ancienne Géla, au grand dam de ce qui restait des bâtiments de lacité détruite. À partirdu XVI^e siècle, les habitants de *Terra Nova* commencèrent à tirer des nécropoles qui les entouraient les vases peints qu'elles renfermaient en grand nombre, et les fouilles clandestines, opérées sans méthode et sans qu'aucun relevé ait jamais été fait des dispositions rencontrées, se sont poursuivies jusqu'à ces dernières années. Aucune cité antique de la Sicile et de la Grande Grèce n'a livré plus de vases et de plus beaux vases que Géla. Il y en a dans tous les musées de l'Europe et surtout au Musée Britannique; mais les Musées de Palerme et de Syracuse, en se rendant acquéreurs de certaines collections privées, se sont assuré tout au moins une part de ce précieux butin.

En 1860, quelques sondages ont été faits dans une des nécropoles de Géla, aux frais du gouvernement, par les soins de M. D'Ondes Reggio, alors directeur du Musée de Palerme. Ce sont les seules fouilles dont il ait été donné une relation sommaire, et elles ont eu peu de durée et d'importance. Depuis qu'en 1898 le chef de la province archéologique de Syracuse a vu sa juridiction s'étendre sur celle de Caltanisetta, il a, malgré bien des résistances, mis à peu près fin au pillage des tombes.

Dans le présent volume, chacune des nécropoles explorées est décrite sépulture

par sépulture, d'après un journal des fouilles tenu avec une exactitude exemplaire. Les détails les plus précis sont donnés sur la forme et le contenu de chaque tombe, sur le mode d'ensevelissement, sur la distribution du mobilier funéraire et, chaque fois qu'il y a lieu, des plans, des coupes, des vues perspectives aident le lecteur à comprendre. Les vases de petite dimension et les fragments sont représentés par les figures insérées dans le texte. On a réservé pour les planches de l'atlas les vases les mieux conservés, ceux qui sont les plus intéressants, soit par la nouveauté du sujet, soit par la beauté du style. Cet atlas comprend aussi, outre plusieurs vues de Géla, outre le plan des ruines d'un temple, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que les fondations, un plan du quartier du Borgo, qui est bâti sur l'emplacement de l'une des plus importantes nécropoles archaïques de Géla. M. Orsi n'a pu faire là de fouilles que dans le sol des rues. Il y a ouvert cinq cents tombes; un bien plus grand nombre, de mille à quinze cents peut-être, doivent être cachées sous les maisons.

La description des différentes nécropoles archaïques, de celles du VI^e^ et du VII^e^ siècle, forme la seconde partie de l'ouvrage. Elle se termine par quelques pages où l'auteur présente un résumé des observations que lui a suggérées l'étude de ces premières nécropoles. Dans celles-ci, les sépultures sont très simples. N'ayant pas à portée, dans ces collines de sable, un calcaire qui se prête à la taille, on enferme les restes des morts dans des récipients faits de tuiles ou de grands vases d'argile. Les cuves de pierre, communes à Syracuse et à Hybla, sont ici l'exception. Au-dessus de la tombe, point de signes extérieurs, cippes ou stèles; pas d'inscriptions. En revanche, des vases peints presque dans chaque sépulture, des vases par milliers. Les fabriques qui ont fourni ces vases sont les fabriques gréco-asiatiques et insulaires, la fabrique corinthienne, la fabrique attique à figures noires. Les vases attiques à figures rouges commencent à se montrer, en très petite quantité, dans les tombes les plus récentes de ces cimetières. On y trouve aussi de ces alabastres terminés par un buste de femme qui abondent dans tout le bassin oriental de la Méditerranée et des figurines en terre cuite. Très, très peu d'objets en métal.

La troisième partie est consacrée à l'étude des nécropoles du V^e^ siècle. Ce fut alors que Géla, avec les princes Dinoménides, atteignit le plus haut degré de puissance et de prospérité où elle soit parvenue. La pierre se fait de plus en plus rare dans les cimetières; mais l'argile y prend des formes plus décoratives, grâce à l'intervention plus fréquente de l'ébauchoir et du pinceau, bien que les cuves les plus ornées soient toujours ensevelies dans de grandes fosses creusées à même dans le sol vierge. Le mobilier funéraire ne se compose guère que de vases; ceux-ci sont tous empruntés à la fabrique attique, qui est représentée là par de très beaux échantillons et du style sévère et du style libre. Les gens de Géla paraissent avoir compté parmi les clients les plus fidèles des potiers du Céramique et avoir fait leurs achats en gens de goût; ils ont eu une préférence marquée pour le type du lécythe, surtout pour celui du lécythe à figures rouges. Le lécythe à couverte blanche, si commun à Athènes et en Eubée, n'est représenté à Géla que par cinq ou six pièces, d'ailleurs d'une excellente exécution. Les deux seules signatures d'artistes qui aient été rencontrées à Géla sont celles du potier Cachrylion et du peintre-céramiste Polygnote, déjà connus l'un et l'autre par plus d'un vase où ils ont inscrit leur nom. Le métal est aussi rare que dans les nécropoles plus anciennes.

La partie IV traite de quelques fouilles, sans grand intérêt, qui ont eu lieu

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur divers points de la ville et de la banlieue. Dans la partie V, M. Orsi s'est attaché à relever toutes les traces encore visibles d'un édifice qui a dû être le temple principal de la cité antique. Il était d'ordre dorique. Au XIII[e] siècle, plusieurs colonnes étaient encore debout; au XVI[e], on n'en voyait plus qu'une se dresser sur la colline dite du *Moulin à vent*, et maintenant le soubassement même a presque complètement disparu. Les tambours des fûts, les pierres de taille du mur, tout a été enlevé par les habitants de Terra Nova, réemployé dans leurs constructions ou calciné dans leurs fours à chaux. D'après les profils d'un chapiteau conservé, le temple a dû être construit au V[e] siècle. En mesurant le tambour encore en place sur un morceau du stylobate et trois autres tambours, très frustes, qui gisent à terre tout près de ce fragment, on calcule que la colonne avait, avec le chapiteau, environ 7 m. 75; mais les blocs qui formaient le stylobate ayant été presque arrachés, on ne saurait dire quel était le plan de l'édifice ni combien il comptait de colonnes; on ignore aussi à quelle divinité il était dédié. D'autres sanctuaires, il n'a été trouvé, malgré des tranchées poussées à de grandes profondeurs sur des points qui semblaient promettre quelque découverte, que des vestiges bien confus et bien incertains. Un chapitre, très riche de judicieuses observations et illustré de nombreuses figures, réunit et étudie les monuments de la céramique qui ont été recueillis ailleurs que dans les nécropoles spécialement explorées par M. Orsi. Quant aux figurines de terre cuite, auxquelles est consacré un autre chapitre, elles offrent à peu près toutes un caractère plus ou moins archaïque.

Dans la partie VI, l'auteur signale plusieurs sites de la banlieue de Géla qui paraissent avoir été habités dans l'antiquité et où il y aurait peut-être lieu à des fouilles. Enfin le volume se termine par quelques pages où sont décrits des disques d'argile ornés de masques qui se rencontrent un peu partout en Sicile, mais qui n'ont été trouvés nulle part en plus grande quantité qu'à Géla (partie VII). C'est ce que les Romains appelaient des *oscilla*.

Par ses recherches sur les cités et les nécropoles sicules, par ses mémoires sur Megara Hyblæa et Camarina, M. Orsi s'était déjà placé au premier rang des archéologues qui étudient le passé de la grande île, qui en font reparaître au jour les monuments et qui assignent à ceux-ci la place qu'ils doivent occuper dans l'histoire de la civilisation antique. Son dernier ouvrage ne pourra qu'ajouter encore à l'autorité qu'il a déjà conquise; son expérience s'enrichit et son jugement s'affermit par l'effet de chaque nouvelle fouille qu'il entreprend. L'érudit a été bien secondé par les artistes dont il s'est assuré le concours. Si la plupart des figures insérées dans le texte sont des zincogravures, exécutées avec soin d'après de bons clichés, les dessins des peintures de vases qui forment la majorité des planches de l'atlas attestent l'habileté de l'artiste et son souci d'intelligente et scrupuleuse fidélité. G. PERROT.

P. GUSMAN, *L'art décoratif de Rome de la fin de la République au IV[e] siècle.* 1[er] fascicule. In-4°. — Paris, Librairie Ch. Eggimann, 1908.

Il est assez difficile encore de se rendre compte de ce que sera le livre de M. P. Gusman, dont le premier fascicule vient de paraître. Nous savons seulement qu'il sera consacré entièrement à l'art décoratif de Rome durant les quatre premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire à l'époque où, devenu «vraiment national sous Auguste, il atteignit une puissante richesse sous les premiers empereurs et eut, sous Trajan, une véritable renaissance»; et qu'il embrassera plusieurs chapitres:

fragments architectoniques; ornementation sculpturale, bas-reliefs historiques, monuments funéraires; mobilier sculptural, objets d'orfèvrerie, bronzes, terres cuites, stucs. La première livraison donne un certain nombre de spécimens de ces différentes catégories. Chaque planche est accompagnée d'un texte explicatif très sobre, mais très clair, qui en forme la légende raisonnée; il se termine par une bibliographie sommaire. L'entreprise est intéressante pour l'histoire de l'art et pour l'histoire de la civilisation romaine; les planches publiées jusqu'ici sont d'une exécution remarquablement soignée. R. C.

Gaetano de Sanctis. *Storia dei Romani*, I, *La conquista del primato in Italia*. 2 vol. in-8°, 458 et 476 p. — Turin, Bocca, 1907.

Cette nouvelle Histoire des Romains se présente à nous comme une œuvre de réaction ; M. de Sanctis proteste à la fois contre la critique radicale de M. Pais, qui refuse tout crédit aux traditions antiques concernant les origines romaines, et contre le « dilettantisme pseudosociologique » de M. Ferrero; il s'efforce, pour sa part, de dégager l'âme de vérité qui se cache au fond des vieilles légendes, en s'appuyant uniquement sur les textes et sur les travaux modernes d'érudition. La première partie de son ouvrage porte ce sous-titre : La conquête de la primauté en Italie ; elle conduit l'histoire de Rome et de la péninsule italienne depuis l'apparition de l'homme à la surface de la terre jusqu'à la veille des guerres puniques. Bien composée et divisée, écrite avec une simplicité et une clarté malheureusement trop rares chez les historiens d'outre-monts, elle témoigne d'une connaissance très solide des sources littéraires, des découvertes archéologiques et de toute la production historique contemporaine; sachons gré, en particulier, à M. de Sanctis de se tenir au courant des travaux français et de les citer à propos.

Les deux volumes comprennent vingt-quatre chapitres, qui ne forment qu'une seule série continue. Le premier chapitre est une introduction : l'auteur y étudie les Fastes et les Annales, et l'usage qu'en ont fait les écrivains grecs et latins; il estime que l'incendie de Rome par les Gaulois en 390 n'a pas détruit, comme on le répète communément, les plus anciens documents de l'histoire romaine, et il essaie de remettre en honneur la théorie de Niebuhr sur les épopées nationales. Les quatre chapitres suivants tracent le tableau de l'Italie avant les Romains : premiers habitants, Indo-Européens, Étrusques de la vallée du Pô, civilisation de Villanova. Rome entre en scène : ses origines d'après la légende et l'histoire, sa première organisation sociale, sa religion primitive (chapitres vi-viii). Les établissements des Grecs et des Phéniciens font tout le sujet du chapitre ix; avec le x^e^ et le xi^e^, nous revenons à Rome : grandeur et décadence de la royauté; le premier tome se termine par la description de la puissance des Étrusques, brisée à la bataille de Cumes. Dans le second tome nous suivons à la fois le développement de la rivalité des ordres et les progrès des armes romaines : débuts de la République et institution du tribunat, légende des décemvirs et premier code écrit, la nouvelle ligue latine et l'alliance avec les Herniques, luttes contre les Celtes et les Grecs, organisation des centuries, dissolution de la ligue latine, lutte contre les Osques, achèvement de la conquête de l'Italie, guerre contre Pyrrhus et soumission de la péninsule (chapitres xiii-xxi); les trois derniers chapitres, contre-partie des chapitres ii à v, nous montrent ce qu'est devenue l'Italie unifiée par Rome : la commune et l'État, les conditions sociales et économiques, la civilisation et la religion.

M. de Sanctis, comme on le voit, sans négliger le récit et la discussion critique des guerres ou des révolutions, accorde une place très large à l'exposé des institu-

tions, des croyances et de toutes les formes de la vie sociale; il s'efforce de donner une impression exacte et complète de l'évolution générale de Rome, telle que l'état actuel de la science historique permet de la retracer. Les deux premiers volumes de la *Storia dei Romani*, avec des qualités bien différentes et moins d'éclat, feront très honorable figure auprès des tomes I et II de l'*Histoire romaine* de Mommsen, de la *Storia di Roma* inachevée de M. Pais et de l'*Introduction* de Modestov.

M. B.

D. C. Hesseling. *Essai sur la civilisation byzantine.* Traduction française autorisée par l'auteur, avec préface par G. Schlumberger. 1 vol. in-8° de 385 p. — Paris, A. Picard et fils, 1907.

Comme l'a dit le savant académicien byzantiniste dans sa courte préface, « toute espèce d'étude d'ensemble sur l'empire grec d'Orient a fait jusqu'ici presque complètement défaut ». Depuis le beau livre d'Alfred Rambaud sur l'empire grec au x^e^ siècle jusqu'aux derniers fascicules de la florissante *Byzantinische Zeitschrift* et à la *Geschischte der byzantinischen Litteratur* de son directeur Krumbacher, on ne possède sur ce sujet que des études partielles. L'*Essai* de M. Hesseling a pour objet de le systématiser en s'attachant plus spécialement à l'histoire de la civilisation. Son petit volume, rempli de faits et d'observations caractéristiques, révèle une vaste science, mais n'a aucune prétention à l'érudition : pas de notes ni de bibliographie. Nous ne pouvons en donner qu'une très succincte analyse. Constantin, en fondant la « nouvelle Rome » en fit une ville romaine et chrétienne, en même temps qu'un rempart contre les ennemis séculaires de l'empire. On lui doit plusieurs réformes dont bénéficia la civilisation. La réaction de Julien en faveur du paganisme fut sans effet pour l'avenir. Avec Théodose s'accomplit l'unité de l'Église et la consolidation de l'État. Le luxe et les mœurs de Byzance ne sont alors qu'une imitation de ceux de Rome et n'ont encore rien d'oriental. La langue latine est la seule langue officielle, sauf dans l'ordre juridique, où le grec se maintient à côté d'elle. Sous Justinien, l'empire atteint son apogée. Les factions du cirque semblent représenter des corporations. Un récit des faits purement historiques se poursuit d'un bout à l'autre de l'ouvrage sans que l'on en saisisse bien la nécessité pour la question traitée. L'utilité ne s'en fait sentir qu'à propos de l'invasion des Slaves, que M. Hesseling préfère appeler une infiltration, et ici Fallmerayer est sérieusement discuté. Vient ensuite l'invasion des Arabes. Dans un chapitre consacré à la littérature et aux arts du IV^e^ au VII^e^ siècle, l'auteur ne partage pas l'opinion commune touchant l'influence chrétienne sur le mouvement littéraire; le roman, par exemple, reste païen; mais la poésie est religieuse ainsi que les productions artistiques, notamment la miniature; quant à l'art monumental, il procède de Rome et de l'Orient. On retrouve l'art byzantin dans l'Italie méridionale. Lé peuple grec est présenté ici comme « se croyant le champion de la doctrine chrétienne, professant au fond un véritable paganisme et n'ayant de chrétien que le nom ». Suit un coup d'œil rapide jeté sur les hérésies du temps, les réformes juridiques et économiques. Les Slaves, alliés aux Sarrasins, sont repoussés ou hellénisés; deux saints grecs, Méthode et Cyrille, les convertissent et les civilisent. On remarquera l'histoire du règne de Constantin Porphyrogénète dans ses rapports avec l'administration, la question de la petite et de la grande propriété et, plus loin, une étude sur son influence littéraire. Après une assez longue digression sur le *Manuel* de Cécaumène (XI^e^ siècle) « document remarquable de la conception que les Byzantins se faisaient de la vie », un nouveau chapitre traite de la littérature et des arts, où deux grandes figures re-

tiennent l'attention : saint Jean Damascène et Photius; puis l'épopée de Digenis Acritis y est longuement analysée. Pour la question d'art, les miniatures continuent d'être grecques ou plutôt byzantines. Celles du Psautier de Paris montrent l'idéal byzantin, païen de forme, chrétien d'inspiration. Surviennent d'intéressants aperçus sur l'orfèvrerie, les émaux cloisonnés, les broderies, et sur l'architecture, qui a progressé. Sous Alexis I[er] Comnène, qui est aux prises avec les croisés d'un côté, les Turcs Seldjoucides de l'autre, le commerce décline, les Vénitiens sont tout-puissants; les successeurs d'Alexis luttent en vain et l'on arrive ainsi à la catastrophe de 1453. Un troisième chapitre concerne l'état des lettres et des arts du XI[e] au XV[e] siècle, la part qu'y prend la théologie avec Psellos, Bekkos, Bessarion. M. Hesseling met en scène le personnage ridicule du poète « meurt-de-faim » Théodore Prodrome. Peut-être ce type semblera-t-il trop exceptionnel pour caractériser la mentalité d'une époque. On goûtera les détails peu connus donnés sur Anne Comnène et sur son *Alexiade*, sur la poésie en langue vulgaire, éloquemment réhabilitée, sur les romans grecs en prose et en vers, et de justes observations sur ce fait important qu'au moyen âge les littératures byzantine et occidentale se sont mutuellement influencées et pénétrées. L'auteur insiste sur le maintien de l'esprit grec au mont Athos, sur l'art des miniatures, florissant dans ses trente monastères. Il retrouve dans la langue parlée actuellement à Chypre le grec du XIV[e] siècle. Sa conclusion générale est que « l'hellénisme est indestructible », et tout son livre est une démonstration de cette vérité consolante. C. E. R.

HARTMANN GRISAR, S. J. *Histoire de Rome et des papes au moyen âge*, I, Rome au déclin du monde antique (traduction de l'allemand par E.-G. Ledos). 2 vol. gr. in-8°, 455 et 456 pages. — Paris, Desclée, de Brouwer, 1906.

M. E.-G. Ledos a rendu un grand service au public français en traduisant la première partie de l'ouvrage monumental du P. Grisar, qui étudie l'histoire de Rome et des papes depuis la fin de l'antiquité jusqu'à l'avènement de Grégoire le Grand. L'auteur s'est proposé de remplacer l'œuvre vieillie de Gregorovius et de faire entrer dans l'histoire générale les résultats archéologiques dus aux fouilles et aux découvertes de la dernière moitié du siècle dernier. Son entreprise comprend en réalité deux parties qui s'entremêlent sans cesse : suivre d'une part les progrès de l'autorité spirituelle et de la puissance politique des papes; étudier d'autre part le milieu dans lequel s'est formé leur pouvoir. À chacune des périodes de l'histoire des papes correspond une tentative de reconstitution de la Rome médiévale et de la société romaine. Une illustration abondante, qui diffère sur quelques points de celle de l'édition allemande, fait revivre pour les lecteurs la Rome du V[e] et du VI[e] siècle et forme un véritable *corpus* des monuments romains au début du moyen âge. Grâce à une connaissance minutieuse de la topographie romaine et des sources écrites ou monumentales, l'auteur a pu tracer successivement le tableau de la Rome du V[e] siècle, contemporaine des premières invasions, celui de la Rome de Théodoric et enfin celui de la Rome byzantine au temps de Narsès et de l'Exarchat. Malgré le soin avec lequel le P. Grisar a cherché à élucider tous les problèmes auxquels donne lieu l'histoire des papes, il est incontestable que les chapitres proprement archéologiques forment le principal attrait de son livre. On lira avec le plus grand intérêt l'étude sur la transformation graduelle de la Rome impériale en ville chrétienne ainsi que la description des églises de Rome au V[e] siècle et le chapitre important consacré au tombeau de saint Pierre; on appréciera la nouveauté des études sur le Palatin chrétien, sur les premiers cimetières urbains, sur les monuments religieux

construits après la restauration byzantine. La dernière partie forme un véritable tableau de la culture romaine au VI^e siècle étudiée dans ses manifestations intellectuelles, artistiques, religieuses; la description des rites du baptême et de « la grande nuit » au Latran montre l'importance prise dès cette époque par les cérémonies de la cour pontificale. Bien que le P. Grisar ne dissimule nullement ses préférences, le ton de l'ouvrage ne cesse jamais d'être historique. C'est avec la plus grande impartialité que l'auteur discute les questions controversées telles que la venue de saint Pierre à Rome et il n'hésite pas à l'occasion à alléger la tradition religieuse d'un certain nombre d'apocryphes, lettres du pape Anastase à Clovis, faux symmachien, etc.... Quelques-unes de ses conclusions cependant appellent des réserves. À la suite des apologistes chrétiens du V^e siècle, le P. Grisar se montre sévère pour la société antique à son déclin; il semble même prendre à la lettre les déclamations de Salvien, qui aurait eu « le vif sentiment que les nouveaux peuples étaient destinés à infuser une nouvelle sève plus pure au corps de l'ancien monde en décomposition ». Comme l'a montré depuis longtemps Fustel de Coulanges, c'est chez les envahisseurs de l'empire et non dans la société romaine qu'il faut chercher la décomposition et la décadence. De même c'est mal connaître les barbares que de trouver « l'État goth supérieur à l'État byzantin »; il semble au contraire que le seul État fondé par les Ostrogoths n'ait été qu'une copie servile de l'État byzantin. On s'étonnera aussi de ne trouver citées dans la *Bibliographie* ni l'étude de Keller sur les juges palatins (*Die sieben römischen Pfalzrichter im byzantinischen Zeitalter*, Stuttgart, 1904), ni surtout la thèse de Paul Fabre sur les patrimoines romains. Enfin, sans tenir aucun compte des travaux de Strzygowski, le P. Grisar est resté fidèle à la théorie étroitement romaniste qui a régné si longtemps en archéologie. Non seulement l'architecture des basiliques, mais les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure et la *Genèse* de Vienne sont pour lui des œuvres entièrement romaines et il voit dans le style roman « le développement du plan basilical ». Après les découvertes faites en Asie Mineure et en Syrie pendant ces dernières années, il n'est plus possible d'être aussi affirmatif et le devoir de l'archéologue qui étudie les monuments chrétiens de Rome est de rechercher s'ils ne sont pas dus à des inspirations ou même à des importations gréco-orientales. Louis Bréhier.

N. Sjöberg. *Svenska Porträtt i offentliga Samlingar*. Tome I^{er}, Drottningholm; tome II, Gripsholm. In-4°, 52 pages et 50 planches; 69 pages et 50 planches (avec des résumés du texte en français). — Stockholm, Hasseld, Tullbergs Forlag, s. d.

Les deux premières livraisons de ce bel ouvrage ne sont pas seulement importantes pour l'iconographie historique des pays scandinaves, mais pour l'histoire de l'art du portrait en Europe, particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans la vaste collection du château de Gripsholm (sur les bords du Maelar, à 70 kilomètres de Stockholm), on trouve aussi des spécimens de l'art du moyen âge (image en bois de Charles VIII Knutsson, par B. Notke, de Lübeck) et de la Renaissance (Marguerite, sœur de Gustave I^{er}, par un élève de Cranach, Martin Hillebrandt). Au XVII^e siècle, le grand portraitiste de la Cour, en Suède, fut David Ehrenstrahl, de Hambourg, élève d'un peintre hollandais et de Pierre de Cortone, dont le neveu, David von Krafft, lui succéda comme peintre officiel. C'est encore un étranger, le Poméranien J.-H. Scheffel, qui introduisit en Suède le « genre rococo ». Au XVIII^e siècle, il y eut une école suédoise de peinture dont le représentant le plus connu, Alexandre Roslin, travailla surtout à Paris et y fut membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture ; le château de Drottningholm possède cinq portraits de sa main, exécutés en

1774-1775. Les portraits du XIX^e siècle sont parmi les plus faibles de cette dernière collection. En somme, l'éditeur de ces deux volumes a rendu un réel service et a fourni aux travailleurs l'équivalent, pour la Suède, de ce qu'est l'*Illustrated Catalogue of English portraits* (Oxford, 1904) pour l'Angleterre. Nous sommes encore dépourvus, en France, de répertoires comparables à ceux-là. S. R.

CHARLES HOLME. *Royal Scottish Academy*, 1 vol. in-4°. — Offices of the Studio, Londres, Paris, New-York, 1907.

Ce volume contient un article de A.-L. Baldry : « L'histoire de l'Académie Royale Écossaise », une liste chronologique de tous les membres de l'Académie depuis sa fondation (1826) et un grand nombre de reproductions en couleurs de leurs œuvres.

L'Académie Royale Écossaise, comme l'Académie Royale de Londres, a été l'aboutissement de bien des tentatives faites pendant une grande partie du XVIII^e siècle et le début du XIX^e, époque de l'influence de Raeburn et Wilkie, pour encourager et développer les arts. Parmi ces tentatives peu durables, mais qui préparaient la voie, il faut mentionner la *Trustees Academy*, qui comprit parmi ses membres des artistes de marque. Les *Trustees* commencèrent par offrir des prix aux auteurs de dessins et cartons pouvant être exécutés dans les diverses manufactures. Ce fut l'embryon de la première école de dessin établie dans le Royaume-Uni (1760), école qui joua un rôle important dans le développement des arts au début du XIX^e siècle. A cette époque se forma une association nommée *Society of Incorporated Artists*, qui, de 1808 à 1816, tint des expositions périodiques de tableaux des meilleurs maîtres écossais. Enfin c'est le 27 mai 1826 que se tint la première réunion pour la fondation d'une Académie écossaise de Peinture, Sculpture et Architecture, dont George Watson fut élu président. La première exposition eut lieu le 1^er février 1827. Après bien des vicissitudes, cette Académie obtint une charte, signée le 13 août 1838, qui l'élevait au rang d'Académie Royale : c'était une consécration définitive. H. D.

Recueil des Actes du Comité de Salut public, publié par M. F.-A. AULARD. Tome XVII (21 septembre 1794, 5^e jour des sans-culottides, an II-6 novembre 1794, 16 brumaire an III.) 1 vol. in-8°, 865 pages. — Paris, Imprimerie Nationale, 1906.

Le tome XVII de cette importante publication marque le mouvement de réaction thermidorienne déjà sensible dans le volume précédent et la prépondérance des préoccupations militaires dans les décisions du Comité de Salut public et dans la correspondance des représentants du peuple.

On y voit, en effet, Pocholle et Charlier, représentants dans le Rhône et la Loire, s'élever contre le principe affiché par les sociétés populaires que la souveraineté est « immédiatement » en elles, et que « la volonté générale se compose du vœu de chaque société populaire ». C'est, écrivent-ils, l'anéantissement du gouvernement révolutionnaire. A Marseille, J.-J. Serres et Auguis se plaignent que la Société leur « parle en maître » ; enfin, dans la Côte-d'Or, Lambert ose dénoncer l'étrange abus qu'on fait du mot « peuple » et que cet abus de « trois ou quatre mots, tels que *peuple, souverain, liberté, égalité,* suffit pour élever la domination particulière de quelques-uns sur les ruines de la liberté publique ».

Comme conséquence de ces nouveautés, on voit Perrin, Aï et Goupilleau mettre en liberté dans le Gard et le Vaucluse plus de douze cents individus arrêtés comme suspects de fédéralisme. Dans le Nord, Lacoste divise les détenus en six

classes, où sont rangés, suivant la gravité des motifs qui ont provoqué leur incarcération, des gens qu'on devine promis à la liberté.

On sent qu'il y a quelque chose de changé dans l'atmosphère politique; le 22 novembre 1794 marque d'ailleurs la fermeture du Club des Jacobins.

Ces quarante-cinq jours, entre lesquels s'écoule la période des documents publiés, sont occupés par une recrudescence de l'action militaire. C'est le moment de la jonction de Jourdan et de Pichegru, de la conquête de la Belgique, de la marche combinée des armées de la Moselle et du Rhin. Le Comité de Salut public, sous l'inspiration de Carnot, multiplie les mesures militaires; on sent que l'organisation de l'armée est une de ses plus grandes préoccupations. On en trouvera la preuve dans le nouveau volume publié par M. Aulard, ainsi que les rapports des représentants du peuple sur les opérations de guerre. Deux points sont à signaler : les documents sur l'organisation du corps des aérostiers, la création de l'École d'aérostation et ceux relatifs à l'École de Mars, qui sont assez nombreux.

À côté des choses de l'armée, un des sujets de préoccupation les plus graves du Comité c'est la Vendée. Il faut mentionner un rapport de Cochon insistant sur le déplorable état de l'armée républicaine, sur le regrettable esprit qui y règne; un autre de Boursault dénonçant les agissements des Anglais et l'inondation de faux assignats dont ils couvrent le pays. Comme Cochon, il se plaint de la surabondance des officiers généraux et de l'émiettement du commandement. Le rapport de Bollet nous marque les premiers résultats de l'envoi de Hoche.

En dehors de ces grandes affaires, dont on trouve le retentissement dans tout le volume, il convient de signaler les documents relatifs aux moyens de propagande révolutionnaire (réquisition de typographes allemands, subventions à des caricaturistes); à la difficulté de l'alimentation de Paris en vendémiaire an III; à Chappe et à l'installation de son télégraphe; aux tentatives du peintre David pour dessiner «l'habillement national»; à la composition d'un Conseil de commerce; à l'exploration du gouffre du Rhône à Bellegarde; à l'érection d'un monument à Lyon en l'honneur de J.-J. Rousseau.

M. D.

Étienne Dejean. *Un préfet du Consulat, Jacques-Claude Beugnot,* 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie Plon, 1907.

Le lieutenant-colonel Beugnot, petit-fils du comte Beugnot, a légué récemment aux Archives Nationales la majeure partie des papiers de son aïeul; M. Dejean, directeur des Archives, a pu, grâce à ces papiers et à d'autres documents officiels, mettre en pleine lumière les actes et la vie de Beugnot pendant une période dont celui-ci n'avait pas parlé dans ses *Mémoires.* Il a fait connaître ainsi, dans une étude savante et bien conduite, la formation de l'administration moderne, à laquelle Beugnot prit une part prépondérante, d'abord comme collaborateur et conseiller du Ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, ensuite comme préfet de la Seine-Inférieure. Beugnot était bien préparé à ce double rôle par les fonctions qu'il avait remplies, aux débuts de la Révolution, auprès de l'assemblée d'élection de Bar-sur-Aube, son pays natal, et de l'assemblée du département de l'Aube. Il fut vraiment l'âme de cette administration en 1790; le compte rendu du conseil général de cette année en fait foi; le procès-verbal de ce conseil contient de lui un rapport que le *Moniteur* qualifiait d'excellent. Après avoir été député à l'Assemblée législative, après avoir vainement tenté de rentrer dans la politique pendant le Directoire, il devint, grâce à l'influence de son compatriote Beurnonville, le véritable organisateur auprès du Ministre de l'Intérieur de l'administration nouvelle, dont il devait être

un des organes les plus éminents. Il avait toutes les qualités d'un administrateur émérite : « la pénétration et le flair », l'amour du travail, l'activité, la curiosité éveillée; ses rapports sont de vrais modèles; il savait écrire et parler; peut-être même le savait-il trop. Cherchant à être trop complet, il ne parvint pas à mettre en œuvre les très nombreuses observations qu'il avait réunies pour faire la statistique de son département. Ce département, il l'avait trouvé en pleine crise commerciale et agricole; les routes étaient même infestées de brigands. Beugnot ne tarda pas à y faire régner l'ordre, la sécurité et la prospérité; il y multiplia ses visites, qu'il raconte d'ailleurs avec esprit. Quand Bonaparte y vint, en 1802, il fut émerveillé des résultats obtenus; mais il trouva le préfet idéologue, parce que celui-ci osa discuter avec lui sur une question de traité de commerce. Beugnot était resté fidèle à ses anciennes opinions tout en étant l'homme des temps nouveaux; physiocrate avant 1789, il l'était resté. Pénétré du sentiment du devoir social, il savait conserver sa dignité à l'égard du pouvoir central, tout en le secondant dans certaines de ses prétentions, comme celles de subordonner les autorités religieuses à l'administration civile et de réduire de plus en plus l'action du conseil général. Il se fit assez apprécier de ses chefs pour qu'ils l'appelassent à des postes de haute confiance, et de ses administrés pour qu'en 1816 ceux-ci se fissent représenter par lui à la Chambre des députés. On peut dire de lui qu'il sert de lien entre le passé et le présent, à la suite de l'abîme creusé par la Révolution. Il s'était fait faire un répertoire des procédés de l'intendance de Normandie, et prit pour secrétaire général un ancien employé des bureaux de cette même intendance. Traditionaliste et cependant ouvert aux idées modernes, il méritait une belle et substantielle étude comme celle que vient de lui consacrer M. Dejean : « On y saisit sur le vif, dit celui-ci en concluant, comment le Consulat restaura et reprit beaucoup plus qu'il n'établit et n'instaura, et comment le nouveau régime se relia administrativement à l'ancien. »

A. Babeau.

Joachim Merlant. *Senancour (1770-1846), poète, penseur religieux et publiciste; sa vie, son œuvre, son influence. Documents inconnus ou inédits.* 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie Fischbacher, 1907.

Dans l'histoire de notre littérature, il y a peu de destinées plus étranges que celle de Senancour. Longtemps ignoré du public et se complaisant pour ainsi dire dans son obscurité, puis soudain presque célèbre le jour où Sainte-Beuve découvre, en 1832, son *Oberman* qui datait de 1804, il n'a plus cessé dès lors de trouver des lecteurs, des disciples et des historiens. Depuis une dizaine d'années, en particulier, on ne se lasse pas de s'occuper de lui. M. Lanson, le regretté Joseph Texte, Charles Morice et le signataire de cet article lui ont tour à tour consacré quelques pages. En 1897 a paru l'in-octavo de M. Jules Levallois : *Un précurseur, Senancour,* — et, l'année suivante, l'in-octavo de M. Alvar Saladin Tornüdd, celui-là publié à Helsingfors, en langue finlandaise : *Étienne Pivert de Senancour, en literaturhistorisk Studie.* — Voici maintenant qu'après s'être fait son bibliographe et l'éditeur de ses *Lettres à Sainte-Beuve, F. Denis, etc.*, M. Joachim Merlant nous apporte lui aussi une volumineuse et consciencieuse étude sur « sa vie, son œuvre et son influence ».

La curiosité bienveillante qui nous ramène si souvent vers l'auteur d'*Oberman* n'a rien qui doive surprendre. *Oberman* était l'expression d'un mal qui s'est aggravé de nos jours et généralisé. Ce trouble devant les énigmes de notre être, ce sentiment poignant de notre impuissance et de notre brièveté, ce découragement grandissant à mesure que se développe en nous l'esprit d'analyse, cette peur de vivre, cette

IMPRIMERIE NATIONALE.

tendance de plus en plus forte à se dégoûter de l'action et à s'abstraire de la vie, en un mot cette maladie de la volonté, qui est comme la rançon de notre culture intellectuelle et de notre affinement, n'a jamais mieux mérité qu'à l'heure présente de s'appeler «la maladie du siècle». Et la France n'en est pas seule atteinte. Oberman a des frères chez toutes les vieilles nations; il en a jusque dans ce Nouveau-Monde à qui tant de gens nous conseillent d'aller demander des leçons d'énergie, et qui se croit si fort parce qu'il est brutal. Une traduction abrégée d'*Oberman* vient de paraître aux États-Unis sous ce titre : *Selections from letters to a friend by Etienne Pivert de Senancour. Chosen and translated with an Introductory Essai and Notes by Jessie Peabody Frothingham, translator of the Journal of Maurice de Guérin.* — N'est-ce pas la preuve qu'il y a des volontés malades ailleurs que chez nous, et à New-York ou à Boston aussi bien qu'à Paris et à Helsingfors?

M. J. Merlant, qui nous signale ce petit fait significatif, cite mainte autre preuve de la séduction qu'exerce aujourd'hui encore le vieux livre désolé de 1804, et là est bien, semble-t-il, la partie tout à fait neuve et attachante de son travail. Non que je méconnaisse la valeur des chapitres dans lesquels il a retracé la biographie de Senancour et patiemment suivi, à travers les brouillards de ses *Rêveries* et de ses *Libres méditations*, la lente et confuse évolution de sa pensée. Mais peut-être n'y avait-il plus rien de bien intéressant à nous dire de sa vie, si souvent racontée déjà et du reste si monotone, si morne; et importe-t-il beaucoup, d'autre part, que ses vagues aspirations religieuses aient paru à la fin prendre corps en une espèce de *credo*, et que ce *credo* soit d'un protestant plus que d'un catholique? Quand ses *Rêveries* et ses *Libres méditations* auraient péri avec son *Aldomen ou le bonheur dans l'obscurité*, dont nous ne connaissons que le titre au moins bizarre, sa gloire n'y perdrait rien. Car sa gloire n'est pas d'avoir formulé des doctrines, affirmé des certitudes, mais uniquement d'avoir décrit un état morbide de l'âme moderne, uniquement d'avoir donné *Oberman*, c'est-à-dire la confession de ceux qui refusent d'agir parce qu'ils désespèrent de comprendre et de pouvoir, des cœurs que la vie a meurtris et des intelligences que l'infini accable, de tous les vaincus résignés qui se replient sur eux-mêmes, s'efforçant de ne plus penser, de ne plus sentir, remâchant éternellement leur propre cendre. C'est par là qu'il a eu prise sur la génération romantique et qu'il a prise sur nous. M. J. Merlant a finement discerné son empreinte non seulement sur Sainte-Beuve et M^me^ Sand, qui les premiers ont fait connaître son nom et son œuvre, mais sur Delacroix, Fromentin et Liszt, sur Maurice de Guérin; il a montré d'évidents rapports entre son nihilisme et le pessimisme de Vigny, et il n'a pas eu tort, en achevant de dénombrer sa postérité, de nommer Amiel et plusieurs de nos contemporains. Il eût même pu, je crois, allonger un peu la liste. S'il m'est indifférent de n'y pas rencontrer Huysmans et son des Esseintes, je regrette de n'y pas voir le nom de Sully-Prudhomme. Le petit livre des *Épreuves*, avec ses quatre divisions: *Amour*, — *Doute*, — *Rêve*, — *Action*, — dit assez clairement par quelles étapes avait passé le délicat poète, par quelles déceptions, par quelles angoisses et par quelles lassitudes, avant d'en venir à chanter la beauté du labeur scientifique, du devoir social, de l'effort sous toutes ses formes. C'était un Oberman, mais un Oberman guéri.

André Le Breton.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 1[er] avril sa deuxième *séance trimestrielle* sous la présidence de M. Babelon.

M. le Président a informé l'Institut que la Commission administrative centrale avait nommé M. de Monicault administrateur du domaine de Chantilly, en remplacement de M. de Boislisle, décédé.

M. L. Leger a lu l'étude sur la *Guzla*, la mystification littéraire de Mérimée, dont il avait donné connaissance à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 13 mars.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le deuxième trimestre de 1908. M. Émile Gebhart, *directeur;* M. le marquis Pierre de Ségur, *chancelier.*

Legs. L'Académie a accepté provisoirement un legs de 100,000 francs que lui a fait M[me] Davaine. Les arrérages de cette somme serviront à la fondation de deux prix annuels, destinés à récompenser l'un un ouvrage de poésie et l'autre un ouvrage de prose.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. de Boislisle, membre libre de l'Académie depuis 1884, est décédé à Paris le 18 mars 1908.

— M. Barbier de Meynard, membre de l'Académie depuis 1878, administrateur de l'École des Langues orientales vivantes, professeur au Collège de France, est décédé à Paris le 31 mars 1908.

Communications. 6 mars. M. Gaston Boissier communique une note de M. Merlin donnant le texte d'une inscription découverte dans les ruines des thermes de Korbous, en face de Carthage. Ce document, qui remonte probablement au début du règne d'Auguste, contient un mot : *assa* (étuve sèche), qui ne se retrouve qu'une seule fois chez les auteurs latins, dans une lettre de Cicéron.

— L'abbé H. de Genouillac communique le texte inédit d'une tablette sumérienne du Musée de Bruxelles, dans laquelle apparaissent à côté du nom d'Urukagina, roi de Lagas, celui de Barnamtarra, femme de son prédécesseur, et la mention de ce dernier sous le titre de grand patési. Il résulte de ce texte que l'ancien patési (grand prêtre) et sa femme survivaient à leur règne et que par conséquent le patésiat n'était pas une fonction à vie. D'après une autre tablette inédite conservée à la Bibliothèque Nationale, Barnamtarra aurait disposé d'un personnel considérable payé sur le trésor royal. Il est donc possible qu'Urukagina ait pensionné son prédécesseur, mais la comparaison des formes verbales du document avec celles de deux tablettes inédites de Bruxelles et du Louvre porte plutôt à croire

que l'ancien patési et sa femme payent simplement l'impôt au roi Urukagina (vers 3500 av. J. C.).

13 mars. M. de Vogüé donne des nouvelles des recherches que M. Clermont-Ganneau poursuit à Éléphantine (Égypte).

— M. Homolle annonce que MM. Chavannes et Ronzevalle ont fait don au Musée du Louvre d'objets d'art et de manuscrits rapportés de leurs voyages en Asie. Il leur exprime les remerciements du Musée.

— M. L. Leger lit un travail sur la *Guzla*, ce prétendu recueil de poésies illyriennes composé par Mérimée et publié à Strasbourg en 1827. Toute l'Europe fut dupée par cette mystification, et des fragments de la *Guzla* furent traduits en vers par les plus grands poètes slaves, notamment le Russe Pouchkine et le Polonais Mickiewicz.

20 mars. M. le Ministre des Affaires étrangères informe l'Académie qu'un Congrès international d'archéologie se tiendra au Caire en avril 1909 et lui demande de s'y faire représenter.

— M. Ph. Berger communique, de la part de M. Merlin, le texte de deux *graffiti* phéniciens.

27 mars. M. Pottier communique une note de M. Félix Regnault sur des terres cuites de Smyrne des IIe et Ier siècles av. J.-C., d'où l'on peut tirer des renseignements sur les maladies et les accidents de cette époque. Les modeleurs ont reproduit les déformations pathologiques avec un réalisme remarquable. M. Regnault suppose que ces statuettes étaient placées dans les maisons, comme des fétiches destinés à en écarter la maladie ou l'accident qu'elles représentaient.

— M. Héron de Villefosse communique la photographie d'une inscription latine découverte en février 1908 dans la partie Sud-Est de l'île de Malte par M. le Dr Thémistocle Zammit, directeur du Musée de La Valette. C'est une inscription chrétienne qui présente cet intérêt particulier de reproduire un texte des Actes des Apôtres.

— M. Jules Maurice fait une communication sur la valeur historique du *De mortibus persecutorum*, ouvrage de Lactance qui fait mieux qu'aucun autre connaître les événements qui s'accomplirent sous Dioclétien et sous Constantin, et il insiste sur la confirmation que les monnaies et les inscriptions apportent au texte de Lactance.

— M. Bouché-Leclercq fait une communication sur de nouveaux papyrus découverts à Éléphantine.

— L'Académie désigne à la Société des Architectes français, comme lauréat de la médaille d'or qu'elle décerne annuellement, M. Grenier, ancien membre de l'École française de Rome.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection. L'Académie a élu, le 23 mars 1908, un membre dans la Section d'astronomie en remplacement de M. Janssen, décédé. La Section présentait en première ligne, *ex æquo*, MM. Andoyer et Maurice Hamy, en deuxième ligne M. P. Puiseux. Au premier tour de scrutin, M. M. Hamy a obtenu 29 suffrages, M. P. Puiseux

29 et M. Andoyer 1. — Au deuxième tour, M. Maurice Hamy a été élu par 31 suffrages; M. P. Puiseux en a obtenu 28.

Présentations. L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour le poste de Directeur de l'Observatoire de Toulouse, en première ligne M. E. Cosserat, en deuxième ligne M. L. Fabry.

— L'Académie a présenté à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour la chaire de géométrie appliquée aux arts, vacante au Conservatoire national des Arts et Métiers, par le décès de M. Laussedat, en première ligne M. Bricard, en deuxième ligne M. Adam.

Histoire des sciences. M. J. Tannery a fait hommage à l'Académie des manuscrits d'Évariste Galois, au nom de Mme de Blignières, fille de Joseph Liouville.

« Ces manuscrits, dit M. Tannery, avaient été remis à Liouville par Auguste Chevalier. Liouville a publié les plus importants dans son *Journal*, ceux qui assurent à Galois une gloire impérissable. Cette publication a été faite très judicieusement, avec un soin et une conscience dont témoignent les notes manuscrites de Liouville, les corrections faites sur les épreuves. Ces notes et ces épreuves sont jointes aux manuscrits de Galois. En 1897, la Société Mathématique de France, que présidait alors M. Émile Picard, a donné une nouvelle édition des Œuvres mathématiques de Galois, conforme à la publication de Liouville. M. Picard a écrit une Introduction pour cette nouvelle édition.

« J'ai décrit les manuscrits de Galois, que je remets aujourd'hui à l'Académie, dans une suite d'articles insérés dans le *Bulletin des Sciences mathématiques;* j'ai publié là les manuscrits que Liouville avait omis, au moins ce qu'il m'a paru utile ou possible de publier. M. Gauthier-Villars a réuni ces articles dans une brochure.

« Ce n'est assurément pas sans peine que Mme de Blignières a pu retrouver les manuscrits de Galois dans la masse des papiers laissés par son illustre père. L'Académie lui saura certainement gré de la peine qu'elle s'est donnée; les mathématiciens, tant qu'il en restera, ne regarderont jamais sans émotion le manuscrit de la Lettre à Chevalier ou du Mémoire sur les conditions de résolubilité des équations par radicaux, corrigé pendant la nuit qui a précédé le duel où Galois devait trouver la mort.

« Aux manuscrits de Galois est jointe une relique touchante qui vient d'Hermite, par M. Émile Picard : le professeur de mathématiques spéciales de Galois, M. Richard, avait conservé et donné à Hermite quelques copies de son ancien élève; M. Picard a bien voulu me remettre ces copies pour les joindre au don de Mme de Blignières. »

M. J. Tannery a dressé un inventaire de ces manuscrits, qui sont désormais conservés à la Bibliothèque de l'Institut sous la cote : Mss. N. S. t. CVIII. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. CXLVI, p. 611 et 674.)

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Necrologie. M. Roberto Bompiani, correspondant de la Section de peinture depuis 1895, est décédé à Rome le 19 janvier 1908.

Histoire de l'art. M. Guiffrey a fait, le 21 mars, la communication suivante sur les douze premiers pensionnaires de l'Académie de France à Rome : Lors du départ de Charles Évrard, chargé de diriger l'Académie que Colbert venait d'instituer à

Rome, il emmenait avec lui un certain nombre de jeunes artistes, à qui le roi avait accordé une pension pour aller compléter leurs études en Italie. (Voir *Journal des Savants*, 1907, p. 289.)

Le procès-verbal de la séance de l'Académie, dans laquelle leur directeur était venu prendre congé de la Compagnie, ne mentionnait pas leurs noms. M. Lucien Marcheix, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, est parvenu à dresser la liste de ces douze pensionnaires qui ont formé le premier noyau de l'Académie de France à Rome. Cette liste comprend sept peintres, trois sculpteurs, un graveur et un architecte. Voici leurs noms : Bénigne Sarrazin, peintre, fils du célèbre sculpteur, né en 1635; Pierre Mosnier, peintre, né en 1641; Jean-Baptiste Corneille, peintre, né en 1649; Michel Corneille. peintre, né en 1642, frère du précédent; François Bonnemer, peintre, né en 1637; Louis-René Vouet, peintre, fils de Simon Vouet, né en 1638; Bon Boullongne, peintre, né en 1649; Jean Raou, sculpteur, né en 1630 ou 1631; Jacques Clérion, sculpteur, né en 1640; François Lespingola, sculpteur; Étienne Baudet, graveur, né en 1635 ou 1636; Du Vivier jeune, architecte.

Sur le dernier on ne possède aucun renseignement; les autres sont plus connus; ils étaient d'âges fort différents, parce que à l'origine, l'Académie de Rome avait plutôt le caractère d'un atelier d'artistes travaillant pour le roi, que celui d'une école pour étudiants.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Édouard Zeller, correspondant de la Section de philosophie, est décédé à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il s'adonna d'abord à l'étude de la théologie, qu'il professa aux Universités de Berne (1847), puis de Marburg (1849), et fut l'un des fondateurs des *Theologische Jahrbücher*. Puis il quitta la théologie pour la philosophie, qu'il enseigna aux Universités de Heidelberg (1862) et de Berlin (1872). Il avait été élu correspondant de l'Académie en 1869.

Élections. L'Académie a élu le 28 mars 1908 un membre dans la Section de philosophie en remplacement de M. Victor Brochard, décédé. La Section présentait en première ligne M. Evellin et en deuxième ligne MM. Durckheim, Huit, Pierre Janet et Lévy-Bruhl. M. Picavet avait été adjoint à la présentation. — Au premier tour de scrutin, M. Evellin a obtenu 8 suffrages, M. Durckheim 5, M. Huit 12, M. P. Janet 1, M. Lévy-Bruhl 5, M. Picavet 2. Au deuxième tour, M. Evellin a obtenu 15 suffrages, M. Durckheim 1, M. Huit 15, M. P. Janet 1, M. Lévy-Bruhl 2. Au troisième tour, M. Evellin a obtenu 15 suffrages, M. Durckheim 3, M. Huit 16. Au quatrième tour, M. Evellin a obtenu 17 suffrages, M. Durckheim 1, M. Huit 16. Au cinquième tour, M. Evellin, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, a été élu par 20 suffrages, M. Huit en a obtenu 13. Bulletin blanc 1.

— L'Académie a élu le 21 mars correspondants dans la Section de morale M. Arthur J. Balfour, chancelier de l'Université d'Édimbourg, membre de la British Academy, et M. Bonet-Maury, professeur à la Faculté de Théologie protestante de Paris.

Communications. 7 mars. M. Levasseur communique une étude biographique sur Léon Fauchet.

— M. Luchaire donne lecture d'une étude sur la *Vie de Jeanne d'Arc*, par M. Anatole France.

21 mars. M. le comte d'Haussonville lit une étude sur les dernières négociations de Louis XIV avec Victor-Amédée de Savoie.

28 mars. M. E. Rodocanachi fait la communication suivante sur les œuvres latines de Boccace. Ce gai compagnon, si prompt, disaient ses contemporains, au badinage grivois, était au fond un curieux de science et de littérature, un travailleur acharné, un érudit universel. Toute sa vie se passa à rechercher d'anciens manuscrits, à les réunir, à les lire. Les abondantes notes relevées par lui au cours de ses lectures lui fournirent la matière de plusieurs traités historiques, géographiques et mythologiques. Boccace ne se contente pas de raconter, il commente, il tire des évènements une morale très sage et un peu inattendue de la part de l'auteur des *Cent Nouvelles;* il est d'autant plus intéressant de rechercher dans ces traités ses véritables sentiments sur les femmes, sur l'amour, sur la beauté, ses opinions religieuses et ses notions en philosophie et en sciences physiques, qu'il y expose sa pensée longuement et sans détour.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Notice sur la vie et les travaux de M. Julian Klaczko, par M. Henri Welschinger. — Notice sur la vie et les travaux de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, par M. Léon Lefébure. — 2 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1907. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 9 janvier 1907. S. Reinach, *Éloge funèbre de M. O. Benndorf,* mort le 2 janvier. — J. Loserth, *Études sur la politique ecclésiastique d'Angleterre;* II, *La genèse de la* Summa Theologia *de Wiclif; son enseignement sur la vraie et la fausse papauté.* Les grandes œuvres et les plus importantes de Wiclif, *De Ecclesia, De veritate sacre scripture, De officio regis, De potestate pape* procèdent de la lutte engagée en Angleterre à propos de la sécularisation des biens de mainmorte; l'ancienne opinion, qui distingue trois étapes dans l'attitude de Wiclif vis-à-vis de la papauté, n'est pas exacte. — A. Rzach, *Analecta pour la critique et l'interprétation des oracles sibyllins.* — A.-E. Schönbach, *Études sur la littérature narrative du moyen âge.* Le manuscrit 2699 de Vienne contient la fin d'un poème allemand sur un miracle de la sainte hostie, et le même sujet est rapporté en latin dans un dessin du xv^{e} siècle. Le

miracle aurait eu lieu vers 1220, au monastère de religieuses de Saint-Jean-Baptiste de Münster, Basse-Engadine. Le poème allemand est l'œuvre de Nicolas Schlegel, de Vintschgau, vers la fin du XIII^e siècle. Le développement de la légende s'explique par les phases par lesquelles a passé en Occident la doctrine de la transsubstantiation et par les changements qui ont été apportés dans le cours du moyen âge à la forme des hosties. Notes sur la légende de l'archevêque Udo de Magdebourg d'après le manuscrit 1689. — A.-E. Schönbach, *Extraits de manuscrits en vieil allemand, IX, Frère Dietrich, récit édifiant en prose et en vers,* d'après les manuscrits 1637 et 1756 de Vienne. Le premier contient en outre un *Liber manualis de incarnatione Domini;* composé par un cistercien d'Autriche, et le second, un traité anonyme sur les devoirs des religieux, contemporain du concile de Bâle, rempli de récits datés et de morceaux en vers latins.

Séance du 16 janvier. Annonce du décès, survenu le 14 janvier, de M. W. von Hartel, qui présidait la séance précédente.

Séance du 23 janvier. Élise Richter, *L'histoire des sens de la racine romane « bur(d) ».* Les représentants de cette famille remontent aux désignations du chalumeau, d'après une racine celtique **bar,* qui a été influencée et diversifiée par une syllabe radicale faisant onomatopée *bur(d).* Étude, par catégories sémantiques, des mots se rattachant à cette origine et explication de mots qui n'avaient jusqu'ici trouvé aucune étymologie satisfaisante, comme *borda, barra, barock, borne, brûler, bruine, bruire, bura,* etc.

Séance du 6 février. Karabacek, *Études d'archéologie orientale, I, Héraldique sarrasine.* Un bas-relief de la mosquée El-Mu'ajjad au Caire remonte au dernier sultan aijubide d'Égypte, El-Melik el-Mu'azzam Turânšâh, qui fit prisonnier saint Louis en 1250. Ce monument n'est pas sans rapport avec l'événement. M. Karabacek ajoute des observations sur quelques règles de l'héraldique sarrasine.

Séance du 13 février. K. Schiffmann, *Rapport* sur les recherches faites en 1906 dans les archives ecclésiastiques de la Haute-Autriche, et sur les préliminaires de la publication des terriers de cette province. — H. Kreiten, *La correspondance de Maximilien I^er et de sa fille Marguerite.* M. Kreiten a rétabli l'ordre et la date de plus de cent pièces mal classées par Le Glay et, dans des recherches aux Archives de Lille, a pu augmenter le recueil d'un certain nombre de pièces inédites.

Séance du 20 février. M. D.-H. Müller présente les deux volumes de l'ouvrage sur le château d'Amra et fait ressortir l'intérêt unique des peintures reproduites en couleurs. — M. Jagič présente une autre publication entreprise avec le concours de l'Académie, l'édition du psautier paléoslave de Bologne, exécuté entre 1230 et 1245, à Achrida, en Macédoine. Cette publication comprend des variantes ou des extraits de cinq autres psautiers des XI^e, XII^e et XIV^e siècles.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI 1908.

LES DERNIERS JOURS DE L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME EN 1793.

La plupart des pensionnaires qui formèrent le premier noyau de l'Académie de France à Rome quittèrent Paris avec Charles Errard, comme il a été dit dans une précédente étude [1], à la suite de la séance de l'Académie de Peinture du 6 mars 1666, au cours de laquelle le directeur de la nouvelle École avait présenté les jeunes artistes qui devaient l'accompagner [2]. L'établissement fondé par Colbert prit fin le 13 janvier 1793, dans des circonstances dramatiques que nous allons brièvement rappeler. Depuis sa création jusqu'à sa suppression, la première Académie de Rome compta douze directeurs : Errard, Noël Coypel, La Teulière, Houasse, Poerson, Wleughels, de Troy, Natoire, Hallé (par intérim), Vien, Lagrenée aîné, Ménageot. Lors du remplacement de Natoire, qui conserva ses fonctions pendant vingt-trois ans, il fut décidé qu'à l'avenir le directeur ne resterait pas plus de six années à la tête de l'Académie. Aussi Ménageot, arrivé en 1787 et fort éprouvé par le climat malsain de la ville, désirait-il fort, quand il vit la Révolution triomphante, et en invoquant, d'ailleurs, des raisons de santé, hâter le moment de son départ. Les rapports de plus en plus tendus avec l'autorité pontificale, l'indiscipline toujours croissante des jeunes artistes [3], la suppression du poste d'ambassadeur qui laissait le direc-

[1] Les origines de l'Académie de France à Rome. *Journal des Savants*, juin 1907, p. 289-297.

[2] Nous avons récemment communiqué à une séance de l'Académie des Beaux-Arts, d'après les recherches de M. Marcheix, conservateur de la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, la liste complète des jeunes gens qui partirent en Italie avec Errard au commencement de l'année 1666 ou qui l'y avaient précédé. Voir *Journal des Savants*, avril 1908, p. 221.

[3] Cette indiscipline s'était manifestée d'une manière très violente sous Natoire quand Clérisseau d'abord, en 1756,

IMPRIMERIE NATIONALE.

teur de l'École sans protection, l'arrivée de nombreux prêtres réfractaires et de Mesdames tantes du Roi, rendaient de jour en jour la situation plus difficile. Homme paisible et craintif, Ménageot redoutait chaque jour quelque éclat; surtout, il était sérieusement malade. Le 9 mai 1792, il écrivait à M. de Laporte, intendant de la liste civile :

Ma santé dépérit de jour en jour. Jamais je n'ai été plus mal, plus souffrant que cette année. Quelque désir que j'aie de rester ici jusqu'à l'année prochaine, je doute que cela me soit possible...

Notre directeur avait bien d'autres préoccupations que sa santé. Constamment, dans ses lettres, il est question de ses recommandations aux pensionnaires, des conseils de prudence qu'il ne cessait de leur répéter :

J'ai fait assembler les pensionnaires, écrit-il le 28 mars 1792, et je leur ai exposé de nouveau tous les dangers où les entraîneroit une imprudence dans les circonstances présentes, où tous les yeux sont ouverts sur cette maison-ci... Il est des circonstances et des lieux où l'on doit garder son opinion pour soi...

L'effervescence se calme un peu, et Ménageot se plaît à le constater, le 4 juillet, dans les termes suivants :

Je continue à être content de l'intérieur de l'Académie et je vois avec plaisir que l'opinion en faveur des pensionnaires se rétablit...

Cependant il insiste encore, le 10 octobre, pour quitter Rome le plus tôt possible; il annonce même qu'il va partir sans attendre la réponse du Ministre. Mais déjà un événement imprévu venait de compliquer la situation et allait hâter l'explosion imminente depuis plusieurs mois.

Une assez nombreuse colonie d'artistes français[1] était installée dans

puis Mouton, en 1766, se refusèrent à accomplir le devoir pascal. C'était un cas d'excommunication et par suite d'exclusion de l'École. Clérisseau fit amende honorable et fut réintégré. (Voir *Correspondance des directeurs de l'Académie de Rome*, t. XI, p. 457, 461, 472 et 474.) Quant à Mouton, obligé de quitter Rome, il intenta un procès à Natoire devant le Châtelet de Paris et obtint 20,000 livres d'indemnité; cette somme ne fut jamais payée. Mouton et Natoire soutinrent respectivement leur cause dans de très curieux mémoires imprimés, pleins de détails sur les mœurs du temps et sur les exigences du gouvernement pontifical à l'égard des étrangers résidant à Rome.

[1] M. Frédéric Masson, dans son fort intéressant ouvrage sur *Les diplomates de la Révolution :* Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne (Paris, Perrin, in-8°), auquel nous ferons de nombreux emprunts, évalue à une centaine le nombre des artistes français vivant à Rome en dehors de l'Académie. Il en donne la liste détaillée.

la ville pontificale, en dehors de l'Académie, pour étudier l'antiquité classique. Cette société se montrait naturellement plus turbulente que les pensionnaires placés sous l'autorité d'un directeur officiel et fort intéressés à ne pas perdre le bénéfice de leur pension.

Parmi ces indépendants, Pierre Chinard, sculpteur, né à Lyon le 12 février 1759, s'était fait remarquer par ses idées exaltées et ses propos violents. Fixé à Rome depuis deux ans pour terminer certaines commandes, il avait obtenu, en 1786, avec un groupe de *Persée délivrant Andromède*, un grand prix fondé par le pape Pie VI. Il entretenait d'intimes relations avec un jeune peintre nommé Rater, peut-être le fils de l'architecte Antoine Rater, né à Lyon en 1729, mort en 1794.

Voici que le bruit se répand, le 26 septembre 1792, que les deux amis ont été arrêtés et incarcérés au château Saint-Ange, sous l'inculpation d'avoir tenu des propos révolutionnaires et d'être affiliés à des sociétés secrètes, à des loges maçonniques. De plus, on aurait trouvé dans l'atelier de Chinard un groupe représentant *le Fanatisme* (ou la Religion) *terrassé par la Raison*, et dans sa garde-robe un chapeau portant la cocarde tricolore. Tout cela paraissait très grave en raison des circonstances. L'agent français laissé à Rome sans situation officielle, un ancien secrétaire de l'ambassade, nommé Bernard, qui sollicitait instamment son remplacement sans pouvoir l'obtenir, informa le Ministre de l'incident, auquel il n'attachait pas beaucoup d'importance. Mais cela ne faisait pas l'affaire des victimes et des agitateurs. Quelle bonne fortune que cette persécution pour un artiste qui allait atteindre l'âge de trente-six ans sans avoir pu sortir de son obscurité! Il fallait tirer parti d'une pareille aubaine. La femme de Chinard, restée à Lyon, adresse, le 11 octobre, au ministre Le Brun une requête pour supplier le gouvernement d'intervenir en faveur de son mari. À sa sollicitation, d'autres lettres sont envoyées aux Ministres, demandant la mise en liberté du détenu. Le Brun chargea Bernard de s'occuper de l'affaire; bien que celui-ci n'eût aucun caractère officiel, sur les instances de M. de Mackau, ministre de la République à Naples, il obtint du cardinal de Bernis la promesse qu'il ferait une démarche personnelle et officieuse auprès du cardinal Zelada, ministre d'Etat. Le 9 novembre, on apprenait que le Pape, par égard pour les personnes qui étaient intervenues en faveur des détenus, consentait à leur rendre la liberté, se contentant de les expulser de ses États. Que pouvait-on demander de plus? N'obtenait-on pas pleine satisfaction? Les deux prisonniers n'avaient-ils pas par leur conduite encouru des reproches assez graves? La question semblait ne pas comporter d'autres suites. C'est alors que M. de Mackau eut l'idée

d'envoyer à Rome un délégué chargé de remettre au Secrétaire d'État une lettre de remerciement. C'est ainsi qu'entre en scène le nommé Nicolas-Jean Hugou de Bassville, appelé à jouer un rôle capital dans le drame qui entraînera la ruine de notre Académie romaine. Ancien professeur d'histoire à la Société polysophique, puis journaliste et écrivain [1], sorte de déclassé, comme on en rencontre tant dans les crises sociales, ce sieur Hugou, qui signait *ci-devant de Basville* en France et se faisait appeler *de Basville* à l'étranger, devait à d'anciennes relations avec Le Brun, ministre des Affaires étrangères après le 10 août, une place de secrétaire de légation à Naples, auprès de M. de Mackau. Arrivé le 12 août, il ne cessait de solliciter de l'avancement, cherchait toutes les occasions de se signaler, de faire étalage de son patriotisme et accablait le Ministre de ses projets pour propager en Italie les principes révolutionnaires. Tel était l'homme qu'on avait jugé bon de déléguer à Rome. Il y arriva le 13 novembre sans passeports; il put cependant franchir la frontière et pénétrer dans la ville. La Cour pontificale se trouvait alors fort émue par l'annonce de la prochaine arrivée de la flotte française; cette nouvelle avait causé une vive effervescence dans le peuple et devait certainement provoquer, s'il était donné suite au projet de débarquement, des manifestations hostiles contre les Français. Après son arrivée, Hugou de Bassville s'installe chez Moutte, banquier de l'Académie de France. Nous ne le suivrons pas dans les négociations entamées avec le Souverain Pontife par l'intermédiaire du cardinal Zelada et du chevalier d'Azara, ministre d'Espagne. M. Masson a raconté tout au long ce curieux épisode diplomatique; nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à son récit très précis et très exact. Cependant l'Académie royale de Peinture, faisant droit aux sollicitations réitérées de Ménageot, désignait, dans sa séance du 20 novembre, à une forte majorité, le peintre Suvée pour aller prendre sa place à Rome. Cette nomination provoque une violente indignation chez les jeunes artistes imbus des idées nouvelles, et, le 24 novembre, ils adressaient leur protestation à la Convention, qui, sur un rapport de Romme, décrétait le lendemain, 25 novembre, la suppression de la place de directeur de l'Académie de France; un agent diplomatique aurait désormais la surveillance de l'établissement. Cette mesure ne parut pas suffisante à David, et il insista pour qu'on fît disparaître « les monuments de féodalité et d'idolâtrie existant encore dans l'hôtel de l'Académie de France ». La motion fut renvoyée à l'examen du

[1] Frédéric Masson, *op. cit.*, p. 32. — Voir aussi Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution*, tome III, *La guerre aux Rois*, pages 291 et suivantes : Meurtre de Bassville, Représailles.

pouvoir exécutif. Hugou de Bassville, prenant au sérieux les fonctions dont le décret de la Convention l'avait investi, adressait au ministre Le Brun un rapport sur les modifications à introduire dans le règlement. Il émettait le vœu que trois années nouvelles fussent ajoutées aux quatre années de pension dont jouissaient les pensionnaires; ces trois années auraient été consacrées à étudier dans diverses villes d'Italie, comme Venise, Bologne, Vérone. Hugou proposait en outre de vendre la statue en marbre du « tyran Louis XIV » et les tableaux représentant « le Sardanapale Louis XV et sa femme ». De sa lettre il ressort que Ménageot n'habitait plus le palais de l'Académie et s'était réfugié à la campagne pour soigner sa santé. L'École se trouvait donc alors sans chef et sans protecteur. Les pensionnaires, abandonnés à eux-mêmes, ne connaissaient plus de frein. Les artistes libres installés dans le voisinage de l'Académie les excitaient à l'insubordination. D'ailleurs, l'hostilité contre les membres de l'Académie royale était fomentée par David, qui écrivait, le 24 décembre, à son élève et ami Topino Le Brun, les lignes suivantes, à l'occasion du départ de Ménageot et du choix de son successeur :

Je savois que Ménageot quittoit sa place de Rome et que le Ministre de Paris, le *vertueux* Roland, leur avoit dit d'en nommer un autre sans la participation de tous les artistes. Cette mesure me parut ministérielle et elle ne me surprenoit pas de lui; d'après cela, je me transporte chez lui et lui fais part de mes plaintes sur ce mode de convocation. Je lui dis qu'il donnoit de la consistance à un corps éteint et que sûrement l'Académie alloit nommer un aristocrate. Ma prédiction s'accomplit. Qui nommèrent-ils? Qui? Devinez. Suvée, l'horrible Suvée, l'ignare Suvée [1].

On sait du reste que David se montra l'adversaire le plus implacable de l'Académie de Peinture et eut plus de part que personne à sa suppression.

Cependant Ménageot, obligé malgré lui de prolonger son séjour pour régler les comptes du quatrième trimestre de 1792, envoyait au ministre Garat, dès le 1er janvier 1793, l'état de la recette et de la dépense des derniers mois de l'année précédente, avec les mémoires et quittances d'ouvriers; il l'informait en même temps qu'obligé de repartir pour la campagne, il avait abandonné au citoyen Bassville la direction de l'Académie. À dater du 1er janvier, Ménageot ne se mêle plus en rien de l'administration. Il s'empresse d'abord de quitter Rome; mais, trente-six heures après, il se trouve dans la nécessité d'y revenir à la suite d'une attaque de goutte qui avait failli l'emporter.

[1] Voir *Le peintre Louis-David*, par J.-L.-Jules David, son petit-fils; Paris, 1880, in-fol., p. 120-122.

Bassville, qui le remplaçait, allait être obligé de prendre une mesure sur les conséquences de laquelle il était lui-même fort peu rassuré. L'ordre lui avait été donné d'enlever sans délai les armes des Bourbons et de les remplacer par celles de la République, tant au Consulat de France qu'au Palais de l'Académie. La lettre qu'il écrivait à Le Brun laissait percer ses inquiétudes et la crainte de l'effervescence populaire que cette substitution ne pourrait manquer de provoquer :

Je vous avoue, disait-il, que j'ai été surpris de l'opinion de David annonçant à la Convention que le peuple de Rome danseroit autour du bûcher dans lequel on brûleroit toutes les marques de l'esclavage féodal. Si j'avois été à ses côtés, je lui aurois demandé en riant s'il avoit oublié le danger qu'il avoit couru à Rome le jour qu'on sçut qu'il refusoit d'épouser la femme de chambre de M[me] Vien, femme du directeur de l'Académie, à laquelle il avoit fait un enfant, etc....

Quelques jours après, le 8 janvier, nouvelle lettre informant le Ministre que l'enlèvement des fleurs de lis avait occasionné beaucoup de fermentation, que les agitateurs excitaient le peuple et que des propos séditieux et multipliés annonçaient qu'on pourrait se porter à des actes de violence. Comme l'usage voulait que les pensionnaires fissent, avant de rentrer en France, un séjour à Naples, où ils étaient défrayés de leurs dépenses, Bassville crut prudent de les engager à quitter Rome et à se rendre à Naples. Évidemment l'orage devenait de plus en plus menaçant; mais comme le représentant de la République avait pris l'habitude de voir le gouvernement pontifical battre en retraite devant ses notes comminatoires, presque insolentes, il ne pouvait admettre qu'on en vînt aux derniers excès. Et cependant il écrivait encore le 9 janvier :

Les François qui sont ici depuis de longues années et qui connoissent à fond le peuple ont de fortes craintes, surtout pour le jour où arrivera la nouvelle du jugement du ci-devant roi...

Une note de la chancellerie pontificale, en date du 8 janvier, avait formellement désapprouvé la substitution des armes d'un gouvernement non reconnu aux anciennes armes de la royauté; elle rappelait en même temps tous les outrages que la République avait infligés au Souverain Pontife et se terminait par l'interdiction d'élever dans la ville l'écusson républicain. C'est alors que Mackau, qui n'avait cessé d'attiser le feu, donna des instructions formelles à l'ancien consul Digne pour « faire placer dans les vingt-quatre heures l'emblème de la liberté » sur la maison du consulat. Il annonçait directement cette décision au cardinal Zelada. Le sieur Flotte, secrétaire de Mackau, chargé de porter ces deux lettres à destination, arrivait à Rome le 12 janvier au matin.

Après la réception de ces injonctions, toute hésitation semblait interdite. Quelque graves que fussent ses inquiétudes, Bassville fait appeler les deux pensionnaires qui n'avaient pas encore quitté l'Académie, Girodet et Lafitte, et convoque aussi le peintre Mérimée, qui occupait une chambre par faveur spéciale. Tous les autres lauréats étaient partis pour Naples ou Florence. Mérimée, arrivé le premier, reçoit de Bassville l'ordre de peindre dans la journée, avec ses camarades, les armes de la République pour les installer, pendant la nuit suivante, devant la maison du consul.

La scène qui se passa le lendemain et dont il reste trois récits contemporains a été racontée par M. Frédéric Masson dans tous ses détails; il suffira de la résumer très brièvement. Ce qui nous importe surtout ici, c'est le rôle des pensionnaires dans le drame.

Le 13 janvier était un dimanche; la populace, très surexcitée, s'était portée en foule dans le Corso. Vers quatre heures, tandis que les pensionnaires restés à Rome étaient occupés à peindre les deux écussons aux armes de la République, — Girodet s'était chargé de celui de l'Académie, — la foule envahit le palais Mancini, cassant les vitres, les portes et les statues. Malgré l'intervention d'une forte patrouille, les jeunes gens, ne se sentant plus en sûreté, prennent le parti de chercher leur salut dans la fuite. Au prix de quelques bourrades et de quelques coups de crosse, ils parviennent à gagner un asile sûr.

Seul, Amaury Duval, qui s'était joint pour la circonstance aux pensionnaires, est conduit à un corps de garde, où il passe la nuit. Pendant ce temps, Bassville, qui avait commis l'imprudence de sortir en voiture dans le Corso, avec sa femme et son enfant, accompagné de Flotte, ce qui avait l'air d'un défi à l'opinion publique, est assailli à coups de pierres et obligé de se réfugier chez Moutte. La maison du banquier est envahie; Bassville reçoit dans le ventre une blessure profonde; il est entraîné par les soldats dans un corps de garde voisin, où il expire le jour suivant. Sa famille et Flotte n'échappèrent qu'à grand'peine[1]. Quant aux derniers

[1] Une lettre du ministre Le Brun à Cacault, contenant les instructions sur la conduite qu'il doit tenir à Rome, contient le désaveu le plus complet de la conduite de Bassville. Connaissait-on à Paris les circonstances tragiques de ses provocations? Ce n'est guère probable, bien que la lettre soit datée du 30 janvier. Le Brun dit en termes formels :

L'empressement que les citoyens Digne et Bassville ont mis dans cette affaire étoit déplacé. Il étoit aisé de prévoir que la Cour de Rome, que l'on n'avoit pas encore mise à même de reconnoître la République françoise, s'opposeroit à ce que l'écusson républicain fût substitué aux armes royales...

Et, plus loin, il ajoute cette déclaration formelle :

Vous observerez au Cardinal Secrétaire que le Conseil exécutif n'avoit pas autorisé

pensionnaires, ils furent recueillis dans des maisons amies où ils purent demeurer cachés jusqu'au moment de leur départ pour les États voisins.

C'est à Mérimée qu'est due la relation la plus complète et la plus impartiale des événements. Celle qui fut de suite répandue par la secrétairerie d'État pontificale et le récit envoyé à Le Brun par l'écrivain Varon portent la trace d'une évidente partialité. Elles doivent donc être soigneusement contrôlées.

Girodet avait cru pouvoir retourner à l'Académie à la faveur de la nuit. Il y fut reconnu par un modèle, et la joie que cet homme manifesta de le voir sain et sauf faillit attirer sur lui la colère des envahisseurs. Ce modèle lui offrit l'hospitalité jusqu'au lendemain et, deux heures avant le jour, Girodet quittait Rome avec un de ses camarades. Ils durent faire route à pied pendant deux jours et ne trouvèrent une voiture qu'à Velletri, d'où ils gagnèrent Naples. Arrivés à destination, ils se réunirent à ceux de leurs camarades partis précédemment sur les instances de Bassville et recueillis par Mackau. Qu'était devenu le bon Ménageot dans la bagarre? Les correspondances ne parlent plus de lui; mais il se trouvait sûrement à Rome ou dans les environs. Quant à Mérimée ou aux autres artistes français, ils parvinrent, grâce à l'intervention du Ministre d'Espagne, à se rendre à Florence quelques jours après.

Le palais Mancini est désormais complètement vide; la première Académie de France à Rome a cessé d'exister. Un petit nombre de pensionnaires s'est réfugié à Naples; de ce nombre sont Bridan, Réattu, Girodet, Lagardette. Le Grand-Duc de Toscane en a autorisé d'autres à résider dans ses États. Nous trouvons à Florence Meynier, Gérard, Lafitte, Gois, Lemot, avec Mérimée et d'autres artistes français, tels que Pecquignot, Vicar, Fabre, Gauffier, Vignalis, Gagneraux, Denon, etc. Plusieurs de ces peintres étaient d'anciens pensionnaires ayant prolongé leur séjour en Italie. Quelques-uns d'entre eux y résideront pendant une bonne partie de leur existence. Le séjour de Rome allait rester interdit aux artistes français durant plusieurs années. Ils n'y revinrent que sous le Consulat, en 1801, et ce fut à Suvée, maintenu dans les fonctions que l'Académie lui avait décernées par le vote de 1792, que revient l'honneur

les démarches que se sont permises les citoyens Digne et Bassville; que ces démarches lui ont paru inconvenantes et irrégulières, qu'il les désavoue et qu'elles doivent, ainsi que tout ce qui s'en est suivi, être regardées comme non avenues.

Le Brun ne se fût pas exprimé ainsi s'il eût eu connaissance de l'attentat du 13 janvier. Mais il semble bien, d'après une pièce datée du 1er février, que le Conseil exécutif ne fut informé que ce jour-là de la mort de son agent. La condamnation des procédés de Bassville, auquel le pauvre Digne tenta inutilement de s'opposer, n'en reste pas moins formelle.

d'avoir installé la nouvelle École dans les bâtiments de la villa Médicis, dont il avait lui-même négocié l'acquisition.

La Convention, occupée de soins plus pressants, dut ajourner la réalisation des menaces qui suivirent la mort de Bassville. Il fallait pourvoir de suite à la subsistance et au rapatriement des pensionnaires et aussi des autres Français à qui toutes les ressources manquaient. Cacault reçut ordre de subvenir à leurs besoins et de leur remettre les sommes nécessaires pour le retour. Encore ne pouvait-il disposer que de subsides bien insuffisants. Les peintres, craignant de mourir de faim en France, vivaient misérablement de quelques menus travaux qu'ils parvenaient à se procurer et des secours envoyés par leurs familles, secours que le change réduisait au tiers. Leurs rapports avec le peuple italien devenaient chaque jour plus tendus et plus délicats.

La Convention avait décidé, le 1er juillet 1793, sur les rapports du Comité d'Instruction publique, que les lauréats des prix de peinture, sculpture et architecture, envoyés jusqu'alors à l'Académie de Rome, jouiraient désormais pendant cinq années d'une pension annuelle de deux mille quatre cents livres pour perfectionner leurs talents, soit en Italie, soit en Flandre, soit sur le territoire de la République. Donc, liberté absolue aux lauréats de résider où ils voudraient pendant la durée de leur pension. Un autre décret de la Convention étendait cette mesure aux anciens lauréats qui devaient bénéficier de la pension au prorata du temps qu'ils avaient encore à passer à l'Académie de Rome. L'indemnité ordinaire du retour devait leur être comptée par Cacault. Leur rentrée en France rencontra bien des obstacles. Cacault écrivait le 6 septembre :

> Les passages étant fermés du côté de la mer, les pensionnaires qui partent ont déterminé de prendre la route par terre par la Valteline et la Suisse, et le peu de moyens qu'ils ont exigent qu'ils fassent cette longue route à pied.

Réattu, Bridan et La Gardette quittent Naples vers la fin de septembre. Le sculpteur Gérard, expulsé de Florence, obtint un passeport à Gênes pour rentrer en France le 30 octobre seulement. Quant à Girodet, après avoir quitté le palais de l'Académie après tous ses collègues et s'être réfugié à Naples, il eut à surmonter mille obstacles. Au mois d'avril, il avait appris que ses concitoyens du bourg de Chuelles, près de Montargis, avaient voulu l'inscrire sur la liste des émigrés, et son père adoptif, Trioson, eut grand'peine à le soustraire à ce danger. À Naples, il trouve quelques travaux rémunérateurs et laisse ses camarades partir sans lui au mois de septembre. Une grave maladie de poitrine l'y retient assez longtemps; une grande faiblesse l'empêche de se mettre en route

IMPRIMERIE NATIONALE.

avant les derniers jours de mars. Il part enfin, est arrêté comme patriote dans la petite ville d'Ariano di Preglia et passe quinze jours en prison. Enfin relâché, il va s'embarquer à Manfredonia et n'arrive à Venise que le 21 mai, n'ayant rien touché de sa pension depuis le 10 septembre et vivant des sommes qu'un Napolitain avait bien voulu lui avancer. Il comptait attendre à Venise les subsides nécessaires pour continuer sa route et s'occuper en même temps de rétablir sa santé. Sur les conseils des médecins, il se rend aux bains d'Albano, près de Padoue; là, un jour qu'il dessinait dans la campagne, il est arrêté par des sbires, entraîné les fers aux pieds et enfermé pendant vingt-quatre heures. Cet incident provoqua un long échange de lettres entre Jacob, le chargé d'affaires de France, et la République de Venise. Enfin, après tant de traverses, le malheureux Girodet trouva un peu de tranquillité; il resta quelque temps encore à Venise et regagna la France, au commencement de 1795, par Florence et Gênes. Les derniers pensionnaires de l'ancien régime n'étaient pas encore au bout de leurs peines. Une fois rendus à Paris, ils sollicitent en vain les indemnités promises, et David, leur défenseur, est obligé de prendre leur cause en main. Le 15 décembre 1793, il écrit au Ministre de l'Intérieur :

Je t'adresse, mon ami Ministre, les cinq artistes pensionnaires de la Nation qui arrivent d'Italie; ce sont des artistes et gueux, tout cela est synonyme, comme dit le proverbe. Veuille bien leur faire toucher l'argent qui leur revient de la pension que leur fait la Nation; tu obligeras une classe d'hommes bien intéressante et bien peu intéressée. — David.

À la longue, les pensions furent enfin payées. Il fut même alloué aux pensionnaires une indemnité sur la somme exigée du Pape pour dédommager tous les Français ayant subi des pertes lors de l'insurrection du 13 janvier 1793. Les peintres Garnier, Meynier, Gounod, Girodet, Réattu, Lafitte, Thévenin, les sculpteurs Dumont, Gérard, Le Mot, Bridan et Gois, les architectes Tardieu, Lefebvre, de Lagardette obtinrent chacun une allocation de 4,000 livres. Cette liste donne les noms des derniers pensionnaires de l'ancienne Académie de France à Rome au moment de sa dissolution. Il est à noter que Gois, à qui avait été décerné en 1791 un prix réservé d'un concours antérieur, n'eut pas le temps de se rendre à Rome. Quant à Gounod, Garnier, Dumont, Tardieu, lauréats du concours de 1788, c'était par suite d'une tolérance assez fréquente alors qu'ils avaient prolongé leur séjour à l'Académie jusqu'à l'arrivée de leurs remplaçants.

Jules GUIFFREY.

LA JEUNESSE ET LA VIE PRIVÉE DE LOUIS XI.

Marcel Thibault. *La jeunesse de Louis XI* (*1423-1455*). 1 vol. in-8°, Paris, Librairie Perrin et Cie, 1907. — Alfred Gandilhon. *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI* (*1423-1481*). 1 vol. in-8°, Bourges, Typographie M. H. Sire, 1906.

PREMIER ARTICLE.

Louis XI a eu longtemps dans la littérature historique une infortune singulière. Aucun de ses prédécesseurs ou de ses successeurs ne limite aussi bien que lui deux époques. Il est par certains côtés un véritable Valois, de la lignée de Charles V et de Charles VII, engagé encore dans le moyen âge, mais un moyen âge attardé et décadent; — et par les traits essentiels de son esprit, il est le premier souverain moderne de la France. Or, ni ce règne décisif qui vit s'écrouler la puissance de la maison de Bourgogne, ni ce roi qui le premier se dégagea d'une façon consciente de l'idéal représenté par saint Louis pour faire une politique vraiment nouvelle, n'ont guère tenté les véritables historiens ou érudits jusqu'à ces dernières années. En particulier, la figure même de Louis XI est restée longtemps mal éclairée, et, en dépit d'un guide comme Commynes, on pouvait croire que la plus grande réalité du Louis XI historique lui venait de W. Scott et de Michelet[1].

Récemment — depuis vingt ans — les travaux de solide érudition se sont au contraire multipliés. Mais il semble que tout d'abord on n'ait exploré que les alentours du sujet principal : ce furent des études biographiques ou documentaires sur les principaux collaborateurs de Louis XI, Ymbert de Batarnay, Jean de Reilhac, Georges de la Trémoïlle, Louis Malet de Graville, Jean Bourré, Jean Balue, Boffille de Juge[2], ou des

[1] Les histoires de Louis XI le plus souvent citées : Pierre Mathieu, *Hist. de Louis XI, roi de France,* Paris, 1610, in-fol.; Duclos, *Hist. de Louis XI,* Paris, 1743, 4 vol. in-12; U. Legeay, *Hist. de Louis XI, son siècle, ses exploits,* etc., Paris, 1874, 2 vol. in-8; Joach. Legrand, *Hist. de Louis XI,* ms. Bibl. nat., f. franç. 6,960-90, n'ont qu'une valeur tout à fait secondaire. Quant aux ouvrages de Varillas (1686), Mlle de Lussan (1755), Delaroche (1817), R. de Ségur (1830), Liskenne (1830), Benazet (1843), ils sont à peu près sans valeur.

[2] B. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage,* 1886; de Reilhac, *Jean de Reilhac,* etc., 3 vol.,

études partielles sur les rapports de Louis XI avec les villes, avec la maison d'Armagnac, avec le Saint-Siège, avec les États pontificaux de France, avec les Suisses, avec la Catalogne, avec Venise, etc.[1]. Voici enfin que l'on commence à s'attaquer au roi lui-même, à ce personnage si divers et si tenace cependant « en son propos ». Les années 1906 et 1907 ont vu paraître deux ouvrages importants : avec des mérites différents, une méthode d'exposition opposée, ils ont l'avantage par surcroît de ne point faire double emploi, puisque l'un étudie exclusivement le Dauphin jusqu'au sortir de l'adolescence, à vingt-deux ans, et l'autre avant tout le roi.

Sur la jeunesse de Louis XI, M. Thibault a écrit un livre abondamment documenté et de plus fort agréable. Il sait tirer parti des moindres textes : son récit, bien qu'un peu étouffé parfois sous ces richesses, est pittoresque. Avec toutes ces qualités, l'auteur n'apporte que des résultats encore bien incomplets pour la connaissance des origines du personnage. Souvent il n'explique et n'interprète les faits que par ce que nous savons de l'homme mûr; les même faits, si le Dauphin avait disparu avant de devenir Louis XI, nous paraîtraient sans valeur originale. Il serait d'ailleurs injuste d'insister, puisque M. Thibault a tiré des documents tout ce qu'ils pouvaient donner et plus même quelquefois.

I. Louis XI était né dans de déplorables conditions physiques. A. Brachet a écrit tout un gros volume de sept cents pages [2] pour définir tant bien que mal les origines pathologiques du roi. La lignée paternelle était surtout inquiétante : son arrière-grand-père était le maladif

1886-1888; Bricard, *Jean Bourré*, 1893; L. de la Trémoïlle, *Archives d'un serviteur de Louis XI*, 1888; Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, 1895; Perret, *Notice sur Louis Malet de Graville*, 1889; *Boffille de Juge*, Annales du Midi, III, 1891, etc.

[1] H. Sée, *Louis XI et les villes*, 1891; Ch. Samaran, *La maison d'Armagnac au XVᵉ siècle*, 1908; Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, 1903; J. Rey, *Louis XI et les États Pontificaux de France au XVᵉ siècle*, 1899; B. de Mandrot, *Relations de Charles VII et de Louis XI... avec les cantons suisses*, 1881, Jahrb. fur Schweiz. Geschichte, V, VI; J. Calmette, *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*, 1903; Perret, *Hist. des relations de la France avec Venise*, 1896.

[2] A. Brachet, *Pathologie mentale des rois de France. Louis XI et ses ascendants. Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité*, 852-1483, 1903. Le chapitre II de l'Introduction sur la thérapeutique, la pathologie et la psychologie de Louis et les historiens modernes, qui contient des documents inédits, est fort intéressant, bien qu'on n'en puisse accepter toutes les conclusions; cf. p. XVII-CXXI. — Voir dans le *Journal des Savants*, 1904, p. 5, l'article de M. Luchaire sur cet ouvrage.

Charles V, avec lequel il a quelques traits communs; — son grand-père, le dément Charles VI; — sa grand-mère, Isabeau de Bavière, obèse, déséquilibrée, capricieuse, inconsciente; — son père, l'instable Charles VII, personnage bizarre, mal bâti, jouet d'influences de toute sorte, si actif et si déprimé tour à tour, qui finit dans une navrante misère physique. De sa mère, Marie d'Anjou, nous ne connaissons guère que son attachement pieux à Charles VII et son effacement. Et il faut ajouter que Charles VII n'avait que vingt ans quand naquit le futur Louis XI, que pour lui le passage de l'adolescence à la jeunesse avait été singulièrement troublé, qu'enfin depuis l'automne 1421 il était entré dans une de ses périodes de dépression.

L'enfance de Louis XI fut morose. Charles VII enfant avait été délaissé; son père était fou, sa mère indifférente ou hostile; à son tour, il délaissa souvent son fils, et son fils sevré d'amour paternel ne connut pas l'amour filial. C'est le trait dominant de cette enfance. Deux mois après sa naissance, Louis était mis hors de la dépense de l'Hôtel de la Reine; dès le 13 janvier 1424, il avait son hôtel avec son compte particulier, et à partir de juillet 1425, la séparation est complète (p. 81, 84). Raison de sécurité pour l'enfant, dit-on, ou encore raison d'État pour le roi occupé ailleurs à défendre ce qui lui restait de royaume, il y a là quelque chose de singulier. En tout cas, c'était un triste séjour que Loches où le petit prince resta jusqu'à huit ans, petite ville étroitement fortifiée, château aux murailles impénétrables qui abritaient un simple logis du roi construit au siècle précédent. La vie était sans luxe, difficile, nullement royale, presque la misère. Un grand seigneur, Guy de Laval, a passé par là en 1429 et écrit ses impressions à sa mère; elles sont banales : « J'arrivai le samedy à Loches et allai voir M^gr^ le Dauphin au chastel à l'issue des vespres, qui est très bel et gracieux seigneur et très bien formé et bien agile et habile, de l'âge d'environ sept ans qu'il doit avoir[1]. »

Autour de l'enfant ce n'est que médiocrité ou même pis. Sa nourrice était une femme du commun : est-ce le lait de cette femme qui a engendré chez le Dauphin ses goûts bourgeois, comme le voudrait M. Thibault? C'est peut-être conclure un peu vite. Ses premières années paraissent d'abord confiées à M^me^ de la Trémoïlle, une ambitieuse, préoccupée d'arriver à tout prix, qui en est à son troisième mari. Pour l'endoctriner, un prêtre de trente ans, Jean Majoris, homme instruit, mais universitaire d'esprit scolastique. Sut-il tirer bon parti des excel-

[1] Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, V, 105-112, et Bertrand de Broussillon, *La maison de Laval*, III, 75-79.

lents conseils de Gerson, qui recommandait, dans un traité rédigé à cet effet, l'esprit d'égalité entre les hommes, le travail spontané et l'usage des livres français? Le petit Louis eut son *A B C*, son *Donat*, son *Accedens*, ses *Distiques de Caton*, tous les pauvres livres du moyen âge. Du moins son esprit naturel ne paraît pas avoir été profondément atteint par cet enseignement vieillot.

La vie s'élargit quand le Dauphin passa, à l'automne 1433, de Loches à Amboise. À la suite d'une révolution de palais qui précipita la Trémoïlle, la reine fut chargée de la garde de son fils et s'établit avec lui sur les bords de la Loire. Au château d'Amboise étaient les autres enfants de France; là le roi venait assez souvent; là passaient les plus importants personnages du royaume. À la fin de 1434, le roi voulut présenter son héritier à ses bons bourgeois de Tours, la ville fidèle entre toutes. La joyeuse entrée fut brillante. Mais ce fut plus qu'une présentation : Louis resta à Tours jusqu'en 1436; il avait alors treize ans.

Cette enfance est simple, réglée à la manière du temps, sans rien qui la caractérise davantage. M. Thibault a cherché à reconstituer certaines impressions du futur Louis XI : c'est ingénieux et pas toujours vraisemblable. Que les histoires de Jeanne d'Arc l'aient charmé, qu'il les ait emmêlées aux légendes anciennes et au récit de la vie de du Guesclin (p. 101); qu'à ses heures de récréation, sur la terrasse d'Amboise, il ait contemplé d'une âme bien moderne « un ample panorama de sites imposants, pittoresques et gracieux » (p. 105), c'est peut-être beaucoup imaginer. Ce qui apparaît nettement, c'est que le Dauphin a vécu ses dix premières années loin de la cour, sans apparat, sans épanchements. Ses débuts dans la vie n'avaient pu que lui apprendre la simplicité et aussi la sécheresse et la méfiance du cœur. Il est vrai que dès 1436 on le maria à Marguerite d'Écosse, qui était un peu plus jeune que lui. Ce n'était qu'une opération politique; on ne lui donna guère de solennité. À Tours, lors du mariage, le roi arriva au dernier moment et assista à la cérémonie en robe grise, tout « housé et esperonné » (p. 140). Le Dauphin se souvint que le sentiment doit rester étranger à la politique. D'ailleurs on peut croire que l'esprit du jeune prince mûrit de bonne heure. Ce n'était pas seulement disposition naturelle. Une éducation physique vigoureuse et experte, une instruction rapide, peu encombrée, une existence vraiment réservée en propre à l'enfant, loin des faiblesses et des douceurs de la famille, surtout à une époque aussi hasardeuse et dramatique, faisaient bien plus tôt des hommes; elles donnaient le besoin d'agir, l'ambition hâtive, la désinvolture physique et morale, je ne sais quoi de personnel et de précoce. Le Dauphin devait le prouver très vite.

Le temps était venu d'apprendre au jeune prince le métier royal. Charles VII y fit quelque effort, imparfait cependant. Auprès de Louis fut placé un gouverneur, Bernard II d'Armagnac, personnage austère dont la maison ressemblait à un réfectoire de Chartreux; ce gouverneur rigide fit sans doute son devoir, mais n'eut guère d'influence morale sur le jeune prince. En 1436, le roi emmena son fils visiter le royaume; il le fit assister aux États de Basse-Auvergne à Clermont; il le mena à Lyon, une des plus grosses cités du royaume; il le présenta à ses sujets du Dauphiné, à Vienne, où les hommages furent rendus. De là le père et le fils gagnèrent le Languedoc par Montpellier et Béziers. Détail curieux, ils ne tenaient pas le même logis; le Dauphin avait sa demeure à part, où il mangeait et couchait; les parades seules les réunissaient. Était-ce étiquette, obligation de ménager leurs hôtes, indifférence ou incompatibilité? Il est, en tout cas, singulier de voir les deux personnages se rejoindre sans se rapprocher. Peu après leur retour du Midi, les princes allèrent reprendre Château-Landon aux Anglais. Le Dauphin, à la tête de la petite armée, conduisit le siège et s'y montra très brave. Quand la place se rendit, il ordonna de pendre ou de décapiter les défenseurs. On supplia cet enfant de quinze ans d'être clément : « De fait ne voult ouïr ne entendre conseil qu'on lui vouseist faire [1]. » Brusquement, voici un trait de lumière. Il est vrai que quelques jours plus tard, après la prise de Montereau, il intercéda en faveur des Anglais de la garnison; il savait déjà changer d'attitude selon les circonstances. À la suite de cette campagne, les princes vinrent à Paris. Le Dauphin s'arrêta d'abord à Saint-Denis, où il n'est pas sûr qu'il ait philosophé, comme le pense M. Thibault, sur ses prédécesseurs. Puis vint une entrée magnifique dans Paris, à laquelle succédèrent trois semaines de conseils où le jeune prince put apprendre à connaître le Parlement et l'Université. Cependant ni l'enthousiasme des Parisiens, ni la grandeur de la ville, ni la haute dignité des institutions royales ne retinrent les princes. Louis était un provincial, un enfant des bords de la Loire; c'est là qu'il revint après ces beaux commencements, comme il y reviendra toujours. De là il repartit visiter encore le Poitou, Limoges, Guéret. Il connaissait désormais une grande partie du royaume; il en avait compris l'ampleur et la variété; il commença à en admirer la beauté et à en convoiter la possession.

Tout de suite après cette première exploration, commença l'apprentissage. La vie politique du Dauphin s'ouvre avec sa lieutenance en Languedoc; cette lieutenance fut très courte, de mai à novembre 1439. Il

[1] Perceval de Cagny, *Chroniques des ducs d'Alençon*, éd. Moranvillé, 238.

avait seize ans; il arriva accompagné de ses gouverneurs et officiers, escorté d'un conseil de seigneurs et de prélats. Jusqu'à quel point son gouvernement fut-il son œuvre? Il est bien difficile de le déterminer. Lieutenant du roi, il vécut à peu près comme il vivait auparavant. Le but principal de son administration fut d'obtenir le plus d'argent possible des États: tel avait été le premier souci des princes et seigneurs qui l'avaient précédé. Il se promena de ville en ville; tel était l'usage. Il écouta des doléances, il fit droit à de nombreuses plaintes; mais comme ces plaintes étaient presque toutes faites contre des seigneurs ou contre des routiers, il était dans la tradition de la politique royale de les accueillir. Menacé d'une invasion anglaise, il prit un certain nombre de mesures financières et militaires qui révèlent en effet de l'activité, de l'ordre, de la présence d'esprit. M. Thibault est peut-être un biographe complaisant lorsqu'il affirme que « Louis donnait déjà des preuves de talent à l'âge où, chez tant d'autres princes, le biographe en est encore à découvrir des aptitudes » (p. 201). Rappelé par son père, eut-il les impressions amères que lui prête son historien : « Louis rentra à Tours l'esprit chagrin et le cœur gros de regrets : il lui coûtait beaucoup de renoncer à l'indépendance qu'il avait si pleinement goûtée en Languedoc » (p. 213). Dès le 12 décembre, cependant, le Dauphin repart comme lieutenant en Poitou. Était-ce pour l'éloigner des intrigues de la cour? c'est possible; mais il est incontestable qu'il y avait beaucoup de bonnes besognes à faire en Poitou. Louis n'y resta que deux mois. M. Thibault croit qu'un drame se passait dans son esprit : « Mais qui eût pénétré ce jeune homme eût été effrayé de ses pensées secrètes : son cœur débordait de colère et d'envie, son esprit était hanté par des rêves de toute-puissance. » (P. 221.) En réalité et plus simplement, comme tant d'autres princes, l'âge venant, il trouvait insupportable la tutelle étroite de ses gouverneurs. En février 1440, à Niort, coup de théâtre. Le duc d'Alençon est venu le voir. Aussitôt Louis éclate; il invective Bernard d'Armagnac, il ne veut plus être surveillé, il ne veut plus être un simple sujet, et aussitôt il congédie son gouverneur et les plus suspects de ses officiers [1]. Cette révolte paraît bien prouver qu'il était loin d'avoir eu jusque-là l'initiative qu'on a voulu lui attribuer.

C'est alors seulement, à près de dix-sept ans, que commence clairement pour nous la vie personnelle et voulue du Dauphin.

Un épisode marque les débuts de cette vie personnelle, la Praguerie. Le Dauphin jusque-là étouffait : il avait été élevé dans l'isolement, loin

[1] Chartier, *Histoire de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, I, 254.

de son père, même quand il en était près, loin du gouvernement; à dix-sept ans, il restait dans les mains des mêmes gouverneurs qu'à dix ans; il n'avait guère eu jusqu'ici que des titres; son Dauphiné, il ne le gouvernait pas; sa maison était très modeste et ne coûtait au roi que 12,000 livres par an; aucune attribution de terre ne lui avait été faite; il était marié, et sa femme était gardée loin de lui. Pour une nature aussi entière et mobile que la sienne, cette enfance prolongée était une prison dont il voulut sortir à tout prix. Les intrigues de quelques princes et grands seigneurs, les ducs de Bourbon, d'Alençon et de Bretagne, Dunois, la Trémoïlle, lui fournirent l'occasion de s'émanciper et d'exiger. Mais il semble qu'il y ait eu en tout cela une immense duperie : les princes comptaient se servir du Dauphin, et le Dauphin espérait se servir des princes. Les princes voulaient le faire régent pour gouverner sous son nom; le Dauphin n'avait qu'un but, gouverner pour lui-même. Au fond c'était lui qui avait l'idée la plus nette; il était le plus ferme en son propos, le plus décidé à agir, le plus acharné contre le roi son père. Les premières déceptions, les échecs successifs ne l'abattirent pas. Dunois, Alençon firent défection. Lui négocia avec une grande outrecuidance : il prit toute la responsabilité de la révolte, réclama la possession effective du Dauphiné, une assignation de terre pour sa maison, un grand gouvernement, Île-de-France, Languedoc ou Guyenne, son union réelle avec sa femme[1]. Puis, un peu plus tard, il en appela aux États généraux, demanda à se justifier devant eux, et, pour déplaire plus sûrement au roi, en fin de compte, proposa de remettre ses intérêts aux mains du duc de Bourgogne. Devant les forces du roi, Louis dut cependant capituler. Après avoir été obligé de renvoyer, non sans colère, presque toute sa suite, il vint se prosterner devant son père. Charles VII lui dit simplement : « Loys, vous soyés le bienvenu. Vous avés longuement demouré. Alés vous huy mais reposer en vostre hostel, et demain nous parlerons à vous[2] ». Le lendemain le dialogue fut très émouvant. Le roi coupa court à la colère du jeune prince : « Loys, les portes sont ouvertes, et se elles ne vous sont assez grandes, je vous en feray abattre seize ou vingt toises de mur pour passer au mieulx que vous semblera. Vous estes mon filz et ne vous poves obligier à quelque personne sans mon congié. Mais s'il vous plaist en aler, si vous en alés, car, au plaisir de Dieu, nous trouverons aulcun de nostre sang qui nous aideront mieulx

[1] *Mémoire sur les plaintes et demandes faictes au Conseil du Roy*, juin 1440, dans l'édition de la *Chronique* de Mathieu d'Escouchy, éditée par de Beaucourt, III, Rec. de pièces, 4-29.

[2] Monstrelet, *Chroniques*, éd. Douët d'Arcq, V, 413.

IMPRIMERIE NATIONALE.

à maintenir nostre honneur et signourie que encore n'avés fait jusques à cy [1] ». Il fallait s'incliner; le Dauphin resta, reçut le Dauphiné et la clémence du roi effaça les traces de cette équipée. Mais elle était bien significative pour l'avenir.

Il serait trop long de suivre le Dauphin dans tous les détails de sa vie politique jusqu'en 1445, dans l'expédition contre les Anglais, aux sièges de Pontoise et de Dieppe, dans ses difficultés avec le Parlement, dans son expédition contre Jean IV d'Armagnac. Son action personnelle se manifeste surtout dans sa campagne de Suisse et d'Alsace. Très compliqué était, au point de vue de la politique française, le conflit qui s'était élevé entre Frédéric d'Autriche, roi des Romains, et les Confédérés Helvétiques. Ce conflit, en effet, pouvait avoir un grave retentissement sur les relations du roi de France et du duc de Bourgogne, voisin des deux adversaires, et sur la prise de possession de la Lorraine par René d'Anjou, que soutenait Charles VII. L'occasion était belle pour un prince entreprenant et apte aux intrigues. D'ailleurs, une intervention dans ces affaires devait avoir pour heureux effet d'occuper et de faire sortir du royaume les nombreuses bandes de routiers ou écorcheurs que la fin de la guerre anglaise laissait comme en suspens sur le sol du royaume. C'est à la tête de ces bandes que Louis fut envoyé pour soutenir le roi des Romains à bout de ressources dans sa lutte contre les Suisses. Messire Jean de Bueil, le Jouvencel, l'homme le plus expérimenté de son temps sur le fait de la guerre, accompagnait le prince. Derrière eux venaient 20,000 cavaliers, des milliers de pages, de valets et de femmes, des bombardes, canons et couleuvrines et plus de 600 chariots. Certes le royaume fut soulagé, mais hors du royaume toute cette armée ne servit qu'aux intrigues de Louis. Il partait pour mettre à la raison Bâle et délivrer Zurich; il s'arrêta à prendre la forte place de Montbéliard, qui appartenait au comte de Wurtemberg. Était-ce prudence pour assurer ses derrières? N'était-ce pas plutôt pour se procurer un point d'appui qui lui permît d'agir à son gré, soit en Bourgogne, soit en Suisse, soit en Alsace? Montbéliard se rendit aussitôt. Alors le beau zèle du Dauphin se ralentit; il marche tout doucement sur Bâle. Un brillant succès de ses Écorcheurs sur les Suisses, au lieu d'accélérer sa marche, la paralyse. Les Suisses s'étaient merveilleusement défendus. Ce fut toujours le souci de Louis de s'attacher ceux dont il avait pu apprécier la valeur. De tels ennemis étaient dangereux à combattre, mais pouvaient devenir des alliés profitables. La volte-face fut bientôt faite.

[1] Monstrelet, *Chroniques*, éd. Douët d'Arcq, V, 414.

Sous prétexte d'égards pour les représentants de l'Église réunis en Concile à Bâle, une trêve fut conclue avec les Bâlois. Les Écorcheurs, au lieu de se répandre en Suisse, se répandirent en Alsace; ils y trouvaient également leur compte. Des négociations aigres-douces s'échangèrent à Altkirch et à Ensisheim avec les ambassadeurs du roi des Romains, puis avec le duc Albert d'Autriche : le Dauphin avait toujours des réclamations toutes prêtes; peut-être avait-il même des ambitions précises sur certains territoires. Ses intrigues se prolongeaient jusqu'à Strasbourg; ses troupes avançaient. Cependant, à mesure qu'elles approchent de Strasbourg, la situation se gâte; il faut combattre. Au moment d'emporter Dambach, près de Schelestadt, Louis est blessé au genou, ce qui l'arrête et l'immobilise. La résistance s'organise; le roi des Romains se retourne contre son allié, fait des préparatifs de guerre, trouve des appuis réels en Allemagne; la saison devient rigoureuse. Le duc de Bourgogne est mécontent des excès que les Écorcheurs font jusque sur ses terres. Charles VII inquiet rappelle son fils. Louis comprit qu'il valait mieux partir. Il installa ses troupes pour l'hiver, puis il prit le chemin du retour par Nancy, au début de 1445. Il semblait renoncer aisément à ce qu'il avait entrepris; mais c'est qu'il avait obtenu un résultat dont il prévoyait tout le profit. À Toffingen, il avait conclu avec les Cantons Suisses « un pacte d'intelligence et ferme amitié », non seulement politique, mais commercial. Il devait toucher lui-même les bénéfices de cette alliance, et ses successeurs ne devaient pas moins s'en féliciter. Quant aux troupes qu'il avait laissées en Alsace, le Dauphin ne s'en occupa guère. L'hiver passé, il les laissa décimer par les Alsaciens et fuir en débandade. Peu lui importait désormais.

Le récit de M. Thibault s'arrête quelques mois après, à la fin des conférences de Châlons entre le Dauphin et la duchesse de Bourgogne, conférences qui devaient régler toute une série de litiges anciens et récents, graves et insignifiants entre Louis et le duc de Bourgogne, et n'aboutirent qu'à des solutions partielles. Est-ce là vraiment que finit la jeunesse de Louis XI? Il avait vingt-deux ans, et on est encore jeune après vingt-deux ans. En réalité, sa jeunesse ardente et laborieuse ne faisait que commencer.

Il faut retenir cet âge, vingt-deux ans. C'est à ce moment que M. Thibault s'efforce de décrire ce tout jeune homme. Le portrait, malgré quelques réserves, est un peu forcé, en partie emprunté à l'homme fait. Ce qu'on peut alors dessiner, c'est seulement un crayon léger, comme celui qui sert de frontispice au volume. La figure est assez disgracieuse, peu sympathique, comme coupée en deux par un nez long et arqué; la

bouche petite avec des lèvres plutôt épaisses, mais un peu pincées; les yeux enfoncés, intelligents, d'un regard inégal; l'expression générale volontaire et réservée. Déjà ce jeune prince aime les vêtements simples, les draps gris, les habits courts. Sauf quelques jours au retour d'Alsace, point de maladie connue. L'esprit est précoce, avisé, mobile, ni généreux, ni désintéressé. Il est actif : il a déjà parcouru la plupart des provinces et fait son profit de tout ce qu'il a vu. Il sait être entreprenant. Déjà les intrigues politiques l'attirent. Surtout il a soif de gouverner. Quelques écarts de langage apparaissent, comme à Niort où il chassa son gouverneur, à Châlons où il invectiva la respectable duchesse de Bourgogne. Il est âpre dans la vengeance, sans pitié pour ses ennemis, clément seulement par calcul. Il n'hésite pas à faire bonne figure à des princes qu'il jalouse et qu'il médite de perdre. Une chose en laquelle il paraît avoir excellé de bonne heure, c'est à tirer de l'argent des sujets; tous les moyens sont bons. Non qu'il fût besogneux; son hôtel était simple; il ne lui coûtait que 16,000 livres en 1445. Il n'aimait pas le luxe. Une bonne partie de son argent passait sans doute dans des intrigues ou à acheter ses ennemis pour en faire des amis. De grosses sommes étaient également données pour ses œuvres de dévotion, ses pèlerinages; c'est ainsi qu'en 1444 il envoie J. Majoris faire pour lui, par procuration, le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. De ses plaisirs de jeune homme, nous ne connaissons que son amour passionné de la chasse, non de la chasse d'apparat, mais de la vraie chasse en costume simple et commode, à travers bois, avec de bons chiens. C'est déjà un grand voyageur, qui prend gîte n'importe où, un bon compagnon entouré de petites gens, de serviteurs tout dévoués : J. Majoris; G. Leothier, son médecin; Jamet du Tillay, qui espionna la Dauphine; Aimar de Posieu dit Cap dorat, l'écorcheur Joachim Roubault, le jeune Jean Bourré.

Ce qui dépeint le mieux peut-être le Dauphin, c'est son ménage; ménage très mal assorti que celui de ce prince au cœur sec, à l'esprit réaliste, et de cette Écossaise délicate, cultivée, au cœur tendre, à l'aspect poétique, amie d'Alain Chartier, poète à ses heures. Nulle mieux qu'elle ne dansait à la cour; tout le monde l'admirait, la célébrait, sauf le Dauphin son mari. Il ne partageait ni ses goûts ni ses plaisirs. Ses manières de femme élégante, sentimentale et capricieuse l'irritaient. Elle se couchait très tard et mangeait des fruits verts. Son mari ne la suivait même pas dans les fêtes de la cour : « Avant que chacun s'allât coucher, quelquefois M^gr le Dauphin avait eu le temps de faire un somme ou deux. » Marguerite d'Écosse avait de plus un grave défaut pour lui : en l'épousant il n'avait fait ni un mariage riche, ni un mariage vraiment profitable au

point de vue politique, puisque la guerre anglaise finissait, pas même un mariage fécond, puisqu'elle ne lui donnait pas d'enfant. « Autant qu'elle vesquit, il y eut regrect », dit Commynes[1]. Et cependant il était fort jaloux, jalousie de mari qui par amour-propre craint d'être trompé et ne croit pas à la vertu des femmes. C'est ainsi qu'il la fit surveiller par Jamet du Tillay, bailli de Vermandois, policier fureteur et bavard. La Dauphine redoutait ce personnage; elle supplia son mari de l'écarter. Rien n'y fit; le bailli avait la confiance du mari. Un après-midi, la princesse était languissamment étendue sur son lit, ses femmes l'entouraient, deux jeunes seigneurs étaient près d'elle accoudés sur les coussins. Tout en devisant de poésie et d'amour, la nuit était venue. Brusquement le bailli de Vermandois entra suivi du maître d'hôtel. Il portait une « chandelle de bougie » allumée qu'il plaça tout près de la Dauphine; puis il sortit disant que « c'estoit grand paillardise. . . de ce que à une telle heure les torches estoient encore à allumer ». Et il ajouta, parlant au maître d'hôtel : « Avez-vous vu cette dame-là? Elle tient mieux manière d'une paillarde que d'une grande maîtresse. » C'était un cruel affront. Mais malgré le dégoût et le chagrin de la princesse, la surveillance continua. Jamet fit même écrire des lettres anonymes dont le roi, qui avait pour elle une réelle tendresse, ne tint aucun compte[2].

Les souffrances, jointes aux veilles et aux déceptions, achevèrent de débiliter la Dauphine. Le 7 août 1445, en visitant avec le Dauphin le pèlerinage de Notre-Dame-de-l'Épine, la princesse retira son manteau et prit froid. Une pneumonie se déclara, son organisme affaibli ne put réagir. Les premiers jours, elle parut absorbée par une idée fixe, une grave « mélancolie ». Comme sa volonté faiblissait, son secret lui échappa. Toute désespérée, elle s'écriait : « Jamet, Jamet, vous êtes venu à votre intention. Si je meurs, c'est pour vous et vos bonnes paroles que vous avez dites à cause de moi, sans cause ni raison. . . Je prends sur Dieu et sur mon âme et sur le batême que j'apportai des fons, ou je puisse mourir, que je ne l'ai deservi onc et ne tins tort à Monseigneur[3] ». Elle n'avait ainsi qu'une pensée, se disculper des calomnies répandues sur elle. Ni le Dauphin ni le roi ne vinrent la voir. Jamet de Tillay, qui, en chucho-

[1] Commynes, *Mémoires*, éd. B. de Mandrot, II, 85.

[2] Ces détails et les suivants sont fournis par le procès-verbal des «Commission et information adressées par Charles VII sur certaines paroles dites et proférées par Jamet du Tillay de très haute et puissante princesse feue Madame la Dauphine», publié par Duclos, *Hist. de Louis XI*, Preuves, III, 42, 57.

[3] Déposition de Jeanne de Tucé, dame de Saint-Michel, dans Duclos, III, 29-30.

tant aux oreilles d'un ami, disait que la cause de cet état maladif c'étaient « amours »[1], faisait auprès du roi le bon apôtre : « Perdre ceste reine, disait-il, ce seroit la plus grande perte qui nous pourroit advenir[2]. » Bientôt l'agonie commença. On ne la laissa pas mourir en paix. Sans doute à l'instigation de Louis et de son homme de confiance, ceux qui l'entouraient la tourmentèrent pour lui arracher un mot de pardon en faveur de son persécuteur. Épuisée, abandonnée même par son confesseur, elle céda sans nommer du Tillay : « Je le pardonne donc de bon cœur, » murmura-t-elle[3]. Elle répétait : « Et je prens sur mon âme, où je puisse mourir, que je ne tins onc tort à Monseigneur. » Avant d'expirer, elle soupira : « Fi donc de la vie, qu'on n'en parle plus[4] ! » Le Dauphin témoigna un chagrin de convenance. Il n'assista pas aux obsèques, et dans l'enquête que le roi fit faire sur cette mort, il parut surtout préoccupé de sauver son agent Jamet du Tillay.

(*La fin au prochain cahier.*) A. COVILLE.

LE VRAI LATIN.

Hale-Buck. *Latin-Grammar.* 1 vol. in-8°. Boston, Ginn and C°, 1903. — W. M. Lindsay. *Syntax of Plautus.* 1 vol. in-8°. Oxford, Parker and C°, 1907. — J. H. Schmalz. *Antibarbarus der lateinischen Sprache,* von Krebs, VII Aufl. von Schmalz. 2 vol. in-8°. Bâle, Benno Schwabe, 1906-1907.

Ce qui caractérise les études consacrées, depuis le milieu du siècle dernier, à la grammaire et à la stylistique du latin, c'est, à les considérer dans leur ensemble, une remarquable préoccupation scientifique, un effort constant vers la précision et la rigueur, bref, l'ambition d'atteindre la vérité, autant que la vérité peut s'atteindre en cet ordre de recherches. On n'en finirait pas d'énumérer les œuvres des philologues, illustres savants ou travailleurs modestes, qui ont ainsi accru, et accroissent encore tous les jours, le champ de nos connaissances latines.

(1) Déclaration de Nicole Chambre, Duclos, III, 44, 52, 58.

(2) Déposition de Jamet du Tillay, Duclos, III, 53-54.

(3) Déposition de Jeanne de Tucé, dame de Saint-Michel, Duclos, III, 31.

(4) Déposition de Jean Boutet, Bibl. nat., Du Puys, 762, fol. 50 v°.

Voici trois livres, en particulier, qui apportent, dans leur domaine respectif, un ensemble de résultats du plus grand intérêt.

Celui de Hale (je laisse de côté la partie morphologique due à la plume autorisée de Buck) est le fruit de longues et pénétrantes investigations personnelles. Aussi, malgré son caractère élémentaire, a-t-il une valeur toute spéciale pour quiconque s'occupe de latin. Il résume et condense, pour la syntaxe des modes notamment, les idées exposées et répandues par l'auteur en un grand nombre de publications. Hale ne se contente pas, comme d'autres, d'expliquer la subordination par la parataxe; il prétend rendre compte de tous les emplois du subjonctif dans les subordonnées, en remontant aux sens fondamentaux du mode : ces sens premiers, — déterminés, nous dit-on, par la linguistique, — il suffit de les transporter dans les propositions dépendantes; car les propositions dépendantes ne diffèrent pas au fond des indépendantes; les particules, et d'une manière générale les mots qui marquent la subordination, n'ont aucune importance et laissent intacte la nature des propositions. En appliquant cette doctrine, Hale a donné une impulsion nouvelle aux études de syntaxe, et il serait injuste de méconnaître les progrès réalisés. Toute doctrine du reste, sérieusement appliquée, par cela seul qu'elle envisage et force à envisager les faits sous un autre angle que de coutume, ne peut manquer d'être féconde. Mais je confesse que celle-là, malgré son succès auprès de certains, en Allemagne et en France (le regretté Ferdinand Antoine s'en était constitué le champion chez nous), et malgré les lumières qu'elle apporte incontestablement sur certaines questions grammaticales, me paraît entraîner la grammaire loin de ses véritables fins. La grammaire doit être une science des *faits;* elle doit, à la façon des sciences d'expérience, se borner à chercher le lien des phénomènes entre eux et les conditions dans lesquelles ils se produisent; elle doit s'attacher à l'étude des langues telles qu'elles existent et telles qu'elles se présentent à nous, dans la masse plus ou moins considérable et diverse des documents; pour elle, la préhistoire n'a qu'un intérêt spéculatif. Ainsi, en latin, elle ne se demandera pas quelle est l'essence du subjonctif, elle ne se préoccupera point de savoir ni *pourquoi* le subjonctif est venu jouer un rôle dans la subordination, paraissant dans telles propositions, ne figurant pas dans telles autres, ni *pourquoi* il entraîne après lui un cortège de nuances, qui varient selon les cas. Elle constatera simplement son existence, ici et là, dans les subordonnées, puis mettra toute son ambition à connaître *comment* il est dans ces subordonnées, c'est-à-dire quel rôle il y joue. Rien ne s'oppose à ce qu'elle établisse des comparaisons entre les langues, qu'un latiniste, par

exemple, évoque le grec ou réciproquement un helléniste le latin; mais, dans tous les cas, il ne peut y avoir que des comparaisons de génie à génie, d'*usage* à *usage*, bref, de *faits* à *faits*. Tout ce qui échappe aux constatations et au contrôle, quelque intéressant que cela soit et spécieux, rentre dans le domaine de la spéculation et n'est plus du domaine de la grammaire proprement dite.

Le travail de Lindsay, qui répond à une longue attente et comble une lacune, arrive comme couronnement des nombreuses études dont Plaute a été partout l'objet. Les travaux antérieurs s'appuyaient malheureusement presque tous sur un texte défectueux, et il était nécessaire de les reprendre en utilisant les gains réalisés par la critique verbale. Le livre de Holtze (1862), le seul qui embrassât la syntaxe archaïque dans son ensemble, avait, malgré un incontestable mérite, le grand tort d'être venu à une époque où la collation sérieuse des manuscrits de Plaute, surtout de l'Ambrosianus, n'était pas effectuée. Et, sauf quelques monographies d'importance diverse sur des points particuliers, on en était réduit aux remarques de détail éparses dans les éditions les plus récentes : au demeurant, les connaissances de syntaxe ancienne se bornaient à des notions générales, traditionnelles. Lindsay nous donne là ce qu'on était en droit d'attendre d'un éditeur de Plaute, un recueil de faits de première importance. Est-ce à dire que la syntaxe archaïque soit par lui définitivement établie? Je ne le crois pas, et pour cause; car, à mon sentiment, les faits n'autorisent pas à croire qu'il y ait une syntaxe archaïque. J'estime que la plupart des vues qui ont cours sur la langue des comiques doivent être abandonnées, parce qu'elles sont le produit de confusions multiples. J'ai déjà essayé de montrer, en une brève esquisse, celles qui me paraissent plus justes[1], ou du moins celles qui me paraissent sortir des faits; je ne me flatte pas de leur avoir gagné déjà l'adhésion unanime, encore que plusieurs philologues, non des moindres, les aient approuvées; mais j'ai le ferme espoir que les doutes et les hésitations finiront par se dissiper, quand seront achevées les publications que je projette.

La septième édition de l'*Antibarbarus* de Krebs, due, comme la sixième, à J.-H. Schmalz, vise à offrir le répertoire le plus complet possible et le plus sûr de la bonne latinité. Son but est-il atteint? c'est une grosse question : le lecteur trouvera plus loin quelques réserves, qui me sont inspirées par l'esprit général de tous les travaux de stylistique. En

[1] *Le subjonctif de subordination en latin*. Paris, 1906. Introduction et appendice.

tout cas, disons que cette édition ne représente pas seulement la somme des résultats acquis par l'auteur lui-même en sa féconde carrière de grammairien; elle apporte encore, par le précieux avantage d'une vaste collaboration du monde savant, le riche appoint des observations et de l'expérience personnelle de philologues nombreux. Elle rendra donc à tous les plus signalés services.

En résumé, ces trois travaux sont des témoins à la fois de l'activité philologique actuelle et surtout des préoccupations scientifiques qui caractérisent les études latines. Or, à ce moment de leur histoire, où le chemin parcouru se mesure, il semble qu'on puisse se demander si ces préoccupations scientifiques, dont l'éloge n'est plus à faire, ont porté tous leurs fruits, si, en d'autres termes, on s'est bien approché du *vrai latin*, vers lequel tendaient les efforts. Pour ma part, je pense qu'on est arrivé à une conception du latin trop étroite et trop rigide, artificielle en somme et fausse.

En grammaire d'abord, avec l'intention très bonne en soi d'éviter la fantaisie et l'à peu près, de se maintenir dans la réalité et dans la complexité des faits, on s'est mis à dresser des statistiques et, en se fondant sur elles, on a prodigué les lois et les exceptions aux lois; on a emprisonné la langue sous un réseau de règles multiples, qui l'étouffent; et ces règles, bien loin de les donner comme des résultats de l'observation, c'est-à-dire de reconnaître qu'elles ont les bornes de l'observation elle-même, qu'elles participent de sa rigueur et de sa certitude, qu'elles ont en somme sa valeur et rien de plus, on les a imposées comme des dogmes indiscutables. Hâtons-nous de dire que pourtant une bonne partie reposent sur des confusions de faits, sur des analyses ou dénombrements superficiels, bref, sur un fondement ruineux[1]. Mais cela n'enlève rien à leur tyrannie, car, en leur nom, on n'a pas craint d'aller jusqu'à régenter les écrivains les meilleurs. Et ceci n'est pas la chose la moins étrange : un Cicéron, qui pourtant passait pour n'avoir pas trop mal écrit sa langue, ne peut tenir contre cette grammaire impérieuse et sûre d'elle-même; César lui aussi, César, qu'on avait accoutumé de regarder comme le puriste par excellence, le défenseur du « bon usage », l'adversaire de toute innovation contraire au génie romain, César manque à la syntaxe de nos modernes. Il y a tels emplois du subjonctif où ils le prennent en défaut. Ainsi, à les entendre, dans le passage suivant de son *De Bello Gallico*, VI, 19, 2 : *Uter eorum superarit, ad eum pars utriusque. . . per-*

[1] Voir, dans l'ouvrage cité, une tentative de montrer que la syntaxe de subordination se ramène à des lois simples.

IMPRIMERIE NATIONALE.

venit, il devait mettre *superavit* au lieu de *superarit;* et de même, dans plusieurs phrases qui impliquent une idée de répétition, il a, — toujours d'après eux, — d'une manière fort illogique et abusive, fait suivre *cum* du mode subjonctif au lieu d'employer le mode indicatif. Voilà un échantillon des arrêts où aboutit cette conception grammaticale; et je n'ai point parlé encore de ceux qui dérivent d'une mauvaise application de la méthode historique. Cette méthode, — la seule au reste qu'on doive appliquer dans les études de langue, — devait, à la bien comprendre, mener les grammairiens du latin, comme elle a mené les grammairiens du français, à des vues larges; elle devait constituer une *latinité* vaste et compréhensive, où, sous les grandes lois générales permanentes, se marquent les goûts et les usages particuliers des époques; loin de là, elle a érigé, elle aussi, des dogmes, qui sont venus se joindre aux autres; elle a limité, étréci la *latinité*, au point de la réduire à l'usage de deux écrivains : Cicéron, César; elle a refusé d'y admettre et ceux qui ont précédé et ceux qui ont suivi, estimant que, chez les premiers, la langue des *honnêtes gens* n'était pas encore faite ou comportait trop de façons de parler vulgaires et incorrectes; que, chez les seconds, la langue marchait à sa décadence. Il y a mieux : pénétrant dans l'œuvre d'un seul et même écrivain, elle a prétendu non point, ce qui serait légitime, fixer les étapes du génie, c'est-à-dire déterminer l'acheminement progressif de l'artiste vers la possession pleine et entière de sa manière; elle a prétendu saisir d'un écrit à un autre des différences dans le maniement, si j'ose dire, *grammatical* de la langue; elle a prétendu découvrir que la syntaxe n'était pas partout la même chez un Cicéron, et de ce chef que les lettres se séparaient des autres écrits, que les premiers discours, *Verrines* comprises, n'avaient pas la pureté soutenue des suivants, et que les derniers, les *Philippiques*, devaient être tenus en suspicion. Voit-on assez le danger de tout cela? Le spécialiste, celui qui vit au milieu des textes et qui lit, en les discutant, les productions que ces textes font éclore, peut bien reconnaître la partie vaine de telles recherches et n'accepter point toutes ces idées déconcertantes. Mais combien de philologues, que les études grammaticales n'ont pas retenus spécialement, accueillent bonnement ces prétendues découvertes de la grammaire comme des vérités établies? Dans une science en effet, quelle qu'elle soit, chacun ne peut pas, pour son compte personnel, refaire toutes les expériences, contrôler tous les faits; il faut bien s'en rapporter aux devanciers ou aux chercheurs voisins, et leur accorder crédit tant qu'on n'est pas venu démontrer qu'ils induisaient en erreur. Aussi les philologues, en général, se sont-ils inclinés devant cette grammaire soi-disant historique. Et c'est là que se

révèle surtout le danger. D'abord une tradition fâcheuse s'est implantée dans l'enseignement sous toutes ses formes, dans les commentaires et interprétations des textes; et, s'il est vrai que beaucoup de bons esprits, n'ayant pas été touchés par la contagion, ont conservé des vues saines et une juste conception des choses, il n'en reste pas moins que la tradition existe et que la difficulté est toujours grande de changer des habitudes acquises. Mais ce qui aggrave le mal, c'est que cette tradition grammaticale a exercé son influence dans l'établissement des textes; elle a pesé fortement sur le choix des leçons offertes par les manuscrits, et trop souvent elle est l'unique raison qui a décidé l'éditeur à prendre parti. On objectera que, les livres scolaires mis à part, les éditions savantes possèdent toutes un apparat critique qui permet de reviser le jugement de l'éditeur et, quand il y a lieu, de restituer contre lui ce qu'on estime le texte vrai de l'écrivain. L'objection n'a pas la portée qu'on supposerait. Il faut en effet comprendre qu'en général, sauf le cas d'une étude toute spéciale et approfondie d'un passage, une lecture même attentive, si elle n'est pas avertie par un signe typographique quelconque, ne s'arrête pas à chaque détail et suspecte d'autant moins un texte qu'il est conforme aux règles établies; or précisément les éditions, à de rares exceptions près, ont coutume, quand il y a variante dans les manuscrits et même quelquefois quand il y a accord, de se plier aux règles, en sorte que, tout étant parfaitement nivelé, il n'est pas d'achoppement possible. Et puis, que dira-t-on des cas où cette tradition grammaticale s'est imposée avec une si grande force que, pour certaines leçons des manuscrits, elle les a fait non seulement rejeter du texte, mais même bannir définitivement des apparats critiques? Ainsi aujourd'hui, à ne parler que de Cicéron, si l'on dispose seulement de l'édition, d'ailleurs excellente, procurée par C.-F.-W. Müller, on sera dans l'impossibilité absolue de tenter la revision de certains problèmes syntaxiques, parce que l'éditeur a dédaigné de noter dans son apparat des leçons qu'il jugeait sans doute pure sottise, On ne pourra se former une opinion sérieuse qu'en remontant à une époque où, sur ces diverses questions, on n'avait pas encore de solutions si décisives, en consultant, par exemple, Orelli-Baiter-Halm. Il faut prévoir le jour où tous les textes seront ainsi conformés à la norme; à quoi dès lors se prendra-t-on?

Mais la grammaire proprement dite a-t-elle été seule en proie à ce dogmatisme? La *stylistique*, comme on l'appelle, a-t-elle au moins été épargnée? Pas davantage. On a dressé un code du style latin d'une sévérité impitoyable, et ses rigueurs, comme celles du code grammatical, n'ont fait grâce à aucun écrivain, pas même à Cicéron ni à César. Je ne

m'attarderai pas à en signaler tous les articles étroits ou faux; la matière pourtant est riche; je me bornerai à deux faits, les plus graves, qui sont tous deux des manifestations de ce que j'ai désigné quelque part sous le nom de *déterminisme philologique*, lequel est, comme on verra, germain du dogmatisme. Ce déterminisme, on le met dans le style latin en général et dans l'étude des auteurs en particuliers.

Le style latin en général, par une méconnaissance étrange de sa souplesse, de sa variété, de sa vie, on voudrait le régulariser, l'unifier, l'aligner au cordeau, le contraindre à une symétrie que l'on imagine pour lui obligatoire, parce qu'il s'y complaît fréquemment. On ne peut admettre que deux tours différents se juxtaposent en une même phrase pour jouer un rôle grammatical identique, qu'une subordonnée se lie à une subordonnée d'une autre nature, qu'une construction indicative voisine, dans une même dépendance, avec une construction subjonctive ou inversement, enfin qu'une locution ou une tournure s'accommode, au gré de l'écrivain, de deux constructions modales. Et toutes les fois que l'incertitude des manuscrits s'y prête, — il arrive même qu'on n'attende pas de trouver cette condition remplie, — on se hâte d'assurer la régularité et la symétrie par le choix de la leçon opportune, ou simplement par une correction. Voici, dans une interrogation directe qui porte sur deux propositions unies par *sed*, d'une part le mode indicatif, d'autre part le mode subjonctif, *Nat. deor.*, I, 33, 93 : *istisne fidentes somniis non modo Epicurus et Metrodorus et Hermarchus contra Pythagoram, Platonem, Empedoclemque dixerunt, sed meretricula etiam Leontium contra Theophrastum ausa sit?* Madvig (*Fin.*, p. 444) trouve ce *sit* intolérable, par simple considération grammaticale, et décide qu'on a bien fait de le corriger. Voici, dans deux propositions causales qui s'appuient sur un seul et même verbe, d'une part l'indicatif, d'autre part le subjonctif, *Fam.*, II, 5, 1 : *Tibi, etsi, ubicumque es, ut scripsi ad te ante, in eadem es navi, tamen, quod abes, gratulor, vel quia non vides ea quæ nos, vel quod excelso et inlustri loco sita sit laus tua in plurimorum et sociorum et civium conspectu, quæ ad nos nec obscuro nec vario sermone, sed et clarissima et una omnium voce perfertur.* On trouve ce subjonctif après *quod* inadmissible. Dans *De Fin.*, I, 4, 10, Madvig ne peut accepter après le premier relatif la leçon *malunt* de E. B., quoique grammaticalement possible, parce que, après les deux autre relatifs juxtaposés, on trouve les subjonctifs *velint*, *desiderent*. Pour les relatives encore, *Rep.*, I, 2, 3, *sint* des manuscrits est corrigé en *sunt; Fam.*, VIII, 11, 4, *est* en *sit; Fam.*, VIII, 3, 3, *convenit* en *conveniat; Leg. agr.*, II, 2, 3, *sunt* en *sint*. Voyez *Tusc.*, I, 9, 18, *sunt qui putant* suivi de *sunt qui censeant*, et inversement *ibid.*, III, 31, 76,

sunt qui putent suivi de *sunt qui abducunt, putant, colligunt;* les éditeurs substituent le subjonctif à l'indicatif d'autant plus allègrement, qu'à la raison de symétrie s'ajoute la raison d'une prétendue *règle* de syntaxe. Dans *P. Red.*, II, 29, les trois indicatifs qui finissent la période ont fait place à trois subjonctifs, pour la symétrie avec les subjonctifs qui précèdent. Je n'en finirais pas de produire des exemples; je demande la permission de renvoyer à mon travail sur *Le subjonctif de subordination*, où l'on en trouvera un nombre respectable pour les relatives et pour *cum;* il est facile d'en citer pour les conditionnelles également : ces propositions déjà dans *Les Lois des Douze Tables* (voir *Rev. de Phil.*, XXVII, *Le subj. de répét.*, p. 181, note) présentent l'alternance des modes. Ailleurs (*Rev. de Phil.*, XXVIII, *Quelques cas d'interr. indir.*) j'ai justifié la coordination d'une interrogative indirecte, soit avec une relative, soit avec une interrogative ou exclamative directe. Enfin, dans le travail déjà cité, et dans ceux qui suivront prochainement, j'ai l'ambition de prouver que, la plupart du temps, là où les grammairiens veulent qu'il y ait une contrainte de la langue, il faut au contraire, pour être dans le vrai, proclamer qu'il y a une liberté de style. Et vraiment, ce qui surprend pardessus tout, c'est que nous autres Français, héritiers des Latins, nous ayons besoin, sur ce chapitre, de grandes démonstrations, nous que la pratique de notre langue devrait rendre éminemment propres à comprendre la souplesse latine. Car s'il est un défaut qui va peu avec nos habitudes de langage, avec le génie du français, c'est bien ce déterminisme que d'aucuns ont voulu acclimater chez nous. Relisons nos auteurs de la vraie tradition française, ceux que les scrupules des régents de grammaire n'ont pas trop préoccupés, nous rencontrerons à chaque instant des passages où s'évoquera pour nous la langue vive et souple de nos pères, une langue qui n'avait cure d'une symétrie froide et compassée. S'étonnera-t-il des juxtapositions de tours, — et je ne dis rien de l'union si fréquente d'une proposition infinitive à une complétive introduite par *que*, — celui qui redira ces vers du monologue d'Auguste dans *Cinna :*

Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien ont rougi les champs de Macédoine, etc.;

celui qui relira ces mots de la fameuse lettre de la Carpe au Brochet, où Voiture prodigue de bien méchantes plaisanteries au duc d'Enghien : « Connaissant votre force et combien vous aimez à nager en grande eau, j'avais bien cru que celles-là (les eaux du Rhin) ne vous feraient point de peur »; celui qui songera aux paroles d'Harpagon à son fils Cléante (*L'Avare*, III, 4) : « Mon Dieu! nous savons le train des enfants dont

les pères se remarient et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. » S'étonnera-t-il davantage de l'alternance des modes[1], quand lui reviendront à l'esprit ces remontrances de Béralde à Argan (*Le Malade imaginaire*, III, 3) : « Est-il possible que vous *serez* toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins, et que vous *vouliez* être malade en dépit des gens et de la nature? » ou ce mot piquant de M^me de Sévigné (*Éd. des Gr. Écr.*, VIII, 431) : « Tout le monde a ses tribulations... L'on dit qu'il n'y a que celui qui commande en Provence qui n'en *a* point et qui *ait* une belle et agréable place. » Comment ne serions-nous pas disposés à comprendre la variété de constructions des Latins et à trouver tout naturel que le même tour puisse admettre deux modes différents, indicatif ou subjonctif, au gré de l'écrivain, sans que pèse aucune nécessité grammaticale, quand à nous-mêmes notre langue offre souvent les mêmes *possibilités*, les mêmes libertés? Si J.-J. Rousseau écrit : « Émile est le seul qui n'y *a* rien compris », ne sentons-nous pas qu'il pouvait aussi correctement écrire « est le seul qui n'y *ait* rien compris »? de la même façon que Voiture eût pu se servir du subjonctif en écrivant à Costar : « M. le commandeur de Souvré est le seul de toute la cour... qui ne *m'a* donné aucune marque d'affection dans mon déplaisir. » Pareillement, raison de métrique mise à part, le subjonctif aurait trouvé sa place très légitime dans ce vers de Géronte à son fils (*Le Menteur*, V, 3) :

> Croyez-vous qu'il *suffit* d'être sorti de moi?

ou dans cette réflexion du brave Garo (*La Fontaine*, IX, 4) :

> C'est dommage, Garo, que tu *n'es* point entré
> Au conseil de celui que prêche ton curé.

Georges Dandin eût pu s'exclamer avec un subjonctif au lieu d'un indicatif (II, 13) : « Est-il possible que toujours j'*aurai* du dessous avec elle? » Bref, si nous faisons réflexion, d'abord que notre langue est plutôt, pour ainsi dire, une langue écrite et littéraire, ensuite que chez nous les études ont toujours eu pour but principal d'apprendre à l'écrire, tandis que le

[1] Veut-on un exemple de cette souplesse chez les Grecs? qu'on relise ce passage du Κατὰ Ἐρατοσθένους, 74, où Lysias, dans deux complétives dépendant du même verbe *dire* à un temps historique, emploie successivement les deux constructions *possibles*, l'optatif du style indirect, puis le temps et le mode de la proposition indépendante : ... *Λύσανδρος ἀναστὰς ἄλλα τε πολλὰ εἶπε καὶ ὅτι παρασπόνδους ὑμᾶς ἔχοι, καὶ ὅτι οὐ περὶ πολιτείας ὑμῖν ἔσται, ἀλλὰ περὶ σωτηρίας, εἰ μὴ ποιήσεθ' ἃ Θηραμένης κελεύει.*

latin était par-dessus tout une langue parlée, apprise en vue de la parole, qui se parlait en quelque sorte dans le temps même qu'elle s'écrivait, sauf les cas peu nombreux où elle servait à des fins littéraires; si nous faisons ces réflexions, voudrons-nous dénier au latin des qualités que notre langue possède? voudrons-nous le concevoir moins souple, moins libre que le français, quand, par sa nature même, il devait l'être mille fois davantage? Laissons donc à d'autres ces conceptions étroites, et gardons-nous de croire que la symétrie et l'uniformité des constructions s'imposaient aux écrivains de bonne langue latine. Cicéron, dont le style passe trop souvent pour le type même du style latin, malgré son goût pour les belles ordonnances périodiques, pour la *concinnitas*, nous montre, en quantité de passages, qu'il n'était pas asservi à cette manière comme à une loi de langage; et s'il est vrai que Tacite, lui, aimait au contraire l'asymétrie et la recherchait jusque dans les plus petits détails de la phrase, on ne peut dire pourtant qu'il soit sorti par là des usages latins; il a simplement poussé plus loin que les autres dans les libertés offertes et s'est fait ainsi une originalité d'écrivain, mais une originalité de bon aloi.

Pour avoir une portée moindre en apparence, le déterminisme qui se manifeste dans l'étude d'un auteur unique ne présente pas moins de dangers et par la fausse idée qu'il donne de l'auteur lui-même et par la répercussion qui se produit ensuite sur les études générales du latin. Ce déterminisme, sous couleur de science, s'appuie, lui aussi, sur les données des statistiques; mais bien loin d'enregistrer tous les phénomènes recueillis, quel que soit leur nombre, comme le demande la vraie méthode scientifique, il tient pour suspect et inadmissible le phénomène rare ou isolé, par la seule raison qu'il est rare ou isolé, et malgré les caractères d'authenticité que la plus défiante critique serait contrainte de lui concéder. Il fait peser une sorte de nécessité sur l'écrivain, exigeant de lui la constance avec lui-même, la régularité, l'uniformité dans la manière d'écrire, et comme une ponctualité à fournir mêmes expressions toujours, mêmes tournures. César a-t-il employé vingt-neuf fois *averunt* dans son *De Bello Gallico?* il n'a pas droit à la forme *arunt*, et dans trois endroits du même ouvrage les manuscrits ont beau donner unanimement cette forme, elle doit inspirer des doutes. Le même auteur a-t-il construit d'ordinaire la relative causale avec le subjonctif? une construction indicative chez lui est impossible. Plaute aime particulièrement la construction temporelle de *cum*, c'est-à-dire la construction indicative; cela suffit pour qu'on ne veuille pas qu'il ait pu jamais employer le subjonctif, soit pour exprimer la nuance causale, soit pour exprimer la nuance adver-

sative. La masse des *sunt qui* accompagnés du subjonctif écrase chez Cicéron la petite quantité des *sunt qui* accompagnés de l'indicatif; et de même les rares *quippe qui indicatif* sont tués par la multitude des *quippe qui subjonctif*. Le nombre fait loi. Que dire de cette méthode critique qui règne à peu près partout aujourd'hui? Est-il une conception plus fausse et plus funeste? On méconnaît là, de la façon la plus absolue, les conditions de l'art d'écrire; on méconnaît la liberté, la personnalité de l'écrivain; on le suppose déterminé dans son style par je ne sais quel mécanisme secret; on lui refuse la possibilité de la fantaisie, de l'imprévu; on lui dénie la volonté de choisir, de produire un effet; on n'admet pas que, même sans dessein arrêté, par pur instinct artistique, il sorte de sa manière habituelle et s'arrête à une expression nouvelle; on ne veut pas qu'il ait, comme on dit, des trouvailles de style. On ne conçoit pas que le rythme intérieur, qui pour beaucoup d'écrivains est, plus que la logique même, le grand ordonnateur des phrases, et qui, satisfait de certaines formes, les reproduit souvent par une force machinale, puisse parfois se briser de lui-même et trouver plaisir à des formes qui le heurtent. Aussi que deviennent les textes, quand on les restitue avec un pareil état d'esprit? Comment s'attendre à une restitution vraie, ou du moins à une restitution aussi proche que possible de la vérité, quand un tel déterminisme domine toutes les discussions critiques? Et, pour tout dire d'un mot, quel latin sort de là?

Il faut réagir. Les méthodes scientifiques, bien appliquées, ne doivent aboutir ni à ce dogmatisme ni à ce déterminisme. Que la défiance, qui forme la base de l'esprit critique, soit toujours en éveil dans les recherches de philologie, mais qu'elle s'accommode d'une relativité que l'état des choses impose à toute étude de langues anciennes. D'abord nous n'avons pas les écrits dans leur teneur intégrale, et aucun texte n'est assuré. Bien plus, dans les variantes des manuscrits nous ne saurons jamais s'il n'y a pas des *variantes réelles* de l'écrivain lui-même. Il ne me semble pas en effet que la critique grammaticale se soit assez préoccupée de cette question. A l'ordinaire, on traite un écrivain ancien comme si, par un privilège singulier, il avait dû toujours découvrir infailliblement l'expression unique et définitive de sa pensée, comme si, dans les copies de ses œuvres publiées de son temps, il n'avait jamais pu apporter le moindre changement par lui-même, ou comme si, en admettant que les anciens n'aient pas connu ce soin tout moderne des revisions, il n'avait pu lire lui-même, en les approuvant, telles modifications, telles corrections, voulues ou instinctives, opérées par les copistes contemporains. Qui nous dira, quand, choisissant entre les leçons des manuscrits qui dérivent de ces copies,

nous nous décidons ici pour un indicatif, là pour un subjonctif, si l'auteur n'a pas employé les deux modes, ou du moins s'il n'a pas toléré dans une copie le mode qu'il n'avait pas employé lui-même? En un mot, qui nous garantira que, du vivant même de l'auteur, ses écrits se soient répandus sous un texte uniforme? Soyons donc réservés dans nos jugements, en songeant au peu de certitude que nous offrent les textes. Soyons réservés aussi et surtout parce que, malgré nos efforts, nous devons nous résigner à ne posséder qu'imparfaitement — en étrangers — le génie de la langue latine. Pour reconnaître et décider qu'une tournure n'est pas d'une langue, il faut vivre dans cette langue même[1]. J'ai essayé de montrer dans le travail déjà signalé sur quel *criterium*, à mon avis, il fallait appuyer nos études de latin : ce criterium, c'est l'*usage général.* Les faits, contrôlés sévèrement avec toute la défiance scientifique, les enregistrer *tous*, quel que soit leur nombre, quand ils ne heurtent pas l'usage général, voilà, je crois, la méthode la plus sûre, pour arriver le plus près possible du *vrai latin*, dont l'orthodoxie grammaticale d'aujourd'hui nous a fort éloignés.

Félix GAFFIOT.

LA GAULE PRIMITIVE ET ARCHAÏQUE[2].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

II. La première résurrection à laquelle M. Jullian nous fait assister est celle de ce vieux monde préhistorique indigène qui dota notre pays, antérieurement à la migration celtique et à la colonisation grecque, de ses plus anciennes formes de civilisation. Si obscure qu'elle soit, cette nuit des origines n'échappe cependant pas tout entière à l'enquête de la science moderne. Deux vestiges nous restent d'elle : sa nomenclature géographique et ses monuments. Or la toponymie et l'archéologie ont, dans ces derniers temps, multiplié leurs découvertes. Les unes, celles des noms de lieux, enrichissent le « Trésor » de Holder[3]; les autres,

[1] Voir *Le subjonctif de subordination en latin*, p. 185 et suiv.

[2] Camille Jullian, *Histoire de la Gaule. I. Les invasions gauloises et la colonisation grecque; II. La Gaule indépendante.* 2 vol. in-8°. Paris, Hachette et Cie. — Voir le premier article dans le cahier d'avril 1908, p. 202.

[3] *Alt-Celtischer Sprachschatz*, t. I, 1896; t. II, 1904; t. III, en cours de publication.

IMPRIMERIE NATIONALE.

celles des antiquités, alimentent à l'envi musées, collections et périodiques. Mais, en dépit de l'abondance croissante des témoignages, les ténèbres de la préhistoire continuent à se hérisser de problèmes insolubles.

Et d'abord, de quel nom faut-il appeler ces mystérieux ancêtres entre lesquels régna une primitive communauté de langue, de religion et d'art? Bien des systèmes ont été proposés. Le meilleur, le plus cohérent est celui que Roget de Belloguet ébaucha en 1861 : les peuples que dépossédèrent les envahisseurs gaulois et les colons grecs furent les Ligures. Cette théorie, qui rend le mieux compte des textes et des faits, devait séduire une intelligence avisée. M. Jullian s'y rallie; il la consacre de toute l'autorité de sa science; il l'anime des merveilleuses ressources de sa verve créatrice.

Donc, la France a reçu des Ligures sa plus lointaine unité. Il a existé un empire ligure, dont les traces se retrouvent depuis les caps de la Provence jusqu'aux forêts de la mer du Nord et aux îles du littoral armoricain :

> Même à l'époque de César, on se souvenait encore, dans le monde gréco-romain, des temps reculés où le nom ligure s'était étendu sans partage sur la Gaule entière [1].

Que les tribus éparses entre le Rhin et les Pyrénées, entre les Alpes et l'Océan, aient parlé un seul et même idiome, c'est ce qu'attestent des centaines de vocables, appliqués aux accidents géographiques par ces prédécesseurs des Gaulois et des Grecs :

> Les ruisseaux de Provence, de Languedoc ou de Gascogne s'appellent souvent de la même manière que ceux de Normandie, de Bretagne ou de Belgique : la région du Var a ses Garonnes comme Toulouse et Bordeaux ont la leur; que de Dives, de Divettes ou de Divonnes, que de Bièvres, de Beuvrons ou de Beuvronnes par toute la France! Le Lot, l'Audège de Bordeaux, l'Oudon de la Mayenne sont des mots formés d'un même radical, *Oltis, Oldeia, Oldo.* Il y a des Jarrets ou des Giers près de Marseille et près de Lyon. Le lac Léman et la Limagne sont un seul nom et signifient la même chose. Une forêt d'Ardenne exista en Normandie, et une autre en Saintonge [2].

Mais, de ce que les peuples ligures nous apparaissent groupés sous une même langue, il ne suit pas qu'ils eussent une origine commune et qu'on

[1] *Histoire de la Gaule,* t. I, p. 111. — [2] *Ibid.,* p. 112-113.

soit fondé à voir en eux les représentants uniformes d'une race déterminée :

De combien de migrations, de conquêtes, de guerres, d'empires et de mélanges sont-ils le résultat? Dans quelle proportion descendent-ils des hommes qui se sont succédé sur leur sol? de ceux qui ont habité les cavernes et qui ont dessiné les fines et puissantes figures des grottes de l'époque du renne? de ceux qui ont su tailler et polir la pierre? de ceux qui ont inventé l'usage des métaux et la fabrication du bronze? Nous ne le savons pas [1].

L'hypothèse vers laquelle M. Jullian incline chaque jour davantage, c'est que les Ligures différaient à peine des envahisseurs qui les remplacèrent :

Ceux de la Gaule n'étaient que des Indo-Européens des premiers bans, et, pour ainsi dire, des Celtes d'avant le nom celtique [2].

Mal renseignés sur l'origine des Ligures, le sommes-nous mieux sur leur tempérament? À juger de l'ensemble des tribus de l'âge préhistorique par les peuplades que les voyageurs grecs et les chefs romains virent plus tard cantonnées autour de la mer de Sardaigne, dans les Alpes de Provence et dans les Apennins du Nord, deux traits caractérisaient ces hommes : une indomptable énergie physique et un opiniâtre attachement au sol. Pâtres ou bûcherons, chasseurs, carriers ou marins, ils obtenaient tout de leurs muscles. Insensibles à la fatigue, ils passaient pour d'invincibles piétons :

Une habitude de langage accolait à leur nom la même épithète de « rapide » qu'aux lièvres et aux chamois de leurs montagnes [3].

En revanche, assurait-on, la vie intellectuelle n'existait pas chez eux :

Ce furent les plus illettrés des peuples. Ils n'écrivaient, ne racontaient rien sur eux-mêmes; ils n'avaient aucune histoire, aucune légende : ils n'entretenaient pas avec les hommes disparus cette communion de sentiments qui fait le charme des vieux récits. Le rêve et la pensée se bornaient chez eux à l'espérance et à la joie du pain quotidien [4].

Non pas qu'ils fussent dépourvus d'intelligence. Mais les ressources de leur esprit se dépensaient en ruses de brigandage et de guerre. L'astuce, cette astuce qui avait donné naissance au proverbe : « duper comme un Ligure », était leur arme de prédilection, celle dont ils usaient pour

(1) *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 121.
(2) *Ibid.*, p. 122.
(3) *Ibid.*, p. 128.
(4) *Ibid.*, p. 131.

défendre leur indépendance. Car le mobile dominant chez ces Ulysses barbares était l'amour exclusif et farouche du sol natal :

De tous les noms de l'Antiquité, c'est le nom ligure qui a le moins essaimé. Étrusques, Ibères, Italiotes, Hellènes, Celtes, Belges, Germains, ont tous été, à plusieurs moments de leur vie, des peuples en marche, qui colonisent ou qui annexent : les Ligures furent, au contraire, la population éternellement refoulée, et, contre les nations qui les traversèrent de toutes parts, ils ne tentèrent presque jamais un retour offensif[1].

Comme eux, leur religion était, semble-t-il, étroitement liée au sol :

Ces hommes sédentaires, attachés au coin qu'ils labouraient, vivant de la terre et pour elle, avaient fixé à jamais sur cette terre même les dieux qui engendraient leurs craintes et leurs espérances. Ils animaient par des Esprits ou des Génies les formes de la nature qui les entourait, sources et lacs, fleuves et montagnes, et la carte physique des pays ligures était l'image de leur panthéon[2].

À cette adoration des accidents topiques se joignaient d'autres cultes de même ordre : culte des arbres (les dédicaces latines au dieu hêtre, *Fago deo*, ne sont qu'une survivance de ces temps primitifs); culte des plantes (sauge, verveine, gui); culte des bêtes (se rappeler le corbeau de Fourvières figuré sur les monuments de Lyon). Rien n'est tenace comme une religion modelée sur les aspects frémissants de la nature. Pour conquérir la foule, le christianisme dut bien souvent accommoder à son usage d'agrestes croyances. En voici un exemple qui donnera une idée de la manière dont M. Jullian féconde les questions les plus arides et avec quel art il retrouve le lien de continuité entre les générations :

Jeanne d'Arc n'entendit jamais plus clairement les voix de ses saintes que dans les vieux bois imprégnés de pratiques païennes : son enfance s'est passée dans un étrange et touchant christianisme, encore tout chargé des mystères de l'ancienne foi rustique. Ces compagnons de Jeanne, qui vont se guérir à la Fontaine des Groseilliers, ce Grand Hêtre au pied duquel le prêtre chante l'Évangile la veille de l'Ascension, ce pieux repos des croix du Christ auprès de chaque source, tout cela ramène notre pensée vingt siècles en arrière; et cette âme d'héroïne, qui à la fin relève des sentiments les plus subtils d'une nation moderne, emprunta ses premières pensées aux plus lointaines et aux plus naïves conceptions de la vie de la nature. Sur ce tronc indéracinable de la religion du sol, tous les dieux nouveaux ont greffé leur culte. Et aujourd'hui encore, la vogue subite et inouïe de certains sanctuaires de hauteurs et de quelques pèlerinages de sources nous montre avec quelle fidélité l'homme conserve le fond religieux des Ligures[3].

Non moins que leurs dieux, les Ligures ont honoré leurs morts. De

[1] *Histoire de la Gaule*, tome I, page 134.

[2] *Ibid.*, p. 135.

[3] *Ibid.*, t. I, p. 141-142.

là cette multitude de tertres funéraires, élevés pour servir d'abri aux homme supérieurs, rois, sorciers ou prêtres. De là ces grands dolmens, au pied desquels les débris de foyers et les ossements d'animaux révèlent des rites de sacrifices. De là ces pierres plantées, menhirs, cromlechs, alignements, qui, selon toute apparence, sont eux aussi des piliers à destination funéraire. L'Armorique, dont toute la bordure maritime n'est qu'un immense « champ dolent », suggère à M. Jullian une saisissante hypothèse :

Les peuples anciens de l'Europe, Celtes, Germains et les autres, ont cru, presque tous et presque toujours, que les morts immortels s'en allaient, par delà l'Océan qui finit la terre, vers d'autres bords, dans des îles lointaines et bienheureuses. Les Ligures qui les ont précédés ont eu, n'en doutons pas, les mêmes croyances : ne font-elles point partie de ce patrimoine moral que l'humanité a reçu de ses premiers ancêtres ? Or, pour éviter aux esprits des défunts un trop long voyage sur terre, qui sait si les contemporains des dolmens n'enterraient point leurs proches sur les rives mêmes de cette mer qu'il fallait traverser [1] ?

L'Armorique est, de toutes les terres ligures, celle où les Anciens ont accumulé le plus de mystères :

Je ne vois qu'une seule région antique qui soit plus imprégnée de choses saintes : la Campanie maritime, avec son antre de la Sibylle, ses champs Phlégréens, ses lacs qui cachent l'Enfer, ses sources d'où l'on descend vers lui, avec ses oracles, ses rites, ses enchantements [2].

Pareille au sombre domaine où le héros Ulysse s'en allait évoquer les âmes de l'Hadès, l'Armorique semble avoir été, elle aussi, le siège d'une « Nekyia » barbare, le seuil d'un *orbis alius*, le suprême lieu de rendez-vous où les trépassés émigraient vers d'étranges métempsycoses :

Comment résister à la tentation de se représenter le spectacle qu'offraient jadis ces rivages sacrés où, à l'extrémité du monde vivant, le culte de la Terre s'accompagnait de l'exode des Morts [3] ?

On voit que si elle déconcerte trop souvent les goûts positifs de l'historien, cette nuit des origines ligures n'est pas sans donner largement prise à l'imagination de l'artiste. Qui s'en plaindra ? Devant ces horizons qui se dérobent, peut-on rêver meilleur programme que de contempler, peint à fresque sur la muraille qui barre l'impénétrable au-delà des millénaires, un de ces Triomphes de la Mort comme l'école d'Orcagna en composa pour le cloître du Campo santo de Pise ?

[1] *Histoire de la Gaule,* t. I, p. 158. — [2] *Ibid.*, p. 158. — [3] *Ibid.*, p. 159.

III. Il est un groupe préhistorique dont la civilisation offre avec celle qui vient d'être étudiée les analogies les plus singulières : c'est le groupe des Pélasges. La question ligure, qui domine tout le passé de l'Occident, a son pendant en Orient avec la question pélasge. Les Pélasges, dont on n'arrive à déterminer avec certitude ni la langue ni la race, ont été spirituellement définis « le peuple *x* de la Grèce primitive [1] ». Les Ligures aussi sont le peuple *x* de la Gaule primitive. Ce qu'on peut faire de plus simple à leur égard, c'est de les appeler, avec M. Jullian, des Prégaulois, comme Ernest Curtius appelait les Pélasges des Préhellènes. Il n'est aucun des traits distinctifs du monde ligure qu'on ne retrouve chez les Pélasges : attachement passionné au sol natal [2], amour des constructions mégalithiques, usage des grands tertres funéraires à chambres sépulcrales, religion fondée sur la divinisation des formes extérieures de la nature et de ses phénomènes les plus apparents, culte des animaux et des fétiches, adoration des pierres sacrées, des piliers sacrés, des haches sacrées. Qu'en conclure, sinon qu'antérieurement à l'éclosion de l'âge classique il a existé, entre les différents pays méditerranéens, une communauté d'habitudes, de mœurs, de rites et d'art? L'unité de culture européenne n'est pas une création des Grecs. Elle remonte plus haut. Elle date du temps des Pélasges et des Ligures. Ceux-ci, avec une rudesse barbare, ceux-là, avec infiniment plus d'éclat et de force, en ont été les premiers introducteurs.

Un double torrent venu du Nord anéantit ces sociétés mystérieuses : en Orient, l'invasion dorienne; en Occident, la migration celtique. D'où sont partis les Gaulois? C'est ce que l'on a conjecturé tout à l'heure. Quand se mirent-ils en route? Par où passèrent-ils? En combien d'étapes s'avancèrent-ils de l'Elbe, du Rhin ou du Danube jusqu'à la Loire, à la Garonne et au Rhône? À quel moment sont-ils les maîtres entre les Cévennes et les Vosges, entre les Alpes et l'Océan? C'est ce qu'il est malaisé d'établir.

Pour M. Jullian, ces grands bouleversements ne remonteraient pas au delà du VIe siècle. Ils se placeraient entre la fondation de Marseille et l'avènement des Perses Achéménides :

> Pendant que les Phocéens essayaient de prendre l'empire de la Méditerranée occidentale, les Celtes se mettaient en marche de l'autre côté du Rhin [3].

[1] H. Lechat, *Revue des Études grecques*, t. X, 1897, p. 335. Le mot est déjà dans E. Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite* (*Musée du Louvre*), 1re partie, 1896, p. 207.

[2] Hérodote dit du groupe pélasgique : *οὐδαμῇ κω ἐξεχώρησε* (I, 56, 3), ce qui s'applique exactement, on l'a vu, aux Ligures.

[3] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 227.

En Gaule,

> L'invasion celtique est contemporaine du règne de Cyrus[1].

J'ai peine à la croire aussi tardive et voici les raisons qui me le donnent à penser.

Dans le dictionnaire qui nous est parvenu sous le nom d'Étienne de Byzance, un paragraphe, emprunté à la *Description de la Terre* d'Hécatée de Milet, définit Marseille « une ville de la Ligystique, près de la Celtique : *πόλις τῆς Λιγυστικῆς, κατὰ τὴν Κελτικήν*[2] ». Si cette expression générale « la Celtique » a bien été directement puisée dans l'œuvre du vieux géographe ionien, il en résulte que, dès la seconde moitié du VIe siècle avant notre ère, une appellation commune qualifiait déjà l'ensemble de notre pays, Mais, dit M. Jullian[3],

> Aucun passage d'Hécatée, exactement conservé, ne mentionne les Celtes.

J'accorde que le lexique byzantin renferme des étymologies fantaisistes, en particulier celle qui nous y est donnée de « Massalia »[4]. Rejetons-les. Nous pouvons éliminer les gloses d'une philologie enfantine, sans que la valeur même du renseignement géographique qui nous importe soit sujette à caution.

On observera que, pour désigner la Ligurie, Étienne de Byzance se sert en cet endroit, non de la forme qui finit par prévaloir, mais d'une forme plus ancienne, *Λιγυστική*, dérivée de l'ethnique *Λίγυς*, qui figure dans un vers attribué à Hésiode par Ératosthène[5]. Notre compilateur n'ignore pas cependant la forme « Ligures »; il l'emploie à diverses reprises[6], notamment lorsqu'il abrège Artémidore[7]. Mais, chaque fois qu'il se recommande d'Hécatée, c'est l'ethnique *Λίγυς*[8] et c'est l'expression « Ligystique »[9], qui apparaissent dans ses notices, preuve que celles-ci proviennent bien de la célèbre *Périégèse* milésienne.

Je ne vois donc pas qu'on soit fondé à mettre en doute l'assertion d'Étienne de Byzance, d'après laquelle, au temps d'Hécatée, qui naît

(1) *Histoire de la Gaule*, tome I, page 194.

(2) S. v. *Μασσαλία* (*Frag. hist. gr.*, éd. Müller-Didot, fr. 22).

(3) *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 231 (note 4 de la page 230).

(4) *Ibid.*, p. 176, n. 2.

(5) *Αἰθιοπάς τε Λίγυς τε ἰδὲ Σκύθας* (Strabon, VII, 3, 7). Cf. *Histoire de la Gaule*, t. I. p. 119, n. 2.

(6) S. v. *Πλακεντία* et *Στουῖνος*.

(7) Voir les mots *Δέρτων* et *Λίγυρες*.

(8) S. v. *Ἐλίσυκοι* (*Frag. hist. gr.*, éd. Müller-Didot, fr. 20).

(9) S. v. *Ἄμπελος*, *Μασσαλία*, *Μόνοικος* (*ibid.*, fr. 24, 22, 23).

vers le moment où Cyrus se rend maître des côtes grecques de l'Asie Mineure, notre pays était déjà connu à l'autre extrémité de la Méditerranée sous la désignation de Κελτική, « la Celtique ». Mais il est bien évident que, d'une part, l'application d'un vocable unique à une immense contrée suppose un long passé de luttes, de gloire, de rapports et de domination; que, d'autre part, la diffusion de ce vocable à travers le monde n'a pas été non plus l'œuvre d'un jour et que si, vers 540, il était de notoriété à Milet que le nom des Celtes englobait l'ensemble des terres enlevées par eux aux Ligures, on devra nécessairement reporter les débuts de la conquête gauloise à de nombreuses générations avant celle des géographes ioniens.

D'autres textes confirment cette hypothèse. Dans son récit de la fondation de Marseille, Justin dit que la jeunesse phocéenne, après une escale à l'embouchure du Tibre, où elle aurait noué une alliance avec les Romains de Tarquin, fit voile vers les extrémités de la Gaule et qu'en s'y établissant elle s'insérait entre deux groupes de peuples, les Ligures et les Gaulois : *In ultimos Galliae sinus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit*[1]. Plutarque raconte également que le chef de la migration phocéenne, Protis, bâtit Marseille « après s'être concilié l'amitié des Gaulois qui habitaient les bords du Rhône[2] ». Enfin, Tite-Live, résumant l'histoire des invasions de l'Italie par les Celtes[3], en place le début sous le règne de Tarquin l'Ancien (616-578), en attribue l'initiative aux Bituriges, qui dominaient alors la Gaule, et relate, d'après des sources auxquelles il fait allusion sans les nommer, qu'au moment de franchir les Alpes un des corps d'émigrants, celui de Bellovèse, apprit que des navigateurs phocéens, en quête eux aussi de foyers, se trouvaient aux prises avec les Salyens sur le territoire desquels ils avaient débarqué : voyant là un présage de leur destinée propre, les Gaulois s'empressèrent en faveur des Grecs et les aidèrent à s'assurer définitivement de la côte et de la forêt de Marseille.

Ainsi, d'après Tite-Live, Plutarque et Justin, vers 600, quand Phocée fonde sa grande colonie d'Occident, les Gaulois ont déjà pénétré jusqu'au val inférieur du Rhône; non seulement la Celtique est constituée, mais encore elle a suffisamment pris conscience de sa force pour entreprendre la conquête du bassin du Pô[4]. Toute la question est de savoir ce que valent ces témoignages.

(1) XLIII, 3, 4.

(2) Πρῶτις ὑπὸ Κελτῶν τῶν περὶ τὸν Ῥοδανὸν ἀγαπηθείς (*Solon*, II, 4).

(3) V, 3'

(4) Sans parler de la conquête du bassin du Danube, mise par la tradition sous le nom de Ségovèse, qui fut, comme Bellovèse, un neveu d'Ambigat.

L'abrégé de Justin, moins sec ici qu'ailleurs, garde évidemment beaucoup de Trogue-Pompée. Avec M. Jullian, je crois l'auteur

Exactement documenté sur l'histoire primitive de Marseille : Trogue-Pompée, qui était un Voconce, a dû consulter et suivre très fidèlement des annales locales [1].

Plutarque inspire plus de confiance encore. C'est à propos de Solon qu'il parle de Protis et les entreprises commerciales de l'un, ses voyages d'outre-mer, le font songer à la gloire coloniale de l'autre. Solon et Protis étaient contemporains. Ils appartenaient tous les deux à une de ces vieilles dynasties d'eupatrides marchands chez lesquelles la culture littéraire marchait de pair avec le goût du négoce et je ne serais pas surpris que le rapprochement de Plutarque eût sa source dans les archives familiales de l'Attique ou de l'Ionie. Quant à Tite-Live, je sais bien qu'à son système chronologique, d'après lequel la grande invasion celtique en Italie est contemporaine de la fondation de Marseille et du règne de Tarquin l'Ancien, s'en oppose un autre, qui la retarde d'environ deux siècles [2]. Mais s'il y a de telles divergences, cela tient sans doute à cette raison fort simple que les Celtes n'ont pas enlevé en une fois et d'un coup la Circumpadane, que la conquête s'est espacée sur plusieurs générations [3], et que les historiens postérieurs, dans leurs récits, n'ont pas tous visé les mêmes faits, les mêmes phases, les mêmes épisodes.

Bref, à mon sens, les textes qui nous montrent les Celtes établis en Gaule lorsque y arrivèrent les Phocéens méritent toute créance. On m'objectera : si la Celtique, dès le VIIe siècle, était déjà organisée, comment a-t-elle permis à la colonisation grecque de prendre racine? Mais c'est qu'Hellènes et Gaulois avaient un ennemi commun : le Ligure. Quoi de plus vraisemblable qu'une entente des nouveaux venus, guerriers continentaux et trafiquants maritimes, contre l'ancien maître du sol? Terriens et navigateurs étaient solidaires. Leurs intérêts ne se contrariaient pas; ils se complétaient. L'aide prêtée aux compagnons de Protis par les ambacts de Bellovèse est mieux qu'une scène de roman. Ce fut le point de départ d'une politique, l'amorce d'une chose qui aurait pu devenir très grande.

Je ne vois pas non plus que l'hypothèse d'une Celtique en plein épa-

[1] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 201, n. 4; cf. p. 211, n. 4.

[2] Voir Jullian, *ibid.*, p. 281, n. 1. Cf. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique*, p. 308 et suiv.

[3] Tout ce monde-là, dit très bien M. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. I, p. 284), «a été, pendant mille ans, d'une extrême mobilité».

IMPRIMERIE NATIONALE.

nouissement lors de la fondation de Marseille soit contredite par les découvertes archéologiques. Elle se concilie au contraire avec les conclusions de préhistoriens comme Montelius et Déchelette. Dans le système de ce dernier [1], le premier âge du fer ou de Hallstatt se place entre 900 et 700. C'est à cette même période que je rapporterais pour mon compte la migration celtique en Gaule. Une théorie, qui fut jadis en faveur, rapprochait les Cimmériens des Celtes. Si elle est vraie, et j'incline à le croire, il pourrait y avoir un lien étroit entre l'établissement des Celtes en Gaule et l'invasion de l'Asie Mineure par les Cimmériens.

Jamais les énormes marées de peuples qui, durant des millénaires, ont déferlé du nord de l'Europe sur le midi, jamais, ces vagues à grande amplitude sorties de l'océan barbare qui fut, suivant l'expression du Goth Jordanès, la « matrice des nations » [2], ne se sont canalisées dans un sillon unique : elles ont toujours débordé de proche en proche, déterminant des flux et des reflux simultanés au Couchant et au Levant. Puisque les Cimmériens, dans leur exode, étaient poussés par les Scythes [3], et puisque la Scythie des anciens géographes s'étendait des rives de la Caspienne à celles de la Baltique [4], il se pourrait que l'invasion cimmérienne à l'est de l'Europe et la migration celtique à l'ouest aient été deux houles concomitantes d'une gigantesque crue des tribus du Septentrion.

Si, pour les Gaulois comme pour les Cimmériens, nous fixons vers 750 le départ en masse des foyers d'origine [5], il nous reste, jusqu'à la fondation de Marseille, un siècle et demi, pendant lequel il est tout à fait normal que les Celtes aient conquis le pays d'entre Rhin et Garonne, imposé leur nom de proche en proche, créé une Celtique dont le rayonnement gagna, par l'intermédiaire des colons phocéens de la côte méditerranéenne, les grands centres policés de l'Ionie.

IV. Ce qui facilita et assura le triomphe des envahisseurs gaulois sur

[1] *Manuel d'archéologie préhistorique*, résumé, d'après le manuscrit de l'auteur, par M. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. I, p. 163, en note). Cf. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique*, p. 34.

[2] « Vagina nationum » (*Getica*, IV, 25); cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 233.

[3] Hérodote, IV, 12, 2.

[4] Strabon, I, 2, 27; I, 4, 3; XI, 6, 2; Plutarque, *Marius*, 11; Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 243, n. 1 (cf. *ibid.*, p. 233, n. 2).

[5] La chronologie de l'invasion cimmérienne a été excellemment établie par Maspero (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. III, p. 344), d'après les travaux modernes qui combinent les sources littéraires grecques avec les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie.

les populations indigènes en possession du sol, ce fut sans doute non pas tant leur bravoure guerrière, car les Ligures pouvaient lutter avec eux de courage et d'endurance, que la supériorité de leur armement. L'apparition de l'épée de fer, qui caractérise l'âge de Hallstatt, est liée à la migration celtique. Elle l'explique et la symbolise. De même, ce fut une révolution dans l'art des constructions navales, l'invention de la pentécontore, qui rendit possibles et durables les entreprises des Phocéens en Occident.

Avant eux, le bateau ionien à la coque arrondie, masse trapue et ventrue, ne se prêtait qu'au lent cabotage à faible rayon. Dédaignant ce lourd vaisseau de transport, ils lui substituèrent

> Le navire long, étroit et léger, à l'éperon menaçant, à la coupe svelte, monté et lancé par une équipe de cinquante rameurs... C'était une machine faite pour la vitesse, l'attaque, la lutte et les coups de main, obéissant avec une sûreté parfaite à l'ordre qui la dirigeait... On avait en lui l'instrument nécessaire aux expéditions hasardeuses, aux longues traites loin des côtes, aux pirateries soudaines, à la stratégie des batailles maritimes [1].

Le premier grand pays d'Occident où les Phocéens dirigèrent leur flotte de conquête ne fut pas la Gaule, mais l'Espagne. Ils franchirent les colonnes d'Hercule et débarquèrent à Tartesse. Ils y furent admirablement reçus par le roi Arganthonios. Quelle cause mystérieuse leur fit abandonner ensuite Cadix et l'Andalousie? Ce fut évidemment une force majeure qui les écarta de la riche plaine du Guadalquivir :

> Carthage dut suivre à la piste ces rivaux si rapides et si dangereux, et, le moment venu, leur fermer, par une guerre ou par une convention, l'accès des terres bienheureuses [2].

Les Phocéens refluèrent vers la mer Tyrrhénienne; puis, après un arrêt à l'embouchure du Tibre, ils se risquèrent dans l'inconnu des eaux ligures.

À l'issue du vallon de l'Huveaune, ils découvrirent une rade spacieuse et bien abritée.

> Le port de Marseille, proche du Rhône, rappelait celui de Cadix, proche du Guadalquivir; tous deux étaient les vestibules des longues plaines qui ouvrent vers le nord des espérances infinies. Les Phocéens saisirent en Provence l'occasion qu'ils avaient manquée en Espagne et en Italie. La reconnaissance achevée par ses marins, Phocée organisa le départ d'une colonie [3].

[1] *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 196-197. — [2] *Ibid.*, t. I, p. 199-200. — [3] *Ibid.*, p. 201.

Il faut en effet distinguer avec soin deux étapes : l'exploration préliminaire et la fondation définitive. C'est là un fait constant dans l'histoire de la colonisation grecque, et, à l'appui de ce qui nous est signalé en Provence, on peut citer ce qui s'était antérieurement passé en Sicile. Conduit par les vents sur la côte orientale de la Trinacrie, Théoclès, qui fut le Christophe Colomb du VII^e siècle avant notre ère, se rendit compte de la faiblesse des indigènes et de la richesse du pays. Revenant alors en Grèce, il y recruta des hommes et repartit bientôt de Chalcis, avec une troupe à la tête de laquelle, dans la première année de la 11^e olympiade (735 avant Jésus-Christ), il bâtit Naxos de l'Etna [1].

Justin, source ici excellente, présente d'une manière analogue la fondation de Marseille. Dans son récit, une bande jeune et aventureuse débarque à l'embouchure du Rhône, sur le territoire de Nann, roi des Ségobriges, et, séduite par la beauté du lieu, retourne à Phocée afin d'y provoquer l'envoi d'une expédition en règle [2]. Les chefs désignés pour commander cette seconde flotte étaient Simos et Protis. Protis, dans la célèbre scène du banquet nuptial, reçoit la coupe d'hyménée des mains de Gyptis, épouse la jeune fille et bâtit une ville sur l'emplacement dont il est devenu maître. C'est également à Protis que Plutarque attribue la fondation de Marseille [3].

Aristote [4], si toutefois nous possédons bien sa version originale, ne s'accorde pas avec Plutarque et Justin. Dans le fragment de sa *Μασσαλιωτῶν Πολιτεία* que nous a conservé Athénée [5], ce n'est pas à Protis que la coupe est offerte : c'est à Euxène, donné comme le père de Protis, et c'est Euxène qui épouse la fille du roi Nann.

Il est probable que l'auteur de l'extrait, en collectionneur d'anecdotes assez peu soucieux d'exactitude historique, a péché par inadvertance et qu'il a confondu le chef de la reconnaissance préliminaire avec celui de l'établissement définitif. Un détail relaté par lui l'indique. Si le rôle prêté à Euxène était exact, la grande famille issue de lui, et qui se perpétua durant des siècles à Marseille [6], n'aurait point reçu le nom de « Protiades ». Pour qu'elle se soit appelée de la sorte, il faut que

(1) Strabon, VI, 2, 2.

(2) « Reversi domum, referentes quæ viderant, plures sollicitavere » (XLIII, 3, 7).

(3) *Solon*, 2.

(4) Fragments, éd. Didot, p. 276, n° 174.

(5) *Banquet des Savants*, XIII, 36 (p. 576, A).

(6) Athénée, XIII, 36 (p. 576, *ἔστι γένος ἐν Μασσαλίᾳ μέχρι νῦν Πρωτιάδαι καλουμένον*. Dottin (*Manuel de l'Antiquité celtique*, p. 140-141) taxe de fable généalogique tout ce récit. Je ne puis partager ses doutes. Il n'est pas de colonie grecque où le *γένος* de l'*οἰκιστής* n'ait pris et gardé une place prépondérante.

Protis ait été véritablement le créateur officiel et religieux de la nouvelle cité.

Du passage d'Athénée on retiendra du moins ceci : que Protis était le fils d'Euxène[1], et que deux générations collaborèrent à ces événements mémorables. L'épisode d'Aristarché, connu seulement par Strabon[2], appartient nécessairement à la dernière période de l'entreprise, celle de la fondation officielle, qui revêtait toujours un caractère religieux[3]. Un oracle avait invité les Phocéens à consulter l'Artémis d'Éphèse et à lui demander un guide pour leur expédition. Ils cinglèrent vers l'embouchure du Caystre. Sur ces entrefaites, la déesse, apparaissant à l'une des plus nobles matrones de la ville, lui ordonna de prendre une de ses images sacrées et de se joindre aux émigrants. Aristarché, c'était son nom, obéit, suivit les Phocéens jusqu'à la côte ligure et reçut d'eux le titre de grande prêtresse.

C'est par ce récit que s'ouvre l'histoire connue de la Gaule. Des deux cents colonies que les Grecs ont bâties, aucune ne commença sous de plus aimables auspices. Les origines de Marseille sont enveloppées de piété paisible et de grâce féminine. Un songe envoyé par les dieux protège l'exode des Phocéens, une inspiration divine leur assure une nouvelle patrie; le geste d'une femme grecque les conduit hors de l'Asie, le geste d'une vierge barbare leur donne la terre souhaitée. Entre les espérances du départ et la sécurité de la fondation se place le joyeux épisode de l'accueil, du banquet et des fiançailles, cette fraternité d'un jour sous un ciel clair et bleu, en face d'une mer d'azur, au pied d'élégantes montagnes aux teintes violettes, dans le cadre d'une nature sœur de l'Ionie lointaine[4].

Timée plaçait la fondation de Marseille cent vingt ans avant la bataille de Salamine[5], c'est-à-dire en 600. Les chroniqueurs des derniers temps de l'Empire romain l'échelonnent sur les cinq ou six ans qui suivent[6]. Entre la 1^{re} année de la 45^e olympiade (600), fournie par Timée, et la 4^e (597), donnée par saint Jérôme[7], comment se décider et que choisir? Peut-être les deux dates sont-elles valables l'une et l'autre. Rien n'empêche de supposer, avec Raoul-Rochette[8], que la plus reculée se rapporte à la croisière d'Euxène et la plus rapprochée à la colonisation

(1) Πρῶτις γάρ ἐγένετο υἱὸς Εὐξένου.

(2) IV, 1, 4.

(3) Voir, à ce sujet, mon article sur la *Colonisation d'Éphèse par les Ioniens*, dans la *Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 19.

(4) *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 205-206.

(5) *Frag. hist. gr.*, éd. Müller-Didot, t. I, p. 201, n° 40.

(6) Cf. *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 205, n° 2.

(7) Dans Eusèbe, *Chronic.*, éd. Schœne, t. II, p. 93 ; ann. Abr. 1420.

(8) *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, t. III, p. 410.

de Protis. On observera que Plutarque mentionne ce dernier à propos de Solon, dont l'archontat est des environs de 594[1].

La fondation de Marseille ne fut qu'un épisode dans l'histoire de l'expansion maritime des Phocéens. De la baie du Lacydon[2], ils rayonnèrent sur tout le reste de la côte de Provence et sur la meilleure partie du Languedoc. Vers le milieu du VIe siècle, notre pays, émergeant des brumes de la barbarie primitive, revêt la physionomie qui sera celle de son aventureuse adolescence. Il a reçu ses deux grandes sources de vie : l'enthousiasme gaulois et la pensée grecque. Que ces deux forces s'entendent, que Teutatès scelle avec Athéna le pacte ébauché dans la forêt de Marseille entre Phocéens et Bituriges, que l'inspiration d'un jour devienne un mariage de raison, et la Gaule, comme un corps admirable où l'énergie du cœur décuple la lucidité du cerveau, comptera parmi les nations dignes d'exercer l'empire.

Les Celtes ont bien le sentiment que là est leur destinée. Ils n'hésitent pas à s'instruire auprès des Grecs :

> Un heureux hasard a mis à leurs frontières, et sur leur sol même, les esprits les mieux doués du monde antique, ces Hellènes qui, par la gaieté, l'intelligence, l'habileté et le goût, furent les purs chefs-d'œuvre de l'espèce humaine : et il se trouvait encore que les Gaulois avaient avec eux des pratiques et des tendances communes. Ils devinrent donc philhellènes, c'est-à-dire qu'ils aimèrent et accueillirent les produits et les usages de la Grèce, tout ce qui pouvait améliorer leur sol, leur intelligence et leur âme ; ils lui empruntèrent la monnaie, l'alphabet, la statuaire : et ce fut l'art de donner une forme à la richesse, aux pensées et aux croyances. Sous cette bienheureuse et pacifique influence du Midi, une civilisation originale, vivante et créatrice, sourdait de toutes parts dans la Gaule[3].

Par malheur, entre les Pyrénées et les Alpes, apparut, foudroyant, un de ces surhommes qui changent pour toujours l'orientation de l'histoire. Comme Napoléon pour la France, Hannibal fut pour la Gaule un facteur de démembrement. Dans le duel entre Puniques et Latins, Marseille resta fidèle à Rome, tandis que les Celtes étaient la matière inépuisable avec laquelle l'opiniâtre et formidable génie des Barcas essayait d'édifier son rêve d'empire. Carthage enchaînée en Afrique, les vainqueurs de Zama commencèrent la conquête méthodique du monde. C'est en vain que les Arvernes tentent de donner son unité à la Celtique. Il est trop tard. Rome veille. Le rapprochement fraternel des marins de Protis et des guerriers de Bellovèse n'a été qu'un geste poétique. Pour

[1] Cf. Ch. Gilliard, *Solon*, p. 169. (*Histoire de la Gaule*, t. I, p. 57, n. 1).
[2] C'est le nom du port de Marseille
[3] *Hist. de la Gaule*, t. II, p. 551-552.

avoir laissé passer l'heure, Celtes et Grecs vont être pareillement la proie de la louve du Capitole. M. Jullian, en maître écrivain, coupe son drame à une minute d'angoisse : déjà, sur ce noble sol où l'ardeur des intérêts particuliers brisa trop souvent l'essor des aspirations collectives, tous, descendants de Phocée ou petits-neveux d'Ambigat, gens d'Avaricum ou de Marseille, peuvent écouter, avec un égal remords et une égale terreur,

Le piétinement sourd des légions en marche...

Georges RADET.

LIVRES NOUVEAUX.

F.-H. Weissbach. *Die Inschriften Nebukadnezars II im Wâdî Brîsā und am Nahr el-Kelb.* Wissenschaftliche Veröffentlichungen der Deutschen Orient-Gesellschaft, Heft 5. Un vol. in-4° (46 pl.). Leipzig, J. C. Hinrichs.

Les inscriptions babyloniennes du *Wâdî Brîsā* (Liban septentrional) signalées à Renan dès 1861 (*Mission de Phénicie*, p. 117), découvertes en 1883 et publiées en 1887 par Pognon, ont été estampées et photographiées en 1903 par M. Weissbach. De l'étude à laquelle celui-ci s'est livré il résulte que les deux inscriptions (en babylonien archaïque et en néobabylonien) sont identiques. Le déblaiement opéré devant l'inscription de l'ouest a amené la découverte d'une quinzaine de lignes du texte babylonien archaïque, et une nouvelle collation de l'ensemble a permis de lire une bonne partie des signes plus qu'à demi effacés qui avaient résisté à la sagacité du premier éditeur. Il paraît établi également que les bas-reliefs très mutilés représentent Nabuchodonosor.

M. Weissbach n'a pas eu le loisir d'estamper les inscriptions laissées par Nabuchodonosor sur la rive droite du *Nahr el-Kelb*. Il a dû se borner à étudier les photographies et les estampages pris par M. Loytved en 1891. Il a pu néanmoins déchiffrer la plus grande partie des quatre premières colonnes de la grande inscription et reconnaître qu'au *Nahr el-Kelb*, comme au *Wâdî Brîsā*, Nabuchodonosor avait fait graver un même texte en deux écritures et que celui du *Nahr el-Kelb* ne différait guère de celui du *Wâdî Brîsā*.

La publication de M. Weissbach comprend une introduction rappelant la découverte des inscriptions, une transcription et une traduction appuyée d'un bref commentaire, des fac-similés très soignés et qui paraissent très exacts, enfin les photographies. Le commentaire contient une discussion intéressante sur la situation des huit portes de Babylone et des villes de *Kiš* et d'Opis que M. Weissbach place sur la rive ouest du Tigre. La traduction est bonne, mais M. Weissbach a peut-être renoncé trop vite à la solution de quelques difficultés. Par exemple, *muštetinat* (p. 30, l. 6), qui est laissé sans traduction, me paraît le participe très régulier du

verbe *ṭênu*, «broyer», à la forme *ištakšad*, et le mot suivant doit être restitué *na*[*-ki-ri*], «ennemis». «*Ištar* d'Agadé, auguste, qui broie les ennemis», tel est donc le sens de ce passage, en harmonie complète avec ce que nous savons de l'*Ištar* guerrière. Page 32, 12, *mudâm*, non traduit non plus, n'est-il pas l'adjectif *mudû*, «sage, savant», avec la mimmation? *Ana šipišu aštakkan* est traduit une fois par «richtete ich zum Bau her» (p. 16, 9) et plus loin par «um es schön zu machen liess ich errichten» (p. 19, 9-10). Il n'y a aucune raison pour transcrire *e-te-ili-ma* (p. 14, 18), au lieu de *e-te-li-ma*. Le signe [signe cunéiforme] a certainement la valeur *li*; cela ressort de graphies telles que *da*-[signe]-[signe]-*ka*, que personne ne songerait à lire *da-ili-ili-ka*, au lieu de *da-li-li-ka*.

C. Fossey.

Maxime Collignon. *Scopas et Praxitèle. La sculpture grecque au IVe siècle jusqu'au temps d'Alexandre.* In-8°, 175 p., avec 31 gravures. (Collection *Les maîtres de l'Art.*) — Paris, Librairie Plon, 1907.

Dans ce petit volume, M. Collignon a repris, sous une forme à la fois plus ramassée et plus coulante, quelques-uns des principaux chapitres du deuxième tome de sa grande *Histoire* de la sculpture grecque (1897). Et, bien que, dans le court laps des dix dernières années, la matière archéologique pour la période de 400 à 330 av. J.-C. ne se soit pas beaucoup accrue, et que les rares découvertes récentes aient affermi bien plus qu'elles n'ont modifié les opinions antérieures, le nouveau volume ne fait nullement double emploi avec les chapitres correspondants de la grande *Histoire*. Car, la brièveté de l'exposé obligeant d'éliminer tout détail secondaire, les lignes principales se suivent mieux, les traits essentiels prennent plus de relief, et les deux maîtres qui dominent cette période, plus immédiatement rapprochés, accusent davantage leur physionomie particulière et le propre de leur art.

En quelques pages (Chapitre Ier et Conclusion), M. Collignon a su marquer nettement et vivement les nouveautés de la sculpture du IVe siècle, par rapport à celle du siècle antérieur : rareté des grandes œuvres collectives, des grandes entreprises intéressant toute une cité, mais abondance et luxe croissant des commandes venant d'une clientèle riche; humanisation des types divins; introduction du pathétique et du sentiment; goût du réalisme dans le portrait; extension de l'allégorie; apparition du «genre»; enfin, en même temps que ces changements considérables dans le choix ou l'esprit des motifs, modification aussi dans la technique en ce qui concerne les œuvres en marbre, à cause spécialement d'une influence exercée par la peinture contemporaine. Mais on appréciera surtout les analyses du génie de Scopas et de celui de Praxitèle : Scopas, si profondément novateur, dont M. Collignon précise l'originalité et indique l'action sur certains des artistes postérieurs en ces justes termes : «Avant lui, l'art grec ignorait la passion; après lui il en connaîtra jusqu'aux excès;» Praxitèle ensuite, qui, par les qualités de «couleur» de son modelé, par sa merveilleuse aptitude à assouplir le marbre, à le rendre moelleux et coulant, à imprégner de volupté les chairs de ses corps de femme ou d'adolescent et à faire flotter autour des visages une sorte de rêverie légère, a été lui aussi un novateur et le chef de file d'une longue, très longue théorie d'artistes empressés à marcher sur ses pas. Cependant, rapproché ainsi de Scopas, il perd plus qu'il ne gagne à la comparaison; l'on s'aperçoit trop bien que son invention n'est pas d'une valeur très élevée, et qu'il y a des gloires supérieures à celle d'avoir été le premier père de la «sculpture d'appartement». M. Collignon, quoiqu'il aime beaucoup le génie aimable de Praxitèle,

sa grâce séduisante et son charme délicieux, n'a pas craint d'écrire, pour expliquer la grande popularité de ce sculpteur dans l'antiquité : « C'est que l'idéal tempéré auquel il s'est attaché est accessible à tous et ne coûte pas, pour être compris, plus d'efforts que n'en paraît avoir dépensé l'artiste pour le concevoir et le réaliser. » — Jugement sévère, certes, plus sévère même qu'il n'en a l'air, mais qu'il faut prendre à la lettre, sans l'atténuer; et l'on est heureux de le rencontrer dans un ouvrage qui s'adresse au grand public. Car, aujourd'hui encore, parmi les personnes de ce grand public qui n'ignorent pas tout de la sculpture antique, Praxitèle reste, par tradition, le plus goûté des artistes anciens. Si M. Collignon communique à ses lecteurs quelque inquiétude sur le bien-fondé d'une telle préférence et leur fait découvrir qu'un Scopas, par exemple, est un génie de plus haut vol qu'un Praxitèle, ce ne sera point là, selon mon avis, le moindre des services que son petit livre aura contribué à rendre, pour l'exacte appréciation des œuvres de l'art grec.

Henri Lechat.

Bernard Monod. *Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier (1099-1108)*. 1 vol. in-8°, xxvii-163 p. — Paris, H. Champion, 1907.

Ouvrage posthume de l'auteur, si apprécié, du petit livre sur Guibert de Nogent. Grâce aux soins pieux d'un père et de quelques amis, cette thèse de l'École des Chartes, débarrassée de développements inutiles ou contestables, a pu voir le jour pour la grande satisfaction de ceux qui tenaient en haute estime la science précise et le sens historique du jeune érudit. C'est une contribution importante et très personnelle à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État et de la querelle des investitures dans la France du moyen âge.

Le livre premier traite des relations du roi de France Philippe Ier et du pape Pascal II. B. Monod voudrait nous faire revenir de nos préventions sur le compte d'un roi que la tradition historique a fort maltraité. Le gros homme, gourmand, débauché, pillard, et plus souvent inerte qu'actif, dont beaucoup de chroniqueurs ont médit, devient, chez l'auteur de cette thèse, un roi énergique, politique avisé, qui veut être maître de ses évêques et pouvoir les exploiter à sa guise, tout en restant l'ami du pape. À entendre B. Monod, « ce roi très bon, très pieux et très chrétien, avait pris au sérieux son rôle de première colonne du Saint-Siège », et, après sa réconciliation avec l'Église, « visiblement touché de la grâce, il se prit à regretter son passé ». Les sceptiques croiront difficilement à cette contrition d'un roi qui aurait dû commencer par se séparer de son péché, je veux dire de Bertrade. On acceptera plus volontiers le portrait de Pascal II, pape conciliant et politique, qui fonda l'alliance de Rome avec la dynastie capétienne et réagit de toutes les façons contre le système d'intransigeance et d'excessives rigueurs qu'avait fait prévaloir Urbain II, prédécesseur par trop militant. B. Monod a très finement analysé cette diplomatie de Pascal qui cherchait à réussir dans l'œuvre de la réforme religieuse non par la guerre, mais par des transactions, et à maintenir la paix et le juste équilibre entre les divers éléments de l'Église, au lieu de les jeter l'un contre l'autre, comme on avait fait avant lui.

Le livre II est une étude d'institutions que l'auteur aurait sans doute mieux ordonnée et plus creusée s'il avait pu compléter son œuvre. Les élections épiscopales, la question de l'investiture, l'exemption monastique, l'état du clergé régulier à la fin du xie siècle, l'institution des chanoines réguliers, la rivalité des moines et des chanoines, sur tous ces points d'histoire, B. Monod a jeté certainement de la lu-

IMPRIMERIE NATIONALE.

mière et apporté quelques rectifications heureuses; mais il y a mis moins de nouveau que ne le pensait sa jeune ardeur, un peu dédaigneuse des devanciers.

ACHILLE LUCHAIRE.

LOUIS HALPHEN. *Études sur l'administration de Rome au moyen âge (751-1252).* 1 vol. in-8°. — Paris, H. Champion, 1907.

La politique intérieure de Rome est dominée au moyen âge par le souvenir de sa grandeur déchue; les aspirations des partis se compliquent toujours de prétentions surannées, de même que les institutions, quel qu'en soit l'esprit, conservent la forme antique. L'assemblée révolutionnaire établie par le peuple en 1143 prit le nom de Sénat et l'on pensa y adjoindre deux consuls. Si le préfet joue encore à l'occasion un grand rôle, il le doit moins à son importance comme magistrat qu'au prestige qui s'attache à son nom. Les attributions de cette magistrature, dont Boèce disait, dès le VIe siècle, que ce n'était plus qu'un vain nom, se bornaient, au Xe siècle, à des fonctions judiciaires de second ordre et à une surveillance de police. Les fonctionnaires dont le nom rappelle l'influence étrangère disparaissent pour faire place à des fonctionnaires portant des noms romains; les ducs sont remplacés par des consuls dont la mission est d'ailleurs assez modeste; ils sont chargés de poursuivre les accusés contre lesquels ils ont reçu une plainte, de les obliger à comparaître en justice et d'assurer l'exécution des sentences. En fait, le pouvoir, l'administration de la justice et de la chose publique appartenaient presque exclusivement aux juges qui furent d'abord, ce semble, des nobles qui s'érigeaient en magistrats, puis des fonctionnaires uniquement occupés de leur charge, les juges dits *datifs*. Ce qui rend difficile, au surplus, l'intelligence de l'organisation politique de Rome à cette époque, c'est son perpétuel changement. Un historien du siècle passé a pu intituler son livre : « Les cent soixante et onze révoltes des sujets du pape. » Les Romains étaient aussi ardents à revendiquer leurs droits qu'incapables de les défendre. « Tes sujets, écrivait saint Bernard au pape Eugène III, ne peuvent se résoudre à obéir et ne savent pas commander. » M. Louis Halphen, s'appuyant sur des recherches personnelles fort complètes et sur les nombreux travaux déjà publiés, s'est occupé de définir les attributions respectives des divers magistrats romains et d'étudier l'organisation générale de la commune après le mouvement insurrectionnel de 1143. Peut-être a-t-il fait trop grande la part d'action du souverain pontife et trop petite celle de l'élément populaire; les *decariones*, dont il n'est parlé qu'incidemment, jouèrent parfois un rôle important et surtout préparèrent les voies aux *banderesi* et ensuite aux *caporioni*. Mais il a très heureusement précisé le rôle de certains magistrats, tels que les juges, et dressé une liste fort utile des préfets, des juges et des sénateurs jusqu'à Brancalione. E. RODOCANACHI.

A. PILASTRE. *Vie et caractère de Mme de Maintenon d'après les œuvres du duc de Saint-Simon et des documents anciens ou récents*, avec une introduction et des notes. 1 vol. in-8°, 183 p., avec planches et portraits. — Paris, F. Alcan, 1907.

L'auteur s'adresse « aux gens du monde amateurs des choses historiques plutôt qu'aux érudits ». Il ne leur offre ni « pièces inédites, ni révélations nouvelles ». Son étude, en effet, a l'avantage de condenser en moins de deux cents pages une partie de ce que l'on connaît actuellement, mais non pas tout : on pourrait lui reprocher de n'être pas absolument au courant des publications, recherches et découvertes les plus récentes.

Qu'il nous permette aussi de regretter le regain de publicité donné par lui à certaines légendes et hypothèses aujourd'hui condamnées, qu'il accepte et présente

comme articles de foi : telles les origines de Françoise d'Aubigné et de sa famille; les conditions de son union avec Scarron; son mariage, toujours problématique, avec Louis XIV.

Ce qui sera le plus utile pour les lecteurs auxquels il s'adresse, c'est le rapprochement des jugements portés par les contemporains. A. de B.

Jacques Régnier. *Les Préfets du Consulat et de l'Empire.* 1 vol. in-12. — Paris, 1907, édition de la *Nouvelle Revue.*

De toutes les institutions du Consulat et de l'Empire, on peut dire que celle qui a le mieux résisté au choc des révolutions successives, c'est l'administration départementale. Elle s'appuyait en effet sur la tradition, en adaptant à des besoins nouveaux ses cadres et ses agents; aux administrations collectives de la Constituante et du Directoire elle substituait des préfets et des sous-préfets, organes directs du pouvoir central, comme les intendants, mais plus dépendants même que ceux-ci de l'autorité centrale. Napoléon voulait, en effet, trouver dans ses préfets des serviteurs dévoués à sa politique plutôt que soucieux des intérêts des populations qu'ils étaient appelés à administrer; aussi, dès le Consulat, préférait-il un anarchiste révolutionnaire à un ancien ministre de Louis XVI; il donnera satisfaction à la fraction de l'opinion qui redoute la réaction; mais, en même temps, il modérera le zèle des libres penseurs à l'égard du clergé et il dira aux anciens jacobins : « Ne soyez jamais les hommes de la Révolution, mais ceux du gouvernement »; comme lui, ils doivent être au-dessus des intrigues des partis, et devenir, comme il le dit à Sainte-Hélène, des *empereurs au petit pied.* Organes des volontés du souverain, ils doivent avant tout s'occuper de la police, du recouvrement des impôts, et surtout du recrutement des troupes. La conscription, dès le milieu de l'Empire, soulève partout des résistances que les préfets sont appelés à réprimer; dans la seule année 1810, il y eut 160,000 condamnations contre les déserteurs, les réfractaires et ceux que la loi désignait comme leurs complices, et l'on était arrivé à l'apogée de la gloire impériale. Les sous-préfets secondaient de leur mieux les préfets dans leur tâche, et quoique l'un de ces derniers, Lezay-Marnésia, ait voulu, dans un long mémoire publié par M. J. Régnier, rendre les sous-préfets nomades au lieu de sédentaires, ils se maintinrent comme ils se maintiennent encore aujourd'hui. Agents électoraux permanents, ils préparaient les candidatures officielles, et comme aucune loi ne leur interdisait alors de se faire élire dans leur arrondissement, M. Régnier raconte que 150 se firent nommer députés. Lorsque l'Empire s'écroula sous le poids des revers que les guerres trop prolongées avaient préparés, trop de préfets et de sous-préfets se laissèrent abandonner au courant qui se manifestait; après avoir adulé l'Empire, ils acclamèrent la Restauration et, sous le prétexte de servir la France, montrèrent qu'ils étaient surtout dévoués à leurs propres intérêts, et que chez eux le caractère était inférieur à la capacité professionnelle. M. Jacques Régnier, après avoir exposé avec beaucoup de clarté et de sagacité leur rôle sous le Consulat et l'Empire, n'a pas dissimulé celui qu'un trop grand nombre d'entre eux ont rempli pendant la première Restauration et les Cent jours. Des livres comme le sien sont précieux en ce sens qu'à côté des événements importants de l'histoire, ils nous font connaître ce que l'on pourrait appeler le mécanisme du gouvernement et la manière de le mettre en œuvre. Grâce aux études bien documentées que nous présente M. Régnier, nous pouvons apprécier sûrement et rapidement le personnel et les procédés d'administration de Napoléon, en même temps que quelques-unes des causes qui amenèrent le déclin et la ruine de sa puissance. A. Babeau.

La Maurienne. Notices historiques et géographiques, par les instituteurs de la circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne, précédées d'une vue d'ensemble par M. GERMOUTY. T. I, in-8°, 602 pages. — Saint-Jean-de-Maurienne, Imprimerie Vulliermet.

Ce livre, dû à l'initiative de M. l'inspecteur primaire Germouty, est une œuvre d'excellente vulgarisation et de saine pédagogie. Ce que l'enfant de nos écoles primaires connaît peut-être le moins bien, c'est le milieu où il est né. Depuis longtemps on lui a mis entre les mains assez de livres d'un caractère général; il a plus besoin aujourd'hui d'être enraciné que déraciné. Après quelques mots de préface, où il nous explique le but patriotique qu'il a poursuivi, M. Germouty a écrit une judicieuse étude sur l'histoire de la Savoie considérée dans ses rapports avec l'histoire de France. Puis vient la longue série des monographies communales, rédigées sur un plan uniforme, mais dont l'uniformité même ne fait que mieux ressortir les traits généraux ou particuliers. C'est de la géographie humaine puisée à la source directe. Écrit surtout pour les humbles, ce volume sera feuilleté avec profit par les savants. À recommander spécialement, dans chaque monographie, le paragraphe intitulé : « Mœurs, usages et coutumes. » C'est une précieuse contribution au recueil du *folklore* de France, dont l'authenticité ne saurait être sujette à caution. A. THOMAS.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. ÉMILE GEBHART, directeur de l'Académie, est décédé à Paris le 21 avril 1908. M. Gebhart avait été élu le 30 juin 1904 en remplacement de M. O. Gréard.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. HARTWIG DERENBOURG, membre de l'Académie depuis le 1[er] juin 1900, professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, directeur d'études à l'École des Hautes Études, est décédé à Paris le 12 avril 1908.

— M. THEODOR VON SICKEL, associé étranger depuis 1890, est décédé à Meran le 21 avril 1908. Né à Aken le 18 décembre 1826, M. Th. von Sickel suivit de 1850 à 1852 les cours de l'École des Chartes, fut nommé en 1857 professeur extraordinaire et en 1867 professeur ordinaire d'histoire de l'Autriche à l'Université de Vienne. Il fut également directeur de l'Istituto Austriaco di studi storici établi à Rome, et le fondateur en 1880 des *Mitteilungen des Institutes für œsterreichische Geschichtsforschung.*

Communications. 3 avril. M. Léon Dorez présente la photographie d'un tableau de Botticelli représentant en costume de docteur un professeur de médecine de l'Université de Pise, Lorenzo Lorenzi dit *Lorenzano,* qui remit en lumière les œuvres des médecins grecs. Lorenzano se suicida en juin 1502 en se jetant dans

un puits. M. Dorez essaie d'établir que Botticelli connut Lorenzano dans l'entourage de Savonarole et que le portrait a dû être exécuté après l'expulsion des Médicis, soit probablement entre 1495 et 1500. Cette œuvre appartient à M. le baron Michel Lazzaroni.

— M. Psichari lit une étude sur le *Philoctète* de Sophocle et Hippocrate.

— M. Diehl fait une communication sur deux inscriptions byzantines découvertes à Éphèse par la mission autrichienne. L'un de ces documents est un fragment d'une *novelle* de la seconde moitié du VI[e] siècle, relative à la vénalité des charges.

10 avril. M. le commandant Lenfant fait une communication sur les races de la région de la Sangha (Congo français), qu'il a étudiées pendant sa récente mission. Il distingue les populations qui s'alimentent de millet de celles qui mangent du manioc et donne des renseignements sur leurs idiomes. Il insiste sur la coutume appelée *labi*, période d'initiation à la vie pendant laquelle le jeune homme, séparé de sa famille, se forme le caractère et se prépare à devenir un guerrier et un chef; il parle avec ses compagnons une langue conventionnelle spéciale et apprend certaines danses particulières.

— M. Max. Collignon lit une note de M. Georges Radet sur l'invention du type archaïque de la Niké volante. M. Radet propose de reconnaître le prototype de la statue de la Niké trouvée à Délos et attribuée à Archermos, sculpteur chiote du VI[e] siècle, dans la représentation d'une déesse asiatique, la *Souveraine des Animaux*. Assimilée par les Ioniens à leur Artémis et connue sous le nom d'Artémis persique, elle est représentée sur plusieurs monuments dans l'attitude de la course et du vol, tenant dans chaque main un animal. Archermos aurait pour ainsi dire dédoublé le type de la déesse asiatique et créé celui de l'Artémis Niké, qui d'ailleurs n'aurait eu qu'une durée éphémère.

15 avril. M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Merlin relative à la découverte, antérieurement mentionnée, d'objets d'art immergés (statues de bronze, colonnes de marbre) faite par des pêcheurs d'éponges sur la côte de Tunisie.

— M. Mispoulet lit une note sur les diocèses et les ateliers monétaires de l'Empire romain sous le règne de Dioclétien et s'efforce de montrer que, contrairement à l'opinion de Mommsen unanimement adoptée jusqu'ici, il n'y a pas eu de concordance topographique entre les uns et les autres.

24 avril. M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre par laquelle M. Gauckler informe l'Académie de la découverte récemment faite à Rome, dans des travaux de voirie, d'une statue de marbre blanc, fort curieuse, dont le type paraît être celui d'une Amazone.

— M. l'abbé Chabot fait une communication sur une inscription nabatéenne dont il rétablit le texte et donne la traduction. Daté de l'an 267 de notre ère, ce document offre un mélange intéressant des dialectes araméens et arabes.

— M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire intitulé : « L'accent gaulois dans les noms de lieu », où il constate que les Romains ont généralement respecté la place de l'accent gaulois dans l'adaptation latine des noms de lieu.

M. A. Thomas fait à ce propos une remarque. Il ne pense pas qu'il y ait eu un accent unique en Gaule : les transformations mêmes subies par certains noms

dans leur passage du gaulois au latin prouvent que tel nom était accentué d'une certaine façon sur les rives de la Seine, et d'une autre façon sur les rives du Gardon.

Fondation Benoît Garnier. Une allocation de 10,000 francs est accordée à M. Prins pour continuer ses recherches scientifiques au Congo français.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Albert de Lapparent, secrétaire perpétuel, est décédé le 4 mai 1908. Il avait élu le 28 juin 1897 membre de la Section de minéralogie, en remplacement de M. Des Cloizeaux, et le 13 mai 1907, secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Berthelot.

Congrès. M. G. Darboux a donné le 21 avril quelques détails sur le quatrième congrès des mathématiciens, qui s'est tenu à Rome du 6 au 11 avril 1908, sous la présidence de M. le sénateur Blaserno, dans les salles du palais Corsini. Plus de six cents adhérents y ont pris part. Le cinquième congrès des mathématiciens se tiendra à Cambridge en 1912.

Un portrait de Descartes. L'Académie des Sciences de Suède a fait don à l'Académie des Sciences de l'Institut de France d'une copie d'un portrait de Descartes, conservé à l'Observatoire de Stockholm. Ce portrait a été exécuté par le peintre hollandais Beck pendant les derniers mois de la vie de Descartes, entre le début d'octobre 1649, où il arriva à Stockholm, et le 11 février 1650, date de sa mort.

La copie offerte par l'Académie des Sciences de Suède est exposée dans la Bibliothèque de l'Institut.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Dictionnaire des Beaux-Arts. L'Académie a adopté les articles *Halle, Hélice, Hermès, Huile.*

— L'Académie a été représentée à l'inauguration de l'Institut français de Florence qui a eu lieu le 27 avril 1908 par M. J. Guiffrey.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Émile Gebhart, membre de la Section de morale, décédé le 21 avril, avait été élu le 14 décembre 1895 en remplacement de M. Martha.

Communications. 4 avril. M. Levasseur communique à l'Académie des tableaux graphiques, résumant les progrès de l'instruction primaire en France depuis la Restauration jusqu'à nos jours, qui doivent figurer à l'Exposition franco-anglaise de Londres.

— M. Bergson lit un mémoire de M. Naville sur *la Matière.*

11 avril. M. André Liesse communique une étude sur le financier Ouvrard.

— L'Académie a été représentée par M. Georges Picot à l'inauguration de l'Institut français de Florence.

— L'Académie a été invitée à prendre part aux travaux du Congrès international des sciences historiques qui aura lieu à Berlin le 12 août prochain.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Discours de M. Babelon, à l'occasion de la mort de M. de Boislisle, lu dans la séance du vendredi 20 mars 1908. 1 broch. in-4°.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. T. XII, 1re partie, 1 vol. in-4°. Paris, Imprimerie nationale, Librairie C. Klincksieck, 1908.

Ce volume contient les mémoires suivants ; Dr Carton. *Le sanctuaire de Tanit à El-Kenissia.* — Paul Monceaux. *Enquête sur l'epigraphie chrétienne d'Afrique.* — J. Toutain. *Le cadastre de l'Afrique romaine, étude sur plusieurs inscriptions recueillies par M. le capitaine Donau.* H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

SERBIE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BELGRADE.

L'Académie a fait paraître son vingtième *Annuaire*, qui porte la date de 1907. Le rapport du secrétaire, M. L. Kovaschevitch, sur les travaux de l'Académie nous apprend que l'année 1906 a été la plus laborieuse et la plus féconde en travaux depuis la fondation de l'Académie. La Section des sciences a tenu six séances; la Section des sciences philosophiques, cinq; la Section des sciences sociales, cinq; la Section des beaux-arts, trois, soit en tout vingt séances, pendant lesquelles quarante-deux travaux d'ordres divers ont été présentés. Ce chiffre n'avait jamais été atteint. Cette activité tient probablement à ce que le budget des impressions a été augmenté depuis deux ans. Sur ces quarante-deux travaux, vingt-deux sont destinés aux Bulletins; dix aux Mémoires; quatre au Recueil historique; trois au Recueil de dialectologie, et trois doivent être publiés à part.

Les Sections des sciences philosophiques et sociales ont décidé de publier une série de volumes renfermant tous les documents relatifs à la renaissance de la nation serbe au XIXe siècle.

La Section des beaux-arts va publier la reproduction des peintures des anciennes églises serbes.

Le *Bulletin*, t. LXXII, renferme plusieurs travaux relatifs à la période ancienne de la Péninsule balkanique dus à M. Voulitch : *La guerre d'Illyrie sous Octavien; La douane illyrienne au temps des Romains; Les « Canoboe »; deux questions d'histoire de la Mésie romaine; Les guerres de Domitien contre les Daces; Contribution à l'histoire d'Alexandre le Grand;* — M. Vasitch, *Les anciens monuments grecs en Serbie;* — André Gavrilovitch, *Les chants populaires serbes;* — *Le chanteur Iovan Dochenovitch;* — Petrovitch, *Un sarcophage chrétien à Belgrade.*

T. LXXIV : S. Novakovitch, *Iovan Popovitch.* (Iovan Popovitch, né en 1806, mort en 1856, fut un écrivain fécond et un professeur estimé. Il fut ministre de l'Instruction publique. Il contribua puissamment à l'organisation de la Société scientifique serbe d'où est issue l'Académie actuelle.) — N. Voulitch, *Les légions de Mésie jusqu'à l'année 68 ap. J.-C.*

L'Académie a fait paraître le quatrième volume du recueil intitulé : *Les habitants des pays serbes,* publié par M. Tsviitch, et un Atlas de cartes et de documents ethnographiques; *Les coutumes de la nation serbe,* t. I; *Les danses populaires serbes,* par M. Georgevitch; *Le Monténégro pendant la guerre de Morée* (*1648-1699*), par M. N. Tomitch; *Le Recueil de Mathias Vlastar, recueil alphabétique de lois civiles et religieuses byzantines, traduites en slavon au XIV^e siècle.* Cette dernière publication est éditée par l'infatigable historien M. Stoian Novakovitch.

Le tome XLV des *Mémoires* renferme une *Bibliographie dramatique serbo-croate,* compilée par M. Vladan Iovanovitch.

Comme on le voit, l'Académie de Belgrade a fait preuve pendant ces derniers temps d'une très louable activité. Le rôle des Académies dans les pays où la vie sociale en est encore à ses débuts est de suppléer à l'insuffisance de la librairie. L'Académie serbe n'a point failli à ce devoir; elle mérite les remerciements de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la péninsule balkanique et à l'ethnographie des Slaves méridionaux.

CROATIE.

ACADÉMIE SUD-SLAVE D'AGRAM.

L'Académie a fait paraître son *Annuaire* pour l'année 1906. Il renferme, outre les documents habituels, des notices sur trois académiciens décédés : le Dalmate Matija Ban, le Serbe Ilarion Ruvarac et le Bulgare Marin Drinov.

Les volumes CLXVIII-CLXX des *Mémoires* de la Section de philologie et d'histoire renferment entre autres travaux : T. Marec, *La métrique des chants populaires*; — Ivčić, *Le dialecte de Saptinovati;* — Dane Gruber, *La Dalmatie sous Louis I^er^;* — Luka Zore, *Études lexicographiques.*

Le *Recueil de Folklore* (t. XII, fasc. I et II), publié pour l'Académie par M. D. Boranic, renferme un Mémoire de M. Polivka (de Prague) sur la légende d'Alibaba et des quarante voleurs, et un Mémoire de M. Rožic sur les mœurs et le folklore de la région appelée Prigorje. Le tome XXIII du *Recueil d'anciens textes, Starine,* renferme uniquement des textes latins et italiens. Il est très regrettable que pour ces volumes l'Académie ne se décide pas à publier un sous-titre et une table des matières en latin.

Le tome V des *Matériaux pour l'histoire de la littérature croate* renferme un long poème latin de Dordić, en l'honneur des victoires remportées par le prince Eugène sur les Turcs en 1716 et 1717, un travail de M. Ilešić sur la jeunesse du poète Stanko Vraz, des matériaux pour la biographie du poète Trnski et d'un certain nombre de littérateurs croates du XIX^e siècle. Le *Dictionnaire de la langue serbo-croate,* compilé par M. Budmanni, est arrivé à la lettre M (3^e fascicule du VI^e volume).

L. L.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

JUIN 1908.

JACQUES II D'ARAGON, LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE.

Heinrich Finke. *Acta Aragonensia.* 2 vol. in-8°. Berlin et Leipzig, W. Rothschild, 1908.

PREMIER ARTICLE.

I. Nous n'en sommes plus à croire, avec nos devanciers, que la diplomatie européenne date des temps modernes, et l'on sait, depuis assez longtemps, que dès le XIII^e siècle des relations très suivies ont existé entre les monarchies du monde occidental. Il semble qu'à cet égard le royaume d'Aragon ait joué un rôle de premier ordre; on s'en aperçoit de plus en plus, à mesure que sont exploitées les archives de la couronne d'Aragon, concentrées à Barcelone; il y a là des séries de registres, de lettres missives et de rapports dont l'importance est hors de pair; le soin avec lequel ces fonds sont conservés, et la libéralité bien connue de ceux qui en ont la garde, viennent de donner à M. Finke l'occasion d'en démontrer une fois de plus l'inappréciable valeur; il nous apporte aujourd'hui, avec deux volumes sur la destruction des Templiers, un recueil d'*Actes Aragonais* qui sera désormais, pour l'histoire de Boniface VIII et des premiers papes d'Avignon, de Philippe le Bel et de ses fils, la source d'informations la plus riche et la plus originale.

Les textes réunis dans ce recueil se comptent par centaines, et presque tous sont d'un caractère intime ou confidentiel; rédigées tantôt en latin, tantôt en catalan, ces pièces sont toutes écrites d'Italie, de France, d'Avignon, surtout de la Cour pontificale, où Jacques II d'Aragon avait des procureurs accrédités. Plus que tout autre, ce prince avait besoin d'être bien renseigné; pour lui, les relations suivies avec le Saint-Siège étaient de toute nécessité; d'abord, il était vassal de l'Église pour la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sardaigne et la Corse, dont Boniface VIII l'avait fait roi; en outre, sa rivalité intermittente avec Charles II et Robert de Naples, avec son propre frère Frédéric d'Aragon, roi de Sicile, l'obligeait à des rapports constants avec les papes; n'oublions pas non plus que Sanche I^er^, roi de Majorque, Philippe le Bel et Charles de Valois étaient ses cousins germains, qu'enfin il donna sa fille Isabelle à Frédéric le Beau, duc d'Autriche, le compétiteur de l'empereur Louis de Bavière. Avec Gênes, Pise, Ferrare et les puissances secondaires de l'Italie, il était sans cesse en lutte ou en négociations.

Les correspondants de Jacques II ne se bornent pas à dater leurs lettres; ils donnent jour par jour l'emploi de leur temps, répètent toutes les conversations, tous les bruits, font le portrait de ceux avec lesquels ils négocient; le style de ces rapports est familier et parfois comique; on y juge les papes, les cardinaux, les rois, avec une imperturbable désinvolture. Les membres du Sacré Collège, quand ils entrent en scène ou prennent la parole, sont de tous les plus libres ou les moins gênés; l'un d'eux, le cardinal Matteo Rosso, ayant appris qu'une expédition des Aragonais contre la Sicile est retardée, écrit à Jacques II, le 2 janvier 1298 :

Les fidèles de l'Église attendent votre arrivée, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, votre flotte ne s'avançait pas au moment convenu, toute l'eau du Tibre ne vous en laverait pas[1].

II. Il faut bien le dire, les cardinaux de Boniface VIII n'auraient été ni de leur temps ni de leur monde, s'ils avaient appelé les choses autrement que par leur nom; nous leur trouvons la parole rude et la raillerie facile, mais aussi l'exemple leur venait de haut; Boniface VIII, le terrible Caëtani, dont M. Finke nous a naguère raconté les colères, se retrouve ici tel que nous le connaissions, dur aux siens, mais sujet à des retours subits qui contrastent avec ses emportements. N'allez pas lui demander des ménagements, même pour ceux qui lui montrent la plus grande déférence; en 1299, le jeune roi de Castille, Ferdinand IV, et sa mère, la reine Marie, lui font cadeau de neuf chevaux castillans, qu'on lui amène dans sa ville d'Anagni; le pape, sans même écouter une requête que lui adresse l'envoyé castillan, se borne à demander combien il y a de chevaux[2].

Il n'est guère plus aimable avec le roi d'Aragon, qui pourtant a pour lui tous les égards. Dans l'automne de 1299, ayant appris que

[1] N. 33. — [2] N. 50; 14 octobre 1299.

Jacques II n'a pas poussé à fond les opérations contre son frère Frédéric, roi de Sicile, il s'emporte en consistoire secret :

Le roi d'Aragon s'est retiré sans achever l'affaire du royaume de Sicile; vous pouvez y voir la preuve qu'il nous a trompés et trahis, nous et l'Église romaine ; ce serait le cas de délibérer et d'aviser aux moyens de procéder contre lui.

Le procureur aragonais en cour de Rome, auquel ces paroles ont été rapportées par un cardinal, rend compte d'un autre incident, qu'un familier de Boniface a porté à sa connaissance. Les marins de la flotte aragonaise, ayant capturé une barque d'Astura, se sont empressés de la relâcher par égard pour le pape :

Il nous déplaît fort, s'écrie Boniface, qu'ils aient laissé aller cette barque; nous aurions voulu qu'Astura, Terracine, Gaëte, avec les autres villes maritimes de l'Église romaine, fussent par eux livrées à l'incendie et entièrement dévastées, pour y trouver un meilleur prétexte à procéder contre lui (Jacques II) et les siens[1] !

Il est vrai que ces accès de colère sont suivis de périodes plus calmes. Le 1er décembre 1300, un envoyé du roi d'Aragon écrit à son maître que le pape l'a fort bien reçu :

C'est ce qu'il a fait encore le lendemain, en présence des cardinaux; vous devez grandement vous en réjouir, et ne croire en aucune façon ceux qui vous parleront en sens contraire[2].

Les services que rendait à ses amis cet homme si peu capable de se dominer étaient souvent achetés par de véritables humiliations. Quand, en septembre 1301, Charles le Boiteux, roi de Naples, vint lui demander des subsides, Boniface finit par lui accorder une décime, mais ce fut « après beaucoup de paroles dures, virulentes et injurieuses[3] ».

Le caractère de Boniface VIII ne méritait guère l'indulgence; aussi ne se faisait-on pas faute de le critiquer. Le cardinal Jean Lemoine, parlant à Géraud d'*Albalato*, procureur de Jacques II, déclarait que le pape gourmandait tout le monde, et que sa médisance n'épargnait personne[4]. Au dire de ce même Géraud, le célèbre Arnaud de Villeneuve[5], pendant quelque temps l'ami et le médecin de Boniface, le

(1) N. 49; Anagni, 1er octobre 1299.

(2) N. 61; Naples, 1er décembre 1300.

(3) N. 71; Anagni, 14 septembre 1301.

(4) N. 71; 14 septembre 1301 : « et licet papa omnem hominem vituperet et de quocunque etiam malum dicat. »

(5) Plus exactement, de Villanova.

traitait d'avare[1], et disait de lui, à propos d'affaires concernant la reine de Castille :

Je crains qu'il ne fasse pour de l'argent tout ce qui pourra plaire à la reine. C'est un homme bien étrange en ses procédés; il ne veut faire que ce qui lui plaît. Il refuse de recevoir des lettres du roi Charles[2], que j'ai dans une bourse, et que le cardinal Landulfe m'a mises sous les yeux; bien mieux, quand le procureur du roi Charles se présente devant lui avec des lettres de son maître, il crie aussitôt : — Chasse-le! Et voici ce que m'a dit de lui le cardinal : « Mieux vaudrait mourir que de vivre avec un tel homme; il n'a pourtant plus que la langue et les yeux, car dans les autres parties de son corps il est entièrement pourri; aussi je crois qu'il ne durera pas longtemps. . . . Tu as raison; c'est à un diable que nous avons affaire[3]. »

Boniface VIII avait pourtant les qualités dont ses défauts n'étaient que l'exagération. Dans les moments de crise, son orgueil avait de la majesté; en présence d'un ennemi menaçant, le sentiment de sa mission l'envahissait et donnait à son arrogance une âpre beauté. Deux chroniqueurs italiens, Ferreto de Vicence et le dominicain Francesco Pippino, nous l'ont représenté accueillant avec une incroyable hauteur les envoyés d'Albert d'Autriche. C'était, dit-on, en 1299; après avoir tué de sa main, à la bataille de Gœllheim[4], le roi des Romains Adolphe de Nassau, Albert faisait connaître au pape son désir de venir en Italie pour recevoir de ses mains la couronne impériale. Boniface reçut les ambassadeurs assis sur son trône, entouré de ses cardinaux, la couronne en tête et l'épée à la main. Il accabla le nouveau roi de son mépris, le traita de meurtrier : « Ne suis-je pas capable de maintenir les droits de l'Empire? C'est moi qui suis l'Empereur[5]! »

Un des documents publiés dans les *Acta Aragonensia* retrace avec une saisissante vivacité cette scène étrange, mais M. Finke le date de 1303, et pense que cette hautaine manifestation des prétentions théocratiques se produisit au moment où Boniface était menacé de la ruine par Philippe le Bel. Si le texte aragonais était seul, le fait ne semblerait pas douteux; Albert d'Autriche n'y est même pas nommé, et les paroles du pape paraissent bien s'adresser au plus redoutable de ses adversaires, le roi de France, alors triomphant; mais peut-on admettre que Ferreto et

(1) N. 71 : « Quia tamen papa in adquirendo pecuniam nimis avidum se ostendit. »

(2) Charles II le Boiteux, roi de Naples.

(3) N. 71, p. 104. Landulfe, cardinal diacre de Saint-Ange, était Napolitain.

(4) 2 juillet 1298.

(5) Ferreto de Vicence; Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. IX, col. 994. — Francesco Pippino, *ibid.*, col. 739 et 745.

fra Pippino se soient tous deux trompés? La question est embarrassante, et nous ne prétendons pas la résoudre aujourd'hui. Voici le résumé de ce document; le caractère de Boniface VIII y apparaît en pleine lumière.

Il ne s'agit ici que d'une information indirecte, venue de Rome à Montpellier, et transmise au roi d'Aragon.

La scène se passe un jeudi saint, devant un auditoire de cardinaux, d'évêques, d'abbés et de religieux; le pape, à trois reprises, leur demande de lui dire qui il est. Après un silence, un cardinal se lève et lui répond « qu'il tient la place de Dieu sur la terre, qu'il est le vicaire de saint Pierre, que tout ce qu'il lie sur la terre est lié dans le ciel ». Et tous de répéter cette profession de foi. « Or donc, le croyez-vous vraiment? » s'écrie Boniface VIII; puis, sur leur réponse affirmative, il leur déclare qu'il les dépose tous, leur ordonne de lui remettre leurs chapeaux et leurs anneaux. Après avoir dit son sermon, il les loue de leur obéissance et leur rend toutes leurs dignités; puis, s'étant retiré dans une chambre, il reparaît entièrement vêtu de rouge, chaussé de souliers dorés, d'éperons dorés, l'épée à la main; il leur demande à tous s'ils le tiennent pour empereur. Alors il leur explique ce que signifie la croix qu'il porte sur ses vêtements, l'épée qu'il tient en sa main. Après quoi, il leur ordonne de venir le retrouver à Saint-Pierre, et là, il se montre à eux entièrement vêtu de noir, le visage baigné de larmes :

> Seigneurs, leur dit-il, vous ne devez pas vous étonner de ce que je sois vêtu de noir, quand je vois celui que la sainte Église a fait son héritier, qu'elle a enrichi et mis en haut, marcher contre elle et lui désobéir[1].

III. Quel contraste entre ce vieillard belliqueux et le modeste personnage qui lui succéda, pour un peu de temps, sur le trône de saint Pierre. Dans les lettres adressées à Jacques II, Benoît XI est représenté comme un homme qui ne fait presque rien par lui-même[2], et n'ouvre la bouche que pour parler à des Dominicains ou à des Lombards[3]. Cette pâle figure disparaît bientôt, et après un long interrègne nous nous trouvons en présence de Clément V. Les documents aragonais ne nous renseignent pas à fond sur le caractère de ce pape si diversement jugé par ceux qui l'ont connu ou qui ont parlé de lui; du moins nous fournissent-ils la preuve de sa grande affabilité dans ses rapports avec des princes amis ou soi-disant tels. L'accueil qu'il fait, au printemps de

[1] N. 90. « Arnau Sabastida », maître des comptes, à Jacques II.

[2] N. 109; Rome, 16 janvier 1304.

[3] N. 110; Rome, 20 février 1304.

1309, à Vidal de Villanova et à deux autres envoyés aragonais, est plein de bonne grâce et de cordialité; il les reçoit d'abord en consistoire, puis en audience privée, leur donne les avis les plus utiles sur la conduite qu'ils doivent avoir dans leurs rapports avec les cardinaux, si bien que Vidal de Villanova, après lui avoir exposé les désirs et les projets de son souverain, se risque à lui dire :

Saint Père, dans votre collège il y a beaucoup de cardinaux italiens et français, et il me semble qu'en cette affaire Votre Sainteté doit fort se méfier de ces deux nations.

Il ajoute que les Italiens sont hommes de parti, que les Français sont opposés à tout accroissement du royaume d'Aragon. Le pape se met à rire et lui répond : « Vraiment, je te le dis, je crois que tu dis la vérité[1] ». En d'autres circonstances, Clément V reçoit les représentants de Jacques II sans faire aucune difficulté, les tient au courant de ses déplacements[2]; mais le roi d'Aragon, en fait de prudence diplomatique, ne le cède à personne ; même en présence d'un homme aussi bien disposé, il sait rester sur la réserve[3].

En cas d'élection au Saint-Siège, le premier soin de cet habile politique et de ses agents était de chercher à connaître le caractère du nouveau pape. En 1316, Jean XXII était à peine élu, que le procureur de Jacques II lui fit parvenir à son sujet un premier renseignement :

On croit que ce sera un homme juste, exempt de corruption. Puisse-t-il en être ainsi! Mais beaucoup de gens craignent, et à bon droit, qu'il ne soit trop obstiné, ce qui chez un si haut prélat est des plus dangereux[4].

Quelques jours plus tard, ce même procureur rendit compte de sa première entrevue avec Jean XXII. Le pape avait ouvert de sa main la lettre du roi d'Aragon; en la lisant, il semblait rire à part; ce rire l'avait repris au cours de l'entretien, où il s'était montré d'une extrême courtoisie. Ces gens qu'il accueillait si bien l'observaient, non sans malice :

Sachez, très excellent seigneur, que tout en ayant montré au premier jour une grande horreur pour les dispenses et les pluralités de bénéfices, il a déjà relâché les filets du Pêcheur, et qu'il en a, dans plusieurs cas, accordé à diverses personnes[5].

(1) N. 354 ; Avignon, 23 mars 1309.

(2) N. 181 ; Béziers, 23 septembre 1310.

(3) N. 186, p. 271; Jacques II à Vidal de Villanova : « Del dit fet no parlets de ren ab lo senyor papa. »

(4) N. 141 ; Lyon, 11 août 1316, à la fin de la lettre.

(5) N. 143; Lyon, 28 août 1316 p. 219.

Évidemment les Aragonais, comme tous les autres, tenaient fort à profiter de ces faveurs tant critiquées; mais leur espérance dut être bientôt déçue :

Sachez que le seigneur pape, tout comme il est maigre de sa personne, devient fort maigre dans les grâces qu'il accorde, même aux cardinaux et à leurs familiers. . . . . Il ne veut être magnifique ni dans sa maison ni dans ses dépenses; il ne s'entoure pas de gens d'armes, même en consistoire public, et dit qu'il veut garder en toutes choses la justice et la pureté [1].

Ce n'étaient pas là de vaines déclarations; le pape avait décidé d'interdire les postulations de dignités ou de bénéfices à tous ceux qui auraient moins de vingt-sept ans; ce projet, que dans son entourage on n'avait pas osé combattre, ne fut critiqué que par le cardinal de Béziers, Bérenger Frédol, évêque de Tusculum; il fit observer au pape qu'une telle constitution serait préjudiciable au Saint-Siège, en limitant son pouvoir :

Cardinal de Tusculum, lui répondit le Saint Père, si vous occupiez le siège où je suis, il n'y a si petit prince au monde dont vous ne voulussiez avoir la bienveillance [2].

Il n'en fallait pas davantage pour mal disposer ces étrangers, venus à la cour d'Avignon avec l'intention d'exploiter autant que possible, au profit de leur souverain, la situation du nouveau pape. D'ailleurs les conditions matérielles où ils se trouvaient dans Avignon étaient fort mauvaises. En octobre 1316, deux d'entre eux, l'évêque Pons de Barcelone et Vidal de Villanova, se plaignirent d'être affreusement logés; Avignon regorgeait d'étrangers, était empestée par les boues et les mauvaises odeurs; leur habitation était si malpropre que Vidal en était tombé malade [3]. Avec le temps, les procureurs et les autres envoyés de Jacques II en arrivèrent à détester cordialement ce pape que dès le début ils avaient observé avec méfiance. Tantôt ils l'accusaient « de n'avoir jamais de plus grande douleur que quand les Français et les Allemands étaient d'accord [4] », tantôt ils lui reprochaient son hostilité envers la maison d'Aragon; et, de fait, ces insinuations n'étaient pas dénuées de fondement. Quand le roi de France Charles IV épousa sa cousine germaine Jeanne d'Évreux, un cardinal se permit de dire à Jean XXII qu'on lui reprochait de leur avoir donné une dispense, et cela

[1] N. 144; août 1316; Arnaud *de Cumbis* à Jacques II.

[2] N. 149; 25 novembre 1316.

[3] N. 147, p. 225; Avignon, 17 octobre 1316.

[4] N. 265; Avignon, 23 octobre 1323.

sans motif. Le pape lui répondit que le motif était excellent, qu'il fallait s'opposer aux efforts des méchants, et surtout à ce que cette « pestilente » maison d'Aragon fît épouser au roi de France une fille de Jacques II. Le cardinal répliqua sur un ton assez impertinent :

Très Saint Père, c'est l'Église qui a donné à cette maison le royaume de Sardaigne, qui l'a élevée si haut, et vous-même lui avez confirmé ce royaume. — Certes non, s'écria le pape, ce n'est pas moi qui le lui ai donné; c'est ce fou de Boniface!

Et s'emportant, il fit à chacun sa part de mauvais compliments : Frédéric d'Aragon, le roi de Sicile, ne valait rien, mais il était sans puissance; le roi d'Aragon, lui, était plus mauvais; c'était un fourbe[1].

Jean XXII était alors aigri par sa lutte avec Louis de Bavière. En Allemagne, on le traitait d'hérétique, d'homme sanguinaire, on l'accablait des pires accusations; les ordres mendiants prêchaient contre lui[2]. Dans ces graves circonstances, il semblait prendre plaisir à s'attirer encore de nouvelles inimitiés. Il disait au procureur du roi de Sicile :

Ton maître s'est parjuré deux ou trois fois. Il ne nous a pas prêté hommage; il ne nous paye pas le cens; il est l'ennemi de Dieu, le plus grand adversaire qu'ait eu l'Église romaine, le dissipateur et le persécuteur des églises; il est dans un abîme de péchés; en lui nulle vérité, et ce qu'il y a de pis, il en est venu au rôle d'assassin, en essayant de faire tuer le roi Robert[3].

Voilà des paroles bien étranges; Jean XXII les a-t-il réellement prononcées?

À la cour d'Avignon, et jusque dans le Sacré Collège, le roi d'Aragon avait d'habiles partisans; le meilleur de tous était le cardinal Napoléon Orsini. On le voit paraître à tout instant, sous le nom de « l'ami » (*amicus*), dans les correspondances de Barcelone. En janvier 1324, Jacques II cherchant à faire la paix avec les Pisans, Napoléon demande au pape s'il l'approuve de s'employer à cette réconciliation; aussitôt le pape, perdant patience, rouge de colère, se lève de son trône en s'écriant : « Non, non! nous voulons savoir... Nous voulons savoir... », et, sans achever sa phrase, il court s'enfermer dans une chambre. Laissé seul, le cardinal se retire; au sortir du palais, il voit l'envoyé aragonais, Ferrer d'Abella, qui venait de se remettre en selle; il ne peut s'empêcher de rire, lui conte toute son histoire, et l'autre lui marquant de l'inquiétude, il a vite fait de le rassurer :

Certes, dit-il en parlant du pape, il nous empêcherait bien volontiers, mais il ne

[1] N. 271; Avignon, 11 octobre 1324. — [2] N. 271. — [3] Robert d'Anjou, roi de Naples.

le pourra pas, surtout maintenant que nous avons découvert sa mauvaise intention [1].

Il faut croire que Jean XXII fut un peu confus de s'être abandonné à ce mouvement de colère; il finit par expliquer à Napoléon Orsini qu'il ne l'avait pas bien compris, puis il se mit à le plaisanter sur ses sentiments gibelins, et cette conversation prit fin par une étrange boutade du cardinal :

En vérité, dit-il au pape, les Romains [2] ont bien des inimitiés et des amitiés; ils s'aident de leurs amis, qu'ils soient Guelfes ou Gibelins; ils aident même leurs amis et ils les aiment, quels qu'ils soient, mais vous ne trouverez pas un vrai Romain qui soit vraiment Guelfe ni Gibelin.

Nous voilà renseignés par un Romain sur la moralité de ses concitoyens; celle des Aragonais ne valait peut-être pas mieux; le procureur de Jacques II, qui nous donne sur Jean XXII tous ces détails, conclut en ces termes :

Il nous faut dissimuler bien des choses, puisqu'il est le maître et que pour nos péchés nous vivons en un temps de grande dissimulation [3].

Ce pape si peu traitable était de ceux avec lesquels il ne fait pas bon discuter; que dut penser le Guelfe de Gênes auquel il adressa, en fin de conversation, cette encourageante apostrophe :

Hommes vils entre tous, certes, dans vos paroles vous montrez bien votre lâcheté! Vous voilà maintenant en bel état, comme il vous convient, puisque par la perte de la Sardaigne et de la Corse il vous faut rester assiégés dans votre ville en attendant d'être revendus comme esclaves [4].

Le caractère de Jean XXII devenait de plus en plus difficile. Il lui arrivait de s'enfermer des jours entiers pour étudier ses sermons, sans que personne pût entrer, ni cardinal, ni évêque [5]. Dans ces moments on était assez mal venu à lui demander une faveur; le procureur du roi d'Aragon l'ayant sollicité, en consistoire, d'accorder à son maître une remise d'un an pour le cens dû à l'Église en raison de la Sardaigne, le pape lui dit « fort aigrement » qu'il ne lui donnera pas une remise d'un jour [6]. Ses rancunes étaient tenaces; en 1326, Frédéric de Sicile restait

[1] N. 391; Avignon, 25 janvier 1324.

[2] On sait que les Orsini étaient Romains.

[3] N. 393; Avignon, 3 février 1324.

[4] N. 400; Avignon, 19 septembre 1325; Ferrer d'Abella à Jacques II.

[5] N. 512; Avignon, 24 juin 1326.

[6] N. 513; Avignon, 4 juillet 1326.

IMPRIMERIE NATIONALE.

encore pour lui « l'ennemi de l'Église et le plus grand tyran qui eût existé depuis deux cents ans[1] ».

IV. Les cardinaux, dont plusieurs conservaient une grande liberté d'allures, même sous un Boniface VIII ou un Jean XXII, devenaient les maîtres en temps de conclave; alors on les voyait se grouper en partis, lutter avec une infatigable obstination pour le triomphe de leurs candidats, prolonger indéfiniment l'interrègne, au grand détriment de l'Église et malgré les efforts des rois. Le deuxième concile de Lyon, tenu par Grégoire X en 1274, s'était bien préoccupé de prévenir ces interminables vacances, en promulguant une constitution draconienne; ce règlement, terreur des cardinaux, faisait du conclave une véritable prison, surveillée de près par les magistrats de la ville où devait avoir lieu l'élection du pape. Interdiction de communiquer avec le dehors, séquestration, régime alimentaire aboutissant par degrés à la suppression presque totale de la nourriture, tout avait été mis en œuvre pour empêcher les cardinaux de rester en conclave pendant des semaines ou des mois. Mais il y avait moyen de s'arranger, même avec le règlement de 1274, et quand Benoît XI fut mort à Pérouse, le 7 juillet 1304, les cardinaux attendirent jusqu'au 5 juin 1305 pour lui donner un successeur.

Avant l'ouverture du conclave, ils s'efforcent d'obtenir des adoucissements au règlement; dès le 14 juillet, Vidal de Villanova écrit à son maître qu'il vient d'avoir avec le cardinal Matteo Rosso une conversation au sujet des conditions dans lesquelles l'assemblée doit se tenir. Le conclave se réunissant à Pérouse, ce sont les autorités de cette ville qui doivent le surveiller, et les cardinaux les ont priées de ne pas se montrer trop rigoureuses; ils demandent à garder les serviteurs dont ils auront besoin, à pouvoir s'isoler les uns des autres par des tentures, à recevoir un plat avec le pain, le vin et l'eau qui doivent être leur pitance à partir du neuvième jour. Quoique le Sacré Collège ait en la circonstance le pouvoir souverain, il offre aux Pérugins de les faire absoudre par le nouveau pape, si leur libéralité comme gardiens du conclave les expose à quelque reproche. Les Pérugins n'ont rien répondu; que feront-ils? S'ils sont accommodants, il se passera longtemps avant qu'on ait un pape[2].

Au jour fixé, les cardinaux entrent en conclave, et comme ils ne peuvent pas s'entendre, on les restreint bientôt au pain, au vin et à l'eau réglementaires; mais on dit que par l'habileté ou l'influence de certaines

[1] N. 517; Avignon, décembre 1326. — [2] N. 117; Pérouse, 14 juillet 1304.

personnes, par des menaces, par des cadeaux, ils réussissent à se procurer des vivres. D'ailleurs, leur captivité n'est pas aussi rigoureuse qu'on pourrait le croire; le palais où ils sont enfermés est assez grand et pourvu d'une belle loge, d'où l'on a de la vue. La situation devenant tolérable, ils ne se pressent plus de se mettre d'accord; ils se divisent en deux partis d'égale force, ayant pour chefs Matteo Rosso et Napoléon Orsini, et les envoyés aragonais, dans leur lettre à Jacques II, racontent en détail tout ce qu'ils savent des premières candidatures et de leur échec. Napoléon Orsini ayant mis en avant des noms choisis en dehors du Sacré Collège, sa proposition n'a pas été prise au sérieux par les adhérents de Matteo Rosso; l'un d'eux, par dérision, a désigné comme candidat son cuisinier. Il faudrait une intervention extérieure pour mettre fin à cette lutte, et les deux partis ont dépêché le patriarche de Jérusalem à Charles II, roi de Naples, pour l'appeler à Pérouse. C'est à Spolète que les Aragonais ont vu le patriarche; ils ont dû s'y réfugier à cause des maladies qui règnent à Pérouse, où la vie est hors de prix [1].

En attendant une solution, les cardinaux en prennent à leur aise; ils ont communément deux serviteurs, parfois trois ou quatre; leurs gens faisant en secret passer de la nourriture, on y a mis ordre en fermant les entrées dérobées, et les santés se trouvent assez mal de ce dur régime; dès le début, le cardinal Richard de Sienne a dû quitter le palais; il n'est pas revenu [2]; puis c'est le cardinal Lemoine qui, le 18 août, est sorti du conclave, ayant un mal de jambe [3]. Ceux qui restent se tirent d'affaire comme ils peuvent; une lettre du 17 octobre nous apprend qu'ils se sont fait construire dans le conclave des cases en bois recouvertes de tentures, afin de pouvoir dormir et de ne pas être vus par leurs voisins. À cette date, ils se font apporter par leurs valets de chambre les plats qu'ils veulent, avec du vin, du bois, de la paille et tout ce qu'il leur faut pour passer l'hiver [4]. Quant à l'élection du pape, rien ne se décide, et à la fin de janvier 1305 on semble avoir perdu l'espérance d'une solution prochaine [5]. Au commencement du printemps, le roi de Naples se décide à venir; il passe deux jours enfermé avec les cardinaux et s'en retourne découragé [6]. Au mois de mai, le bruit se répand qu'on va bientôt avoir un pape : « Un pape ou deux ! » — « que Dieu détourne de nous cette épreuve », s'écrie le correspondant du roi d'Aragon. Matteo Rosso, l'évêque de Tusculum et deux autres cardinaux vivent dans leurs

(1) N. 118; Spolète, 17 août 1304.
(2) N. 118, p. 182.
(3) N. 119.
(4) N. 121; Pérouse, 17 octobre 1304.
(5) N. 122; Pérouse, 21 janvier 1305.
(6) N. 123; avril 1305.

maisons, en dehors du conclave, mais sont fort bien renseignés sur ce qui s'y passe. La crainte et le trouble règnent à la cour[1].

Enfin, après des négociations difficiles, les cardinaux, savamment entraînés par leurs chefs, Matteo Rosso et Napoléon Orsini, tombèrent d'accord pour élever au Saint-Siège l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got; ceux du parti de Napoléon avaient eu soin de s'assurer, au préalable, que l'archevêque était favorable au roi de France. Le 5 juin 1305, dix voix se prononcèrent pour lui; les autres, « faisant de nécessité vertu », se rallièrent.

Un fait, de minime importance, montre mieux que tout le reste combien il avait fallu d'intrigues et de pourparlers pour arriver à ce résultat. Napoléon Orsini et le cardinal Pierre d'Espagne, évêque de Sabine, voulant au moment décisif avoir un entretien secret, furent réduits à se rendre ensemble dans le local le moins fait pour de pareilles confidences, « ad locum ubi deponebant surperflua ». Aussi entendit-on, après le vote, les membres de la minorité protester « que cela ne pouvait se faire, qu'ils avaient été trompés et qu'on découvrait maintenant les complots tramés dans les latrines »[2]. Clément V était élu; la proclamation de son avènement se fit dans les formes les plus solennelles; les préliminaires de cet acte important avaient eu moins de majesté.

L'élection de Jean XXII fut encore plus laborieuse. Le conclave, tenu d'abord à Carpentras, dut être dissous à la suite d'un incendie, et l'on sait qu'après une longue attente le comte de Poitiers, Philippe le Long, finit par enfermer les cardinaux, à Lyon, dans le couvent des Dominicains[3]. Les documents mis au jour par M. Finke attestent la bonne volonté dont Jacques II fit preuve en cette occasion[4]; cependant il ne poussa pas l'abnégation jusqu'à se rendre au conclave. Ce fut, en réalité, Philippe le Long qui fit tout pour mettre fin à une situation intolérable. Les dépêches aragonaises ne racontent pas le coup de force auquel il eut recours pour contraindre les cardinaux à se réunir, mais elles nous donnent sur son activité, son habileté, sa décision, des renseignements qui ont leur valeur. Nous y lisons que le 28 juin 1316 on vit à Lyon les gens du comte se montrer en armes, en plus grand nombre que les jours précédents; puis, vers l'heure de tierce[5], Philippe envoya le comte

(1) N. 124.

(2) N. 125; juin 1305.

(3) Paul Lehugeur, *Histoire de Philippe le Long*, p. 25, 32, 49.

(4) N. 131; 20 octobre 1314; Jacques II aux cardinaux italiens. — N. 132; instructions de Jacques II à l'évêque de Gérone. — N. 133; Valence, 10 février 1315, le cardinal Colonna à Jacques II. — N. 134; Avignon, 24 février 1315; Arnaud, cardinal diacre de Sainte-Marie-in-Porticu, à Jacques II.

(5) Neuf heures du matin.

de Forez notifier aux cardinaux qu'ils ne sortiraient pas du couvent des Dominicains avant d'avoir élu un pape; le comte de Poitiers avait décidé de rester là jusqu'à l'élection, sauf à remettre, s'il avait à s'absenter, au comte de Forez la garde du conclave et de la ville, avec mission de veiller à ce que la constitution de 1274 fût observée. Les récriminations provoquées par cet acte de vigueur ne changèrent rien à sa détermination[1].

Pendant que Philippe le Long était rappelé en France par les événements qui devaient lui valoir la couronne, le comte de Forez fit bonne garde autour du conclave. Au reste, la situation des cardinaux était alors moins pénible qu'en 1304. Ils avaient gardé auprès d'eux des serviteurs et des chapelains[2], s'étaient établis, deux à deux ou trois à trois, dans des chambres, et avaient pour se promener des cloîtres et des préaux; ils pouvaient aussi manger tout ce qu'ils voulaient[3]. Tout en les tenant au courant des affaires qui concernaient sa régence et son élévation au trône, Philippe les surveillait, et c'est grâce à ces procédés autoritaires que Jacques d'Euse, cardinal-évêque de Porto, fut enfin élu le 7 août 1316[4]. Une lettre écrite à Jacques II quatre jours plus tard donne quelques détails sur les délibérations qui précédèrent cette élection si longtemps attendue; on y voit Napoléon Orsini tenant tête au cardinal Pierre Colonna : « Faites vos affaires du mieux que vous pourrez, et nous ferons les nôtres. »

Une majorité se forme sur le nom de l'évêque de Porto[5], la minorité se rallie, « et le voilà pape »[6].

Aussitôt l'élection publiée, le nouveau pape se rend à l'église, portant la chape, coiffé de la mitre, précédé de la croix, admet à la révérence quelques personnes et prend le nom de Jean[7]. Beaucoup de gens disaient à la cour d'Avignon que Philippe le Long venait d'épargner un schisme à la chrétienté[8]. Il tint à honneur de prendre part aux fêtes du couronnement, et plusieurs des lettres adressées à Jacques II nous tiennent au courant des négociations engagées au sujet de sa présence à cette solennité, qui fut célébrée le 5 septembre[9]. On voit quelle place tenait alors en Europe le royaume de France. A la cour des papes, qui était le centre de toutes les négociations diplomatiques, il n'y avait pas d'affaire

[1] N. 136, Lyon, 30 juin 1316.

[2] N. 136.

[3] N. 137; Lyon, 20 juillet 1316.

[4] N. 139; Lyon, 7 août 1316.

[5] « Istum Portuensem, » n. 141, p. 215; 11 août 1316.

[6] « Et ecce eum papam, » n. 141; Lyon, 11 août 1316.

[7] N. 139; 7 août 1316.

[8] N. 137.

[9] Voir, entre autres, la pièce 143; Lyon, 28 août 1316.

qu'on pût traiter sans tenir compte de ce que voulait ou se proposait de faire le successeur de saint Louis.

ÉLIE BERGER.

(*La fin au prochain cahier.*)

LA JEUNESSE ET LA VIE PRIVÉE DE LOUIS XI[1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

II. Les traits à peine esquissés chez l'adolescent se retrouvent fortement accentués chez le roi.

L'étude de M. Gandilhon a pour objet la vie privée de Louis XI. Elle fait avec le livre de M. Thibault un contraste complet. Ce n'est pas une biographie écrite avec des préoccupations littéraires, dans un cadre luxuriant, mais la mise en ordre, dans une série de chapitres déterminés par l'auteur et non par la succession des événements, de notes prises avec soin et présentées avec simplicité. La méthode est beaucoup plus naïve, la lecture moins agréable. Mais le livre est sincère.

Louis XI roi n'avait rien d'attrayant, au contraire : la taille médiocre, les jambes grêles et, dans les dernières années, maladives, le ventre lourd, les yeux encore plus enfoncés, le nez allongé, les lèvres charnues, mais fermées, le menton épais, les cheveux courts, la voix grasseyante, les gestes gauches, parfois d'une violence voulue et grotesque. Sa tenue ne rachetait pas ce physique disgracieux; elle était presque toujours négligée. Il portait d'ordinaire des robes grises ou brunes, sans ornement, en camelot, futaine ou drap de Rouen. Ses armes n'étaient pas plus brillantes, et plutôt que d'en changer, il les faisait réparer. Il se coiffait comme un vieillard, bonnet noir ou écarlate, et par-dessus des chapeaux de fourrure ou de laine, qu'il changeait rarement et qu'il portait tout gras. La mode lui était égale; il gardait ses vêtements courts quand la mode revenait de les porter longs. Ses joyaux étaient rares et médiocres. Il portait des médailles à son chapeau ou à son cou, mais

[1] Marcel Thibault. *La jeunesse de Louis XI (1423-1455)*. 1 vol. in-8°, Paris, Librairie Perrin et C^ie, 1907. — Alfred Gandilhon. *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481)*. 1 vol. in-8°. Bourges, Typographie H.-M. Sire, 1906. — Voir le premier article dans le cahier de mai 1908, p. 235.

surtout des médailles de plomb ou d'étain. D'ailleurs, c'était souvent calcul chez lui de s'habiller vulgairement, afin de se confondre dans sa propre suite et d'observer librement. Si à ses derniers jours il paraît avoir plus de luxe dans ses habits, c'est qu'il veut donner le change et dissimuler son état.

Sous cet aspect vulgaire, l'intelligence était remarquablement alerte, d'une mobilité extrême. Son esprit inquiet travaillait sans cesse. Il était curieux, interrogateur. Il se complaisait aux intrigues délicates et compliquées, jusqu'à y oublier sa prudence ordinaire, comme par amour de l'art. Il cherchait à se mêler de tout, des plus petites comme des plus graves affaires. D'ailleurs, sans scrupule sur les questions d'honneur et de bonne foi, il flattait et mentait sans vergogne. Nul souci d'être conséquent avec soi-même. Nul orgueil désintéressé, nulle fierté sans profit. Jugeant les autres à sa mesure, il cherchait à corrompre ses adversaires et s'y employait avec ténacité; il faut reconnaître qu'il y réussit souvent.

Louis XI était à la fois courageux et timoré. À la guerre, il parut brave et de haute contenance. Et cependant dans la vie ordinaire il était très craintif et défiant, aimait à s'entourer d'espions, à changer ses serviteurs. Son humeur devint de plus en plus morose et soupçonneuse avec les années. Tout le monde tremblait devant lui. « Il estoit maistre avec lequel il falloit charrier droict, » dit Commynes. Par un singulier contraste, il était charitable et facile à émouvoir aux misères des petites gens. Les motifs de ses dons sont souvent touchants : c'est une oie ou un chat que ses lévriers ont mis à mal, un pauvre homme qui revient de Turquie, une rose qu'on lui offre, une veuve qui n'a pas le moyen de faire enterrer son homme en terre bénie, de pauvres filles qui n'ont pas de dot pour se marier, de la bonne et belle viande qu'il donne aux lépreux (p. 22, 23).

Est-ce un nouveau contraste dans cette âme tourmentée, besoin pieux de rassurer sa conscience ou simple calcul de son esprit défiant pour se concilier à coup sûr la puissance divine? Louis XI a une dévotion passionnée. Ses pratiques étaient très régulières : messe et récitation des heures tous les jours, confession hebdomadaire. Il était membre de plusieurs confréries. Parfois il dépassait la mesure, se précipitait à genoux, s'étendait et se roulait par terre. Pendant ses pèlerinages, on ne lui parlait pas. Ses donations pieuses furent très nombreuses, ses fondations de messes plus nombreuses encore; il faisait dire parfois plus de cinquante messes par mois (p. 27). Puis c'étaient des offrandes, des cadeaux magnifiques, vraiment royaux. Le clergé s'en réjouissait. Le roi

aimait les reliques comme un clerc du x[e] siècle; il fit des translations de saints, il visita et enrichit même les reliques les moins authentiques, le suaire de Cadouin, le « saint veult » de Charroux, la sainte larme de Vendôme, le « chef de M[me] sainte Marthe, le chef de M[gr] saint Jean-Baptiste » d'Annecy (p. 31, 32). Il croyait fort à la vertu des pèlerinages; on le voit à Saint-Claude, au Puy, au Mont-Saint-Michel, à Rocamadour, à Notre-Dame-de-l'Epine, etc. Un de ces pèlerinages devint même pour lui un séjour préféré, c'est Cléry; à l'image miraculeuse de Cléry il devait, croyait-il, la prise de Dieppe dans sa jeunesse. Depuis lors, Notre-Dame de Cléry fut comblée de rentes, d'exemptions d'impôts, d'offrandes. L'église fut rebâtie, le chapitre reconstitué. Le roi y eut une maison et c'est là qu'il fit élever son mausolée. Dévotion utilitaire et pratique, s'il en fut. Que l'histoire ne s'en étonne pas trop naïvement : ces générosités pieuses étaient des placements. Les saints qui l'avaient déçu étaient aussitôt abandonnés; tel fut le sort des Saints Innocents. Avec plus de subtilité et de raffinement, Louis XI était aussi crédule et aussi pratique dans sa foi qu'un contemporain de Grégoire de Tours.

Ce n'est pas par le cœur que Louis XI pouvait se racheter. Il n'aima jamais son père et conspira contre lui; il plaisanta grossièrement sa mère. Il vit mourir son père sans chagrin, pour ne pas dire plus. Il dépouilla de ses biens une de ses sœurs. Sa première femme n'avait obtenu de lui qu'indifférence ou colère, et la mort même si touchante de Marguerite d'Écosse ne put l'attendrir. Sa seconde femme, Charlotte de Savoie, n'était pas belle. Charitable, pieuse et insignifiante, elle aima timidement son mari, qui ne le lui rendit pas. Il ne la visitait guère à Amboise que pour lui faire des enfants; elle lui en donna six. Son hôtel était presque pauvre; elle usait ses jours à broder et à jouer aux cartes.

Parmi ses enfants, une fille fut profondément malheureuse : c'est Jeanne, boiteuse, borgne, toute disloquée. Le roi la maria bon gré mal gré à Louis d'Orléans. Le mariage fut précipité. Sous peine de mort, le mari dut passer des heures près de ce monstre à l'air si doux, tandis que des médecins devaient constater l'union. Au contraire, Anne fut élevée avec soin; son père lui reconnaissait des talents politiques. Non par amour, mais en tant qu'héritier, Charles fut l'objet de soins infinis. Sa santé était étroitement surveillée et le roi se faisait tenir au courant des moindres incidents. Pour veiller sur lui, deux cents archers occupaient le château d'Amboise; défense était faite d'y loger personne; les habitants d'Amboise devaient faire le guet nuit et jour. L'enfant, d'ailleurs, était très fragile et ses maladies alarmèrent cruellement Louis XI.

Le roi avait très mauvaise opinion des femmes et il en plaisantait volontiers et grassement. Il eut des maîtresses, mais ne se laissa jamais accaparer par elles. De Félyze Regnard il eut deux fils. On a cité bien d'autres noms peu authentiques. Il ne demandait aux femmes que le plaisir d'un jour.

Ses amis et collaborateurs furent presque tous de petites gens, dont plusieurs n'avaient qu'une moralité douteuse; tels le maréchal Jean de Lescure, qui fut routier; Jean de Montauban, complice d'un meurtre; Ambroise de Cambrai, qui fabriqua une fausse bulle; Olivier le Daim, le bourreau; Jean de Doyat, concussionnaire. C'étaient encore des étrangers, qui n'avaient d'autre lien avec le royaume que leur attachement à la personne même du roi, des Allemands, des Suisses, des Italiens, des Flamands, des Écossais, voire même des Grecs. D'ailleurs, il les récompensait très largement en dons d'argent, en cadeaux, en charges, en privilèges honorifiques, en mariages lucratifs.

Pour s'attacher davantage, Louis XI était trop mobile. Toujours en mouvement, on ne le pouvait saisir. Un clerc d'Évreux dut errer soixante-cinq jours avant de pouvoir lui remettre un message (p. 69). Et cependant il voyageait avec son gouvernement, son hôtel, ses ustensiles, ses meubles. Il allait volontiers par eau, faisant creuser les rivières, rompre les ponts, briser la glace pour passer quand même. À l'étape, il aimait à descendre dans des maisons bourgeoises, chez de simples officiers. À Paris, il dîne chez le clerc de la ville, chez son receveur, chez son panetier, avec d'avenantes bourgeoises. On le vit s'arrêter dans des cabanes de paysans. De préférence il résidait hors des grandes villes, dans des lieux de pèlerinage, ou à la campagne dans de simples pavillons de chasse. Amboise et le Plessis-lez-Tours eurent toutes ses préférences. À Amboise, il trouvait la sécurité, une nature riante, d'admirables chasses tout autour. Une partie du château fut reconstruite. Mais Louis XI aima mieux encore le Plessis : il y était à la campagne et il avait en même temps le voisinage d'une bonne ville dont il avait éprouvé toute la fidélité et dont il appréciait les bourgeois. De grands travaux y furent entrepris pendant douze ans. Le château était fortifié, cependant il n'était ni sombre ni triste; des galeries de bois, des statuettes de pierre égayaient cette vaste construction de briques. À l'intérieur, la décoration était simple. À l'extérieur étaient de vastes jardins, un parc, un étang. Les routes avoisinantes furent refaites, la ville de Tours assainie, embellie, renforcée. Le guet y fut réorganisé et la police faite avec diligence.

La vie que menait ainsi Louis XI n'était pas austère; il était grand mangeur et grand buveur; il faisait parfois quelque bonne débauche.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'était un gourmet; il recherchait le bon beurre, la bonne huile d'olive, les vins de Malvoisie et de Muscat, ceux de Bordeaux et de Bourgogne, les fruits, les dattes. Si la chère était bonne, le service était simple, la vaisselle très ordinaire. Presque toujours le roi retenait quelques convives à manger avec lui.

Bon vivant, il n'aime ni le luxe ni les fêtes; il se dérobe aux entrées solennelles, aux joutes. On barricade toutes les ruelles sur son passage pour qu'il ne puisse s'échapper. Il a horreur de longues harangues pompeuses. Point de souci du décorum, du protocole. Il est sans façon ou il est d'une politesse obséquieuse, intéressée. S'il donne des fêtes, c'est pour des raisons politiques. Alors il est très large; princes et ambassadeurs sont reçus avec splendeur, chargés de cadeaux. C'est par politique encore, pour s'attacher certains seigneurs, et aussi pour ne pas faire moins que le duc de Bourgogne, qu'il organise l'Ordre de Saint-Michel, à l'imitation de la Toison d'Or, création peu heureuse qui n'eut aucun éclat. Sa suite personnelle était très simple : sept pages vêtus de drap gris, une garde écossaise de cent hommes qui ne le quittait pas.

Ce que Louis XI aimait vraiment le plus, c'étaient les animaux, surtout les chiens. Il en a eu de toute sorte; on lui en donnait pour faire sa cour. Rien ne lui coûtait pour se procurer une espèce rare; il les appelait de noms tendres ou poétiques, Cher Ami, Artus, Pâris, etc. Leur nourriture, leur santé le préoccupaient vivement. Il n'aimait guère moins les oiseaux; il en avait qui volaient en liberté dans le château du Plessis ou qu'il emmenait dans ses voyages. Les espèces qu'il possédait étaient d'une grande variété. À Paris, il fit un jour saisir tous les geais, pies et chouettes qui « scavoient dire comme larron, paillart, fils de p..., va dehors, va Ponette, donne-moi à boire, et plusieurs autres beaux motz[1] ». Il possédait aussi quelques fauves, une lionne, un léopard, un ours, toute une ménagerie. En même temps il restait ce qu'il avait été dès sa jeunesse, chasseur forcené. Aucune convenance, aucun devoir ne lui faisait manquer une chasse. Il y était infatigable, intrépide. Des travaux considérables furent faits pour lui permettre de chasser plus aisément. Il comblait de faveurs et de dons ses veneurs et ses fauconniers. Il fit d'ailleurs tout ce qu'il put pour restreindre les droits de chasse des autres. Malade, hors d'état de sortir, il se donnait encore le spectacle de la chasse aux rats et aux souris dans sa chambre.

[1] Jean de Roye, *Chronique scandaleuse*, éd. B. de Mandrot, I, 220.

Chez ce roi sans façon, beau mangeur et grand chasseur, amateur de chiens et d'oiseaux, quelle place avaient les plaisirs de l'intelligence? Louis XI avait une fort belle écriture. Ennemi de toute parade, il disait qu'il n'était pas grand clerc. Mais il avait certainement l'esprit cultivé pour son temps. Il connaissait le latin et l'italien. Dans ses lettres, on retrouve quelque chose de vif, d'alerte, de piquant qui vient de lui-même. D'ailleurs, il ne recherchait pas les livres. Il avait sa bibliothèque; elle était celle d'un prince intelligent, mais non passionné de choses de l'intelligence. Il ne fut pas collectionneur de manuscrits comme l'avaient été plusieurs de ses ancêtres. Cependant il fut en relations avec plusieurs écrivains; il s'intéressa aux études et fonda les Universités de Bourges et de Valence, étendit et défendit les privilèges des universitaires. Il paraît avoir goûté la musique. Les premiers imprimeurs du royaume eurent sa protection. Mais surtout, toujours craintif pour sa vie, il fut grand amateur de médecins et de médecine; nous connaissons vingt-huit médecins avec qui il a été en rapport, et une chirurgienne, Guillemette du Luys, « chargée d'estuver le dit seigneur par dessoubs » (p. 143). Ses apothicaires furent également nombreux. Il s'occupait du traitement des maladies et des remèdes. Il n'avait guère moins d'astrologues que de médecins. Louis XI enfin n'était pas insensible aux arts; il fit construire des églises et des chapelles d'une architecture délicate; il en restaura un grand nombre. Il commanda un bas-relief à Michel Colombe. Sa préférence allait surtout aux artistes français, à ceux de Paris et Tours ou à des Allemands. Il fit beaucoup travailler les orfèvres pour ses cadeaux diplomatiques et ses offrandes pieuses.

Louis XI finit dans l'inquiétude et la peur de mourir. Depuis longtemps, portant le poids d'une hérédité déjà lointaine, il était malade. De bonne heure étaient venues des hémorroïdes très cruelles; puis ce fut la goutte, une maladie cutanée qu'il crut être la lèpre, des maux d'estomac et d'intestins, des douleurs hépatiques, une fièvre sourde, enfin l'épilepsie. Pour se guérir, il fit appel à tous les médecins et charlatans, usa avec une constance passionnée de tous les remèdes, des reliques et des dévotions. Mais son organisme tout entier était atteint. En 1478, il souffrit par surcroît d'une sorte de catarrhe. Trois ans après, la grande crise physique qui devait l'emporter commençait. Un jour à déjeuner, il eut une première attaque; sa parole fut très embarrassée; les attaques se renouvelèrent, plus graves. Il n'avait pas cinquante-huit ans. Mais bien que l'idée de la mort l'épouvantât, il commença à prendre ses dispositions.

Au retour d'un vain pèlerinage à Saint-Claude, à Amboise, devant ses serviteurs les plus dévoués, il fit venir le Dauphin et lui donna ses derniers conseils de gouvernement. Et cet homme, terrassé par tant de maladies, dont l'esprit paraissait sans cesse troublé de craintes, de défiances, de colères, sut parler à l'héritier de sa puissance avec une admirable sérénité : il fit en quelques traits forts et sobres le bilan de son règne, critiqua ses propres erreurs et montra à son fils ce qu'il devait faire pour régner comme lui et mieux encore que lui. Ces instructions furent mises par écrit; très ému, le Dauphin les jura et les signa[1]. Rentré au Plessis, pour n'en plus sortir, craignant sans doute que les grands qu'il avait tant malmenés ne vinssent à la curée avant même qu'il fût mort, le roi fit entourer le château de chausse-trapes, de fossés, d'aiguillons, de treillis, de tourelles de fer. Des avant-postes veillaient sur les environs; 400 archers se tenaient dans la cour. Presque jamais plus le roi ne mettait le pied hors de ses appartements. On pouvait difficilement le voir, après de longues attentes. Ses enfants même, il ne les laissait pas approcher sans défiance. Pour dissimuler sa misère physique et sa détresse morale, lui, toujours si simple en sa tenue, s'habilla de robes somptueuses souvent renouvelées, et fit montre d'un luxe tardif. Partout il demandait des prières, faisait dire des messes, rechercher des amulettes et des reliques. Il fit venir presque de force un pauvre ermite calabrais, François de Paule, qui fut reçu au Plessis comme « si c'estoit nostre Saint Père » (p. 176). Le Dauphin alla à sa rencontre. Le roi lui-même était dans une impatience et une joie extrêmes. Installé au château, l'ermite pria et se mortifia de son mieux, mais ne guérit pas le roi. Un peu déçu, Louis XI cependant écouta les pieux conseils qui étaient donnés. Sur le point de mourir, avec la permission du pape, il fit apporter dans sa chambre et déposer sur un buffet une goutte de la Sainte-Ampoule, la croix de la Victoire et les verges de Moïse. Le 25 août 1481, il se coucha pour ne plus se relever. Ayant recouvré une dernière fois la parole, il prit ses dernières mesures; il manda près de lui Pierre et Anne de Beaujeu et les pria de bien veiller sur son fils et sur le royaume; il donna des ordres très précis pour la sécurité du Dauphin au moment de l'avènement. Son intelligence était entière; il ne cessait de parler, « aussi sec comme si jamais n'eust esté malade[2] ». Son médecin, Coitier, qu'il avait comblé de profits et d'honneurs, lui dit le mot redoutable que jamais personne n'osait faire entendre aux

[1] Denis Godefroy, *Hist. de Charles VIII* (1684), 350.

[2] Commynes, *Mémoires*, éd. B. de Mandrot, II, 74.

oreilles royales : « Sire, ... n'ayez plus d'esperance en ce sainct homme ne en aultre chouse, car seurement il est faict de vous, et pour ce pensez de vostre conscience, car il n'y a nul remède[1] ». Enfin, un beau soir d'été, le 30 août, tandis que quelques dévots personnages priaient à son chevet, il expira en invoquant une dernière fois la Vierge qu'il avait tant priée durant sa vie : « Nostre-Dame d'Embrun, ma bonne maistresse, aidez-moi ! » Quand on apprit sa mort, presque personne ne pleura, et on entendit de tous côtés des cris de joie et de révolte.

M. Gandilhon résume ainsi son jugement sur Louis XI :

> Laid de visage, mal habillé, bigot et superstitieux plutôt que dévot, cruel pour ses proches, amoureux sans passion, ennemi des fêtes sans but, politique sans scrupules, il n'avait rien du parfait chevalier; c'était un rustre. Mais ce rustre, ne l'oublions pas, fut un politique remarquable.

Ainsi nous apparaît en effet Louis XI dans le recueil de faits de M. Gandilhon. Ce Louis XI est-il vrai ? Malgré quelques taches, un peu de hâte dans la rédaction et dans l'impression, on ne saurait douter de l'exactitude du détail. L'auteur s'est largement et bien informé. Mais tout en lui sachant grand gré du dépouillement qu'il a fait, et si simple que soit sa méthode, on peut se demander si son travail n'a pas quelque chose d'artificiel, et jusqu'à un certain point d'irréel. Avec des détails vrais, on peut donner une impression inexacte. Toutes les manies, tous les défauts, toutes les petitesses de Louis XI ont été relevées. Tout ce qui avait étonné ou choqué les contemporains est là. Mais ces détails pittoresques, si nombreux qu'il soient, n'ont pas fourni à eux seuls toute la trame de cette vie royale. Si un grand nombre de faits recueillis avec soin nous révèlent des traits généraux incontestables, beaucoup aussi de ces faits ont pu n'être qu'exceptionnels, ou du moins plutôt rares. La vie dans sa réalité complète, avec ce qu'elle comporte de menus faits oubliés, de petites qualités très banales, de gestes ordinaires, apparaît peu ou apparaît mal.

D'autre part, cette limite entre la vie privée et la vie politique pour un roi, surtout pour un roi comme Louis XI, n'est-elle pas bien fictive ? Une lumière manque pour bien voir le personnage : c'est toute sa vie politique, son activité de roi, ses luttes constantes pour son pouvoir, raisons d'être de sa vie privée. À cette lumière, bien des faits cités isolément se justifient, bien des petitesses s'effacent. Ce monarque au cœur sec a eu l'esprit toujours tendu vers son gouvernement et sa di-

[1] Commynes, *Mémoires*, éd. B. de Mandrot, II, 74.

plomatie. Aussi est-ce son histoire tout entière qui peut le faire vraiment comprendre tout entier. Il sera toujours singulièrement difficile de détacher un tel personnage des grands faits dont il a vécu. L'étude de M. Gandilhon, par sa conception même, n'est donc qu'une tentative loyale, mais imparfaite. D'ailleurs, c'est précisément cette impossibilité de séparer le roi lui-même de son règne, c'est cette vie si fortement confondue avec l'histoire même du royaume, qui rendent difficile et peu tentante toute étude sur Louis XI. Pour le bien saisir il faut tout voir, tout comprendre. C'est ce qu'a heureusement tenté en dernier lieu M. Petit-Dutaillis; il n'a donné qu'une esquisse; mais cette esquisse même du règne est par suite le meilleur portrait du roi[1]. Pour aller plus loin et pénétrer plus profondément, il faudrait tout d'abord s'attacher longuement à Commynes. Dans ses mémoires, et en dépit de toutes les critiques[2], lui seul peut donner vraiment l'intelligence du roi et de son règne. L'historien qui commencera par vivre dans un commerce étroit avec Commynes, qui se sera bien assimilé dans tous les détails son œuvre admirable, sera seul en mesure de donner de Louis XI une image vraie et définitive.

A. COVILLE.

TEXTES GRECS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS.

The Oxyrhynchus Papyri, part V, edited with translations and notes by Bernard Grenfell and Arthur S. Hunt. 1 vol. in-4°. Londres, The Egypt Exploration Fund, 1908.

MM. Grenfell et Hunt ont tiré de nouveau des papyrus très intéressants du sol d'Oxyrhynchos qui semble renfermer un trésor inépuisable

[1] E. Lavisse, *Histoire de France*, IV, 2e partie : Petit-Dutaillis, *Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII* (1422-1492), 321-419.

[2] Commynes a été l'objet de vives critiques de la part de plusieurs historiens et érudits modernes. Son œuvre a de nombreuses imperfections de détail inconscientes et même voulues. Mais s'il est sujet à caution, surtout dans la seconde partie, pour le menu détail des faits, il n'en reste pas moins qu'il a, dans toute la première partie, présenté le personnage de Louis XI avec une intensité et une délicatesse de vérité qu'on ne peut critiquer sérieusement. — Sur la valeur historique de Commynes, cf. B. de Mandrot, *L'autorité historique de Commynes*, Revue historique, LXXIII, 24, LXXIV, 1, et Commynes, *Mémoires*, édition B. de Mandrot, Introduction, XLII.

de documents antiques. Les éditeurs ont rapproché avec une merveilleuse habileté les lambeaux des textes déchirés. Le présent volume renferme en tête le fragment d'un Évangile très tardif, qui contient une discussion entre Jésus et le Grand Prêtre sur la pureté du cœur et les purifications extérieures. Viennent ensuite des *Péans* de Pindare dans un état de déplorable mutilation, un récit historique très considérable et généralement bien conservé, et enfin quelques autres textes.

Péans de Pindare.

Il y a, disons mieux, il y avait neuf *Péans;* c'est que le papyrus est cruellement mutilé, et on ne trouve de passages d'une certaine étendue et assez bien conservés que dans cinq de ces odes. Le deuxième Péan a été composé pour les Abdérites; le poète y célèbre Abdéros, le héros éponyme de la ville, un des compagnons d'Héraklès. Il va sans dire que Téos, la métropole d'Abdère, n'est pas oubliée.

Le quatrième Péan nous occupera plus longtemps; il porte le titre *Κείοις εἰς Δῆλον.* C'est le Péan (l'éditeur l'a fait observer) dont il est question dans la première *Isthmique.* Le papyrus donne une série de petits *cola* souvent terminés au milieu d'un mot. Il se composait de deux péricopes: de la première l'épode est bien conservée, de la seconde triade nous avons encore la strophe et l'antistrophe.

Les deux premières strophes sont très mutilées; cependant deux lignes sont en meilleur état; les voici :

Κάρθαι[(1)]*[α κραναόν γ' ἐστι βρα]χύνωτον στέρνον χθονός,*
[ὅμως δ' ἔγωγ' οὔτοι] νιν Βαβυλῶνος ἀμείψομαι.

Venons-en au commencement de la première épode. Il est difficile de rendre en français le hardi lyrisme de Pindare; essayons cependant une traduction :

Certes, tout en habitant un rocher, je me distingue par la bravoure de mes athlètes aux jeux helléniques; je suis célèbre aussi par le charme et l'abondance de mes chants; mes campagnes produisent aussi quelque peu des dons de Dionysos, remèdes nourriciers contre la défaillance.

Celui qui parle est peut-être Kéos, le héros éponyme de l'île. Les

(1) Karthaïa était le plus important des trois ports de l'île de Kéos. Dissen et Fennell ont émis, à propos du fragment 87-88 de Pindare, la conjecture que ce Péan avait été chanté à Karthaïa dans le temple d'Apollon.

« chants » sont une allusion à Simonide et à son neveu Bacchylide, rivaux dont Pindare parle ici sans amertume :

Je n'ai point de chevaux et ne connais bœufs ni pâturages; mais Mélampos ne voulait pas quitter sa patrie pour régner sur Argos, en renonçant à sa vocation de devin; ἰὴ ἰὴ ὦ ἰεπα[ιάν].

Strophe II. — La ville natale et les compagnons d'âge et la famille sont chers à l'homme, il doit s'en contenter. . . .je loue le mot d'Euxantios, qui, malgré le désir de ses compagnons, refusa le pouvoir absolu et ne voulut pas accepter en partage avec les fils de Pasiphaé la septième partie de cent villes (de Crète).

Euxantios résidait dans la petite île de Kéos, que le poète dépeint comme un rocher (σκόπελος) assez stérile. Dans la première ode de Bacchylide, Kéos est appelée l'île d'Euxantios. Celui-ci était fils de Minos; sa mère n'était pas Pasiphaé, mais Dexithéa, nymphe de Kéos.

Et il dit [1] . . .je crains l'inimitié de Zeus et du dieu qui ébranle la terre.

Antistrophe. — Ils lancèrent un jour, par la foudre et le trident, la terre et tout son peuple au fond du Tartare; mais ils épargnèrent ma mère et sa demeure bien close (δόμον εὐερκέα).

Ce passage a été rapproché par les éditeurs d'un texte de Nonnos [2]; le voici :

Ζῆνα καὶ Ἀπόλλωνα [3] μίη ξείνισσε Μακελλώ
. . . .
Καὶ Φλεγύας ὅτε πάντας ἀνερρίζωσε θαλάσσῃ
νῆσον ὅλην τριόδοντι διαρρήξας Ἐνοσίχθων
ἀμφοτέρους [4] ἐφύλαξε καὶ οὐ πρήνιξε τριαίνῃ.

Le poète ne dit pas quelle était l'île déracinée par la foudre de Zeus et le trident de Poseidon, mais tout porte à croire qu'il s'agit de l'île de Kéos, île réduite par l'effondrement à un grand rocher protégé par des falaises escarpées contre les assauts de la mer. C'est là ce que le poète appelle la demeure bien close de Dexithéa. Cette nymphe (le nom est parlant) est substituée à la Makello de Nonnos.

(1) Le texte porte τέρας δ' ἑὸν εἶπέν σφι. « Il leur dit son prodige » est une manière bizarre de s'exprimer. — La conjecture γέρας est plausible.

(2) Nonnos, *Dionys.*, XVIII, p. 35 et s.

(3) Peut-être Ζῆνά τε κἀπόλλωνα.

(4) La correction ἀμφοτέρας, qu'on lit chez tous les éditeurs, me paraît inadmissible. Après μίη ξείνισσε Μακελλώ, il n'est guère possible d'ajouter le nom d'une autre femme. Comme nous ignorons ce qu'il y avait dans la lacune, il convient de conserver ἀμφοτέρους.

Revenons au texte :

Pour goûter la richesse, irai-je, au mépris des leçons de nos bienheureux ancêtres [1], chercher ailleurs un grand domaine ? Comment le posséderais-je en sécurité ? Laisse, mon esprit, les cyprès, laisse les environs de l'Ida.

Épode. — Il m'a été donné à moi un petit bosquet de chênes, mais les douleurs me sont épargnées et les discordes.

On voit que Pindare fait l'éloge de ceux qui savent borner leurs désirs et se contenter de ce que le poète latin appelle *auream mediocritatem*. C'est là l'idée dominante, la morale prêchée dans ce Péan.

Le sixième Péan, intitulé *Δελφοῖς εἰς Πυθώ*, commence par les ver suivants :

Ετr. *Πρὸς Ὀλυμπίου Διός σε, χρυσέα*
κλυτόμαντι Πυθοῖ
λίσσομαι Χαρίτεσ-
σίν τε, καὶ σὺν Ἀφροδίτᾳ,
ἐν ζαθέῳ με δέξαι χρόνῳ
ἀοιδίμων Πιερίδων προφάταν.
ὕδατι γὰρ ἐπὶ χαλκοπύλῳ
ψόφον ἀΐων Κασταλίας
ὀρφανὸν ἀνδρῶν χορεύσιος ἦλθον
ἔταις ἀμαχανίαν ἀλέξων
τεοῖσιν ἐμαῖς τε τιμαῖς.
ἦτορι δὲ φίλῳ παῖς ἅτε ματέρι κεδνᾷ
πειθόμενος κατέβαν στεφάνων
καὶ θαλιᾶν τροφὸν ἄλσος Ἀ-
πόλλωνος, τόθι Λατοΐδαν
θαμινὰ Δελφῶν κόραι χθονὸς ὀμφαλὸν
παρὰ σκιόεντα μελπ[ό]μεναι
ποδὶ κροτέο[ντι γᾶν θοῷ]

Pindare avait appris qu'on manquait à Delphes de Choreutes; il vient donc au secours de Delphes, qu'il aime d'un amour filial, en amenant des Choreutes. La scholie relative aux mots : *χαλκοπύλῳ ψόφον ἀΐων Κασταλίας* nous apprend que les eaux du Céphise tombaient dans la Castalie par des orifices de bronze façonnés en gueules de lion. Pausanias [2] ne parle pas de cet appareil, qui n'existait plus de son temps, mais il avait appris des habitants que des gâteaux (*πέμματα*) jetés en offrande dans la source du Céphise reparurent dans la Castalie; observation dont ils conclurent, avec raison, qu'il existait une communication souterraine entre le haut Céphise et la Castalie. Cette communication était sans doute naturelle. À l'époque de Pindare, on avait détourné une

[1] *μακάρων τ' ἐπιχώριον τεθμόν.* — [2] Pausanias, X, 8, 9.

IMPRIMERIE NATIONALE.

partie de cet afflux, de manière à faire tomber l'eau par les orifices décrits plus haut. Comme la Castalie n'avait pas toujours besoin d'être alimentée, je crois que les tuyaux étaient munis de robinets qui permettaient de régler le niveau de la source. Il est vrai que la scholie ne parle que des orifices qui étaient visibles pour tous et artistement travaillés; les robinets, plus cachés, n'avaient rien de particulier. Une dernière remarque : on peut s'étonner que Pindare, après avoir dit qu'il s'était rendu à Delphes, ajoute les mots *ὕδατι γὰρ ἐπὶ χαλκοπύλω Ψόφον. . . . Κασ7αλίας*. Probablement ce somptueux appareil venait alors d'être installé et attirait l'attention des visiteurs.

D'autres vers sont relatifs aux combats livrés devant Troie, à la prise et au sac de cette ville, au retour de Néoptolème et à la mort qu'il trouve à Delphes sous les flèches d'Apollon.

Dans le huitième Péan il s'agissait d'abord, d'après une scholie, du mythe d'Erginos.

Dans la partie conservée il s'agit d'une prophétie de Cassandre à propos du rêve d'Hécube, quand elle était enceinte de Pâris.

Au neuvième Péan, on lit le mythe du devin Teneros, fils d'Apollon et de Mélia. Vient ensuite l'éclipse de soleil, déjà attribuée à Pindare par Denys d'Halicarnasse [1], qui en cite le commencement.

Le poète se demande quel malheur cet effrayant prodige peut bien annoncer. Il énumère toutes les calamités possibles et il supplie les dieux de préserver la ville de Thèbes. Ce morceau est écrit dans le style éclatant de Pindare. Il est curieux de le comparer avec les vers dans lesquels Archiloque parlait d'une autre éclipse. — Pindare insiste sur ce qu'un tel phénomène présage de sinistre; Archiloque le tient pour contraire aux lois de la nature : il y voit un bouleversement de l'ordre habituel.

Hellenika (de Théopompe?).

Ce récit historique roule sur des événements racontés par Xénophon. Le fidèle ami d'Agésilas accompagnait le roi de Sparte quand il guerroyait en Asie et lorsqu'il revint en Grèce au secours de sa patrie. De même, le récit de Xénophon accompagne Agésilas sans le quitter un instant et témoigne à chaque ligne de l'admiration que l'Athénien avait conçue pour le roi lacédémonien. Le papyrus traite des mêmes événe-

[1] Denys d'Hal., *De admir. vi Demosth.*, chap. VII.

ments en complétant et en rectifiant le récit de Xénophon. Agésilas descend de son piédestal; la guerre maritime que Xénophon avait à peine mentionnée, la belle conduite de Conon, la bataille de Cnide, tous ces faits importants sont exposés dans le détail; nous assistons à la bataille d'Haliartos et à la mort de Lysandre. On trouve, en outre, un grand nombre de digressions très instructives sur des faits antérieurs que nous ne connaissions que vaguement. Il faut citer en particulier ce qu'on nous dit de la constitution des cités de la Béotie et du conseil fédéral de ce pays[1].

À quel historien faut-il attribuer la narration reproduite dans le papyrus? Disons d'abord que cette narration a été écrite avant la conquête de l'Égypte par Alexandre et les Lagides. L'auteur parle de l'Égypte comme d'une province de l'empire perse. D'un autre côté, la narration forme un complément à l'ouvrage de Thucydide; elle roule sur les dernières années de la guerre et descend, nous l'avons vu, jusqu'à la bataille de Cnide. Or nous savons que ce sont là précisément les limites d'un écrit de Théopompe. Cependant le style de notre fragment n'a rien de la verve du fougueux Théopompe; il est clair, mais banal et sans originalité. Faut-il penser à un autre continuateur de Thucydide, Kratippos? Les témoignages anciens ne s'accordent pas sur son époque. Denys d'Halicarnasse en fait un contemporain de Thucydide; Markellinos, dans sa Vie de Thucydide, le place après Zosimos, c'est-à-dire sous les Ptolémées. Je crois que cette dernière date est vraisemblable. J'ai exposé ailleurs les motifs de cette préférence; Schöll était du même avis. Il faudra donc revenir à Théopompe. Pour ce qui est du style, on a fait observer que les fragments, peu considérables il est vrai, que l'on connaissait autrefois ne sont pas écrits avec la verve mordante des *Philippica* du même historien, mais d'un style qui ne se recommande que par la clarté. Aussi Lefebvre, Wilamowitz, d'autres encore tiennent-ils pour Théopompe, et il faut se ranger à leur avis. Une dernière considération : Éphore a dû nécessairement raconter les mêmes faits dans son *Histoire universelle;* mais il ne pouvait donner autant de détails que le papyrus, ni insérer des digressions rétrospectives. Pour des raisons semblables il faut écarter Anaximène.

Un nouveau candidat à la paternité de ce récit vient de surgir en Italie. M. de Sanctis[2] l'attribue à Androtion et le croit tiré de l'*Atthide*

[1] M. Glotz a fait une intéressante lecture sur ce morceau à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 7 février 1908.

[2] *L'Attide di Androzione et un Papiro di Oxyrhynchos.* Nota di Gaetano de Sanctis. Torino, 1908.

de cet auteur. Je ne partage pas son opinion, car je tiens ce morceau pour un complément à l'histoire de Thucydide.

Platon. Συμπόσιον.

Les textes déjà connus offrent un autre genre d'intérêt. Le premier est tiré du *Banquet* de Platon. Le fragment commence page 200 et va jusqu'à la page 223.

Nous ne relèverons pas toutes les variantes, la plupart insignifiantes; bornons-nous à quelques exemples :

Pour ϖαρῆν les éditeurs proposent ϖαρῇ.

Le papyrus porte :

201 B. *ω Σωκρατες κινδυνευω* pr. *κινδυνεύω ὦ Σώκρατες.*

201 C. *ειπας* pr. *εἶπες.*

201 C. *φιλε* pr. *φιλούμενε.*

201 D. *εποιησατο* pr. *ἐποίησε.*

201 D. *λογον εκεινη ελεγεν* pr. *ἐκ. ἔλ. λόγ.*

201 E. *οποιος* pr. *ϖοῖος* (qui vaut mieux).

201 E. *εφην λεγεις* pr. *λέγεις ἔφην.*

202 B. *τουτοιν εφη* pr. *ἔφ. τούτ.*

À partir d'ici je ne noterai que les variantes d'une certaine importance.

εξελθων pr. *εἰσελθών.*

203 D. *καλοις και αγαθοις* pr. *τοῖς καλοῖς καὶ ἀγαθοῖς.*

203 E. *της ημερας* préférable à *τῆς αὐτῆς ἡμέρας.*

Pour le reste nous renvoyons le lecteur au volume de MM. Grenfell et Hunt.

Le second texte provient du *Panégyrique* d'Isocrate.

MM. Grenfell et Hunt ne sont malheureusement pas en état de continuer leurs intelligents et fructueux travaux en Égypte. Ce qui leur fait défaut, c'est l'argent, sans lequel aucune entreprise n'est possible. Espérons qu'ils recueilleront bientôt les fonds nécessaires. En attendant, ils pourront publier les morceaux de papyrus qui sont en leur possession, mais qu'ils n'ont pas encore examinés, et mériter ainsi la reconnaissance des hellénistes.

Henri WEIL.

L'ÉVOLUTION DES CONCEPTIONS ET DE LA MÉTHODE EN GÉOGRAPHIE[1].

La géographie ne cesse de provoquer une littérature doctrinale copieuse et passablement monotone, mais qui trahit l'inquiétude des professionnels sur l'objet, la méthode, la technique de cette science. L'organisation même du haut enseignement géographique n'est point pour dissiper les incertitudes! La géographie reste domiciliée dans les Facultés des Lettres; elle y devient quelque peu étrangère et parasite; elle y apporte des ambitions et des pratiques qui troublent les habitudes de la maison; quelques-uns revendiquent pour elle droit de cité dans les Facultés des Sciences; elle n'y serait pas moins suspecte, à cause de ses accointances avec les disciplines historiques et sociologiques. Mais, à défaut d'un statut personnel, la géographie jouit d'une personnalité. Personnalité complexe, surtout pour ceux qui ont commerce avec elle. On n'essaiera pas ici de la définir en une formule. Il est toujours permis — au risque d'ajouter quelques feuilles volantes à un dossier déjà formidable — d'interroger ses conceptions, ses tendances et ses œuvres. On reconnaît officiellement qu'elle a été « renouvelée »; on la proclame une science jeune ou rajeunie; car on lui fait honneur de sa jeunesse comme pour s'excuser de la situation précaire où l'on maintient cette cadette au regard de ses aînées, qui sont classées et ont un rang dans la hiérarchie.

I. Pour bien saisir les modes et les phases de la régénération, il faut se reporter à la controverse dogmatique qui, voici une trentaine d'années, se déchaîna en Allemagne et qui n'est pas apaisée encore. En France, au lendemain de la guerre, c'est à la réforme de l'enseignement que furent voués les efforts; ces discussions de simple pédadogie ne dégénérèrent pas en querelle philosophique ou en ergotage sur la terminologie, — qui sont proprement choses d'Allemagne. Au moins ici les problèmes fondamentaux de la géographie furent-ils traités dans toute

[1] Pour la bibliographie du sujet, consulter le *Geographisches Jahrbuch* (vol. VII à X, 1878-1885; XII, 1888; XIV, 1891), et à partir de 1894 la *Bibliographie annuelle des Annales de Géographie* sous la rubrique : *Méthode. Enseignement.* Nous signalons aussi plus particulièrement les articles de M. A. Hettner, *Methodologische Streifzüge*, dans la *Geographische Zeitschrift*, VIII[e] année, 1907.

leur ampleur et élevés au-dessus des préoccupations scolaires. Le débat peut se résumer en ces termes : en quelle mesure la géographie est-elle une science de la nature ou une science « historique »? en quelle mesure une synthèse, ou, plus modestement, une conciliation des deux tendances qu'on personnifiait en Humboldt et Ritter?

Quelques intransigeants, dont G. Gerland fut le porte-parole, répudièrent d'emblée ce dualisme, cette contamination par l'élément « historique », c'est-à-dire humain. Ces misanthropes, si l'on peut dire, ont aujourd'hui désarmé. Mais les conceptions de Ritter soulevèrent de légitimes défiances et des protestations dont l'écho n'est pas éteint. Ritter avait célébré, dans la complexion du globe, les desseins de la Providence, une sorte de prédestination. Cette téléologie fut passionnément attaquée par Oscar Peschel : « Un chrétien croyant comme Ritter regardait le tableau du globe terrestre comme la révélation d'une volonté créatrice..... Ces conceptions ont à l'heure actuelle (l'article date de 1867) toujours chance de trouver assentiment[1]. » Episode, si l'on veut, de la lutte de la pensée libre contre le piétisme, mais surtout essai pour bien déterminer le rôle de l'homme comme élément ou facteur géographique. C'est en ce sens que cette polémique fut suggestive; elle n'émut d'ailleurs pas les géographes français.

Plus suggestive encore fut l'exégèse qui se déploya autour d'une épithète par où Ritter a cru caractériser sa méthode, dans le sous-titre d'une de ses maîtresses œuvres : *Die Erdkunde im Verhältniss zur Natur und Geschichte des Menschen oder allgemeine vergleichende Geographie.* Ce vocable de géographie comparative, que Ritter a commenté abondamment sans l'éclaircir toujours, a fourni thème à de subtiles dissertations. Peschel a sans doute étriqué la conception de Ritter en la réduisant à la comparaison des formes extérieures, des contours, ce qu'il appelle des *homologies.* Ritter a eu l'intuition de l'unité de la terre, intuition aussi pleine et aussi sûre qu'a pu l'apercevoir un Humboldt, plus complète peut-être, parce qu'elle embrassait aussi l'humanité : c'est ce qu'exprime encore, semble-t-il, le qualificatif de géographie « générale ». C'est ainsi que l'a interprété M. Vidal de la Blache.

C'est pourquoi il nous paraît bien que la pensée rittérienne est une génératrice de la géographie contemporaine, mais laïcisée par l'esprit scientifique, fécondée surtout par l'influx de notions d'ordres divers. Est-il vrai de dire, avec Gerland, que Ritter n'a fait école que parmi les historiens et statisticiens, bref que parmi les savants à qui manque l'éduca-

[1] *Abhandlungen zur Erd- und Völkerkunde,* I, p. 384.

tion des sciences naturelles? ou avec Richthofen, dans la harangue rectorale qui est comme son testament, que Ritter n'a point fait école du tout?

N'est-il pas un peu tard pour opposer encore à Carl Ritter, le restaurateur de la géographie historique, Alexandre de Humboldt, le fondateur de la géographie — c'est M. de Richthofen qui le proclame — comme science naturelle? De fait, la fusion entre les deux « directions » s'est consommée insensiblement : grâces en soient rendues aux docteurs qui ont aplani les incompatibilités apparentes et concilié les disparates. Aussi conclura-t-on, avec un des plus pénétrants d'entre eux, A. Hettner, que la géographie *ist weder Natur- noch Geisteswissenschaft, sondern beides zugleich*. Cette complexité a mis la géographie en délicate posture à l'égard des autres sciences dont elle met en œuvre les données, si toutefois elle n'en tire pas sa substance, et c'est à déterminer ces rapports avec les disciplines dites *géographiques* que non seulement les *geographi minores*, mais les maîtres les plus autorisés ont exercé leur sagacité. Invoquons quelques témoignages : M. A. Hettner, dans une série d'études à la manière allemande, c'est-à-dire dans le plus pur langage philosophique, s'est ingénié à dégager le concept essentiel de la géographie et à établir, en son nom, une « logique » au sens didactique du mot : décrivant des « réalités individuelles », phénomènes simples ou groupes de phénomènes, la géographie est une science « idiographique »; classant ces phénomènes en catégories, et en déduisant des lois, elle devient « nomothétique ». M. Hettner rédige sur le rôle, l'objet, la méthode, le procédé descriptif, 23 propositions, véritable bréviaire d'une philosophie de la géographie.

Mais en termes très nets, M. Hettner répudie la vieille définition : la géographie, connaissance générale de la terre (*Die Geographie keine allgemeine Erdwissenschaft*), définition « impossible au point de vue logique, sans fondement au point de vue historique, nuisible dans la pratique — et qu'il faut décidément jeter aux vieilles ferrailles ». La géographie est l'ensemble des notions sur une région (*Länderkunde*); c'est la science chorologique de la terre ou, plus exactement, de la surface terrestre, au même titre que l'astronomie est la science chorologique des espaces célestes. Elle ne s'absorbe donc ni dans le système des « sciences concrètes » (ou naturelles), ni dans le corps des « sciences historiques ».

Le savant professeur de Heidelberg ne revendique, pour la géographie, aucune éminente dignité. M. le professeur Penck, plus ambitieux, la proclame une science mère (*Mutterwissenschaft*) nourrice de tant d'autres disciplines qui se sont émancipées et ont conquis l'indépendance. Mais la mère, on le verra, a largement profité de ses filles.

M. W.-M. Davis, sous l'autorité duquel la géographie s'acclimate aux États-Unis, ne hasarde qu'une formule très vague : à ses collègues et disciples, réunis dans le deuxième congrès des géographes américains en 1905, il confesse que la géographie se résume, à ses yeux, dans l'explication des rapports. « There is, indeed, in this idea of a causal or explanatory relationship, the most definite, if not the only, unifying principle that I can find in geography [1]. »

Les maîtres comme ceux que nous venons de citer ne se livrent pas à une vaine scolastique. Mais ils sentent le besoin d'autant plus impérieux d'orienter les recherches et de fixer la méthode que les notions et documents d'ordre géographique se multiplient prodigieusement.

II. Des nuées d'explorateurs s'éparpillent sur tous les points du globe, serviteurs de la science ou d'intérêts plus temporels, tous de mieux en mieux préparés à leur tâche. Mais le relevé de quelques traits inconnus, la disparition d'un blanc sur la carte, — autrefois joie suprême des géographes, — paraissent aujourd'hui d'un moindre prix que l'inventaire systématique d'une région ou d'un milieu ou simplement l'étude de quelque type ou phénomène géographique. C'est pour élucider quelques problèmes de la physique du globe que sont entreprises les campagnes polaires ou équipées les missions géodésiques. Les données ainsi acquises sont d'autant plus facilement mises en œuvre que la géographie scientifique a ses cadres, — sociétés savantes, chaires d'Université, instituts spéciaux, dont beaucoup sont des offices d'État, — Congrès nationaux et internationaux, — et ses organes, d'innombrables publications, dont le *Geographen-Kalender* donne la liste d'année en année plus copieuse.

Cette enquête inlassable, qui a pour théâtres les terres, la mer, et l'atmosphère, non seulement accumule des observations et des matériaux, mais suscite aussi des interprétations et des théories, de sorte que la géographie comparative a pu renouveler et son fonds et ses idées conductrices. Elle a suivi l'évolution et le progrès de toutes les disciplines apparentées. C'est ce qui reste à vérifier par quelques exemples.

La géologie surtout a été pour la géographie une sœur généreuse, au point qu'une partie commune de leur domaine demeure dans l'indivision. C'est que la géologie s'est, si l'on peut dire, géographisée. M. de Lapparent, jadis incrédule et défiant à l'égard de cette union fraternelle qu'il comparait malicieusement au « mariage du Grand Turc avec la Ré-

[1] *An inductive study of the content of Geography. Presidential Adress.* (Journal of Geography, avril 1906, p. 149.)

publique de Venise », l'a, dix ans après, célébrée en termes attendris : « On aurait le droit de dire que c'est la géologie qui demande à se fondre dans sa sœur aînée, quand elle affirme que son véritable but est *la reconstitution des états géographiques successifs de notre globe.* C'est donc la main dans la main que les deux sciences doivent marcher. » Les géologues, en effet, se sont appliqués à discerner les traits générateurs du relief actuel, à suivre les transformations du modelé superficiel, à en révéler l'architecture fondamentale, après en avoir catalogué les matériaux de construction; leurs découvertes, leurs vues ont eu le bonheur d'être coordonnées et confrontées dans l'œuvre désormais classique de Suess, *La Face de la Terre*, dont le titre même est géographique. Aux géographes donc la physionomie de la terre apparaît plus expressive que jamais, parce qu'elle leur raconte les agitations et les vicissitudes de son passé. Chaque épisode a laissé des stigmates qui se sont superposés sans se couvrir symétriquement ni toujours s'oblitérer. Sous un réseau hydrographique actuel on peut déchiffrer, comme sur un palimpseste, un canevas plus ancien : comment se raccordent ou divergent les linéaments de générations successives.

Mais est-il nécessaire que le géographe évoque ces figures effacées? Oui, parce qu'il en subsiste des parties vivantes; ainsi, à travers l'Europe, s'alignent, comme les piliers du continent aux phases décisives de son histoire, des massifs et des voussoirs précambriens, calédoniens, hercyniens; ces doyens, quoiqu'ils aient eux-mêmes subi des plissements, se distinguent par leurs formes aplaties, déprimées, des Alpes, plus jeunes, plus hardies, plus élancées. Cette topographie se compose donc d'éléments d'âges différents, que le géographe doit dater pour en établir les rapports réciproques. Ce n'est point amusement d'archéologue. Le géographe ne doit pas dire, assure M. W.-M. Davis, « que nous importe cette histoire géologique? l'objet de notre étude est le présent. Abandonnons ces spéculations aux géologues et occupons-nous de nos propres affaires. Ce point de vue est faux : il est de la plus haute importance pour le géographe, tout en s'occupant des choses d'aujourd'hui, de les placer dans leur propre milieu, c'est-à-dire de les éclairer à la lumière de leur histoire, de leur évolution ».

Ces paroles, écrites dans une revue française [1], ne sauraient étonner sous la plume du savant américain qui a débuté, comme ses compatriotes, par l'initiation géologique. Mais on ne lira pas sans surprise les déclarations de M. Penck, dans sa leçon d'ouverture à l'Université de

[1] *La Géographie*, IV, 1901, p. 347.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Berlin : « L'image du pays que le géographe décrit et explique est autre chose que la structure que débrouille le géologue », — distinction contestée par M. Vidal de la Blache : « Ce sont les mêmes problèmes qui se posent pour le géographe comme pour le géodésien, le géophysicien ou le géologue. » M. Penck, géographe de la stricte observance, professe encore que « le géologue traite des surfaces terrestres anciennes, le géographe, de la surface actuelle : géologie et géographie se comportent mutuellement comme le passé et le présent ». Est-il indiscret de lui demander où finit le passé, où commence le présent ? Le présent n'existe déjà plus, au moment même où on le décrit; car il se transforme sous nos yeux. Le géographe regarde vivre la terre ou, plus exactement, il la regarde périr; il dresse une série d'actes mortuaires, en notant les effets de l'érosion ou de la dénudation. Ce sont partout des témoins, des survivants, des agonisants : les Alpes, qui voient humiliées à leurs pieds les ruines de cette chaîne hercynienne, jadis aussi ardue qu'elles-mêmes, se désagrègent et se démantèlent rapidement. Et cette action destructive, dont les manifestations sont variées, se traduit dans la topographie; ainsi « les formes du relief, envisagées dans tous leurs détails, résultent principalement de la sculpture du sol par l'érosion subaérienne ». Et — proposition plus générale — « pour pouvoir interpréter le modelé conformément à la réalité, pour comprendre en un mot le relief du sol, il nous faut le considérer comme le résultat d'une évolution dont nous devons chercher à découvrir les lois ». Cette recherche, recommandée par un des représentants les plus qualifiés de la jeune école, M. E. de Martonne, a fortifié chez le géographe et affiné à la fois l'intelligence des formes et le sens de l'évolution; c'est cette doctrine de l'évolution que le géographe doit confesser, doctrine que M. de Launay a magistralement exposée dans son bel ouvrage *La Science géologique*, non pas en théoricien, mais par une vérification incessante sur le terrain, peut-on dire, et à laquelle l'*Architecture du sol de la France*, du commandant Barré, sert d'illustration pour notre pays. Par conséquent, la géographie a rompu avec la méthode purement descriptive, et elle applique, dans un esprit nouveau, la méthode comparative. Elle arrive donc — et c'est là le résultat le plus vraiment géographique — à se représenter le plan architectural du globe dans ses phases chronologiques et dans sa teneur présente; à encadrer dans un système substructions et traits superficiels que les explorations continuent à révéler; c'est ainsi, par exemple, qu'a pu être établie la carte schématique des lignes de faîte de l'Eurasie, par Hans Fischer, où les conceptions de Suess prennent figure; c'est ainsi que se précisent des *homologies* fondamentales : les boucliers canadien,

baltique, sibérien, et celle des péninsules méridionales de l'Europe; c'est ainsi encore que la physionomie de l'Europe contemporaine ressort plus saisissante, plus lisible, d'une esquisse historique comme celle de M. Haug, dans son récent *Traité de Géologie.*

Le géographe s'efforce de comprendre comment, par l'effet des mouvements tectoniques, par le travail des agents de l'atmosphère ou le mécanisme des eaux courantes, s'est *individualisée* et rajeunie une région naturelle, s'est développé un réseau hydrographique, avec ces curieux épisodes de capture, à peine soupçonnés il y a quelques années.

Assurément, c'est au contact et par la grâce de la géologie que la géographie a renouvelé son idée de la terre. Mais combien de suggestions et d'aubaines lui ont values déjà et lui réservent encore d'autres sciences physiques et naturelles. À défaut d'un inventaire impossible, contentons-nous de quelques indications. L'océanographie considère la mer comme le premier laboratoire géologique, comme un laboratoire du climat et aussi comme un milieu vital; mais les données qu'elle fournit au géographe ne sont pas des spéculations désintéressées : car, aménagement des ports, commerce maritime, grande navigation, industrie de la pêche, tous ces modes de l'activité humaine trouvent là leur explication première; l'exploitation rationnelle des eaux marines est concertée, depuis peu, par les États riverains de la mer du Nord, à l'exclusion de la France, et a provoqué la création d'un institut international à Copenhague. Et peut-être la Bourse des grains consultera-t-elle anxieusement les relevés des océanographes; d'après l'afflux de l'onde atlantique dans les mers nord européennes, d'après la circulation des glaces flottantes, on croit pouvoir déterminer le caractère de la récolte des céréales dans l'Europe occidentale et l'Allemagne du Nord.

L'auscultation des mouvements de l'atmosphère, aussi bien que des courants marins, a une portée pratique. Meinardus l'a mise en évidence pour la vie agricole de l'Allemagne du Nord; Brückner, appliquant sa théorie des oscillations du climat, en a déduit les oscillations des mercuriales. Cette théorie ramène encore la géographie au sentiment de l'évolution.

L'évolution du climat, dans la période quaternaire — sans remonter à des âges géologiques plus hauts — se marque pour le géographe surtout dans les transformations du paysage. Car un même cadre n'a pas toujours été empli par les mêmes monuments. Tout y a varié : le relief, la livrée végétale, les êtres qui l'animent. C'est dans la période quaternaire que plongent les racines de la vie actuelle, sauf quelques *réchappés* des flores et des faunes antérieures qui se seraient survécu, et dont les congénères dorment pétrifiés dans la terre. L'on peut brosser le tableau

de certaines régions comme l'Europe centrale avant l'histoire : pendant les entr'actes millénaires qui séparent les congélations mortelles, des plantes, des animaux s'aventurent, à la faveur d'un climat radouci, sur les surfaces indemnes. Le retour offensif du froid, la descente des champs de glaces et de nevés qui abaissent la limite des neiges, refoulent ces colons, dont les uns sont exterminés, dont les autres regagnent des parages plus chauds. Ces crises climatiques — Penck en compte quatre sur le versant Nord des Alpes, outre les rescousses ou stades de moindre portée; Wahnschaffe trois seulement dans la plaine allemande; Geikie jusqu'à six sur la côte orientale d'Angleterre — rythment en quelque sorte le calendrier de la préhistoire.

Tantôt, sur le front des masses glaciaires, les bavures des eaux de fonte s'étalent en *toundras*, émaillées de lichens, de mousses, ou en *fjeld*, avec des saules et bouleaux rabougris : le renard, le lièvre polaire, le lemming y quêtent leur pâture. Tantôt, quand l'atmosphère s'est attiédie, quelques enfants perdus de la flore méditerranéenne, quelques revenants de l'âge tertiaire, reprennent pied, et les grands pachydermes, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'*Elephas antiquus*, toute une *faune chaude* s'ébat dans de savoureux pacages. Enfin, dans les intermèdes propices, l'homme séjourne en quelques stations, et sème les produits de son industrie, dont les artisans appartiennent à des races de complexions et types différents. Cette paléogéographie du peuplement par les plantes, les animaux, les hommes, la comparaison de toutes ces reliques fortifie l'intelligence du présent, de ce présent où se continue la lutte pour la vie, ou plus exactement pour l'espace, qui est un terme géographique, entre la forêt et la steppe, par exemple, entre les végétaux eux-mêmes qui s'exproprient, entre les animaux, comme elle se manifeste dans le monde inorganique, entre les cours d'eau qui se décapitent.

Concluons : la compréhension des faits géographiques, dans leurs rapports, est puisée dans la connaissance de leur passé et de leur évolution. Assurément, parmi l'énorme masse de matériaux et de documents qui s'offrent à sa curiosité, le géographe doit reconnaître le caractère proprement géographique des phénomènes; c'est donc dans ce tri, dans ce dosage que s'exerce son esprit de finesse. Se garde-il assez des empiétements? Les recueils et périodiques consacrés de par leur titre à la géographie n'accueillent-ils pas trop complaisamment des travaux qui figureraient plus dignement dans des publications relevant d'une autre science? Le départ, à vrai dire, est difficile; telle constatation, hier indifférente, prendra demain une valeur géographique : la géothermie, la physique et la chimie de la mer, les études de plankton, les lancers de

ballons-sondes, etc., éclairent des problèmes géographiques en souffrance. Aux spécialistes, l'investigation, le classement des observations, la discussion des théories. Au géographe, de montrer comment se comportent à l'égard les uns des autres tous les éléments qui constituent un milieu, soit sur la surface du globe, soit dans une de ses provinces. C'est affaire, disons-le sans modestie, d'érudition et de sens critique.

III. Nulle part ce sens critique n'est plus sollicité que dans la *géographie humaine*, appellation qui a pris place chez nous dans les programmes officiels. Elle porte en Allemagne le nom plus doctoral d'*anthropogéographie*. Le nom a fait fortune depuis qu'il a été lancé par Friedrich Ratzel il y a un quart de siècle. C'est une vieille discipline qui a pour ancêtres Hippocrate et Strabon : tous deux en effet s'inquiétèrent déjà de l'influence du milieu physique sur l'être humain, et combien de philosophes, d'historiens, de naturalistes ont joué sur ce thème. Ritter et ses disciples ont géographisé le problème. En quoi Ratzel l'a-t-il renouvelé ou élargi? Interrogeons-le lui-même. Son premier volume a pour sous-titre : *Principes de l'application de la géographie à l'histoire*. Il donne encore à l'anthropogéographie ce synonyme intraduisible : *Kulturgeographie*. Et il la divise en *partie mécanique :* connaissance des facteurs de la distribution géographique de l'homme et de ses œuvres; et *partie statique :* connaissance de la répartition, de la physionomie extérieure, de la grandeur des peuples et des États. Il y rattache l'ethnographie (*Völkerkunde*) et la géographie politique (*Staatenkunde*), toutes deux comme appoints et auxiliaires. Rien de nouveau assurément dans ces conceptions, mais Ratzel les a développées et légitimées en les précisant par la géographie physique, en invoquant tous les éléments qu'elle fournit, le site, le relief, la mer, les eaux courantes et stagnantes, le climat, le monde végétal et animal dans leur action sur l'homme et réciproquement; et de ces notions multiples il tire des aperçus ingénieux et nouveaux. C'est là son originalité. Il n'a pas fondé une science inédite; il a défini, plus foncièrement qu'aucun autre de ses devanciers, « les rapports de la géographie humaine avec la géographie de la vie », comme l'a établi M. Vidal de la Blache en des études où il a clarifié et resserré la pensée diffuse de Ratzel.

Les idées de Ratzel ont rapidement fait école. De ce tronc si riche en sève sont sorties des branches à la frondaison touffue. L'énumération des travaux de la décade 1891-1902[1] est des plus suggestives : ils se classent

[1] *Geogr. Jahrb.*, XXVI, 1903, p. 261-298.

sous des rubriques comme celles-ci : le sol et l'homme; les eaux et l'homme; l'atmosphère et l'homme; les plantes, les animaux et l'homme.

L'homme est donc, comme l'avait affirmé Ratzel, un type géographique, à un titre plus relevé que le végétal et l'animal, parce qu'il n'a pas seulement, comme ces derniers, la faculté d'adaptation au milieu, mais parce qu'il adapte ce milieu à son usage et, si l'on peut dire, à son image, parce qu'il est le transformateur et l'exploiteur de la nature.

C'est sur la valeur géographique de l'homme que la controverse a repris tout récemment. Si cette valeur a été diversement appréciée, c'est qu'elle n'a jamais été constante; il en faut rechercher les variations dans le temps et l'espace. Et dans une analyse aussi rigoureuse que fine, M. Hettner montre bien que c'est dans l'évolution que l'anthropogéographie doit trouver son principe et son explication. Ce fut pour Ratzel une idée conductrice sous l'inspiration de son maître Moritz Wagner, le premier des darwiniens géographes, à qui l'*Anthropogeographie* est dédiée[1].

D'une part le cadre a changé, d'autre part c'est l'homme. Nous avons signalé plus haut les transformations du paysage; celles de l'homme depuis l'ère de la pierre brute ne sont pas moins saisissantes.

Tel territoire n'a pas toujours été peuplé par le même groupe humain, et un même groupe humain a colonisé successivement plusieurs territoires et a subi l'empreinte d'habitats successifs. Cette empreinte se traduit dans l'outillage matériel d'abord, dans ce que Frobenius appelle les « formes anatomiques » de la civilisation : armes, instruments de musique, ustensiles, maisons. Mais chaque tribu, peut-on dire, traite différemment le bois ou le cuir, chacune emploie un style de construction qui lui est propre; par quel mystère, par exemple, les Slaves de la plaine allemande dessinent-ils leurs villages en fer à cheval, alors que les Germains, sur le même emplacement, adopteront l'alignement rigide? Et les musées d'ethnographie, qui appellent la visite des géographes, posent des énigmes, que l'ethnographie comparée devrait résoudre selon les règles que Ratzel en a tracées dans le chapitre final de son *Anthropogeographie*. Les migrations humaines ont colporté avec elles les formes de leur civilisation originelles ou acquises en cours de route : les migrations doivent donc être suivies à travers leurs étapes, non pas avec la préoccupation de vérifier la singulière hypothèse de M. Demolins, que « c'est la route qui crée la race et qui crée le type social », mais comme

(1) *Anthropogeographie*, I, p. XVII. *Kleine Schriften*, I, p. 471.

les véhicules des produits, des mœurs, des idées, depuis l'apparition des hordes primitives jusqu'à la colonisation contemporaine en tous ses modes.

Sur l'aire dévolue à un groupe humain, le géographe ne manquera pas d'interroger les monuments de la préhistoire, de dresser une localisation comparée des stations et des établissements postérieurs, de manière à surprendre ce que M. Vidal de la Blache dénomme le « caractère de continuité » qui consacre l'habitat. Mais les types des établissements se sont modifiés avec le temps : depuis l'abri sous roche ou la mardelle jusqu'à la maison machinée de nos jours et les édifices publics, les villages agricoles ou industriels, les centres urbains ont pris, selon que s'est amplifiée leur fonction économique et sociale, une figure nouvelle. Cette évolution pourrait être, comme le souhaite M. Hettner, rendue sur la carte[1]. Elle a inspiré heureusement la *Kulturgeographie* de M. Konrad Kretschmer, où se déroulent à nos yeux, dans le décor de l'Europe Centrale, à des époques décisives de son histoire, les tableaux de l'exploitation du sol et du sous-sol, de l'animation commerciale, de la vie extérieure et morale des sociétés.

La distribution géographique actuelle des établissements humains n'est pas une simple notion statistique fournie par le recensement : celui-ci enregistre le nombre des habitants par localité. Le géographe se demande pourquoi des hommes se sont fixés, agglomérés, éparpillés sur une aire définie : c'est peut-être la voie la plus sûre pour pénétrer l'histoire et la fonction d'un groupe naturel. Malheureusement l'image du peuplement est d'une représentation malaisée. Les géographes se sont ingéniés à des procédés variés que M. de Martonne, chez nous, a soumis à une critique judicieuse. Mais la complexité du problème est trahie par une technique encore inadéquate. Quoi qu'il en soit, les cartes spécifiques qui se multiplient comptent parmi les essais les plus curieux et les plus suggestifs de la géographie contemporaine, parce que c'est dans l'interprétation que gît le problème plus encore que dans les procédés de traduction.

Dans ses déplacements, dans le choix de ses demeures, dans ses travaux, l'homme obéit-il instinctivement, mécaniquement aux conditions ambiantes ? Est-il le jouet d'une sorte de fatalité géographique ? Les maîtres de l'anthropogéographie n'ont pas soutenu cette opinion

[1] La cartographie, avec les réformes qu'elle comporte encore, mériterait une étude spéciale. On ne se contenterait pas des indications trop théoriques de Max Eckert, *Die Kartographie als Wissenschaft* (Ztschr. Erdk. Berlin, 1907, p. 539-555).

extrême, mais peut-être ont-ils trop déprécié l'initiative et la libre volonté humaine. C'est pourquoi M. Otto Schlüter déclare qu'en considérant du point de vue géographique la nature et l'homme, c'est à l'homme qu'il faut donner la primauté ; qu'il est un facteur autrement puissant et révolutionnaire que les agents physiques; que ce qui frappe dans sa destinée, c'est moins l'union que le contraste avec le milieu. L'homme doué d'une libre volonté, « ce qui est le problème le plus difficile de la philosophie et le tréfonds du problème anthropogéographique », la manifeste comme suit dans un cas imaginé : qu'un peuple immigre dans une vallée marécageuse telle que l'Égypte ou la Hollande, s'adaptera-t-il passivement à cette région ou bien la transformera-t-il en foyer de haute civilisation ? C'est entre ces deux possibilités qu'il optera. La liberté se réduit, il est vrai, à cette liberté d'option. À cette dissertation, où sont invoqués Kant, Wundt et autres philosophes, M. Hettner a répondu que le choix de ce peuple ne se produira que dans un sens, parce que ce peuple est déterminé déjà par ses hérédités, par ses antécédents, par ses épreuves en des contrées antérieurement occupées.

Dépouillées de leur enveloppe dogmatique et un peu pédantesque, ces idées trouvent leur application dans la géographie politique et la géographie économique : un État est le produit de la collaboration du milieu physique et de l'homme; un cadre territorial se laisse façonner, en quelque sorte, par le groupe humain qui s'y est établi et prend figure d'organisme politique, le corps et l'âme d'une personnalité. Les formes du travail humain se modèleront sur la nature du sol : la clairière du premier défrichement se muera en un champ de culture intensive et la vieille piste s'élargira en chaussée, ou sera équipée en chemin de fer.

De sorte que, de plus en plus, l'image du globe s'humanise, et jusque dans les parages les plus désolés et les plus hostiles à l'homme, où quelques stations, quelques poteaux télégraphiques même, apparaissent comme les premiers jalons de la civilisation. Ne mesurons donc pas trop jalousement sa part à l'homme. C'est à mesurer cette part que s'exerce le sens géographique; il s'exercera le plus avantageusement et avec la plus impérieuse précision dans les études régionales, car c'est sur une aire restreinte et bien délimitée, grande province naturelle ou simple *pays*, que se rencontrent, se pénètrent et se vivifient tous les facteurs géographiques. À ce titre, l'École française, assez insoucieuse des controverses doctrinales, a déjà fait ses preuves; sans même invoquer l'œuvre classique et hors de pair de M. Vidal de la Blache, les travaux de plusieurs de nos jeunes collègues témoignent que la géographie, maîtresse de sa conception et de sa méthode, de son art même, habile aux

tableaux de composition, est une science originale et autonome. Il s'en faut encore que cette science soit dignement honorée, qu'elle soit un agent d'éducation nationale; elle ne peut rien attendre que de la culture générale des esprits.

BERTRAND AUERBACH.

LIVRES NOUVEAUX.

Die Handschriften der antiken Aerzte. Griechische Abteilung, im Auftrage der akademischen Kommission herausgegeben von H. DIELS. (Aus den Abhandlungen der Kgl.-Preuss. Akademie der Wissenschaften der Jahre 1905 und 1906.) In-4°. Berlin, G. Reimer, 1906. — *Bericht über den Stand des interakademischen « Corpus medicorum antiquorum »* und *Erster Nachtrag zu den in den Abhandlungen 1905 und 1906 veröffentlichten Katalogen : Die Handschriften der antiquen Aerzte.* Zusammengestellt, im Namen der Kommission der Kgl.-Preuss. Akademie der Wissenschaften, von H. DIELS. (Aus den Abhandlungen der K.-Pr. Ak. d. Wiss. vom Jahre 1907.) In-4°. Berlin, G. Reimer, 1908.

« *Während der schönen Tage*... Pendant les beaux jours que la Réunion plénière de l'Association [internationale des Académies] dut passer à Paris et lors de la visite du château de Chantilly appartenant à l'Institut de Paris (en avril 1901), M. Heiberg, délégué de la Société des Sciences de Copenhague et membre correspondant de l'Académie de Berlin, émit, devant les délégués de cette dernière, l'idée d'entreprendre une édition de tous les médecins antiques, comme base indispensable pour une étude exacte des sciences naturelles et notamment de la médecine dans l'antiquité. » C'est en ces termes que M. H. Diels, secrétaire de l'Académie de Berlin et correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, expose la genèse de cette vaste entreprise. Dès ce moment, à Berlin et à Copenhague, on se mit à l'œuvre; mais il fut décidé que l'on commencerait par le relevé de tous les manuscrits contenant des textes médicaux grecs et des traductions latines et orientales de ces textes. Puis on dressa le plan détaillé de l'édition projetée, qui fut présenté à l'Association internationale, réunie à Londres en 1904, par les deux corps savants prussien et danois. Les fascicules que nous annonçons ici contiennent le catalogue des manuscrits, un premier supplément à ce catalogue et le plan du *Corpus medicorum graecorum.* Ce supplément et ce plan ont été rédigés par M. J. Mewaldt, « rédacteur-secrétaire » de la Commission du *Corpus.* La collection comprendra onze volumes et se divisera comme il suit : Hippocrate; Galien; Oribase; Alexandre de Tralles; Aétius; Paul d'Égine; Medici minores selecti (pourquoi pas omnes?), et enfin Commentaria minora in Hippocratem et Galenum. La première section (I. Abteilung) commence par la liste des bibliothèques explorées et des catalogues imprimés, dont le dépouillement rendait cette exploration moins utile. Le catalogue des manuscrits, dans cette section, concerne ceux d'Hippocrate

IMPRIMERIE NATIONALE.

et de Galien, et, dans la seconde, tous les autres auteurs rangés par ordre alphabétique. Les morceaux anonymes, dont le catalogue est seulement annoncé, seront classés par ordre alphabétique de matières. Dans un rapport sur les travaux de la Commission du *Corpus*, un membre de cette Commission, M. le Dr Rappaport, exprime (p. III) le regret que l'on n'ait pu donner suite au dessein d'admettre les écrits médicaux de quelques Byzantins célèbres, entre autres Michel Psellos. On partagera ce regret. Le même rapport mentionne les textes anonymes comme ayant été pris en considération; cependant nous ne trouvons pas trace, dans le catalogue des manuscrits, d'un dépouillement fait à ce point de vue, mais seulement la liste des anonymes publiés. Ce *Corpus*, dont il serait superflu de signaler l'importance, est placé sous la haute direction de M. H. Diels. La description sommaire de chaque manuscrit consiste en l'indication de sa date, de la page initiale du texte, son *incipit* et son *explicit*. La notice du ou des manuscrits d'un traité est suivie, s'il y a lieu, de l'indication de ceux qui renferment une traduction latine (désignée par A), syriaque (B), arabe (C) ou hébraïque (D). On ne donnera qu'une faible idée du travail que représente ce catalogue en notant que, dans la première partie, les manuscrits hippocratiques occupent 57 pages et ceux de Galien 101 pages. Dans la liste des principaux collaborateurs, nous relevons le nom d'un arabisant français, feu M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut.

C. E. R.

J. Toutain. *Les cultes païens dans l'empire romain.* Première partie, *Les provinces latines;* tome I, *Les cultes officiels, les cultes romains et gréco-romains.* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, vingtième volume.) 1 vol. in-8°. — Paris, E. Leroux, 1907.

M. Toutain vient de commencer une grande enquête sur les cultes païens dans l'empire romain. L'intention de l'auteur est d'étudier avec autant d'ampleur et de minutie que possible, à l'aide des documents surtout épigraphiques et archéologiques, l'évolution historique du paganisme à travers le monde romain, la diffusion dans les provinces de la religion romaine et spécialement des cultes officiels, la survivance des dévotions nationales ou locales, les relations religieuses entre les diverses parties de l'empire, afin de déterminer en ces matières la politique du gouvernement et les sentiments des peuples soumis.

M. Toutain a pensé avec juste raison qu'il convenait, en un sujet aussi vaste et aussi varié, de distinguer dans l'empire plusieurs grandes subdivisions, et la première section de son ouvrage n'envisage que les provinces latines : l'Espagne, la Gaule, l'Afrique, la Bretagne, les pays danubiens. C'est le premier tome de cette première section qui vient de paraître; il est intitulé : *Les cultes officiels*, *les cultes romains et gréco-romains.* Il reste, dans un second volume, à traiter des cultes d'origine orientale et des cultes d'origine topique ou régionale.

Deux livres se partagent les quatre cent soixante-douze pages publiées aujourd'hui. Le premier embrasse les cultes officiels, s'adressant à Rome divinisée, au prince, aux *divi*, aux membres de la famille impériale, à la *domus Augusta*, aux Génies ou aux divinités abstraites qui protègent l'empereur, à la Triade Capitoline, à *Jupiter Optimus Maximus*. M. Toutain examine successivement leur origine, leur diffusion, leurs caractères, leurs diverses formes, leur organisation dans les provinces et les villes, leur faveur auprès des associations ou des particuliers, leurs prêtres provinciaux, municipaux ou corporatifs, leurs fidèles, leur histoire et leur rôle. La documentation aussi riche que précise, le soin avec lequel chaque détail est analysé ne

peuvent transparaître dans cette sèche énumération, mais doivent être indiqués et soulignés ici.

Viennent ensuite au livre second les cultes romains et gréco-romains non officiels, les dieux du panthéon italique, romain ou hellénico-latin; M. Toutain s'efforce d'établir leur répartition et leur degré de popularité dans les différentes provinces et, dans chaque province, de suivre leurs transformations, de rechercher quels furent leurs adorateurs, par quelle classe de la société, élevée ou basse, indigène ou immigrée, ils furent honorés.

Une des conclusions les plus intéressantes de cet exposé, c'est de mettre en lumière la fusion des dieux importés du dehors, officiels et surtout non officiels, avec les dieux du pays. Le phénomène est particulièrement frappant en Afrique, où Cérès, Pluton, Esculape, Mercure prêtent leur nom, leurs images, leur personnalité mythologique à d'autres divinités préexistantes, s'assimilent à d'anciens patrons de la contrée, désignés désormais sous un terme romain, de la renommée desquels ils héritent, qu'ils remplacent sans les faire oublier et sans les anéantir.

Un autre point de vue mérite aussi d'être remarqué : c'est l'inégalité, le manque d'uniformité dans la répartition géographique des cultes romains ou gréco-romains et dans leur diffusion sociale : M. Toutain en prend acte pour faire ressortir l'abstention, l'indifférence observées en matière religieuse par le gouvernement impérial ou ses représentants. Les cultes ne furent pas imposés par la force; ils ne s'en acclimatèrent que mieux, « se greffèrent » d'autant plus facilement les uns sur les autres, vivant ensemble dans une atmosphère de tolérance réciproque.

En étudiant ainsi son sujet, dans ses traits fondamentaux et dans les modifications que les cultes doivent aux lieux, aux temps, aux individus, M. Toutain a fait plus qu'« un chapitre de l'histoire des religions du monde antique ». Par ses aperçus étayés de preuves nombreuses, mûrement réfléchis, finement déduits, il a apporté une contribution de premier ordre à notre connaissance de la politique impériale vis-à-vis des sujets de Rome; il nous a montré sur le vif, par le détail des réalités, comment les provinciaux se sont romanisés, ce qu'a été, au moins dans un de ses aspects essentiels, la colonisation romaine. A. Merlin.

Táin bó Cúalnge. Enlèvement [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale.* Traduction par H. d'Arbois de Jubainville. 1re livraison. — Paris, H. Champion, 1907.

L'*Enlèvement des vaches de Cooley* (Táin bó Cúalnge) est le plus célèbre et le plus important, à divers titres, des récits épiques du moyen âge irlandais. C'est au VIIe siècle de notre ère qu'il aurait été rédigé par Senchan Torpeist, chef des filid d'Irlande, sous forme d'une vaste compilation où furent réunis plusieurs morceaux se rapportant à l'expédition légendaire de la reine de Connaught Medb contre le roi d'Ulster Conchobar pour la conquête du taureau divin *Donn Cúalnge* (le Brun de Cooley). Medb et son époux Ailill avaient rallié à leur cause les guerriers de Munster et de Leinster. Ceux de Meath, la cinquième province d'Irlande, étaient divisés : quelques-uns d'entre eux restèrent fidèles à l'Ulster; la plupart suivirent les guerriers des autres provinces. Le taureau divin avait ainsi provoqué un soulèvement général de l'Irlande, partagée en deux camps inégaux.

Un nom domine tout le récit et lui donne une apparence au moins d'unité : celui du héros *Cuchulainn*, neveu de Conchobar et alors âgé de dix-sept ans, dont les exploits merveilleux y occupent la plus grande place. Au moment où l'armée d'Ailill

et de Medb s'apprêtait à envahir l'Ulster, les Ulates étaient retenus à Émain Macha par le terrible « mal d'enfant » qu'avait attiré sur eux pendant neuf générations la malédiction de la déesse, épouse de Grunniuc; incapables de combattre, ils devaient assister impuissants à l'invasion, au ravage de leurs terres. Cuchulainn, qui avait échappé à la malédiction, se leva seul pour les défendre. Pendant trois mois, avec ses seules forces, il arrêta l'armée des quatre provinces, accumulant les obstacles sur son passage, tuant chaque jour un homme en combat singulier, et cent guerriers chaque nuit. Cette ardeur sanguinaire suscita contre lui d'implacables rancunes, que devait satisfaire dix ans plus tard l'épée de Lugaid, fils de Curói, roi de Munster. Et il n'eut même pas la joie de remporter la victoire; le taureau divin fut finalement enlevé par l'armée de Medb triomphante[1].

De la compilation de Senchan Torpeist trois versions subsistent, plus ou moins complètes, dans seize manuscrits. Deux surtout sont importantes, conservées principalement, l'une dans le « Livre de la [Vache] brune » (*Lebor na h-Uidre*), dont le copiste est mort en 1106, et dans le « Livre Jaune de Lecan », de la fin du XIV^e^ siècle; l'autre dans le « Livre de Leinster », du milieu du XII^e^ siècle, et dans le Stowe manuscrit, n° 984, terminé le 15 septembre 1633. De la troisième version on ne possède que deux fragments. En 1887, M. H. Zimmer a publié l'analyse, en allemand, des deux versions principales dans la *Kuhn's Zeitschrift*, tome XXVIII, p. 442 et suiv.; en 1898, M. Standish H. O'Grady a refait pour son compte cette même analyse en anglais dans *The Cuchullin Saga* de miss Eleanor Hull. Enfin, en 1904, miss L. Winifred Faraday a donné une traduction anglaise de la première version sous le titre *The cattle-raid of Cualnge*. C'est à M. Ernst Windisch, le sanscritiste et celtisant bien connu, que revient l'honneur d'avoir édité pour la première fois en 1905, avec traduction allemande en regard, le texte irlandais du *Táin bó Cúalnge*[2]. Le savant professeur de Leipzig a pris comme base le texte du Livre de Leinster, qui contient la seconde version. Depuis 1904, M. J.-G. O'Keeffe et le regretté John Strachan ont commencé, comme supplément à *Ériu*, la publication du texte de la première version.

M. d'Arbois de Jubainville a jugé le moment favorable pour faire connaître au public français la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale. Continuant l'excellente entreprise de vulgarisation commencée par lui au tome V du *Cours de littérature celtique*, il donne du *Táin bó Cúalnge* une traduction française intégrale. Mais il ne s'est pas astreint à suivre d'une façon servile l'une des trois versions à l'exclusion des autres. Persuadé, pour diverses raisons indiquées dans la préface, que la version du Lebor na h-Uidre représente un état plus ancien au point de vue des idées et des mœurs comme à celui de la langue, il s'attache à la reproduire de préférence. Malheureusement le texte du Lebor na h-Uidre n'est pas complet; pour en combler les lacunes, il faut souvent recourir au Livre Jaune de Lecan. En outre, la deuxième version, celle du Livre de Leinster, s'il lui arrive parfois de corriger et d'abréger la première sous l'influence d'idées chrétiennes, présente d'autre part nombre de

[1] Si le titre irlandais du récit ne mentionne que l'enlèvement de vaches, à défaut du taureau, c'est que dans la nomenclature établie par les filid pour leurs « histoires principales » (*prím-scéla*) ne figuraient, entre autres rubriques, que les « enlèvements de vaches » (*tána bó*). Mais un troupeau de vaches suppose naturellement un taureau. Voilà pourquoi M. d'Arbois de Jubainville a développé le titre en français en y introduisant la mention du taureau divin, objet spécial de l'expédition.

[2] On peut dire « le » *Táin*, quand il s'agit du titre de l'ouvrage; mais le mot *táin* « enlèvement » est féminin.

détails et d'épisodes nouveaux. C'est donc un travail de compilation et d'adaptation à la fois qui s'imposait au traducteur.

M. d'Arbois de Jubainville y a joint un travail d'exégèse. L'importance du Táin pour la géographie et l'histoire de l'Irlande est énorme. Partout en effet s'y manifeste la préoccupation de situer les divers épisodes du combat et les étapes de la marche de l'armée dans des lieux connus et, bien mieux, d'expliquer le nom de ces derniers par les événements du récit. Le *Táin* est ainsi étroitement rattaché à la toponomastique de l'Irlande et semble préluder au genre si en faveur plus tard des *Dindsenchas* « histoires de villes ».

Mais au point de vue historique, il est plus important encore. Un historien sans doute ne saurait attacher une valeur quelconque aux aventures merveilleuses dont le taureau divin est le prétexte; mais l'origine et la formation de ces légendes méritent de retenir l'attention. M. d'Arbois de Jubainville a toujours pensé que le cycle épique d'Ulster représentait un ensemble de conceptions mythologiques fort anciennes, remontant plus haut même que l'unité celtique; mais il a soutenu, d'autre part, qu'à ce fond primitif étaient venus s'ajouter nombre de détails variés reflétant certains événements historiques. Si ancienne que puisse être la légende de Cuchulainn, la forme que présente cette légende dans le Táin ne semble pas irlandaise. Elle est brittonique, comme l'indiquent le premier nom du héros, *Setanta*, phonétiquement impossible en irlandais, et surtout le fait que Setanta a appris le métier des armes en Bretagne. Mais la Bretagne a été colonisée par les Gaulois. C'est donc à une légende gauloise que nous avons affaire; et justement on peut trouver à cette légende des illustrations tout à fait frappantes dans l'histoire et l'archéologie gauloises.

N'est-ce pas un souvenir du taureau divin *Donn Cúalnge* que le nom de *Donnotaurus* porté par un personnage de la Gaule (César, *B. G.*, VII, 65, 2)? Et le taureau lui-même ne figure-t-il pas sur le fameux bas-relief de Notre-Dame, conservé au Musée de Cluny? Au-dessus de lui sont grossièrement sculptés trois oiseaux, qui justifient son surnom de *Trigaranus* : ce sont les trois déesses de la guerre, Mórrigu, Bodb (ou Neman) et Macha, dont la première au moins, dans le Táin, vient sous forme d'oiseau donner des conseils au taureau divin. Et le héros lui-même est représenté sur une des faces de l'autel, frappant des arbres avec une hache, pour arrêter sans doute l'invasion de l'armée de Medb. Sur l'autel de Trèves, même motif : le héros abat un arbre au-dessus duquel planent deux oiseaux. Le nom d'Esus, qui lui est donné sur l'autel de Notre-Dame, ne doit pas nous étonner; c'est sans doute là son véritable nom gaulois, Setanta n'étant qu'un nom ethnique auquel même se substitua en Irlande le surnom de Cuchulainn. Esus-Setanta-Cuchulainn avait pour père Lug, le grand dieu gaulois, que les Romains assimilèrent à leur Mercure. Or tous deux figurent sur le fameux menhir de Kernuz, près Pont-l'Abbé (Finistère), où l'on voit un jeune enfant donnant la main à un grand personnage, porteur d'un caducée; et aussi sur le monument découvert à Melun en 1812 et aujourd'hui malheureusement perdu, où la présence des attributs de Mercure a permis d'identifier le dieu gaulois Lug. M. d'Arbois de Jubainville, en reproduisant ces divers monuments dans son ouvrage, fournit des interprétations qu'il propose la meilleure justification. On ne peut douter qu'il n'existe un rapport entre la légende de Cuchulainn et la mythologie figurée de la Gaule. Le nom même des Gaulois n'est pas absent du Táin. Parmi les soldats de l'armée de Medb figure une troupe de Galiáin venus de la province de Leinster, au S.-E. de l'Irlande; ils étaient, suivant la tradition, les meilleurs guerriers du pays. Il est

aisé de retrouver dans ces Galiáin le souvenir des Menapii et des Brigantes, peuples gaulois qui fondèrent au S.-E. de l'Irlande des établissements attestés par Ptolémée. La notice qui leur est consacrée dans l'introduction de M. d'Arbois de Jubainville en est une des parties les plus neuves et les plus convaincantes.

J. VENDRYES.

FRÉDÉRIC SOEHNÉE. *Catalogue des actes de Henri Ier, roi de France (1031-1060).* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études.* Sciences historiques et philologiques, 161e fascicule.) 1 vol. in-8°. — Paris, H. Champion, 1907.

En attendant que paraisse, dans la collection des actes des souverains de la France, publiée par l'Académie des Inscriptions, le recueil des diplômes de Henri Ier, dont l'édition est confiée à M. Martin-Chabot, l'École des Hautes Études a jugé utile d'imprimer le catalogue des actes de ce roi, préparé il y a quelques années par M. F. Soehnée, et que M. Martin-Chabot lui-même, comme nous en avertit une note placée en tête du volume, a mis au point pour l'impression. Ce catalogue comporte 125 numéros, auxquels il faut joindre quatre ou cinq actes faux. Une dizaine de ces numéros représentent des souscriptions apposées par Henri à diverses chartes à une époque antérieure à la mort de son père. Il reste donc environ 115 actes — diplômes proprement dits et souscriptions confirmatives — pour un règne d'une trentaine d'années. C'est dire que la chancellerie de Henri Ier n'a pas eu à faire preuve d'une grande activité, et cela en raison même de la faiblesse de la royauté capétienne à ses débuts. Des remarques analogues avaient déjà été faites par M. Lot pour l'époque de Hugues Capet, et par M. Pfister pour celle de Robert le Pieux. Encore pourrait-on trouver parfois que M. Soehnée ne s'est pas montré assez difficile dans le choix des documents qu'il désigne sous le nom d'actes de Henri Ier, puisqu'il comprend parmi eux non seulement (n° 68) une charte de Robert, duc de Bourgogne, qui devait être souscrite par le roi, — et que rien ne prouve l'avoir été réellement, car la souscription royale n'est pas indiquée dans les copies de cartulaires qui nous ont conservé ce texte, — mais aussi une bulle de Grégoire VI (n° 72) et une de Léon IX (n° 97), données à la requête de Henri. Pour quelques autres mentions (nos 87, 95), on ne sait même pas si elles supposent l'existence d'un acte écrit. Chaque numéro est représenté par une analyse étendue, l'indication des originaux ou des copies qui nous ont conservé le texte, des éditions qui en ont été données, des principaux répertoires dans lesquels il se trouve catalogué, avec, s'il y a lieu, une brève discussion de la date. Les identifications de noms de lieux semblent soigneusement faites [le *Juviniacum,* du n° 116, que M. Soehnée n'a pas cru devoir identifier, ne serait-il pas Jeugny dans l'Aube, arr. Troyes, cant. Bouilly?]; les noms de personnes sont donnés sous leur forme française, la forme latine étant cependant conservée pour certains d'entre eux, que M. Soehnée n'a pas considérés comme ayant passé dans l'usage roman. Mais à ce point de vue, ainsi que pour tous les travaux relatifs à l'histoire du XIe siècle, on pourra faire des objections au système de l'auteur : pourquoi avoir employé la forme Gausbert calquée sur le latin *Gausbertus,* au lieu du vocable français Jaubert, Jobert ou Joubert? pourquoi conserver le nom latin d'*Ermburgis,* quand celui d'Erembour existe au moyen âge? Des observations de ce genre n'atteignent pas d'ailleurs le fond du travail. Pour celui-ci, il faut constater que le nombre des copies de chaque acte signalées par M. Soehnée est assez élevé, et représente des recherches étendues. Il est à croire que les dépouillements systématiques entrepris pour préparer l'édition de la collection de l'Institut en feront connaître d'autres. L'auteur lui-même paraît en avoir

négligé qu'il eût pu facilement connaître et relever. Ainsi les diplômes pour Saint-Germain-des-Prés, n^{os} 56 et 114, sont transcrits dans le cartulaire dit *de l'abbé Guillaume* (Arch. nat., LL 1026, fol. 57 et 90). M. Soehnée a omis la mention de ce cartulaire, qu'il donne cependant pour le n° 113. Mais il est peu probable que les nouvelles copies dont des recherches ultérieures feront connaître l'existence apportent des modifications à l'établissement des textes tel qu'il résulte des indications fournies par le présent travail. Celui-ci, d'autre part, continuera à rendre des services, grâce au soin avec lequel ont été faites les analyses des documents. M. Soehnée n'a pas craint de développer celles-ci, pour pouvoir y faire entrer tout ce que les pièces contenaient d'essentiel. Son catalogue, même après la publication intégrale des actes, constituera donc toujours un guide utile pour la consultation de documents dont le style ne se recommande pas toujours par une correction et une clarté parfaites.

R. P.

Le P. Hilarin de Lucerne. *Histoire des études dans l'ordre de Saint-François depuis sa fondation jusque vers la moitié du XIII^{e} siècle.* 1 vol. in-8°, 574 p. — Paris, A. Picard, 1908.

Il y a, dans cet ouvrage, deux parties de valeur bien inégale. La première, qui comprend les deux premiers chapitres, est une thèse : l'auteur cherche à y démontrer que saint François d'Assise et ses premiers disciples (1209-1219) n'étaient pas, contrairement à l'opinion établie, défavorables à la science. La seconde, qui embrasse les sept autres chapitres, est un exposé des faits relatifs à l'organisation des études dans l'ordre des Frères Mineurs, de 1219 à 1250. Cet exposé, très substantiel et très instructif, a une réelle utilité, parce qu'il est fondé sur une connaissance précise des textes et des travaux de la critique contemporaine, surtout de la critique allemande. Je n'apprécie pas autant la thèse, qui ne convertira pas, je le crains, les historiens dépourvus de parti pris sur la question franciscaine. Malgré toutes les ressources d'une dialectique ardente et subtile, le R. P. Hilarin ne me paraît pas avoir prouvé que saint François « tenait la science en grande estime », ni que les études scientifiques fussent en germe dans son œuvre religieuse. Cette proposition garde pour moi la saveur d'un fort paradoxe, par la raison que l'auteur est dans l'impossibilité de citer des paroles attribuées à saint François *par les biographies anciennes* d'où ressorte une glorification de la science et des savants, tandis qu'on peut en citer beaucoup où le dédain de la science et des savants s'affirme sous une forme d'une clarté parfaite, ce qui s'accorde d'ailleurs exactement avec l'ensemble et l'esprit de la doctrine prêchée par l'apôtre de la pauvreté et de la vie intérieure. Quand le P. Hilarin traduit (p. 98) cette phrase de Thomas de Celano : « Cui etsi concessum est litteraturæ dono præcellere, plus tamen in moribus piæ simplicitatis imaginem gerat, teneatque virtutem », par ces mots : « Dans l'intention du saint, la plus haute érudition devait *marcher de pair* avec l'humble simplicité », il ne rend pas le latin avec une fidélité suffisante. Le saint a dit ici (ce qui n'est pas du tout la même chose) : « Quand même vous excelleriez dans les lettres (et l'expression semble presque indiquer qu'il le regrette), il vaut mieux mener pieusement la vie des simples et vous en tenir à la vertu. » Et ce passage doit être rapproché de tous ceux où François se déclare ignorant, heureux de l'être, et proclame la supériorité du cœur sur l'esprit, de la foi naïve sur la science.

Pour lui, la pratique de la pauvreté évangélique exige, d'une certaine manière, le rejet de la science autant que celui des biens terrestres (*dixit aliquando magnum clericum etiam scientiæ quodammodo resignare debere, cum veniret ad Ordinem*). J'ac-

corde au P. Hilarin que François ne condamne pas formellement la science, et qu'il la tolère chez ses disciples, à condition qu'elle soit reléguée à l'arrière-plan; il admet les clercs dans sa troupe de pénitents, non pas *parce que* lettrés, mais *quoique* lettrés, ce qui est une forte nuance[1]. Il faut que les historiens de l'ordre franciscain en prennent leur parti. La mentalité de saint François n'est pas celle de saint Bonaventure; l'ordre est, au cours du XIII[e] siècle, devenu savant et a fini par participer à la vie universitaire; mais il a débuté tout autrement, dans des conditions absolument différentes. Et la voie où son fondateur l'engageait, dans la simplicité de son âme si ardemment évangélique, n'était pas celle où l'Église constituée et sa hiérarchie travailleront ensuite à le diriger. Je ne vois pas en quoi la constatation de ce fait peut nuire à la mémoire de l'admirable apôtre d'Assise, ou à la bonne renommée de sa fondation, ni pourquoi les érudits comme le P. Hilarin s'épuiseraient en vains efforts pour démontrer que leur ordre a commencé comme il a fini. La logique est une belle chose, mais il ne faut pas vouloir en mettre dans l'histoire plus qu'il n'y en eut.

Sans vouloir contester l'érudition du P. Hilarin et tout en rendant hommage à son labeur, je ne pense tout de même pas que le P. Denifle (à qui on le compare dans les attestations élogieuses produites au début de l'ouvrage) aurait écrit les lignes suivantes (p. 12 et 13, note 1), à propos du chroniqueur anglais Roger de Wendower : « *On ne connaît pas jusqu'à présent,* que je sache, le passage suivant de ses *Flores historiarum,* publiés entre 1219 et 1235. . . Nous n'avons pu, hélas! nous procurer l'*unique édition complète : Rogeri de Wendower Flores historiarum.* Elle a été publiée par Coxe, aux frais de la Société d'histoire d'Angleterre, Londres, 1841-1844. Peut-être renferme-t-elle encore d'autres renseignements! » Comment l'auteur ignore-t-il que cette chronique, dont il parle comme d'une source peu connue, a été éditée depuis 1886-1889, dans la collection très répandue du Maître des rôles, par Hewlett? Cette dernière édition n'est pas un modèle, sans doute, mais elle contient néanmoins le passage cité par le P. Hilarin (II, p. 35), et elle est complète pour la partie comprise entre 1154 et 1235, ce qui est l'essentiel. Il n'est pas non plus très scientifique d'invoquer, à propos de l'ordre franciscain, la célèbre vision d'Innocent III, le Latran ébranlé et retenu dans sa chute par saint François, quand on sait que saint Dominique a été aussi le héros de la même vision. Puisque les deux grands ordres mendiants se sont disputé cette

[1] On pourrait contester l'interprétation donnée par le P. Hilarin d'un des passages du biographe de saint François, qu'il cite comme décisif à l'appui de sa thèse (p. 97, note 1). Le saint aurait dit : « Aussi désirerais-je qu'un savant me fît d'abord cette prière : Vois, mon Frère, j'ai vécu longtemps dans le siècle, et je n'ai pas vraiment connu mon Dieu. Donne-moi, je t'en prie, une cellule, où n'arrivent pas les bruits du monde, afin que je repasse dans la douleur mes années écoulées, que je me recueille de ma dissipation et que je mette ordre aux affaires de mon âme. » Et il ajoutait : « Qu'adviendra-t-il, pensez-vous, d'un savant qui commencerait ainsi sa vie religieuse? Il ressemblerait, soyez-en sûrs, à un lion qui aurait brisé ses chaînes et dont les forces ne cesseraient de s'accroître. Qu'on le destine ensuite au ministère de la prédication, sa bouche versera avec abondance *les trésors dont son esprit est rempli.* » Cette dernière phrase de la traduction de l'auteur correspond au latin « *Hic tandem ministerio verbi daretur, quia illud, quo bulliret, effunderet* ». Il est fort douteux qu'il s'agisse ici des « trésors de la science ». Le mot *bulliret* ne peut guère s'appliquer qu'à l'effervescence des sentiments de contrition et d'amour divin que le pénitent, chargé de prêcher et de convertir, communiquera à ses auditeurs, et c'est ainsi que François a toujours entendu l'œuvre de la prédication.

légende, le mieux est de ne s'en servir en aucun cas comme d'un élément historique.

Achille Luchaire.

Moritz Julius Bonn. *Die englische Kolonisation in Irland.* 2 vol. in-8°. — Stuttgart et Berlin, J.-G. Cotta'sche Buchhandlung, 1906.

« Écrire l'histoire d'Irlande, c'est écrire de l'histoire coloniale. » Pourquoi la colonisation anglaise, si heureuse sur tant de points du globe, a-t-elle, en dépit d'efforts plusieurs fois séculaires, échoué en Irlande? Voilà le problème que pose M. M.-J. Bonn. En deux brefs volumes, où se trouve condensée une masse énorme de connaissances, M. M.-J. Bonn étudie toute l'histoire de la « colonisation anglaise en Irlande », depuis le jour où, en 1169, une bande de conquistadors anglo-normands débarqua pour la première fois sur la côte orientale, jusqu'aux temps modernes, où nous assistons aux capitulations successives des colons devant les exigences des indigènes; et c'est pour s'être placé à ce point de vue qu'il a su donner un des ouvrages les plus intéressants que nous connaissions sur la question d'Irlande. Assurément il soutient une thèse, il ne craint pas de donner parfois une forme paradoxale à une pensée très systématique. Mais la thèse, en son fond, nous semble juste, et l'ouvrage de M. Bonn véritablement scientifique : il faut en recommander l'étude au lecteur français, fatigué par le sentimentalisme littéraire de tous les auteurs français qui ont écrit sur les choses d'Irlande.

L'histoire de la colonisation anglaise en Irlande se partage, comme on sait, en trois périodes assez nettement tranchées :

Première période : la colonisation anglo-normande. M. M.-J. Bonn commence par étudier « le monde celtique » avant la conquête, et, contre la thèse généralement soutenue par les « écrivains patriotes », montre combien de traits véritablement féodaux caractérisaient déjà le régime foncier et l'organisation politique : « Dès l'instant où la plus grande partie des groupes familiaux devint sédentaire, il ne fallait qu'un esprit ordonnateur pour développer un système féodal. » Pourquoi au bout de trois siècles, malgré l'appui donné alors par la cour de Rome à la politique anglaise, cette politique échoua-t-elle? C'est que les indigènes étaient trop nombreux pour être extirpés par les vainqueurs, comme le furent les Maures d'Espagne, trop nombreux pour ne pas absorber les colons si l'on pratiquait une politique d'assimilation, trop voisins enfin des Anglo-Normands par la race et la religion pour que l'on pût constituer les Anglais en aristocratie séparée gouvernant d'en haut le peuple indigène, comme cela se passe aujourd'hui, par exemple, dans l'Afrique australe. (Voir la tentative infructueuse des lois de Kilkenny en 1367, I, p. 156 et suiv.)

Deuxième période : les Tudor et Cromwell. En trois campagnes (1534, 1585-1586, 1596-1603) la conquête du pays est achevée. Dorénavant on ne traitera plus les indigènes en esclaves; on essaiera de les civiliser de force, de leur imposer par la violence une nouvelle langue, un nouveau droit de propriété, et aussi, puisque l'Angleterre avait rompu maintenant avec Rome, une nouvelle religion. Politique tyrannique dans ses procédés, politique chimérique dans son idéal, mais non pas « moralement condamnable » : elle consistait à traiter les Irlandais comme les égaux des Anglais, à réaliser certaines conditions qui permissent de les traiter comme tels. « C'est la politique qui est devenue l'idéal de la démocratie moderne, qui a conduit à la suppression de l'esclavage et à la guerre de Sécession, qui dans les colonies anglaises veut traiter les hommes de couleur sur un pied d'égalité avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

les blancs. » Avec autant de précision que de clarté, M. Bonn raconte le détail des réformes introduites pour abolir la propriété familiale; elles ne réussirent pas à pacifier le pays, parce que les Anglais poursuivaient en même temps une politique d'expropriation par l'installation, sur le sol conquis, d'un nombre aussi grand que possible de propriétaires fonciers venus d'Angleterre et d'Écosse. Cromwell n'a fait qu'achever l'œuvre des Tudors. « Le nom de Cromwell éveille aujourd'hui encore la haine et l'horreur dans toute l'Irlande. Ce n'est pas qu'il ait fait preuve d'une férocité inouïe — il n'y a pas de férocité qui soit inouïe dans l'histoire d'Irlande — : c'est la preuve que Cromwell a définitivement achevé ce que depuis près de deux siècles les hommes d'État anglais avaient préconisé, la pleine et entière soumission militaire de l'Irlande. » La Restauration peut avoir ensuite rectifié, sur des points de détail, la politique de Cromwell; elle l'a, dans ses grandes lignes, continuée.

Troisième période : depuis la révolution de 1688 jusqu'à nos jours. Les colons sont les maîtres, mais déjà ils renoncent à réaliser le rêve des Tudors, à civiliser de force, à assimiler les indigènes. On n'espère plus extirper la religion catholique. On ne demande aux Irlandais que d'accepter la domination anglo-protestante. Sans doute des lois très dures sont faites pour exclure les catholiques (puisque aussi bien la séparation des vainqueurs et des vaincus est devenue la séparation de deux cultes) de la propriété du sol. Elles s'expliquent par le fait que les Anglais de 1688 veulent donner à l'Irlande un régime de *self-government*, et ne peuvent le faire qu'en prenant des précautions pour réserver toute la propriété foncière à la minorite colonisatrice et protestante. « Si l'Angleterre avait voulu dominer l'Irlande avec une armée permanente et un gouvernement de fonctionnaires, alors la propriété foncière aurait donné aux catholiques la force matérielle, non la force politique, et il n'y aurait pas eu de raisons politiques pour les exclure de la propriété foncière... Une fois encore il fallait que l'Irlande souffrît au nom de la liberté. » Les lois de surveillance contre les prêtres catholiques sont d'ailleurs appliquées, dès le début, avec beaucoup d'incohérence et de mollesse. Bientôt on commence d'abroger les lois pénales. Dès le début du XVIII^e siècle, on peut considérer la période de colonisation comme finie. Sauf dans le Nord, où des puritains écossais, sans l'appui et souvent en dépit de l'hostilité du gouvernement anglais, ont fondé une société libre et prospère, le recul a commencé. Il ne fait que prendre un caractère plus accentué et s'accompagner de circonstances plus dramatiques au cours du siècle suivant, à partir surtout de la grande famine, de ce que M. Bonn appelle « la catastrophe » de 1845. « Le temps n'est peut-être pas éloigné où en dehors de l'Ulster le colon sera, en tant qu'élément autonome, séparé de la vie de l'Irlande, où il devra émigrer s'il ne veut pas se plier aux volontés de la population indigène. »

Nous n'avons pu, dans ce bref résumé, donner même une idée de tout ce que le livre de M. Bonn contient d'excellent sur l'histoire économique, et principalement sur l'histoire agraire du pays : documents nombreux, admirablement systématisés, et vivifiés toujours par les observations personnelles d'un auteur qui a fait de longs séjours en Irlande. Nous n'avons pu montrer non plus comment à chaque instant M. M.-J. Bonn, conformément à son programme, éclaire l'histoire d'Irlande par des analogies empruntées à l'histoire des peuples colonisateurs d'aujourd'hui, la France en Algérie, l'Angleterre aux Indes ou dans l'Afrique australe. La langue dans laquelle le livre est écrit est excellente, très simple et très incisive. L'ouvrage s'achève par un bon index, mais on regrette l'absence d'un répertoire bibliographique.

Élie HALÉVY.

L. DE LANZAC DE LABORIE. *Paris sous Napoléon. La Religion.* 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie Plon, 1907.

Aux trois premiers volumes de *Paris sous Napoléon*, qui viennent d'être honorés d'un des prix les plus insignes de l'Académie Française, M. de Lanzac de Laborie vient d'en ajouter un quatrième, consacré exclusivement à la *Religion*. Écrit d'après les documents authentiques et souvent inédits, ce volume a le même intérêt que les précédents; peut-être même en a-t-il davantage, et l'auteur, tout en évitant de faire des allusions aux événements actuels, ne peut empêcher le lecteur de se montrer disposé à des rapprochements qui ressortent du sujet même. Rien n'est plus digne d'attention que les actes des trois archevêques qui se succédèrent à Paris sous le règne de Napoléon : le premier, le cardinal de Belloy, nommé après le Concordat, « vieillard timide et empressé », exerçant ses fonctions avec sagesse jusqu'en 1808, époque à laquelle il mourut à l'âge de 98 ans; le deuxième, le cardinal Fesch, l'oncle bien connu de l'Empereur, qui voulut, mais en vain, cumuler l'archevêché de Paris avec celui de Lyon; enfin le cardinal Maury, doué de hautes capacités et qui, dans les différends religieux de l'époque, se montra surtout le fonctionnaire fidèle de l'Empire. M. de Lanzac de Laborie n'a pas seulement signalé, avec l'impartialité qui le caractérise, l'hostilité de certaines autorités; il décrit aussi le mouvement religieux qui se manifeste par les prédications de l'abbé de Frayssinous et la création de la Congrégation. Son dernier chapitre, consacré aux protestants, aux juifs et aux francs-maçons, pourrait paraître un peu court s'il n'était en rapport avec le rôle peu important qu'ils semblent avoir joué sous le premier Empire. A. B.

D[r] E. T. HAMY. *Correspondance d'Alexandre de Humboldt avec François Arago* (*1809-1853*). 1 vol. in-12. — Paris, E. Guilmoto, s. d. [1908].

Pour faire suite aux *Lettres américaines* (cf. *Journal des Savants*, 1907, p. 54), M. Hamy vient de réunir et de publier cent quinze lettres adressées par Alexandre de Humboldt à François Arago et dont les originaux lui ont été communiqués en majeure partie par le regretté Pierre Laugier et par M. Raymond Le Ghait. Les relations d'Alexandre de Humboldt avec Arago avaient commencé en 1809, au retour de l'expédition scientifique que celui-ci venait d'accomplir en Espagne. Elles se continuèrent sans interruption jusqu'à la mort d'Arago (2 octobre 1853).

Jusqu'en 1827, Humboldt, vivant à Paris et ayant mainte occasion de voir son ami et de causer avec lui, lui écrit rarement, mais à partir du moment où, obligé de se conformer à la volonté royale, il se fixa définitivement à Berlin, la correspondance devient très abondante.

Elle témoigne d'abord de la profonde affection que Humboldt avait vouée à Arago, et dont il sait renouveler l'expression en des formules aussi variées que touchantes. Il s'ingénie à revenir à Paris, et quand il y a réussi pour quelques mois, il proclame inoubliables les jours passés auprès de son ami. « Je te dois le plus beau temps de ma vie; je n'ai jamais été plus heureux que je n'ai été par toi; j'emporte avec moi un monde de sentiment, d'admiration, de jouissances intellectuelles », écrit-il le 11 novembre 1841. Cette affection s'étend à toute la famille d'Arago, à sa femme, à ses enfants, à son beau-frère, l'astronome Mathieu. Quand Humboldt apprend le décès de M[me] Arago, il s'écrie : « Cette mort qui a bouleversé ton existence, mon cher Arago, est par là même un des plus grands événements de ma vie. »

Mais surtout cette affection veille sur les recherches scientifiques d'Arago. Hum-

boldt félicite son ami, l'encourage, le gourmande parfois. Il se chagrine de voir la publication des grandes œuvres annoncées sans cesse différée. « Je te conjure d'imprimer de ton *Optique*. Tu possèdes des trésors », écrit-il en 1840, et onze ans plus tard : « Je te conjure de continuer tes grands travaux. Je ne veux que : 1° ta *Photométrie;* 2° ton *Astronomie;* 3° tes mélanges *de Météorologie et de Physique.* »

La *Correspondance* donne aussi beaucoup de détails sur la biographie même de Humboldt, sur ses rapports avec Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV, sur sa famille, notamment sur son frère Wilhelm, sur ses voyages. L'expédition scientifique qu'il accomplit en 1829 avec Rose et Ehrenberg dans la Sibérie, jusqu'aux frontières chinoises, est racontée de la manière la plus pittoresque dans les lettres XIX et XX. Ses propres recherches scientifiques forment nécessairement l'un des sujets favoris de Humboldt. Arago recevait dans leur fraîcheur les idées écloses dans ce cerveau de génie sur les grands phénomènes de la physique du globe : magnétisme terrestre, étoiles filantes, comètes, nébuleuses, aurores boréales. Humboldt fait aussi dans sa *Correspondance* de fréquentes allusions à ses ouvrages en cours et on y peut suivre par exemple, année par année, les progrès de la publication du *Cosmos*.

Ses travaux personnels ne l'empêchent pas d'ailleurs d'être fort attentif à ceux de ses compatriotes et ses lettres constituent une sorte de bulletin irrégulier de correspondance de la science allemande pendant le second quart du XIX^e^ siècle.

Élu associé non résidant le 8 février 1804, puis associé étranger le 14 mai 1810, Humboldt a été très fier d'appartenir à l'Institut national et il s'est toujours intéressé à ses travaux. Il suit de loin les élections, et soutient dans de chaleureux plaidoyers les candidats qui lui paraissent les plus méritants. La lettre LVII du 19 février 1840, par exemple, est une véritable notice sur les travaux de Léopold de Buch.

M. Hamy a enrichi cette *Correspondance* d'un abondant et savant commentaire de notes, faute desquelles bien des passages seraient inintelligibles. Il a placé en tête du volume une photogravure représentant le beau buste de Humboldt par Rauch, qui est conservé à la Bibliothèque de l'Institut, et à la fin un index alphabétique, instrument nécessaire de recherches pour un ouvrage où des centaines de noms propres sont cités.

Henri DEHÉRAIN.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le 12 mai 1908 une séance extraordinaire pour désigner ses délégués au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ont été élus : MM. Lavisse, de Lasteyrie, Darboux, Henry Roujon, Paul Leroy-Beaulieu.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. LUDOVIC HALÉVY, membre de l'Académie depuis le 4 décembre 1884, est décédé à Paris le 7 mai 1908. M. Halévy était l'un des délégués de l'Académie à la Commission administrative centrale depuis 1892.

— M. FRANÇOIS COPPÉE, membre de l'Académie depuis le 21 février 1884, est décédé à Paris le 23 mai 1908.

— M. Gaston Boissier, membre de l'Académie depuis 1876 et secrétaire perpétuel depuis 1895, est décédé à Viroflay le 9 juin 1908. M. Boissier était membre du Comité de rédaction du *Journal des Savants*, qui lui consacrera une notice biographique dans un prochain numéro.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Gaston Boissier, dont l'Académie a éprouvé la perte, avait été élu membre titulaire en 1886.

— M. Franz Buecheler, correspondant depuis 1894, professeur de philologie classique à l'Université de Bonn, est décédé le 4 mai 1908 à Bonn.

Élection. L'Académie a élu, le 22 mai 1908, un membre libre en remplacement de M. de Boislisle, décédé.

Au premier tour de scrutin, M. Henri Cordier a obtenu 13 suffrages, M. Théodore Reinach 16, M. Fournier 9, M. G. Raynaud 4. Au deuxième tour de scrutin, M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales vivantes, a été élu par 21 suffrages. M. Th. Reinach en a obtenu 18; M. Fournier 2; bulletin nul 1.

Présentations. L'Académie désigne M. Commaille pour remplir le poste nouvellement créé de conservateur des monuments d'Angkor.

— L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de numismatique vacante au Collège de France, en première ligne, M. Babelon, en deuxième ligne, M. Mazerolle.

Communications. 1^er^ mai. M. L. Delisle présente une charte de l'abbaye de Foucarmont conservée à la Bibliothèque de Rouen et qui lui a été communiquée par M. Loriquet, conservateur de cette bibliothèque. Elle émane de Guillaume le Maréchal, l'un des plus remarquables barons anglo-normands du temps de Henri II, de Richard Cœur de Lion et de Jean sans Terre. Un des témoins de la charte est Jean d'Erlée, le fidèle compagnon du Maréchal, sous la direction duquel a été composé le poème historique découvert et publié par M. Paul Meyer. La charte de Guillaume le Maréchal est encore munie du petit sceau de chevalier sans aucune légende. Ce signet devait servir à cacheter les lettres et missives et pouvait être employé comme contre-sceau. On n'en connaît aucun autre exemplaire.

— M. Ch. Joret fait une communication sur la création de la chaire de grec moderne à l'ancienne École des langues orientales vivantes et sur Ansse de Villoison, qui en fut le premier titulaire.

— M. Paul Monceaux fait une communication sur la mosaïque tombale d'un évêque nommé Argentius, trouvée à Lamiggiga (aujourd'hui Pasteur ou Seriana, au nord-est de Batna), dans l'abside d'une petite église. Cet évêque, qu'on a, à tort, voulu identifier avec un Argentius mentionné à la fin du VI^e^ siècle dans la correspondance de Grégoire le Grand, vivait au temps de saint Augustin.

— M. Salomon Reinach fait une communication sur le mythe de Phaéthon.

8 mai. M. Théodore Reinach lit un mémoire sur l'origine du nom de Parthénon. Il montre que ce nom, contrairement à l'opinion commune, n'a rien à voir avec Athéna Parthénos, car on retrouve des Parthénons dans plusieurs villes, où ils désignent des temples consacrés entièrement ou partiellement à une divinité maternelle, Démeter, Cybèle, Artémis Leucophryné. A cette liste vient s'ajouter une

inscription nouvellement découverte à Aphrodisias. Un *parthenôn* est donc un temple spécialement affecté à des rites et à des cérémonies exécutés par des jeunes filles, comme un *nymphôn* est un temple où officient de jeunes mariées. Le temple d'une nymphe se disait *nympheion*, le temple d'une vierge *partheneion*. La grammaire confirme donc les conclusions de l'archéologie.

— M. Omont annonce que le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale s'est tout récemment enrichi de 272 volumes, relatifs à l'histoire de France du x^e au xviii^e siècle, provenant de la bibliothèque de sir Thomas Philipps. C'est grâce à la libéralité de généreux donateurs, de M^{me} la baronne James de Rothschild, de M. le baron Edmond de Rothschild, de M. Maurice Fenaille, etc., que ces documents sont rentrés en France. Parmi ces manuscrits figurent notamment le plus ancien recueil des statuts et privilèges de l'Université de Paris, le livre unique des statuts et privilèges de la Faculté de droit de Paris, deux exemplaires des établissements de saint Louis, un compte de l'argenterie de Charles V, une suite d'anciens cartulaires français des xi^e, xii^e, xiii^e siècles, ainsi que de nombreuses chartes originales des abbayes ou églises de Fontevrault, de Saint-Florent de Saumur, de Vendôme, de Bayeux, etc.

— M. Franz Cumont communique le texte grec de l'épitaphe de saint Dasius de Durostorum, gravée sur un sarcophage conservé dans la crypte de la cathédrale d'Ancône. L'existence de ce sarcophage, qui paraît dater du vi^e siècle, lui a été révélée par M^{gr} Giovanni Mercati, de la Bibliothèque Vaticane. L'épitaphe dit expressément que le corps du saint a été apporté de Durostorum et vient ainsi corroborer le récit des *Actes* racontant la passion du martyr.

— M. Chesneux lit une note intitulée : « Hypothèses pour la reconstitution du costume des Grecs primitifs. »

22 mai. M. le Secrétaire perpétuel lit une note de M. Gauckler sur un sarcophage à représentation historique récemment découvert à Rome.

29 mai. M. le comte Paul Durrieu communique une note sur le prétendu portrait de saint Louis à la Sainte-Chapelle de Paris. Il y avait jadis à la Sainte-Chapelle un portrait d'adolescent, peint sur bois, qu'une inscription tracée sur le panneau désignait comme étant une image de saint Louis à l'âge de treize ans, quoique le costume du personnage datât en réalité du temps de Charles VIII ou de Louis XII. Au xviii^e siècle, époque où les vieux tableaux qualifiés de « gothiques » étaient dédaignés et mis au rebut, la présence de ce portrait cesse d'être mentionnée à la Sainte-Chapelle.

Or M. le comte Charles de Montferrand possède un petit panneau qui pourrait bien, si l'on s'en réfère aux descriptions de l'original, être ce portrait même, qui d'ailleurs est simplement un portrait modifié de Philippe le Beau, père de l'empereur Charles-Quint.

Le prix Bordin (3,000 fr.) a été divisé de la façon suivante : un prix de 1,000 francs à M. Gustave Lefebvre pour ses *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* [1] et quatre prix de 500 francs à MM. Bornecque, *Les Clausules métriques latines;* Chapot, *La frontière de l'Euphrate;* Legras, *La table d'Héraclée;* Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote.*

[1] Voir sur cet ouvrage les articles de M. Maurice Croiset, *Journal des Savants*, octobre et novembre 1907, p. 513, 633.

Le prix Stanislas Julien (1,500 fr.) a été partagé également entre M. Édouard Hubert, pour sa traduction française du *Sutralamkara*, et M. Alfred Forke, pour sa traduction anglaise du *Lun heng* de Wang Ch'ung.

Le prix Lefèvre-Deumier (20,000 fr.) a été partagé de la façon suivante : un prix de 12,000 francs à M. Guimet pour les initiatives heureuses et utiles qu'il a prises dans le domaine des études religieuses; un prix de 8,000 francs à M. Franz Cumont pour ses travaux sur Mithra et les religions orientales.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Gustave Retzius a fait hommage à l'Académie de plusieurs épreuves photographiques du monument érigé en l'honneur de Descartes, en 1770, par le roi Gustave III, dans l'église Adolphe-Frédéric, bâtie sur l'emplacement du cimetière où Descartes avait été inhumé en 1650.

— La municipalité de la ville de Faenza invite l'Académie à se faire représenter aux fêtes du trois-centième anniversaire de la naissance d'Evangelista Torricelli, qui auront lieu les 24 et 25 octobre 1908.

— Le Président général de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord invite l'Académie à prendre part au quatrième Congrès général qui se tiendra à Québec du 20 au 22 juillet 1908.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Le prix Monbinne (3,000 francs) est décerné à M. Messager pour son opéra-comique intitulé *Fortunio*.

Le prix Chartier (500 francs) est décerné à M. Amédée Reuchsel.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 2 mai. M. Bonet-Maury lit une étude sur *Les mœurs et l'esprit de famille au Canada.*

9 mai. M. Paul Nourrisson lit une étude sur *Le droit de poursuite des Associations.*

— M. Maurice Bellom fait une communication sur *Les Théories nouvelles de la Valeur.* La notion complexe de la valeur procède de l'intervention de trois notions élémentaires : 1° La notion de la valeur d'usage intervient par la relation entre le sentiment du besoin que l'homme a de la chose, d'une part, et, d'autre part, la connaissance qu'il a de la facilité ou de l'importance de son approvisionnement; 2° La notion de la valeur d'échange intervient par la relation entre le sentiment du besoin que l'homme a d'une chose qu'il ne possède point, d'une part, et, d'autre part, la connaissance de l'usage indirect qu'il peut faire d'une chose qu'il possède en l'échangeant contre la chose capable de satisfaire son besoin; 3° La notion de la valeur de production intervient par la relation entre le sentiment du besoin que l'homme a de la chose, d'une part, et, d'autre part, la connaissance de la difficulté qu'il a ou qu'il aurait à produire la chose.

Dans la formation de chacune de ces trois notions élémentaires apparaît le rapprochement que l'homme établit entre le désir ou le besoin et la difficulté de le satisfaire, c'est-à-dire le souci d'obtenir le maximum d'avantage avec le minimum de sacrifice. C'est ainsi qu'une théorie satisfaisante de la valeur met en relief et en

action, non plus l'*homo economicus* dont le caractère ingrat participe de la froideur d'une abstraction et de la rigidité d'un automate, ni l'*homo medius* dont M. de Foville stigmatisait devant l'Institut international de statistique l'insignifiante figure, mais l'homme vivant et agissant, l'homme véritable, *homo verus,* qui fait preuve non seulement d'initiative et de dévouement, mais encore d'intelligence et de sagacité, en réglant ses espoirs et ses démarches sur la loi féconde de l'économie de l'effort.

16 mai. M. Lemoine lit une étude sur *Primi,* auteur de Mémoires inédits sur la cour de Louis XIV.

Jean-Baptiste Primi Visconti, comte de Saint-Mayol, originaire du diocèse de Novare, en Italie, vint en France en 1673, obtint ses premiers succès comme devin et graphologue et réussit bientôt à entrer dans l'intimité de personnages importants, comme le président Rose, Dangeau, la comtesse de Soissons et surtout Vendôme. Il eut de bonne heure l'idée d'écrire l'histoire du roi et entreprit d'abord une Histoire de la guerre de Hollande, pour laquelle il reçut des mémoires et des documents de Colbert de Croissy, ministre des affaires étrangères. Mais, ayant exposé le véritable objet du voyage de Madame à Douvres en 1670, le volume fut saisi sur les plaintes de l'ambassadeur d'Angleterre et l'auteur enfermé pour quelques mois à la Bastille. Primi, bientôt relâché, n'en continua pas moins à recevoir des gratifications du roi et à fournir aux ministres des mémoires officieux sur divers sujets et notamment sur les affaires d'Italie. Il reçut des lettres de naturalité en 1687 et mourut à Paris en 1713.

Ses *Mémoires,* qui embrassent les années 1673 à 1681, sont d'intérêt très inégal. On y trouve beaucoup de souvenirs tout personnels sur ses prédictions et ses succès, mais ils renferment aussi des pages réellement intéressantes sur Louis XIV, sur les ministres et les maîtresses du roi, sur la cour et les courtisans. Ils présentent en outre le mérite d'avoir été écrits presque au jour le jour. Ils furent achevés en 1682, le manuscrit qui porte le paraphe de La Reynie à cette date ayant été saisi sur l'auteur quand on le mit à la Bastille.

— M. le Ministre de l'Instruction publique informe l'Académie d'un projet de Congrès des sciences administratives qui se tiendrait à Bruxelles en 1910 et l'invite à s'y faire éventuellement représenter.

Le prix Edmond Fréville (1,500 francs) est décerné à M. Louis Tuetey, *Les officiers sous l'ancien régime.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Funérailles de M. Émile Gebhart. Discours de M. le marquis de Ségur et de M. de Foville. 1 broch. in-4°.

Académie des Beaux-Arts. Statuts et règlements. 1 vol. in-12. Paris, Firmin-Didot et C^ie^, 1908.

Ce volume contient les statuts de l'Académie des Beaux-Arts; une liste des dons et legs faits à l'Académie; le règlement de l'Académie des Beaux-Arts pour les concours aux grands prix de Rome; le règlement de l'Académie de France à Rome.

H. D.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET 1908.

LES THÉORIES NOUVELLES DE LA MATIÈRE.

P. Curie. *Œuvres scientifiques*, publiées par la Société française de physique, avec une introduction par Madame Curie. 1 vol. in-8°. Paris, Gauthier-Villars, 1908.

Nous n'avons point l'intention de donner ici une analyse complète du beau livre où la Société de physique vient de pieusement recueillir les précieux mémoires, épars dans divers périodiques, qu'avait durant sa trop courte carrière, si tragiquement interrompue, publiés l'illustre et regretté P. Curie.

Aussi bien ce livre sera rapidement entre les mains de tous les physiciens qui voudront l'étudier dans le détail, comme on fait lorsque l'on se trouve en présence d'une œuvre classique, et nous ne saurions prétendre accomplir l'impossible tâche d'exposer en quelques pages les résultats de travaux qui se rattachent à des sujets très nombreux et très divers et qui, pour être bien compris, demandent, à ceux-là mêmes qui sont des spécialistes, de longues et profondes méditations.

En inscrivant en tête de cet article, où l'on a dessein de soumettre au lecteur de courtes réflexions sur les récentes théories de la matière, le nom de P. Curie, on a surtout le désir de rendre un juste hommage au grand savant dont les géniales découvertes ont tant contribué à provoquer l'extraordinaire mouvement scientifique de ces dernières années.

De tout temps les hommes ont cherché à résoudre le problème de la constitution de la matière et les hypothèses qu'ils ont imaginées sur ce sujet ont été, en quelque sorte, l'âme même de la science de la nature. Mais au fur et à mesure qu'a progressé la méthode expérimentale, les

IMPRIMERIE NATIONALE.

idées, d'abord vagues, sont devenues plus nettes et plus précises : dans les débuts on avait dû se contenter de spéculations souvent assez aventureuses et de systèmes plus séduisants que solides; mais aujourd'hui où il est possible de saisir la plupart des phénomènes par des mesures exactes, il devient obligatoire, pour qui veut proposer une représentation ayant quelque valeur, d'appuyer sur le fond stable de l'expérience l'édifice qu'il se propose d'établir.

Les conceptions modernes les plus hardies n'ont pas pour auteurs des philosophes construisant de toutes pièces un monde conforme aux vues de leur esprit, mais bien des physiciens de laboratoire cherchant à interpréter les résultats de leurs expériences et à grouper de la manière la plus simple et la plus rationnelle les faits qu'ils avaient observés.

Quelles sont les conditions qu'ont imposées aux théories de la matière les recherches récentes; à quelles précisions ont conduit les travaux des expérimentateurs, voilà ce que nous voudrions brièvement examiner.

I. Dès l'origine de la science une hypothèse a pris naissance qui, fidèlement, a accompagné la pensée humaine dans toutes ses fluctuations : c'est l'hypothèse des atomes, qui depuis Leucippe, Démocrite, Épicure et Lucrèce, occupe une place éminente dans le domaine de la physique; loin de diminuer l'importance de son rôle, les travaux les plus récents ont assuré sa prépondérance et, pour la plupart des savants modernes, elle s'impose désormais comme une induction obligatoire.

Par divers procédés fort délicats les physiciens ont, en effet, réussi à mettre en évidence la discontinuité et l'hétérogénéité de la matière, même de celle qui, comme un morceau de cristal ou un liquide, se présente à l'observateur superficiel sous l'apparence d'un corps continu et homogène.

On a fait voir que les diverses propriétés de la matière prise en petite masse, propriétés capillaires, propriétés optiques, chimiques, électriques, dépendaient de son épaisseur en dessous d'une certaine limite comprise entre cinquante et trente millionièmes de millimètres.

Dès lors une interprétation se présente naturellement à l'esprit : tant que l'on se trouve en présence d'un nombre considérable de molécules, tout se passe comme si l'on avait affaire à un ensemble continu et une molécule de plus ou de moins ne saurait modifier les conditions générales où se trouve un groupement qui en renferme des millions et des millions. Qu'importe un grain de sable enlevé ou ajouté à une plage immense? Mais vient-on à réduire suffisamment la quantité observée

pour que l'on ne rencontre plus que quelques éléments, une particule, infime si on la considère en elle-même, deviendra une pierre considérable dans cet édifice minuscule et l'on ne s'étonnera pas de constater qu'en touchant à cette pierre l'on altère profondément la physionomie et la stabilité de toutes les autres.

La matière serait donc bien composée d'éléments discontinus et l'ordre de grandeur de ces éléments, de ces molécules, serait de l'ordre du millionième de millimètre.

C'est encore à la même conclusion que, par une route bien différente, amène l'étude des gaz. On sait que, dès 1738, Daniel Bernouilli a développé une idée devenue célèbre d'après laquelle une masse gazeuse serait formée d'un nombre considérable de molécules animées de rapides mouvements de translation. Cette idée, reprise vers le milieu du siècle dernier par des savants tels que Clausius et Maxwell, a été mise sous une forme assez précise pour que l'analyse mathématique la puisse atteindre et l'on est ainsi parvenu à construire une théorie très cohérente (que l'on appelle la théorie cinétique des gaz) qui explique parfaitement les principaux phénomènes physiques dont une masse gazeuse peut être le siège et qui permet de prévoir les lois de compressibilité, de dilatation, de diffusion que l'expérience a, d'autre part, fait connaître.

Malgré les grands succès qu'elle comptait à son actif, la théorie cinétique n'avait pas, il faut bien le dire, réussi à se faire admettre par tous les physiciens; elle supposait trop d'hypothèses un peu hardies et exigeait des calculs souvent difficiles, souvent aussi contestables; les perfectionnements qu'elle a reçus en ces dernières années et les découvertes auxquelles elle a conduit ont singulièrement augmenté son crédit et l'on peut dire que l'idée de Bernouilli a triomphé aujourd'hui et qu'elle ne compte plus que de très rares adversaires.

La théorie cinétique nous apprend d'ailleurs à compter le nombre de ces molécules qui constitueraient une masse gazeuse et qui, dans les conditions normales, seraient pour un centimètre cube quelque vingt millions de millions.

II. Pour vraisemblables que soient ces résultats identiques obtenus par des méthodes si différentes à l'origine, ils sembleraient, à beaucoup de personnes, plus assurés encore s'il nous était permis de voir avec nos propres yeux ces petites particules elles-mêmes.

Du point de vue absolu, le fait qu'une propriété physique appartenant à un corps subit une discontinuité à partir du moment où l'on prend la substance sous une masse suffisamment petite est peut-être un

indice de l'hétérogénéité de la matière qui a tout autant de valeur que les renseignements fournis par notre œil, mais une longue habitude nous fait attribuer une importance toute spéciale aux indications données par nos sens, et, instinctivement, nous attachons un prix particulier au témoignage de notre vue. Les choses que nous avons constatées avec les yeux de notre corps nous paraîtront toujours, quelque confiance que nous inspire la raison, d'une existence plus certaine que celles que nous atteignons seulement par la puissance de notre esprit.

Très longtemps on avait cru qu'il fallait renoncer à tout espoir de pénétrer ainsi directement dans le domaine de l'infiniment petit. Les meilleurs microscopes permettent seulement de voir des détails ayant comme dimension un tiers de millième de millimètre environ, et l'on pensait que, si parfait que l'on suppose un instrument d'optique, on ne saurait en l'employant descendre beaucoup au delà. Ce n'est pas en effet parce que les procédés de construction ne sont pas encore assez perfectionnés que l'on devait s'arrêter à cette limite, mais bien parce qu'elle était imposée par les théories incontestées, et d'ailleurs incontestables, de la lumière; les phénomènes que l'on désigne sous le nom de phénomènes de diffraction se produisent nécessairement, et, quelque puissant que soit un microscope, deux points séparés par une distance trop petite ne pourront jamais produire sur notre œil qu'une impression semblable à celle que produirait un point unique.

Mais de là on concluait bien à tort que nous sommes condamnés à rester en quelque sorte aveugles devant les objets qui n'atteignent pas les dimensions voulues et l'on ne réfléchissait pas qu'il doit cependant être possible d'apercevoir ces objets à condition que la lumière qu'ils nous envoient soit suffisante pour impressionner notre rétine. Sans doute il ne nous sera pas permis d'analyser leur structure, puisque tous leurs points seront, pour nous, confondus en un seul; mais, pour le moins, nous serons avertis de leur existence.

Chacun sait que notre vue est d'ordinaire impuissante à déceler ces grains de poussière, si ténus et si subtils, qui flottent constamment dans l'air de nos appartements; mais qu'un rayon de soleil vienne à pénétrer dans une chambre primitivement obscure et aussitôt, par millions, vont apparaître des points brillants qui, facilement, seront perçus par qui aura soin de ne pas se placer dans la direction même du rayon.

C'est cette remarque, d'observation si vulgaire, qui a tout récemment suggéré à deux physiciens, MM. Sidentopf et Zsygmondi, l'idée d'un procédé aussi simple qu'ingénieux qui leur a permis d'observer les objets ultra-microscopiques.

On admire, non sans raison, toutes les précieuses conquêtes de la Science contemporaine et l'on s'étonne de la rapidité avec laquelle elles se sont effectuées; peut-être cependant pourrait-on être plus surpris encore que certaines d'entre elles au moins n'aient été acquises qu'à une époque aussi récente, puisqu'elles ne supposent que la possession préalable de principes très clairs auxquels, depuis longtemps, on était parvenu.

Ici l'invention a consisté simplement à éclairer très vivement un objet placé sur la platine du microscope et à disposer les choses de façon telle que la lumière qui n'est pas renvoyée latéralement ne pénètre pas dans l'objectif. Deux savants français, MM. Cotton et Mouton, ont perfectionné la méthode qui permet d'observer des objets, jusqu'ici insoupçonnés, se détachant lumineux sur un fond obscur, comme dans la nuit les étoiles sur la sombre voûte du ciel, et ces objets pourront n'avoir qu'un trois-millionième de millimètre.

Si, par ce procédé, on regarde un liquide analogue à l'eau de savon, on verra, par milliers, des points brillants qui viendront nous prouver, d'une incontestable manière, que ce corps possède une structure granuleuse, et, par une induction logique naturelle, on sera conduit à penser que cette matière, qui tout d'abord paraissait parfaitement homogène, est au contraire discontinue et constituée par des particules nettement séparées les unes des autres.

Le microscope va nous apprendre plus encore; tous ces points brillants qui étincellent dans le champ de l'instrument ne sont pas immobiles; bien au contraire, ils sont animés de mouvements incessants, désordonnés; ils tournent et retournent en tous sens, de façon que finalement ils reviennent toujours à peu près aux mêmes endroits.

Depuis longtemps des phénomènes semblables étaient familiers à ceux qui ont occasion d'observer souvent les préparations microscopiques; ils avaient été décrits, dès 1825, par un biologiste, Brown, et pour cette raison ils sont connus sous le nom de phénomènes du mouvement Brownien; mais c'est M. Gouy qui, il y a une vingtaine d'années, les signala comme une propriété essentielle des liquides et comprit le premier qu'ils nous apportaient de précieux renseignements sur la structure de la matière.

Les nouveaux moyens d'observation des objets ultra-microscopiques permettent de constater que le mouvement Brownien est, en effet, un fait très général et ils donnent la possibilité d'étudier de beaucoup plus près la nature de ces mouvements.

On ne saurait douter que les particules ainsi agitées révèlent l'agitation même du fluide où elles sont plongées et nous sommes ainsi conduits

à admettre que les liquides sont non seulement constitués par des éléments séparés les uns des autres, mais que ces éléments sont animés de mouvements très compliqués et profondément modifiés par les moindres variations de température. Selon toute probabilité, les solides eux-mêmes doivent présenter une constitution analogue, car toutes les découvertes de la physique moderne tendent à effacer la distinction absolue que l'on faisait autrefois entre les divers états où se peuvent présenter les corps.

III. Les physiciens et les chimistes désignent ces éléments sous le nom de molécules; la molécule se trouve être ainsi la plus petite quantité d'un corps dont les propriétés, et particulièrement les propriétés chimiques, soient identiques à celles du corps lui-même. Mais ce n'est pas à dire qu'une molécule soit insécable; une molécule d'eau est encore de l'eau; elle renferme par conséquent, comme l'eau elle-même, de l'oxygène et de l'hydrogène; elle ne saurait être considérée comme le terme ultime de la divisibilité de la matière.

On admettra donc que ces petits éléments sont eux-mêmes construits avec des particules plus petites encore, les atomes, et l'étude de la chimie organique nous a appris qu'il existe des édifices moléculaires qui sont extrêmement compliqués. D'ailleurs la molécule des corps simples renferme, elle aussi, presque toujours plusieurs atomes; ainsi l'étude des réactions de l'eau démontre que la quantité d'oxygène qui entre dans une molécule d'eau n'est que la moitié de celle que l'on trouve dans la molécule même d'oxygène; il faut donc bien penser que cette dernière peut être divisée en deux parties, en deux atomes.

Jusqu'à ces dernières années, conformément d'ailleurs au sens étymologique du mot, l'atome était considéré comme insécable : dans aucune réaction il ne se divisait; toujours il conservait sa masse, se transportant intégralement d'un composé dans un autre.

Ce sont surtout les travaux de Curie et de M^me^ Curie qui ont fait concevoir la pensée que l'atome devait être lui-même un système très complexe et que ce système, loin d'être fixé dans une forme invariable, était, au contraire, un monde constamment en évolution.

Déjà, quelques années avant ces mémorables recherches, pour interpréter certains phénomènes, tels que ceux qui se produisent dans les gaz raréfiés sous l'influence d'un champ électrique, ou bien encore pour expliquer comment un gaz, qui, à l'ordinaire, est un corps très isolant, devient conducteur de l'électricité lorsqu'il est traversé par de la lumière ultra-violette ou par un faisceau de rayons de Röntgen, plusieurs physi-

ciens ingénieux, parmi lesquels il convient de citer surtout l'illustre J.-J. Thomson, avaient été conduits à l'idée que la molécule gazeuse peut, en certaines circonstances, se scinder en deux parties, l'une à peu près aussi grosse que la molécule elle-même, l'autre mille fois plus petite; ces deux fragments étant d'ailleurs électrisés, le premier positivement, le second négativement.

Mais cette idée, bien que déjà populaire chez les savants qui, comme ceux de l'École anglaise, se plaisent à construire des représentations et des modèles mécaniques de la nature, n'avait rencontré en beaucoup d'autres endroits qu'une assez médiocre faveur. Tout changea à la suite de la découverte du radium et de l'extraordinaire mouvement scientifique què provoquèrent les expériences des Curie et des Becquerel. Tous les faits scientifiques si nombreux qui sont venus enrichir la physique s'interprètent, en effet, avec une telle commodité, au moyen d'hypothèses analogues à celles qu'avait imaginées J.-J. Thomson, que ces hypothèses se sont imposées à ceux-là mêmes qui, par leur attachement à d'autres doctrines, semblaient le moins disposés à les adopter.

Dès 1899, Curie indiquait d'une manière très nette que la façon la plus naturelle d'expliquer les singulières propriétés du corps qu'il avait préparé avec M[me] Curie était de supposer « qu'il émettait d'une façon continue des particules extrêmement petites chargées d'électricité négative » et que « l'énergie emmagasinée sous forme d'énergie potentielle se dissipait peu à peu », et il insistait sur ce que cette manière de voir « conduisait nécessairement à ne plus admettre l'invariabilité de l'atome ».

On ne saurait douter aujourd'hui, après les brillantes expériences de sir W. Ramsay et de M. Soddy, et celles de M. Rutherford, que les substances dites *substances radioactives* subissent une véritable désagrégation atomique et qu'elles passent ainsi par plusieurs stades correspondant aux divers degrés de cette désagrégation.

Le radium, qui sans doute provient lui-même d'un autre corps, l'uranium, se détruit par une série de transformations en cascades; il laisse émaner des produits de nature matérielle qui, à leur tour, rayonnent en se simplifiant graduellement, et finalement le radium donnerait ce gaz extrêmement subtil et léger que l'on appelle l'hélium. Il faudrait, il est vrai, près de 1,300 années pour que disparût la moitié du radium et plus de 26,000 années pour qu'une quantité donnée de ce corps fût réduite au millionième; mais ici le temps ne fait rien à l'affaire et cette évolution ne demande, en somme, qu'une durée bien courte par rapport à la vie d'un monde.

L'édifice atomique qui se détruit ainsi progressivement renfermait

d'ailleurs une énorme provision d'énergie qui se libère petit à petit. Si l'on veut se représenter la façon dont il est construit, on pourra envisager l'atome comme une sorte de système solaire : autour du soleil formé par une masse électrisée positive, ayant des dimensions voisines de celles de l'atome, graviteraient, en nombre considérable, des particules beaucoup plus légères électrisées négativement; ces particules, ces électrons comme on les appelle, pourraient parfois n'être plus retenues sur leur orbite par l'attraction électrique du reste de l'atome; elles s'échapperaient pareilles à une petite planète qui, parfois, lancée hors du système primitif auquel elle appartenait, se perd dans les espaces stellaires.

Depuis longtemps poètes et philosophes avaient rêvé de tels rapprochements. En une page immortelle Pascal nous a montré l'homme suspendu entre deux abîmes : l'infiniment grand et l'infiniment petit, et « dans les choses les plus délicates » il apercevait « une infinité de mondes dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible ». La physique a poussé ses investigations jusque dans ces abîmes qui semblaient insondables et elle nous met réellement et effectivement en contact, par l'expérience, avec cet inconnu que seule l'imagination osait atteindre.

IV. Par une voie différente, les physiciens modernes sont aussi parvenus à pénétrer dans la structure de l'atome. Cette voie leur fut ouverte, voici bientôt cinquante ans, par Kirchhoff et Bunsen, lorsqu'ils découvrirent les principes de l'analyse spectrale.

La science a dans cette question, comme dans tous les sujets qu'elle aborde, procédé par approximations successives de la vérité. Tout d'abord, il parut établi que tout corps déterminé, porté à l'incandescence, émet une lumière composée de radiations caractéristiques; en étudiant, au moyen d'un appareil approprié, le spectroscope, la composition d'un faisceau lumineux, on pourra connaître la nature de la substance d'où provient ce faisceau.

On sait combien fut riche et abondante la moisson que cette méthode a permis de récolter : elle conduisit à la découverte de plusieurs corps nouveaux, elle fournit un procédé d'une délicatesse extraordinaire pour déceler l'existence d'une trace d'une substance mêlée avec d'autres corps, elle donna enfin à l'homme la possibilité de connaître la constitution et la composition des astres qu'il pouvait croire à jamais inaccessibles.

Mais les procédés de plus en plus perfectionnés qu'imaginèrent les physiciens et les astronomes montrèrent que l'idée simple que tout d'abord ils avaient admise comme une sorte d'axiome, — à tout corps

correspond un spectre unique, — était dans la réalité fort inexacte. L'étude des spectres stellaires rendit évidente la disparition constante de certaines raies formant des séries régulièrement ordonnées et l'on fut amené à penser, avec des savants comme sir Norman Lockyer, qu'aux températures extrêmement élevées qui doivent régner dans certains astres, il doit se produire des décompositions intra-atomiques d'où résultent en certains cas de grandes simplifications de l'atome.

C'est à un résultat semblable que conduisent les recherches récentes inspirées par l'hypothèse des électrons. L'illustre physicien hollandais Lorentz a construit une théorie complète qui se raccorde admirablement avec les représentations suggérées par les phénomènes radioactifs. On suppose que, dans une source lumineuse, chaque molécule rayonnante comprend des particules électrisées, animées de mouvements de va-et-vient autour de leurs positions d'équilibre. Lorentz a, dans une analyse très serrée, déterminé les conditions de ces mouvements, et il a, le premier, aperçu une conséquence remarquable de son hypothèse. Une particule électrisée, animée d'une vitesse considérable, est analogue à un courant électrique; dès lors, elle peut, comme un courant, subir l'action d'un champ magnétique; il découle de là que les radiations émises par un corps doivent se modifier sous l'influence d'un aimant suffisamment puissant.

C'est cette prévision qu'un expérimentateur très habile, M. Zeeman, a pu vérifier; il vit qu'en plaçant une flamme entre les pôles d'un fort électro-aimant il obtenait une décomposition des raies brillantes de cette flamme. Une étude attentive des conditions de l'expérience apporte les plus précieux renseignements sur l'électron lui-même; depuis la première publication de Zeeman, qui remonte à une douzaine d'années, bien nombreux sont les travaux théoriques ou expérimentaux qui, dans tous les pays, ont été entrepris pour élucider les particularités assez complexes du phénomène.

Sans entrer ici dans des détails difficiles à exprimer simplement, l'on peut au moins indiquer que l'examen spectroscopique de la lumière produite par un corps, de même d'ailleurs que l'étude de l'absorption (comme l'a montré récemment M. Jean Becquerel dans de très belles expériences), confirme et précise les idées émises par les partisans de la théorie des électrons. L'édifice atomique se compose essentiellement de particules en mouvement périodique, soumises à des accélérations qui produisent un rayonnement vers l'extérieur; quelques-unes d'entre elles, sous certaines conditions, peuvent être projetées hors de leurs orbites ordinaires; la stabilité primitive est alors troublée, un

IMPRIMERIE NATIONALE.

nouvel arrangement s'établit et la matière paraît alors subir ces transformations qui se sont manifestées d'une façon si surprenante chez les corps radioactifs.

V. L'audace des physiciens, qui s'était attaquée à l'atome et qui avait réussi à diviser ce qui, par essence, semblait indivisible, ne s'est pas arrêtée devant l'électron. Il s'est trouvé de hardis explorateurs qui ont poussé plus loin encore vers l'infiniment petit et qui ont cherché à pénétrer dans la structure de l'élément fondamental.

Tout d'abord, ils ont établi que tous les électrons, quelle que soit leur provenance, ont des propriétés absolument identiques. L'unité de la matière, composée d'électrons diversement associés, paraît donc fort probable. Ainsi le vieux rêve des alchimistes devient presque une réalité expérimentale. Tels des édifices construits avec des pierres entièrement pareilles les unes aux autres, mais associées suivant le caprice variable d'un architecte, les atomes diffèrent, non par la nature des corpuscules qu'ils renferment, mais par le nombre de ces éléments et par la façon dont ils sont liés.

Dès lors, on conçoit que l'on puisse jeter bas une première construction et utiliser les matériaux devenus disponibles pour réédifier un autre assemblage sur un plan nouveau. En principe, la transformation de la matière n'est pas impossible, et, dans des cas particulièrement simples, nous parvenons même à la produire.

Mais cet électron, qui est la substance essentielle, comment donc est-il fait lui-même? Nous savons que c'est une particule de matière électrisée, et il porte la plus petite quantité d'électricité que l'on ait jamais à considérer; c'est, si l'on veut, l'élément d'électricité.

Indissolublement liée au corpuscule qui la porte, cette charge ne fait, pour ainsi dire, avec ce corpuscule, qu'un seul et même être, et il est permis de se demander quelle est, dans cet ensemble où tout se tient de si étroite façon, de la propriété électrique ou de la propriété matérielle, celle qu'il convient de considérer comme véritablement primordiale.

Rien n'autorise à penser que les phénomènes électriques soient réductibles à la mécanique; les multiples efforts faits au siècle dernier pour expliquer tous les faits connus par la matière et le mouvement ont échoué; n'est-il pas possible de renverser les conditions du problème, de donner des phénomènes de la matière et du mouvement une interprétation électrique qui fasse ainsi rentrer la mécanique elle-même dans l'électricité?

Lorentz, et un physicien allemand Max Abraham, ont, dans cette voie, fait une tentative très hardie.

La propriété essentielle de la matière qu'il s'agirait d'interpréter est l'inertie. Un corps matériel, primitivement au repos, demande pour être mis en mouvement un certain effort, et, pareillement, si ce corps est en mouvement, il faudra pour changer ce mouvement exercer sur lui quelque action. À chaque corps est attaché un certain coefficient constant, son coefficient de résistance au mouvement (ou au changement de mouvement) qu'on appelle sa masse.

Or une charge électrique qui se meut équivaut à un courant, et, par suite des actions électro-magnétiques, il faudra pour mettre une telle charge en mouvement, ou pour changer sa vitesse, dépenser une certaine quantité d'énergie; on voit donc qu'une particule électrisée simule, en quelque sorte, l'inertie et se comporte comme si, par le fait de son électrisation, sa masse matérielle s'était accrue.

Max Abraham et Kaufmann ont établi que la masse totale apparente d'un électron était sensiblement égale à la masse électro-magnétique; par suite l'on doit supposer que la masse matérielle de l'électron est nulle, que toute sa masse est d'origine électro-magnétique.

La matière, composée d'électrons entre lesquels les attractions mutuelles qui s'exercent dans les champs électriques et magnétiques créent ces forces de cohésion qui, suivant leur intensité, font l'état solide, liquide ou gazeux, ne serait donc, en définitive, qu'un assemblage plus ou moins complexe de centres électrisés en mouvement. Chacun de ces centres doit être envisagé comme une modification, symétriquement distribuée autour d'un point, de ce milieu qui remplit tout l'espace, de cet éther, qui, selon l'idée de Descartes, serait bien le receptacle de l'énergie universelle.

Ainsi, grâce au labeur de tant de chercheurs, grâce à ces travaux qui gravitent, peut-on dire, autour des découvertes de Curie, un nouvel espoir est permis à la science; il semble qu'il n'est plus impossible de coordonner, dans une grandiose et imposante synthèse, tous les phénomènes naturels.

Est-ce à dire que cette synthèse sera définitive? Est-ce à dire que le nouveau modèle construit par notre imagination doive être considéré comme une représentation ayant une valeur objective absolue et que sa conformité avec la nature ne fasse aucun doute?

Je crois bien que l'on ne rencontrerait guère aujourd'hui de physiciens qui se fassent illusion à cet égard. Comme leurs devancières, les hypothèses actuelles disparaîtront sans doute un jour, mais elles permettent,

à l'heure présente, de grouper parfaitement les faits connus et elles conduisent à en prévoir beaucoup d'autres.

Si ces symboles ne sont que des apparences, qui ne se superposent pas exactement à la réalité, du moins ce sont des apparences bien fondées, et ils méritent de demeurer tant qu'ils peuvent rendre service.

Lucien POINCARÉ.

JACQUES II D'ARAGON, LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE[1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

I. À l'époque de Philippe le Bel le roi d'Aragon n'avait pas à la cour de France de représentants attitrés, mais il entretenait avec son puissant voisin des relations constantes qui, sous tous les rapports, lui étaient nécessaires. Il y avait entre eux des liens de parenté fort étroits et une certaine communauté d'intérêts, qui d'ailleurs n'empêchaient ni les difficultés ni les conflits. Au reste, la France avait alors dans l'Europe occidentale un rôle prépondérant; rien ne s'y faisait sans elle, et après le pape, le roi de France était, de tous les souverains, celui dont les actes et les intentions avaient, aux yeux de Jacques II, la plus grande importance.

Quand Jacquès monta sur le trône, la guerre commencée six ans auparavant entre les deux couronnes à la suite des Vêpres siciliennes avait pris fin, mais la paix n'était pas encore conclue. Comme roi de Sicile, puis comme roi d'Aragon, il eut la part qui naturellement devait lui revenir dans les négociations dont le Saint-Siège avait pris l'initiative; elles avaient pour but de réconcilier les royaumes d'Aragon et de Sicile avec le roi de France, son frère Charles de Valois, et la dynastie angevine de Naples, alors représentée par Charles II, fils et successeur de Charles d'Anjou; de là les traités de 1291 et de 1295. Les documents publiés par M. Finke au sujet de ces arrangements et de leurs préliminaires présentent le plus grand intérêt[2]. Les Siciliens, dont la conduite à l'égard des Français avait été particulièrement indigne, et qui appar-

[1] Heinrich Finke. *Acta Aragonensia*. 2 vol. in-8°. Berlin et Leipzig, W. Rothschild, 1908. — Voir le premier article dans le cahier de juin 1908, p. 281.

[2] Nous devons nous borner à les signaler ici : Pièces 2, 3, 13, 16, 21.

tenaient maintenant à la maison d'Aragon, avaient conservé pour leurs maîtres de la veille une invincible aversion. Au cours des négociations, le 27 juillet 1294, Jacques II dut écrire aux villes de Palerme et de Messine pour leur promettre qu'à aucun prix on ne les laisserait retomber sous la domination française[1].

Jacques II, passé en 1291 du trône de Sicile à celui d'Aragon, avait toutes les raisons possibles de rester en bons termes avec Philippe le Bel, mais il se trouva fort gêné quand la querelle du roi de France et de Boniface VIII le contraignit de se prononcer entre eux. Dès l'automne de 1299, Boniface VIII, ayant entendu dire que le roi de France, le roi d'Angleterre et le roi des Romains se confédéraient contre lui, prit peur à l'idée que le roi d'Aragon méditait d'entrer dans leur ligue[2]. La situation de Jacques II devint encore plus difficile quand Philippe le Bel le prit à partie. En septembre 1302, ce prince, voulant le gagner à sa cause, lui fit proposer une entrevue qui devait avoir lieu à Narbonne; un envoyé français, maître Denis de Sens, vint lui rappeler, dans un discours dont nous avons le résumé, les liens qui rendaient désirable une entente entre les deux couronnes et dénoncer les attaques de Boniface VIII contre la France; il allait jusqu'à dire qu'en somme le pape était un homme mortel, fort malade, que la faveur d'un tel homme était transitoire et que Boniface VIII n'était uni à Jacques II par aucun lien naturel[3]. Jacques répondit que le projet d'entrevue, dont on lui parlait comme d'une chose convenue, ne lui avait pas été notifié, et se montra désolé du conflit entre le roi de France et le chef de l'Église[4]. Dans les mois qui suivirent, il fut visiblement préoccupé de se dérober[5].

Philippe le Bel, à ce moment, tenait beaucoup à son projet d'entrevue; il crut même devoir y intéresser Jacques Ier, roi de Majorque, qui était l'oncle du roi d'Aragon, et le 20 juillet 1303 ce prince écrivit à son neveu pour lui dire que le vicomte de Narbonne et d'autres envoyés français, venus à Montpellier, n'y avaient pas trouvé d'ambassadeurs aragonais; il lui parlait en même temps, en termes assez obscurs pour nous, d'un projet de mariage destiné à consolider l'union entre les maisons de France et d'Aragon et qu'il ne croyait pas réalisable au point où en était arrivée la lutte entre le pape et le roi de France[6]. Le roi de Majorque n'était pas seul de cet avis; Jacques II, de plus en plus ennuyé de se trouver pris

[1] N. 13; Barcelone, 27 juillet 1294.

[2] N. 49, p. 68; Anagni, 1er octobre 1299.

[3] N. 83.

[4] N. 83, note; 18 septembre 1302.

[5] N. 86; 27 novembre 1302.

[6] N. 91; 20 juillet 1303.

entre des adversaires aussi acharnés, finit par déclarer que pour le présent ni l'alliance avec la France ni le mariage n'étaient possibles; il se contenta d'offrir ses bons offices pour le rétablissement de la paix entre son cousin et Boniface VIII[1]. En cela du moins ses intentions paraissent avoir été sincères[2].

Il ne pouvait être question d'une brouille formelle entre Philippe le Bel et Jacques II; ils avaient intérêt à rester d'accord, au moins en apparence. En 1300, Jacques II avait été en pourparlers avec le roi de France pour l'engager à soutenir les prétentions d'Alphonse de la Cerda, petit-fils de saint Louis, au trône de Castille[3]; en même temps, il poursuivait avec lui des négociations au sujet du Val d'Aran et des difficultés qui se produisaient sur la frontière des deux royaumes[4]. Après la mort de Boniface VIII, de nouvelles ambassades furent envoyées à la cour de France; en février 1304, trois agents aragonais, dont Vidal de Villanova, allèrent trouver Philippe le Bel à Béziers; ils y rencontrèrent le roi de France, la reine, deux de leurs fils, qui les reçurent bien, et ils eurent particulièrement à se louer de l'accueil que leur fit l'archevêque de Narbonne, considéré par eux comme le principal conseiller de Philippe le Bel[5]. À la fin de la même année, Thomas de Procida et un autre envoyé de Jacques II se rendirent à leur tour auprès du roi de France pour l'entretenir d'un nouveau projet matrimonial; cette fois il s'agissait de négocier un mariage entre l'un des fils de Philippe et une fille du roi d'Aragon[6].

Les agents de Jacques II, au cours des missions qui leur étaient confiées, s'informaient de tout, en particulier des affaires de Flandre[7]. Ils nous apprennent à ce sujet que des imposteurs cherchaient alors à se faire passer pour des seigneurs français tombés sur les champs de bataille de la Flandre. S'il faut en croire un des correspondants de Jacques II, leur entreprise eut d'abord du succès, même auprès du roi et de son conseil; mais la supercherie ayant fini par se découvrir, le roi fit pendre tous ceux des faux nobles qui lui tombèrent sous la main[8].

Aux informations de toutes sortes dont abondent les correspondances aragonaises se joignent des appréciations fort libres : en avril 1309, les agents de Jacques II à la cour d'Avignon écrivent à leur maître que Philippe le Bel n'est pas populaire : « On dit que jamais il n'y eut en France

(1) N. 93; 18 août 1303.

(2) Voir les lettres 95 et 96.

(3) N. 300; 23 juillet 1300.— N. 301.

(4) N. 302; vers 1300; réclamations au sujet du Val d'Aran.

(5) N. 311; Arles, 18 février 1304.

(6) N. 304; Paris, 8 janvier 1305.

(7) N. 304.

(8) N. 306; Perpignan, 10 mai 1309.

de roi si pauvre ni si peu prisé de ses gens[1]. » Un clerc du roi de France, Yves de Loigny, gagné aux intérêts aragonais, recommande à Jacques II d'envoyer en France, pour une négociation, l'archidiacre d'Urgel, en alléguant qu'il est humble et par cela même capable de plaire aux Français, « qui ont toujours besoin qu'on leur témoigne des respects infinis ». Ce même personnage craint fort Guillaume de Nogaret, « qui est un corps sans âme, n'a souci du droit de personne et ne s'occupe que de remplir le trésor du roi de France »[2].

L'exemple d'Yves de Loigny prouve que dans l'entourage du roi de France Jacques II trouvait des gens tout prêts à servir sa politique. Ne voit-on pas, en février 1313, un écuyer aragonais, Pierre d'Artesa, attaché à la personne de Charles de Valois, insister auprès du roi d'Aragon pour qu'il le fasse entrer comme sergent d'armes au service du roi de France? La raison par laquelle il explique ce désir est pour le moins étrange :

> Sachez que le roi notre sire[3] a des sergents d'armes de tous les pays, sauf l'Aragon[4]. Très cher sire, si par l'effet de vos prières je deviens sergent d'armes, cela tournera également à votre intérêt et à votre honneur; je serai à la cour pour recevoir vos gens et soigner vos affaires. Or quiconque est sergent d'armes du roi notre sire en sait plus qu'un autre sur les projets et les secrets[5].

Nous ne savons pas si cet estimable personnage parvint à ses fins, mais à la même époque des envoyés de Jacques II le rencontrèrent à la cour de France et il se déclara tout prêt à se mettre aux ordres de leur maître[6]. — Comme Philippe le Bel était, malgré tout, l'ami déclaré et le proche parent du roi d'Aragon, Jacques ne manqua pas de lui recommander en termes affectueux et pressants sa fille Isabelle, quand elle dut traverser la France pour se rendre auprès de Frédéric le Beau, duc d'Autriche, qu'elle allait épouser[7].

Le roi de France ne devait avoir qu'une médiocre confiance en son fidèle parent le roi d'Aragon; en tout cas, à la fin de son règne, on le trouve peu disposé à se déranger des graves affaires qui l'occupaient

[1] N. 179, p. 263; Avignon, 22 avril 1309.

[2] N. 307; Toulouse, 6 janvier 1313.

[3] Philippe le Bel.

[4] « De omni genere linguarum, . . . preterquam de Aragonia. » Lettre de Pierre d'Artesa à Jacques II.

[5] N. 308; printemps de 1313; Pierre d'Artesa à Jacques II.

[6] N. 309, p. 464 : « invenimus hic P. d'Artesa, scutiferum dicti domini Karoli, nepotem Eximini d'Artesa de regno Aragonum. »

[7] N. 235; Barcelone, 8 octobre 1313; Jacques II à Philippe le Bel.

pour régler les difficultés pendantes entre les deux couronnes. Il est curieux de voir les délais et les fins de non-recevoir, savantes et polies, dont l'archidiacre d'Urgel et un autre agent aragonais durent prendre leur parti, quand ils se rendirent auprès de lui pour l'affaire du Val d'Aran. Entrés à Paris le 4 avril 1313, ils virent le roi dès le lendemain, puis allèrent trouver Charles de Valois, qui était, ou disait être, entièrement à leur dévotion; bien reçus par le comte de Valois, par le prince héritier Louis Hutin, roi de Navarre, par le comte d'Armagnac, par toute la cour, ils se rendirent à Poissy, à la suite du roi, pour conférer avec les conseillers royaux. Mais tantôt on leur disait que les conseillers n'étaient pas encore arrivés, tantôt le roi et son frère restaient enfermés, nuit et jour, dans le monastère de Poissy, avec deux ou trois personnes du conseil. Les deux Aragonais ne savaient plus où ils en étaient. De quoi pouvait bien s'occuper le roi dans ces longues conférences? De la guerre de Flandre, qu'on disait imminente? Des princes royaux, dont il fallait organiser les maisons et qui allaient recevoir la chevalerie à la Pentecôte? Des monnaies, que le roi se proposait de changer? Le conseil du roi tout entier avait fini par se réunir à Poissy, mais était-ce pour discuter les propositions aragonaises? Un dimanche matin, l'archidiacre d'Urgel et son compagnon réussirent à s'approcher du comte de Valois, qui suivait les funérailles d'un seigneur; il leur dit qu'on allait s'occuper de leur affaire. En attendant une solution, ils se consolaient de leurs déboires en annonçant à Jacques II la mort de Guillaume de Nogaret, arrivée le mercredi avant Pâques. Nul doute que la disparition de cet homme redoutable n'assurât le succès de leur négociation [1].

Jacques II n'avait guère lieu d'être satisfait, mais il était trop avisé pour ignorer que la diplomatie a ses nécessités et pour oublier les convenances. Quand il apprit la mort de Philippe le Bel, il s'empressa d'envoyer à son fils aîné, l'infant Jacques, des instructions au sujet des vêtements de deuil qu'il devait prendre et des costumes qu'il lui convenait de porter en attendant que la nouvelle fût officiellement annoncée [2].

II. Ses rapports avec la France furent moins suivis pendant le court et mauvais règne de Louis X. En avril 1315, une lettre écrite d'Avignon l'informa des bruits qui couraient sur le triste sort de Marguerite, l'épouse infidèle du jeune roi de France, et sur le malheureux Enguerrand de Marigny. Depuis son arrestation, Marguerite de Bourgogne était confinée

(1) N. 309; Poissy, 23 avril 1313. — (2) N. 310; Saragosse, 18 décembre 1314.

au Château-Gaillard, et l'on se demandait ce qu'elle allait devenir. Le correspondant du roi d'Aragon avait, disait-il, appris qu'elle vivait encore et qu'on avait adouci le régime auquel elle était soumise. Le roi n'osait pas la tuer par crainte de voir toute la Bourgogne se soulever, mais on avait trouvé un moyen d'annuler le premier mariage de Louis X pour lui permettre d'épouser en secondes noces Clémence de Hongrie. Par cette même lettre Jacques II apprenait l'arrestation d'Enguerrand de Marigny, « le second roi de France du vivant du feu roi Philippe ». Certaines gens prétendaient qu'Enguerrand avait été pendu, mais en réalité on pensait à le reléguer dans l'île de Rhodes, d'où il ne sortirait jamais sans l'approbation de Charles de Valois et de ses fils. Il y avait trop d'optimisme dans ces nouvelles, et Louis X était moins généreux qu'on ne le pensait à la cour du pape; Marguerite de Bourgogne périt misérablement dans sa prison, au mois d'août suivant, et Marigny finit ses jours, dès le 21 juin, sur le gibet de Montfaucon[1].

Avec Philippe le Long la correspondance redevint plus intéressante pour les affaires de France. Ce prince était de ceux avec lesquels il faut compter; dès la mort de Louis X, les agents aragonais à la cour pontificale s'en aperçoivent; ils ont sans cesse les yeux fixés sur ce comte de Poitiers qui, tout en forçant les cardinaux à nommer un pape, règle à son profit l'ordre de succession à la couronne, se fait décerner la régence et s'assure le trône; toutes ces lettres, datées de Lyon, parlent de lui[2]. On accueille avec empressement tous les bruits qui courent sur la délivrance de la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis X, qui était alors enceinte, sur la transmission du pouvoir royal, sur les procédés vigoureux et habiles de celui qui mène tout en France[3]. Le 11 août, Jacques II est informé que « messire Philippe est roi de France, parce que la reine a mis au monde une fille »[4]; il se hâte de communiquer cette nouvelle au roi Sanche de Majorque, qui lui répond, le 5 septembre, pour lui démontrer, preuves en main, l'impossibilité du fait[5]. Le roi de Majorque avait raison; on sait que l'enfant de la reine Clémence fut le petit Jean Ier, né le 15 novembre 1316 et mort presque aussitôt.

Philippe le Long, en vertu de la « loi salique », monta sur le trône; mais la partie n'était pas encore gagnée pour lui; son oncle Charles de Valois, son frère Charles le Bel, comte de la Marche, Eudes IV, duc

(1) N. 240; Avignon, avril 1315.
(2) Nos 136, 137, 138, 141, p. 216, 142, 143, 145; juin à septembre 1316.
(3) Nos 137 et 138.
(4) N. 141; 11 août; p. 216.
(5) N. 311; Perpignan, 5 septembre 1316; Sanche, roi de Majorque, à Jacques II.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Bourgogne, et avec eux beaucoup de grands seigneurs, prétendirent défendre contre lui les droits de sa nièce Jeanne de Navarre, fille de Louis X et de Marguerite de Bourgogne. Philippe était aux prises avec ce redoutable parti, lorsqu'à la fin d'avril 1317 le roi Sanche de Majorque vint lui faire hommage.

Arrivé à Melun le 30 avril[1], Sanche fut aimablement reçu par le roi Philippe et lui prêta son hommage pour Montpellier et le château de Lattes, sous la réserve qu'il n'était pas tenu de remplir cette obligation en dehors de Montpellier. Philippe reconnut la légitimité de cette protestation, fit une réponse courtoise à quelques réclamations que Sanche lui adressait au sujet de ses droits de juridiction à Montpellier, et le pria de l'accompagner à Paris. Sanche ayant décliné cette offre, il lui demanda fort affectueusement de rester du moins quelques jours avec lui. Le roi de Majorque passa deux jours auprès du roi et de la reine, qui le fêtèrent et lui offrirent un dîner d'apparât. Il y eut à ce moment entre les deux rois une conversation intime, dans laquelle Philippe apprit à son hôte que Charles de Valois et ses partisans, malgré des engagements formels, refusaient de le reconnaître comme roi de France et de Navarre, et que le duc de Bourgogne prétendait le réduire au rôle de régent; il les avait convoqués à Paris, où Charles de Valois se trouvait, à la tête de forces imposantes, avec une foule de grands seigneurs appartenant à sa faction. Il venait de leur faire dire qu'il ne pouvait se rencontrer avec eux au jour convenu, étant indisposé. Le roi de Majorque, qui apprenait à Jacques II ces graves nouvelles, terminait sa lettre en se demandant ce qui résulterait de cette conférence entre le roi de France et les confédérés[2].

Au milieu des difficultés qui marquèrent le commencement de son règne, Philippe le Long eut pour lui Jean XXII, qu'il avait fait élire. C'est sur le pape qu'il comptait pour régler ses différends avec les Flamands et obtenir des subsides. À la fin de 1317, deux jours avant Noël, trois ambassadeurs français arrivèrent à la cour d'Avignon avec une quantité d'hommes d'armes; la lettre à laquelle nous devons la connaissance de ce fait ajoute qu'on attendait alors, à la cour du pape, le comte de Flandre, son fils et leur suite, dont les logis avaient été retenus. Ne les voyant pas arriver, on en concluait que sans doute le duc de Bourgogne les avait arrêtés au passage pour les empêcher de faire la paix avec le roi. Les ambassadeurs français furent reçus par le pape le 30 dé-

[1] N. 312; Perpignan, 24 mai 1317: «et fuimus cum eo die sabbati vigilia quarte diei dominice post festum Pasche proxime preteritum.» En note, 7 mai; lisez, 30 avril.

[2] N. 312; Perpignan, 24 mai 1317; lettre de Sanche, roi de Majorque, à Jacques II.

cembre; reprenant le vieux projet de croisade qu'on voit revenir à tout instant, à cette époque, dans les actes pontificaux et les correspondances aragonaises[1], ils déclarèrent que le roi s'engageait à partir pour les pays d'outre-mer dans un délai de deux ans; Philippe le Long demandait à être accompagné en Orient par un cardinal, comptait sur le pape pour rétablir la paix entre lui et le comte de Flandre, et priait Jean XXII de lui donner une aide pécuniaire. Quand cette dernière demande fut soumise aux cardinaux, ils répondirent qu'à plusieurs reprises les rois de France avaient allégué des projets de croisade pour extorquer à l'Église des sommes immenses, et qu'ils conseillaient au pape de ne faire, pour le présent, aucune concession de ce genre[2].

Jean XXII était plus accommodant; une lettre du 12 janvier 1318 nous le montre accordant à Philippe le Long une décime de deux ans. Il s'employait de son mieux à réconcilier le roi de France avec son oncle, ce dont Charles le Bel était fort irrité[3]. Son intervention entre les Flamands et le roi fut plus sincère qu'heureuse[4]; au cours des négociations engagées à cet effet, les envoyés flamands montrèrent un mauvais vouloir si évident que le pape, irrité, finit par les congédier[5]. Philippe le Long savait obtenir de ses alliés ce qu'il voulait et mettre ses adversaires en mauvaise posture.

III. L'exemple de cet homme habile ne paraît pas avoir été suivi par son frère Charles IV, et s'il faut en croire les correspondances aragonaises, le dernier des Capétiens directs eut une politique trop souvent incohérente. Quoiqu'il eût partie liée avec Jean XXII, il passe pour n'avoir pas reculé devant l'emploi de procédés violents pour lui forcer la main. Le pape se trouva dans une situation fort pénible lorsque en 1323 Jourdain de l'Isle, qui avait épousé sa nièce, s'attira par toute une série de crimes la colère du roi de France. Charles IV, qui avait d'abord épargné le neveu de Jean XXII, se trouva contraint de le faire mettre à mort; mais est-il vrai qu'avant d'exécuter ce grand coupable on lui fit endosser des vêtements semblables à ceux que portait le chef de l'Église? C'est ce qu'affirme Ferrer d'Abella dans une lettre à Jacques II :

À l'heure où ledit noble devait être mené à la mort, on l'a fait dépouiller des habits qu'il portait, et aussitôt on l'a revêtu d'une robe de pape, dans laquelle il

[1] La place nous manque pour analyser ici les nombreux actes qui, dans le recueil de M. Finke, concernent ces projets de croisade, toujours remis en avant et jamais exécutés.

[2] N. 314; Avignon, 2 janvier 1318.

[3] Nos 314, 315.

[4] N. 315.

[5] N. 316; Avignon, 2 mars 1318 (vi nonas martii, 2 mars, et non 10 mars).

a été ensuite traîné sur une peau de bœuf jusqu'à la porte de Paris; puis on a enlevé cette peau, et on l'a tiré jusqu'au lieu du supplice, où il a été pendu au gibet en vêtements pontificaux[1].

L'auteur de cette singulière affirmation ajoute que si l'on avait eu recours à un tel procédé, ce n'était assurément pas pour plaire au pape et aux siens. Avignon, où cette lettre fut écrite, était loin de Paris; peut-être des gens qui connaissaient l'irritation du roi de France contre Jean XXII ont-ils interprété les faits à leur façon. Cependant, quelques jours plus tard, Ferrer d'Abella écrivit encore au roi d'Aragon qu'à la suite de cette exécution le pape avait fait des concessions à Charles IV et à son oncle Charles de Valois au sujet du projet de croisade et des subsides demandés par la France : « Ainsi, disait-il, se justifie le proverbe : *on frappe le chien pour faire peur au lion*[2]. » Quoi qu'il en soit, la colère dont Charles IV avait fait montre en cette circonstance était encore exploitée par lui, plusieurs mois plus tard, dans les négociations relatives à son projet de croisade[3].

Jean XXII avait besoin de Charles IV; il songeait même à se servir de lui pour l'opposer à son ennemi Louis de Bavière, alors maître de l'Empire. On sait que le roi de France eut la faiblesse de céder à ses sollicitations et qu'un instant il rêva la couronne impériale[4]. Pour cette affaire, comme pour tant d'autres, les correspondances aragonaises nous mettent au courant de ce qui se racontait alors par le monde et surtout des bruits accrédités à la cour pontificale[5].

Il y a certainement un rapport entre ce malencontreux projet de Charles IV et son mariage avec Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII et sœur de Jean, roi de Bohême[6]. Depuis la scandaleuse affaire dans laquelle avaient été impliquées les belles-filles de Philippe le Bel, Charles était resté séparé de sa femme, Blanche d'Artois[7]. La nécessité de se créer une descendance l'obligeant à contracter une

(1) N. 326; Avignon, 15 mai 1323.

(2) N. 327; Avignon, 28 mai 1323.

(3) N. 265; Avignon, 11 octobre 1323.

(4) Alfred Leroux, *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378*, p. 158 et suivantes.

(5) Les lettres relatives à ces négociations assez obscures méritent d'être étudiées à fond : N. 265; Avignon, 11 octobre 1323. — N. 266; 22 octobre. — N. 268; fin de 1323. — N. 271; Avignon, 29 septembre 1324. S'il faut en croire une lettre écrite à Jacques II par l'évêque de Majorque le 3 mai 1327 (n. 283), le bruit courait à cette époque que Charles IV avait encore offert à Jean XXII de l'aider contre Louis de Bavière.

(6) Appelé plus tard Jean l'Aveugle; tué à Crécy.

(7) Blanche, fille de Mahaut d'Artois et d'Othon IV, comte de Bourgogne,

nouvelle union, il obtint de Jean XXII l'annulation de son mariage, le 19 mai 1322 ; mais il n'avait pas attendu cette sentence pour se mettre en quête d'une épouse, et son oncle Charles de Valois, alors intéressé à se maintenir en bons termes avec la maison d'Aragon, résolut de lui faire épouser Yolande, fille de Jacques II.

La négociation de cette affaire fut confiée à Michel del Corral, archidiacre de Daroca, qui dans ses lettres au roi d'Aragon donne le détail de ses démarches. Parti de Paris le 10 mai 1323, pour se rendre auprès de son maître Jacques II, cet agent dévoué fut accompagné à la cour d'Aragon par un écuyer du comte de Valois, chargé par le roi de France et son oncle de voir la princesse Yolande, de constater si elle était en âge de se marier et en état d'avoir des enfants[1]. Pris par la fièvre au moment de son départ, l'archidiacre laissa l'écuyer français continuer sa route et le suivit à petites journées; chemin faisant, il renseigna le roi d'Aragon sur tout ce qu'il y avait à faire pour la réussite d'une entreprise aussi importante : il fallait qu'à l'arrivée de l'envoyé français la cour d'Aragon fût brillante et gaie, que l'écuyer pût causer et se divertir avec Yolande, se trouver à table avec elle, voir comment elle avait la poitrine faite (*videat pectus ejus nudum*)[2]. Le roi d'Aragon devait écrire sans tarder au roi de France, au comte de Valois, au chancelier comte et à l'évêque de Mende, par les soins duquel l'affaire avait été engagée. Surtout il importait d'aller vite en besogne, car la cour de France était pleine de princesses qui rêvaient de porter cette belle couronne; c'étaient Marie de Luxembourg, sœur du roi de Bohême, la sœur du duc de Bretagne, la sœur du comte de Hainaut, deux filles du comte de Savoie. Le comte de Savoie, pour séduire Charles IV, lui promettait, en Italie, l'appui du parti gibelin[3]; il s'efforçait de gagner par ses largesses les chevaliers et les serviteurs du roi[4].

À la fin de juillet, quand l'archidiacre fut de retour à Paris, il informa son maître que la seule candidature dangereuse pour ses espérances était celle de Marie de Luxembourg, mais que Charles de Valois ne pouvait pas répondre du succès avant deux mois; son fils, Philippe de Valois, qui avait sur l'esprit du roi une grande influence, était absent, et rien ne pouvait se faire avant qu'il fût revenu[5]. Trois semaines se

avait été, comme sa belle-sœur Marguerite de Bourgogne, accusée d'adultère; on sait que sa sœur Jeanne, compromise, elle aussi, fut reprise par Philippe le Long.

[1] N. 318; Paris, 8 mai 1322. — N. 319; 15 mai 1322.

[2] N. 319.

[3] Ceci se rapporte directement aux visées de Charles IV sur la couronne impériale.

[4] N. 320, p. 479-480; mai 1322.

[5] N. 321; Paris, 24 juillet 1322.

passent, et tout à coup Charles de Valois écrit à Jacques II pour lui annoncer, avec force excuses, que tout est perdu[1]. Puis c'est Michel del Corral qui, dans une lettre au roi d'Aragon, raconte et commente avec vivacité ce lamentable échec. Il a vu Charles de Valois, d'abord dans la forêt d'Orléans, puis à Pontigny; le comte, ses fils Philippe et Charles, l'évêque de Carcassonne, ont fait les plus grands efforts pour assurer le succès d'Yolande; ils ont été jusqu'à entreprendre le confesseur du roi. Charles de Valois est hors de lui; à l'entendre, Marie de Luxembourg a tout contre elle : il y a trop de méchantes femmes dans sa famille; d'ailleurs, les gens du pays où elle a été élevée ont de mauvaises mœurs; on a trompé le roi sur l'âge de Marie en lui faisant croire qu'elle avait dix-huit ans, or elle en a plus de vingt-deux; enfin elle est louche. Tout le mal vient de ce qu'on a mis Charles IV en défiance en lui donnant à croire que Charles de Valois, pour s'assurer la succession au trône, voulait l'empêcher d'avoir un héritier ou lui faire épouser une femme très jeune, qui de trois ou quatre ans ne pourrait pas lui donner d'enfants. — Voilà ce que prétend le comte de Valois, mais l'archidiacre l'accuse d'avoir tout gâté en essayant de faire agréer au roi une de ses filles; Charles IV, mécontent de son oncle, l'a quitté pour aller chasser dans les forêts de la Champagne, sur les limites du Luxembourg; c'est là, dit-on, que la sœur du roi de Bohême lui a été amenée.

Dans la lettre que nous venons d'analyser, Michel del Corral donne les renseignements les plus curieux sur la séance du conseil royal dans laquelle a été discutée la question du mariage. Le comte de Valois et ses fils ont tenu ferme pour l'alliance aragonaise et personne n'eût osé se prononcer ouvertement contre eux; mais Charles IV a délibéré en secret avec ses conseillers intimes, puis il a déclaré à l'assemblée sa volonté d'épouser Marie de Luxembourg :

> Je me trouvais, dit l'Aragonais, dans un endroit d'où j'ai entendu ces paroles, parce que le roi était irrité et parlait à haute voix.

Charles de Valois est sorti exaspéré; il n'avait pas imaginé que quelqu'un pût avoir l'audace de pousser son neveu à prendre une décision sans le consulter[2].

La reine Marie de Luxembourg ne jouit pas longtemps de son triomphe; elle mourut en mars 1324, et peu après sa disparition, Charles IV

[1] N. 322; Pontigny, 18 août 1322. — [2] N. 323; Paris, 24 août 1322; Michel del Corral à Jacques II.

épousa, en troisièmes noces, sa cousine Jeanne d'Évreux. Jean XXII, devenu tout à fait hostile à la maison d'Aragon, facilita ce nouveau mariage en accordant la dispense qui lui était demandée[1]; mais le sort s'était prononcé contre les fils de Philippe le Bel; la mort de Charles IV, survenue le 1er février 1328, donna la couronne à Philippe de Valois. Jacques II était mort depuis quatre mois et demi[2], quand, le 18 mars 1328, son successeur apprit, par une lettre du cardinal Napoléon Orsini, que Philippe de Valois était régent, en attendant les couches de la reine. On annonçait qu'il allait être roi, si Jeanne n'avait pas un fils[3].

Que de changements en France! Les Capétiens directs venaient de s'éteindre; Charles de Valois était mort et son fils montait sur le trône; le roi de France cessait d'être roi de Navarre; la France était encore puissante, en attendant Crécy. Ce qui n'avait pas changé, c'était la méfiance qu'elle inspirait à ses voisins : on la craignait, on se servait d'elle, et on ne l'aimait pas. En 1326, un Italien, Cicco da Pesaro, écrit à Napoléon Orsini :

> Ces Français sont les pires hommes du monde; ils tiennent tout pour rien, sauf leur nation, et ne veulent voir personne, à part ceux qui savent faire des sottises avec eux[4].

Les correspondances publiées par M. Finke donnent lieu de croire que les dispositions des Aragonais à notre égard n'étaient pas meilleures. L'intérêt de ces documents ne tient pas seulement aux faits qu'ils nous apprennent; nous y découvrons les sentiments et les secrètes pensées des gens; ils nous montrent le caractère des papes et des rois, des princes et des cardinaux, les placent dans la société au milieu de laquelle ils ont vécu, lutté, beaucoup parlé et quelquefois menti. Dans ces dépêches, encore vivantes après tant de siècles, l'erreur elle-même a sa valeur; les bavardages de cour et les faux bruits, tout aussi bien que les nouvelles dignes de foi, nous renseignent sur les passions, les espérances et les craintes des hommes.

Élie BERGER.

(1) N. 271; Avignon, 20 septembre 1324.

(2) Jacques II mourut le 31 octobre 1327.

(3) N. 339; 18 mars 1328. Le 1er avril 1328, Jeanne d'Évreux mit au monde une fille, nommée Blanche.

(4) N. 335; Cahors, 17 octobre 1326.

LE STYLE DES DISCOURS DE CICÉRON.

P. Laurand. *Études sur le style des discours de Cicéron*, 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

C'est une très bonne idée qu'a eue M. Laurand de consacrer au style des discours de Cicéron une étude scientifique et méthodique, neuve par conséquent. Et c'est un principe très juste que celui qui domine son livre, à savoir que Cicéron, quand il écrit ses harangues ou ses plaidoyers, est un « artiste », une sorte de poète ou de musicien, qui fait avec les mots ce que d'autres font avec des notes. La question délicate est de savoir en quoi consiste précisément la beauté artistique ainsi recherchée. M. Laurand ne signale guère que deux qualités du style cicéronien : la pureté de la langue et le souci du rythme. Pour faire ressortir le purisme de l'orateur, il l'oppose, non à d'autres écrivains, mais à lui-même, mettant en parallèle le vocabulaire des discours avec celui des lettres, des traités ou des poésies. Il examine ensuite avec quel soin Cicéron observe les règles de la prose métrique. Sur ces deux points, ses statistiques sont très minutieuses et généralement très sûres, et son travail sera aussi utile qu'il est méritoire. Et pourtant j'estime qu'il est incomplet, qu'il soulève, sans y répondre, un certain nombre de problèmes, dont je voudrais essayer de montrer ici l'intérêt.

Peut-on dire que la pureté grammaticale et la fidélité aux règles métriques constituent « le style » de Cicéron? Ce n'en sont que des parties, non les seules, ni les plus importantes. Ces deux qualités sont en quelque sorte négatives; elles se bornent à des prohibitions : ne pas employer de termes archaïques, poétiques, vulgaires; ne pas terminer ses phrases par des cadences choquantes, etc. Par suite, elles n'ont qu'une valeur médiocre; elles sont tout au plus la condition préalable de l'art, elles ne sont pas l'art lui-même, pas plus que l'abstention du meurtre ou du vol n'est la vertu. Par suite aussi, elles sont assez banales. Il peut valoir la peine de signaler la pureté du vocabulaire chez les écrivains de basse époque, parce qu'on s'attend moins à l'y rencontrer. Mais dira-t-on que Cicéron est un « artiste » parce qu'il n'enfreint ni la correction grammaticale ni la correction métrique? Évidemment son originalité est ailleurs.

Où est-elle? On n'attend pas que j'entreprenne de combler les vides que M. Laurand a laissés dans son analyse des habitudes de style de

Cicéron. Je chercherai seulement à indiquer quelques-uns des points les plus importants : peut-être, sur chacun d'eux, de jeunes latinistes nous donneront-ils, un jour ou l'autre, un travail approfondi.

I. Par exemple, pour ce qui est du vocabulaire, on n'a pas tout dit quand on a rappelé les scrupules de puriste de Cicéron. D'autres règles, plus positives, des tendances plus personnelles, ont présidé au choix des termes. On peut se demander dans quelle mesure l'orateur a été attiré par la valeur pittoresque des mots. M. Laurand déclare, un peu vite, que « le style de Cicéron n'est jamais bien imagé », et, là-dessus, me fait l'honneur de me citer. J'ai écrit, en effet, que Lactance, par la rareté de ses métaphores, ressemblait à Cicéron. Mais enfin « rareté » ne veut pas dire « absence » : sans être aussi coloré que Tacite, Cicéron a pu user à l'occasion de certaines images. Je relève, au hasard de la lecture, des expressions comme celles-ci :

officina nequitiae et deuersorium flagitiorum omnium (*Pro Rosc. Amer.*, 134); *iudicialis tabella, quam iste non modo cera, verum etiam sanguine, si uisum erit, notabit* (*In Verr.*, II, II, 79); *auaritia semper hiante atque imminente* (*ibid.*, 134); *nunc imperii uestri splendor illis gentibus lucem afferre coepit* (*De imp. Pomp.*, 41); *ad bene sperandum quasi signum aliquod sustulisti* (*Pro Marc.*, 2), etc.

De tels exemples suffisent à prouver qu'un dictionnaire des métaphores de Cicéron, sans être aussi riche que celui que M. Huguet a entrepris pour Victor Hugo, ne serait pas sans intérêt.

Il reste vrai que Cicéron recherche plutôt l'abondance que la couleur. Ses redondances et pléonasmes forment une partie essentielle de son vocabulaire. Il y aurait d'ailleurs plusieurs cas à distinguer. Souvent les deux expressions juxtaposées font réellement double emploi : *oppositum et obiectum*, *sanctum ac religiosum*, *tradere et condonare*, etc. Mais souvent aussi le second terme ajoute au premier quelque chose de nouveau, de plus précis ou de plus énergique. Dans des expressions comme *indigna et intolerabilia* (*Pro Rosc. Amer.*, 129), *miseram ac perditam* (*In Verr.*, II, II, 151), l'épithète surajoutée, qu'on pourrait croire oiseuse, est en fait comme le superlatif de la précédente. D'autre part, *lacrimis* après *dolore* (*In Verr.*, II, II, 10), *congredi* après *luctari* (*Pro Sull.*, 47), *exigua manu* après *tenui praesidio* (*De prou. cons.*, 5), introduisent dans la traduction de l'idée une nuance particulière. Quelquefois le terme simple est renforcé par un mot plus imagé :

indagare et odorari (*In Verr.*, II, II, 135); *remota atque erepta* (*ibid.*, 181); *excitare atque inflammare* (*De imp. Pomp.*, 6).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Recueillir ces diverses espèces de redondances, rechercher d'où elles viennent et à quels effets elles contribuent, serait un travail qui demanderait, non seulement beaucoup de patience, mais beaucoup de finesse, un sens délicat du latin, et qui ferait apparaître chez Cicéron une qualité vraiment artistique cette fois, un doigté souple et sûr dans le choix des expressions.

Après les mots, envisageons les phrases. La période harmonieusement équilibrée et métriquement terminée est un cadre banal, prêt à tout recevoir : chacun y met ce qu'il peut, et l'on sait quelles platitudes y mettront les rhéteurs de la décadence et les scribes de la chancellerie impériale. Cicéron est plus exigeant. Il ne lui suffit pas que sa phrase tombe d'aplomb; il veut qu'elle corresponde à sa pensée, qu'elle mette en lumière ce qu'il y a de plus essentiel, soit au point de vue logique, soit au point de vue pathétique. De là le soin tout spécial qu'il apporte à l'ordre des mots, à ce qu'on pourrait appeler le « dessin » (et non plus la « musique ») de la période. Ses artifices, en cela, sont infinis. Il sait, en glissant un mot parasite entre deux termes qui devraient être joints, en rehausser la valeur; c'est ce que M. Louis Havet a étudié sous le nom de « mise en relief par disjonction »; par exemple : *patriis Heraclium bonis exturbare* (*In Verr.*, II, II, 46). Il sait, pour piquer l'attention, renverser l'ordre habituel des constructions, placer le verbe avant son régime :

cum laedat nemo bonus, laudent omnes uestri ciues atque socii, oppugnent ei qui saepissime hanc urbem et hoc imperium oppugnarunt (*Pro Font.*, 35).

Il sait détacher les termes capitaux au commencement ou à la fin de la phrase, — non pas toujours, car il débute ou finit souvent par des formules insignifiantes, des *quae cum ita sint* ou des *esse uideatur*, — mais quand il veut produire certains effets. Voici quelques débuts de périodes :

retinete, retinete hominem in ciuitate... (*In Verr.*, II, II, 76); *iratus iste uehementer...* (*ibid.*, 89); *propugnat pariter pro salute...* (*Pro Font.*, 46); *animum uincere...* (*Pro Marc.*, 8).

Et voici quelques fins de phrases, où Cicéron ne sacrifie nullement la préoccupation du sens à celle de la sonorité :

... *reddiderat nudam atque inanem* (*In Verr.*, II, II, 84); ... *tantos honores habitos esse ab inuitis* (*ibid.*, 155);... *ad euertendam rem publicam plenum annum atque integrum* (*Pro Mil.*, 24).

Quelquefois la phrase est enclavée entre deux mots également importants. Si l'orateur veut opposer son grand rôle passé à son abaissement

actuel, il dira : *nos, qui P. Lentulo... sententias pertimescimus* (*Pro Flacc.*, 97). Ou bien, pour insister sur les difficultés de la tâche qui s'impose aux hommes d'État : *sudandum est iis... cum potentibus dimicandum* (*Pro Sest.*, 139). Ailleurs, le mot, ingénieusement placé à la fin, résume non seulement toute la phrase, mais tout le discours. Le *prouidebo* qui clôt la 3e *Catilinaire*, le *promittam et spondeam* qui finit le *Pro Murena*, expriment bien la fierté du consul. Le *Pro Flacco*, où Cicéron a tant montré la nécessité de ne pas priver le parti conservateur d'un bon auxiliaire, se termine par *rei publicae reseruate*. Le *Pro Sestio*, où il a rappelé le zèle déployé par Sestius pour le faire revenir d'exil, s'achève sur : *eos conseruetis per quos me recuperauistis*. Le *Pro Deiotaro*, qui est surtout un appel à la générosité de César, a pour dernier mot *clementiae tuae*[1]. D'autre part, en ce qui concerne les débuts de discours, sans parler de la fameuse explosion de la 1re *Catilinaire*, il suffit de songer à l'effet que dut produire sur les sénateurs, après de longs mois de mutisme forcé, le premier mot du *Pro Marcello : diuturni silentii...*

J'insiste sur de telles qualités non seulement parce qu'elles ont été omises par M. Laurand, mais parce qu'elles sont plus personnelles à Cicéron que le purisme ou le souci du nombre oratoire. Elles n'ont pas été aussi docilement calquées par ses pâles imitateurs; elles ne sont pas tombées dans le domaine commun. C'est que, tout en constituant la « forme », et une forme très belle, elles tiennent étroitement au fond. Loin d'être un revêtement extérieur, plaqué après coup et tant bien que mal, elles se ramènent essentiellement à une correspondance intime entre la pensée et l'expression. Le redoublement des termes sert, ou à marquer plus fortement l'idée, ou à en indiquer plus subtilement les nuances; la structure de la phrase est destinée à faire apparaître ce qu'il y a de plus important. Puisque M. Laurand, avec raison, aime à rapprocher la pratique de Cicéron de sa théorie, il aurait pu se rappeler le passage du *De Oratore* (III, 19) où Crassus se plaint qu'on ait divisé la pensée et l'expression, qui sont inséparables, *ea diuisit quae seiuncta esse non possunt*, tant il est vrai que Cicéron cherche avant tout une forme qui rende exactement tous les détails et contours de l'idée.

II. Mais ceci nous amène à une question nouvelle. Étant donnés ces rapports nécessaires entre le style et l'idée, là où l'idée change, le style

[1] À ces exemples on en peut joindre un autre encore douteux. Si l'on adoptait une correction proposée par M. Laurand pour des raisons métriques, le *De suppliciis* (et avec lui tout l'ensemble des *Verrines*) se terminerait par *improbos accusare*.

doit changer : l'éloquence cicéronienne n'est donc pas quelque chose de fixe, de cristallisé, si je puis dire. M. Laurand l'a senti, et c'est pour cela qu'il a consacré la troisième partie de son livre à étudier ce qu'il appelle « variété du style ». Mais il l'a fait à un point de vue peu juste, semble-t-il. S'il nous a donné d'utiles remarques sur l'emploi de la plaisanterie et des mots familiers, sur les changements de ton d'un discours à l'autre ou d'une partie à l'autre dans un même discours, il ne répond pas à cette double question : dans quelle mesure le style oratoire de Cicéron se modifie-t-il, d'abord selon les lieux, ensuite selon les temps?

Les anciens eux-mêmes se rendaient compte de la distance qui séparait l'éloquence du sénat de celle du forum; dans le *Brutus* (notamment 223), Cicéron loue tel homme d'État comme étant surtout un orateur populaire, plutôt que « parlementaire ». De même l'éloquence ne paraît pas avoir été identique selon les divers tribunaux devant lesquels on plaidait. Aujourd'hui tout cela nous échappe un peu. Pourtant Cicéron a eu parfois à reprendre les mêmes idées devant des auditeurs différents, et son ton n'est pas resté le même. Il serait curieux de comparer les deux discours *De lege agraria*, ou encore le *Post reditum in senatu* et le *Post reditum ad Quirites*. Dans ce dernier discours, Cicéron conserve du précédent tout ce qui peut agir sur la foule, notamment la belle phrase où il dit que ses ennemis ont essayé de lui barrer la route par un fleuve de sang[1]. Mais il y ajoute, surtout dans l'exorde, toute une série de lieux communs, d'exclamations, d'antithèses, qui sont d'une éloquence un peu grosse, un peu voyante. Cette comparaison, que je ne fais qu'indiquer, nous avertit que l'orateur, quand il dit les mêmes choses, ne les dit pas de la même façon au peuple et au sénat. Parmi les plaidoyers, il y aurait lieu aussi de distinguer ceux qui sont adressés à des jurys très nombreux, et ceux qui sont prononcés devant des tribunaux plus restreints, voire même devant un seul juge, comme le *Pro Ligario* et le *Pro Deiotaro*.

Il est vrai qu'ici ce ne sont pas seulement les circonstances qui sont différentes, ce sont les dates aussi. Et par là nous revenons à cette seconde question, plus complexe que la première : y a-t-il eu, dans le style de Cicéron, une évolution? Il a dû y en avoir une. Cicéron a parlé pendant près de quarante ans; avec sa mobilité de caractère et d'imagination, il est peu vraisemblable qu'il s'en soit toujours tenu au même idéal artistique. De plus, autour de lui, la mode a changé, et il n'a

[1] Cf. *Post. red. in sen.*, 6, et *Post red. ad Quir.*, 14.

pu en négliger les changements, étant très préoccupé de plaire. Si enfin, comme nous l'avons vu, il y a toujours eu une profonde relation entre la forme de son style et l'état de son esprit, les péripéties, si nombreuses et souvent si tragiques, qu'il a traversées, ont dû agir sur sa manière de parler aussi bien que sur sa façon de penser et de sentir.

Le difficile est de marquer avec précision en quoi a consisté cette évolution oratoire. Je relève dans l'ouvrage de M. Laurand, à droite et à gauche, une ou deux indications curieuses : la symétrie des phrases serait plus rigoureuse dans le premier discours conservé que dans les autres; les redondances seraient plus fréquentes dans les œuvres de jeunesse que dans celles de la maturité[1]; la fameuse clausule *esse uideatur* deviendrait très rare dans les derniers discours, comme si déjà, du vivant de Cicéron, elle avait suscité des railleries. Ces remarques ne sont pas dénuées d'intérêt. Si, au lieu de les laisser disséminées, comme elles le sont chez M. Laurand, on les rapproche l'une de l'autre, on est conduit à penser que peut-être, pour Cicéron, le progrès a consisté à se dépouiller de ce que sa forme première d'éloquence avait de trop artificiel.

Ce n'est là qu'une hypothèse : il serait à souhaiter qu'on vînt la confirmer, — ou la démentir, — par une comparaison minutieuse des divers procédés de style aux divers moments de la carrière oratoire de Cicéron.

En attendant que cette statistique soit entreprise, voici un fait qui m'a frappé. Je discutais tout à l'heure l'assertion de M. Laurand sur la rareté des images dans le style cicéronien. Mais il y a au moins un groupe d'œuvres pour lequel cette assertion est plus erronée que pour les autres : c'est la série des discours qui précèdent ou suivent immédiatement l'exil. Là se multiplient, d'une part les descriptions réalistes, d'autre part les comparaisons et les métaphores, tout ce qui colore davantage l'expression. Déjà, dans le *Pro Sulla*, je relève :

> *horum ego faces eripere de manibus et gladios extorquere potui* (28); *noli aculeos orationis meae, quia reconditi sunt, excussos arbitrari* (47); *tu, ornatus exuuiis huius, uenis ad eum lacerandum quem interemisti, ego iacentem et spoliatum defendo et protego* (50).

Dans ce discours, comme dans le *Pro Flacco*, on dirait que l'âme de l'orateur, surexcitée par une crise fatale, crée spontanément une langue plus vigoureuse pour traduire des sentiments plus passionnés.

[1] Cette observation est empruntée à M. Landgraf, *De Ciceronis elocutione in orationibus pro P. Quinctio et pro Sex. Roscio conspicua*, Würzbourg, 1878.

C'est bien autre chose au lendemain de l'exil, quand Cicéron a le cœur tout gonflé de haines féroces. Sa verve, à la fois satirique et pathétique, ne peut se soulager que par des expressions pittoresques dont jadis, moins violemment ému, il ne sentait pas le besoin. Cela commence, dès le *Post reditum in senatu*, avec les invectives contre Gabinius et Pison :

mentes angustae, humiles, prauae, oppletae tenebris ac sordibus (10); *vini, somni, stupri plenus, madenti coma, composito capillo, grauibus oculis, fluentibus buccis, pressa uoce et temulenta* (13).

Le *Pro Sestio* est plus remarquable encore; sans parler du portrait des deux consuls (18-19), les mots qui parlent aux yeux y éclatent de toutes parts :

in ruinis euersae atque afflictae rei publicae (5); *cum illa coniuratio ex latebris atque ex tenebris erupisset palamque armata uolitaret* (9); *intentus est arcus in me unum* (15); *hanc taetram immanemque beluam, uinctam auspiciis, adligatam more maiorum, constrictam legum sacratarum catenis, soluit subito consul* (16); *statim me perculso ad meum sanguinem hauriendum et spirante etiam re publica ad eius spolia detrahenda aduolaverunt* (56).

Je laisse de côté, comme trop probants, le *In Vatinium* et le *In Pisonem;* mais, même dans le *Pro Caelio*, célèbre surtout par l'esprit, l'éclat ne fait pas non plus défaut : c'est l'image de la route embroussaillée de la vertu (42), celle des « ruines fumantes » de la conjuration (70), ou celle-ci encore, pour dépeindre la conversion de Caelius à une vie plus sage : *qua ex vita emersit totumque se eiecit atque extulit* (75). Bien entendu, je ne prétends pas que des images de ce genre aient été inconnues de Cicéron à l'époque des *Verrines :* je dis seulement qu'elles deviennent plus nombreuses après les *Catilinaires*. L'orateur, plus fortement ébranlé, veut atteindre ses auditeurs jusque dans leur sensibilité et leur imagination, leur rendre les choses présentes et tangibles.

Les plaidoyers qui suivent sont moins notables à cet égard. En particulier, les trois qui ont été prononcés devant César, le *Pro Marcello*, le *Pro Ligario* et le *Pro Deiotaro*, sont d'un style moins hardi, d'une élégance plus discrète, que les circonstances expliquent en partie, et qui est peut-être due aussi à l'influence des Néo-Attiques. Dans les *Philippiques*, harangues passionnées, composées dans une période dramatique, le style redevient plus imagé :

gustaras ciuilem sanguinem, uel potius exsorbueras (II, 71); *orationem ex ore impurissimo euomuit* (V, 20); *ad praesentem pastum mendicitatis suae* (XI, 4); *utinam his omnibus abstergere fletum sententiis nostris consultisque possemus* (XIV, 34), etc.

Cette forme concrète ressemble plus à celle du *Pro Sulla* ou du *Pro Sestio* qu'à celle des *Verrines* ou du *Pro Marcello*. En somme, l'imagination de Cicéron, un peu faible par elle-même, a besoin d'être mise en jeu par des passions fortes et des événements tragiques : c'est alors que son éloquence prend plus de couleur et de relief.

III. Mais, pour les *Philippiques*, le problème est plus complexe. On a prétendu quelquefois les séparer des autres discours, comme offrant plus de traces du latin familier [1]. M. Laurand montre au contraire que ni les diminutifs, ni les mots tirés du grec, ni les composés de *per* et de *sub*, n'y sont plus fréquents que dans les ouvrages antérieurs. Je crois sa réfutation très juste, mais je crois aussi la question mal posée. Il faudrait distinguer entre la « langue » et le « style ». Certes, il serait extraordinaire que Cicéron se fût mis tout à coup à changer ses habitudes de vocabulaire et de syntaxe : mais il est naturel que les *Philippiques* présentent des caractères de style assez originaux. Elles ont été écrites dans une période plus agitée qu'aucune autre, et avec un désintéressement littéraire fort rare chez l'orateur; elles ont été destinées à agir, et un dessein plus pratique appelle une forme plus simple. De plus, au moment où il prononce ces harangues, Cicéron vient de lire assidûment les orateurs athéniens, pour répondre aux objections des Néo-Attiques; il a traduit les deux discours *Sur la Couronne ;* rien qu'en intitulant *Philippiques* ses nouveaux discours, il s'engage à se rapprocher de Démosthène, à abandonner ses modèles asiatiques ou rhodiens, à prendre à l'atticisme au moins une sobriété relative. Voilà bien des raisons qui expliquent que les *Philippiques* se distinguent des précédentes œuvres, non, je le répète, par la langue, mais par le style.

De fait, on aperçoit maintes différences, et d'abord dans l'allure des phrases. Non que les autres ouvrages soient uniformément périodiques : rien ne serait plus monotone, et, par suite, plus loin de l'habileté cicéronienne. Mais enfin, dans les *Verrines* ou le *Pro Milone*, les phrases courtes ne se rencontraient qu'exceptionnellement, dans les récits ou les discussions juridiques. Maintenant elles sont plus fréquentes, même dans les développements pathétiques (III, 32; XIV, 9-10), dans les exordes et les péroraisons, là où auparavant s'étalaient les périodes les plus majestueuses. Que l'on compare, aux débuts du *Pro Sulla* ou du *Post reditum ad Quirites*, ceux des *Philippiques* I, III, VII et XIV, ou bien, à la péro-

[1] Voir notamment Hauschield, *De sermonis proprietatibus quae in Philippicis Ciceronis orationibus inueniuntur*, Halle, 1886.

raison du *De suppliciis*, celle de la VI[e] *Philippique*, on verra quels progrès a faits chez Cicéron le « style coupé ». Tel de ces exordes, entrant d'emblée dans le vif du sujet, fait songer à Démosthène, presque à Lysias.

Il peut sembler paradoxal de réunir ces deux noms : Cicéron et Lysias ! Et pourtant n'est-ce pas du Lysias encore que toutes ces phrases simples et rapides, nettes comme des définitions, belles d'une beauté en quelque sorte géométrique?

hoc feci, dum licuit : intermisi, quoad non licuit; iam non solum licet, sed etiam necesse est (III, 33); *hoc qui non uidet excors, qui cum uidet decernit, impius est* (V, 5); *omne malum nascens facile opprimitur, inueteratum fit plerumque robustius* (V, 31); *mora est adlata bello, non causa sublata* (VI, 1); *nec ego pacem nolo, sed pacis nomine bellum inuolutum reformido* (VII, 19); *non pacem facere, sed differre bellum, nec solum propagare bellum, sed concedere etiam victoriam* (XII, 13); *cum iis facta pax non erit pax, sed pactio seruitutis* (XII, 14).

Cette façon de discuter rigoureusement le sens des mots, de faire apparaître, par une sorte de chicane grammaticale, les sophismes de l'adversaire, rappelle l'*acribologie*, qui a été un des artifices les plus efficaces de l'école attique.

De même que l'éloquence cicéronienne s'est simplifiée dans les *Philippiques*, elle s'est concentrée aussi ; elle a rejeté ce qu'il y avait d'excessif dans son abondance. Au lieu des pléonasmes où elle se complaisait, ce sont maintenant des raccourcis d'expression, ellipses ou alliances de mots, où l'idée se resserre pour accroître son énergie : *uoluntaria seruitus* (I, 15); *contumeliosum honorem* (I, 20); *uectigalium nundinae* (II, 35); *hostem togatum* (II, 51). Qu'on prenne seulement cette phrase : *omnes boni, quantum in ipsis fuit, Caesarem occiderunt* (II, 29). Autrefois, Cicéron l'eût développée, délayée même : la concision qui lui donne tant de fermeté est un des traits de l'éloquence des *Philippiques*, qu'elle soit due à l'influence de Démosthène, ou à celle des circonstances ambiantes, ou, comme il est plus probable, aux deux ensemble.

On voit combien de questions soulèverait une étude complète du style oratoire de Cicéron. M. Laurand garde le mérite de l'avoir amorcée, mais il n'a pas vu, ce me semble, les caractères les plus importants, les plus originaux de l'art cicéronien, et il n'a pas vu non plus les divers aspects que cet art a pu revêtir au cours et au gré des événements. Il ne nous dit suffisamment ni en quoi Cicéron se distingue des autres orateurs, ni en quoi, à certains moments, il diffère de lui-même; j'ai essayé de montrer comment on pourrait combler ces deux lacunes; je souhaiterais qu'on les comblât quelque jour.

René PICHON.

LIVRES NOUVEAUX.

J. Déchelette. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* Tome I. Archéologie préhistorique. 1 vol. in-8°, xix-747 p. avec 250 gravures. — Paris, Alphonse Picard et fils, 1908.

Après une période de stagnation relative, entre 1880 et 1900, les études préhistoriques ont pris, depuis le commencement de notre siècle, un nouvel essor; les documents, les classifications, les théories se sont tellement multipliés que les anciens ouvrages n'en peuvent donner qu'une idée très imparfaite. Il fallait beaucoup de savoir et, ajoutons-le, beaucoup de courage pour écrire le manuel d'une science qui s'accroît et se transforme si rapidement sous nos yeux. M. Déchelette a fait preuve de ces qualités et d'autres encore, que l'on avait déjà eu l'occasion de louer dans ses beaux ouvrages sur les vases gallo-romains à reliefs et sur les fouilles de Bibracte: un don d'exposition remarquable, un sentiment très juste des proportions et un style d'une parfaite limpidité. Ce premier volume comprend tout ce qui concerne les deux âges de la pierre, c'est-à-dire l'étude des civilisations préhistoriques dont les vestiges ont été recueillis dans les anciennes alluvions de nos fleuves, dans les cavernes habitées à l'époque du mammouth et du renne, dans les stations et les sépultures néolithiques. L'auteur, exactement informé de l'archéologie des pays européens, ainsi que des recherches récentes dans les couches profondes de l'Égypte, de l'Archipel, de l'Orient sémitique, a éclairé son exposé par des rapprochements qui en rehaussent encore l'intérêt. Dire qu'il est « au courant » ne suffit point, car on décerne un peu facilement cet éloge à ceux qui tiennent compte, dans leur bibliographie et dans leurs notes, des dernières publications françaises ou étrangères, qu'ils les aient lues ou non. L'information de M. Déchelette n'est pas superficielle, mais de première main, et l'un des mérites les plus frappants de son ouvrage, c'est qu'il a, de préférence, cherché ses exemples et ses motifs de conclure dans les récits de fouilles scientifiques toutes récentes, au lieu d'insister, comme l'ont fait avant lui plusieurs auteurs de livres du même genre, sur des fouilles anciennes, célèbres à bon droit dans l'histoire de la science, mais dont il est périlleux de vouloir tirer parti, vu l'insuffisance des relations qui en ont été publiées. L'archéologie préhistorique, comme l'archéologie classique, a passé par une phase où il s'agissait de découvrir des documents, plutôt que d'en préciser le gisement et d'en dresser, couche par couche, l'inventaire; aujourd'hui, les recherches faites de la sorte tendent heureusement à devenir l'exception et la science doit surtout s'autoriser de celles qui ont tenu compte de ses exigences. Bien des chercheurs, en ce moment même, poursuivent, sur différents points de la France, l'enquête commencée, vers le milieu du xix^{e} siècle, par Boucher de Perthes, Lartet, les frères Galles; ils trouveront dans le volume de M. Déchelette un guide excellent, comme nous n'en possédons pas encore pour l'archéologie classique, et ils pourront être certains, lorsqu'ils l'auront étudié avec soin, de ne rien ignorer d'essentiel parmi les découvertes du passé.

S. Reinach.

N. de G. Davies. *The Rock Tombs of El Amarna.* Part IV. *The tombs of Penthu,*

Mahu, and others (Archaeological Survey of Egypt, 16th Memoir). In-4°, 36 p et 45 pl. — Londres. Quaritch, 1907.

Le quatrième volume de cette si intéressante série achève la revision de la nécropole Nord avec la tombe de Penthou. Si les sujets des fresques ne s'écartent guère des thèmes ordinaires, ils offrent, en revanche, une occasion excellente de vérifier la façon dont ont été choisies, puis combinées, les données initiales de la décoration murale des tombes d'Amarna. Plus on avance en ce relevé méthodique des scènes, mieux on constate combien est grand le nombre de problèmes archéologiques encore à résoudre. Les épisodes que le peintre a figurés sont-ils des « extraits biographiques » choisis un peu au hasard? Y a-t-il vraiment — ce que je ne crois guère pour ma part — des emprunts purs et simples à un cahier type? Peut-on discerner, dans la série des panneaux, un ordre logique? Une étude attentive du répertoire mènerait, semble-t-il, à des conclusions différentes de celles qu'adopte ici M. N. de G. Davies. Tout bien pesé, c'est encore le vieux concept thébain qui me paraît avoir réglé ces scènes, et les différences sont beaucoup plus apparentes que réelles. La vie du fonctionnaire, les points culminants de sa carrière et la récompense finale par le roi en constituent la trame. En « lisant » les scènes d'Amarna par panneaux symétriques, de droite à gauche, et en procédant de bas en haut par groupe de scènes, on a presque partout une suite rationnelle des plus satisfaisantes. L'intervention répétée de la personne royale (la tombe thébaine la réservait pour le seul épisode final de l'« audience au Palais » en deux scènes parallèles, de part et d'autre de la porte d'entrée de la chambre), telle serait, en fin de compte, la seule grande innovation réelle des décorations d'Amarna. Ce serait donc un fait d'ordre purement archéologique, sans qu'il soit besoin de chercher dans le domaine des idées religieuses. C'est par la recherche patiente de tous ces détails menus, mais précis, que l'on viendra à bout des rêveries pseudo-historiques qui sont lieux communs quand on parle d'Amarna et de la prétendue révolution « religieuse » d'Amenhotep IV.

Cinq tombes appartenant à la nécropole Sud constituent la seconde partie du volume. Un résumé substantiel des travaux antérieurs et un aperçu général sur l'ensemble de ces tombeaux précèdent les cinq monographies. Ce chapitre est plein de remarques d'un haut intérêt, et qui vaudraient chacune un exposé détaillé. Signalons seulement la discussion sur l'architecture et la décoration murale, où M. N. de G. Davies insiste sur tous les caractères non thébains de ces hypogées. Il serait excessif d'en tirer des conclusions d'une portée générale. Ces hypogées sont, à n'en pas douter, dans la tradition purement égyptienne pour l'histoire de l'art. L'auteur a raison, en tous cas, quand il vante la magnificence de cette architecture funéraire, et la beauté des colonnades d'Amarna. Il est certain que je ne connais rien de pareil dans le reste des nécropoles de l'Égypte.

Chacun des cinq tombeaux publiés ensuite présente un intérêt particulier, et rien ne ressemble moins à une monotone série de documents. La tombe de Mahou, chef de la police, donne un nouveau type de scènes biographiques toutes différentes des scènes accoutumées. Celle de la planche XXXVI (reproduite plus loin en photographie) est merveilleuse de vie. C'est peut-être le spécimen le plus caractéristique du style amarnien. La tombe d'Apy reproduit une scène indispensable à noter pour l'histoire religieuse des thèmes choisis par la statuaire. C'est celle où l'on voit le roi et la reine consacrer des statuettes de métal précieux « tenant entre leurs mains le nom d'Aten ». L'hypogée de Ramas contient les meilleurs spécimens de statues du couple défunt, et prouve que la sculpture funéraire d'Amarna continuait la tradition des artistes thébains les plus habiles. La tombe inachevée du gouverneur

Nafir Khopirrou révèle un dispositif architectural d'une ampleur et d'une harmonie qui atteint presque à la majesté d'un temple. Et même dans la tombe de Souti, la plus modeste des cinq, le plan cruciforme et la titulature gravée sur les parois sont deux intéressantes particularités.

On voit, par ce trop rapide exposé, que le nouveau volume est tout autre chose que la contribution annuelle, régulière, mais monotone, à un grand inventaire. Un chapitre dernier est consacré aux textes religieux. Mais le sujet est trop important, et j'aime mieux remettre pour la fin de la série d'Amarna les remarques nécessaires.

George Foucart.

Gilbert Norwood. *The riddle of the Bacchae, the last stage of Euripides religious views.* 1 vol. in-8°, 188 pages. — Manchester, University Press, 1908.

L'interprétation de la pensée religieuse d'un poète dramatique est naturellement difficile et presque toujours incertaine, car le propre du poète dramatique est de s'effacer derrière ses personnages. Cette difficulté est particulièrement grande quand il s'agit d'un esprit aussi insaisissable que celui d'Euripide, et, dans aucune de ses tragédies subsistantes, elle ne l'est autant que dans les *Bacchantes*. M. Gilbert Norwood a essayé de résoudre par une interprétation nouvelle ce qu'il appelle non sans raison l'« énigme » de cette pièce, c'est-à-dire la contradiction surprenante qu'on remarque entre l'incrédulité ordinaire du poète et l'enthousiasme religieux qu'il y manifeste par la bouche de ses personnages. Si la solution qu'il propose était acceptable, il est certain que l'énigme disparaîtrait.

D'après M. Norwood, le personnage de Dionysos a été conçu par le poète, non comme divin, mais comme purement humain. Le fils de Sémélé est un magicien, moitié fanatique, moitié imposteur, qui a fini peut-être par croire qu'il est un dieu ou qui, en tout cas, le fait croire aux autres, et exerce sur son entourage, grâce à des prestiges empruntés à l'Orient, une véritable fascination. Les prétendus miracles auxquels nous assistons sont de simples phénomènes d'hypnotisme. L'intention du poète aurait été de montrer comment une imposture de ce genre avait pu donner naissance à une religion. Et ainsi sa pièce, justement par l'expression de l'enthousiasme religieux dont elle est pleine, serait une sorte de leçon de choses, propre à faire voir avec quelle facilité l'âme humaine se prête à certaines duperies, quand elles satisfont en elles des tendances instinctives.

Quelles que soient l'ingéniosité et l'abondance d'arguments avec laquelle cette interprétation est proposée, j'estime qu'elle doit être écartée *a priori* comme contraire aux principes nécessaires de toute bonne critique. On y reconnaît trop l'influence du D^r^ Verrall, dont M. Norwood se réclame d'ailleurs et dont l'autorité est évidemment considérable à ses yeux. Son défaut capital est de raisonner sur une pièce de théâtre comme sur une chose abstraite, sans tenir compte ni de la tradition ni du milieu. Comment M. Norwood n'a-t-il pas été arrêté immédiatement par cette simple réflexion que, si son interprétation était vraie, Euripide aurait dû attendre vingt-trois siècles pour être compris, personne, ni de son temps, ni dans la suite de l'antiquité, n'ayant eu la moindre idée de ce qu'il avait voulu faire? Nous en avons la preuve par d'assez nombreux témoignages relatifs aux *Bacchantes*, et plus spécialement par les arguments de la pièce. L'un d'eux, celui d'Aristophane de Byzance, nous donne à cet égard la tradition alexandrine et nous voyons qu'il présente Dionysos comme un dieu. Il nous apprend de plus que le même sujet avait été traité par Eschyle dans son *Pentheus*. Si Euripide avait eu la pensée de le transformer à ce point en le remettant sur la scène, n'aurait-il pas senti le besoin d'en

avertir son public? Or quel est le passage de la pièce où se manifeste une intention de ce genre? M. Norwood essaye bien de démontrer que les miracles mis en scène ne peuvent être que de faux miracles, des illusions vaines. Mais qu'importent les raisonnements plus ou moins subtils en matière d'effet théâtral? Aucun Athénien, voyant jouer la pièce, n'a jamais pu en avoir le moindre soupçon. Et, en somme. tout est là.

L'« énigme » subsiste donc après la tentative de M. Norwood comme auparavant, et ce n'est sans doute pas au moyen d'explications inattendues qu'on la résoudra. S'il y en a une qui ait chance d'être valable, c'est à l'histoire qu'il faut la demander. M. Paul Girard semble bien l'avoir indiquée dans son travail sur *La Trilogie chez Euripide* (*Revue des études grecques,* mai-juin 1904). Il a rendu très vraisemblable, presque certain même, le fait que les *Bacchantes* avaient été composées pour être jouées en Macédoine, aux fêtes de Piérie données par Archélaos. Et, sans prêter au poète, comme il l'a fait, une intention arrêtée de critique religieuse, qui demeure tout au moins obscure et incertaine, ne peut-on admettre qu'avec la souplesse naturelle de son esprit il s'est adapté à son public nouveau, au point de se faire en imagination l'interprète de ces religions demi-barbares, où un naturalisme exalté se déployait avec une intensité de vie extraordinaire?

Maurice Croiset.

Pierre Rambaud. *La pharmacie en Poitou jusqu'à l'an XI.* 1 vol. in-8° de 800 pages. — Poitiers, Imprimerie Blaise et Roy, 1907.

Le gros volume que M. P. Rambaud vient de donner au public, tirage à part du tome XXX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* aurait gagné à être plus strictement condensé dans les limites du sujet qu'a abordé l'auteur. Dans le premier chapitre, il est plus question de l'exercice de la médecine que de l'exercice de la pharmacie. Chose plus fâcheuse encore, M. Rambaud ne semble pas mettre en doute que les *apothecarii* mentionnés dans les couvents du x^e au xii^e siècle soient réellement des apothicaires au sens moderne; s'il avait réfléchi que le mot *apotheca* désigne, comme le mot grec *ἀποθήκη*, sur lequel il est calqué, un dépôt de vivres, un cellier, une cave, il aurait vu que le moine *apothecarius* n'est autre chose que le *cellararius* ou cellérier de l'abbaye. Insuffisant pour le moyen âge, avec de regrettables étourderies (p. 17, *apothecus* pour *apothecarius;* p. 18, *Nicolas* [au lieu de *Robert*] Poitevin, médecin de Charles VII), le livre de M. Rambaud est très nourri et très solide pour les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. les seuls, à vrai dire, où l'abondance des documents permette à l'historien de se mouvoir en pleine connaissance de cause. Sans chicaner l'auteur sur l'ordre assez incohérent dans lequel se suivent ses nombreux chapitres, on lit avec un intérêt particulier ceux qu'il a intitulés : l'enseignement de la pharmacie, le jardin royal de médecine, les apothicaires et la Réforme, le commerce des drogues en Poitou, le rôle des apothicaires en hygiène, médecine légale et toxicologie, surtout peut-être celui qu'il a consacré aux apothicaires écrivains. Dans ce dernier chapitre, il s'attache à nous faire connaître les Contant, le père Jacques (mort vers 1588) et le fils Paul (1562-1629), en relation avec les principaux savants de leur temps et dont l'œuvre commune, les *Commentaires sur Dioscoride,* éditée en 1628, a fait faire de notables progrès à la botanique.

En appendice sont publiés *in extenso,* à titre de pièces justificatives, divers documents en français, où l'on trouvera à glaner d'intéressantes traces de prononciation dialectale (*allain* pour *alun,* p. 700), ou des expressions archaïques qui ont

leur charme (huile d'*olif*, p. 703). L'inventaire de la riche bibliothèque de Pierre Bertheau de Châtelleraült en 1626 (p. 722) aurait dû être accompagné d'un commentaire bibliographique.

Il est surprenant que M. Rambaud n'ait pas reconnu dans la *planteloube*, mentionnée page 21, une variété de renoncule dite encore aujourd'hui *poteloube*, c'est-à-dire «patte-de-loup», dans le patois du Poitou; les patois plus méridionaux appellent cette plante *paoutoloubo* ou *loupaouto*. A. Thomas.

Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. Tome IV : *Les aventures de Robert Drury pendant ses quinze années de captivité à Madagascar et son second voyage dans cette île* (*1701-1717 et 1719-1720*), par Alfred Grandidier et Guillaume Grandidier, 1 vol. in-8°. — Paris, Comité de Madagascar, 1906.

À plusieurs points de vue, le tome IV de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* se distingue nettement des tomes précédents. Alors que les trois premiers volumes sont constitués par la réunion d'extraits empruntés à des ouvrages très différents les uns des autres, ou de pièces fort courtes pour la plupart, le récit des aventures de Robert Drury durant sa longue captivité et celui de son second voyage à Madagascar suffisent à occuper le tome IV entier. Cette unité matérielle de composition et d'auteur différencie déjà ce volume de ceux qui ont été publiés auparavant; mais la différence paraît plus sensible encore au cours d'une lecture attentive; c'est ce qu'une brève analyse de l'ouvrage de Drury mettra en évidence.

De ce goût très vif des voyages et des aventures qu'ont, au milieu du XVII^e^ siècle, manifesté tant de Français, l'Anglais Robert Drury a fourni des preuves de très bonne heure. Il n'avait pas encore douze ans qu'il témoignait à ses parents, de braves restaurateurs de Londres, son ardent désir de se faire marin. Voyant leur fils irréductible dans ses idées aventureuses et de plus en plus désireux de se rendre aux Indes Orientales, les parents de Robert se décidèrent, au début de l'année 1701, à lui permettre de s'embarquer; ainsi furent comblés les vœux du jeune garçon, qui n'avait pas quatorze ans au moment où il prit passage sur le *De Grave*, un des trois premiers navires envoyés dans l'Inde par la Compagnie anglaise (récemment fondée) des Indes Orientales.

Après un séjour de dix mois dans l'Inde, d'abord à Masulipatam, puis au Bengale, le *De Grave* mit à la voile à destination de l'Angleterre. À grand'peine, par suite d'une voie d'eau qu'il fut impossible de découvrir, il atteignit Maurice, d'où il repartit pour le Cap, après une relâche de quelques semaines; mais bientôt l'eau envahissant de plus en plus le navire, son capitaine ne vit pour ses compagnons et pour lui-même qu'une chance de salut : gagner Madagascar. Il parvint, non sans peine, en vue de Fort-Dauphin; mais, n'osant pas y atterrir, dans la crainte de tomber entre les mains des Antanosy, qu'il croyait animés des sentiments les plus barbares à l'égard de tous les Européens, il longea le rivage dans la direction du Sud-Ouest jusqu'au moment où il dut se décider à jeter le *De Grave* à la côte. Il était alors arrivé sur le littoral de l'Androy, dont les habitants ne tardèrent pas à piller les marchandises du navire, et à faire captifs puis à massacrer les naufragés.

Seuls Robert Drury lui-même et trois autres adolescents durent à leur jeunesse d'échapper à la mort, mais leur sort n'en fut pas moins misérable; ils furent réduits en esclavage, répartis entre différents maîtres et séparés les uns des autres. Ainsi commença, dans le courant de 1702, pour Drury, une captivité qui se prolongea durant quinze années, jusqu'en 1717. Pendant presque tout ce temps, le jeune Anglais demeura chez les farouches Antandroy et y mena une existence précaire,

à la merci d'un maître emporté, sinon cruel, qui faillit plusieurs fois le tuer et qui le contraignit de se plier à tous les usages du pays, voire même de se soumettre à cette humiliante cérémonie du *lelafim paladia* (c'est-à-dire du lèchement de la plante des pieds) par laquelle un inférieur témoignait naguère de sa soumission à l'égard d'un supérieur. Pour s'en faire une idée précise, il faut lire les pages dans lesquelles Drury a raconté sa vie, soit auprès de son maître, soit dans la campagne comme gardeur de bestiaux; si lamentable que fût sa situation, le malheureux semble avoir fini par s'y faire, tout au moins dans une certaine mesure, par se constituer par son ingéniosité une aisance relative, et par mener, selon sa propre expression, « une existence aussi agréable que n'importe lequel de ses voisins » (p. 209); après avoir, au cours d'une razzia, fait prisonnière la fille d'un chef des montagnes, il en tomba amoureux et l'épousa, et peut-être, se trouvant très heureux auprès d'elle, aurait-il fini par renoncer à recouvrer sa liberté, si, quelque temps avant l'expédition que couronna son mariage, un chef indigène ne lui avait dit que des navires européens se rendaient parfois à la baie de Saint-Augustin et ne lui avait indiqué le chemin à suivre pour parvenir à la mer. Ainsi fut ranimé, chez Drury, le désir de recouvrer la liberté; profitant de conjonctures favorables, il s'échappa et atteignit, après une foule de péripéties, les bords de l'Onilahy, qu'il descendit ensuite jusqu'à la baie de Saint-Augustin. Mais, quand il y arriva, l'état misérable dans lequel se trouvait le Fiheranana en avait éloigné les navires européens; aussi Drury considéra-t-il comme une bonne fortune d'être fait prisonnier par des Sakalaves qui l'emmenèrent sur les rives du Manambolo. Là, dans les premiers mois de l'année 1717, il fut enfin délivré d'esclavage; et bientôt l'ancien esclave des Antandroy, qui avait perdu naguère toute apparence policée et avait été d'abord appelé par ses compatriotes « l'Anglais sauvage », s'éloigna de Madagascar. Il y revint un peu plus tard, à bord d'un navire négrier, en qualité d'interprète, durant quelques mois (1719-1720), mais visita surtout au cours de ce voyage la côte orientale de l'île, qu'il n'avait pas entrevue auparavant.

Si dramatiques et si variées que soient les aventures de Drury, elles ne constituent pas, au point de vue historique, le principal intérêt du livre; ce ne sont pas non plus les guerres des populations antandroy ou sakalaves, ni les mentions assez fréquentes de la présence de ces pirates européens dont le tome III de la *Collection des ouvrages anciens* a raconté la curieuse histoire, qui en font le grand attrait, mais bien les renseignements abondants, précis, et le plus souvent exacts, fournis par Drury sur les mœurs et les coutumes malgaches durant le premier quart du XVIII^e^ siècle. Pendant quinze ans, ce malheureux a vécu dans la partie sud-occidentale ou occidentale de la grande île, au milieu des Antandroy et des Sakalaves; il a participé à leur vie, assisté à leurs cérémonies, adopté leurs usages; il a appris leur langue d'une manière si complète qu'il a fini par la parler avec une aisance et une perfection qu'admiraient les chefs ignorants de ses aventures. Ainsi s'explique l'attention que mérite, particulièrement au point de vue de l'ethnographie historique (s'il est possible de parler de la sorte), le récit de Robert Drury.

Néanmoins, depuis une quarantaine d'années, sa valeur historique et ethnographique a été mise en doute par plusieurs critiques. Si motivées que soient leurs réserves, elles n'ont pas convaincu MM. Alfred et Guillaume Grandidier; aussi ont-ils donné place aux aventures de Robert Drury dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, et ont-ils déclaré, en s'appuyant sur leurs propres constatations, tenir très grand compte du témoignage de cet auteur. « Pour nous, qui avons voyagé chez les Antandroy, les Mahafaly et les Sakalaves, nous ne pouvons, disent-

ils (note 1 de la page 3), que reconnaître la véracité de beaucoup de ses descriptions. . . Il nous semble certain qu'un homme ayant très longtemps vécu de la vie des indigènes a pu seul donner les très véridiques et très nouveaux renseignements qu'on trouve à chaque page du livre de Drury; jusqu'à nos voyages il y a une foule de détails sur les mœurs des peuples du Sud dont Drury seul avait parlé, et son dictionnaire contient une foule de mots parfaitement exacts et qui étaient inconnus avant lui. . . Au point de vue des mœurs des habitants du Sud et de l'Ouest et de la description du pays, il y a beaucoup à prendre. . . » Voilà pourquoi MM. Alfred et Guillaume Grandidier, non contents de traduire avec le plus grand soin le texte de Drury, l'ont annoté avec une attention toute particulière, surtout au point de vue géographique et ethnographique.

Ils ont eu raison, car c'est là de beaucoup la partie la plus importante du récit. Sans aucun doute, Robert Drury a existé, et il a été à Madagascar; mais qu'y a-t-il fait exactement, voilà ce qu'il est impossible de dire, puisque nous n'avons pas sa relation originale. Cette relation, Drury lui-même l'avait rédigée complètement; toutefois, comme son texte était beaucoup trop long et trop confus, force fut d'y mettre de l'ordre et de le condenser. Telle fut l'œuvre du rédacteur anonyme des aventures de Drury, ou plutôt telle est l'œuvre qu'il s'attribue dans la préface. Mais, en se donnant ce rôle modeste d'adaptateur, le rédacteur a diminué systématiquement sa part de collaboration; il est incontestablement l'auteur, en effet, des précautions oratoires par lesquelles s'ouvre le récit, de différents épisodes dramatiques dont la fausseté est évidente (par exemple celui de la condamnation à mort de Drury à Mahabo, p. 371 et suivantes), d'assez longues considérations sur la politique et la morale comparées des Européens et des Malgaches, sur l'origine du régime parlementaire (p. 143-145), etc.; il a en outre (encore qu'il s'en défende à la page 105), lu différents ouvrages antérieurement publiés sur Madagascar, et il les a utilisés dans la rédaction d'un livre d'aventures qu'il a composé sur le type de *Robinson Crusoë*. Au point de vue littéraire l'imitation du chef-d'œuvre de Daniel de Foë est indéniable et vraiment systématique; pour bien graduer l'intérêt de son récit, le rédacteur a montré son héros changeant peu à peu de condition, s'élevant comme Robinson Crusoë de la situation la plus malheureuse à une situation plus supportable, et de l'esclavage le plus étroit à une liberté relative, puis à une liberté complète; même le voyage de 1719-1720, si brièvement raconté, semble rappeler cette troisième partie de *Robinson Crusoë*, où (comme dans d'autres ouvrages de Daniel de Foë, les vies d'Avery, de Singleton) il est question, de manière peu précise d'ailleurs, de Madagascar.

La composition littéraire de ce pastiche a nécessairement entraîné des altérations de la vérité. Voilà sans doute comment, en particulier, le rédacteur des *Aventures de Robert Drury* a été amené à exagérer la triste condition de son personnage chez les Antandroy; le jeune naufragé n'a certainement pas été réduit à ce rôle d'esclave qu'il dépeint comme ayant été le sien; n'en avons-nous pas la preuve dans cette parole d'un chef indigène que «j'étais à sa connaissance le premier blanc qui eût un noir pour maître», à la page 195? En consentant à ce mensonge de son collaborateur, en acceptant l'introduction d'épisodes manifestement faux dans son récit, Drury, qui a été consulté par son éditeur et par son imprimeur, s'est fait tort à lui-même; nous nous refusons à le considérer «comme un homme d'une honnêteté et d'une droiture scrupuleuses, incapable d'imposture» (note *a* de la page 3) et nous nous tenons en garde contre ses assertions. Aussi bien tout n'est-il pas clair dans son existence; en lisant le récit de ses aventures, on ne peut pas ne pas être frappé de

nombreuses erreurs de fait (la plupart des navires cités par Drury sont inexactement nommés, ou n'ont pas fréquenté les parages de Madagascar au moment où il s'y trouvait lui-même, etc.), du peu de netteté de certaines descriptions, de l'embarras évident de différents passages, et on se trouve induit à penser que Drury n'a pas dit toute la vérité, qu'il a falsifié certains faits, qu'il en a dissimulé d'autres.

Ainsi, composition et plus ou moins habile coordination du document original, dramatisation et parfois même invention de différents épisodes, distribution et gradation de l'intérêt, voilà l'œuvre du rédacteur, c'est à dire d'un imitateur de Daniel de Foë; celle de Drury lui-même consiste dans un certain nombre de descriptions géographiques, et surtout dans les observations ethnographiques, le plus souvent si exactes, si neuves à l'époque où elles furent publiées. Et c'est là ce qui fait l'intérêt des aventures de Drury; quant au récit, — nous allions dire au roman, — il semble juste de ne lui attribuer aucune valeur historique. Les savants éditeurs de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* l'ont compris; par leurs annotations et leurs remarques critiques, ils ont su faire de leur exacte et élégante traduction française un ouvrage indispensable à tous ceux qui, même en Angleterre, voudraient lire avec profit le dramatique récit des *Aventures de Robert Drury*.

Henri FROIDEVAUX.

Colonel D'ASTIER. *La fabrique royale de tapisseries de la ville de Naples*, 1738-1799. In-4°. Paris, Champion, 1906. — Colonel D'ASTIER. *La belle tapisserye du Roi* (1532-1797) *et les tentures de Scipion l'Africain.* In-4°, 37 planches en phototypie. Paris, Champion, 1907.

Les recherches sur l'histoire des anciennes tentures historiées, si brillamment inaugurées en France par la grande publication de M. Achille Jubinal, qui date de 1838, se poursuivent depuis cette époque sans interruption. Les livres sur l'histoire générale de cette industrie somptuaire, sur les principaux centres de fabrication, sur les tapisseries les plus célèbres et sur leurs auteurs, se multiplient chaque jour et forment une bibliographie déjà considérable. Citer les noms de Lacordaire, d'Alexandre Pinchart, d'Eugène Müntz, d'Alphonse Wauters, c'est évoquer le souvenir des travaux des écrivains qui ont le plus contribué, depuis une cinquantaine d'années, à élucider les origines et le développement de la décoration de la haute et de la basse lisse du XIII^e siècle jusqu'à nos jours. Désormais, les faits essentiels sont connus. L'*Histoire générale de la tapisserie*, publiée de 1880 à 1884 par la Librairie Dalloz, présente un résumé complet de toutes les publications antérieures. Il importe maintenant de compléter ou d'approfondir certains points secondaires qui n'avaient été traités que sommairement faute de documents précis, ou qui sont restés complètement négligés. C'est cet ordre d'idées qui a inspiré les deux études récentes de M. le colonel d'Astier. Attiré par le charme et la séduction qui se dégagent des belles tentures du temps passé, il a consacré les laborieux loisirs d'une retraite prématurée à rechercher la solution de certains problèmes sur lesquels les travaux des érudits ne lui donnaient pas toute satisfaction. Ainsi l'idée du volume sur la fabrique royale de tapisseries de Naples fut suggérée à l'auteur au cours d'un voyage en Italie. Tout d'abord il s'est enquis, comme il convenait, des travaux de ses devanciers. Il les cite et leur rend justice; mais le premier, celui du Napolitain Camillo Minieri Riccio, tiré à peu d'exemplaires en 1879, est devenu à peu près introuvable; les Italiens eux-mêmes semblent l'ignorer. Cependant Eugène Müntz s'en est largement servi pour son histoire de la tapisserie italienne. Le colonel d'Astier n'avait donc qu'à reproduire, en les complétant, les

résultats obtenus par les précédents historiens. Il y a ajouté ses observations personnelles sur les tentures de l'atelier napolitain qu'il a pu voir et étudier et nous présente ainsi une liste à peu près définitive des travaux d'un atelier secondaire sans doute, mais qui eut son heure de prospérité et de réputation.

Si l'auteur de cette monographie a été guidé dans ses recherches par des travaux antérieurs auxquels il se reporte constamment, il nous donne dans son ouvrage sur la tapisserie de Scipion un travail tout à fait original. Sans doute, ce rapprochement de tentures exécutées à diverses époques et dans des pays différents, d'après un type unique, suppose des publications antérieures contenant les éléments de cette étude d'ensemble. Encore convenait-il de dégager la lumière de textes obscurs, parfois même contradictoires, pour arriver à déterminer, à expliquer les ressemblances et les divergences des tentures connues. Aussi bien ressort-il du livre de M. d'Astier que peu de tapisseries ont obtenu pendant trois cents ans une faveur égale à celle de l'*Histoire de Scipion.* Commandée à Bruxelles pour François I^er^, la série dite *le Grand Scipion* jouissait autrefois d'une immmense réputation, impossible à contrôler de nos jours, puisqu'elle a péri dans cette destruction sauvage des plus belles tentures de la Couronne, ordonnée en 1796 par le Directoire. Mais tous les chroniqueurs qui en parlent, tous les inventaires qui la mentionnent le font avec les termes de la plus vive admiration. À côté de cette tenture type existe, dès le milieu du XVI^e^ siècle, une seconde série, dont la plupart des compositions sont copiées sur les tableaux du *Grand Scipion*, avec addition d'un certain nombre de sujets nouveaux. Cette nouvelle traduction de l'histoire du vainqueur de Carthage fut commandée pour le maréchal de Saint-André et porte l'écusson, deux fois répété dans les angles de la bordure supérieure, de la maison d'Albon, de sable à la croix d'or. Les exemplaires exposés actuellement au Musée du Louvre dans la salle des portraits d'artistes offrent la copie exacte des scènes du *petit Scipion* tissé à Bruxelles pour notre maréchal. On a copié les armoiries avec le reste, sans trop savoir sans doute à quelle famille elles appartenaient. Seulement, comme on a reproduit directement en basse lisse les tapisseries anciennes, sans prendre la précaution de les retourner, les figures de droite occupent maintenant l'autre côté et les guerriers tiennent leur épée de la main gauche.

La grande tenture primitive comptant vingt-deux pièces était inspirée des dessins de Jules Romain, conservés aujourd'hui au Musée du Louvre. Le colonel d'Astier reproduit tous ces dessins et les divise en deux séries : 1° les combats ou les gestes, pour l'explication desquels il suit les récits de Tite-Live; 2° les Triomphes, inspirés par le même ordre d'idées que les fameux sonnets de Pétrarque ou les Triomphes de Mantegna, aujourd'hui en Angleterre. Peu de compositions, disions-nous, ont excité autant d'admiration que cette *Histoire de Scipion.* Le nombre des répétitions dont M. d'Astier a retrouvé la trace ou même signalé quelques exemplaires prouve assez la persistance de ce succès. En effet, de recherches poursuivies patiemment en France et à l'étranger il résulte qu'il a existé de quinze à dix-huit tentures de Scipion et que presque tous les ateliers de haute ou de basse lisse ont travaillé d'après ces modèles. M. d'Astier a pu énumérer une centaine de tapisseries souvent très différentes les unes des autres, quoique inspirées par la même composition primitive, et entourées des encadrements les plus variés. On en rencontre dans toutes les collections européennes. L'Autriche, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la France en possèdent des spécimens très variés. La comparaison seule des bordures offrirait un sujet de remarques instructives; car ces bordures nous ont conservé le caractère particulier de l'époque où elles ont été composées. On eût eu

IMPRIMERIE NATIONALE.

quelque peine, sans doute, à suivre l'auteur dans ses explications et commentaires sans les nombreuses reproductions de dessins ou de tentures qui accompagnent le texte. Peut-être un tableau récapitulatif aurait-il pu présenter, en regard de chaque sujet, la mention des différents ateliers où il avait été traduit en laine. Sauf la fameuse tenture des *Actes des Apôtres*, de Raphaël, dont Eugène Müntz a tenté avec succès de reconstituer l'histoire, nous ne croyons pas qu'aucune suite de tapisseries ait fourni autant de répétitions, dans autant d'ateliers différents, que celle de l'*Histoire de Scipion*. Cette diffusion prouve bien sa popularité, en même temps que l'utilité des recherches et de la publication de M. d'Astier.

J. J. G.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 1er juillet sa *troisième séance trimestrielle*. Il a décidé de partager les arrérages de la fondation Debrousse (30,000 fr.) de la manière suivante :

I. Subvention à l'Académie des Sciences pour être employée à la construction d'un appareil à liquéfier et à solidifier l'hydrogène, avec ses accessoires, 9,500 francs.

II. Subvention à l'Université de Grenoble pour la création d'un institut français à Florence, 8,000 francs.

III. Subventions à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la publication des peintures qui ornent le manuscrit des Antiquités judaïques, 2,500 francs ; pour la publication d'un *Corpus* des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique romaine, 2,500 francs; pour la reproduction de manuscrits de valeur exceptionnelle, 2,000 francs.

IV. Subventions à l'Académie des Beaux-Arts pour l'œuvre dite « les Restaurations » des grands prix de Rome, 2,000 francs; pour la publication du Catalogue musical de la Bibliothèque nationale, 2,000 francs; pour la reconstitution du plan de la Rome antique, par M. Bigot, 1,500 francs.

L'assemblée a ensuite accepté le don du buste de François Coppée par Delaplanche, et celui d'une collection de livres précieux fait à la Bibliothèque Thiers par les légataires universels de Mlle Dosne.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le 3e trimestre de 1908. M. Claretie, *directeur;* M. Barboux, *chancelier.*

Élection. M. Thureau-Dangin a été élu, le 25 juin, secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Gaston Boissier, décédé, par 20 suffrages sur 27 votants. M. Claretie a obtenu 2 suffrages, M. Mézières 1, bulletins blancs 4.

Prix Gobert. Le premier prix (9,000 fr.) est décerné à M. Camille Jullian; le deuxième prix (1,000 fr.) à M. Paul Courteault.

Le prix Thérouanne (4,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. l'abbé Pier-

ling; 1,000 francs à M. Fr. Rousseau; 500 francs à M. Pierre Morane; 500 francs à M. Grégoire Yakschitch; 500 francs à M. Funck-Brentano; 500 francs à M. de Caumont de la Force.

Le prix Halphen (2,000 fr.) a été partagé ainsi : 500 francs à M. P. Berger; 500 francs à M. R. Huchon; 500 francs à M. H. Hauvette; 500 francs à M. l'abbé Roussel.

Le prix Bordin (3,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Louis Delaruelle; 500 francs à M. A. de Gubernatis; 500 francs à M. Albert Cassagne; 500 francs à M. Guillaume Huszar; 500 francs à M. Claudius Piat.

Le prix Marcelin-Guérin (5,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Christian Maréchal; 500 francs à M. Dauphin-Meunier; 500 francs à M. G. Michaut; 500 francs à M. le colonel Lanrezac; 500 francs à M. Ernest Seillière; 500 francs à M. Henri Touchon; 500 francs à M. André Le Glay; 500 francs à M. Pierre Heinrich; 500 francs à M. Georges Gendarme de Bévotte.

Le prix Guizot (3,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Étienne Dejean; 500 francs à M. Georges Dumas; 500 francs à M. Joseph Guyot; 500 francs à M. Philippe Monnier; 500 francs à M^lle^ Dugard.

Le prix Langlois (2,000 fr.) a été partagé ainsi : 800 francs à M. Jacques Bardoux; 700 francs à M^me^ Gaston Paris; 500 francs à M. Guy-Charles Cros.

Le prix J. Janin (2,500 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Ph. Martinon; 1,000 francs à M. Pierre de Labriolle; 500 francs à M. l'abbé C. Albin de Cigala.

Le prix Saintour (3,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Edmond Huguet; 1,000 francs à M. Graeme Ritchie; 500 francs à M. l'abbé J.-A. Quillacq; 500 francs à M. Edmond Girard.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. Sir John Evans, correspondant de l'Académie depuis 1887, est décédé le 31 mai 1908 à Britwell, près Berkhamsted (Angleterre). Né en 1823 à Britwell Court, John Evans eut une existence variée; il fut simultanément industriel, archéologue, numismate et géologue. Industriel, il participa à la direction de la manufacture de papiers John Dickinson and C^o^, et présida l'*Institute of chemical industry;* archéologue, il fut président de la *Society of Antiquaries* (1885-1892), *trustee* du British Museum, président de l'*Egypt Exploration Fund;* numismate, il fonda la *Numismatic Society* et la présida depuis 1874 jusqu'à sa mort; géologue, il fut élu très jeune membre de la *Royal Society,* y occupa les fonctions de trésorier pendant vingt ans et présida la *Geological Society* de 1874 à 1876. Ses collections d'objets préhistoriques et de monnaies sont célèbres.

Présentation. L'Académie a présenté M. Henry Omont comme membre du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

Communications. 5 juin. M. Pottier communique un rapport de M. Bigot sur les fouilles pratiquées au Circus maximus de Rome. M. Bigot a réussi à reconstituer

les limites du grand cirque et les dimensions de l'arène. Il en a déduit des comparaisons intéressantes avec d'autres cirques romains, en particulier avec celui de Maxence, qui présente des analogies de forme, mais qui est plus petit.

19 juin. M. le Ministre de la Marine informe l'Académie que conformément à son désir, il a donné des instructions pour aider la Direction des Antiquités, en Tunisie, à faire rechercher dans la mer, au large de Mahadia, les bronzes antiques que l'on sait y exister et dont quelques-uns ont été repêchés l'an dernier.

— M. Henri Cordier communique un télégramme du capitaine d'Ollone, reçu par la Société de géographie. Ce télégramme, daté du 14 juin, annonce l'arrivée de la mission d'Ollone à Lan-Tcheou, dans le Kan-Sou, sur les bords du fleuve Jaune. La mission, qui avait quitté la région du Sétch'ouan en avril, a accompli la traversée périlleuse du pays des Sifans indépendants; le lieutenant Lepaze et le maréchal des logis de Boyne, qui avaient été assaillis et blessés, sont guéris. C'est dans la même région que deux explorateurs allemands avaient été attaqués il y a environ deux ans.

— M. Paul Gauckler a présenté au nom de M. le marquis Capelli la photographie inédite d'un bas-relief découvert à la fin de 1907 dans les terres Pontines. Il représente Antinoüs en costume de vigneron faisant la vendange, et il est signé du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias, inconnu jusqu'ici. L'œuvre est absolument intacte. Le style en est élégant et pur; c'est un excellent morceau de la sculpture grecque au temps des Antonins.

— M. C.-E. Ruelle lit une étude sur le musicographe Aristide Quintilien, qu'il suppose avoir été un affranchi de Fabius Quintilien et avoir vécu au temps de Plutarque.

26 juin. M. Franz Cumont remercie l'Académie du prix de 8,000 francs qui lui a été décerné sur la fondation Lefèvre-Deumier et lui fait part de son intention d'affecter cette somme à la publication du Catalogue des astrologues grecs.

— M. A. Moret communique un document égyptien dont le Musée Guimet vient de faire l'acquisition. C'est un grand scarabée gravé sous le roi Néchao II (610-595 av. J.-C.) à l'occasion du fameux périple de l'Afrique dont Hérodote a raconté l'histoire. Le roi Néchao II donna à un messager la mission de faire le tour de la terre inconnue; ce messager revint par eau en Égypte après avoir accompli ce tour; Néchao II le reçut à Bubastis, d'où le scarabée provient, et fit conserver par écrit le souvenir de toutes les choses merveilleuses observées par son envoyé. C'est la première fois qu'une pièce officielle confirme la circumnavigation de l'Afrique par les Égyptiens. Un autre scarabée de Néchao II, acquis par les Musées royaux de Bruxelles, permet de fixer la fin du périple à l'an 12 de Néchao II, soit à peu près à l'an 599 av. J.-C.

— M. Philippe Berger commente une inscription punique, découverte en Tunisie par le capitaine Cassaigne et envoyée par M. A. Merlin.

— M. Héron de Villefosse communique des fragments d'un texte épigraphique qui lui a été envoyé par M. Rouzaud et qui a été découvert près de Narbonne.

Prix Gobert. Le premier prix (9,000 francs) est décerné à M. Chalandon, *His-*

toire de la domination normande en Italie et en Sicile; le deuxième prix à M. Samaran, *La maison d'Armagnac au XV^e siècle.*

Prix Saintour (3,000 francs). Une récompense de 1,000 francs est décernée à M. Max Bruchet, *Le château de Ripaille.* Quatre récompenses de 500 francs chacune sont décernées à MM. Eug. Déprez, *Études de diplomatique anglaise;* l'abbé Villetard, *L'Office de Pierre de Corbeil, improprement appelé Office des fous*[1]; le P. J. Thibaut, *Origine byzantine de la notation neumatique;* M. Amédée Gastoné, *Les origines du chant romain.* — L'Académie regrette que le cadre du concours ne lui ait pas permis d'attribuer de récompense à l'édition critique d'*El Prado de Valencia,* par M. Henri Mérimée.

Le prix La Fons Mélicoq (1,800 fr.) est partagé ainsi : 500 francs à M. Georges Bourgin, *Guibert de Nogent. Histoire de sa vie;* 500 francs à M. Georges de Lhomel, *Journal de Montreuil-sur-Mer* et *Recueil de documents pour servir à l'histoire de Montreuil-sur-Mer* (*1004-1464*); 400 francs à M. l'abbé Le Suéur, *Le clergé picard et la Révolution;* 400 francs à M. Léon Jacob, *Histoire de la révolte du Bourbonnais de 1662;* mention honorable : M. Victor Leblond, *Inventaire sommaire de la collection Bucquet-Auxcousteaux.*

La commission du *prix Volney* (1,400 fr.) propose de le décerner à M. Lazare Sainéan pour son livre *L'argot ancien* (*1455-1850*), et d'attribuer une médaille d'argent à M. Adam Mischlich pour ses ouvrages sur la langue haoussa.

Concours des Antiquités nationales. 1^re médaille. M. le commandant Espérandieu : *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine,* tome I. — 2^e médaille. M. Jacques Laurent, *Cartulaire de l'abbaye de Molesme.* — 3^e médaille. M. Frédéric Soehnée, *Catalogue des actes de Henri I^er, roi de France.* — 4^e médaille. M^lle Louise Pillion, *Les portails latéraux de la cathédrale de Rouen.* — 1^re mention. M. le marquis de Ripert-Monclar, *Cartulaire de la commanderie de Richerenches de l'Ordre du Temple.* — 2^e mention. MM. Soyer, Trouillard et de Croy : *Cartulaire de la ville de Blois.* — 3^e mention. M. Jean Guiraud, *Cartulaire de Notre-Dame de Prouille*[2]. — 4^e mention. M. l'abbé Mollat, *Études et documents sur l'histoire de Bretagne.* — 5^e mention. M^lle Blondois, *La Translation des saints Marcellin et Pierre.* — 6^e mention. M. Pierre Champion, *Chronique Martiniane; Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.* — 7^e mention. M. l'abbé Albe, *Les miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XII^e siècle.*

Le prix Berger (15,000 francs) a été partagé de la façon suivante : 3,000 francs à M. Ernest Coyecque, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI^e siècle*[3]; 3,000 francs à M. Paul Lacombe, *Livres d'heures conservés dans les bibliothèques de Paris;* 3,000 francs à M. Henry Martin, *Les miniaturistes français;* 6,000 francs à la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France pour la continuation de ses travaux.

(1) Voir sur cet ouvrage un article de M. Camille Bellaigue, *Journal des Savants,* 1908, p. 127.

(2) Voir sur cet ouvrage un article de M. A. Luchaire, *Journal des Savants,* 1908, p. 17.

(3) Voir sur cet ouvrage un article de M. Jules Guiffrey, *Journal des Savants,* 1907, p. 94.

Le prix Fould (5,000 francs) est partagé également entre MM. George Foucart, pour son mémoire manuscrit sur *L'art et la religion de l'ancienne Égypte*, et H. Saladin, pour le tome I du *Manuel de l'art musulman.*

Le prix de La Grange (1,000 francs) est décerné à la Société des anciens textes français.

Le prix Prost (1,200 fr.) est divisé ainsi : 800 francs à M. Paul Maréchal, *Cartulaire de l'évêché de Metz;* 400 francs à *L'Austrasie, Revue du pays Messin et de la Lorraine;* mention à M. Ernest Huber, *Recueil de documents sur Sarreguemines au XVIIe siècle.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élections. M. Henri Becquerel a été élu le 29 juin par 49 suffrages sur 51 votants, secrétaire perpétuel, en remplacement de M. A. de Lapparent, décédé. M. Van Tieghem a obtenu 2 suffrages.

— M. Gaillot a été élu, le 22 juin, correspondant de la Section d'astronomie, en remplacement de M. Trépied, décédé.

Présentations. L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique pour les deux places de membres titulaires du Bureau des longitudes, vacantes par suite des décès de MM. Lœwy et Janssen : 1° en première ligne M. Baillaud, en deuxième ligne M. Andoyer; 2° en première ligne M. Deslandres, en deuxième ligne M. Maurice Hamy.

Peintures préhistoriques. M. Alfred Giard a présenté dans la séance du 1er juin une note de MM. A. Breuil, L. Jammes et R. Jeannet sur une nouvelle série de peintures préhistoriques découvertes dans la grotte du Portel (Ariège). Ces peintures représentent des chevaux, des bisons, un bouquetin, un renne. L'un des bisons est remarquable. « La tête tout entière, y compris le chignon et la barbe, le fanon, le poitrail, les pattes, le ventre sont peints en noir uni; les cornes, la ligne dorsale et la queue sont seulement au trait noir. Un fin travail de gravure souligne les différentes parties de l'animal. L'œil a été dessiné à deux reprises, indiquant un repentir de l'artiste. » On a aussi relevé sur les murailles des traînées presque fraîches de raies parallèles en série de quatre ou cinq, que l'on suppose être les traces des griffes de l'ours des cavernes[1].

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Nicolas Rimsky-Korsakof, correspondant de la Section de composition musicale depuis 1907, est décédé. Né le 18 mars 1844 à Tichvine (gouvernement de Novgorod), il fut nommé, en 1871, professeur d'instrumentation et de composition au Conservatoire de Pétersbourg, et dirigea, pendant une certaine période, l'école de musique gratuite ainsi que les chœurs impériaux du Conservatoire.

[1] *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. CXLVI, p. 1166-1168.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Élections. L'Académie a élu le 13 juin correspondants de la Section d'économie politique M. ALFRED MARSHAL, professeur à l'Université de Cambridge (Saint John's College), et M. MARC MAUREL.

Communications. 6 juin. M. Dareste donne lecture d'une notice biographique sur M. Bogišic, correspondant de la Section de législation, récemment décédé à Zara (Dalmatie). M. Bogišic a rédigé pour la principauté de Monténégro un code qui est en vigueur depuis 1888. Il a été ministre de la justice de la principauté.

— M. le comte d'Haussonville lit une notice biographique sur M. Octave Gréard.

20 juin. M. de Lanzac de Laborie fait une communication sur la réorganisation de l'Assistance publique à Paris après le coup d'État de Brumaire. À des fonctionnaires départementaux ou municipaux on substitua une collectivité autonome, *le conseil général des hospices civils,* composé d'hommes relativement indépendants, qui se donnèrent avec zèle à des fonctions purement gratuites. Par leurs soins, les abus les plus criants furent réformés, l'ordre reparut dans le régime disciplinaire et dans la comptabilité des établissements, et par suite, le courant des libéralités privées se rétablit.

Prix Léon-Faucher (4,000 francs). Sujet proposé : « Décrire dans une région de la France l'état de la culture et les changements survenus depuis une cinquantaine d'années dans les procédés, les produits, les débouchés, les prix, et dans la condition des cultivateurs, exploitants et salariés. » Trois prix de 1,000 francs sont décernés aux mémoires de M. René Musset, de MM. Th. Leroux et Maurice Lenglen, de MM. Paul Martenot et Germain Martin. L'Académie décerne, en outre, deux récompenses de 500 francs à MM. Maire et Nicole et cinq mentions honorables.

Le prix Carlier (1,000 francs) est décerné à MM. Jean Lahor (Dr Cazalis) et Lucien Graux, pour leur ouvrage *L'alimentation à bon marché saine et rationnelle.*

Le prix Audiffred (actes de dévouement, 15,000 francs) est décerné à la Société de secours aux blessés pour services rendus au cours de l'expédition du Maroc.

Le prix Audiffred (ouvrages, 10,000 francs) est partagé ainsi : 5,000 francs à M. Émile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère;* 2,000 francs à M. Christian Pfister, *Histoire de Nancy;* 1,000 francs à M. B. Jacob, *Devoirs;* 500 francs à M. Driault, *Histoire de la civilisation;* 500 francs à M. Édouard Petit, *Autour de l'éducation populaire;* 500 francs à M. Tchernoff, *Le parti républicain au coup d'État et sous le second Empire;* 500 francs à M. Charles Wagner, *Pour les petits et les grands;* mention très honorable : M. François Guex, *Histoire de l'instruction et de l'éducation.*

Le prix Gegner (3,800 francs) est décerné à M. François Pillon, *L'année philosophique.*

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Notice sur la vie et les travaux de M. Clément Juglar, par M. Paul Beauregard. 1 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1908.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Recueil des actes de Philippe I^er^, roi de France (1059-1108), publié sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville, par M. Prou. 1 vol. in-4°, Paris, Imprimerie nationale, Librairie C. Klincksieck, 1908. — Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987), publié sous la direction de M. H. d'Arbois de Jubainville, par M. Louis Halphen avec la collaboration de M. Ferdinand Lot. 1 vol. in-4°. Paris, Imprimerie Nationale, Librairie C. Klincksieck, 1908.

Académie des Beaux-Arts. Liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome donnant les noms de tous les artistes récompensés dans les concours du Prix de Rome de 1663 à 1907, publiée d'après les documents officiels sous les auspices de l'Académie des Beaux-Arts, par Jules Guiffrey avec le concours de M. J. Barthélemy. 1 vol. in-8°. Paris, Firmin-Didot et C^ie^, 1908.

Académie des Sciences morales et politiques. Catalogue des actes de François I^er^ (1515-1547), tome X. In-4°. Paris, Imprimerie Nationale, 1908. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

NORVÈGE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE CHRISTIANIA.

Séance du 20 janvier 1905. Yngvar Nielsen, *Le voyage transatlantique de Harald Haardraade.* D'après les renseignements fournis par Adam de Brême, une grande expédition maritime, entreprise par Harald et un puissant Danois Ulf, paraît avoir été dirigée non vers le Nord, mais vers l'Ouest, vers le Vinland, et le fait, semble-t-il, était connu à Bergen en 1325. L'inscription runique de Hönen, expliquée par S. Bugge, peut avoir un rapport avec le voyage de Harald, soit que celui-ci l'ayant vue ait conçu l'idée du voyage, soit qu'elle fasse allusion au voyage même de Harald. — Lieblein, *Ofir.* Déjà en 1886, il avait cherché à démontrer : 1° que le *Pun* des Égyptiens était situé au détroit de Bab-el-Mandeb, et que ses habitants, les Puniens, étaient des Phéniciens dont une partie émigra vers les côtes de la Méditerranée ; 2° que le nom d'Ofir se rapporte au nom de peuple Afer (Dankāli, Danakil), à la dénomination d'Afri donnée aux Carthaginois et au nom de l'Afrique. Ces opinions se retrouvent aujourd'hui chez plusieurs de ceux qui ont fait des recherches sur Ofir. À l'encontre de ces savants, Lieblein fait valoir qu'on parle trop exclusivement de l'*or* comme du butin recherché par les voyageurs d'Ofir; ceux-ci en rapportèrent aussi de l'argent et de l'ivoire, des singes et des paons.

Séance du 10 fevrier. Hœgstad, *L'écriture latine en vieux norvégien.* Les manuscrits les plus anciens prouvent que dans la province de Drontheim et dans l'Est on s'est servi de caractères anglo-saxons et qu'on a dès le commencement distingué entre la

dentale aspirée sonore et la dentale aspirée sourde. Dans l'Ouest on s'est servi de systèmes mixtes; en Islande, d'écriture latine. Le premier traité de grammaire a été composé avant 1070.

Séance du 24 février. S. Bugge, *Les origines grecques.* Plusieurs termes géographiques et certains noms de divinités ne peuvent s'expliquer par la langue grecque. Avant les Hellènes, il y a donc eu en Grèce des peuplades indo-germaniques qui ont laissé des traces.

Séance du 24 mars. Thrap, *Biographie du théologien W. A. Wexels.*

Séance du 7 avril. Löseth, *Les manuscrits des romans en prose de Tristan et de Palamède conservés au British Museum.*

Séance du 12 mai. Schjött, *Les sex suffragia.* La cavalerie et l'infanterie formaient deux parties distinctes de l'armée et du peuple romains. — Knudtzon, *Les Habiru.* Ce nom désigne probablement les Hébreux. — Magnus Olsen, *Njardarlog, vieux nom d'une île norvégienne.* Il rapproche ce nom qui signifie «le bailliage de Niord» du passage de Tacite relatif aux peuplades «qui vénèrent Nerthus dans une île de la mer».

Séance du 22 septembre. C.-A. Bugge, *Le mystère messianique.* — Yngvar Nielsen, *Les lieux sacrés à Selje dans le Nordfjord.* C'est là qu'existait le culte le plus ancien de saints en Norvège. Il faut distinguer entre le culte de Sunniva, datant de 996, et un autre de saint Albain, le martyr anglais, qui ne remonte qu'à 1070, époque où le Saxon Bernhard devint évêque de Silja.

Séance du 13 octobre. Dietrichson, *La signification des ornements des églises en bois de la Norvège.* — Yngvar Nielsen donne de nouveaux arguments en faveur de sa thèse du Vinland comme but du voyage de Harald Haardraade. Torfœus, dans son livre sur le Vinland paru en 1705, est du même avis, c'est-à-dire que Harald à la recherche du Vinland fut poussé par la mer vers le Groenland, d'où il rentra avec beaucoup de difficulté.

Séance du 27 octobre. Knudtzon, *Sesostris.* Selon lui, ce n'est ni Ramsès II ni un autre roi de la XIX[e] dynastie, mais probablement un roi de la XII[e] dynastie dont le nom avait été lu jusqu'ici Usert[e]sen, mais doit être lu Senwosret ou à peu près. — Konrad Nielsen, *L'accentuation en turc.*

Séance du 10 novembre. Yngvar Nielsen, *Le monastère de Munkeliv à Bergen,* fondé, selon une source unique, par Olaf Kyrre, selon d'autres par Eystein Magnusson. Il y a sans doute confusion entre la construction de l'église de Saint-Michel et celle du monastère. — Lieblein, *La chronologie égyptienne.* L'année de Sothis durait en Égypte 365 jours 6 heures; donc elle était de 11 minutes 12 secondes plus longue que l'année solaire. — Hægstad, *Copie d'un fragment d'une traduction du «Livre des Remèdes» du Danois Henrik Harpestreng,* qui se trouve dans la collection Arnamagnéenne. C'est une copie du XIV[e] siècle d'une traduction, en vieux norvégien, du livre fameux; il explique certains mots qu'on n'avait pas encore rencontrés en norvégien. — Faye fait remarquer qu'il existe une version islandaise du même livre, laquelle se rapproche de l'original latin, *De viribus herbarum,* de Odo de Meudon.

Séance du 1[er] décembre. Yngvar Nielsen, *Harald Haarfagre, la bataille de Hafrs-*

IMPRIMERIE NATIONALE.

fjord et l'occupation de l'Islande. Pour apprécier l'œuvre de Harald il faut moins tenir compte des sagas islandaises et de Heimskringla que de Landnamabok, de Theodricus Monachus, Agrip et Fagrskinna, d'après lesquels Harald fut le roi pacificateur et organisateur. La bataille de Hafrsfjord se livra contre des vikings norvégiens de Dublin.

DANEMARK.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET DES LETTRES DE COPENHAGUE.

Cette Académie, fondée en 1742, est divisée en deux classes : histoire et philosophie, mathématiques et sciences naturelles. Elle publie des Comptes rendus (*Forhandlinger*) et des Mémoires (*Skrifter*), divisés en deux séries.

Séance du 27 janvier 1905. Kr. Nyrop, *Études sur la poésie provençale.*

Séance du 24 mars. Finnur Jonsson, *Un des poèmes de l'Edda, Krakumál, dénommé aussi Lodbrokarkvida;* il en donne le texte d'après le manuscrit de Copenhague (Ny kgl. Sml. 18246, 4°) et l'attribue à un seul auteur, probablement islandais, qui aurait vécu aux environs de 1200.

Séance du 28 mai. H. Rördam étudie les vers du docteur Morten Börup sur les villes diocésaines du Danemark.

Séance du 3 novembre. J.-L. Heiberg, *La vie de J.-L. Ussing, archéologue.* — Holger Pedersen, *Sur les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien.*

Séance du 1^er^ décembre. Marcus Rubin résume la monographie « Rachat des péages du Sund », publiée dans le *Historisk Tidskrift,* 7^e^ série, t. VI.

Fritiof Palmér.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 6 mars 1907. H. Schuchardt, *La déclinaison ibérique.* L'ibère est apparenté au basque; l'aquitanique des Pyrénées orientales, auquel appartiennent des noms propres, peut être considéré comme intermédiaire ou une sorte de paléo-basque. Trois désinences peuvent être dégagées : 1° *-s-ce-n-*, où *-s-* sert à former des noms de peuples tirés de noms de lieux (*Ausa,* nom de ville, d'où **Aušes, Ausetanus*), *-ce-* indique le pluriel et *-n* le génitif (*Aušescen, Ausetanorum*); 2° *-q(o)-m-*, où *-m* est une labialisation de l'*-n* du génitif et où *-qo-* est un suffixe probablement emprunté au celtique désignant la filiation (*Lupicus* et *Lupi* [*filius*] ayant le même sens se sont contaminés, d'où *Lupici,* López); 3° *-qo-š*, où *-š* est la désinence de l'ablatif ou de l'instrumental. Dans la région où l'on parlait ibère, il n'y a pas trace de figure. — A. Zingerle, *Sur le livre XLV de Tite-Live :* discussion de conjectures et renseignements détaillés sur les leçons du manuscrit de Vienne. — V. Aptowitzer, *Droit mosaïque dans le droit arménien.* Les deux codes arméniens, le Mechitar Gosch du vieil arménien et le Sempad du moyen arménien, ont subi l'influence de la législation mosaïque développée par le Talmud et lui ont fait de nombreux emprunts.

Séance du 24 avril. J. Schleifer, *Le récit de la Sibylle*, apocryphe édité d'après les manuscrits orientaux de Londres, Oxford et Paris.

Séance du 1er mai. J. Bergman, *De codicum Prudentianorum generibus et virtute.* Étude fondée sur trois cents manuscrits. La valeur du Puteanus et celle de l'Ambrosianus D 36 sup. (VIIe siècle) sont pleinement reconnues, tandis que le manuscrit favori de Dressel, le Reginensis 321, a été altéré par des corrections explicatives et dogmatiques.

Séance du 8 mai. Ed. Gollob, *Les manuscrits grecs de la Bibliothèque de Besançon.* Catalogue détaillé. — A. Musil, *Rapport ethnographique sur un voyage dans l'Arabie Pétrée.* Étude de quarante-huit tribus au point de vue de l'ethnographie, des mœurs et du folklore.

Séance du 5 juin. E. Sellin, *Rapport provisoire sur des sondages à Jéricho.* Découverte d'une forteresse d'époque cananéenne, la construction la mieux conservée de cette date que l'on ait trouvée en Palestine jusqu'ici ; d'un mur de la ville ; d'une série de constructions et de mobiliers superposés sur un même point et qui sont les témoins d'un millier d'années environ de civilisation cananéenne; de maisons, etc. L'ancienne Jéricho, détruite par les Israélites, se trouvait là, sur la colline proche de la source d'Élisée. — H. Schenkl, *Bibliotheca patrum latinorum britannica, index*, comprenant non seulement les noms d'auteurs et les titres, mais aussi les *initia*, même pour le contenu varié des homiliaires.

Séance du 12 juin. R.-P. Kaindl, *Études historiques sur le droit allemand en Hongrie et dans les pays voisins :* étendue de l'influence du droit germanique, pèlerinages à Rome et à Aix-la-Chapelle imposés comme peines, influence du droit germanique en Valachie et en Moldavie.

Séance du 19 juin. Fr. von Kraelitz-Greifenhorst, *Relation du voyage de l'ambassadeur extraordinaire Ibrahim Pacha à Vienne, en 1719*, envoyé après la paix de Passarovitz. Cette relation, rédigée en turc et conservée à la Bibliothèque de Vienne, contient de très intéressants détails sur les lieux traversés, et notamment une description de Vienne. La langue est un échantillon précieux du turc parlé au XVIIIe siècle.

Séance du 3 juillet. K. Wessely, *Un document linguistique du dialecte de la Moyenne Égypte (bachmourique).* Ce dialecte copte, moins connu que le sahidique et le bohirique, localisé provisoirement dans le Fayoum, n'est représenté que par de courts fragments. M. Wessely a trouvé trois feuillets écrits dans ce dialecte, un au Caire et deux à Vienne, qui forment un tout de douze colonnes. — Ed. Gollob, *Les manuscrits grecs de médecine du collège des jésuites à Vienne, à Lainz.* Compléments au catalogue publié par Van de Vorst dans le *Zentralblatt für Biblioteksiwesen*, en 1906. M. Gollob ajoute une description détaillée de deux de ces manuscrits et des corrections au livre de M. Diels sur les manuscrits grecs médicaux. — R. Beer, *Les manuscrits de Sainte-Marie de Ripoll, II.* Histoire littéraire de l'abbaye et de sa bibliothèque après la mort de l'abbé Oliva, en 1046. — J. Keil et A. von Premerstein, *Inscriptions de la Lydie et de l'Éolie méridionale.* Résultats d'un voyage entrepris avec l'appui de l'Académie. Renvoyé aux *Denkschriften.*

Séance du 10 juillet. Th. von Grienberger, *Le chant de Hildebrand.*

Paul Lejay.

GASTON BOISSIER.

Le *Journal des Savants* vient de perdre un de ses plus anciens collaborateurs, M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui est mort le 10 juin 1908, à l'âge de 85 ans. Depuis le commencement de l'hiver dernier, il ne cessait pas de s'affaiblir; mais il a conservé, jusqu'à sa dernière heure, la plénitude de sa belle intelligence. Nous n'avons pas, ici, à raconter sa vie ni à juger ses œuvres. Les deux compagnies auxquelles il appartenait diront ce qu'il a été et ce qu'il a fait; elles rendront hommage à ses mérites d'écrivain et de savant. Dans ce recueil, il ne peut être question que du concours qu'il a prêté au *Journal*.

M. Boissier est entré en 1879 au *Journal*, où il a remplacé Émile Egger. C'était encore le temps où, s'autorisant des exemples que leur avaient donnés Cousin, Mignet et Barthélemy Saint-Hilaire, les rédacteurs en titre, qu'ils fussent dénommés *assistants* ou *auteurs*, s'espaçaient à leur gré dans les cahiers du recueil, ne craignaient pas de consacrer à un même sujet six, huit, dix articles; on alla même une fois jusqu'à quinze. Certains collaborateurs, des plus en vue, se servaient du *Journal* pour y verser la première rédaction et comme le brouillon des livres qu'ils préparaient; d'un sac ils tiraient ainsi deux moutures. M. Boissier ne céda jamais à la tentation d'imiter cette prolixité. En parcourant la liste des cinquante-trois essais qu'il a fournis au recueil pendant les vingt-cinq ans où il y a écrit, je ne vois pas qu'il ait jamais demandé plus de deux articles pour analyser et pour apprécier, de la façon la plus judicieuse et la plus intéressante, les livres dont il se chargeait de rendre compte. Le plus souvent, il s'est contenté d'un seul article, où il trouvait moyen de dire en quelques pages tout l'essentiel, d'indiquer très nettement le sujet de l'ouvrage, d'en marquer les mérites et les défauts, de faire ressortir ce qu'il apportait d'utile et de neuf. Parfois même il rappelait à l'auteur des faits qui lui avaient échappé; il lui suggérait des idées et des vues qui auraient donné plus de solidité à sa doctrine et qui l'auraient mise à l'abri de la critique. Tout cela était présenté avec une sobriété de bon goût, esquissé plutôt que développé.

Si M. Boissier avait eu le goût des longues dissertations, les occasions ne lui auraient pas manqué, car, jusqu'en 1903, il fut seul à représenter les études latines dans le bureau du *Journal* et, sous l'ancien régime, c'était seulement par exception, dans des cas très rares, que le *Journal*

s'ouvrait à des articles qui ne fussent pas l'œuvre d'un des membres de ce bureau. Chargé ainsi de tenir les lecteurs du recueil au courant des progrès que la connaissance des lettres latines pouvait faire par le travail qui se poursuivait en France et à l'étranger, M. Boissier ne sortit guère de la province dont la surveillance lui avait été confiée. Dans la liste des articles qu'il nous a donnés, je n'en vois guère que deux qui, par leur sujet, se distinguent des autres, qui ne rentrent point dans la spécialité choisie. Ce sont ceux qui ont pour titre : *M. Guizot, dans sa famille et avec ses amis, par Mme de Witt, née Guizot,* et *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire, par Abel Lefranc.* Ces deux pointes poussées en dehors du domaine préféré s'expliquent aisément. Nîmois comme M. Guizot, M. Boissier avait été très amicalement accueilli dans la maison hospitalière de son illustre compatriote. D'autre part, l'administrateur du Collège de France était tout désigné pour recommander au public un livre où revivait le passé du glorieux établissement à la tête duquel l'avait placé le suffrage de ses collègues.

Tous les autres articles se rapportent à l'histoire du génie latin, étudié dans la langue qu'il a parlée, dans les œuvres littéraires qui ont traduit ses sentiments et ses pensées, dans les monuments par lesquels, à Rome même et dans les provinces, telles que l'Afrique et la Gaule, il a laissé sa trace durable sur le sol de toutes ces contrées riveraines de la Méditerranée qu'il a réunies sous un même empire. Quand, avec M. de Nolhac, M. Boissier étudie *Pétrarque et l'humanisme*, c'est encore de Rome qu'il s'occupe, des prémices de cette Renaissance qui allait bientôt restaurer l'image vraie de l'antiquité, de l'antiquité que le moyen âge avait sauvée de la destruction, mais qu'il n'avait jamais réussi à bien connaître et à bien comprendre.

Dans tous ces articles, on retrouve les mêmes vertus de l'esprit, la clarté, la pénétration qui s'assimile promptement un sujet, quelque abscons et compliqué qu'il paraisse à première vue, le talent alerte et libre qui, négligeant les discussions secondaires, va droit aux problèmes importants, en dégage et en groupe les données et en propose les solutions les plus vraisemblables. Ce qui frappe surtout, c'est une compétence qui paraît partout la même, que M. Boissier traite, avec MM. de la Berge et Mispoulet, des questions de chronologie et d'institutions, qu'il aborde, avec MM. Thomas, Studemund, Friedlænder et Cartault, la critique des textes, qu'il parle de métrique avec M. Louis Havet, de topographie romaine avec MM. Jordan et Lanciani, d'épigraphie avec MM. Jullian et Dessau, de Rossi et Le Blant, de mosaïques avec M. Gauckler, de grammaire avec MM. Goelzer et Bonnet.

Le secret de cette compétence, c'est la direction que M. Boissier

avait donnée à ses études, au cours de cette vie qui fut si longue et si bien employée. Il ne s'était pas enfermé, comme l'ont fait d'autres érudits d'ailleurs très éminents, dans l'étude exclusive de ce que l'on appelle *la littérature*. Sans s'être fait éditeur de textes, il s'était initié aux procédés par lesquels, depuis la Renaissance, la critique a travaillé à établir les textes des classiques qui sont aujourd'hui entre nos mains. Il avait étudié, chez les grammairiens et sur les marbres, l'histoire de la langue latine, de son alphabet et de son orthographe. Il avait demandé aux inscriptions tout ce qu'elles nous apprennent de ce que les auteurs ont négligé de nous dire. Par de fréquents voyages en Italie, en Sicile et jusqu'en Afrique, il avait su replacer dans leur cadre les personnages principaux de l'histoire et les héros des fictions poétiques, se représenter en imagination les scènes où ils avaient joué un rôle. Il avait, à cet effet, interrogé les paysages, les ruines des édifices, les débris des sculptures, des peintures, des mosaïques qui les décoraient. Peut-être ne reverra-t-on pas de sitôt un latiniste qui sache ainsi marcher d'un pas toujours assuré dans des voies aussi différentes pour arriver à une pleine intelligence de l'âme romaine et de ses créations, un historien qui réussisse si brillamment à embrasser et à montrer sous toutes ses faces la diversité du monde romain. Il y a là un effort et un succès qui supposent une souplesse d'esprit que bien peu de savants ont reçue en partage.

Georges PERROT.

LA COLLABORATION DE M. GASTON BOISSIER

AU «JOURNAL DES SAVANTS».

Essai sur le règne de Trajan, par C. de La Berge; 1879, p. 168, 325.

Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par M. Edmond Le Blant; 1879, p. 362.

Les scholiastes de Virgile. Essai sur Servius et son Commentaire, par Émile Thomas; 1880, p. 197.

M. Guizot, dans sa famille et avec ses amis, 1787-1874, par M[me] de Witt née Guizot; 1880, p. 551.

Manuel de philologie classique d'après le Triennium philologicum *de M. Freund et les derniers travaux de l'érudition,* par Salomon Reinach; 1880, p. 734.

De Saturnio Latinorum versu, scripsit L. Havet. — Le Querolus, *comédie latine anonyme,* par L. Havet; 1881, p. 159, 274.

Sedulius. — *Cœli Sedulii opera.* — J. Huemer. *De Sedulii poetæ vita et scriptis commentatio.* — C.-L. Leimbach. *Ueber den christlichen Dichter Cœlius Sedulius und dessen Carmen Paschale;* 1881, p. 553.

Œuvres inédites de Bossuet, découvertes et publiées par A.-L. Ménard : Le cours royal complet sur Juvénal; 1882, p. 363.

Juliani imperatoris librorum contra christianos quæ supersunt. Collegit C.-J. Neumann; 1882, p. 557.

Les actes des Martyrs. Supplément aux Acta sincera *de Dom Ruinart,* par Edmond Le Blant; 1883, p. 131.

L'Octavius de Minucius Felix. — *Der Octavius des Minucius Felix, eine heidnisch-philosophische Auffassung vom Christenthum,* von Dr Richard Kuhn; 1883, p. 436.

Les rhéteurs latins du IVe siècle. — *XII panegyrici latini,* recensuit Æmilius Bæhrens. — *Eumenius von Augustodunum und die ihm zugeschriebenen Reden,* von Samuel Brandt; 1884, p. 5, 125.

Étude lexicographique et grammaticale sur la latinité de saint Jerôme, par Henri Gœlzer; 1884, p. 424.

Les dernières fouilles du Forum. — Lanciani, *L'Atrio di Vesta;* Jordan, *L'Atrio di Vesta;* 1885, p. 61.

L'administration des musées et des fouilles en Italie. — *Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei, 1881-1884;* 1885, p. 389, 511.

Études critiques sur Properce et ses élégies, par Frédéric Plessis; 1886, p. 189.

Les rues du Forum et la tribune aux harangues. — Jordan, *Topographie der Stadt Rom im Altertum;* 1886, p. 373.

Inscriptions romaines de Bordeaux, par Camille Jullian; 1887, p. 268.

M. Caro; 1887, p. 514.

Œuvres de Tacite, Dialogue des orateurs, texte latin, par Henri Gœlzer; 1887, p. 649.

Corpus inscriptionum latinarum, volume XIV. *Inscriptiones Latii veteris,* édition H. Dessau; 1888, p. 121.

Monumenta Germaniæ historica, Symmachi opera, édition Otto Seeck; 1888, p. 402, 597, 712.

Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiqaiores, éd. J. Bapt. de Rossi; 1889, p. 189.

Le Christianisme de Boëce. — *Excursions historiques et philologiques à travers le moyen âge,* par M. Jourdain. I. *De l'origine des traditions relatives au christianisme de Boëce;* 1889, p. 449.

Les prologues de Térence, par Philippe Fabia; 1890, p. 34.

Inscriptions romaines de Bordeaux, par Camille Jullian; 1890, p. 273.

Mithridate Eupator, roi de Pont, par Théodore Reinach; 1890, p. 657.

T. Macci Plauti fabularum reliquiæ Ambrosianæ, codicis rescripti apographum confecit et edidit Guilelmus Studemund; 1890, p. 743.

Les poésies de Catulle, traduction en vers français par Eugène Rostand; 1891, p. 409.

La chevelure de Bérénice, avec le texte de Catulle établi sur les manuscrits; traduction et commentaire de Constantin Nigra; 1891, p. 521.

Le latin de Grégoire de Tours, par Max Bonnet; 1892, p. 94, 211.

Petronii Cena Trimalchionis, mit deutscher Uebersetzung und erklärenden Anmerkungen von L. Friedländer; 1892, p. 397, 478.

Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire, par Abel Lefranc; 1893, p. 170.

Musées et collections archéologiques de l'Algérie; 1893, p. 441.

Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de reconstitution de sa bibliothèque, par Pierre de Nolhac; 1894, p. 166.

Les Africains, étude sur la littérature latine d'Afrique, par Paul Monceaux; 1895, p. 35.

Les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales, par Philippe Fabia; 1895, p. 403.

Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle, par Raymond Thamin, 1896, p. 445.

Musées de l'Algérie et de la Tunisie. Lambèse, par R. Cagnat; *Cherchel*, par P. Gauckler; 1896, p. 501.

Étude sur les Bucoliques de Virgile, par A. Cartault; 1897, p. 467.

La religion des Gaulois, par A. Bertrand; 1898, p. 573.

Les monuments historiques de la Tunisie, par R. Cagnat et P. Gauckler; 1899, p. 43.

Cicéron, Brutus, édité par Jules Martha; 1899, p. 469.

La vie parlementaire à Rome sous la République, par Mispoulet; 1900, p. 77.

Joseph Bertrand; 1900, p. 259.

Opinion de Tacite sur les historiens qui l'ont précédé; 1900, p. 548.

Essai sur Suétone, par M. Alcide Macé; 1901, p. 69.

L'incendie de Rome et la première persécution chrétienne. — Carlo Pascal. *L'incendio di Roma ed i primi Cristiani.* — A. Coen. *La persecuzione neroniana dei Cristiani.* Atene e Roma. Bulletino della Societa italiana per la diffusione et l'incoraggiamento degli studi classici; 1902, p. 158.

Jules Girard; 1902, p. 230.

Les prologues de Salluste; 1903, p. 59.

Gaston Paris; 1903, p. 190.

The satire of Seneca on the apotheosis of Claudius, a study by Allen Percey Bell; 1903, p. 211.

La mosaïque antique. — P. Gauckler, *La mosaïque antique*; 1904, p. 653.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AOÛT 1908.

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE À AMIENS.

ÉDOUARD MAUGIS. *Recherches sur les transformations du régime politique et social de la ville d'Amiens, des origines de la commune à la fin du XVI[e] siècle,* 1 vol. in-8°. Paris, Alphonse Picard, 1906. — *La saieterie à Amiens, 1480-1587,* 1 vol. in-8°. Leipzig, Kohlhammer, 1907.

On ne peut parler de l'histoire d'Amiens sans songer qu'Aug. Thierry avait commencé par cette ville, sous le titre de *Monuments inédits du tiers État,* la publication d'un recueil qui devait s'arrêter avec le quatrième volume en laissant derrière lui une collection de copies dont l'utilité n'a pas été beaucoup mise à profit. Si cette publication n'a pas été plus vite et n'a pas été poussée plus loin, ce n'est pas, on le savait déjà, par suite d'un excès de scrupule dans l'établissement des textes. Près de quarante ans se sont écoulés depuis l'abandon d'une entreprise dont le début avait excité tant d'ardeur et d'espérances et en voici dix qu'un professeur d'histoire, M. Maugis, poursuit, non plus sous la forme de cartulaires municipaux, mais par une série d'études très documentées[1], la tâche de placer sous nos yeux une véritable histoire d'Amiens se

[1] Nous rappelons que M. Maugis a également publié en 1898 un *Essai sur le régime financier de la ville d'Amiens du milieu du XIV[e] siècle à la fin du XVI[e] siècle,* et, en 1906, un *Essai sur le recrutement et les attributions des principaux offices du siège du bailliage d'Amiens de 1300 à 1600.* En outre, M. Maugis prépare *La réforme et la ligue à Amiens et en Picardie au XVI[e] siècle,* 1 vol. in-8°; *La vie municipale et la centralisation monarchique,* 1597-1789, 1 vol. in-8°, et nous annonce encore d'autres études notamment sur l'histoire hospitalière. Au point de vue de l'emploi des documents il faut particulièrement louer l'intelligente persévérance avec laquelle M. Maugis a cherché dans les registres du parlement la solution de questions que l'insuffisance des archives locales laissait en suspens.

IMPRIMERIE NATIONALE.

déroulant par tableaux où se reflètera en raccourci l'histoire générale de la bourgeoisie française et des institutions qui l'ont régie.

Indiquer l'étendue de cette tâche, c'est nous justifier de ne pas rendre compte au lecteur de tout ce qui en a été exécuté. Obligé de choisir entre tous les points de vue où M. Maugis s'est successivement placé pour étudier son sujet, nous nous conformerons, du moins, dans ce choix, à l'idée qui paraît bien l'avoir, plus que tout le reste, préoccupé. Ce qui, semble-t-il, forme le centre de ses études, c'est, nous l'avons dit, l'histoire de la bourgeoisie amiénoise et, par elle, de la bourgeoisie française; c'est la substitution dans les échevinages de la classe des légistes et des praticiens à celle des industriels et des commerçants. Cette faveur des robins supplantant, dans la considération et les affaires publiques, les gens de métier, correspond à l'établissement progressif de la centralisation administrative.

A vrai dire, le moment n'est pas encore venu pour M. Maugis de se mettre en face de ce grand problème qui domine, en quelque sorte, notre histoire et qui, pour avoir été mal élucidé et même mal posé, en a troublé l'intelligence. Mais il y viendra un jour et il l'indique déjà comme l'objet d'une de ses publications futures. Puisse-t-il le formuler alors dans ses véritables termes avec l'impartialité qui dès à présent lui fait reconnaître que l'échec des libertés municipales est imputable surtout aux représentants des intérêts locaux, à la façon dont ils en ont séparé leurs intérêts privés, dont ils ont oublié dans la jouissance des privilèges et du prestige attachés aux charges publiques la solidarité commune. Quand il sera arrivé à la période des intendants, il sera peut-être mieux préparé qu'un autre, ayant déjà commencé à discerner les responsabilités respectives, à dire la part de nécessité et de bienfaits dont les progrès de l'unité gouvernementale peuvent se prévaloir et celle des libertés avec lesquelles cette unité resta compatible. Espérons qu'il n'ira pas, après tant d'autres, demander à nos voisins insulaires, si admirables chez eux, comment nos ancêtres auraient dû se conduire.

Nous disions tout à l'heure que, dans l'impossibilité d'envisager avec M. Maugis tous les aspects de la vie amiénoise, il en était un qui avait attiré particulièrement notre attention. Celui-ci s'ouvrait justement sur l'horizon que l'auteur s'est complu à donner à ses études. Rien, en effet, ne peut nous mettre mieux à même de comprendre la fortune et la décadence de l'autonomie municipale que l'étude de l'organisation professionnelle.

C'est comme école de vie civile et civique que M. Maugis a considéré d'abord cette organisation (chap. II), mais il y est revenu plus tard

pour en décrire l'activité économique, et il l'a fait avec le plus grand détail.

L'histoire communale d'Amiens est coupée en deux par une révolution qui mit en opposition les deux classes entre lesquelles se partage la production : la *marchandise* et les métiers. Nous voulons parler de la révolution de 1382 qui substitua au corps électoral des *bannières*, aux élections à deux degrés l'élection directe et qui, en apparaissant comme une victoire de la *marchandise* sur les métiers, atteignit aussi en réalité le patriciat marchand et profita surtout à la classe des légistes (p. 24-25). La *marchandise* fut, dès un temps immémorial et à tout le moins dès le XIIe siècle, représentée à Amiens par ce que l'on appelait la *douzaine* ou la *prévôté des marchands de waides* (guedes), qui, par une présomption dont on ne peut se défaire, même après avoir lu l'exposé confus et peu concluant de M. Maugis (1-25), fait penser aux guildes marchandes d'où sont sortis certains échevinages. C'est, du reste, le malheur de son sujet que les origines en restent obscures, que les documents n'en remontent pas plus haut que la seconde moitié du XIIIe siècle et ne présentent même qu'à partir du XIVe la suite dont l'histoire a besoin. On comprend donc l'espèce de timidité avec laquelle ces questions d'origine sont abordées dans les *Recherches sur le régime politique et social d'Amiens*. Nous nous garderons d'être plus hardi et de traiter inopportunément, à propos d'ouvrages qui ne nous l'imposent pas, celle des communautés de métiers non plus que celle des municipalités. Tout ce que nous pouvons dire ici de la première, c'est que l'auteur n'a pas aussi facilement raison qu'il paraît le croire (61, note 2) de la doctrine qui fait remonter un certain nombre de corps de métiers aux groupements serviles constitués dans les grands domaines carolingiens et du crédit que l'énumération des prestations en nature fournies par diverses communautés du domaine épiscopal d'Amiens (60-61) semble bien donner à cette doctrine. L'objection qu'il lui oppose et qui la lui fait repousser ne nous paraît nullement avoir la force décisive qu'il lui attribue. Cette objection, c'est qu'il n'y a pas trace que l'évêque ait jamais, comme il le dit, *légiféré* sur le travail. Il reconnaît, en revanche (341), que, parmi les nombreuses redevances qui frappaient ces communautés, les seules qui puissent être « considérées comme dérivant de l'ancien droit domanial, susceptibles, à ce titre, d'impliquer un certain pouvoir de légiférer en matière de réglementation du travail » sont celles qui appartiennent à l'évêque, et le parti qu'on peut tirer de cet aveu ne nous paraît pas infirmé par le fait « qu'il n'est pas d'exemples, dans toute la période connue, d'une intervention de l'évêque dans l'élaboration des statuts de

la commune (341) ». Si ce n'est pas dans l'élaboration de ces statuts, c'est, du moins, dans leur application que nous voyons l'évêque intervenir. C'est ce que nous montre un texte rapporté par M. Maugis (635, n. 4) qui attribue aux officiers épiscopaux la police de la draperie. Il ne faut pas d'ailleurs se représenter le statut professionnel des *familiæ* organisées dans les grandes propriétés de la période carolingienne, au moment où elles purent se transformer en corporations, comme leur ayant été donné par leur maître. Il est beaucoup plus vraisemblable que ce statut se constitua par des usages spontanément adoptés par les intéressés, que ceux-ci furent, pour leurs rapports entre eux, pour leur discipline, pour leur travail, du moment où leurs prestations et leurs services n'en étaient pas modifiés, laissés à eux-mêmes.

La révolution communale de 1382, sur les circonstances de laquelle M. Maugis renvoie au premier de ses ouvrages, ne porta pas atteinte aux associations religieuses qui, sous le nom de confréries, de cierges, conservèrent toute l'importance sociale dont elles avaient joui sous le nom de bannières. La classe qui profita de cette révolution chercha à obtenir la résignation de celle qui en fut victime, en élargissant pour elle les satisfactions inhérentes à ces associations. Il y eut là, pour atténuer l'âpreté de la concurrence, déjà contenue par l'esprit de solidarité dont sont empreints les statuts primitifs, un principe d'agrégation plus large et plus souple que celui sur lequel était fondée la corporation. On trouvera dans le chapitre II, sur la composition et la sphère d'action de la confrérie, des révélations intéressantes. Ainsi on voit telle confrérie s'unir à une autre pour l'usage du même drap mortuaire tout en gardant un cierge particulier; on voit les *maîtres de cierges* taxer leurs confrères, s'occuper de leurs intérêts civils. L'attachement de la classe laborieuse à ses confréries fut d'autant plus grand qu'elle était privée de droits politiques. Aussi leur prohibition par l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) fut-elle éludée à Amiens aussi bien qu'ailleurs.

Si, en dehors des confréries, on veut connaître la place de l'organisation professionnelle dans la constitution et la vie municipales, c'est au chapitre VII qu'il faut la chercher. Ici on se trouve en présence d'une abondance d'informations qui est quelquefois aussi embarrassante qu'instructive, parce qu'elles ne sont pas toujours présentées avec une précision et une cohérence assez rigoureuses pour éviter la confusion et l'obscurité. L'art de la composition, la maturité de la pensée, la netteté de l'expression restent loin chez l'auteur de l'ambition, de la fertilité, parfois du bonheur des vues. C'est une idée heureuse, par exemple, que celle de considérer l'organisation corpora-

tive comme une école de démocratie, non certes en ce sens qu'elle pouvait développer l'aptitude au gouvernement, mais parce qu'elle était faite pour élever l'artisan, par l'esprit de corps et la solidarité, au plus haut degré de moralité et de capacité professionnelles. C'est une idée qui aurait méritée d'être suivie, vérifiée dans la vie comme dans la réglementation corporatives. On regrette aussi de ne pas trouver chez M. Maugis une explication satisfaisante de l'incompatibilité du rôle de fabricant et du rôle de marchand, de l'interdiction pour le premier de vendre des marchandises qui ne sortent pas de son atelier (338-339).

Même disproportion entre l'étendue des vues et la solidité des démonstrations, même flottement et même à peu près dans les pages relatives à l'ordonnance de 1335 qui réglait par les sonneries d'une cloche spéciale la journée de travail dans les métiers de la draperie. On croit d'abord que l'auteur va établir l'effet de cette ordonnance sur le développement du prolétariat, mais, quand il arrive au bout de l'histoire passablement embrouillée de cette réglementation ouvrière, c'est pour conclure qu'elle n'a pas été appliquée (352) et que, par conséquent, elle a peu contribué — il aurait pu écrire nullement contribué — à ce développement. Ici encore, d'ailleurs, les efforts du lecteur pour suivre et pour saisir la pensée et l'argumentation, sa déception en présence de l'obscurité de l'une et de l'autre ne vont pas sans des compensations. Chemin faisant il recueille plus d'un fait intéressant. C'est ainsi qu'il apprend l'existence, en 1371, d'une manufacture qui employait de 100 à 120 foulons et tisserands (342-343), ce qui prouve que la grande industrie n'était pas inconnue à une époque très antérieure à celle où l'on place son origine. Plus importante encore serait l'affirmation de la disparition des ouvriers à tâche, si elle ne nous était présentée incidemment et sans preuve (349).

Mais rien n'égale peut-être en importance la question de savoir jusqu'à quel point l'érection d'un métier en jurande implique nécessairement le monopole. Ce ne serait pas, suivant M. Maugis, avant les premières années du XV^e^ siècle que l'on trouverait à Amiens des métiers se constituant expressément sur cette base (358). Les textes qu'il produit avec l'intention, ce semble, de l'établir (359-361), laissent la question entière. Il n'en est pas de même, au contraire, des trois textes du XIV^e^ siècle cités p. 361-362. Ils attestent qu'il y avait alors des ouvriers travaillant directement pour le public et aussi des fabricants n'appartenant pas à la corporation et faisant concurrence à ses membres. Le droit pour les compagnons de vendre eux-mêmes les produits de leur travail résulte *a contrario* d'un article des statuts des pelletiers de 1361 qui leur inter-

dit de le faire tant qu'ils doivent ce travail et tout ce travail au patron qui les a embauchés (378, n. 2). On voit même des ouvriers en embaucher d'autres (379). On savait déjà que le public pouvait s'adresser à de simples salariés, leur faire des commandes, que ces salariés pouvaient prendre de l'ouvrage chez eux ou l'exécuter chez le client. On connaissait les *chambrelans*, les *crochechats*, c'est-à-dire les ouvriers en chambre. On savait que la pratique du marchandage amenait des ouvriers à se faire sous-entrepreneurs, mais ce qui nous paraît nouveau, c'est la reconnaissance légale, pour les simples ouvriers, du droit de vendre des produits sortis de leurs mains. Il y a là un avertissement de plus contre la tentation de prêter une trop grande rigidité à une organisation qui admettait beaucoup de tempéraments et de compromis.

La liberté du travail, dont nous venons d'emprunter à M. Maugis de curieux exemples, était due en grande partie au trouble jeté dans la production et le marché de la main-d'œuvre par les conséquences économiques de la guerre de Cent Ans. Sur la crise qu'elle amena, sur la réaction qui en apparut et en fut adoptée comme le remède nous avons été heureux de voir que les faits produits par M. Maugis confirmaient ce que nous avons dit, à plusieurs reprises, de l'une et de l'autre. C'est à partir de 1383 que se manifesta, selon lui, cette tendance vers le monopole et la réglementation (362). Les traces que nous en avons relevées appartiennent au xv^e siècle. Mais il ne faut pas exagérer l'importance de cet écart chronologique; il le faut d'autant moins que les exemples donnés par M. Maugis datent surtout de cette époque et que l'on sait que la situation où le règne prospère de Charles V laissa la France (1380) était encore assez peu satisfaisante pour justifier dès lors ce recours à l'autorité et à la discipline. Il eut notamment pour conséquence d'amener des métiers connexes à se séparer. Si l'on descendait plus bas, on trouverait, au contraire, un mouvement inverse de concentration, une tendance à réunir des métiers congénères.

Les informations que M. Maugis a réunies sur la composition de la corporation donnent lieu aussi à des remarques intéressantes.

A Amiens, l'apprenti est unique et non payé. L'apprentissage fait dans une *ville de loi* a la même valeur que s'il était fait dans la ville. Le chapitre sur les compagnons offre plus d'une chose à retenir. En disant cela, nous ne pensons pas aux prescriptions relatives à l'embauchage à la journée sur la place affectée à cet usage et à l'embauchage à la semaine à l'atelier par prorogation du contrat initial. Ces prescriptions ne nous paraissent pas avoir l'importance et le sens que leur donne M. Maugis. Nous voulons parler des précautions contre l'instabilité des

ouvriers, de l'affluence des ouvriers nomades, de la protection des ouvriers indigènes au moyen du droit de bienvenue auquel étaient soumis les ouvriers immigrants et surtout de la distinction entre les diverses parties de la journée de travail divisée par les sonneries de la cloche du jour, de la cloche annonçant le commencement du travail, de la cloche du soir (vêpre) et de celle de la nuit ou du couvre-feu. Cette distinction précise le sens du mot *vesprée* que l'on rencontre dans les statuts parisiens; elle amène à définir la vêprée, l'intervalle entre la sonnerie de vêpres et celle de la nuit, elle différencie aussi (402) le travail à la chandelle, qui est permis l'hiver, c'est-à-dire du 1er octobre au 2 février ou au premier dimanche de carême, et le travail de nuit qui est interdit en principe et d'une façon générale. Le texte auquel nous devons cet éclaircissement présente, en outre, l'intérêt de nous montrer l'artisan établi prenant du travail, tantôt en cette qualité, tantôt comme salarié, pour telle ou telle partie de la journée.

Nous ne saurions trop recommander à l'attention du lecteur les pages où M. Maugis a énuméré toutes les mesures inspirées par la préoccupation de soustraire les chefs d'industrie aux conséquences préjudiciables de la concurrence et de la surproduction et de leur ménager, autant que possible, les mêmes chances de gain. Cette façon de concevoir les rapports entre des confrères qui sont en même temps des concurrents est assurément bien connue, mais on ne saurait trop y revenir, car c'est le trait le plus original et le plus caractéristique de l'esprit corporatif. C'est, au contraire, une nouveauté que nous révèle M. Maugis en établissant l'accessibilité à la maîtrise non seulement des veuves de maîtres, mais des femmes, mariées ou non, qui y arrivent à titre purement personnel. Enfin, à la suite d'un relevé opéré sur six années prises au hasard, de 1544 à 1594, M. Maugis croit pouvoir déterminer le rapport entre le chiffre des apprentis et celui des maîtres et affirmer la prépondérance des simples ouvriers admis à la maîtrise sur les fils de maîtres et les bénéficiaires de lettres de maîtrise ainsi que le petit nombre d'apprentis forains qui viennent prendre à Amiens leur brevet de maîtrise. M. Maugis se croit dès lors autorisé à conclure que la majorité des maîtres se recrutait normalement parmi les postulants qui formaient la pépinière naturelle de la maîtrise.

L'*esgarderie* a fait aussi l'objet d'un chapitre très détaillé qui nous paraît être le plus méthodiquement conduit de l'ouvrage. Majeurs et esvardeurs librement élus par les corporations, transformation, par suite de l'intervention de l'échevinage, de ces arbitres indépendants en simples agents d'instruction et de police, désignation des esvards à tour

de rôle par rang d'ancienneté, érection en offices vénaux, tels sont les degrés par lesquels s'abaisse l'indépendance de ces représentants de la corporation et décline en même temps l'autonomie de la corporation elle-même.

Plus d'une fois, dans ses *Recherches sur le régime politique et social d'Amiens*, M. Maugis nous fait pressentir le prolétariat comme l'aboutissement de l'organisation économique qu'il nous décrit. Pour expliquer ce prolétariat, plusieurs raisons se présentent à l'esprit, qu'il n'est pas besoin d'aller chercher ailleurs que dans son livre. Nous n'en signalerons qu'une. l'affluence de la main-d'œuvre du dehors. L'auteur paraît avoir été tenté par plusieurs d'entre elles et nous le montrions tout à l'heure essayant d'en rapporter en partie l'origine à la réglementation de la journée de travail. Quoi qu'il en soit des hésitations par lesquelles il a pu passer sur ce point, il a pris son parti et c'est à l'introduction de la grande industrie à Amiens qu'il attribue l'accroissement de la plèbe ouvrière. Or, de même qu'aux origines de la commune, c'est la *waide* qui fait toute l'activité, toute l'importance du grand commerce, Amiens n'a connu, dans le passé, qu'une grande industrie, la *saieterie*.

M. Maugis a consacré à la saieterie un travail à part. Il aurait dû commencer par définir les articles qu'elle fabriquait et il aurait répondu par là au premier besoin de tous ceux qui ouvriront son livre. On aurait même pu lui demander de retracer les modifications techniques qui ont affecté cette industrie. Disons donc du moins, à sa place, en combinant, pour cette définition, des notions empruntées à Savary et à Quicherat[1], que la sayetterie picarde produisait des étoffes légères tissées en fil de laine sec, auquel on mêlait parfois un peu de soie. On sait qu'elle fut apportée à Amiens, ainsi qu'à Lille, par les saieteurs expulsés d'Arras, en 1479, avec toute la population de cette ville en exécution des ordres de Louis XI. C'est depuis cette transplantation jusqu'en 1587, c'est-à-dire jusqu'à l'accession de la ville à la Ligue, que M. Maugis a écrit l'histoire de la saieterie. Grâce peut-être au terrain plus restreint et mieux limité où il s'est trouvé renfermé, il nous a donné là un travail qui n'offre pas, à une exception près (40), les défauts de ses *Recherches*, qui est, au contraire, bien coordonné, où la pensée se présente avec netteté et autorité et qui dégage bien les antagonismes sociaux dont la préoccupation dominante de l'auteur paraît être, nous l'avons dit au début, de

[1] Notes manuscrites sur l'histoire de la draperie. « Dient [le maire et les échevins d'Arras]... que la ville est fondée sur le mestier de sayes *à vestir en esté*... » 20 mars 1408. Arch. nat. Matinées du Parlement, X^{1a} 4788, fol. 69.

faire comprendre le conflit. Il est aussi difficile d'en détacher un épisode, une question que d'en résumer l'ensemble, mais nous pouvons dire, du moins, qu'il s'en faut de peu de chose qu'il soit digne d'être signalé comme un modèle de monographie économique et sociale[1].

G. FAGNIEZ.

LA PROPRIÉTÉ RURALE EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE.

WOLTERS. *Studien über Agrarzustände und Agrarprobleme in Frankreich von 1700 bis 1789;* 1 vol. in-8°. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1905.

L'ouvrage de M. Wolters, un des plus importants qui aient été écrits sur l'histoire de l'agriculture française, se compose de quatre études séparées, et écrites, semble-t-il, à des dates un peu différentes, car certains ouvrages cités dans une étude ne le sont pas dans une autre où leur place semblait aussi indiquée. La première traite de la répartition de la propriété à la veille de la Révolution ; la deuxième expose les théories relatives au partage du sol et au communisme agraire pendant le XVIIIe siècle; la troisième, le mouvement agricole de la seconde moitié de ce siècle; la quatrième traite la question des biens de mainmorte. L'œuvre agricole de la Révolution n'a été que le couronnement de tout ce qui s'était élaboré pendant le cours du siècle, dans les esprits et dans les faits : telle est l'idée générale de M. Wolters, idée évidemment juste et qui donne une certaine unité à son savant livre. M. Wolters est très au courant de tout ce qui a paru de relatif à son sujet[2] ; sa documentation est extrêmement abondante, trop parfois, car, parmi les auteurs de ces brochures qu'il cite, il en est à qui il aurait pu ne pas faire cet honneur, et nulle part il n'a été encore fait de résumé plus complet et de critique plus minutieuse de ce qui a été écrit sur la question. Ne paraissant point avoir fréquenté les archives françaises, ce qui est assez naturel, il n'apporte

[1] Sur la situation municipale d'Amiens et celle de la saieterie amiénoise au temps de Colbert, voir à la Bibl. nat., dans le manuscrit français 16739, fol. 207, deux mémoires intéressants intitulés : *Les Corruptions de l'échevinage d'Amiens*. *Les Abus de la Manufacture d'Amiens*.

[2] Je ne me rappelle pas cependant lui avoir vu citer le Mémoire de la Société royale d'agriculture présenté à l'Assemblée constituante le 23 octobre 1789, document des plus importants.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pas de faits bien nouveaux : mais c'est déjà beaucoup qu'une énumération complète et un examen approfondi des choses déjà connues.

La division de la propriété foncière à la fin de l'ancien régime a, comme on sait, donné lieu aux opinions les plus différentes ; cependant il paraît bien certain aujourd'hui, après les travaux consacrés à cette question, après l'examen des rôles de vingtièmes fait par M. Loutchisky pour le Limousin et le Laonnais, par M. Bloch pour l'Orléanais, par M. Sée pour la Bretagne, par le signataire de cet article pour le Toulousain et la Guyenne, etc., que l'importance de la petite propriété était considérable et le nombre des paysans petits propriétaires très élevé. Ce point doit être désormais considéré comme acquis. C'est bien aussi le résultat auquel arrive M. Wolters après une discussion approfondie. Ses observations sur la valeur des renseignements d'Arthur Young, souvent trop critiqué, sont des plus sages ; Young a vu plus, mieux, et avec des yeux moins prévenus qu'on ne l'a dit, et son ouvrage, à condition de le consulter avec prudence, reste en somme fort utile pour connaître la répartition de la propriété sous l'ancien régime. Sur les cahiers de 1789, l'opinion de M. Wolters, plus favorable que celle de M. Wahl, me paraît aussi beaucoup plus juste. Il faut, cela va sans dire, ne leur demander que ce qu'ils peuvent légitimement fournir, écarter les allégations plus ou moins intéressées, plus ou moins tendancieuses, ne jamais oublier que les rédacteurs de ces cahiers écrivent pour se plaindre, et même qu'ils n'ont été invités à écrire que pour cela ; à nous donc de nous tenir en garde contre des exagérations probables dans leurs plaintes ; il y a là une question de tact, de nuance, sans doute plus facile pour des Français que pour des étrangers, et telle est peut-être la raison pour laquelle M. Wolters s'étonne qu'il n'ait pas été consacré d'étude spéciale à la critique des cahiers. Cette critique, il est facile à chaque lecteur de la faire lui-même ; mais, ces précautions prises, la valeur objective des cahiers reste grande, et même sur le point particulier qui nous occupe en ce moment les cahiers peuvent et doivent être consultés ; ils sont évidemment suspects quand ils se lamentent de la trop grande étendue des propriétés des privilégiés, de la misère des habitants, de leur peu de part à la propriété du sol ; mais il leur échappe aussi souvent des renseignements pour ainsi dire involontaires dont l'historien doit faire son profit : combien de fois, par exemple, quand une paroisse se plaint que des forains de paroisses voisines détiennent la plus forte partie de son territoire, la même plainte se retrouve-t-elle dans les cahiers de ces paroisses limitrophes, et leur rapprochement peut-il fournir une preuve, d'autant plus forte qu'elle est plus involon-

taire, de l'existence de cette propriété paysanne dont chacun de ces cahiers, pris isolément, regrette l'absence?

L'existence de cahiers-types, qui choque beaucoup M. Wahl et l'amène à refuser presque toute valeur objective aux cahiers, n'est point une objection dirimante. Comme le fait très justement remarquer M. Wolters, elle augmente précisément, et beaucoup, la valeur de ceux, les plus nombreux, qui sont originaux, et aussi celle de ceux qui, tout en copiant des modèles, en ont retranché ou y ont ajouté quelque chose; et de ceux-là aussi le nombre est considérable. On peut ajouter que même les cahiers qui ont accepté docilement les modèles fournis ne l'ont fait sans doute que parce qu'ils y voyaient exactement exprimé ce que les villageois pensaient eux-mêmes, et qu'on y trouvait tout fait ce travail, difficile pour des cerveaux incultes, de trouver une expression à leurs idées.

En somme, au milieu de beaucoup de contradictions, surtout apparentes, l'impression d'ensemble qui se dégage de la lecture des cahiers est bien celle de l'existence d'un très grand nombre de petits propriétaires et elle ne concorde pas avec la conclusion que tirait M. Champion de l'examen d'une dizaine d'entre eux, à savoir que le paysan ne possédait presque aucun fonds de terre avant la Révolution.

Depuis la rédaction du travail de M. Wolters, de nouveaux documents ont paru, qu'il eût certainement utilisés s'il eût écrit plus tard : ce sont les premiers recueils de cahiers d'États généraux publiés par les soins de la Commission d'histoire économique de la Révolution; ils sont relatifs au Loiret, à la Marne, à la Manche, à la Charente, à la Moselle, au Loir-et-Cher[1]; il est curieux de voir quelle confirmation ou quel démenti ils peuvent apporter aux conclusions déjà formulées et ce qu'ils contiennent relativement à ce problème de la petite propriété paysanne. A Malaucourt (bailliage de Vic, I, 493), si, sur 1,400 journaux de terre arable, les habitants de la commune ne sont propriétaires que de 215, ce dont ils sont très marris, les particuliers des villages voisins en ont 734 : voilà donc 949 journaux sur 1,400 qui sont la part d'une propriété probablement fort petite; si ce n'est pas tout bénéfice pour les gens de Malaucourt (eux-mêmes peut-être possesseurs dans les communes voisines; ils ont négligé de s'expliquer sur ce point), c'est à l'avantage, en tout cas, de la classe paysanne dans son ensemble. A Cernon (Marne, t. I, p. 124) : « Quoique nous soyons tous propriétaires, disent les

[1] A cette énumération il conviendrait d'ajouter les cahiers de la sénéchaussée de Nîmes et ceux de la sénéchaussée de Marseille, qui ont paru postérieurement à la rédaction du présent article.

habitants, beaucoup d'entre nous manquent du nécessaire. » A Marson (*ibid.*, p. 437), il faut bien qu'il en soit à peu près de même, puisqu'un de leurs principaux regrets est d'être trop pauvres pour passer leurs actes de vente et d'achat avec toutes les formalités nécessaires. A Loisy-en-Brie (p. 414), telle est la lourdeur des droits, dîmes et impôts, que les « petits propriétaires ne sont en réalité propriétaires de rien »; c'est fort possible, mais ce rien est tout de même quelque chose, et on y tient. A Bourey (Manche, t. I, p. 181), la paroisse est possédée par presque autant de pauvres qu'il y a d'habitants. A Hyenville (*ibid.*, p. 385), sur 77 feux taillables, « 55 n'ont d'autres biens pour faire subsister leurs nombreuses familles que le seul fruit de leur travail, n'ayant qu'une petite maison avec un petit jardin, et peu ont quelques vergées de terre; le reste ne sont que de petits propriétaires et des fermiers », ce qui revient à dire que presque tout le monde a un peu de bien dans cette paroisse. A la Lande-d'Airou (p. 389), où il y a 250 feux, « tous sont petits propriétaires d'une terre » sur la stérilité de laquelle suivent de longues lamentations. Voilà bien des témoignages formels en faveur de la petite propriété. En sens contraire, il serait facile de relever nombre de doléances sur la trop grande étendue des biens des privilégiés, sur ce que le clergé, la noblesse, les bourgeois des villes franches détiennent la moitié, les deux tiers, les trois quarts du territoire des paroisses; mais il n'en résulte pas que les habitants soient dénués de tout bien : il en résulte seulement, chose fort différente, que leur part est minime, trop petite pour leurs besoins et pour les charges dont ils sont accablés. Très faible en somme est le nombre des cahiers où les habitants déclarent n'être tous que colons, manœuvres, journaliers[1], et là encore il s'agirait de savoir si une vérification exacte des rôles d'imposition n'apporterait pas à leur affirmation des atténuations importantes.

La seconde étude de M. Wolters (*Doctrines relatives au partage du sol et au communisme agraire*) a un caractère plus théorique : c'est un chapitre de l'histoire du socialisme et des réformateurs sociaux du XVIIIe siècle, chapitre déjà en grande partie écrit par MM. Lichtenberger, Espinas, et auquel M. Wolters ajoute une grande abondance de références et de citations. Il expose les idées de réforme sociale de Morelly,

[1] Cahier de Saint-Bohain, bailliage de Blois, I, 45 : « Pas une famille ne travaille que dans son bien, et très peu en ont en propre... »; de Saint-Hilaire de Mesmin (Orléanais, I, 70) : « Nous sommes journaliers pour la plupart dans la paroisse... ». Cahier de Merviller (bailliage de Vic, I, 509) : « 106 habitants, 14 laboureurs dont un seul propriétaire, les autres simples fermiers, et le reste des terres cultivées par les manœuvres ».

Mably, Meslier, Rétif de la Bretonne, Rousseau, récapitule les attaques au principe de la propriété, note l'influence de l'illusion alors si répandue par laquelle on se représente l'état de nature comme un état de félicité, mentionne les descriptions naïvement enthousiastes des communautés du Paraguay, des institutions de Sparte et de la Rome primitive; il n'omet aucun de ceux qui ont revendiqué la communauté des biens, ou plutôt (car le nombre de ceux-là est assez restreint) de ceux qui ont préconisé, de façon quelconque, une restriction au principe de la propriété : distribution des biens ecclésiastiques et domaniaux, des biens laissés incultes par leurs propriétaires (une idée qui se retrouvera sous la Révolution), limitation de la faculté d'acquérir au delà de 50,000 livres de rente en biens-fonds (Fauchet), lois sur le mariage et sur les successions faites pour favoriser les divisions, etc., etc. Théories trop vagues, trop aventurées, dit avec raison M. Wolters, pour soutenir l'épreuve d'une critique sérieuse; ce qui mérite d'attirer l'attention, c'est simplement le fait qu'elles aient pénétré assez profondément dans les esprits pour que la trace s'en retrouve dans quelques cahiers (ainsi celui de Fosses, qui veut mettre des bornes au droit d'acquérir et ne veut pas que le seigneur puisse posséder plus du quart ou du cinquième de sa paroisse, aucun particulier plus du sixième ou du septième; ou celui de Dinan qui réclame le partage entre les cultivateurs des terres vagues et des landes) et pour qu'à la veille des États généraux l'opposition des possédants et des non-possédants soit souvent sentie et suscite l'apparition d'un assez grand nombre de brochures à tendances socialistes en faveur du quatrième État; c'est aussi pour qu'en sens contraire plusieurs cahiers se préoccupent des dangers que peut courir le principe de la propriété individuelle et songent à en réclamer l'absolu respect. En somme, il y eut au XVIII[e] siècle, à côté du courant individualiste qui trouva dans l'école physiocratique sa plus haute expression, un courant parallèle plus faible, quelque peu socialiste et communiste, mais favorable surtout à une égale division du sol et à la diffusion de la petite propriété.

Ce dernier point, le plus important, est plus spécialement envisagé dans le troisième chapitre, le plus étendu, consacré au mouvement agricole de 1750 à 1789. M. Wolters rappelle comment le mercantilisme (il emploie ce mot de préférence à celui de colbertisme) avait peu prisé l'agriculture, déprécié les denrées agricoles et notamment les blés, par les entraves mises à leur circulation; comment la réaction contre ce système avait commencé dès la fin du XVII[e] siècle avec Bois-Guillebert, s'était prononcée avec plus de force au XVIII[e] sous l'influence des idées anglaises

et surtout des physiocrates. Ceux-ci font prévaloir, à partir de 1760, la doctrine que toute richesse vient du sol, mettent l'agriculture à la mode, et font que toute la France se passionne pour le produit net, pour ou contre la liberté du commerce des grains, discute la question de savoir si le progrès de la population est une cause ou un effet du progrès de la richesse, s'il doit être recherché d'abord ou s'il doit venir ensuite par surcroît : engouement dont Voltaire a pu se moquer, et qui n'a pas, en effet, été toujours à l'abri du ridicule, mais qui n'en a pas moins produit quelques heureux résultats : amélioration des assolements, introduction des prairies artificielles, défrichements, campagne énergique, et à certains moments couronnée de succès, pour la liberté du commerce des grains, progrès notable, encore que bien insuffisant, dans l'ensemble de la production agricole, relèvement de la valeur de la terre.

Ces améliorations amenèrent nécessairement les seigneurs à accorder plus d'attention que par le passé à leurs droits seigneuriaux, souvent tombés dans l'oubli ou tout au moins fort négligés, et une des principales conséquences des progrès réalisés par l'agriculture française fut ainsi d'exposer les classes agricoles à de désagréables réclamations, d'autant plus désagréables qu'elles, de leur côté, tenaient davantage à leurs produits depuis que la valeur en était en hausse. M. Wolters rencontre ainsi sur son chemin l'importante question de la « réaction féodale », sur laquelle ses observations sont justes, mais moins nettes et moins complètes qu'on ne désirerait ; il ne cherche point, par exemple, s'il y a eu augmentation réelle des charges seigneuriales à la fin du XVIII[e] siècle ou seulement augmentation apparente, s'il n'y pas eu souvent même diminution, et en quel sens il convient de prendre les plaintes des cahiers sur l'aggravation récente de ces charges. C'est ici surtout que l'on pourra regretter que l'auteur n'ait pas eu à sa disposition de documents d'archives. Sa description des droits seigneuriaux, faite surtout d'après les feudistes, y eût beaucoup gagné. L'impression d'ensemble reste, dans cette partie, un peu incertaine.

Dans le quatrième chapitre M. Wolters étudie le mouvement d'opinion qui s'est formé contre la propriété ecclésiastique. Les tendances de l'esprit français pendant le XVIII[e] siècle sont devenues nettement anticléricales, et particulièrement défavorables à la propriété du clergé ; les diverses tentatives du gouvernement contre les immunités financières du clergé, l'édit d'août 1749 contre l'extension de la mainmorte, l'établissement de la commission des réguliers et la suppression de nombreux couvents prouvent que le gouvernement lui-même fut loin d'être étranger à ces tendances et subit l'influence des nécessités qui s'impo-

saient. Dans l'opinion publique l'hostilité aux biens d'église fut bien plus marquée encore. Tout se réunissait pour les rendre impopulaires : campagne menée contre l'origine de la propriété ecclésiastique, spectacle trop fréquent de l'emploi peu canonique de ses revenus, réprobation de l'oisiveté monacale, importance capitale attachée à la question de la population, condamnation sévère du célibat ecclésiastique, désir de rendre plus active la circulation des biens-fonds, désir de multiplier, dans l'intérêt de l'agriculture et dans celui des classes rurales, les petits propriétaires et les petites exploitations, etc. L'esprit public était amené à considérer comme perdu pour l'État, pour la société, comme soustrait à la libre et féconde activité de l'intérêt particulier, tout ce que possédait l'Église. D'où une vive réaction contre la propriété ecclésiastique ; nombre de voix s'élèvent pour soutenir non seulement que les biens ecclésiastiques doivent être assujettis à toutes les charges de l'État[1], mais encore que le souverain a des droits particulièrement étendus sur les biens d'Église, qu'il en a la véritable propriété, que le clergé n'en est que l'usufruitier, ou mieux que le dispensateur, mais non le propriétaire ; que ce sont de véritables fonds publics destinés à servir de ressources lors des grandes nécessités de l'État, que leur aliénation partielle ou même totale ne dépasse nullement son droit. Aussi dans les cahiers de 1789 existe-t-il certainement un fort courant vers la nationalisation des biens d'Église, et l'on ne saurait douter qu'en la votant le 2 novembre la Constituante n'ait répondu à un vœu de ses commettants. Beaucoup de cahiers admettent, réclament même, une nouvelle administration des revenus ecclésiastiques, laissant des fonds libres pour l'assistance publique, voire même (noblesse du Ponthieu) pour les besoins de la noblesse pauvre dont les ancêtres ont fait tant de fondations en faveur du clergé ; beaucoup veulent une aliénation de biens ecclésiastiques jusqu'à concurrence des dettes du clergé, pour permettre d'autant plus facilement l'affectation d'une partie de ses ressources à des objets d'utilité publique ; beaucoup, allant plus loin, veulent vendre assez de biens ecclésiastiques pour acquitter la dette publique, ce qui permettra une diminution des impositions dont le peuple est surchargé, et ce qui facilitera l'accroisse-

[1] Signalons, à propos des impôts payés par le clergé, une erreur de M. Wolters, commune à bien d'autres, celle qui consiste à prendre les décimes ecclésiastiques, au XVIIIe siècle, pour un impôt payé à l'État (page 365). C'était, chose fort différente, un impôt payé par le clergé de France à lui-même, à sa propre caisse, pour couvrir les frais de son administration particulière, et surtout pour assurer le service de l'amortissement des emprunts contractés par lui pour l'acquittement de ses dons gratuits.

ment du nombre des propriétaires; certains, enfin, préconisent une aliénation totale et veulent faire des ecclésiastiques des salariés de l'État. Ajoutons qu'il est même des cahiers qui non seulement proclament le principe, mais qui même se préoccupent des moyens d'application; bien curieux à cet égard est, par exemple, un des cahiers nouvellement parus, celui de Chatenay (bailliage de Blois, t. I, p. 179) qui conseille la vente contre des créances sur l'État, comme s'il avait deviné quelques années à l'avance les dangers de l'assignat :

Vendre les biens des maisons supprimées... chapitres, prieurés, abbayes et bénéfices simples... comme aussi tous droits de seigneurie, censive, justice et féodalité... Et pour faciliter ces acquisitions, permettre d'en payer le prix en contrats sur les finances du roi et en tous effets royaux.

Ainsi se trouve annoncée et préparée l'œuvre révolutionnaire en matière agricole. Cette œuvre, élaborée pendant tout le cours du siècle, aurait-elle abouti sans le grand bouleversement politique et social de la Révolution? C'est là une question que, pas plus que M. Wolters, nous n'avons à envisager ici. Qu'il nous suffise de dire qu'à chaque page presque de son ouvrage on peut constater à quel point les lois révolutionnaires, en matière agricole, plongeaient leurs racines dans un passé déjà reculé.

Les études de M. Wolters sont une bonne contribution à l'histoire de l'agriculture française au XVIII[e] siècle, et quiconque s'occupera de cette importante question — sur laquelle il reste encore beaucoup à dire à l'aide des documents d'archives, que rien ne peut suppléer — devra lui savoir gré d'avoir aplani la voie et accumulé un grand nombre de matériaux.

M. MARION.

LE CENTENAIRE DE LA LITTÉRATURE BULGARE.

A. Теодоровъ Баланъ. Софрони Врачански. — A. THEODORE BALAN. *Sofroni de Vratsa, à l'occasion du centenaire de la littérature néo-bulgare.* — Sofia, Imprimerie de l'État, 1906.

La littérature bulgare a célébré récemment le centième anniversaire de sa renaissance, ou plus exactement de sa création. Au moyen âge, la production intellectuelle avait eu pour organe en Bulgarie la langue de l'église, le slavon. Après la chute de l'empire bulgare et l'établissement

de la domination ottomane dans la péninsule balkanique, l'activité du clergé bulgare se trouva paralysée par celle du clergé grec phanariote. J'ai raconté, il y a déjà longtemps, dans un livre malheureusement épuisé et que je n'aurai probablement pas l'occasion de réimprimer[1], les circonstances dans lesquelles le sentiment national et l'activité littéraire avaient commencé à renaître chez les Bulgares dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; j'ai rendu hommage, notamment, au moine Paisii qui acheva, vers 1762, l'ouvrage intitulé : *Histoire slave-bulgare du peuple, des tsars et des saints bulgares*, ouvrage qui resta longtemps manuscrit, mais dont de nombreux exemplaires circulèrent chez les Slaves de la péninsule balkanique et contribuèrent à réveiller chez eux l'esprit national. Il ne fut imprimé que dans la seconde moitié du XIXe siècle. D'ailleurs, l'auteur n'avait nullement la prétention d'écrire en langue vulgaire, mais dans la langue traditionnelle de l'église orthodoxe, un slavon plus ou moins corrompu.

Le premier écrivain qui osa écrire et publier en bulgare moderne, ce fut, au début du XIXe siècle, un prélat, Sofroni, évêque de Vratsa, qui, en 1806, imprima à Rymnik, en Valachie, un volume dont je reproduis ici littéralement l'intitulé :

KYRIAKODROMON
C'EST-À-DIRE
LIVRE DU DIMANCHE
INSTRUCTION
POUR TOUS LES ÉVANGILES LUS
PENDANT TOUTE L'ANNÉE
AVEC L'INTERPRÉTATION ET LA MORALE ET POUR LES GRANDES
FÊTES ET LES FÊTES
DES SAINTS, SERMONS ÉDIFIANTS
TRANSCRITS DU SLAVON ET DE LA TRÈS PROFONDE
LANGUE GRECQUE EN BULGARE VULGAIRE
PAR L'HUMBLE ÉVÊQUE VRATSA
SOFRONI POUR ÊTRE COMPRIS DU SIMPLE PEUPLE
AVEC LA PERMISSION DU MÉTROPOLITAIN DOSITHÉE
DE HONGRIE VALACHIE, ET L'AIDE DES ÉVÊQUES
ET DES CHRÉTIENS PIEUX MAINTENANT PUBLIÉ
DANS LA TYPOGRAPHIE DE L'ÉVÊCHÉ DE RYMNIK
NECTAIRE ÉTANT ÉVÊQUE
EN L'ANNÉE 1806
IMPRIMÉ PAR DMITRI
MICHEL POPOVITCH ET PAR GEORGES SON FILS.

[1] *La Bulgarie.* Paris, librairie Cerf, 1885. Cet ouvrage contient un chapitre sur la renaissance littéraire des Bulgares et sous ce titre, *la Bulgarie sous Pasvan Oglou*, la traduction des Mémoires de Sofroni. Cette traduction avait déjà paru

J'ai donné dans le livre, auquel j'ai fait plus haut allusion, une biographie sommaire de Sofroni. Mais, depuis un quart de siècle, de nombreux documents nouveaux ont été mis au jour et le moment est venu de tracer un portrait complet de ce curieux personnage, dont le nom est aussi populaire chez les Slaves balkaniques que peut l'être chez nous celui d'un Bossuet ou d'un Fénelon,

Il naquit en 1739 à Kotel (en turc Kazan), dans la Bulgarie méridionale[1]. Cette ville a donné à la Bulgarie moderne quelques-uns de ses hommes les plus remarquables : les deux Vogoridi, dont l'un fut prince de Samos et l'autre, sous le nom d'Aleko Pacha, le premier gouverneur de la Roumélie orientale, absorbée depuis 1885 dans la principauté de Bulgarie; Georges Rakovski, mort en 1868, agitateur politique et publiciste distingué; Gabriel Krstievitch, qui fut, après Aleko Pacha, gouverneur de cette Roumélie éphémère; le moine Néophyte Borelli qui, le premier, essaya d'organiser une église nationale bulgare et mourut en 1849, emprisonné au mont Athos; le médecin Beron, mort en 1871 en Roumanie, qui publia en 1824 à Brasov, en Transylvanie, le premier livre d'école bulgare. Au témoignage de M. Jireczek[2], on montrait encore, il y a une trentaine d'années, à Kotel, deux maisons qui avaient servi d'habitation au jeune Sofroni ou plutôt Stoïko. Car il ne prit le nom de Sofroni que lorsqu'il entra dans l'église. Chez les orthodoxes, le nom ecclésiastique commence en général par la même lettre que le nom laïque. C'est ainsi qu'au IXe siècle le grand apôtre des Slaves, qui s'appelait Constantin, avait pris le nom de Cyrille sous lequel il devait s'immortaliser.

Le père de Stoïko eut la bonne idée d'envoyer son fils à l'école : dans ce temps-là il n'y avait pas d'écoles bulgares. Le jeune élève dut étudier le grec et apprit par cœur l'octoic[3]. Au moment où il commençait le psautier, il se trouva orphelin.

Il se mit à gagner sa vie comme il put, fut envoyé à Constantinople pour régler les affaires d'un oncle défunt. Dans cette capitale, il lui arriva toute espèce d'aventures désagréables qu'il raconte avec une touchante naïveté, mais dont quelques-unes sont de telle nature que je ne puis les

dans un volume de Mélanges publiés par l'École des langues orientales à l'occasion du Congrès des orientalistes de Leyde (Paris, Leroux, 1882), publications auxquelles je demande la permission de renvoyer.

(1) Kazan veut dire, en turc, bassin vallée. Kotel est la traduction bulgare du mot turc.

(2) Konst. Jireczek, *Voyages en Bulgarie*. Prague, 1888 (en langue tchèque).

(3) Recueil de chants religieux, ainsi nommé parce qu'il est écrit pour huit voix.

rappeler ici. Il fit de bonne heure connaissance avec la justice turque qui, comme on sait, était peu clémente aux chrétiens et particulièrement aux Bulgares. Accusé de recel, il fut jeté en prison, les fers aux pieds. Sa famille le maria fort jeune avec une femme quelque peu orgueilleuse qui lui rendit la vie assez dure.

Il était lettré; les Bulgares manquaient de prêtres nationaux; leur église était en grande partie tombée aux mains des Grecs. Quelques *tchorbadjis*[1] ou notables s'avisèrent un jour de lui dire : « Notre évêque va venir; nous allons lui demander de te faire prêtre. » L'évêque arriva et ils lui offrirent 70 piastres pour le décider à tonsurer leur compatriote. Mais un autre candidat offrait 150 piastres. L'évêque, bon apôtre, transigea pour 100 piastres. Sofroni reçut l'imposition des mains le 1er septembre 1762. Mais, comme il était un peu plus lettré que la plupart de ses confrères, qui n'étaient au fond que de simples laboureurs, il fut bien vite en butte à leur jalousie. Son instruction relative lui valut toute sorte de désagréments. Un évêque le nomma épitrope économe et le chargea de prélever les contributions des fidèles. Il fut jeté en prison par un pacha turc pour répondre des impôts qui étaient dus par les giaours. Il tomba malade, s'endetta. Il n'y avait point de médecins en Bulgarie; Sofroni dut se laisser soigner par de vieilles femmes qui usèrent de sortilèges. Pour le punir, son évêque le suspendit *a divinis* pendant six ans. S'il n'avait eu que ces misères morales à subir, la vie eût été encore supportable. Il faut lire dans ses mémoires le récit où il nous raconte comment, à propos d'une histoire de moutons vendus à des Turcs, il fut condamné à la bastonnade, menacé d'être pendu et mis aux fers. A travers toutes ses épreuves il ne se décourage pas. Dans ses moments de répit il apprenait à lire aux petits paysans.

Il pensa être plus heureux en abandonnant son diocèse primitif pour passer dans celui d'Anchialo, dans la Bulgarie orientale. Là encore, il fut mis en prison, menacé du pal et, pour avoir célébré un mariage qui déplaisait à certain sultan, il fut amené jusqu'au pied d'un saule aux branches duquel il devait être pendu. Il échappa à la mort par miracle. Au milieu de toutes ces épreuves, il lui arriva un bonheur inespéré. L'évêque de Vratsa mourut; sur la demande d'un certain nombre de fidèles, Sofroni fut investi de la dignité épiscopale. Vratsa est située à peu près à moitié chemin entre Sofia et le Danube, en plein pays bulgare. Sofroni se mit à évangéliser ses ouailles, non plus en grec, comme

[1] Le tchorbadji est proprement le distributeur de soupe, par suite notable chargé de veiller sur les étrangers et de les nourrir, gros bourgeois; le mot s'emploie encore en Bulgarie et un peu moins en Serbie.

ses prédécesseurs, mais dans leur langue nationale. « Les chrétiens, qui n'avaient point entendu les autres évêques parler cette langue, me regardaient comme un philosophe (c'est-à-dire un savant) », dit-il naïvement. À ce moment-là, la Bulgarie était en pleine anarchie. L'autorité du sultan était presque partout méconnue : des janissaires révoltés, des kirdjalis[1] ravageaient les régions du Danube et du Balkan. Ce n'étaient pas de simples voleurs de grands chemins. Ils avaient une organisation militaire, des armes excellentes; il ne leur manquait que de l'artillerie. Ils pillaient les campagnes d'une façon méthodique, enlevaient les jeunes filles et les jeunes gens. Pouqueville, dans son voyage en Morée[2], nous a laissé sur eux de curieux renseignements. Ils commirent d'effroyables ravages en Bulgarie, ruinèrent de fond en comble des villes telles que Stanimaka, Arbanasi, Rahovo, Panagiourichté, Koprivstitsa, Kalofer, dont les habitants émigrèrent jusqu'à Andrinople ou jusqu'en Moldavie. À Viddin, un Bosniaque musulman, Pasvan Oglou, avait constitué un état indépendant, s'était emparé de Roustchouk et de Varna. Il avait même tenté d'occuper Vratsa, mais n'avait pu y réussir. Dans un diocèse épuisé par les troupes des pillards, des rebelles et du sultan, Sofroni avait grand' peine à recueillir, au péril de sa vie, les ressources nécessaires pour lui permettre d'entretenir ses enfants et de subsister lui-même. Sa vie était souvent menacée. Une fois, il dut rester caché dans une grotte pendant vingt-quatre jours. Une autre fois il dut se cacher. . . dans un harem turc. Il se trouva, bien malgré lui, interné pendant trois ans à Viddin, où il dut, par ordre de Pasvan Oglou qui jouait au souverain, remplir les fonctions épiscopales.

Désespérant de pouvoir terminer en paix sa carrière dans son diocèse de Vratsa, il finit, dans le courant de l'année 1803, par se réfugier en Valachie. Cette province était à l'abri des troubles qui désolaient les pays bulgares. Protégée par la Russie, elle jouissait d'un bien-être relatif sous le gouvernement du prince Constantin Ypsilanti, auquel Sofroni donne, dans ses Mémoires, le titre de bey. Le prélat fugitif fut accueilli avec sympathie par Mgr Dosithée, métropolitain de Hongrie-Valachie. Ce haut dignitaire de l'église orthodoxe obtint du Saint-Synode que Sofroni fût relevé de son évêché, lui offrit une cellule dans son palais et l'autorisa à remplir en Valachie son ministère ecclésiastique. Les réfugiés bulgares étaient nombreux au Nord du Danube.

D'autre part, le grec, alors fort usité en Valachie, était familier à

(1) Mot turc qui veut dire *brigands des déserts*. Le souvenir de leurs nombreux méfaits vivra longtemps encore dans l'imagination du peuple bulgare et serbe.

(2) *Voyage en Morée*. Paris, 1805, t. III.

Sofroni. Plusieurs documents ecclésiastiques rédigés en Valachie portent sa signature dans cette langue.

Ce n'était pas sans regrets que le prélat avait abandonné son pays et son troupeau. Il profita de la tranquillité dont il jouissait à Bucarest pour écrire ses Mémoires, qui constituent assurément une des pages les plus curieuses de l'histoire intérieure de l'empire ottoman à la fin du XVIIIe siècle. C'est un récit très court, mais très sincère et très naïf. Il se termine par une page qui est vraiment touchante :

Je n'ai plus qu'un seul souci, dit l'auteur. Je crains que Dieu ne me juge pour avoir pris le fardeau de ce troupeau et l'avoir abandonné. Mais j'espère en sa grâce; car je ne l'ai pas abandonné pour me livrer au repos, mais par suite de ma détresse.

Maintenant je travaille nuit et jour à écrire quelques livres dans notre langue bulgare. Si les Bulgares ne peuvent rien entendre de ma bouche, qu'ils reçoivent de moi, pécheur, quelque enseignement utile, qu'ils lisent mes écrits; qu'ils en profitent, qu'ils prient le Seigneur pour moi indigne. . .

. . . Soyez indulgents pour celui qui a travaillé et portez-vous bien.

Sofroni ne se confinait pas dans ses fonctions ecclésiastiques et dans ses travaux littéraires. Il eut l'occasion de rendre d'autres services à ses compatriotes. Nous avons de sa main un document curieux : c'est une proclamation à la nation bulgare pour l'inviter à faire bon accueil aux Russes en lutte avec les Turcs. Ce document non daté peut se rattacher à l'année 1810. Il est signé Serafim, évêque bulgare; mais on peut croire à une erreur du copiste ou de l'imprimeur. Rakovski, qui a édité pour la première fois ce document dans *Le Cygne du Danube*, suppose qu'il avait dû être imprimé à Bucarest. D'après les traditions qu'il avait recueillies, l'évêque avait accompagné les Russes dans leur campagne et avait pénétré avec eux jusqu'à Rasgrad, en Bulgarie.

La proclamation de Sofroni est écrite, comme ses mémoires, dans une langue assez inexpérimentée, mélange grossier de bulgare et de slavon. Évidemment, l'auteur est un peu embarrassé du rôle qu'on lui fait jouer. Je traduis en entier ce curieux document :

PROCLAMATION À LA NATION BULGARE.

Serafim (Sofroni), évêque bulgare.

Je vous en prie paternellement, mes chers enfants, peuple bulgare. Chrétiens qui vivez dans la terre bulgare, salut à vous. Réjouissez-vous parce que voici qu'une joie universelle arrive pour toute la Bulgarie; voici que s'approche votre salut et votre libération. Voici que maintenant nous voyons et nous contemplons comment la miséricorde de Dieu s'est occupée de notre pauvre nation, comment Dieu a versé la pitié dans le cœur du pieux et grand empereur Alexandre Pavlovitch, comment il l'a

excité à vous sauver des barbares tourments des Turcs. Voici que son armée s'approche de vous sous la croix, — vos frères chrétiens, — afin de vous sauver de tant de misères; voici qu'il vient ce jour lumineux que vous attendez depuis quatre cents ans.

Ça, bon peuple vaillant, Bulgares, fidèles chrétiens, levez-vous, fortifiez-vous et n'ayez crainte; attendez avec affection, recevez avec cordialité ces frères chrétiens qui viennent par la volonté de Dieu vous délivrer. Ne craignez rien; c'est une armée chrétienne. Ne fuyez pas devant eux, ne quittez pas vos villes et vos maisons, mais ayez soin de leur préparer des vivres, du blé, de l'orge, du foin, autant que vous pourrez; offrez-leur l'hospitalité, traitez-les bien suivant votre devoir de chrétiens. Ne les regardez pas comme des étrangers, mais comme des frères de votre foi. Servez-les loyalement avec fidélité et amour : car ils versent leur sang pour la foi chrétienne, pour la patrie, pour la sainte église de Dieu, pour leurs frères, pour leurs sœurs, afin de les garder et de les préserver pour qu'ils ne tombent pas en servitude, comme vous y êtes tombés par suite de vos discordes et de vos haines réciproques, et c'est pour cela que vous êtes tombés dans une condition aussi misérable. Pour cela, chaque chrétien, si pauvre qu'il soit, doit retirer le pain de ses lèvres et bien traiter les Russes et ne doit pas s'enfuir chez nos ennemis les Turcs.

Réfugiez-vous auprès de ces soldats chrétiens, attachez-vous à eux; car ils ne battent ni ne tuent comme les maudits enfants d'Agar (les Turcs). Vous ne subirez de pertes ni dans votre bétail, ni dans vos biens, ni d'affronts sur vos personnes. Ce que vous donnerez d'orge ou de foin ou de bétail, tout sera payé par l'empereur. Il vous protégera et vous défendra.

Ah! chrétiens. Ne savez-vous pas comme ces bourreaux vous ont brûlés avec des fers brûlants; combien de vos enfants ils ont fait rôtir à la broche sous vos yeux; combien de fois ils vous ont pris du bétail et du bien; combien de vos fils et de vos filles ils vous ont enlevés et soustraits à la foi chrétienne? Ne vous martyrisent-ils pas encore aujourd'hui? Eh bien, vos souffrances ont été jusqu'aux oreilles du pieux empereur Alexandre Pavlovitch. Il a eu pitié de vous et a désiré vous dérober à ces cruels tourments. Informez-vous et vous saurez s'il y a dans d'autres empires de pareils tourments. Vos souffrances ont été connues de toute l'Europe et dans toutes les gazettes on a écrit sur votre martyre. Aussi votre cœur pourra-t-il avoir l'idée de se tourner vers vos ennemis et cruels tourmenteurs? Fuyez-les, chers chrétiens, comme on fuit un serpent cruel et venimeux, accourez vers cette pieuse armée russe et entrez en relations avec elle. Considérez les Russes comme des frères de votre sang; servez-les avec fidélité et affection : recevez-les dans vos maisons; traitez-les bien et, s'ils veulent aller quelque part, indiquez-leur le chemin bien exactement, sans perfidie.

Mais surtout, chrétiens, gardez-vous de la trahison de Judas comme du feu de l'enfer. Qu'aucun chrétien ne tombe dans ce grave péché, car il serait puni dans ce monde et dans l'autre, parce qu'il a livré son âme à l'ennemi des chrétiens.

Ainsi, si vous servez fidèlement, nous espérons en la volonté de Dieu que dans peu de temps vous aurez joie et bonheur, que vous vivrez en paix et en tranquillité, ce que nous vous souhaitons à tous. Amen.

Nous avons encore un autre document signé de Sofroni pendant son séjour en Valachie : c'est une lettre adressée par cinq notables bulgares de Bucarest — dont il est — à un de leurs compatriotes qui avait rendu

des services aux Russes pendant la campagne. Cette lettre est datée du 2 août 1815.

À partir de cette date on perd la trace de Sofroni. On ignore quand il est mort, où repose sa dépouille, et le patriote bulgare ne sait où porter l'hommage que sa piété voudrait rendre au fondateur de la littérature nationale.

Revenons un peu sur le livre qui lui a valu cet honneur. Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être original. Nous en avons cité plus haut le titre. Nous avons vu qu'il est simplement traduit du slavon et *de la très profonde langue grecque*. Il n'était pas facile de trouver un éditeur à Bucarest pour un livre destiné aux voisins de Bulgarie, et les modestes ressources de Sofroni ne lui permettaient pas de l'imprimer à ses frais. Mais il y avait en Roumanie une colonie de riches marchands bulgares à la générosité desquels l'évêque pouvait s'adresser. C'est ce qu'il fit dans une lettre qui nous a été conservée. C'est un document tout ensemble touchant et naïf, d'un style pénible et fort inexpérimenté. On me saura gré, je crois, d'en citer quelques spécimens :

Très nobles et très illustres négociants, nos fils spirituels Hadji Kyre[1] Petko, Kyre Iovko, Kyre Savva. . . et autres chrétiens qui vous trouvez en Valachie, Moldavie, chers enfants de notre humilité, paix et bénédiction. . .

Votre généreux caractère, votre magnanime dignité qui a rendu votre nom fameux dans des endroits lointains m'a encouragé à écrire à Vos Honneurs et bien que je n'aie pas eu la joie de voir vos respectables visages, je dois respecter votre dignité. Et à cause de cela j'ose écrire à Votre Noblesse comment moi, humble, avec la sainte volonté de Dieu, je me suis décidé à écrire les Évangiles des dimanches avec leur interprétation. . . en les traduisant de la langue slavonne et de la profonde langue grecque dans la simple langue bulgare pour être lus les dimanches dans les églises, de façon à ce qu'ils puissent être compris par les hommes simples et sans éducation, les hommes et les femmes. Car nos livres sont écrits dans l'ancienne langue slave et les gens simples ne comprennent pas la loi divine et beaucoup de prêtres ne la comprennent pas. Pour cette raison, je me suis appliqué, moi pécheur, et j'ai transcrit ce livre édifiant en la langue bulgare vulgaire telle que nous la parlons.

Sofroni estime à 10,000 gros la dépense qu'occasionnera son édition et il conclut en demandant à ses compatriotes de l'aider pour le bien commun de toute la nation. Il les y invite dans l'intérêt de leur âme.

Cette œuvre, dit-il, est bien meilleure que celle de la Sainte Montagne, — c'est-à-dire du mont Athos qui jouissait d'un grand crédit chez les peuples balkaniques. — Car dans mille églises on prie pour votre âme tant que durera le monde et combien d'hommes ce livre édifiant ne mettra-t-il pas dans la vraie voie!. . Un tel livre dans

[1] Kyre est le mot grec *κύριος*.

la simple langue bulgare, il n'y en a pas encore eu dans le monde. De tels livres en langue populaire, il y en a chez les Grecs, chez les Serbes, chez les Valaques, chez les Russes et chez les peuples d'autres religions. Seuls nos pauvres Bulgares n'ont pas reçu un tel don. C'est pourquoi ils sont obscurcis par l'ignorance. Appliquons-nous donc à mettre ce livre au jour, seulement pour qu'il y ait un commencement; après nous on peut espérer qu'il y aura beaucoup de livres en langue populaire; l'important est qu'il y ait un commencement.

Je vous en prie, aidez-moi donc, moi, votre humble prélat qui suis de votre race bulgare; aidez-moi dans cette entreprise.

Cet appel est daté du 29 avril 1805.

Il fut entendu. Ceux qui aidèrent Sofroni à faire paraître le modeste volume ne se doutaient guère qu'il marquait une date dans l'histoire de leur peuple et qu'il allait être le point de départ d'une nouvelle littérature.

Sofroni déclare que, pour rédiger son volume, il s'est servi de textes slavons et de livres grecs. Il serait assez difficile de déterminer les originaux des textes slavons, mais on sait que l'original grec est un ouvrage du prélat Nicéphore Theotoki, imprimé pour la première fois à Moscou en 1796. Une seconde édition de ce livre parut à Bucarest en 1803. C'est évidemment de cette édition que Sofroni s'est inspiré; mais la plupart du temps il ne s'est pas borné à une traduction littérale; il a paraphrasé, adapté, résumé, surtout résumé. Car l'ouvrage grec est plus considérable que l'imitation bulgare, dans laquelle interviennent d'ailleurs encore des fragments empruntés à certains manuscrits slavons.

Le succès de l'ouvrage dépassa les espérances de l'évêque. Son nom est resté attaché au livre qui est encore aujourd'hui populaire. De même que nous disons un calepin, un Lhomond, un Bouillet, on dit encore aujourd'hui en Bulgarie un *Sofronie* pour désigner ce recueil qui est la lecture favorite des âmes dévotes. On doit encore à l'évêque d'autres ouvrages imités ou traduits du grec et une copie de la fameuse *Chronique de Païsii*, chronique qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne fut publiée que plusieurs années après sa mort. Ces ouvrages ne méritent pas de nous arrêter. Ce qui nous intéresse dans l'œuvre de Sofroni, ce sont ses inappréciables Mémoires, c'est le volume édifiant paru à Bucarest en 1806 et qui est la pierre angulaire de la nouvelle littérature bulgare.

Louis LEGER.

L'AFFAIRE DES TEMPLIERS.

Dr Heinrich Finke. *Papstum und Untergang des Templerordens;* 2 vol. in-8. Münster i W., Aschendorffsche Buchhandlung, 1907. (*Vorreformationsgeschichtliche Forschungen,* t. IV et V.)

M. H. Finke a entrepris de publier, en les commentant, les documents, conservés aux Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone, qui sont de nature à illustrer l'histoire générale de la chrétienté, et en particulier de la France, à la fin du xiiie siècle et au commencement du xive siècle. On peut regretter que cette œuvre de très longue haleine n'ait pas été accomplie plus tôt et par un érudit de chez nous. Mais on doit se féliciter qu'elle l'ait été enfin et par un homme compétent, consciencieux et de très bon sens.

Le présent ouvrage[1] est relatif à la fameuse « Affaire » des Templiers, sur laquelle on a tant écrit, principalement à la fin du xixe siècle. Suivant sa méthode ordinaire, l'auteur l'a divisé en deux parties : 1° un nouvel exposé (*Darstellung*) de l'Affaire, d'après les sources, tant anciennes que nouvelles; 2° des pièces justificatives (*Quellen*), tirées en majeure partie, mais non pas exclusivement, des dépôts de Barcelone.

On sait, mais il n'est pourtant pas inutile de rappeler en peu de mots quel était l'état de la question avant la publication de M. Finke.

Le 13 octobre 1307, les membres de l'Ordre du Temple furent simultanément arrêtés dans toute la France sous l'inculpation de crimes énormes, bizarres, immondes : pour avoir eu l'habitude, lors de la réception des nouveaux chevaliers et dans les assemblées capitulaires, de renier le Christ, de cracher sur la croix, de s'embrasser le derrière, d'adorer une idole, etc. Une instruction commença aussitôt sous les auspices des gens du roi et de l'Inquisition, dont des fragments ont été conservés; elle aboutit promptement à des résultats positifs : presque tous les accusés avouèrent. Mais le pape Clément V, en dépit de pressions énergiques qui furent exercées sur lui, refusa de s'en tenir à cette première enquête; avant de sceller, comme les gens du roi le lui deman

[1] Sur d'autres ouvrages de M. H. Finke, voir le *Journal des Savants*, 1903, p. 555, et le présent volume.

IMPRIMERIE NATIONALE.

daient, le sort de l'Ordre, il s'arrangea pour qu'il fût procédé, en de nouvelles conditions, à des informations complémentaires, dilatoires; la plupart de ces informations sont parvenues jusqu'à nous. Le dernier acte du drame se joua au Concile œcuménique de Vienne (1311-1312); là, les adversaires de l'Ordre eurent, en un sens, gain de cause, car il n'y a plus eu, depuis, de Temple ni de Templiers.

Le Temple était-il coupable des pratiques dont il fut accusé en 1307, accusation qui causa sa perte? Ce problème, comme tous les problèmes du même genre, a soulevé des controverses. De tout temps des gens se sont trouvés pour dire : les Templiers étaient coupables, puisqu'ils ont été frappés par les autorités compétentes : le pape, l'Église, le roi; croire à leur innocence, c'est, chose grave, accuser le pape, l'Église, le roi, qui les ont condamnés, soit d'erreur, soit, songez-y, d'un abominable complot. Et après tout, l'accusation n'est pas si invraisemblable qu'elle en a l'air au premier abord : l'Ordre avait vécu en Orient; il avait dû s'y corrompre. D'ailleurs, ils ont avoué. Subsidiairement ils étaient nombreux, riches, armés; ils étaient sans doute un danger pour l'ordre et la paix monarchiques... Ces raisonnements, et d'autres du même genre, ont paru assez péremptoires à quantité de personnes pour que la lecture, plus ou moins rapide, des pièces du procès les confirmât, loin de les ébranler, dans leur conviction[1]. A ces partisans *a priori* de la chose jugée, de l'autorité et de la « manière forte » ont fait chorus, pour des motifs différents, des hommes animés de sentiments peu bienveillants pour les moines en général, qui n'étaient pas fâchés de constater un si gros scandale, des sectes hétérodoxes en quête de précurseurs, et tous les amis du mystère. D'autre part, il y a eu de tout temps, même parmi les contemporains (qui n'eurent pourtant pas entre les mains les pièces du dossier), des esprits autrement orientés, à qui le caractère des charges alléguées a inspiré des doutes. Est-il croyable, en vérité, que le reniement du Christ et les autres cérémonies blasphématoires aient fait partie, pendant longtemps, du rituel de l'admission dans la chevalerie du Temple sans que cela se soit su? Il était entré dans l'Ordre, depuis plus d'un siècle, beaucoup d'hommes notoirement pieux, et pas un seul n'au-

[1] Voir, à titre d'exemple (c'est un des plus curieux), l'opuscule de L. Neveu (*Procès des Templiers.* Paris, 1877, in-8°), dont l'auteur, après avoir lu les pièces publiées à cette date, a, « conformément aux prescriptions de l'article 342 du Code d'instruction criminelle », cherché, « dans la sincérité de sa conscience, quelle impression ont faite sur sa raison les preuves rapportées contre les accusés et les moyens de leur défense ». Sa conclusion est « identique à celle des tribunaux du pape » (page 49).

rait protesté? Il s'agit, du reste, non d'hérésies proprement dites, de nature à grouper des adhérents, mais de puérilités, de saletés qui semblent le produit d'une imagination malade[1]; est-il possible qu'un Ordre tout entier en ait fait sa doctrine et sa règle? Les doutes, éveillés par la teneur même de l'acte d'accusation, augmentent lorsqu'on examine les témoignages à l'appui qui ont été conservés; il est certain, en effet, que les aveux si abondants, si concordants, presque unanimes, ont été obtenus par le moyen d'effroyables tortures physiques ou par menaces sous condition. Aussi bien les accusés n'avouèrent-ils que dans les pays soumis directement ou indirectement à la Couronne de France; ailleurs, c'est-à-dire partout où la « question » ne fut pas appliquée, rien que des protestations stupéfaites; c'est au point que, d'après les partisans les plus intransigeants de la chose jugée, le problème de la culpabilité des Templiers ne se poserait guère qu'en France, « centre et foyer de la corruption ». Mais, en France même, beaucoup périrent plutôt que d'avouer ou pour s'être rétractés après avoir avoué d'abord; ces négations héroïques, faites dans les souffrances, sous le coup de la mort, alors qu'il suffisait certainement de complaire aux enquêteurs (*dicere voluntatem torquencium*) pour être laissé en paix, comment les expliquer, si ce n'est par le respect de la vérité? Étranges « hérétiques » qui, décidés à mourir, meurent non pas en proclamant, mais en niant invinciblement leur hérésie! Quant au pape Clément et au roi Philippe, quelle que soit leur « autorité », elle n'est pas, pour la postérité, au-dessus de la discussion. D'autant plus que, en cette affaire, ils n'ont pas été aussi d'accord que l'on pourrait croire si l'on considère seulement l'événement final, en gros. Le roi de France poursuivit, il est vrai, la condamnation du Temple avec la plus âpre énergie; mais Clément V hésita; faible et domestiqué, ce premier pape de la Captivité de Babylone esquiva tant qu'il put la complicité qu'on voulait lui imposer dans une opération qui lui inspirait évidemment une très vive répugnance. Reste l'action du roi Philippe; mais l'« Affaire » des Templiers n'est pas la seule qui se soit déroulée pendant ce règne tragique; d'autres ont eu lieu, frappées, pour ainsi dire, à la même marque de fabrique, qui offrent avec celle-là des analogies singulières... Ceux qui ont raisonné ou raisonnent de la sorte, anciens ou modernes, ont conclu, en résumé, à la revision du procès clôturé par le Concile de Vienne.

De nos jours, le principal des érudits qui persistent à penser qu'il y a

[1] « Coses qui no farien a creure a nuyla creatura humana ni racionabla... » (Lettre anonyme aux Templiers d'Aragon, printemps de 1308, publiée par H. Finke, *op. cit.*, II, p. 124.)

du vrai, beaucoup de vrai, dans les imputations dirigées en 1307 contre les Templiers et que l'Ordre du Temple n'était point, à cette date, un Ordre comme les autres, est M. le professeur H. Prutz; il est la dernière colonne où s'appuie la conviction *a priori* des apologistes du fait accompli. L'opinion contraire a été soutenue par un grand nombre de publicistes, entre autres, à l'étranger, par MM. Lea, Schottmüller et Gmelin, qui se sont successivement proposé d'écrire l'histoire de l'Affaire. Après leurs travaux, surtout après ceux de M. Lea, et malgré l'imperfection certaine, au point de vue technique, des livres de MM. Schottmüller et Gmelin, il a paru généralement que la lumière était faite sur les points essentiels.

Or, si l'annonce du livre de M. Finke a éveillé, comme il semble, chez quelques personnes tenaces, l'espérance que la thèse désormais acceptée allait être battue en brèche, cette espérance a été trompée. M. Finke, qui dans sa préface censure sévèrement la manière de travailler de MM. Lea, Schottmüller et Gmelin, en adressant à M. Prutz des compliments sans conséquence [1], n'en confirme pas moins la thèse générale des uns; celle de l'autre n'a pas, à ses yeux, l'ombre d'une vraisemblance [2]. On aurait souhaité, soit dit en passant, plus d'indulgence pour les premiers démonstrateurs de la vérité, quelle qu'ait été leur qualité d'« amateurs », sinon moins pour le spécialiste qui, par suite d'idées préconçues, a complètement erré dans l'interprétation des textes. Après tout, l'important en ces matières est d'avoir raison sur le fond. Ajoutons que, du reste, par la force des choses, l'auteur a été amené, au cours de son ouvrage, à reconnaître les services rendus par le vénérable historien américain, M. Lea, et à faire justice de presque toutes les hypothèses de M. Prutz [3].

Ceux qui croient que l'Ordre des Templiers n'était pas, au commencement du XIVe siècle, un Ordre comme les autres ont naturellement scruté l'histoire antérieure du Temple pour y relever des traces de dégénérescence; et il est très légitime de se demander, en tout cas, si rien dans cette histoire ne fait prévoir ou n'explique la catastrophe de 1307. C'est à cette question préalable que l'auteur de *Papstum und Untergang des Templerordens* a consacré son premier chapitre [4].

[1] I, p. VIII.
[2] I, p. 326 et suiv.
[3] I, p. 149; cf. p. XIII.
[4] H. Prutz a publié, depuis, un article intitulé : *Zur Genesis des Templerprozesses*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Munich, 1907. — Cf., du même auteur, *Die geistlichen Ritterorden* (Berlin, 1908).

Il y a, en de pareilles recherches, un danger. Rien n'est plus facile que de récolter dans la littérature du XII^e et du XIII^e siècle des médisances contre les Templiers, et dans les collections de bulles pontificales des remontrances fulminantes à leur adresse; de même, on peut ramasser çà et là, dans les chroniques et ailleurs, des histoires relatives à des chevaliers du Temple dont la conduite a laissé à désirer. Le danger est d'en conclure que l'Ordre était dès longtemps pourri et soupçonné de l'être. La meilleure manière de réagir contre cette tendance (à laquelle M. Prutz s'est laissé aller) est assurément de souligner, comme il est vrai, que tous les Ordres monastiques ont été plus ou moins, au XII^e et au XIII^e siècle, exposés à des médisances, à des remontrances et à des scandales semblables. Même il est amusant de remarquer que, à s'en tenir aux indices de ce genre, les Hospitaliers auraient été encore plus noirs que leurs confrères du Temple. S'ils concernaient des Templiers, certains textes, qui ont trait à des Hospitaliers, auraient sans doute paru décisifs :

Sicut intelleximus, dit Grégoire IX, *vos meretrices in vestris casalibus... retinentes incontinenter vivitis et... eorum, qui confratriam vestram assumunt, datis in anno quatuor aut pluribus denariis, defensores vos facitis*[1].

Celui-ci, que M. Finke n'a pas connu, on en aurait triomphé : dans une enquête du XIII^e siècle à l'appui des droits de juridiction revendiqués par les officiers du roi en Gévaudan, un témoin dépose qu'un officier du sénéchal (de Beaucaire) se trouvant à Mende fit arrêter Foulques du Tournel, chevalier de l'Hôpital, *quia, ut dicebatur, adorabat idola*[2] ! Et le passage suivant des *Mélancolies* de Jehan Dupin n'aurait-il pas donné à penser s'il n'avait été écrit (vingt-cinq ans après la destruction du Temple) non du Temple, mais de l'Hôpital?

Il n'est homs qui sache leur estre.
Trop malement sont beubanchier;
Ne je ne sçay que ce peut estre,
Car ilz ne sont ne clerc ne prestre;
Peu vont n'a messe n'au moustier...
Qui bien enquerroit de leur estre
Moult y aroit a reprochier[3].

Le fait est que ces grands corps monastiques avaient des chancres, des membres malades, des parasites, des ennemis. Mais pas plus les uns

[1] Cité par H. Finke, I, p. 49; cf. p. 44-45, etc.

[2] Inv. des Arch. dép. Lozère, G 736.

[3] Bibl. nat., fr. 1002, fol. 80.

que les autres, et ils n'en vivaient pas moins, tous, d'une existence normale.

L'hypothèse, soutenue par M. Prutz, que les Templiers auraient eu, depuis le temps de Louis VII, une politique européenne antifrançaise, est également à écarter sans en rien retenir.

Il ne paraît pas improbable à première vue que la puissance et la fortune de l'Ordre du Temple aient été pour quelque chose dans ce qui détermina sa chute; mais comment savoir aujourd'hui quel était, au milieu du règne de Philippe le Bel, le nombre des Templiers, celui des commanderies de l'Ordre en France ou l'étendue territoriale de leurs biens[1]? On a toutefois lieu de croire que le nombre des Templiers établis en France ne dépassait pas deux mille[2], dispersés dans une foule de villages; ils n'étaient donc à aucun degré menaçants, comme on l'a dit en l'air, pour le gouvernement royal, alors si fort. Quant à leurs biens fonciers, il semble qu'ils étaient plutôt moins considérables que ceux des Hospitaliers; ils l'étaient assurément moins, de moitié ou des deux tiers, que ceux des Cisterciens[3]. Il reste seulement que le Temple était, comme nul ne l'ignore, une grande maison de banque chargée, en particulier, d'opérations de trésorerie pour le compte de la Couronne. On a cru, dès le XIV^e^ siècle, que, si les Templiers n'avaient pas été des financiers, prêteurs d'argent, en compte avec le roi, il ne leur serait rien arrivé[4]. Est-ce vrai, est-ce faux? L'histoire du Trésor du Temple n'est pas faite[5]; le serait-elle que l'on n'en serait peut-être pas, sur ce point, plus avancé; et M. Finke n'a pas apporté là-dessus de renseignements nouveaux.

Il n'en apporte qu'un, pour mieux dire, et ambigu. Une lettre anonyme, écrite de Poitiers aux Templiers aragonais d'Ascho, en novembre 1307, dit que le Visiteur de France et d'autres dignitaires de l'Ordre

[1] Un Cartulaire général des Templiers est en préparation, dit M. Finke, par les soins d'un «aristocrate du Sud de la France» [M. le marquis d'Albon]. — Il existe déjà d'excellentes monographies sur quelques commanderies; la meilleure est peut-être celle de R. Delachenal, *Cartulaire du Temple de Vaulx*, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1896, p. 351-477.

[2] H. Finke, *op. cit.*, II, p. 113. L'évêque Pierre de Lerida écrit que le pape est très fâché de l'évasion d'un Templier confié à sa garde, lui qui demande que tous les Templiers soient mis sous sa main; il a dit : «Rex Francie et alii principes mundi possent dicere quod, si unum non poterat custodire, qualiter custodiret duo milia...»

[3] I, p. 73 et suiv.

[4] *Les Gestes des Chiprois*, p. 329.

[5] On sait pourtant que la comptabilité des Templiers, en tant que chargés d'opérations de trésorerie par le roi, jusqu'au terme de l'Ascension 1307, n'a jamais été incriminée (Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics*, I, 1895, p. 247).

sont venus le mois précédent dans cette ville (où ils furent arrêtés), près du pape, « à cause des grandes demandes que le roi de France faisait aux frères du Temple » (*per raho deles demandes grans efforç quel seynor rey de França fa als seynors frares del Temple*)[1]. Quelles demandes? Demandes d'argent? Relatives aux prétendus desseins de Philippe le Bel en Orient, liés à l'union des deux Ordres, Templiers et Hospitaliers[2]? Le texte n'en dit pas davantage.

Si l'on ne peut faire toujours que des conjectures au sujet des causes profondes du coup de foudre qui éclata sur le Temple en octobre 1307, il est du moins certain que l'orage s'était silencieusement amassé pendant quelque temps. Voici la traduction d'un très curieux billet (écrit en latin, mais avec une graphie d'illettré) que M. Finke a transcrit aux Archives d'Aragon[3] :

Au sérénissime et très puissant prince son très cher seigneur Jaime, par la grâce de Dieu roi d'Aragon, etc., son dévoué Esquiu *de Floyrano*, valet de l'illustre roi de France... Sache V. M. que je suis celui qui manifesta le fait des Templiers au roi de France, et sachez, monseigneur, que vous fûtes le premier prince du monde à qui je manifestai ledit fait, à Lerida, en présence de frère Martin Datecha, votre confesseur. Vous ne voulûtes pas alors, monseigneur, ajouter pleinement foi à mes dires; c'est pourquoi je m'adressai au roi de France qui s'informa et trouva ledit fait aussi clair que le soleil en son royaume, de sorte que le pape est maintenant convaincu, comme, du reste, les autres princes, le roi d'Allemagne, le roi d'Angleterre et le roi Charles [de Sicile] le sont aussi. Et sachez, monseigneur, que lorsque la chose fut claire pour le roi de France, je vous adressai mes lettres de créance par maître Pierre Mercadier[4], clerc du roi de France, qui a dû vous expliquer toute l'affaire de ma part. Item, monseigneur, sachez que quand je pris congé de vous, nous étions d'accord pour que, si le fait était trouvé certain, je vous le fisse savoir; c'est pourquoi j'ai voulu vous obéir...

Et que Votre Domination sache que, si le pape cherche à avoir une part des biens desdits Templiers en tant que personnes religieuses, le roi de France a été conseillé qu'il n'est tenu à rien lui en donner. Car jamais ce n'a été un Ordre religieux; leurs fondements mêmes sont entachés d'hérésie. Et ceux qui disent que ce qui leur a été donné l'a été en aumône ne disent pas bien, car cela a été donné aux démons et non à Dieu; les donateurs n'en doivent rien recouvrer; tout doit revenir aux princes de la terre.

(1) II, p. 58.

(2) Voir, notamment sur les bruits qui couraient à ce propos, une lettre écrite de France à un correspondant d'Aragon au printemps de 1308, II, p. 118.

(3) II, p. 83.

(4) Cf. H. Finke, II, 69. Lettre du roi d'Aragon, du 6 décembre 1307, à Pierre Mercadier, « cirurgico et clerico illustris regis Francie »; ledit P. Mercadier avait écrit au roi d'Aragon qu'il désirait être admis en sa présence, « ut aliqua secreta fructuosa posset declarare ».

Monseigneur, souvenez-vous que vous m'avez promis, quand je sortis de vos appartements à Lerida, que, si le fait des Templiers était avéré, vous me donneriez mille livres de rente et trois mille livres en argent sur lesdits biens. Et voici que c'est avéré; n'oubliez pas, en temps et lieu... [Boulogne, 21 janvier 1308].

Cet Esquiu, qui se vante ici d'avoir dévoilé les turpitudes du Temple, n'est pas inconnu. Un ancien biographe de Clément, V, Amalrich Auger[1], de Béziers, le nomme; c'est lui, d'après Amalrich, qui, ayant reçu en prison les confidences d'un ex-Templier, son codétenu, les aurait transmises à qui de droit. D'autre part, lors du procès, le Templier P. de Gisi dit qu'ils avaient été torturés, lui et ses frères, *a Floyrano de Biterris,* [*cum*]*priore Montisfalconis*, et par son acolyte, le moine Guillaume Robert, « ennemis » de l'Ordre; il remit en outre aux commissaires-enquêteurs une cédule où l'on lisait :

Ce sont le treytour li quel ont proposé fauseté et delauté contre... la religion deu Temple : Guillalmes Robert, moynes, qui les mitoyet a geine; Esquius de Floyrac *de Biterris,* cumprior de Montfaucon; Bernardus Peleti, prieur de Maso de Genois...[2].

On savait déjà, d'ailleurs, que la rumeur dont Esquiu se fit l'écho, s'il n'en fut pas l'inventeur, avait dû prendre consistance dans les parages de Gascogne. Édouard II, roi d'Angleterre, écrit au roi de France, de Westminster, le 30 octobre 1307 :

Nous avons fait exposer devant nous, nos prélats, nos barons, et d'autres de notre Conseil, par maître Bernard Pelet, clerc, ce qu'il avait à dire sur la détestable hérésie dont vos lettres font mention; comme ces choses paraissent incroyables, nous avons ordonné à notre sénéchal du pays d'Agenais, où ces bruits ont pris naissance (*unde de labe hujusmodi rumores prodiisse dicuntur*), de comparaître en notre présence[3]...

Cela est confirmé aussi par le passage de la déposition, récemment exhumée par M. Finke, de frère G. Lavernha, précepteur de la maison du Temple de Saint-Michel au diocèse de Bordeaux : « Il dit qu'on l'avait menacé de le tuer, parce que c'était lui qui, le premier, avait révélé les secrets de l'Ordre[4] ». Il n'est pas hors de propos de remarquer en pas-

[1] Baluze, *Vitæ paparum Avenionensium,* I, 99.

[2] J. Michelet, *Procès des Templiers,* I, 36. (Le texte de la cédule n'est pas sûr en toute sa teneur, mais je me suis convaincu que l'édition reproduit fidèlement le manuscrit.) — Il s'agit des prieurés de Montfaucon et du Mas d'Agenais, dans la province ecclésiastique de Bordeaux.

[3] *Notices et Extraits des Manuscrits,* XX, 162.

[4] H. Finke, II, p. 319. Cf. *ibid.,* II, 52. Il est mentionné dans une pièce

sant que la persécution de 1321 contre les Lépreux, qui offre tant d'analogies avec celle des Templiers, eut aussi pour point de départ des on-dit qui semblent avoir été répandus d'abord dans la même région du Sud-Ouest[1].

Esquiu[2], Bernard Pelet, ces deux Languedociens, originaires d'un pays d'Inquisition par excellence, établis en Gascogne, semblent donc avoir été, d'accord avec un Templier gascon, les premiers assembleurs de nuages; et il est avéré qu'ils agirent énergiquement tant pour lancer qu'après avoir lancé l'affaire. Esquiu sollicite le roi d'Aragon avant de solliciter le roi de France; Bernard est envoyé par le roi de France convaincu pour prononcer un réquisitoire devant le roi d'Angleterre; tous deux se sont employés à procurer des aveux. On voudrait en savoir davantage. Esquiu et Bernard ne furent-ils, eux-mêmes, que des instruments entre les mains d'un homme puissant (tel que Nogaret)? De quels sentiments étaient-ils animés? Ces questions resteront éternellement sans réponse. Mais on peut, du moins, fixer à peu près la date où ils se mirent en campagne; il est très probable que la démarche d'Esquiu à Lerida est du printemps de 1305; le roi de France fut mis au courant à l'automne de la même année au plus tard. Le grand coup fut, par conséquent, préparé dans l'ombre pendant deux ans[3].

de novembre 1307 que le bruit courait depuis un certain temps parmi les Templiers d'Aragon que des nobles du pays avaient reçu des lettres de Gascogne les avertissant de la prochaine curée des biens du Temple.

[1] *Revue politique et littéraire*, 1906, I, p. 649.

[2] C'est évidemment par erreur que H. Prutz (*Sitzungsberichte* de Munich, *loc. cit.*, p. 66) l'appelle « de Florac », en pensant à Florac (Lozère). H. Finke l'appelle « de Floyran ». Il se dénommait lui-même : « de Floyrano ». *Floiranum* n'est indiqué dans le *Dictionnaire topographique de l'Hérault* (1865) que comme l'ancien nom d'un lieudit de l'arrondissement de Saint-Pons.

[3] Esquiu toucha le prix de sa dénonciation sous la forme des dépouilles du Temple à Montricoux (Tarn-et-Garonne). H. Finke cite (p. 111) à ce sujet un texte qui a été signalé pour la première fois, non par l'auteur récent auquel il se réfère, mais, d'après les archives municipales de Montricoux, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France* (V, p. 193). — On a, du reste, d'autres renseignements sur Esquiu comme seigneur de Montricoux (rassemblés dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 6e série, II, 1864, p. 122, par Devals, lequel cite plusieurs pièces sans indiquer le dépôt où elles sont conservées). D'après une de ces pièces, Esquiu aurait été dépouillé de Montricoux en 1322. M. l'archiviste du Tarn-et-Garonne, que j'ai consulté, n'en sait pas davantage; il me signale pourtant l'analyse, rédigée par son prédécesseur, d'une pièce (des Archives de Montricoux?) cotée BB 1, qui est un accord entre les consuls de Montricoux et une partie adverse : « Si la sentence arbitrale n'était pas rendue au jour fixé,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Abordant enfin l'histoire de la tragédie même[1], M. Finke la traite, après bien d'autres, avec une précision supérieure et en l'illustrant de documents nouveaux. Quelques-uns de ces documents, sans ajouter rien d'important aux données préexistantes, sont singulièrement agréables et vivants. — Voici, par exemple, une lettre autographe d'Arnaud de Villeneuve, le célèbre médecin, philosophe et un peu fou; il répond de Marseille, le 19 février 1308, au roi d'Aragon qui lui avait écrit au sujet de l'Affaire : elle ne l'étonne pas; il avait prédit qu'en septembre dernier Dieu commencerait la réformation du monde; il (Dieu), frappera, par la suite, plus haut encore, car les erreurs secrètes des Templiers sont peu de chose en comparaison de l'apostasie publique des princes et des rois qui renient tous les jours la religion du Christ en agissant, comme ils font, contre son esprit[2]. — Il convient de citer aussi (et intégralement malgré sa longueur) le compte rendu, par l'envoyé de Jayme II, du consistoire solennel tenu à Poitiers le 29 mai 1308, au moment où les gens du roi essayaient d'imposer au pape la condamnation de l'Ordre, sans délai, sinon sans phrases; le document dont la traduction suit a été rédigé le lendemain de cette inoubliable scène par un homme exact et scrupuleux[3].

Sachez, très sérénissime prince, que, le mercredi 29 mai, le seigneur pape a tenu un consistoire public avec les cardinaux dans l'*aula* du roi, où siégeaient naguère les auditeurs du Sacré Palais, mais le roi de France l'occupe maintenant. Et à ce consistoire fut présent le roi de France avec quelques-uns de ses barons (il n'y en a pas beaucoup ici) et avec les procureurs et les syndics tant des prélats, des chapitres et des couvents que des barons et des villes ou lieux insignes du royaume. Il y avait aussi des gens de France et d'ailleurs qui suivent la cour, tous les fonctionnaires de la cour et enfin une multitude innombrable de clercs et de laïques.

Messire Guillaume de Plaisians, chevalier et docteur ès lois, se leva au nom du roi de France et parla contre les Templiers; debout sur un escabeau, il commença en ces termes : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* Il développa ensuite ce thème en disant que Notre Seigneur Jésus-Christ avait remporté une grande

les parties admettent que noble homme Esquiu de Floyran, seigneur de Montricoux, valet du roi de France, prolonge le terme jusqu'à la Saint-André »; la date indiquée dans l'analyse moderne de cette pièce (mardi, jour de la Madeleine 1319) est incorrecte : lire, sans doute, 1320.

(1) I, p. 144-386.

(2) II, p. 94.

(3) Il s'exprime ainsi en terminant : « Et ista fuit in suma effectus propositionum et responsionis predictarum, licet non omnia sim eo ordine prosecutus quo dicta fuerant, sed aliqua, sicut ea recordabar, alibi quam dicta fuerint, posuerim » (II, p. 150). — Comparer ce compte rendu aragonais avec le compte rendu anglais (*Revue des Sociétés savantes*, 4e série, 1867, t. VI, p. 416). Cf. R. Holtzmann, *Wilhelm von Nogaret*, p. 161, note 4.

victoire sur ses ennemis en ces temps-ci, telle qu'il n'y en avait pas eu depuis la Passion. Puis, il dit : « Très Saint-Père, le roi de France n'est pas venu vers vous pour cette affaire comme accusateur, ou comme délateur, ou comme dénonciateur, ou comme instructeur, ou comme partie civile; il est venu pour vous annoncer la grande joie dont cette victoire comble toutes les créatures. Victoire effrayante et terrible au début, joyeuse et étonnante en son progrès, finalement notoire et indubitable! Effrayante et terrible au début pour trois causes : l'humilité du dénonciateur, la grandeur des dénoncés, l'énormité des crimes. Tout cela fit que le roi ne crut pas tout de suite; mais, pourtant, échauffé par le zèle de la foi et par la flamme du Saint-Esprit, il ne mit pas totalement de côté la dénonciation, il résolut de s'informer ». Messire Guillaume de Plaisians expliqua, en poursuivant[1], comment celui qui avait révélé la chose au roi de France était un homme de petite condition au regard des Templiers, et que, après l'avoir entendu, le roi de France en avait parlé au pape, d'abord à Lyon, puis ici même [à Poitiers] l'année dernière, et aussi, plusieurs fois, par ses envoyés. Et, en cette affaire, on avait agi par l'autorité des lettres dudit seigneur pape. Ensuite, il parla de la grandeur des Templiers, si puissants dans l'église de Dieu. Après quoi, il s'étendit sur l'énormité de leurs crimes et de leurs erreurs : comme quoi ils niaient trois fois que Jésus-Christ fut le fils de Dieu, crachaient trois fois sur son image et proclamaient la sodomie licite entre eux; ceux qu'ils considéraient comme bons, une idole leur était montrée et ils l'adoraient.

Messire Guillaume dit ensuite, en grand détail, que ladite victoire avait été joyeuse et étonnante en son progrès pour trois motifs. En premier lieu, le choix de l'instrument par la providence de Dieu. Quel instrument? le roi de France, qui, dans son royaume, est vicaire de Dieu au temporel. Certes, pas de meilleur choix possible, car ce prince est très dévot et très chrétien, très puissant et très riche. Qu'ils se taisent donc, ces maudits, qui, pour aider les Templiers dans leur erreur, disent que le roi a été incité par l'avarice et le désir de confisquer les biens de l'Ordre. Ce n'est pas la cupidité qui l'anime, car il a assez et plus qu'aucun autre prince chrétien. D'ailleurs les biens des Templiers, il en a commis la garde à certaines personnes fidèles, non à ses officiers, qui en tiennent des comptes spéciaux pour le service de la Terre-Sainte. Peut-être serait-il en droit de les confisquer en effet, mais il ne le veut pas, pour que ne soient pas frustrées les intentions de ses ancêtres, qui comblèrent jadis le Temple en vue de la Terre-Sainte. Ce n'est pas la cupidité qui l'anime, c'est le zèle de la foi. Si son frère Charles ou même son propre fils ici présents, ou le roi de Navarre, son premier né, avaient commis les mêmes crimes, ce qu'à Dieu ne plaise, il leur en aurait fait, il leur en ferait autant. En second lieu, la clémence divine pouvait-elle désigner un meilleur maître en cette affaire que le vicaire du Christ au spirituel, originaire, non pas de n'importe où, mais de ce très glorieux royaume de France (ou plutôt des Français, pour mieux dire), au temps même où, par une provision spéciale de la Divinité, ledit vicaire résidait justement dans ledit royaume? En effet, si le pape avait été au delà des monts, le roi n'aurait pas pu s'aboucher avec lui en personne; si l'affaire avait dû être menée par messages, elle aurait peut-être

[1] Ce passage est défiguré dans l'édition par une faute de ponctuation : « Sed super illis voluit certiorari et prosecutus est idem dominus Guillelmus de Plasiano... ». Lisez : « ..., sed super illis voluit certiorari. Et prosecutus est idem dominus Guillelmus de Plasiano... »

beaucoup traîné. — Enfin, la sagesse de Dieu a visiblement dirigé la procédure tout entière. N'est-ce point Dieu qui fit que le Maître suprême de l'Ordre et ses principaux acolytes d'outre-mer soient venus alors en France? Dieu voulut par là que la vérité éclatât davantage. Ledit Grand Maître a tout confessé en effet, spontanément, sans avoir été soumis à la torture, en tant que Grand Maître, tant pour lui que pour les autres. Bien plus, avant que d'être arrêté, pressentant ce que le roi faisait, il vint vers lui et en présence de quelques-uns du Conseil royal, voulant excuser lui et son Ordre, dit des choses qui, quoique préparées, sentaient fort l'hérésie. Il expliqua en effet quelques-uns des statuts de son Ordre et dit entre autres choses que les frères, quelquefois, crainte de la pénitence qui leur aurait été imposée, s'abstenaient de confesser leurs péchés; et, lui, il les absolvait en chapitre, bien que, étant laïque, il n'eût point le pouvoir des clés. Beaucoup de frères ont avoué les erreurs relatives au reniement du Christ, etc., et d'autres après la torture. Cependant, quelques-uns, après avoir confessé, sont revenus sur leurs aveux. Et d'où cela vient, le roi ne l'ignore pas : c'est parce que quelques-uns de cette Église [l'Église romaine] leur ont conseillé d'être courageux, en ajoutant qu'ils trouveraient ici des protecteurs. Et nous savons bien qui sont ces fauteurs des coupables, ceux qui ont reçu d'eux des présents; et cela sera mis au jour. . .[1].

L'orateur poursuivit en montrant comment la victoire a été notoire et indubitable. Notoire de toutes les manières que distinguent les seigneurs légistes. Notoire par les confessions : celle du Grand Maître (voir plus haut), celles des frères qui ont avoué dans les mêmes termes à Paris et dans toutes les parties du royaume, la même semaine, sans avoir pu communiquer. On ne les interrogea pas, d'ailleurs, sur articles; leurs aveux n'en furent pas moins concordants. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, un Mineur exhorta un de ses frères charnels, qui était Templier, à dire la vérité; celui-ci ne voulut pas : alors son cou enfla, sa face se décomposa et il se mit à écumer; le Mineur insistant, le Templier finit par avouer; aussitôt son cou et sa face revinrent à l'état normal; tous les autres Templiers, témoins de ce phénomène, avouèrent spontanément. Dans le diocèse de Mâcon, quelques Templiers ont avoué à l'évêque que, un vendredi saint, après l'adoration publique de la Sainte Croix dans leur église, après la sortie du peuple, ils jetèrent la croix par terre, pissèrent dessus, et la foulèrent aux pieds. Ont déposé dans le même sens plusieurs qui, après avoir été Templiers, sont entrés dans un autre Ordre. Le roi avait fait entrer une douzaine de personnes dans l'Ordre en leur ordonnant de faire sans scrupule tout ce qui leur serait commandé; tous ont déclaré qu'ils avaient été témoins des mêmes faits. Aussi bien, la vérité des faits est attestée ici en conscience par le roi de France; c'est une autorité qui suffit en pareil cas : voir la lettre *Inter claras* du pape Jean. Faut-il d'autres attestations? Voici celles des prélats et des chapitres du royaume de France, celles des comtes, des barons et des peuples dudit royaume, dont les procureurs et les syndics sont présents. Et quelles présomptions! Ce secret de leurs réceptions, qu'ils ne voulaient faire connaître à personne; ces tenues nocturnes de leurs chapitres; le bruit public que c'est à eux qu'est due la perte de la Terre-Sainte et que, en Espagne, ils se sont ralliés aux Sarrasins pour combattre le roi d'Aragon[2].

[1] Trois mots manquent à la fin de cette phrase.

[2] Cf. une lettre du comte de Foix (II, 188) qui, prenant ces bruits au sérieux, offre au roi d'Aragon son épée contre le roi de Grenade et les Tem-

Très Saint-Père, il ne reste plus, il ne vous reste plus qu'à déclarer la condamnation de l'Ordre. Il s'est condamné lui-même. Vous n'avez plus à prononcer qu'une sentence déclaratoire. Le roi de France, les prélats, les barons et les peuples du royaume de France vous supplient d'agir promptement, sans vous arrêter aux arguties juridiques. Pas de négligence, surtout. L'affaire est pressante; s'y montrer négligent ce ne serait autre chose que favoriser les coupables, les encourager dans leur erreur. Déclarez donc la déchéance de l'Ordre, puisqu'il vous appartient, à vous seul, de le faire; et permettez aux inquisiteurs du royaume de France d'agir individuellement contre ses membres. Tous, en effet, ne sont pas coupables au même degré. Quelques-uns sont relaps; les uns ont avoué après avoir été mis à la question, d'autres spontanément (ce qui est une circonstance atténuante). Il en est même qui ne sont coupables que de n'avoir pas, jadis, fait de révélations. — Saint-Père, Saint-Père, faites vite. Autrement le roi ne pourrait s'empêcher, et, s'il le pouvait, ses barons ne pourraient pas s'empêcher, et, si ses barons le pouvaient, les peuples de ce glorieux royaume ne pourraient pas s'empêcher de venger eux-mêmes l'injure de Jésus-Christ. Le roi n'a pas eu en vérité tant d'efforts à déployer dans ses guerres qu'il en a fallu pour arrêter les gens de son royaume qui, informés de ces blasphèmes et de ces injures à Jésus-Christ, se soulevaient et voulaient se ruer sur les coupables, sans autre forme de procès. Il a retenu ces tempêtes populaires, par respect pour l'Église, dont il est le fils dévoué. Et certes, Saint-Père, ne vous déplaise, l'Église de Dieu est plus chère au roi de France qu'à vous. Plusieurs de ses ancêtres, rois de France, ont répandu leur sang pour la foi du Christ et l'Église de Dieu; sans aller plus loin, saint Louis et le roi Philippe, le père du roi actuel.... Ce très glorieux royaume est le foyer de la sagesse divine, c'est-à-dire de la théologie, par laquelle toute l'Église de Dieu est illuminée. Agissez donc, agissez. Autrement il nous faudrait vous parler un autre langage (*Alias oporte*[*re*]*t nos vobis loqui de alio lenguagio*).

Telles furent les paroles prononcées par ledit Guillaume de Plaisians en langue vulgaire. L'archevêque de Narbonne[1] se leva ensuite. Il emprunta son thème à l'histoire des Madianites, corrupteurs d'Israël : « Il n'y a jamais eu, dit-il, d'hérétiques pires que les Templiers. Si quelques-uns, hérétiques ou païens, ont nié et nient la divinité de Jésus, ils ont reconnu, ils reconnaissent du moins que Jésus fut un prophète et un saint homme. Ceux-ci disent non seulement qu'il ne fut pas Dieu, mais qu'il fut un faux prophète. Or, le prélat qui néglige d'étouffer l'erreur, c'est comme s'il s'en rendait lui-même coupable. Dépêchons-nous donc. L'étincelle d'Arius jaillit un jour à Alexandrie; on ne mit pas le pied dessus : elle embrasa le monde entier! »

Frère Gilles, archevêque de Bourges, de l'Ordre des Ermites, et maître en théologie, Romain de nation, parla ensuite sur le thème *Nunc flens dico de inimicis crucis Christi*. Il répéta, en d'autres termes, ce qu'avait dit l'archevêque de Narbonne. — Ces deux archevêques s'exprimèrent en latin (*litteraliter*).

Alors se levèrent successivement quelqu'un pour les barons, un bourgeois de Paris pour la langue de France et un bourgeois de Toulouse pour Toulouse, Mont-

pliers convertis à l'Islam : « Nuperrime intellexi quod rex Granate cum ingenti Sarracenorum, Judeorum et Templariorum nunc ad legem Sarracenam conversorum multitudine cum armis regnum vestrum intrare et dampnificare proponit... »

[1] Ce discours n'est pas mentionné dans la notice consacrée à Gilles Aicelin par l'*Hist. littér.*, t. XXXII, p. 493.

pellier et tout le Languedoc. Ils supplièrent en langue vulgaire que l'affaire fût expédiée rondement.

Le seigneur pape répondit enfin. « *Odite malum, diligite bonum, in portis construite judicium* (AMOS, V, 15). Dieu hait les méchants, il aime les bons. *Dilexi Jacob et odio habui Esaü* (MALACHIE, I, 2). Les prélats et surtout le vicaire de Dieu doivent donc aider les bons, haïr les méchants. Nous donc, qui, quoique indigne, représentons Dieu sur la terre, nous devons haïr le méchant, et nous le haïssons. Mais l'Écriture ajoute : *In portis construite judicium;* elle recommande par là l'observation des formes de la justice. Dieu lui-même n'a-t-il pas dit des Sodomites, quoiqu'il sût tout : *Descendam et videbo si clamorem, qui venit ad me, opere compleverint...* Jusqu'à ce que nous fussions pape, nous n'avons guère connu de frères du Temple, car, dans notre pays, ce n'était pas l'habitude des nobles d'entrer dans cet Ordre. Mais, après notre élévation, nous en avons connu plusieurs et nous les avons aimés, eux et leur Ordre, parce que nous les croyions bons. S'ils sont tels qu'on le dit, nous les détestons, nous les détesterons, et nous procéderons contre eux, lorsque leurs erreurs auront été prouvées, à l'honneur de Dieu et de son Église. Nous et nos frères les cardinaux, nous sommes prêts à agir ainsi rapidement et sommairement, mais non pas précipitamment, mais avec l'honnêteté et la maturité qui conviennent à l'Église de Dieu. — Ayant ainsi parlé en latin, le seigneur pape répéta ce qu'il venait de dire en langue vulgaire. Et il ajouta : « Tout le monde n'a peut-être pas bien compris; je m'expliquerai donc davantage. Il est vrai que le roi nous a parlé à Lyon de l'affaire; mais nous exprimâmes, cette fois-là, notre incrédulité. Il en fut de nouveau question à Poitiers, l'année dernière, mais en passant : juste le temps qu'il faut pour traverser cette salle. Maître Geoffroi du Plessis, notaire du pape et clerc du roi, nous en a entretenu quelquefois de la part du roi. Mais certes, ce n'est pas en vertu de lettres pontificales que le roi a procédé à l'arrestation des Templiers. L'Inquisiteur avait sans doute des lettres de nos prédécesseurs, conçues en termes généraux. — L'Église a été fondée dans le sang du Christ et des apôtres... On a dit tout à l'heure que l'Église est plus chère au roi qu'au pape; nous disons, nous, que, quant à notre personne, nous ne tenons guère aux apparences[1]; car toujours, à divers degrés, nous avons eu des honneurs de l'Église, non sans charges. Ces pompes extérieures, vêtements, etc., si beau et si précieux que cela soit, ne nous agréent guère, car les devoirs qui y sont attachés sont lourds. L'Église nous est si chère que nous sommes prêt à subir la mort et le martyre pour la défense de la foi catholique. Je ne dis pas que, pour n'importe quelle injure infligée à l'Église, nous voudrions mourir (à Dieu ne plaise), mais plût à Dieu qu'il nous fît la grâce de souffrir pour la défense de la foi. — Nous ne croyons pas, nous n'avons jamais cru que le roi de France ait été poussé à agir comme il l'a fait par la cupidité. Le zèle de la foi l'anime, et cela résulte évidemment de ce qu'il n'a pas l'intention de s'approprier les biens de l'Ordre, de ce qu'il veut que lesdits biens soient placés *à la disposition de l'Église* dans l'affaire de la Terre-Sainte (Messire Guillaume n'avait pas dit : « à la disposition de l'Église »). — Finalement, le seigneur pape s'offrit de nouveau à agir promptement, mais avec la maturité voulue. Et il accorda une indulgence de quarante jours à tous ceux qui diraient cinq fois par jour *Pater Noster* et sept fois *Ave Maria* pour qu'il reçût d'en haut la grâce de procéder en cette affaire à l'honneur de Dieu.

[1] Le texte imprimé par M. Finke est ici peu clair. Lisez peut-être : *non multum deconstat istud quod est in evidenti*, au lieu de *istud; quantum est in evidenti...*

D'autres trouvailles ne contribuent pas seulement, comme celle-là, à faire revivre à nos yeux la physionomie des événements, mais permettent d'étudier des problèmes de détail ou en posent de nouveaux.

Tel, par exemple, le problème de l'attitude du Grand Maître des Templiers, Jacques de Molai. Schématiquement, son cas est simple : il a avoué, puis il s'est rétracté, et il a été brûlé pour avoir rétracté ses aveux; ainsi périt plus tard, après de pitoyables tergiversations, un autre chef pusillanime, l'archevêque Cranmer, sous Marie la Sanguinaire. Mais quand, comment et pourquoi avoua-t-il d'abord? On savait déjà que dès le 24 octobre il avait dit : « Lors de mon admission dans l'Ordre, il y a quarante-deux ans, on me présenta un crucifix en m'ordonnant de renier le Christ et de cracher dessus; j'obéis et je crachai par terre »[1]; mais on ignorait que le lendemain (25 octobre) le Grand Maître avait comparu de nouveau au Temple, devant les représentants de l'Université de Paris, pour réitérer sa confession en langue vulgaire, au nom de quatre autres dignitaires de l'Ordre, présents à ses côtés, et de l'Ordre tout entier; et surtout que de cette cérémonie un procès-verbal avait été dressé qui fut sans doute répandu à profusion : d'après l'exemplaire conservé aux Archives de Barcelone, Jacques de Molai avoua, ce jour-là, non seulement, comme la veille, le reniement et les crachats, mais *nonnulla alia enormia*[2]. En même temps une lettre était rédigée, au nom de Jacques, pour être communiquée à tous les frères de l'Ordre en France, par laquelle il conseillait de ne point nier ce dont ils se savaient coupables (reniement, crachats *et alias enormitates*), les exhortant, au nom de la Sainte Obéissance, à confesser la vérité sur tous ces points; on lui soumit une cédule en ce sens : il l'approuva et la fit sceller de son sceau[3]. Comment expliquer un si complet abandon de soi-même de la part d'un soldat, qui devait se ressaisir plus tard et mourir convenablement? Tout le monde, jusqu'à présent, avait pensé à la torture, qui à Paris même triompha en ce temps-là des scrupules de 134 Templiers sur 138. Or, M. Finke constate le premier que la chose est niée dans un Mémoire qu'il attribue (dubitativement) à Nogaret[4] :

Le Grand-Maître, est-il dit dans ce Mémoire, a avoué d'abord; il a déclaré ensuite qu'il avait avoué *metu penæ;* il est revenu ensuite à l'aveu pur et simple; de nouvelles variations sont possibles... Or, il est notoire que ledit Maître a d'abord confessé ses erreurs à l'Inquisiteur en présence de plusieurs prud'hommes; qu'il a réitéré

[1] J. Michelet, *op. cit.*, II, p. 306.

[2] H. Finke, II, 307.

[3] Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, II, n° 666 (sous une date postérieure à la véritable).

[4] H. Finke, II, p. 102.

ensuite ses aveux, en pleurant, devant l'Université de Paris; qu'il a persévéré dans cette attitude pendant plus de deux mois et qu'alors, craignant le qu'en dira-t-on, il demandait lui-même à être torturé pour que ses frères ne l'accusassent pas d'avoir détruit l'Ordre sans y avoir été forcé; on lui répondit qu'assez de témoins avaient déposé comme lui, qu'il n'était point nécessaire de procéder à la question. *Nullus metus fuit ei illatus...*

Ainsi Jacques de Molai ne fut pas torturé d'abord; la crainte de la torture certaine suffit à le briser. Ne le fut-il jamais par la suite, après ses premières rétractations? M. Finke conjecture la négative; il n'accorde aucune créance au récit dramatique d'un Catalan qui écrivait dans les premiers mois de 1308 [1] et qui montre Jacques de Molai, invité une fois de plus par les cardinaux à confesser publiquement ses erreurs devant le peuple de Paris, placé à cet effet sur un échafaud, dépouillant ses vêtements, étalant ses plaies et s'écriant : « Voilà, seigneurs, ce qui nous a fait dire ce que l'on a voulu ». Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que le Grand Maître était un pauvre homme, facile à effrayer, à tromper, à « cuisiner ». Les procès-verbaux de ses comparutions devant les commissaires pontificaux [2], si émouvantes, qui le font voir aux prises avec les mensonges officiels [3], les doucereuses exhortations de Plaisians et la brutalité de Nogaret, l'avaient depuis longtemps révélé tout entier. Le dernier historien de la destruction du Temple ne les rapporte pas tout au long, parce qu'il insiste surtout, comme c'est naturel, sur les faits nouveaux qu'il révèle; mais dans l'histoire narrative vraiment complète et dégagée des polémiques d'érudition (désormais inutiles) qui reste peut-être à écrire, en français, de l'abominable épisode, les dernières paroles connues du Grand Maître seront nécessairement consignées *in extenso*.

Le principal intérêt de l'Affaire des Templiers n'est pas, du reste, dans l'étude psychologique des hommes qui, pour leur malheur, y ont été mêlés. Il est dans ce fait que la monarchie française faillit alors devenir une monarchie à la Philippe II d'Espagne, j'entends par là une monar-

(1) II, p. 116.

(2) J. Michelet, *op. cit.*, I, p. 32-42.

(3) On lui lit le texte des aveux qu'il aurait faits naguère devant les cardinaux délégués par le pape; il se signe deux fois, stupéfait, *dicens inter alia quod si dicti commissarii fuissent alii quibus liceret hoc audire, ipse diceret aliud.* — « Nous ne sommes pas ici, lui répondit-on, pour recevoir le gage de bataille. » — « Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire; mais plût à Dieu que la coutume des Sarrasins et des Tartares, qui coupent la tête des pervers ou les fendent par le milieu, fût appliquée à ceux-ci » (*loc. cit.*, p. 34). — Voir, à ce sujet, la notice (sous presse) sur Béranger de Fredol, un des cardinaux délégués, dans le prochain volume de l'*Histoire littéraire.*

chie d'Inquisition, gouvernée par le moyen de la terreur inquisitoriale. On peut dire sans exagérer que jamais péril plus grave n'a menacé notre pays. Que serait-il advenu de la France claire, joyeuse et libre de Philippe Auguste et de Louis IX, si la tradition des procédés inaugurés à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle (très probablement sous l'influence des légistes du Midi) contre tous les ennemis du roi, véritables ou pointés comme tels, s'y était définitivement installée? Dénonciations secrètes, provoquées ou accueillies sous prétexte de maintenir la pureté et l'unité de la foi; arrestations, tortures, agitations pour soulever contre les accusés l'indignation populaire, autodafés, expulsions, spoliations, etc. Les Templiers ont été, au commencement du XIV^e siècle, les victimes les plus notoires de ce redoutable engrenage; mais il y en a eu d'autres : les Juifs y avaient passé d'abord; ce fut plus tard le tour des Lépreux; des machinations analogues avaient servi ou servirent en même temps contre des particuliers et dans le procès typique à la mémoire de Boniface. Il y a lieu, par conséquent, d'étudier de près la procédure mise en mouvement contre le Temple; M. H.-C. Lea s'y était déjà très utilement employé; le présent livre dissipe, sur ce point, une confusion qui subsistait encore, et c'est un de ses grands mérites.

Le gouvernement de Philippe le Bel ne s'est pas toujours montré favorable à l'Inquisition : Bernard Délicieux, le célèbre adversaire de l'Inquisition languedocienne, avait trouvé des appuis à la cour. C'est que le gouvernement de Philippe le Bel paraît avoir conçu l'Inquisition non pas, à l'exemple de saint Louis, comme une puissance indépendante, en possession du droit de faire appel au bras séculier, mais, à l'espagnole, comme une auxiliaire au service de la puissance civile; et Bernard Délicieux avait un moment réussi à la mettre en conflit avec la puissance civile. Mais en 1307 (et depuis 1305 au moins) l'Inquisiteur de France était, à l'espagnole, frère Guillaume de Paris, confesseur du roi [1]; c'est ce personnage qui lança la circulaire emphatique du 22 septembre 1307 (dont le style est si semblable à celui d'autres écrits sur le même sujet émanés de la Chancellerie royale) aux suppôts de l'Inquisition en France, pour les découpler contre les Templiers [2]. En même temps le roi faisait expédier à ses agents des instructions précises; il ne leur disait pas de se

[1] C'était une nouveauté dont Clément V lui-même a dit qu'il ignorait la date et l'origine. Les fonctions d'Inquisiteur de France avaient toujours appartenu, jusque-là, au prieur du couvent des Dominicains à Paris.

[2] H. Finke a imprimé cette circulaire (d'après Arch. nat., J 413, n. 22). Il existe une autre expédition originale de cette pièce dans le manuscrit (portefeuille) 1920 de la Bibliothèque d'Angers.

IMPRIMERIE NATIONALE.

mettre, après avoir arrêté les accusés, à la disposition des inquisiteurs locaux; il disait en substance : « Obtenez des aveux; vous appellerez ensuite, pour les enregistrer, les commissaires de l'Inquisiteur ». Il est clair que le gouvernement se sert ici de l'Inquisition à ses ordres comme d'un manteau pour couvrir ses propres opérations, qu'il veut très expéditives. Régime terrible s'il s'était établi, car, dans cette action combinée, l'intérêt de l'Inquisition (ou de la foi) fournissait un prétexte très commode aux poursuites contre n'importe qui, et la force royale pesait aussitôt de tout son poids sur ceux dont la perte était méditée, sans avoir même à tenir compte des scrupules ou des lenteurs des gens d'Église.

Mieux aurait valu, pour les Templiers, qu'ils fussent interrogés partout, d'abord, par les représentants de l'Inquisition; l'affaire aurait traîné. Mais ils le furent tout de suite, conformément aux instructions, par les officiers du roi, dont la méthode ordinaire pour faire parler les obstinés était très efficace. De là la quasi-unanimité, immédiate, des aveux[1], qui furent ensuite répétés, sans torture cette fois, devant la justice inquisitoriale, comme c'était convenu. Les enquêtes de 1307 se divisent donc en deux lots : celle des officiers du roi, celles des inquisiteurs; des unes et des autres il subsiste un certain nombre de spécimens qui sont ici, pour la première fois, énumérés, distingués et classés[2].

On conçoit aisément que ces manières d'agir aient, au plus haut degré, déplu à Clément V. Ce pape, avec tous ses défauts, n'était pas un homme d'Inquisition; il l'a prouvé en ordonnant la réformation de l'Inquisition languedocienne et en plaçant sur le siège épiscopal de Béziers ce Richard Leneveu qui, lors des troubles provoqués par frère Bernard Délicieux, s'était naguère attiré l'animadversion des inquisiteurs. Il est évident qu'il n'ajouta guère foi aux prétendues abominations du Temple et il n'est pas interdit de penser que, si peu sensible qu'on fût

[1] Quelques officiers royaux profitèrent certainement de l'occasion, à ce moment ou un peu plus tard, pour faire avouer aux détenus d'autres choses encore que celles dont il s'agissait : notamment s'ils avaient de l'argent et où il était. Voir le procès de Guillaume Trouillart, châtelain de Tours, Arch. nat., X[1a] 6, fol. 263 : « Item, quemdam Templarium, vocatum Guillelmum Le Ferron, fecit poni in gehina ad finem ut sciret ubi dictus Templarius posuerat magnam quantitatem florenorum qui erant dicti Templarii, et in continenti post confessionem dicti Templarii predictam quantitatem florenorum penes se habuit; et ad finem, ne fieret rumor dictorum florenorum, . . . idem Guillelmus Trouillart predictum Templarium interfici fecit. » L'accusé, en ses défenses, ne conteste pas le fait; il en rejette la responsabilité sur son prédécesseur.

[2] I, p. 153 et suiv.

alors, son humanité fût révoltée par le sort infligé aux accusés. Mais par-dessus tout il ne pouvait pas ne pas être choqué du sans-gêne à son endroit des persécuteurs du Temple. L'arrestation des Templiers avait eu lieu sans son assentiment; le premier interrogatoire de ces gens d'Église avait été conduit par des officiers laïques; et le roi de France, dans les lettres qu'il écrivait aux princes de l'Europe pour les exhorter à suivre son exemple, ne s'en prévalait pas moins d'avoir agi *ad requisitionem sancte matris Ecclesie.* Cependant le pape était, comme on sait, à la merci du roi. Situation pénible, aggravée par les brutales importunités de Nogaret et de ses émules, dont, dans le compte rendu précité du consistoire de Poitiers, le trait final du discours de Guillaume de Plaisians donne assez bien l'impression : *Alias oporte[re]t nos vobis loqui de alio lenguagio!* C'est dans ces conditions que Clément V entama avec la cour de France, pour sauver, sinon les personnes, au moins les biens et la mémoire de l'Ordre, une longue lutte où la finesse ecclésiastique finit par arracher aux légistes un certain nombre de concessions. Nous ne suivrons pas M. Finke dans le récit qu'il en fait, depuis l'institution d'une nouvelle enquête confiée dans chaque diocèse à l'Ordinaire[1], jusqu'à la fin du Concile de Vienne. Il s'y trouve nécessairement moins de neuf que dans les chapitres précédents.

Il y en a beaucoup, au contraire, dans l'étude accessoire, mêlée par fragments à la narration de l'Affaire principale, qui concerne les Templiers d'Aragon (ch. I, 3; VII). Une figure s'y dessine, celle du frère R. ça Guardia, commandeur du Masdeu et lieutenant du Grand Maître en Aragon et en Catalogne. Ses lettres du 13 décembre 1307 et du 26 janvier 1308, où il proteste contre les ignominies de l'accusation, en rappelant les services de ses frères, sont, en leur simplicité, d'une singulière noblesse[2].

Ch.-V. LANGLOIS.

[1] On sait que l'Inquisition diocésaine ou épiscopale ne se montra pas moins complaisante, en France, aux volontés du roi que l'Inquisition dominicaine ou proprement dite. L'effacement de celle-ci n'eut donc pas de conséquences favorables aux accusés.

[2] II, p. 70, 79.

LIVRES NOUVEAUX.

P. Gauckler. *Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905* (Nouvelles archives des Missions scientifiques, t. XV, fasc. 4). — Paris, Imprimerie nationale, 1908.

Dans le rapport que M. Gauckler, ancien directeur des Antiquités de la Tunisie, vient de publier, nous trouvons réunies toutes les trouvailles épigraphiques faites dans la Régence de 1900 à 1905, soit exactement 722 numéros. Occupé par les soins de sa fonction, M. Gauckler avait gardé jusqu'ici ces textes par devers lui, ce qu'il était permis de regretter; il vient de nous les faire connaître : il est juste, par contre, de l'en remercier.

Le principal intérêt du travail est peut-être moins, d'ailleurs, dans ces inscriptions en elles-mêmes que dans la façon dont elles sont présentées : l'auteur les a soigneusement replacées dans leur milieu, donnant plus ou moins longuement la description des monuments où il les a trouvées, y ajoutant souvent le plan de ces monuments tel que l'ont relevé à son intention ses collaborateurs, MM. Sadoux et Drappier, et se servant du contenu du document pour éclairer les vicissitudes de l'édifice. Par là nous connaissons le résultat complet d'un certain nombre de fouilles dont il n'avait été encore question que dans des communications courtes et dispersées. Ce sont, en premier lieu, celles de Bou-Ghara (*Gigthi*), en face de l'île de Djerba : un forum entier y a été déblayé, un temple de Mercure, enfermé dans un péribole, et une maison de plaisance assez luxueuse. Les morceaux épigraphiques qu'on y a recueillis permettent d'identifier la plupart des constructions mises au jour, de les dater et de tracer leur histoire, qui est celle de la ville elle-même.

Viennent ensuite les résultats de fouilles faites à El-Djem, dans des thermes construits à la fin du IIe siècle et refaits sous Constantin; dans une basilique chrétienne et dans ses dépendances à Bordj-el-Ioudi (*Furni*); dans une villa avec bains, située à l'emplacement qu'occupe maintenant une partie de l'arsenal de Sidi-Abdallah, près Bizerte; — c'était autrefois le *fundus Bassianus* et la villa était dénommée *Baiae;* dans les deux grandes églises d'Henchir-Chigarnia (*Uppenna*) et de Sidi-Abich, remarquables par leurs tombes en mosaïque. Une mention spéciale doit être faite aussi de deux beaux édifices de Carthage que M. Gauckler a déblayés et qui lui ont livré toute une série de statues remarquables, l'Odéon et le théâtre. Ils ont livré pareillement un nombre considérable de débris d'inscriptions sur plaques de marbre, réduits en fragments minimes. Pour les rapprocher et en tirer quelque sens, il a fallu se livrer à un travail méticuleux de reconstitution où, à vrai dire, la patience a autant de part que l'érudition. considérer la nature du marbre de chaque parcelle, l'épaisseur de la plaque à laquelle elle appartenait, les traces d'inscriptions laissées au revers — car un certain nombre de ces plaques avaient été utilisées deux fois — et mille détails matériels de même sorte : tout cela n'est pas l'œuvre d'un jour et ne peut guère être celle d'un seul homme. M. Gauckler l'a commencée; ses successeurs la poursuivront à loisir et compléteront ses lectures.

Le dernier ensemble d'inscriptions insérées dans le rapport provient d'un monticule voisin de Tunis, le Djebel-Djelloul; on y a découvert un sanctuaire consacré à Saturne et une nécropole et recueilli plus de deux cents ex-voto ou épitaphes.

R. C.

N. de G. Davies. *The Rock Tombs of El Amarna.* Part. V. *Smaller Tombs and boundary Stelæ* (Archeological Survey of Egypt, 17th memoir). — In-4°, 37 p. et 44 pl. Londres, Quaritch, 1908.

Encore qu'en ce cinquième volume, l'auteur ait pu s'aider, pour bien des tombes, du secours des publications antérieures, on constate qu'il a tenu à tout revoir par lui-même, et que les travaux de ses devanciers ont subi maintes corrections utiles. Des tombes publiées auparavant comme « anonymes » ont été identifiées; ailleurs, on a rendu à l'hypogée qui convenait le plan et la description, que des erreurs ou des notations un peu hâtives avaient fait attribuer à tort à d'autres sépultures. Certains textes défectueux ont été corrigés.

Le volume se compose de cinq chapitres. Les deux premiers sont, comme à l'ordinaire, consacrés chacun à la monographie détaillée d'une seule tombe. Signalons brièvement les points les plus intéressants : au tombeau de May, par exemple, la fresque des vaisseaux du roi et de la reine, amarrés à la berge, devant les jardins du palais. La planche de la présente édition diffère quelque peu — à gauche surtout — de la reproduction donnée dans l'ouvrage français. Le rapport étroit de la titulature et de l'illustration murale, principe rigoureusement égyptien, reçoit ici une nouvelle démonstration; et c'est un des mille petits faits dont la réunion patiente servira à dégager enfin l'histoire de trop de romans mystiques ou sentimentaux imaginés à propos de la civilisation d'Amarna. Dans la tombe d'Ani, on notera, comme un spécimen unique d'architecture funéraire, le portique de la planche VIII, et les six stèles votives, consacrées à Ani par ses proches ou par ses subordonnés. On remarquera enfin dans la chapelle, mieux conservée qu'à l'ordinaire (pl. XX) le dispositif — statue et décorations murales — qui est purement et simplement celui de toutes les sépultures du modèle ordinaire en Égypte, et qui ne révèle ni croyances, ni usages funéraires différant en quoi que ce soit de l'égyptien classique.

Le *caput mortuum* des petits tombeaux, ou des grands sans inscriptions, constitue le chapitre III. C'est en voyant des édifices anonymes comme la tombe XVI, leurs colonnades et leurs statues, que l'on a l'impression de ce que put être, en puissance et en éclat, la cour éphémère réunie par Amenothès IV à Khouit-Atonou. Un quatrième chapitre réunit les textes religieux des tombes des chapitres I et II, division qui semble d'abord un peu factice, mais que l'expérience démontre extrêmement pratique. On évite de longues recherches en ayant, ainsi groupés, ces textes si importants. S'il était même permis de formuler un vœu, ce serait, l'œuvre d'Amarna éditée, de voir l'auteur nous donner un appendice qui grouperait à nouveau, mais cette fois en un seul *corpus,* les textes religieux de la nécropole tout entière. Ce serait, pour la littérature religieuse, un répertoire aussi utile que peut l'être, pour l'histoire, l'inappréciable série des *Ancient Records* de Breasted.

On ne peut que noter en deux mots la souplesse et la fidélité minutieuse que garde, dans les traductions de M. N. de G. Davies, la pensée égyptienne. L'allure poétique de ces hymnes et les obscurités de leur mystique rendaient la tâche peu aisée. Jamais peut-être mieux qu'en ce chapitre, où figurent nombre de titulatures et de clauses oblatoires, n'a apparu plus clairement l'essence, je ne dirai pas seulement égyptienne, mais héliopolitaine, de toute la religion d'Amarna. Le soussigné

a été longtemps seul à protester contre les systèmes imaginaires proposés, depuis trente ans, à propos des « philosophies », des « hérésies » d'Amarna. Et c'est un progrès de voir enfin, dans un *Index* consacré à des sépultures amarniennes, les mentions : Héliopolis, animaux divins, culte de Mnœvis à Amarna, et vingt autres aussi significatives.

Le chapitre v est consacré aux fameuses stèles-frontières qui jalonnaient le territoire d'Atonou. C'est je crois, la première fois que ces quatorze monuments sont décrits et reproduits en monographie. C'est la partie la plus neuve de ce volume, et les belles planches de la fin l'illustrent le mieux du monde. Les histoires d'Orient les plus complètes ne donnaient pas une idée suffisante de ces stèles uniques en leur espèce, et c'est dans les *Monuments* de Prisse ou dans les manuscrits de Hay ou de Nestor Lhôte qu'il fallait en chercher des spécimens isolés. M. N. de G. Davies leur a consacré une remarquable étude (p. 22 et suiv.).

Mais il faudrait tout citer, et les énumérations des monuments d'Amarna (p. 30), et, pour l'histoire religieuse de la statuaire, le concept si curieux des statues royales « qui tiennent le nom du dieu entre leurs mains ». On sera heureux, si l'on a pu donner au moins l'impression que le nouveau volume de M. N. de G. Davies compte parmi les meilleurs de la longue série.

George Foucart.

Otto Th. Schulz. *Das Kaiserhaus der Antonine und der letzte Historiker Roms, nebst einer Beigabe Das Geschichtswerk des Anonymus,* 1 vol. in-8°. — Leipzig, Teubner, 1907.

Dans ce livre *La dynastie des Antonins et le dernier historien de Rome; l'œuvre historique de l'Anonyme,* M. Schulz, sans négliger l'histoire même des différents règnes, étudie surtout la composition et les sources des biographies d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Verus, d'Avidius Cassius et de Commode dans l'Histoire Auguste. Il complète ainsi ses deux excellents travaux antérieurs sur les biographies d'Hadrien et des empereurs depuis Pertinax jusqu'à Caracalla, et il aboutit, en les confirmant, aux mêmes résultats : les biographies comprennent cinq éléments : le noyau historique, tiré d'une excellente histoire anonyme par des compilateurs de l'époque de Dioclétien et de Constantin; leurs additions biographiques, leurs inventions personnelles; les additions biographiques, extraites de Marius Maximus par un compilateur final de l'époque de Théodose, peut-être Vulcacius Gallicanus, qui a en outre mutilé le texte primitif; ses falsifications propres. Personne n'a plus contribué que M. Schulz à établir les deux résultats essentiels des travaux critiques sur l'Histoire Auguste, à rejeter au second plan les emprunts faits à Marius Maximus et à démontrer l'existence et l'importance de cette histoire anonyme qui donne tant de valeur à la première partie de l'Histoire Auguste, jusqu'à Caracalla. M. Schulz s'est surtout efforcé ici de déterminer encore plus précisément le caractère de cette œuvre, la personnalité de son auteur et d'en reconstituer le texte. L'auteur, originaire d'Égypte, peut-être de Péluse, a étudié à Alexandrie, vécu dans l'entourage d'Antonin (peut-être le tribun cité dans la *Vita Pii,* 12, 6), puis de Marc-Aurèle, dont il a été probablement un des maîtres et amis (*Vit. Marc.*, 3, 5); sénateur, jurisconsulte, il a peut-être été exilé sous Commode, a achevé sa vie dans le milieu sénatorial, est mort fort vieux, peut-être sous Alexandre Sévère; nous ignorons son nom; Kornemann l'a faussement identifié avec Lollius Urbicus; successeur de Suétone et de Tacite, il a écrit les vies des empereurs probablement depuis Nerva, en tout cas depuis Hadrien jusqu'à Caracalla.

Ces conclusions sur l'Anonyme sont extrêmement vraisemblables. Il n'a sûrement pas écrit les vies d'Elagabal et d'Alexandre; mais à mon avis il a pu écrire celle de Macrin. Pour la reconstitution du texte de l'Anonyme, depuis Hadrien jusqu'à Caracalla (p. 211-270), M. Schulz, qui prend souvent et très vivement à partie quelques-uns des autres travaux, y compris surtout le mien (antérieur à son mémoire sur Hadrien), ne me paraît pas cependant à l'abri de toute critique; il élimine trop rigoureusement les détails anecdotiques et biographiques, les portraits et les présages[1].

Inversement on pourrait éliminer du texte certains passages[2].

Les extraits de Marius Maximus, précieux, mais de valeur secondaire, n'ont-ils été introduits dans le texte que par le compilateur final? Les premiers compilateurs ont parfaitement pu aussi l'utiliser. Contre M. Schulz et avec M. Heer on peut garder comme authentiques, sauf quelques interpolations, les *acta senatus* de la Vie de Commode. Faut-il placer le compilateur final à l'époque de Théodose plutôt qu'à celle de Dioclétien-Constantin? Sur ce point manque encore la preuve décisive; le témoignage de la *Vit. Marc.*, 18, 6-8, ne suffit pas. La ressemblance entre Eutrope et des morceaux tels que : *Vit. Marc.*, 15, 1-19, 12, provient-elle de l'abréviation du long et diffus Marius Maximus par le compilateur final et par Eutrope? L'hypothèse d'une source intermédiaire paraît toujours plus vraisemblable.

Ch. Lécrivain.

Cardinale Rampolla del Tindaro. *Santa Melania Giuniore Senatrice Romana.* Documenti contemporanei e Note. 1 vol. in folio de LXXIX-306 pages avec 4 fac-similés. — Roma, Tipografia Vaticana, 1905.

Georges Goyau. *Sainte Mélanie* (383-439). 1 vol. in-16 de X-211 pages. — Paris, Lecoffre-Gabalda, 1908 (Collection *Les Saints*).

Lorsque Tillemont, en 1709, étudiait la vie de sainte Mélanie, il puisait à l'*histoire lausiaque* et à un texte métaphrastique; s'il savait qu'Allatius tenait une autre histoire « entre les mains, fort bien écrite en grec, par un Prestre que la Sainte mesme avoit tiré du monde pour l'offrir à Dieu... et qui demeura ensuite longtemps avec elle... », il n'avait pu y recourir; il ne sait où la prendre; mais il se console, ne doutant pas « que ceux qui travaillent à la recherche des anciens monuments de l'Église ne trouvent quelque jour celui-ci et n'en enrichissent le public ». Deux siècles passèrent sans que se réalisât le vœu de Tillemont. Enfin, en 1900, les Bollandistes découvrirent le texte d'Allatius à la bibliothèque Barberini; ils le publièrent en 1903. Cependant revenaient au jour les débris d'une vieille version latine : en 1885, Kohler et Molinier mettaient la main sur un long fragment d'où ils tiraient ce qui touche aux voyages de Mélanie en Afrique et en Égypte: en 1889, le R. P. de Smedt mettait à profit leur découverte, rencontrait à Chartres un autre fragment et publiait dans les *Analecta bollandiana* un texte latin parallèle au texte

[1] Dans *Hadrien*, je ne puis rejeter en bloc 16,8 à 17,5; 21, 5-14; 24, 12-13; 26; 27; je garderais dans *Antonin*, 6, 11; 7, 2-4; 9, 1-5; 10, 6 et 9; 11, 3*a*; dans *Marc-Aurèle*, 4, 4, 9-10; 5, 8; 7, 1; 12, 2-5; 13, 1, 5; 15, 1; 22, 7-8; 24, 8-9; 26, 5, 12, 13; dans *Verus*, 1, 3; 2, 7*b*, 9, 10*b*, 11; 8, 1-5; 10, 6; 11, 1; dans *Commode*, 3, 4, 8, 9; 5, 8, 10, 11, 12*b*-14; 6, 4-8; 7, 1*b*-3; 8, 3, 6; dans *Pertinax*, 12, 1; 13, 1; 14, 1-3; dans *Sévère*, 6, 9*b*; 11, 6, 7*b*; 12, 5, 7*a*; 19, 5-10; 22; 23, 1-2; 24, 1; dans *Niger*, 3, 3-5; dans *Caracalla*, 5, 7, 9; 9, 3, 4, 6, 9, 10.

[2] *Hadrien*, 23, 2-3, dans *Marc-Aurèle*, 28, 1-9; dans *Pertinax*, 1, 1*b*; dans *Didius*, 5, 2; 9, 1, 2, 4; dans *Sévère*, 2, 6-9; 9, 8. Y a-t-il un document officiel dans *Marc-Aurèle*, 9, 7 à 12, 5 (p. 50, 82)? Ce n'est pas certain.

grec de la Barberini. Il se trouvait que les Bollandistes, Kohler et Molinier, avaient été prévenus : dès le mois d'octobre 1884, c'est le texte latin tout entier que dénichait à la Bibliothèque de l'Escurial M^gr^ Rampolla, alors nonce de Léon XIII près Sa Majesté Catholique. On sait comment, pendant de longues années, la politique ravit à l'histoire le diplomate archéologue : en 1900, elle lui permit de faire connaître sa trouvaille au Congrès international d'archéologie chrétienne qui se tenait à Rome, mais elle ne lâcha prise qu'à la mort du pape, en 1903.

L'importance du texte découvert par le cardinal est garantie par son origine. Il émane d'un compagnon de Mélanie, moine d'un des couvents qu'elle a fondés : Cyrille de Scitopolis et la *Vie de Pierre l'Ibérien* nous disent son nom et sa vie. Gerontius est né à Jérusalem; recueilli et élevé par la sainte, il devient prêtre, puis supérieur du monastère du Mont des Oliviers; sa piété, ses relations avec l'impératrice Eudocie, l'ardeur de son zèle monophysite lui assurent un grand prestige; il meurt en 484, à l'aurore du schisme acacien. Son récit, simple et vivant, n'est pas sans charme : l'auteur ne se met pas en peine de tout raconter; il laisse courir sa plume au gré de ses souvenirs; il laisse parler son cœur; il répète, avec ce qu'il a vu lui-même, les récits qu'aimait à redire celle qu'il appelle quelque part « sa mère ». Mais nous nous heurtons, ici, à un délicat problème : quel est le rapport du texte grec de la Barberini au texte latin de l'Escurial; lequel nous rend le texte original de Gerontius? — Ni l'un ni l'autre, assure le cardinal, mais tous deux permettent d'y accéder, le texte latin surtout; l'original, du reste, tel que l'écrivit Gerontius, était un texte latin. Ces conclusions ont été combattues par un savant professeur de l'Institut catholique de Paris, l'abbé Adhémar d'Alès; à l'entendre, l'original a été écrit en grec, vers 440-451, et adressé peut-être au fameux patriarche d'Alexandrie, Dioscore; notre recension grecque, exécutée vers 450-451, le reproduit beaucoup plus fidèlement que notre version latine; celle-ci est « très peu postérieure au milieu du v^e^ siècle ». Les limites de cet article ne me permettent pas d'entrer dans l'examen de la question, mais il me paraît sûr que, si parfois le texte latin a plus de valeur que le texte grec, c'est au texte grec qu'il faut en général accorder le plus de confiance; dans un grand nombre de cas, sans le recours au grec, le latin est peu intelligible. Peut-être même n'est-il pas malaisé d'indiquer avec vraisemblance la patrie de la version latine. Un passage propre au latin compare Mélanie et les femmes viriles aux pierres précieuses; pareille comparaison, inspirée sans doute par les livres sapientiaux, se lit deux fois au moins dans les *Formulae* d'Eucher de Lyon. Le latin emploie *corpusculum* au lieu de *corpus;* cette façon de dire est habituelle à Césaire. Les passages propres au latin insistent sur la communion; je lis, p. 36, lignes 17-18 : *numquam haec cibum corporalem accepit nisi prius corpus Domini communicasset;* les auteurs lériniens insistent de même à ce sujet; tels Césaire, l'auteur de *Lucie,* l'auteur de *Matthieu* qui écrit : (*si quis*) *prius cibum carnalem accipiat et postea ipso die quo iam cibo naturali refectus est, cibum spiritalem praesumat* (*duplicis criminis reus est*). *Mélanie* offre des points de contact curieux avec *Apollinaria* et *Eugénie,* qui ont été rédigés à Lérins. Cassien, le grand docteur de Lérins, a personnellement connu Mélanie; l'usage qu'elle a fait de sa fortune, l'admiration qu'elle professait pour les Pères du désert devaient attirer sur elle — sans parler de sa noblesse et de sa sainteté — l'attention des disciples de Cassien et de Salvien. Le texte latin de *Mélanie* n'aurait-il pas été rédigé ou retouché dans les milieux lériniens?

L'importance du texte de Gerontius tient aussi à l'importance de la sainte qu'il célèbre. Mélanie sort de l'illustre famille des Valerii; on sait que celle-ci était au

premier rang de celles qui chassèrent les rois. Sa richesse est aussi rare que sa noblesse; si nous ne pouvons pas l'évaluer avec exactitude, il est sûr qu'elle était prodigieuse; il lui fallut quatorze ans pour la liquider et devenir pauvre. Le monde auquel elle appartient est encore partagé entre le paganisme et le christianisme : l'une de ses grands'mères, l'ascétique Antonia Melania, fuit Rome pour la Palestine; elle a pour tante Laeta, la correspondante de saint Jérôme et la belle-fille de Paula; mais il faut ajouter aussi qu'elle a pour grand-père un pontife de Vesta, intime ami de Symmaque, le savant Albinus! Peu d'époques ont vu s'accomplir d'aussi graves événements que celle où s'encadre sa vie : née en 383, morte en 439, elle assiste aux derniers beaux jours, à l'agonie angoissée, à la chute épouvantable de la « Ville d'or », et à sa renaissance inquiète. Et son âme, enfin, transfigurée par l'amour de Jésus, oscille incertaine, comme l'âme de l'Église à cette heure, entre l'active charité et les austérités de la pénitence : le monde va-t-il enfin mourir, ou Jésus veut-il encore qu'on y travaille pour lui? Quoi qu'il en soit, l'amie de Paulin et de Rufin, d'Augustin et de Jérôme est digne de ces grands saints : elle rompt avec son milieu, elle distribue aux pauvres ses centaines de millions, elle conquiert son mari à la pauvreté, à la chasteté, à la prière, elle fonde des monastères, elle ne mange qu'une fois tous les cinq jours, regrettant de n'en pas faire plus, et elle finit par arracher aux idoles l'ancien ami d'Augustin et de Namatianus, Volusien! Nulle histoire n'est plus représentative de la crise morale de ce temps que l'histoire de Mélanie. Aussi avec quel amour, avec quelle science celui qui pouvait enfin en faire apprécier la grandeur s'est-il attaché à la mettre en lumière! Le texte qu'a découvert le cardinal Rampolla est encadré entre deux séries d'études dont je ne m'attarderai pas à louer l'information étendue et la précision minutieuse : il m'a été donné d'y puiser; on me croira sur parole : nul historien s'occupant du v[e] siècle ne peut les ignorer; les quarante-huit *Note* qui terminent le volume fourniront surtout aux érudits les plus précieux renseignements.

A la fin de son introduction, Son Éminence exprime le vœu qu'une plume « docte et élégante » s'applique à faire connaître l'héroïne dont il a rénové l'histoire. M. Goyau, revenant à ses premières amours, s'est chargé du travail; je n'étonnerai personne en disant avec quelle « élégante et docte » maîtrise il s'en est acquitté; son art très souple, où la finesse s'allie à la force, évoque avec une sobre et saisissante précision le monde romain au début du v[e] siècle et l'âme mystérieuse de la sainte.

Albert DUFOURCQ.

M[me] DE CHARRIÈRE. *Lettres écrites de Lausanne, Lettres neuchâteloises, Mistriss Henley, le Noble*, 2 vol. in-12, avec préfaces de M. Philippe Godet. — Genève, librairie A. Jullien, 1907 et 1908.

M. Philippe Godet, si renseigné sur tout ce qui touche à l'histoire littéraire de la Suisse française, ne pouvait manquer de rencontrer au cours de ses recherches l'exquise M[me] de Charrière. C'est en Suisse, en effet, que la fixa son mariage et que s'écoula toute sa vie de femme; c'est là que Benjamin Constant vint vivre un moment auprès d'elle; là qu'elle publia ses romans, découverts un demi-siècle plus tard et si justement loués par Sainte-Beuve. Comme tous ceux qui les ont lus depuis, comme tous ceux qui ont un peu pénétré dans l'intimité de sa vie, si attachante et, au fond, si triste, M. Ph. Godet s'est épris d'elle. Il a écrit sa biographie, une biographie documentée à souhait; puis, après s'être fait son historien, il a voulu être son éditeur, et voici qu'il réimprime ses œuvres, devenues presque introuvables. Si le vœu que j'avais naguère formulé moi-même a pu, comme il le dit aimablement,

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'encourager dans ce dessin, qu'il me soit permis de m'en réjouir et de le remercier ici.

Il a réimprimé d'abord les *Lettres écrites de Lausanne*, c'est-à-dire l'*Histoire de Cécile* et l'*Histoire de Caliste*, et il était naturel de commencer par là, *Caliste* étant le chef-d'œuvre de M^me de Charrière et un des derniers chefs-d'œuvre du roman français au XVIII^e siècle. Ensuite ont paru les *Lettres neuchâteloises*, *Mistriss Henley*, et un récit très court, très malicieux, qui fut son coup d'essai à vingt-trois ans : *le Noble*. On nous fait espérer un troisième volume qui contiendrait le roman intitulé : *Trois femmes*. Je souhaite pour ma part qu'il y en ait un quatrième, rassemblant ses dernières productions, y compris *Sir Walter Finch* et la suite inédite. Car c'est un délice que de lire tous ces romans, si simples et si vrais, et c'était pitié que de les voir condamnés à l'oubli. Seules, les *Lettres écrites de Lausanne* avaient encore quelques rares lecteurs, grâce à l'édition qu'en avaient donnée Sainte-Beuve et Gaullieur en 1845. Mais cette édition même ne se rencontrait plus que difficilement chez les bouquinistes, et pour la plupart des lettrés *Caliste* aura tout le charme de l'inédit; ils vont goûter le plaisir qu'enviait M^me de Staël : « Mon Dieu, s'écriait-elle dans une lettre du 31 décembre 1793, que je voudrais n'avoir pas lu *Caliste* dix fois! J'aurais devant moi une heure sûre de suspension de toutes mes peines. » En ouvrant aujourd'hui l'admirable petit livre, en voyant s'évoquer devant nos yeux la touchante et si vivante figure de l'héroïne, aussi vivante que l'immortelle Manon, en entendant sa voix grave, musicale, sa voix d'amoureuse et de blessée, si nous n'oublions pas « toutes nos peines », nous pourrons du moins oublier les pitoyables romans à la douzaine qui constituent actuellement notre très démocratique littérature. Et les autres écrits de M^me de Charrière, que personne ne connaissait plus, dont il restait à peine quelques exemplaires épars dans les grandes bibliothèques, ne nous réservent pas de moins charmantes surprises. Sous une forme impersonnelle, ils sont toujours la confession de l'auteur, d'un libre esprit formé à l'école de Diderot, d'une âme que la vie avait meurtrie, d'une femme à la fois très aimante et très clairvoyante, capable de s'analyser, et qui, en s'analysant, a traduit la souffrance de bien des femmes. Je signale tout particulièrement aux délicats *Mistriss Henley*, un roman en forme de lettres qui a juste cinquante pages, et dont le sens est qu'une femme, même mariée à un très honnête homme, même très aimée de son mari, peut n'en être pas du tout comprise et souffrir cruellement : rien de moins romanesque, et rien de plus fin. M^me de Charrière avait elle-même souffert; elle a dit l'éternel malentendu des sexes, elle a dénoncé l'égoïsme masculin. Mais elle s'est gardée de toute déclamation comme de toute sensiblerie, et si par ses idées morales elle annonce *Delphine* et *Corinne*, il n'y a nulle trace chez elle du faux lyrisme et du dévergondage d'imagination où s'est complu M^me de Staël. Par la netteté de son style, les raffinements de sa psychologie, l'impitoyable sûreté de son analyse, elle ferait plutôt penser à l'auteur d'*Adolphe* et à Stendhal. Encore a-t-elle sa physionomie bien distincte. Son charme est d'être de son temps, tout à fait de son temps, et d'offrir dans sa façon de conter ce naturel inimitable dont le secret allait périr avec l'ancien régime.

On trouvera en tête des volumes récemment publiés deux intéressants portraits d'elle. L'un la représente à 41 ans, d'après une miniature d'Arlaud : c'est déjà presque une vieille femme, et le volumineux bonnet qui la coiffe la fait paraître assez laide, avec ses yeux étrangement saillants. Mais l'autre est la reproduction d'un pastel peint quinze ans plus tôt par La Tour, et on ne se lasse pas de regarder ce jeune visage, tout illuminé d'intelligence et d'esprit.

André LE BRETON.

Journal inédit du duc de Croÿ, publié par le VICOMTE DE GROUCHY et PAUL COTTIN, tomes III et IV, 2 vol. in-8°. — Paris, librairie Flammarion, 1907.

Nous avons essayé, l'année dernière dans ce recueil (p. 211), de faire connaître le duc de Croÿ, d'après le manuscrit de son *Journal* conservé à la Bibliothèque de l'Institut, et à propos des deux premiers volumes de ce journal inédit publiés par le vicomte de Grouchy et M. Paul Cottin; les tomes III et IV viennent de paraître par les soins des mêmes érudits. Concernant exclusivement, comme les deux premiers, la vie du duc à Paris et à la cour, ils sont suivis d'une table alphabétique rédigée comme l'avait été l'introduction, par M. Paul Cottin. Les détails qui s'y trouvent sur la cour, notamment sur les derniers moments de Louis XV, sur les débuts du règne de Louis XVI, sur le voyage de Joseph II, sont non moins intéressants que ceux qui les ont précédés. Mais le duc de Croÿ n'est pas seulement un courtisan et un grand seigneur mondain, c'est aussi un savant qui fréquente les écrivains en renom. Rien n'est plus piquant que sa visite à Jean-Jacques Rousseau; il le trouve au quatrième étage d'une maison de la rue Platrière, et s'il déclare que « son cœur et son esprit sont délicieux », il le compare à « un nerf exquis qu'un rien ébranle et fait tomber dans le faux »; quant à la femme du philosophe, elle semble faire plus de cas du valet du duc que de son maître. Il va voir aussi Buffon, qui écrit avec une rare élégance « en touchant son papier du bout du nez », et Franklin, cet « aigle créateur d'Amérique », qui se sert de grosses lunettes; ce qui fait faire cette réflexion au duc de Croÿ : « Il est bien singulier que des savants qui ont le mieux vu n'y voient goutte. » S'occupant avec assiduité de science et dressant une carte de l'hémisphère antarctique, il recommande le capitaine Cook à Franklin, pour que celui-ci obtienne que le grand navigateur ne soit point attaqué par les flottes américaines. On peut dire que les derniers jours du duc furent consacrés aux découvertes de la science, car il suivit jusqu'à la veille de sa mort, survenue en 1784, les expériences aérostatiques auxquelles il prenait un très vif intérêt. Tels qu'ils sont, et en attendant qu'ils soient complétés et peut-être revisés dans quelques parties de leur texte, les souvenirs du duc de Croÿ apportent une contribution des plus précieuses à l'histoire de la ville et de la cour au XVIII[e] siècle, de 1740 à 1784.

A. B.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a décerné les prix suivants :

Prix Alfred Née (3,500 francs) : M. Ch. Le Goffic.

Prix Vitet (2,500 francs) : M. Georges Goyau.

Prix Kastner-Boursault (2,000 francs) : M. Maurice Maindron.

Prix Maillé-Latour-Landry (1,200 francs) : M. Georges d'Esparbès.

Prix Lambert (1,600 francs) : M. Paul Golo.

Prix Xavier Marmier (850 francs) : M. Léon Barracand.

Prix Juteau-Duvigneaux (2,500 francs) : un prix de 1,500 francs à M. le chanoine Lenfant; deux prix de 500 francs à MM. Joseph Buche et Adolphe Regnier.

Prix Sobrier-Arnould (2,000 francs) : un prix de 1,000 francs à M. Albert Cim; deux prix de 500 francs à MM. le capitaine Danrit et L.-V. Goffiot.

Prix Furtado (de Bayonne) (1,000 francs) : deux prix de 500 francs à MM. Maricourt et R. Bonnet.

Prix Fabien (3,200 francs) : deux prix de 600 francs à MM. Cunisset-Carnot et le capitaine d'Ollone; quatre prix de 500 francs à MM. Garcia Calderon, Paul Walle, L. Legras et Biard d'Aunet.

Prix Charles Blanc (1,700 francs) : un prix de 700 francs à M. Jules Combarieu; deux prix de 500 francs à MM. Adolphe Baschet et Louis Gillet.

Prix Lefèvre-Deumier (1,000 francs) : M. Miguel Zamacoïs.

Prix Archon-Despérouses (2,500 francs) : un prix de 1,000 francs à M. J.-E. Poirier; trois prix de 500 francs à Mmes Jane Perdriel-Vaissière et Fernand Gregh et à M. Pierre de Bouchaud.

Prix Capuran (1,600 francs) : un prix de 600 francs à M. Théodore Botrel; deux prix de 500 francs à M. J. de Wils et à Mlle Eugénie Houchard.

Prix Toirac (4,000) : MM. Robert de Flers et de Caillavet.

Prix Émile Augier (5,000 francs) : deux prix de 2,000 francs à MM. Émile Fabre et Catulle Mendès; un prix de 1,000 francs à MM. Guinon et Bouchinet.

Prix Montyon (19,000 francs). L'Académie a décerné quatre prix de 1,000 francs et trente prix de 500 francs.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Camille Chabaneau, correspondant de l'Académie depuis 1886, professeur honoraire à l'Université de Montpellier, est décédé à Nontron le 22 juillet 1908.

Communications. 3 juillet. M. S. Reinach annonce que M. Biadego a découvert que Pisanello, que l'on faisait naître vers 1380, est venu au monde vers 1397. Donc, comme il existe des affinités évidentes entre l'art de Pisanello et les miniatures des *Heures du duc de Berry,* qui sont antérieures à 1416, il est certain que les artistes qui ont illustré le manuscrit conservé au musée Condé n'ont pas imité Pisanello, mais ont été imités par lui.

— M. Henry Martin présente une plaque de marbre noir sur laquelle on lit l'épitaphe de Béatrix de Bourbon, femme de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Cette reine mourut le 25 décembre 1383 et fut enterrée dans l'église des Jacobins de Paris, rue Saint-Jacques. On lui éleva une statue qui était posée sur une colonnette, à laquelle était fixée une plaque de marbre noir portant l'épitaphe. La statue figure aujourd'hui dans le croisillon méridional de la basilique de Saint-Denis; mais l'épitaphe que l'on considérait comme perdue a été fortuitement retrouvée par M. Henry Martin.

— M. R. Pichon lit une étude sur l'époque probable où vécut Quinte-Curce. En s'appuyant sur diverses allusions historiques aussi bien que sur le caractère du

style et en particulier sur l'emploi de la prose métrique, il croit pouvoir avancer que cet écrivain fut le contemporain de Constantin et non pas, comme on le suppose généralement, celui de Claude ou de Vespasien.

— M. de Morgan lit un mémoire sur les résultats de ses dernières campagnes archéologiques en Perse. Les fouilles pratiquées sur l'emplacement de Suse ont mis au jour des objets de toute nature : vases peints, fers de lance, haches, pioches, scies; des œuvres d'art : têtes de bélier, de lion, de poisson; des figures humaines. Tous ces objets sont renfermés dans des caisses qui ont été déposées au musée du Louvre.

10 juillet. M. Longnon communique une note de M. de Lasteyrie sur l'église Saint-Philibert de Grandlieu, dont certaines parties, notamment le chœur et la crypte, remontent à l'époque carolingienne.

— M. Senart annonce que M. Pelliot vient de découvrir au Turkestan des documents d'un haut intérêt pour l'histoire de la Chine et du bouddhisme.

— M. Joret fait une communication sur Ansse de Villoison et le projet de composition d'une paléographie grecque qu'il abandonna.

— M. Carra de Vaux lit un mémoire sur l'historien arabe chrétien Jean d'Antioche.

17 juillet. M. Capart communique un document égyptien acquis par la Société des amis des musées de Bruxelles. C'est un scarabée, gravé sous le roi Néchao II (610-595 av. J.-C.). Le nouveau texte déchiffré, relatif au périple de l'Afrique, complète celui dont M. Moret a entretenu l'Académie dans la séance du 26 juin (voir p. 380).

— M. Gustafson signale la découverte sur la côte de Norvège des débris d'un navire ayant servi de sépulture à une femme noble et qui remonte, semble-t-il, au IXe siècle environ. Quoique la tombe ait été violée à une époque reculée, on y a encore retrouvé, ainsi qu'aux alentours, beaucoup d'objets curieux, un chariot, quatre traîneaux, des lits, une meule, des ustensiles de cuisine, des caisses en bois de chêne, ainsi que les ossements de chevaux, de bœufs et de chiens sacrifiés lors des obsèques. Le bois du navire est décoré d'une profusion d'ornements.

24 juillet. M. Clermont-Ganneau communique une note de M. Grégoire, membre étranger de l'École française d'Athènes, sur une dédicace gréco-araméenne, gravée en l'honneur du dieu Mithra, et qui a été découverte en Cappadoce.

— M. Jacques Zeiller, professeur à l'Université de Fribourg, lit un mémoire sur les travaux qu'il a accomplis avec le concours de M. Hébrard, pensionnaire à la villa Médicis, dans le palais de Dioclétien, à Spalato. Les sondages opérés ont donné des résultats assez fructueux et prouvé qu'on s'était sensiblement mépris jusqu'à présent sur le plan du palais. La distribution intérieure du monument n'avait pas la symétrie qu'on lui a généralement attribuée; les thermes n'occupaient qu'une superficie relativement médiocre dans l'ensemble de l'édifice. Le niveau du sol antique a été déterminé sur plusieurs points; le contour des enceintes sacrées, qui entouraient le mausolée de l'empereur et le temple consacré à Jupiter, a été précisé; un fragment de mosaïque a été relevé.

— M. Heuzey étudie deux curieuses armes en cuivre, à tranchant recourbé, découvertes par le commandant Cros dans un tombeau chaldéen. La première apparition de ces sortes de couperets, prototypes lointains de notre sabre moderne, remonte à une époque reculée. La célèbre stèle des Vautours en montre un spécimen très ancien, sous la forme d'un engin fortement coudé que cerclent de nombreuses ligatures de corde ou de métal. L'arme servant à frapper de près, même un lion, il semble que ces ligatures étaient destinées à maintenir entre deux lames de bois des tranchants de silex. Sur la stèle des Vautours, on ne distingue pas nettement cette bordure coupante; mais, dans certaines variantes du même type, les dents rapportées sur la courbe extérieure sont tout à fait visibles; telles l'arme de la déesse guerrière Istar et celle que tient Assour Nazir Pal, roi d'Assyrie. Ces types primitifs se conservèrent, en effet, jusqu'à une époque avancée, comme des armes légendaires et sacrées, entre les mains des rois et des dieux.

— M. Georges Perrot donne lecture, au nom de M. Perdrizet, d'une note sur une fiction du droit privé attique.

31 juillet. M. Dieulafoy rend compte des résultats de la mission accomplie par M. le général de Beylié qui a commencé les fouilles de la Kaleh des Beni-Hammad.

— M. Antoine Thomas lit une étude sur la légende de Saladin en Poitou.

— M. Mispoulet lit une étude sur la chronologie du règne de Maximien.

— M. Schwab communique les estampages de diverses épitaphes hébraïques.

Don. M. le duc de Loubat a fait don à l'Académie d'une somme de 5,000 francs destinée à accroître le fonds d'acquisition créé, il y a quelques années, par M. Clermont-Ganneau.

Présentation. L'Académie a désigné M. Chassigneux, agrégé de l'Université, comme membre de l'École française d'Extrême-Orient.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élections. M. Bouchard, vice-président, passant de droit à la présidence par suite de l'élection de M. H. Becquerel comme secrétaire perpétuel, l'Académie a élu, le 6 juillet, M. Émile Picard, vice-président.

— M. Herbert-Hall Turner, professeur d'astronomie et directeur de l'Observatoire de l'Université d'Oxford, et M. Georges E. Hale, directeur de l'observatoire de Mount-Wilson, ont été élus correspondants de la Section d'astronomie.

Présentation. L'Académie a présenté à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour la chaire de chimie générale, vacante au Conservatoire des arts et métiers, par suite de la démission de M. Jungfleisch, nommé professeur au Collège de France, en première ligne, M. Job, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, en deuxième ligne, M. Brunel.

— L'Académie est invitée par l'Université de Berne à se faire représenter, le 1er septembre, à l'inauguration du monument élevé dans cette ville en mémoire d'Albert de Haller.

— L'Académie a été invitée par l'Université de Cambridge à se faire représenter aux fêtes qui seront célébrées, du 22 au 24 juin 1909, en l'honneur du centenaire de la naissance de Darwin et du cinquantenaire de la publication de l'*Origine des espèces.*

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a décerné les grands prix suivants :

Peinture. Grand prix : M. Lefeuvre; premier second grand prix : M. Prat; deuxième second grand prix : M. Bergès.

Sculpture. Grands prix : MM. Gaumont et Crenier; premier second grand prix . M. Ponsard; deuxième second grand prix : M. Lejeune.

Architecture. Grand prix : M. Boussois; premier second grand prix : M. Villeminot; deuxième second grand prix : M. Boutterin.

Gravure en médailles. Grand prix : M. Dammaun; premier second grand prix : M. Dropsy; deuxième second grand prix : M. Fraisse.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 18 juillet. M. Louis Leger lit une étude sur les sermons politiques de Jean Skarga prononcés devant la Diète de Pologne à la fin du XVIe siècle.

25 juillet. M. Lefébure lit une étude sur l'Alsace et la diplomatie française au XVIIe siècle.

1er août. M. Chuquet lit une étude sur les souvenirs d'un officier du premier empire, d'Hauteroche.

Le *prix de Joëst* (2,000 fr.) est décerné à M. Charles Benoist pour son ouvrage *L'organisation du travail.*

Le *prix Corbay* (250 francs de rente viagère) est décerné à M. l'abbé Lemire.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 24 octobre 1907. H. Diels, *Le Περὶ παλμῶν de Mélampus et les divers livres de mantique sur les palpitations en Orient et en Occident.* M. Diels publiera dans les *Abhandlungen* le texte de Mélampus en trois rédactions, dont la première, à son tour, a trois représentants. Il y joindra une étude sur les sources de Mélampus et sur ses relations avec les autres livres de palmomantique.

Séance commune du 17 octobre. Tobler, *Le verbe de l'ancien italien «adonare».* Ce verbe est employé par Dante et d'autres auteurs et il signifie «subjuguer». Il remonte à un mot bas-latin *addominare* dont l'existence est postulée, entre autres faits, par le vieux français *adamer.* Si les manuscrits de Dante portent *adona,* il n'en est pas moins vrai que le mot serait aujourd'hui en toscan : *addonna.* Il faut rattacher à ce mot, comme appartenant à la même famille, *adiminare,* altération d'après l'analogie et la parenté de *dimino* (forme ancienne, concurrente de *dominio*), et les formes provençales *adonar* (réfléchi et transitif), *domenjar, endomengar.* — *Adresses de félicitations* à M. Tobler, pour le cinquantième anniversaire de son doctorat (31 juillet 1907) et à M. von Leydig, à Rothenbourg, pour le soixantième anniversaire de son doctorat (28 avril 1907); à l'Université de Giessen pour son troisième centenaire et à la Société géologique de Londres pour son centenaire.

Séance commune du 30 octobre. Adresse de félicitations à M. Adolf Michaelis, pour le cinquantième anniversaire de son doctorat (19 octobre).

Séance du 7 novembre. Brunner, *L'âge de la loi salique.* M. Brunner s'oppose à la thèse, récemment soutenue par des arguments d'ordre numismatique, d'après laquelle la loi salique serait postérieure à Clovis. D'après le tarif des amendes, la réforme monétaire a porté, non sur les *solidi,* mais sur les deniers, puisque ceux-ci et non ceux-là sont traités comme ayant besoin d'explication. La loi serait plus ancienne que le *Pactus Childeberti et Chlotarii,* qu'il faut rapporter à Childebert I^{er} et à Clotaire I^{er}. — Ed. Meyer, *Suppléments à la chronologie égyptienne.* 1. Tentative d'éclaircir l'histoire des noms de mois au temps du nouvel Empire. 2. Une donnée agricole oblige à placer la douzième dynastie en 2000-1788 avant J.-C. 3. Additions sur les dynasties VI-XI. 4. Une analyse plus exacte des dernières colonnes du papyrus de Turin montre que les dynasties XIII-XVII étaient disposées tout à fait comme dans Manéthon. La XIII^e dynastie a régné de 1780 à 1660 environ; l'invasion des Hyksos tombe vers 1675; les derniers rois de la XIII^e dynastie, spécialement Nehesi, furent les vassaux des Hyksos, ainsi que les Choites de la XIV^e dynastie et les Thébains de la XVII^e. 5. Diverses données établissant que le règne de Merneptah doit être placé vers 1230. — L. Stern, *Une lettre inédite de Kant.* Datée du 16 octobre 1792 et adressée à Rud. Gottlob Rath, mort en 1814, recteur des écoles protestantes unies de la ville et professeur extraordinaire à l'Université de Halle. Il est question d'une traduction des œuvres de Kant en latin par Rath. Le projet n'eut pas de suite, ou fut abandonné, quand parut en 1796 le premier volume de la traduction latine de Fr. G. Born (1743-1806).

Séance commune du 14 novembre. Harnack, *Le développement du christianisme et sa transformation d'une secte juive en une religion universelle.* M. Harnack marque les phases de cette évolution relativement à la loi, au peuple juif, à la possession et à l'explication de l'Ancien Testament. L'attitude que Luc a prise dans un temps très ancien est devenue générale, sans modifications essentielles, depuis la fin du II^e siècle.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1908.

UN INVENTAIRE DES MATÉRIAUX DE L'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE.

MAXIME COLLIGNON. *L'archéologie grecque.* Nouvelle édition, entièrement refondue. 1 vol. in-8°. Paris, Alphonse Picard et fils, 1907.

PREMIER ARTICLE.

Dans toute affaire qui veut se garer de la faillite, dans tout ménage qui a de l'ordre, on fait, chaque année, son inventaire; on dresse le compte des pertes subies et des gains réalisés. En vue de ventes ou d'achats prochains, on s'enquiert des chances de hausse ou de baisse que présentent les valeurs qui composent le portefeuille. C'est seulement après cet examen, où sont de rigueur tous les scrupules de la plus clairvoyante exactitude, que le commerçant ou le capitaliste arrête son bilan, pour s'apprêter à repartir sur de nouveaux frais.

Il est sage de s'astreindre, dans le domaine de la recherche scientifique, à l'application des mêmes règles et du même contrôle. C'est le seul moyen que l'on ait d'établir une distinction entre les faits allégués, de mettre à part ceux qui doivent être écartés avec décision ou qui restent tout au moins douteux, d'enregistrer et de classer ceux qui, pour avoir été constatés par des observateurs compétents, paraissent être au-dessus de toute contestation. Ce sera de ceux-ci, de ceux-ci seuls que la critique, après avoir fait ainsi justice des hypothèses hasardées et des théories en l'air, dégagera les données qui représentent, à telle ou telle heure, l'état d'une science quelconque, c'est-à-dire l'ensemble des affirmations qui la constituent, avec l'indication des problèmes dont la solution reste encore en suspens.

IMPRIMERIE NATIONALE.

S'il est une science où se fasse sentir la nécessité de ces recensions périodiques et où l'on éprouve le besoin de les renouveler à intervalles rapprochés, c'est bien l'archéologie classique. Il n'y a pas d'années où ne sortent de terre des monuments qui viennent combler quelque lacune de nos connaissances et souvent remettre en question des résultats qui passaient pour acquis. C'est le service qu'a voulu rendre M. Maxime Collignon. De format modeste et de médiocre étendue, le petit livre qu'il vient de réimprimer n'en a pas moins le mérite d'offrir, en abrégé, une synthèse qui résume tout un long effort de campagnes vaillamment menées sur le terrain, d'enquêtes entreprises dans les musées et de travaux poursuivis dans le silence du cabinet par nombre d'érudits passionnément appliqués à leur tâche.

I. Ce n'est pas seulement par sa monumentale *Histoire de la sculpture grecque* que M. Collignon a marqué sa trace dans les études d'archéologie classique. Il a aussi, dès le début de sa carrière, contribué très efficacement au progrès de ces études, alors que, pour en faire comprendre la portée et pour en répandre le goût, il a publié, dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*, les deux manuels qui ont pour titre, l'un *La mythologie figurée de la Grèce* et l'autre *L'archéologie grecque*. Tous les deux ont obtenu le succès que leur méritaient la claire ordonnance du plan, la science très sûre de l'auteur et l'élégante simplicité de la langue qu'il écrivait; mais l'éditeur a pu faire du manuel de mythologie maints tirages successifs sans que s'imposât la nécessité d'introduire dans le texte des corrections et des additions. Tous les types importants du panthéon hellénique sont depuis trop longtemps connus par les monuments figurés pour que les trouvailles récentes aient pu modifier sensiblement l'idée que l'on peut chercher à en donner dans un livre élémentaire. Pour ce qui est de la description et du classement des ouvrages de la plastique d'autrefois, le cas est très différent. Dans ce domaine, il a été fait, depuis vingt-sept ans qu'a été publiée, en 1884, la première édition du manuel d'archéologie, des découvertes mémorables, qui ont convié les érudits à insérer dans les cadres de l'histoire de l'art plus d'un chapitre entièrement nouveau et d'un vif intérêt. À ceux mêmes de ces chapitres dont le sujet et le titre avaient déjà été déterminés d'une main sûre par les savants du siècle dernier, ces découvertes ont apporté bien des compléments utiles. Dans la vaste étendue de ces provinces, dont les frontières ont déjà été délimitées et l'aire mesurée avec quelque précision, elles ont révélé à l'historien plus d'un district encore inexploré, où telle ou telle forme d'art que l'on croyait avoir suffisamment définie nous

est apparue sous un aspect vraiment inattendu, dans une riche floraison de variantes dont plusieurs, n'étant jusqu'alors représentées par aucun monument connu, avaient échappé aux recherches les plus sagaces.

Le temps est encore loin, s'il doit jamais venir, où, dans les contrées riveraines de la Méditerranée, la bêche et la pioche auront achevé d'arracher aux entrailles du sol tout ce qui subsiste encore de l'œuvre des civilisations antiques, tout ce qui n'en a pas été réduit en poussière et détruit sans retour, tous les restes qui en dorment ensevelis, soit sous l'amoncellement des décombres, soit dans les ténèbres de la tombe. Il n'est pour ainsi dire pas de journée qui ne voie reparaître à la lumière quelqu'une de ces précieuses reliques. Parfois c'est le hasard qui fait jaillir de la glèbe, sous le hoyau du vigneron ou le soc de la charrue, quelque fine intaille ou quelque monnaie rare. Plus souvent, c'est l'ardente curiosité des archéologues qui, aux frais des gouvernements ou des particuliers, dégage quelque grand ensemble tel que les ruines d'Olympie ou de Delphes, de Délos ou de l'Acropole d'Athènes. Alors on distingue et l'on relève à terre les dispositions des édifices écroulés. De ceux-ci on ramasse assez de débris pour pouvoir en tenter la restauration, tout au moins sur ce papier grand-aigle où la science et le goût des architectes, parfois aussi leur fantaisie, se donnent libre carrière. Alors, sans parler des figures que frontons et métopes, en s'abattant sous les ravages des invasions ou sous le choc des tremblements de terre, ont semées au pied des murs du temple, c'est, par instants, comme en 1886, entre l'Érechthéion et le Parthénon, tout un peuple d'images de marbre, tout un chœur de vierges encore parées de leurs plus beaux atours qui sort, gracieux et souriant, de quelque tranchée où l'on n'espérait rien rencontrer de pareil. La matière de l'archéologie est ainsi, comme dirait un philosophe, dans un perpétuel devenir. Très souvent, les surprises des fouilles contraignent l'historien de l'art antique à se dédire, à renoncer aux théories qui paraissaient les mieux établies. C'est ainsi que, du jour au lendemain, après que toute l'aire de l'Acropole d'Athènes eut été déblayée jusqu'au roc vif par les soins de la *Société archéologique*, les céramographes ont dû modifier la doctrine qu'ils professaient au sujet des commencements de la peinture à figures rouges. Dans le remblai de débris que créèrent, en 480 et en 479, les deux incendies, les deux dévastations de la citadelle, dans ce que les Allemands appellent le *Perserschutt*, on avait recueilli en grand nombre des fragments de vases du nouveau style, et il était prouvé que celui-ci avait fait son apparition, dans les ateliers du Céramique, quarante ou cinquante ans avant la date que les critiques les plus com-

pétents avaient cru devoir assigner à ce changement du goût et de la méthode.

On ne peut, dans ces conditions, attribuer qu'une valeur et une autorité toutes provisoires à tout livre d'archéologie qui prétend embrasser, dans une exposition d'ensemble, l'histoire de l'art antique ou même de telle ou telle période de son évolution. Tout érudit que soit l'auteur, quelque peine qu'il ait prise pour tout apprendre et ne rien omettre de ce qui concerne son sujet, quelque sagacité qu'il ait déployée dans la mise en œuvre des matériaux recueillis, il devra s'avouer, au moment où il posera la plume, que l'ouvrage qui lui a coûté tant de recherches et d'efforts sera presque tout entier à refaire au bout de peu d'années. Peut-être, à cette pensée, ne laissera-t-il pas d'éprouver, par moments, quelque tristesse. Les démentis, qu'ils nous viennent des choses ou des hommes, ne sont jamais agréables à recevoir. Mais, d'autre part, on a aussi parfois la satisfaction de voir des découvertes imprévues confirmer une conjecture que l'on n'avait pas énoncée sans quelque hésitation, sur de très légers indices. Alors la joie d'avoir deviné juste fait bien vite oublier le chagrin que l'on a ressenti un autre jour à voir crouler comme un château de cartes la théorie que l'on avait construite à grand renfort de textes et de figures. Cette instabilité même de la science qui va toujours s'élargissant et s'approfondissant par à-coups, ces déconvenues subites dont la contrariété est souvent compensée, pour l'archéologue, par le plaisir d'avoir devancé, en une intuition géniale, le témoignage des faits, ces perpétuelles alertes qui empêchent le savant de jamais s'endormir sur le commode oreiller des doctrines routinières, tout cela est pour beaucoup dans le charme de ces études, dans la passion qu'elles inspirent à tous les esprits vraiment curieux qui y ont pénétré assez avant pour en connaître le faible et le fort, pour savoir, par leur propre expérience, quelles fêtes elles donnent à l'imagination, quand, à Mycènes et en Crète, à Olympie et dans l'Acropole d'Athènes, à Delphes et à Délos, apparaissent au jour, par centaines, des monuments qui, par leur nombre et par leur originalité, dérangent toutes les prévisions, mais dépassent aussi toutes les espérances.

II. M. Collignon est de ceux qui, pour avoir subi très jeunes l'attrait de ces recherches et des perspectives qu'elles ouvrent sur le passé, ont fait porter tout l'effort d'une vie déjà longue sur l'histoire de l'art antique et particulièrement de l'art grec. Pensionnaire de l'*École française d'Athènes*, il avait fait son apprentissage d'archéologue en rédigeant, sur le conseil de son directeur, Albert Dumont, ce *Catalogue des vases peints*

du Musée de la Société archéologique d'Athènes[1] qu'il reprenait et complétait, vingt-quatre ans plus tard, sur les notes laissées par un jeune camarade, Louis Couve, trop tôt enlevé par la mort à nos études[2]. Appelé, aussitôt après son retour en France, à une conférence d'antiquités grecques près la Faculté des lettres de Bordeaux, il affirmait aussitôt son intention de persister à marcher dans cette voie, en présentant à l'épreuve du doctorat, comme thèse française, un *Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*[3].

Depuis lors, il ne s'est pour ainsi dire point passé d'année sans que, par quelque mémoire ingénieux et solide, M. Collignon ait soit proposé une nouvelle et meilleure interprétation de monuments déjà connus, soit décrit et expliqué pour la première fois des monuments inédits. Il ne s'est d'ailleurs pas dépensé tout entier, comme tel archéologue célèbre de la génération précédente, en articles de revues, en courtes dissertations, en notes et en notules. Il n'a pas craint d'entreprendre et il a su mener à bonne fin un livre qui, bien composé, bien écrit et illustré avec soin, a, dès l'abord, obtenu le succès dont il était digne. L'*Histoire de la sculpture grecque*[4] n'est pas seulement un judicieux résumé des travaux antérieurs. Avec quelque conscience qu'aient été faites les enquêtes qui, depuis Winckelmann et Visconti, ont été sans cesse reprises sur de nouveaux frais par des méthodes de plus en plus sévères, bien des questions d'origine et de date sont restées douteuses. On a, dans bien des cas, à choisir entre plusieurs solutions du problème, dont chacune peut être défendue par des raisons plus ou moins spécieuses. Pour s'orienter parmi ces assertions contradictoires, l'historien a dû faire preuve d'une sagacité toujours en éveil et il a paru, dans toutes les controverses, avoir presque toujours pris le meilleur parti.

Pour satisfaire les délicats, ce n'eût d'ailleurs pas été assez, en pareille matière, de la science la mieux renseignée et de la critique la plus avisée. Il y fallait encore du goût, le goût éclairé d'un connaisseur qui soit très sensible à la beauté des formes et qui sache en aimer toutes les variétés, en noter et en distinguer les nuances les plus fines. Ce goût, qui, pour être fort averti et fort large, n'en est pas moins vif et passionné, se fait sentir partout dans ces pages et c'est à la couleur qu'il y répand qu'elles

[1] In-8°, Thorin, 1878 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

[2] *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, par M. Collignon et Louis Couve, in-8°, Fontemoing, 1902 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

[3] In-8°, Thorin, 1877 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

[4] 2 vol. grand in-8°, Paris, Didot, 1892 et 1897.

ont dû de ne pas moins plaire aux artistes qu'aux savants, malgré les dessous d'érudition solide qui s'y dissimulent sous l'élégance aisée d'un style étranger à toute affectation et à toute afféterie.

L'ouvrage a été très vite épuisé; quand il en passe un exemplaire dans les ventes, celui-ci ne manque jamais d'atteindre un prix assez élevé. Dans ces conditions, j'ai peine à comprendre que l'éditeur, quand il n'a plus été en mesure de répondre aux demandes, n'ait pas convié M. Collignon à procurer une nouvelle édition d'un livre auquel un accueil si favorable avait été fait par un public que l'on est trop prompt à accuser d'indifférence et de frivolité. On devine quels chapitres vraiment neufs et d'un haut intérêt l'historien n'aurait pas manqué d'y ajouter, soit par exemple qu'il eût fait servir les merveilleuses découvertes des Halbherr et des Evans à développer et à renouveler l'histoire de cette lointaine et étrange civilisation que l'on avait baptisée du nom de *mycénienne* avant que fussent exhumés les palais crétois, ou bien qu'il se prévalût des monuments arrachés aux ruines de Delphes pour montrer, une fois de plus, par des preuves topiques, combien l'art grec, dans tous ses domaines, a été riche et divers, avec quelle prodigieuse faculté d'invention géniale il a toujours travaillé à diversifier ses formes, à créer sans relâche des types inédits, qui empêchassent l'art de tourner à la routine. Par bonheur, le *Manuel d'archéologie grecque* a été plus favorisé par les circonstances que le grand ouvrage qui a fondé la réputation de M. Collignon. À la suite de maintes vicissitudes, le *Manuel* s'est trouvé, il y a quelques années, devenir la propriété d'un éditeur qui, moins timide que son confrère, a tenu pour certain que ce livre, une fois qu'il aurait enregistré les principales des dernières acquisitions de la science, pourrait compter sur des lecteurs qui seraient assez nombreux pour payer les frais de cette mise au point.

M. Collignon s'est empressé de répondre à l'invitation que lui adressait M. Alphonse Picard. En 1888, quand la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* était encore dans d'autres mains, les mots *Nouvelle édition* avaient paru sur le titre de l'un des tirages que, presque chaque année, la librairie avait à faire du manuel; mais, à vrai dire, cette formule était à peine justifiée par les rares changements que l'auteur avait été admis à introduire dans un texte que le clichage, cette funeste invention, rendait presque intangible. Tout au plus avait-il pu corriger quelques erreurs de détail et, de loin en loin, à condition de retrancher des lignes ou des pages qui avaient pourtant leur raison d'être, insérer la mention des plus récentes découvertes et, dans la bibliographie, celle de quelques publications récentes; mais, avec quelque adresse que ces retouches eussent

été opérées, elles n'avaient pas suffi à empêcher que cet exposé de la science ne fût déjà, au bout de si peu de temps, arriéré et comme périmé, tout au moins dans certaines de ses parties.

Le cas n'est plus le même aujourd'hui. L'éditeur et l'auteur n'ont pas trompé le public lorsqu'ils lui ont annoncé, en 1907, une *nouvelle édition, entièrement refondue*, de ce manuel. Le travail que M. Collignon a dû s'imposer à cette occasion n'est pas de ceux qui ont beaucoup d'agrément. Lorsque l'on a du mouvement dans l'esprit, on aime toujours mieux aller de l'avant, poursuivre quelque idée neuve que d'avoir à reprendre lentement des chemins déjà parcourus et à y relever, pour les élargir et les approfondir, les traces de ses propres pas. Cependant, par amour pour ces études auxquelles il a consacré sa vie, M. Collignon s'est astreint, pendant toute une année, à cet ingrat labeur d'une attentive et minutieuse revision.

Je voudrais être assuré, dit-il à la fin de la simple et modeste préface qui figure en tête du volume, que ces efforts n'ont pas été vains et que, sous sa forme actuelle, ce petit livre peut encore répondre aux espérances que je formulais jadis, c'est-à-dire éveiller la curiosité des amateurs d'art et des étudiants, guider leurs premières recherches et leur inspirer le désir de les pousser beaucoup plus loin.

À première vue, on risquerait de ne pas soupçonner l'importance des changements que M. Collignon a fait subir à la première rédaction du manuel. Le plan est resté le même. Le volume ne paraît pas sensiblement plus gros que celui auquel il se substitue. Il n'a que vingt-deux pages de plus, trois cent quatre-vingt-six au lieu de trois cent soixante-quatre; mais ce n'est point par ces chiffres qu'il convient d'apprécier le supplément de matière que l'auteur a réussi à faire entrer dans ce cadre qui semble s'être à peine élargi. La justification n'est plus ici celle des deux éditions précédentes. Celles-ci n'avaient que trente et une lignes à la page; on en compte ici trente-six et c'est déjà une augmentation de plus de sept cents lignes. Comme le caractère est d'ailleurs plus fin et plus serré, on ne se tromperait guère en admettant que le texte s'est accru ici de près d'un tiers.

Ce n'est pas cela seul qui donne à la présente édition une physionomie toute différente et une plus sérieuse valeur. L'ouvrage, sous sa première forme, n'était illustré que de dessins à la plume reproduits par la zincogravure. L'exécution de ces dessins avait été surveillée de très près par M. Collignon, un fin connaisseur qui manie lui-même très habilement le crayon et le pinceau. Ils étaient en général fort exacts et beaucoup d'entre eux avaient un vrai mérite. La plupart de ces figures n'en ont pas moins été sacrifiées. Il n'a plus été fait usage de ce procédé que pour

les plans et les élévations d'édifices, pour les terres cuites dont les originaux sont presque toujours tachés de moisissures, pour les pierres gravées et les peintures de vases, pour tout ce qui, de façon ou d'autre, appelle comme une nécessité l'intervention du dessinateur ou ne se prête que médiocrement à la reproduction directe par les rayons solaires. Pour tout le reste, pour la sculpture et pour ses dérivés, tels que les monnaies, pour certains détails même d'architecture, on a voulu fournir des documents dont la sincérité ne pût être l'objet d'un doute. C'est donc à la photographie que l'on a demandé cette garantie d'une fidélité absolue. Grâce au soin avec lequel les documents ont été choisis, on a pu, presque toujours, obtenir des reports où l'image garde autant de lumière et de relief que le permet l'emploi de cette grille qui assombrit toujours un peu les clairs, qui ne donne jamais de blancs purs. Le nombre de ces images a d'ailleurs été augmenté dans une bien plus forte proportion que le nombre des pages. On compte maintenant dans le manuel deux cent dix-huit figures; il n'en comprenait que cent quarante dans les tirages antérieurs.

On voit, par ces indications, combien l'auteur et l'éditeur ont pris au sérieux la promesse du titre. L'illustration a été enrichie et perfectionnée. Le texte n'a pas été moins utilement, moins profondément modifié. Il n'y a pas un chapitre qui n'ait été remanié. Dans plusieurs de ces chapitres il a été inséré des pages qui en doublent l'étendue et qui, dans ce résumé de l'histoire des arts du monde antique, mettent en ligne, pour la première fois, des séries de monuments qui, jusqu'alors, y avaient été passées sous silence. « En procédant à la revision de cet ouvrage, — dit M. Collignon dans son avant-propos, — j'ai eu bien souvent le sentiment que c'était un livre nouveau qu'il fallait écrire. » Or, à peu de chose près, c'est ce qu'il a fait, sans presque en avoir conscience, avec plus de peine peut-être que s'il avait résolument jeté au panier tout ce qu'il avait précédemment écrit sur cette matière. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir le volume, en y relevant au passage ce qui témoigne le mieux de l'effort auquel l'auteur s'est astreint pour que son exposé, tout sommaire qu'il soit, représente exactement l'état actuel de la science.

Georges PERROT.

(La fin à un prochain cahier.)

LA BRETAGNE ROMAINE.
FOUILLES ET DÉCOUVERTES RÉCENTES.

The Antonine Wall Report, *being an account of Excavations*, etc., *made under the direction of the Glasgow archaeological Society.* Glasgow, 1899. — G. Macdonald and Al. Park. *The Roman Forts on the Bar Hill.* Glasgow, 1906. — E. Krüger. *Die Limesanlagen im nördlichen England*, dans les *Bonner Jahrbücher,* fasc. 110, année 1903, p. 1-38. — *Archaeologia,* tomes LII-LX. — F. Haverfield. *The Romanization of Roman Britain* (*Proceedings of the British Academy,* 1905-1906, p. 185 et suiv.).

Depuis quelque temps les archéologues d'Angleterre et d'Écosse ont entrepris la recherche et l'étude méthodique des antiquités civiles et militaires de leur pays. Ce sont les résultats de ces travaux récents que nous nous proposons de résumer ici, en insistant : 1° sur les deux remparts du Nord qui fermaient aux invasions l'accès des territoires dont se composait la province romaine; 2° sur la vie civile qui se développa en arrière et sous la protection de ces remparts.

I. C'est un fait très connu, et dont il est question à plusieurs reprises dans les historiens antiques, que des retranchements furent construits à l'extrémité septentrionale de la Bretagne romaine. Hadrien établit le premier en 121 ou 122. Vingt et un ans plus tard, en 143, sous Antonin le Pieux, de nouvelles victoires furent remportées au Nord de la province par le légat impérial Q. Lollius Urbicus, et un second mur fut construit en mottes de terre. Un troisième rempart est attribué par certains auteurs à Septime Sévère; au sujet de ce rempart, les textes sont plus nombreux que pour les deux autres, mais ils sont moins précis.

Les renseignements d'origine antique que nous possédons se résument en ceci : il y a eu sous l'empire romain deux et peut-être trois lignes fortifiées établies au Nord de la province. Les deux retranchements dont l'existence est le plus nettement attestée sont l'œuvre, l'un de l'empereur Hadrien, l'autre de son successeur, Antonin le Pieux; quant au troisième, s'il a été vraiment construit, ce fut par Septime Sévère.

Ces retranchements romains de la Bretagne septentrionale ont laissé sur le sol de l'Ecosse et de l'Angleterre des vestiges depuis longtemps connus et maintes fois décrits.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La plus septentrionale des deux lignes fortifiées, celle qui traverse l'isthme étroit compris entre l'embouchure de la Clyde et le Firth of Forth, est désignée dans le pays même par les noms de *Graham's Dyke* ou *Graham's Sheugh;* divers érudits de la fin du moyen âge et du XVIe siècle, parmi lesquels George Buchanan, virent en elle le *Vallum Severi*. Elle fut visitée, étudiée et décrite en détail par Alexander Gordon, John Horsley et William Roy au XVIIIe siècle, par Robert Stuart en 1845 et George Waldie en 1883[1]. Au cours des recherches effectuées le long du retranchement, de nombreuses inscriptions romaines furent retrouvées.

Mais ce fut seulement en 1890 que la Société archéologique de Glasgow entreprit des fouilles méthodiques; elles durèrent jusqu'en 1893; les résultats en ont été exposés dans un rapport général, *The Antonine Wall Report*, imprimé à Glasgow en 1899. Ces résultats, joints aux découvertes archéologiques et épigraphiques antérieures, ne laissent place à aucun doute sur l'origine et le caractère de ce retranchement : c'est le *murus caespiticius* construit sous Antonin le Pieux.

L'attribution de l'œuvre à l'empereur Antonin le Pieux est démontrée par une série de textes épigraphiques; ces textes mentionnent la construction des diverses sections de la ligne fortifiée par des légions, des détachements de légions ou des corps auxiliaires. Chacun d'eux porte en tête le nom de l'empereur, Antonin le Pieux. Une date plus précise encore est fournie par un fragment où se lit le nom du légat propréteur Q. Lollius Urbicus. On sait que les victoires de ce légat sur les Brigantes furent remportées en l'année 143; par conséquent, la construction du retranchement fut au moins entreprise, sinon terminée, cette année-là.

Les fouilles de la Société archéologique de Glasgow ont permis de préciser ce qu'était un *murus caespiticius*. Les *caespites*, dont un tel *murus* se composait, consistaient en mottes de terre recouverte de gazon; ces mottes, de forme rectangulaire et semblables à des briques, étaient disposées par couches régulières. Or, partout où des coupes transversales ont été opérées dans le retranchement d'Antonin, ces coupes ont permis de distinguer, dans la masse de terre qui représente aujourd'hui les restes du retranchement, des lignes foncées assez régulièrement parallèles. Les analyses qui ont été faites des éléments qui constituent ces lignes foncées ont prouvé qu'elles renfermaient une notable quantité de matières végétales[2]. Il paraît certain que ces lignes foncées sont les vestiges des herbes et graminées diverses dont étaient revêtues les mottes de terre

[1] *The Antonine Wall Report*, p. 1, p. 35-41.

[2] *The Antonine Wall Report*, *passim* et spécialement p. 123-126.

superposées. Le *murus caespiticius* proprement dit reposait sur une fondation en pierre, qui le dépassait de l'un et l'autre côté, de manière à former comme un double trottoir; cette base, large de 5 mètres environ, était de place en place traversée par des conduits souterrains, destinés sans doute à faciliter l'écoulement des eaux. Autant qu'on a pu s'en rendre compte, la hauteur totale de l'ouvrage était d'environ 3m 50 (1).

En avant du *murus caespiticius* courait un fossé, large de 13 mètres, profond de 4 mètres; les déblais, rejetés à l'extérieur, formaient au delà du fossé un léger renflement encore aujourd'hui visible par endroits.

En arrière du *murus* avait été construite une voie militaire parallèle au retranchement, large en moyenne de 5 à 6 mètres (2).

Quant aux forts qui s'élevaient le long de l'ouvrage, l'un d'entre eux a été fouillé méthodiquement, celui de Bar Hill, situé à peu près au milieu de l'isthme. Le résultat de ces fouilles, d'abord publié dans les *Proceedings* de la Société des Antiquaires d'Écosse, a fourni à MM. G. Macdonald et A. Park la matière d'un intéressant volume (3). Situé en arrière et à quelque distance du retranchement, le fort de Bar Hill était sur plan rectangulaire avec angles arrondis. Un double fossé l'entourait sur ses quatre faces, dans lesquelles s'ouvraient quatre portes. A l'intérieur, on a reconnu au centre le *praetorium*, puis ici et là des restes de bâtiments, des hypocaustes, les vestiges d'une voie. La découverte la plus intéressante que ces fouilles amenèrent a été celle d'un fort plus ancien, de dimensions moindres, dont les traces ont été retrouvées plus profondément enfouies. Il n'est pas téméraire d'y reconnaître un des *praesidia* bâtis, suivant Tacite, par Agricola le long de l'isthme étroit qui s'étend « de la Clota à la Bodotria (4) ».

S'il reste encore, le long du *Vallum Antonini*, des détails à découvrir, du moins les problèmes essentiels sont aujourd'hui résolus en ce qui concerne la date, le caractère général, la disposition et la construction de l'œuvre.

On ne saurait en dire autant de la ligne de retranchements à laquelle a été attribué le nom de *Vallum Hadriani*. Depuis longtemps déjà, l'on avait remarqué l'existence dans les deux comtés de Cumberland et de Northumberland, entre le golfe de Solway et l'embouchure de la Tyne, d'un ensemble de murs antiques, de fossés, de ruines de forts, de vestiges de voies romaines. Dès le XVIe siècle et pendant les siècles suivants, plusieurs voyageurs, archéologues, historiens, parmi lesquels nous cite-

(1) *Loc. cit., passim* et p. 127-128.

(2) *Loc. cit., passim* et spécialement p. 135 et suiv., p. 149.

(3) *The Roman Forts on the Bar Hill* (Dumbartonshire), Glasgow, 1906.

(4) Tacite, *Agricola*, XXIII.

rons seulement Camden, Horsley, Hearne, W. Roy, Hogdson, donnèrent des descriptions plus ou moins complètes de cet ensemble. Enfin, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, J. Collingwood Bruce y consacra, sous le titre *The Roman Wall*, un ouvrage important. Bruce s'était livré sur place à une étude approfondie de tous les restes antiques; il coordonna, condensa, discuta les renseignements recueillis et les conclusions formulées par ses prédécesseurs. La région traversée par le *Vallum Hadriani* forme un isthme moins étroit que l'étranglement déterminé par l'embouchure de la Clyde et le Firth of Forth. Elle se compose de deux vallées qui s'ouvrent l'une à l'Est, celle de la Tyne, l'autre à l'Ouest, celle de l'Eden, cours d'eau tributaire du golfe de Solway; la South Tyne, affluent de la Tyne, l'Irthing, affluent de l'Eden, prennent leurs sources dans la même région et ne sont séparés que par les hauteurs de la chaîne Pennine. De l'Est à l'Ouest les vallées de la Tyne, de la South Tyne, de l'Irthing, de l'Eden constituent une dépression longitudinale, interrompue seulement à égale distance environ de ses deux extrémités par un relief peu accidenté. C'est sur le flanc Nord de cette dépression que le *Vallum Hadriani* se développait de l'une à l'autre mer. Bruce distinguait dans ce *Vallum* un double retranchement : vers le Nord, un mur proprement dit, *murus*, dont la partie supérieure était garnie d'un parapet et qu'un fossé profond couvrait en avant; vers le Sud, un second fossé moins important compris entre une levée de terre au Nord et deux autres levées de terre moins considérables au Sud. Bruce donne au *murus* du Nord le nom de *The Wall;* il réserve le mot latin *vallum* pour l'ensemble formé par les trois levées de terre et le second fossé. Entre le *murus* et le *vallum*, une voie militaire traverse l'isthme de part en part, réunissant treize forts, construits tous le long du *murus*, soit accotés contre lui, soit le dépassant par une légère saillie, soit en retrait. La plupart de ces forts ont été identifiés, sans aucun doute possible, grâce à plusieurs découvertes épigraphiques, avec les stations énumérées par la *Notitia dignitatum*.

Bruce estimait qu'il y avait là une œuvre unique, que toutes les parties de ce retranchement complexe dataient également de l'époque d'Hadrien, que les levées de terre et le fossé, disposés au Sud des forts et de la voie militaire qui les reliait, étaient destinés à protéger les corps de troupes échelonnés le long du *murus* contre les révoltes toujours possibles et toujours redoutées des tribus situées en arrière.

L'ouvrage de Bruce fit autorité jusque vers 1894. Hübner et Mommsen adoptèrent au fond les conclusions du savant anglais. Les fouilles entreprises en 1894 par diverses sociétés archéologiques locales ont révélé

plusieurs faits caractéristiques qui ne permettent plus de s'en tenir à la solution trop simpliste que Bruce a donnée du problème posé. Les résultats de ces fouilles, signalés chaque année par M. Haverfield dans l'*Athenaeum*, ont été exposés d'ensemble par M. Em. Krüger dans un article des *Bonner Jahrbücher* de 1903 [1]. En ce qui concerne le *murus* du Nord et le fossé qui le précède, aucune découverte nouvelle très importante n'a été faite; on a seulement reconnu l'un et l'autre avec plus de précision et l'on a pu fixer au chiffre total de 320 le nombre des tours de garde échelonnées le long du *murus*, entre les forts.

Plus curieuses ont été les constatations auxquelles a donné lieu l'exploration méthodique du *vallum* méridional. On a découvert, en plusieurs points, le long de la levée de terre qui accompagne au Sud le fossé, les traces certaines d'un mur en maçonnerie. La ligne méridionale du retranchement aurait donc comporté un *murus*, une levée de terre, un fossé et en avant de ce fossé une autre levée de terre formée peut-être des déblais du fossé. D'autre part, les traditions locales rapportent que des piliers en bois ont été jadis trouvés le long de cet ensemble; il est impossible de ne point rapprocher ces traditions du texte souvent cité de Spartien :

Hadrianus.... in plurimis locis in quibus barbari non fluminibus, sed limitibus dividuntur, stipitibus magnis in modum muralis saepis funditus jactis atque connexis barbaros separavit [2].

On est autorisé à conclure que des palissades en bois couronnaient les levées de terre et augmentaient la force de résistance de l'ouvrage. De plus cette disposition du retranchement serait caractéristique de l'époque d'Hadrien.

Entre le *vallum* du Sud et le *murus* septentrional les fouilles ont mis au jour, au Nord-Est de Carlisle, près de la station d'Amboglanna, les vestiges d'un troisième ouvrage, analogue au *Vallum Antonini*, c'est-à-dire composé d'un *murus caespiticius* et d'un fossé. Cet ouvrage et le *murus* en pierre se coupent en un point. Or le *murus* en pierre a été construit dans le fossé même de ce troisième retranchement; il n'est donc pas douteux qu'il soit postérieur au *murus caespiticius*. L'on a de même constaté que parmi les forts élevés le long du mur en pierre, il en était plusieurs dont les fondations reposaient dans le fossé qui précédait le *murus caespiticius*; dans beaucoup de ces forts on a relevé des traces certaines de recon-

[1] Em. Krüger, *Die Limesanlagen im nördlichen England*, dans les *Bonner Jahrbücher*, fasc. 110, 1903, p. 1-38

[2] Spartien, *Hadrianus*, XII, 6.

structions ou de restaurations; enfin, au passage de la North Tyne, se reconnaissent les vestiges de deux ponts différents, dont le plus récent a remplacé le plus ancien.

De toutes ces découvertes et constatations, provoquées par les fouilles nouvelles, M. Em. Krüger conclut qu'il y a entre le golfe de Solway et l'embouchure de la Tyne trois lignes distinctes de retranchements, qui en partant du Sud se succédaient dans l'ordre suivant :

a. Le *vallum* en terre, renforcé par un mur de pierres et des palissades en bois; ce *vallum* aurait été construit à l'époque d'Hadrien, puis délaissé lors de l'établissement du *Vallum Antonini* entre la Clyde et le Forth;

b. Le *murus caespiticius*, dont les traces ont été relevées au Nord du *vallum* en terre et dont la construction peut être attribuée à Septime Sévère; ce mur, en mottes de gazon, aurait approximativement 82 milles de longueur et M. Em. Krüger propose de lire LXXXII au lieu de XXXII ou de CXXXII dans les auteurs du IV^e^ et du V^e^ siècle qui mentionnent cette œuvre de Septime Sévère;

c. Enfin le mur de pierres, qui serait le plus récent des trois et dont l'origine ne remonterait probablement pas plus haut que la fin du III^e^ siècle; à ce sujet, M. Krüger propose le nom de l'empereur Constance Chlore.

Il y a dans ces conclusions de M. Krüger une grande part d'hypothèse. Les documents épigraphiques, recueillis en assez grand nombre le long des trois retranchements, ne fournissent aucune réponse précise ni formelle aux questions qui se posent. Les uns sont contemporains d'Hadrien; d'autres datent du règne de Septime Sévère; d'autres du III^e^ siècle; mais leurs textes ne renferment aucun renseignement sur la construction même des divers ouvrages.

Les postes fortifiés où les fouilles ont été pratiquées le plus profondément sont ceux de Cilurnum et de Borcovicus ou Borcovicium. Dans l'un et l'autre, on a reconnu les murs extérieurs avec les fossés qui en défendaient l'accès, avec leurs angles arrondis et leurs portes; le *praetorium* et la plupart des bâtiments qui occupaient l'intérieur de ces deux forts ont été retrouvés. En dehors, des restes de villas, d'habitations diverses ont été découverts; à Cilurnum enfin, le pilier oriental du pont sur lequel la voie militaire franchissait la Tyne a été complètement dégagé.

L'œuvre complexe exécutée par les soins des Sociétés locales d'Écosse, de Glasgow, de Newcastle, de Carlisle, n'a point permis d'apporter la solution définitive des nombreux problèmes de détail qui se rattachent à l'histoire de l'occupation romaine dans le Nord de la province de Bre-

tagne. Elle permet du moins dès maintenant de se faire une idée plus précise des divers systèmes de fortifications auxquels les Romains ont eu recours pour protéger le pays occupé contre les invasions des Calédoniens, des Pictes et des Scots. Ces systèmes paraissent se ramener à trois types principaux : la levée de terre, couronnée de palissades en bois et peut-être adossée à une paroi en pierre; le mur construit en mottes de gazon, *murus caespiticius;* le mur en maçonnerie, *murus.* Chacun de ces trois types était couvert sur sa face antérieure, opposée à l'ennemi, par un fossé plus ou moins large et plus ou moins profond. Des forts et des tours de garde s'échelonnaient le long de ces retranchements. Si rudimentaires que nous paraissent aujourd'hui ces lignes de défense, elles ont néanmoins joué pendant plusieurs siècles le rôle qui leur était assigné : lorsqu'elles furent abandonnées, lorsque les garnisons et les postes qui les défendaient furent rappelés en Gaule, la province fut envahie par les tribus pillardes et remuantes de la Calédonie.

II. Les archéologues anglais croient parfois, écrivait récemment M. Haverfield, que les routes romaines de notre île ont été construites exclusivement pour les troupes et n'ont servi qu'à elles; que toute agglomération d'habitations y était destinée à loger les troupes en marche; que toute villa était la demeure luxueuse de quelque officier supérieur ou général. C'est là une erreur. Le Centre et le Sud-Est de l'Angleterre étaient aussi dégarnis de troupes que l'Italie elle-même. Là vivait une population qui n'ignorait ni la langue latine ni la civilisation romaine. On y voyait beaucoup de *villae,* occupées par de grands propriétaires, qui récoltaient des céréales et élevaient des troupeaux. Les petites agglomérations urbaines n'étaient pas rares [1].

Parmi les cités de la Bretagne romaine, quatre portaient le titre de colonies : *Camulodunum, Lindum, Eburacum* et *Glevum; Verulamium* était municipe. Les autres, simples *civitates,* représentaient les *oppida* des tribus locales : telles étaient *Calleva* des *Atrebates* (Silchester), *Venta* des *Silures* (Caerwent), *Venta* des *Belgae* (Winchester, au Nord de Southampton), *Venta* des *Iceni* (Norwich, dans le Norfolk); telle était aussi sans doute *Londinium.*

De ces villes, deux ont été depuis quelque temps l'objet de recherches méthodiques : Calleva et Venta des Silures.

L'emplacement de Calleva a été retrouvé en un lieu appelé Silchester, au Sud de Reading. Les ruines antiques qui couvrent un assez vaste terrain appartenant au duc de Wellington avaient attiré, dès le XVIII^e^ siècle, l'attention des archéologues. Les premières fouilles importantes ne furent

[1] *The Roman army in Britain,* p. 6.

toutefois entreprises qu'en 1864 et 1865 par J. Gerald Joyce, qui en exposa les résultats dans les tomes XL et XLVI de l'*Archaeologia*. Enfin, en 1890, la Société des antiquaires de Londres se résolut à déblayer complètement et méthodiquement les ruines de l'antique cité; les travaux furent dirigés sur place par MM. Fox et Hope. L'œuvre peut être considérée aujourd'hui comme terminée.

Calleva était une ville fermée. Le mur d'enceinte, que protégeait un fossé et dans lequel s'ouvraient plusieurs portes, dessinait un périmètre polygonal irrégulier, dont la longueur totale était d'environ 2 kilomètres et demi. À l'intérieur de la ville, les rues se coupaient à angle droit et dessinaient des *insulae* rectangulaires, plus ou moins vastes, au nombre de près de quarante. Les deux voies principales étaient dirigées l'une du Nord au Sud, l'autre de l'Est à l'Ouest. Non loin de leur intersection et à peu près au centre de la ville, se trouvait le Forum. La situation de cette place rappelle celle du forum de Thamugadi. Quant au plan, il présente une très curieuse analogie avec celui du forum de Trajan à Rome. Le forum de Calleva était entouré sur trois côtés d'une colonnade, sous laquelle s'ouvraient soit des boutiques, soit des salles de réunion; le quatrième côté de la place était entièrement fermé par une basilique, comme à Rome la *Basilica Ulpia* occupait tout le côté Nord-Ouest du forum de Trajan.

Hors du forum, MM. Fox et Hope ont reconnu quelques temples; l'un, dont les fondations, circulaires à l'intérieur, sont à l'extérieur polygonales, rappelle les sanctuaires connus de Tibur et du *Forum Boarium* romain; deux autres *cellae* rectangulaires, entourées d'une colonnade reposant sur un *podium*, peuvent être rapprochées d'édifices semblables découverts en diverses parties de la Gaule, à Champlieu (département de l'Oise), à Saintes, près de Poitiers, et à Izernore (département de l'Ain). Des thermes assez vastes existaient dans l'intérieur de la ville; l'amphithéâtre, au contraire, avait été édifié en dehors des remparts; l'ovale qu'il dessinait se voit nettement au Nord-Est de la cité, non loin d'une porte qui avait été sans doute percée spécialement pour y conduire.

La plus grande partie des maisons privées dont se composaient les *insulae* rectangulaires ont été fouillées. Elles présentent, abstraction faite des différences de détail, deux types principaux. Ici, les diverses pièces dont la maison se compose sont groupées autour d'une cour soit complètement fermée, soit fermée de trois côtés; mais on n'a retrouvé dans les demeures de ce genre aucune trace d'*atrium* ni d'*impluvium*, et le plan en rappelle plutôt celui des maisons grecques que celui des habitations pompéiennes. Là, les pièces sont disposées les unes à la suite des

autres, soit le long d'un corridor unique, soit entre deux corridors ou galeries parallèles; les maisons de ce type ressemblent encore moins que les précédentes à celles de Pompéi.

Plus ou moins vastes et confortables, les maisons de Calleva semblent n'avoir jamais été très luxueuses. Sur les parois intérieures, des teintes plates formaient la seule décoration des murs; les mosaïques dont le sol était orné étaient faites le plus souvent de cubes assez grossiers; les sujets figurés y étaient très rares; l'on n'a guère trouvé que des motifs géométriques plus ou moins compliqués et gracieux. Du mobilier enfin qui garnissait ces maisons, rien ou presque rien n'a survécu; à peine a-t-on recueilli des fragments, insignifiants à tous égards, de statuettes en terre cuite. La moisson épigraphique n'a pas été plus féconde : de rares graffiti fiti ont été retrouvés ici et là.

Les fouilles de Caerwent, commencées un peu plus tard et moins étendues que celles de Silchester, ont eu des résultats analogues. Comme Calleva, *oppidum* des Atrebates, Venta, la *civitas* des Silures, était une ville fermée, entourée d'un rempart de forme à peu près rectangulaire, percé de quatre portes. Au centre de l'espace délimité par ce mur s'élevait un petit temple à *podium* dans les ruines duquel on a découvert une inscription qui nomme l'*ordo* et la *respublica civitatis Silurum.* À la différence de celui de Calleva, l'amphithéâtre de cette ville était situé à l'intérieur des murs. Les maisons y étaient soit du type de la maison à cour intérieure, soit du type de la maison à un ou deux corridors. Peintures murales et mosaïques de pavements ressemblent de très près, les unes et les autres, à celles de Calleva.

Les villas romaines, assez nombreuses dans le Sud de la province depuis le Kent jusqu'aux environs de Bath, donnent une impression analogue à celle que produisent les maisons urbaines. Disposées en trois ou quatre corps de bâtiments autour d'une cour centrale, ou bien alignées le long d'une ou de deux galeries longitudinales, les diverses pièces de ces habitations rurales étaient pavées de mosaïques le plus souvent purement géométriques. Quelques rares sujets figurés rompent la monotonie des lignes brisées, des entrelacs, des rinceaux; mais rien n'en est original, ni l'inspiration, ni le style, ni la technique. La Bretagne romaine n'a jusqu'à présent fourni en cette matière rien qui soit comparable, même de très loin, aux riches et luxueuses villas de l'Italie ou de l'Afrique du Nord.

Ce qui nous paraît ressortir avec le plus de netteté des fouilles méthodiques entreprises sur l'emplacement des villes et des villas de la Bretagne antique, c'est la physionomie gréco-romaine du cadre matériel

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans lequel se déroulait la vie urbaine et la vie rurale; mais c'est aussi une tendance très nette à modifier certains détails de ce cadre pour le mieux adapter aux conditions locales. Par exemple, le type de la maison à galerie longitudinale simple ou double, excluant la cour intérieure ou *patio*, a sans doute été imaginé parce que le climat plus rigoureux de l'Angleterre permettait moins la vie en plein air, *sub Jove*, que le ciel clément des pays méditerranéens. D'autre part, il est impossible de ne pas être frappé du nombre considérable d'hypocaustes dont les traces ont été reconnues soit à Calleva, soit à Venta Silurum, soit dans les villas rurales. À Calleva, dans toutes les *insulae*, on en a trouvé plusieurs. À Timgad, au contraire, et à Pompéi, les hypocaustes sont exceptionnels. Dans les maisons romaines de la Bretagne, ils sont très fréquents et les pièces sous lesquelles on les retrouve sont bien loin d'être toujours des salles de bains. Les observations faites à Calleva et dans maintes villas de la Bretagne romaine ne laissent aucun doute sur leur destination : ils y jouaient un rôle comparable à celui de nos calorifères modernes.

Quelles que soient pourtant les modifications de détail qui aient été apportées au cadre matériel de la vie quotidienne, on ne peut contester que dans les maisons urbaines et les villas rurales les apparences et la physionomie extérieure de cette vie aient été pendant trois siècles environ nettement gréco-romaines. La langue latine fut employée non seulement par les fonctionnaires, les officiers, les membres de la bourgeoisie municipale, mais aussi, semble-t-il, par les petites gens. N'a-t-on point trouvé dans les ruines de Calleva un graffito ainsi conçu : *Fecit tubum Clementinus*? N'a-t-on point recueilli des textes votifs rédigés en latin dans les sanctuaires bien indigènes de la dea Sul à Bath, du dieu Nodons près de la Severn? Tout n'échoua donc pas, semble-t-il, de l'œuvre entreprise par Agricola et définie par Tacite en ces termes :

Hortari privatim, adjuvare publice ut templa, fora, domos extruerent..., jam vero principum filios liberalibus artibus erudire...; inde etiam habitus nostri honor et frequens toga, paulatimque descensum ad delenimenta vitiorum, porticus et balinea et conviviorum elegantiam [1].

Templa, fora, domus, porticus, balinea ont été retrouvés ici et là dans la Bretagne romaine; pour y être moins nombreuses que dans d'autres provinces, les inscriptions latines sont loin d'y faire défaut.

Mais cette influence de la civilisation gréco-romaine fut-elle profonde et durable? Le sol de la province en fut-il pénétré vraiment au delà des couches superficielles? Mommsen l'affirme [2].

[1] *Agricola*, XXI. — [2] *Hist. rom.*, trad. fr., t. IX, p. 247.

Son opinion est contestée par le plus récent historien de la Bretagne romaine, M. F. Haverfield; les conclusions de ce savant sont d'autant plus intéressantes qu'il reconnaît l'action de la civilisation gréco-romaine en Bretagne aux premiers siècles de l'empire, qu'il la compare même, dans une certaine mesure, à celle que subirent les cités de la Gaule septentrionale. Mais il ajoute que la fin de l'occupation, le retrait des légions et des contingents auxiliaires furent presque immédiatement suivis par une renaissance celtique (*Celtic revival*), et qu'il ne demeura dans le pays pour ainsi dire aucune influence classique. Les souvenirs romains s'effacèrent très vite. M. Haverfield en cite la preuve suivante, fort caractéristique. Le prêtre Gildas, qui était né en Bretagne, qui vivait au VIe siècle, qui pour l'époque était instruit et qui parlait le latin, ne savait à peu près rien de l'histoire de la Bretagne romaine. Il croyait que les deux retranchements du Nord de la province avaient été construits l'un en 388, l'autre en 440 ap. J.-C.[1].

J. TOUTAIN.

LA LÉGENDE DE SALADIN EN POITOU.

Le site dit *Passelourdin*, près de Poitiers[2], doit à Rabelais une enviable notoriété. Qu'on me permette d'extraire des « Faictz du noble Pantagruel en son jeune eage » le joyeux passage où il en est question :

Auquel lieu [de Poictiers] voyant que les escoliers estoyent aulcunesfoys de loysir et ne sçauoient à quoy passer temps, en eut compassion. Et vn iour print d'vn grand rochier qu'on nomme *Passelourdin* vne grosse roche, ayant enuiron de douze toizes en quarré, et d'espeisseur quatorze pans. Et la mist sur quatre pilliers au milieu d'vn champ, bien à son ayse : affin que lesdictz escoliers quand ilz ne sçauroyent aultre chose faire passassent temps à monter sur ladicte pierre, et là banqueter à force flacons, iambons, et pastez, et escripre leurs noms dessus avec vn cousteau, et de present l'appelle on La Pierre Levée. Et en memoire de ce n'est auiourd'huy passé aulcun en la matricule de ladicte vniversité de Poictiers sinon qu'il ait beu en la fontaine Caballine de Croustelles, passé à *Passelourdin*, et monté sus la Pierre Levée[3].

D'où vient ce nom de *Passelourdin*? D'après Le Duchat, de ce « que

[1] *Proceedings of the British Academy*, 1905-1906, p. 185 et suiv. (F. Haverfield, *The Romanization of Roman Britain*).

[2] Commune de Saint-Benoît, canton Sud de Poitiers.

[3] *Pantagruel*, chap. 4. Je suis le texte de l'édition Marty-Laveaux, t. I, p. 237.

les écoliers nouvellement venus à l'Université de Poitiers n'y passent pour déniaisez qu'après que les autres les ont fait passer sur cette roche[1] ». Ce n'est qu'une partie de la vérité. M. Henri Clouzot, dans la *Topographie rabelaisienne*, spécialement consacrée au Poitou, qu'il a publiée récemment[2], se demande si la forme *Passelourdin* n'est pas une altération inventée par Rabelais en vue précisément de l'étymologie adoptée plus tard par Le Duchat et où *lourdin* est considéré comme équivalent à *lourdaud*[3]. Par Rabelais, non, — M. Clouzot n'a pas pris garde que cette forme figure déjà dans un document d'archives daté de 1530, c'est-à-dire antérieur à la publication du *Pantagruel,* voire du *Gargantua*, — mais par quelque joyeux suppôt de l'Université de Poitiers, au commencement du XVIe siècle, sinon à la fin du XVe. La chose n'est pas douteuse pour qui considère la série des vocables réunis dans le *Dictionnaire topographique de la Vienne* de Redet, à l'article PASSELOURDIN. Voici cette série, dont M. Clouzot n'a cité que trois échantillons : *Passelardun* (1435), *Passalardin* (1514), *Passelardin* (1523), *Le Passelourdin* (1530), *la roche du Pas Sallardin, du Passe Allardin* (1624), *Passelourdault* (1729). Il est à croire que l'exemple de 1435 est altéré : ou il faut lire *Passelardim*, avec une graphie fantaisiste de l'*n* par *m*, ou il faut voir dans la graphie *-un* pour *-in* un témoignage de la confusion phonétique qui s'est produite dès le moyen âge et qui s'accentue de nos jours entre les voyelles nasales qu'on écrit respectivement *in* et *un*[4].

J'estime que la forme primitive du nom du site de Passelourdin ne nous a pas été transmise correctement par les documents, même les plus anciens, et qu'il faut la restituer par conjecture. Selon moi, le *Passelardin* ou *Passalardin* des textes cités était originairement un *Pas Saladin.* Dans la longue étude qu'il a publiée ici-même sur la légende du célèbre sultan en Occident, Gaston Paris s'est arrêté avec complaisance sur l'épisode militaire qu'évoque cette expression et qui a joui chez nous

(1) *Œuvres de maître F. Rabelais* (Amsterdam, 1711), t. II, p. 34; cf. l'article « Passelourdin » du *Dictionnaire étymologique* de Ménage, édition de 1750.

(2) *Revue des études rabelaisiennes,* 2e année (1904), p. 233.

(3) Il faut remarquer que *lourdin* ne paraît pas exister à l'état isolé, comme diminutif de l'adjectif *lourd*, au moins dans les noms communs; mais il a été de bonne heure en usage comme nom de famille : les Lourdin, seigneurs de Saligny, dont l'héritage passa à la maison de Coligny, sont bien connus (Père Anselme, VII, 151).

(4) *Aubin* pour *aubun* (blanc d'œuf) se trouve déjà dans des recettes médicales du XIIIe siècle publiées en 1906 par M. Paul Meyer, d'après le ms. Bibl. nat. lat. 3724 (*Bull. de la Soc. des anc. textes fr.*, 32e année, p. 46); mais je ne connais pas d'exemple assuré de la graphie abusive de *un* pour *in*.

d'une grande popularité. « Dans beaucoup de salles de châteaux, dit-il, au XIIIe siècle, on peignait ce qu'on appelait le *Pas Salhadin;* cette peinture représentait douze, quelquefois treize chevaliers gardant un défilé que s'efforçait de passer une immense armée sarrasine commandée par Saladin. De la peinture, la représentation du *Pas Salhadin* dut, comme il arrive d'ordinaire, passer à la tapisserie; elle passa même à l'état de véritable spectacle exécuté par des personnages vivants[1]. » La peinture a aussi donné le branle à la poésie : de là sont sortis indépendamment un petit poème français consacré spécialement à la glorification de ce fait d'armes, poème publié en 1836 par G.-S. Trébutien sous ce titre : *Le Pas Salhadin*, et un long épisode perdu d'un poème français qui a été mis en prose dans le roman conservé de *Jehan d'Avesnes*. La répercussion de la littérature narrative en langue vulgaire sur la toponymie est un fait connu[2], mais tout exemple nouveau mérite d'être particulièrement signalé, puisqu'il est comme le sceau mis par le peuple à la gloire de nos trouvères.

Le roman de *Jehan d'Avesnes*, qui place le célèbre épisode du *Pas Saladin* en Angleterre « entre Escoche et Warwick », tout en attribuant à douze chevaliers français l'honneur d'avoir disputé vaillamment le passage et d'avoir obligé le sultan à se rembarquer, termine son récit par cette remarque : « Et depuis son departement, fu ce passage qu'il n'avoit pu conquerir appellé le *Pas Salhadin*[3] ». Voilà donc l'entrée de notre expression dans la toponymie expressément constatée[4], mais nous sommes bien loin, il faut l'avouer, des bords du Clain et du site où les étudiants de l'Université de Poitiers allaient préluder joyeusement à leur immatriculation. Les œuvres littéraires qui traitent de cette partie de la légende de Saladin appartiennent exclusivement au Nord-Est de la France; la localisation du *Pas Saladin* en Angleterre peut s'expliquer jusqu'à un certain point par la connexité qui existe entre Saladin et son plus redoutable adversaire, Richard, roi d'Angleterre. Qu'invoquerai-je en faveur de *Passelourdin?* D'abord, deux considérations historiques d'ordre général. En premier lieu, Richard, comte de Poitou depuis 1169 jusqu'à sa mort,

[1] G. Paris, *La légende de Saladin* (tirage à part du *Journal des Savants*, mai-août 1893), p. 42.

[2] Voir, par exemple, l'article consacré par M. F. Lot à la *Tombe Issoire*, lieu-dit à la sortie de Paris, près de l'ancienne porte d'Orléans (*Romania*, XXVI, 481). Il est fâcheux que l'on n'ait pas fait sur la toponymie de la France quelque travail d'ensemble analogue à celui qu'a publié en 1889 M. D'Ancona sous ce titre : *Tradizioni carolingie in Italia.*

[3] Cité par G. Paris, *op. laud.*, p. 47.

[4] J'ignore si la toponymie actuelle de l'Angleterre en a conservé quelque souvenir.

n'est pas seulement Poitevin d'origine par sa mère Aliénor, mais Poitevin d'adoption par les nombreux séjours qu'il a faits dans cette province et par ses relations religieuses, politiques, littéraires même avec les classes dirigeantes du pays. En second lieu, parmi les douze chevaliers à qui la légende attribue l'honneur d'avoir secondé Richard dans la défense du fameux *Pas*, figure (d'après *Jehan d'Avesnes*) André de Chauvigny, seigneur poitevin bien connu et par l'histoire et par la légende, et qui est. à vrai dire, le seul qui ait le droit d'y figurer puisqu'il était effectivement aux côtés du roi Richard dans le combat livré à Jaffa le 5 août 1192, point de départ, comme l'a montré Gaston Paris, de la légende du *Pas Saladin*. Ensuite, et cela va sans dire, un rapport suffisant entre le site des bords du Clain et le cadre conventionnel adopté par les artistes et les poètes du moyen âge pour le glorieux épisode[1]. Enfin, et surtout, le fait — dont je vais fournir la preuve inédite — que cette légende était très vivante à Poitiers dans la première moitié du xv^e siècle.

Le 22 mars 1425, on plaidait au Parlement établi à Poitiers par Charles VII un procès intenté à un membre de la célèbre famille poitevine des Chabot. J'extrais seulement ces quelques lignes des registres de plaidoiries du Parlement :

> En la cause d'entre frere Jehan Lorson, demandeur, d'une part, et Thibault Chabot, seigneur de la Greve..., defendeurs, d'autre part. Le Tur[2], pour les defendeurs,... dit que ledit Chabot est des plus grands de Poictou, et que de son lignage y eust un connestable de France[3], et que ses armes sont des premieres au *Passeladin* et à la Tour de Mauberjon...[4].

Bien entendu, il n'y a pas de rapport direct entre le *Passeladin* invoqué si à propos par maître Le Tur et les rochers de Passelourdin. L'avocat fait manifestement allusion à une représentation figurée du *Pas Saladin*

[1] Là ot roces et derubans;
Par mi la roce est li passages,
Moult par est fors et perilleus.
(*Le Pas Salhadin*, p. 5).

Comparez ce que dit M. H. Clouzot, *loc. cit.*, p. 233 : « La caverne de Passelourdin est la première des grottes creusées dans le contrefort de Mauroc, tout près de Poitiers, de chaque côté du chemin de fer de Paris à Bordeaux. Elle s'ouvre à plus de quinze mètres au-dessus de la vallée du Clain, dans une falaise à pic. On y accède par le haut du coteau, en suivant un sentier abrupt, large de 50 à 60 centimètres, et tellement étroit que personne ne peut le franchir sans danger. »

[2] Guillaume Le Tur, mort évêque de Châlons en 1453. Voir mes *États provinciaux de la France centrale sous Charles VII*, t. I, p. 360.

[3] Assertion controuvée; voir la généalogie de cette famille dans le Père Anselme, t. IV, p. 556; cf. L. Sandret, *Hist. généal. de la maison de Chabot* (Nantes, 1885).

[4] Arch. nat., X^1A 9198, fol. 48.

que ses auditeurs devaient connaître *de visu* et qui était peut-être, comme la célèbre tour de Mauberjon, dans l'enceinte même du palais de Poitiers où siégeait la cour du Parlement. Mais la forme même que le greffier emploie atteste que l'on ne comprenait plus le sens littéral de l'expression traditionnelle de *Pas Saladin*, et qu'on l'altérait couramment, par confusion entre le substantif *pas* (passage) et le verbe *passer*, en *Passeladin*. Donc, ce *Passeladin* de 1425 fait en quelque sorte le pont entre la forme primitive et les formes que nous avons citées plus haut comme s'appliquant au site qu'on a pris plus récemment l'habitude d'appeler *Passelourdin*.

Je souhaite que les érudits du Poitou exhument bientôt quelque nouveau document d'archives où les rochers de Passelourdin apparaissent effectivement sous la forme que je viens de restituer conjecturalement à leur véritable nom. Rabelais me pardonnera sans doute ce souhait. L'ombre de Saladin ne peut plus aujourd'hui offusquer la gloire du noble Pantagruel.

Antoine THOMAS.

LE NATURALISTE AUGUSTE BROUSSONET.

Botaniste, agronome et zoologiste, membre de l'ancienne Académie des Sciences et secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture, député à l'Assemblée législative et membre de l'Institut national, consul de France au Maroc et aux Canaries, Pierre-Marie-Auguste Broussonet eut, peu de temps après sa mort, l'honneur de deux éloges publics. L'un fut prononcé devant l'Institut par Georges Cuvier, le 4 janvier 1808, et l'autre dans la séance publique de l'École de médecine de Montpellier par Aug.-Pyramus De Candolle, le 4 janvier 1809. Mais ayant réuni sur la vie de ce savant un certain nombre de documents inédits, il nous a paru possible d'ajouter à ces biographies quelques traits nouveaux.

I. Auguste Broussonet naquit à Montpellier le 28 février 1761. Il s'engagea d'abord dans la profession médicale, qui était celle de son père, et fut reçu docteur le 27 mai 1779. Mais non content d'étudier le corps humain, il disséquait des animaux, herborisait avec fureur et avait si complètement encombré son appartement de squelettes, de plantes et de pierres, qu'on ne savait où s'y asseoir.

Son amour pour l'histoire naturelle s'était changé en passion, écrivait de lui son frère Victor; il ne s'occupait que de cette étude et il la poursuivait dans toutes ses parties avec une activité dont il est difficile de trouver d'exemples [1].

En 1780, il partit pour l'Angleterre, s'y lia avec divers savants, notamment avec l'illustre sir Joseph Banks, dont il classa la collection ichtyologique et qui le fit élire, nonobstant son âge, membre de la Société Royale. Quand il fut revenu en France, il était déjà l'un des jeunes naturalistes les plus en vue, si bien qu'il fut nommé en 1785 associé anatomiste de l'Académie des Sciences et choisi par Daubenton comme adjoint à l'École vétérinaire d'Alfort et suppléant au Collège royal. Il fut aussi chargé en 1788 de composer, pour l'usage du Dauphin, une *Histoire abrégée des animaux*, qui resta inédite, mais dont les planches furent gravées.

« Ami des sciences utiles », disait-il plus tard de lui-même, il participa aussi à ce beau mouvement agronomique qui caractérisa les dernières années du règne de Louis XVI. Nommé secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture qui languissait, il déploya dans ces fonctions une telle activité qu'elle « prit son rang auprès des grandes Sociétés savantes de la capitale ».

II. À cette vie qui paraissait devoir être entièrement consacrée à la science et à ses applications, la Révolution vint donner une direction imprévue.

Un caractère fier et indépendant, écrivait de lui son frère Victor, une idée de justice, d'équité et de vrai, qui occupait peut-être un peu trop l'esprit d'Auguste, le disposèrent à voir d'un œil favorable la Révolution française [2].

Il entra dans les assemblées politiques; membre de la Commune de Paris dès 1789, il fut élu le 7 septembre 1791 député du département de Paris à l'Assemblée législative [3]. Il en fut nommé secrétaire à la séance du 10 janvier 1792. Il y prit plusieurs fois la parole, notamment à propos d'agissements contre-révolutionnaires qui se produisirent à Arles, dans l'Ardèche, en Vendée, et à propos d'un projet de canal destiné à joindre la Loire à l'Aube et à la Seine. Sur sa proposition, accompagnée de remarques, aujourd'hui courantes, mais nouvelles à l'époque, sur l'art des mines, l'Assemblée vota, le 24 janvier 1792, un décret

[1] *Notice sur la vie de M. Broussonet.* Bibliothèque de l'Institut. Fonds Cuvier, 186, pièce 3.

[2] *Notice sur la vie de M. Broussonet.*

[3] Broussonet fut élu au deuxième tour de scrutin par 414 voix; la majorité absolue était de 380. Archives nationales, C 137, dossier 60.

ordonnant de payer aux « officiers des mines » leurs appointements pour 1791[1].

Le régime parlementaire n'était pas encore établi en France depuis trois ans, que déjà l'habitude de la recommandation s'introduisait dans les mœurs : des « membres du corps législatif » sollicitaient « auprès des agents du pouvoir exécutif pour faire obtenir des places ». Broussonet découvre l'abus naissant, l'observe et, dans la séance du 12 janvier 1792, le dénonce avec courage[2].

En septembre 1792, « accablé de douleur d'avoir été le témoin des massacres », il accepta avec empressement la mission d'aller organiser avec Lazare Carnot et Merlin le camp qui était sous Châlons, et en rendit compte dans l'avant-dernière séance de la Législative.

L'Assemblée dissoute et la Convention réunie, Broussonet, tout en conservant à Paris un appartement[3], où il laissa ses manuscrits et ses collections d'histoire naturelle, partit pour le Midi, et s'établit, vers le 20 octobre 1792, dans un domaine rural nommé Pous, situé sur la commune de Saint-Martin-de-Londres, dans l'Hérault. Un certificat délivré par le Conseil général de cette commune le 14 fructidor an II (31 août 1794) atteste que dès lors Broussonet « s'est occupé spécialement de travaux relatifs à l'agriculture et particulièrement de l'amélioration des bêtes à laine de race étrangère qu'il a acclimatées dans ce canton[4] ». Mais la politique vint de nouveau le troubler dans ces rustiques occupations.

La journée du 31 mai 1793, le décret d'arrestation des vingt-neuf députés du parti girondin arraché à la Convention par l'émeute, eurent, on le sait, un grand retentissement dans le Midi. Une Commission populaire se réunit à Bordeaux en juin 1793 pour aviser aux décisions à prendre. Broussonet y fut délégué par les sections de Montpellier et par les assemblées primaires de l'Hérault : il s'y rendit. Pendant qu'il y siégeait, il fut, à son insu, élu à une nouvelle Convention, que les ennemis du parti au pouvoir projetaient de réunir à Bourges : il refusa cette nomination. Du reste, il s'est expliqué sur sa conduite dans une déclaration qu'il fit, pendant son premier séjour au Maroc, à Salé, devant le consul de France, le 10 messidor an III (28 juin 1795) :

Désirant de tout temps de voir la liberté établie dans ma patrie, aimant la Révolution dès qu'elle a commencé, après l'avoir servie dans les différentes places que

[1] *Moniteur universel*, réimpression. T. XI, p. 175, 219.

[2] *Ibidem*, t. XI, p. 108.

[3] Le 1er octobre 1791, Broussonet habitait 20 rue des Blancs-Manteaux.

[4] Archives nationales, F7 5142.

IMPRIMERIE NATIONALE.

j'ai remplies depuis le 14 juillet dans la commune de Paris, après avoir dans l'Assemblée législative dont j'étais membre prouvé dans toutes les occasions mon attachement à la cause populaire, après avoir dans tous mes écrits, dans les divers discours que j'ai publiés, manifesté ma haine contre le despotisme et mon amour pour la liberté, obligé pour me soustraire à la plus affreuse tyrannie et éviter une mort presque certaine de quitter mon pays, mais voulant laisser à mes parents et à mes amis un témoignage authentique de mes sentiments, depuis que je ne suis plus avec eux, afin de leur procurer, si je ne venais plus à exister, la satisfaction de savoir que je n'ai jamais cessé de penser comme un véritable ami de la liberté et de l'égalité, afin qu'ils conservent ma mémoire pure et que mon nom ne soit point voué à l'infamie comme celui de ces traîtres qui ont abandonné leur patrie avec des intentions liberticides, je déclare ce qui suit :

Lorsque je me suis rendu à Bordeaux en juin 1793, chargé par les sections de Montpellier et successivement par les assemblées primaires du département de l'Hérault de leur faire part des mesures qui pourraient être prises par le département de la Gironde pour maintenir l'unité de la République menacée au 31 mai par la Commune factieuse de Paris, je n'ai eu et je n'ai encore jamais énoncé d'autres sentiments, soit à Montpellier, soit à Bordeaux, que ceux de la conservation de l'unité et de l'indivisibilité de la République que j'ai de nouveau juré dans cette occasion de défendre de tout mon pouvoir; les citoyens de ces deux villes peuvent rendre témoignage de mon attachement à la cause républicaine.

Nommé par les assemblées primaires du département de l'Hérault pour me rendre à Bourges, non pas comme on a malicieusement dit pour concourir à la formation d'une nouvelle Convention, mais bien pour la délivrer de l'oppression de la Commune de Paris, j'ai refusé cette nomination faite à mon insu et pendant mon séjour à Bordeaux; les citoyens du département de l'Hérault peuvent donner la preuve de mon refus [1].

Revenu de Bordeaux à Montpellier, Broussonet fut dénoncé comme fédéraliste dans un rapport présenté à la Convention par Julien de Toulouse, et incarcéré à la citadelle, le 19 octobre 1793, en exécution d'un arrêté du conventionnel Delbrel, « délégué dans le département de l'Hérault ».

Tous les citoyens envoyés ainsi que moi dans d'autres départements furent arrêtés, écrira plus tard Broussonet, et nous nous attendions tous les jours à être traduits au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud [2].

Libéré, grâce au conventionnel Boisset, Broussonet passa l'hiver de 1793-1794 dans sa métairie de Pous. Mais s'y sentant menacé, il partit à la fin de ventôse an II (vers le 20 mars 1794) pour rejoindre à Bagnères-de-Bigorre (nommé alors Bagnères-Adour) son frère Victor, médecin à l'armée des Pyrénées Occidentales.

[1] Arch. nat., F^7 5142.

[2] *Aux Représentants du peuple composant le Comité de législation,* 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Arch. nat., F^7 5142.

Il est difficile de dire à quel moment précis son projet de fuite se forma dans son esprit. Mais il semble bien s'être appliqué pendant les trois mois qui précédèrent son coup d'audace à cacher ses intentions. Il s'était lié à Bagnères avec deux pharmaciens ou, comme l'on disait alors, deux « apothicaires » de l'armée. L'un se nommait Treffenscheid; l'autre, jeune homme âgé de 24 ans, devait se faire un nom dans la science, devenir professeur de minéralogie au Muséum et, en 1815, le confrère posthume de Broussonet à l'Académie des Sciences : il se nommait Alexandre Brongniart. Broussonet herborise avec ses amis dans la montagne, fait l'ascension du Pic du Midi; « sans être de la Société populaire, écrivait Alexandre Brongniart le 5 vendémiaire an III, il en manquait rarement les séances, il avait rédigé toutes les inscriptions dont on s'était servi dans les différentes fêtes civiques célébrées dans cette commune »[1].

Vis-à-vis de sa famille, il n'était pas moins secret. Un dossier conservé aux Archives nationales, et qui nous a fourni les documents les plus précieux, renferme cinq lettres qu'il adressa de Bagnères à sa sœur « la citoyenne veuve Duffours » à Montpellier, du 22 floréal (11 mai) au 22 messidor an II (10 juillet 1794). Il n'y traite que d'intérêts domestiques, demande des nouvelles de sa fille, s'informe de la tonte de ses moutons, de « sa chèvre d'Angora », de ses cultures de « fèves, de lentilles et de pommes de terre ». Il manifeste même dans sa lettre du 22 floréal an II (11 mai 1794) l'intention de retourner dans l'Hérault :

Actuellement que mes affaires sont terminées avec Victor, il me tarde de revenir reprendre ma charrue... J'aurai bientôt le plaisir de t'embrasser[2].

Cependant il cherchait l'occasion de sortir de France :

Lorsque la tyrannie de Robespierre et de ses odieux complices a été au comble, déclara-t-il plus tard, que j'ai vu traîner dans les prisons des milliers de Français, que mes concitoyens envoyés par le département de l'Hérault ou d'autres départements en même temps que moi à Bordeaux et ailleurs ont été mis en état d'arrestation, que tous les jours il en périssait des centaines sur l'échafaud, que les amis les plus chauds de la Révolution étaient sacrifiés sans aucune forme de procès par l'infâme tribunal révolutionnaire, voyant que je ne pouvais éviter la mort, puisqu'on n'avait plus la faculté de prouver son innocence, convaincu que le sacrifice de ma vie ne serait d'aucune utilité à la cause de la liberté, que je pouvais au contraire en la conservant espérer de pouvoir encore servir ma patrie, lorsqu'elle serait délivrée de la faction qui l'opprimait, je suis sorti de France le 1er thermidor de l'an second de la République, ne pouvant prévoir que la glorieuse journée du

[1] Arch. nat., F7 5142. — [2] Arch. nat., F7 5142.

9 thermidor fût si prochaine et que dans huit jours la tranquillité me serait enfin rendue [1].

Ce fut, en effet, le 1er thermidor an II (19 juillet 1794) que Broussonet accomplit son évasion. Les circonstances en sont relatées dans deux lettres que ses compagnons Treffenscheid et Alexandre Brongniart adressèrent à Madame Duffours, le 8 fructidor an II (25 août 1794) et le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794).

Accompagnés d'un guide, ils partirent tous trois de Gavarnie, le 1er thermidor au matin, pour la Brèche de Roland.

Nous nous arrêtâmes au pied de la neige pour manger un peu de pain, écrit Treffenscheid; Broussonet nous fit voir sa chemise trempée de sueur et nous dit qu'il ne pouvait s'arrêter en cet endroit, qu'il craignait d'y attraper une maladie; il s'éloigna de nous et, au lieu de suivre le fond de la vallée, il monta obliquement vers la Brèche. Nous, après avoir mangé, continuâmes notre chemin; nous voulûmes aussi monter vers la Brèche, mais le guide nous ayant dit qu'il y avait souvent des Espagnols, nous abandonnâmes facilement notre projet et nous appelâmes Broussonet; mais déjà hors de la portée de la voix, il ne put nous entendre, du moins il ne le parut pas. Arrivés au fond de la vallée, d'où l'on aperçoit le camp français du port de Gavarnie, nous l'attendîmes, croyant qu'il viendrait nous rejoindre; ne le voyant pas revenir, nous redescendîmes en l'appelant de nouveau et lui fîmes avec le chapeau tous les signes possibles pour le faire redescendre; il parut nous voir un instant, mais nous fit signe au contraire de venir vers lui; enfin, après quelques instants, nous le perdîmes de vue; nous l'attendîmes trois heures inutilement. Nous nous résolûmes donc de redescendre, car le brouillard montait vers nous, et la nuit pouvait nous surprendre; nous revînmes donc à Gavarnie [2].

Après avoir franchi la Brèche de Roland, Broussonet erra quarante-huit heures dans la montagne, faillit y périr de faim et fut sauvé par un berger espagnol, qui le conduisit au village de Fanlo. Il gagna Madrid, où il fut bien accueilli par ses confrères les botanistes Cavanilles et Ortega; il reçut aussi d'Angleterre de la part de sir Joseph Banks des preuves manifestes de sympathie.

Cependant si Broussonet, ancien membre de la Commission populaire de Bordeaux, était suspect de fédéralisme pour les Montagnards, ancien membre de l'Assemblée législative, il passait pour un révolutionnaire dangereux aux yeux des émigrés français, qui le persécutèrent sans merci tant qu'il séjourna dans la Péninsule ibérique.

Contraint de s'éloigner de Madrid, il s'embarque à Cadix et s'arrête à Lisbonne; mais ici, comme à Madrid, si la réception est cordiale de la

[1] Déclaration devant le consul de Salé. Arch. nat., F7 5142. — [2] Arch. nat., F7 5142.

part du botaniste Correa et du duc de La Föens, qui lui offre même un asile dans la bibliothèque de l'Académie des Sciences dont il est le président, l'animosité des émigrés ne désarme pas. Broussonet est obligé de quitter Lisbonne; il traverse l'Algarve, s'embarque à Faro et revient à Cadix. En Andalousie il lie connaissance avec un agent diplomatique envoyé par le Gouvernement des États-Unis auprès du sultan du Maroc Mouley Seliman et l'accompagne comme médecin.

Sur ce premier séjour de Broussonet au Maroc, nous sommes dénués de renseignements. De Candolle, qui l'avait connu à Montpellier, avance dans son *Éloge historique* qu'il donna des soins médicaux au sultan Mouley Seliman; il n'y a pas de raison pour mettre en doute cette affirmation.

Informé du décret de la Convention qui lui rouvre l'accès de la France, il exprime au consul de Salé, dès son arrivée dans cette ville le 10 messidor an III (28 juin 1795), son intention d'en bénéficier :

Dès que j'ai appris, c'est-à-dire deux mois après sa publication, le décret du 22 germinal [an III] qui autorise les citoyens persécutés à rentrer dans leurs foyers, je me suis préparé à regagner ma patrie et j'y serais déjà s'il s'était présenté depuis cette époque un vaisseau neutre pour passer en France ou en Italie.

Convaincu enfin que le parti de la justice et de la modération qui domine actuellement en France est le seul propre à établir la liberté, à faire fleurir la République et oublier les maux innombrables produits par les terroristes, je déclare que je saisirai la première occasion pour aller servir ma patrie [1].

La date du retour de Broussonet en France peut être déduite approximativement d'une pétition qu'il adressa au Comité de législation de la Convention et dont voici un extrait :

Échappé à toutes les persécutions et sur le point de rentrer dans ma patrie, je dois l'avouer, j'ai craint un instant que le royalisme audacieux ne fût pas entièrement subjugué; j'ai appris par les journaux que les patriotes étaient aux prises avec lui; j'ai craint, après avoir échappé à mille dangers, de venir porter ma tête aux traîtres. J'ai hésité, ne voulant pas surtout être confondu avec ces émigrés qui rentraient pour déchirer leur patrie. Enfin j'ai appris les belles journées des 12 et 13 vendémiaire, et de suite je suis venu joindre mes compagnons, les patriotes de 89, heureux si je puis encore avec les vétérans de la Révolution, au nombre desquels je me glorifie d'être compté, concourir à faire disparaître du sol de la liberté jusqu'à la dernière trace de royalisme et rendre impuissants les derniers efforts des traîtres d'émigrés [2].

Broussonet attendit donc à l'étranger l'issue de la journée du 13 vendémiaire an IV, et comme le document qui vient d'être cité est daté de

[1] Arch. nat., F^7 5142. — [2] Arch. nat., F^7 5142.

« Montpellier, 4 brumaire an iv », ce fut entre ces deux dates, entre le 5 et le 26 octobre 1795, et plus près de la première que de la seconde, qu'il rentra en France.

En vendémiaire an iv, voici donc quelles sont les opinions politiques de Broussonet. Victime du 31 mai 1793, contraint à l'exil, il a horreur des terroristes et des « maux innombrables qu'ils ont produits ». Mais d'autre part, persécuté par les émigrés à l'étranger, il n'a pas moins d'aversion pour les sections royalistes de Paris et la réaction tentée par elles. Il se proclame « patriote de 89 », c'est-à-dire l'un de ces républicains auxquels la Convention, par la voix de Daunou, a fait appel le 11 vendémiaire et qu'elle a armés pour sa défense; avec eux il a vaincu dans « les belles journées des 12 et 13 vendémiaire » : c'est un thermidorien.

III. Sa pétition au Comité de législation avait pour objet d'obtenir sa radiation de la liste des émigrés :

Mes amis, ceux de la Révolution, disait-il, ont sans doute été surpris de voir le nom de Broussonet sur une liste infâme d'émigrés; c'est la seule association que j'ai eue avec eux depuis la naissance de la liberté en France.

Pendant qu'il errait des Pyrénées au Maroc, on s'était en effet beaucoup occupé de lui.

Revenons à cette journée du 1er thermidor an ii où il franchit la frontière. Après l'avoir vainement attendu, Treffenscheid et Alexandre Brongniart retournèrent à Gavarnie et firent leur déclaration au chef du poste. Ils furent évidemment considérés comme complices de son émigration et temporairement détenus, puisque Treffenscheid écrivait le 8 fructidor an ii (25 août 1794) à la sœur de Broussonet : « Si le Comité de salut public n'avait pris grand intérêt à notre sort, nous serions encore dans les prisons. »

Quant à Broussonet, sept jours après son évasion, le 8 thermidor an ii (26 juillet 1794), il était de la part du Comité révolutionnaire d'Argelès l'objet de la communication suivante aux administrateurs du district de Montpellier :

Citoyens, l'infâme Broussonet, médecin de Montpellier, ex-législateur, ennuyé de respirer l'air pur de la liberté, vient de quitter le 1er de ce mois les terres de la République pour aller vivre parmi les esclaves et les fanatiques Espagnols. Il a émigré par nos ports et comme les lois confisquent ses biens au profit de la République, nous vous donnons avis de son émigration certaine, afin que vous preniez les mesures convenables pour que ses biens n'échappent pas à la nation. Salut, fraternité et unité [1].

[1] Arch. nat., F^7 5142.

Saisie de cette dénonciation par le district de Montpellier, l'Administration de l'Hérault prend contre Broussonet, le 28 thermidor an II (15 août 1794), l'arrêté suivant :

L'Administration du département de l'Hérault arrête que ledit Broussonet sera compris sur la liste des émigrés, charge le Directeur des domaines nationaux de prendre sans délai l'agence et l'administration de ses biens, conformément à la loi [1].

Cependant la famille de Broussonet n'acceptait pas sans protestation son inscription, grosse de conséquences, sur la liste des émigrés. Ses sœurs adressent en fructidor an II un mémoire au Comité de législation de la Convention pour prouver que leur frère n'a pas émigré, et que s'il a disparu, c'est qu'il a été surpris par les patrouilles espagnoles ou que, montagnard novice, il a péri accidentellement.

Bien que cette pétition soit prise en considération par le Comité de législation, qui demande, le 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794), à l'Administration de l'Hérault des éclaircissements sur cette affaire et le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) leur opinion aux « Représentants du peuple composant la députation de l'Hérault », Broussonet fut maintenu sur la liste des émigrés. Toutefois, par mesure transitoire, Olivier Gérente, représentant en mission dans l'Hérault et la Lozère, émit le 29 messidor an III (17 juillet 1795) un arrêté l'autorisant à rentrer en France et à être réintégré provisoirement dans la possession de ses biens, meubles et effets.

Broussonet rentra, nous l'avons dit, entre le 5 et le 26 octobre 1795, mais il lui fallut attendre encore quinze mois avant d'être affranchi de ce qu'il appelle « les liens d'un interdit civil ». La Convention s'étant dissoute avant d'avoir statué sur la pétition du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), dont nous avons cité des extraits, il rappelle avec insistance l'attention du « citoyen Ministre de la police générale » Charles C. de Lapparent sur sa situation anormale. Il lui écrit notamment le 24 nivôse an V (13 janvier 1797) :

Si j'avais cru qu'il fallût quelques titres pour hâter la terminaison de mon affaire, j'aurais pu faire valoir mon amour pour la liberté, j'aurais pu rappeler la manière dont je me suis conduit dans les diverses époques de notre régénération politique...

Veuillez bien, citoyen Ministre, en faisant rayer mon nom d'une liste où il n'aurait jamais été si nous avions toujours été gouvernés par des amis de la liberté, me rendre à mes fonctions de l'Institut [2].

Cette dernière requête était superflue; quand Broussonet la formu-

[1] Arch. nat., F^7 5142. — [2] Arch. nat., F^7 5142.

lait, il était depuis sept jours déjà, par un décret du Directoire exécutif du 17 nivôse an v (6 janvier 1797), rayé de la liste des émigrés[1].

IV. L'insistance de Broussonet à sortir de cette situation irrégulière venait non seulement de l'amertume qu'il éprouvait, lui fauteur et « vétéran » de la Révolution, à être confondu avec les royalistes, mais encore de l'obstacle qu'elle opposait à la réalisation de ses projets. On a remarqué dans sa lettre du 24 nivôse an v une allusion à ses « fonctions de l'Institut ».

Le 18 frimaire an iv (9 décembre 1795), à la première séance que tinrent au Louvre les quarante-huit premiers membres de l'Institut (nommés par le Directoire) pour choisir le second tiers de leurs confrères, Broussonet avait en effet été élu membre de la Classe des sciences mathématiques et physiques. Il est vrai qu'il écrivit bientôt de Montpellier « que ses affaires ne lui permettant pas de venir résider à Paris il ne pouvait pas accepter la place de membre de l'Institut national », et que la Classe l'avait en conséquence, le 26 pluviôse an iv (15 février 1796), porté le premier sur la liste des candidats aux places d'associés non résidants, c'est-à-dire de correspondants, présentée à l'approbation de l'Institut[2]. Mais Broussonet ne tarda pas, comme on le verra bientôt, à être réélu membre titulaire.

En revenant à Montpellier, il a trouvé sa situation financière fort compromise. « Presque toute ma fortune a disparu », écrivait-il le 24 nivôse an v. Il se met en quête de ressources nouvelles. Or les pays exotiques l'attirent depuis longtemps : en 1788 il a publié la traduction de l'*Histoire des découvertes et des voyages faits dans le Nord*, de l'Anglais Forster; en 1794, lors de sa reclusion dans la bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lisbonne, c'est à l'étude des manuscrits des voyageurs portugais qu'il a demandé une distraction, et à la séance du 16 pluviôse an v (4 février 1797), il communique même à la première classe de l'Institut « un manuscrit portugais contenant la relation d'un voyage de S. Maria, capitale du grand Para dans l'Amérique méridionale, à Villabella dans le Mattogrosso[3] ». Il sait aussi, d'expérience, combien d'observations nouvelles un naturaliste instruit pourra faire au Maroc. Enfin un article de la loi du 4 brumaire an iv (26 octobre 1795) stipule que « l'Institut nommera tous les ans six de ses membres pour voyager soit

[1] Arch. nat., F^7 5854.

[2] Bibliothèque de l'Institut. *Registre des procès-verbaux de la Classe des sciences physiques et mathématiques pour l'an* IV *et l'an* V, p. 29 et 30.

[3] *Registre des procès-verbaux pour l'an* IV *et l'an* V, p. 117.

ensemble, soit séparément pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture ».

Voici donc le projet que forme Broussonet. Obtenir du Gouvernement un poste de consul, être nommé par l'Institut l'un de ses voyageurs et exercer cette double fonction au Maroc. Or, sans quitter Montpellier, Broussonet rencontre un négociateur aussi avisé que dévoué en la personne de L'Héritier.

Entre lui et Charles-Louis L'Héritier, ci-devant conseiller à la Cour des aides, depuis la Révolution juge dans les tribunaux civils de la Seine et membre de l'Institut, les relations étaient anciennes. Dans une lettre du 2 juin 1783, Broussonet exposait à son « cher ami » les résultats d'une herborisation dans les Cévennes[1]. Quand en 1786 L'Héritier est informé que l'herbier rapporté de l'Amérique du Sud par Dombey et qu'il se propose de publier va lui être réclamé par l'intendant du Jardin du Roi, M. de Buffon, c'est à Broussonet seul qu'il confie son angoisse, et c'est avec son aide qu'il emballe secrètement ce précieux trésor scientifique pour l'emporter en Angleterre[2].

Dix ans plus tard, faisant à son tour fond sur l'amitié de L'Héritier, Broussonet s'ouvre franchement à lui de ses intentions dans une lettre écrite entre le 20 février et le 26 avril 1796 :

Je serais au comble de mes vœux si je pouvais être envoyé à Mogador avec le titre de vice-consul, relevant uniquement du consul général qui réside à Salé. Je ferais dans ce pays des collections immenses. La zoologie surtout me fournirait bien des nouveautés; c'est le lieu de passage des oiseaux qui viennent d'Europe et la quantité de volatiles qu'on y trouve est réellement prodigieuse.

Vous me dites que ma place à l'Institut est encore vacante et qu'elle le sera encore quelque temps. Ceci me fait venir une idée relative à mon plan. Je crains que le Gouvernement ne soit pas disposé dans ce moment à fournir des appointements quelconques soit à un voyageur pour l'économie rurale, soit à un nouveau vice-consul. Il me faudrait cependant quelque chose, car je n'ai plus rien, et, quoiqu'on vive à bon compte dans ce pays, personne n'y vit de l'air du temps, pas même les cigales; eh bien! ne serait-il pas possible de me renommer membre de l'Institut, de me donner le titre de vice-consul et de me laisser pour appointements les honoraires attachés à la place de l'Institut?

Vous m'avez dit que cela valait environ 100 louis; je crois que cela me suffirait. La seule chose qu'il me faudrait serait une avance pour faire le voyage, me procurer du papier gris, des boîtes, etc. Si l'on pouvait ajouter quelque petite chose au

[1] Bibliothèque de l'Institut. *Correspondance scientifique Decaisne*, carton 4.

[2] G. Cuvier. *Notice historique sur Charles-Louis L'Héritier, lue à la séance publique de l'Institut national le 15 germinal an IX*, p. 13. — Dr E.-T. Hamy. *Joseph Dombey, médecin, naturaliste, archéologue, explorateur du Pérou, du Chili et du Brésil.* 1 vol. in-8°, Paris, 1905, p. 379 et 380.

IMPRIMERIE NATIONALE.

titre de vice-consul, ça serait encore mieux, parce qu'il faut faire quelques présents et que mes 100 louis ne pourraient pas suffire à tout; mais n'importe, je partirais avec cela si cette augmentation souffrait la moindre difficulté.

Post-scriptum. Au reste si la carrière des consulats se trouvait ouverte quelque autre part et que je pusse y entrer, je suis tout prêt.

En l'accompagnant d'une requête pressante, L'Héritier transmit le 7 floréal an IV (26 avril 1796) cette lettre à La Réveillère-Lepeaux, membre du Directoire exécutif, qui la communiqua au Ministre des Relations extérieures, Charles Delacroix de Constant. Celui-ci l'accueillit favorablement, ainsi qu'en témoigne sa réponse, datée du 6 prairial an IV (25 mai 1796) :

Citoyen directeur,

La demande qu'a faite le c^en^ Lhéritier en faveur du c^en^ Broussonet, membre de l'Institut national, et que vous [m']aviez remise, vient de m'être représentée. Vous vous rappelez que ce savant désire de voyager en pays étranger pour l'agriculture et l'histoire naturelle, et que l'état de sa fortune exige que ces voyages soient aux frais de la République. Vous m'aviez paru déterminé à le faire nommer par l'Institut national un de ses voyageurs et ensuite par le Directoire vice-consul de Mogador; permettez-moi, citoyen directeur, de vous rappeler cet objet et de vous prier de m'indiquer ce que j'aurai à faire et le moment d'agir pour seconder votre zèle et employer le c^en^ Broussonet à hâter le progrès des connaissances utiles [1].

Après un assez long délai, motivé, sans doute, par la difficulté qu'il éprouvait à se faire rayer de la liste des émigrés, Broussonet réussit dans son dessein. Le 26 floréal an V (15 mai 1797) le Directoire exécutif signait un décret, créant un vice-consulat à Mogador, en nommant Broussonet titulaire et fixant ses appointements annuels à 5,000 francs [2].

Simultanément les efforts de Broussonet pour obtenir de l'Institut une mission officielle étaient couronnés de succès. Après avoir décliné, comme on l'a vu plus haut (p. 480), le titre de membre de l'Institut, il s'était ravisé; il avait prié la Classe des sciences mathématiques de considérer sa démission comme non avenue, et dans la séance du 11 messidor an IV (29 juin 1796), il avait été réélu à l'unanimité [3]. Puis, quelques mois plus tard, dans une lettre, lue à la séance du 16 brumaire an V (6 novembre 1796), «il demande à partir en qualité de l'un des membres de l'Institut, chargé de voyager pour le progrès des sciences..... Il indique le Maroc comme le pays où il préférerait d'être

[1] Extrait, ainsi que la lettre de Broussonet citée p. 481, d'une collection particulière. — [2] Arch. nat., AF III, carton 448, dossier 2643. — [3] *Registre des procès-verbaux pour l'an IV et l'an V*, p. 169.

envoyé [1] ». La Classe nomme une Commission, composée de Lacépède, Lelièvre, Louiche-Desfontaines et L'Héritier, et la charge de faire un rapport sur la demande de Broussonet et le *Mémoire* envoyé à l'appui.

L'auteur parcourt successivement dans son *Mémoire*, dit L'Héritier, qui rédigea le rapport, les divers avantages que chaque branche des sciences naturelles peut recueillir de l'expédition qu'il projette. La littérature, l'antiquité et les arts paraissent même devoir faire l'objet de ses recherches. Mais la plus riche moisson qu'on ait droit d'en espérer est en zoologie et en économie rurale.

Broussonet avait même des ambitions qui aujourd'hui, instruits que nous sommes des difficultés que présente la traversée du Sahara, paraissent prématurées, puisqu'il prétendait non seulement « visiter l'Atlas », mais encore « pénétrer plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, [et] parvenir jusqu'à Tombut [Tombouctou] ».

Le rapport de L'Héritier concluait à l'approbation des projets de Broussonet, et de la manière la plus élogieuse :

Il est difficile de réunir des connaissances plus variées en histoire naturelle que les siennes. La plupart des langues européennes lui sont familières. La pratique de la médecine, à laquelle notre collègue s'est depuis quelque temps plus que jamais livré, et un premier voyage sur une partie de la côte de Barbarie, en qualité de médecin du consul des États-Unis de l'Amérique, lui promettent toute espèce de succès. Nous estimons donc que l'Institut doit accueillir avec empressement la demande de notre collègue Broussonet. C'est le vrai moyen d'utiliser un savant, qui, dans l'âge des grandes entreprises et des meilleures conceptions, brûle d'impatience de donner tout l'essor à son zèle [2].

La Classe adopta les conclusions de sa Commission, et Broussonet fut nommé voyageur de l'Institut national.

Pendant la fin de l'an v, c'est-à-dire pendant l'été de 1797, il quitte Montpellier et vient à Paris pour préparer son voyage au Maroc. Il assiste à quelques séances de la première Classe de l'Institut [3]. Le 6 vendémiaire an vi (27 septembre 1797), on lit une lettre dans laquelle il la prévient « qu'il est au moment de se rendre sur la côte occidentale de Barbarie; il prie ceux de ses collègues qui auraient quelques demandes à lui faire de vouloir bien les lui adresser [4] ».

[1] *Registre des procès-verbaux pour l'an IV et l'an V*, 2e partie, p. 32-33.

[2] Archives de l'Académie des Sciences. *Rapport à l'Institut sur la demande du C. Broussonet, 26 brumaire an V (16 novembre 1796)*.

[3] Notamment le 11 messidor (29 juin), le 21 messidor (9 juillet), le 5e jour complémentaire an v (21 septembre 1797). Bibliothèque de l'Institut. *Feuilles de présence de la Classe des sciences mathematiques et physiques.*

[4] *Registre des séances pour l'an VI*, p. 2.

Il demande aussi au Ministre des Relations extérieures (c'est alors Talleyrand) de mettre à sa disposition une montre en or, une carabine et une paire de pistolets pour en faire présent aux personnages principaux de Mogador. Le 14 fructidor an v (31 août 1797) le Ministre transmit cette demande au Directoire exécutif avec un avis favorable :

Quelque répugnance que nous puissions avoir, dit le Ministre, à nous conformer à l'usage des donatives aux musulmans, il n'en est pas moins vrai que c'est la manière la plus sûre et la plus prompte de se concilier l'estime et la bienveillance des grands. Les vice-consuls ne peuvent pas plus s'en dispenser que les agents d'un grade supérieur, et cette obligation est d'autant plus impérieuse pour le citoyen Broussonet qu'il est le premier vice-consul français à Mogador... Il faut que ce premier vice-consul à Mogador s'y montre par des dehors qui puissent d'abord prévenir avantageusement en sa faveur et il n'y réussira qu'en distribuant des présents aux principaux personnages. Il paraît donc impossible de ne pas souscrire à la très modeste demande du citoyen Broussonet [1].

Le rapport du Ministre fut approuvé du Directoire [2]. Nous ignorons si Broussonet toucha la carabine et les pistolets, mais un arrêté du 8 frimaire an IV (29 novembre 1797) autorisa le Ministre à lui faire délivrer « une des montres qui se trouvent en dépôt à Marseille [3] ».

V. Broussonet arriva au Maroc en 1798; il en partit le 8 juillet 1799, pour passer aux Canaries, où il séjourna jusqu'en 1802. Pendant ce laps de temps, quinze de ses lettres environ (les procès-verbaux des séances en témoignent) furent communiquées à la première Classe de l'Institut, mais adressées à L'Héritier et lues par lui, elles n'ont pas été versées dans les Archives de l'Institut. Il n'en subsiste que quelques fragments dispersés. D'autre part, Broussonet après son retour en France ne prit pas le soin de rédiger ses notes. Des documents succincts à notre disposition, quelques faits seulement peuvent donc être déduits avec une certitude relative.

Broussonet quitta Montpellier à la fin de 1797 ou au commencement de 1798 avec sa femme et sa fille [4]. Il traversa l'Espagne et s'embarqua

[1] Arch. nat., AF III, carton 462, dossier 2795.

[2] La pièce porte en marge : « Approuvé. L-M. Réveillère-Lepeaux, Barthélemy, P. Barras. »

[3] Arch. nat., AF III, carton 481, dossier 2983.

[4] La femme de Broussonet était née Gabrielle Miteau. Nous n'avons pas réussi à fixer la date de son mariage, non plus que celle de la naissance de sa fille, Marie-Élisabeth. Les recherches qu'a bien voulu faire, à notre demande, dans son dépôt, M. l'Archiviste des Archives de la ville de Montpellier ont été infructueuses.

à Cadix, pour Tanger, où il se trouvait (une lettre à La Réveillère-Lepeaux nous en instruit) le 14 fructidor an VI (31 août 1798). Il gagna par terre Mogador en passant par Salé.

Il ne resta pas même une année à son poste de vice-consul. Au début de 1799 une épidémie de peste éclata au Maroc et y détruisit une partie de la population. Broussonet l'a décrite dans deux lettres datées des 11 et 19 messidor an VII (29 juin et 7 juillet 1799), et dont L'Héritier a publié des extraits dans le *Magasin encyclopédique* (5e ann., t. 3, p. 411). Les consuls européens de Tanger avaient déjà fui à Tarifa, sur la côte espagnole, quand Broussonet se décida à quitter Mogador le 20 messidor an VII (8 juillet 1799). Trente-six heures de navigation l'amenèrent lui et sa famille à Lancerotte, la plus orientale des Canaries, où ils furent soumis à une quarantaine rigoureuse.

Nous étions ancrés, écrit Broussonet, à une petite lieue de terre, continuellement ballottés par un vent furieux qui nous faisait craindre que notre câble ne cassât à tout moment. On nous apportait quelques provisions de terre, mais rarement et avec toutes les précautions imaginables. Joignez à toutes nos craintes celle d'être enlevés par quelque corsaire ou de voir tomber malade quelqu'un des matelots ou des passagers [1].

Après une escale de deux jours à Lancerotte, Broussonet gagna Ténériffe. Il séjourna temporairement à Sainte-Croix, puis se fixa à Realejo, sur le rivage septentrional de l'île.

Cependant ses confrères de l'Institut se préoccupaient de sa situation pécuniaire, ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux des séances de la première Classe :

Le 21 brumaire an VII (11 novembre 1798), «on renvoie à la Commission des fonds pour savoir comment on fera passer à ce confrère l'argent dont il a besoin pour son voyage dans l'intérieur de l'Afrique». — Le 6 germinal an VII (26 mars 1799), «la Classe observe que la somme pécuniaire qui doit être accordée à ceux des membres de l'Institut qui voyagent pour le progrès des sciences n'ayant pas encore été fixée, il en sera accordé provisoirement une de 2,000 francs au citoyen Broussonet pour l'aider dans ses recherches». — Le 11 frimaire an VIII (2 décembre 1799), «la Classe charge la Commission des voyageurs de s'adresser au Ministre des Relations extérieures pour l'inviter à faire payer au citoyen Broussonet ses appointements de vice-consul» [2].

Un mois plus tard, le 16 nivôse an VIII (6 janvier 1800), Broussonet

[1] Lettre à L'Héritier, de Sainte-Croix de Ténériffe, 10 fructidor an VII (27 août 1799). Bibliothèque de l'Institut, fonds Cuvier 186, pièce 5.

[2] *Registre des procès-verbaux des séances, an VII*, p. 70 et 145; *an VIII*, p. 84.

était nommé par un arrêté du Premier Consul « commissaire des relations commerciales aux Canaries ». En soumettant cet arrêté à la signature de Bonaparte, Talleyrand s'exprimait ainsi :

Le citoyen Broussonet est trop connu pour qu'il soit besoin de parler de ses talents et de ses lumières. La peste qui ravage les États de l'Empereur de Maroc l'a contraint de se retirer aux Canaries. Il peut, en y accomplissant les fonctions de commissaire, s'y livrer à des recherches d'autant plus précieuses que l'histoire naturelle de ces Isles est peu connue et qu'elles présentent à l'observation une carrière plus féconde que les côtes de Barbarie [1].

Ce titre officiel fut bien loin d'améliorer la situation de Broussonet. Il vivait jusqu'alors à Ténériffe en simple particulier, entièrement adonné à ses études scientifiques. Il eut désormais des relations avec les autorités locales, et ces relations ne furent pas exemptes de difficultés. Il tomba dans une sorte de mélancolie, et se représentait dans ses lettres « comme un malheureux exilé, végétant tristement sur un roc volcanisé où tout inspire la tristesse ». Bref, il demanda au Ministre des Relations extérieures à changer de poste consulaire, mutation qui lui fut accordée, comme on le verra plus loin.

VI. Sur l'œuvre politique et commerciale du consul à Mogador et aux Canaries, nous manquons de renseignements : vu les circonstances, elle fut sans doute restreinte. En revanche, nous sommes assez bien informés sur les travaux scientifiques du naturaliste, pendant ses quatre années de séjour dans l'Afrique du Nord, continentale et insulaire.

Broussonet ne fut pas exclusif dans l'objet de ses études. Il s'intéressa à l'histoire et à ses sciences auxiliaires. À la séance tenue le 6 brumaire an VII (27 octobre 1798) par la Classe des sciences mathématiques, « on fait lecture d'un mémoire du cit. Broussonet transmis par le cit. La Réveillère Lepeaux sur la conquête de Tombout [Tombouctou] par les Maures ». À la séance du 11 brumaire an VII (1er novembre 1798), L'Héritier lit une lettre « annonçant qu'il [Broussonet] a recueilli quelques médailles et découvert une bibliothèque dont il fera copier les manuscrits [2] ».

Il observe les caractères géologiques des pays qu'il traverse et les note :

Lancerotte est presque toute volcanisée; partout on y trouve des laves plus ou moins compactes. Ce n'est que dans une partie de l'île qu'on voit quelques pierres

[1] Arch. nat., AF IV, 19. — [2] *Registre des procès-verbaux des séances, an VII*, p. 51 et 52.

calcaires qui servent à faire la chaux et qu'on envoie à Ténériffe. J'ai suivi pendant environ 2 lieues un torrent de lave d'à peu près 100 pas de largeur qui a coulé, en 1730, pendant 7 lieues et est allé tomber dans la mer à l'Est de l'île [1].

Mais la botanique resta la science de prédilection de Broussonet. Au Maroc, il récolta des plantes dans les environs de Tanger, de Salé, de Mogador et sur les rives du Sebou. À Ténériffe, il herborisa en compagnie d'un dessinateur nommé Gross. En 1800 il envoya un herbier au botaniste espagnol Cavanilles, qui publia dans les *Anales de ciencias naturales* la description de 186 espèces, dont « quelques-unes, disait-il, sont nouvelles et beaucoup confirment et éclaircissent les découvertes de Schousboe, de Desfontaines et de Masson [2] ».

Les articles donnés dans les *Anales* constituent presque les seuls vestiges des travaux botaniques de Broussonet en Afrique. Dans une lettre lue par L'Héritier devant la Classe des sciences mathématiques le 6 prairial an VIII (26 mai 1800), il annonce « qu'il s'occupe de deux ouvrages intitulés : *Flora Canariensis* et *Florilegium canariense*, le second avec figures [3] »; mais ces ouvrages ne furent jamais publiés.

Agronome et économiste, il étudiait avec une attention particulière les végétaux utiles, tels que le gommier, l'argan, employé dans la construction à cause de la dureté de son bois et dont le fruit contient une amande qui donne de l'huile, la glaciale, d'où l'on tire la soude. Après s'être instruit à Lancerotte de la culture de cette dernière plante, Broussonet écrivait :

Je présume que nous pourrions cultiver la glaciale avec avantage dans les plaines qui se trouvent entre Perpignan et la mer et dans les îles voisines du département du Var. Dans tous les cas je me suis procuré quelques livres de graines que je vais envoyer à Montpellier à la Société d'agriculture [4].

Cédant à cette tendance pour ainsi dire utilitaire de son esprit, il étudia aussi la fabrication du maroquin :

La préférence qu'on donne depuis longtemps dans le commerce aux peaux de chèvres préparées dans cette partie de la Barbarie, écrivait-il de Tanger le 14 fructidor an VI (31 août 1798), et connues sous le nom de marocains, la beauté de leur grain qui leur procure encore dans ce moment une valeur supérieure à celle

[1] Lettre citée, 10 fructidor an VII.

[2] Fasciculo de las plantas que el Ciudadano Augusto Broussonet colecto en las costas septentrionales de la Africa y en las islas Canarias. *Anales de ciencias naturales*, t. III, p. 5; t. IV, p. 52; t. VI, p. 138. Le dernier article est signé de Mariano Lagascia et de Josef Rodriguez.

[3] *Registre des procès-verbaux des séances, an VIII*, p. 295.

[4] Lettre citée, 10 fructidor an VII

des marocains travaillés en Europe, m'ont déterminé à prendre des renseignements particuliers sur cette branche d'industrie [1].

Et il composa effectivement un *Mémoire sur la manière de préparer les marocains à Fez et à Tétuan*, qui fut lu le 26 vendémiaire an VII (17 octobre 1798) devant la Classe des sciences mathématiques et publié [2].

VII. La carrière africaine de Broussonet faillit s'étendre bien au delà du Maroc et des Canaries.

Las de vivre à Ténériffe, il demanda à être envoyé au Cap de Bonne-Espérance, comme il l'avait été à Mogador, avec une double mission diplomatique et scientifique. Il adressa à ses confrères de la première Classe de l'Institut un *Mémoire* sur l'utilité d'un jardin botanique au Cap.

Il est digne d'une nation puissante, disait-il, de faire des efforts pour se procurer les végétaux de cette partie de l'Afrique et les vues qu'on pourrait avoir à cet égard ne peuvent être remplies qu'en formant d'abord un jardin de botanique [3].

Le 1er ventôse an X (20 février 1802), la Classe désigna Cels, Desfontaines et Huzard pour examiner ce projet. Le 11 ventôse an X (2 mars 1802) Cels déposait un rapport, favorable en ses conclusions, qui fut adopté et transmis au Ministre des Relations extérieures le 11 germinal an X (1er avril 1802). De son côté, le Ministre de l'Intérieur Chaptal priait son collègue de « prendre en considération le dessein que le C. Broussonet a exprimé de passer au Cap comme agent commercial de la République ».

L'Institut national prend ainsi que moi, disait-il, le plus grand intérêt au projet de cet estimable savant... En favorisant les vues du cen Broussonet, vous acquerrez des droits à l'estime et à la reconnaissance de tous les botanistes de l'Europe [4].

Grâce à ces puissantes influences Broussonet fut nommé, par arrêté consulaire du 23 vendémiaire an XI (15 octobre 1802), « commissaire des relations commerciales de la République au Cap de Bonne-Espérance [5] ». Mais il ne rallia jamais son poste. Rentré en France dans le dessein de revoir sa famille et ses amis avant de s'éloigner, selon toute

[1] Lettre à La Réveillère Lepeaux. Bibliothèque de l'Institut, fonds Cuvier, 186, pièce 6.

[2] *Mémoires de la Classe des sciences mathématiques et physiques*, t. V, 2e partie, p. 81.

[3] Extrait d'une collection particulière.

[4] Extrait d'une collection particulière.

[5] Arch. nat., AF IV, 419.

probabilité, pour fort longtemps, il fut sollicité de remplacer, dans la chaire de botanique de l'École de médecine de Montpellier, Gouan, alors chargé d'ans et d'infirmités. Il accepta et renonça à son voyage au Cap.

Désormais le Jardin botanique de Montpellier, dont il avait la direction, absorba tous ses soins. Il y fit construire une serre, creuser un bassin pour les plantes aquatiques, l'enrichit de plantes indigènes rapportées d'herborisations conduites en Provence, dans les Pyrénées et dans les Cévennes. Il y fit croître aussi les plantes exotiques que lui envoyaient ses amis, sir Joseph Banks, Bosc, Thouin, et celles qu'il avait lui-même rapportées d'Afrique : « Species haud paucas, nonnullas novas, ex Imperio Maroccano et ex Insulis Fortunatis mecum reportavi », disait-il dans l'*Elenchus plantarum Horti botanici Monspeliensis* (p. IV), qu'il publia en 1805.

Mais des malheurs domestiques vinrent bientôt compromettre sa santé. À la fin de 1805, il éprouva la douleur de perdre sa femme; en janvier 1807, il faillit perdre en couches sa fille unique, M^me^ Juvenel de Pézenas. Sous le coup de cette profonde émotion, il eut une attaque d'apoplexie; il ne se remit qu'imparfaitement et succomba à une seconde attaque le 27 juillet 1807, à l'âge de 46 ans.

VIII. La vie de Broussonet, quand on considère la liste de ses publications scientifiques, présente un contraste singulier : autant sa jeunesse a été féconde, autant son âge mûr est resté stérile. Il débute en 1778 par une thèse remarquée : *Variæ positiones circa respirationem*, puis il publie pendant la décade qui suit une série de travaux relatifs les uns à l'ichtyologie : *Sur les différentes espèces de chiens de mer* (1780), *Sur le trembleur* (1782), *Observations sur le loup marin* (1785), *Mémoire pour servir à l'histoire de la respiration des poissons* (1785), *Sur le voilier* (1786); les autres à la philosophie scientifique : *Essai de comparaison entre les mouvements des animaux et ceux des plantes* (1784), *Considération sur les dents en général et sur les organes qui en tiennent lieu* (1787); les autres enfin à l'agronomie : *Instruction sur la culture des navets* (1785), *Année rurale ou calendrier à l'usage des cultivateurs* (1787-1788).

Ces travaux fondent sa réputation, et les corps savants : Société royale de Londres, Académie royale des sciences, Collège royal, Institut national, à l'envi l'appellent à eux. Puis cet élan scientifique s'arrête soudain : le *Mémoire sur la manière de préparer les marocains*, le *Catalogue du Jardin botanique de Montpellier*, voilà à quoi se réduit son œuvre imprimée pendant les quinze dernières années de sa vie. Le naturaliste n'a

IMPRIMERIE NATIONALE.

rien perdu de ses facultés d'observation, les fragments de correspondance que nous avons cités en témoignent, mais l'auteur cesse de produire et Broussonet n'élève point un de ces monuments qui, nonobstant les progrès de la science, s'imposent à l'admiration des générations nouvelles et perpétuent à travers les âges le nom d'un savant.

Sa participation à la politique active, sa fuite pendant la Terreur, ses séjours au Maroc et aux Canaries, puis une sorte de mélancolie et de dégoût de l'existence qui l'envahirent peu à peu, expliquent cet arrêt et que son œuvre n'ait pas atteint toute l'ampleur que de brillants débuts avaient permis d'espérer.

HENRI DEHÉRAIN.

LIVRES NOUVEAUX.

A. F. RUDOLF HOERNLE. *Studies in the Medicine of Ancient India.* Part. I : Osteology or the bones of the Human body. Un vol. in-8°. — Londres, Frowde, 1907.

Le présent volume, qui doit être suivi d'un ou de plusieurs autres, est le premier travail vraiment critique sur les documents et sur l'histoire de l'ancienne médecine hindoue, presque tout ce qui s'est fait antérieurement se réduisant à la bibliographie du sujet ou à des essais historiques partiels ou sommaires. M. Hoernle n'est pas médecin de profession; il est philologue, et c'est par des travaux de philologie, en préparant sa belle édition du *Bower Manuscript*, qu'il a été amené à examiner l'ensemble accessible de la littérature médicale. Avec quel soin minutieux cet examen a été entrepris et poursuivi ensuite en tous sens, on le savait en partie, et par cette édition même, et par les études préliminaires publiées par lui dans le Journal asiatique de Londres. Mais peut-être ne s'attendait-on pas à tout ce que donne le présent volume.

En détachant de ses recherches la partie qu'il nous offre ici, M. Hoernle s'assurait un double avantage : celui d'un sujet bien défini, appartenant à la plus ancienne tradition de l'Inde et qui, de plus, n'avait pas d'équivalent exact dans la littérature médicale de la Grèce; du moins, jusqu'ici, n'y a-t-on rien trouvé qui réponde à la somme et au décompte des os du squelette, tels qu'ils sont donnés dans les documents hindous, et n'est-ce qu'indirectement, dans le Talmud, qu'on rencontre quelque chose d'approchant. M. Hoernle était donc dispensé provisoirement de s'engager à fond dans la question des influences grecques; il n'y a touché qu'en passant, avec la remarque que, s'il y a eu emprunt du côté de l'Inde, cet emprunt a dû remonter à l'école hippocratique et être antérieur à la période alexandrine de la médecine grecque.

L'auteur a divisé son sujet en quatre sections : 1° les sources et leur histoire; 2° la critique détaillée des textes; 3° les identifications anatomiques et la conversion de la nomenclature hindoue en la nôtre; 4° l'appareil critique : les textes (avec tra-

duction) tels qu'ils ont fini par nous être transmis et tels que l'auteur propose de les restaurer. La 3e section avait déjà été traitée en partie par M. Hoernle dans le Journal asiatique de Londres. Pour des raisons faciles à deviner, je ne puis toucher ici qu'aux deux premières.

La médecine dans l'Inde, comme toutes les sciences, est d'origine divine : elle a été révélée par Indra et nous est arrivée en deux traditions principales, se réclamant de deux sages sur lesquels nous n'avons pas même de légendes, l'une d'Ātreya, l'autre de Suçruta. La doctrine du premier nous a été transmise par deux de ses six disciples, par Bheḍa, dont la *saṃhitā* ou somme n'est plus représentée que par un unique manuscrit, et par Agniveça, dont l'œuvre, encore citée au moyen âge, ne nous est plus connue que par la recension ayant cours sous le nom de Caraka. Avec ce dernier nous entrons à peu près dans l'histoire; du moins une tradition conservée en chinois le fait-elle médecin de l'empereur indo-scythe Kanishka. Mais la *saṃhitā* de Caraka elle-même ne nous est parvenue que supplémentée et plus ou moins refondue dans l'ensemble par le kashmirien Dṛiḍhabala postérieur au milieu du VIIe siècle, mais antérieur au IXe. L'autre tradition, qui se réclame de Suçruta, est représentée par la *saṃhitā* qui a encore cours sous ce nom, mais qui, elle aussi, a été augmentée d'un supplément et probablement remaniée pour le reste à une date indéterminée, mais antérieurement au VIIe siècle.

Ces premières conclusions de M. Hoernle, qu'il a essayé de préciser davantage par des considérations dans lesquelles je ne puis pas entrer ici, n'avaient encore été aperçues qu'en partie; elles n'avaient surtout pas été établies aussi catégoriquement qu'elles le sont ici, par des rapprochements aussi nombreux avec Vāgbhaṭa l'ancien, la troisième grande autorité médicale de l'Inde, qui est probablement du commencement du VIIe siècle, avec Mādhava qui est du VIIIe ou du IXe, avec ce que M. Hoernle appelle la version non médicale de la doctrine d'Ātreya, qui se rencontre, entre autres écrits, dans le code de Yājñavalkya, enfin avec les témoignages des commentateurs à partir du XIe siècle.

L'énumération des os du squelette se trouve dans les deux traditions : celle d'Ātreya, représentée par Bheḍa, par Caraka, par la version non médicale et, jusqu'à un certain point, par Vāgbhaṭa, énumère 360 os. Suçruta connaît aussi ce chiffre, mais adopte, comme plus correct, celui de 300. Les deux énumérations, qui diffèrent en outre par l'arrangement général, se trouvent chez Caraka et chez Suçruta dans les parties anciennes, non dans les suppléments; ce qui ne veut pas dire qu'elles nous soient parvenues de part et d'autre dans leur teneur primitive. M. Hoernle au contraire — et c'est ici surtout que son travail est entièrement original — a montré, par une longue série d'analyses minutieuses et pénétrantes, qu'il y a eu dans ces listes, outre les corruptions inévitables de toute transmission manuscrite, des contaminations réciproques, des altérations voulues, qui en ont entraîné d'autres et ont abouti parfois à des absurdités qu'on ne saurait équitablement imputer aux premiers auteurs. De là la nécessité de corriger et d'établir des textes restaurés. Est-il allé trop loin dans cette voie? On lui accordera volontiers peut-être qu'il est peu probable que Caraka ait compté, en sus des deux épaules, encore deux omoplates, ou que Suçruta ait poussé son goût pour la symétrie jusqu'à compter des talons aux mains; il n'en reste pas moins que tant de restaurations ne laissent pas d'inquiéter, malgré la façon ingénieuse dont chacune d'elles est motivée et bien que la légitimité du procédé dans l'ensemble soit incontestable en présence d'une tradition si accidentée. Encore de notre temps, il n'y a pas trente ans, ainsi que vient de le constater M. Hoernle, Gangādhar, dans son édition de Caraka qui a fait

loi depuis, a profondément remanié toutes ces listes contre l'autorité de toute la tradition manuscrite.

Reste la question de la date initiale de ces listes et, en général, de ces traditions médicales. Nous avons vu que Caraka nous fournit un point de repère pour celle d'Ātreya; au delà, tout est vague. Pour Suçruta nous n'avons pas même autant, et les témoignages positifs ne vont pas plus loin que Vāgbhaṭa et le VII[e] siècle. M. Hoernle pense pourtant pouvoir les faire remonter l'une et l'autre au VI[e] siècle avant notre ère, et cela, parce que le nombre 360 pour la somme des os du corps humain est plusieurs fois mentionné dans le *Çatapatha-brāhmaṇa* et que certaines données de détail, dans ce même Brāhmaṇa et dans un hymne de l'*Atharvaveda*, s'accordent tantôt avec celles d'Ātreya, tantôt avec celles de Suçruta. Il y aurait là un emprunt et l'emprunt serait du côté des textes védiques qui, eux, ne sauraient être ramenés à une date plus basse. Ici, j'hésite à le suivre, et cela d'autant plus que, si je le comprends bien, ces emprunts auraient été faits non pas à de simples données ou, si l'on veut, à des listes traditionnelles anonymes, mais à deux doctrines médicales déjà systématisées plus ou moins et sous les noms que nous y trouvons affectés dans la suite. Ni Ātreya, ni Suçruta ne sont nommés dans ces textes védiques, et le choix du nombre de 360 est suffisamment expliqué dans le Brāhmaṇa : il y a 360 os dans le corps, comme il y a 360 briques d'une certaine espèce dans l'autel, parce qu'il y a 360 jours dans l'année. Plusieurs autres de ces données numériques paraissent bien relever du même symbolisme et, quant au reste, n'a-t-il pas pu provenir directement de l'observation? Les adhvaryus s'entendaient à dépecer les victimes, voire des victimes humaines, s'il faut en croire les textes. Qu'on songe aussi que la crémation toujours imparfaite des morts offrait des moyens d'expérience à peine inférieurs aux procédés bizarres qui, chez Suçruta, remplacent la dissection. Aussi, pour ma part, sans rien préjuger de la date des deux écrits védiques, qui me paraissent d'ailleurs très peu propres à en fournir une [1], supposerais-je plutôt que l'emprunt s'est fait en sens inverse et que c'est de ces écrits que celles de ces données qui ne sont pas fondées en nature ont passé dans les traités médicaux attestés si tard et que rien ne nous autorise à croire existants dès l'époque védique sous une forme définie. Mais c'est aussi là la seule divergence un peu grave que j'ose formuler contre les conclusions de M. Hoernle : pour le reste, je ne puis que regretter que mon incompétence me défende de louer son beau travail autant que je le voudrais.

A. Barth.

Édouard Naville. *The XI[th] Dynasty Temple of Deir el Bahari.* Part I (Egypt. Exploration Fund. 28[th] Memoir). 75 p. et 31 pl. dont trois en couleurs. — In-4°. Londres, Quaritch, 1907.

M. Édouard Naville, après l'achèvement des fouilles qui ont donné, au grand temple de Deir-el-Bahari, les magnifiques résultats que chacun sait, entreprit de vérifier les abords du sanctuaire de la XVIII[e] dynastie. Il commença donc, pendant l'hiver 1903-1904, à déblayer le pied de la falaise, dans la partie Sud du cirque. Mariette y avait soupçonné, à quelques débris, l'existence d'un autre temple, mais le temps lui avait manqué pour une exploration méthodique. Lord Dufferin aussi avait fouillé de ce côté; il s'arrêta à moins d'un mètre du temple que, plus heureux, M. Naville a retrouvé et déblayé à l'heure actuelle.

[1] Rien n'est moins sûr que l'identité de l'Ajātaçatru, roi de Bénarès et contemporain de Yājñavalkya, et de l'Ajātaçatru roi de Magadha et contemporain du Buddha.

Ici encore, les résultats ont dépassé les espérances. Une chapelle intacte de la XVIII[e] dynastie, et un grand temple du premier empire thébain, conçu sur un plan unique jusqu'à présent dans l'histoire de l'architecture égyptienne, tels sont, en deux mots, les nouveaux monuments exhumés. L'histoire politique et religieuse de l'Égypte, celle du bas-relief et de la statuaire se sont accrues de nombre de monuments d'un intérêt considérable, et à certains égards, plus importants encore que ceux de l'édifice des Hatchepsitou et des Thotmosis.

Le premier volume actuellement paru examine d'abord les questions délicates de la chronologie du premier empire thébain. La suite si compliquée des souverains de la XI[e] dynastie est singulièrement éclaircie, grâce aux documents retrouvés par M. Naville ou à ceux, déjà connus, mais non encore classés, qu'il sait y rattacher. Quoique la série définitive ne puisse encore être établie *ne varietur,* le comput de Manéthon, qui lui attribuait seize Pharaons, apparaît de mieux en mieux le système le plus proche de la série authentique, et les théories de Sethe-Breasted en reçoivent une sérieuse atteinte. Pour dire ici l'essentiel des savantes explications de M. Naville, Montouhotep II aurait, le premier de la maison thébaine, réuni sous son autorité l'Égypte, divisée depuis la période obscure de la septième dynastie entre plusieurs souverains. Il aurait quitté Coptos, berceau de sa dynastie, et aurait donné à Thèbes, pour la première fois dans l'histoire, le rôle de capitale. De là, comme conséquence nécessaire, l'érection en Thèbes de grands sanctuaires proportionnés à son nouveau rôle. Et si ceux de la rive droite étaient voués à disparaître sous les constructions des dynasties suivantes, ceux qui étaient sur la rive gauche, celle des morts, avaient de meilleures chances de durée. Celui qu'il éleva dans le cirque de Deir-el-Bahari a été ainsi exhumé par M. Naville, qui y croit reconnaître le temple funéraire même de Montouhotep II.

L'édifice — décrit par M. Hall au chapitre II — apparaît à l'auteur comme un compromis entre la pyramide memphite à chapelle extérieure, et le temple funéraire du type des dynasties XVIII-XIX. C'est, en tous les cas, le spécimen unique d'un temple du premier empire thébain, le seul que l'on possède encore. Les rampes d'accès, le portique de l'étage inférieur, la double colonnade qui entoure le mur du temple, la salle à triple rang de piliers qui borde, sur ses quatre faces, l'édifice central, les six chapelles du fond, enfin le monument central (pyramide?) sont tour à tour décrits et discutés. L'étude des admirables bas-reliefs en calcaire peint (sculpture méplate) n'est qu'effleurée. Et il vaut mieux réserver pour l'analyse du prochain volume ce qu'il convient d'en dire.

Le chapitre III est consacré aux tombes des prêtresses d'Hathor de sang royal, qui sont disposées symétriquement autour du temple proprement dit. Les sarcophages des princesses font l'objet du chapitre IV, et l'œuvre de la XII[e] dynastie ainsi que le culte ultérieur de Montouhotep divinisé occupent le chapitre V. Il y a, en ces trois chapitres, un assez grand nombre de faits intéressants, et en même temps assez peu de théories générales, pour qu'il faille se borner à signaler, sans discussion, parmi les points les plus remarquables : les décorations des sarcophages des princesses Kaouit et Kemsit; les statues consacrées par Ousirtasen III dans le temple de son ancêtre; celles placées plus tard, dans la même intention, par Amenothès I; la stèle d'Ousirtasen III; la tête de vache divine de la planche XXV (c'était peut-être celle du grand temple d'Hatchepsitou); enfin les stèles se rapportant au culte local de l'Hathor thébaine.

La découverte et la description de la chapelle d'Hathor constituent le sixième chapitre. L'admirable statue de la vache allaitant et protégeant Amenôthès II a été, on

le sait, une découverte sensationnelle. L'œuvre est aujourd'hui bien connue, et classée parmi les chefs-d'œuvre que tout manuel d'art égyptien doit citer et reproduire. On doit donc se borner, ici même, à signaler l'excellence de la description archéologique qui en est faite, et la fidélité des planches qui la reproduisent sous ses différents aspects (pl. I et XXIX à XXXI). Le thème n'est pas moins intéressant au point de vue du concept religieux qui a dirigé le sculpteur jusque dans les détails secondaires, tels que les gerbes de plantes aquatiques d'où semble sortir la déesse de l'Occident. C'est une des meilleures démonstrations pratiques du sens et du but *magique* des figures de la sculpture égyptienne.

On ne pouvait qu'effleurer, en un compte rendu, une pareille richesse de faits et de monuments aussi variés et aussi importants. Ce premier volume laisse deviner ce qu'il reste de documents, intéressants à tous points de vue, à examiner dans les volumes qui compléteront la publication du temple. George Foucart.

L. de Beylié. *Prome et Samara. Voyage archéologique en Birmanie et en Mesopotamie* (Publications de la Société française des fouilles archéologiques, I). 1 vol. in-8° de 146 pages, 14 planches et 100 figures. — Paris, E. Leroux, 1907.

La Société des fouilles archéologiques inaugure ses publications par un volume fort attrayant du général de Beylié. La première partie réunit des notes de voyage et nous explique agréablement comment on peut passer de Prome, en Birmanie, à Sâmarrâ, à 200 kilomètres en amont de Bagdad. L'auteur, avec une remarquable activité, emploie ses loisirs à explorer le pays et à pratiquer des fouilles pour arracher aux monuments le secret de leur architecture. Les recherches poursuivies à Prome ont fourni des renseignements précis sur cette ville que la légende avait un peu trop exaltée. Deux nouveaux textes ont été trouvés portant la même écriture inconnue que l'inscription quadrilingue estampée par le général de Beylié à Pagan, en 1906.

L'ancienne Sâmarrâ n'est plus qu'un immense champ de ruines qui s'étend, par 35 kilomètres de long et 2 ou 3 de large, sur la rive gauche du Tigre. Chaque calife ayant abandonné le palais de son prédécesseur, ces vestiges signalent les agglomérations successives qui se sont échelonnées entre 833 et 870 après J.-C. Cette période est particulièrement importante pour l'architecture arabe. Nous savons par Qoudâ'î que la mosquée d'Ibn Toûloûn au Caire fut élevée, durant le ixe siècle, à l'imitation de la mosquée de Sâmarrâ. On conçoit de quel intérêt sera une étude approfondie des ruines de cette ville. Le général de Beylié a découvert, déclare M. Dieulafoy, le maillon qui manquait à la chaîne reliant l'architecture arabe à l'art de la Perse. Des fouilles conduites par M. Massignon ont eu pour objet d'achever la démonstration.

Parmi les nombreuses vues qui documentent le volume, signalons celles des monuments de Diarbekir, l'ancienne Amida, qui ont déjà donné lieu à des publications de la part du regretté Hartwig Derenbourg et de M. Max van Berchem. Ce dernier savant doit encore utiliser les matériaux rapportés par le général de Beylié pour une monographie complète d'Amida dans laquelle M. Strzygowski traitera la partie purement archéologique. René Dussaud.

V. Chapot. *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe.* 1 vol. in-8°. — Paris, Fontemoing, 1907.

Le livre assez volumineux, fruit de longues recherches dans les bibliothèques et d'explorations parfois dangereuses, toujours pénibles, sur le terrain, en des pays

peu sûrs et difficiles d'accès, que M. Chapot vient de consacrer à la frontière romaine de l'Euphrate embrasse une période de huit siècles, depuis l'époque où les Romains reconnurent pour la première fois par des actes solennels, passés avec l'Empire parthe, l'Euphrate comme frontière des possessions de la République de ce côté, jusqu'à la date où la Syrie passa aux mains des Musulmans. On sait l'importance que la question d'Orient avait prise de bonne heure dans les préoccupations de la diplomatie romaine et qu'elle conserva jusqu'à la fin; il suffit de rappeler les expéditions tour à tour heureuses ou désastreuses dont la Mésopotamie et les contrées voisines furent le théâtre, de citer les noms d'Antoine, de Caïus César, de Germanicus, de Corbulon, de Trajan, de Lucius Verus, de Septime Sévère, de Valérien, d'Aurélien, de Dioclétien, de Justinien. À chacune de ces expéditions, nées, il est vrai, des circonstances, mais indices d'une politique voulue, variable avec ces circonstances mêmes, correspondent soit un changement de frontières, soit une série de mesures militaires, soit quelque modification dans les troupes d'occupation, dont l'étude constituerait un des principaux intérêts du sujet choisi par M. Chapot, si pareille précision était possible à atteindre; malheureusement il ressort du livre même qu'il ne faut point y prétendre : les textes des auteurs sont nombreux au Haut Empire et à la période byzantine, mais ils sont assez clairsemés ou fragmentaires dans la période intermédiaire; les inscriptions militaires, si précieuses pour le détail des questions techniques sur les autres frontières de l'Empire, sont encore rares pour la Syrie, l'Arménie et la Mésopotamie et le demeureront sans doute; les restes des fortifications, au lieu de remonter, comme ailleurs, à une date ancienne, nous montrent l'état des lieux sous les Byzantins et témoignent même de remaniements arabes; on est réduit à deviner le passé sous les couches récentes, qui peuvent être trompeuses et qu'il faudrait avoir le temps et les moyens de percer pour atteindre le sous-sol actuel. De là les difficultés du sujet, de nombreuses obscurités et des lacunes auxquelles on doit se résigner provisoirement. Tel quel, le livre de M. Chapot renferme de nombreux renseignements nouveaux et des vues d'ensemble intéressantes sur des questions encore peu étudiées, malgré leur importance pour l'histoire générale de l'Empire romain; il convient de le signaler à l'attention.

Les premiers chapitres contiennent un aperçu du pays et des habitants; on y voit ce qu'étaient ces populations avec lesquelles Rome fut constamment en contact, Arméniens, Alains, Ibères, surtout Parthes et Perses, les ennemis héréditaires et toujours insoumis. Leur nature explique, en partie, celle des armées qui leur furent opposées. Ces armées se composaient d'abord de légions, dont on peut suivre à peu près l'histoire et les modifications; il est plus difficile de fixer leurs lieux de garnison; on voit pourtant que les centres occupés par elles s'éloignent peu à peu de la côte pour se rapprocher de l'Euphrate à mesure que la pénétration romaine s'accentue, sans jamais dépasser pourtant la ligne de ce fleuve. Ces légions étaient, d'ailleurs, des troupes peu sûres et fort indisciplinées, — tous les témoignages le prouvent; — si bien qu'on ne leur faisait guère d'emprunts pour des expéditions en Occident, tandis que, par contre, et surtout depuis Marc-Aurèle, on leur envoyait souvent des renforts puisés dans les légions d'Occident, du Danube ou d'Afrique. D'ailleurs l'organisation légionnaire était peu propre à combattre ces peuples asiatiques si différents, par l'armement et la tactique, des Occidentaux; aussi eut-on de bonne heure recours aux troupes des rois alliés de Commagène, du Pont, de l'Arménie. Par là s'explique aussi le nombre des auxiliaires, cohortes ou ailes de cavalerie, dont l'armement spécial, arcs ou frondes, et la légèreté répondaient aux nécessités du pays. M. Chapot remarque à ce propos que Trajan, le grand représentant de la politique de conquête

et d'extension territoriale en Extrême-Orient, créa un grand nombre de corps de cette sorte. Naturellement, la cavalerie et l'infanterie montée constituaient la majeure partie de ces auxiliaires; à partir du IIIe siècle apparaissent des corps nombreux de cavaliers, Maures, Dalmates et Illyriens; et la tradition se perpétua jusqu'aux derniers temps de l'occupation, sous les empereurs de Byzance.

La partie du livre la plus importante, en tout cas la plus personnelle, est la troisième, celle que l'auteur a consacrée à l'occupation territoriale du pays. Il commence par noter qu'il n'y a aucune comparaison possible entre le *limes* des provinces orientales et spécialement de la Syrie et celui des provinces occidentales, comme la Germanie ou la Bretagne. Ici, le territoire d'Empire était séparé des pays voisins par un obstacle matériel, rempart, fossé, contre-escarpe; là, au contraire, rien de tel; « rien n'y atteste une barrière continue, remplaçant les limites naturelles, rivages de la mer ou d'un cours d'eau, et comprenant ces deux éléments essentiels, le mur et le fossé. Nulle allusion dans les auteurs; aucune observation, même isolée, sur le terrain; dans l'Arabie, mieux étudiée, résultat franchement négatif. Aucun indice de l'époque où l'entreprise en aurait été faite, ni du tracé exactement suivi; et les acquisitions ou pertes successives de territoires ne simplifient pas les hypothèses. On comprendrait que les Romains aient reculé devant la tâche de construire sous un ciel de feu, sur un terrain sans valeur, un rempart de plus de 600 milles de long, le double du *limes* du Rhône et du Haut Danube. » Mais ils n'en ont pas moins élevé de nombreux ouvrages fortifiés aux abords de la Syrie. M. Chapot a essayé de les énumérer et de les décrire; d'abord ceux qui défendaient la ligne de l'Euphrate, l'Euphrate, qui, suivant ses propres remarques, non seulement ne constitue pas une barrière, mais offre au contraire un chemin aux invasions. Du nombre sont Samosate, Europos, Sura, Nicephorium, Zénobie, Circesium, toutes places échelonnées le long de la frontière syrienne officiellement admise à l'époque d'Hadrien; puis ceux qui gardaient les routes de la Mésopotamie, Singara, Resaina, Carrhae, Dara, Édesse; ceux aussi qui jalonnaient les grandes voies de la Syrie, Resapha, entre Sura et Damas; Apamée, sur celle de Palmyre à Antioche; Cyrrhus sur celle d'Antioche à Samosate, etc. Ce sont là des développements sur lesquels il n'est guère possible d'insister ici; il faudrait, d'ailleurs, pour les rendre compréhensibles, les accompagner de cartes figurant non seulement l'ensemble du pays d'une façon sommaire, comme l'a fait M. Chapot, mais aussi les détails orographiques et hydrographiques du terrain qui, seuls, peuvent permettre de saisir les avantages des positions choisies. Il suffira de signaler que parmi tous les plans de fortifications que l'auteur a donnés, bien peu rappellent la forme classique des camps romains ou des forteresses byzantines reconnus ailleurs : le tracé rectangulaire est une exception. Les derniers chapitres contiennent une étude analogue, sur l'occupation territoriale de la Petite et de la Grande Arménie et des régions voisines du Pont-Euxin et du Caucase.

Dans une conclusion de quelques pages, M. Chapot résume les difficultés que les Romains rencontrèrent à fixer une limite à leur domination du côté de l'Euphrate et les alternatives, faites de tâtonnements et d'hésitations contraires, par où passa leur politique à l'égard de l'Arménie et de la Mésopotamie.

R. C.

Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de H. Hemmer et de P. Lejay. VI : Grégoire de Nazianze, Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaire et de Basile de Césarée; texte grec, traduction française, introduction et index, par F. Boulenger. — VII : Grégoire de Nysse, Dis-

cours catéchétique; texte grec, etc., par L. Méridier. 2 vol. in-12. — Paris, Alph. Picard et fils, 1908.

Nous avons déjà parlé ici (1907, p. 274) de la collection Hemmer et Lejay, analysé sommairement les nos I à V, et fait connaître le plan adopté par les directeurs. Les deux nouveaux volumes offrent un intérêt particulier, l'un pour l'histoire du christianisme, l'autre pour la doctrine chrétienne, au IVe siècle. La traduction est très fidèle et, avec raison selon nous, serre de près le texte, parfois au détriment de l'élégance. Grégoire de Nazianze est publié d'après l'édition des bénédictins Clémencet et Caillau, rarement modifiée; Grégoire de Nysse, d'après celle de Srawley (Cambridge, 1903). L'intérêt de l'introduction de M. Boulenger consiste surtout dans l'analyse des deux oraisons funèbres et un examen approfondi de ce genre littéraire; M. Méridier, dans la sienne, s'attache plus spécialement aux «données historiques». Une seule critique, ou plutôt un desideratum s'applique à cette collection, œuvre éminemment louable de vulgarisation savante. Les notes, nous l'avons dit précédemment, sont groupées en dehors des textes et de la traduction, ce qui offre, il est vrai, l'avantage de rendre plus courante la lecture du grec ou du latin et de la traduction; mais il eût été bon d'y marquer par un signe quelconque les passages donnant lieu à une annotation, de façon que le lecteur, averti, pût s'y reporter directement. C. E. R.

Marcel Poète. *L'Enfance de Paris.* 1 vol. in-12. — Paris, Librairie Armand Colin, 1908.

Sous ce titre, M. Marcel Poète, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, a réuni les intéressantes et savantes conférences qu'il a faites récemment, dans l'une des salles de cette bibliothèque, sur «La formation et la croissance de Paris». Les origines de la grande ville, qui est devenue la capitale de la France, sont enveloppées d'une certaine obscurité, sur laquelle M. Poète jette quelques traits de lumière; il nous la montre, jusqu'au temps de Jules César, resserrée dans l'île de la Cité au milieu d'une vallée composée, surtout au Nord, de marécages et de champs; puis s'étendant au Midi, entre la Seine et la montagne Sainte-Geneviève, où les ruines des Thermes, de l'amphithéâtre et d'un théâtre attestent encore l'importance que prit à cette époque la ville gauloise devenue romaine avant d'être chrétienne. L'invasion des barbares et celles des Normands, l'abandon presque complet de Paris par les Carlovingiens, resserrent la ville derrière les remparts de l'île de la Cité, dont les premiers Capétiens firent le noyau d'une ville nouvelle. Grâce à l'influence des rois de France, aux monastères et aux églises qui se construisirent sur les deux rives, Paris s'étend au Sud et au Nord surtout, où le commerce et l'industrie contribuent à la prospérité et à l'augmentation de la population. M. Poète cite des textes nombreux sur cette période qui précède celle de Philippe-Auguste où s'arrêtent ses études, tandis que pour les temps antérieurs il avait eu surtout recours aux résultats des fouilles, qui ont eu lieu pour la plupart, dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous la direction de M. Vacquer. Avec Philippe-Auguste, qui engloba les deux rives dans la même enceinte, finit réellement «l'Enfance de Paris», que M. Poète fait connaître en termes si clairs et si précis que son volume peut se passer de cartes qui auraient fixé les développements et les péripéties de la «croissance». A. Babeau.

Alfred Rébelliau. *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais, 1639-1662.* 1 vol. in-8°. — Paris, Honoré Champion, 1908.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Rébelliau vient d'apporter une nouvelle contribution à l'histoire de cette curieuse Compagnie du Saint-Sacrement dont il a naguère, dans un autre recueil, exposé la formation, défini les tendances, montré l'activité occulte[1]. D'après un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale, il publie 147 lettres adressées par les membres de la Compagnie habitant Paris à leurs confrères de Marseille.

On savait déjà à quel point la Compagnie était jalouse de s'entourer de mystère; ces lettres apportent des preuves nouvelles de cet esprit : « Nous vous prions instamment de ne les confier [les statuts] à personne dont vous ne soyez bien assurés affin qu'il n'en soit point abusé et que l'on n'en tire aucunes copies. Cella est de très grande importance pour garder fidellement le secret dont vous scavez que nous faisons particulière profession. » Un autre passage formule la même idée sous cette forme laconique : « Le *secret* estant l'âme de la C[ompagnie]. . . ».

Cette *Correspondance* prouve encore combien étaient variées les affaires auxquelles s'intéressait la Compagnie. Elle établit à Marseille « une maison » pour y enfermer et nourrir « les pauvres »; elle fait imprimer et répandre un petit livre d'enseignement parmi les « seigneurs des villages que jugerez qui en feront leur proffict et feront observer les articles contenus audict livre »; elle fait libérer un galérien; elle apporte son appui moral et pécuniaire aux catholiques Irlandais en 1645; elle fait rechercher les « arrestez cy devant donnés contre les heretiques », etc.

Une notable partie de ces lettres a pour objet de faire part aux confrères habitant Marseille du décès des confrères appartenant au groupe parisien et aux groupes provinciaux. La qualité du défunt accompagnant très souvent son nom, nous apprenons que la Compagnie était composée de gentilshommes, d'ecclésiastiques, de magistrats, d'avocats, d'officiers de finance. Rien n'est plus capable que cette foule de noms propres de montrer combien profondément la Compagnie avait pénétré dans la Société française.

Les lettres sont accompagnées d'un savant commentaire et d'un index dressé avec beaucoup de soin. H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. René Bazin représentera l'Académie, le 20 septembre, à l'inauguration d'un monument, élevé en mémoire d'Honoré d'Urfé, à Virieu-le-Grand (Ain), où fut écrite une partie de l'*Astrée*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Charles de Robillard de Beaurepaire, correspondant de l'Académie depuis 1871, est décédé à Rouen le 12 août 1908.

[1] *Un épisode de l'histoire religieuse du XVII^e siècle. Revue des Deux Mondes*, 1^er juillet 1903, p. 49; 1^er août 1903, p. 540; 1^er septembre 1903, p. 103.

Communications. *7 août.* M. Chatelain présente une feuille de parchemin du XIII^e siècle, très mutilée, mais ayant conservé des miniatures et sur laquelle est écrit un fragment du roman en prose de Lancelot du Lac. Cette feuille avait servi à la reliure d'un exemplaire de l'*Augustinus* de Jansenius (Paris, in-fol. 1641), conservé à la Bibliothèque de l'Université de Paris.

— M. Antoine Thomas communique, d'après un document retrouvé aux Archives nationales, des renseignements nouveaux sur Jehan de Montreuil, un des précurseurs de l'humanisme en France, massacré comme Armagnac en 1418, lorsque les Bourguignons entrèrent dans Paris. Jean de Montreuil, dont le nom de famille était Charlin, l'abandonna pour prendre celui de Monstereul, sa ville natale, sans doute Montreuil près Paris; il était aussi désigné sous le sobriquet de Johannès. Lors de son décès il possédait deux maisons à Paris, sises rue Simon-le-Franc et rue Grand-Chartier. Elles furent acquises par maître Jean Rapiout, avocat au Parlement, qui se les vit disputer par un héritier éloigné de Jean de Montreuil. Une transaction intervint; c'est elle qui fit l'objet du document conservé aux Archives nationales, et qui est daté du 14 août 1427.

— M. Louis Leger communique une étude sur Georges d'Esclavonie, pénitencier de la cathédrale de Tours au XIV^e siècle, laquelle a été insérée dans un volume de Mélanges offert à M. Jagić, professeur de philologie slave à l'Université de Vienne, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance.

14 août. M. Antoine Thomas fait une communication sur l'origine des mots *vernir* et *vernis*. Le premier est né du second. Dès le XII^e siècle, on trouve les formes *vernix, bernix,* qui viennent du nom d'une ville de la Cyrénaïque, Βερενίκη, par l'intermédiaire de l'italien. On trouve la plus ancienne mention connue du vernis sous la forme *Veronice,* dans un manuscrit contemporain de Charlemagne, conservé à Lucques. Ce mot a désigné à l'origine la sandaraque, résine qui entrait dans la composition du vernis, puis le vernis lui-même.

— M. l'abbé de Genouillac lit un mémoire relatif à l'agriculture des rives de l'Euphrate, quatre siècles avant notre ère.

21 août. M. S. Reinach présente de la part de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, les photographies d'un bas-relief du V^e siècle, récemment découvert à Thasos. La scène représente un banquet funéraire; on y voit figurer un mort, couché sur un lit, une femme assise, un jeune échanson et des animaux familiers. C'est le plus bel exemplaire que l'on ait encore signalé de cette série de représentations.

— M. S. Reinach annonce ensuite que la Mission italienne de Phaestos en Crète a découvert en juillet un disque en argile de 16 centimètres de diamètre qui porte sur deux faces plus de 120 signes pictographiques, hommes, animaux, arbres, etc., constituant le premier texte considérable que l'on possède sur l'ancien système d'hiéroglyphes usité en Crète. Ces signes ne sont pas gravés, ils ont été imprimés à l'aide de poinçons; il y a là un premier essai de typographie remontant aux environs du XX^e siècle avant notre ère.

— M. Senart communique une lettre de M. Pelliot, accompagnée d'une série de photographies reproduisant des parties caractéristiques de la décoration des

grottes des mille Bouddhas à Tsien fo Tong. M. Pelliot a pu distinguer dans ces peintures plusieurs séries chronologiques qui s'étendent du v^e au xi^e siècle.

— M. Héron de Villefosse communique au nom de M. Max Ringelmann, professeur à l'Institut national agronomique, une note sur des essais de fonctionnement de lampes puniques, au moyen de petites mèches en fibres végétales et d'huile d'olive additionnée de sel marin.

— M. L. Delaporte communique les empreintes de deux cylindres orientaux. Sur le premier figurent cinq personnages parmi lesquels un lion à face humaine. La scène représentée sur le second dérive d'un mythe solaire : l'un des personnages est un génie à corps humain dont les pieds et les mains sont remplacés par des griffes et la bouche par une gueule de lion. Dans l'inscription DAR na-pi-ir, le signe DAR est l'idéogramme très rare d'un nom divin à déterminer.

28 août. M. le Président annonce que M. Henri Weil a révolu le 26 août 1908 sa quatre-vingt-dixième année. Il est certain de répondre aux sentiments de ses confrères en lui adressant à l'occasion de cet anniversaire les chaleureuses et affectueuses congratulations de l'Académie.

— M. Henri Cordier rappelle l'attaque que la Mission d'Ollone a subie en mars dernier dans le Sud-Ouest de la Chine; d'après le rapport reçu par la Société de géographie, cette attaque eut lieu à Labrang, monastère où réside un haut dignitaire bouddhiste. Les Missions Pelliot et d'Ollone se sont rejointes et se dirigent vers Péking.

— M. Henri Cordier lit des extraits d'un mémoire relatif aux Mossos, population du Sud-Ouest de la Chine apparentée aux Tibétains.

— M. S. Reinach montre une photographie de la statuette de terre cuite, récemment découverte près de Nauplie, où l'on a cru voir une copie ancienne de la Vénus de Milo. Entre ces deux figures il y a en réalité beaucoup plus de différences que d'analogie d'attitude. La Vénus de Nauplie, tenant un miroir de la main gauche et ramenant sa draperie de la main droite, incline comme de raison la tête vers le miroir, tandis que la statue de Milo regarde au loin. M. S. Reinach réitère sa conviction que notre prétendue Vénus est une Amphitrite, qui tenait un trident de son bras gauche étendu.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Alfred Giard, membre de la Section d'anatomie et zoologie, professeur à la Faculté des sciences de Paris, est décédé à Orsay le 8 août 1908.

— M. Henri Becquerel, secrétaire perpétuel, professeur au Muséum d'histoire naturelle, est décédé au Croisic le 24 août 1908.

— M. Mascart, membre de la Section de physique, professeur au Collège de France, est décédé à Poissy le 25 août 1908.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Jules-Joseph Liégeois, correspondant de la Section d'économie politique, est décédé.

Communications. 8 août. M. Welschinger lit une étude sur le rôle joué par Talleyrand dans la guerre d'Espagne sous le premier Empire.

— M. Boutroux lit un mémoire de M. Frédéric Passy intitulé « Graines au vent ».

29 août. M. A. Chuquet lit une étude sur les mémoires de Lermine, qui fut receveur de la ferme en Haute-Alsace en 1674-1675.

Legs. Madame veuve Parmentier, née Christine-Pauline Audibert, a légué à l'Académie une somme de 40,000 francs environ, dont les arrérages devront être distribués dans les mêmes conditions que ceux de la fondation Carnot.

— Le 6 septembre a été inauguré à Hesdin (Pas-de-Calais) un monument élevé en mémoire de Venceslas Jacquemont, philosophe, ancien correspondant de l'Académie, et de son fils Victor, le célèbre voyageur naturaliste. M. A. Chuquet a été délégué par l'Académie pour la représenter à cette cérémonie. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

POLOGNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

Comptes rendus. Mars, Avril 1907. L'Académie a entrepris la publication d'un *Corpus juris polonici.* Le volume III, publié par M. Balzef, a paru en 1906. Il renferme les documents des années 1506-1522. Analyse détaillée (en allemand). — M. Kenlrzynski, *Les chartes de Mendog, roi de Lithuanie,* mort en 1263 (résumé en allemand).

Mai. M. Majewski, *La statistique et la dynamique de la civilisation* (recherche des lois qui président au déplacement des foyers de civilisation et à la maturité des sociétés).

Juin. Juillet. Sc. Kutrzeba, *L'homicide dans le Droit polonais aux XIV^e^ et XV^e^ siècles* (résumé en allemand). — Taubenschlag, *L'organisation judiciaire de l'Égypte à l'époque romaine et byzantine* (résumé en allemand). — M. Schorr, *le Code d'Hammurabi et la pratique juridique contemporaine* (résumé en allemand). — Thadée Smolen, *Recherches exécutées dans la Haute Égypte par la Mission austro-hongroise en 1907.* (Ces recherches, les premières qui aient été exécutées par des Autrichiens, l'ont été aux frais d'un Hongrois résidant au Caire, M. Philippe Bach. C'est sur la recommandation de M. Maspero que M. Smolenski a été mis à la tête de la Mission, qui a fait d'intéressantes découvertes.)

Octobre. Novembre. Szelongowski, *Histoire de la Compagnie orientale (Eastland Company) en Pologne sous le règne d'Élisabeth* (résumé en allemand). — Stefan Waszynski, *Les Laocrites et τό Κοινόν δικαστήριόν* (résumé en français).

Décembre. W. Klinger, *L'œuf dans les superstitions populaires en Pologne et dans l'antiquité.*

Janvier 1908. W. Heinrich, *La psychologie du sentiment* (résumé d'un livre publié par l'Académie de Cracovie en 1907).

Février. W. Rubczynski, *Les idées philosophiques de Sébastien Petricius de Pilno.* (Petricius ou Petrycy était un médecin qui fut professeur à l'Université de Cracovie à la fin du XVI[e] siècle. Il s'est particulièrement occupé d'Aristote.) L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 21 novembre 1907. Sachau, *Un papyrus en vieil-araméen provenant d'Éléphantine.* Document relatif à un prêt entre dame Jahuban, fille de Meschullakh, et Meschullam, fils de Zakkûr, le juif. Le prêt est de quatre sicles d'argent, avec intérêt de quatre challur d'argent par mois. Le document est daté de la neuvième année d'Artaxercès I[er] (456 av. J.-C.). — M. Erman commente les recherches entreprises par M. G. Möller, avec le concours de l'Académie, dans les carrières d'albâtre de l'ancien Haf-nub en Égypte. Il a trouvé quarante-trois inscriptions nouvelles, la plupart appartenant à la période intermédiaire entre l'ancien et le nouvel Empire. Elles font connaître deux rois nouveaux et donnent la succession de douze princes locaux d'Hermopolis, dont neuf au moins ont régné dans les temps obscurs qui se placent entre la VI[e] et la XII[e] dynastie. Nous pouvons suivre maintenant comment ils se sont graduellement élevés de la situation de simples fonctionnaires royaux à celle de dynastes indépendants. Les inscriptions sont presque toutes l'œuvre de leurs sujets. Ces princes occupaient aux carrières de ce désert des équipes de 300 à 1,600 hommes.

Séance commune du 28 novembre. K. Perels, *La date où la Prusse a reçu le « Privilegium generale de non appellando illimitatum ».* Le privilège a été conféré en 1750, mais il a été antidaté du 31 mai 1746.

Séance du 5 décembre. Schmoller, *L'origine de l'économie financière publique dans les grands États européens de 1500 à 1820.* Tableaux montrant ce développement pour l'Autriche, la France, l'Angleterre et la Prusse; observations, comparaisons et conclusions qu'ils suggèrent. — F. W. K. Müller, *Contribution à une détermination plus exacte des langues inconnues de l'Asie centrale.* D'après une étude des documents rapportés par la Mission Le Coq, la langue I (notation de M. Leumann) serait le tocharique, c'est-à-dire l'indo-scythe. — Wilamowitz-Moellendorff, *Notes sur le Ménandre du Caire.* Corrections au texte publié par M. Lefebvre. (Cf. les articles publiés par M. Maurice Croiset dans les numéros d'octobre et de novembre 1907 du *Journal des Savants.*)

Séance commune du 12 décembre. Diels, *La clé du temple d'Artémis Hemera à Lusoi (Arcadie).* L'objet est conservé au Musée des beaux-arts à Boston. Sa destination résulte de l'inscription qu'il porte, gravée vers le V[e] siècle av. J.-C. — H. Diels, *Rapport sur le « Thesaurus linguae latinae ».* M. Lommasch a remplacé M. Vollmer comme rédacteur général. On a poursuivi le travail. Le supplément, contenant les

noms propres, qui forme, depuis la lettre C, un Onomasticon spécial, est entrepris. — *Adresse de félicitation* à M. Léopold Delisle, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée à l'Académie des Inscriptions (6 décembre).

Séance du 19 décembre. Harnack, *Deux paroles de Jésus.* Dans la sixième demande du *Pater* (Matth. VI, 13 = Luc, XI, 4), πειρασμός ne signifie probablement pas *tentatio* au sens strict, mais *afflictio* (*punitiva vel* [*et*] *tentativa*). 2° Matth., XI, 12-13 (= Luc, XVI, 16) ne doit pas être entendu dans le sens défavorable. Jésus veut dire que le royaume de Dieu vient présentement; la différence entre le temps qui a été clos par le Baptiste et le présent, c'est que le royaume qui doit être pris de force ne sera enlevé que par les violents. Le plus ancien commentateur, Clément d'Alexandrie, a pris le mot dans le bon sens. Ce mot est très important. Il indique que Jésus envisage désormais sa mission comme plus haute que celle d'un prophète, comme une œuvre définitive.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 27 octobre 1906. R. Laqueur, *Recherches sur l'histoire du texte de la « Bibliothèque » de Diodore.* Étude des manuscrits de Paris 1659 (XVI^e s.) et de Naples, III, B, 16 (XIV^e s.).

Séance publique du 17 novembre. E. Schröner, *« Stadt » et « Dorf » dans l'histoire de la langue allemande.*

Séance du 24 novembre. E. Schwartz, *Les ères de Gérasa et d'Eleutheropolis.* Explication des différentes données chronologiques que présentent les textes, les inscriptions et les monnaies. Qui dit ère, ne dit pas nécessairement calendrier. Ainsi le calendrier arabe est usité concurremment avec l'ère d'Eleutheropolis. — Leo Meyer, *Le nom de Goettingue.* Il faut supposer à l'origine un nom composé avec *Gott-*, comme *Gottfried, Gottwald, Gottwart,* etc. Ce nom a été abrégé en *Gott* (cf. les divers types *Fritz, Benno* de *Bernhard, Reineke* de *Reinhard, Siebel* de *Sigbold, Rode* de *Rudolf*). De *Gott* a été dérivé *Götting,* qui existe encore comme nom de famille (cf. *Hetting* de *Heinrich, Oetting* de *Ottmar* à côté de *Otto,* etc.). Puis le nom de famille a donné naissance à un nom de lieu à forme dativique : *Göttingen* (cf. *Oettingen, Heiningen* de *Heinrich, Wülfingen* d'un composé de *Wolf,* etc.). Cette forme a été choisie par analogie avec l'emploi fréquent des désinences *-en* dans les phrases où le nom de lieu comporte un adjectif : « Von der *rothen* Burg, auf der *rothen* Burg, nach der *rothen* Burg », d'où la série *Weissenburg, Blankenburg, Schwartzenberg, Rothenkirchen,* etc. De même on disait avec le pluriel : « von, zu, bei den *Göttingen* ». Une fois la forme *Göttingen* acquise, elle a été fixée, et on en a tiré des dérivés, *Göttingische, Göttinger, Göttingens,* etc.

Séance du 12 janvier 1907. J. Wellhausen, *Notes sur les « Actes des apôtres ».* Discussion et explication des difficultés que présentent, au point de vue du fond, *Act.,* I, 1-9; 6-12 (et Mt. 10); 13, 2; 18, 22-23; 19, 23-41; 27, 1-43; 15, 20 et 29; 21, 25. Il ne faut pas pousser le découpage du texte d'après les sources à un point qui rende l'opération injustifiable. Mais l'auteur a eu certainement des sources qui sont reconnaissables ici et là. Le récit relatif à Éphèse (19, 23-41) est l'histoire

d'un mouvement antijuif, écrite par un indifférent un peu ironique, qui n'est ni juif ni chrétien. L'auteur des *Actes* l'a inséré sans en modifier profondément la rédaction. — R. Laqueur, *Recherches sur l'histoire du texte de la Bibliothèque de Diodore.* Le Marcianus T provient de la combinaison, faite en Orient, de fragments d'un manuscrit de Patmos (livres XV-XVI) avec une copie du Parisinus R (XVII-XX). Une copie de cette combinaison, exécutée aussi en Orient, vint du monastère de Sainte-Anastasie à Paris, au commencement du XVIIIe siècle : c'est le manuscrit de Paris 1664. Dans l'intervalle, T était devenu la propriété de Bessarion et était entré à la Marcienne. De ce manuscrit, deux copies furent faites; l'une parvint à Genève, on ne sait par quelle voie (Genevensis 39cd); l'autre subit à Venise de graves dommages. Pour compléter et former un manuscrit complet de Diodore, on prit des suppléments copiés sur le Riccardianus 33 (jusqu'à XV, 10, 2), et, pour le reste, sur le Marcianus B. Mais les parties ne furent jamais réunies, et l'on a ainsi l'une à Paris (1666), l'autre à Genève (40). Au commencement du XVIe siècle le Riccardianus 33 était à Venise. — W. Wiederhold, *Documents pontificaux conservés en France.* L'enquête a porté : 1° sur le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais et le Vivarais (seize pièces publiées en tout ou en partie); 2° sur la Provence, y compris le Comtat Venaissin et Nice (quatre-vingt-quatorze pièces). Outre les documents publiés en appendice, le rapport indique les inventaires et les principaux documents pour chaque institution.

Séance du 9 février. W. Meyer de Spire, *Les Poésies d'Oxford de Primat (maître Hugues d'Orléans), numéros 16-22.* Diverses pièces, en latin ou en latin mélangé de français, ont été publiées à plusieurs reprises et particulièrement par Schmeller dans les *Carmina burana.* Ces chansons sont très remarquables par la verve et la spontanéité de l'inspiration. On a proposé différents noms d'auteurs. Le nom de Primat (*Primas*), qui se trouve dans plusieurs morceaux, est un surnom, comme celui de l'Archipoeta. Un ensemble de témoignages, combiné avec les détails autobiographiques de ces poésies, conduit à identifier l'auteur avec maître Hugues d'Orléans, né peu avant 1094. C'était un petit homme d'aspect chétif, qui se rendit de bonne heure redoutable par son talent satirique. Aussi mena-t-il une vie errante et triste. M. W. Meyer a retrouvé un recueil de ses poésies à Oxford, Rawlinson G 109. Il publie la pièce n° 16, où l'auteur met en garde le clergé contre le choix d'un moine pour évêque. C'est ce qui vient d'arriver à Beauvais (élection de l'abbé Odon III en 1144), tandis qu'à Sens on a eu l'intelligence d'élire le préchantre Hugues en 1142. Le portrait du moine-évêque est formé de traits extrêmement vifs. Le n° 18 est l'écho des voyages de l'auteur. Primat remercie le clergé d'Amiens qui lui a donné de l'argent pour faire sa route, après qu'il avait perdu tout le sien au jeu. Il fait l'éloge de la ville de Reims et de maître Albéric qui y enseigne. Cet Albéric est le contemporain d'Abélard (distinct d'Albéric de Paris, le maître de Jean de Salisbury), qui devint évêque de Bourges en 1137 et mourut en 1141. Un *generosus prior Oto*, nommé aussi, pourrait être Otto de Freisingen. Un autre maître est violemment attaqué à la fin de la pièce. M. Meyer croit qu'il s'agit d'Abélard, qui aurait enseigné à Reims entre 1132 et 1136. Il publie, en outre, les pièces 17, 19, 20, 21 et 22, qui sont moins importantes.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1908.

UN MANUSCRIT DE LA CATHÉDRALE DE MENDE PERDU ET RETROUVÉ.

LES MIRACLES DE SAINT PRIVAT.

En 1862, le Comité des travaux historiques me chargea d'examiner les extraits, que l'abbé Baldit venait d'adresser au Ministère, d'un manuscrit de la cathédrale de Mende, déposé aux Archives de la Lozère. J'essayai dans mon rapport[1] de montrer par un petit nombre d'exemples quel intérêt ce document présentait pour l'histoire du Gévaudan, et même pour l'histoire générale du XIe et du XIIe siècle. Mon rapport, malgré l'insuffisance des extraits mis à la disposition du Comité, fit entrevoir la valeur d'un texte qui avait échappé aux auteurs de nos grandes collections historiques, et dont les bibliographes du XVIIe et du XVIIIe siècle avaient à peine soupçonné l'existence. Mon confrère et ami Eugène de Rozière se proposa d'en publier une édition, pour la préparation de laquelle il reçut en communication le manuscrit des Archives de la Lozère. Ses occupations et la maladie qui mit, en 1896, un terme à une vie si dignement remplie, l'empêchèrent de réaliser son projet. À sa mort, l'administration fit des démarches pour rentrer en possession du manuscrit; malheureusement, l'état matériel du document ne permit pas à l'archiviste qui en fit la recherche de le reconnaître parmi les papiers du savant académicien. En le voyant mutilé, privé de titre et n'offrant aucun indice d'origine, on comprend qu'il ait été pris pour une pièce de rebut, et non pour un volume précieux récemment sorti d'un dépôt public.

Le manuscrit réclamé passa pour perdu, au grand désespoir des amis

[1] *Revue des Sociétés savantes des départements*, 2e série, t. VIII, p. 50-70.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de l'histoire du Gévaudan, comme l'attestent les plaintes consignées en 1903 dans un recueil local[1] sur la disparition de la *perle des Archives de la Lozère*. Cette perle vient d'être retrouvée, après la mort de M^me de Rozière, et je puis annoncer que le manuscrit de la cathédrale de Mende va reprendre sa place aux Archives de la Lozère. Espérons que la reliure dont il sera recouvert le préservera d'un nouvel accident.

Ce manuscrit est un mince volume, petit in-folio de 78 feuillets, dont 68 en papier et 10 en parchemin, salis et déchirés en beaucoup d'endroits. Il est recouvert d'un cartonnage fort délabré. À l'extérieur d'un des plats a été fixé un morceau de papier portant, en caractères du milieu du XIX^e siècle, la cote G 1446, sans mention du dépôt auquel cette cote se rapporte. Le premier feuillet manque; il n'y a rien qui ressemble à un titre et il faut parcourir un assez grand nombre de feuillets pour voir à quelle église le volume avait dû primitivement appartenir. La fatalité voulut qu'il sortît d'un dépôt d'archives sans avoir reçu l'estampille, marque de la *propriété publique*.

Toutefois, les Archives de la Lozère devaient avoir conservé, sous la cote G 1446, un représentant tel quel du manuscrit momentanément disparu. Ce représentant avait permis de faire figurer le texte comme appartenant aux Archives et y portant la cote G 1446, d'abord, en 1882, à la page 326 de l'*Inventaire sommaire de* [*la série G*] *des Archives de la Lozère*, puis en 1886, à la page 188 du *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières.* Il y a mieux : en 1898, un modeste curé de campagne, l'abbé Pourcher, ayant, à l'exemple de curés du XV^e siècle, établi dans son presbytère un petit atelier typographique, a imprimé de ses propres mains la meilleure partie des textes signalés en 1862 dans la *Revue des Sociétés savantes.* Cela forme un livret d'assez piteuse apparence, in-32 de 736 pages, intitulé *Manuscrit ou livre de saint Privat par Aldebert le Vénérable, précédé et suivi de ce qui a été écrit en latin sur les saints du diocèse de Mende*, par l'abbé P. POURCHER, curé de Saint-Martin-de-Boubaux (Saint-Martin-de-Boubaux, 1898). Il n'y a pas un mot de préface, mais on lit, à la page 39, ce titre de départ : *Manuscrit ou livre de saint Privat, évêque de Mende et martyr. Archives de la Lozère, G 1446; copie due à l'obligeance de M. Ferdinand André, ancien archiviste de la Lozère.* Ce volume porte à la Bibliothèque nationale la cote Ln^{27} 46226 et figure dans le *Catalogue général*, tome II, page 41. L'indication de ce que contient l'édition de

[1] *La Semaine religieuse du diocèse de Mende*, numéro du 30 octobre 1903, p. 712.

l'abbé Pourcher a été donnée dans la *Bibliotheca hagiographica latina* des Bollandistes, et Auguste Molinier, d'après l'analyse de la *Revue des Sociétés savantes*, a pu dire[1] que tout le manuscrit lui paraissait extrêmement curieux.

On comprend les regrets causés par l'absence prolongée de ce manuscrit. J'éprouvai donc une joie très vive, le 7 juillet dernier, quand mon confrère et ami M. Jules Roy me remit, au nom de la succession de M^me^ de Rozière, un paquet de papiers dont j'étais chargé de fixer le sort. C'était une de ces trouvailles qui marquent dans la vie d'un bibliothécaire.

Du premier coup d'œil, je reconnus le manuscrit de la cathédrale de Mende que je n'avais jamais vu, mais dont je m'étais occupé en 1862, d'après les extraits envoyés au Ministère par l'abbé Baldit. Celui-ci avait signalé le manuscrit comme remontant au XIII^e^ siècle, et quoique le manuscrit retrouvé ne soit pas antérieur à la seconde moitié du XIV^e^, l'identité n'en peut pas être mise en doute.

C'était donc bien l'enfant prodigue que j'étais chargé de faire rentrer au foyer paternel.

Je ne résistai pas au désir de revoir sur le manuscrit retrouvé les passages qui m'avaient charmé il y a quarante-cinq années quand j'avais sous les yeux les extraits de l'abbé Baldit et que, ma femme à côté de moi, dans notre petit appartement du boulevard Magenta, en copiait les morceaux destinés à la *Revue des Sociétés savantes*. Le souvenir de ma première lecture se réveilla dans ma mémoire avec toute sa fraîcheur et son intensité. J'en citerai quelques lignes pour donner aux lecteurs du *Journal des Savants* un aperçu du sujet des deux principaux traités contenus dans le manuscrit retrouvé. Tous deux se rapportent à ce que les hagiographes peuvent appeler la *vita posthuma* de saint Privat.

Le premier et le plus court de ces deux traités devait occuper treize pages en tête du manuscrit, fol. 1-7; mais l'enlèvement du premier feuillet en a fait disparaître le commencement; les dernières lignes qui subsistent permettent de supposer que c'était un résumé de la Passion de saint Privat. Ce résumé de la Passion servait de préambule à une collection de miracles accomplis au cours du XI^e^ siècle et dont le récit a dû être rédigé vers la fin du même siècle. La relation commence par ces mots :

Multa[2] et magna nimium Privati miracula que sunt in ore omnium memoranda per secula, ex quibus pauca cupio huic dare volumini, nam ejus exaltacio colenda omni homini. Privatus presul celebris, magna dignus memoria, mundi victis ille-

[1] *Les sources de l'histoire de France*, première partie, t. II, p. 130. — [2] Fol. 2.

cebris, summa nunc tenet gaudia. Cum poeta egregius gesta corruptibilium, vir facundus Virgilius ad tantum donat studium, et mandantur memorie colorata mendacio, et coluntur cotidie expensis et studio, quis potest sub silentio Privati facta ponere, qui cum Dei servicio potuit mundum vincere, cujus sanctis virtutibus nos debemus confidere et ejus sanctis precibus ad vitam hinc ascendere, ut David scripsit carmine : « In sanctis laus sit Deo. » Ipse dixit : « In homine confidendum est nemini; nemo donetur laudibus dum in hoc mundo fuerit; post mortem laus sit omnibus qui, victo mundo, vixerint. » Ex quo jam laudes Domini et illius preconia in sanctis dantur homini, ecce sancti magnalia non possum nunc non canere, et quanta sint vel qualia pro posse meo pandere. En audiat Ecclesia.

Les événements locaux qui ont fourni la matière des anecdotes contenues dans cet opuscule appartiennent au xi^e siècle. Tel est un concile tenu au Puy vers le milieu de ce siècle, puisque l'historiographe y mentionne la présence d'Étienne, évêque du Puy, de Raimond, évêque de Mende, et du célèbre Odilon, abbé de Cluni. La réunion avait pour objet le régime de la paix de Dieu, et ce dut être une manifestation grandiose. Les curés des diocèses de la région, notamment ceux du diocèse de Mende, y conduisirent quelques-uns de leurs paroissiens. Pour donner plus de force aux décisions de l'assemblée, on avait voulu que le peuple les ratifiât par son assentiment :

Apud [1] Podium Sancte Marie, quod alio nomine Anicium dicitur, beate memorie Stephanus ejusdem urbis antistes consilium pro statuenda pace mandaverat rogavitque omnes vicinos episcopos ut illuc, cum suorum sanctorum reliquiis, convenirent quatenus tantorum auctoritate que firmanda erant rectius constabilirent et levitatem populi saltem pro reverentia sanctorum compescerent atque ad firmum consensum, data ab omnibus fide, conducerent. Igitur concurrentibus populis, episcopus etiam Mimatensis nomine Raimundus occurrit cum clero et populo, ferens sancti martyris Privati corporis admirabile pignus; quod audientes, Anicienses omnes ei in obviam proruunt, quoniam sancti martyris virtus apud omnes famosissima habebatur, sed et episcopi qui convenerant, cum omni clero civitatis, divinis adornati paramentis occurrunt, ferentes et ipsi sua quisque pignora sanctorum, cumque prope extra urbem utraque sibi obviaret processio, statio fit et clerici laudes resonantes divinas, turba que tanta convenerat gemitibus et orationibus sancti martyris clementiam propulsabat. Inter quos pater filium, membris omnibus contractum, ulnis deportans, ad sancti Privati properabat accedere majestatem. Quem cernentes fideles, qui martyris potentiam jam erant experti, manu ei annuunt ut citius pergat et firmiter credentes imperant ut sancto martyri contractum offerat natum. Tum voce magna illo clamante ut sibi locus quo ad sancti pertingere posset presentiam daretur, respicitur ab episcopis et maxime a sancto Odilone, Cluniacensi abbate, quia et ipse ob causam memoratam convenerat. Itaque adeundi concessa facultate, supplex ad sancti imaginem appropinquat homo, atque cum multo ejulatu miserum filium profert ita ut sepius eum in altum ferendo sustentaret, innumeras querelas emittendo, ad sui

[1] Fol. 5.

misericordiam spectantem populum invitabat. Denique videntes ejus tantam constantiam universi, tam clerus quam populus, precibus suis Dominum rerum factorem et inclitum martyrem Privatum exorabant ut homini miserrimo et infelici non tardarent succurrere. Mox vero pia virtus sancti manifesta apparuit, et in juvene contracto extendentibus se nervis et sanguine vacuos venarum aditus adimplente, vitalis spiritus queque per membra cucurrit. Nam mirum in modum dum ipsius compaginarum juncture solverentur, sonitus audiebatur et ad unamquamque corporis partem, dum sanaretur, gemitum emittebat eger. Cumque hec audientes communem Dominum et martyrem suum Privatum omnes magnifice collaudarent, ecce subito resilivit debilis, plena membrorum omnium recepta sospitate. Ipse jam sue salutis judex cum ceteris currere et vocibus innumeris recuperatorem suum benedicere cepit. Que vero gaudia utrique populo queque prospera in constituendis rebus tunc in illo consilio pro hac sancti martyris virtute acciderint non est nostre facultatis evolvere.

Une autre anecdote du même opuscule nous fait assister à l'irruption dans la ville de Mende d'une bande de pillards dont l'historiographe avait pu être témoin au temps de l'évêque Aldebert, sans doute Aldebert Ier, vers 1052 ou 1062 :

His[1] ergo hujusmodi tragediis ita prolatis, aliud quod nostris accidit temporibus inserere huic operi curavi miraculum, quatenus moderna auctoritate gestarum rerum comprobetur antiquitas. Nam degente in episcopatu predicto presule domino Aldeberto, eques quidam malicia sua infrenis, nescio quibus injuriis lacessitus, cum multa militum manu, die quadam, improvisus affuit, ipsamque sancti martyris urbem invadens attemptavit; ad cujus strepitum conturbati cives exeunt, sueque[2] habitationis, viribus quibus possunt, menia deffendunt, incognitoque Dei judicio octo ex ipsis civibus ab invasoribus interficiuntur, de quorum nece episcopus, cum clericis et omni plebe, mestitudine non parva affectus, statuit jejunium, cunctisque indixit ut ante sancti martyris corpus nudis pedibus cum magna contritione cordis convenirent, peterentque Dei omnipotentis clementiam, quatinus presentis loci recentem invasorem, ob meritum beatissimi Privati, aut ad veram penitentie reduceret emendationem, aut quantum expediebat dignaretur punire ultione. Sicque factum est ut, die octava post hec, sancti martyris, ut credimus, intercessionibus, Dei virtus illius commissum militis reatum vindicare curaret. Populis namque commotis, eisdem inimicis bellum initum est, in quo, eo multi[3] qui affuerunt magis quam a centum gladiis interempto, carnes ipsius frustatim se vidisse disperse fatebantur, et hoc quoque sancti martyris victoria admirabili predicatur, tantamque adhuc formidinem circumquaque habitantibus infert ut omnes adversarii eundem depredari locum vel impugnare nimium obstupescant.

Le second traité sur les miracles de saint Privat, qui couvre une cinquantaine de pages (fol. 6-31) du manuscrit retrouvé, est l'œuvre d'Aldebert le Vénérable, évêque de Mende de 1151 à 1187.

Il y est surtout question des actes du pontificat de ce prélat. Les nombreuses anecdotes dont il se compose y sont racontées avec plus ou

(1) Fol. 3 v°. — (2) Passage altéré. — (3) Déplacement de mots.

moins de développements et se font remarquer par la variété des sujets et par le piquant d'allusions à des faits souvent étrangers à l'hagiographie : la découverte du corps de saint Privat, le culte dont il fut honoré, la dévotion des fidèles au patron du diocèse, les cérémonies célébrées dans la cathédrale, la fouille des anciennes cryptes, les révélations obtenues pendant les songes y tiennent la place la plus considérable. L'archéologie tirera parti de beaucoup de détails descriptifs. On lira avec intérêt ce que l'auteur rapporte sur les reliques que Dagobert passe pour avoir voulu faire porter à l'abbaye de Saint-Denis, sur diverses localités et familles de l'Auvergne ou des pays voisins, sur les pèlerinages qui étaient le plus en vogue au XII^e^ siècle, sur la célébrité de l'école de Salerne, sur les rapports de l'évêque de Mende avec le roi Louis VII.

Dans une épître préliminaire Aldebert a expliqué par quels motifs et dans quelles circonstances il s'est décidé à consigner par écrit les miracles opérés sous ses yeux ou de son temps par l'intercession de saint Privat :

Aldebertus[1], Mimatensis ecclesie humilis minister, fidelibus cunctis et Deum timentibus salutem in Domino.

Cum filii Babylonis soleant exultare si contingat aliquando fulgorem Ecclesie peccatis carnalium vel pressuris iniquorum quasi quibusdam tenebris obscurari, multo magis e contrario vos, ipsius Ecclesie filios, opportet matris gloriam letiori[bus] animis predicare, quociens eam celestis miseratio serenitate pacis et sanctorum miraculis voluerit illustrare. Igitur, ad honorem Dei et beati Privati, Gavalorum episcopi et martyris, gaudiumque et gloriam tocius Ecclesie, noticie vestre pando ubi et qualiter ejusdem martyris sanctissimi corpus inventum sit, quibusve revelationibus michi et aliis celitus declaratum necnon quantis miraculis martyrem suum Christus glorificaverit postquam de loco ubi reperte sunt ejus sacrosancte reliquie transferuntur, et que ipso translationis die ac deinceps miracula ego ipse propriis oculis vidi, et ab ipsis quibus contigerant seu ab aliis qui viderant accepi. Quod vero michi et aliis revelationes de inveniendo martyre factas dixi, a propriis et doctis auditoribus pie et prudenter accipi flagito, quia non sequitur ut sanctum se reputet aut reputare credatur cui que sancta sunt revelantur, cum et Balaam cadens apertos oculos habuerit, et ex Jacob orituram stellam previderit, multisque aliis quos enumerare longum est, indignis et improbis, multa sacra et mistica revelata sunt. Ita ergo placatis his qui forte nobis aliquid revelari egre ferebant, quia nos divina revelatione indignos aut noverant aut putabant, jam nunc ad propositum accedamus; non enim cum eis diucius est agendum, quoniam si pii sunt, pie satisfaccioni facile adquiescunt; si obstinati et invidiosi[2], nobis emolliri non possunt. Ad extremum omnino tacere non possumus, et incliti martyris gesta mirifica silentio preterire. Quo modo enim pro eo ut debemus dabimus animam, si ei negamus et linguam? Verendum certe ne si desidia vel timore subprimimus quod Deus nobis et per nos aliis voluit revelare, lucernam sub modio velle ponere convincamur; et cum servo inutili qui fodiens in terram abscondit pecuniam domini sui pena simili procellamur.

[1] Fol. 7. — [2] *Individia.* Ms.

Comme exemple du style d'Aldebert, je ne citerai qu'un chapitre du traité. Ce chapitre est d'ailleurs très remarquable; il nous fait bien connaître le caractère d'assemblées ecclésiastiques et populaires du XII^e^ siècle dont il faut tenir un grand compte pour étudier le début du tiers état dans la vie publique de cette époque. Il s'agit d'une de ces assemblées tenues dans un faubourg de Mende, autour d'une statue de saint Privat, et dans lesquelles l'évêque appelait le clergé et le peuple à prendre part à des délibérations sur *la paix et les bonnes mœurs*, la paix de Dieu et l'ordre public.

Locus[1] habetur in suburbio Mimatensi, in quo solet clerus ac populus Gavalorum congruo tempore convenire, et a ministris ecclesie iconia beati Privati martyris cum veneracione deferri, atque super lapidem ad hoc ipsum ibidem erectum honorifice collocari, quatinus omni clero et reliquo populo, in nomine Domini pariter congregato, sub presencia et testimonio dicti martyris, que ad pacem et ad bonos mores pertinere videntur a presule civitatis cum seniorum consilio mandentur seu decernantur, in quo videlicet loco per merita beati martyris, quam plurimi variis incommodis laborantes optata sanitatis remedia, dum ibi obdormiscunt, recuperasse feruntur.

Denique, tercio anno revelationis beati martyris quidam de civibus dum in muro excubant ad custodiam civitatis, ipsa nocte revelacionis insolitum lumen in jam dicto loco se vidisse testati sunt viri itaque tales de quorum testimonio qui eos noverunt dubitare super hoc non possint, quod quidem et ab aliis multociens ibidem videri solere cognoscitur, sicut et multa alia mira contingere. Sed hoc unum quod in die revelacionis beati martyris ad ejus gloriam celitus procuratum sit specialiter placuit annotare.

Je pourrais citer d'autres chapitres qui nous apportent des informations non moins précieuses sur l'état matériel et moral du pays au XII^e^ siècle. On peut, à la rigueur, en prendre connaissance dans l'édition imprimée en 1883 par le curé de Saint-Martin-de-Boubaux. Il faut à coup sûr en savoir gré à l'abbé Pourcher, mais son livre, qui dénote un chercheur curieux et instruit en même temps qu'un travailleur ingénieux, sera surtout cité comme une singularité typographique. Son édition du *Manuscrit ou livre de saint Privat* n'est guère connue que dans le Gévaudan. La disposition en est assez confusément ordonnée, ce qui en rend la lecture très fatigante; il n'y a pas l'ombre d'une préface et les notes y font absolument défaut : le texte aurait eu besoin d'éclaircissements, le manuscrit qui nous l'a transmis est fautif en plus d'un endroit; un lecteur qui s'en est servi peu de temps après la transcription a mis en marge de plusieurs pages la note *corruptum* (fol. 13, 15 v°, 21 v° et 27), ou bien *hic videtur corruptum* (fol. 26).

[1] Fol. 30 v°.

Les Miracles de saint Privat ne sont guère moins instructifs que ceux de saint Benoît, publiés par Eugène de Certain dans un volume de la Société de l'histoire de France. Il faudrait reprendre le projet jadis conçu par Eugène de Rozière : on verrait que Molinier ne s'est pas exagéré la valeur de l'œuvre d'Aldebert, évêque de Mende, en disant, d'après les très courts extraits publiés en 1862, que, dans cet écrit, tout lui paraissait extrêmement curieux.

Léopold DELISLE.

LE PLUS ANCIEN MONUMENT DE L'ASTRONOMIE CHINOISE.

Léopold de Saussure. L'astronomie chinoise dans l'antiquité. *Revue générale des Sciences.* Paris, 28 février 1907. — Prolégomènes d'astronomie primitive comparée. *Archives des Sciences physiques et naturelles.* Genève, 15 juin 1907. — Note sur les étoiles fondamentales des Chinois. *Ibid.* 15 juillet 1907. — Le texte astronomique du *Yao-Tien.* 1 broch. in-8°. Leyde, Librairie et Imprimerie ci-devant E. J. Brill, 1907.

Il est généralement connu que les Chinois ont attaché de longue date une grande importance à l'astronomie; que leurs empereurs tenaient à s'entourer d'observateurs officiels; que les missionnaires européens, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, ont dû le grand crédit dont ils ont joui à la cour de Chine à ce qu'ils possédaient, pour prédire les mouvements célestes, des méthodes supérieures à celles de leurs rivaux indigènes.

Quelques siècles plus tôt il est probable que les rôles eussent été renversés et que les astronomes de l'Occident auraient pu venir demander à la Chine des leçons utiles. Il résulte en effet d'un document mis en lumière par le P. Gaubil, mais récemment encore mal interprété, que, deux mille ans avant notre ère, les Chinois avaient déjà fondé la description du ciel sur des bases rationnelles et précises. Ils savaient déterminer la durée de l'année, les dates des saisons. Ils rattachaient ces dates à l'observation de certaines étoiles, aussi judicieusement choisies que nous pourrions le faire aujourd'hui. Et, pour arriver à ce résultat, ils devaient noter les heures de passages d'étoiles par le méridien, posséder des garde-temps (horloges ou clepsydres), en un mot employer la méthode devenue chez nous, depuis deux siècles, la base de l'astronomie de précision,

mais dont les Égyptiens, les Chaldéens, les Grecs et les Arabes ne semblent avoir tiré aucun parti.

Telle est la thèse hardie que M. Léopold de Saussure développe dans les quatre études récentes dont nous avons donné les titres et dont la dernière résume et complète les autres.

Cette entreprise, si le succès la couronne, intéressera vivement les astronomes, en leur montrant qu'ils ont eu, dans l'application de leurs méthodes actuelles, des devanciers longtemps insoupçonnés. Elle constituerait aussi pour l'érudition française une véritable victoire. En effet, si la théorie de M. de Saussure est, par certains côtés, nouvelle, elle emprunte ses arguments essentiels aux écrits déjà anciens de deux de nos compatriotes, le P. Gaubil et Jean-Baptiste Biot. Le caractère spécial de l'astronomie chinoise est peut-être noyé chez le P. Gaubil dans des développements un peu confus, mais il est affirmé avec force par Biot dans de lumineux articles insérés au *Journal des Savants* en 1839 et 1840.

Bientôt après, un phénomène étrange s'est produit. D'assez nombreux érudits, à la suite de Biot, ont traité de l'astronomie chez les anciens peuples de l'Orient. Ce sont, pour les nommer à peu près dans l'ordre d'apparition de leurs travaux, Sédillot, Chalmers, Whitney, Schlegel, Legge, Russell, Ginzel. Tous ont pris, dans ce problème, une position nettement contraire à celle de Biot. Pour eux, le document fondamental du *Yao-Tien* est controuvé. Il ne peut remonter à la date vénérable qu'on lui assigne, car tous les recueils scientifiques chinois ont été englobés au IIIe siècle avant notre ère dans une destruction générale. Les étoiles équatoriales que le vieux texte mentionne, que la tradition subsistante permet d'identifier, et dont Biot a signalé le choix intentionnel et précis, ne sont qu'un plagiat, une adaptation malhabile du zodiaque lunaire des Indiens. Devant cette quasi-unanimité de la critique, l'opinion de Biot a été comme submergée; depuis de longues années elle n'avait pas trouvé de défenseurs.

M. de Saussure n'a pas craint de se placer en travers de ce courant, d'apparence irrésistible. Pour lui l'explication de Biot n'est pas renversée, ni même ébranlée. Il suffit de la compléter quelque peu pour qu'elle s'impose avec une force invincible. Si l'on peut, nous dit-il, reprocher quelque chose à l'illustre auteur, ce n'est pas d'avoir méconnu ou forcé le sens du texte chinois; c'est de s'être contenté d'une démonstration trop sommaire et de n'avoir pas barré la route par avance aux objections qui devaient surgir.

Mais si la version du P. Gaubil et de Biot, la première en date, a la

IMPRIMERIE NATIONALE.

vérité pour elle, d'où vient que des hommes éminents, à des titres divers, dans la science et la critique, se sont trouvés d'accord pour la rejeter?

Dès que l'on y regarde d'un peu près, cet accord cesse d'être imposant. Les historiens modernes de l'astronomie chinoise ont trop souvent suivi leurs prédécesseurs sans les contrôler. Tous ont écrit sous l'empire de cette idée que l'étude du ciel, chez les anciens, est essentiellement zodiacale et écliptique, qu'elle est née du désir d'assigner la route des astres mobiles parmi les étoiles. Et cela, en effet, peut se soutenir si l'on ne parle que des races indo-germaniques.

Partant de cette notion, on ne peut guère manquer de trouver le texte du *Yao-Tien* obscur ou suspect. On sera tenté de diminuer son autorité, de lui contester sa date, par exemple d'admettre avec le professeur Weber, de Berlin, que la destruction des livres ordonnée par l'empereur Tsin-Che-Hoang-Ti a eu un effet radical, de sorte que nous ne savons rien de ce que les Chinois ont pu noter dans le ciel antérieurement au IIIe siècle avant notre ère.

Mais l'interprétation de Biot fait intervenir comme élément essentiel la haute antiquité du *Yao-Tien*. Quatre étoiles y sont désignées comme marquant les milieux des saisons. Ces quatre étoiles divisaient l'équateur en quadrants égaux 2200 ans avant notre ère. Elles ne remplissaient pas cette condition mille ans avant ni mille ans après, moins encore aux dates plus récentes. On rejettera donc, comme fondée sur une erreur historique, la version de Biot, et l'on se croira dispensé d'examiner les concordances qu'il emprunte à l'astronomie. De fait les commentateurs modernes passent à côté de ces preuves sans leur faire l'honneur de les discuter.

Or ces preuves, mises sous forme graphique par M. de Saussure, sont au contraire tellement précises et claires qu'elles nous obligent à reporter à la date traditionnelle au moins une partie du *Yao-Tien*. Ce document n'aurait pu être forgé à une date ultérieure que par un faussaire sachant appliquer correctement la précession des équinoxes. C'est une hypothèse qu'il n'y a pas même lieu d'envisager.

Cela ne veut pas dire que le texte nous soit parvenu inaltéré. M. Chavannes, dont l'autorité est grande en ces matières, y voit des fragments d'un ancien almanach, enchâssés dans un traité plus récent. Gaubil et Biot, conduits par un heureux instinct, sont allés droit au plus important. Leurs successeurs se sont laissé égarer par un contexte de valeur moindre, plutôt fait pour obscurcir la pensée primitive. Mais un astronome, même étranger à l'exégèse des textes chinois (tel est notre cas,

nous devons l'avouer), ne manquera pas de retenir comme capitale la mention de quatre étoiles qui, observées au méridien, à la même heure solaire, au milieu des saisons, conduisent à quatre dates concordantes pour le règne de Yao. Toutes les tentatives faites pour assigner à l'observation de ces quatre étoiles une heure solaire variable, comme celle du crépuscule, aboutissent à un échec manifeste. Le calcul fait correctement donne alors pour les quatre dates correspondantes du *Yao-Tien* des écarts de 20 à 30 siècles.

En l'absence de tout autre renseignement, on pourrait dire que l'on est en présence d'une coïncidence heureuse, mais fortuite. À cela M. de Saussure oppose de nombreux indices qui témoignent dans le même sens : la tradition, d'abord, qui place précisément à 42 siècles de nous le règne de Yao; les nombreux textes qui ont amené Gaubil à reconnaître, malgré lui en quelque sorte, que les anciens Chinois rapportaient les étoiles à l'équateur, et non à l'écliptique, comme tout l'Occident le faisait récemment encore; enfin, d'autres livres mis en lumière depuis Biot et qui montrent la persistance de cette pratique. Ainsi dans les *Mémoires historiques de Se-Ma Ts'ien*, publiés par M. Chavannes en 1895, l'étoile polaire est appelée le Faîte du Ciel, la région polaire le Palais Central. Ils attribuent aux étoiles circompolaires des influences occultes, une prédestination religieuse. Ils ne font intervenir aucun mythe solaire, aucune considération écliptique et zodiacale.

Mais tous ces arguments empruntés à l'érudition, et que nous n'avons point qualité pour apprécier, pouvaient être laissés de côté, tant est précise la preuve astronomique, tirée de la situation des étoiles fondamentales usitées à toutes les époques et auxquelles une tradition constante a gardé les mêmes noms.

En effet, ainsi que Biot l'a reconnu et que M. de Saussure le montre avec encore plus d'évidence, ces étoiles fondamentales, toutes à proximité de l'équateur, se partagent en trois groupes : quatre étoiles qui passaient au méridien, au milieu des saisons, en même temps que le Soleil moyen; quatre autres introduites longtemps après pour remplacer les premières, quand l'arrangement primitif eut été troublé par la précession des équinoxes; vingt étoiles enfin qui correspondent en angle horaire aux circompolaires principales, soit à leur passage supérieur, soit à leur passage inférieur. Les cercles horaires ainsi matérialisés se succèdent à des intervalles très inégaux. Mais c'est la distribution même des circompolaires existantes qui impose cette irrégularité.

Telle est la rigueur de ces coïncidences que toute théorie qui veut, sans en tenir compte, motiver autrement le choix des étoiles fondamen-

tales, doit être considérée comme faisant fausse route. L'astronomie chinoise, loin d'être une importation indienne, est profondément originale. Elle a devancé de loin tout l'Occident dans la voie ouverte pour nous par Römer et qui a donné bientôt après de si éclatants résultats entre les mains de Bradley.

Ainsi, à une époque où l'Europe ne possédait ni science ni histoire, l'étude du ciel avait déjà provoqué en Asie des efforts considérables dans deux directions bien diverses. L'observateur primitif, s'il a l'imagination vive et le goût poétique, sera surtout frappé du spectacle changeant des grands luminaires, soleil, planètes et comètes. Il voudra en prédire la marche et les conjonctions. Ainsi naîtra l'astronomie zodiacale et écliptique. L'homme chez qui dominent l'humeur paisible et le sens pratique verra dans la révolution diurne des étoiles une horloge naturelle destinée à régler ses actes. Il s'efforcera de construire des machines qui se conforment à ce mouvement régulier. Il trouvera ensuite dans ces machines elles-mêmes un moyen de suppléer les astres devenus invisibles et finalement de décrire le ciel. Les deux tendances sont, au même degré, naturelles et légitimes. Et si quelque chose, en cette matière, doit être un sujet d'étonnement, ce n'est pas que la Chine ait si vite acquis les notions de l'équateur et du méridien, c'est plutôt que l'Occident ait mis si longtemps à en reconnaître la puissance.

P. PUISEUX.

UN INVENTAIRE DES MATÉRIAUX DE L'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE.

MAXIME COLLIGNON. *L'archéologie grecque.* 1 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils, 1907.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Dans cette recension que nous entreprenons du Manuel d'archéologie grecque de M. Collignon, nous trouvons d'abord à nous arrêter sur le chapitre I du premier livre, *Les origines de l'art grec.* Il a pour titre : *La*

[1] Voir le premier article dans le cahier de septembre 1908, p. 449.

civilisation égéenne et mycénienne. Après quelques mots sur les objets trouvés à Santorin sous la lave et sur ceux qui proviennent de la plus ancienne couche d'Hissarlik, ce chapitre s'ouvre par une dizaine de pages entièrement neuves, où sont indiqués brièvement, mais avec beaucoup de précision, les principaux résultats des fouilles qui ont été exécutées en Crète par la Mission anglaise et la Mission italienne. Six figures bien choisies, empruntées aux publications de MM. Evans et Halbherr, donnent quelque idée de l'originalité d'un art dont les plus vieux monuments remonteraient, assure-t-on, jusqu'au xx^e^ siècle environ avant notre ère. Après avoir ainsi remis la civilisation ou plutôt les civilisations successives de la Crète à la place qu'elles ont droit d'occuper dans les profondeurs lointaines de ce passé dont les ombres commencent à s'éclairer, l'historien, franchissant la mer Égée, revient à ce Péloponèse où, vingt-cinq ans plus tôt, il avait cru trouver la tête du chemin qu'il se proposait de suivre à travers les âges; mais il sait maintenant ce qu'il ignorait quand jadis, d'après Schliemann, Dœrpfeld et Tsoundas, il décrivait les édifices de Mycènes et de Tirynthe, les tombes de l'Argolide et de la Laconie avec leur riche et étrange mobilier; il sait où les artisans qui travaillaient pour les princes achéens de la Grèce européenne ont pris les types de leur architecture et de leur sculpture, de leur céramique et de leur orfèvrerie. Ce que l'on soupçonnait vaguement, il l'affirme en connaissance de cause :

> Les fouilles de Crète ont eu pour résultat d'éclairer d'un jour nouveau les découvertes antérieures faites à Mycènes. La civilisation dont Schliemann a retrouvé des vestiges en Argolide se rattache en effet directement à celle de la Crète. Elle en est issue et elle la prolonge avec des caractères différents. À vrai dire, c'est Cnossos qui nous fait maintenant comprendre Mycènes.

Fort de cette certitude, M. Collignon distingue, dans l'art mycénien proprement dit, les éléments indigènes, ceux qui appartiennent sans doute à ce que l'on peut appeler le « style européen », style commun aux peuples de l'Europe centrale, et les éléments empruntés à l'art crétois. Il arrive ainsi à une conclusion qui paraît suggérée par l'ensemble des faits aujourd'hui connus et à laquelle je souscrirais volontiers :

> En regard de l'art *minoen*, celui de Mycènes est comme un art provincial. Importé en Grèce, il n'y a eu qu'une floraison éphémère, du xv^e^ au xii^e^ siècle environ, et il ne s'y est pas implanté profondément. On s'explique que l'invasion des Doriens lui ait été fatale et qu'on en constate des survivances non point en Grèce mais en Ionie, c'est-à-dire dans le pays où se réfugièrent les peuples de l'Hellade refoulés au delà de la mer par les tribus doriennes.

Le chapitre II, consacré à *L'art homérique*, a été aussi récrit en entier. L'auteur y a tiré parti du livre de M. Helbig, *L'épopée homérique expliquée par les monuments*, du tome VII de notre *Histoire de l'art dans l'antiquité* et d'autres travaux qu'il cite dans sa bibliographie. Le chapitre III, *Les origines orientales*, n'appelait pas les mêmes développements. L'essentiel avait été dit dès le premier jour. On s'est contenté de chercher à mieux montrer encore comment, vers le VIIe siècle, le génie grec a su mettre à profit toutes les suggestions qui lui étaient venues du dehors pour créer un art qui lui appartienne en propre, qui soit la fidèle expression de ses plus hautes pensées et de ses sentiments les plus chers.

Le livre II, *L'Architecture*, a subi une refonte à laquelle il a beaucoup gagné. Dans les trois premiers chapitres, il ne reste presque plus rien de la rédaction primitive, qui était vraiment trop sommaire. Partout là, M. Collignon a mis très habilement à profit des ouvrages récents, auxquels, en tête du livre, il renvoie pour plus de détail. C'est d'après eux qu'il traite la question de l'origine des ordres grecs, qu'il expose les principes de ces divers ordres et qu'il présente la théorie du temple, « ensemble harmonieux dont l'unité est fondée sur les règles les plus claires. » Plusieurs figures nouvelles aident à comprendre les définitions, soit qu'elles décomposent chaque ordre en ses éléments canoniques, soit qu'elles reproduisent des portions d'édifices classiques et fassent ainsi saisir l'effet d'un chapiteau et d'un entablement des meilleurs temps.

À propos de ces édifices, une autre question se posait, celle de savoir quelle part a été faite à la couleur dans la décoration de leurs surfaces. Depuis les recherches de Hittorf et de Fenger, le principe même de cette polychromie n'est plus contesté; mais il était un point sur lequel on a eu quelque peine à se mettre d'accord. On se demandait si les architectes grecs avaient appliqué ces colorations à toutes les parties de leurs édifices et s'ils avaient toujours suivi à cet égard les mêmes règles. Aujourd'hui, on est bien près de s'entendre à ce sujet, entre historiens de l'art. Depuis que l'attention a été appelée sur les traces de couleur que portaient les monuments antiques, les observations se sont multipliées. On en a fait de décisives à Olympie et à Delphes. MM. Koldewey et Puchstein ont fourni des renseignements très précis sur les temples de l'Italie méridionale et de la Sicile; M. Wiegand n'a pas étudié avec moins de soin les débris des constructions de l'Acropole antérieures aux guerres médiques.

À l'aide de tous les documents ainsi réunis, M. Collignon a montré

comment la polychromie « a varié, suivant les époques, d'après une progression décroissante. Appliquée d'abord largement sur le stuc qui recouvrait la pierre des temples archaïques, elle a été réduite, avec l'emploi du marbre, à des proportions plus restreintes. Aussi l'histoire de la polychromie ne peut-elle être faite qu'en tenant compte des époques, des localités et des écoles d'architecture ». Ce qui paraît aussi démontré, c'est que, dans le temps même où il était fait le plus prodigue emploi de la couleur, celle-ci était réservée pour les parties hautes du temple. En règle générale, les murs et les fûts des colonnes gardaient la teinte claire du stuc posé sur la pierre. Le chapiteau n'avait guère d'autre peinture que le rouge des filets. C'était l'entablement qui se colorait tout entier de teintes franches et vives, soit que celles-ci fussent appliquées avec le pinceau sur le calcaire ou le marbre, soit qu'elles fussent données par des revêtements de terre cuite peinte, à dessins très riches, où dominent les tons jaunes, bruns et rouges.

Lorsque le marbre se substitue à la pierre, les couleurs sont réparties avec plus de mesure. L'ordre ionique surtout exige une polychromie discrète et fine, où la dorure joue un rôle important. Après avoir ainsi défini l'usage que les architectes grecs ont fait de la polychromie, l'auteur ajoute qu'on la comprendrait mal, « si l'on oubliait les conditions de climat qui la rendaient presque nécessaire. Sous cette lumière dorée, la teinte unie du marbre eût été monotone; les détails se seraient perdus dans une teinte blanche uniforme, que l'éclat du soleil d'été eût rendue aveuglante. Il fallait accuser les lignes pures de l'édifice, faire valoir tous les traits de ce travail exquis et les rehausser par des tons brillants qui jouaient merveilleusement sous la clarté rayonnante du ciel ».

À ce qui était dit, dans les sections suivantes, des *Propylées* et des *Portiques*, il n'y a rien eu à changer. Quelques pages seulement sont tombées, qui retrouveront leur place ailleurs, à la fin du chapitre. En revanche, pour ce qui est des *Théâtres* (§ 3), il n'était pas possible de s'en tenir au peu qui en avait été dit en 1881. C'est depuis lors que des fouilles méthodiques ont achevé de dégager le site du célèbre théâtre d'Épidaure et qu'elles ont exhumé, comme à Oropos, à Délos et à Priène, des théâtres moins importants, mais dont les dispositions principales s'étaient conservées, presque intactes par endroits, sous un épais remblai de terre et de décombres. Quelques-unes de celles-ci avaient provoqué, chez un savant et sagace architecte, M. Dœrpfeld, des réflexions qui l'avaient mis en passe de soumettre à une critique sévère les idées que, sur la foi de quelques textes d'assez basse époque, on s'était faites jusqu'alors des conditions dans lesquelles avaient été représentées, sur le théâtre

d'Athènes, devant le public qui les vit naître, les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, ainsi que les comédies d'Aristophane[1].

On admettait, comme une vérité démontrée, que, dès la première heure et de tout temps, la troupe chargée de jouer le drame se partageait en deux groupes, le chœur chantant et évoluant dans l'orchestre, tandis que les acteurs s'adressaient à la foule du haut d'une estrade, le *proskénion*, qui aurait été l'équivalent de notre scène. Or M. Dœrpfeld est arrivé à se convaincre que, lors de la création du drame attique, le chœur et les acteurs n'étaient pas ainsi séparés, ni à Athènes, dans le théâtre de Dionysos, ni dans les autres enceintes où se donnaient des représentations du même genre. Pas plus que les choristes, les acteurs ne quittaient pas l'orchestre. C'était dans l'orchestre qu'ils dialoguaient, soit entre eux, soit avec le chœur. La preuve qu'il en était ainsi, M. Dœrpfeld l'a trouvée tout d'abord dans l'étude même des drames qui sont parvenus jusqu'à nous, tous les théâtres dont les restes se prêtaient à son examen ayant été remaniés à l'époque hellénistique et plus profondément encore à l'époque romaine; mais, dans ces édifices, même après les changements qu'ils ont subis, son œil exercé a souvent su discerner la trace toujours plus ou moins sensible des arrangements primitifs. La théorie suggérée par la critique des textes littéraires a reçu du témoignage des monuments une heureuse confirmation. On a pu contester certaines des affirmations de M. Dœrpfeld, chercher à établir qu'il tendait à trop retarder le moment où, l'élément lyrique ayant perdu de son importance dans le drame, les acteurs auraient déserté l'orchestre pour monter sur la scène; mais sa doctrine, si on en limite l'application au théâtre du v^e^ siècle, paraît avoir résisté victorieusement à toutes les objections qui lui ont été opposées. Dans cette mesure, M. Collignon l'a pleinement acceptée; son livre va concourir à répandre et à populariser cette doctrine. Elle se répandra en dehors du monde un peu restreint des archéologues de métier. Les hellénistes, quand ils liront les *Perses* ou l'*Œdipe roi*, les *Acharniens* ou les *Nuées*, entreront plus avant dans l'intelligence de ces ouvrages, parce qu'ils saisiront mieux la nature et la force du lien qui unissait les uns aux autres, rapprochés dans cet étroit espace, tous les interprètes de la pensée du poète, ceux par qui l'action s'engage et marche vers son but, ceux aussi qui, par leurs chants, la commentent et en dégagent le sens.

Nouvelles sont encore les pages (§ 4) qui sont consacrées aux *villes*

[1] Voir, dans le *Journal des Savants*, les cinq articles où j'ai fait l'analyse et la critique des idées de M. Dœrpfeld (1898, p. 133-145, 197-214, 402-425, 509-522, 581-600).

et à la *maison hellénistiques*. M. Collignon a visité, il y a quelques années, les fouilles allemandes de Priène. Les souvenirs qu'il a gardés de cette excursion lui ont permis d'opposer aux vieilles cités grecques qui, comme Athènes, s'étaient bâties et avaient grandi au hasard d'une perpétuelle improvisation ce que l'on peut appeler les villes modernes, celles qui, sous les successeurs d'Alexandre, ont été construites par les architectes ioniens sur un plan régulier. Ces dernières, par le tracé rectiligne de leurs voies et l'ampleur de leurs places où sont groupés dans un bel ordre les principaux édifices urbains, font songer aux cités américaines d'aujourd'hui.

Comme la ville, la maison change alors d'aspect. Très simple et très petite dans l'Athènes de Périclès, elle devient, vers le IIIe siècle, partout plus luxueuse et plus spacieuse. Une figure empruntée au *Bulletin de correspondance hellénique* représente l'intérieur de la maison de Délos qui, elle-même, est le prototype de la maison pompéienne.

Le livre III, *La Sculpture*, n'a pas moins profité des découvertes mémorables qui se sont produites dans ces trente dernières années. Au chapitre I, *Les Origines*, il n'y a guère eu à ajouter que des figures qui, comme celles de l'Apollon d'Orchomène et d'un *xoanon* de Délos, ont rendu sensibles aux yeux, par de fidèles images, des procédés de facture que les mots suffisent mal à définir. Il en a été tout autrement pour le chapitre II, *L'Archaïsme (du VIIe siècle à 480 avant notre ère)*. Là, qu'il s'agisse de la *Grèce orientale* ou de la *Grèce occidentale* (§ 2), l'auteur devait tenir compte des monuments que, depuis 1881, les fouilles ont fait partout sortir de terre, à Délos, à Athènes, à Delphes, en Béotie, ailleurs encore, monuments dont chaque série représentait une des écoles locales de la statuaire grecque ou l'une des phases de son développement; il n'avait que l'embarras du choix entre tant de pièces dont aucune n'était dénuée d'intérêt et qui, presque toutes, ont fourni la matière d'études approfondies et pénétrantes, parmi lesquelles il suffira de signaler celles de M. Lechat sur les sculptures de l'Acropole d'Athènes. Tout est donc nouveau dans ce chapitre, aussi bien les figures qui l'illustrent que le texte qui n'a presque rien gardé de la rédaction d'autrefois. Les monuments connus de longue date, comme les statues de l'allée des Branchides et le tombeau lycien dit des Harpyies, n'ont pas été oubliés; mais ce qui sert surtout à faire apprécier l'originalité de l'archaïsme ionien, c'est le charmant édifice que M. Homolle a découvert et restitué à Delphes, le *Trésor des Cnidiens*. On en a sous les yeux la façade restaurée (fig. 52), ainsi que deux échantillons des bas-reliefs qui le décorent (fig. 53 et 54).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pour la Grèce occidentale (sous cette rubrique, la Sicile et la Grande-Grèce sont réunies au Péloponèse), Delphes est venu de même apporter son contingent de documents inédits. Une métope du *Trésor de Sicyone* a pris place à côté des plus vieilles métopes de Sélinonte (fig. 58 et 59); mais c'est surtout pour l'*École attique* (§ 3) que tout était à refaire. Nulle part plus que là M. Collignon n'a dû éprouver le regret de se voir contraint, par les nécessités de son programme, à si peu prendre dans les matériaux très divers et très curieux que mettaient à sa disposition les fouilles qui ont été commencées, en 1885, dans l'Acropole d'Athènes par la Société archéologique. Il a pourtant réussi à indiquer avec précision comment les imagiers attiques, après avoir débuté par le bois, ont ciselé la pierre tendre, pour s'initier ensuite, sous Pisistrate, au travail du marbre, grâce aux leçons qu'ils ont reçues des sculpteurs ioniens. Le groupe dit de Typhon, qui meublait le fronton de l'ancien Hékatompédon, donne une très juste idée du style des hauts reliefs que, pendant la première moitié du VIe siècle, on taillait dans le calcaire (fig. 61) et, par deux exemples (fig. 62 et 67), on devine tout au moins quel agrément et quelle variété présente la série de ces statues féminines, consacrées à Athéna, que l'on nomme d'ordinaire les *Korés*, les « jeunes filles ». À défaut d'une image coloriée, une description exacte de la statue choisie comme type avertit le lecteur du rôle que les enduits colorés, dont ne pouvait se passer le tuf, ont continué de jouer dans cette sculpture archaïque, après même que l'artiste eut lié partie avec le marbre. Ce n'est pas seulement de l'influence des modèles ioniens que se ressentent les œuvres où se dépense, aux environs de l'an 500, l'activité féconde des sculpteurs attiques; elles trahissent aussi certains emprunts faits au style des maîtres qui travaillent le marbre à Argos et à Sicyone ou qui coulent le bronze à Égine. C'est ce qui est expliqué ici très clairement, quoique de façon très succincte, et ce que justifie la reproduction de quelques fragments qui paraissent dater de la veille ou du lendemain des guerres médiques (fig. 65-68). On est un peu surpris de ne pas trouver là, auprès des statues des *Tyrannicides*, une ou deux des métopes de ce *Trésor des Athéniens* que M. Collignon mentionne pourtant en des termes qui prouvent qu'il en comprend tout l'intérêt et toute l'importance.

Ce qui était dit de l'*École d'Égine* (§ 4) n'appelait point de changements notables; mais il a été tiré parti, pour quelques corrections de détail, des fouilles que Furtwængler a exécutées dans l'île et du grand ouvrage[1]

[1] *Ægina, das Heiligtum der Aphaia.* Munich, 1906.

où il en a exposé les résultats. C'est à celui-ci que l'on est renvoyé pour ce qui concerne la composition et la restauration des groupes de statues qui remplissaient les deux frontons. La question si controversée de savoir en l'honneur de quelle divinité le temple avait été bâti est tranchée par l'inscription qui a donné le nom de la divinité locale, Aphaia, que l'on y adorait.

Le chapitre III est intitulé : *La sculpture après les guerres médiques (480) jusqu'à la fin du v^e^ siècle.*

Pour cette période, les fouilles récentes ont bien moins ajouté à nos connaissances que pour la période archaïque. Elles ont pourtant livré quelques monuments de grand prix, qui ne pouvaient manquer de trouver ici leur place. Tel est le célèbre bronze de l'*Aurige*, découvert à Delphes dans les fouilles françaises (fig. 71). Il ouvre la série des œuvres que l'auteur porte au compte de ceux qu'il appelle les *Maîtres de transition* (§ 1); mais on est étonné de voir que, pour ce qui concerne les origines et le caractère du groupe dont faisait partie cette admirable figure, M. Collignon s'en soit tenu aux hypothèses émises en 1897 par M. Homolle; partout ailleurs il semble avoir suivi jour par jour les progrès de la recherche archéologique. On a étudié de plus près que l'on ne l'avait fait tout d'abord les quelques lettres encore apparentes de l'inscription martelée dont les traces sont visibles sur le bronze, et la lecture qui en a été faite par M. Washburn confirme l'essentiel de l'hypothèse avancée par M. Svoronos. Celui-ci affirmait que l'Aurige provenait du monument « des Kyrénéens » que signale Pausanias (X, xv, 6) et le déchiffrement de M. Washburn permet de croire à la présence du nom *Arkésilas*, lequel ne peut désigner qu'Arkésilas V, huitième et dernier roi de Kyrène, dont l'écurie gagna une belle victoire dans la course des chars aux jeux pythiques de 462.

Nous ne saurions expliquer ici comment les Kyrénéens, après avoir chassé leur roi, démarquèrent le quadrige qu'il avait offert à Apollon en souvenir de son triomphe personnel; nous ne saurions non plus chercher quel nom devait porter, lors de la commande du groupe, le personnage que nous appelons aujourd'hui l'*Aurige;* mais ce qui paraît démontré, c'est que Polyzélos de Syracuse et les princes Dinoménides n'ont rien à voir ici, en sorte qu'il n'y a pas lieu de prononcer à ce propos le nom du sculpteur Pythagoras de Rhégion. Pausanias nous apprend[1] que le quadrige où il lut une dédicace des Kyrénéens était

[1] L'état présent de la question a été très clairement exposé par M. Lechat, dans une lettre en date du 16 décembre 1907 (*Revue archéologique,* 1908, p. 126-130). Il indique les résultats acquis dès à pré-

l'œuvre d'Amphion de Cnossos, un statuaire de l'école de Critios et de Nésiotès.

Pour faire sentir le charme de cette heure fugitive où, dans les ouvrages de la plastique, il ne reste plus, de l'archaïsme qui s'efface et va disparaître, que je ne sais quel subtil parfum de naïveté ingénue, on trouve ici, heureusement groupés, auprès de l'*Aurige*, à défaut de monuments que l'on puisse attribuer avec certitude à Calamis, la *Joueuse de flûte du trône Ludovisi*, l'*Apollon Choiseul-Gouffier* et le bas-relief d'Éleusis qui réunit *Déméter, Coré* et *Triptolème*. Myron est représenté par son *Discobole*.

Viennent ensuite *Les sculptures d'Olympie* (§ 2). Dans l'édition précédente, elles n'étaient décrites qu'après l'œuvre de Phidias. Elles reprennent ici, dans ce tableau où doit être suivi l'ordre des temps, la place que l'on s'accorde aujourd'hui à leur assigner, d'après une étude attentive de ce qui a été retrouvé du décor des métopes et des frontons.

Sur Phidias (§ 3), sur les sculptures du Parthénon (§ 4), du temple de Thésée, de l'Érechthéion, du temple d'Athéna Niké, de Phigalie (§ 5), M. Collignon pouvait se borner à reproduire les jugements qu'il avait déjà portés. Il a pourtant tenu compte de certains résultats auxquels la critique est arrivée récemment. C'est ainsi qu'il incline à accepter l'hypothèse de Furtwængler, d'après laquelle il y aurait lieu de reconnaître une copie fidèle de l'Athéna Lemnienne de Phidias dans une belle statue de Dresde, complétée par une tête du Musée de Bologne; il a de même, d'après une inscription découverte dans ces dernières années, rétabli la vraie date de la construction du temple d'Athéna Niké, en prenant soin de marquer que les bas-reliefs de la balustrade sont sûrement postérieurs à ceux de la frise du petit édifice.

Les élèves et les contemporains de Phidias sont passés rapidement en revue (§ 6). À propos de l'un d'eux, Callimaque d'Athènes, on voit paraître ici (fig. 94) un curieux monument que les fouilles de Delphes ont mis au jour, le groupe de danseuses qui formait le couronnement de ce que l'on appelle la *colonne aux acanthes*, colonne votive qui servait de support à un trépied.

Dans les pages qui concernent l'*École d'Argos et Polyclète* (§ 7, la belle copie du *Diadumène*, découverte à Délos par Louis Couve, s'est substituée à un bronze de notre Cabinet des antiques qui était certainement plus loin de l'original.

sent et montre comment on peut résoudre certaines difficultés qui arrêtent encore les critiques embarrassés pour mettre le texte de Pausanias d'accord avec ce qui nous reste de l'inscription et du groupe.

Le chapitre IV, *La sculpture au quatrième siècle*, n'a pas moins gagné que le précédent à la revision qu'il a subie. M. Collignon marque par des traits plus précis qu'il ne l'avait fait jadis les différences qui distinguent l'art des Scopas, des Praxitèle et des Lysippe de celui des Phidias et des Polyclète. Comme intermédiaire entre les deux écoles, il introduit ici Képhisodotos et son *Eirénéé;* il n'oublie pas de mentionner les frontons d'Épidaure, l'héroon de Trysa et le monument lycien dit *des Néréides;* mais c'est surtout son Scopas (§ 1) qui a été tout renouvelé par l'apport des fouilles de Tégée et par l'ingénieuse conjecture de M. Treu, qui dans une statuette du Musée de Dresde a reconnu une réduction de la *Ménade déchirant un chevreau*, l'une des œuvres les plus vantées de Scopas. C'est à propos de Scopas qu'est mentionné le *Mausolée* d'Halicarnasse[1]. Quant à Praxitèle (§ 2), depuis l'apparition de l'illustre Hermès d'Olympie, aucun marbre n'est sorti de terre que l'on puisse avec vraisemblance attribuer à son ciseau, sauf peut-être une base de trépied découverte à Athènes; mais on n'en trouvera pas moins le génie de Praxitèle plus finement caractérisé ici et représenté par plus d'images de ses statues qu'il ne l'avait été dans la première esquisse de cette histoire.

Je ne puis pourtant m'empêcher de regretter que de ces quatre figures la moins bonne soit celle de l'Hermès. Elle a été exécutée sur un cliché qui, bien qu'attribué à l'atelier athénien de Romaïdis, semble avoir été pris sur le plâtre. Dans ce report, il ne subsiste pour ainsi dire plus rien du modelé tout ensemble si large et si délicat de l'original, pas plus que l'on n'y soupçonne la chaude patine dont là s'est revêtue la blancheur du Paros.

Jadis à peine mentionnés, *Les contemporains de Scopas et de Praxitèle* ont ici leur place à part (§ 3). Ce que l'on sait, par les auteurs, des plus connus de ces artistes est résumé en quelques mots. Les ouvrages qui leur étaient attribués ont péri; mais, pour y suppléer, l'historien a décrit et figuré quelques belles œuvres anonymes du même temps. C'est d'abord la *Déméter de Cnide;* cette image pathétique du deuil maternel qui semble être comme une première épreuve du type chrétien de la *Mater dolorosa*. Vient ensuite cette *Aphrodite de Melos* au sujet de laquelle on a tant écrit et tant discuté. Les solutions qui sont ici proposées des

[1] Nous relèverons, au sujet de ces sculptures, une légère erreur que contient la note de la page 199. M. Collignon dit qu'il y en a un fragment à Gênes, dans la villa di Negro. Or ce fragment a été acquis, en 1865, par le Musée Britannique et réuni aux morceaux qu'avaient donnés les fouilles de Newton.

problèmes qu'elle soulève me paraissent être celles qui offrent le plus de vraisemblance. Isolée, la statue aurait tenu une pomme de la main gauche, tandis que la droite effleurait le haut de la draperie. C'est autour de Scopas, dans son école, qu'il conviendrait de chercher l'auteur de ce chef-d'œuvre. La *Niké de Samothrace* n'est pas moins bien choisie que la Déméter de Cnide pour faire comprendre en quoi la sculpture du IVe siècle diffère de celle du Ve, par le plaisir qu'elle prend à l'effet dramatique, par l'expression intense et passionnée qu'elle aime à mettre dans les attitudes et les mouvements de ses figures, dans tous leurs gestes et dans les traits de leurs visages.

Ces mêmes caractères, cette émotion et « ce frisson de la vie », M. Collignon les signale aussi dans la frise du *Monument choragique de Lysicrate* et, à plus juste titre encore, dans les figures de *Pleureuses* qui décorent un des sarcophages exhumés à Sidon, en 1888, par Hamdi-bey. On ne peut se défendre de regretter qu'il n'ait pas été trouvé place ici pour deux ou trois des figures en question. Malgré leur rare mérite, elles ne sont pas encore très connues. Elles n'ont pas eu le temps de se frayer la voie des ouvrages destinés au grand public.

Lui aussi, Lysippe a bénéficié de découvertes toutes récentes. On le jugeait surtout d'après sa célèbre statue d'athlète, l'*Apoxyoménos*. À côté de cette figure, qui ne nous est connue que par des copies de l'époque romaine, on voit paraître ici pour la première fois la statue du Thessalien Haghias que nous devons aux fouilles de Delphes. Ce n'est pas un mince avantage que de pouvoir étudier ainsi le style du maître sinon dans un original taillé par son ciseau, tout au moins dans un ouvrage qui paraît bien être une réplique en marbre d'un bronze fondu par le maître, réplique qui a peut-être été exécutée dans l'atelier même et sous la surveillance de Lysippe. C'est encore l'influence des modèles fournis par Lysippe que nous devinons dans un monument qui, lui aussi, était encore, il y a vingt ans, enfoui en terre, dans les bas-reliefs d'un autre sarcophage de Sidon (fig. 114). Hardi cavalier, Alexandre, la lance baissée, sur une des faces de la cuve, chasse le lion et, sur l'autre, charge, avec ses compagnons, la cavalerie perse. L'Alexandre du sarcophage, par la noblesse et la liberté de sa facture, est certainement plus voisin du type créé par Lysippe[1] que celui de la Bataille d'Arbèles du Musée de Naples, où il y a dans les formes quelque sécheresse et quelque raideur, défauts qui sont inhérents au procédé de la mosaïque et

[1] M. Collignon s'était tout récemment occupé de Lysippe. Voir, dans la collection dite des *Grands artistes*, son *Lysippe, Étude critique illustrée de 24 reproductions hors texte*, in-8°, Laurens, 1905.

dont ne réussit jamais à triompher complètement l'adresse même du plus habile ouvrier.

Le chapitre v, *L'art hellénistique*, n'offrait guère l'occasion de mettre en ligne des monuments dont la réapparition date d'hier; mais ceux mêmes qui étaient anciennement connus ont été, dans ces derniers temps, les objets d'études qui les ont fait mieux apprécier en les reliant les uns aux autres et en les replaçant dans leurs cadres historiques. C'est ainsi que l'art de l'*École de Pergame* (§ 1) est mieux compris et plus admiré depuis que l'achèvement du grand ouvrage entrepris par l'Académie de Berlin et la nouvelle installation du Musée des antiques, dans cette même ville, ont permis de mieux se représenter l'aspect que devait offrir l'autel gigantesque consacré à Zeus et à Athéna par le roi Eumène II, depuis aussi qu'une enquête qui s'est poursuivie dans toutes les galeries de l'Europe y a fait retrouver, éparses mais aisément reconnaissables, les nombreuses copies qui avaient été exécutées dans l'antiquité des statues de bronze que les Eumènes et les Attales avaient commandées aux meilleurs sculpteurs du temps pour commémorer les victoires qu'ils avaient remportées sur les Galates ravageurs de l'Asie occidentale[1].

Pour les *Écoles de Rhodes et de Tralles* (§ 2), peut-être eût-on pu viser, en quelques mots, les découvertes qui ont été faites récemment à Lindos et à Tralles. À Lindos, on a retrouvé plusieurs signatures de sculpteurs rhodiens. Tralles a fourni des morceaux de sculpture qui ne manquent pas de mérite. On a dû se restreindre ici à ne donner qu'un échantillon du style de ces écoles; mais je ne sais vraiment s'il n'eût pas mieux valu, dans ce cas, présenter au lecteur l'image du *Laocoon* que celle du *Taureau Farnèse* (fig. 118). Le Laocoon est plus dramatique et surtout il a le mérite d'être beaucoup moins restauré. Il y a bien peu de parties antiques dans l'énorme groupe de Naples qui est, presque en entier, l'œuvre de Giovan-Battista della Porta, un sculpteur du XVIe siècle. Ç'a été, en revanche, une heureuse idée que de ne point clore ce résumé historique sans y avoir fait une place à l'*Art alexandrin* (§ 3). La reproduction d'un joli bas-relief du Musée de Munich (fig. 120) fait comprendre comment, sous les successeurs d'Alexandre, le sculpteur, pour réveiller l'attention d'un public qui se plaît aux mimes d'Hérondas et aux idylles de Théocrite, s'avise d'emprunter au peintre de genre et au peintre de paysage leurs thèmes et leurs effets.

[1] M. Collignon a visité le site de Pergame pour collaborer à l'ouvrage intitulé : *Pergame, restauration et description des monuments de l'Acropole.* Restauration par L. Pontremoli, architecte, texte par M. Collignon, membre de l'Institut. Henry May, 1900, in-f°.

On aurait attendu ici un dernier chapitre, avec lequel nous aurions suivi les sculpteurs grecs jusque dans cette Rome qui commence à les attirer dès le dernier siècle de la République et qui, sous l'Empire, leur donne tant d'ouvrage. Nous aurions aimé à les voir modifier leur style pour répondre aux besoins et aux goûts de cette clientèle nouvelle, multiplier ces effigies des grands personnages et des princes auxquelles, dès le temps des Diadoques, ils avaient appris à donner la fidélité du portrait, puis, dans les bas-reliefs des arcs de triomphe et des colonnes triomphales, créer une imagerie historique qui, sinon par la facture, tout au moins par l'exacte copie qu'elle donne de la réalité, rappelle le décor des palais de l'Assyrie et de la Perse. C'est ce que M. Collignon aurait expliqué mieux que personne. S'il y a renoncé, c'est que la place lui était trop étroitement mesurée.

Dans le chapitre VI, *Les stèles et les ex-voto*, point de changements notables, sinon dans l'illustration, qui, grâce à l'emploi de la photographie, donne mieux que les dessins d'autrefois l'impression de la grâce et de la noblesse qui distinguent certains de ces monuments. Au contraire, le dessin était, nous avons dit pourquoi, le procédé qui se prêtait le mieux à la présentation des statuettes d'argile et il y a longtemps que les nécropoles de Tanagra, de Myrina et de Tarse ont fourni de nombreux exemplaires des types que cet art charmant se plaisait le plus à reproduire.

Le livre IV, *Les figurines de terre cuite*, est donc celui qui, d'une édition à l'autre, a le mieux gardé ses anciennes dimensions et son ancien aspect.

Le livre V, *Les vases peints*, a conservé, dans son ensemble, les divisions d'autrefois; mais il y a été tenu compte, dans la rédaction nouvelle, des progrès que les études de céramographie ont réalisés, grâce à de nombreuses découvertes qui ont été faites sur tous les points du monde grec. C'est ainsi que, dans le chapitre III, *Classification des vases peints*, le *style géométrique* a été mieux défini, que l'effet des *influences orientales* a été indiqué avec plus de précision et qu'a été signalée l'importance de monuments tels que les *sarcophages de Clazomène*. Toute l'histoire de la céramique d'Athènes, du VII^e^ au IV^e^ siècle, a reçu des développements qui la mettent au point. D'après les résultats des fouilles de l'Acropole, les débuts de la peinture à figures rouges ont été replacés à leur vraie date, dans le dernier quart du VI^e^ siècle. Plusieurs nouveaux dessins ont permis d'apprécier la beauté des vases dits de *style sévère* et de *style libre*. Les *vases à fond blanc* ne sont plus maintenant représentés seulement par les lécythes funéraires. Quelques exemples sont donnés

de ces belles coupes attiques, qui n'ont été étudiées que depuis peu, où une peinture à deux ou trois tons, d'une singulière délicatesse, s'enlève sur un champ d'un blanc crémeux.

Nous n'insisterons pas, de peur d'allonger outre mesure ce compte rendu, sur les corrections et les additions qui ont été faites, dans le même esprit, au texte et à l'illustration du livre VI, *La numismatique et la glyptique*, et du livre VII, *Bronzes et bijoux*. Les indications que l'on y trouvera réunies ont, malgré leur brièveté forcée, le mérite de résumer, pour chaque catégorie de monuments, les conclusions auxquelles les spécialistes ont été conduits par les trouvailles et les enquêtes les plus récentes.

C'est là ce qui fait la rare valeur de ce petit livre. Il rendra service même aux archéologues de métier. Chacun d'eux est contraint, par le nombre si considérable des monuments déjà publiés et de ceux qui, sans avoir été reproduits, sont entassés dans les galeries, puis par l'afflux de ceux qui ne cessent point de sortir de terre, à restreindre ses recherches personnelles, à les faire porter, d'une manière plus ou moins exclusive, sur telle ou telle province de la science. Il lui sera souvent utile, quand il voudra ressaisir une vue d'ensemble, de recourir à cette sorte de mémento, où, pour chaque ordre de questions, il trouvera résumées les solutions que les érudits les plus compétents ont données en dernier lieu des problèmes les plus intéressants et les plus discutés. Le bénéfice sera plus grand encore pour les esprits cultivés et curieux qui, après avoir commencé par se nourrir des lettres antiques, s'avisent un beau jour de soupçonner que le génie grec ne tient pas tout entier dans le peu qui nous reste de son œuvre littéraire. Une fois que cette vérité leur est apparue, ils éprouvent le désir de savoir comment le génie grec s'y est pris pour exprimer, par des formes qui parlent aux yeux, les pensées et les sentiments que ses poètes et ses prosateurs ont traduits par des rythmes sonores et par des mots. Cette langue des formes, ils pourront ici en épeler l'alphabet, dans ce rapide et brillant exposé, grâce aux images bien choisies qui l'accompagnent. Peut-être arriveront-ils ainsi à comprendre que l'âme grecque se révèle aussi clairement à notre curiosité dans une statue ou dans le décor d'un vase peint que dans un chant de l'Iliade ou dans une tragédie de Sophocle.

Georges PERROT.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LA REINE VICTORIA.

La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite. Traduction française, avec une introduction et des notes, par JACQUES BARDOUX. 3 vol. in-8°. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

Nous ne devons pas nous attendre à trouver ici de nouvelles lumières sur les grands mouvements collectifs, — politiques et sociaux, économiques et religieux, — qui expliquent véritablement l'histoire de l'Europe moderne. Mais si nous nous contentons de rester en quelque sorte à la surface de la société, si nous nous intéressons à l'histoire anecdotique des cours et des cabinets, il nous faut remercier le roi d'Angleterre de nous avoir, en ouvrant libéralement aux éditeurs du présent recueil les archives de sa famille, fourni une telle abondance de renseignements inédits; il nous faut remercier aussi M. Jacques Bardoux d'avoir mis l'ouvrage à la portée du public français, par cette traduction très exacte et très littérale, précédée d'une bonne introduction. Ce nouveau choix de lettres complète utilement la vie du prince consort, par sir Theodore Martin, et la biographie de la reine Victoria, par M. Sidney Lee, déjà puisées aux mêmes sources. Pendant qu'au XIXe siècle les peuples européens s'agitaient, un petit nombre de familles régnantes travaillaient, avec des succès variables, à défendre leurs trônes, menacés par les révolutions; familles généralement allemandes, depuis que la maison de Bourbon, latine par les traditions sinon par le sang, était tombée en décadence; et, parmi ces familles, il en était une, celle des Saxe-Cobourg-Gotha, qui se distinguait par la multiplicité de ses alliances matrimoniales, par l'étendue de son influence. La correspondance de la reine Victoria constitue une source nouvelle pour servir à l'étude de l'histoire des Saxe-Cobourg-Gotha au cours du XIXe siècle.

Voici d'abord, semées le long de ces trois volumes, de nombreuses lettres de celui que l'on peut considérer, en raison de son intelligence et de l'importance du rôle qu'il a joué, comme le véritable chef de la famille. Le prince Léopold a épousé, en 1816, la princesse Charlotte, fille unique du Régent d'Angleterre. Si elle avait survécu à son père, Léopold serait devenu le mari d'une reine d'Angleterre; mais elle est morte après un an de mariage. Un moment, Léopold a espéré obtenir de l'Europe le mandat de régner sur la Grèce; mais, à son vif dépit, l'Europe n'a pas voulu de lui. Finalement, le royaume de Belgique lui a été

offert en 1832. C'est dès lors avec une véritable passion qu'il pratique le métier, nouveau et difficile, de monarque constitutionnel; il réussit là où il était facile d'échouer, et propose orgueilleusement sa manière de procéder en modèle à tous ses voisins. Pendant que son frère aîné est le duc régnant à Cobourg, le fils d'un autre de ses frères épouse, en 1836, la reine de Portugal. Le fils d'une de ses sœurs épouse, en 1837, une fille de Louis-Philippe. Mais il est mieux apparenté encore. Une de ses sœurs a épousé en secondes noces un fils de George III, le duc de Kent, et a eu de celui-ci une fille, la princesse Victoria, qui semble appelée à régner un jour sur l'Angleterre. La maison de la duchesse de Kent est une petite cour plus allemande qu'anglaise, inféodée d'ailleurs au parti whig, en guerre ouverte avec la cour de Saint-James. Léopold se fait le protecteur, le conseiller, de la mère et de la fille. La petite princesse l'adore; il correspond assidûment avec elle. Il lui désigne pour mari le prince Albert, son neveu; et Victoria promet de l'épouser quand elle sera majeure. Quand elle monte en 1837 sur le trône, il redouble d'empressement, multiplie les recommandations :

I. Je vous conseille de dire aussi souvent que possible que vous êtes née en Angleterre... II. Vous ne pouvez jamais trop décerner d'éloges à votre pays et à ses habitants... III. Je recommande à votre attention l'Église établie... vous ne pourrez jamais trop en parler. IV. *Avant de prendre une décision importante, je serais content si vous vouliez bien me consulter*... (23 juin 1837.)

Il sent pourtant que Bruxelles est trop éloigné de Londres, et détache auprès de sa nièce, pour achever son éducation et veiller sur elle, son ami le baron de Stockmar, un patriote allemand, érudit, sagace et dévoué :

Il n'y a pas de branche du savoir dans laquelle il ne puisse révéler des connaissances utiles : 1° l'histoire considérée à un point de vue pratique et philosophique; 2° le droit international et tout ce qui s'y rapporte; 3° l'économie politique, une section très importante aujourd'hui; 4° les études classiques; 5° les belles-lettres en général; 6° la science physique sous toutes ses formes, etc. La liste serait trop longue si je devais tout énumerer.

Une sorte d'invasion de la politique anglaise par la science allemande s'organise méthodiquement :

Dans tous les pays, et à toutes les époques, des hommes comme Stockmar ont rempli des fonctions semblables, même dans les pays les plus bigots et les plus jaloux, tels que l'Espagne, l'Autriche, etc.... Vous l'aurez constamment près de vous sans que personne ait le droit d'y trouver à redire, et, pour vous être utile, il faut qu'il soit près de vous. (30 juin 1837.)

L'intervention de Stockmar est d'autant plus nécessaire que la jeune reine semble, à peine montée sur le trône, échapper à l'influence de son oncle. Le comte Melbourne, son premier ministre, un vieil homme du monde aimable, nonchalant et sceptique, a su faire sa conquête. Aussi bien l'opinion, à Londres, ne voit pas sans déplaisir l'influence que Léopold avait prise sur l'esprit de sa nièce : un conflit diplomatique s'étant élevé, dans les premiers mois de 1838, entre la Belgique et la Hollande, les ministres anglais saisissent cette occasion de prouver qu'ils ne se sentent en aucune manière tenus de protéger, en toutes circonstances, le roi des Belges contre le roi de Hollande. Désormais Victoria, dans les lettres qu'elle écrit à son oncle, évite de parler politique; il a beau s'en plaindre, elle s'entête dans ce système. La querelle s'achève, en septembre 1839, par des protestations réciproques de tendresse. Mais ces protestations dissimulent mal un fond d'amertume et de ressentiment. Pour reconquérir au bénéfice des Saxe-Cobourg ce qu'il a perdu de prestige, il presse l'affaire du mariage avec le prince Albert, dont lord Melbourne semble avoir plutôt voulu différer la date (voir la lettre de la reine Victoria au roi des Belges, du 15 juillet 1839). Albert, qui vient de faire en Italie un voyage d'études sous la conduite du sage Stockmar, rend, au mois d'octobre, visite à la reine à Windsor. Elle s'éprend de lui. Quatre mois plus tard, ils sont mariés.

Ce n'est pas à dire que tout de suite l'influence des Saxe-Cobourg se trouve beaucoup fortifiée par ce mariage. Entouré de la défiance publique, en butte à l'hostilité du Parlement, le prince Albert n'a pas même, pendant les premiers mois, la consolation d'être le confident politique de sa femme. Très jeune et très naïve, à la fois pénétrée de l'importance de ses fonctions et subjuguée par lord Melbourne, elle traite son mari comme depuis un an elle traitait son oncle. Elle l'aime passionnément, mais elle veut, quand elle est avec lui, se reposer de la politique, qui souvent peut-être la fatigue et l'ennuie. La *Correspondance* nous met au courant des négociations qui eurent lieu à ce sujet entre les deux époux, lord Melbourne et le baron Stockmar étant leurs ambassadeurs respectifs :

Mon impression, explique lord Melbourne, est que l'obstacle principal dans l'esprit de Sa Majesté, c'est la crainte de différer d'opinion; elle pense que la paix du foyer sera plus sûrement conservée, si on évite les sujets propres à créer des différents. (Mémorandum de Mr Anson, 28 mai 1840.)

Victoria ne s'exprimait pas autrement, un an plus tôt, dans ses lettres au roi Léopold. Stockmar demande en retour s'il ne faut pas ex-

pliquer l'attitude de la reine, au moins partiellement, « par la foi absolue qu'elle a dans son ministère actuel : elle ne prête dès lors qu'une attention insuffisante aux plans et mesures proposés. La reine ne croit pas nécessaire de les comprendre complètement: et partant elle est incapable de faire connaître les opinions et projets du Cabinet à celui qui doit être son ami et son conseiller ».

La violente querelle qui éclate au cours de l'été, au sujet des affaires d'Orient, entre la France et l'Angleterre, entre Thiers et lord Palmerston, servit sans doute d'occasion au prince Albert pour intervenir, une première fois, dans la marche des affaires publiques. Encore M. Sidney Lee, dans sa biographie de la reine Victoria, semble-t-il avoir un peu forcé les choses quand il attribue à l'action concertée du prince Albert et de la reine Victoria tout ce qui fut fait pour rendre moins humiliantes, à l'égard de la France, les exigences du ministre des affaires étrangères, lord Palmerston. La *Correspondance*, qui nous apporte ici beaucoup de documents nouveaux, nous montre bien le prince Albert communiquant à lord Melbourne ce que le roi Léopold lui fait savoir de sa propre correspondance avec Louis-Philippe, et se rendant de la sorte très utile au premier ministre anglais. Mais il faut considérer que celui-ci n'approuvait pas la politique brutale de son ministre des affaires étrangères, et que, si le prince Albert sut, au cours de cette crise, se faire agréer comme collaborateur, c'est parce qu'il entrait dans les vues de lord Melbourne, conseiller attitré de la reine. Lorsque, au mois de mai 1841, les whigs tombent du pouvoir, le prince est loin encore de se considérer comme investi de la confiance de sa femme. Voyez la commission dont, le 4 mai, il charge son secrétaire, M. Anson :

Dit à lord Melbourne, rapporte celui-ci (5 mai), que le Prince désirait qu'il gravât dans l'esprit de la Reine la nécessité où elle était de ne pas agir sans lui à la veille de cette crise : seule, elle ne serait pas capable de triompher des difficultés... Le Prince dit que la Reine voit juste au premier coup d'œil; mais, si ses sentiments l'entraînent dans une direction contraire, elle évite les arguments du Prince, qu'elle sent conformes aux siens, et elle recherche auprès d'autres personnes des arguments pour défendre ses désirs contre ses convictions.

Albert essaie d'utiliser, dans son propre intérêt, la confiance même que la reine a en lord Melbourne. Puisqu'il va cesser d'exercer le pouvoir, et puisque la reine désirera certainement le consulter encore, le prince ne pourrait-il être l'intermédiaire officieux entre la reine et son ancien premier ministre? Mais ce plan est déjoué par Victoria et lord Melbourne, qui continuent de s'écrire directement tous les jours.

Mon ange chéri, écrit le 18 mai la reine à Léopold, est vraiment un grand soutien pour moi. Il prend le plus grand intérêt à tout ce qui se passe, vibre avec moi et pour moi, et néanmoins s'abstient, ainsi qu'il le doit, de m'influencer en aucun sens : cependant nous parlons beaucoup de ces événements et son jugement est, comme vous le dites, bon et tempéré.

La conquête morale de la reine par son mari n'est pas encore complète : il faut en reculer la date plus que n'avaient fait les biographes de l'un et de l'autre. Elle est cependant en voie de s'opérer : le moment approche où la reine va apprendre à suivre aveuglément les instructions de son mari, où la correspondance politique de Victoria deviendra purement et simplement la correspondance du prince Albert. Le triomphe du prince est facilité par l'arrivée au pouvoir du ministère *tory*. Entre Albert et Robert Peel il y a une réelle affinité de nature : l'un et l'autre sérieux, consciencieux, portés à la mélancolie, passionnés pour la politique, mais détestant pareillement le faste et le bruit. Il y a, par-dessus le marché, en matière d'affaires étrangères, communauté, on pourrait dire : identité de vues.

Les ministères anglais avaient, au milieu du XIX^e^ siècle, le choix entre deux systèmes de politique étrangère. L'un était démocratique et guerrier : il s'agissait d'encourager les peuples européens dans leurs tentatives de soulèvement contre les souverains que les traités de 1815 leur avaient imposés. Lord Palmerston était disposé à pratiquer cette politique. Ce grand homme du parti libéral anglais, très conservateur et très aristocrate au fond, y voyait un moyen pour occuper à l'extérieur les velléités démocratiques du peuple anglais, en même temps que pour accroître le prestige de la nation, et lui assurer, dans tout l'Occident, une clientèle politique et commerciale. L'autre système était conservateur et pacifique. Toute guerre, dans l'état où se trouvait l'Europe, menaçant de prendre une allure révolutionnaire, l'intérêt des monarchies établies était que la paix ne fût pas troublée. La politique de la Sainte-Alliance avait été déjà une politique de paix internationale. Robert Peel et son ministre des affaires étrangères, lord Aberdeen, annonçaient, en arrivant au pouvoir en 1841, l'intention de gouverner dans le même esprit. Mais ce n'étaient pas des absolutistes ; le génie de Robert Peel consista en ce qu'il sut, lui ministre conservateur, opérer, par sa politique libre-échangiste et pacifique, une sorte de transition insensible entre l'internationalisme féodal de la Sainte-Alliance de 1815 et le nouveau cosmopolitisme tel que les industrialistes de l'école de Manchester en formulaient les principes.

Par là ses tendances se trouvaient converger avec celles des Saxe-

Cobourg. Le roi des Belges avait toutes les raisons de craindre qu'une nouvelle révolution parisienne n'emportât la monarchie belge, née, par contre-coup, de la Révolution de juillet. Il redoutait, d'accord avec Louis-Philippe, comme pouvant avoir des répercussions dangereuses pour les deux trônes, tous les mouvements révolutionnaires qui viendraient à éclater soit en Espagne, soit en Italie. Il avait resserré les liens qui unissaient sa famille à celle du roi des Français. Le duc de Nemours venait d'épouser, en 1840, une fille de son frère Ferdinand; un fils de Ferdinand épousait en 1843 une fille de Louis-Philippe. Mais ces deux monarchies, d'origine récente et révolutionnaire, auprès de quelle monarchie traditionnelle pourraient-elles trouver alliance et appui? Non pas auprès des monarchies septentrionales, qui les détestaient, les méprisaient, daignaient à peine reconnaître leur existence. Léopold voulait que ce fût auprès de sa nièce Victoria et de son neveu Albert. Robert Peel et lord Aberdeen étaient consentants. Nous voyons, dans la *Correspondance*, s'établir des relations de plus en plus étroites entre les Cours de Bruxelles, de Londres et de Paris, — trois cours qui par beaucoup de traits se ressemblent, économes, bourgeoises, vertueuses et laborieuses avec une sorte d'affectation. Ainsi les projets de Léopold se réalisent. Il se constitue, dans l'Europe occidentale, comme une Sainte-Alliance de la monarchie constitutionnelle.

Sur un seul point, entre les Orléans et les Cobourg, il y avait frottement. Les Cobourg avaient poursuivi leur politique de mariages : non contents d'avoir marié un des leurs à la reine de Portugal, et un des leurs encore à la reine d'Angleterre, ils avaient ambitionné pour un Cobourg la main de la petite reine d'Espagne. Le prince Ernest, frère aîné du prince Albert, puis le prince Léopold, son cousin germain, avaient successivement été leurs candidats. Le roi Louis-Philippe, de son côté, avait rêvé de marier son fils, le duc d'Aumale, à la reine d'Espagne. Il avait ensuite, cédant aux protestations du Gouvernement anglais, renoncé à ce projet; les Saxe-Cobourg, de leur côté, pour plaire à la France, abandonnèrent la candidature de Léopold. Mais c'est alors que le roi Louis-Philippe forma le projet de marier un de ses fils, le duc de Montpensier, à la sœur cadette de la reine d'Espagne. Suivant sir Theodore Martin, c'est à Eu, dans l'été de 1845, qu'il se serait pour la première fois ouvert de ce projet au prince Albert et à la reine Victoria. La *Correspondance* nous montre, dès le 14 janvier 1845, Victoria écrivant à son oncle pour protester avec « indignation » contre l'idée d'un pareil mariage, « équivalant à un mariage avec la reine elle-même ». Ce que Louis-Philippe fit à Eu, ce fut en réalité de battre une

fois de plus en retraite. La reine d'Espagne n'épouserait pas un Bourbon, et le duc de Montpensier attendrait, pour épouser la sœur cadette, que la reine fût mariée et fût mère. Ainsi dormait la querelle de famille, apaisée par la diplomatie de lord Aberdeen.

En juin 1846, Robert Peel perdit le pouvoir. Lord Palmerston rentra aux Affaires étrangères. Il prit un ton différent de celui que son prédécesseur avait adopté, et dans une dépêche à son représentant de Madrid, — dépêche dont il laissa le Gouvernement français prendre connaissance, — envisagea de nouveau comme admissible la candidature de Léopold. Louis-Philippe considéra qu'il pouvait dès lors reprendre, lui aussi, sa liberté d'action. Guizot et lui, en moins d'un mois, arrangèrent les mariages simultanés de la reine d'Espagne avec un Bourbon et de sa cadette avec Montpensier : les Saxe-Cobourg étaient volés. L'histoire est connue : mais la *Correspondance* permet de rectifier sur un point la légende. On admet généralement que lord Palmerston, suivant un procédé qui lui était familier, agit de sa propre initiative, et sans consulter la reine. Or la fameuse dépêche à Bulwer est du 18 juillet; mais la *Correspondance* contient une lettre de Palmerston à la reine Victoria, datée du 16, et une réponse de la reine, datée du même jour : d'où il ressort que, cette fois-là, il y eut accord entre le ministre et la Cour.

Peut-être lord Palmerston, qui se sentait, à son retour au ministère, en butte à la défiance du ménage royal, pensa-t-il, du même coup, se réconcilier avec eux et les brouiller avec Louis-Philippe, s'il se faisait pour une fois l'avocat des Saxe-Cobourg. Si tels étaient ses desseins, il réussit certainement à réaliser le second. La reine ne pardonna pas à Louis-Philippe ce qu'elle considéra, de la part d'un ami personnel, comme un acte de trahison. Même quand il eut été frappé par le malheur, et qu'elle se fut réconciliée avec lui et les siens, faisant preuve à leur égard de la plus magnifique générosité, même alors, et longtemps après, elle continua de faire d'amères allusions aux « malheureux mariages espagnols ». Mais lord Palmerston se trompait s'il pensait, sur cette question, soulever l'opinion publique :

Les Anglais s'intéressent peu à cette affaire, écrit Victoria à son oncle (14 septembre 1846), simple affaire de famille à leurs yeux, et ils n'aiment pas les Saxe-Cobourg.

Louis-Philippe s'en rend compte, et agit avec d'autant plus d'audace :

« Je ne considère pas, a-t-il déclaré à un ami du baron Stockmar, le mariage de Montpensier comme une affaire internationale, et le peuple anglais, en particulier, s'y intéresse très peu. C'est beaucoup plus une question personnelle entre moi et le

ministre anglais, lord Palmerston.» (Lettre du baron Stockmar à la reine Victoria, 18 septembre 1846.)

Lord Palmerston se trompait surtout s'il comptait, à la faveur de cet incident, se réconcilier avec la Cour. Peu de jours s'étaient écoulés que Victoria et Albert en tenaient plus encore rancune, s'il est possible, à Palmerston qu'à Louis-Philippe. Dès le mois de septembre, la reine avait beau reconnaître que lord Palmerston s'était conduit « avec franchise et loyauté »; elle ajoutait :

C'est *encore lui* qui *indirectement* nous suscite une querelle avec la France. Si notre cher Aberdeen, ajoutait la reine, était encore à son poste, tout cela ne serait pas arrivé : il n'aurait *pas* imposé don Henri (ce qui exaspéra Christine); et d'autre part, Guizot n'aurait pas *escamoté*[1] Aberdeen, par désir de le vaincre, comme il l'a fait pour Palmerston...

Partout la révolution est menaçante; et partout, au grand déplaisir du prince consort et de la reine, les ambassadeurs et les ministres anglais, inspirés par Palmerston, — lord Minto en Italie, Bulwer à Madrid, Sonthern à Lisbonne, — se font les agents du parti révolutionnaire :

L'état politique de l'Europe est très critique, écrit la reine à son oncle, et l'on se sent *très* anxieux pour l'avenir. (7 septembre 1847.)

Le roi des Belges, de son côté, écrivant le 12 janvier 1848, appréhende, comme devant être le signal du bouleversement général, la mort, sans doute prochaine, de Louis-Philippe :

Quand ce triste événement aura lieu, la réaction sera violente en Europe, et toutes les mauvaises passions qui sont contenues par lui essayeront naturellement de l'emporter.

Le déclanchement de la révolution européenne se produit bien à Paris; mais il se produit avant la mort du roi; et dix-huit mois à peine après que les Cobourg et lord Palmerston ont paru, pendant un instant, marcher d'accord, le conflit éclate, plus violent qu'il n'a jamais été, entre la politique de la Cour et la politique du ministre.

La *Correspondance*, si elle nous apporte, pour cette période, beaucoup de détails nouveaux sur la politique étrangère de Palmerston, n'éclaire pas, semble-t-il, d'un jour nouveau la personnalité du grand démagogue. Nous le retrouvons ici tel que d'autres documents nous l'avaient fait déjà

[1] En français dans le texte. M. Jacques Bardoux préfère écrire *dupé*. Le mot *dupé* est peut-être plus correct qu'*escamoté*, mais certainement moins expressif.

IMPRIMERIE NATIONALE.

connaître, imposant sa dictature aux factions parlementaires et à la Cour, stimulant dans le pays, pour les exploiter, à la fois les passions radicales et les passions chauvines, toujours sûr de lui et de son peuple, prodiguant les encouragements à tous les révolutionnaires d'Europe, faisant la leçon à tous les princes, interceptant les lettres que les souverains adressent à la reine Victoria, négligeant de demander des instructions à celle-ci avant d'agir, négligeant de suivre ses instructions quand elle lui en donne, bravant ouvertement les sentiments hostiles que la Cour nourrit contre lui, et inspirant contre le prince Albert une perpétuelle campagne de presse. La *Correspondance* éclaire seulement d'un jour plus cru le conservatisme obstiné du prince Albert et de la reine Victoria, leur défiance à l'égard de la « cause injuste » que Palmerston défend en Italie (1[er] juillet 1848), leur mépris « de ce qu'on appelle l'*indépendance* italienne » (7 octobre 1848). Un moment même, ils sont trop des « Cobourg » pour ne pas s'alarmer des ambitions prussiennes, quelles qu'aient toujours été leurs sympathies pour le Gouvernement de Berlin. :

Je ne puis comprendre tout à fait Stockmar, ni croire qu'il *souhaite réellement ruiner* tous ces petits États, bien que son principal objectif soit cette unité, qu'il ne réalisera pas, je le crains.... Son amour pour la Prusse est incompréhensible pour moi, car c'est la seule puissance qui soit détestée du *reste* de l'Allemagne. Stockmar n'est plus mon bon vieil ami, s'il a réellement les idées injustes que je vois lui attribuer. (29 avril 1848.)

Enfin, avec le temps, la réaction triomphe à travers l'Europe; et le Gouvernement anglais se trouve en butte à l'inimitié de tous les gouvernements établis. Les relations de Victoria et du prince Albert avec lord Palmerston, tenu par eux pour responsable de cet isolement, deviennent chaque jour plus tendues, jusqu'au moment où lord Palmerston, par une grosse imprudence, permet au prince Albert de reprendre sur lui l'avantage.

Pourquoi, le prince président ayant, le 2 décembre 1851, changé par un coup d'État militaire la forme du gouvernement français, lord Palmerston, contrairement aux instructions de la reine, qui prescrivaient la neutralité et qui furent officiellement transmises à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, chargea-t-il le comte Walewski d'encourager en son nom personnel le prince Louis-Napoléon à persévérer dans son entreprise? Voulut-il prouver au prince Albert que l'Angleterre pourrait sortir, le jour où elle voudrait, de son isolement, et trouverait toujours sur le continent des puissances heureuses de quêter son alliance? Considéra-t-il qu'il était dans l'intérêt de l'Angleterre qu'il y eût à Paris une dynastie

faible, sans racines dans le pays, désireuse de se donner une sorte de respectabilité en obtenant l'appui du Gouvernement anglais, et qu'il pourrait utiliser Napoléon III en 1852 comme il avait utilisé Louis-Philippe en 1830, pour les desseins de sa politique générale? L'initiative prise par lord Palmerston en décembre 1851 cadrerait, si on l'interprétait ainsi, avec l'ensemble de son système. Mais il semble qu'il ait agi ce jour-là d'une manière plus impulsive. Une réaction orléaniste était à prévoir en France, si le coup d'État de Louis-Napoléon ne se faisait pas : or lord Palmerston, depuis 1840 et 1846, détestait les Orléans, et peut-être les détestait-il d'autant plus qu'il voyait, en 1851, les Cobourg favorables à la solution orléaniste de la crise française. Peut-être même un état de nervosité croissante, le désir irréfléchi de déplaire à la Cour suffit-il à expliquer la brusquerie de son geste :

Je dois dire, écrit au colonel Philipps la femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lady Normanby, que sa dernière lettre me paraît trahir comme un trop-plein de colère qui se déverse sur de nombreux sujets, plutôt que sur celui qui fut la cause initiale de son courroux. Je suppose donc qu'il a dû recevoir une tape sur les doigts en Angleterre et qu'il se venge ici sur la première personne qui n'est pas de son avis. (7 décembre 1851.)

Un mois plus tôt, la visite du patriote hongrois Kossuth en Angleterre avait provoqué toute une série de très vifs incidents entre la Cour et Palmerston, et lady Normanby établit un lien entre ces incidents et l'incident de décembre :

Lord Palmerston, écrit-elle au même correspondant le 9 décembre, est tout à fait incompréhensible, à moins que, comme je ne puis m'empêcher de le croire, il ait lu la lettre privée que Normanby écrivit au duc de Bedford au sujet de l'affaire Kossuth, afin de connaître un peu son avis sur cette grave question. Bien que cela n'eût aucun rapport avec sa situation ici, son extrême irritation pourrait s'expliquer de cette façon....

De quelque façon que la démarche de lord Palmerston s'expliquât, elle était imprudente. Le premier ministre, lord John Russell, un doctrinaire du libéralisme, ne songerait plus à défendre contre le prince Albert les incorrections de son ministre des affaires étrangères, du moment que celui-ci se faisait l'avocat d'un gouvernement de coup d'État et de despotisme militaire. Le prince Albert, en outre, pourrait avoir de son côté l'opinion libérale si la cause de sa rupture avec lord Palmerston devenait publique. Il exigea, il obtint la démission de Palmerston et, pendant quelques mois, vécut dans l'illusion qu'il était devenu libre de diriger en maître la politique extérieure du royaume. Il revendique

« pour le premier ministre et pour la reine », à l'exclusion du Cabinet, le droit de choisir le nouveau ministre (23 décembre 1851); et son choix s'arrête sur lord Granville, qui est jeune et n'a pas encore dirigé ce ministère :

Il sera, écrit la reine, d'autant plus disposé à s'appuyer sur le conseil et le jugement du premier ministre lorsqu'il se défiera du sien, et donnera ainsi une force nouvelle au Cabinet en assurant l'unité de programme et d'action. (20 décembre.)

Et à son oncle, deux mois plus tard, elle écrit (19 février 1852) :

Je ne me souviens pas d'avoir jamais été si occupée, ni de m'être trouvée en face d'une telle quantité de questions importantes, tant intérieures qu'extérieures. J'avoue que c'est très fatigant. Albert devient réellement un *terrible* homme d'affaires : je trouve que cela lui retire un peu de la douceur de son caractère et le rend préoccupé. Tout cela m'afflige, car *quel que soit* l'intérêt que je porte à la politique européenne *en général*, je ne *peux pas* y trouver grand plaisir.

Stockmar est toujours là pour assister les deux époux de ses conseils : par la lettre fameuse dans laquelle, au mois d'août 1850, la reine Victoria avait catégoriquement expliqué à lord Palmerston comment elle entendait les devoirs d'un ministre des affaires étrangères vis-à-vis de sa souveraine, nous apprenons que les termes en avaient été dictés par Stockmar le 12 mars précédent. Bien entendu, la presse palmerstonienne et patriote n'épargne pas ses attaques à cette cour trop allemande, et la *Correspondance* contient telles phrases qui auraient déchaîné la colère des journalistes si elles avaient été rendues publiques. En février 1852, lord Malmesbury remplace lord Granville aux Affaires étrangères : il faut peser tous les termes de la note où le prince Albert résume, le 27 février, la dernière conversation officielle qu'il a eue avec le ministre démissionnaire :

. . . .

Il avait vu plusieurs fois lord Malmesbury, qui lui paraissait très désireux d'être parfaitement informé de tout ce qui touchait à l'état des affaires de son ressort, mais semblait ambitieux d'être un jour félicité pour le caractère exclusivement *anglais* de sa politique. Bien que ces dispositions fussent très louables, elles pouvaient aller trop loin. Cependant lord Malmesbury était un homme prudent et modéré.

On sait que lord Palmerston prit sa revanche. Deux mois après sa chute, il renversait les ministres qui avaient cru pouvoir se passer de lui. Quelques mois plus tard, il rentrait au ministère. Sans doute il n'était pas cette fois placé aux Affaires étrangères, et si la Cour tolérait sa présence dans le Cabinet, c'était avec l'espoir de l'annuler et d'éviter

qu'il ne prît, dans l'opposition, la tête d'un parti de la guerre. Mais son influence se faisait immédiatement sentir. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que le prince Albert et la reine Victoria, en dépit de leurs préventions pacifiques et antinapoléoniennes, déclaraient, d'accord avec l'empereur, la guerre à la Russie, et la guerre de Crimée n'était pas terminée que lord Palmerston, pour la première fois de sa vie, occupait le poste de premier ministre. Sur toutes ces intrigues, sur celles aussi qui précédèrent et suivirent la guerre d'Italie, la *Correspondance* abonde encore en détails. Mais, étant donné le point de vue spécial auquel nous nous sommes placé pour dépouiller ce recueil de lettres, nous arrêterons ici notre analyse. La lutte continuait entre la politique des Saxe-Cobourg et celle du ministre patriote. Cependant elle perdait, si l'on peut dire, quelque chose de sa réalité. La vieille animosité persistait entre le prince Albert et lord Palmerston : mais l'un et l'autre se sentaient débordés par l'importance des événements qui se consommaient sur le continent.

Lord Palmerston préconisait, depuis 1851, une politique d'entente avec la France. Il voulait d'ailleurs l'émancipation italienne. Il sympathisait donc avec Napoléon III, allié du roi de Sardaigne, déclarant la guerre à l'Autriche. Mais voici que Napoléon III abandonnait à moitié route l'œuvre de l'unité italienne, annexait à la France Nice et la Savoie. Si jamais Napoléon III reprenait en Allemagne des intrigues semblables à celles qu'il avait, avec tant de succès, nouées et dénouées en Italie, si jamais, au prix de remaniements territoriaux en Allemagne, il étendait la France vers le Rhin, ne serait-ce pas le prestige de l'Angleterre amoindri, son importance relative dans l'équilibre des puissances européenne diminuée, la politique de lord Palmerston condamnée?

Le prince Albert et la reine Victoria, si ce n'est pendant quelques mois d'amitié sincère, au cours de la guerre de Crimée, n'ont jamais eu que défiance à l'égard de la Cour impériale. Ils ont cru voir, dès le début, que Napoléon III voulait reprendre en Europe l'œuvre du premier Empire et faire avec l'Angleterre ce que le premier Napoléon n'avait pas réussi à faire contre elle. Le roi des Belges, depuis 1851, tremble pour son royaume. Albert et Victoria n'admettent pas un instant que Napoléon III puisse épouser, comme il le désire, une princesse de la race des Cobourg. Quand il entreprend en Italie une guerre révolutionnaire, leurs alarmes deviennent avouées. Très clairement, à plusieurs reprises, renonçant à leur attitude pacifique, ils demandent que l'Angleterre arme et se tienne prête à réagir contre les empiétements de l'Empire français. Mais ils se heurtent d'abord aux sympathies libérales du peuple anglais pour la cause de l'Italie. Puis, après l'annexion de la

Savoie, ils se heurtent à des sentiments populaires plus forts encore peut-être, à la volonté absolue de la paix. Le peuple anglais est devenu un peuple d'économistes, qui désire, par-dessus toute chose, l'amortissement de la dette et l'accroissement des échanges, à qui par conséquent toute politique d'apparence belliqueuse est odieuse. Il faudra donc que lord Palmerston et le prince Albert, aux points de vue très divers auxquels ils se placent, renoncent l'un et l'autre à voir se réaliser leur désir : l'Angleterre ne jouera pas le rôle d'arbitre dans les guerres qui se préparent. C'est sur le continent que se videra la querelle, l'Angleterre restant spectatrice du combat. D'ailleurs, au moment où meurt le prince Albert et où s'arrête la *Correspondance*, ceux qui sont au courant des choses d'Allemagne pressentent déjà la grandeur prochaine de la Prusse. Or, si la Prusse est appelée à devenir, aux dépens même des petites dynasties allemandes, une grande puissance européenne, Albert et Victoria n'ont plus tout à fait les mêmes raisons de famille qu'ils avaient en 1848 pour trouver cette perspective alarmante. Leur fille aînée a épousé le *Kronprinz* prussien. Si le futur Empire allemand doit être prussien, un trône impérial se prépare pour elle.

Élie HALÉVY.

LIVRES NOUVEAUX.

Heinrich Lüders. *Das Würfelspiel im alten Indien.* (Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse. Neue Folge, Band IX, n. 2. 1907.) 1 broch. in-4°. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.

Le jeu d'échecs dans l'Inde, son origine, ses modifications ont été l'objet de nombreux travaux, depuis Hyde, qui, le premier, je crois, dans son *De ludis orientalibus* (1694), a réuni là-dessus les données éparses chez Firdousi, chez Maçoudi et quelques autres écrivains persans ou arabes. William Jones (1799), A. Weber (1859, 1868, 1872), H. Zimmer (1879), plus récemment encore MM. Hoernle et Schröter ont ajouté les données indiennes, et A. van der Linde, dans son grand ouvrage (1874), a magistralement exposé ce qu'on savait alors de son histoire. Par contre, le jeu de dés, pour lequel cependant les témoignages remontent beaucoup plus haut, jusqu'au Ṛigveda, et qui tient une bien autre place dans la légende et dans la littérature, n'a pas été jusqu'ici l'objet d'un travail d'ensemble. On n'en a examiné que des formes secondaires, où il sert à la divination ou se combine avec des variétés du jeu d'échecs. Encore en 1896, Rudolf Roth, revenant sur la forme la plus ancienne dans un de ses derniers mémoires, était obligé de le conclure par

cet aveu : « Quant à la marche et au propre du jeu, personne n'en saurait rien dire[1]. » C'est cette lacune que M. Lüders a entrepris de combler et j'ai hâte de dire qu'il l'a fait de main de maître.

Il est parti de celle des formes anciennes du jeu pour laquelle nous avons, sinon une véritable description, du moins certaines données caractéristiques et une terminologie suffisamment fournie permettant de reconnaître cette forme ou telle de ses variantes, quand il en est fait mention ailleurs : le jeu avec les dés dits *pāça* ou *pāçaka*, qui est décrit tant bien que mal dans le *Vidhurapaṇḍitajātaka* pālī (n° 545 de l'édition de Fausböll). Ces *pāças* sont des parallélipipèdes rectangles oblongs, d'assez grande dimension, ayant les deux petites faces arrondies et qui ne peuvent ainsi tomber que sur leurs faces longues. Selon les diverses variétés du jeu, le nombre en est variable, ainsi que les marques ou points dont ils sont munis[2]. Dans le jātaka, la partie se joue sur une tablette unie, ne portant pas de cases. Pourtant, sur un bas-relief de Bharhut (pl. XLV), où il faut probablement reconnaître à peu près le même jeu, cette tablette est remplacée par un carré divisé en cases et tracé sur le sol même, et ailleurs il est dit que les pāças étaient projetés à terre, dans la poussière. Le jeu n'était pas un pur jeu de hasard; le résultat dépendait en partie de l'habileté du joueur. Voici du moins comment M. Lüders se le représente. Les pāças, tenus simplement dans la main, au nombre de 3, de 4, parfois plus, étaient lancés en l'air à la fois, d'un jet, à tour de rôle par les deux adversaires, et, en retombant, ils produisaient, par l'addition de leurs points et suivant des conventions dont le détail nous échappe, certaines combinaisons numériques ayant chacune un nom particulier. Chacun des deux joueurs avait fait choix d'avance d'une de ces combinaisons, et il avait le droit de rattraper les dés au vol, quand il croyait prévoir que la sienne ne se réaliserait pas. Une part de chance était donc laissée à la promptitude du coup d'œil et du calcul mental. Ce jeu de pāças se reconnaît, sans doute à peu près le même, dans la légende épique, où il a fourni le thème d'épisodes célèbres; sous une forme différente, il est employé dans la divination; comme jeu simulé, il reparaît dans le rituel, et enfin il s'est combiné avec diverses variétés du jeu d'échecs. Entièrement différent par contre, et par son matériel (à l'origine du moins) et par sa terminologie, est le jeu le plus anciennement et le seul attesté dans les très vieux textes, celui qu'on peut appeler le jeu védique, bien que, sous une forme probablement modifiée, il soit resté en usage dans l'épopée et qu'on le retrouve aussi dans le rituel et même dans la littérature encore plus récente. C'est celui même dont Roth avouait ne rien savoir, si ce n'est qu'il se jouait avec les noix du *vibhīdaka* (Terminalia Bellerica) en guise de dés, et que M. Lüders a pourtant réussi à nous rendre en somme intelligible. Ces petites noix n'ont point à proprement parler de facettes; elles ne pouvaient donc pas s'employer de la façon de nos dés, et elles n'étaient certainement pas, comme eux et comme on l'a cru jusqu'ici, marquées de points. On les projetait par poignées, en nombre considérable mais apparemment indéterminé, non sur une tablette ou damier, mais au-dessus d'un trou creusé dans le sol. L'habileté paraît avoir consisté à supputer instantanément le jet de l'adversaire, à y conformer le sien propre de façon à amener cer-

[1] *Vom Baum Vibhīdaka*, dans *Garupūjākaumudī*, p. 4.

[2] Les pāças, au dire du moins des poètes, étaient parfois en matière précieuse et assez lourds pour servir au besoin d'armes aux mains d'un mauvais joueur. Dans certaines variétés du jeu, ils pouvaient être remplacés par des baguettes ou des copeaux de bois, des coquillages, des bandes de cuir.

taines combinaisons numériques heureuses. Ce n'est qu'ainsi du moins que s'explique l'épisode du Mahābhārata où le roi Nala, qui a perdu aux dés ses trésors et son royaume, regagne le tout contre le même adversaire et par le même jeu, après avoir reçu du roi Ṛituparṇa l'art d'évaluer sur-le-champ un nombre immense d'objets, comme, par exemple, les feuilles et les fruits d'un arbre. Ces combinaisons étaient au nombre de quatre principales, aux noms bien connus : *kṛita, tretā, dvāpara* et *kali*, le premier désignant la meilleure, le dernier désignant la pire. Les conventions d'après lesquelles s'en faisait le décompte nous échappent, bien que, là-dessus aussi, M. Lüders ait donné des explications ingénieuses et qui paraissent justes, mais dans le détail desquelles je ne puis pas entrer. Mais, en tout cas, il a bien établi qu'il ne faut pas voir dans ces termes, comme on l'a fait, les noms des dés, ni ceux des points marqués sur les dés, mais bien la désignation des résultats des coups de dés dont se composait une partie; et je ne doute pas non plus qu'il n'ait réussi à expliquer la nature générale du jeu[1].

Ai-je besoin du reste d'ajouter que tout cela n'était pas si simple qu'il peut paraître d'après ce résumé, et que j'ai dû passer à côté de bien des croisements, de bien des lignes incidentes, que M. Lüders a suivies avec le même soin que les lignes principales? Avant de finir, je dois pourtant dire encore que les résultats que je viens de résumer ne font pas l'intérêt principal de son beau mémoire : celui-ci est plutôt dans le travail philologique par lequel il est arrivé à ces résultats. Toute la terminologie afférente, constituant une partie notable du vocabulaire, se trouve ici remaniée et renouvelée d'une façon presque toujours convaincante, et de très nombreux passages pris dans tous les domaines de la littérature, depuis le Ṛigveda jusqu'aux œuvres classiques, reçoivent pour la première fois une interprétation satisfaisante. Bref, rien ne montre mieux que cette savante monographie de 75 pages in-4° qu'il n'est en philologie ni petit sujet, ni petite besogne, si l'on sait s'y prendre et qu'on veuille s'en donner la peine.

A. Barth.

Marquis of Northampton, W. Spiegelberg, Percy E. Newberry. *Reports on some excavations in the Theban Necropolis.* 1 vol. in-4°, ix-52 p., xxxiv planches. — Londres, Archibald Constable and C°, 1908.

Ce volume n'est pas à proprement parler un journal de fouilles, ni la monographie d'un monument ou d'une série de monuments. Il est plutôt un choix des principaux résultats obtenus, dans la nécropole thébaine, par les fouilles qu'y entreprit le marquis de Northampton, secondé par MM. Newberry et Spiegelberg.

Les recherches eurent lieu le long des collines de Dra Abou'lnagah, entre l'orée de la Vallée des Rois et le sentier qui mène à Deir-el-Bahri. Elles remontent à une date déjà assez lointaine, aux années 1898-1899. Cet aussi long délai entre le travail sur le terrain et la publication n'a pas été temps perdu. Bien des détails ont été mis au point, et l'exécution matérielle de l'édition a été l'objet de soins particuliers. Le livre est digne, à cet égard, de l'excellente *Life of Rehhmara*, précédemment éditée par la même maison et sous la signature de Newberry, un des auteurs du présent ouvrage. Une excellente innovation a consisté ici même à insérer, dans le corps du texte, toute une série d'illustrations en simili. Il faut souhaiter que les trois collections anglaises parallèles à celle-ci adoptent à leur tour ce

[1] À la correction des épreuves, je puis renvoyer à une explication sensiblement différente de ce jeu védique donnée par M. Caland, dans la *Zeitschrift* de la Société orientale allemande, LXII, p. 123 et suiv.

commentaire par l'image, qui est de plus en plus indispensable en archéologie et qui y a un rôle très distinct des planches.

Les monuments publiés appartiennent naturellement aux séries les plus différentes. Que l'on suppose, découpée dans l'immense nécropole thébaine, un rectangle de 600 mètres sur 300, dont on explorerait minutieusement tous les recoins. On y trouvera, pêle-mêle, comme un résumé de l'histoire de la Thèbes funéraire. Reclassé par dates et par séries, l'inventaire donne le livre que voici. Les auteurs n'ont pas cherché pour ses différentes sections un lien artificiel. Ils ont plus simplement réparti les divers objets ou monuments en autant de chapitres, et ils ont fort bien fait.

Les trois premiers sont consacrés aux «immeubles» funéraires : le temple mortuaire d'Aahmès Nofrit Ari, un coin du cimetière de Dra Aboul Naggah et un autre de Gournah. Le quatrième relate les inscriptions démotiques. Je l'aurais préféré à une autre place; il rompt la série rationnelle de l'inventaire qui reprend (chap. VI) avec les objets mobiliers. Ce sont d'abord les statuettes funéraires et leur historique général, puis leur catalogue. Le chapitre VIII est consacré aux cônes funéraires. Le neuvième décrit les vestiges du palais d'Hatchepsitou et d'un petit temple de Ramsès III. Si on a séparé ces édifices des autres monuments explorés, c'est sans doute en raison de leur caractère non funéraire. K. Sethe a ajouté un dixième et dernier chapitre, où il traduit une de ces inscriptions en écriture secrète que l'on trouve parfois dans la Thèbes occidentale. Au fond, la cryptographie de ces pauvres morts égyptiens n'avait rien d'impénétrable. Son mystère ne résiste guère à la sagacité d'un hiéroglyphiste accompli. C'est dire que la lecture ne pouvait échapper à l'examen d'un épigraphiste de l'expérience de K. Sethe.

Cette énumération ne donnerait pas une idée exacte du volume si on n'en signalait pas brièvement les points les plus remarquables : A. *Objets mobiliers :* la chaise incrustée d'ivoire et d'ébène (pl. V-VI), les statuettes de Masou et d'A. . . nouni, le mobilier funéraire d'Amonamhati et une curieuse «tombe miniature» de statuette funéraire où monument et mobilier sont à l'échelle de la poupée mortuaire (fig. 26); B. *Surfaces murales :* la grande inscription de l'intendant Tahouti (pl. X et suiv.). On lui doit la célèbre chapelle d'ébène que, par une fortune extraordinaire, Naville a retrouvée dans les décombres du grand temple de Deir-el-Bahri. Puis deux curieuses fresques où défilent des troupeaux de porcs enfonçant en terre les grains des semailles. C'est la vérification littérale de la description d'Hérodote, II, 14 (pl. XII et fig. 15); C. *Architecture :* la tombe avec arches en briques de Nib-Amon. On y trouve, par surcroît, une vérification inattendue de l'exactitude des vieux procès-verbaux sur papyrus, qui relatèrent jadis comment les voleurs avaient violé la pyramide de Sovhouimsaouf (papyrus Abbott); D. *Histoire monumentale :* identification du temple funéraire de la célèbre reine Nofritarit, et existence d'un palais d'Hatchepsitou. Si peu qu'il subsiste de ce dernier, c'est un fait important. D'abord rien de ce qui touche la fameuse souveraine ne peut être indifférent; ensuite, voilà une nouvelle preuve contre la théorie désuète des «temples-palais», chère aux savants de l'Expédition d'Égypte. On pouvait la croire un reste vénérable des premiers enthousiasmes, et abandonnée sans discussion aujourd'hui. Pourtant il semble que quelques égyptologues veuillent la reprendre pour leur compte. Il n'est pas mauvais de pouvoir opposer des documents précis à ces velléités de rendre un semblant de vie à des erreurs archaïques.

Le soussigné était à Thèbes au moment des fouilles de 1898-1899. Il a pu, guidé par les auteurs du présent livre, suivre sur place une partie de leurs découvertes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il est ainsi mieux à même qu'un autre de dire combien la physionomie et l'intérêt des trouvailles ont été exactement rendus en leur ouvrage, et quel choix judicieux y a été fait de ce qui avait le plus d'importance. George FOUCART.

Catalogus codicum astrologorum graecorum. VII. *Codices germanicos descripsit* Franciscus BOLL. 1 vol. in-8°, VIII-268 p. — Bruxelles, Lamertin, 1908.

Ce septième catalogue de la collection Franz Cumont est tout entier, comme l'indique le sous-titre, l'œuvre de M. Franz Boll, l'auteur d'une importante publication, *Sphaera.* Il y est décrit 16 manuscrits de Munich, 13 de Berlin (dont les huit premiers proviennent du collège de Clermont et passèrent successivement dans les bibliothèques de Meerman et de sir Thomas Phillips), 1 de Ciza, 2 de Dresde, 1 d'Erlangen, 1 de Gœttingue, 3 de Hambourg, 2 du fonds palatin de Heidelberg, 1 de Mahingen et 1 de Nuremberg. L'appendice commence par un fragment très court, mais intéressant sur l'origine de l'astrologie, suivi d'un morceau étendu sur les heures de chaque jour de la semaine. Nous citerons encore, parmi les principaux textes qui composent cet appendice, une formule magique chrétienne, des extraits d'Antiochus d'Edesse et d'Héliodore, de Néchepso et de Pétosiris, une longue citation d'Héphestion de Thèbes (*περὶ καταρχῶν*, I, 21, Engelbrecht) mise en parallèle avec un texte anonyme du Monacensis 384 qui le modifie et le complète, les *Praedictiones* d'Andreas Lebadenos, chartophylax de Trébizonde, pour l'année 1336, les pronostics du Pseudo-Eudoxe, de nouveaux fragments de Rhétorius, traitant cette fois des douze signes du Zodiaque d'après Teucer de Babylone, puis de la nature et de l'influence des planètes, les textes hermétiques sur les plantes du Zodiaque et des planètes, déjà publiés, mais plus complets ici, enfin le premier traité grec sur la chiromancie. Ajoutons que la plupart des morceaux sont précédés d'une savante introduction qui en fait ressortir l'intérêt et l'originalité.

C. E. R.

CH. DUBOIS. *Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières (marbres, porphyre, granit, etc.) dans le monde romain.* 1 vol. in-8°. — Paris, A. Fontemoing, 1908.

L'étude de M. Dubois sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain se compose de trois parties : d'abord et surtout un recueil des textes de toute sorte, principalement des inscriptions et marques, relatifs aux marbres précieux exploités par les Romains, que complète un index épigraphique très détaillé. Comme tous les recueils de cette sorte, celui-ci sera le bienvenu. À ces renseignements philologiques, et c'est là ce qui constitue la deuxième partie, M. Dubois en a joint d'autres, archéologiques, sur les carrières elles-mêmes, leur nature, leur mode d'exploitation, les restes qui en subsistent ou que les voyageurs ont signalés (Luna en Italie. Chemtou en Tunisie, Syène, Djebel-Fatireh, Djebel-Doukhan en Égypte, Synnada en Phrygie, etc.). Enfin, à l'aide de ces divers documents, l'auteur a essayé de tracer un tableau d'ensemble de l'administration des carrières. Son volume est, en somme, la mise au point d'un ancien mémoire que le P. Bruzza écrivait en 1870 à propos des marbres découverts à l'emporium de Rome, combiné avec le chapitre où, dans ses *Untersuchungen*, M. Hirschfeld a étudié les mines et carrières, l'article *Marmor* du Dictionnaire de M. Saglio, dû à M. Lafaye, et d'autres travaux modernes. On devra y recourir toutes les fois que l'on aura à chercher un renseignement précis sur les carrières du monde gréco-romain.

R. C.

Ferdinand Chalandon. *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*. 2 vol. in-8°. — Paris, Alph. Picard, 1907.

Les ouvrages consacrés à l'histoire de la conquête des Deux-Siciles par les Normands sont fort nombreux; mais, sauf quelques monographies récentes, la plupart ont été écrits à l'aide des seules chroniques, à l'exclusion des documents d'archives, textes législatifs ou diplômes. C'est en mettant à profit les nombreuses publications de ce genre qui ont été faites dans ces dernières années, et en explorant lui-même les archives du Mont-Cassin, de l'abbaye de la Cava, de Palerme, de Naples, de Bénévent, etc., que M. Chalandon a pu écrire une histoire d'ensemble de la domination normande en Italie. En comblant une lacune considérable de l'histoire du moyen âge, son œuvre fait le plus grand honneur à l'érudition française et l'on peut avancer qu'elle est sur bien des points définitive. L'État normand, en effet, tient une place à part dans l'Europe du xii^e^ siècle : au moment où le développement des institutions monarchiques de l'Occident est encore en germe, l'État de Roger II nous apparaît comme doté d'une organisation presque moderne; alors qu'en France et en Italie on brûle les hérétiques, les rois normands accordent à leurs sujets musulmans un statut légal; enfin, tandis que la plupart des princes d'Occident sont enfoncés dans des luttes territoriales du caractère le plus mesquin, les rois de Sicile ont une grande politique, s'attaquent à l'Empire byzantin, établissent des colonies en Afrique et, grâce à leur flotte de guerre, deviennent pendant un moment les maîtres de la Méditerranée; les grandes villes de leurs États, Palerme, Naples, Amalfi, sont, avant Gênes, Pise et Venise, les grands entrepôts du commerce d'Orient, et, dans ces centres cosmopolites, à Palerme surtout, se développe un art d'une vitalité admirable et qui arrive à rassembler dans un tout harmonieux les plus beaux motifs des écoles qui se partagent alors le monde : à Monreale ou à la Chapelle palatine, l'art byzantin, l'art arabe, l'art roman sont unis dans un même ensemble.

Comment les aventuriers qui sont venus dans la première moitié du xi^e^ siècle se mettre au service des principicules lombards de l'Italie méridionale sont-ils arrivés en moins d'un siècle à ce degré inouï de prospérité? C'est ce que l'on comprendra en lisant l'étude si complète que M. Chalandon a faite de l'évolution de leur puissance. L'ouvrage est précédé d'une introduction bibliographique des plus instructives : une notice est consacrée aux principaux documents. Parmi ceux qui ont un caractère officiel, le *Catalogue des barons* et les Assises de Roger II fournissent les renseignements les plus importants. M. Chalandon a relevé des rapprochements intéressants entre cette législation et le Code Justinien; d'autre part, quelques textes de lois paraissent inspirés des novelles byzantines et d'autres constituent une partie originale. Puis vient toute la série des sources narratives : une critique très judicieuse a été faite de l'œuvre énigmatique de Hugues Falcand, qui a écrit dans son *Liber de regno Siciliae* une véritable histoire secrète de la cour de Sicile où les calomnies abondent contre Guillaume I^er^ et son fameux ministre, l'émir Maïon; Falcand paraît avoir exprimé l'opinion de la haute noblesse, mécontente d'être écartée du pouvoir, et c'est en étudiant les conditions dans lesquelles il a rédigé sa chronique que M. Chalandon a pu tenter une réhabilitation du prince qui est connu dans l'histoire sous le nom de Guillaume le Mauvais.

L'ouvrage proprement dit se divise en trois parties. M. Chalandon étudie d'abord la conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile jusqu'à la fondation de la monarchie par Roger II (1130). Il voit dans la révolte de Mélès un mouvement national lombard et il démêle les événements si obscurs qui ont produit les premiers éta-

blissements des Normands et ont fini par faire de ces aventuriers les auxiliaires du Saint-Siège. Le personnage si curieux de Robert Guiscard est caractérisé d'une manière vivante. L'auteur établit nettement la différence des conditions dans lesquelles l'Italie et la Sicile furent occupées. En Italie, les chefs normands fondent des dominations indépendantes qui finissent, il est vrai, par former une confédération sous le commandement de Guiscard, mais la suzeraineté du duc de Pouille est longue à s'établir sur ces vassaux qui se considèrent comme les pairs de leur seigneur; ce n'est qu'après la répression sanglante de leurs révoltes que Guiscard et Roger II en viendront à bout. La Sicile, au contraire, est la conquête personnelle de Guiscard et de Roger I[er]; les Normands ont trouvé à Palerme une administration arabe bien organisée : ils se sont bien gardés de la détruire et en distribuant des fiefs à leurs compagnons d'armes ils ont eu soin d'en restreindre autant que possible l'étendue et l'indépendance. En fait la Sicile formera la base la plus solide de la monarchie normande, et quand Roger II se verra harcelé par une véritable coalition européenne, il y trouvera un refuge assuré.

Une seconde partie est consacrée à l'histoire de la monarchie normande jusqu'à la conquête de Henri VI (1130-1194); le règne si important de Roger II est étudié en quatre chapitres. M. Chalandon a montré la véritable unité qui règne dans les desseins politiques des rois normands et indiqué les causes qui les ont empêchés de réussir (hostilité du pape, des empereurs germaniques ou byzantins, des villes maritimes; révoltes incessantes des vassaux de Pouille tout prêts à favoriser les Puissances étrangères). Il y a dans cette partie une véritable histoire de la politique européenne au XII[e] siècle et des rapports de l'Empire byzantin avec l'Occident. C'est bien en effet, quoique ce terme puisse paraître un anachronisme, d'une politique suivie qu'il s'agit et, à ce point de vue, l'histoire des rois normands diffère entièrement de celle des souverains de la même époque.

Enfin, dans une dernière partie, M. Chalandon étudie les institutions des Deux-Siciles, le régime des terres, la condition des personnes, l'organisation administrative, la civilisation. Il montre comment dans tous ces domaines le pouvoir royal est devenu prépondérant. Dès le début du XII[e] siècle, les rois normands ont une cour de justice et une cour de finance bien organisées, un conseil étroit formé de leurs créatures et des agents locaux qui représentent leur autorité; grâce à l'étendue de leurs domaines et à la rigueur avec laquelle ils forcent les vassaux à remplir leurs obligations féodales, ils disposent d'immenses ressources en hommes et en argent. Ils ont d'ailleurs une idée très haute de leur pouvoir et M. Chalandon a insisté avec raison sur le prestige qu'a exercé sur eux la culture byzantine. Comme les empereurs de Constantinople ils gouvernent despotiquement leur église, depuis que Roger II s'est fait octroyer le titre de légat apostolique en Sicile.

Et malgré cette prospérité, les Normands n'ont laissé à peu près aucune trace de leur passage en Italie; ils ne se sont pas mélangés aux indigènes; ils n'ont pas implanté leur langue comme l'avaient fait les Grecs, et si quelques districts de Calabre parlent encore aujourd'hui un patois mêlé de français, c'est par suite d'une émigration française de l'époque angevine. Il semble qu'on trouve déjà dans ces premières fondations coloniales du moyen âge les traits qui distingueront les colonies des peuples modernes; tandis que les Français établis en Chypre ou en Grèce fondent une société hybride et finissent par s'attacher les indigènes, les Normands comme les Anglais d'aujourd'hui gardent leurs usages nationaux sans chercher à les imposer à leurs sujets, mais restent toujours pour eux des étrangers et des conquérants.

Louis Bréhier.

P. Colletta. *Storia del reame di Napoli dal 1734 al 1825, con introduzione e commento di Camillo Manfroni*, 2 vol. in-16 de xxxiv-460 et 492 pages. — Milan, Librairie Vallardi, 1905.

M. C. Manfroni, l'érudit historien de la Marine italienne, a publié de l'*Histoire du royaume de Naples* par Colletta une édition critique qui ne nous paraît pas avoir été assez remarquée en France. La part qu'ont eue les Napolitains dans le progrès philosophique du xviii^e siècle et dans la préparation du Risorgimento, dont Naples faillit, avec un roi français, assumer la direction, porte bien au delà des frontières de ce petit État l'influence de son histoire. Le monument que lui a consacré Colletta, témoin et acteur dans les événements qui font l'objet capital de son récit, est universellement connu, mais on sait aussi qu'il a été exposé, ainsi que son auteur, à un véritable déchaînement d'attaques et de critiques. Depuis, l'œuvre a été sévèrement scrutée par les historiens et la personne de l'auteur reste très discutée; pourtant l'une et l'autre restent debout : l'homme politique vaincu, qui, dans l'exil, pauvre, malade, faisait appel à la postérité, semble vraiment, comme le montrait récemment encore M. J. Luchaire, un des représentants les plus vénérables du libéralisme italien. Il est donc précieux d'avoir, sur la vie et l'œuvre de Colletta, l'étude judicieuse et documentée que présente M. Manfroni dans sa préface. Entre les apologistes et les adversaires, ceux-ci, bien plus nombreux et d'origine très variée, il cherche le juste milieu, mais en somme il conclut sévèrement : chez l'homme il relève notamment la jactance qui va jusqu'au mensonge, l'esprit d'intrigue, l'audace à assumer des fonctions pour lesquelles il connaît son incapacité, sa dureté dans leur exercice, sa duplicité lors de la révolution de 1820; dans le livre, où les erreurs et les contradictions abondent, où l'art asservit fréquemment l'histoire, et qui contient des calomnies pour lesquelles on ne saurait plaider la bonne foi, il montre « une œuvre d'art beaucoup plus qu'un témoignage historique ».

L'édition est destinée aux classes; aussi l'auteur, tout en déclarant songer à un public plus éclairé, a limité ses notes aux points principaux. Une partie de ces notes concernent le style même, que la tendance à imiter Tacite rend parfois obscur : on peut juger que dans ce sens on a peut-être exagéré, expliquant des latinismes évidents ou des passages très suffisamment clairs. Les notes historiques sont d'une tout autre portée : elles rapprochent les résultats acquis, surtout depuis une vingtaine d'années, par des historiens de pays et de partis très divers; c'est une synthèse critique qui rend, principalement à des lecteurs étrangers, le grand service de vulgariser en quelque sorte beaucoup de données nouvelles qui pourraient aisément leur échapper : ainsi, par exemple, au sujet des accusations souvent calomnieuses contre le roi Ferdinand et Marie-Caroline, ou des responsabilités dans la capitulation violée de 1799, ou de l'époque napoléonienne si capitale, dont le récit de Colletta, remarque justement son éditeur, commença la réhabilitation.

L'abondance des corrections, qui souvent ne sont pas de simple détail, porterait naturellement à concevoir du livre une idée assez fâcheuse. Pourtant on constate aussi, et sur des points fort discutés, que l'auteur, au moins dans le fond, a vu juste et dit vrai, et qu'il était doué d'un sens historique que la passion n'a pas troublé entièrement. Toutefois, pour le lire avec profit, il était indispensable d'avoir un guide sûr et constant : M. Manfroni nous paraît avoir fort bien pourvu à ce besoin. Nous n'avons relevé, chemin faisant, que de rares lapsus, portant le plus souvent sur l'orthographe de noms propres, quelques affirmations risquées (lettres de Marie-Caroline, saisies par les Français, déclarées fausses; Masséna, accusé d'avoir pressuré

les populations de Naples, où il paraît au contraire s'être conduit fort bien; les massacres de septembre attribués presque sans restriction à Danton).

Une bibliographie choisie termine l'ouvrage : elle ne vise point à être complète et d'ailleurs elle est riche, bien que certaines lacunes surprennent.

Jacques Rambaud.

Huit années d'émigration. Souvenirs de l'abbé G.-J. Martinant de Préneuf (1792-1802); publié par M. G. Vanel. 1 vol. in-8°. — Paris, Perrin, 1908.

Si l'on a pu regarder l'émigration à son début comme une faute, si pour quelques-uns elle a été une mode, on ne peut que rendre hommage aux hommes qui s'expatrièrent pour rester fidèles à leurs convictions, et l'on doit excuser ceux qui quittèrent la France pour échapper aux périls qui les menaçaient. L'abbé Martinant de Préneuf appartenait à ces deux dernières catégories; curé de Vaugirard, il avait prêté le serment constitutionnel; mais, lorsque le pape l'eut condamné, il le rétracta et passa la frontière pour éviter les massacres de septembre. Comme beaucoup d'autres, il croyait que son exil serait de courte durée; il se prolongea pendant huit ans. C'est le récit de son odyssée à travers les villes des Pays-Bas et de l'Allemagne que l'abbé de Préneuf raconte avec beaucoup de simplicité et un rare accent de vérité : souvent dénué de ressources, tantôt rebuté par la population et les autorités, comme dans certaines parties de l'Allemagne, tantôt accueilli avec bienveillance et sympathie par des personnes auxquelles il témoigne une sincère gratitude. À Constance, il retrouve l'archevêque de Paris et prend place à une table de cent cinquante couverts offerts aux prêtres proscrits. Fuyant parfois devant la marche en avant des armées républicaines, il ne rentra en France qu'à l'époque du Consulat. Il mourut en 1827, curé de Saint-Leu à Paris, après avoir été curé de Sceaux. M. G. Vanel, qui vient de publier le texte de ces *Souvenirs*, les a accompagnés d'une savante introduction, de notes et de pièces justificatives qui feront bien connaître la personne et la vie de l'auteur de ces Mémoires, qui, s'ils passent sous silence les actes et les projets des princes, nous révèlent la vie et les sentiments d'un modeste émigré pendant les années d'épreuve qu'il passa sur la terre étrangère.

A. B.

Dr L. Viaud et H.-A. Vasnier. *La lutte contre l'alcoolisme, synthèse de deux mémoires récompensés par l'Académie des Sciences morales et politiques.* Préface par M. Émile Cheysson, membre de l'Institut, président de la Ligue nationale contre l'alcoolisme. 1 vol. in-8°. — Paris, 1907.

Le titre reproduit ici en entier dit, en même temps que le sujet, la genèse de la publication. L'Académie des Sciences morales et politiques avait proposé comme sujet de concours : « La lutte contre l'alcoolisme. » Parmi les mémoires soumis à son examen, deux lui semblèrent dignes d'être retenus, à des titres différents. Ces deux travaux se complétaient l'un l'autre. Si le docteur Viaud s'était plus particulièrement proposé l'examen des progrès de l'alcoolisme en France, M. Vasnier avait fait une étude spéciale des mesures législatives adoptées en Suède, en Norvège, en Russie, en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis, au Canada, au Chili, pour combattre le fléau. Les deux lauréats eurent l'excellente idée de fondre leurs travaux en un seul ouvrage devenu ainsi plus complet, et M. Cheysson se chargea de présenter les auteurs au public. Nous avons donc le résultat de la collaboration de trois écrivains des plus compétents et leur conclusion reçoit de cette circonstance exceptionnelle une autorité particulière.

Sans doute, le lecteur n'ignore rien des misères que cause l'alcoolisme; mais, comment lutter contre ses ravages? C'est ce que le docteur Viaud examine en détail dans une série de chapitres consacrés à : 1° L'alcoolisme en France et la question des boissons hygiéniques; 2° L'alcoolisme ouvrier, marin et rural, et les moyens à lui opposer, suivant les milieux et suivant les professions; 3° La croisade antialcoolique à l'école, à l'armée, par persuasion chez l'adulte; 4° Les moyens généraux de législation et de coercition à lui opposer : législation contre le toxique, contre l'alcoolisateur, contre l'alcoolisé.

Les chapitres des mesures prises contre l'alcoolisme dans les différents pays étrangers cités plus haut forment l'apport de M. Vasnier. Enfin, le tableau qui termine le volume, avec le relevé, par département, de la consommation imposée des alcools en 1903, donne la plus triste idée de l'intempérance de certains centres provinciaux. La Seine-Inférieure tient le premier rang avec une consommation de 11 litres 44 par habitant. Elle dépasse de près de deux litres la Somme, qui vient en seconde ligne avec 9 litres 51. Les départements se rapprochant le plus des précédents sont : l'Eure, l'Oise, le Calvados, la Manche, le Pas-de-Calais, dont la consommation varie de 9 litres 22 à 7 litres 39. Ceux qui sont classés à la suite des précédents tombent au-dessous de 7 litres. Mais il est juste de rapprocher de ces chiffres effrayants ceux de certaines régions où le débit de l'alcool imposé n'atteint pas un litre par habitant. C'est le Gers (0,80), la Corrèze (0,88), la Dordogne (0,99), les Landes (0,82), la Haute-Savoie (0,97), la Vendée (0,90) et la Vienne (0,91).

Inutile d'ajouter que l'usage de l'alcool se répand de plus en plus et que l'intempérance du peuple augmente chaque année. Quels remèdes opposer à cet état de choses si inquiétant? De l'examen des mesures préservatives adoptées par les pays étrangers il résulte surabondamment que des lois très sévères sont seules capables d'opposer une digue à l'extension du mal. Une législation spéciale a obtenu en Norvège et ailleurs des résultats satisfaisants, comme le constate M. Vasnier. Mais osera-t-on jamais, dans un pays de suffrage universel, opposer des restrictions à la multiplicité des cabarets et s'aliéner le concours d'électeurs aussi influents que les tenanciers de débits de boisson? Il y a plus : dans un pays où le développement du vice qu'on veut combattre ne fait pas moins de ravages qu'en France, dans les Îles Britanniques, les mesures de défense sociale et nationale se heurtent à une coalition d'intérêts comptant des défenseurs dans les premiers rangs de la société et disposant de ressources immenses pour soutenir la lutte. C'est ainsi que sur la liste des 16,600 actionnaires des cinq plus grandes brasseries anglaises figurent des pairs, des femmes, des évêques, des archidoyens et plus de trois cents révérends. Le commerce des boissons se trouve donc dans certains pays, dans ceux même où il cause le plus de ruines, soutenu par la complicité de ceux mêmes qui devraient le combattre avec le plus d'acharnement. On voit quels adversaires redoutables rencontre la croisade entreprise par la ligue dont M. Cheysson est le président et à quel point les vœux adoptés par le Congrès national contre l'alcoolisme, tenu à Paris au mois d'octobre 1903, — vœux reproduits en annexe dans le livre de MM. Viaud et Vasnier, — demeureront impuissants tant qu'une loi draconienne n'aura pas réglementé la vente des boissons nuisibles et limité le nombre des cabarets.

J. J. G.

Slovník Naučný (*Dictionnaire encyclopédique*). 27 volumes grand in-8°. — Prague, Librairie Otto, 1888-1908.

J'ai eu plus d'une fois et récemment encore ici même l'occasion d'insister sur

le mouvement scientifique dont Prague est depuis de longues années le théâtre, mouvement qui a valu tant d'œuvres intéressantes à l'histoire et à la philologie slave[1]. Dès les origines de ce mouvement, les chefs intellectuels de la nation tchèque songèrent à assurer à leur littérature nationale un dictionnaire encyclopédique qui compléterait la littérature défectueuse de l'étranger. Dès 1829, Palacky songeait à entreprendre ce travail et, comme il n'y avait point alors à Prague d'éditeur assez riche pour se charger d'une si lourde publication, ce fut la société d'édition dite *Matice* qui recueillit les premiers matériaux. En 1859, l'éditeur se trouva dans la personne de J. L. Kober, et ce fut Ladislas Rieger, le gendre de Palacky, qui se chargea de diriger la publication. Le premier volume parut en 1860, le douzième en 1874.

Cette encyclopédie renfermait des travaux de premier ordre. Quelques-uns des articles : Bohême, Russie, Sud-Slaves, constituent des œuvres capitales; ils ont été réimprimés en volumes et seront toujours consultés avec fruit. Dans le post-face de l'ouvrage, Ladislas Rieger et son collaborateur Jacques Maly ont pu déclarer sans exagération que pour l'étude des peuples slaves aucun répertoire n'avait encore fourni un ensemble de documents aussi complet.

M. Otto a entrepris de faire mieux encore dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Au lieu de douze volumes, dans l'espace de vingt ans il nous en a donné vingt-sept mis au courant des dernières découvertes de la science et il y a joint ce qui manquait au premier répertoire : une copieuse et élégante illustration (4,888 figures et cartes, dont 479 hors texte). Pour rédiger ces vingt-sept volumes, il a mis à contribution plus de mille collaborateurs, dont quelques-uns appartiennent aux autres pays slaves. Il est impossible désormais de s'occuper des choses slaves sans recourir à cet incomparable répertoire. Ceux qui lisent couramment le tchèque ne sont pas très nombreux en France; il serait pourtant à désirer que ce précieux ouvrage figurât dans quelques-uns de nos dépôts publics. L'exécution matérielle est admirable, et dans ce répertoire, comme dans celui de M. Rieger, les articles concernant l'histoire, la géographie et la littérature des peuples slaves constituent un ensemble d'informations dont on chercherait en vain l'équivalent dans les publications similaires de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne.

Louis Leger.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le 4e trimestre de 1908. M. Albert Vandal, directeur; M. Hanotaux, chancelier; M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel.

— MM. Lamy et Hanotaux ont été élus délégués de l'Académie à la Commission administrative centrale, en remplacement de M. Ludovic Halévy, dé-

[1] Voir notamment les articles sur Vacslav Hanka et ses correspondants slaves (*Journal des Savants*, 1907, p. 70, 128), et sur Vacslav Tomek (*ibidem*, 1908, p. 141).

cédé, et de M. Thureau-Dangin, qui en est devenu membre comme secrétaire perpétuel.

— M. Paul Bourget a été élu membre de la Commission du Dictionnaire de la langue française en remplacement de M. François Coppée.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Communications. 4 septembre. M. Maspero expose les raisons pour lesquelles il ne saurait considérer comme authentiques les textes relatifs au périple de l'Afrique sous Nékao II, présentés récemment à l'Académie par MM. Moret et Capart.

— M. Léon Dorez communique plusieurs lettres inédites de François Ier, relatives au voyage de Jean de la Rocque, sieur de Roberval, au Canada (1541). Ces lettres, conservées à la Bibliothèque nationale, complètent la série de documents analogues qui a été publiée, dès 1872, par M. Henry Harrisse, d'après un dossier des Archives nationales.

11 septembre. M. Bernard Haussoullier communique et restitue une inscription grecque provenant de Suse, où elle a été découverte pendant la dernière campagne de M. de Morgan. C'est le premier acte d'affranchissement grec qu'on ait découvert dans ces régions.

— M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription votive, découverte dans les dernières fouilles d'Alise-Sainte-Reine et qui lui a été communiquée par M. le docteur Simon, président de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. Elle est gravée sur un vase en bronze. Deux noms divins : *Ucuetes* et *Bergusia*, figurent au début du texte. Comme beaucoup d'autres noms divins de la Gaule, Bergusia se retrouve dans la nomenclature géographique. D'après l'Itinéraire d'Antonin, c'est le nom antique de Bourgoin (Isère); une place forte des Ilergètes, en Espagne, portait aussi le nom de Bergusia. Dans une inscription de Narbonne, on relève l'ethnique Bergusitanus, qui se rapporte à l'une ou à l'autre de ces localités.

— M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. Rouzaud, percepteur à Narbonne, la photographie d'un monument funéraire découvert dans les fondations des vieux remparts de la ville. Ce monument se compose d'un bas-relief et d'une inscription. Le bas-relief, placé à la partie supérieure, comprend deux compartiments. Dans le premier, à gauche, on voit une belle représentation d'un moulin à grain; un mulet, les yeux bandés avec des œillères en cuir, tourne consciencieusement la meule. Dans le second compartiment est représenté un chien avec un collier et une sonnette au cou, qui, assis sur son arrière-train, semble surveiller le mulet. L'épitaphe du meunier nommé Careius ou Kareius et de sa famille est placée au-dessous de ces sculptures.

— M. Émile Eude lit une note sur un épisode des projets de croisade au xve siècle. Les appels réitérés des papes contre le Turc restèrent sans effet, mais les tentatives d'Alphonse V l'Africain, roi de Portugal, contre le Maure aboutirent à la prise de Tanger en 1471. Ces tentatives ont été racontées par le garde des archives Ruy de Pina, dont l'œuvre n'a pas été traduite en français.

— M. Clermont-Ganneau communique une inscription nabatéenne dont il a

IMPRIMERIE NATIONALE.

réussi à déchiffrer plusieurs passages, restés jusqu'à présent inintelligibles, grâce à l'intervention de la langue arabe, qui à l'époque où cette inscription fut rédigée commençait à envahir le nabatéen.

18 septembre. M. Bouché-Leclercq lit un mémoire sur les Écoles et l'Université d'Athènes sous le Bas-Empire.

25 septembre. M. Clermont-Ganneau annonce qu'au cours des fouilles exécutées à Délos par les membres de l'École française d'Athènes, on a découvert une inscription bilingue grecque et sabéenne, gravée sur un autel. Un déchiffrement provisoire permet, semble-t-il, de reconnaître dans ce texte une dédicace faite au dieu national des Sabéens par un habitant de Délos.

— M. Philippe Berger communique de la part du P. Delattre deux inscriptions votives suffétales, et de la part de M. Vassel cinq inscriptions phéniciennes.

— M. Maurice Croiset communique une note de M. Gustave Lefebvre sur deux stèles trouvées à Bath-Hérit (Égypte), qui reproduisent un acte officiel de la reine Bérénice IV accordant le droit d'asile à un temple.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Dominique Clos, correspondant de la Section de botanique depuis 1881, est décédé.

Legs. M. Jean Becquerel a informé le Président que M. Henri Becquerel avait légué à l'Académie une somme de cent mille francs. Voici dans quels termes M. Henri Becquerel a constitué ce legs : « Je lègue à l'Académie des Sciences de l'Institut de France la somme de cent mille francs en mémoire de mon grand-père et de mon père, membres comme moi de cette Académie; je lui laisse le soin de décider le meilleur usage qu'elle pourra faire des arrérages de ce capital, soit pour établir une fondation ou un prix, soit dans la manière dont elle distribuera périodiquement les arrérages dans le but de favoriser les progrès des sciences. »

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. J.-J. Dauban, correspondant de la Section de peinture depuis 1873, est décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Communications. 5 septembre. M. Esmein lit une étude sur la Chambre des Lords.

12 septembre. M. Arthur Raffalovich adresse un rapport sur le Congrès de droit constitutionnel récemment tenu à Londres par la *British Constitution Association.*

— M. A. Chuquet lit un mémoire sur le chevalier de Mopinot, un officier français du temps de Louis XV, qui combattit pendant la guerre de Sept ans.

19 septembre. M. A. Chuquet lit une étude sur les *Mémoires* de la baronne du Montet.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie des Sciences. Discours prononcés par MM. Gaston Darboux, Edmond Perrier et Vieille aux funérailles de M. Henri Becquerel, le samedi 25 août 1908. 1 broch. in-4°. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

SAXE.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LEIPZIG.

Séance du 16 février 1907. M. Fischer raconte son voyage au Maroc et promet pour l'année prochaine un recueil de textes marocains. — K. Brugmann, *Les noms de nombre distributifs et collectifs dans les langues indo-européennes.* Paraîtra dans les *Abhandlungen.*

Séance du 4 mai. Roscher, *Recherches sur le nombre «neuf».* Réservé aux *Abhandlungen.* — Sievers, *Mélanges sur l'Ancien Testament, 6-10.* Etude sur les petits prophètes, Joël, Abdias, Sophonie, Aggée, Michée. M. Sievers commence par établir le texte et la métrique du morceau et discute ensuite les détails.

Séance du 27 mai. Fischer, *Le monogramme dans le Coran.* Travail annoncé. — E. Windisch, *Kauṣītakibrāhmaṇa Upaniṣad* I, 2. Explication de deux anciennes versions conservées par le *Jaiminīya Brāhmaṇa,* sur le sort de l'âme après la mort.

Séance du 13 juillet. Borchardt, *Rapport* sur des découvertes importantes en Égypte. — Zimmern, *Chants du culte de Tamuz.* — F. Marx, *Deux lois métriques de la versification ïambo-trochaïque des vieux poètes latins.* 1° Si, dans les sénaires et les dimètres ïambiques ou dans les septénaires trochaïques, le troisième temps faible à partir de la fin du vers est résolu en deux brèves séparées par une fin de mot, les deux brèves sont des syllabes brèves par nature. L'abrègement d'un commencement de mots long par position ne se rencontre que pour *ille* et *iste;* l'abrègement d'un monosyllabe n'est établi que pour Térence et Accius. 2° Si l'avant-dernier ïambe est formé par un mot spondaïque, la dissolution du troisième temps faible à partir de la fin du vers ne se rencontre pas sous la forme de deux brèves séparées par une fin de mot, excepté si des formes spondaïques de *ille* et de *iste* constituent l'avant-dernier ïambe. Liste de tous les exemples. Discussion des passages douteux. Formes que prend la fin du vers par suite de ces lois.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

Séance du 12 janvier 1907. O. Crusius, *Quelques masques antiques à figure d'animaux.* Sur deux fragments de vases trouvés dans le commerce à Rome en 1902

et 1904 et de style vieil-attique on voit des figures masculines revêtues du chiton, avec des ailes puissantes et des têtes d'oiseau du type vautour ou corbeau. On pourrait songer aux démons infernaux. Mais rien ne rappelle mieux les danseurs à masques d'animaux que nous montrent les vases à figures noires. Ces représentations du carnaval d'où est sortie la comédie attique sont ici traitées assez librement. Jusqu'à présent, on n'avait pas rencontré de représentations certaines des scènes dramatiques remontant au v^e siècle. Ces masques à figures d'animaux sont caractéristiques de la fantaisie attique. Dans la comédie dorienne, spécialement dans le mime, ils n'ont joué aucun rôle. Reich a construit toute une série d'hypothèses sur le vers de Sophron : « Nous grignotons des feuilles de chardon. » Il l'a attribué à l'âne. Mais, en Grèce, mâcher de ces feuilles était une pratique superstitieuse contre les sorts. — Sandberger, *Rectifications et additions* à une communication antérieure sur une messe en *ut* mineur attribuée à Mozart.

Séance du 2 mars. P. Wolters, *Descriptions du labyrinthe.* Plusieurs vases attiques du v^e siècle montrent Thésée tuant le Minotaure. Un autre exploit de Thésée est représenté sur les vases, la capture du taureau de Marathon ; mais les artistes n'ont fait qu'employer le modèle créé pour Hèraklès domptant le taureau de Crète. Dans l'aventure du Minotaure, le monstre sort d'un édifice qui est orné d'une grecque plus ou moins compliquée. Cette grecque est pour M. Wolters le reste d'une figuration du labyrinthe ; dans le modèle primitif, il aurait été dessiné sous forme d'un schéma de lignes brisées. — Furtwängler, *Les objets trouvés à Schwarzenbach (Birkenfeld) et conservés au Musée de Berlin.* Il y a vingt ans, M. Furtwängler avait montré que l'objet restauré par Aus'm Weerth comme un casque d'apparat était une coupe. Il étudie aujourd'hui l'ensemble des objets qui appartiennent à la période ancienne de La Tène. Il montre l'intérêt qu'ils offrent, en particulier par leur ornementation celtique, où, avec des éléments indigènes, on trouve des emprunts à l'art grec et à l'art étrusque. C'est un exemple très clair de la liaison de l'archéologie classique et de l'archéologie préhistorique. Elles sont inséparables dans ces régions et sont les rameaux d'une même science.

Séance du 4 mai. Furtwängler, *Pythagore et Calamis.* L'Aurige de Delphes n'est pas une œuvre de Pythagore. Il faut écarter aussi le nom d'Anaxilas. Arcésilas et Amphion sont possibles. Mais l'artiste est plutôt un maître inconnu. Quant au second Calamis, imaginé par M. Reich, accepté avec plus de réserve par M. Studniczka, il n'a qu'à rentrer dans le néant d'où il n'aurait pas dû sortir. — Meiser, *Une tentative d'Ovide pour rentrer en grâce.* C'est la pièce qui forme à elle seule le second livre des *Tristes* et qui est composée de deux morceaux écrits à des dates différentes ; une nouvelle élégie commence au v. 207. M. Meiser rejette l'hypothèse de G. Schoemann, récemment acceptée par M. Hartmann de Leyde, sur la cause de l'exil d'Ovide. Pour M. Meiser, ce n'est pas une allusion à Livie qui a déterminé la rigueur d'Auguste, mais bien les poèmes érotiques dont les aventures de Julie ont révélé le danger. M. Meiser commente le livre II des *Tristes* et y joint des observations critiques et exégétiques sur divers passages des *Tristes* et des *Pontiques.*

Séance du 8 juin. Furtwängler, *La nouvelle Niobide trouvée à Rome.* C'est la plus belle statue que l'on ait découverte à Rome. Elle forme un ensemble avec une Niobide fuyant, un Apollon à la cithare et un jeune fils de Niobé, blessé et couché. Ces trois dernières sculptures sont à la glyptothèque Ny-Carlsberg. L'ensemble

original appartenait à un fronton grec exécuté vers 450-440. — Muncker, *Sur quelques pièces du Romanzero.* L. Pfau a imité d'une manière tout extérieure *Ritter Olaf* dans son *Don Sanche.* Plus originale et plus intéressante est l'*Edith* de Mathilde Wesendonck inspirée de la *Bataille de Hastings.* — Muncker, *Cinq chansons populaires bavaroises des années 1778 et 1779.* Elles sont conservées à la bibliothèque de l'Université. Ce sont des imitations assez adroites de Gleim. Elles traitent des événements de la guerre de succession bavaroise. On y trouve l'attachement du peuple pour ses princes et l'admiration de Frédéric II.

Séance du 6 juillet. Pomtow, *L'Aurige de Delphes.* Discussion sur le lieu de la découverte et l'emplacement où se dressait à l'origine la statue. — O. Schroeder, *L'histoire primitive de l'hexamètre homérique.* Il faut chercher les origines de l'hexamètre, non dans un vers indo-européen parlé, mais dans un vers chanté, et dans la technique des poètes éoliens. L'énoplien a joué le plus grand rôle dans ce développement. — O. Crusius, *Le poète Hérondas.* Nous n'avons pas de renseignements biographiques anciens, bien que l'antiquité ait fait le plus grand cas de ses œuvres. Il a dû séjourner à Cos, d'après le témoignage même des mimes. D'autres noms indiquent l'Ionie : Artakène se rapporte à Cyzique où il y avait une montagne Artake et une source Artakie. Enfin, une stèle de Cyzique a été récemment acquise qui porte le nom d'Hérondas, fils d'Alkiadas. Un distique fait son éloge. Ce nom d'Hérondas est très rare; la stèle appartient au IIIe siècle, le temps du poète; peut-être est-elle le monument même du poète. La source la plus importante pour la biographie est le mime VIII, *Le rêve.*

Séance du 2 novembre. Vollmer, *Les petits poèmes de Virgile.* La tradition qui les attribue à Virgile est beaucoup plus solide et plus ancienne qu'on le croit, surtout en ce qui concerne les *Catalepton;* elle remonte au lendemain de la mort de Virgile. Des morceaux évidemment étrangers, *Aetna, Moretum,* les poésies d'Ausone, y ont été ensuite introduits. Mais nous jugeons trop d'après une tradition d'école qui limite le « programme » aux *Bucoliques,* aux *Géorgiques* et à l'*Énéide.*

Séance du 7 décembre. A. Roemer, *La technique des chants homériques.* La division établie par Zénodote est manquée; elle va à l'encontre des principes homériques de la composition. Il faut voir comment les épisodes sont conçus et comment on renvoie de l'un à l'autre. — Von Amira, *Le bâton dans la symbolique du droit germanique.* Le bâton du voyageur est l'origine; la première variante en est le bâton de l'ambassadeur. On peut distinguer encore d'autres emplois d'après les données littéraires ou archéologiques.

CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 12 janvier 1907. H. Prutz, *La genèse du procès des Templiers.* La croyance dans une liaison entre les Templiers et la franc-maçonnerie et dans un enseignement secret propre à l'ordre a été définitivement écartée par les historiens. D'ailleurs les pratiques suspectes des Templiers n'étaient plus un secret en 1307 et elles servirent seulement d'occasion à l'attaque contre la trop puissante compagnie. Les causes réelles étaient variées et seulement en partie d'ordre ecclésiastique. L'annulation des privilèges obtenus notamment d'Innocent III fut le résultat d'un conflit violent. L'ordre avait tardé à répondre à l'appel d'Urbain IV contre Manfred. Cependant les condamnations pontificales dirigées d'abord contre Étienne de Sissy

furent rapportées. Du côté laïc, Henry II de Chypre, dépossédé par les Templiers, demandait à Rome la suppression de leurs privilèges. La réforme des ordres de chevalerie était liée à tout un plan concernant la Terre-Sainte et faisait l'objet des discussions des publicistes comme Pierre Dubois. Les relations des rois de France, particulièrement de Philippe III et de Philippe IV, avec les Templiers étaient cependant bonnes et même assez intimes. Il n'y avait pas en France de raison politique d'attaquer les Templiers. Mais l'opinion publique leur était hostile; la masse du peuple dans les basses classes était excitée par la révélation de leur genre de vie et de certains usages. La dénonciation de Squin de Floyrac, dont l'existence historique est enfin établie, trouvait donc un terrain tout préparé; la curie ne pouvait plus reculer, surtout depuis que déjà sous Boniface VIII comme sous Clément V, comme le prouvent les documents, elle avait appris la preuve des accusations. — E. Oberhummer, *Contributions à la connaissance de l'historien autrichien Wolfgang Lazius.* Lazius, historien et géographe, occupe en Autriche, au XVI^e siècle, une situation comparable à celle d'Aventin en Bavière. Il a d'ailleurs remanié les cartes d'Aventin. Pour l'Autriche et la Hongrie, ses cartes commencent une ère qui va jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Séance du 2 mars. Traube, *Le plus ancien document linguistique rétoroman.* Ce dialecte n'a pas de références écrites avant le XVI^e siècle. Or M. Traube a découvert dans un manuscrit d'Einsiedlen du VIII^e-IX^e siècle une page d'un sermon pseudo-augustinien qui a été chargé dans l'interligne d'une traduction. M. Gröber, qui étudie le texte mot par mot, montre que nous avons affaire à un dialecte roman de la haute vallée du Rhin. — Traube et Fischer, *Fragments de la quatrième décade de Tite-Live,* découverts à Bamberg par M. Fischer. Pour cette décade, nous avons maintenant à compter avec trois sources : 1° le vieux manuscrit de Bamberg, qui survit dans une copie du XI^e siècle et dont nous venons de recouvrer ces fragments; 2° l'ancêtre du manuscrit de Mayence aujourd'hui perdu; 3° un manuscrit romain, connu récemment par des morceaux qui servaient à envelopper des reliques dans le *Sancta Sanctorum* du Latran. M. Traube profite de la circonstance pour écarter un prétendu fragment de Tite-Live, cité par Jonas, moine de Bobbio, dans la Vie de Colomban (p. 155 Krusch); c'est une phrase de Cicéron, *Verr., Act. pr.,* 4. Un manuscrit récent de la Vie de Colomban, Heidelberg Salem 9.21 (XIII^e s.), montre que c'est une faute de copie. — H. Schenkl, *Poésies latines,* tirées d'un manuscrit anglais. M. Traube les présente et les commente. Elles sont l'œuvre de Theodahad, le co-régent et le meurtrier d'Amalasuinthe. Ce sont des inscriptions pour des fortifications. Elles attestent de la dextérité.

Séance du 4 mai. Doeberl, *La Bavière et le projet d'Empire à Francfort en 1848-1849.* Le sentiment national bavarois était chez Maximilien II plus puissant que son désir de l'unité allemande. Le ministre Otto von Bray-Steinburg et le conseiller de légation très écouté Karl Maria von Aretin étaient partisans de l'indépendance bavaroise. Par suite, le roi se trouva en conflit latent avec le parlement de Francfort. Deux points étaient surtout litigieux; la Bavière ne voulait pas exclure l'Autriche, et par suite écartait l'hégémonie prussienne; elle ne voulait pas un empereur héréditaire. Quand la Prusse accepta une partie du programme de Francfort, le roi était résolu à sortir de l'union avec l'Allemagne et à conclure une union douanière et commerciale avec l'Autriche. — Doeberl, *Les Mémoires du prince Clovis de Hohenlohe et sa politique allemande comme chef du Cabinet bavarois.* Cette partie des *Mémoires* (1867-1870) est très intéressante. Elle montre que Hohenlohe

était partisan d'une union entre la Confédération du Nord et les États du Sud; il n'acceptait pas une Confédération du Sud. Mais l'union devait être de l'ancien type. Différentes influences l'obligèrent à concevoir une Confédération du Sud, non pas pour servir de barrière contre la Prusse, mais pour permettre une union plus rationnelle avec le Nord. La tentative échoua, parce que le Wurtemberg se décida à se soustraire à l'hégemonie bavaroise. — Simonsfeld, *Quelques documents émanant de Frédéric Barberousse en Italie*, et trouvés dans les archives de Brescia, Bergame, Milan, Crema, Crémone, Borgo San Donnino, Parme et Imola.

Séance du 6 juillet. Baumann, *La plus ancienne histoire de Munich.* Paraîtra plus tard.

Séance du 2 novembre. Riehl, *La peinture de la vallée bavaroise du Danube dans le haut moyen âge.* Pour le XI^e^ et le XII^e^ siècle, divers manuscrits prouvent l'existence d'écoles de miniaturistes à Ratisbonne et à Passau. À Prüfening, il y a des peintures murales du XII^e^ siècle. L'ornementation du manuscrit de Munich, lat. 13002, de même provenance et de même époque, montre une rare intelligence du corps humain.

Séance du 7 décembre. J. Friedrich, *Les questions controversées dans la vie de Jordanès.* La vie et les écrits de Jordanès présentent des contradictions que M. Friedrich discute et explique. — Pöhlmann, *L'histoire des Gracques.* Appien n'est pas en contradiction avec le fragment authentique de discours que nous a conservé Plutarque. La politique de Tiberius n'était ni socialiste ni révolutionnaire. Elle s'explique par un conflit de droit constitutionnel.

SÉANCES PUBLIQUES COMMUNES AUX DEUX CLASSES.

Séance du 16 mars. Discours de M. K. Th. von Heigel qui résume les travaux de l'Académie et annonce la distribution des fonds mis à sa disposition. Il fait appel à la générosité des particuliers pour que, grâce à des fondations, les Académies puissent jouer leur rôle dans le travail scientifique.

Séance du 14 décembre. K. Th. von Heigel, *Les commencements de l'Union générale des Académies.* Fait appel au moment où les Académies du monde entier seront liées entre elles dans une vaste confédération.

PRUSSE.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 23 février 1907. W. Meyer de Spire, *Recueil de préceptes pour un Carolingien par Smaragde.* On connaît trois ouvrages de ce genre : 1° un recueil en prose, conservé seulement dans un manuscrit du British Museum, Regius 12 C. XXIII (IX^e^ s.); 2° un recueil de sentences en six hexamètres chacune, conservé par le même manuscrit et par un manuscrit de Cambridge, Gg. 5, 35 (XI^e^ s.), et, dans une recension, par un manuscrit de Madrid, Bibliothèque nationale 14, 22 (X^e^ s.); 3° un recueil de sentences en deux vers, conservé dans le manuscrit de Cambridge. Le premier et le deuxième recueil forment un tout, tel qu'il se présente encore dans

le manuscrit de Londres : la partie écrite en prose a l'introduction, et la partie versifiée, l'épilogue. D'un rapprochement avec des œuvres certaines de Smaragde, la *Via regia*, le *Diadema monachorum*, le commentaire de la règle de Saint-Benoît, il ressort que nous avons encore ici une composition de l'abbé de Saint-Mihiel, rédigée entre 817 et 821, pour Louis et Lothaire, fils de Louis le Pieux. Le recueil de distiques, attribué antérieurement à Alcuin, est destiné à Louis le Pieux. C'est une œuvre médiocre de débutant, qui s'est contenté d'emprunter à Alcuin le cadre et les titres de son *Liber de virtutibus* et qui a fabriqué péniblement ses deux vers en démarquant le plus souvent encore Alcuin. M. Meyer donne une nouvelle édition de ces trois textes, déjà édités par Dümmler; le deuxième, en outre, avait été reproduit par M. Vollmer dans son *Eugène de Tolède*. — E. Schwartz, *Sur la chronologie de la vie de saint Paul*. Elle comporte deux points fixes, la mort d'Agrippa I, à Césarée, au commencement de mars 44, et le rappel du procurateur Félix en 55 (nommé en 49 procurateur de la Samarie et devenu en 52-53 procurateur de toute la Judée). La conversion de Paul se place en 30-31, et cela est possible si on considère, comme l'a toujours fait l'Église en Occident, la quinzième année de Tibère (automne de 28-29) comme l'année de la crucifixion. On ne sait à peu près rien de la prédication de Paul avant le deuxième voyage à Jérusalem. Il a commencé à écrire après 44. Toutes ses lettres sont des années 44-45 à 57-58. Sa mort n'a pas et ne peut avoir de rapport avec ce qu'on appelle la persécution de Néron. Les martyrs de cette persécution étaient des pérégrins, victimes de la coercition et traités en incendiaires. Paul, citoyen romain, fut légalement condamné à la suite d'un soulèvement juif.

Séance du 11 mai. W. Meyer de Spire, *Les poésies d'Oxford de Primat.* Deuxième partie comprenant l'édition des numéros 1-15 et 23. Le n° 4 nomme un certain Imarus, qui pourrait être un bénédictin de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, devenu cardinal en 1142. Deux de ces morceaux sont de ton assez relevé et se rattachent à l'histoire de Troie. D'autres ont pour sujet les mœurs des courtisanes. Un autre traduit avec énergie la parabole de Luc, XVI, 19-31. Le n° 23, déjà connu, par Wright et Hauréau, raconte une aventure personnelle, assez obscure. Toutes ces pièces sont commentées; M. Meyer en analyse la structure et la versification. — B. Keil, *Pro Hermogene.* Étude de commentateurs d'Hermogène et rapport que présentent entre eux des textes publiés et inédits. Une édition des commentaires d'Hermogène serait aussi importante pour la connaissance de l'antiquité que celle des commentaires d'Aristote. — F. Frensdorff, *Une contribution à l'étude du droit de Lübeck.* Lettre de A.-C. von Witzendorff à G.-A. von Münchhausen, du 26 janvier 1737, d'après l'original conservé à Gœttingue, relative à l'ancien droit de cette ville.

Séance du 20 juillet. W. Meyer de Spire, *Sur le Tirésias de Primat, pièce n° 10.* Il est imité de la cinquième satire du second livre d'Horace. — W. Meyer, *Un remaniement rimé de l'Ilias latina.* Dans le manuscrit de Berlin, Codex theologicus oct. 94. Le remaniement est du XII^e^ siècle et a un début original. — F. Leo, *Le monologue dans le drame, contribution à la poétique gréco-romaine.* Doit paraître dans les *Abhandlungen.* — C. Robert, *Le Cocher de Delphes.* Il est bien l'œuvre d'Amphion de Knossos, et Pausanias, X, 15, 6, a commis une erreur, comme il n'est pas rare.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1908.

LES CYLINDRES CHALDÉENS.

E. DE SARZEC ET L. HEUZEY. *Découvertes en Chaldée.* 5e livraison, 1er fascicule, Paris, E. Leroux, 1906.

En rendant compte ici-même du *Catalogue des antiquités chaldéennes du Louvre*[1], nous avons signalé l'attention que M. Heuzey apportait à l'étude des cylindres et des empreintes de cachets sur argile et nous ajoutions : de ce côté encore, on peut attendre de beaux travaux. Cette espérance n'a pas été déçue. Le dernier fascicule des *Découvertes en Chaldée* est en majeure partie consacré à la description et à l'interprétation de ces petits monuments, dont on peut dire, comme des vases peints grecs, qu'ils contiennent toute l'histoire religieuse du peuple qui les a produits. Mais, de même que les peintures de vases ont pendant longtemps exercé la sagacité des savants avant qu'on aboutît à des explications rationnelles, de même l'exégèse des pierres gravées asiatiques s'est heurtée à de graves difficultés qui sont loin d'être toutes résolues. Les textes cunéiformes, bien qu'ils commencent à être fort nombreux, ne nous font pas connaître dans ses détails la mythologie chaldéenne comme nous connaissons la mythologie grecque ou romaine par les auteurs classiques. Beaucoup de scènes restent énigmatiques, dont il faut deviner le sens. Mais, pour construire des hypothèses, rien de plus dangereux que de se confier à sa seule imagination. Le premier progrès à réaliser, c'est de créer une méthode d'interprétation, et c'est ce que nous devons à M. Heuzey. Il a procédé du connu à l'inconnu; il a interrogé les bas-reliefs assyriens, les grands monuments de la sculpture; il y a cherché les moyens de déterminer les caractères propres à chaque personnage et

[1] *Journal des Savants*, avril 1903, p. 199.

en particulier de distinguer les dieux des simples mortels[1]. Ce travail préalable lui a fourni un certain nombre de règles, qui devenaient une base solide de raisonnement et qu'on pouvait ensuite appliquer aux petites images des cylindres, en vertu de cette loi universelle que l'art industriel procède du grand art. De plus, il faut observer que l'Orient est le pays de la hiérarchie et du protocole; une étiquette rigoureuse fixe l'emploi de chaque insigne, de chaque attribut. Les règles applicables à un groupe de représentations sont recevables pour les autres. De cet ensemble de faits l'auteur a tiré un corps de doctrine, qui modifie en certains points fort importants les interprétations jusqu'à présent admises et qui servira à débrouiller la masse encore confuse des documents recueillis. Par exemple, il a reconnu que le prétendu chapeau à bords retroussés de ceux qu'on appelait des prêtres, des pontifes ou des sacrificateurs, n'était autre chose que la tiare ornée de cornes multiples dont est couronnée la tête des dieux sur les grands monuments; que cette tiare est un insigne divin, dont un mortel ne peut se parer; que si un roi la porte, c'est qu'il est héroïsé et en quelque manière divinisé. Il a montré que les ailes semblent être l'attribut exclusif des génies secondaires; les grands dieux n'en ont pas. Le costume du roi se compose d'un manteau long à franges et seul il porte la tiare surmontée d'une pointe; le manteau court, laissant voir les jambes, est donné aux personnages subalternes et, pour cette raison, certains génies, ailés ou sans ailes, le portent aussi, car ils sont les ministres des grandes divinités et jouent près d'eux le rôle d'Hermès ou d'Iris auprès des dieux grecs.

Ainsi interprétées, les scènes des cylindres prennent une ampleur et une clarté qui en démontrent la valeur historique d'une façon décisive. Elles contiennent en substance toute la religion; elles expliquent les rapports des êtres divins avec les hommes :

> Tel cachet ou tel cylindre, a dit ailleurs l'auteur, peut rassembler sur son étroite surface plus de représentations et plus de faits, une plus grande somme de vérité et de nouveauté qu'une stèle ou qu'un obélisque[2].

Ici encore, l'utilité précieuse de ces petites images impose la comparaison avec les peintures de vases grecs dont on se sert pour restituer les fresques antiques disparues. Les cylindres ne sont qu'une réduction

[1] *Quelques règles d'interprétation pour les figures assyriennes*, dans les *Mélanges Perrot*, 1903, p. 173-182. Dès 1884, dans son premier travail sur *La Stèle des Vautours* (*Gazette archéologique*, IX, 1884, p. 164 et 193), M. Heuzey avait indiqué les principes généraux de sa théorie; voir *Les origines orientales de l'art*, p. 49, 54, 71, 75-81; cf. p. 173.

[2] *Gazette archéologique*, 1887, p. 56.

fidèle des grandes compositions qu'on voyait en sculpture ou en peinture dans les grands édifices de la Chaldée. L'une et l'autre catégorie prouvent combien l'étude attentive des arts mineurs ou industriels offre à l'historien un champ d'exploration aussi vaste que fécond en trouvailles.

Sur certains sujets on s'est mis d'accord depuis longtemps et il n'y a plus à y revenir : par exemple ceux qui concernent le mythe d'Isdoubar ou Ghilgamès, l'Hercule oriental, luttant contre le monstrueux Eâbani aux jambes de taureau, ou bien associé avec lui et combattant des animaux féroces. Mais combien d'autres restaient obscurs! En comparant ce qu'on peut appeler les « lectures » de M. Heuzey avec celles de ses prédécesseurs, notamment avec les descriptions données dans le grand *Catalogue de la Collection de Clercq*, on s'aperçoit que sur une foule de détails l'auteur est arrivé à des conclusions différentes et a ouvert la voie à des interprétations plus solides ou plus plausibles. Donnons-en quelques exemples.

Une des scènes les plus fréquentes sur les cylindres est la réunion de trois personnages dont l'un paraît être introduit auprès d'une divinité par son compagnon. Les travaux de M. Menant ont beaucoup contribué à populariser l'explication qu'on donne couramment de cet épisode et qui remonte à une époque déjà ancienne[1] : l'initiation d'un fidèle, présenté au dieu par un prêtre, une sorte de pontife; quand il y a quatre personnages, c'est le mystagogue, tenant par la main l'initié qu'il introduit, suivi d'un pontife dans l'attitude de l'adoration[2]. Les descriptions des *Cylindres orientaux du Musée de La Haye* (1878), du grand *Catalogue de la Collection de Clercq* (1885), et plus récemment encore de la *Collection Pauvert de la Chapelle* (1899), par les plus notables orientalistes, répètent cette explication comme si elle ne soulevait aucune difficulté. Rien pourtant n'est plus propre à mêler aux détails de la religion orientale des particularités qui n'ont rien à y faire. Il est naturel que l'idée des mystères et des initiations ait hanté l'esprit des premiers interprètes, à une époque où florissait une doctrine qui, pendant de longues années, a faussé l'étude des antiquités grecques, en particulier celle des vases peints[3]. Il suffit de lire les ouvrages de Creuzer, Panofka, Gerhard,

[1] Voir l'appendice rédigé par Grotefend dans l'ouvrage de Dorow, *Die assyrische Keilinschrift*, 1820.

[2] Cf. J. Menant, *Recherches sur la glyptique orientale*, I, p. 134 et suiv.; p. 214. Pour les services très notoires que M. Menant a rendus à l'étude des cylindres orientaux, je renvoie à ma conférence du Musée Guimet sur la Collection Louis de Clercq (*Annales du Musée Guimet*, t. XIX, 1906, p. 243 et suiv.).

[3] Voir mon *Catalogue des vases du Louvre*, p. 46 et 47.

Millin, Charles Lenormant, de Witte, etc., pour voir à quel point ce qu'on a appelé « la folie des mystères » avait égaré de fort sages et consciencieux érudits, qui avaient le tort de faire reposer tous leurs raisonnements sur une simple pétition de principe. L'archéologie grecque a trouvé, il y a cinquante ans, dans O. Jahn un pilote qui, d'un vigoureux coup de barre, a remis l'esquif dans la bonne voie. Espérons que les orientalistes n'hésiteront pas à saisir la perche qu'à son tour leur tend M. Heuzey.

En effet, nous n'avons aucune raison de chercher des mystères, des initiés et des mystagogues dans ces images, car nous ne savons point s'il y eut des cérémonies de ce genre en Chaldée. Nous avons aussi de bonnes raisons de ne pas voir des prêtres ni des pontifes dans les personnages qui accompagnent ces prétendus initiés, car les tiares à cornes qui couronnent leurs têtes les désignent comme des divinités. Reconstituée selon ces principes, la scène classique des cylindres prend un tout autre sens, qui n'est ni mystique, ni mythologique, ni funéraire : le fidèle (roi, gouverneur, fonctionnaire) a fait graver pour lui, sur son cachet, une scène où il est figuré comparaissant devant une des grandes divinités du panthéon chaldéen, assise sur son trône; il se présente sous la conduite de son dieu particulier ou de plusieurs patrons qui le protègent et l'aident à obtenir la haute protection de la puissance supérieure. Nous rentrons ainsi dans un chapitre connu de l'histoire de la piété : de même, en Grèce, Hercule est amené devant les dieux de l'Olympe par Athéné et par Hermès; de même, au moyen âge, dans d'innombrables tableaux, on voit les dévots agenouillés devant la Vierge et l'Enfant Jésus, présentés et patronnés par un saint debout derrière eux. Nous savons par Hérodote (I, 157) que chaque Babylonien de bon rang avait avec lui son cachet qui ne le quittait pas. Ce n'était pas seulement le sceau privé dont il avait besoin pour cacheter ses écrits; c'était aussi une amulette protectrice, destinée par l'image qui y était gravée à lui assurer la bienveillance des dieux et l'heureuse chance dans la vie.

Parmi les grandes divinités ainsi invoquées nous rencontrons un dieu dont M. Heuzey a le premier expliqué le caractère véritable, en étudiant une série de scènes curieuses qu'on interprétait de diverses façons. Il est caractérisé par de petites flammèches qui semblent sortir de ses épaules : ici, assis et tranquille, il reçoit les hommages des adorants; ailleurs, debout entre deux sortes de tours ou de portes, il apparaît tenant une palme; ou bien, la jambe levée, il a l'air de franchir une éminence rocheuse. G. Smith voyait là une allusion à la construction de la tour

de Babel; M. Menant y cherchait un épisode de la vie infernale[1]. Pour M. Heuzey, c'est le dieu Samas, le soleil avec ses ailes flamboyantes, le dieu d'Orient qui s'élève au-dessus des montagnes et prend possession de son empire avec le jour naissant[2]. C'est encore lui qu'on voit assis, avec le léger panache de flamme sortant de son épaule droite, sur le bas-relief qui couronne la célèbre stèle du Code des lois de Hammourabi au Louvre[3]. Par une série de comparaisons qui ne laissent prise à aucun doute, l'auteur a établi sa démonstration de la façon la plus convaincante. Grâce à lui, voilà une nouvelle figure qui se détache de la masse confuse des représentations mythologiques et qui éclaire vivement le caractère pittoresque et fantastique de cette imagerie religieuse. Apparition étrange et saisissante que celle de ce dieu entouré de flammes, franchissant d'une enjambée le sommet du mont, une palme dans la main! Sur plusieurs cylindres le décor se complète de portes à deux battants qu'ouvrent des génies, serviteurs du dieu[4]; on voit naître le mythe fameux des Portes de l'Aurore dont le monde gréco-romain et le monde moderne tireront des flots de poésie. J'ajouterai que cette même figure à flammèches voltigeant autour des épaules semble avoir inspiré la création d'un dieu encore mal défini de la mythologie crétoise et mycénienne[5]. Ainsi se forment les anneaux d'une chaîne qui resserre de plus en plus les liens entre les croyances du monde occidental et celles de la haute antiquité asiatique. Quand on examine les détails mêmes de la filiation, l'emploi de part et d'autre des cachets de pierre, de l'écriture sur des tablettes d'argile, la composition générale des images gravées sur les sceaux ou sur les chatons des bagues, les petites particularités d'exécution, on est amené à croire que les cylindres orientaux jouèrent le rôle actif de véhicules d'idées et de formules artistiques entre les deux régions[6]. La chronologie aujourd'hui adoptée rend ces rapports tout à fait vraisemblables, puisque l'apogée de la civilisation crétoise,

[1] Voir Menant, *Recherches*, I, p. 121 et suiv.

[2] Voir l'article de la *Revue archéologique*, 1895, I, p. 295 et suiv.; *Origines orientales de l'art*, p. 76 et suiv.; *Découvertes en Chaldée*, pl. XXX *bis*, fig. 14.

[3] Voir Scheil, *La loi de Hammourabi*, pl. I (Leroux, 1904).

[4] *Revue archéologique*, *l. c.*, fig. 1 et 2.

[5] P. Girard, *Revue des Études grecques*, 1905, page 49, fig. 2; page 51, fig. 3.

[6] La plus orientale des empreintes crétoises est le cachet représentant la déesse debout sur une éminence rocheuse entre deux lionnes dressées (*Annual british school Athens*, VII, 1900, p. 29, fig. 9). Comparez pour la représentation conventionnelle de la montagne la bulle de Sargon (*Découvertes en Chaldée*, p. 283, fig. C), pour les deux animaux affrontés le cylindre 13 de la pl. XXX *bis* (*ibid.*).

entre 2000 et 1500 avant notre ère, coïnciderait avec la période très florissante de l'empire chaldéen sous le règne de Hammourabi et de ses successeurs.

On trouvera encore dans le fascicule des *Découvertes* beaucoup d'autres explications ingénieuses, appuyées sur des travaux antérieurs, qui s'appliquent aux divers symboles usités dans le répertoire des artistes chaldéens; la forme en est souvent si menue, si peu précise qu'on n'osait guère se hasarder à les interpréter, ou bien ils donnaient lieu aux hypothèses les plus étranges [1]; tels sont : les masses d'armes fichées en terre comme objets du culte [2], les hampes à boucle latérale ou poteaux de porte que les bons génies plantent et maintiennent, tandis qu'un génie du mal essaie de les renverser [3], le monstre à tête de serpent et à langue fourchue, prototype chaldéen du fameux Dragon de Babylone que Nabuchodonosor se vante d'avoir mis sur les murailles de sa capitale [4], l'aigle léontocéphale [5], le vêtement appelé *kaunakès* [6], etc.

En lisant ces études toutes remplies d'observations minutieuses, de patientes comparaisons, on admire la persévérante et savante méthode qui de si petits détails fait jaillir la lumière et qui vous fait comprendre tant de sujets curieux, proposés en énigmes irritantes à notre curiosité.

Ce n'est pas à dire que tout devienne limpide; tant s'en faut. Il reste beaucoup à faire pour éclaircir maintes compositions dont le sens nous échappe, faute de renseignements suffisants sur les aventures des dieux et des déesses de la Chaldée. Quelques tablettes, comme celles du *Récit du Déluge* ou de la *Descente d'Istar aux Enfers*, viendront peut-être un jour combler les lacunes de nos connaissances. En attendant, l'auteur n'a pu qu'indiquer l'art pittoresque et réaliste des scènes où l'on entrevoit plusieurs légendes merveilleuses : tel l'épisode du trépied ailé que porte sur son dos un bœuf couché et dont une femme s'empare; tel encore l'arbre enchanté au pied duquel une déesse s'est réfugiée, poursuivie par un dieu; du tronc de l'arbre sort à mi-corps un autre dieu qui paraît tendre une masse d'armes à la fugitive, pour qu'elle puisse se défendre contre son ennemi; ailleurs c'est une sorte de Ganymède, un homme nu enlevé dans les airs par un grand oiseau aux ailes éployées, sous les yeux de pâtres surpris qui, en train de traire leurs chèvres, s'interrompent dans leur

(1) Voir l'exemple cité à la page 303 des *Découvertes*.

(2) *Ibid.*, p. 301, pl. XXX *bis*, n° 16; cf. la description de J. Menant, *op. c.*, p. 220, fig. 142.

(3) *Découvertes*, p. 293; cf. la *Revue d'assyriologie*, V, 1902, p. 132 à 138.

(4) *Découvertes*, p. 294; cf. la *Revue d'assyriologie*, VI, 1906, p. 101.

(5) *Mon. et Mémoires Piot*, I, p. 7.

(6) *Les origines orientales de l'art*, p. 121 et suiv.

travail pour contempler ce miraculeux spectacle [1]. Nous pourrions multiplier les exemples. Ceux-là suffisent pour montrer l'intérêt et la nouveauté de ces petites images, dont l'exégèse a franchi une étape décisive, après avoir tâtonné et piétiné sur place pendant près d'un siècle. Un peu plus de lumière vient de se faire [2]; la pleine clarté surgira peut-être.

Signalons encore à ceux que préoccupe le grave problème des liaisons du monde oriental avec la civilisation primitive du bassin de la Méditerranée, les pages consacrées au type de la femme nue [3]. Comme on avait mis en doute que l'Orient eût connu très anciennement cette représentation [4], j'avais signalé à mes collègues du Louvre la présence de la femme nue sur des tablettes d'argile remontant au règne du père de Hammourabi, c'est-à-dire à une époque antérieure au xx^e siècle. M. Heuzey a relevé cinq empreintes de ce type et il en donne une explication fort séduisante [5].

Ceux qui ont étudié l'épopée chaldéenne se rappelleront sans doute un personnage féminin associé par la légende à l'ami d'Isdoubar; je veux parler de la prostituée sacrée, de l'*hiérodule* du temple d'Istar à Erech, chargée de séduire Eâbani et de l'arracher à la vie sauvage. C'est bien là, en effet, l'attitude de la prostituée antique, de la femme nue qui s'offre, *stat nuda*, et cette image a pu être employée comme un vivant symbole pour exprimer l'une des attributions de la déesse Istar, de cette Vénus asiatique que les anciens textes épiques ne craignent pas de surnommer la prostituée des dieux.

La rareté de ce genre de représentation s'expliquerait d'ailleurs par la nature même du sujet et par la répugnance que les artistes asiatiques ont

(1) *Découvertes*, p. 296 à 300.

(2) Rappelons, outre les *Découvertes en Chaldée*, les ouvrages où l'on trouvera les travaux de M. Heuzey sur cette catégorie de petits monuments : — *De quelques cylindres et cachets de l'Asie Mineure*, dans la *Gazette archéologique*, 1887, p. 55; *Mythes chaldéens*, dans la *Revue archéologique*, 1895, I, p. 295 et suiv.; *Sceaux inédits des rois d'Agadé*, dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, IV, 1897, p. 1 à 12; *Sceau de Goudéa*, *ibid.*, V, 1902, p. 129; *Les deux dragons sacrés de Babylone et leur prototype chaldéen*, *ibid.*, VI, 1906, p. 95; *Les armoiries chaldéennes de Sirpourla*, dans les *Monuments et Mémoires de la fondation Piot*, I, p. 7 et suiv.; *Les origines orientales de l'art*, p. 76, 78, 92, 121, 136, 163, 172, 191.

(3) *Découvertes*, p. 316 et suiv.

(4) S. Reinach, *Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec* (*Chroniques d'Orient*, II, appendice II). «Le type égéen de la déesse nue, qui remonte au moins au xvi^e siècle avant notre ère, est antérieur aux statues et statuettes assyro-babyloniennes qui reproduisent le même motif» (p. 577). L'enlèvement d'une statue égéenne dans une campagne du roi Téglathphalasar I^{er}, vers 1100, aurait été la source de l'emprunt fait par les Orientaux à l'art de l'Occident (p. 577 à 582).

(5) *Découvertes*, p. 317.

toujours eue à traiter le nu, dans un pays où le costume est très fermé et les règles de la pudeur extérieure sévèrement observées. Pour la même raison, il faut remarquer l'absence presque complète de sujets indécents, malgré le caractère talismanique et prophylactique que leur a prêté l'antiquité classique [1]. Dans la riche collection de Tello, on n'en peut signaler qu'un exemple [2]. C'est un trait de l'art oriental que les Grecs n'ont pas imité.

Je chercherais plutôt, pour ma part, le souci de la magie préservatrice, si répandue en Orient, dans une série de représentations sur lesquelles l'auteur a peu insisté et qui se placent aux débuts mêmes de l'art. Les cylindres les plus anciens représentent surtout des animaux, antilopes, taureaux, lions, etc [3]. Il est curieux de constater que, comme dans la céramique grecque archaïque et, en général, dans tous les arts primitifs, la figure humaine apparaît timidement d'abord et se mêle peu à peu à ces représentations animales. Même observation dans le décor des objets préhistoriques de l'Égypte et dans l'imagerie des cavernes de l'Europe occidentale [4]. C'est une sorte de loi, une évolution nécessaire de l'art à ses débuts. Nous ne sommes donc pas surpris de la rencontrer en Chaldée, mais nous voudrions en tirer une conclusion un peu plus étendue que l'auteur et y voir autre chose que des combinaisons décoratives ou des allusions aux animaux domestiques qui pouvaient venir folâtrer autour de certains sanctuaires [5]. Sur la valeur prophylactique et sacrée de l'animal considéré comme fétiche protecteur, sur la *zoolâtrie*, nous disposons maintenant de renseignements nombreux qui constituent une branche importante de l'histoire des religions [6]. J'en dirai autant de l'arbre, et en particulier des conifères dont le fruit, à forme pointue, est resté un symbole religieux, doué d'une certaine vertu magique, non seulement pendant toute la période assyrienne, mais même chez les Romains. Sa présence sur des empreintes de cachets très anciens, au nom de Sargon, me paraît désigner autre chose que l'introduction du paysage dans la glyptique ou le besoin d'un remplissage pittoresque [7] : c'est le

(1) Cf. S. Reinach, *art. cité*, p. 571 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 319.

(3) *Ibid.*, p. 277; cf. le *Catalogue de la Collection de Clercq*, pl. 1 à 3.

(4) Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, p. 239 et suivantes.

(5) *Découvertes*, p. 277.

(6) Voir les études insérées par S. Reinach dans ses trois volumes, *Cultes, Mythes et Religions*, 1905-1908; cf. mes deux articles du *Bulletin de correspondance hellénique*, 1907, p. 115-138 et 228-269.

(7) *Découvertes*, p. 282 à 286.

témoignage précis du culte de la plante et de l'arbre[1], la *dendrolâtrie*, qui existait en Égypte comme en Chaldée[2], qui a laissé des traces nombreuses dans la religion classique des Grecs et des Romains[3], et dont la Crète nous offre aujourd'hui, avec les belles découvertes de M. Evans, des spécimens qui semblent issus directement de la glyptique chaldéenne[4]. La religion du végétal complète la religion de l'animal. Toutes deux s'unissent pour personnifier les forces de la nature et précèdent probablement l'anthropomorphisme. Nous en trouvons un curieux souvenir dans une empreinte au nom de Naram-Sin, c'est-à-dire placée dans le troisième ou quatrième millénaire avant notre ère. L'adorant se présente devant une divinité assise, en quelque sorte hérissée de longues tiges végétales qui sortent de son dos et de ses épaules; derrière elle une petite idole debout sur un socle est entourée de tiges semblables. C'est un double symbole de la végétation, conçu à la fois comme arbre et comme personnage divin. Celui-ci n'a pas tout à fait dépouillé sa forme primitive et naturaliste; de même, dans Homère, le Scamandre est encore un dieu moitié homme et moitié fleuve. Nous saisissons ici le passage entre deux étapes de la religion orientale et cette évolution est conforme à celle de la religion grecque. De l'étude des monuments d'art nous voyons se dégager, avec une force toujours croissante, les lois simples qui régissent en tous lieux le développement de la pensée et de la civilisation humaine.

E. POTTIER.

(1) M. Heuzey avait d'ailleurs indiqué lui-même cette idée dans un article antérieur (*Revue d'assyriologie*, 1897, p. 6 et 7).

(2) P. Girard, dans *Revue des études grecques*, 1905, p. 45.

(3) Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, s. v. *Arbores sacræ*.

(4) Evans, dans *Journal hell. stud.*, XXI, 1901, p. 99; Milani, *Studi e materiali*, II, p. 51 et suiv.; P. Girard, *op. l.*, p. 49 et 50. Le journal *L'Hellénisme*, du 1er août 1908, p. 12, annonce la découverte à Mochlos, en Crète, d'une bague en or dont le chaton gravé porte un navire à forme d'animal fantastique; dans le navire une déesse est assise, tenant dans ses mains un objet du culte, et près d'elle se trouve un arbre sacré. Cf. le *Bull. de l'art anc. et mod.*, 3 oct. 1908, p. 255.

IMPRIMERIE NATIONALE.

GLADSTONE ET L'ANGLICANISME.

Leaders of the Church, 1800-1900, edited by GEORGE W. E. RUSSELL : *Mr. Gladstone*, by D. C. LATHBURY, 1 vol. in-12. — Londres, Mowbray.

Deux volumes viennent de paraître en Allemagne sous le titre : *Die religiöse Erzieher;* à l'arrière-plan derrière Luther, mais dans un arrière-plan presque dominateur, on y voit émerger Bismarck, qui serait, paraît-il, pour l'Allemagne moderne, une façon d'éducateur religieux. Parallèlement, en Angleterre, la très ingénieuse collection entreprise par M. George W. E. Russell sous la rubrique générale : *Leaders de l'Église*, s'enrichit d'un volume sur Gladstone. À côté de Dean Church et de l'évêque Wilberforce, du docteur Liddon et de l'évêque Westcott, du docteur Pusey et de Frederick Denison Maurice, à côté de ces hommes de méditation dont il semble que ce fut la profession d'être des chrétiens, William Ewart Gladstone, qui ne fut pas un théologien de profession, réclame une place de *leader*. Nos classifications sommaires rangeaient Bismarck et Gladstone dans la catégorie des *hommes d'État*. Par ce seul fait, nous prêtions à leurs physionomies je ne sais quoi de « laïque », et ce n'est point par omission voulue, mais par une négligence tout inconsciente, que leurs rapports avec le divin nous intéressaient fort peu. Mais c'est en quoi nous avions tort, et grand tort, surtout pour Gladstone, car il n'y avait pas, en lui, cloison étanche entre le politicien et le croyant, ou même, disons mieux, l'homme de prières; le dimanche anglais, quelque absorbant qu'il fût, n'était pas le seul jour de la semaine que Gladstone accordât à Dieu, et les choses d'Église, toute sa vie, occupèrent si impérieusement sa conscience et sa pensée que l'étude de cette figure politique présuppose tout d'abord un essai de psychologie religieuse. A l'instigation de M. George W. E. Russell, M. D. C. Lathbury a tenté cet essai.

L'œuvre était d'autant plus indispensable et d'autant plus neuve que le biographe de Gladstone, M. Morley, est par excellence un agnostique et se flatte d'être tel, et qu'ayant assurément dit, au cours de ses trois gros volumes, tout ce qu'il y avait à dire sur le christianisme de Gladstone, il a cependant compté sur la collaboration des lecteurs pour qu'ils dégageassent de cette histoire d'un homme d'État la photographie d'un homme d'Église. Biographe de Cobden, M. Morley s'entendit un

jour reprocher par Gladstone de n'avoir pas mis en un relief suffisant les côtés religieux de ce personnage; biographe de Gladstone, — et biographe admirable, — il mérite peut-être la même chicane. À quoi bon d'ailleurs insister, puisque M. D. C. Lathbury survient très opportunément pour consoler nos regrets, et puisque sans le monument élevé par M. Morley l'ouvrage de M. D. C. Lathbury n'existerait point?

Il y a quinze ans, du vivant même de Gladstone, Mme Marie Dronsart avait consacré à ce grand homme un livre sévère; avec une malice informée, elle lui demandait compte de sa versatilité parlementaire, et trop érudite pour négliger dans l'histoire de Gladstone ses principes et ses actes de politique religieuse, elle excellait à relever les contradictions, au moins apparentes, entre certains actes d'aujourd'hui et certains principes d'hier, entre certains principes d'aujourd'hui et certains actes de demain. Gladstone, dans cette biographie, se montrait à nos regards comme un politicien très profondément soucieux des choses d'Église; mais on compterait, en Angleterre, les rares politiciens qui s'en désintéressent complètement. Ainsi envisagées, les préoccupations confessionnelles de Gladstone, au lieu d'être l'épanouissement de sa conscience, devenaient une banalité politique, un article de programme électoral; on discernait en Gladstone un membre de l'Église, mais non point un grand chrétien.

I. Un chrétien désireux de l'unité chrétienne, tel se révèle désormais, après les recherches de M. Morley et les commentaires de M. D. C. Lathbury, le jeune William Ewart Gladstone. Ni l'école primaire, ni son séjour à Eton, n'avaient gravé dans son âme de profondes impressions religieuses; mais à Oxford, en 1826, un ami l'avait conquis tant par sa ferveur que par son talent; et cet ami, que Gladstone proclamait plus tard le plus grand prosateur anglais avec Ruskin, s'appelait John Henry Newman. Gladstone ne suivra pas Newman dans ses évolutions illustres; Gladstone, même, ne s'associera jamais intimement à ce mouvement d'Oxford, qui acheminera l'anglicanisme jusqu'à une certaine proximité de l'Église romaine et qui, par un mystérieux contre-coup, ramènera plus tard dans l'anglicanisme même certaines coutumes, certaines pratiques, certaines croyances jusque-là distinctives de cette Église. Mais Gladstone, dès qu'il étudia le christianisme, sentit les besoins et les lacunes dont Newman et Pusey, chacun à sa façon et chacun avec des destinées différentes, aimaient à se laisser troubler; et c'est à Saint-Pierre de Rome, en mars 1832, qu'il s'en rendit compte avec netteté. Là, dans cette somptueuse basilique où tout parle d'unité, Gladstone

constata ce que tout de suite il appelait les « effets mélancoliques » de la séparation; il voyait « sur les murs les images des saints chrétiens, les mots d'immortelle vérité »; il s'essayait à réaliser avec l'Église dont la basilique vaticane était le centre « un lien de sympathie ou d'union », et il n'y parvenait point. Mais il y aspirait. . . .

Il y aspirait, poussé par je ne sais quelle sollicitation intellectuelle plutôt que par une vraie souffrance d'âme; il avait une assurance d'insulaire, une assurance aussi de théologien laïque, qui l'élevaient au-dessus de ces poignants malaises dans lesquels se débattait un Newman. Un coup d'œil dans son *Prayer Book* acheva de lui faire comprendre Saint-Pierre : « Ce fut, écrivait-il plus tard, ma première introduction à la conception auguste de l'Église du Christ. La chrétienté m'était présentée sous un aspect sous lequel je ne l'avais pas encore connue. » Et Gladstone admirait « ces canaux de grâce, cette infinie série de docteurs, se succédant depuis la Tête; construction sublime, absolument assise sur le fait historique, exaltant l'idéal de la communauté dans laquelle nous vivons et de l'accès à la présence du Très Haut, dont elle jouit par la voie nouvelle et vivante ». Sur Gladstone, en même temps, s'exerçait une influence à laquelle, d'après son propre témoignage, nulle autre ne peut être comparée à aucun moment de sa vie : c'était celle du futur catholique James Hope; et Gladstone admirait comment l'idée de l'Église du Christ renouvelait et transformait la nature de James Hope et comment elle unifiait son existence.

L'Allemand Moehler, à peu près à cette époque, s'en allait dans les Facultés de théologie protestante pour y chercher des impressions et des connaissances susceptibles d'arracher le catholicisme d'Allemagne à la torpeur rationaliste dans laquelle un certain nombre de prêtres s'attiédissaient. L'anglican Gladstone, inversement, retrouvait à Rome la notion de l'unité de l'Église chrétienne, que l'anglicanisme avait laissée s'obnubiler; il la rapportait dans son pays, non point comme un reproche à l'endroit du passé de son Église, mais comme une richesse et comme une espérance pour l'avenir; il la rapportait, non pour amener son Église à résipiscence, mais pour la consolider et l'exalter; bien loin qu'une connaissance plus intégrale du christianisme le rendît sceptique à l'endroit de l'anglicanisme, il semble qu'au contraire il se demandait si les découvertes qu'il avait faites à Saint-Pierre et confirmées par la lecture du *Prayer Book* ne le prédestinaient pas à jouer un rôle dans l'« Établissement religieux d'Angleterre »; et revenu de Rome vers son Église, il ne songea pas une seule minute à reprendre avec cette Église le chemin de Rome.

Il pouvait la servir en se faisant prêtre, et quelque temps durant il s'enchanta d'un tel songe. Mais la politique aussi était un moyen de seconder le Christ, et Gladstone préféra ce moyen. S'il entra dans cette carrière qui devait faire de lui l'un des leaders de l'État, ce fut avec l'intention pressante, préméditée, d'être avant tout un auxiliaire et peut-être, Dieu aidant, un leader de l'Église. Avec des textes plus décisifs encore que ceux que cite M. D. C. Lathbury, un excellent article du *Hochland,* la jeune revue de Munich[1], a dernièrement mis ce fait en lumière. « La réflexion, écrivait Gladstone en 1840, me montre qu'une situation politique a surtout du prix comme moyen d'intervenir pour le bien de l'Église »; et il indiquait plus nettement encore, en 1842, que le double but de sa vie était « la réglementation de certains rapports entre l'Église et l'État et le développement du système catholique dans l'intérieur de l'anglicanisme ». Son attitude et son aspect, tels que nous les décrivent en 1844 les *Mémoires* de lord Malmesbury, cités par M[me] Dronsart, nous apparaissent comme une projection de ses sollicitudes de conscience. « Dîné chez les Canning avec Gladstone, écrit Malmesbury. Nous étions curieux de le voir, car c'est un homme dont on parle beaucoup comme devant jouer un premier rôle. Son aspect nous a désappointés : il a l'air d'un ecclésiastique catholique romain, du reste fort agréable. » Lord Malmesbury s'attendait à trouver un causeur politique, et il trouvait une façon de prêtre, voire même de prêtre romain; et l'un des biographes de Gladstone, M. G. W. E. Russell, commentant ce piquant « instantané », rappelle qu'en effet « dans ses habitudes personnelles et bien connues de dévotion systématique, dans son observance religieuse du dimanche réservé aux devoirs sacrés, dans ses études favorites, dans son administration des affaires, dans son opposition à certaines politiques, Gladstone réclama toujours pour la religion la première place dans les décisions publiques ».

Ainsi ramassait-il, pour le service de l'Église anglicane, toutes les énergies de sa jeunesse, et l'idée de fortifier cette Église était comme l'ultime raison d'être de son labeur parlementaire; Hope et Manning, vingt ans durant, lui furent unis par une intimité telle que jamais il n'en noua de semblables; lorsqu'ils passèrent à l'Église romaine, ils lui firent l'effet, l'un et l'autre, de déserter une mission plus haute et plus importante qu'ils avaient à remplir dans leur propre Église. En dépit des incidents qui divisaient l'anglicanisme et qui amenaient un Newman, un Hope, un Manning, à s'agenouiller devant le pape, Gladstone gardait

[1] Urban Zurburg, *Gladstones religiöse Stellung* (*Hochland*, 1[er] avril 1907).

dans les destins de son Église « une foi non seulement inébranlée, mais inébranlable »; il ne reprochait point à ces grands convertis d'être des fidèles qui désertaient, mais il voyait en eux, avec d'amers regrets, des leaders éventuels de l'anglicanisme, responsables du progrès de cette Église, et qui, durant une heure critique, pareils au pape démissionnaire dont parle Dante, s'étaient rendus coupables d'un « grand refus ».

Quelque assiduité qu'on mette, au cours de sa vie politique, à prendre pour fin suprême le bien de l'Église, la mêlée des intérêts humains impose d'absorbantes nécessités, qui sur l'horizon de l'homme d'État, si pieux soit-il, risquent de brouiller un peu les perspectives du royaume de Dieu. Gladstone ne pouvait échapper à cette fatalité, mais il en avait conscience et par là même il n'y succombait jamais complètement. Aussi, lorsque les événements l'éloignaient du pouvoir, voyait-on Gladstone, tout naturellement, faire retraite du service de l'État dans le service du christianisme. Alors, pour lui, le terrain changeait, mais non pas le point de vue. Rien de commun, ici, avec les ambitions déçues qui cherchent dans l'ascétisme chrétien une recette pour se détacher et pour accepter, et qui, ayant oublié Dieu dans la cohue des affaires, ont besoin ensuite, dans une inactive et lourde disgrâce, d'oublier les hommes. Gladstone avait deux façons de servir son Église : l'une dans le ministère, l'autre dans la retraite; mais c'était toujours le même service. « Je suis convaincu, écrivait-il à sa femme en 1874, que la prospérité de l'humanité ne dépend pas maintenant de l'État ou du monde de la politique; la réelle bataille se livre maintenant dans le monde de la pensée, contre Dieu et le Christ. » Sa vieillesse commençait alors, sa grande et longue vieillesse, qui batailierait de son mieux contre la théologie agnostique, contre les tentatives des philosophes et des romanciers pour séparer du dogme du Christ les commandements du Christ et pour construire une morale « se tenant à elle toute seule sur ses propres pieds ». Les appréciations qu'il porta sur le célèbre livre : *Robert Elsmere*, nous montrent en Gladstone un apologiste. « Je suis tout à fait pour le dogme, écrivait-il; c'est le squelette qui porte la chair, le sang et la vie de cet être sanctifié que nous nommons religion chrétienne ». Il s'intéressait aussi à l'institution de la confession et en faisait l'éloge; il approfondissait en lui-même le sens du péché et travaillait pour qu'autrui se sentît pécheur comme lui, car il estimait que « celui qui soutient la cause de la foi accomplit la plus grande œuvre qui puisse être accomplie et en comparaison de laquelle rien au monde n'a d'importance ». À la lumière de ce propos, qui semble un lointain écho de ses velléités sacer-

dotales d'autrefois, s'éclairent toutes les heures de sa vie dans une atmosphère qui les unifie.

II. Mais n'y regardez ni de trop près, ni trop longuement. La physionomie de l'homme est très une, très homogène, grâce à cette immuable ascension du regard vers l'idée religieuse; mais les actes, envisagés l'un après l'autre et puis confrontés entre eux, semblent ondoyants et contradictoires; et dans leur succession souvent imprévue il y a des heurts qui grincent, il y a des contrastes qui tout d'abord stupéfient.

En 1838, un traité paraissait qui s'intitulait : « *L'État dans ses rapports avec l'Église,* par W. E. Gladstone, étudiant de *Christ Church* et M. P. pour Newark », et qui était dédié « à l'Université d'Oxford, source de tous les biens spirituels, sociaux et intellectuels ». Le point de départ du livre était cette idée, affirmée sans nul respect humain, que l'Etat possède une conscience, que cette conscience de l'État est susceptible de prendre connaissance de la vérité et de l'erreur religieuse, et que dès lors un devoir s'impose à l'État, celui de soutenir activement, exclusivement, l'Église établie. On a vu des hommes politiques préconiser les religions d'État afin de discipliner plus promptement et plus aisément sous la tutelle du pouvoir civil les élans de la conscience religieuse et ce qu'il y a d'individuel, d'indépendant et de libérateur dans ces élans; il faut, à leurs yeux, que la religion soit entre leurs mains un instrument de règne, de peur qu'elle ne devienne, en dehors d'eux et peut-être contre eux, un engin d'émancipation. Telle n'était pas l'idée de Gladstone, et lorsqu'il construisait sa thèse de 1838, ce n'est pas à l'État qu'il pensait, mais à l'Église et à Dieu, et non pas aux droits de l'État sur l'Église, mais aux devoirs de l'État envers le Christ. Il est curieux d'observer comment une théorie aussi absolutiste, aussi contraire au libre épanouissement de la croyance religieuse, aussi subversive de la distinction fondamentale qu'établit le christianisme entre les deux pouvoirs, était inspirée à Gladstone par sa conviction profonde que la religion est le plus grand des besoins humains et, dès lors, le premier à satisfaire. Ce qu'il sentait, ce qu'il affirmait, il voulait aussi que l'État l'affirmât, et l'État devait dire à son tour : « La vraie religion est le plus grand des besoins humains, et pour satisfaire ce besoin je dois, moi État, décider quelle elle est. » Après avoir ainsi fixé la religion, l'État, loin de la réduire en servitude, servirait tout au contraire cette religion; il n'aurait opté souverainement entre des confessions diverses que pour s'imposer des devoirs rigoureux envers celle d'entre elles qu'il aurait élue comme vraie. « Le fait qu'une religion est fausse, affirmait même Gladstone, ne

détruit pas pour le Gouvernement l'obligation de la soutenir. Je déclare, sans scrupule, que si un mahométan croit en conscience que sa religion vient de Dieu et enseigne la vérité divine, il doit regarder cette vérité comme bienfaisante à l'âme et désirer, en conséquence, qu'elle se répande par tous les moyens légitimes; et si ce mahométan est un prince, il doit compter au nombre de ces moyens l'influence et les richesses dont il dispose. »

Ainsi parlait Gladstone dans un pays où les non-conformistes étaient depuis longtemps admis à la vie publique; ainsi parlait-il dix ans après que les catholiques en avaient à leur tour obtenu l'accès. Une thèse surgissait, crânement signée d'une main juvénile, d'après laquelle tout homme d'État devait pratiquer la religion établie et d'après laquelle tout citoyen devait payer une redevance à l'Église établie, là même où elle était, comme en Irlande, la religion de la minorité. Une étrange tyrannie depuis plus de deux siècles forçait les catholiques d'Irlande à faire vivre une « Église établie » qui ne comptait que des ouailles clairsemées; jamais cette tyrannie n'avait trouvé pour avocat un plus audacieux logicien. Gladstone demandait qu'on fît malgré eux le bonheur des Irlandais en leur disant, d'une voix toujours plus haute et toujours plus inéluctable, quelle était la vraie religion. « Nous croyons, expliquait-il, que ce que nous offrons au peuple irlandais, qu'il le sache ou non, est de nature bienfaisante pour lui, et que, s'il l'ignore maintenant, il le reconnaîtra quand on le lui aura présenté sous son vrai jour. »

Retranché dans son dévouement rigide à son Église, William Ewart Gladstone, toutes fenêtres fermées sur l'extérieur, avait dessiné ce programme d'un État anglais dirigeant paternellement les consciences anglaises... Sa besogne finie, son programme lancé, ses fenêtres rouvertes, il regarda et il écouta. À peine eut-il regardé, qu'il constata qu'il n'y avait dans la Chambre des Communes aucun parti, aucune fraction de parti, aucun individu, probablement, pour agir conformément à cette thèse. À peine eut-il écouté qu'il entendit une voix lui dire, avec un enjouement à demi ricaneur : « Nous accepterons les Gouvernements paternels de vos rêves lorsqu'on nous en aura montré un seul qui aime ses sujets comme un père et qui leur soit aussi supérieur en intelligence que le père l'est à l'enfant. » Cette voix était celle de Macaulay; et relevant un passage dans lequel l'auteur déclarait « aspirer à l'unité du xv[e] siècle, jointe à l'esprit actif et chercheur du xvi[e] », l'ironie de Macaulay s'étonnait : « Ce que vous demandez, disait-il à Gladstone, c'est à être dans deux endroits à la fois. »

Macaulay avait raison : entre l'État chrétien qu'avait construit la

logique imaginative de Gladstone et l'Angleterre du XIX^{e} siècle, l'Angleterre réelle où Dieu l'avait fait naître, il fallait que Gladstone choisît; il ne pouvait être dans deux endroits à la fois.

Moins de six ans après, Gladstone avait une inévitable occasion d'opter. Il faisait partie du ministère de sir Robert Peel au moment où cet homme d'État proposait d'augmenter la dotation annuelle accordée par le Gouvernement au collège catholique de Maynooth en Irlande. La politique irlandaise de Robert Peel était formellement contraire aux principes énoncés dans le livre : *L'État dans ses rapports avec l'Église,* et Gladstone sans retard quitta le ministère. « Je veux, disait-il, me mettre en situation de considérer librement ma ligne de conduite sans être exposé au juste soupçon d'agir par intérêt personnel. » Redevenu simple député, et supérieur par là même à de telles suspicions, Gladstone — le même Gladstone qui avait signé le livre de 1838 — vota pour le projet de sir Robert Peel. On ne pouvait l'accuser d'avoir pris congé de ses propres opinions pour garder son portefeuille, puisqu'il avait quitté son portefeuille avant de quitter ses opinions! Mais instruit par les circonstances et par l'observation des faits, il voulait désormais vivre dans l'Angleterre réelle et non plus dans l'État théologien qu'avaient édifié ses *a priori* théologiques.

Il avait en 1838 échafaudé une thèse dont les conséquences ultimes auraient abouti à fortifier la suprématie de l'État sur le fonctionnement même de l'Église établie. Mais voici qu'aux alentours de 1850 s'élevaient, dans l'Église anglicane, des discussions très vives au sujet du droit qu'avait l'État d'apprécier et de définir ce qui dans cette Église était orthodoxie et ce qui au contraire était hérésie. Alors intervint un publiciste pour réclamer, en pareille matière, la déchéance des magistratures de l'État et l'autonomie des évêques; ce publiciste était Gladstone; et la réforme qu'il souhaitait était si profonde, si radicale, que devenu ministre il ne jugea pas opportun de la proposer, et que depuis lors cinquante-huit ans ont passé sans la réaliser.

Liberté pour toutes les confessions et liberté de l'Église établie à l'endroit de l'État : tel était le double idéal auquel désormais Gladstone était dévoué. Le terrible *bill* présenté en 1850 par lord John Russell, et qui défendait aux ecclésiastiques catholiques romains de prendre, dans le Royaume-Uni, les titres d'archevêque, d'évêque et de doyen, fit s'insurger l'éloquence de Gladstone. « Vous ne pouvez, s'écriait-il, aller à l'encontre du progrès d'un système spirituel que par le progrès d'un autre. Une fois pour toutes, je proteste contre toutes tentatives pour opposer aux périls spirituels que court notre Église une législation d'un

IMPRIMERIE NATIONALE.

caractère pénal. » Ses adversaires auraient eu beau jeu à réfuter Gladstone par Gladstone lui-même; mais à l'avance il leur répondait : « Je travaille à affirmer le principe, vital pour nous tous, d'une pleine liberté religieuse. *Quand l'État a cessé de comporter un caractère religieux défini et plénier*, ce n'est pas moins notre intérêt que notre devoir de maintenir ce principe de liberté. » Gladstone ramenait ainsi sa thèse de 1838 à n'être que l'application rigoureusement logique d'un postulat longtemps caressé par sa pensée d'anglican croyant; mais puisque ce postulat se heurtait au démenti des faits, Gladstone épargnait toute riposte à ce démenti; l'homme politique, en lui, consentait à la défaite du théoricien.

Cette défaite devint un écrasement lorsque Gladstone, de 1865 à 1868, prépara et accomplit le *désétablissement* de l'Église en Irlande. Le théoricien jadis avait demandé que l'État anglais montrât aux Irlandais la vraie religion, et voici que l'homme politique, toujours fidèle, d'ailleurs, à saluer dans l'anglicanisme une forme authentique du christianisme catholique, voulait que l'État anglais cessât d'importuner les Irlandais avec ce cadeau dont ils n'avaient cure et qu'elle ne s'acclimatât en Irlande, si du moins elle était susceptible d'y prendre racine, que par les énergies propres de l'apostolat. L'exemple de ce qui se passait en Irlande depuis plus de deux siècles avait paru naguère survenir à point pour justifier la thèse de 1838 du reproche d'être un inapplicable paradoxe; Gladstone ministre, de ses propres mains, effaçait l'exemple; était-il une façon plus cruelle de déchirer la thèse elle-même?

Oui certes, il en était une, car un dernier pas restait à faire, auquel plus tard d'autres circonstances contraignirent Gladstone. Le fameux député Bradlaugh faisait ouvertement profession d'athéisme; la majorité de la Chambre refusait de considérer son serment comme valable. Des querelles en résultèrent, qui firent grand bruit; on discutait sur la légalité de ses votes, et pendant quelques années on ne sut trop si la porte de la Chambre des Communes était ouverte ou fermée sur Bradlaugh, qui toujours était chassé et qui toujours rentrait. Ainsi la majorité des députés estimait qu'il fallait se réclamer d'un Dieu, — un Dieu quelconque, expliquait le *speaker*, — pour être digne de s'associer à la vie politique anglaise; cet État anglais dont le Gladstone de 1838 avait exigé qu'il fût un État strictement anglican, persistait tout au moins à vouloir être un État spiritualiste. Mais le vieux Gladstone, achevant alors de s'insurger contre son propre passé, réclama pour l'athéisme de Bradlaugh tolérance et liberté. Ainsi s'achevaient, par un discours qui fit presque scandale, les quarante-cinq années au cours desquelles le *grand old man* avait progressivement paru prendre, au point de vue de la poli-

tique religieuse, une attitude exactement inverse de celle qu'avait prise et définie, en 1838, William Ewart Gladstone, étudiant de *Christ Church* et M. P. pour Newark. Mais en 1880 comme en 1838, c'était encore au nom de sa conscience chrétienne que Gladstone prétendait parler et conclure, bien que le langage fût différent et bien que les conclusions fussent contradictoires. Le chrétien, plus encore que le libéral, se révoltait en lui contre les propos du *speaker,* qui signifiait à Bradlaugh qu'il fallait reconnaître un Dieu quelconque; Gladstone ripostait qu'il était inadmissible qu'on considérât le christianisme comme n'étant rien de plus qu'une variété du théisme, et les façons discrètes, peureuses, étriquées, avec lesquelles on s'essayait encore à faire une place à Dieu dans un État qui ne prétendait plus être chrétien, choquaient Gladstone en tant que chrétien.

Aussi M. D. C. Lathbury peut-il affirmer, non sans raison, que jamais ne changèrent, durant sa longue carrière, les convictions de Gladstone, mais que ce furent les circonstances qui changèrent; et qu'au fond « ce ne fut pas Gladstone qui abandonna ses théories de 1838, mais que ce furent ses théories de 1838 qui l'abandonnèrent ». L'épiscopat même ne les soutenait plus; l'Église établie désertait sa propre cause; cette auguste cliente était la première à décliner un avocat aussi impérieux, aussi exigeant, aussi systématique; et comme Gladstone était chrétien, il continua de faire une politique chrétienne, mais il se plaça, libéral, sur le terrain des faits, au lieu de s'isoler, avec une attitude boudeuse d'absolutiste, dans le domaine des théories abstraites. M. D. C. Lathbury fait comprendre ce phénomène par un très ingénieux parallèle : il rapproche, en un endroit, l'écrit de Gladstone de 1838, et le *Syllabus* de 1864. Tout de suite après le *Syllabus*, les subtils théologiens de la *Civiltà cattolica* et l'éloquent évêque d'Orléans distinguèrent, fort sagement, entre la thèse et l'hypothèse; en thèse, assurément, il était souhaitable, d'une façon idéale, — de la même façon dont on souhaite l'harmonie civique et la paix universelle, — que toutes les pensées humaines fussent unies dans la jouissance d'une même foi, mais les divergences effectives entre les divers *credos* effectivement professés contraignaient les revendications exclusives, faites au nom de la *thèse,* à se plier aux nécessités de l'état de fait, aux contingences de l'*hypothèse,* comme l'on disait, et à laisser prévaloir, pour l'instant, des revendications plus éclectiques, fondées sur l'idée de liberté commune et de droit commun. Ainsi advint-il pour la doctrine qu'avait en 1838 soutenue Gladstone; et peut-être aurions-nous pu voir, en France même, si les accidents de la politique s'y étaient montrés propices, une évolution semblable à celle du *grand old man.*

C'est à Falloux que je songe ici, au « catholique libéral » Falloux. Rappelons-nous ses débuts, l'*Histoire de Louis XVI*, affirmation intransigeante de la légitimité monarchiste, l'*Histoire de saint Pie V*, apologie très franche, très nette, du droit de coercition exercé par le pouvoir spirituel. Quelques années se passent et le contact avec les faits, la familiarité avec les réalités politiques, font de Falloux un « libéral », qu'attaquent sans trêve, à ce titre, les critiques de Louis Veuillot. Ainsi fut critiqué Gladstone par les intransigeants de l'anglicanisme, — ce même Gladstone qui jadis avait soutenu leur absolutisme d'une façon plus absolutiste qu'eux-mêmes. Et supposons Falloux remplissant de sa personnalité la politique française pendant tout un demi-siècle, comme celle de Gladstone remplit la politique anglaise; une vue superficielle l'accuserait sans doute de s'être contredit, comme on en accuse Gladstone. Que l'on ne considère donc pas comme d'exceptionnelles anomalies les « contradictions » de Gladstone; à tout prendre, elles sont moins la singularité d'un homme que la marque d'un siècle, du siècle où furent en conflit les droits absolus de la vérité et les tenaces aspirations de la liberté, et qui n'eut point assez de cent ans pour ébaucher une solution théorique de ce troublant litige.

Georges GOYAU.

L'HISTOIRE DES ORIGINES DE ROME D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX ITALIENS.

Ettore Pais. *Storia di Roma*, vol. I, parte 1 et 2. Turin, Clausen, 1898 et 1899. — Gaetano de Sanctis. *Storia dei Romani*, vol. I et II : *La conquista del Primato*. Turin, Bocca, 1907. — Giovanni Pinza. *Monumenti primitivi di Roma e del Lazio antico* (*Monumenti antichi pubblicati per cura della Reale Accademia dei Lincei*, vol. XV); Milan. Hoepli, 1905.

PREMIER ARTICLE.

Le premier de ces livres est publié depuis dix ans. Il marque le début en Italie d'une véritable renaissance de l'histoire des origines de Rome. Un jeune professeur de l'Université de Turin, M. Gaetano de Sanctis, vient de publier, l'an dernier, deux gros volumes qu'il inti-

tule : « La conquête de la Primauté. » C'est l'histoire de Rome, depuis les origines les plus lointaines jusqu'à la guerre avec Pyrrhus. Nous ne saurions mentionner ici les nombreuses études de détail qu'entre temps les érudits italiens ont consacrées aux premiers siècles de leur histoire. Qu'il nous suffise d'exposer les doctrines des ouvrages d'ensemble et de donner un aperçu des résultats que l'on peut entrevoir.

Les origines de Rome n'intéressent pas seulement les historiens. Elles passionnent tout autant les archéologues, depuis qu'ils se sont mis à rechercher, non plus seulement les statues et les débris de l'époque impériale, mais les vestiges archaïques. Le commandeur Giacomo Boni, bien connu chez nous, depuis qu'Anatole France l'a fait dialoguer sur « la Pierre blanche », continue à explorer dans le tréfonds du Forum « les traces des rats préhistoriques », comme l'a dit, à la tribune, un ancien ministre de l'Instruction publique, Guido Baccelli. Il fait le désespoir des amateurs de ruines pittoresques, mais suscite l'émulation d'une ardente équipe de fouilleurs. Un jeune savant romain, Giovanni Pinza, a réuni naguère et publié tous les documents ainsi exhumés. D'autres ont tenté, depuis, des découvertes sensationnelles dans le sous-sol du Palatin. Mais les résultats, bruyamment proclamés, dès les premiers coups de pioche, se sont, examen fait, réduits à néant.

Il nous a semblé intéressant de rapprocher les conclusions auxquelles ont abouti ces deux sciences, quelquefois convergentes : l'histoire et l'archéologie. Les méthodes diffèrent. Les résultats concordent-ils?

J'ai tenu à signaler, en tête de cet article, la *Storia di Roma* d'Ettore Pais, en raison de l'influence qu'elle a exercée sur les travaux qui ont suivi. L'œuvre en elle-même a fait l'objet, au moment de sa publication, d'une étude approfondie de M. G. Bloch, parue ici même [1]. Je n'ai donc qu'à rappeler brièvement les principes de la méthode de M. Pais.

Ce qui frappe dans son livre, c'est le manque de toute conclusion positive. Après avoir raconté l'histoire traditionnelle, Ettore Pais l'examine chapitre par chapitre, récit par récit. Il la décompose et se contente de montrer de quels éléments, comment et pourquoi, elle s'est formée. Son analyse pénètre jusqu'au fond. Rien n'échappe à sa critique, rien ne résiste à son scepticisme. L'histoire tout entière des quatre premiers siècles de Rome n'apparaît plus que comme un vaste ensemble de mythes, de confusions, de falsifications, de fables de tout genre, dues, la plupart, à l'orgueil romain, à la flatterie grecque et à l'imagination des premiers historiens.

[1] *Journal des Savants*, 1901, p. 748-752; 1902, p. 16-31.

Le doute universel du moderne Beaufort dépasse, de bien loin, les conclusions les plus hardies auxquelles avait conduit peu à peu l'effort méthodique et lent de la critique antérieure. On croyait, beaucoup veulent croire encore, que les traditions concernant les origines romaines contiennent un fond de vérité.

Dans l'étude des légendes généalogiques et ethnographiques elles-mêmes, disait naguère encore M. Gabrici, il faut tenir compte, non pas de la forme, mais de la substance. Latinus, par exemple, n'est, sans aucun doute, qu'une création mythique, mais il personnifie, à n'en pas douter, l'élément indigène de la civilisation latine... À une époque où tout était tradition orale, il arrivait que, pour fixer la chronologie, on concrétait en un nom le souvenir de toute une période historique, d'une phase entière de la civilisation antérieure, puis on établissait entre ces différents noms des relations généalogiques... Ainsi, dans la légende des rois d'Albe, le fond de vérité, c'est le souvenir d'une longue période, durant laquelle Albe fut à la tête des cités latines, avant la naissance de Rome[1].

Cette théorie est bien connue, et elle a déjà beaucoup servi. Elle est commode pour l'étude de toutes les anciennes épopées. Reste à savoir si le procédé de formation des légendes généalogiques latines est bien celui qu'indique M. Gabrici. Or il semble bien que M. Pais ait péremptoirement démontré que ces légendes sont non pas des souvenirs, mais des imaginations, et des imaginations grecques, inventées en Sicile, recueillies et amplifiées à Pergame et à Alexandrie. La parenté des Romains avec les Sicules d'une part et avec les Troyens d'autre part apparaît de même ordre que celle entre les Marocains et les Allemands, dont les envoyés de Moulaï-Hafid s'étaient mis en devoir d'expliquer les liens, ce printemps dernier, aux journalistes de Berlin.

Les récits prétendus historiques ne gardent pas beaucoup plus de consistance. Soit, par exemple, l'histoire de Numa. M. Pais n'a pas de peine à montrer que toutes les institutions dont on fait honneur à ce roi forment le pendant de celles que l'on attribue à Romulus. Le bon Numa réalise le type du prêtre et du magistrat en face du type du guerrier incarné en son farouche prédécesseur. Il a donc été inventé par les gens pacifiques, prêtres et magistrats, qui ont voulu opposer leur idéal du prince à celui des militaires. La tradition fait venir Numa de Cures en Sabine. C'est la répétition de la légende qui fait venir de Cures T. Tatius et ses Sabins du Quirinal, pour expliquer ainsi le nom de *Quirites* = *Curites*. Quant aux entrevues de Numa avec la nymphe Égérie, ce n'est là qu'un mythe topographique. Numa n'est autre que la divinité du fleuve Numi-

[1] *Rivista di storia antica*, XI, fasc. 1 (1907), p. 83, 84, 85.

cius de Lavinium. Égérie est la divinité d'une source du bois d'Aricie. Le fleuve rencontre la source, de même qu'à Syracuse une histoire d'amour mêlait le fleuve Alphée à la fontaine Aréthuse. L'histoire de Numa ainsi réduite à néant, pièce par pièce, que reste-t-il du personnage de Numa?

Et peu à peu, le même procédé d'analyse, avec une logique implacable et une érudition écrasante, fait table rase de toute l'histoire romaine. On s'étonne à première lecture, on voudrait discuter avec le critique, tenter de sauver au moins quelque épisode d'une tradition à laquelle on était si bien accoutumé, et que l'on voit jetée bas si dédaigneusement. Mais M. Pais décourage la contradiction. Qu'il ait raison ou non, dans chacune de ses explications particulières, il a, en tout cas, absolument raison sur un point : c'est que l'explication de la tradition légendaire ne peut être et ne sera jamais qu'hypothèse.

Tel est en effet le caractère indélébile, la tare ineffaçable des récits relatifs aux origines : ils se meuvent dans l'invraisemblable, ils ne s'expliquent que par l'invérifiable. Numa s'est entretenu avec une Nymphe, comme Minos avec Zeus, comme Moïse avec Iahvé, voilà la tradition invraisemblable. M. Pais l'explique par la géographie, voilà l'hypothèse. Vous la rejetez parce qu'elle est invérifiable. Pourrez-vous davantage vérifier l'hypothèse conservatrice qui verrait dans la légende de Numa et d'Égérie un fait historique, par exemple, l'emprunt fait par un roi romain à la constitution d'une ville étrangère?

L'histoire de Rome est considérée, par les Italiens, comme une part de leur patrimoine national. Le livre de Pais a donc fait scandale. Le critique négateur a vu s'élever contre lui une foule ardente de contradicteurs indignés. Il n'a point fait école. Et cependant, en un certain sens, on peut dire qu'il dirige, depuis dix ans, la phalange des jeunes historiens italiens. Elle le suit, pour l'attaquer. Elle ne peut détacher son regard des ruines qu'il a accumulées, et, avec de grands reproches à la brutalité de l'iconoclaste, elle y cherche les tronçons qui pourraient encore servir. M. de Sanctis est un de ces élèves de M. Pais, élèves malgré eux et malgré lui. Avec une constance plus grande que tous les autres, il essaie de rebâtir, en entier, l'édifice vénéré. Ses deux gros volumes sont évidemment inspirés surtout du désir d'opposer un récit positif et dogmatique au doute désolant de la *Storia di Roma*. C'est la thèse qui tâche de revenir à l'être, après les coups mortels que lui a portés l'antithèse.

Dès les premières pages, Gaetano de Sanctis affirme hautement son ferme propos de faire, en matière d'histoire romaine, œuvre de réaction. À la critique négative de M. Pais, critique unilatérale et néfaste, il oppose,

comme méthode d'avenir, celle qu'il nomme la « critique modérée », *critica temperata*. Mais les résultats négatifs auxquels aboutit M. Pais proviennent-ils, comme le croit M. de Sanctis, d'une erreur de méthode? Ne tiendraient-ils pas plutôt, comme nous avons essayé de l'indiquer, à la nature même du sujet? Et puis, existe-t-il réellement deux espèces de critique, l'une négative, l'autre positive? J'avoue mon inquiétude quand j'entends parler de critique « tempérée ». Pourquoi tempérée, et par quoi? La vraie critique ne doit connaître aucun tempérament. Elle va droit devant elle, jusqu'à ce que la matière lui fasse défaut. Restreindre ses droits, de parti pris, c'est décider qu'elle s'arrêtera à mi-chemin; c'est avouer implicitement que l'on se refuse à certaines conclusions, considérées, à l'avance, comme trop hardies. La critique modérée, en somme, ne peut être que celle qui fait part à un respect suranné de la tradition; celle qu'entrave une sorte de besoin de croire, déplacé partout, en histoire romaine comme ailleurs. Cette méthode, que M. de Sanctis décore d'un nom nouveau, n'est pas chose nouvelle. Nous la connaissons. Elle est celle que, de tout temps, ont appliquée, mais sans le dire, les apologistes qui se résignent à faire la part du feu, pour sauver ce qu'ils considèrent comme l'essentiel de leur foi. Sauver l'essentiel de la foi en matière d'histoire romaine, c'est bien là, semble-t-il, la tâche que s'est imposée M. de Sanctis.

En conséquence, il s'efforce tout d'abord d'atténuer les justes soupçons qu'ont excités les sources documentaires. Il pense établir l'authenticité des Fastes, par cette simple raison que « l'on n'invente pas des centaines de noms de magistrats ». C'est se satisfaire à peu de frais. Il est d'ailleurs bien obligé de reconnaître que parmi ces noms il en est d'inventés, au moins au début. La question des Fastes, souvent étudiée déjà, est infiniment plus complexe et ne comporte pas, semble-t-il, de solution aussi absolue. À propos des Annales des Pontifes, « on doit tenir compte, dit M. de Sanctis, du degré de créance que méritent les faits de l'ancienne histoire, pour fixer la date à laquelle remontent les régistrations authentiques des pontifes. Or la prise de Véïes, et en général toute l'histoire extérieure de Rome, à partir du début du IV^e^ siècle, paraît authentique. Donc c'est à ce moment que commencent les Annales vraies. »

Voilà un raisonnement en forme qui est peu convaincant. Le souvenir de la prise de Véïes et de l'invasion gauloise, au début du IV^e^ siècle, étaient des événements assez importants pour que le souvenir ait pu s'en conserver à Rome, autrement que par la mention des Pontifes sur leur album annuel. D'ailleurs la question ne saurait être ainsi posée. Les Annales des Pontifes commençaient fort probablement aux débuts de

Rome et à Romulus, tout comme les Annales Maximes. La collection n'en était aussi déplorablement complète que parce qu'elle avait été plusieurs fois détruite par des incendies et reconstituée de mémoire — et d'imagination. À partir de quelle date la part de la mémoire fut-elle définitivement prépondérante dans ces restitutions? C'est ce qu'il s'agit de déterminer. En tout cas, il est bien évident que le premier fait qui semble exact, au milieu de ce fatras, ne saurait établir l'authenticité de tout ce qui l'entoure et le suit.

Des monuments écrits de l'ancienne histoire, la plus grande partie, dit Tite-Live, a été détruite par l'incendie gaulois (VI, 1, 2) : « incensa urbe pleraeque (litterae) periere »; ceux que l'on croit pouvoir citer sont des faux nobiliaires, ajoute Plutarque (Numa, I) : τὰς δὲ νῦν φαινομένας οὐκ ἀληθῶς συγκεῖσθαι δι' ἀνδρῶν χαριζομένων τισὶν εἰς τὰ πρῶτα γένη.

Mal en prend à Tite-Live et à Plutarque de ces velléités de « critique négative ». M. de Sanctis les convainc, sans plus, d'ignorance. « Ils croyaient les documents disparus, dit-il, parce que de leur temps on cherchait peu et on ne lisait guère. » Et M. de Sanctis énumère avec complaisance tous les documents qui lui semblent provenir des premiers siècles de Rome : traité avec Gabies, inscrit sur le cuir d'un bouclier; traité de 493, conclu par Spurius Cassius avec les Latins; loi Furia-Pinaria de 472, gravée sur une colonne de bronze, etc. Les découvertes archéologiques elles-mêmes démentiraient l'assertion des deux écrivains anciens et prouveraient bien leur négligence.

La fameuse stèle du Forum, trouvée sous la pierre noire, n'est-elle pas, dit-il, un exemple d'un monument écrit ayant survécu à l'incendie gaulois, pour être ensuite mutilé par les Romains eux-mêmes?

D'où M. de Sanctis tient-il que la stèle du Forum ait été mutilée par les Romains eux-mêmes? Ne peut-elle pas être, tout aussi bien, un de ces monuments ruinés, précisément par les Gaulois?

Sans doute, les quelques inscriptions archaïques citées par M. de Sanctis sont mentionnées par divers auteurs anciens. Mais ceux-ci ont toujours pris aussi, sans nulle hésitation, et les Fastes et les Annales des Pontifes pour des documents absolument authentiques. Il s'agit précisément de savoir quelle foi méritent leurs assertions. L'exemple d'une inscription ancienne pour laquelle une vérification est possible, commande la plus grande défiance. L'inscription de la colonne rostrale sur le Forum était bien plus célèbre que toutes celles qu'énumère M. de Sanctis. Elle était aussi bien moins archaïque. Quintilien la cite comme indubitablement authentique (*Inst. or.*, I, 7, 12). Or, par hasard, nous en

IMPRIMERIE NATIONALE.

possédons le texte. Le marbre, la forme des lettres, l'archaïsme affecté et fautif de la langue, la prolixité du style, tout indique une contrefaçon de l'époque impériale : « titulum non exaratum esse aetate liberae reipublicae facile apparet », dit Mommsen (*C. I. L.*, I, 195, p. 40). Elle a dû être composée d'après le récit, perdu pour nous, de Tite-Live; quelques traits viennent, en outre, de la description d'une autre bataille navale, également racontée par Tite-Live : la victoire de L. Aemilius Regillus sur le roi Antiochus, en 564/190.

A propos du traité de Spurius Cassius avec les Latins, M. Bloch remarque : « Cicéron l'a vu, nous dit-il; mais qu'a-t-il vu au juste? Est-ce le traité de 493? Ne serait-ce pas plutôt celui de 338 [1]? » On peut se demander de même ce qu'était, en réalité, ce vieux traité avec Gabies, inscrit sur la peau d'un bouclier, et suspendu, depuis l'époque royale, dans le temple de Sancus! C'est Denys d'Halicarnasse qui nous en parle. Était-il à même de vérifier ce qu'ont pu lui raconter les aeditui? Son récit n'est peut-être pas autre chose qu'une « burla » de sacristain. La plupart des documents primitifs que peut citer M. de Sanctis sont justement mentionnés par le même Denys. Seule la loi Furia-Pinaria a un autre garant : Macrobe, qui tirerait son renseignement de Varron. Denys se vante d'avoir appris suffisamment de latin pour lire les anciens historiens. Mais ces vieux textes épigraphiques, aussi anciens, sinon davantage, que la stèle du Forum, dont la langue nous est à peu près inintelligible, Varron lui-même, le plus docte des Romains, était-il préparé à les déchiffrer et à les comprendre? Quant à Denys, bien certainement, il s'est contenté de répéter, sans même songer à vérifier, ce qu'il avait entendu dire. Quel degré de confiance méritent de pareilles mentions?

La critique de M. Pais s'ingéniait à mettre en lumière les incertitudes de la tradition. M. de Sanctis veut croire au contraire que la substance de la tradition est vraie. Pour l'établir, il appelle à la rescousse la vieille théorie de Niebuhr. Les récits de l'histoire romaine dériveraient de chants épiques. Contemporains des événements, ces chants auraient été conservés pieusement dans la mémoire du peuple et des grandes familles. Leur forme poétique ne serait qu'un voile, facile à soulever, et sous lequel se cacherait la réalité.

Voici, par exemple, les légendes de Coriolan et de Cincinnatus, pour M. de Sanctis, deux « joyaux » de cette épopée populaire. M. Pais, rapprochant le nom de Coriolan de celui de Corioli, ville du pays des Volsques,

[1] *Journal des Savants*, 1901, p. 755.

reconnaissait dans Coriolan le Mars de Corioli. M. de Sanctis tempère tout cela. Je concède, dit-il, que Coriolan vienne de Corioli. Il est l'éponyme — réel ou imaginaire — de la ville. Mais la légende de ses exploits reflète, sous une forme poétique, la vive terreur produite à Rome par les incursions victorieuses des Volsques. De même, si l'histoire de Cincinnatus est, dans son ensemble, invraisemblable, elle conserve cependant le souvenir des luttes réelles contre les Èques, le long du fleuve Algide. Elle montre même l'alternance de victoires et de revers, qui obligeait, au v^e siècle, les Romains à demeurer perpétuellement sous les armes.

Remarquons d'abord que l'hypothèse de Niebuhr est prise, par M. de Sanctis, dans un sens très différent de celui où l'entendait Niebuhr. Ce grand critique ne la présentait que comme une explication des incohérences et des invraisemblances de l'histoire traditionnelle. M. de Sanctis veut y trouver la preuve de l'authenticité de cette histoire. Niebuhr allégué à la défense de la critique modérée! Ce rôle bizarre ne rappelle-t-il pas celui qu'on voudrait maintenant faire jouer chez nous à Taine, à Fustel, à Sainte-Beuve? Pour Niebuhr, tout mort qu'il soit, il ne se laisse pas faire.

Ce serait, dit-il, de toutes les choses la plus facile, que de démontrer que Tarquin, venu à Rome au plus tard dans la huitième année du règne d'Ancus, avait atteint au moins sa quatre-vingtième année quand il fut assassiné, et Tanaquil sa soixante-quinzième, et que, par conséquent, ils ne pouvaient pas avoir laissé d'enfants en bas âge. Il serait tout aussi facile d'ajouter que si Aruns mourut dans la quarantième année du règne de Servius, sa mère, alors, devait avoir cent quinze ans. — Mais le vieux poète aurait répliqué : « Qui vous dit que j'aie compté à la manière des Pontifes ?... Que me font, à moi, ces nombres vides de sens? Faudra-t-il absolument assigner une durée à ces règnes? Faudra-t-il que je réponde? Eh bien, mettez vingt-cinq, trente ans, que sais-je, peu m'importe, mais point le nombre qui gâte le poème, qui fasse attendre vingt ans, à Tullia et à Tarquin, l'exécution de leur crime, à partir du moment où ils l'ont conçu, ou bien qui fasse naître le père de Collatin plus de cent vingt ans avant le moment où celui-ci tenait avec les fils du roi des propos de table, la mère de Brutus plus de cent ans avant celui où, compagnon des fils du roi, il chassa Tarquin[1].

On ne voit pas que Niebuhr ait jamais présenté son vieux poète comme un garant de la réalité foncière des aventures qu'il chantait. Il demeure à la charge de M. de Sanctis d'établir qu'un poème épique comporte nécessairement une part de vérité, et qu'il soit possible de dégager la réalité de la fiction. Partagerait-il sur l'*Iliade* les illusions

[1] Traduction Golbéry, tome II, p. 93.

de Schliemann? Ou bien songerait-il à demander à l'histoire poétique de Charlemagne quelque renseignement sur les événements de l'époque carolingienne? Lorsque l'épopée entraîne le grand empereur avec ses douze pairs à Constantinople et en Terre Sainte, l'historien doit-il les y suivre? Et dans la prétendue épopée latine quels sont les faits réels que peuvent recouvrir, par exemple, l'épisode des Horaces et des Curiaces, ou celui de Décius à Sentinum?

De plus, il faudrait prouver à nouveau l'existence de l'épopée ou des épopées latines. L'histoire littéraire, en effet, n'a pas admis les raisons de Niebuhr. De nombreuses traditions ont conservé sans doute le souvenir des nénies funèbres. Les inscriptions du sépulcre des Scipions nous montrent ce qu'elles pouvaient être. Les Romains ont pu avoir également leurs chants de guerre et leurs chants de festins. Caton nous raconte bien que, de nombreuses générations avant lui, on avait encore l'habitude de chanter, à la fin des banquets, les exploits des héros. Mais nous ne pouvons savoir ce qu'étaient ces cantilènes primitives, et surtout la tradition s'en était complètement perdue au moment où commence l'histoire. Il y a interruption entre les deux; elles ne se rejoignent pas. Du reste, on ne croit plus guère aujourd'hui aux inspirations épiques du génie populaire inculte. L'hypothèse d'un Ossian latin était une conception romantique, naturelle au temps de Niebuhr. On se garde maintenant, et avec raison, d'entourer de tant de poésie le berceau du peuple romain.

Depuis Niebuhr, Mommsen, Schwegler et leurs élèves ont fait progresser l'étude de la tradition historique romaine. On a renoncé à l'hypothèse épique. On explique les invraisemblances et les incohérences de l'histoire primitive de Rome par le mélange de deux éléments différents : le mythe et la légende. Le mythe est un récit inventé de toute pièce. Il a pour origine une simple idée. Tel est par exemple le « mythe de la caverne » dans le X[e] livre de la République. Il peut se rencontrer en histoire. Il naît du jeu de la fantaisie, s'ingéniant à rendre compte d'un nom, d'un usage, d'un culte, dont la vraie signification n'est plus comprise. Ainsi, le rapt des Sabines serait un mythe tendant à expliquer la cérémonie de l'enlèvement dans le mariage romain. La légende, au contraire, a pour point de départ un fait réel. Elle se borne à l'entourer de circonstances imaginaires. Elle dénature la vérité; elle l'étouffe sous une végétation plus ou moins abondante; elle finit par la rendre méconnaissable, mais elle y enfonce ses racines. On dit « la légende » de Charlemagne, et non pas « le mythe » de Charlemagne. Une différence de nature essentielle sépare le mythe de la légende. Mais, le plus souvent, aucun caractère

extérieur ne permet de distinguer, de prime abord, un récit mythique d'un récit légendaire.

La critique allemande avait mis en lumière, de manière tout à fait satisfaisante, l'origine mythique d'une partie de la tradition romaine. Continuant dans cette voie jusqu'au bout, M. Pais en était arrivé à supprimer à peu près complètement la légende. C'est pour rendre à la légende sa part que M. de Sanctis remonte, par delà Schwegler, par delà Mommsen, jusqu'à Niebuhr. Mais il ne peut cependant nier le mythe. Il s'en accommode donc. On est même assez étonné que, dans certains cas, il regarde comme mythiques des traditions qui sembleraient plutôt légendaires. Ainsi l'origine étrusque des Tarquins est, pour lui, un simple mythe étymologique, inspiré par la ressemblance du nom de ces princes avec celui de la ville étrusque Tarquinies (Corneto). C'est qu'en réalité il déplaît à M. de Sanctis que des princes étrangers aient pu régner sur Rome. Mais après l'avoir vu soutenir le caractère légendaire de récits bien autrement invraisemblables, après l'avoir vu, grâce à son hypothèse de l'épopée populaire, affirmer l'authenticité foncière de quantités d'épisodes reconnus purement mythiques par les autres historiens, on en vient nécessairement à se demander quelle est la règle interne de la critique de M. de Sanctis. On la cherche en vain. Elle n'apparaît pas. Sa modération, ses accès de sévérité sont également arbitraires. C'est le régime du bon plaisir. Ou plutôt, semble-t-il bien, l'auteur est exclusivement guidé par les conclusions qu'il ne perd pas de vue, et auxquelles il veut aboutir coûte que coûte. C'est le but à atteindre qui détermine les modalités de sa critique. Que l'on en juge par les grandes lignes du tableau qui nous est tracé des origines romaines.

Les Latins appartiennent à la race indo-européenne, dont chacun sait la haute supériorité physique et morale sur toutes les autres races du monde. Parmi les Indo-Européens, les Italiotes se distinguent encore par un équilibre plus parfait entre le sentiment du réel et le culte de l'idéal :

> ...un carattere nazionale, che si distingue perche maggiormente equilibra e contempera il culto del reale con quello dell' ideale e tutte in genere tra loro le alte doti della stirpe indo-europea. (I, p. 78.)

Les Latins étaient depuis longtemps établis sur le mont Albain, d'où ils dominaient les environs. Une de leurs tribus vint se fixer sur les collines romaines. Romulus n'est, sans doute, qu'un éponyme imaginaire, mais la *Roma quadrata* du Palatin, dont la tradition lui attribue la fondation, a réellement existé. Les luttes primitives entre les Romains et les Sabins sont mythiques, mais on doit admettre cependant que la ville

du Palatin n'a pas tardé à ranger sous son hégémonie les villages établis sur les collines avoisinantes. Dès le début, la nouvelle cité fut bien certainement gouvernée par des rois. Mais parmi ces rois quelques-uns sont mythiques et quelques autres historiques. Les Étrusques n'ont jamais régné sur Rome. Il est faux que les montagnards sabins y aient jamais joué un rôle bien important.

Si des éléments étrangers se sont introduits dans la Rome primitive, ils furent pleinement assimilés par les indigènes. Quand les Romains apparaissent dans l'histoire, ils sont un peuple de langue et de nationalité absolument latines; latines sont leurs institutions sociales, aussi bien que leur religion. (I, p. 223.)

Nous nous demandons ce qu'était la religion, ce qu'étaient les institutions sociales, spécialement propres aux Latins, et nous cherchons en vain d'où M. de Sanctis a reçu ces lumières particulières sur la langue latine et la nationalité romaine primitives.

En ce qui concerne l'origine des institutions de la Rome historique, M. de Sanctis fait très justement observer combien il est difficile de trouver dans la tradition des indications un peu précises. Il n'est rien, dit-il avec beaucoup de raison, dont le souvenir se conserve plus difficilement que celui des débuts d'une institution; la plupart du temps ces débuts demeurent inaperçus des contemporains eux-mêmes. Cependant il admet et entreprend d'expliquer les traditions qui reportent à l'époque royale l'origine de la plupart des institutions républicaines et même du consulat. Le bon roi Servius Tullius, à qui elles sont pour une bonne part attribuées, apparaît, selon M. de Sanctis, comme « le véritable fondateur de la République ». L'autorité royale aurait décliné lentement et progressivement, par l'effet de la puissance toujours croissante de l'aristocratie. Les rois seraient devenus ainsi des espèces de souverains constitutionnels. Voilà qui ne s'accorde guère avec leur caractère de chefs religieux et militaires, que M. de Sanctis s'applique à dégager des légendes de Romulus et de Numa. Comment faire coïncider cette décadence d'une royauté guerrière avec les succès et la puissance militaire sans cesse croissante qu'il attribue à la Rome royale? Ce serait un exemple unique et bien étrange d'un pouvoir organisé en vue de la guerre, succombant par ses victoires.

Si l'histoire intérieure inspirait quelques hésitations à M. de Sanctis, celle des guerres, au contraire, lui semble devoir être acceptée en bloc. N'est-ce pas là en effet la vraie matière des épopées? Est-il rien qui frappe davantage l'imagination du peuple et se conserve mieux dans ses souvenirs, que la gloire d'un chef victorieux? Est-il rien aussi, lui demande-

rons-nous, où le mensonge patriotique soit plus audacieux? — Le patriotisme populaire supprime les défaites; il amplifie les victoires, et surtout en invente. — M. de Sanctis admet que, dès le VII^e siècle, Rome a conquis Albe et son territoire. Elle obtient l'hégémonie de la Ligue latine. Sa suprématie s'étend bientôt jusque sur l'Étrurie. À la fin du VI^e siècle, elle a annexé huit ou neuf fois l'étendue de son domaine primitif, la campagne romaine. La cité elle-même a crû en proportion. Ce n'est peut-être pas Romulus qui lui a incorporé le Capitole et le Forum. Mais ce serait alors certainement Titus Tatius. Dès le VI^e siècle, Rome dépassait en étendue toutes les cités indigènes au Sud du Tibre, Capoue seule exceptée, et encore!

Nous reprochons aujourd'hui à Tite-Live d'avoir écrit moins en vue d'exposer la vérité que pour la plus grande gloire de Rome. L'historien latin, du reste, avouait ingénument son dessein. N'est-ce pas le même dessein qui se cache, encore de nos jours, sous le pavillon de la critique modérée?

Cette étude des origines romaines proprement dites n'est qu'une partie de l'œuvre de M. de Sanctis. Il a voulu y joindre, et il avait parfaitement raison, un aperçu de l'histoire et même de la préhistoire des différentes provinces italiennes. Le silence des textes sur ce sujet l'obligeait à recourir aux documents de l'archéologie. La moitié au moins de son premier volume est d'un palethnologue et d'un archéologue. Il est même, à notre connaissance, le premier historien de Rome qui se soit résolu à cet effort. Nous voudrions l'en louer. Mais son érudition en pareille matière apparaît tellement superficielle, il s'y mêle parfois des inadvertances si inquiétantes [1], enfin les conclusions auxquelles il aboutit sont d'une complication si éloignée de la vraisemblance, que nous préférons n'en pas parler [2].

Les périodes moins anciennes de l'histoire de Rome et de l'Italie sont plus heureusement traitées. À mesure que s'avance le IV^e siècle, pour l'histoire de Rome, et dès le V^e, pour les pays de colonisation grecque, la tradition, moins incertaine, s'accommode mieux d'une critique indulgente. Puis avec la conquête de la Campanie et les guerres samnites

[1] Nous n'en voulons signaler qu'une: un nom de lieu, *Baoussé-Roussé* (les Rochers rouges), où ont été retrouvés des ossements paléolithiques, pris pour une indication bibliographique, de ville d'édition, peut-être d'éditeur : p. 60, note 2 : « Important aussi est le travail de Verneau : *L'homme de Barma Grande* (Baoussé-Roussé, 1899). »

[2] Une excellente critique de la théorie rhéto-étrusque de M. de Sanctis a été publiée dès l'an dernier par M. P. Ducati, *Atene e Roma*, juillet-août, 1907, p. 244-254.

M. de Sanctis se trouve dans son véritable sujet : *La conquista del Primato.* Les faits viennent justifier son admiration préconçue de la puissance romaine. Un sentiment qu'on ne saurait comparer qu'à une sorte de mégalomanie transposée dans l'antiquité l'avait guidé à tort et à travers dans les obscurs débuts de Rome. Le mal s'atténue une fois que des victoires vraies et des conquêtes authentiques mettent d'accord la réalité et la haute idée que, de parti pris, s'en fait M. de Sanctis.

(*La fin au prochain cahier.*) A. GRENIER.

M. V. JAGIĆ ET LES ÉTUDES SLAVES.

Jagić-Festschrift. Zbornik u slavu Vatroslava Jagića [1]. 1 vol. in-8° de 725 pages. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1908.

Ce volume est publié à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance de M. Jagić, professeur de philologie slave à l'Université de Vienne. Sur les quatre-vingt-huit collaborateurs qui ont tenu à honneur d'y contribuer, le plus grand nombre appartiennent aux pays slaves et c'est dans les diverses langues slaves que sont rédigés les principaux articles. Parmi les représentants des pays non slaves figurent ceux de la Hongrie, de la Finlande, de la Suède, de la Roumanie, de l'Allemagne, de l'Italie et de la France.

M. Jagić a certainement le droit d'être fier des hommages qui lui sont rendus par ses collègues et ses disciples, non seulement du monde slave, mais des diverses parties de l'Europe. Maître d'une longue série de générations, tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent à la slavistique se plaisent à proclamer les services qu'il a rendus à leur science et à lui répéter ce que Dante disait à Virgile : « Tu duca, tu signore e maestro. »

Il y a aujourd'hui quarante et un ans que j'ai eu l'honneur de le rencontrer pour la première fois à Zagreb (Agram), où il était professeur au gymnase. Né en 1838 à Varaždin, il avait été à Vienne l'élève du grand slaviste Miklosich, qui fondait sur lui les plus belles espérances. Dès

[1] Ce second titre est en langue serbo-croate. Il veut dire : Recueil en l'honneur de V. Jagić.

1861 il avait débuté dans la carrière scientifique par des travaux, publiés à Agram, sur l'histoire et la grammaire de sa langue maternelle, le serbo-croate; en 1864 il avait donné à l'Encyclopédie tchèque de M. Rieger, pour l'article Jougoslaves, un travail considérable sur l'histoire littéraire de ses compatriotes; c'était une étude approfondie qui a mérité d'être reproduite en volume et que l'on peut encore consulter aujourd'hui avec fruit. Lorsque fut fondée, en 1867, l'Académie Sud-Slave d'Agram, M. Jagić en fut l'un des membres les plus actifs et il a largement collaboré à ses publications, soit par des éditions de textes anciens, soit par des mémoires d'histoire littéraire et de philologie sud-slave.

En 1870, M. Jagić, pour des motifs d'ordre politique, dut quitter la chaire qu'il occupait au gymnase d'Agram. Mais son nom avait passé depuis longtemps les frontières de son petit pays; la Russie lui offrit une compensation. Elle créa pour lui une chaire de grammaire comparée à l'Université d'Odessa et lui accorda les ressources nécessaires pour aller se mettre au courant des méthodes allemandes et des études sanscrites à l'Université de Berlin. En 1871, M. Jagić prit le titre de docteur à l'Université de Leipzig. Il ne resta pas longtemps à Odessa. On n'avait pas oublié son passage à Berlin, et lorsque le Ministère de l'Instruction publique du royaume de Prusse eut l'idée de créer dans cette ville une chaire nouvelle de philologie slave, ce fut M. Jagić qui fut appelé à l'occuper.

Pour initier les Allemands à la science nouvelle qu'il enseignait et qui n'était, en dehors de Berlin, professée qu'aux Universités de Leipzig et de Breslau, M. Jagić créa dans cette ville une revue spéciale, *l'Archiv für Slavische Philologie,* dont le premier fascicule a été publié en 1876 et qui continue de paraître régulièrement depuis cette époque. Chaque année constitue un fort volume in-8° accompagné de précieux index.

Malgré le bon accueil qu'il avait reçu à Berlin, M. Jagić n'était pas destiné à y rester longtemps. À la mort de Sreznevsky, l'éminent slaviste de Saint-Pétersbourg, l'Université de cette ville l'appela à lui succéder et l'Académie des Sciences lui offrit le fauteuil que Sreznevsky avait laissé vacant. L'Empereur lui conféra le titre de conseiller d'État actuel et le combla de distinctions; les sociétés savantes de Moscou, de Kiev, d'Odessa tinrent à honneur de le compter parmi leurs membres. Tous ces honneurs semblaient devoir attacher définitivement M. Jagić à la capitale de la Russie. Mais il en supportait mal le dur climat et il désirait se rapprocher de son pays.

En 1883, M. Miklosich, atteint par la limite d'âge, — soixante-dix ans

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'après la législation autrichienne, — dut abandonner la chaire qu'il occupait à Vienne depuis 1849 avec tant d'éclat. M. Jagić fut appelé à lui succéder et fut nommé membre de l'Académie des Sciences. Il est probablement le seul savant européen qui soit membre titulaire de deux grandes Académies : celles de Pétersbourg et de Vienne; il appartient d'ailleurs comme correspondant ou associé aux Académies d'Agram, de Prague, de Cracovie et de Belgrade, sans compter celles de Berlin et de Munich. À la mort de Miklosich, il le remplaça comme membre de la Chambre des seigneurs. Tel est, brièvement exposé, le *Cursus honorum* de M. Jagić. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de savants en Europe qui aient parcouru une carrière aussi féconde et aussi glorieuse et qui aient eu l'occasion d'occuper une chaire magistrale dans les capitales de trois grands empires. Si j'ai un peu insisté sur ces détails, c'est que notre pays — où les slavisants sont fort rares — ne me paraît pas avoir encore rendu à cet homme éminent toute la justice qui lui était due.

Une carrière aussi mouvementée et aussi brillante est largement justifiée par la variété des travaux de M. Jagić et son incomparable labeur. Un de ses disciples, M. Pastrnek, professeur à l'Université de Prague, publie en tête du volume de Mélanges que nous annonçons ici une bibliographie des œuvres du maître depuis l'année 1861 jusqu'à l'année 1907. Cette bibliographie n'occupe pas moins de trente pages. M. Pastrnek a négligé de numéroter les volumes ou les articles qu'il a relevés. Je n'ai pas la patience de combler cette lacune regrettable. Mais je n'exagère rien en affirmant que le total dépasse plusieurs centaines. Jusqu'en 1875, — si l'on excepte la thèse de doctorat dont nous avons parlé tout à l'heure et l'article de l'Encyclopédie tchèque, — tous ces travaux ont paru dans la langue maternelle de l'auteur, le serbo-croate. À dater de la fondation de l'*Archiv für Slavische Philologie*, il n'a cessé d'y publier des articles en langue allemande et c'est dans cette langue qu'il a également collaboré aux publications de l'Académie de Vienne. Depuis sa nomination à Saint-Pétersbourg, il a édité un certain nombre de ses travaux en russe; d'autres ont des préfaces et tout un apparatus critique en latin. En 1895, il a donné deux articles en anglais (*Langue russe* et *Langues slaves*) à l'*Universal Cyclopædia* de Johnson qui paraissait à New-York. Parmi les savants européens, je n'en vois guère dont l'action scientifique se soit exercée dans tant de régions et en tant de langues.

Parmi les publications de M. Jagić, je me contente de rappeler quelques-unes des principales :

1879. Édition du texte glagolitique des Évangiles dit *Zographensis* (Berlin). — 1880. *La loi de Vinodol*, texte et traduction russe (édition

de la Société des anciens textes russes, Saint-Pétersbourg). — 1882. *Specimina linguæ palæoslovenicæ.* — 1885. Édition du texte glagolitique des Évangiles dit *Marianus* (aux frais de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg). — 1885. *Briefwechsel zwischen Dobrowsky und Kopitar* (Berlin). — 1886. *Carminum christianorum versio palæoslovenico-rossica* (Saint-Pétersbourg). — 1892. *Slavorum carmina epica selecta* (Vienne). — 1893. *Slavische Beiträge zur den biblischen Apocryphen* (Vienne, Mémoires de l'Académie des Sciences). — 1895. *Corpus grammaticorum Slaveno-Russorum* (Saint-Pétersbourg, édition de l'Académie des Sciences)[1]. — *La littérature russe au XVIII^e^ siècle* (en serbo-croate, Zagreb). — *Die Geheimsprachen bei den Slaven* (Mémoires de l'Académie de Vienne). — 1897. *Nouvelles lettres de Dobrovský, de Kopitar,* etc. (édition de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg). — *Veteris Testamenti prophetarum interpretatio istro-croatica sæculi XVI,* ouvrage publié avec une subvention de l'Académie de Vienne (Vienne, Berlin). — 1898. *Evangelium Dobromiri, ein altmakedonisches Denkmal des XII. Jahrhunderts* (publications de l'Académie de Vienne). — 1900. *Zur Entstehungsgeschichte der kirchenslavischen Sprache* (*ibid.*). — 1901. *Pouchkine chez les Slaves méridionaux* (en russe, Saint-Pétersbourg). — 1903. *Kirchenslavische böhmische Glossen sæc. XI-XII* (Mémoires de l'Académie de Vienne). — 1907. *Psalterium bononense* (édition du fameux psautier slave de Bologne; Vienne, Pétersbourg, Berlin).

Ces brèves indications ne donnent encore qu'une idée très insuffisante de l'extraordinaire activité de M. Jagić dans toutes les branches de la philologie slave.

Si, atteint par l'impitoyable loi de la limite d'âge, il est aujourd'hui obligé de renoncer à l'enseignement de la chaire qu'il a illustrée pendant près d'un quart de siècle, il peut se consoler en songeant que ses loisirs lui permettront d'élargir encore le cercle de ses publications et qu'il lui reste des élèves dans toute l'Europe.

Le volume consacré par une centaine de collaborateurs à la gloire du maître dont je viens de retracer la vie est vraiment digne des auspices sous lesquels il est publié.

Parmi les collaborateurs, je citerai simplement : pour la Russie, les noms de MM. Bogoroditsky, Brandt, Karsky, Korsch, Lavrov, Liapounov, Schakhmatov, Sobolevsky, Speransky; pour la Pologne, ceux de MM. Beaudouin de Courtenay, Brückner, Kaluźniacki, Kriński, Łos, Nehring, Rozwadowski; pour la Bohême, ceux de MM. C. Jireczek, Kadlec, Nie-

[1] J'ai rendu compte de ce volume dans la *Revue critique,* 1897, n° 7.

derle, Pastrnek, Polivka, Vondrak, Zubaty. M. Jireczek, qui a longtemps vécu chez les Slaves méridionaux, par une sorte de coquetterie et par déférence pour son collègue M. Jagić, a écrit son mémoire en serbo-croate. Les Serbo-Croates sont représentés par MM. Balić, Matić, Stojan Novaković et Rešetar; la Bulgarie, par MM. Mladenov, Natchev, Stoïlov Tsanev; la Hongrie, par M. Asboth; la Roumanie, par MM. Barbulescu et Bogdan; les Pays Scandinaves, par MM. Petersen, Jansen; l'Italie, par M. Bartoli; la Finlande, par M. Mikkola; l'Allemagne, par MM. Berneker, Bezzenberger, Leskien; la France, par MM. Meillet et le signataire de cet article. Je demande pardon à tous ceux que je ne puis citer et je regrette de ne pouvoir donner une idée des matières traitées par tant de savants collaborateurs. Tandis que l'un étudie les origines les plus lointaines des langues ou les problèmes les plus délicats de la phonétique ou de la morphologie, un autre nous ramène au XIX[e] siècle par des recherches sur tel ou tel problème littéraire. L'exécution matérielle du volume est excellente et fait grand honneur à M. Vondrák de Vienne, qui l'a surveillée. On peut regretter l'absence d'un index alphabétique, mais il eût peut-être retardé l'apparition d'un recueil qui devait être publié à date fixe et il eût augmenté les frais d'une publication déjà fort onéreuse (le volume est mis dans le commerce au prix de 35 marks) et dont les collaborateurs sont en même temps les souscripteurs.

M. Jagić a le droit d'être fier de l'hommage qui lui a été rendu par tant d'hommes distingués représentant des pays aussi variés. Son glorieux prédécesseur, Miklosich, n'avait pas que nous sachions été l'objet d'une manifestation aussi grandiose.

Dans trois ans, M. Jagić célébrera le cinquantenaire de sa première publication. Nous souhaitons qu'il soit encore parmi nous pour recevoir de nouveau les témoignages de respect et de sympathie de tous les slavisants et, puisqu'un règlement impitoyable l'oblige à descendre de sa chaire, nous souhaitons qu'il y voie monter un successeur digne de lui.

Louis LEGER.

LIVRES NOUVEAUX.

Angelo Maria Pizzagalli. *Nāstika, Cārvāka e Lokāyatika. Contributo alla storia del Materialismo nell' India antica.* 1 vol. in-8°. — Pise, Stab. tipografico Nistri, 1907.

L'Inde, pays de mysticisme et de hautaine spéculation idéaliste, a eu naturellement ses libertins, agnostiques et matérialistes de profession. Elle les a appelés de

divers noms, *nāstikas,* les négateurs, *lokāyatas,* les mondains, *cārvākas,* du nom d'un docteur mécréant légendaire, dénominations à peine séparées par des nuances dans l'usage qu'elle en fait, la première et la dernière comportant toutefois la plus mauvaise note; dans ses accès de dévotion, elle leur associe parfois les *tārkikas,* les ergoteurs, les sophistes, et il va de soi que, dans l'opinion officielle de cette *gens religiosissima,* ils sont très mal famés : la réprobation est unanime, tout le monde est d'accord pour les condamner. Malheureusement pour eux, nous ne sommes pas en état de réformer ce jugement. Ils ne nous ont laissé aucune exposition doctrinale, et M. Pizzagalli a fort bien vu et démontré que celle que nous devons à leurs adversaires, le chapitre que Mādhava leur a consacré dans le *Sarvadarçanasangraha,* n'est qu'un pastiche, une argumentation scolastique *in abstracto,* calquée sur celles qu'il dirige contre d'autres écoles rivales de la sienne, mais s'adressant cette fois à des gens qui paraissent avoir eu les yeux largement ouverts sur le monde et s'être médiocrement souciés d'abstractions. Nous sommes donc réduits à leur égard aux accusations uniformément malveillantes de la littérature orthodoxe, smritis, traités de controverse et de dévotion, œuvres de fiction, y comprises les plus profanes et les moins recommandables, enfin et surtout les charges à fond dirigées contre eux dans la poésie épique. Ce que nous avons encore de mieux parmi ces lieux communs, ce sont les quelques distiques attribués à Bṛihaspati que nous a heureusement conservés le *Sarvadarçanasangraha* et qui, dans leur genre, sont admirables de verve cynique. L'ensemble qui ressort de tout cela n'est pas une doctrine : ce n'est ni l'hédonisme, ni le scepticisme, ni l'agnosticisme, ni le matérialisme au sens philosophique; c'est un mélange de tout cela, mais ramené au degré le plus bas, vulgairement impie et effrontément immoral. Il saute aux yeux que la peinture est odieusement poussée au noir; mais nous ne pouvons pas la changer.

M. Pizzagalli a pourtant cru pouvoir le faire : il pense que nous avons une exposition scientifique de ce matérialisme hindou, et cette exposition, il la trouve dans le *Nītiçāstra,* la science de la politique et de la prudence mondaine. Avec la meilleure volonté, je ne puis voir dans ce rapprochement qu'un ingénieux paradoxe. Que le *Nītiçāstra* soit foncièrement utilitaire, personne ne voudra le nier; mais il n'est cela que par élimination; il n'entend nullement nier ni combattre ce qu'il n'enseigne pas. La doctrine hindoue la plus orthodoxe et idéaliste a toujours admis que l'homme, tant qu'il n'a pas renoncé au monde, a trois objets à poursuivre, inégalement importants, il est vrai, mais tous trois nécessaires, l'intérêt, le plaisir et le devoir, et je ne vois pas en quoi le *Nītiçāstra* contredirait à cette doctrine. Ses allures n'ont rien de profane et, pour en faire un exposé scientifique ou autre des négations des Cārvākas, il faudrait pouvoir oublier ce que celles-ci ont de foncièrement agressif.

Ceci m'amène à faire une autre chicane à M. Pizzagalli. Il a fort bien vu qu'il y avait une certaine affinité entre Bṛihaspati, le guru des dieux, en quelque sorte le purohita, le conseiller spirituel et temporel d'Indra, et la *rājaniti,* le manuel des rois, qui est comme le cœur du *Nītiçāstra;* puis, partant de là, il trouve tout naturel qu'on ait fait de ce personnage divin un des champions du matérialisme et qu'on lui ait attribué les çlokas impies qui ont été mis sous son nom. C'est là encore une déduction qu'il me paraît difficile d'admettre. Nous ne savons pas de quel ensemble ont été détachés ces çlokas; mais, tels que nous les avons, je ne puis voir dans l'attribution qui en est faite, que ce que les Anglais appellent *a grim joke.*

Ce ne sont donc pas ces nouveautés plus ou moins risquées qui font, à mon avis, le principal intérêt du travail de M. Pizzagalli. Je ne le trouve pas non plus

dans l'espèce de chronologie interne, logique, qu'il pense pouvoir établir entre ces lambeaux de doctrine détachés à l'emporte-pièce, ni même dans les affinités qu'il signale entre ce matérialisme et d'autres systèmes hindous. Non pas que ces affinités ne soient très réelles, et que les excès du ritualisme, la tyrannie de la coutume, l'insuffisance théologique de l'ancienne religion, la critique que les diverses écoles exerçaient entre elles, l'audace dialectique des unes, le scepticisme transcendant des autres n'aient pas, dans l'Inde aussi bien qu'ailleurs, provoqué d'inévitables réactions. Mais ces considérations auraient pu être présentées d'une façon plus serrée et plus topique, avec moins de généralités sur le rationalisme, le positivisme, le panthéisme, le matérialisme scientifique ou pratique. La valeur et la réelle utilité du mémoire me paraissent être plutôt dans la collection des textes que l'auteur a réunis et qu'il a traduits ou analysés avec soin. Je regrette seulement qu'il n'en ait pas recueilli un plus grand nombre, qu'il n'ait pas rappelé, par exemple, ce que nous dit le *Mahābhāshya* d'une *Bhāgurī*, exposé de la doctrine des Lokāyatas, ni les mentions assez fréquentes que fait d'eux le *Divyāvadāna;* qu'au lieu de nous renvoyer simplement au *Prabodhacandrodaya*, il n'ait pas traduit la scène où paraît le Cārvāka; qu'il n'ait pas utilisé l'analyse faite par Wilson, il y a plus de 80 ans, du drame satirique *Kautukasarvasva*. Ces derniers textes, il est vrai, n'auraient rien appris de nouveau; mais ils auraient agréablement varié le ton un peu uniforme de sa monographie et remplacé avec avantage certaines promenades à travers l'histoire universelle de la philosophie. — Le *Saddharmapuṇḍarīka* n'est pas un livre pāli, et la date de Haribhadra n'aurait pas dû être promenée du IIIe au XIVe siècle, sans avertissement au lecteur. A. Barth.

James-Henri Breasted. *A History of the ancient Egyptians.* 1 vol. in-8°, XIII-468 p. avec 4 cartes et 3 plans. — New York, Scribners, 1908.

L'histoire d'Orient a été tout récemment enrichie ou modifiée par des découvertes d'une importance considérable. On a retrouvé la capitale de l'empire des Hittites à Boghaz-Keui, avec une partie de ses annales; on sait aujourd'hui qu'ils conquirent momentanément la Babylonie au XVIIIe siècle; on vient d'avoir la preuve que les dynasties babyloniennes première et troisième étaient contemporaines de la seconde d'Égypte. La civilisation égyptienne — au moins d'après Breasted et Meyer — serait plus ancienne, au bas mot, d'un millier d'années. Ces dernières assertions gagneraient peut-être à être présentées sous une forme moins absolue, et leur caractère de propositions définitives m'inquiète un peu. Toujours est-il qu'il était nécessaire de faire connaître des faits d'une telle portée historique. Une nouvelle « Histoire d'Égypte », résumée en un petit volume, contenant les derniers progrès de la science, et destinée surtout aux étudiants des universités anglaises ou américaines, tel est l'ouvrage que nous présente aujourd'hui M. Breasted.

Nul n'était mieux qualifié, en ce moment, pour assumer la tâche. On sait qu'il vient à peine d'achever l'énorme publication, en cinq volumes, de l'inventaire des documents historiques de l'ancienne Égypte. Je l'ai rencontré l'an dernier, en Nubie, qui complétait par des découvertes personnelles fort importantes ce qu'on sait pour l'instant de l'histoire égyptienne au sud du tropique. Il s'agissait pour lui — et c'était peut-être le plus malaisé — de faire tenir en moins de 500 pages, et sous une forme assimilable, la substance de cette immense série d'inscriptions historiques et d'en tirer une petite « Histoire » claire et pratique.

Il semble bien qu'il y ait réussi. On devine seulement que ce compact petit volume, tout bourré de faits précis, ne laisse que peu de place aux vues ou aux

thèses générales. Et c'est peut-être son défaut. Car la place, trop mesurée par nécessité, donne plus que jamais aux assertions de M. Breasted (toujours un peu enclin à cela) une forme catégorique et un peu tranchante dans sa brièveté. Il y aurait notamment beaucoup à dire sur sa chronologie, sur la façon dont il décrit la formation de l'unité égyptienne, et plus encore sur ce qu'il pense des religions primitives. On ne peut songer ici à une discussion, puisque nous devons résumer un résumé.

Cette «Histoire» est pourvue, en appendice, de tout l'appareil que l'on exige aujourd'hui des abrégés réellement scientifiques : un sommaire chronologique, un autre des dernières grandes découvertes, un catalogue raisonné de la bibliographie essentielle, un index *nominum et rerum* très détaillé. Il est à peine besoin d'ajouter que la forme matérielle de l'édition et la cartographie répondent, en fini d'exécution, au soin rigoureux de la documentation. George Foucart.

Miss Janet R. Buttles. *The Queens of Egypt*, with a Preface by Professor G. Maspero. 1 vol. in-8°, xi-250 p., 20 planches. — Londres, Archibald Constable, 1908.

C'est la première fois qu'un pareil sujet est traité, et l'on se demande, avec M. Maspero (préface, p. v), comment personne n'y avait encore songé. En fait, il vaut mieux pour la science qu'il en ait été ainsi. On a depuis bien peu de temps les matériaux nécessaires. La publication des tombes des Reines du Biban-el-Harîm, les découvertes de Karnak ou celles de la Thèbes funéraire ont renouvelé nos connaissances, en ces dernières années, parfois en ces derniers mois. Encore les documents sont-ils, pour l'instant, aussi dispersés que nombreux. Les inventorier, les classer, tirer du tout une étude homogène, n'était pas un petit travail. On est surpris, maintenant que le voilà mené à bien, de la solidité et de la valeur historique qu'offre l'ensemble.

Le but à atteindre méritait cet effort. Nulle part dans le vieil Orient, au moins à notre connaissance, les princesses n'ont tenu une place plus importante que dans la terre d'Égypte. Nulle part elles ne sont mêlées plus étroitement à tout ce qui intéresse la connaissance de l'histoire religieuse ou politique de la nation. Des figures comme la grande Hatchepsitou, Nofritarit au noir visage, ou la célèbre Taïa, suffiraient à elles seules à rendre pleine de séduction une pareille enquête. Celles que le public connaît moins à l'ordinaire méritent tout autant de retenir notre curiosité : Maut-em-ouaóu, Ahahâtep, Nofrititi, Ameniritis, Shap-em-ouapit, Nitocris, et vingt autres encore, dont les stèles historiques aux longues inscriptions, les bas-reliefs des temples ou les mobiliers funéraires nous restituent peu à peu les traits profondément empreints d'une vigueur et d'un charme inattendus.

Une pareille histoire touche à chaque instant aux problèmes essentiels de toute l'égyptologie : chronologie, cultes, institutions, problèmes politiques ou généalogiques. Il faut louer l'auteur d'avoir su n'en retenir que l'indispensable et de l'avoir mis à la portée de tous. Miss R. Buttles a montré qu'elle connaissait les derniers débats techniques comme les dernières découvertes. La question d'Hatchepsitou, l'identification du buste de la prétendue Taïa, le récit de l'adoption d'Ankhous Nofirabrya par Nitocris, en sont les preuves entre maintes autres. Les systèmes historiques ne pouvaient être ici qu'un résumé des opinions professées actuellement par les égyptologues. Je crois seulement que les choses auraient parfois gagné à être présentées sous une forme moins absolue. Quand on voit le pseudo-Narmer devenir le père de l'hypothétique Menès, et terminer une surprenante dynastie «prédynastique», la responsabilité de ces assertions n'est pas imputable à Miss R. Buttles. Elle revient à ceux qui nous refont une histoire d'Égypte à la façon de

l'auteur arabe de l'*Abrégé des Merveilles*. Mais ce que l'on peut regretter, c'est qu'un livre destiné à avoir beaucoup de lecteurs contribue à répandre ces surprenantes séries de rois; car elles n'ont même pas le mérite d'être au moins, comme celles qu'imaginèrent en leur temps les Grecs et les Coptes, un écho de la littérature populaire de la vieille Égypte.

Le livre des *Queens of Egypt* n'est pas seulement au courant de la bibliographie récente. Miss R. Buttles a vu les monuments qu'elle décrit ou qu'elle résume, elle est descendue dans les syringes royales où elle nous mène; elle a manié les objets des mobiliers funéraires qu'elle énumère; les temples et les statues dont elle nous entretient, elle en parle après examen personnel de l'original, et non d'après des reproductions. Des listes très complètes de souverains et de reines et un index fort soigné achèvent de faire de son livre tout autre chose qu'un manuel. C'est un ouvrage qui sera utilement consulté par tous les égyptologues.

Une série d'illustrations bien choisies présente aux archéologues les portraits des plus célèbres princesses de ces cinquante siècles de monarchie indigène. Ce sont tantôt des statues et tantôt des figures tirées de bas-reliefs. Seuls le Louvre, avec la délicate statuette de Nofritarit, et le Musée de Florence, avec sa princesse thébaine de la 18ᵉ dynastie, représentent les musées d'Europe. Celui du Caire et les temples de la vallée du Nil ont fourni le reste des planches. Le choix semble excellent, car la plupart de ces figures de princesses d'Égypte sont peu connues en dehors de l'égyptologie. Les unes, publiées depuis longtemps, sont encore cachées dans d'énormes atlas techniques, tels que les *Denkmäler* de Lepsius; d'autres ne se trouvaient guère que chez les photographes d'Égypte (pl. III, XIII, XIV, XV, XVIII, XIX); d'autres, appartenant à des sites récemment explorés, n'ont été reproduites que dans des volumes peu accessibles au public (pl. I, VI, XVII) et de date souvent extrêmement récente (pl. VII, VIII, X). Enfin des figures retrouvées il y a à peine plus d'un an, telle la charmante tête de la reine Taïa (pl. IX), causeront une certaine surprise à ceux-là mêmes qui ne voudraient chercher en ce recueil qu'un aperçu général de l'art égyptien.

S'il fallait cependant formuler une critique, elle porterait sur le nombre, à mon gré trop limité, des types reproduits. On aurait aimé à trouver en tête des Memphites la belle statue de la reine Marititouf, que garde le Musée de Leyde. Elle aurait mieux ouvert la série que la princesse Nofrit. Une ou deux des reines du premier empire thébain auraient été aussi nécessaires. Des princesses comme Nofritarit et Taïa sont trop célèbres pour se contenter d'un seul de tous leurs portraits. La Nófrititi que nous a copiée le vieux Lepsius est insuffisante. Pour Amarna, on aurait trouvé, en effet, dans les inventaires de l'*Archæological Survey*, ou dans ceux de l'Institut français du Caire, d'excellentes images de cette reine. On y aurait trouvé surtout de charmantes silhouettes enfantines des jeunes filles d'Amenhatep IV, comme celle de Bakhit Atonou, ou celle de cette petite Nofrourya que le vieux Sonmaut, gouverneur des enfants royaux, éleva et aima si tendrement. Au résumé c'est quelques illustrations de plus que nous voudrions, et peut-être, pour cinq ou six petites princesses, quelques lignes de texte sur leur compte. Deux ou trois pages et une douzaine de figures à ajouter, voilà ce qu'il est bien facile de nous donner dans la seconde édition. George Foucart.

Paul Friedlaender. *Herakles* (Philologische Untersuchungen), herausgegeben von A. Kiessling und U. von Wilamowitz-Mœllendorff. Neunzehntes Heft. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1907.

Cette étude mythologique, de moins de deux cents pages, mais très nourrie de faits et d'idées, est un intéressant exemple de la méthode d'analyse critique que la science applique aujourd'hui aux légendes de l'antiquité. Cette méthode consiste essentiellement à décomposer toute légende en ses éléments divers, à les compter pour ainsi dire un par un, à en scruter le contenu et le caractère distinctif, à en rechercher l'origine, enfin à en suivre l'histoire, autant que possible, pour déterminer les circonstances qui en ont produit le groupement et qui en ont occasionné les adaptations successives. La valeur des résultats qu'on en peut attendre dépend naturellement de l'abondance des données traditionnelles et des qualités du critique qui les interprète. Qu'ils soient souvent hasardeux, cela est incontestable. Mais peut-être, après tout, le sont-ils moins que beaucoup de ceux qui ont été docilement acceptés, d'après des vues d'ensemble trop rapides, et qui se sont plus ou moins érigés en dogmes.

M. Paul Friedlaender est un savant bien informé et perspicace, qui a consciencieusement étudié son sujet, en se servant à la fois des témoignages littéraires et des documents archéologiques. Son indépendance d'esprit n'est pas inférieure à son érudition. Et, bien qu'il ne recule pas devant les conclusions neuves, il a le bon goût de ne pas les imposer avec ce dogmatisme autoritaire qui est aussi puéril que désagréable. On ne peut dire, sans doute, que toutes ses démonstrations soient concluantes. En pareille matière, y a-t-il des démonstrations concluantes? Les siennes, du moins, ont une vraisemblance suffisante, elles s'appuient sur des faits et des raisons, et elles sont intéressantes. Nous nous contenterons ici d'en donner un aperçu.

Héraklès, pour M. Friedlaender, n'est devenu que tardivement le héros dorien par excellence que nous ont représenté Ottfried Mueller et Wilamowitz-Mœllendorff. Originairement, c'est un héros de Tirynthe. Sa légende s'est développée d'abord en Argolide. De là elle a passé à Rhodes et à Samos. C'est la poésie épique de Rhodes et de Samos qui l'a popularisée. Delphes même l'a reçue probablement de ces îles, et non d'Argos directement. Et, en la recevant, elle l'a singulièrement agrandie. Elle y a ajouté la donnée du retour des Héraklides, qui a fait d'Héraklès le dieu dorien, l'ancêtre des rois de Sparte : adaptation qui remonte au moins au VIIIe siècle. Mais, en fait, la grandeur d'Héraklès provient surtout de la colonisation argienne de Rhodes. C'est la poésie rhodienne qui a constitué le Cycle des Douze Travaux.

Tel est le fond de cette curieuse monographie. Elle mérite d'être étudiée attentivement, non seulement par les mythologues, mais par tous ceux qui essayent de déchiffrer l'histoire si obscure de la poésie grecque primitive.

Maurice Croiset.

[Ἡρώδου] περὶ πολιτείας. *Ein politisches Pamphlet aus Athen 404 vor Chr.*, von Engelbert Drerup. — Paderborn, F. Schöning, 1908.

Les manuscrits donnent, sous le nom d'Hérode, les discours d'un Thébain qui propose à ses concitoyens de déclarer la guerre au roi de Macédoine Archélaüs (vers 400 av. J.-C.). On n'a pas manqué de voir dans ce texte une œuvre fictive du fin lettré qu'était Hérode Atticus (101-177); mais la critique a fait justice de cette attribution et l'on considère aujourd'hui ce texte curieux, souvent réimprimé depuis les Aldes (1513), comme l'œuvre d'un sophiste anonyme, contemporain des événements. M. Drerup en donne une édition d'après une nouvelle collation du manuscrit A, copie du Mont-Athos (Valopédi) exécutée au XIIIe siècle. Le texte est accompagné d'un *Apparatus* critique et suivi d'un long commentaire explicatif. Cette première

IMPRIMERIE NATIONALE.

partie se termine par un *Index verborum*. Dans la deuxième, l'auteur étudie le style, le caractère oratoire et la matière historique du discours, sa composition et le but poursuivi par l'orateur. Il conclut en plaçant celui-ci sur la limite des v^e^ et iv^e^ siècles et son « pamphlet » en juillet-août 404. C. E. R.

Edmund Henry Oliver. *Roman economic conditions to the close of the Republic* (University of Toronto, Studies : History and Economics). 1 vol. in-8°, xvi-200 pages. — University of Toronto Library, 1907.

Ce travail, qui nous vient d'une Université d'Amérique, est une esquisse, claire et bien présentée, du développement économique de Rome depuis les origines jusqu'à l'établissement de l'Empire. En tête du volume figure une bibliographie assez complète; on est surpris cependant de ne pas y rencontrer les noms de G. Ferrero, de Salvioli, l'auteur du *Capitalisme dans le monde antique, études sur l'histoire de l'économie romaine,* de Speck, l'auteur de la dernière Histoire générale du commerce dans l'antiquité. À la fin, les conclusions essentielles du livre sont résumées en quelques pages fort nettes. Dans le corps de l'ouvrage, M. Oliver ne cite, sauf de très rares exceptions, que des textes classiques; il s'est efforcé de relever tous ceux qui touchent à son sujet; il les groupe avec méthode et les commente sobrement. Reprenant une question déjà traitée par Mommsen dans son *Histoire romaine,* par Dureau de la Malle dans son *Économie politique des Romains,* par Deloume dans ses *Manieurs d'argent,* — qu'il cite d'ailleurs lui-même en première ligne parmi les écrivains contemporains dont il s'est le plus servi, — il développe, précise et justifie les assertions de ses devanciers, sans les modifier, en somme, sur aucun point important. Il divise en trois périodes, d'inégal intérêt, l'histoire des conditions économiques de Rome avant l'Empire. La première est celle des origines et de la royauté; elle est caractérisée, après la phase pastorale de l'âge de la pierre, par la prédominance de la vie agricole et la constitution du *fundus,* économiquement indépendant et se suffisant à lui-même; l'industrie et le commerce ne commencent à se développer qu'au temps des Tarquins, sous l'influence étrusque. La seconde période embrasse les deux cent cinquante premières années de la République; c'est l'époque de la rivalité des deux ordres et de la conquête de l'Italie; la question agraire met aux prises les patriciens et les plébéiens; les Douze Tables codifient les vieilles coutumes nationales et les lois liciniennes établissent l'équilibre dans la cité. La troisième période, plus complexe et mieux connue, est étudiée aussi avec plus de détails. M. Oliver examine d'abord les conditions générales de l'économie romaine après les guerres puniques : développement de la richesse et des grands domaines, disparition des petits propriétaires, importation de blé provincial, substitution des pâturages à la culture, etc. Puis il décrit longuement, d'après Caton, Varron et Columelle, l'organisation du domaine rural. Il constate ensuite que ni l'industrie, peu florissante en dehors du travail servile à l'intérieur du *fundus,* ni le commerce, auquel la loi et les mœurs sont défavorables et qui consiste surtout en importations, ne sont, pas plus que l'agriculture en décadence, la source des progrès de la richesse de Rome. Cette richesse provient uniquement de l'exploitation des provinces, grâce à un système oppressif d'administration financière qui fait affluer dans la capitale les trésors de tous les pays du bassin de la Méditerranée. Les discordes du dernier siècle de la République rendent nécessaire une transformation politique et sociale qu'Auguste accomplira; la fondation de l'Empire inaugure, dans la vie économique de Rome, un régime nouveau.

Maurice Besnier.

Archaeological expedition to Syria in 1904-1905, in-4°. — Leyde, E.-J. Brill, 1907-1908.

Cette publication, dont il n'a paru encore que deux fascicules, est destinée à exposer au public les résultats d'une expédition scientifique en Syrie accomplie sous les auspices de l'Université de Princeton en 1904-1905. Une première campagne avait déjà donné lieu à une série de beaux volumes dont la partie architecturale avait été confiée à M. Howard Crosby Butler et la partie épigraphique (pour les inscriptions grecques et romaines) à M. William Kelly Prentice. Les nouveaux volumes sont consacrés à une seconde campagne. Ils comprennent deux parties, qui ne sont qu'amorcées dans les présents fascicules. La première est consacrée à la Syrie du Sud et la seconde à la Syrie du Nord. Les questions relatives à l'architecture dans l'une et dans l'autre sont traitées par M. Crosby Butler, les questions épigraphiques par M. Littmann pour la Syrie méridionale, par M. Prentice pour l'autre. Les inscriptions, pour la plupart, ont été déjà publiées plus ou moins bien; les ruines décrites ne sont pas entièrement inconnues, mais n'ont jamais été étudiées avec un tel soin et une telle abondance de reproductions. Il faut signaler dans l'Ammonitide, à Arak-el-Emir, une construction qui pourrait être un palais remontant au II^e siècle av. J.-C.; à Amman, l'ancienne Philadelphie, une acropole avec temple, un grand théâtre bien conservé et un nymphæum; dans la Syrie du Nord, à Naoua, une belle église attenant à un couvent; à Kasr-Ibn-Ouardan une autre église considérable et un grand palais dont le premier étage existe encore. Le tout constitue un ensemble des plus instructifs pour l'histoire de l'architecture en Syrie, surtout à l'époque byzantine et pour la connaissance de la vie et des mœurs à cette époque. R. C.

Alf. von Domaszewski. *Die Rangordnung des römischen Heeres*. In-8°. — Bonn, 1908.

Ce travail est un tirage à part des *Bonner Jahrbücher* (117^e livraison); mais un tirage à part de 275 pages, où sont traitées autant de questions, où sont accumulés autant de documents, mérite le nom de livre à bien plus juste titre que bien d'autres, et il convient de le signaler comme tel à tous ceux qui s'occupent des antiquités romaines. M. von Domaszewski a entrepris de nous y donner une revue générale des cadres de l'armée romaine à l'époque impériale, en indiquant les différents degrés de la hiérarchie, les règles de l'avancement, les avantages pécuniaires ou autres attachés à chacun d'eux et les fonctions ordinaires ou extraordinaires confiées aux divers officiers.

Il débute par les sous-officiers appelés *principales*, dont les uns avaient un rôle militaire, tandis que les autres, en plus grand nombre, étaient des commis d'état-major, des membres de ce que l'on nommait l'*officium* des commandants, que ces commandants siégeassent à Rome, comme le préfet de la ville et celui du prétoire, ou qu'ils fussent répartis dans les provinces, comme les légats et les tribuns légionnaires, les préfets d'ailes ou les chefs de cohortes auxiliaires. Il passe ensuite à l'étude des centurions et des principiles, suivant qu'ils appartenaient à la garnison urbaine ou aux corps d'armée provinciaux, puis aux préfets du camp, puis aux officiers dont le grade était rangé parmi les milices équestres, c'est-à-dire aux tribuns légionnaires angusticlaves, aux commandants d'ailes ou de cohortes et qui arrivaient ensuite à une ou plusieurs procuratèles, pour terminer par les officiers supérieurs, tribuns laticlaves, légats légionnaires et commandants de corps d'armée. À la fin de chaque paragraphe sont mentionnés le taux de la solde ou du traitement

afférent à chaque grade et la série des décorations militaires réservées aux différents officiers, selon leur dignité.

Tout cela est présenté sous une forme relativement concise, un peu à la façon d'un tableau administratif; mais ce tableau est appuyé de très nombreuses références qui en font un guide précieux, d'autant plus qu'il n'avait jamais été dressé jusqu'ici, sinon par parties et moins complètement. Dans une conclusion de quelques pages M. von Domaszewski trace l'histoire des grandes transformations introduites dans l'armée au cours des différents règnes, surtout par les trois grands empereurs réformateurs des choses militaires, Auguste, le fondateur de l'armée permanente, Hadrien, qui l'ouvrit largement aux provinciaux au détriment des Italiens, et Gallien, qui en écarta définitivement les familles sénatoriales.

Le travail se termine par un recueil de toutes les inscriptions se rapportant au sujet : elles remplissent 70 pages. R. C.

Morin-Jean. *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne, suivie d'une description raisonnée de la collection Morin.* Gr. in-8°, 230 p., 25 pl. et 74 fig. dans le texte. — Paris, Félix Alcan, 1908.

La description de la collection comprenant près de cent pages, on voit immédiatement que ce livre ne saurait être un traité didactique fort développé. Le programme que se proposait l'auteur était trop vaste; il l'a bien senti et s'est trouvé contraint d'abréger beaucoup les époques historiques. D'ailleurs, M. Morin-Jean est un préhistorien; l'inventaire de sa collection le démontre autant que la première partie de son livre. Ceci ne signifie pas que cet ouvrage ne saurait présenter d'utilité. L'auteur a de la clarté et sait résumer en quelques lignes des questions importantes, souvent emprisonnées dans une littérature trop abondante. Si les classifications des diverses périodes des âges de la pierre et du bronze me paraissent bien fragiles encore, du moins les grandes lignes sont tracées et l'esquisse de M. Morin-Jean est très satisfaisante. Les dessins sont fort bons, et si la bibliographie peut paraître un peu succincte, c'est probablement le manque de place qui en est la cause. En somme, le livre, où l'on sent l'influence de l'École du Louvre, rendra des services, même aux spécialistes, en leur fournissant des tableaux courts, mais précis. Adrien Blanchet.

Sir Rennell Rodd. *The princes of Achaia and the Chronicles of Morea.* 2 vol. in-8°. — Londres, Edw. Arnold, 1907.

La conquête de l'Achaïe par les croisés français du xiiie siècle est un des épisodes les plus curieux de l'histoire du moyen âge; elle fut entreprise de deux côtés différents par Guillaume de Champlitte et Geoffroi de Villehardouin, tandis qu'Otton de la Roche s'établissait à Athènes. Au bout de quelques années, les villes et les «archontes», les tribus slaves du Taygète avaient fait leur soumission; douze baronnies étaient fondées en souvenir des douze pairs de Charlemagne et la cour des Villehardouin devenait une véritable école de chevalerie où les plus hauts seigneurs d'Europe envoyaient leurs fils pour s'exercer à l'art de la guerre. À la différence des pays colonisés par les Normands, tels que l'Angleterre ou les Deux-Siciles, la Morée ne paraît pas avoir été troublée par les révoltes indigènes. D'excellents rapports s'établirent entre les Grecs et les chevaliers français; des mariages mixtes donnèrent naissance à une sorte de race de métis, les «gasmouls». La période de la domination française fut pour l'hellénisme occidental le point de départ d'une sorte de renaissance : bien des mots français pénétrèrent dans la langue indigène et les

Grecs reçurent de leurs vainqueurs le goût des histoires chevaleresques et des romans d'aventures. La célèbre Chronique de Morée, dont on possède des rédactions grecque, française, italienne, aragonaise, est le témoignage le plus curieux qu'ait laissé cette société hybride et la source fondamentale de son histoire. C'est grâce à la publication d'une excellente édition du texte grec de cette chronique par le regretté John Schmitt (Londres, 1904) que sir Rennell Rodd a pu écrire une histoire de la principauté d'Achaïe, depuis sa fondation en 1204 jusqu'à la restauration byzantine du xv^e^ siècle. Après un prologue consacré à la quatrième croisade, non sans quelques erreurs historiques, l'auteur décrit le partage de la Romanie qui suivit la prise de Constantinople; puis, en douze chapitres très substantiels, il étudie l'histoire de la Morée sous la dynastie des Villehardouin, la politique de Charles d'Anjou en Grèce, le pouvoir éphémère des trois époux d'Isabelle de Villehardouin, l'occupation de la Morée par Philippe de Tarente (1307-1313), les ravages de la terrible « Compagnie catalane », les tentatives de Gautier de Brienne, Ferdinand d'Aragon, etc., pour s'établir en Morée. Un chapitre des plus neufs est consacré à l'histoire de la famille florentine des Acciaiuoli, qui, en plein xv^e^ siècle, arriva, grâce à ses richesses, à acquérir une partie de la Morée et à donner une dynastie au duché d'Athènes. Le chef de cette maison, Nicolo Acciaiuoli, vrai précurseur des Médicis, se fit céder par la Banque de Florence les fiefs de Morée que Jean de Gravina, frère de Robert de Naples, avait mis en gage pour obtenir des fonds; en 1336, Nicolo était devenu un des principaux barons de la Morée.

Le principal mérite du livre de M. Rodd consiste dans la critique judicieuse qu'il fait du témoignage de la Chronique de Morée en le contrôlant à l'aide des lettres des papes et surtout des archives vénitiennes et angevines. On regrette seulement que le récit des faits occupe tout l'ouvrage et que des chapitres n'aient pas été réservés à l'étude des institutions féodales, des relations entre les Français et les indigènes, du développement économique et des échanges artistiques ou littéraires amenés par la conquête entre les deux races. Ce serait la matière d'un nouvel ouvrage qui compléterait à merveille l'excellent récit de M. Rodd.

Louis Bréhier.

The Tragedies of Seneca, translated into English verse... by Frank Justus Miller. 1 vol. in-8°. — Chicago, The University of Chicago Press; London, T. Fisher Unwin, 1907.

Les tragedies de Sénèque ont déjà été traduites en vers anglais par divers poètes du temps d'Élisabeth, et de nouveau par sir Edward Sherburne au commencement du xviii^e^ siècle. On s'étonnerait peut-être d'en voir paraître en Amérique une troisième version poétique si l'on ne savait le retour d'attention et de faveur que leur ont valu en pays de langue anglaise l'étude approfondie de l'ancien théâtre et l'évidence chaque jour plus claire de l'influence qu'elles ont exercée sur les prédécesseurs de Shakespeare. La version qu'en donne M. Miller, œuvre d'habileté autant que de patience, est exacte autant qu'élégante. Dans tous les passages que nous avons conférés avec l'original, nous avons trouvé une fidelité d'interprétation d'autant plus méritoire que l'auteur ne paraphrase pas son texte et le suit presque vers par vers. La traduction n'en sent pas pour cela la contrainte; elle est partout facile et de belle tenue littéraire. Dans une pièce, *Médée*, l'emploi de l'alexandrin, choisi pour sa plus grande ressemblance avec le trimètre ïambique latin, surprend un peu l'oreille accoutumée au rythme du vers blanc dramatique; c'est celui-ci

qu'avec raison M. Miller a préféré partout ailleurs, en dehors des passages lyriques. Le volume s'ouvre par un bref mais substantiel essai de M. Marly sur Sénèque et le théâtre anglais; il se conclut par des analyses parallèles des tragédies et des drames grecs dont elles sont imitées, puis par un index mythologique. A. Barbeau.

Camille Bloch. *L'assistance et l'État en France à la veille de la Révolution.* 1 vol. in-8°, Paris. — Librairie Alphonse Picard et fils, 1908.

Touffue et variée, nécessitant l'étude de documents fort dispersés, cette question de l'assistance pendant la seconde moitié du xviii^e siècle n'avait point jusqu'à présent, nonobstant les travaux de MM. Parturier, Lallemand et Paultre, été traitée dans son ensemble. Encore M. Camille Bloch a-t-il jugé sage de borner ses recherches aux sept généralités de Paris, Rouen, Alençon, Orléans, Châlons, Soissons et Amiens; mais bien qu'elles ne portent que sur une partie limitée du territoire de l'ancienne France, elles n'en éclairent pas moins vivement tout un côté de sa vie sociale.

M. Bloch dans son livre Ier expose les caractères et les causes du paupérisme au xviiie siècle ainsi que les services rendus par les institutions anciennes d'assistance. Le gouvernement ne s'en désintéressait pas. Depuis le xvie siècle, «la royauté française eut une politique charitable assez nettement accusée», fondée «sur l'urgence d'enrayer les progrès de la mendicité». De son côté, l'Église poursuivait l'œuvre charitable à laquelle elle s'était dévouée pendant le moyen âge. Cette assistance se manifestait sous trois formes: hôpitaux, assistance des enfants, secours à domicile. L'assistance hospitalière donnée dans les Hôtels-Dieu, dans les Hôpitaux généraux, dans les Charités était développée, comme on peut le voir par la liste géographique des établissements dressée par M. Bloch. Les enfants trouvés (on abandonnait beaucoup d'enfants) étaient également l'objet d'une certaine sollicitude. Des bureaux des pauvres et des assemblées de charité distribuaient des secours à domicile. Cette assistance était empreinte d'un caractère nettement confessionnel: tout en secourant les indigents dans leurs misères, on édifiait leur conscience.

Pendant les vingt-cinq années qui précédèrent la convocation des États généraux, l'assistance aux indigents fit l'objet de discussions suivies, et des améliorations matérielles furent apportées à leur sort. M. Bloch étudie les unes et les autres dans son second livre : *Les Réformes.* Il expose l'intérêt de la déclaration du 3 août 1764 sur la mendicité, qu'on peut considérer comme «la dernière expression solennelle des idées de l'ancien régime». Il étudie longuement les idées et l'œuvre de Turgot et de Necker en matière de charité. Turgot, dit M. Bloch, «essaya de donner à l'assistance des bases rationnelles, de lui imposer des pratiques réfléchies; il voulut qu'elle favorisât la dignité de l'individu en l'aidant non à cultiver sa paresse et son vice, mais à opposer le robuste obstacle du travail à l'adversité». Sous Turgot et Necker, les services de santé et d'hygiène publique furent améliorés. La Société royale de médecine fut créée le 29 avril 1776, par opposition à la vieille Faculté de médecine enlisée dans ses formules scolastiques; on envoya dans les campagnes des médicaments, «les remèdes du Roi»; on chercha à procurer aux populations rurales des sages-femmes instruites, on essaya de débarrasser les villes des cimetières et de les alimenter en eau potable.

Malgré ces améliorations, l'assistance continue à rester pour ainsi dire à l'ordre du jour de l'opinion publique. On estime que la puissance publique a le devoir de secourir les indigents, que les pauvres ont droit à la subsistance gratuite.

Ces idées se font jour dans les assemblées provinciales qui siégèrent en 1787,

dans les cahiers de doléances rédigés en 1789 à l'occasion de la convocation des États généraux. Elles aboutissent à la nomination du Comité de mendicité par l'Assemblée nationale en 1790, qui pose en principe que l'assistance est un service national et une obligation sociale, définit les catégories d'indigents et se préoccupe des moyens financiers de réaliser son plan philanthropique.

Ni la Constituante ni la Législative ne passèrent des théories aux actes : ce fut la Convention qui procéda à ce que M. Bloch appelle la nationalisation de l'assistance. Cette œuvre de la Révolution, et c'est l'idée générale qui se dégage de ce livre, ne fut pas une création spontanée; elle avait été préparée par trente ans d'études, de discussions et d'essais. H. D.

Sidney and Beatrice Webb. *English Local Government from the Revolution to the Municipal Corporations Act : the Manor and the Borough.* 1 vol in-8° (en deux parties) de 858 pages. — Longmans, Green and C°, Londres, New-York, Calcutta et Bombay, 1908.

Le grand ouvrage de Mr. et Mrs. Webb fait un nouveau pas en avant. Ayant étudié «la paroisse et le comté[1]», ils continuent aujourd'hui leur anatomie de l'ancien régime du gouvernement local anglais par l'étude « du manoir et du bourg ». Ils se proposent un double objet de sociologie descriptive et de critique constitutionnelle.

Au premier point de vue, qui est purement théorique, il s'agit d'expliquer d'où proviennent ces «corporations municipales» qui, il y a un siècle, s'inséraient, au nombre de deux cents environ, dans l'organisation des paroisses et des comtés. Les Webb y voient une des formes prises par une organisation du royaume, qui avait jadis été universelle, qui était, dès lors, entrée en complète décadence, qui n'avait rien à voir ni avec la paroisse, ni avec le comté : et c'est le «manoir». Le problème est donc de passer du manoir au bourg et d'établir l'échelle progressive d'un certain nombre de types d'organisation locale, depuis le « Court Baron » et le « Court Leet » du manoir jusqu'aux « Corporations municipales » proprement dites : les Webb classent sous ce chef celles qui ont acquis le droit de choisir leurs « Juges de paix » et conquis de la sorte, par rapport au comté, une parfaite autonomie judiciaire et administrative. Parmi celles-ci, il faut distinguer encore entre les municipalités que gouvernent des «corporations fermées», se recrutant par cooptation, et celles où les corporations sont élues par un nombre parfois très grand d'électeurs, par les *freemen* du bourg. L'analyse de ces constitutions municipales démocratiques s'achève par une analyse tout à fait neuve, en cent vingt pages, du gouvernement de la cité de Londres : excellent spécimen de la méthode monographique si admirablement appliquée par les Webb, et à laquelle on ne trouve rien à reprendre, si ce n'est la profusion, parfois presque débordante, des détails.

À propos de chaque type étudié, Mr. et Mrs. Webb portent d'ailleurs un jugement critique sur les qualités ou les défauts du gouvernement local; et la conclusion à laquelle ils arrivent, c'est que l'on ne saurait établir un lien rigoureux entre la bonne ou mauvaise administration d'une localité, d'une part, et, d'autre part, le caractère plus ou moins démocratique de la constitution municipale. Les réformateurs radicaux de 1835 firent donc fausse route lorsqu'ils crurent tout arranger en démocratisant, sur un plan uniforme, le gouvernement de deux centaines de municipalités. Le dernier chapitre du volume est consacré à une critique pénétrante

[1] Voir *Journal des Savants*, 1907, p. 480.

de la réforme de 1835. Mr. et Mrs. Webb reprochent, en substance, aux auteurs de cette réforme de n'avoir pas compris que le contrôle d'un service administratif doit être confié aux « consommateurs » intéressés à ce que le service fonctionne bien; que ces consommateurs ne sont pas nécessairement les habitants du territoire borné d'une municipalité et qu'au lieu de laisser subsister, au milieu du royaume, une multitude de petites assemblées omnipotentes sur l'étendue des territoires respectivement régis par chacune d'elles, il fallait organiser une hiérarchie de circonscriptions administratives correspondant à une hiérarchie de services administratifs. Toute cette partie critique est caractéristique des tendances nouvelles qui prévalent en Angleterre : les Webb eux-mêmes ne sont-ils pas destinés peut-être à devenir les conseillers les plus intelligents de ce nouveau Torysme qui, en réaction contre le Whiggisme traditionnel, décentralisateur et désorganisateur par principe, travaille à réhabiliter le principe continental d'un gouvernement bureaucratique, contrôlé sans doute par la volonté populaire, mais essentiellement hiérarchique et centralisé?

Élie Halévy.

J. E. Heeres. *Eene engelsche lezing omtrent de verovering van Banda en Ambon in 1796 en omtrent den toestand dier eilandengroepen op het eind der achttiende eeuw.* 1 broch. in-8° (Extrait de Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Ned. Indië). La Haye.

Sous prétexte de préserver Amboine et Banda d'une conquête éventuelle des Français et de les sauvegarder en faveur du stathouder Guillaume V, qui avait fui les Pays-Bas envahis par les armées républicaines et s'était réfugié en Angleterre, le Gouvernement britannique occupa, en 1796, ces deux îles aux épices. Une flotte composée de 6 vaisseaux, de 4 transports et portant 800 hommes de troupes, quitta Madras le 15 octobre 1795, sous le commandement de l'amiral Rainier. Un *journal* de l'expédition, tenu par le capitaine du génie Walter Caulfield Lennon, et resté jusqu'à présent inédit, vient d'être publié avec un commentaire par M. J. E. Heeres, professeur d'histoire coloniale à l'Université de Leyde, et à qui on doit déjà de savants travaux sur l'histoire des Européens dans les Indes néerlandaises[1]. Dans ce *journal*, le capitaine Lennon a consigné : 1° un récit de la campagne qui assura aux Anglais la possession des Moluques, possession d'ailleurs éphémère puisqu'ils les restituèrent à la République batave par la paix d'Amiens; 2° des observations sur l'administration et les usages des Néerlandais dans les divers points où il a séjourné.

L'expédition de l'amiral Rainier toucha le 13 novembre 1795 à Poulo Pinang, et le 30 à Malacca, place qu'elle n'eut pas à conquérir, car dès le mois d'août, le gouverneur Abraham Couperus l'avait rendue aux Anglais. Après être restée à Malacca jusqu'au 6 janvier 1796, la flotte de l'amiral Rainier traversa le détroit du même nom, dont, remarque Lennon, les Hollandais n'avaient dressé ou du moins publié aucune bonne carte hydrographique. Elle toucha aux Célèbes et enfin, le 16 février, elle se présenta devant le fort Victoria, siège du gouvernement de l'île d'Amboine. Ce fut le capitaine Lennon qui fut chargé d'obtenir la reddition de la place. Il y réussit facilement après avoir remis au gouverneur Alexander Cornabé

[1] M. Heeres a notamment publié, en 1907 (La Haye, M. Nijhoff), le tome premier d'un *Corpus diplomaticum neerlando-indicum*, donnant les traités, en partie inédits, conclus entre la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales et les chefs indigènes des contrées qu'elle a occupées depuis 1596.

une lettre du stathouder Guillaume V l'invitant à recevoir les Anglais en alliés : le lendemain le fort fut occupé par les troupes anglaises et, à la place du drapeau de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales, on hissa, au sommet, le drapeau britannique. La conquête de Banda ne fut pas tout à fait aussi aisée que celle d'Amboine. Le gouverneur commença par refuser cette protection suspecte que les Anglais lui offraient, mais enfin, après une courte résistance, il consentit, sur les instances du capitaine Lennon, qui était toujours chargé des tâches délicates, à entrer en composition; le 9 mars 1796, les Anglais occupèrent le fort Nassau et le château Belgica. Le capitaine Lennon séjourna jusqu'au début de juin dans les Moluques, puis fut renvoyé à Madras, où il rentra le 19 août 1796.

Dans les observations qu'il note chemin faisant, on peut glaner çà et là quelques détails curieux sur l'état de ces colonies néerlandaises à la fin du XVIII[e] siècle.

À Malacca, il fut reçu par l'ex-gouverneur Couperus et sa femme. Après le dîner, qui fut servi par des esclaves malais, madame Couperus « joua de la harpe et fut accompagnée au violon par quelques-uns de ses esclaves; elle chiquait constamment du bétel et les autres dames de même ». Bien que la ville fût occupée par les Européens depuis 1511, par les Portugais d'abord, puis par les Hollandais, le pays était resté, « à partir du pied même des murailles, aussi sauvage et inculte que si jamais il n'y avait eu là de colonie européenne ». Le gouvernement de Batavia interdisait les cultures vivrières aux alentours des villes occupées pour les rendre strictement dépendantes de Java. La population s'élevait environ au chiffre de 15,000 habitants : Malais, Chinois, Chuliars (musulmans de la côte de Malabar) et Européens.

Victoria était le principal établissement néerlandais à Amboine. Lennon, en sa qualité d'officier du génie, blâme le choix de la position : le fort était commandé à petite distance par des hauteurs, et le mouillage était dangereux pour les navires. Les maisons, assez bien bâties, n'avaient qu'un seul étage, à cause de la fréquence des tremblements de terre. Le nombre des Hollandais qui administraient Amboine et les îles voisines, Saparoua, Noessalaut, Horoekoe, Manipa, était extrêmement restreint : 183 pour 45,000 habitants. Contrairement à ce qui avait lieu à Malacca, les fonctionnaires épousaient des femmes indigènes, ils se fixaient définitivement aux Moluques et ne revenaient jamais en Europe.

Lennon insiste assez longuement sur la culture des arbres à épices, qui était la raison même de l'occupation de ces îles par les Hollandais. À Amboine, on produisait uniquement des clous de girofle, c'est-à-dire la fleur en bouton du giroflier, employée comme condiment, comme médicament et comme parfum. La culture du giroflier était réglée minutieusement, et réservée à certaines terres determinées; quand un jeune giroflier poussait en dehors des limites prescrites, on le transplantait ou on le detruisait; on recensait les arbres annuellement, et on notait leurs qualités; ils n'étaient pas plantés régulièrement, mais disséminés de façon à bénéficier de l'ombre projetée par les arbres d'autre essence. Sous ces réserves, la culture était laissée aux indigènes, qui apportaient l'intégralité de la récolte de clous de girofle aux fonctionnaires hollandais, et en recevaient la valeur, conformément à un tarif convenu.

Alors qu'Amboine était l'île du giroflier, Banda était celle de la muscade : pas d'autre culture que celle du muscadier. Le sol était partagé en un certain nombre de domaines, placés chacun sous la direction d'un régisseur européen; la main-d'œuvre était fournie par des esclaves appartenant à la Compagnie et mis à la disposition des régisseurs.

La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales resta fidèle jusqu'à sa dissolu-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tion à cette politique de monopole, vraiment féroce, qui lui avait fait détruire les arbres à épices dans les îles où elle n'en pouvait pas surveiller la production.

H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu, le samedi 24 octobre 1908, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Ernest Babelon, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. le Président a prononcé l'éloge des membres de l'Institut décédés depuis la dernière séance publique annuelle.

Les lauréats du prix Volney ont été proclamés : un prix de 1,400 francs à M. Lazare Sainéan pour son ouvrage *L'argot ancien (1655-1850)*, une médaille d'argent à M. Adam Mischlisch pour ses ouvrages sur la langue haoussa.

Il a ensuite été donné lecture des mémoires suivants :

Les derniers jours d'Herculanum et de Pompéi, interprétés à l'aide de quelques phénomènes récents du volcanisme, par M. Lacroix, délégué de l'Académie des Sciences;

André Le Nostre, par M. Guiffrey, délégué de l'Académie des Beaux-Arts;

Un diplomate, par M. Achille Luchaire, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques;

Réflexions sur les récompenses scolaires, par M. Maurice Donnay, délégué de l'Académie Française.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. Le cardinal Mathieu, membre de l'Académie depuis le 21 juin 1906, est décédé à Londres le 26 octobre 1908.

— M. Victorien Sardou, membre de l'Académie depuis le 7 juin 1877, est décédé à Paris le 8 novembre 1908.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Élections. L'Académie a élu le 30 octobre associé étranger M. Édouard Naville, professeur d'égyptologie à l'Université de Genève.

— L'Académie a élu le 6 novembre un membre titulaire en remplacement de M. Barbier de Meynard, décédé.

Au premier tour de scrutin, M. Paul Girard a obtenu 12 suffrages, M. Huart 1, M. Camille Jullian 3, M. Psichari 3, le P. Scheil 14. Au deuxième tour de scrutin, M. Paul Girard, professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Paris, a été élu par 17 suffrages. Le P. Scheil en a obtenu 15, M. Jullian 1.

Communications. 2 octobre. M. de Lasteyrie communique en seconde lecture le mémoire qu'il a écrit sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure).

— Les PP. Janssen et Savignac font connaître les résultats de la mission qu'ils ont

exécutée en Arabie sous les auspices de la Société française des fouilles archéologiques. Leur itinéraire s'est étendu de Jérusalem à Medaïn-Saleh. Ils ont trouvé 201 inscriptions ou graffites nabatéens, 34 inscriptions ou graffites minéens, 180 graffites tamoudéens, 1 inscription turque, 5 inscriptions arabes, qui mentionnent la construction de châteaux destinés à protéger les pèlerins qui, au XVII^{e} siècle, se rendaient à la Mecque. Ils ont aussi étudié les tombes et stèles de Hégra.

— M. Paul Gauckler expose le résultat des fouilles exécutées récemment à Rome, au Janicule, sur l'emplacement de l'ancien Lucus Furrinæ, où se tua Caïus Gracchus et que M. Gauckler a identifié avec le ravin de la villa Sciarra; on a découvert à 12 mètres de profondeur l'antre des Nymphæ Furrinæ. Des recherches entreprises sur le versant Nord par MM. Georges Nicole et Gaston Darier, de Genève, ont mis au jour une *cella* rectangulaire, qui se termine au fond par une abside avec niche abritant une statue de divinité assise sur un trône, sans doute un Jupiter syrien. Sur le seuil, on a trouvé une table d'autel en marbre blanc, qui porte deux inscriptions.

9 octobre. M. Maspero expose les travaux accomplis par le Service des antiquités de l'Égypte pendant le dernier exercice. Il insiste notamment sur les découvertes faites en Nubie.

— M. Merlin, directeur des Antiquités de la Tunisie, expose le résultat des recherches sous-marines exécutées au large du cap Africa, entre Sousse et Sfax, avec le bienveillant concours de la Marine française, à l'endroit où l'an dernier des pêcheurs d'éponges avaient trouvé de remarquables statues en bronze, entre autres un Hermès de Dionysos, signé du nom de *Boethos*.

Les travaux de cet été ont fourni des renseignements très précis sur la nature du gisement, qui est situé à 4,800 mètres du phare de Mahdia, par un fond de 40 mètres. On est en présence d'un bateau d'une trentaine de mètres de long sur sept à huit de large, qui a coulé à pic. Il est chargé d'une soixantaine de colonnes en marbre, minutieusement alignées sur six rangs de dix fûts environ chacun, entre lesquels ou à côté desquels sont placés des chapiteaux ioniques ou corinthiens, des blocs taillés avec soin, des bases, des œuvres d'art.

De nombreux objets en bronze ou en marbre ont été découverts; on doit citer tout particulièrement des fragments de plusieurs grands vases monumentaux, trois au moins, ornés sur leur pourtour de scènes bachiques en bas-relief, d'un excellent style. Une de ces scènes représente Bacchus s'appuyant sur l'épaule d'une Ménade qui joue de la lyre et devant laquelle danse un Faune. Ce même ensemble, avec les mêmes personnages dans les mêmes attitudes, se rencontre sur le célèbre cratère Borghèse, conservé aujourd'hui au Musée du Louvre, et dont un des vases de Mahdia est vraisemblablement un double exact.

Les fouilles, qui offrent de grandes difficultés en raison des conditions toutes spéciales où elles doivent être exécutées, ont dû être suspendues à cause du mauvais temps, mais elles seront continuées avec le reliquat de la subvention que l'Académie a accordée à M. Merlin sur la fondation Piot.

16 octobre. M. S. Reinach montre la photographie d'une admirable miniature du Florentin Attavante, conservée au Musée du Havre et déjà publiée par M. Bertaux. Cette miniature fait partie d'un missel daté de 1483; le *Baptême* de Verrochio étant reproduit dans l'encadrement, on peut en conclure que cette œuvre, dont

on ignorait la date, a été composée sensiblement avant 1483, probablement en 1478 [1].

— M. Clermont-Ganneau déchiffre et commente l'inscription bilingue minéo-sabéenne et grecque dont il a signalé précédemment la découverte récente dans l'île de Délos. Il montre que c'est la dédicace d'un autel élevé à leur dieu national par deux marchands minéens, originaires de l'Arabie méridionale et fixés dans le grand centre commercial qu'était alors Délos, pour y faire l'importation des produits d'Arabie si estimés des anciens. L'apparition de ce monument inattendu, que le texte grec permet de classer au IIe siècle avant notre ère, vient ruiner la théorie préconisée en Allemagne d'après laquelle le royaume minéen aurait pris fin au VIIIe siècle avant notre ère.

23 octobre. M. le duc de Loubat communique, de la part de M. Holleaux, la nouvelle qu'on a découvert à Délos un grand bas-relief en bronze représentant un sacrifice à la deesse Hécate. C'est le premier monument en bronze qu'aient livré les fouilles de Délos.

Le *prix extraordinaire Bordin* (3,000 francs) sera décerné en 1911 à un ouvrage imprimé relatif à l'archéologie du moyen âge, publié entre le 1er janvier 1908 et le 1er janvier 1911.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Alfred Ditte, membre de la Section de chimie, professeur à la Faculté des sciences, est décédé à Paris.

Élection. M. Van Tieghem a été élu le 26 octobre 1908, par 49 suffrages sur 50 votants, secrétaire perpétuel en remplacement de M. Henri Becquerel, décédé.

Histoire des sciences. M. Jules Tannery a présenté, à la séance du 19 octobre, une liste des travaux de son frère M. Paul Tannery, liste dressée par les soins de Mme Paul Tannery. Un certain nombre des études, relatives à l'histoire des sciences, mentionnées sur cette liste ont été publiées dans le *Journal des Savants,* dont P. Tannery a été, on ne l'a certainement pas oublié, un collaborateur assidu.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Achille Jacquet, membre de la Section de gravure depuis 1892, est décédé a Paris le 30 octobre 1908.

— M. Hébert, membre de la Section de peinture, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, est décédé à La Tronche, près Grenoble, le 9 novembre 1908.

L'Académie a tenu le samedi 7 novembre 1908 sa *séance publique annuelle*, sous la présidence de M. Luc-Olivier Merson. Le programme de la séance était le suivant :

[1] Voir sur Attavante un article de M. P. d'Ancona, publié en 1908 dans le t. II du *Künstlerlexikon* de Thieme.

1° Exécution du morceau symphonique intitulé : *Noël Berrichon* (suite pour petit orchestre), composé par M. Marcel Rousseau, pensionnaire à la Villa Médicis;

2° Discours de M. le Président;

3° Proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en taille-douce, de gravure en médailles et en pierres fines, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations;

4° Notice sur la vie et les travaux de Giuseppe Verdi, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel;

5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier grand prix de composition musicale et dont l'auteur est M. André Gailhard, élève de M. Charles Lenepveu.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Charles-Nicolas Aubertin, correspondant de la Section de morale depuis 1874, est décédé.

Communications. 3 octobre. M. de Boutarel communique une étude sur les débuts du règne de Louis XIV.

— M. A. Chuquet donne lecture de l'Introduction qu'il a écrite pour les *Mémoires du général Griois.*

10 octobre. M. A. Chuquet communique une préface qui figurera en tête d'un recueil de lettres du prince de Metternich à la princesse de Liéven.

— M. Bonet-Maury rend compte des travaux du congrès pour la propagation de la langue française qui s'est tenu à Arlon du 20 au 24 septembre et donne le texte des vœux votés contre les publications pornographiques.

— M. Boutroux rend compte des travaux du congrès de philosophie qui s'est tenu à Heidelberg du 1er au 6 septembre.

— Le *prix du Budget* (2,000 francs) est partagé entre MM. Giulani et Duprat. L'Académie avait proposé le sujet suivant : « Des causes et des remèdes de la criminalité croissante de l'adolescence. »

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Académie Française. Inauguration du monument élevé à la mémoire de Honoré d'Urfé à Virieu-le-Grand, le 20 septembre 1908. Discours de M. René Bazin. In-4°, Paris. Firmin-Didot.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Corpus inscriptionum semiticarum ab Academia inscriptionum et litterarum humaniorum conditum atque digestum. Pars prima, inscriptiones phœnicias continens. Tomus II, fasc. tertius. — Pars quarta, inscriptiones himyariticas et sabæas continens. Tomus I, fasc. quartus, in-f°. Paris, Imprimerie nationale, 1908. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 29 juillet 1907. W. Meyer de Spire; *Comment Louis IX prit la croix.* Poème français de Cambridge, Dd. XI, 78, écrit peu après l'événement, à la fin de décembre 1244 ou au commencement de janvier 1245. Au lieu de supposer une résistance de la part de Blanche de Castille, il suppose que Blanche approuva la décision de son fils. Mathieu Paris va plus loin et dit que saint Louis prit la croix à l'instigation de sa mère. M. Meyer compare les divers récits que nous avons de cet événement, montre comment un fait est vite transformé par le bruit public et trouve que l'on avait autrefois la même difficulté à connaître la vérité qu'aujourd'hui au milieu des récits des journaux. Édition du texte, avec une restitution et un commentaire, de M. Albert Stimming.

Séance du 26 octobre. Fr. Roeder, *Une cérémonie anglo-saxonne des fiançailles.* Le fiancé fait asseoir la fiancée sur ses genoux ou la tient serrée des deux mains contre lui. Ce rite est attesté par deux miniatures de manuscrits et par l'usage de la langue. Il était déjà en usage au VI[e] siècle et a persisté jusqu'à l'invasion normande. Il faut en rapprocher un rite de l'Inde ancienne : on faisait asseoir les enfants pour les adopter sur le genou droit, et les fiancées ou épouses sur le genou gauche. L'usage anglo-saxon devait exister encore dans certaines contrées de l'Allemagne au XVII[e] siècle.

Séance du 23 novembre. Fr. Leo, *Remarques sur les nouveaux fragments de Ménandre.* Observations et corrections sur les fragments des quatre pièces. — Ed. Schwartz, *Apories dans le quatrième évangile.* M. Schwartz cherche à faire la part de la rédaction postérieure, discute les morceaux où paraît « le disciple que Jésus aimait », détermine les rapports de l'évangile avec les Épîtres et l'Apocalypse. Le personnage qui a imaginé l'apôtre Jean, auteur des cinq ouvrages, est antérieur au dialogue de Justin, c'est-à-dire à 160 et probablement ne peut guère être antérieur d'autre part au règne d'Hadrien, puisqu'il se sert de la légende éphésienne de l'apôtre Jean, qu'ignore saint Ignace d'Antioche.

Séance du 7 décembre. Schulthess, *Les canons syriaques des synodes, de Nicée à Chalcédoine.* Paraîtra dans les *Abhandlungen.* — W. Helbig, *L'histoire de la « hasta donatica ».* Réservé au même recueil. — F. Roeder, *Un rite des fiançailles anglo-saxonnes.* Parmi les textes allégués en faveur de la coutume étudiée precédemment (séance du 26 octobre), plusieurs emploient une expression qui suppose un substantif **sceat-wyrp*, qui correspond au vieux haut-allemand *scazwurf* (*Schatzwurf*). Dans le vieux haut-allemand, le mot désigne un mode d'affranchissement bien connu par les lois barbares. L'esclave présente dans sa main une petite pièce de monnaie (*Schatz*) et le maître, plus tard le roi, la fait tomber de sa main (*Wurf*). Une céré-

monie semblable avait lieu pour engager les fiancés. Le fiancé présentait la pièce et le tuteur de la jeune fille la faisait tomber. La pièce de monnaie représentait des arrhes, par lesquelles le fiancé reconnaissait ses obligations pecuniaires. Le tuteur, en la faisant tomber, montrait que cela ne pouvait suffire à ses prétentions. L'usage est déjà en vigueur au v^e ou au vi^e siècle.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance commune du 9 janvier 1908. Ed. Meyer, *L'entrée des Aryâs dans l'histoire.* M. H. Winckler a publié dans les *Mitteilungen der deutschen Orientgesellschaft*, n° 35, des renseignements sur les archives de la capitale de l'Empire hittite, à Boghazkiœi, au centre du pays qui depuis le temps des Perses s'est appelé la Cappadoce. La correspondance trouvée à Tell el-Amarna a déjà prouvé qu'au XVIII^e ou au XVII^e siècle avant notre ère des Iraniens ont fondé en Mésopotamie et en Syrie des dynasties au milieu de populations de langue étrangère, comme les Germains plus tard ou les Turcs. Le cheval, inconnu dans les anciens temps aussi bien à la Babylonie (rien dans Hammourabi) qu'à l'Égypte, apparaît seulement à partir du XVI^e siècle dans le monde de l'Asie occidentale et de l'Égypte et devient alors en Crète et à Mycènes le cheval du char de guerre; mais on l'appelle en Babylonie « âne de la montagne (orientale) ». Il a été introduit par les Iraniens dans l'Asie antérieure. La dynastie, enfin, qui commande au XV^e et au XIV^e siècle dans le Mitani (pays situé dans le Nord-Ouest de la Mésopotamie, des deux côtés de l'Euphrate), est d'origine iranienne, comme le prouvent les noms des princes. Or, la correspondance nouvelle entretenue par le roi des Hittites avec le roi de Mitani contient des noms divins, qui, outre des noms sémitiques ou hittites, sont Mithra, Varuna, Indra, Nāsatyā. Ce dernier nom, « les Jumeaux », est un surnom des Aśvin, couple analogue aux Dioscures. Mais de plus, dans le document nouveau, ces noms, très reconnaissables, sont groupés comme dans les composés Indra-nāsatyā et Mitra-Varunā. Le texte est du commencement du XIV^e siècle.

Séance du 16 janvier. Stumpf, *La théorie de la conclusion par induction :* jugements *à priori* que suppose ce mode de raisonnement.

Séance publique du 23 janvier en l'honneur de Frédéric II. M. Koser, *Discours* sur les relations de Frédéric II et de Voltaire. Les archives de l'État prussien ont pu récemment acquérir la plus grande partie des lettres originales de Frédéric II à Voltaire. « Ainsi, maintenant, une notable partie des papiers de Voltaire est gardée dans les archives de Prusse, pendant qu'une autre portion a passé aussitôt après la mort du poète en possession du Gouvernement russe. Voltaire lui-même n'a pu trouver, de son vivant, aucun établissement durable sur le sol de sa patrie. De même, maintenant, c'est à l'étranger que les papiers qu'il a laissés ont trouvé un refuge. » M. Koser étudie principalement une ode de Frédéric II que l'on croyait perdue, *Sur les jugements que le public porte sur ceux qui sont chargés dans la société civile du malheureux emploi de politiques.* Il montre les relations de cette ode avec d'autres œuvres de Frédéric, comme l'*Apologie des rois*, l'*Histoire de mon temps*, l'*Antimachiavel;* il indique les circonstances dans lesquelles cette ode a été composée. — *Rapports sur les entreprises de l'Académie.* Wilamowitz, *Le recueil d'inscriptions grecques :* le tome IX, 2, paraîtra prochainement; XII, 2, est différé par suite de diverses circonstances. Hirschfeld, *Inscriptions latines :* on poursuit l'achèvement de l'index du tome VI et du tome XI; XIII, 2 (Germanie inférieure) a paru; la

réédition du tome I a été reprise après une longue interruption; on continue l'impression des suppléments des tomes IV et VIII. Hirschfeld, *Prosopographie :* marche lente. Hirschfeld, *Index rei militaris imperii romani :* M. Ritterling a complété la liste des officiers de rang équestre, et a été entraîné à dresser une liste des centurions par le fait que les officiers de haut grade sont sortis, surtout au Ier et au IIe siècle, du rang de centurion. Diels, *Commentaires d'Aristote :* deux volumes ont été achevés, VIII (Simplicius, par Kalbfleisch) et XXI, 1 (Eustrathius *in Posteriora*, par Hayduck): le dernier fascicule de Philopon s'imprime. Schmoller et Koser, *Correspondance politique de Frédéric Ier :* le tome XXXII va être terminé (760 documents du commencement de mars à la fin d'octobre 1772). Dressel, *Monnaies grecques :* marche lente. Schmoller et Koser, *Acta Borussica :* trois volumes ont paru, concernant respectivement les années 1750 (août) à 1753, 1718 à 1722 et 1723 à 1729. Vahlen, *Édition de Kant :* t. VI paru, t. V et IX prêts à paraître. Sachau, *Édition d'Ibn Saad :* t. VI et IV, 2 parus; tout le reste est à l'impression. Erman, *Dictionnaire de la langue égyptienne :* on a commencé à rédiger un manuscrit provisoire et constaté les grandes difficultés de l'entreprise; le dépouillement des textes a été poursuivi en même temps. Schmidt, *Œuvres de Humboldt.* Lenz, *Édition de Leibniz :* les trois Académies, des Sciences et des Sciences morales de Paris, des Sciences de Berlin, se sont entendues pour ce travail; on prévoit une cinquantaine d'in-quarto et une quarantaine d'années de travail; les deux Académies de Paris se chargent des œuvres mathématiques, de logique, des sciences naturelles et médicales, de droit positif et naturel; celle de Berlin, des livres et documents divers, des œuvres de politique, d'économie politique, d'histoire et de linguistique; les œuvres de métaphysique et de théologie n'ont pas encore été l'objet d'une convention. L'Académie de Berlin a commencé par les lettres et documents, dont trois volumes pourront paraître en 1911. Cette entreprise a fait découvrir des manuscrits inconnus de Leibniz. Diels, *Corpus medicorum graecorum :* on prévoit 32 volumes in-8°. Burdach, Rœthe et Schmidt, *Commission allemande :* rapport très detaillé sur l'inventaire général des manuscrits allemands, sur les textes allemands du moyen âge (t. VIII, IX et XIII parus), sur l'édition de Wieland (le contrat est signé avec Weidmann), le lexique rhénan, dont l'existence est assurée par une subvention annuelle de la province, etc. Burdach, *Recherches sur l'histoire du nouvel haut-allemand écrit :* l'édition de Cola di Rienzo va paraître; *Der Ackermann aus Böhmen* est prêt pour l'impression. Brunner, *Fondation Savigny :* le tome II, fasc. 1, du *Vocabularium iurisprudentiae romanae* a paru; on a subventionné la publication du tome I du livre de M. Kantorowicz, *Albertus Gandinus und das Strafrecht der Scholastik. Fondation Wentzel :* a paru Eusèbe, II, 2; sont à l'impression ou prêts pour l'impression : l'introduction à Eusèbe, t. II, l'Apocalypse d'Esdras, Clément d'Alexandrie; 6 fascicules de l'*Archiv* ont été publiés; la préparation de la *Prosopographia imperii romani saec. IV-VI* continue activement tant pour la partie ecclésiastique (Jülicher) que pour la partie profane (Seeck); le dépouillement des sources continue pour le dictionnaire juridique allemand. Waldeyer, *Fondation jubilaire de la ville de Berlin :* les fouilles de Mme Selenka à Trinil se sont poursuivies du printemps de 1907 au 15 octobre, non sans querelles avec ses collaborateurs scientifiques, et ont donné cependant une grande quantité de fossiles, dont une partie est arrivée à Berlin et l'autre est attendue prochainement.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1908.

POUZZOLES ET LES COMMERÇANTS ÉTRANGERS ÉTABLIS DANS LES PORTS DU MONDE ROMAIN.

CHARLES DUBOIS. *Pouzzoles antique, histoire et topographie.* 1 vol. in-8°. — Paris, Albert Fontemoing, 1908.

L'étude que M. Dubois a consacrée à Pouzzoles est par certains côtés une monographie, par d'autres un livre d'histoire. La monographie nous fait connaître dans le détail ce qui restait aux siècles derniers, ce qui reste encore aujourd'hui de l'antique *Puteoli*, de son port, de ses temples, de ses édifices divers, de ses œuvres d'art même et des nombreuses villas ou maisons de plaisance qui l'entouraient. Cet exposé, conduit avec une patiente érudition et une conscience scrupuleuse, recevra assurément un bon accueil des spécialistes, des archéologues, des architectes; car l'auteur y apporte des données nouvelles, ayant examiné sur place toutes les ruines dont il parle, en ayant recherché l'historique dans les bibliothèques locales et ayant obtenu, à leur sujet, des habitants et des fonctionnaires de Pouzzoles, des renseignements très précis. L'intérêt de tout cela demeure, néanmoins, très technique, très particulier. Il n'en est pas de même du reste du volume, qui touche à l'histoire de l'Italie et même à celle du monde romain tout entier. On y trouvera d'abord un exposé de la constitution municipale de la cité de *Puteoli* aux diverses époques, ce qui nous introduit dans le domaine des institutions romaines sous la République et sous l'Empire; puis un aperçu de l'administration de l'annone à Pouzzoles, autre fragment d'une question plus générale; enfin et surtout une peinture de la vie d'un grand port de commerce, nécessaire à l'existence même de la capitale, rendez-vous des marins et

IMPRIMERIE NATIONALE.

des marchands venus de tous les points du monde (*littora mundi hospita*, comme dit Stace). On y verra comment ils s'y étaient groupés et organisés, comment ils avaient trouvé moyen d'y conserver leurs traditions nationales et d'y installer, avec eux, leurs divinités. Cette partie du livre est, sinon la plus importante, du moins la plus vivante : elle traite de problèmes divers, commerciaux, religieux, sociaux; et sa portée dépasse les limites que l'auteur devait s'assigner, mais qu'il ne nous est pas interdit, à nous qui le lisons, de reculer. Ce qu'il a constaté à Pouzzoles se répétait dans bien d'autres places de commerce; on peut même dire : s'est répété au moyen âge et se produit encore de nos jours, avec les différences de détail qu'il faut attendre du changement des temps et des mœurs. Il ne saurait être question de donner ici une pareille extension aux choses; je voudrais, du moins, indiquer en quelques mots la portée des faits signalés par M. Dubois, pourvu qu'on les considère non pas comme isolés et propres à une ville particulière, mais comme un exemple très heureusement choisi de ce qui se passait, pour l'ordinaire, dans toutes les parties du monde romain.

Sans remonter, avec M. Dubois, jusqu'à l'époque où Pouzzoles, alors Dicaearchia, était le port de Cumes, il suffira de se placer au moment où Rome entre en scène. À cette date, le mouillage d'Ostie, régulièrement ensablé par les apports du Tibre, où les bateaux de quelque tonnage ne pouvaient point pénétrer, était déjà insuffisant. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois et maîtres de l'Italie, sentirent le besoin d'un port sûr dans la région où aboutissait déjà le commerce gréco-oriental. C'est en Campanie, où se trouvaient Cumes et surtout la florissante Capoue, que les négociants avaient pris l'habitude de débarquer; c'est vers la côte Campanienne qu'il était sage de tourner ses regards; Pouzzoles devint l'*emporium* officiel de la République. Chaque nouvelle conquête faite en Grèce, en Égypte, en Syrie, en Asie devait, par cela seul qu'elle créait de nouveaux débouchés au commerce romain, en augmenter la prospérité.

Mais à la même époque existait, et cela depuis longtemps, un autre centre commercial, intermédiaire entre l'Orient et l'Italie, qui empêchait des relations directes suivies de s'établir entre Pouzzoles et l'Asie, celui de Délos. Dans cette échelle célèbre les marchands de tous les pays se retrouvaient; les Italiens s'y arrêtaient avant de pousser plus loin et les Asiatiques y possédaient des comptoirs; tous les écrivains s'accordent à qualifier Délos, suivant l'expression de l'un d'entre eux, de *maximum emporium totius orbis terrarum*. Pouzzoles ne pouvait être, comme port de commerce, qu'une petite Délos, *Delos minor*, ainsi que la nomme Lucilius.

Il ne fallait rien moins que la ruine de la grande pour modifier la situation; c'est ce qui advint.

Au moment de la guerre de Mithridate, l'île fut ravagée et un premier coup fut porté à sa prospérité. Vingt ans plus tard elle était complètement saccagée par les pirates. Elle ne s'en releva pas. Aussitôt la route du commerce se modifia; les négociants perdirent l'habitude de s'y arrêter et continuèrent dès lors leur route directement sur l'Italie. Pouzzoles passa sans conteste au premier rang. C'est la Pouzzoles que Cicéron nous a fait connaître dans ses discours, la Pouzzoles de Rabirius Postumus et de Cluvius, celle où il possédait lui-même une maison de rapport et une villa, voisine du Lucrin. Les auteurs de la fin de la République et du début de l'Empire en parlent comme d'un port de premier ordre où les vaisseaux affluaient de toutes les parties du monde.

Toutefois, il était bien un peu surprenant que Rome se contentât d'un *emporium* situé à près de 200 kilomètres et avec lequel il n'y avait de communications que par terre. L'extension que prit la capitale au début de l'Empire rendit la situation de plus en plus fausse; aussi lorsque Claude, pour assurer l'alimentation de sa population et faciliter ses relations avec l'étranger, eut aménagé le port d'Ostie et corrigé par toute une suite de travaux les obstacles naturels, le grand commerce se déplaça peu à peu.

Les navires continuèrent bien à toucher à Pouzzoles, mais non plus comme en un point terminus. Seuls, les négociants qui venaient trafiquer en Campanie ou dans l'Italie centrale s'y arrêtaient encore; les autres y faisaient escale et poursuivaient leur route par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre. L'*emporium maximum totius orbis terrarum*, c'était maintenant Ostie. Pouzzoles ne perdit point, d'ailleurs, en un jour toute son importance; elle jouit d'une certaine prospérité jusqu'à la fin de l'Empire. Les services de l'annone, qui y fonctionnèrent pendant long temps encore, auraient suffi, du reste, à y maintenir une grande activité.

Naturellement l'affluence des marchands de toute sorte établis dans la ville ou simplement de passage n'a pas été sans laisser des traces dans les inscriptions locales. En les dépouillant, M. Dubois a pu dresser une liste des nationalités qui fréquentaient la place. L'Occident et l'Orient y figurent pareillement. On y rencontre des armateurs et des mariniers du Rhône et de la Saône, des marchands d'huile et de salaisons espagnols, des commerçants en blé de Carthage, de Lybie et de Cyrénaïque; des négociants grecs et asiatiques de Korykos, de Nicomédie, de Pergé, d'Ephèse; des Nabatéens; des Syriens de Beyrouth, de Tyr, d'Héliopolis

et d'autres villes du Levant. Toutes les parties de l'Empire romain y sont à peu près représentées. Pareil mélange d'éléments étrangers n'est point une exception dans les grands centres commerciaux de l'antiquité; on le constate partout. À Délos, les Italiens voisinaient avec les gens de Tyr, de Beyrouth, d'Hiéropolis, de Bithynie, d'Alexandrie; à Ostie les textes épigraphiques signalent des commerçants venus d'Égypte, d'Afrique, de Cnide, de Tralles; à Lyon les Gaulois sont nombreux, comme il est naturel, mais il y a aussi des Germains, des Carthaginois, des Syriens; à Bordeaux on trouve, à côté de Germains et d'Espagnols, des Grecs, des Asiatiques, des Syriens.

Évidemment, ces différentes énumérations sont fort incomplètes et c'est un pur hasard si dans chaque ville, parmi les inscriptions qui mentionnent des marchands étrangers, les unes nous ont été conservées tandis que les autres ne nous sont pas parvenues; leur comparaison n'en est pas moins instructive. On est frappé surtout de la part prépondérante qu'y tient l'élément oriental, en particulier l'élément syrien. C'est que les Syriens étaient les commerçants les plus habiles et les plus entreprenants qui fussent; ils apportaient dans les affaires un esprit de lucre, une souplesse et une audace qui ne s'embarrassaient point de scrupules inutiles; par là ils étaient assurés de l'emporter sur leurs concurrents. Grâce à leur initiative ils envahirent peu à peu tous les ports, toutes les places de commerce du monde romain, concentrèrent entre leurs mains une grande partie du trafic et arrivèrent à exercer dans le monde entier une véritable influence morale et même artistique[1].

C'est précisément à leur sujet que les inscriptions de Pouzzoles sont le plus instructives. Nous en avons conservé plusieurs; mais la plus importante est une lettre écrite au sénat de Tyr en 174 par les Tyriens établis dans la ville, suivie de la réponse du sénat. La plus grande partie en est à citer :

Il y a à Pouzzoles, disent-ils, d'autres « stations » que la nôtre; mais par son organisation et sa grandeur la nôtre est supérieure aux autres. Jadis les Tyriens résidant à Pouzzoles subvenaient à son entretien parce qu'ils étaient nombreux et riches. Mais aujourd'hui notre nombre a diminué fortement, si bien que devant, d'autre part, fournir aux sacrifices et au culte de nos divinités nationales, qui ont ici leurs temples, nous ne pouvons faire face à la location de la « station », qui est de 250 deniers par an[2].... En conséquence, si vous voulez que notre « station » soit maintenue, nous vous prions de prendre à votre charge le payement des 250 deniers de

[1] Voir à ce sujet Fr. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, p. 130.

[2] On n'est pas d'accord sur la somme indiquée dans le texte : les uns lisent 250, ce qui semble bien peu, les autres 100,000, ce qui paraît tout à fait invraisemblable.

la location.... Nous vous rappelons aussi que nous ne recevons aucune contribution ni des armateurs ni des négociants, contrairement à ce qui se passe dans la ville souveraine de Rome. Nous nous adressons donc à vous; notre sort dépend de vous.

À quoi le sénat répondit que la demande paraissait juste et que puisque les Tyriens de Rome avaient toujours eu l'habitude de verser à ceux de Pouzzoles, sur les sommes perçues par eux-mêmes, les 250 deniers en question, la coutume devait être maintenue dans l'intérêt de la patrie.

Ainsi les Tyriens avaient en Italie deux « stations » commerciales, l'une à Pouzzoles, la seconde dans la capitale. Cette dernière n'est pas mentionnée par d'autres documents; mais on a découvert à Rome même toute une série d'inscriptions relatives à diverses « stations » (*stationes municipiorum*, dit Pline), desquelles il résulte qu'elles étaient situées auprès du Forum. Les deux renseignements se rapprochent et se complètent mutuellement.

On s'est longtemps demandé quelle était la nature de ces « stations », et les plus érudits, comme Mommsen, avaient avancé à cet égard des explications qui, il faut bien le dire, n'étaient point satisfaisantes. Il était réservé à M. Cantarelli[1] de nous apporter une solution plus vraisemblable et, sans doute, la véritable. Il a eu l'idée de comparer les *stationes municipiorum* avec des établissements que possédaient au moyen âge les nations occidentales en rapport de commerce avec l'Orient, et que l'on nommait *fondachi*. C'étaient, dit-il, de grands édifices destinés à loger les marchands et à emmagasiner les marchandises. Les Génois, les Vénitiens, les Pisans possédaient en Orient des entrepôts de cette sorte, et, à leur exemple, on en avait établi à Venise pour les peuples qui commerçaient avec la République, entre autres, les Turcs, les Sarrasins, les Allemands.

L'organisation du *fondaco* des Allemands est la mieux connue. Dans les salles qui le composaient, outre les négociants qui venaient des provinces germaniques et qui y déposaient leurs marchandises, se logeaient encore les jeunes gens désireux d'apprendre la langue italienne et les usages du commerce, comme aussi d'autres personnes qui se rendaient à Venise pour professer les différents arts et qui étaient assez nombreuses pour former des écoles ou des corporations.

Il devait en être ainsi de ces « stations » diverses qui existaient à Pouzzoles. Il faut se les figurer comme des hôtelleries pour les négociants,

[1] *Bull. comun. di Roma*, 1900, p. 124 et suiv.

comme des magasins pour les denrées dont ils trafiquaient, et comme des centres religieux où tous ces exilés adoraient les dieux de leur pays. Dans les *fondachi* du moyen âge, chaque nation avait pareillement sa chapelle propre, où elle retrouvait plus intimes les souvenirs de la patrie.

C'est en vain que l'on chercherait dans la partie du livre de M. Dubois relative à la topographie de Pouzzoles des renseignements matériels sur la station des Tyriens : les trouvailles archéologiques faites jusqu'ici ne sont pas venues compléter les enseignements de l'épigraphie; on n'a pas retrouvé la moindre trace d'un établissement de cette sorte, pas plus qu'on n'a conservé sur le terrain de souvenir des *stationes municipiorum* au Forum romain. Si l'on veut se figurer ce qu'il pouvait être, il faut se reporter aux découvertes récentes de Délos. Dans l'article que M. Homolle a consacré autrefois aux « Romains à Délos », il avait déjà décrit ce qu'on connaissait de la station des Hermaïstes ou marchands italiens[1]. Tout dernièrement, on a complètement mis au jour l'entrepôt des Posidoniastes, qui étaient des marchands syriens de Beyrouth, à moitié déblayé par M. Reinach il y a plus de vingt ans; on en connaît exactement le plan[2]. La construction reproduit, nous dit-on, à plus grande échelle, les dispositions adoptées d'ordinaire pour les maisons privées. Un couloir étroit donne accès dans une cour entourée de portiques, qui est située à l'angle Nord-Est de l'édifice. Sur cette cour s'ouvrent une série de pièces, dont la plus grande, pavée de mosaïques, paraît avoir été la salle d'honneur de l'association. En face est un sanctuaire précédé d'une seconde cour avec quatre petites chambres, consacrées peut-être elles aussi à des divinités. D'autres pièces entourent cette cour. Les sous-sols de l'édifice formaient des magasins. On ne se trompera pas beaucoup en se figurant, d'après cela, ce que pouvaient être la station des Tyriens de Pouzzoles et celles des autres marchands étrangers. On y retrouve tous les éléments qui, à en juger par les textes épigraphiques, caractérisaient ces sortes d'entrepôts : logements, magasins, sanctuaire dédié aux divinités nationales et salles de réunion pour les membres de ces grandes familles.

Que des marchands, venus d'une même ville ou de villes voisines, se soient ainsi réunis sur une terre inconnue et resserrés en associations, c'est ce qui est dans la nature même des choses; on sait, d'ailleurs, depuis longtemps qu'il en était ainsi. Les Romains et les Italiens avaient

(1) *Bull. de corr. hellén.*, VIII, p. 113. — (2) *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 733 et suiv.

été les premiers à donner cet exemple lorsque, à l'époque républicaine, ils s'étaient répandus dans les pays nouveaux à peine conquis ou même encore indépendants, pour faire fortune. On a dressé le relevé des groupements de cette sorte dont le souvenir est venu jusqu'à nous[1]. On en trouve en Sicile, en Grèce, à Délos, à Lesbos, à Cos, en Crète, en Asie Mineure, en Égypte, en Afrique, ailleurs encore. Partout, on le constate, ces Italiens ou même ces Romains, qui sont dits *consistentes, negotiantes*, *κατοικοῦντες, πραγματευόμενοι* dans quelque cité ou dans quelque contrée, se hâtaient de se former en *conventus* fermés à tous ceux qui n'étaient pas de leur groupe; ils mettaient à leur tête des administrateurs ou même simplement un curateur, qui les représentaient soit auprès du gouverneur de la province, si elle était soumise au peuple romain, soit auprès des magistrats des cités qu'ils habitaient, qui prenaient leurs intérêts, défendaient leurs privilèges et faisaient aboutir leurs réclamations; à Rome même, ils avaient des patrons élus par eux, pour soutenir au besoin leurs revendications. Les mêmes nécessités de défense professionnelle et de cohésion en face de l'étranger amenèrent les commerçants des divers pays, répandus dans le monde romain, à se réunir à leur tour par nationalité et à former des associations comme celles qui existaient à Pouzzoles et que M. Dubois nous a rappelées.

Depuis longtemps aussi on a fait ressortir l'influence religieuse que ces marchands syriens ou autres avaient exercée par leur présence seule à Rome, en Italie et dans les provinces même, et la part qu'ils avaient eue dans la diffusion des dieux de toute sorte à travers l'Empire. Il serait trop long d'insister sur ce côté de la question, qui pourrait prêter à des développements très étendus. M. Dubois a consacré tout un chapitre à l'énumération des différents cultes dont on relève la trace à Pouzzoles : aux divinités locales et romaines se sont superposées, avec le temps, des divinités de toute sorte, surtout des dieux orientaux. C'est là encore l'image fidèle de ce qui s'est passé ailleurs.

Unis durant leur vie par tant de liens matériels, moraux, religieux, tous ces négociants, perdus sur une terre étrangère, loin des sépultures de leurs ancêtres, ne se séparaient pas non plus dans la mort. Il eût été bien imprudent de leur part de songer qu'on pourrait alors les ramener dans leur patrie : la longueur du voyage, les frais qu'il aurait entraînés, mille difficultés matérielles s'y opposaient. Le plus sage était de préparer sur place un asile assuré pour leur dépouille mortelle. Or les associations dont ils faisaient partie possédaient un tombeau commun ou un coin de

[1] Kornemann, *De civibus romanis in provinciis imperii consistentibus*, append.

cimetière : c'est le champ de repos qui leur était réservé. Là encore Pouzzoles nous fournit un document concluant. On a trouvé au Piano di Quarto, c'est-à-dire au quatrième mille de la voie qui se dirigeait vers Capoue, une inscription relative au collège des marchands d'Héliopolis. Il y est fait mention d'un *ager* de sept arpents, enclos fermé, puisqu'il est parlé des portes qui y donnent accès et des chemins qui y sont ménagés; il comprenait une citerne et un certain nombre de *tabernae* (boutiques pour les vendeurs d'objets de piété funéraire, salles pour la célébration des banquets funèbres, habitations de gardiens, etc.). Le texte déclare que ceux qui de leur vivant auront violé le règlement de la corporation seront exclus de la jouissance du lieu; — c'est une clause habituelle dans les documents de cette sorte. L'association des Héliopolitains avait donc à cet endroit sa nécropole particulière. Celle des Juifs était sans doute à Marano, autre localité voisine aussi de Pouzzoles.

Mais il pouvait se faire que dans certaines villes les commerçants de même nation ne fussent pas assez nombreux ni par suite assez riches pour constituer des corporations fermées. Alors tous les étrangers se réunissaient en un de ces collèges funéraires, si nombreux au temps de l'Empire romain. De leurs cotisations régulières, des libéralités qui leur étaient faites, ces *collegia peregrinorum* achetaient un terrain dans quelque cimetière et le consacraient à la sépulture de tous les membres. Les deux grands centres commerçants de la Gaule, entre autres, nous en ont fourni la preuve. Le cimetière de Trion, près de Lyon, était ainsi réservé; on n'y a trouvé aucune épitaphe de Lyonnais, ni de magistrat romain, ni d'officier; la plupart des tombes relatent le nom de gens de basse condition, dont la profession n'est pas signalée, ou d'étrangers, en partie de commerçants avérés. De même à Bordeaux, la majorité des épitaphes relatives à des étrangers, dont la patrie est nettement spécifiée, ont été trouvées juxtaposées dans les fondations d'un même côté de la muraille romaine; on les avait empruntées au cimetière des *peregrini*, qui n'était sans doute pas éloigné de là. On pourrait citer plus d'une cité de l'Empire romain où il en était de même. Ce devait être pour les pauvres gens, perdus au milieu d'une population si différente d'eux, une grande consolation de songer qu'après leur décès ils ne reposeraient pas au milieu d'indifférents, sinon d'ennemis, mais au milieu de frères; et qu'aux jours consacrés pour le culte des morts ils étaient assurés de trouver, de la part de leurs compagnons d'exil, un souvenir compatissant et quelqu'une de ces offrandes funéraires qui réjouissent les mânes des défunts.

R. CAGNAT.

LE GOÛT DE LA MUSIQUE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU XVII^e SIÈCLE.

HENRY QUITTARD. *Un musicien en France au XVII^e siècle, Henry Du Mont.* 1 vol. in-8°. — Paris. Société du Mercure de France, 1906.

L'ouvrage de M. Quittard s'adresse surtout aux musiciens. Ils y trouveront la biographie de ce Henry Du Mont qui, né aux environs de Liège, mais fixé dès 1638 à Paris, nous appartient au même titre que le Florentin Lully, et joua dans l'histoire de la musique d'église un rôle presque égal à celui de Lully dans l'histoire de l'opéra; ils y trouveront le clair exposé de sa technique, l'analyse de ses compositions musicales, et, qui plus est, le texte imprimé de plusieurs d'entre elles. Mais çà et là, le livre présente un intérêt plus général : autant que sur la personne et l'œuvre de l'artiste, il nous renseigne sur les mœurs de son époque, sur les habitudes et les goûts du public pour lequel il travaillait. En rassemblant ces renseignements, en les complétant à l'aide de divers témoignages épars dans la littérature classique, on pourrait se faire une idée de la place qu'a tenue la musique, soit religieuse, soit profane, dans la vie française du XVII^e siècle, — et peut-être serait-on surpris de voir combien ce siècle, si souvent appelé le siècle de la raison, a goûté celui de tous les arts qui parle le plus à la sensibilité.

Sous sa forme religieuse, il va sans dire que la musique restait associée comme par le passé aux offices, aux cérémonies du culte, aux effusions de l'âme chrétienne. Le chant est une prière. Lancelot raconte dans ses *Mémoires* qu'à sa première visite à Port-Royal, à mesure qu'il s'enfonçait dans les longs corridors, il était frappé d'entendre tout autour de lui un doux et incessant murmure : derrière la porte close de leurs chambres, les hôtes de la sainte maison chantaient à mi-voix des psaumes et des cantiques, selon le précepte donné naguère par M. de Saint-Cyran. Et sans doute, dans le grand réveil de la foi qui suivit les guerres de religion, dans la France de Louis XIII et de Louis XIV, il y eut plus d'une de ces ruches bourdonnantes, plus d'un de ces monastères chantants.

Mais déjà l'église elle-même tendait à devenir une salle de concert.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'était un plaisir recherché que d'aller écouter un organiste de talent, Le Bègue à Saint-Méry, Etienne Richard à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, François Couperin à Saint-Gervais, ou Henry Du Mont à Saint-Paul. Aux fêtes solennelles, aux grands enterrements accouraient ceux que l'auteur du *Roman bourgeois* nomme « les amoureux de la symphonie » : ils espéraient que les violons du roi seraient là, ou peut-être des chanteurs choisis parmi « les plus habiles de Paris », peut-être même des chanteuses, M^lle^ Hilaire ou M^lle^ de la Barre. Ils écoutaient avec attention, avec émotion, en connaisseurs. Une lettre de M^me^ de Sévigné, datée du 6 mai 1672, nous fait assister à une messe funèbre, célébrée à l'Oratoire pour le repos de l'âme du chancelier Séguier : « Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste (Lully) avait fait un dernier effort de la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était encore augmenté; il y a eu un *Libera* où tous les yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois pas qu'il y ait une autre musique dans le ciel. »

À Versailles, dans la chapelle du château, l'aimable marquise eût pu chaque jour s'enivrer d'harmonies également dignes du ciel. On sait que le château a vu s'élever successivement trois chapelles : celle de 1662, toute petite, au Sud du bâtiment central; celle de 1682, beaucoup plus vaste, au Nord, au rez-de-chaussée, à l'endroit où s'ouvre aujourd'hui sous le salon d'Hercule le passage qui relie les cours au jardin; enfin celle de 1710, qui subsiste, si riche, si somptueuse, entre le bâtiment central et l'aile du Nord. Dans la seconde moitié du règne de Louis XIV, le service de la Chapelle royale absorbe 100,000 écus par an. Elle est placée sous la direction administrative d'un évêque ou d'un archevêque qui porte le titre de maître; mais la direction artistique en est confiée à quatre sous-maîtres nommés au concours, et qui servent par trimestre ou, selon l'expression du temps, par quartier. Ils s'appellent Pierre Robert, Gabriel Expilly, Gobert, de 1663 à 1683 Henry Du Mont, plus tard Pascal Colasse, Michel Richard de Lalande, etc. Il ne suffit pas qu'ils soient des organistes illustres, d'illustres « batteurs de mesure » : ils sont tenus d'être des compositeurs. Car de sa vie le roi n'a qu'une seule fois manqué la messe, un jour qu'il était à l'armée; tous les matins, à la même heure, il sort de sa chambre, traverse la grande galerie, va s'agenouiller dans la tribune de la chapelle; tous les matins, pendant sa messe, on exécute trois motets : et ces trois motets ne pouvant être constamment les mêmes, c'est affaire aux sous-maîtres que d'en composer de nouveaux et de varier leur répertoire. Heureux sous-maîtres, qui disposent pour l'interprétation de leurs œuvres d'une véritable armée d'instrumentistes, de choristes, de solistes, — basses-contre, tailles,

hautes-contre, « dessus mués », castrats italiens, enfants de chœur : « ce qu'il y a de mieux en ce genre dans toute l'Europe. » Le roi ne regarde ni à la peine ni à la dépense quand il s'agit d'appeler à lui des virtuoses en renom; il en fait chercher jusqu'en Italie, et donne l'ordre « de laisser à tous musiciens et symphonistes la liberté de venir s'offrir à son service, parce que son intention est d'en recevoir autant qu'il s'en présentera d'excellents »[1]. M. Quittard cite une curieuse lettre signée « Louis » et adressée au chapitre de Saint-Aignan d'Orléans :

Nous avions creü qu'en vous tesmoignant que Nous désirions nous servir en la musique de nostre chapelle du nommé Danonneau l'un des enfants de chœur de vostre esglise, vous nous l'envoyeriez dès que nostre volonté vous seroit cogneüe et que nostre contentement seroit préféré à toute autre considération. Mais comme Nous avons sceu par le sieur de Longchamp, l'un de nos chantres, la difficulté que vous y apportiez et les prétextes que vous alléguiez pour retenir cet enfant, Nous adjoutons cette seconde lettre à la première qu'il vous a portée de nostre part pour vous dire que le deffaut d'une seule voix ne pouvant ny rompre vostre musique ny interrompre le service divin de vostre esglise, Nous voulons et vous mandons qu'incontinent cette lettre receüe et sans aucun retardement, vous ayez à mettre le dit Danonneau sous la conduite dudit sieur de Longchamp pour nous l'amener incessamment, suivant le commandement que nous lui avons fait. Et n'y faites faute...

Ainsi recrutée, ainsi dirigée, la Chapelle royale atteignit un haut degré de perfection; elle devint quelque chose d'unique au monde, elle offrit des jouissances tout à fait exquises. Saint-Simon le dit et le répète. On peut, il est vrai, s'étonner qu'il fût homme à se soucier beaucoup d'un motet; on se le figure moins attentif aux chants de la maîtrise qu'aux attitudes et aux physionomies des assistants, à ces sourdes menées de l'ambition, à ces querelles de préséance pour lesquelles à Versailles il n'y avait pas de trêve de Dieu, à cette éternelle comédie de l'orgueil qui se jouait dans la chapelle aussi bien que dans la chambre du roi : entreprises du premier aumônier pour usurper peu à peu derrière le roi la place du premier gentilhomme, ruses patientes des bâtards pour se faire une petite place sur le tapis du roi ou pour avoir sous les genoux un « carreau » de même volume que celui des princes du sang, etc. Mais il se peut fort bien que, tout en faisant son métier d'observateur, tout en promenant de droite et de gauche ces terribles yeux auxquels rien n'échappait, Saint-Simon ne fût pas indifférent au jeu des instruments ou à la qualité des voix : tout ce qui était beau, grand, émouvant, avait prise sur une nature si impressionnable et si passionnée. Ses récits

[1] Oroux, *Histoire ecclésiastique de la Cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la Chapelle...*, 1776-1777. Cité par M. Quittard.

attestent, en tout cas, que parmi les habitués de la chapelle il y en avait beaucoup qui sentaient tout le charme d'une musique si parfaite. À des chrétiens sincères, à un pieux duc de Bourgogne, elle donnait de telles distractions, elle causait des ravissements tels qu'ils se le reprochaient tout bas et en gardaient un remords. Aux autres, à un Ségur, à un Villeroy, à un Noailles, à ceux qui venaient là surtout pour plaire au roi, elle faisait paraître la messe courte.

Cela n'allait pourtant pas jusqu'à les ramener à la chapelle à l'heure du salut s'ils croyaient que le roi ne s'y rendrait pas. Une des plus amusantes historiettes de ce Saint-Simon qui en a tant d'amusantes, nous montre les dévotes installées dans les tribunes latérales, le visage à demi caché sous une coiffe à la Maintenon, leur livre de prières entre les doigts, une petite bougie allumée à côté d'elles: survient le vieux et malicieux Brissac, capitaine des gardes, qui dit très haut : « Gardes, retirez-vous, le roi ne viendra pas au salut »; — et aussitôt un chuchotement court sous les grandes coiffes, les livres se referment, les petites bougies s'éteignent une à une, une à une les dévotes s'éclipsent, si bien qu'en arrivant le roi étonné voit les tribunes désertes. Le tour était bon et fit rire. Mais n'était-il pas assez naturel que des gens qui assistaient tous les jours à la messe se dispensassent volontiers du salut, et d'autre part quel mélomane, soumis chaque matin au régime des trois motets, eût pu se sentir encore affamé de musique sacrée l'après-midi?

D'autant plus qu'au château la musique sacrée ne s'interrompt que pour faire place à la musique profane. Dès que l'orgue et les cornets de la Chapelle royale se taisent, les violes et violons de la Chambre prennent la parole. En vérité, jamais roi, fût-ce celui de Bavière, n'a aimé la musique et ne s'en est rassasié autant que Louis XIV. Il tenait en cela de son père, l'inquiet et maladif Louis XIII, dont l'habituel passe-temps était de composer des « airs à chanter », et qui fit la fortune de Nyert parce que celui-ci avait une très jolie voix.

La musique de la Chambre comprend les vingt-quatre violons de « la grande bande », les « petits violons » que dirige Lully, et des chanteurs, et des luthistes, et des violistes, et des clavecinistes. Elle a part à tous les divertissements de la cour; elle forme l'orchestre des magnifiques ballets où le roi figure avec sa famille et ses maîtresses; autant que la troupe de Molière elle contribue à l'éclat des fêtes dont le parc est le théâtre en 1664 et en 1669. Elle joue tous les jours pendant le « dîner au grand couvert »; elle joue « quand il y a appartement », c'est-à-dire quand le flot doré des grands seigneurs et des belles dames se répand le soir, trois fois par semaine, à travers les salons d'Apollon, de Mercure,

de Mars, etc.; parfois, à la nuit tombante, elle joue sur le grand canal, dans des gondoles qui dérivent lentement. Est-ce assez de gais fredons, assez de lentes ritournelles? Non, la reine a sa musique comme le roi a la sienne, et Boessët tient son clavecin, comme Chambonnières celui du roi. Du matin au soir et d'un bout à l'autre du château, c'est un continuel ramage d'instruments à cordes ou d'instruments à vent, et les galantes chansons, les airs de danse, gigues, sarabandes, menuets, gavottes, allemandes ou chaconnes, alternent infatigablement, sans trêve ni relâche, avec les motets et les *Cantica sacra.* Ces courtisans de Louis XIV étaient de robustes dilettantes.

Mais il y avait des dilettantes ailleurs qu'à la cour. La ville faisait écho. Plus d'une fois, à l'hôtel de Rambouillet, les doux chants de Mlle Paulet, la « lionne » aux cheveux d'or, avaient imposé silence aux causeurs. Rien n'était plus à la mode dans la société précieuse que ces sérénades en l'honneur de quelque inhumaine, ces chœurs mélodieux dont parle le *Grand Cyrus* et qui soudain accueillent la promeneuse au détour d'une allée, ces symphonies sur l'eau que le Dorante de Corneille se pique d'offrir à sa Lucrèce. Un des « fâcheux » de Molière entre en scène en fredonnant « une petite courante » qu'il vient d'écrire et dont il est si satisfait qu'il la veut « montrer à Baptiste ». On étudie le clavecin, on reçoit les leçons de Chambonnières, de Boësset, de Hardel, de Richard, de La Barre, de Danglebert, de Gautier ou d'un des Couperin; une invitation à dîner s'accompagne de la promesse que Michel Lambert ou Mlle Hilaire sa belle-sœur se feront entendre au sortir de table; et M. Jourdain n'a pas tort de croire qu'il est de bon ton d'avoir chez soi « un concert de musique tous les mercredis ou les jeudis » : ainsi fait notamment M. de Saint-Mesmin, contrôleur général des finances du duc d'Orléans.

Quand nous exhumons à présent quelque recueil de vieux airs datant du XVIIe siècle, peut-être nous semblent-ils bien grêles et bien naïfs; peut-être n'ont-ils pas pour nous la touchante douceur, la grâce inimitable, que nous trouvons à ceux du siècle suivant, à *Pauvre Jacques*, à *Plaisir d'amour.* Il en est cependant, il est telle ariette de Guichard ou telle romance de François Couperin qui peuvent plaire encore par je ne sais quel pétillement d'allégresse et de jeunesse, ou au contraire par je ne sais quelle tendre et fine pointe de mélancolie. Comment le charme n'eût-il pas agi et avec une tout autre force sur des auditeurs infiniment moins blasés que nous, et qui en étaient pour ainsi dire à leurs premières sensations musicales, à leurs premiers pas dans un monde enchanté? Ces vieux airs leur en disaient long; des voix de femmes ont

tremblé en les chantant, en les déchiffrant des mains de femmes ont frémi; ce sont eux qui « alarmaient » M^me^ de La Fayette, ce sont eux qui ont fait rêver La Fontaine. Il a dit quel était son bonheur lorsqu'il s'en venait avec un petit nombre d'amis passer la soirée chez M^lle^ Certain :

Certain, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux-arts également savante,
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperin!...

Être assis tout près d'elle, à côté de son clavecin, l'écouter, l'écouter en la regardant un peu, mais sans rien dire, se laisser bercer par des sons, s'abandonner à la rêverie : suprême volupté pour le poète! Et il concluait :

Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux.

Un jour arriva au XVII^e^ siècle où ce goût de la musique devint si vif que les sages, les gardiens du Parnasse classique, y virent un péril pour le clair génie de notre race, et que l'ami de M^lle^ Certain partagea lui-même leur inquiétude.

En 1672, le drame lyrique se dégage du ballet de cour et de la comédie-ballet, l'opéra se fonde; coup sur coup, Lully donne ses chefs-d'œuvre, *Cadmus et Hermione, Alceste, Isis, Phaéton, Armide,* etc.; et c'est un enthousiasme, une folie qui tourne toutes les cervelles. Qu'on se rappelle le tableau qu'a tracé La Fontaine dans son *Épître à M. de Nyert :*

Les jours de l'opéra, de l'un à l'autre bout,
Saint-Honoré, rempli de carrosses partout,
Voit, malgré la misère à tous états commune,
Que l'opéra tout seul fait leur bonne fortune.
Il a l'or de l'abbé, du brave, du commis ;
La coquette s'y fait mener par ses amis;
L'officier, le marchand, tout son rôti retranche
Pour y pouvoir porter tout son gain le dimanche;
On ne va plus au bal, on ne va plus au Cours :
Hiver, été, printemps, bref, opéra toujours;
Et quiconque n'en chante ou tout au moins n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.

Toute l'épître est une spirituelle protestation contre la vogue grandissante de l'opéra. Et ce que La Fontaine lui reproche ici, c'est ce que vient de lui reprocher Saint-Évremond dans ses *Éclaircissements sur ce qu'on a dit de la musique des Italiens* et dans sa *Lettre à M. le duc*

de Buckingham, c'est ce que va lui reprocher Boileau dans sa *Satire des femmes* et son *Fragment d'un prologue d'opéra*. Ils ne l'accusent pas seulement de violer toutes les règles du théâtre, l'unité de lieu de même que l'unité de temps, d'être un tissu de fictions romanesques ou fabuleuses, de recourir sans cesse au merveilleux, aux machines : ils l'accusent aussi et surtout de « trop remuer les passions », d'exalter démesurément l'imagination et la sensibilité, d'être une ivresse du cœur et des sens, de compromettre, en un mot, ce bel équilibre intellectuel qu'ils s'étaient tant appliqués à maintenir en eux et autour d'eux, et dont leur art si sain, si raisonnable, était l'immortelle expression.

Vaines colères, plaintes inutiles! L'opéra n'y perdra pas un spectateur. Et voici qu'en revanche ceux-là même qui protestaient en viennent les uns après les autres à subir eux aussi son étrange fascination. À peine s'est-il écoulé quelques années qu'ils sont vaincus, qu'ils sont conquis. La Fontaine écrit des livrets d'opéra pour Lully, et si Lully n'en veut pas, ils seront pour Colasse; Boileau en commence un, non toutefois sans rechigner un peu, de compte à demi avec son cher Racine, et Racine rime une pastorale en un acte, en attendant qu'il produise *Esther* et *Athalie*, où la tragédie empruntera au drame lyrique de si heureux moyens et de si puissants effets. « J'honore tout ce qui est opéra, s'écrie Mme de Sévigné; je crois que j'y pleurerais comme à la comédie. » — « Le propre de ce spectacle, confesse à son tour La Bruyère, est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement. » Plus de résistance : Orphée est une fois de plus vainqueur; la musique a pris sur l'âme française un pouvoir qui désormais ne cessera de croître. Cette âme trop longtemps contenue, trop sagement élevée, se découvre des besoins nouveaux que l'*Art poétique* ne satisfait pas; elle sent que les beaux discours logiquement ordonnés, les beaux alexandrins symétriques n'expriment pas tout ce qui palpite en elle, et que les mots ne peuvent dire tout ce que disent les sons; elle se trouble, elle voudrait par moments oublier le réel, le vrai qui n'est pas seul beau, s'égarer dans le rêve, se risquer sur ces « mers dangereuses » que signalait la *Carte du Tendre* et que de Malherbe à Boileau l'esprit classique s'était tant efforcé d'éviter; déjà elle est tentée de dire à Pallas Athéné ce que lui dira Renan dans la *Prière sur l'Acropole* : « Bon sens et raison ne suffisent pas; le monde est plus grand que tu ne crois! »

André LE BRETON.

L'HISTOIRE DES ORIGINES DE ROME D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX ITALIENS[1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

L'idée de recourir à l'archéologie, pour suppléer, autant qu'il se peut, aux lacunes et aux incertitudes de l'histoire primitive, peut donner d'heureux résultats, non pas seulement en ce qui concerne les provinces italiennes, mais encore et surtout, peut-être, pour les débuts de Rome.

Les documents se rapportant à l'époque la plus ancienne de la Ville se font, en effet, chaque jour plus nombreux. Ils se sont multipliés notamment, depuis 1874, par suite des grands travaux de construction de nouveaux quartiers. Les premières trouvailles, inattendues, ont surpris, puis peu à peu ont sollicité le zèle des chercheurs. Recueillis au hasard, quand ils n'ont pas été négligés et détruits, la plupart des objets se trouvent aujourd'hui dispersés entre diverses collections. Les Conservateurs, l'Antiquarium, le Musée des Thermes, le Vatican, sans parler de divers particuliers, en possèdent des séries, pour la plupart dans un désordre irrémédiable. La négligence passée fait apprécier davantage la minutieuse exactitude et le soin scrupuleux apportés par M. Pinza à la recherche, au classement et à la publication de tous les monuments archaïques découverts à Rome et dans le Latium[2].

La plus grande partie du volume est occupée par la description des cimetières archaïques de Rome, et par l'étude purement archéologique de leur mobilier. À la fin, quelques considérations historico-topographiques, sur l'enceinte de Servius et la date de sa construction (entre l'invasion gauloise et celle d'Hannibal), sur le Comitium, sur la ville des sept collines, sur celle des quatre régions, sur la division en tribus, sur l'antagonisme entre les habitants des « monts » au Sud et ceux des « col-

[1] Ettore Pais, *Storia di Roma*, vol. I, parte 1 et 2; Turin, Clausen, 1898 et 1899. — Gaetano de Sanctis, *Storia dei Romani*, vol. I et II : *La conquista del Primato;* Turin, Bocca, 1907. — Giovanni Pinza, *Monumenti primitivi di Roma e del Lazio antico* (*Monumenti antichi pubblicati per cura della Reale Accademia dei Lincei*, vol. XV); Milan, Hoepli, 1905. — Voir le premier article dans le fascicule de novembre 1908, p. 580.

[2] *Monumenti antichi pubblicati per cura della Reale Accademia dei Lincei*, vol. XV (1905); 844 pages, 217 fig. dans le texte, 27 planches.

lines » au Nord, sur les bourgs des différentes hauteurs romaines et la formation de Rome par leur union, laissent entrevoir tout le parti que l'historien peut tirer des constatations de l'archéologue.

Le plus vaste des cimetières archaïques romains couvre la pente orientale de l'Oppius, sur l'Esquilin. Le long des grandes rues modernes, Via Giovanni Lanza et Via Merulana, il atteint la place Vittorio-Emmanuele. Quelques tombes même se sont rencontrées jusqu'aux abords de la Porta Maggiore. Presque aussi ample est le cimetière qui s'étend au Nord-Est du Quirinal, jusqu'au Castro Pretorio. Au Sud-Ouest de la colline, d'autres sépultures occupaient aussi, sans doute, le Capitole. C'est même à la trouvaille d'anciennes inhumations que cette colline devrait son nom (*Caput Oli?*).

Le dernier groupe de tombes, le plus récemment découvert et le seul régulièrement fouillé, celui de M. Giacomo Boni, se trouve en plein Forum, à l'Argiletum. Il est infiniment moins étendu que les autres. Toutes les fosses ouvertes sont restées béantes au pied du temple d'Antonin et de Faustine. Mais d'autres tombes peuvent exister encore sous les substructions des monuments de cette partie du Forum.

Toutes ces sépultures datent de l'époque que les spécialistes appellent le premier âge du fer, c'est-à-dire du moment où, malgré la découverte de ce métal, les ustensiles et les armes de bronze demeuraient encore en usage. Elles ont été creusées dans les temps où la légende fait vivre Romulus, et le bon roi Numa, et Tarquin, et le sage Servius Tullius. Elles ont restitué les ossements et les cendres des morts, avec le mobilier funéraire pieusement déposé le jour de la cérémonie funèbre. Ce passé lointain qui reparaît est précisément celui dont la tradition historique ne nous avait transmis qu'un souvenir si obscurci et si incertain. Nous y devons trouver au moins quelques indications précises, permettant de contrôler les données de l'histoire.

La topographie des cimetières permet tout d'abord de déterminer l'emplacement des habitats contemporains. Les deux principaux groupes de tombes, ceux de l'Esquilin et du Quirinal, couvrent, l'un comme l'autre, la pente Nord-Est des collines. Ils ne commencent qu'au point où la croupe élargie des hauteurs descend peu à peu vers la plaine. Sur les sommets, au contraire, sur le Fagutal, bordé de trois côtés par des pentes assez raides, et sur toute la longueur de la languette escarpée qui forme l'extrémité du Quirinal, les sépultures font complètement défaut. C'est là qu'habitaient les vivants. Les maisons étaient groupées sur les hauteurs; à la porte des villages, les tombes s'espaçaient au flanc des collines.

IMPRIMERIE NATIONALE.

De même, le cimetière de l'Argiletum devait être celui des habitants fixés sur la hauteur la plus voisine : la Velia, le plus septentrional des trois sommets du Palatin. Les deux autres sommets, le Germal et le Palatual, devaient être également habités, et avoir aussi leurs cimetières. On en trouverait probablement les tombes, soit dans la vallée Murcia, occupée plus tard par le Circus Maximus, soit sur la pente de l'Aventin, là où s'étend aujourd'hui le cimetière juif. Le Caelius et le Viminal avaient-ils de même leurs quartiers et leurs cimetières? C'est très probable. Des fouilles sur la pente Sud-Ouest du Caelius, notamment, pourraient fort bien amener la découverte de tombes analogues à celles du Quirinal et de l'Esquilin. Les différents sommets des collines romaines, également bien situés, et qui apparaissent dans l'histoire, également peuplés, devaient, dès l'époque préhistorique, se trouver également habités. M. Pinza n'en doute pas : et en effet les plus anciens établissements humains ont, dans toutes les régions, marqué leur prédilection pour les éperons faciles à barrer comme les hauteurs romaines. Il était aisé d'accentuer artificiellement l'escarpement des pentes sur les côtés naturellement abrupts. Une simple levée de terre du côté accessible achevait de faire de l'habitat un oppidum assez bien protégé. Le *murus terreus carinarum*, dont parle Varron, serait précisément le reste d'une fortification préhistorique de ce genre.

Tels sont les renseignements essentiels qu'apporte l'archéologie sur la topographie primitive de Rome. M. Pinza les confronte avec ceux de l'histoire. Ils ne concordent pas. Entre les deux on ne saurait hésiter : c'est l'histoire qui a tort. Elle parle de la fondation régulière de « Rome carrée » sur le Palatin, quand le Palatin ne doit sa forme rectangulaire qu'aux travaux de l'époque impériale. Elle énumère, d'ailleurs avec des variantes, les sept « monts » qu'une unité primitive aurait groupés autour du Palatin. Mais une ville ainsi formée n'aurait pu manquer de comprendre le Forum; et l'Argiletum, dans ce cas, n'aurait jamais servi de cimetière. M. Pinza n'a pas de peine à démontrer que, du reste, les traditions relatives au « Septimontium », portent en elles-mêmes la marque d'une date aussi récente que le mot lui-même de « Septimontium ». De même ce sont d'insoutenables anticipations qui attribuent à Servius Tullius l'enceinte historique de Rome, qui ne peut être antérieure au milieu du IV^{e} siècle, et à Tullius Hostilius la construction de la Curie. Les considérations archéologiques rejoignent en somme les conclusions de la critique la plus « négative ».

Cependant il nous semble que des faits réunis par M. Pinza, et de quelques autres mis au jour depuis la publication de son livre, on

puisse tirer des conclusions à la fois plus hardies et plus positives qu'il ne le fait lui-même. Il se contente d'indiquer qu'à l'autonomie primitive des pauvres villages romains succéda, on ne sait comment, à une époque indéterminée mais très ancienne, une vague communauté. Cette union rudimentaire aurait laissé subsister longtemps divers groupements d'intérêt local, ou autre, dont dériveraient les trois tribus urbaines, les quatre quartiers de la ville, et la rivalité entre les habitants des « monts » au Sud et ceux des « collines » au Nord.

Malgré tout, dit-il, le dévouement illimité de tous au bien de la patrie, l'esprit de sacrifice des dirigeants et la profonde organisation de la masse ont eu, peu à peu, pour effet de promouvoir Rome de l'humilité de ses débuts à la grandeur qu'elle atteignit, grandeur qui ne fut et sans doute ne sera jamais surpassée.

C'est là une conclusion éloquente. N'est-il pas possible d'arriver à plus de précision?

On ne saurait sans doute songer à déterminer ni à quel moment ni comment ni par qui furent fondés les premiers établissements humains sur l'emplacement de Rome. On y a retrouvé des débris de l'âge de pierre, en petit nombre il est vrai. De tout temps, la plaine romaine fut ouverte aux gens des montagnes environnantes. Plaine et montagne étaient nécessaires l'une à l'autre. De tout temps, comme de nos jours, suivant les saisons, des populations de pasteurs passèrent des hauts plateaux aux pays bas, à la suite de leurs troupeaux[1]. Le début des nécropoles, au premier âge du fer, marque l'établissement stable d'une population sédentaire. L'insistance de la tradition à rappeler l'origine latine, particulièrement albaine des *Montani* du Palatin, et l'origine sabine des *Collini* du Quirinal, les souvenirs religieux qui se rattachent à ces traditions, semblent en faire tout autre chose que des mythes. Rien d'ailleurs ne s'oppose à ce que ces légendes aient un fond réel. Il faut entendre naturellement qu'elles n'excluent pas un mélange avec d'autres populations d'origines diverses. Que des hauteurs du massif albain, ou des terrasses de la Sabine, on jette les yeux vers la campagne qui s'étend à l'Ouest jusqu'à la mer, dans ce vaste horizon, les collines romaines arrêtent également le regard. Elles sollicitaient de même les deux tribus. Elles étaient le lieu où elles devaient se rencontrer et pouvaient se fondre.

L'établissement à poste fixe des villages romains marque un progrès considérable dans l'état des populations indigènes. Ce stade de la civili-

[1] A. Grenier, *La transhumance des troupeaux et son rôle dans l'histoire romaine. Mélanges de l'École française de Rome*, XXV (1905).

sation antique, nous le connaissons par ailleurs. En Grèce, nous dit Thucydide, la plupart des villes furent ainsi, au début, habitées *κατὰ κώμας*, par bourgs séparés (I, 10). Plusieurs en sont toujours restées à ce degré de l'évolution municipale. « Delphes, comme Sparte, étaient des villes ouvertes, faites à la vieille mode, de quartiers épars, où les vivants voisinaient sans peur, avec les morts[1]. » Pourquoi n'en aurait-il pas été de même dans la Rome primitive? L'histoire n'a conservé aucun souvenir de cette physionomie archaïque de la ville. Voici que les fouilles nous la révèlent.

Ce ne put être là, d'ailleurs, qu'un état passager. Rome apparaît dans l'histoire, serrée en une étroite unité, topographique aussi bien que morale. Entre la période à laquelle appartiennent les cimetières distincts, avec leurs bourgades semi-autonomes, et l'époque vraiment historique, doit se placer l'acte à la fois religieux et politique dont nous parle également Thucydide, le *synœcisme*. C'est à ce synœcisme que l'État romain devrait réellement son existence. Ne retrouve-t-on nulle trace de cet événement capital?

L'union des quartiers, établis sur les différentes collines, fut certainement marquée par l'abandon des anciens cimetières. Celui de l'Argiletum notamment, placé au centre du cercle que forment les hauteurs romaines, devait nécessairement disparaître. Or précisément, à l'Esquilin, comme au Quirinal, comme à l'Argiletum, la série des tombes, après avoir suivi un développement parallèle, s'arrête simultanément. Les sépultures les plus récentes, dans les trois cimetières, sont caractérisées par les mêmes groupes d'objets : vases et ornements en lames de bronze, décorées de dessins géométriques au repoussé, vaisselle de fine argile, peinte de zones linéaires, dite vaisselle protocorinthienne, et vases en bucchero indigène, ornés parfois de figures d'animaux incisées. Ces dessins, comme la forme des vases, montrent une imitation évidente de la poterie grecque. Ce mobilier nous conduit en plein VI^e^ siècle. Tous les anciens cimetières ont duré jusque-là, et jusque-là seulement. La coïncidence de leur disparition ne saurait être fortuite.

Du moment, ou de peu après le moment où se clôt la série des tombes, semble dater la création du Forum. Les plus anciennes substructions mises au jour sont celles du Comitium, auxquelles se rattache l'énigmatique monument trouvé sous la pierre noire. Les bases de tuf voisines de la stèle qui porte l'inscription archaïque semblent bien avoir été destinées à recevoir de ces images de lions accroupis, qui fréquem-

[1] Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, t. V, p. VII.

ment, au VI[e] et au V[e] siècle, gardent les tombes étrusques. Ce n'est cependant pas une tombe : aucune sépulture ne s'est trouvée au-dessous. Tout au plus y peut-on voir un cénotaphe, comme il conviendrait pour la tombe d'un dieu ou d'un héros mythique. Les quelques mots que l'on a pu comprendre de la stèle ont fait supposer que l'inscription était un règlement religieux, interdisant de profaner la sainteté du lieu. Cette hypothèse s'accorde bien avec l'ensemble du soubassement, et d'autre part, avec les traditions qui faisaient de la pierre noire l'emplacement du tombeau de Romulus ou de Faustulus. Les très anciennes substructions auxquelles adhère ce monument sont datées généralement du V[e] siècle au plus tard. On ne peut guère descendre plus bas pour l'inscription de la stèle. Nous avons là une confirmation du fait, très vraisemblable, par ailleurs, que dès le V[e] siècle le Comitium était le théâtre de la vie politique des Romains, et qu'on avait déjà commencé à l'orner de monuments.

D'autre part, tout récemment, un membre de l'École française de Rome, M. A. Piganiol, vient de relever, au Forum, du côté de la Voie Sacrée, les traces de deux voies primitives, se coupant à angle droit, au puteal Scribonianum, entre le temple de Castor et celui de Vesta. Il y reconnaît, avec toute apparence de raison, le decumanus et le cardo, tracés suivant les règles de la discipline augurale[1]. Ces voies ne purent être créées que vers la fin du VI[e] siècle, après l'abandon des tombes de l'Argiletum, ou le début du V[e], avant la construction des monuments du Comitium. Le tracé des voies cardinales était précisément la cérémonie qui marquait la fondation d'une ville, suivant les rites religieux. Du *templum* choisi au centre des collines, l'augure avait déterminé les quatre régions du ciel. Les lignes idéales dont il avait donné la direction se continuaient jusqu'à la limite des habitations, jusqu'au *pomoerium.* Elles divisaient le sol, où les hommes avaient fixé leurs demeures en quatre quartiers, correspondant aux régions de la voûte céleste, — les quatre régions de Rome, qui subsistèrent jusqu'à Auguste. — Elles faisaient de la ville un tout cohérent et régulier, une véritable cité ordonnée suivant le plan divin. L'inauguration du Forum était l'acte symbolique qui devait accompagner le synœcisme des bourgades romaines. C'était la seconde fondation de Rome, sa fondation régulière, sa légitimation pour ainsi dire, suivant les règles de la discipline étrusque. Ainsi naissait réellement la Rome historique.

[1] *Mélanges de l'École française de Rome,* XXVIII (1908); p. 233-282; particulièrement p. 271.

Contemporains de l'abandon des vieux cimetières et de la création du Forum, apparaissent les premiers édifices religieux élevés sur la citadelle, le Capitole. M. Pinza publie un fragment de grande tuile plate, ornée, sur le bord, d'une bande de méandres peints. Elle provient du Capitole, et était conservée depuis longtemps à l'Antiquarium. D'autres fragments du même genre ont été trouvés, encore en place, en 1905, au Monte Tarpeo. Ces tuiles sont d'un modèle courant dans l'architecture gréco-étrusque de la fin du VI^e^ et du début du V^e^ siècle. Elles peuvent fort bien avoir appartenu au grand temple de la Triade Capitoline, dont la tradition place précisément la construction à la fin de l'époque royale et l'inauguration au début de l'ère républicaine. Si l'on croit, avec M. Pais, que la tradition anticipe sur ce point, de plusieurs siècles, les tuiles proviendraient d'un temple antérieur.

Près de l'Aracoeli, à une profondeur de 6 mètres, au niveau de la terre vierge, on a recueilli de même une antéfixe en terre cuite, représentant une tête de femme. Le style de ce morceau, comme la décoration des tuiles, indique très nettement la fin du VI^e^ ou le début du V^e^ siècle. Mais le temple de Juno Moneta à l'Aracoeli ne date que de 344, suivant la tradition. Un retard, de la part de la tradition, serait aussi extraordinaire qu'une anticipation est naturelle. L'antéfixe n'ayant pu appartenir qu'à un édifice religieux, nous sommes obligés d'admettre qu'un temple d'attribution inconnue, et aussi ancien que celui du Monte Tarpeo, précéda à l'Aracoeli le temple de Juno Moneta. Vers le moment donc où l'on inaugurait le Forum, le Capitole tout entier, d'une de ses extrémités à l'autre, devint un vaste sanctuaire, sans doute le centre religieux de la cité nouvellement fondée par le synœcisme.

Un monument bien connu, mais jusqu'ici négligé, nous le confirme. C'est la Louve du Capitole. On ne savait pas jusqu'ici où elle se trouvait dans l'antiquité. L'opinion la plus commune l'identifiait avec celle qu'en 296, les frères Ogulnii érigèrent au Lupercal (Tite-Live, X, 23). Mais le style de la Louve en faisait très nettement une œuvre de l'art du VI^e^ siècle finissant. Comment sortir de cette contradiction? Or M. Petersen vient de prouver, de façon irréfutable, que la Louve dite du Capitole était bien au Capitole dès l'antiquité[1]. Cicéron (*Catil.*, III, 19) parle en effet de la Louve, allaitant un Romulus doré, qui, sur le Capitole, fut de son temps, frappée et renversée par la foudre. — On entendait jusqu'ici

[1] *Klio*, VIII (1908), p. 440-456. Cet article, publié dans le fascicule dédié au *Congrès historique de Berlin* (août 1908), m'est signalé par M. Perdrizet, qui a bien voulu revoir et discuter avec moi la présente étude.

que la Louve elle aussi, et non pas seulement le « putto » Romulus, était dorée; et ce détail empêchait d'appliquer la mention, faite par Cicéron, à l'œuvre que nous possédons. On s'imaginait d'ailleurs que, frappée par la foudre, elle avait dû être anéantie. Deux déchirures longitudinales entament les pattes de derrière de la Louve du Capitole. Un spécialiste fut chargé d'étudier le bronze à ces endroits. Il conclut de la manière la plus affirmative à des mutilations dues à la foudre. Aucun doute ne saurait subsister. Notre Louve du Capitole a toujours été la Louve du Capitole.

Voici donc, au milieu du sanctuaire dont nous placions la construction vers la fin du VIe siècle, un chef-d'œuvre authentique de la sculpture gréco-étrusque de la même époque. La Louve et le Temple Capitolin sont contemporains. Ils font partie du même ensemble architectural. Aux nouveaux dieux qui avaient présidé à la fondation de la nouvelle ville par le synœcisme des vieux quartiers, on avait élevé le temple. Mais en avant de lui, la piété romaine avait dressé l'emblème religieux archaïque, le vieux totem de la cité primitive, l'image de la louve maternelle allaitant le héros, premier fondateur.

Est-il possible que cette transformation capitale se soit produite ainsi, tout à coup, sans cause extérieure, par le simple épanouissement du génie romain? Il y a bien loin entre le degré de culture, assez rudimentaire en somme, que représentent même les plus avancées parmi les tombes des anciens cimetières et la brillante civilisation qui construisit les temples du Capitole et fit fondre la Louve. Que l'on remarque d'ailleurs à quel point la floraison artistique de la fin du VIe siècle semble, à Rome, un accident. Elle n'eut pas de lendemain. L'histoire nous montre au contraire les Romains du IVe, du IIIe, et même encore du IIe siècle, comme des demi-barbares, pauvres et simples, uniquement soucieux de l'utile et fort dédaigneux de l'art.

Nous savons que le Temple Capitolin est un des exemplaires caractéristiques de l'architecture étrusque. À propos de la Louve, on parle soit de l'art étrusque, soit de l'art campanien; c'est simplement grec qu'il faut dire. La Louve fut certainement fondue pour Rome, peut-être à Rome même, par un artiste grec et par un excellent artiste grec. Mais c'était par l'Étrurie, bien plutôt que par la Campanie, qu'à cette époque un Grec pouvait arriver jusqu'à Rome. Étrusques sont aussi les rites suivant lesquels fut inauguré le Forum. C'est à l'influence étrusque qu'il faut attribuer le synœcisme de Rome à la fin du VIe siècle.

Dès les tombes archaïques apparaissent les preuves de relations commerciales actives entre l'Étrurie et les bourgades romaines. Les produits

étrusques et grecs s'y rencontrent de plus en plus nombreux à mesure qu'on s'éloigne des débuts. Les uns et les autres arrivaient par le même chemin, par la route d'Étrurie. La voie de terre, depuis la Campanie, était en effet beaucoup plus longue, et à ce moment aurait offert bien peu de sécurité à des caravanes marchandes. Quant à l'embouchure du Tibre, elle était inutilisée : Ostie n'existait pas encore, et aucun des quartiers romains primitifs n'est tourné vers la rive du fleuve. L'influence étrusque s'exerça de bonne heure à Rome par le commerce. Elle y introduisait des vases de terre et de bronze, des bijoux, des ornements, quelques modes peut-être et même quelques usages. À cela se bornent généralement les effets de l'influence commerciale.

La transformation complète dont nous trouvons la trace, à Rome, vers la fin du vi^e^ siècle, ne peut s'expliquer que par une influence bien autrement profonde de l'Étrurie. L'histoire générale de l'Italie montre que, justement à cette époque, Rome ne put manquer de subir la domination politique des Étrusques. Vers le dernier quart du vi^e^ siècle, en effet, la confédération des cités toscanes étend son pouvoir à la fois vers le Nord et vers le Sud, au delà des limites à l'intérieur desquelles elle s'était primitivement développée. Au Nord, elle traverse l'Apennin; au Sud, elle conquiert la Campanie. La voie de mer avait suffi jusque-là au pacifique cabotage étrusque. La conquête des villes de la Grande-Grèce, au contraire, exigeait la possession assurée de la voie de terre à travers le Latium et le long de la vallée du Liris. Le point le plus important de cette voie était le passage du Tibre. La route des armées étrusques, en marche vers le Sud, les amenait au Tibre juste en face des collines romaines. Le Capitole, sur l'autre rive, surveillait et fermait la traversée du fleuve. Il était vraiment la tête du pont du Tibre.

La colline, jusque-là abandonnée, ne put manquer d'être occupée, à ce moment, par les Étrusques conquérants. La possession s'en imposait à eux, comme une inéluctable nécessité. Précisément vers l'époque qui vit l'expansion de l'Étrurie, l'histoire fait venir à Rome les Tarquins, dont le nom semble fort voisin, comme le remarque M. Pais, de celui de *Tarpeius*, qui désigne une partie du Capitole. La peinture de Vulci, qui nous montre les aventures d'un *Tarchuas Rumach* (Tarquin de Rome), et de son ami *Cele Vibenna*, semble bien confirmer qu'il s'agit là de légendes et non pas de mythes. L'habileté des Étrusques aurait été, au lieu d'entrer en lutte avec les Romains, pour les évincer de leurs collines, de fonder à nouveau leur ville, pour la dominer. L'unité d'une grande cité, groupant les quartiers disséminés en demi-cercle derrière le Capitole, leur faisait un rempart contre toute attaque possible des

montagnards voisins. Le sanctuaire, centre religieux de la nouvelle ville établi dans leur forteresse, c'était leurs dieux devenus les protecteurs et les maîtres des fils de la Louve. Ils avaient, au pied du Capitole, créé le Forum suivant leurs rites. Ils y avaient appelé les citoyens à une vie politique, sans doute copiée sur la leur. Ils entendaient bien en conserver la direction. L'État vassal qu'ils fondaient ainsi devait monter pour eux la garde de leur pont.

L'événement justifia leur calcul, tant que leur puissance demeura intacte. Mais la domination étrusque ne fut pas de longue durée en Campanie. Prise entre les attaques combinées des villes grecques demeurées maîtresses de la côte et des indigènes de l'intérieur, elle ne tarda pas à succomber. Vers le moment où les Samnites reprirent Capoue, il semble que leurs frères de race, les Sabins, enlevèrent Rome aux Étrusques. C'est ce que peut fort bien signifier, en effet, l'épisode d'Appius Herdonius, descendu avec ses Sabins par le Tibre, et apparaissant tout à coup sur le Capitole. D'autre part, les traditions de plusieurs grandes familles romaines rappelaient leur origine sabine et leur arrivée à Rome vers ce moment. Il est vraisemblable que, de connivence avec les Romains jusque-là contenus, les indigènes des montagnes sabines et latines profitèrent de la défaite des Etrusques dans le Sud, pour se précipiter sur leurs dépouilles. Tous ensemble, ils les attendaient au passage du fleuve, essayant de leur couper la retraite. Battus peut-être plusieurs fois et soumis à nouveau, dans des conditions beaucoup plus dures, les Romains finirent néanmoins par se trouver un jour débarrassés de leurs intéressés bienfaiteurs. Les Étrusques avaient fait de Rome un État politiquement organisé. Leur défaite laissait cet État le chef désigné des tribus indigènes éparses autour de lui.

L'histoire proprement romaine ne commence donc qu'au moment où Rome, rendue à elle-même, reprend pour son propre compte, vers le milieu du v^e^ siècle, le rôle politique que lui avaient révélé les Étrusques. Plus avantageusement située que ses initiateurs, elle parvint à réaliser, dans l'Italie méridionale, les ambitions auxquelles ceux-ci avaient dû renoncer, malgré leur richesse et leur puissance. Ses premières conquêtes la conduisent à travers les terres Pontines jusqu'au port d'Anzio. Entre temps, elle se brouille avec ses alliés latins, leur enlève leur part du butin et les soumet à sa domination. Puis elle continue vers le Sud jusqu'à Capoue et à Naples. Elle se heurte ainsi aux Osques et aux Grecs, avant d'avoir, au Nord-Est, dépassé l'Anio. Elle est maîtresse de la vallée du Liris avant d'avoir cherché à remonter le cours du Tibre jusqu'à Fidènes. Plus tard seulement, lorsque les invasions gauloises auront

IMPRIMERIE NATIONALE.

porté un coup mortel à la puissance étrusque dans l'Italie centrale, Rome s'avancera au delà de la forêt Ciminienne. Dans le sillon laissé par les Barbares, elle poussera ses légions vers les villes étrusques, qui succomberont tour à tour, et étendra son pouvoir sur toutes les régions où jusque-là dominait l'Etrurie. Fille de l'Étrurie, Rome est, en Italie, la véritable héritière de sa puissance aussi bien que de son art.

L'archéologie, on le voit, donne désormais, sur la Rome des origines, des renseignements concrets que l'historien n'a plus le droit de négliger. Les documents matériels ne sauraient bien évidemment remplacer les sources littéraires. Ils ne nous montrent guère autre chose que les grandes lignes de l'évolution historique. Ils ne sauraient suppléer à la variété et au détail de la mémoire des hommes. Mais ils valent pour la vérifier, et souvent pour la rectifier. Ils sont la pierre de touche qui doit éprouver la tradition historique.

Dans la préface de son second volume, M. Pais présentait l'examen critique auquel jusqu'ici s'est borné son effort, comme la simple préparation d'une reconstruction positive de l'histoire romaine. Assurément il devait compter, pour réaliser ce projet, sur les données de l'archéologie. Ce sont des matériaux, pour une telle reconstruction, qu'apporte M. Pinza. La vraie critique, celle qui ne connaît ni tempéraments ni réticences, a préparé la place. Son œuvre n'est d'ailleurs pas exclusivement négative, puisque même des récits dont la teneur est reconnue mensongère, elle dégage souvent, et met en lumière, bon nombre de renseignements d'ordre topographique, religieux et même historique, dont l'archéologie peut parfois venir ensuite vérifier la réalité. On est en droit d'espérer voir sortir, un jour, de l'union des deux disciplines, une histoire positive des origines romaines. Les détails n'y seront peut-être jamais bien abondants, mais l'ensemble au moins s'imposera comme vrai.

A. GRENIER.

LA FORMATION DE L'ÉTAT ANGLO-ÉGYPTIEN.

THE EARL OF CROMER. *Modern Egypt,* 2 vol. in-4°, avec une carte hors texte du Soudan anglo-égyptien et un index. — Londres, Macmillan and C°, 1908.

L'Égypte a été pour lord Cromer[1], pendant vingt-quatre années consécutives, un champ d'études et un champ d'action; un laboratoire où il s'est essayé, pour lui emprunter la familiarité de son propre langage, à verser « le vin nouveau des idées européennes dans les vieilles bouteilles du conservatisme oriental »[2], transfusion qui ne s'opère pas sans fermentation, mais après laquelle les bouteilles portent une étiquette anglaise. « L'Égypte moderne » sera et ne peut être qu'un produit anglais. C'est la thèse que lord Cromer prétend ériger en vérité historique. Aussi ces deux volumes doivent-ils être lus, non pas avec défiance précisément, mais avec une critique toujours en éveil.

Cette critique, l'auteur la sollicite en quelque sorte, parce qu'il en donne l'exemple; il mêle au récit ses réflexions personnelles et ses jugements[3]. Son ouvrage n'a ni l'allure ni le ton officiels; rien de la solennité bureaucratique d'un rapport, tel que celui de M. Doumer sur l'Indo-Chine. Ce n'est pas davantage une autobiographie; quand lord Cromer se met en scène, il s'en excuse[4]. C'est l'œuvre d'un historien, œuvre documentaire; car l'auteur a compulsé les pièces diplomatiques encore secrètes du Foreign Office tant à Londres qu'au Caire; il a contrôlé ses opinions par celles des écrivains les plus autorisés parmi ses compatriotes[5] qui ont traité de la question égyptienne. Œuvre d'historien encore, par le souci d'encadrer l'exposé des faits dans des

[1] Sir Evelyn Baring a été élevé à la pairie et anobli sous le titre de Comte Cromer en 1892. On le désignera le plus souvent, pour plus de commodité, sous le nom désormais seul usité et qui figure au titre de l'ouvrage.

[2] I. p. 23. L'expression est empruntée à Bagehot.

[3] L'auteur ne se flatte pas d'inspirer une créance sans réserve, sachant trop comment s'écrit l'histoire dans la « sceptique Europe » (I, p. 3).

[4] II, p. 106.

[5] Un de ces ouvrages, le plus brillant peut-être et le plus sincère, a été traduit en français : *L'Angleterre en Égypte,* par sir A. Milner (trad. F. Mazuc, Plon, 1898). La première édition anglaise date de 1892. Il serait intéressant de confronter les appréciations et doctrines de lord Milner, qui fut un des ouvriers de la période héroïque, avec celles de lord Cromer, annonciateur de l'ère triomphante.

idées générales et de rapporter les actes à quelque principe directeur. Avec cela le style simple d'un gentleman qui aime à confesser sa culture classique en des citations grecques et latines. L'ouvrage ne serait pas anglais, s'il ne péchait par la composition; la narration des événements d'Égypte, qui débute au règne du khédive Ismaïl, est coupée à partir de 1883 par l'épopée soudanaise, par un tableau de la société et de l'administration égyptiennes, et reprise, à la même date de 1883, au bout de 600 pages environ. Mais lord Cromer affiche tant de dédain pour le « *logical Frenchman* »[1] que nous craignons de lui donner trop raison en dénonçant cet ordre dispersé. L'ouvrage tire d'ailleurs son unité de l'esprit qui l'inspire.

Il mérite d'être présenté au public français, parce qu'il s'en dégage des leçons précieuses. C'est d'abord un traité de l'art du protectorat où nous avons déployé une réelle maîtrise en Tunisie : d'où des comparaisons suggestives. C'est l'occasion aussi de remémorer — seule consolation qui nous reste — les erreurs de notre politique égyptienne.

I. Le futur proconsul accomplit un premier stage en Égypte en qualité de Commissaire de la Dette, fonction subalterne, mais qui l'initia d'emblée aux affres de ce pauvre État. C'était au début de 1877; l'Europe s'emparait de la gestion des finances égyptiennes en créancière et en tutrice. Dès cette première crise, l'Angleterre, s'il en faut croire lord Cromer, eut comme l'intuition et prit conscience de la mission salutaire qui lui était réservée; tandis que le Gouvernement français épousait la cause de ses nationaux porteurs de titres, la Grande-Bretagne sacrifiait les siens, d'ailleurs beaucoup plus raisonnables[2], par amour du fellah. Ainsi l'égoïsme français sert de repoussoir, si l'on peut dire, au désintéressement britannique. Les apparences, en effet, justifient ce grief; M. de Freycinet reproche à notre diplomatie d'avoir concentré tous ses efforts sur cet objet particulier et de n'avoir pas, comme les Anglais, parlé aussi « du sort des populations, des réformes utiles, du développement prudent des institutions »[3]. Il serait injuste d'oublier que la fortune publique en France était plus fortement atteinte qu'en Angleterre, que le Crédit Foncier avait, grâce à un prêt de capitaux français, procuré le payement de coupons que les porteurs anglais avaient encaissés sans protestation. Ce qui légitime la pression exercée par la France, c'est le manège du rusé khédive Ismaïl, qui s'était joué

[1] II, p. 125. — [2] I, p. 41. — [3] *La question d'Égypte* (Plon, 1907, p. 168).

du contrôle, s'était joué de son ministère quasi européen et avait, par une suprême habileté, suscité contre l'immixtion étrangère, sous le nom d'assemblée des Notables, un parti national. Les droits des créanciers furent si outrageusement violés que la France exigea l'abdication et l'éloignement d'Ismaïl; elle obéissait, assure lord Cromer, aux « Grands Syndicats Parisiens »[1]. L'Angleterre, qui s'associait à ce coup d'État, obéissait, elle, explique lord Cromer, « aux circonstances trop fortes pour être arrêtées par l'action diplomatique ». Ainsi se réalisait « la prophétie » d'un écrivain génial, Kinglake, que l'Anglais s'implanterait d'un pied solide sur les rives du Nil et s'établirait parmi les Croyants. « Sans y prendre garde », la race anglo-saxonne allait ajouter à ses responsabilités mondiales le fardeau du gouvernement de l'Égypte[2]. L'explication paraîtra quelque peu mystique et sommaire.

Sous le règne du successeur résigné d'Ismaïl, Tewfik, se déploya le condominium anglo-français, d'abord et plus immédiatement sous la forme du contrôle restauré (septembre 1879). Avant même d'en définir les attributions, il importait de choisir les hommes investis de cette délicate fonction, « ni un Anglais gallophobe, ni un Français anglophobe ». La France et l'Angleterre eurent la main heureuse; elles désignèrent M. de Blignières et sir Evelyn Baring, qui renonça, dit-il, à se présenter au Parlement. Les deux contrôleurs eurent le bon sens de se partager la besogne à leurs convenances; ils exercèrent leurs pouvoirs avec tact, se contentèrent au Conseil des Ministres de la voix délibérative et n'affectèrent pas l'administration directe. Les réformes fiscales, dont lord Cromer décrit le détail, furent amorcées; ce fut pour l'Égypte une ère de convalescence et de bien-être; « l'usage de la courbache diminue grandement »[3]. Lord Cromer a les plus valables raisons du monde pour célébrer les bienfaits du Contrôle. Rappelons toutefois que l'institution a été de bonne heure et vivement attaquée[4]; elle ne jouit d'ailleurs que d'une brève existence[5].

Sir E. Baring n'en vit pas la fin. Il quitta son poste au bout de quelques mois, en juin 1880, appelé au Conseil du Gouvernement général de l'Inde. Il fut remplacé par sir Auckland Colvin[6].

[1] I, p. 131.

[2] P. 130. Lord Cromer rappelle encore cette prophétie, p. 323.

[3] I, p. 171.

[4] F. Martens, *La question égyptienne et le droit international* (Revue de droit international et de législation comparés, XIV, 1882, page 371).

[5] Le Contrôle fut supprimé à la fin de 1882.

[6] Sir A. Colvin a publié en 1906 : *The Making of Modern Egypt* (Londres, Seeley and C°, XIV-428 p. avec carte); c'est un travail de fonctionnaire.

On peut penser qu'il partit sans trop de regrets; la Commission de liquidation, nouvellement créée, l'eût gêné, d'abord parce que le Contrôle avait à défendre contre cet organe, représentant des créanciers, les intérêts égyptiens, et peut-être plus, parce que l'institution était internationale; or, contre les institutions internationales en Égypte, lord Cromer ne ménage pas l'expression de sa mauvaise humeur. Et, dans l'espèce, la collaboration des Puissances avait été invoquée par M. de Freycinet[1] comme un contrepoids aux ambitions britanniques.

On supposera aussi que sir E. Baring, si bon observateur, pressentit la crise menaçante. L'ingérence européenne irritait le peuple égyptien, et l'armée — phénomène dont la Turquie a tout fraîchement offert un second exemple — se fit l'interprète de la colère publique. Telle fut la signification des *pronunciamentos* dont le chef nominal fut le colonel Arabi, un fellah d'origine, et dont le mot d'ordre fut la convocation d'un Parlement. Lord Cromer accuse formellement le Consul général de France, baron de Ring, d'avoir intrigué avec les mutins, si ouvertement que sur la plainte du khédive son Gouvernement dut le rappeler[2]. Sir Auckland Colvin tint une conduite tout opposée à celle de l'Agent français; il réconforta le khédive pendant ces heures d'angoisses, l'accompagna aux casernes, debout à ses côtés pendant le dramatique dialogue entre le Prince et le soldat révolté devant le palais d'Abdin sous les yeux de la foule. Lord Cromer exalte les hauts faits de son successeur : « *the spirit of the Englishman rose high in the presence of danger* »[3]. L'orgueil britannique se manifeste généralement chez lord Cromer avec plus de mesure.

Arabi, maître du pays, sollicita le Sultan suzerain de l'Égypte et Commandeur des Croyants de sauver cette terre d'Islam des entreprises étrangères et de l'infiltration chrétienne. La requête fut accueillie avec joie à Constantinople et deux Commissaires ottomans furent délégués au Caire (octobre 1881). C'eût été le prélude de l'occupation turque, si la France n'avait énergiquement repoussé cette solution. Lord Cromer déplore que son Gouvernement ait « découragé » le Sultan[4].

Cet imbroglio coïncide avec l'avènement de Gambetta à la direction des affaires extérieures. Pour réduire l'anarchie égyptienne, Gambetta rêva d'un concert étroit et d'une action commune avec l'Angleterre. Celle-ci adhéra au principe, se réservant toutefois sur le mode de cette

[1] *La question d'Égypte*, page 186.

[2] I, page 180. — M. de Freycinet (page 196) se borne à mentionner, en passant, ce rappel, très étrange en un moment aussi critique.

[3] I, p. 183.

[4] I, p. 204.

action. Cette solidarité apparente trouve son expression dans la Note identique du 7 janvier 1882, de rédaction assez floue, par où les deux Puissances assuraient le khédive de leur ferme propos de le maintenir sur son trône et de le défendre contre quiconque troublerait l'ordre établi.

Cette démonstration alarma les patriotes égyptiens; elle consterna les Agents anglais au Caire. Et ceux-ci en jouèrent contre la France. Sir Edward Malet télégraphia aussitôt que la France poursuivait en Égypte le plan amorcé en Tunisie. L'insinuation eut du succès; John Morley, dans la *Fortnightly* (juillet 1882), annonça que l'Égypte partagerait tôt ou tard le sort « désastreux » de la Tunisie.

Lord Cromer distribue le blâme également aux deux partenaires. « Quand l'hydrogène carburé et l'air en certaines proportions emplissent une mine, il n'y a pas grand mal tant que ces deux gaz restent isolés; mais qu'un mineur y pénètre avec une chandelle allumée, l'explosion se produit instantanément[1]. » La Note identique fut cette chandelle; elle provoqua le mélange détonant du parti national et du parti militaire, jusque-là séparés. « Le Gouvernement français désirait peut-être cette explosion. » Quant à lord Granville, il avait négligé de se munir d'une lampe de sûreté.

L'anarchie redoubla; une opération de police s'imposait. Gambetta poussait à une occupation anglo-française. Le Grand Ministère tombait avant toute conclusion.

La conception de l'homme d'État français fut défendue devant l'opinion anglaise par M. Joseph Reinach dans la *Nineteenth Century* de décembre 1882. Lord Cromer n'a pas dédaigné, après plus d'un quart de siècle, d'en entreprendre la réfutation. Parmi les arguments du publiciste français, il en est un qui égratigne au vif l'épiderme anglo-saxon; à savoir que l'Angleterre spéculait sur l'occasion opportune « d'entrer dans la vallée du Nil sans la France ». Lord Cromer déclare, après avoir compulsé les documents officiels publiés et inédits et sur la foi de communications personnelles et verbales, que « cette insinuation de M. Reinach est sans ombre de fondement ». Quant à l'idée maîtresse de Gambetta, qu'une descente en armes des Anglais et des Français eût étouffé en germe le mouvement insurrectionnel, « il est impossible, répond lord Cromer, de prouver que M. Gambetta avait tort; il est également impossible de prouver qu'il avait raison ». Mais ce mouvement, existait-il alors un moyen de l'endiguer, de l'aiguiller? Lord Cromer prononce

[1] I, p. 234.

délibérément : « *it is not certain that it would have been impossible to do so* »[1].

Où l'avocat de l'Angleterre parle avec plus de précision, c'est quand il affirme que les hésitations, perplexités, demi-mesures du Cabinet britannique procédaient de son formel désir de coopérer avec la France. Mais la pensée de derrière la tête était de charger de l'opération de police le Sultan; solution inacceptable pour la France, dont les sujets musulmans dans l'Afrique du Nord eussent salué avec trop de surexcitation le regain de prestige du Commandeur des Croyants.

Celui-ci évincé, et l'occupation étrangère devenue inévitable, voici le raisonnement de l'auteur : « Reste à considérer si une occupation britannique était préférable à toute autre. Du pur point de vue égyptien, la réponse à cette question ne saurait être douteuse. . . . . L'aptitude spéciale montrée par les Anglais dans le gouvernement des races orientales désignait l'Angleterre comme l'instrument le plus efficace et le plus bienfaisant pour l'introduction graduelle de la civilisation européenne en Égypte ». Et voici un aveu plus dépouillé d'artifice : la Grande-Bretagne ne pouvait permettre aux forces d'une autre Puissance européenne d'occuper l'Égypte. Il ne suffisait pas que l'action de l'Angleterre fût juste; il importait surtout qu'elle concordât avec ses intérêts. « *Δεῖ δὲ σκοπεῖν μὲν καὶ πράττειν ἀεὶ τὰ δίκαια, συμπαρατηρεῖν δ'ὅπως ἅμα καὶ συμφέροντα ἔσται ταῦτα.* » Contestera-t-on encore l'utilité du grec[2]?

Cette discussion rétrospective apporte une sûre et décisive contribution à l'histoire de la crise égyptienne. L'autorité de lord Cromer, sa connaissance des secrets de chancellerie, les confidences qu'il a reçues des hommes d'État dirigeants, mettent dans tout son jour le « sain principe » de la politique anglaise en Égypte.

II. En septembre 1883, sir Evelyn Baring revint au Caire comme Consul général et Agent britannique, titre inoffensif qui ne le distinguait pas de ses collègues du Corps diplomatique. En réalité, il apparaissait comme le maître de l'heure et l'artisan d'un régime nouveau. C'est maintenant, selon la prophétie de Jérémie qu'il s'est plu à inscrire en une épigraphe peu chevaleresque, que la fille d'Égypte allait être livrée aux hommes du Nord. Le bombardement d'Alexandrie, la facile victoire de Tel el Kebir, les cours martiales avaient dompté la rébellion. Le condominium était aboli. Mais l'impérieuse activité de l'Agent britannique, au lieu de se concentrer dans le cadre restreint de l'Égypte, dut se déployer

[1] I, p. 248-50. — [2] I, p. 323-30.

sur un théâtre prodigieusement agrandi, jusque dans la haute vallée du Nil, jusqu'au cœur du Soudan.

Sans cette annexe géographique, l'Égypte semble incomplète et comme tronquée. Et c'est pourquoi les souverains de ce pays, depuis Méhémet Ali [1], y avaient porté leurs efforts. Le Soudan n'offrait point de quoi tenter, à la fin de 1883, les convoitises anglaises; les Madhistes, après avoir détruit l'armée de Hicks Pacha, en tenaient toutes les avenues et y organisaient un empire. L'intérêt anglais commandait l'abandon total du territoire; c'était le point de vue de lord Dufferin, de sir Edward Malet, de lord Granville. Ce ne fut pas celui des véritables intéressés, des Égyptiens. Le Gouvernement du Caire, fort astucieusement, annonça qu'il appelait à la rescousse contre les derviches les troupes turques, sous le vocable du Sultan, chef de l'Islam.

Non moins astucieusement le Foreign Office déclara qu'il appréciait cette combinaison à condition que les finances égyptiennes n'en fussent pas obérées et que le Trésor ottoman fît les frais de la campagne. Il n'entrait pas dans les desseins de l'Angleterre de fournir un contingent soit européen, soit indien; il entrait plus vraisemblablement dans ses desseins que le Soudan fût évacué et devînt en quelque mesure *res nullius*. Aussi le ministère égyptien de Chérif Pacha se refusa-t-il à cette solution. Il fut remplacé par un homme à tout faire, Arménien d'origine et chrétien, Nubar Pacha. S'il avait fait défaut, l'Agent britannique était décidé à passer outre, c'est-à-dire à exercer une dictature temporaire [2].

L'évacuation s'imposait-elle par des motifs militaires et politiques? Lord Cromer ne se déjuge pas rétrospectivement, et affirme qu'il regarde cet épisode de sa carrière sans le moindre sentiment de regret personnel. Mais Gordon proclamait la possibilité de tenir Khartoum.

S'il est un personnage pour qui lord Cromer ne dissimule pas son antipathie, c'est pour cet aventurier, brouillon, inconsistant, et responsable pour une bonne part de la catastrophe finale [3]. Gordon réclamait l'honneur de délivrer le Soudan; il se faisait fort de tailler le Madhi en pièces (*smash up*). L'Agent britannique s'opposa plus ou moins sournoisement à ce qu'on employât le « général »; il demandait au moins qu'on le flanquât de Zobeir Pacha, un négrier émérite, plus apte à négocier avec les Soudanais. Il prétendait diriger Gordon, qui se cabrait. On veut que Gordon soit sous mes ordres, écrivait-il à lord Granville, « mais un

(1) H. Dehérain, *Le Soudan Égyptien sous Méhémet Ali*, Paris, A. Challamel, 1898.

(2) I, p. 383.

(3) I, p. 464, 585.

IMPRIMERIE NATIONALE.

homme qui a l'habitude de consulter le prophète Isaïe quand il se trouve dans une situation difficile n'est capable d'obéir aux ordres de personne ». Nommé gouverneur général du Soudan, Gordon fut muni d'instructions précises par les autorités du Caire, instructions contradictoires à celles qui lui avaient été adressées de Londres et que lord Cromer fut accusé dans la presse et par certains écrivains, par son Gouvernement même, d'avoir, de sa propre initiative, altérées. Après un long silence, lord Cromer a cru devoir rétablir la vérité. Ses explications laissent planer encore quelques doutes sur cet épisode[1].

Lord Cromer déplore également qu'on ait ajouté foi aux hâbleries de Gordon et que l'on n'ait pas entendu ses cris d'alarme et de détresse. Il reproche à Gladstone d'avoir sans cesse répété qu'il n'était pas prouvé que Gordon fût en péril. Aussi l'expédition de secours fut acheminée trop tard; et ce retard imprime « une tache ineffaçable sur l'écusson politique de M. Gladstone[2] ». Cette phrase termine un réquisitoire d'une singulière âpreté[3].

Il y aurait ingratitude de la part des hommes d'État anglais à récriminer contre le destin qui purgea le Soudan de l'élément égyptien et qui convia l'Angleterre à le reconquérir, ou plus exactement, à le conquérir.

La reprise du Soudan fut avant tout, selon lord Cromer, une opération diplomatique; on la baptisa dans les cercles officiels la guerre du *Foreign Office*[4]. En effet, la direction suprême en fut confiée au Consul général, qui eut sous ses ordres « exclusifs » le sirdar et l'état-major et qui se montre très fier d'avoir fait mouvoir, lui, simple civil, un corps de 25,000 hommes et cela sans les errements bureaucratiques et paperassiers du *War Office;* il laissa toute liberté à Kitchener.

Le Soudan reconquis est un *Nouveau Soudan:* l'épithète, qui intitule un chapitre, est grosse de toutes sortes d'acceptions.

De qui relèverait désormais cette région dont la possession garantit la maîtrise de toute une tranche du continent africain? Le problème a exercé la subtilité des docteurs en droit international. Il a failli jeter en un conflit armé la France et l'Angleterre. On écrirait, sur cette matière, une piquante histoire des variations des dogmes diplomatiques : le Quai d'Orsay a successivement élaboré trois thèses toutes contradictoires pour

[1] Chapitre XXIII. — Cf. A. Biovès, *Gordon-Pacha* (Fontemoing, 1907, p. 260 et suiv.)

[2] I, p. 592.

[3] Est-ce l'expression d'une rancune de parti? Il semble ressortir d'une note (I, p. 159) que lord Cromer n'a point pardonné à Gladstone le « lancement » du *home rule.*

[4] II, p. 106.

contrebalancer trois thèses non moins contradictoires élucubrées dans Downing Street[1]. Interrogeons lord Cromer. Son argumentation se résume ainsi : « C'est l'Angleterre et non l'Égypte qui a recouvré le territoire. » Sans doute le Trésor égyptien, en puisant indûment dans la Caisse de la Dette, a défrayé la campagne, et les troupes égyptiennes y ont concouru, encadrées d'Anglais. Mais « la main qui a guidé a été celle de l'Angleterre ».

Il eût été dangereux de reconnaître ce qu'on pourrait appeler le droit historique de l'Égypte : car le Soudan, purement égyptien, prolongation juridique de l'Égypte, fût tombé comme celle-ci sous le régime des Capitulations. L'Angleterre a-t-elle prodigué son sang et son or pour placer cet énorme morceau d'Afrique sous le patronage de Puissances étrangères et au besoin ennemies? pour que s'abattît, sur le Soudan jusqu'alors indemne de ce fléau, « l'incube international[2] »?

On inventa donc un *modus vivendi*. Sur les édifices de Khartoum furent hissés, côté à côté, les pavillons britannique et égyptien[3]. Et dans une allocution aux indigènes d'Omdurman, le Représentant de la Reine révéla la signification de ce double symbole : « C'est un signe que désormais vous serez gouvernés par la Reine d'Angleterre et le Khédive d'Égypte. » Une Convention anglo-égyptienne, inspirée par lord Cromer et signée le 19 janvier 1899, confirma le nouvel état de choses. Elle constitue, selon lui, un titre valable pour ce condominium, ce gouvernement mi-partie et indivis. L'assertion est si hasardée, que l'auteur lui-même invoque un titre de meilleur aloi, le plus incontestable selon lui, le droit de conquête, « qui s'accorde sinon avec le droit international, du moins avec les usages internationaux ». Enfin voici la meilleure raison et qui eût dispensé de tout ce raisonnement scolastique : « Le contrôle effectif des eaux du Nil depuis les lacs équatoriaux jusqu'à la mer est essentiel à l'existence de l'Égypte[4]. »

Mais les eaux du Haut Nil féconderont dans l'avenir des plantations de propriétaires britanniques. Le Nouveau Soudan est traité comme l'enfant de prédilection, au point d'éveiller la jalousie et l'inquiétude des

(1) Voir J. Cocheris, *Situation internationale de l'Égypte et du Soudan* (Plon, 1903, p. 472 et suiv.).

(2) II, p. 114.

(3) À Fachoda, lors de la rencontre avec Marchand, Kitchener n'arbora que le seul pavillon égyptien; *wisely*, remarque lord Cromer (II, p. 115, note).

(4) II, p. 110. Les Anglais ont parfois allégué, pour les besoins de leur cause, leur rôle de libérateurs et de protecteurs des populations soudanaises, qui ne se seraient révoltées que pour secouer le joug égyptien (I, page 589, note). C'est l'opinion personnelle de lord Cromer.

pupilles égyptiens de l'Angleterre qui peinent et qui payent pour la mise en valeur d'un domaine étranger. C'est aux dépens de l'Égypte que l'Angleterre aura bien mérité du Soudan[1].

III. Le Soudan s'offrait comme un sol en friche. Il était plus difficile de faire lever le grain britannique dans cette vieille terre d'Égypte, où tant de races, tant de générations se sont enracinées. Les fonctionnaires anglais se sont attaqués à la tâche de la réforme égyptienne avec la méthode dont la plupart d'entre eux ont fait l'apprentissage au *Civil Service* de l'Inde[2]. Lord Cromer en a exposé le programme : d'abord l'abolition ou atténuation des *trois C :* courbache, corvée, corruption; le relèvement des finances, qui a porté le crédit de l'Égypte au niveau de celui des États les mieux cotés en Bourse; les irrigations, travail grandiose d'une admirable élite d'ingénieurs; la réorganisation de la vie communale et de la police, qui ne donne pas encore toute satisfaction, etc. Tous ces progrès, dont le détail est décrit dans les rapports annuels, ont été réalisés malgré ou contre les institutions internationales[3]. Il en est parmi ces dernières, telles que les Tribunaux mixtes et consulaires, qui, jusqu'ici, « ont défié les efforts du réformateur ». Cette survivance se justifie en une certaine mesure par la présence d'une colonie européenne cosmopolite, et tant que l'Égypte ne jouira pas de l'unité de législation, lord Cromer les supporte comme un mal nécessaire.

Les institutions internationales ne contribuent pas — ce n'est pas leur rôle — à angliciser l'Égypte; elle ont contribué à la civiliser. Cette transformation matérielle et morale du pays, dont l'Angleterre tire honneur et profit, a été préparée de longue date par l'infiltration hellénique, latine, franque : l'Egypte a respiré les subtils effluves de la culture méditerranéenne. Aussi son peuple, si plastique pourtant, ne se laisse pas toucher de la grâce britannique, répugne à se modeler sur ses maîtres du jour, à s'assimiler leur tournure d'esprit « de disciples de Bacon sans le savoir[4] ».

Lord Cromer est chagrin de cette anglophobie qui, loin de s'atténuer avec le temps, n'a fait que s'accentuer avec les excitations de la presse indigène.

(1) Sur l'œuvre soudanaise de lord Cromer, consulter ses rapports annuels, dont les deux derniers ont paru en 1907 (Londres, Harrisson and Sons). Voir aussi *The Anglo-Egyptian Sudan, compendium prepared by officers of the Sudan Government,* edited by Lieut. Col. Count Gleichen (Londres, Wyman and Sons, 1905).

(2) Lord Cromer a tracé le portrait idéal du fonctionnaire anglo-égyptien, II, p. 280.

(3) P. 425.

(4) II, p. 237.

Que les réformes aient mécontenté pachas et mercanti, rien de plus naturel. Mais elles ont soulevé aussi contre elles, chose plus curieuse! l'élite de la population, les « Égyptiens européanisés », ce groupe qu'on appelle plus communément la Jeune Égypte. C'est de toutes les classes sociales celle que lord Cromer a pratiquée de plus près, car il était trop haut placé pour que son regard pénétrât jusqu'aux plus basses couches, outre qu'il ignorait l'arabe.

Lord Cromer a porté dans son étude de la Jeune Égypte ses préjugés d'Anglais et de Chrétien convaincu. La Jeune Égypte est infectée d'une double tare : son éducation française et son irréligion.

L'Égyptien cultivé a subi le charme français : il professe les droits de l'homme et du citoyen. C'est que sa frivolité native s'apparente à cette légèreté, à cet amour des généralisations hâtives, à cette faconde brillante, à ce cabotinage, qui, comme chacun sait, caractérisent la nation française[1]. On s'étonnera que lord Cromer, qui a vu les Français à l'œuvre en Égypte, ne rende pas hommage, à l'exemple de sir A. Milner, à leurs qualités et à leurs efforts. Mais il dénonce dans cette emprise intellectuelle et morale de la France « le principal obstacle sur le chemin du réformateur anglais en Égypte ».

Ces *Gallicised Egyptians* sont des agnostiques, traduisez : libres penseurs. Les plus curieux spécimens à ce titre sont non pas les Arméniens comme Nubar, Tigrane, Artin, dont le christianisme s'est sans doute évaporé, mais les Musulmans, aussi éloignés des *Alim* de l'Université d'El Ahzar que ceux-ci le sont des Chrétiens. À ces mécréants lord Cromer ne pardonne pas : « Ils ont dépouillé la meilleure part de l'islam. Ils flottent à la dérive, arrachés à l'ancre de leur foi. Ils ne croient plus qu'ils se trouvent toujours en présence de leur Créateur, auquel un jour ils auront à rendre compte de leurs actes . . . Ils sont jetés sur une mer démontée, sans gouvernail ni pilote. Ils ne connaissent plus d'autre barrière que celle de leur cynique égoïsme[2]. » Il y a dans tout Anglais un prédicateur qui sommeille.

Lord Cromer, en qui souffle l'esprit des croisades, proclame que l'islam ne s'adapte pas à une civilisation qu'ont faite dix-neuf siècles de christianisme : il ne prononce pas pour le bouddhisme ou le shintoïsme la même incompatibilité[3]. Ce n'est pas le lieu de rechercher si le concept de la civilisation est plus ou moins solidaire d'une formule religieuse. Ce que lord Cromer affirme du christianisme, les Musulmans

[1] Voir les notes, II, pages 237 et 239. — [2] Pages 230 232. — [3] Page 538.

l'affirment de l'islam : c'est le mot d'ordre de la Jeune Égypte[1], de la Jeune Turquie, de la Jeune Perse, de la Jeune Tunisie. Et les plus émancipés se réclament de principes philosophiques, tout laïques, délestés des dogmes de la religion positive. Lord Cromer a méconnu l'âme de cette génération, qui ne se compose pas seulement de *désenchantés*.

La controverse doctrinale se double d'un conflit temporel et politique, qui s'exprime en la devise : L'Égypte aux Égyptiens ; et en un programme : Constitution, Parlement. Que le parti national soit assez mûr pour assumer, sans directions étrangères, le gouvernement du pays, c'est une éventualité que lord Cromer, et dans son livre et surtout dans son dernier rapport, considère comme un paradoxe de plus en cette Égypte qui est, comme on l'a dit, la terre des paradoxes. L'expérience serait « extrêmement hasardeuse, si hasardeuse en vérité que je suis résolument de l'opinion qu'il serait déraisonnable de la tenter[2] ». L'autonomie est un rêve lointain, mais qui ne sera jamais réalisé que sous l'égide de l'Angleterre. À l'heure actuelle, si l'Angleterre retirait ses garnisons et ses fonctionnaires, l'Égypte retomberait au despotisme oriental. La proposition paraît discutable. Jusque-là les relations entre les deux éléments européen et indigène se régleront sur un *modus vivendi* tout empirique[3], et que finira par légitimer une sympathie réciproque. C'est par ce *pium votum* que l'auteur conclut son chapitre sur l'avenir de l'Égypte.

Cette sympathie n'est pas éclose, encore — quelques pendaisons l'ont attesté dans ces derniers temps, — et les dernières pages de lord Cromer ont quelque chose d'attristé. Il a résigné sa tâche en 1907.

Il serait prématuré de juger le grand œuvre qu'il a amorcé et dont il expose le mécanisme et les maximes, sinon tous les secrets. Il ne se flatte pas d'avoir trouvé la formule définitive et infaillible du protectorat en pays levantins et musulmans, ni surtout de marier en une combinaison harmonieuse le style anglais aux motifs composites de l'édifice égyptien. Les chances de succès se sont accrues pourtant depuis que la France, par la Convention de 1904, a laissé à son ancienne rivale toute la liberté de ses gestes et que l'Europe ne s'inquiète plus

[1] Moustafa Kamel Pacha, *Égyptiens et Anglais* (Perrin, 1906, p. 243).

[2] II, p. 567.

[3] Lord Cromer, dans ses derniers rapports, propose la création d'un Conseil législatif international, où siégeraient vingt membres élus à côté de fonctionnaires, institution qui se substituerait au régime des Capitulations. Il est curieux que lord Cromer préconise un contrepoids international aux tendances nationalistes et panislamiques.

des titres et du mandat de l'Angleterre à l'occupation indéfinie de la vallée du Nil.

Bertrand AUERBACH.

L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME
DE 1793 À 1803[1].

Après l'attentat du 13 janvier 1793, dont nous avons rappelé les péripéties et les conséquences dans une précédente étude, l'Académie de France à Rome avait virtuellement cessé d'exister. Elle ne fut cependant pas supprimée officiellement, et, si la Convention décréta l'abolition de la place de Directeur, à laquelle Suvée avait été appelé par les suffrages de l'Académie de Peinture, elle délégua au Ministre de France à Rome le soin d'administrer l'Ecole, sans qu'il eût à intervenir dans les travaux et les études des pensionnaires. C'était témoigner assez clairement l'intention de maintenir et de réorganiser l'institution.

Cependant, les événements survenus dans les États pontificaux, en réduisant les pensionnaires à la fuite, leur interdisaient pour une longue période de temps la résidence en Italie et la continuation de leurs études. Cette période se prolongea pendant une dizaine d'années, du mois de janvier 1793 au mois de juillet 1803, date de la convention mettant la France en possession de la Villa Médicis, date aussi de l'installation de la nouvelle Académie réorganisée. Que devinrent pendant ces dix années les pensionnaires fugitifs, quelles furent pour le Gouvernement pontifical les conséquences du soulèvement populaire qui coûta la vie à Bassville, enfin à la suite de quels pourparlers et de quelles négociations fut conclu l'échange de l'ancien palais de France contre la villa du grand-duc de Toscane, telles sont les trois questions que nous nous proposons d'examiner; car ce sont les faits qui rattachent l'ancienne école d'art de la monarchie à l'établissement créé par le Gouvernement républicain.

I. Nous avons assisté précédemment à la fuite et à la dispersion des jeunes peintres, sculpteurs et architectes se trouvant au début de l'an-

[1] Voir dans le numéro du *Journal* de mai 1908 (p. 225-234) l'article intitulé *Les derniers jours de l'Académie de France à Rome* et antérieurement celui sur *Les origines de l'Académie de France à Rome* (juin 1907, p. 289-297).

née 1793 sous la tutelle de Ménageot. Ce directeur, fort inquiet depuis plusieurs mois de l'agitation des esprits, et d'ailleurs d'une santé assez précaire, sollicitait impatiemment son rappel.

Au milieu du tumulte populaire des premiers jours de janvier, il disparaît complètement. Qu'est-il devenu? Comment est-il parvenu à quitter Rome sain et sauf et à regagner la France? Nous l'ignorons. Né en 1744, il n'atteignait pas la cinquantaine quand il demandait à être remplacé; il paraît donc assez probable que l'état maladif mis en avant pour abandonner son poste était un prétexte plutôt qu'un motif sérieux. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on n'entend plus parler de lui après les événements du 13 janvier 1793.

Nous avons raconté précédemment comment les pensionnaires se réfugièrent, les uns à Florence, les autres à Naples, et, bientôt contraints à quitter ces asiles précaires, ne parvinrent à regagner la France qu'au prix de mille dangers. Quelques-uns durent même, faute de ressources, faire la route à pied, à travers la Valteline et la Suisse. L'odyssée de Girodet fait connaître les soupçons auxquels se trouvaient alors exposés tous les Français en Italie et les périls qui les entouraient, aussi bien à Venise qu'à Naples ou à Florence. Girodet ne revit la France qu'au début de l'année 1795. Il paraît être le dernier pensionnaire de l'ancienne Académie romaine qui soit resté en Italie à ses frais. Il jouissait d'ailleurs de ressources personnelles que la plupart de ses camarades n'avaient pas à leur disposition.

Une lettre de Louis David, citée dans notre précédent article, apprend que cinq des pensionnaires étaient de retour à Paris avant la fin de l'année 1793; mais qu'ils se trouvaient dans un dénuement complet. Par un décret du 1er juillet de la même année, la Convention avait alloué une pension de deux mille quatre cents francs aux anciens lauréats des concours de peinture, sculpture et architecture, en dédommagement du séjour de Rome; mais cette pension paraît avoir été tardivement et assez irrégulièrement payée. La lettre de David du 15 décembre le prouve.

Sur les expédients que ces jeunes artistes furent réduits à employer pour traverser la période la plus critique de la Convention on manque de renseignements. Ils se tirèrent d'affaire comme ils purent. Ce qui aggravaitle ur situation, c'est que ceux auxquels leur famille ne pouvait fournir aucun secours avaient perdu à Rome tout ce qu'ils possédaient de vêtements, d'études, de travaux commencés. Aussi, quand l'armistice signé entre la République et le Pape, suivi, quelques mois plus tard, du traité de Tolentino (19 février 1797), eut fixé à 300,000 francs la somme

exigée du Pape comme réparation de l'assassinat de Bassville et des dommages causés aux Français, nos pensionnaires figurèrent en tête de la liste des victimes ayant droit à des indemnités. Il fut attribué à chacun d'eux une somme de quatre mille francs. Quelques artistes non pensionnaires, mais logés par faveur, comme le peintre Gounod, au palais Mancini, eurent part à cette répartition. La liste comprenait quatorze noms : les peintres Garnier, Meynier, Gounod, Girodet, Réattu et Lafitte; les sculpteurs Dumont, Gérard, Lemot, Bridan et Gois; enfin les architectes Tardieu, Le Faivre et De la Gardette. Gois n'était pas arrivé à Rome lors de la dispersion des pensionnaires; mais il se trouvait en route pour s'y rendre; aussi sa réclamation fut-elle admise. Les pensionnaires avaient présenté une demande de quatre années de pension à 2,400 francs l'une, soit 9,600 par tête; mais le nombre des solliciteurs était si considérable qu'on se trouva dans la nécessité de réduire la somme attribuée à chacun; c'est ainsi qu'on ne put offrir aux jeunes artistes de l'Académie que ces quatre mille francs qui se confondirent peut-être avec la pension annuelle de 2,400 francs, votée par la Convention.

Suspendu en 1793, le concours des prix de Rome ne fut rétabli qu'en 1797; il a eu lieu régulièrement et sans interruption depuis cette date. Le jugement était désormais confié à la classe de l'Institut chargée de remplacer les deux anciennes Académies de Peinture et d'Architecture. Le séjour de Rome était assuré aux lauréats pour cinq années, au lieu de quatre. De nouveaux règlements, inspirés par l'ancienne organisation de l'École, fixaient le taux de la pension et les obligations des pensionnaires. Nous ne saurions entrer ici dans le détail de ces statuts. Dès 1797, Suvée, maintenu dans ses fonctions de Directeur, était invité à se préparer à partir avec les nouveaux lauréats et aussi avec les anciens pensionnaires qui n'avaient pu finir le temps de séjour auxquels ils avaient droit et qui devaient par suite aller compléter leurs études en attendant que les lauréats des derniers concours vinssent prendre leur place.

Les titulaires de cette pension ainsi réduite étaient : Lafitte, Bridan, La Gardette, pour un an; Thévenin, Gois et Lemot, pour deux ans. Landon, Taunay et Lenormand, qui avaient obtenu les prix en 1792, devaient demeurer trois ans à Rome. Avec les six premiers prix de 1797, Bouillon, Guérin et Bouchet, peintres, Callamard, sculpteur, Dubut et Coussin, architectes, la nouvelle Académie de Rome allait compter quinze membres, chiffre fixé par les décrets organiques. Mais il devait s'écouler encore plusieurs années avant que les mesures arrêtées reçussent

IMPRIMERIE NATIONALE.

leur application complète, et plusieurs des pensionnaires désignés en 1797 ne devaient jamais profiter de cette faveur. Avant de raconter à la suite de quelles négociations l'Académie nouvelle s'installa dans la villa Médicis, nous rappellerons sommairement les événements politiques dont Rome fut le théâtre pendant cette période troublée et les faits qui retardèrent le retour des pensionnaires à Rome.

II. Après l'attentat du 13 janvier 1793, toutes relations officielles avaient été rompues entre le Pape et le Gouvernement républicain. Un diplomate de carrière, alors en résidence à Florence, fut chargé de tenir la Convention au courant de ce qui se passait dans les États pontificaux. François Cacault, c'était le nom de ce diplomate, connaissait bien l'Italie; il y résidait depuis longtemps, et cela lui permit de rendre de signalés services dans des circonstances fort délicates. En 1792, il occupait le poste de secrétaire de la légation de France à Naples auprès du baron de Mackau, ministre plénipotentiaire de la Royauté française à la Cour napolitaine. Un moment, il fut question de lui confier la mission que Hugou de Bassville alla remplir à Rome; de grands malheurs auraient pu être ainsi évités. Mais Cacault connaissait le danger de la situation et il eut l'esprit de se dérober à cette tâche ingrate; d'ailleurs, dans une lettre du 10 novembre, Mackau déclarait que les conseils de son secrétaire lui étaient des plus précieux; aussi tenait-il à le garder auprès de lui.

Ce fut donc Cacault qui dut, pendant la vacance de l'emploi, suppléer le Directeur de l'Académie.

Dans des circonstances très scabreuses il fit preuve d'une modération, d'un tact, qui conquirent l'estime d'adversaires ayant les griefs les plus légitimes contre les Français. Chargé d'assurer le payement de la contribution de trois cent mille francs exigée du Pape et aussi d'assurer l'expédition des cent chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture ainsi que des cinq cents manuscrits tirés des collections romaines que le traité de Tolentino attribuait à la France, Cacault fit tous ses efforts pour calmer la violente effervescence causée dans la population romaine par cette immense spoliation, contre laquelle Quatremère de Quincy eut à peu près seul le courage et l'honneur de protester[1]. Est-il besoin de rappeler que

[1] Les sept lettres de Quatremère de Quincy au général Miranda «sur le préjudice qu'occasionnent aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections, galeries, Musées, etc.» parurent pour la première fois en 1796, dans une série d'articles insérés dans le journal *Le Rédacteur*, alors que l'auteur,

l'Autriche avait donné, peu d'années auparavant, l'exemple de ces rapines quand elle avait transporté à Vienne les chefs-d'œuvre de l'art flamand enlevés aux couvents et aux églises des Flandres? Bref, quand Cacault quitta Rome pour retourner à Florence, il pouvait se rendre [1] en toute sincérité ce témoignage : « Quoyque je n'aye été dans toute l'affaire de Rome qu'un Ministre de grande rigueur, j'ai eu le bonheur de m'y faire aimer et estimer d'une manière si générale et si marquée que j'en suis surpris autant que satisfait. » Et il ajoutait que le Pape lui réservait un présent semblable à ceux qu'il était d'usage d'offrir aux Représentants des grandes Puissances [2]. Lorsqu'il prit congé de Pie VI, en présence du général Murat, le Pape répondit à l'éloge qu'il faisait de son successeur, Joseph Bonaparte, nommé ambassadeur de la République à Rome : « Tout ce que je désire, c'est d'en être aussi content que nous l'avons été de vous [3]. » Et c'était cependant Cacault qui avait été l'exécuteur des clauses du traité de Tolentino, dépouillant la ville de Rome de ses chefs-d'œuvre les plus vantés.

L'armistice conclu le 23 juin 1796 (5 messidor an IV) par le général Bonaparte, au nom de la République française, stipulait que cent tableaux, bustes, vases ou statues et cinq cents manuscrits au choix de commissaires envoyés de France, seraient expédiés à Paris; le traité désignait tout spécialement le buste en bronze de Junius Brutus et le buste en marbre de Marcus Brutus, tous deux au Capitole, comme devant être compris dans cet envoi. Les commissaires nommés en mai par le Directoire, Thouin, Moitte, Berthelot, Berthélemy, Monge et La Billardière, étaient partis pour Rome et avaient procédé à l'enlèvement des chefs-d'œuvre en toute hâte; ils se sentaient menacés par une sourde hostilité. Cacault écrivait de Gênes

proscrit à la suite de la journée de Vendémiaire, était obligé de se cacher. Redevenu libre, il les réunit en une brochure qu'il adressa au général Bonaparte. Elles furent enfin réimprimées en 1836, à la suite des lettres adressées par Quatremère à Canova sur le transport des marbres du Parthénon à Londres par lord Elgin, en 1818. Canova avait fait paraître les lettres de Quatremère à Rome pour appuyer les revendications des villes et des États dépouillés de leurs chefs-d'œuvre par les conquêtes de la République.

[1] Dans une lettre en date du 30 messidor an V, adressée au ministre Delacroix (Archives des Affaires étrangères).

[2] Ce présent consistait en une mosaïque de la fabrique romaine, représentant le Colisée, et une collection d'estampes de la chalcographie pontificale. Dans sa lettre du 26 août 1797, Cacault exprime l'intention, qu'il réalisa plus tard, de faire don de ces présents à Nantes, sa ville natale.

[3] Lettre de Cacault à Talleyrand en date du 26 août 1797.

le 13 messidor an IV (1er juillet 1796), au Ministre des Relations extérieures :

L'article de l'armistice avec Rome, qui stipule que les cent plus beaux morceaux de peinture et sculpture nous seront livrés, fait grand mal au cœur du peuple romain et de toute l'Italie... Je pense qu'à cet égard on suggérera toutes les difficultés qu'on pourra... L'Italie nous verrait céder sans regret par le Pape toutes les terres domaniales appartenantes à la Chambre apostolique, si nous voulions les prendre en échange des monuments.

L'insinuation était d'un homme prudent et bien informé. Le Directoire ne s'y arrêta pas. Dès le 15 août, les commissaires envoyaient un état des cent objets d'art sur lesquels s'était fixé leur choix. Le Capitole et le Vatican fournissaient le contingent le plus important. Dix-sept peintures seulement étaient inscrites sur la liste, composée surtout de statues et de bustes. On avait mis à la charge du Pape[1] la dépense des chariots qu'il fallut fabriquer expressément pour la circonstance, les frais d'emballage et l'acquisition des cent paires de bœufs nécessaires pour traîner les chariots jusqu'au port où les caisses devaient être embarquées sous la protection d'une frégate française. Quatre convois, chacun de dix à douze voitures, quittèrent successivement Rome; le premier partit le 20 germinal an V (9 avril 1797). Une gravure contemporaine[2] nous montre la longue file de chariots surmontés d'énormes caisses, traînées par cinq ou six paires de buffles, sortant de Rome et cheminant lentement le long du Tibre. Dans le fond apparaissent la coupole de Saint-Pierre et les vastes bâtiments du palais pontifical. Évidemment, un pareil spectacle, plusieurs fois répété dans un court espace de temps, devait soulever l'indignation générale chez un peuple très glorieux de son passé, très attaché aux souvenirs de son ancienne splendeur. La crainte des armes françaises empêchait seule l'explosion que l'attitude de Cacault avait su retarder, mais qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Les quatre départs se succédèrent à un mois d'intervalle[3]. On vient de dire que le premier avait eu lieu le 9 avril 1797; le deuxième fut fixé au 9 mai; le troisième au 10 juin; enfin le

(1) Dans une lettre du 3 juin, Cacault évalue la dépense totale à 800,000 livres.

(2) Cette estampe, sans nom d'auteur et portant le titre : « Départ de Rome du troisième convoi de statues et monuments des arts pour le Muséum national de Paris, le 21 floréal an Ve de la République », a été récemment reproduite par M. Charles Saunier dans son volume sur les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire, Paris, 1902, in-8°.

(3) Tous ces détails se trouvent consignés dans la correspondance conservée au Ministère des Affaires étrangères, dont M. Tausserat a poursuivi pendant

dernier au 8 juillet[1]. Ces expéditions n'arrivaient pas sans encombre à destination. D'après une lettre d'un membre de la commission, en date du 24 juin, tous les convois auraient été attaqués successivement dans les environs de Viterbe, ce qui ne les empêcha pas d'atteindre sans dommage le port de Livourne, d'où ils devaient se rendre à Toulon par mer. Des précautions minutieuses avaient été prises pour atténuer autant que possible les risques du transport. On voulut même, au cours de la route, s'assurer que les chefs-d'œuvre n'avaient pas souffert; la caisse qui renfermait un des morceaux les plus délicats, le groupe de *l'Amour et Psyché*, fut ouverte à Livourne; tout se trouvait en parfait état. Le 15 juillet, Cacault informait le Ministre du départ des cinq cents manuscrits et demandait avec instance que Joseph Bonaparte vînt le remplacer et prendre possession de son poste d'ambassadeur auprès du Pape. Peut-être entendait-il l'orage gronder sourdement. Il annonçait en même temps à Delacroix qu'il ne restait plus un seul commissaire à Rome.

L'enlèvement par la France des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la

de longues années le dépouillement avec un soin minutieux pour en extraire tout ce qui a rapport à l'Académie de France à Rome.

[1] Voici la liste des objets compris dans chacune de ces expéditions :

Premier convoi. — Statues : Jules César, l'Amour et Psyché, le Gladiateur mourant, Adrien, César-Auguste, Antinoüs, Sardanapale, Junius Brutus, Hercule Commode, Vénus accroupie, la Santé, Minerve, Thalie, Clio, Vestale, l'Océan, Junon, Alexandre, Antinoüs, Homère, des Musées du Vatican ou du Capitole; et les tableaux suivants : Sainte Pétronille, du Guerchin; Saint Jérôme, du Dominiquin; Un Miracle, d'Andrea Sacchi; La Déposition de la Croix, du Caravage; La Piété, d'Annibal Carrache.

Deuxième convoi. — Tableaux : La Transfiguration, de Raphaël; Le Martyre de saint Gervais, du Valentin; Le Martyre de saint Érasme, du Poussin; Saint Romuald, d'Andrea Sacchi; La Fortune, du Guide; Saint Thomas, du Guerchin; La Vierge et l'enfant, du Garofalo. Statues : le Discobole, la Tragédie, le Méléagre, Démosthène, le Torse, la petite Cérès, Tibère, l'Apollon du Belvédère, Uranie, Adonis, la Comédie, du Musée du Vatican; Marcus Brutus, Antinoüs, Vénus, Flore, Ariane, Tombeau des neuf Muses, du Musée du Capitole.

Troisième convoi. — Euterpe, Autel de marbre blanc, Pausidippe, Ménandre, Trajan, deux Sphinx de granit rouge, Idole égyptienne en marbre, Phocion, Apollon, Faune flûteur, Amazone, Erato, torse de Cupidon, Pâris, Zénon, Tireur d'épine (bronze), statues; les bustes de Jupiter, Caton et Porcia, Ménélas, Jupiter Serapis; trois caisses de livres; une caisse de fer et d'outils.

Quatrième convoi. — Trois caisses à la citoyenne Bonaparte; une à la République; trois candélabres en marbre; deux autels de marbres; les statues de Cléopâtre, Uranie, le Discobole, Polymnie, Melpomène, Terpsichore, Calliope, Sextus Impericus (?), précepteur de Marc-Aurèle.

Renaissance se trouvait intimement lié aux aventures de notre Académie; c'est ce qui nous a décidé à rappeler brièvement des détails peu connus sur cette opération. Revenons maintenant aux négociations relatives à la réorganisation de l'École romaine.

III. De longues divergences sur la meilleure installation de l'Académie nouvelle retardèrent longtemps le départ des jeunes lauréats pour l'Italie. Suvée, dont les préparatifs de départ étaient terminés depuis très longtemps, adressait lettres sur lettres au Directoire afin d'obtenir les fonds nécessaires aux dépenses de première installation; le palais Mancini, dévasté par le tumulte populaire de janvier 1793, avait été de nouveau mis à sac par les Napolitains quand les troupes du roi de Naples entrèrent à Rome, en novembre 1798.

Cet incident faillit même modifier toutes les dispositions arrêtées précédemment. Le ministre de l'Intérieur Letourneux, qui ne doit pas être confondu avec le directeur Letourneur, paraît avoir, un des premiers, dans un plan général de réorganisation de l'Académie présenté à Talleyrand, alors ministre des Relations extérieures, au mois de juin 1798, songé à provoquer l'échange de l'ancien palais de l'Académie de France contre la villa Médicis. Dans ce rapport, où toutes les questions sont abordées avec une rare compétence, le Ministre fait ressortir les avantages de ce déplacement; l'installation des artistes sera bien préférable; ils jouiront d'un meilleur jour et d'un air pur, dans un quartier plus tranquille et plus salubre. Le palais Mancini serait devenu la résidence de l'Ambassadeur de France. Letourneux suggère en même temps l'idée d'une extension de l'École qui ne devait être réalisée que beaucoup plus tard. Il conviendrait, d'après lui, d'instituer des prix de gravure et de musique, et de réserver aux lauréats de ces concours une place dans l'institution nouvelle. Il va plus loin; il prévoit déjà la création d'une École d'histoire et d'archéologie; il demande des bourses de voyage en Italie pour les antiquaires et pour les savants, naturalistes et géologues. Ces derniers ne seraient pas tenus à résider à Rome tout le temps qu'ils passeraient hors de France; mais l'Académie de Rome leur servirait de centre et en quelque sorte de port d'attache. Ces généreuses conceptions devançaient l'avenir et n'avaient guère chance d'être admises. Avant de donner une pareille extension à notre École d'art, avant d'y joindre une section archéologique et scientifique, il fallait d'abord l'installer; on était encore loin de la solution.

Après l'occupation de Rome par Championnet, en décembre 1799, la République s'empara de toutes les propriétés du roi de Naples situées

dans la ville pontificale; c'est alors qu'abandonnant l'idée de la villa Médicis, on songea sérieusement au palais Farnèse et à la Farnésine pour y établir la nouvelle Académie de France. Une question d'économie plaidait en faveur de cette combinaison. Le palais Farnèse et ses accessoires étaient à nous par droit de conquête; nous n'avions donc rien à offrir en échange; et, de plus, nous entrions en possession d'un des chefs-d'œuvre les plus vantés de Raphaël.

De toute façon, le palais lui-même et la Farnésine convenaient admirablement à un établissement comme une Académie d'art. Un rapport envoyé le 27 janvier 1799 au Ministre de l'Intérieur, par un agent civil près l'armée d'Italie, faisait ressortir les avantages incontestables de la combinaison. Il fallait cependant en finir avec ces incertitudes. Suvée et les pensionnaires attendaient toujours une décision. Les futurs habitants de l'Académie avaient tous individuellement signé le 2 pluviôse an VII, sixième anniversaire du 21 janvier 1793, le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. Quant au Directeur, il avait expédié ses bagages par avance, et ses malles l'attendirent plus de six mois à Lyon; le commis que Suvée emmenait avec lui, le citoyen Grandjean, avait suivi l'exemple de son chef et se plaignait au Ministre de s'être trouvé ainsi complètement dénué des objets les plus nécessaires à son entretien[1]. On ne savait toujours pas où les pensionnaires trouveraient un gîte. Les événements politiques, le 18 brumaire, la coalition, le siège de Gênes, suspendaient la réalisation de tous les projets, et quand la bataille de Marengo eut rétabli les affaires de la France au delà des Alpes, il fallut reprendre à nouveau tous les pourparlers. Il n'est plus désormais question du palais Farnèse et de la Farnésine. Ils avaient sans doute été restitués aux Napolitains après l'évacuation précipitée de Rome par l'armée française. Aussi ne songera-t-on plus qu'à la villa Médicis. D'ailleurs, tous les règlements avaient été minutieusement discutés et la question financière résolue. On avait calculé qu'une somme annuelle de soixante mille francs était nécessaire pour assurer l'existence de l'Académie; on la demandera aux dotations et revenus de nos anciens établissements religieux à Rome. Entre temps, les rapports du Premier Consul avec le Pape étaient devenus fort amicaux. Bonaparte venait d'obtenir la signature du Concordat. Pie VII l'avait ratifié le 15 juillet 1801, et il fut solennellement promulgué en France le 18 avril de l'année suivante. Par suite, rien ne rete-

[1] Lettre de Grandjean à François de Neufchâteau du 7 germinal an VII (Archives nationales, F^{17} 1066). Toute la correspondance de Suvée avec le Ministre de l'Intérieur fait partie de ce dossier.

nait plus Suvée à Paris. Le Premier Consul ayant approuvé et renouvelé sa nomination de Directeur, le 11 octobre, il s'empressait de partir, et, le 27 novembre, Cacault informait Talleyrand qu'il avait pris possession de l'ancien palais de l'Académie, laissé libre par l'Ambassadeur de la République quelque temps auparavant. Mais l'état du palais Mancini ne permettait pas d'y recevoir les pensionnaires, même provisoirement. C'est tout au plus si Suvée avait trouvé le moyen de s'y loger avec le commis chargé de la gestion administrative de l'École. Cet employé rendit au Directeur, dès son arrivée, de grands services quand il s'agit de fixer définitivement la résidence de l'Académie, car l'acquisition de la villa Médicis devait rencontrer encore une certaine résistance et, pour avoir raison des dernières hésitations du Ministre, il fallut lui envoyer les plans de la Villa.

IV. Par le traité de Madrid, signé le 21 mars 1801 entre la France et l'Espagne, le grand-duc de Toscane avait été remplacé à Florence par l'infant Louis Ier, fils du duc de Parme, marié à la fille du roi d'Espagne Charles IV. C'est avec ce souverain, auquel avait été reconnu le titre de roi d'Étrurie, que s'engagèrent les nouveaux pourparlers. Cacault, devenu Ministre plénipotentiaire de la République à Florence, adressait à Talleyrand, dans une lettre en date du 27 novembre, de graves objections contre l'installation dont il négociait cependant l'acquisition sur les ordres du Ministre. Ses observations méritent d'être reproduites :

J'ai procuré, disait-il, au citoyen Suvée la facilité de voir l'intérieur de la villa Médicis, d'en lever le plan, et d'en prendre les mesures. Il pourra envoyer au Ministre de l'Intérieur un travail approfondi sur cet objet de l'enthousiasme de nos artistes.

Le corps de la maison Médicis est bon, mais il n'y a plus ni portes ni fenêtres. . .

On ne peut rien concevoir, pour Lycée ou Académie, qui ne puisse se réaliser de la manière la plus grandiose à la villa Médicis. Si nous l'avions à Paris, je souhaiterais y voir dépenser des trésors; mais Rome n'est pas, comme Paris, un pays d'air salubre. C'est une ville dont beaucoup de parties tombent en ruine, où le mauvais air fait des progrès, où ce qui était une habitation saine, il y a dix ans, devient inhabitable en été. Cette considération épouvantable exige une grande attention.

. . .Il y a des situations élevées (à Rome) où l'air est mauvais; il y en a de moins élevées où l'air est bon. L'air sain de Rome n'est qu'au centre de la ville où tout est pavé, et dans les parties très habitées.

Le vieux baron de Sainte Odile, autrefois ministre de Toscane, à qui il appartenait de loger à la villa Médicis, descendait en été à un autre palais de Toscane, à Campo Marzo, pour être en meilleur air.

L'idée d'un tel inconvénient refroidit mes vœux pour l'accomplissement du beau plan que les artistes ont en vue. Son exécution exigera une dépense à l'infini pour bâtir ce qui manque, ensuite pour entretenir. Si, après cela, l'habitation ne se trouvait pas saine, et si on avait le malheur d'en être averti par la mort de quelque

jeune homme de la plus grande espérance[1], nous en serions très fâchés. Cette sombre idée n'est que trop fondée sur l'expérience de vingt ans de ma vie passés en Italie. Nos Français ne doutent de rien et ne savent point s'assujétir aux précautions. Ceux qui logeront à la villa Médicis iront, le soir et la nuit, respirer l'air du jardin, et c'est ce qui donne ici des fièvres à coup sûr. La villa Patrizzi, la villa Madama et tant d'autres sont dans les plus belles situations, mais on y gagne la fièvre en été.

...La villa Médicis est exposée, en donnant sur la campagne, à ce terrible fléau. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le palais actuel de l'Académie de France est dans l'air de Rome le plus sain. J'ai de grands doutes sur la salubrité de l'air de la villa Médicis, où je crois dangereux de coucher pendant les trois mois de la *mala aria.* Je sens combien on disputera avec chaleur sur cet objet, s'il est mis en question, et combien il sera difficile de se décider à Paris sur une question de cette nature. Je n'en ai pas moins dû vous soumettre mon sentiment à cet égard.

Le réquisitoire de Cacault contre la Villa contenait certes une bonne part de vérité, avec quelque exagération aussi; il avait le grand défaut d'arriver trop tard. L'événement ne prouva que trop la justesse des objections du Ministre de Florence; mais la question était tranchée depuis longtemps. Peut-être Cacault avait-il été partisan du palais Farnèse; on n'avait pas encore complètement renoncé à ce projet. Chaptal, ministre de l'Intérieur, y songeait, lui aussi, en avril 1801, comme le prouve une lettre adressée à Talleyrand. Ce dernier présentait le même jour (14 floréal an IX) un rapport au Premier Consul, lui exposant l'état de la question et la nécessité de se décider sans retard entre la Villa et le Palais. Les négociations furent donc reprises avec le roi d'Étrurie. Le chevalier Mozzi était chargé de les suivre avec Clarke, qui avait succédé à Cacault; le délégué italien réclama tout d'abord une certaine somme d'argent, alléguant que la valeur de la Villa était supérieure à celle du palais Mancini. Chargé de s'occuper de l'affaire à Paris, le chevalier Seristori, ministre d'Etrurie en France, faisait valoir, dans sa lettre du 23 pluviôse an X (12 février 1802), les arguments déjà invoqués par Mozzi. Cette thèse pouvait se défendre, mais le roi d'Étrurie désirait avant tout être agréable à la France, qui lui avait donné sa couronne. Talleyrand sut habilement déplacer le terrain de la discussion en invoquant des questions de dignité internationale; il écrivait à Seristori le 9 juillet 1802 :

La proposition que vous me faites de procéder à l'estimation de ces deux édifices et d'accorder ensuite à votre Gouvernement une compensation proportionnée à

[1] Gaudar de la Verdine, qui avait obtenu le premier prix de peinture en 1799, à l'âge 19 ans, mourut à Rome, en 1804; cette perte prouva que les appréhensions de Cacault ne manquaient pas tout à fait de fondement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

la différence de leur valeur, me paraît s'écarter du caractère qu'on avait eu d'abord l'intention de donner à cette négociation. Peut-être il s'agissait moins d'un objet de spéculation que d'un échange de convenance, fondé sur l'intérêt des arts et sur les avantages que la situation isolée et la disposition intérieure de la villa Médicis peuvent offrir à ceux qui les cultivent.

Le même jour, notre Ministre adressait à Clarke une dépêche pour l'engager à s'en tenir strictement à un échange pur et simple, en repoussant toute compensation en argent. « Une semblable mesure, ajoutait-il adroitement, a quelque chose de contraire à la dignité des deux Gouvernements. »

Les pourparlers avaient traîné pendant plusieurs mois sans faire de progrès parce que Chaptal, ému sans doute par les objections de Cacault, avait un moment songé à rompre les négociations. Le 18 février 1802, il informait Talleyrand qu'il renonçait à l'échange projeté, en raison des inconvénients et des dangers que présentait l'installation dans la villa Médicis. Une lettre de Suvée, peut-être aussi d'autres influences que nous ignorons, firent revenir Chaptal sur sa première impression; enfin, une lettre du 10 juin à Talleyrand déclarait que les nombreuses attestations des artistes et des personnes même ayant habité la Villa « ne permettaient pas de douter que l'air qu'on y respire soit plus pur et plus sain que dans tous les autres quartiers ».

La dernière difficulté était levée, car la Cour d'Étrurie n'avait guère soutenu sa demande de compensation que pour le principe. Le 13 juillet, Seristori écrivait à Talleyrand que son Gouvernement, désirant être agréable au Premier Consul, accédait aux conditions proposées, c'est-à-dire à un échange pur et simple, sans soulte en numéraire. Il ajoutait en terminant : « Je suis convaincu que ce sacrifice ne sera pas oublié par la République française, et que mon maître acquerra par là de nouveaux titres à son amitié. »

Rien ne s'opposait désormais à la signature de la convention. Le 29 juillet, Clarke annonce que tout est terminé et que le Gouvernement toscan a ratifié les engagements pris par son Ministre. Toutefois, les dernières formalités demandèrent encore plus d'une année. L'acte d'échange passé entre la France et la Toscane porte la date du 18 mai 1803, et Clarke se plaignait, le 6 octobre suivant, que la ratification du Gouvernement français, qui devait être donnée dans un délai de deux mois, ne fût pas encore arrivée à Florence.

Ces retards dans l'accomplissement des sanctions indispensables n'avaient probablement pas empêché Suvée de prendre possession de la nouvelle résidence de l'Académie. Le 7 floréal an XI (3 mai 1803), il

écrivait au Ministre de l'Intérieur : « Les six pensionnaires maintenant ici sont occupés de leurs études, etc. » Pourtant, si on tient compte de l'état de ruine dans lequel, au dire de Cacault, on avait trouvé les bâtiments de la Villa lors de l'échange, il semble douteux qu'ils aient pu recevoir leurs nouveaux habitants avant d'avoir été l'objet de réparations assez considérables et qui exigèrent certainement beaucoup de temps.

Suvée ne donnait pas les noms de tous les artistes qui l'avaient rejoint à Rome; il cite seulement le sculpteur Callamard, lauréat de 1797, qui terminait une statue héroïque du Premier Consul, le peintre Gaudar de la Verdine, ce lauréat de 1799, qui allait mourir à Rome en 1804, justifiant les appréhensions de Cacault, enfin les architectes Gasse et Grandjean de Montigny, qui s'étaient partagé le premier prix d'architecture en 1799.

Nous ne saurions nous étendre davantage sans entamer un sujet qui sort du cadre de cette étude, je veux dire l'histoire de la nouvelle Académie de France à Rome, après sa réorganisation par le Gouvernement républicain.

Toutefois, nous citerons, pour terminer, un témoignage bien significatif de l'accueil que les Français recevaient à Rome au moment de l'installation des pensionnaires à l'Académie de France. Le Premier Consul avait offert au Pape deux navires, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul*, destinés à lutter contre les pirates africains. Le second de ces bricks ne valait, paraît-il, pas grand'chose; le Pape ne fut pas moins très touché de l'attention.

Il voulut, dit Cacault[1], absolument traiter tous nos marins. Il a envoyé d'ici à Civita Vecchia des voitures pour amener les officiers qui arriveront à Rome vendredi 26. Le Pape fera à chacun d'eux présent d'un beau chapelet et d'une boete en pierre rare ou en mosaïque.

Quant au Premier Consul, il devait d'abord recevoir une cheminée en marbre et mosaïque; puis, le Pape, ne jugeant pas ce présent suffisant, y joignit « une pendule en colonnes de jaspe antique formant un Temple de la Victoire ».

Et quelques jours après[2], Cacault adressait à Talleyrand les lignes suivantes sur le spectacle auquel il venait d'assister, en y joignant ses réflexions personnelles; elles paraîtront peut-être étranges sous la plume

[1] Lettre du 24 frimaire an XI (15 décembre 1802).

[2] Lettre du 10 nivôse (31 décembre 1802).

d'un ancien Ministre de la Convention; n'oublions pas qu'elles sont écrites après le Concordat :

Les sujets du Pape pleurent de joie de retrouver les Français aussi bons catholiques. Ils les voyent, avec acclamation, reprendre leur rang de fils aînés de l'Église. Ils se tiennent maintenant assurés de la vie douce, tranquille et molle qu'ils aiment à mener sous la protection de la foi des Français et de l'épée du Premier Consul.

Nos matelots ont reçu, avec une joie pieuse, chacun un chapelet de la part du Pape.

Les anciens sentiments des peuples sont toujours les mêmes. Ce qui fut écrit dans l'âme depuis l'âge le plus tendre ne saurait s'effacer, et c'est faire le plus grand plaisir aux hommes de leur rendre la jouissance des contemplations et de la vénération pour ce qu'ils aiment à imaginer au-dessus d'eux et dont ils attendent protection.

Jules GUIFFREY.

LIVRES NOUVEAUX.

Th. M. Davis. *The funeral papyrus of Iouiya* with an Introduction by Ed. Naville. 1 vol. in-4°, viii-20 pages et 34 planches. — Londres, Archibald Constable and C°, 1908.

Quand M. Th. M. Davis découvrit la tombe de Iouaou et son admirable mobilier funéraire, on remarqua, entre tant de richesses merveilleusement intactes, un superbe papyrus funéraire. Sa conservation parfaite, ses belles dimensions (près de 10 mètres), le fini de son exécution firent décider de ne pas le publier avec le reste du contenu de l'hypogée. On lui réserva les honneurs d'une édition spéciale. MM. Archibald Constable and C° nous la présentent aujourd'hui, et, à premier examen, les 34 planches dont se compose le fac-similé du manuscrit égyptien justifient amplement qu'on ait voulu le publier à part, *in extenso.*

C'est un des beaux spécimens de l'art des scribes thébains sous la XVIII^e dynastie. Le « Livre des Morts » de Iouaou appartient à la série des exemplaires de luxe. Sans doute fut-il, comme le reste du mobilier, fourni aux frais de la cassette royale. Amenhotep III ne pouvait en vérité se désintéresser d'une pièce aussi importante de l'équipement d'outre-monde de son beau-père. Deux des vignettes qui l'illustrent (pl. I et XVIII) sont très différentes des enluminures conventionnelles si fréquentes en ces sortes de recueils. Ce sont de véritables portraits de Iouaou, figuré sous les traits d'un vieillard à la perruque blanche. Thouaa, sa femme, figure à ses côtés dans la première des deux scènes. Nous avons ainsi les images des parents de la fameuse reine Taïa. On sait combien l'égyptologie se préoccupe de tout ce qui touche les origines de la célèbre souveraine.

Le papyrus de Iouaou, comme il est de règle, ne contient qu'une partie des chapitres du total de la recension thébaine, — quarante en l'espèce. L'agencement respectif des vignettes et des textes fait de cet exemplaire une remarquable excep-

tion. Habituellement, plus l'illustration est soignée, plus la rédaction écrite est défectueuse. Les Thébains de la classe aisée voulaient surtout de belles images. On logeait ensuite les chapitres comme on pouvait, dans la mesure de ce qu'il restait de place, quitte à abréger, à mutiler, et au besoin à supprimer des chapitres entiers correspondant à telle ou telle vignette. Ici, malgré le soin extrême apporté à l'illustration, le texte reste correct et soigné.

La composition et la répartition des chapitres ne diffèrent que par les détails de ce qui est le contenu ordinaire des recueils thébains. La version de Iouaou contient cependant un chapitre (le CXC) qui n'apparaît ordinairement qu'à l'époque saïte, et, ce qui est plus précieux, elle nous donne un curieux chapitre que l'on ne connaissait pas encore. Le texte appartient au groupe des chapitres dits « des portes et des pylônes », où le mort doit réciter sans faute les noms des génies qui gardent ou habitent les châteaux de l'au-delà. Ici Iouaou, s'adressant au « dieu du lac », le conjure de le délivrer des sept serpents qui vivent dans les Ro-Sitiou, et il atteste qu'il sait les noms secrets de chacun d'eux.

M. Naville, en son bref commentaire, n'a voulu aborder aucune discussion d'exégèse ou de mythologie. Il introduit néanmoins un changement considérable aux traductions habituelles, en rendant l'intitulé *rou ni pirit am harou* non par : sortir *pendant* le jour, ainsi qu'on le faisait jusqu'ici, mais par : sortir *du* jour. Le « jour » égyptien signifierait la durée de la vie humaine, avec ses limites, son matin, son soir. « Sortir du jour », c'est, pour l'homme, s'évader de ces limites et pouvoir prendre désormais toute forme à son gré : thèse ingénieuse et hardie, dont mieux vaut réserver l'examen pour le jour où le savant égyptologue en donnera non plus un bref aperçu, mais la justification détaillée.

La reproduction en collotypie de ce beau papyrus est digne de l'original. Elle rend, aussi exactement qu'on peut le faire sans couleurs, l'impression et la finesse de l'original, l'excellence de sa calligraphie si nette et si régulière. Le format très pratique du volume le fera préférer aux grands in-folio, un peu effrayants à manier, où ont paru jusqu'ici la plupart des « Livres des Morts » publiés.

George Foucart.

Th. Mommsen. *Gesammelte Schriften*, t. V (*Historische Schriften*, t. II). — Berlin, Weidmann, 1908.

Ce second volume des écrits historiques de Mommsen contient les mémoires relatifs à l'Italie et aux différentes provinces de l'Empire, géographiques, administratifs et économiques. On y trouvera entre autres un mémoire assez ancien sur le Comitium, les curies et le temple de Janus, un autre sur le *fornix Fabianus*; — une série de dissertations relatives au régime municipal : *a*. *Züm römischen Bodenrecht* (les catégories de terres chez Frontin, les pierres servant à marquer les *limites*, le cadastre d'Orange, remarques sur le texte de Frontin); *b*. le partage des terres italiques et les tables alimentaires; *c*. les *libri coloniarum*; *d*. les colonies de citoyens romains en Italie de Sylla à Vespasien; *e*. les régions italiques; *f*. l'Italie d'après le Cosmographe de Ravenne; — un commentaire du décret du proconsul de Sardaigne L. Helvius Agrippa; — la célèbre dissertation sur la Suisse à l'époque romaine, avec son supplément « *Schweizer Nachstudien* »; — les études sur les *Pagi* celtiques, le *limes* du Rhin, Cirta et les colonies cirtéennes, la contestation entre les habitants d'Oropos et les publicains romains, le sénatus-consulte de Tabae, le décret des Éphésiens en l'honneur d'Antonin le Pieux, les lettres des habitants d'Orcistos et de Tymandos, etc. Le volume se termine par l'article capital que Mommsen a

écrit sur la liste de Vérone et la division provinciale de l'Empire en 297, et par un chapitre inédit, qui était destiné à prendre place dans le quatrième volume de l'*Histoire romaine* de l'auteur (on sait que ce volume n'a jamais paru); ce morceau traite de la valeur économique du sol et de l'argent à l'époque impériale.

R. C.

E. Langlois. *Nouvelles françaises inédites du xv^e siècle;* in-8°, xii–160 p. — Paris, Champion, 1908 (forme le tome VI de la *Bibliothèque du xv^e siècle*).

M. E. Langlois a signalé le premier, en 1890, le manuscrit du Vatican qui nous a seul transmis les nouvelles françaises qu'il publie aujourd'hui. L'auteur de ce recueil ne s'est pas fait connaître, mais, comme l'éditeur le montre facilement, il était de Sens et écrivait dans la seconde moitié du xv[e] siècle. A-t-il connu les *Cent nouvelles nouvelles?* C'est une question qu'on se pose naturellement et sur laquelle on aurait aimé à avoir l'opinion de l'éditeur. En tout cas, notre anonyme est loin d'avoir autant de talent qu'on en trouve dans les *Cent nouvelles,* et son éditeur va jusqu'à dire que « le style et le langage du compilateur sont complètement dépourvus d'intérêt ». Reste le fond, qui n'a même pas toujours le mérite de l'originalité. M. Langlois a réussi plus d'une fois à retrouver les sources où le compilateur a puisé : les rapprochements qu'il fait, à la suite de chaque récit, témoignent de beaucoup d'érudition et posent quelques nouveaux jalons dans le champ de la novellistique française. La prose procède de la poésie, et çà et là des fragments rythmés et rimés révèlent que le compilateur sénonais a eu sous les yeux des fableaux en vers analogues à ceux que nous a conservés la *Vie des Pères.*

Le compilateur s'est moins appliqué à varier et à renouveler le fond de ses récits qu'à les moderniser en donnant à ses personnages des noms réels célèbres à titres divers parmi ses contemporains. M. Langlois donne des indications intéressantes sur ce point dans la table des noms propres qui termine le volume : il aurait pu être plus complet et plus précis dans ce qu'il a dit d'Enguerran de Couci, de Gadifer de la Salle, de Galehaut de Sempy, de Gautier de Ruppes, de Michel de Lallier et de quelques autres. Ce dernier, notamment, était un riche bourgeois de Paris qui joua un rôle important sous Charles VI et Charles VII.

Un lexique très complet facilite au lecteur l'intelligence du texte. La langue du conteur n'a rien de bien particulier; pourtant on trouve chez lui quelques mots (notamment *badin* et *emburelicoquer*) dont on n'avait pas encore recueilli d'exemples aussi anciens.

A. T.

Encyclopædia of Religion and Ethics, edited by James Hastings M. A. D. D.; 1 vol. in-4°. — Edinburgh, T. Clark.

Voici une publication qui s'annonce comme devant avoir des dimensions colossales. Le premier volume, en préparation depuis six ans environ, n'embrasse pas toute la lettre A. Il va de l'article A and Ω à l'article Art et ne compte pas moins de 888 pages à deux colonnes.

Pour le même ensemble d'articles, l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de feu Lichtenberger comprend en tout 560 pages in-8° sans illustrations.

On sait quel intérêt passionné nos voisins d'Angleterre portent aux questions religieuses, et il y a lieu de croire que malgré le prix considérable de cette publication (28 schellings, soit 35 francs le volume), l'éditeur réussira à la mener à bonne fin. Pour donner une idée des proportions des articles, il suffit d'indiquer ici que l'article *Architecture* comprend près de cent pages, qu'il est accompagné de

nombreuses planches et de photographies de monuments et qu'il a été réparti entre une quinzaine de collaborateurs. Les pays de langue anglaise ont naturellement fourni les principaux collaborateurs, mais l'éditeur, désireux de produire une œuvre aussi achevée que possible, a fait largement appel au concours des savants étrangers. Ainsi, pour les pays de langue française, nous relevons les noms de MM. van Berchem, de Genève; Bonet-Maury, Cabaton, Carra de Vaux, de Paris; Cumont, de Gand; Dottin, de Rennes; Leger, Sylvain Lévy, Macler, Revon, de Paris; pour l'Allemagne, ceux de MM. Hœrnle, de Tubingue; Karo, de l'Institut archéologique allemand d'Athènes; Lidzbarsky, de Greifswald; Nœldeke, de Strasbourg; pour la Finlande, celui de M. Hirn, d'Helsingfors; pour la Suède, celui de M. Söderblum, d'Upsal; pour l'Inde, celui de M. Modi, de Bombay.

Parmi les principaux articles de ce premier volume, nous citerons seulement : Adoration, Adultère, Ages du monde, Albigeois, Alchimie, Algonquins, Anabaptistes, Culte des ancêtres, Animaux, Anthropologie, Anthropomophisme, Antisémitisme, Apologétique, Apostasie, Arabes, Architecture.

Louis Leger.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a tenu le jeudi 26 novembre 1908 sa séance publique annuelle sous la présidence de M. le marquis de Ségur, directeur.

L'ordre des lectures a été le suivant : 1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1908; 2° Lecture de fragments des discours qui ont remporté des prix au concours d'éloquence, dont le sujet était : *Un discours sur Taine;* 3° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. le Dr E. T. Hamy, membre libre de l'Académie depuis 1890, professeur au Muséum d'histoire naturelle, ancien directeur du Musée d'ethnographie, président de la Société de géographie de Paris et de la Société des américanistes, est décédé à Paris le 18 novembre 1908.

La séance publique annuelle de l'Académie a été tenue le vendredi 20 novembre 1908 sous la présidence de M. Ernest Babelon, président. L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1908 et les sujets des prix proposés; 2° *Notice sur la vie et les travaux de M. Gaston Boissier,* par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel; 3° *La Chine en Europe au XVIIIe siècle*, par M. Henri Cordier.

Communications. 6 novembre. M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre de

M. Maurice Besnier, relative à des découvertes archéologiques faites au Maroc par MM. Michaux-Bellaire et Buchet.

— M. Glotz lit une étude sur les esclaves et la peine du fouet en droit grec.

13 novembre. M. Franz Cumont fait une communication sur la théologie du culte solaire, dernière forme du paganisme antique. De la constatation que le soleil règle les mouvements des planètes, les astrologues chaldéens tirèrent la conséquence qu'il était le maître de l'harmonie cosmique; ils virent dans cette lumière intelligente le créateur des âmes, qu'il faisait après la mort remonter dans son sein. Constituée au IIe siècle avant notre ère, cette théologie fut propagée par les philosophes stoïciens, et par les mystères orientaux dans l'empire romain, où elle devint prédominante au IIIe siècle.

— M. Léon Dorez lit une note sur l'inventaire, après décès, des biens de Jean Marcanova, professeur de médecine et de philosophie à Padoue et à Bologne de 1440 à 1467, l'un des créateurs de l'épigraphie latine. Ce document, découvert par M. F. Jacoli, énumère 520 manuscrits environ, chiffre considérable pour une bibliothèque privée, et donne les détails les plus curieux sur l'écurie, la lingerie et la batterie de cuisine d'un professeur italien au XVe siècle.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. ALBERT GAUDRY, membre de la Section de minéralogie depuis 1882, professeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle, est décédé à Paris le 27 novembre 1908.

Élections. L'Académie a élu le 9 novembre un membre dans la Section d'anatomie et de zoologie en remplacement de M. Giard, décédé. La Section présentait en première ligne MM. Henneguy et Marchal, en deuxième ligne MM. Houssay et L. Joubin, en troisième ligne MM. Caullery, Gravier, Charles Janet, Mesnil, Pizon, Trouessart. Au premier tour de scrutin, M. HENNEGUY, professeur au Collège de France, a été élu par 37 suffrages; M. Houssay en a obtenu 15, M. Marchal, 1.

— L'Académie a élu le 23 novembre un membre dans la Section de physique, en remplacement de M. H. Becquerel, élu secrétaire perpétuel. La Section présentait en première ligne MM. Bouty et Villard, en deuxième ligne MM. D. Berthelot, Branly, Broca, A. Cotton, Pellot, Perot. Au premier tour de scrutin, M. BOUTY, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, a été élu par 37 suffrages; M. Villard en a obtenu 9, M. Branly 8.

Histoire des sciences. M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel, a présenté, à la séance du 23 novembre, le *Catalogue des manuscrits du Fonds Cuvier (travaux et correspondances scientifiques) conservés à la Bibliothèque de l'Institut de France,* dressé par M. Henri Dehérain.

Ce catalogue est divisé en trois parties. La première, *Histoire naturelle,* donne l'inventaire des notes rassemblées par Cuvier en vue de ses grands ouvrages d'histoire naturelle et des cours qu'il professa au Muséum; la deuxième, *Histoire des ciences,* celui des documents réunis par Cuvier pour les cours du Collège de France,

et la composition des nombreux *Éloges* de savants qu'il prononça devant l'Institut. La troisième partie, *Correspondance scientifique*, contient, classées par ordre chronologique et sommairement analysées, les lettres de savants adressées à Cuvier. Le *Catalogue* se termine par un index des noms propres cités.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Communication. 28 novembre. M. Guiffrey communique à l'Académie une lettre qu'il a reçue au sujet de la notice sur André le Nostre, lue à la séance publique du 24 octobre dernier. M. Yates Thompson, le généreux amateur anglais à qui notre Bibliothèque nationale doit le don du tome I des *Antiquités judaïques* de Josèphe, dont elle possédait le tome II, enrichi des miniatures de Fouquet, écrit qu'il a fait ériger une statue à André Le Nostre dans son parc de Sefton à Liverpool. Cette statue décore une des principales façades du monumental jardin d'hiver de Sefton, avec celles de trois autres illustres personnages qui se sont aussi occupés des jardins et des plantes : Parkinson pour l'Angleterre, Linnée pour la Suède, enfin Darwin représentant la Science moderne appliquée à l'étude de la nature. Sur la statue de Le Nostre, *the most famous of gardener Architects*, sont rappelées ses principales créations : Tuileries, Versailles, Chantilly, Saint-James Park, Greenwich, Althorp. Cette inscription fait savoir que le grand architecte des jardins royaux a travaillé aussi pour l'Angleterre.

Le prix Bordin (3,000 fr.) sera décerné en 1910 à un ouvrage sur la musique ou sur l'histoire de la musique publié dans les cinq dernières années.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Achille Luchaire, membre de la Section d'histoire, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, est décédé à Paris le 13 novembre, quelques jours après avoir été honoré du prix Jean Reynaud, que l'Académie lui avait décerné pour son ouvrage en six volumes sur Innocent III.

Depuis six ans M. Luchaire nous avait apporté un précieux concours : *Les institutions monarchiques à la fin du moyen âge* (1903); *La pathologie des Capétiens*, et *Hugue Capet* (1904); *Un document retrouvé*, relatif au 4e concile de Latran (1905); *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie* (1906); *Le comté d'Anjou au XIe siècle* (1907); *L'Albigéisme languedocien* (1908), tels sont les titres des principaux articles qu'il nous donna.

Le *Journal des Savants* perd donc en M. Luchaire un de ses plus éminents collaborateurs; il tient à exprimer tous les regrets que lui cause sa disparition.

— M. Edward Caird, correspondant de la Section de philosophie, membre de la British Academy, est décédé.

Élection. L'Académie a élu, le 5 décembre, un membre dans la Section de morale, en remplacement de M. Gebhart, décédé. La Section présentait, en première ligne, M. Lavollée, en deuxième ligne MM. Charles Benoist et Louis Legrand, en troisième ligne MM. Bourdeau et Seillière. Au premier tour, M. Lavollée a obtenu 10 suffrages, M. Benoist 9, M. Legrand 7, M. Bourdeau 5, M. Seillière 2. Au deuxième

IMPRIMERIE NATIONALE.

tour, M. Lavollée a obtenu 15 suffrages, M. Benoist 10, M. Legrand 5, M. Bourdeau 2, M. Seillière 1. Au troisième tour, M. Lavollée a obtenu 13 suffrages, M. Benoist 16, M. Legrand 1, M. Seillière 1. Au quatrième tour, M. Charles Benoist, député de la Seine, a été élu par 19 suffrages. M. Lavollée en a obtenu 12, M. Legrand 1, M. Seillière, 1.

Prix Victor Cousin. Deux récompenses de 1,500 francs sont décernées à M. Émile Bréhier et à M. l'abbé A. Degert. Une mention honorable est décernée à M. G.-L. Duprat.

Le *prix Ernest Thorel* est partagé de la façon suivante : Une récompense de 1,000 francs à M. E. Cardot, *Manuel de l'arbre;* une récompense de 800 francs à M. Léon Deries, *Comment élever la démocratie;* une récompense de 500 francs à M. Octave Aubert, *Les soirées populaires;* une mention honorable à M. Serge Barraux, *Face à la vie.*

Le *prix Drouyn de Lhuys* (3,000 fr.) est décerné à M. Paul Matter, *Bismarck et son temps.*

Le *prix Bordin* (2,500 fr.) est partagé entre M. Philippe de Las Cases et MM. Alexandre de Lavergne et Paul Henry. Le sujet proposé était : *L'assurance contre le chômage.*

Prix du Budget à décerner en 1912 (2,000 fr.). Sujet proposé : « Le pragmatisme ; origine et formes principales, signification et valeur de cette philosophie. »

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Séance publique annuelle des cinq Académies, présidée par M. Ernest Babelon. — 1 broch. in-4°. Firmin-Didot. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BOHÊME.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PRAGUE.

Parmi les travaux publiés dans le *Bulletin* (*Věstník*) pour l'année 1907, nous relevons les suivants (tous en langue tchèque) :

Ant. Beer, *Une nouvelle hypothèse sur la cause des mutations phonétiques.* — Émile Franke, *Sur la formation des racines et des thèmes dans différents groupes.* — P. Kybal, *Rapport sur les recherches faites dans les archives de France, d'Angleterre, de Hollande et de l'Allemagne du Nord.* (Des travaux récemment publiés par M. Kybal dans les

Mémoires de la Société royale des Sciences de Prague analysés ci-dessous donnent le résultat de ces recherches.) — Mathesius, *Études sur la littérature anglaise et sur Taine.* — V. Nováček, *Correspondance de Dobrowský avec Antoine Mitrovský.* (Ces lettres sont en allemand.)

L'Académie a hérité des droits d'auteur du poète Zeyer récemment décédé : ces droits s'élèvent déjà à plus de 72,000 couronnes. L'Académie compte employer la valeur de cette fondation à encourager de jeunes littérateurs.

Elle a commencé la publication du quatrième volume de l'important ouvrage de M. C. Zíbrt, *Bibliographie de l'histoire de la Bohême.* Elle a en outre publié un volume de M. le docteur L. Píč, *Coup d'œil sur l'archéologie de la Bohême.* Dans cet ouvrage, très richement illustré, l'auteur passe en revue les divers âges de la Bohême, décrit les objets trouvés et appelle l'attention de ses compatriotes sur la nécessité de recueillir immédiatement tous les objets découverts et de les signaler, soit à l'Académie, soit au Musée de Prague, afin qu'ils soient inventoriés, étudiés et conservés.

Notons encore parmi les publications indépendantes : la *Correspondance de Vacslav Budova,* de 1579 à 1619. Ce personnage, qui appartenait à la secte des Frères bohêmes, fut un des défenseurs les plus intrépides de la liberté de conscience et le véritable chef du parti protestant en Bohême. Il fut l'un des promoteurs de la révolution qui appela sur le trône Frédéric le Palatin et périt victime de son patriotisme. Il fut exécuté à Prague le 21 juin 1621. Sa correspondance est en latin; l'introduction et les commentaires sont donnés en langue tchèque. Quand donc se décidera-t-on à publier les textes latins avec un apparatus dans la même langue?

L'Académie commence la publication d'une bibliothèque philosophique. Le premier volume est consacré aux œuvres de Vincent Zahradnik (1790-1836), qui fut tout ensemble un pédagogue et un moraliste fort remarquable.

Le dix-huitième *Annuaire* de l'Académie nous apprend que son budget pour l'année 1907 s'est élevé à la somme de 106,400 couronnes. Son capital était à la fin de cette année de 1,000,521 couronnes. Avec de pareilles ressources on peut faire de bonne besogne, et l'Académie en fait. L. L.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE PRAGUE.

La Société a fait paraître son rapport annuel pour l'année 1907 et un volume de Mémoires qui renferme les travaux suivants en langue tchèque : D[r] Pohl, *Rapports du capitaine de Zbirov au Président de la Chambre de Bohême (Ministre du domaine royal) de 1639 à 1641.* Ces rapports, jusqu'ici restés inédits, fournissent des détails importants sur l'histoire locale de l'Ouest et du Centre de la Bohême, sur la façon dont les troupes impériales se conduisaient vis-à-vis des habitants, sur l'attitude beaucoup plus correcte des Suédois envahisseurs, sur la misère du peuple, sur ses superstitions; — V. Kybal, *Henri IV et Rodolphe II, études sur la politique étrangère de la France et de la Maison d'Autriche, de 1592 à 1610* (M. Kybal est venu travailler en France et a mis à profit des documents inédits. Il serait à souhaiter que les parties neuves de son travail fussent résumées en allemand ou en français); — D[r] Joseph Volf, *Liste des non-catholiques qui se sont enfuis du royaume en 1735.* Ce sont des descendants des Hussites, originaires pour la plupart du Nord de la Bohême, qui quittent leur patrie pour échapper aux persécutions, à la torture, à la mort, et pratiquer librement leur foi. Le manuscrit anonyme est rédigé en latin sous ce titre : *Consignatio seductorum in Bohemia aberrantium;* — D[r] Max Křepinsky.

La classification et l'origine des légendes de saint Grégoire (Ce travail étudie la légende en Occident, en Orient et aussi dans les pays slaves); — Dr I. V. Šimák, *Une révolte de paysans dans le pays de Toepl en 1681* (L'introduction est en tchèque, les documents publiés sont en allemand); — T. Tischer, *L'introduction des Capucins en Bohême au début du XVIIe siècle*); — Dr I. Sedláček, *L'interprétation syriaque de la Bible de Iacob bar Salibi.* — Les travaux publiés en allemand sont ceux de M. A. Ludwig, *Ukalegon in Ilias und Æneis,* et de V. Novolný, *Zur bœmische Quellenkunde : Der erste Fortsetzer des Cosmas.* (Le chanoine Cosmas, mort en 1025, a été le premier chroniqueur latin de la Bohême.) L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance commune du 30 janvier 1908. Lenz, *Tentative de réforme du ministre Von Massow :* il voulait remplacer l'Université par des écoles spéciales et commença, en 1802, par l'École de médecine. — Sieg, *Nouveaux fragments de grammaire sanskrite provenant du Turkestan chinois,* avec des observations sur l'écriture employée.

Séance du 6 février. Erman, *Hymnes au diadème des Pharaons,* d'après un papyrus de M. Golenischeff. Ce papyrus a été écrit environ au XVIe siècle pour le grand temple du dieu Sobk dans le Fayoum. Les hymnes remontent dans leurs parties essentielles à une époque plus ancienne, deux au vieil empire de la Basse-Égypte. Plusieurs ont la forme de chants du matin, avec lesquels on éveillait primitivement le roi et qui, de bonne heure ensuite, furent employés pour saluer les dieux au commencement du jour. — Roethe, *Un manuscrit de « Reinaert I » provenant de la bibliothèque du château de Dyck aux princes de Salm-Reifferscheidt.* Il est du XIVe siècle, comble la lacune qui est après le vers 2655, confirme assez souvent le texte de *Reinaert II,* améliore sur des points nombreux le texte du manuscrit de Combourg. Il faut noter que le vers 6 a dans ce manuscrit la forme : « Die arnout niet en hadde bescreven », ce qui semble indiquer le nom d'un poète Arnout, antérieur à Willam.

Séance du 20 février. Koser, *Le caractère de la politique de Louis XIV,* morceau destiné à un volume de la collection : *Die Kultur der Gegenwart.* — Kekulé, *Rapport sur les fouilles des musées royaux à Milet et à Didyme, sous la direction de M. Wiegand :* paraîtra dans les *Abhandlungen.*

Séance commune du 27 février. Schmidt, *Trois cahiers de l'enseignement domestique de Wieland à Zurich :* sur la théorie et l'histoire de la poésie, sur Shakespeare surtout. — H. Beckh, *Contributions à la grammaire, à la lexicographie, à la statistique et à la métrique du tibétain :* principalement relatives à la traduction tibétaine de *Meghadauta* de Kālidāsa (*Abhandlungen*).

Paul Lejay.

TABLES

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1908.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Le Gérant : Eug. Langlois.